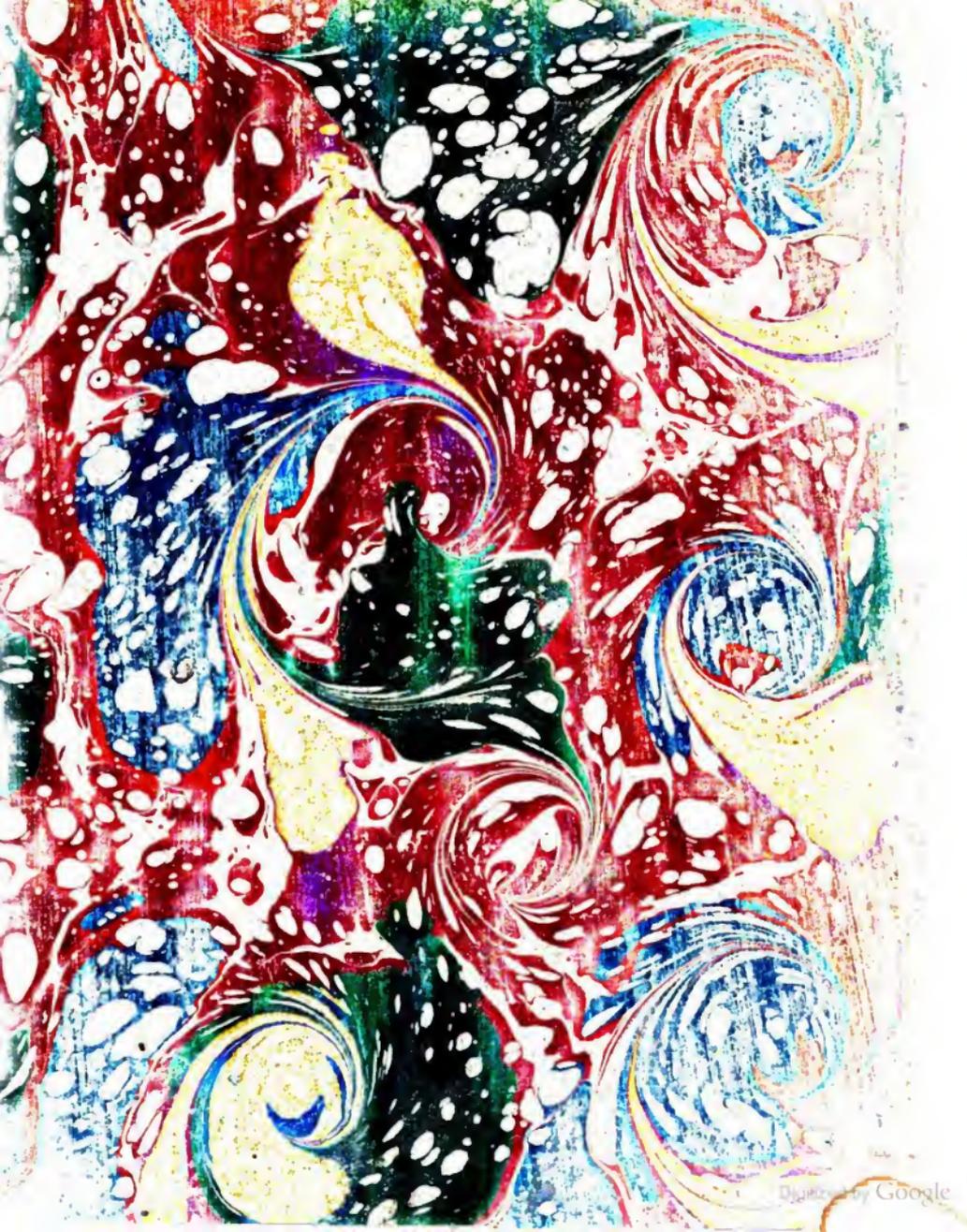




EX BIBLIOTHECA
*Lugustiniana maioris
Conventus Lugdunensis
ad Ripam.*



23773

hist. 8.1 p. 64

103 469

103469

LA VIE
DE S. THOMAS
D' AQUIN,
DE L'ORDRE DES FRERES PRÊCHEURS,
DOCTEUR DE L'ÉGLISE.



LA VIE DE S. THOMAS

D' A Q U I N,

DE L'ORDRE DES FRERES PRÊCHEURS.

DOCTEUR DE L'ÉGLISE.

A V E C

UN EXPOSÉ DE SA DOCTRINE

ET DE SES OUVRAGES.

Par le P. A. TOURON, de l'Ordre des FF. Prêcheurs.



A P À R I S,

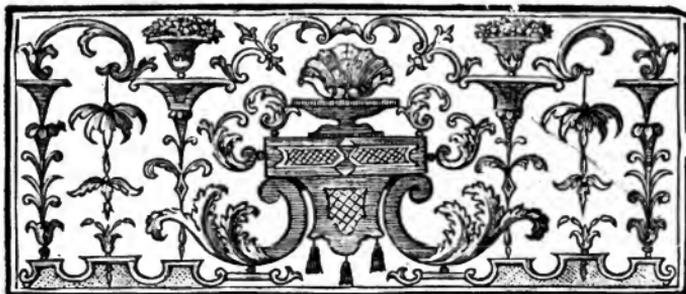
Chez { GISSEY, rue de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé.
BORDELET, rue saint Jacques, à saint Ignace.
SA VOYE, rue saint Jacques, à l'Espérance.
HENRY, rue de la Harpe, au coin de la Place de Sorbonne.

M. D C C. X X X V I I.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5708 SOUTH CAMPUS DRIVE
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3700
FAX: 773-936-3701
WWW: WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU





A

SON EMINENCE

MONSEIGNEUR

VINCENT-LOUIS GOTTI

DE L'ORDRE DES FF. PRÊCHEURS;

CARDINAL, PRÊTRE DE LA S^TE EGLISE ROMAINE;



MONSEIGNEUR;

*Personne ne sera surpris que je fasse paroître votre illustre
Nom à la tête d'un Ouvrage, qui vous appartient, à plusieurs*

à

titres. La vie de saint Thomas d'Aquin, & l'Exposé de sa Doctrine, ne pouvoient être mis sous une protection plus favorable, ni qui leur fût en même-tems plus assurée, que celle de votre Eminence; & je ne pouvois désirer une occasion plus naturelle, pour donner une marque publique de ma profonde vénération, pour un Prince de l'Eglise, dont les talens supérieurs, la rare piété, encore plus que l'éminente dignité, font aujourd'hui la gloire de l'Ecole de saint Thomas, & l'honneur de l'Ordre de saint Dominique.

Vous l'aimez, MONSEIGNEUR, cet Ordre, que le Docteur Angelique a si tendrement, si constamment aimé: comme lui vous nous apprenez par votre exemple, à toujours unir la prière à l'étude, pour remplir toute l'étendue de notre vocation, en travaillant à notre salut, à celui du prochain, & à la défense du sacré dépôt. On sçait avec quelle attention, & avec quel succès vous vous êtes toujours proposé de marcher sur les traces de l'Ange de l'Ecole. Ses Ecris ont été le premier objet de vos études, comme ils sont encore à présent les délices de votre esprit, au milieu des plus importantes occupations. Le même zèle de la Religion, le même amour de la vérité, qui lui mirent si souvent la plume à la main, pour combattre le schisme & l'hérésie, vous font essuyer avec plaisir les plus grandes fatigues, dès qu'il s'agit des intérêts de l'Eglise de J.C. ils vous rendent doux un travail, qui devient toujours plus utile aux Maîtres, & aux Disciples, à ceux qui cherchent sincèrement la vérité, & à ceux à qui il appartient de l'expliquer, cette vérité, de la soutenir, de la défendre.

Tant de sçavans Ouvrages, qui sortent tous les jours de vos mains, & qui embrassent presque tout ce qui appartient à la Religion; Ouvrages également solides & lumineux, si dignes d'être recherchés, si capables d'immortaliser le nom de

leur Auteur; ces Ouvrages, dis-je, nous font admirer aujourd'hui ce que l'Université de Bologne avoit déjà entendu avec admiration dans vos leçons de Theologie, & ce qu'elle admira autrefois dans celles de saint Thomas. On voit partout, avec les mêmes principes, la même élévation, la même justesse, le même esprit. Et ce n'est pas moins dans la conformité des mœurs, que dans l'uniformité des sentimens, que nous respectons ces heureux traits de ressemblance entre le saint Docteur, & un de ses Disciples, qui n'a rien reçu de la nature, dont il ne fasse un saint usage par la grace. Ici, MONSEIGNEUR, je m'arrête : je n'ignore point que c'est vous offenser, que d'oser vous louer. La vérité elle-même n'a plus l'avantage de vous plaire, dès qu'elle fait connoître ce qui vous fait honneur.

Mais quand cette rare modestie, qui cache en vous tant d'autres grandes qualités, ne m'imposeroit pas un si rigoureux silence, je ne serois jamais que le foible écho de ce que la capitale du monde chrétien public déjà depuis long-tems : & je ne sçaurois représenter que bien imparfaitement ce qu'un saint Pape, dont la mémoire nous sera toujours précieuse, a prétendu honorer en vous revêtant de la pourpre, je veux dire, cette supériorité de génie, cette vaste & profonde érudition, & en même-tems cette droiture de cœur, ~~cette noble simplicité~~, cette piété tendre, éclairée, toujours soutenue, toujours ennemie du faste; enfin ces manières douces, & affables, qui font trouver un accès aussi facile que gracieux, à tous ceux qui cherchent auprès de votre Eminence, le Conseil, ou la consolation, dont ils ont besoin.

Tels sont, MONSEIGNEUR, les justes motifs qui animent ma confiance, & qui, en me faisant prendre la liberté de vous offrir le premier Ouvrage, que je donne au Public, me

à ij

*font en même-tems esperer que vous voudrez bien l'honorer de
votre protection, & me permettre de me dire avec le plus pro-
fond respect,*

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE EMINENCE,

Le très-humble & très-obéissant
Serviteur F. A. TOURON,
de l'Ordre des FF. PP.



P R É F A C E.



Le dessein de l'Auteur dans l'Ouvrage qu'on présente au Public, a été d'écrire la vie de saint Thomas d'Aquin dans une plus grande étendue, qu'on ne l'a encore fait, sur-tout en notre Langue; de représenter toute la suite de ses actions; de faire bien connoître le caractère de son esprit, & de son cœur, ses sentimens, ses maximes pour la conduite de l'un & de l'autre, la conformité enfin qu'il se trouve entre sa vie & sa doctrine. C'est le principal ou l'unique motif, qui a fait entreprendre un travail, qu'on a cru devoir être agréable au Public, dès-là qu'il peut être utile, & qu'il paroît en quelque manière nécessaire, pour donner une juste idée, & une connoissance parfaite d'un saint Docteur, dont le nom est si célèbre dans tout le monde Chrétien, si cher aux Ecoles catholiques, & si précieux à l'Eglise.

La haute réputation de saint Thomas, & les sentimens d'une juste reconnoissance ont souvent ex-

cité le zèle de ses Disciples : la vie a été écrite par un grand nombre d'Auteurs, & presque dans toutes les Langues, qui sont en usage dans l'Europe. Plusieurs dès son vivant même avoient déjà parlé de ses vertus. Mais ce qu'on en a écrit avec le plus d'exactitude, & dans un plus grand détail, n'a pas été encore mis en notre Langue : les abrégés que nous lisons dans les recueils des vies des Saints, que de célèbres Auteurs François ont fait imprimer, sont si courts, ils omettent un si grand nombre de circonstances, qu'après les avoir lûs, on ne connoît encore le Saint, que fort imparfaitement ; on ignore toujours son véritable caractère.

Adr. Bail. t. 1.
vie des SS.

Un habile Critique du dernier siècle reconnoît expressément, que personne n'a écrit la vie de saint Thomas, d'une manière qui soit digne de lui : & il ne paroît pas qu'il se soit proposé de le faire lui-même. Son dessein, il est vrai, ne lui permettoit point de donner à cette histoire toute l'étendue qu'elle mérite d'avoir. Mais on ne peut être édifié, & on aura toujours un juste sujet de se plaindre, de ce que dans le petit abrégé, qu'il en a fait, il passe sous silence les faits le mieux constatés, & les plus intéressans. Toujours en garde contre tout ce qui tient du merveilleux, il omet, ou il nie crûment ce que personne avant lui ne s'étoit avisé de contester.

On lira toujours avec édification, & avec fruit la vie de saint Thomas parmi celles, que de pieux Ecrivains ont fait paroître depuis peu : & il ne seroit pas nécessaire de mettre la main à la plume, pour travailler après eux sur le même sujet, si ce

qu'ils en ont écrit , avoit autant d'étenduë , que de choix , de justesse , & d'onction. Celui qui à tous ces avantages ajouteroit un détail suivi , & circonstancié de toute la vie , des actions , & des vertus de ce Docteur , rempliroit sans doute l'idée , qu'on doit avoir d'un Saint , dont tous les Peuples fidèles respectent le mérite , & publient les loüanges ; mais qui certainement est connu de bien peu de personnes , autant qu'il mérite de l'être.

C'est ce qu'on a osé tenter dans cette nouvelle Histoire , où l'on a apporté toute l'attention possible , pour ne rien avancer , qui ne fût appuyé sur le témoignage des bons Auteurs , & pour ne rien omettre de ce qui peut servir à faire bien prendre le caractère du Docteur Angelique. On s'est également tenu en garde & contre une crédulité aveugle , qui reçoit tout sans discernement , & contre une critique outrée , ou licencieuse , qui faisant douter de tout , broüille les idées , obscurcit la suite & la vérité de l'Histoire , & sert toujourns plus à détruire , qu'à édifier. Si on remarque dans toutes les parties de cet Ouvrage , le zèle d'un Disciple , qui parle avec complaisance , des sublimes vertus de son Maître , on n'y trouvera pas moins l'exactitude , & la sincérité d'un Historien , dont la première qualité doit être l'amour de la vérité , qui fut toujourns l'ame de l'Histoire.

On a été très-attentif au choix non-seulement des faits , pour n'en rapporter que de bien avérés , mais aussi des Auteurs , afin de ne parler que d'après ceux que leur mérite reconnu , leur exactitude , leur antiquité rendent respectables , & plus di-

gnes d'en être crus, sur-tout lorsqu'ils racontent ce qu'ils ont vû eux-mêmes, ou ce qu'ils ont immédiatement appris de la bouche de ceux qui avoient été les témoins oculaires de ce qu'ils avancent. Barthelemy de Luques, & Guillaume de Tocco, tous deux contemporains de S. Thomas, ses Disciples, & les premiers Historiens de sa vie, tiennent un rang distingué parmi les Auteurs, dont le témoignage mérite d'être préféré. Le premier (que les Italiens ont appelé par abbréviation, *Tholomeus* pour *Bartholomeus*) avoit étudié plusieurs années sous notre saint Docteur : il l'accompagna dans son dernier voyage de Rome à Naples. Il entendit souvent ses confessions, & il fut honoré de sa confiance. On peut connoître par-là, quel étoit le mérite de cet excellent Religieux, aussi bien que par les emplois, qu'il remplit avec honneur, soit dans son Ordre, soit à la Cour de Rome. Après avoir été Bibliothécaire des Papes, & Confesseur de Jean XXII, il fut nommé par le même Pontife, à l'Evêché de Torcello dans l'Etat de Venise. Son érudition & ses talens paroissent assez dans les Ouvrages que nous avons de lui, particulièrement dans son Histoire Ecclesiastique, qui contient en vingt-quatre Livres tout ce qui s'est passé de mémorable dans le monde Chrétien, depuis la Naissance de Jesus-Christ, jusqu'à l'exaltation du Pape Boniface VIII. C'est dans le vingt-deuxième, & vingt-troisième Livres que l'Auteur rapporte les principales actions de S. Thomas, & qu'il nous apprend les liaisons particulieres qu'il a eues avec lui : *Qui sapius confessionem ejus (Thomæ de Aquino) audivi ; & cum ipso multo*

Hist. Eccl. l. 23.
c. 8.

multo tempore conversatus sum familiari ministerio, ac ipsius auditor fui. Ce sont les paroles de Tholomée de Luques.

Guillaume de Tocco, autre célèbre Dominicain, qui a recueilli avec beaucoup de soin, toutes les actions, & les circonstances remarquables de la vie de notre Saint, avoit été son Disciple, lorsqu'il enseignoit à Naples, qui est la patrie de l'illustre Maison de Tocco, dont les Historiens parlent avec éloge. Celui-ci se distingua dans l'Ordre de saint Dominique, par une solide piété, par son érudition, & par sa prudence dans la conduite des ames. Etant Prieur du Couvent de Benevent, il fut député, tant par le Procureur Général de son Ordre, que par la Ville, le Clergé, & l'Université de Naples, vers le Pape Jean XXII, pour solliciter la canonization de S. Thomas, quarante-cinq ans après sa mort: il fut reçu, & favorablement écouté du Vicaire de Jesus-Christ, & de tout le sacré Collège. On nomma dès-lors des Commissaires pour commencer les informations: Guillaume de Tocco eut part lui-même à la commission; & il s'en acquitta avec tant de diligence, de zèle, & de bonheur, que l'affaire fut terminée dans l'espace de quatre ans.

Echar. t. 1. p. 552.

1319:

1333:

Nous pouvons donc nous en rapporter d'autant plus sûrement au témoignage d'un tel. Ecrivain, dans l'histoire qu'il a faite de la vie de saint Thomas, qu'il n'avance rien que sur de bonnes preuves. Non-seulement il avoit eu l'avantage de vivre, & de converser quelques années avec lui, mais il a passé la meilleure partie de sa vie avec des person-

Boll. t. 1. mar.
p. 706. n. 59.

nes, qui pour avoir vécu plus long-tems & plus familièrement avec le saint Docteur, pouvoient l'instruire à fonds de tout ce qui le regardoit. Aussi est ce par ce moyen que nous avons appris une partie des faveurs que notre Saint avoit reçues du Ciel, & qu'il n'avoit communiquées qu'au Pere Renaud, après lui avoir expressement défendu d'en parler pendant sa vie. Ajoutez à tout cela que Guillaume de Tocco se transporta sur les lieux, où le Serviteur de Dieu avoit fait quelque séjour, & où on pouvoit lui donner une parfaite connoissance de plusieurs circonstances de sa vie; il fut au Château de Magenza, où le S. Docteur étoit tombé malade allant au Concile général de Lyon, & au Monastere de Fosse-Neuve, où il avoit glorieusement fini sa carrière. Dans tous ces differens endroits il agit en vertu de sa commission, pour recevoir le serment, & les dépositions des témoins, qui déclaroient ce qu'ils avoient vû & admiré, soit des vertus heroïques du Saint, soit du grand nombre de miracles, que Dieu avoit opérés depuis sa mort, & qu'il continuoit à operer tous les jours à son tombeau.

C'est sur toutes ces connoissances, que Guillaume de Tocco entreprit d'écrire la vie de S. Thomas. Outre les informations qu'il avoit faites lui-même, avec une attention, & une exactitude singuliere, il mit encore à profit celles qui avoient été dressées tant en Cour de Rome, par trois Cardinaux, à qui le Pape donna la premiere commission, que dans le Diocèse de Naples, par l'Archevêque de cette Ville, & par l'Evêque de Viterbe, qui fu-

rent chargés de la seconde. La piété & la modestie de l'Auteur, son attention, sa diligence, sa sincérité paroissent dans tout son Ouvrage, que les Continueurs de Bollandus ont fait imprimer avec des notes de leur façon, dans le premier tomé du mois de Mars, & dont on trouve une copie fort correcte, parmi les manuscrits de la Bibliothèque Colbertine aujourd'hui réunis à celle du Roi.

Si en écrivant la vie d'un illustre Docteur, dont tous les momens furent si remplis, les commencemens si beaux, & les progrès si rapides, Guillaume de Tocco a cependant laissé quelques vuides, surtout dans ses premières années; il faut attribuer ce défaut, bien moins à quelque négligence de sa part, qu'à l'humilité toujours industrieuse du Saint, qui fut toute sa vie beaucoup plus attentif à se cacher, que les hommes ambitieux ne le sont ordinairement à se produire. Cela même est une nouvelle preuve de la bonne foi de ce sage Ecrivain, qui a mieux aimé en dire moins, & ne rapporter que ce qu'il avoit vû lui-même, ou ce qu'il avoit appris avec certitude, par la déposition de témoins fidèles, sans rien donner à des simples conjectures, à des bruits confus, ou à des traditions populaires trop souvent incertaines.

Une Histoire écrite avec ces sages attentions, par des Auteurs contemporains, du caractère de ceux dont on vient de parler, avoit certainement tous les traits nécessaires, pour mériter de servir d'original à ceux qui, dans la suite des tems, ont entrepris d'écrire sur le même sujet: tels ont été Bernard Guionis de l'Ordre des FF. PP. Evêque de Lodeve, S.

Antonin, Archevêque de Florence, André Morosini & Antoine Pizani, tous deux Sénateurs de Venise; Démétrius Cydonius Auteur Grec, Flamin, Ferdinand du Château, Michel Pio, Surius, Malvenda, Sixte de Sienne, & plusieurs autres; dont les uns ont fait l'histoire, & les autres ont donné le catalogue des Ouvrages de notre S. Docteur: Ils ont tous écrit avec d'autant plus d'unanimité & de confiance, qu'ils avoient (comme nous) la consolation de pouvoir, pour ainsi dire, remonter d'abord jusqu'aux premières sources; & citer des Garants, dont on ne sçauroit recuser le témoignage.

Parmi les Auteurs modernes le R. Pere Echard nous a été d'un grand secours, soit pour fixer les époques, dans les points, où les Anciens avoient négligé la chronologie; soit pour distinguer sûrement les véritables Ouvrages du saint Docteur, d'avec ceux qui lui ont été faussement attribués. Les habiles gens, qui connoissent la sagacité d'esprit, l'érudition, la critique judicieuse, & modérée du Pere Echard, ne blâmeront sans doute pas la préférence que nous avons donnée à ses sentimens dans le genre d'écrire, où tout le monde sçait qu'il a excellé. L'Ouvrage qu'il publia environ mil sept cent huit, pour répondre aux mauvaises difficultés de certains Critiques; qui disputoient à saint Thomas, quelque partie de sa Somme, finit toutes les disputes sur ce sujet: on vit avec plaisir, dans ses curieuses découvertes, & dans ses judicieuses réflexions, tous les doutes éclaircis, toutes les difficultés dissipées, la vérité enfin solidement démontrée, & mise à un tel point:

d'évidence , que les esprits les plus prévenus n'ont pû s'y refuser. La réputation , que ce premier écrit avoit si justement acquise à son Auteur , a été beaucoup augmentée par un second Ouvrage , qui demandoit une plus vaste érudition , & un plus grand travail , puisqu'il s'agissoit de donner une exacte connoissance de tous les Ecrivains de l'Ordre de saint Dominique , & de tous leurs Ouvrages.

Tels sont les Auteurs , que nous avons suivis , & les écrits que nous avons principalement consultés , dans la composition de celui-ci. Pour éviter la confusion des matieres , & ajoûter la clarté à l'exactitude , on a cru devoir diviser cette Histoire en plusieurs Livres. Les trois premiers contiennent , selon l'ordre des tems , un récit historique de la vie , & des actions de saint Thomas. On y trouvera divers événemens , qui ont rapport à son histoire , & qui en rendront la lecture plus utile , & plus intéressante. On a observé , autant qu'il a été possible , de marquer le lieu & le tems , auxquels le saint Docteur a fait paroître la plûpart de ses Ouvrages , & l'occasion qu'il a eue de les composer. ~~Si on s'est trouvé quelquefois engagé à donner une idée de ces mêmes écrits , on a tâché de le faire sans étendue , pour ne point interrompre la suite des faits.~~ Le quatrième Livre est spécialement destiné à faire connoître le caractère de l'esprit , & du cœur de saint Thomas ; les sources où il a puisé sa doctrine ; les traits spécifiques qui la caractérisent , le système enfin du S. Docteur sur les principales questions de la Theologie , & la suite de ce système par rapport à la

morale , ou à la pratique des vertus chrétiennes : c'est sur les points les plus importans qu'on a prétendu faire comme un abrégé de sa doctrine, sans rien ôter , & sans rien ajouter à ses véritables sentimens, sans affoiblir ses principes , & sans les étendre , ni les porter plus loin , que ne les a portés S. Thomas : plus son autorité est respectable , plus aussi doit-on éviter de lui prêter des sentimens étrangers.

Pour donner quelque connoissance des grands avantages , que cette doctrine a procurés , & qu'elle procure encore à la Religion , on a recueilli dans le cinquième Livre , les témoignages des Papes, & les autres approbations qu'elle a reçues de la part de l'Eglise , ou dans l'Eglise. Dans le sixième & dernier Livre on verra non-seulement le catalogue exact de tous les Ouvrages du saint Docteur , & la distinction de ceux qui sont certainement de lui , d'avec ceux qu'on peut regarder comme douteux , ou qu'il faut rejeter comme supposés ; mais aussi les preuves solides de la vérité des premiers , les raisons qu'on a de douter des seconds , & les marques de fausseté que portent les derniers.

Après avoir éclairci routes les difficultés , qui ont été faites touchant l'Auteur de la Somme de Theologie , on a ajouté une dissertation sur les versions des Ouvrages de notre Saint , qui ont été traduits en plusieurs Langues , & sur les anciennes éditions. On s'étoit proposé aussi de dire quelque chose de ses plus illustres Disciples , & de ses principaux Commentateurs : tout cela pouvoit fournir plus d'un article curieux. Mais l'abondance mê-

me de la matiere a fait abandonner un deſſein , qu'on n'auroit pû exécuter , ſans trop groſſir ce volume. Pour la même raiſon , & pour éviter les redites , on n'a point cru devoir traiter ſéparément des vertus de ſaint Thomas , d'autant plus qu'il n'étoit pas poſſible de n'en point parler dans le récit de ſes actions , & en expliquant les principales ſources de ſa doctrine. C'eſt ſur-tout dans le quatrième Livre , qu'on a eu ſoin de rapporter ſes maximes , & de rapprocher ce qu'il a fait , de ce qu'il a enſigné ; afin de donner en même-tems une plus juſte idée , & de la ſublimité de ſa ſcience , & de l'éminence de ſa ſaineté.

Il ne reſte qu'à prier le Pere des lumieres ; de la liberalité duquel vient toute grace excellente , & tout don parfait , de répandre ſes bénédictions ſur cet Ouvrage , & dans l'ame de ceux qui le liront , afin qu'il ſoit utile en édifiant , & qu'il contribue en quelque choſe , à former des fidèles Imitateurs d'un ſi grand Saint , & des Diſciples zélés d'un ſi excellent Maître.





T A B L E

D E S C H A P I T R E S .

L I V R E P R E M I E R .

- I. **A** vant - propos. 1^r
- II. Nobleſſe des parens de ſaint Thomas d'Aquin : Lieu de ſa naiſſance : Sa ſcience & ſa ſaineté prédites : Son baptême. 4
- III. Thomas eſt conduit au Mont-Caſſin : Ses progrès dans la piété, & dans les Lettres. 8
- IV. Il n'a jamais fait des vœux dans cette Abbaye, ni porté l'habit de ſaint Benoît. 11
- V. Thomas eſt rappellé du Mont-Caſſin : Son ſéjour au Château de Lorete : Exemples de vertu qu'il y donne. 15
- VI. Le Comte d'Aquin envoie ſon fils à Naples : Description de cette Ville ; nouvelle Univerſité : Attention de notre Saint à ſe garentir de la corruption de ſes Condiſciples, & à profiter des leçons de ſes Maîtres. 18
- VII. Thomas penſe à ſe retirer du ſécle ; motifs particuliers qu'il a de le fuir : Etat de l'Italie ravagée par les armées de Frédéric II. 28
- VIII. Thomas d'Aquin frequente les Religieux de ſaint Dominique : Etat de cet Ordre dans ſes commencemens. 30
- IX. La vocation du jeune Thomas à l'Ordre des FF. Prêcheurs eſt traversée : Il prend l'habit de ſaint Dominique : Inquiétude de la Comteſſe d'Aquin : Ses voyages à Naples, & à Rome. 36
- X. Thomas eſt arrêté, & conduit au Château de Roche-Seche : Artifices de la Comteſſe Theodore pour le porter à quitter l'habit Religieux. 48
- XI. Sageſſe & modéſtie de Thomas dans ſes réponſes : Sa fermeté ; & ſa perſévérance. 45
- XII. Les ſœurs de Thomas entreprennent de combattre ſa vocation : Il les gagne à Jeſus Chriſt : Ses occupations & ſes conſolations dans ſa captivité. 49
- XIII. Les Comtes d'Aquin employent les plus rudes traitemens ; pour

TABLE DES CHAPITRES. xvij

	pour vaincre la fermeté de leur frere : Patience admirable du Saint : Sa chasteté, sa victoire.	55
XIV.	Le Saint reçoit de nouvelles faveurs du Ciel : Cordon de saint Thomas ; milice angelique.	59
XV.	Le jeune Religieux est enfin rendu à son Ordre : Il fait ses vœux entre les mains de Thomas Agni, depuis Patriarche de Jérusalem ; histoire abrégée de cet illustre Personnage.	63
XVI.	Le Pape fait venir Thomas d'Aquin à Rome : Sa Sainteté examine sa vocation, & approuve ses vœux.	70
XVII.	Innocent IV offre l'Abbaye du Mont-Cassin à saint Thomas, qui la refuse.	73
XVIII.	Le Général des FF. Prêcheurs conduit Thomas d'Aquin à Paris, & à Cologne : On donne le soin de son éducation au B. Albert : Qualités de ce grand homme.	76
XIX.	Louable émulation, silence, recueillement de saint Thomas : Quelle idée ses Disciples se forment de lui.	83
XX.	Les talens de Thomas d'Aquin, & ses progrès sont connus malgré lui : Albert admire son esprit, & son érudition ; & prédit ce qu'il sera bientôt dans l'Eglise.	87
XXI.	Le Serviteur de Dieu est envoyé à Paris avec Albert le Grand : Il continué & finit ses études sous le même, dans le Collège de saint Jacques : Eloge de cette Maison.	92
XXII.	Thomas d'Aquin n'a jamais été le Disciple d'Alexandre de Hales : Opinion de Wading solidement réfutée.	95
XXIII.	Conclusion du premier Livre de la vie de saint Thomas.	109

LIVRE SECOND.

L.	E tude générale dans le Couvent de Cologne, Albert le Grand, & Thomas d'Aquin en remplissent les premières Chaires : Réputation du Saint ; ses premiers Ouvrages : <u>Maximes pour étudier avec fruit.</u>	111
M.	Thomas d'Aquin est ordonné Prêtre : Excellentes dispositions pour offrir les saints Mystères, & pour annoncer la parole de Dieu.	115
III.	Zèle de Thomas pour le salut de ses parens : Solides avantages qu'il leur a procurés.	120
IV.	Saint Thomas est rappelé à Paris pour y prendre les degrés : Il visite la Duchesse de Brabant, & lui adresse un Ouvrage : Il répond par divers Ecrits à ceux qui le consultent.	125
V.	Règlemens pour les études dans l'Université de Paris, & dans le Collège de saint Jacques.	130
VI.	Différens entre les Docteurs Séculiers, & les Religieux Men-	

- dians : Le Pape Alexandre IV fait l'éloge de Thoma d'Aquin. 134
- VII. Conduite de saint Thomas pendant les disputes : Rares exemples d'humilité : Ses occupations, ses nouveaux Ouvrages : Il contracte une étroite amitié avec saint Bonaventure. 140
- VIII. Guillaume de saint Amour écrit le Livre *des périls des derniers tems* : Saint Louis envoie cet Ouvrage à Rome. 145
- IX. Thomas d'Aquin est appelé en Italie, & chargé de la défense des Religieux : Il fait leur apologie en présence du Pape, & du sacré College. 149
- X. Abrégé du Traité apologétique de saint Thomas, contre le Livre des périls des derniers tems. 153
- XI. Le Pape Alexandre condamne le Livre des périls des derniers tems : Arrêt du Conseil de Louis XIII contre le même Ouvrage. 161
- XII. Condamnation d'un Livre intitulé, *l'Evangile éternel* : Erreurs de l'Auteur anonyme combattues par saint Thomas, & profcrites par un Concile d'Arles. 165
- XIII. Saint Thomas revient en France; la constance & la foi durant une violente tempête : Autres Bulles d'Alexandre IV : La paix est rétablie, & le Saint est reçu Docteur dans l'Université de Paris. 171
- XIV. Nouveaux Ouvrages de saint Thomas : Saint Raymond de Pegnafort l'engage à écrire la Somme de la Foi catholique contre les Gentils : Commentaires sur les Epitres de saint Paul. 177
- XV. Les Docteurs de Paris s'en rapportent à la décision de saint Thomas, sur une difficulté qui avoit partagé leurs sentimens : Voix miraculeuse. 183
- XVI. Thomas d'Aquin honore de la confiance de saint Louis : Sa modestie; son occupation à la table du Roi. 186
- XVII. Saint Thomas assiste au Chapitre Général de son Ordre à Valenciennes : Ses occupations à Paris : La douceur, & l'humilité qu'il fait paroître dans toute sa conduite : Il oblige un jeune Licentié de rétracter quelques opinions. 189
- XVIII. Mort du Pape Alexandre; son éloge : Urbain IV son Successeur fait appeller saint Thomas en Italie : Divers Ouvrages du S. Docteur. 193
- XIX. Thomas d'Aquin refuse plusieurs Dignités Ecclesiastiques : Motifs qu'il avoit de les craindre, & de vouloir toujours persévérer dans l'état de simple Religieux. 199
- XX. Fruit des Prédications de saint Thomas : Femme miraculeusement guérie : R. bins convertis : Autres conversions. 206
- XXI. Le saint Docteur se trouve au Chapitre Général des FF. Erè-

DES CHAPITRES.

- cheurs à Londres : Il fait agréer la démission volontaire du R. P. Humbert : Rares qualités de ce Supérieur : ses occupations dans la retraite. 213
- XXII. Le Pape donne commission à Thomas d'Aquin de composer l'Office du Saint-Sacrement , & institue une Fête solennelle pour honorer Jesus-Christ dans l'Eucharistie. 216
- XXIII. L'Office entier , & la Messe , qu'on chante dans toute l'Eglise en l'honneur du Saint-Sacrement , sont l'Ouvrage du Docteur Angelique : Opinion de Wading sans fondement : Rétractation de quelques Auteurs en faveur de saint Thomas. 228
- XXIV. Saint Thomas combat les erreurs d'Averroës : Mort du Pape Urbain IV : Couclufion du second Livre de cette Histoire. 226

LIVRE TROISIÉME.

- I. **E**lection du Pape Clement IV ; Lettre qu'il écrit à son Neveu : Saint Thomas nommé à l'Archevêché de Naples ; il s'excuse modestement d'accepter cette dignité , & commence la Somme de Theologie. 231
- II. Commentaires sur l'Evangile : Guillaume de saint Amour envoie un Ecrit au Pape : Saint Thomas donne deux Traités , sur la perfection de la vie spirituelle , & sur l'utilité des vœux Monastiques. 237
- III. Thomas visite le tombeau de saint Pierre Martyr : Il se rend à Bologne : Autres Ouvrages : Beaux exemples de charité & d'humilité. 242
- IV. Fondation de quelques Couvents en Italie à la consideration de saint Thomas d'Aquin : Brcf du Pape Clement IV au saint Docteur. 246
- V. **Ennemis de la Maison d'Aquin humiliés** : Le Royaume de Naples est donné au Comte d'Anjou : Défaite de Mainfroy : Conradin vaincu & exécuté : Sentimens de saint Thomas dans ces révolutions. 249
- VI. Mort du Pape Clement IV : Saint Thomas revient à Paris : Ses entretiens avec saint Louïs : Nouveaux Ouvrages. 256
- VII. Seconde partie de la Somme : Plusieurs Universités font de vives instances pour avoir le saint Docteur ; le Roi de Sicile a la préférence : Saint Thomas guérit son Compagnon dangereusement malade : Il est reçu avec honneur à Naples , & visité par le Cardinal Légat : Derniers Ouvrages , troisième partie de la Somme. 259

- VIII. Les jugemens des hommes charnels, touchant les operations de la grace, ne doivent pas nous faire taire les œuvres de Dieu: Crédulité blâmable: Incrédulité contraire à la véritable piété. 265
- IX. Ce qu'on doit penser des graces extraordinaires, dont parlent les Auteurs de la vie de saint Thomas: L'état de sa sœur, & de ses deux freres après leur mort, lui est révélé: les Apôtres saint Pierre & saint Paul lui expliquent les textes obscurs de l'Ecriture: Il est honoré de la visite de la sainte Vierge: Il entend la voix de Jesus-Christ, qui approuve ses Ecrits. 270
- X. Pratiques de perfection: Ravissement à l'Autel: Saint Thomas cesse d'écrire, & d'enseigner. — 276
- XI. Election du Pape Grégoire X: Ses premieres attentions pour les besoins de la Terre Sainte: Saint Thomas est appelé au second Concile Général de Lyon: Il tombe malade au Château de Magenza: Il est averti de sa fin. 280
- XII. Il arrive à Fosse-Neuve; charité des Religieux de Cîteaux, que le Serviteur de Dieu édifie: Saints desirs de la mort: Réponse à la Comtesse de Cécán, Françoisse d'Aquin. 287
- XIII. Saint Thomas explique le Cantique des Cantiques; il reçoit les derniers Sacremens, fait sa profession de foi, & soumet ses Ecrits au jugement de l'Eglise. 291
- XIV. Le Saint malade console ses freres, & remercie les Moines de Fosse-Neuve: Avis salutaires: Mort de saint Thomas d'Aquin; son portrait, son éloge. 297
- XV. Honneurs funébres rendus au S. Docteur; sa gloire est manifestée par divers prodiges; son corps est laissé en dépôt à Fosse-Neuve: Discours du Pere Renaud: Lettre des Docteurs de Paris. 303
- XVI. Première & seconde translation du corps de saint Thomas, accompagnée de miracles. 313
- XVII. Autres miracles; nouvelle translation des reliques: La main droite du Saint est donnée à la Comtesse Theodore sa sœur: Châtiment, & guérison miraculeuse d'un Chanoine, & d'un Religieux de Fosse-Neuve. 317
- XVIII. Nouvelles attentions des Moines de Cîteaux, pour la sûreté des reliques: Premieres instances pour la canonization de saint Thomas: Ses vertus & sa doctrine louées par le Pape Jean XXII; Commissaires; nouveaux miracles. 323
- XIX. Trois Cardinaux Dominicains sollicitent & obtiennent la canonization de saint Thomas: Le Pape, le Roi de Sicile, & plusieurs Prélats font successivement son éloge: joye dans toute l'Eglise. 330
- XX. Les Reliques du saint Docteur sont confiées au Comte de Fon-

- dy, qui refuse de les donner au Roi de Naples, & les remet ensuite à l'Ordre de saint Dominique : Plaintes des Religieux de Fosse-Neuve : Menaces du Pape Urbain V : Sa Sainteté écoute enfin, favorablement le Général des FF. Prêcheurs, & lui accorde le chef avec le corps de saint Thomas. 334
- XXI. L'Abbé de Lordat est envoyé à Fosse-Neuve, pour retirer le chef de saint Thomas : Urbain V. le nomme à l'Archevêché de Luques, & ordonne que les saintes Reliques soient portées au Couvent des FF. Prêcheurs à Toulouse, éloge de cette Maison, la première de l'Ordre. 341
- XXII. Translation des Reliques de saint Thomas, d'Italie en France : Avec quelle solennité on les reçoit à Toulouse, & à Paris. 345
- XXIII. Les Napolitains obtiennent un os du bras de saint Thomas : Ils sont délivrés d'une calamité publique : Leur reconnaissance pour ce bienfait : Conclusion du troisième Livre. 350
- Bulle du Pape Urbain V, qui révoque toutes les procédures, faites en faveur des Religieux de Fosse-Neuve. 355
- Autre Bulle du même à l'Archevêque, & à l'Université de Toulouse, touchant les Reliques & la doctrine de saint Thomas. 359
- Brefs du Pape Clement VIII au Vice-Roi de Naples, à la Noblesse, & aux Députés de cette Ville, pour mettre saint Thomas d'Aquin au nombre des SS. Patrons & Protecteurs de Naples. 362

LIVRE QUATRIÈME.

- I. Caractere de l'esprit & du cœur de saint Thomas, ou de son intérieur. 373
- II. Portrait d'un parfait Docteur, selon saint Thomas. 383
- III. Saint Thomas réunit toutes les qualités, qui font le véritable & parfait Docteur. 388
- IV. Parallele de saint Thomas avec saint Augustin. 394
- V. Conformité de la doctrine de S. Thomas avec celle de S. Augustin. 405
- VI. Sources, où S. Thomas a puisé la sagesse & la science. 413
- §. I. Première source de la doctrine de S. Thomas, union intime avec Dieu, oraison continuelle. 413
- §. II. Seconde source ; la connoissance & l'amour de J. C. & de la Croix. 419
- §. III. Troisième source ; la dévotion au S. Sacrement de l'Aurel. 425
- §. IV. Quatrième source ; l'application à l'étude, saint usage du tems. 429

§. V.	Cinquième source, attention du saint Docteur à former sa Theologie sur la révélation.	434
§. VI.	Sixième source; profonde méditation des saintes Ecritures.	439
§. VII.	Septième source; étude de la tradition, fidélité à la suivre.	445
§. VIII.	Huitième source; l'étude de la nature.	449
§. IX.	Dans quel esprit saint Thomas lisoit les anciens Philosophes: Quel usage il a fait de leurs principes, en faveur de la Religion.	454
C. VII.	Caractère de la doctrine de saint Thomas.	463
§. I.	En quoi la science de saint Thomas peut être comparée à celle des Anges.	463
§. II.	Second caractère de la doctrine de saint Thomas, elle est pleine de pudeur, & de modestie.	468
§. III.	Troisième caractère de la doctrine de saint Thomas, sublimité, & solidité des principes.	472
§. IV.	Quatrième caractère; clarté, ordre, suite des matieres, qui s'expliquent, & se soutiennent mutuellement.	475
§. V.	Cinquième caractère; la vérité, sans nul mélange d'erreur.	481
§. VI.	Sixième caractère de la doctrine de S. Thomas, son étendue.	481
C. VIII.	Système de S. Thomas sur les principales questions de la Theologie.	487.
§. I.	De la science de Dieu, selon les principes de S. Thomas.	491
§. II.	Doctrine de S. Thomas touchant la prédestination des Saints.	495
§. III.	Sentimens de S. Thomas touchant la grace de Jesus-Christ.	506
§. IV.	De la liberté de l'homme expliquée par S. Thomas: La grace efficace par elle-même ne détruit point la liberté d'indifférence:	520
§. V.	La difficulté d'accorder notre liberté avec l'efficacité de la grace; ne doit pas nous empêcher de confesser, & de défendre en même-tems ces deux vérités.	527
§. VI.	Accord de la liberté avec la grace, par les principes de S. Augustin & de S. Thomas.	534
§. VII.	Le principe de S. Thomas sur l'accord de la grace avec la liberté, rendu sensible par un excellent raisonnement de M. Bossuet, Evêque de Meaux.	538
C. IX.	Suite du système de saint Thomas, par rapport aux principes de la morale, & à la pratique des vertus chrétiennes.	544
§. I.	De la priere selon saint Thomas.	547
§. II.	De l'action de grâces selon les principes de saint Thomas.	555
§. III.	Sentiment de saint Thomas sur l'esperance chrétienne, & la confiance en Dieu.	560
§. IV.	La confiance en la miséricorde de Dieu ne doit jamais exclure ni la crainte de ses jugemens, ni la pratique des bonnes œuvres.	569
§. V.	Motifs particuliers de confiance & de consolation, pour les ames véritablement pieuses.	576

- §. VI. Doctrine de saint Thomas touchant l'amour de Dieu ; son excellence , sa nécessité , ses effets. son excellence , sa nécessité , ses effets. 582

LIVRE CINQUIÈME.

- I. **L**es avantages que la doctrine de saint Thomas a procurés à l'Eglise , expliqués par les éloges , & les approbations solennelles , dont l'Eglise-même a comme consacré ses écrits. 593
- II. Tradition du Saint Siege Apostolique , en faveur de la doctrine de saint Thomas. 596
- III. Suite de la même matiere. 604
- IV. Suite de la même matiere. 610
- V. Réflexions sur les témoignages des souverains Pontifes , en faveur de la doctrine de saint Thomas. 617
- VI. De quel usage la doctrine de saint Thomas a été dans les Conciles : Quelle approbation elle y a reçue. 622
- VII. Continuation du même sujet ; Concile de Trente. 626
- VIII. Suite de la même matiere ; catechisme du Concile de Trente. 632
- IX. Sentimens des Universités catholiques , touchant la doctrine de saint Thomas. 637
- X. Continuation du même sujet. 646
- XI. Attachement des Ordres Religieux à la doctrine de saint Thomas. 650
- XII. Suite de la même matiere. 650
- XIII. Grands Personnages , & célèbres Ecrivains catholiques , qui ont marqué un respect particulier , pour les Ecrits de saint Thomas , & pour sa doctrine. 662
- XIV. Approbation de la doctrine de saint Thomas par J. C. même. 670

LIVRE SIXIÈME.

- I. **O**uvrages de saint Thomas sur la Philosophie. 676
- II. Ouvrages Theologiques du saint Docteur. 678
- III. Commentaires de saint Thomas , sur l'Ecriture-Sainte. 682
- IV. Oeuvres mêlées , ou Opuscules de saint Thomas. 693
- V. Preuves , que tous ces Ouvrages sont véritablement du saint Docteur. 703
- VI. Ouvrages douteux parmi ceux qui sont attribués à saint Thomas. 710
- VII. Ouvrages supposés , ou fausement attribués au S. Docteur. 717

VIII.	Divers motifs, qui ont déterminé quelques Theologiens à s'éloigner du sentiment commun, touchant l'Auteur de la Somme de Theologie.	723
§. I.	La Somme attribuée à saint Thomas, est incontestablement son Ouvrage : preuves tirées du témoignage des Auteurs contemporains.	730
§. II.	Les anciens manuscrits de la Somme de Theologie, montrent évidemment que saint Thomas en est l'Auteur.	738
§. III.	La tradition, & la Somme même de Theologie, ne permettent pas d'en méconnoître l'Auteur.	740
§. IV.	Réponse aux difficultés de M. de Launoy, touchant l'Auteur de la Somme de Theologie.	744
§. V.	Le Miroir moral n'est pas de Vincent de Beauvais; mais d'un Compilateur du quatorzième siècle, qui a pillé les Ecrits de cinq differens Auteurs.	749
§. VI.	La Somme de saint Thomas n'a rien de commun avec les Ouvrages d'Alexandre de Halès : cet Auteur n'a point écrit une Somme des vertus : réponse aux objections de Wading & de Jean de la Haye.	768
IX.	Differentes traductions des Ouvrages de saint Thomas.	769
X.	Les principales éditions de tous les Ouvrages du saint Docteur.	770

Fin de la Table des Chapitres.





LA VIE
DE S. THOMAS
D'AQUIN,
De l'Ordre des FF. Prêcheurs,
DOCTEUR DE L'EGLISE.

A V E C

UN EXPOSÉ DE SA DOCTRINE ET DE SES OUVRAGES.



LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

AVANT-PROPOS.



ES promesses que JESUS-CHRIST a faites à son Eglise, s'accomplissent dans tous les âges. Il a promis qu'il seroit avec Elle jusqu'à la consommation des siècles, pour lui enseigner toute vérité, & la défendre contre les portes de l'enfer; c'est-à-dire, pour la faire triompher de tout esprit de division & de mensonge qui tenteroit de rompre son unité; ou qui oseroit. attaquer la



Ephes. 4. v. 11.

sainteté de ses Dogmes, & la pureté de sa Morale. C'est pour cela qu'après lui avoir donné d'abord des Apôtres, des Prophètes, & des Evangelistes, il suscita de temps en temps des Pasteurs selon son cœur, & des Docteurs éminens en science & en sainteté: il les remplit de son esprit, afin qu'ils travaillent tous, selon leur vocation à la perfection des Saints, aux fonctions de leur ministère, & à l'édification du Corps de J. C. comme parle S. Paul.

Le célèbre Docteur, dont on entend d'écrire la vie; & de représenter les vertus, est regardé à juste titre comme une des plus grandes & des plus pures lumières, qui aient brillé dans l'Eglise depuis les temps Apostoliques: comme un de ces hommes choisis, que Dieu donne dans sa miséricorde, & pour l'instruction des Domestiques de la foi, & pour la confusion de tous ceux qui entreprennent d'en combattre les vérités, ou de les obscurcir. Pour peu qu'on soit instruit de ce qui se passoit dans le treizième Siècle, on comprendra aisément de quel secours devoit être à l'Eglise, un homme en qui le Seigneur avoit réuni les lumières d'une science sublime, aux ardeurs d'un zèle le plus vif & le plus pur, dans un temps sur-tout, auquel l'ignorance enfantoit tous les jours de nouveaux monstres d'erreur, contre les plus augustes mystères de notre Religion; & où la corruption des mœurs sembloit être parvenue à son comble.

Afin qu'il ne manquât à ce nouveau défenseur de l'Eglise aucun des avantages, qui le pouvoient aider à remplir sa glorieuse destination, la Providence le fit naître de parens illustres, & l'orna de toutes les qualités du corps & de l'esprit, qui relevent l'éclat de la naissance. Comme Salomon, il avoit reçu une inclination naturelle au bien, une ame noble, portée à l'amour & à la pratique de la vertu, un cœur droit & docile, toujours attaché à ses devoirs; un esprit supérieur, aisé, vaste, capable d'approfondir toutes les vérités que l'homme peut concevoir.

Une éducation chrétienne perfectionna ces précieuses semences de vertu, que S. Augustin appelle un don naturellement divin: *divinum naturaliter munus*. De peur que la

Contagion du siècle n'imprimât, peut-être, dans son ame quelque tache, qui en ternit la beauté; ses parens, dont la noblesse étoit relevée par une piété héréditaire, le mirent dès ses plus tendres années dans la maison du Seigneur, où parmi les exemples, & les leçons de sainteté qu'on lui donna, il apprit à être Saint avant que de travailler à devenir sçavant.

Appliqué ensuite à l'étude des Sciences dans une célèbre Université, il ne connut les vanités du Siècle, que pour se confirmer dans la résolution qu'il avoit déjà prise de les mépriser & de les fuir. Les rapides progrès qu'il fit d'abord dans les Sciences, ne l'éblouirent pas; & s'il s'aperçut des grands talens, que tout le monde admiroit en lui, ce ne fut que pour former le dessein d'en faire hommage à celui de qui il les avoit reçus, en se consacrant pour toujours au service de ses Autels. Il fut persuadé que sa vocation venoit de Dieu, lorsque le Monde & l'Enfer la traversèrent: La grace le fit toujours triompher de la chair & du sang; & les combats sans nombre, qu'on lui livra dans un âge, où l'homme n'a point de plus redoutable ennemi que lui-même, ne servirent qu'à faire mieux connoître sa vertu, & à rendre ses victoires plus éclatantes.

L'amour de la retraite, l'assiduité à l'oraison, l'application à l'étude, l'exacte observation de ses règles, la pratique enfin de toutes les vertus, & la supériorité de son génie, en faisant connoître aux Princes de l'Eglise, tout ce que le Ciel avoit mis en lui d'excellent, leur inspirèrent plus d'une fois la pensée & le desir d'ôter cette lumière de dessous le boisseau, pour la placer sur le chandelier. Mais cet homme modeste regarda toujours les instances répétées, les vives sollicitations, les commandemens même, qu'on lui fit de monter plus haut, comme une espèce de persécution, qu'il sçut craindre, & contre laquelle il se défendit par les gémissemens de son cœur, par ses larmes, & par de ferventes prières. Le Seigneur exauça des desirs dont il étoit l'auteur; & en lui accordant la grace qu'il demandoit tous les jours, de persévérer jusqu'à la fin, dans l'humble état de Religieux; il lui fit celle de conserver

toute sa vie la fleur de sa virginité, la pureté de son cœur ; & l'innocence qu'il avoit reçue dans le baptême.

Après qu'il eut été rempli de l'esprit d'intelligence dans ses intimes communications avec Dieu, il répandit comme une pluie abondante, les oracles de la sagesse ; & on peut dire après plusieurs Souverains Pontifes, que ce n'est pas le moindre des miracles dont sa vie a été remplie, qu'il ait pû, en moins de vingt-cinq ans, enseigner avec éclat dans les plus célèbres Universités de l'Europe ; combattre par ses écrits les plus opiniâtres ennemis de l'Eglise, & ceux de l'état Religieux ; convertir par la ferveur de ses prédications un grand nombre de Pécheurs & d'Infidèles ; composer une foule de sçavans Ouvrages, qu'on peut appeler le trésor de la Religion ; expliquer avec une précision & une netteté, jusqu'alors peu connue, les mysteres de la Theologie, les Dogmes de la Foi, & les regles des mœurs ; exposer avec onction & avec clarté, plusieurs Livres de l'Ecriture ; satisfaire à tous les doutes qui lui étoient proposés de toutes parts, comme à l'oracle, qu'on ne consultoit jamais sans recevoir l'intelligence des plus grandes difficultés ; ajouter enfin à des travaux glorieux, & à une vie toujours pure, toutes les rigueurs de la pénitence la plus sévère. Tel a été S. Thomas d'Aquin : telle est son Histoire en raccourci. Entrons dans le détail.

C H A P I T R E I I .

*Noblesse des Parens de saint Thomas : lieu de sa naissance :
Sa science & sa sainteté prédites : Son baptême.*

Bolk. t. 1. mart.

p. 657.

Th. Malv. in Ann.

p. 594.

Inter opera Per-
sonii.

TOUT le monde sçait que la Maison des Comtes d'Aquin est une des plus anciennes & des plus nobles du Roïaume de Naples, issuë des Princes Lombards, alliée aux Rois de Sicile, & d'Arragon, & à la plupart des Maisons souveraines de l'Europe. Le Cardinal du Perron, dans une harangue prononcée en 1615 devant l'assemblée de tous les Etats du Royaume, dit de notre Saint, qu'il

DE S. THOMAS D'AQUIN. ;

étoit Prince, & qu'il avoit eu l'honneur d'être parent du Roi de France, S. Louis.

Son pere, nommé Landulphe, Comte d'Aquin, Seigneur de Lorete & de Belcastro, étoit fils du fameux Thomas d'Aquin, Comte de Sommacle, & Lieutenant Général des armées de l'Empereur Frederic premier, dit *le Pere de la Patrie*; lequel pour honorer la valeur du Comte, & en considération de ses grands services, lui donna en mariage sa sœur Françoisse de Souïabe, fille de Frederic Duc de Souïabe, & de Judith de Baviere. Saint Thomas étoit donc petit-neveu de Frederic premier, neveu de l'Empereur Henri VI, & au troisiéme degré avec l'Empereur Frederic second. Sa mere Theodore, fille du Comte de Theate, étoit de la Maison des Carracioles, issus des Princes Normans; qui chasserent les Sarasins & les Grecs de l'Italie, & conquirent les deux Siciles, dont la possession leur fut confirmée avec le titre de Roi, par le Pape Nicolas II, vers le milieu du onziéme siecle. Ou Landolfus.
Fleur. hist. Eccl.

Malvenda remarque que dès le temps de l'Empereur Charlemagne, les Seigneurs d'Aquin avoient le titre de Comtes, & que leur noblesse, selon les chroniques du Mont-Cassin, étoit fort distinguée dans l'Italie, plusieurs siecles avant que les Princes Normans y eussent établi leur domination. * On peut voir dans le premier tome du grand dictionnaire historique, ce qui regarde les alliances de cette illustre Maison, & toute la suite de sa généalogie, jusqu'au Prince Dom Thomas, qui après avoir soutenu avec beaucoup de sagesse & de valeur les interêts de Philippe V. en Italie, fut appelé en Espagne vers le commencement de ce siecle, & mourut à Pampelune le 20 Octobre 1721, honoré de la dignité de Viceroi, & Capitaine Général du Royaume de Navarre. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cet article, en écrivant la vie d'un Saint qui préféra toujours à la gloire du siecle la qualité de disciple de Jesus-Christ.

* Alii verd ex chronici Cassinensibus ostendunt progeniem sancti Thomae ex Longobardis oriri, & jam sub Carolo Magno ad annum 800 humana salutis Cantum A quinatum fuisse claram me-

moriam, multo antequam Normanni principatum suum in Italia condidissent; appellatos porro etiam Comites de Summaculo, multa oppida, amplamque dominationem possedisse.

Th. Malv. in Annal. p. 595. 596.

Les Historiens ne sont pas d'accord touchant le lieu de sa naissance. Quelques-uns ont cru qu'il nâquit dans le Château de Roche-Seche, à deux lieues du Mont-Cassin, dans le Royaume de Naples; plusieurs autres assurent que ce fut dans la Ville-même d'Aquin, dont il porta le nom, & qui par la naissance du saint Docteur est devenuë beaucoup plus illustre, qu'elle ne l'étoit auparavant par celle de l'Empereur Pescennius Niger, du Poète Juvenal, & par le mérite distingué de plusieurs autres grands personnages dont elle a été la patrie. Ciceron, Tite-Live, Tacite, Pline parlent de la Ville d'Aquin, comme d'une ancienne colonie Romaine. Ptolomée la met dans le *Latium*, ou pais Latin; & c'est pour cette raison que les Evêques de cette ville ont prétendu être de la Province de Rome, & immédiats du saint Siege. Elle se trouve comprise aujourd'hui dans la terre de Labour, sur le torrent de Melis; & son Evêque est suffragant de l'Archevêque de Capouë.

Selon le sentiment qui paroît le mieux fondé, il faut mettre la naissance de saint Thomas vers la fin de mil deux cens vingt-six, ou au commencement de 1227, sous le pontificat d'Honoré III, & le regne de l'Empereur Frederic II, dont nous aurons occasion de parler plus d'une fois dans la suite de cette histoire. La sainteté future du serviteur de Dieu, & les services importants, qu'il devoit rendre un jour à l'Eglise universelle, furent prédits à la Comtesse Theodore par un saint Hermite, qui lui dit que l'enfant, dont elle étoit enceinte, seroit, par la volonté de Dieu, la lumiere de l'Eglise, & la gloire de sa maison: Il lui enjoignit en même temps de le faire nommer Thomas. Cette pieuse Dame répondit avec humilité, qu'elle ne méritoit pas d'être la mere d'un tel fils, qu'elle adoroit cependant les desseins de la providence sur elle, & sur toute sa famille.

Ce fruit de bénédiction fut reçu comme un présent du Ciel; & au rapport de quelques historiens, dès le jour de sa naissance, on crut voir dans un rayon de lumiere, qui parut sur son visage, la confirmation, ou le premier accomplissement de la prophétie du saint Solitaire. Le Comte de Sommacle, ou selon quelques anciens Auteurs, l'Evê-

Guil. de Toc. apud
Boll. p. 659. n. 2.

Jean-Bapt. Feuill.
& vic de S. Th.

DE S. THOMAS D'AQUIN. 7

que d'Aquin, au nom & de la part du Pape Honoré III, le tint sur les fonts de baptême, & le nomma Thomas. Ce nom, qui signifie abyfme, ne fut point donné fans myftere, Dieu fans doute voulant marquer dès-lors que celui que fa mifericorde accorderoit aux befoins de l'Eglife, dans un fiecle d'ignorance & de corruption, feroit un abyfme de fcience, auffi-bien qu'un modele de fainteté, dont les lumieres ferviroient à diffiper les ténèbres de l'erreur, en même-temps qu'il feroit aimer la vertu par la force de l'exemple, & par la bonne odeur de fa vie.

Un événement affez fingulier confirma bientôt cette idée, & foutint les grandes efpérances qu'on avoit déjà conçues de lui. Sa nourrice s'étant apperçue un jour qu'il avoit un morceau de papier entre les mains, effaya d'abord de le lui ôter : mais fes cris, & les petits efforts, qu'il faisoit pour le retenir, obligerent la nourrice de le lui laiffer. La réfiftance de cet enfant piqua la curiosité de la Comteffe fa mere; elle lui arracha le papier, le lut & fut agréablement furprife de n'y trouver que la Salutation Angelique: fes pleurs & fes cris redoublés firent qu'elle le lui remit aufsi-tôt, & il ne le eut pas en fes mains, qu'il le porta à fa bouche, & le mâcha peu-à-peu jufqu'à ce qu'il l'eût avallé. Boll. p. 659. n. 46. Theodore & tous ceux qui furent témoins de ce fait, le regarderent comme un préfage heureux que Thomas fuccoit déjà avec le lait la dévotion envers la très-sainte Vierge, pour laquelle il a eu en effet toute fa vie un amour plein de zele, de confiance & de refpect.

Si Dieu fe plaît ordinairement à cacher fes Saints dans le fecret de fa face, & à dérober aux yeux profanes de la chair les merveilles qu'il opère déjà dans leur intérieur, il aime auffi quelquefois à les manifefter, pour fa plus grande gloire, & à faire connoître de bonne heure les grands deffeins qu'il a fur eux, par tout ce que la grace fait en leur ame, avant même que leur raifon paroiffe formée. Notre Saint fut de ce nombre, fes nobles inclinations, & fon penchant pour la vertu parurent avec éclat dès les premieres années de fon enfance. On connut dès-lors que fon beau naturel, prévenu par la grace, ne laifferoit rien à faire à l'éducation.

Dans la pensée de S. Augustin, l'âge-même le plus tendre est sujet à divers péchés, & à différentes passions; ce qu'on peut remarquer après ce Pere, dans les enfans qui nous sont assez connoître leurs desirs, leur impatience, leur colere, leur jalousie, & leur dépit, par l'agitation & les mouvemens de leur corps. On ne vit rien de semblable dans le jeune Thomas : la sérénité de son visage, sa modestie, sa douceur, son égalité n'étoient pas moins des preuves que le Seigneur s'étoit hâté de le prévenir de ses plus douces bénédictions, que des présages de l'éminente sainteté, où sa grace le devoit élever dans la suite. On admiroit surtout son amour pour les pauvres, & les saintes adresses de son esprit toujours fécond en moyens, pour leur procurer les petits soulagemens, dont il pouvoit être capable dans un âge si peu avancé.

CHAPITRE III.

Thomas est conduit au Mont-Cassin : Ses progrès dans la piété, & dans les lettres.

Pour ne rien omettre de tout ce qui pouvoit servir à perfectionner de si heureux commencemens, & à donner à ce jeune Seigneur une éducation digne de sa naissance, le Comte d'Aquin résolut de le confier aux enfans de saint Benoît : âgé de cinq ans il fut conduit au Mont-Cassin, pour être instruit des premiers principes de la Religion dans le lieu-même où le saint Patriarche avoit jetté les premiers fondemens de son Ordre, & composé cette règle, que l'Eglise a toujours regardée comme un excellent abrégé de l'Evangile, ou comme un recueil précieux des plus pures maximes de la perfection chrétienne. Il seroit difficile de compter les grands personnages, que le Mont-Cassin, depuis le sixième siècle, a fournis à l'Eglise, & les Saints dont il a peuplé le Ciel. La vie de ces Solitaires paroïssoit plus angelique qu'humaine, & leur réputation étoit telle, que les Princes & les peuples donnoient, comme à l'envi, leurs biens, & leur protection à ce célèbre Monastere,

DE S. THOMAS D'AQUIN. ,

stere , qu'ils regardoient avec justice comme un sanctuaire & une école de perfection.

Les Ancêtres de notre Saint s'étoient principalement distingués dans cette œuvre de piété. Pierre Diacre dans le quatrième livre des chroniques de cétte Abbaye , nous apprend que les Comtes d'Aquin l'avoient deffenduë avec succés contre les violences des Officiers de Roger , Roi de Sicile : & Landulphe Senebald , son cinquante - sixié. Boll.p. 745.n. 141 me Abbé , qui la gouvernoit alors avec beaucoup de gloire , étoit de la même famille. La protection , dont les plus puissans Seigneurs honoroient le Mont-Cassin , n'étoit pas moins un devoir de reconnoissance , que de religion ; puisque depuis l'origine de cet Ordre , ils étoient en possession de confier l'éducation de leurs enfans à des Religieux si capables de leur former l'esprit & le cœur , à la plus solide piété. C'est ainsi que du temps-même de saint Benoît , le Sénateur Equice lui présenta le jeune Maur ; & le Patrice Tertulle , son fils Placide , afin que l'exemple de sa sainteté , & de celle de ses Disciples servit à les faire arriver à ce haut degré de perfection , où nous sçavons qu'ils se sont élevés. Si le même esprit porta le Comte d'Aquin à vouloir procurer au jeune Thomas un semblable avantage , nous pouvons dire que ses desseins en cela furent parfaitement remplis.

La Comtesse Theodore fit ceder en cette rencontre son inclination à sa piété ; & on ne sçauroit lui refuser sans injustice , les louanges que méritent des sentimens véritablement dignes d'une mere chrétienne. Rien ne peut être ni plus tendre , ni en même-temps plus légitime , que l'affection qu'elle a pour un tel fils : Elle se prive cependant de la consolation de le tenir auprès d'elle , de peur que le commerce avec les personnes du siecle ne soit un jour préjudiciable à son innocence. Elle veut que dès ses plus tendres années la maison du Seigneur soit la sienne ; qu'il soit élevé comme le petit Samuel , parmi des personnes confiées au ministère de l'Autel , afin que la piété lui devienne comme naturelle ; que tout ce qu'il voit & tout ce qu'il entend , le conduise à Dieu ; qu'il s'avance dans son

amour, à mesure qu'il croît en âge ; & qu'il apprenne enfin à devenir Saint par l'exemple de ceux dont toute la vie est une leçon de vertu & de sainteté.

Les moines du Mont-Cassin n'eurent garde de négliger le dépôt qui leur étoit confié, & dont ils reconnurent bientôt tout le mérite. Ils virent avec joye les rapides progrès de leur nouveau Disciple, qui par une ferveur toujours soutenue, donnoit déjà de l'émulation aux plus avancés. Eloigné des jeux, & de tous les amusemens puériles, il aimoit uniquement les exercices de piété, & la lecture des bons livres : la retraite, la priere, l'étude faisoient ses délices, ou ses plus douces occupations : il ne craignoit que l'oisiveté, & n'estimoit que ce qui pouvoit contribuer à le rendre plus sage & plus vertueux. L'esprit de Dieu, qui agissoit visiblement en lui, & dont il suivoit avec fidélité, les inspirations, lui apprennoit à se mortifier en tout : & l'attention la plus ordinaire de ceux qui étoient chargés de sa conduite, étoit de modérer toujours sa ferveur, son attrait pour la pénitence, & son application à l'étude.

Boll. p. 660. n. 5.

En le voyant ainsi marcher dans les voyes de la perfection, il n'étoit pas difficile de juger que tous les soins qu'on pouvoit apporter pour perfectionner dans ce jeune cœur, les premières semences de vertus, avoient été heureusement prévenus par le S. Esprit, qui vouloit être son premier maître, & qui lui faisoit déjà pratiquer ce qu'il y a de plus pur dans la morale chrétienne, avant-même que son âge parût capable d'en concevoir les leçons. Il aimoit Dieu aussi-tôt qu'il fut en état de le connoître ; & on peut penser que le premier usage qu'il fit de sa raison, fut de s'élever à la connoissance de ce premier Estre, dont il sçavoit admirer les beautés, & dont les divines perfections commençoient dès-lors à occuper son esprit. Qu'est-ce que Dieu ? demandoit le fervent Disciple à ses Religieux maîtres ; mais encore qu'est-ce que Dieu ? Je ne puis le connoître ; & je ne dois pas vivre content, si je ne le connois. Je sçai que nous devons nos cœurs & nos adorations à celui qui nous a fait ce que nous sommes ; mais apprenez-moi tout ce qu'il est, afin que je l'aime, sinon autant qu'il

ibid.

est aimable, du moins autant que je suis capable d'aimer. & ap. Malv. in
Sic puer cepit sollicitè querere à magistro, quid esset Deus? Ann. p. 599.

C'est ainsi que le jeune Thomas dès sa première enfance pensoit & parloit comme avoit parlé S. Augustin après sa conversion. Je craindrois qu'on ne s'imaginât peut-être que je fais ici son éloge, & non pas son histoire, si tout ce qui a été avancé jusqu'ici, ne se trouvoit exactement conforme, à ce que nous apprennent les premiers Historiens de sa vie. Ils nous assùrent qu'il n'avoit pas encore dix ans, qu'on le voyoit déjà si formé dans le goût des vertus chrétiennes, & si instruit des maximes des Saints, que ses premiers Maîtres n'eurent plus rien à lui apprendre. L'Abbé du Mont-Cassin, ainsi que toute la communauté, frappé de tout ce qui paroissoit de grand dans son esprit, & d'extraordinaire dans sa conduite, fit savoir à son pere qu'il étoit temps de l'envoyer dans quelque Université, ajoutant que si la grace de Dieu continuoit en lui ce qu'elle avoit commencé, il ne falloit pas douter qu'on ne le vit en peu de temps, & un grand saint & un très-grand docteur. Landulphe résolut donc de retirer son fils du Mont-Cassin, & de l'envoyer à Naples, afin qu'un si riche fonds pût être cultivé par les plus habiles Maîtres. Nous verrons bientôt ce qu'il apprit dans cette nouvelle Ecole : mais il faut auparavant éclaircir une difficulté qu'on a fait naître depuis peu, & le conduire ensuite dans le Château de ses parens, où on voulut le retenir pendant quelques mois.

CHAPITRE IV.

Saint Thomas n'a jamais fait des vœux dans l'Abbaye du Mont-Cassin, ni porté l'habit de saint Benoît.

L'Auteur anonyme du traité, qui a pour titre : *De monacatu Benedictino divi Thomæ*, prétend que notre Saint fut offert & consacré à Dieu, pour vivre selon la règle de saint Benoît, dans l'Abbaye du Mont-Cassin : qu'il en porta effectivement l'habit, & ratifia dans la suite avec

pleine connoissance la destination que ses parens avoient faite de lui avant qu'il fût en âge de se connoître : en un mot, qu'il avoit fait des vœux solennels dans l'Ordre de saint Benoît, plusieurs années avant son entrée dans celui de saint Dominique.

Comme il ne convenoit peut-être pas de dissimuler entièrement l'opinion particulière de cet Ecrivain, il ne sera pas aussi nécessaire de faire une longue dissertation pour la réfuter. L'histoire de la vie de S. Thomas ne dit rien qui puisse en quelque manière autoriser cette fiction ; nous y trouvons au contraire plusieurs faits qui la détruisent sans ressource. On sçait que cette oblation ou consécration que les peres & meres faisoient de leurs enfans, a été longtemps en usage dans l'Eglise, sur-tout parmi la noblesse d'Italie ; & les exemples de ceux qui ont été engagés de la sorte à la profession religieuse, ne sont pas en petit nombre. Mais le sçavant Pere Mabillon a solidement prouvé par le témoignage du Cardinal Pierre Damien, que cet usage avoit été déjà aboli, du moins au Mont-Cassin, avant la fin du douzième siecle ; par conséquent avant la naissance de saint Thomas. Si cette pratique subsista encore quelque temps dans certains Monasteres (ce que je ne voudrois ni contredire, ni assurer,) il est toujours vrai, qu'elle fut corrigée dans le point essentiel, par le Decret du Pape Celestin III, & par celui de son Successeur Innocent III ; l'un & l'autre, ayant ordonné que ceux qui auroient été offerts à Dieu par leurs parens, & consacrés à l'état religieux avant que d'avoir atteint l'âge de discretion, pourroient dans la suite ou ratifier librement leur consécration, ou retourner dans le siecle, & recueillir l'héritage de leurs peres : Ce qui auroit été fait sans leur consentement ne devant porter aucun préjudice à leur liberté.

Mais quand l'ancien usage auroit été encore pratiqué sur le commencement du treizième siecle, on ne sçauroit jamais prouver que le Comte d'Aquin se soit prévalu de cette coutume, pour engager son fils dans l'état monacal dès ses plus jeunes années. Voici ce qui montre assez clairement le contraire. Tholomé de Luques, Guillaume de

Analec. t. 3.
Echar. t. 1. p. 273.

Vide Thomassin.
t. 1. p. 1. 3. c. 59.
n. 5.

Thol. Luc. Hist.
Ecll. l. 22. c. 20.

Tocco , Bernard Guidonis , S. Antonin , & plusieurs autres anciens Auteurs nous apprennent, que pendant les cinq années que notre Saint passa dans l'Abbaye du Mont-Cassin , il fut élevé parmi les autres jeunes Seigneurs , ou enfans de qualité , qui étoient nourris dans le Monastere , sous les yeux & la conduite du Gouverneur que le Comte d'Aquin lui avoit donné ; que ce fut le même Comte , & non-pas l'Abbé , ou sa Communauté , qui l'envoya ensuite à Naples pour y étudier les hautes Sciences ; enfin que le seul desir de travailler plus sûrement à son salut dans la retraite , loin des scandales & de la corruption du monde , porta ce jeune Seigneur à demander l'habit de saint Dominique.

Boll. p. 660. n. 5.
& 6.

Tous ces faits , dont l'Anonymé même ne conteste pas la vérité , sont autant de témoignages qui prouvent d'une maniere décisive , que S. Thomas ne prit jamais d'engagement dans le Monastere du Mont-Cassin , & qu'il n'avoit encore point porté l'habit religieux , lorsqu'il reçut à Naples celui des FF. Prêcheurs : car s'il eut été déjà consacré à Dieu par les vœux de ses parens , pour vivre sous la règle de S. Benoît ; si après l'âge de puberté , il avoit librement ratifié sa consécration , ainsi que le prétend l'Auteur Moderne , s'il eut porté enfin l'habit Benedictin , il est hors de doute qu'il auroit été élevé dans l'Abbaye , non parmi les jeunes Seigneurs , sous les yeux d'un Gouverneur .seculier , mais avec les autres Religieux , par les soins & sous la discipline d'un Maître des Novices. Il n'auroit pas été envoyé à Naples pour étudier parmi les Seculiers , dans les Ecoles publiques ; où il n'y auroit été que par l'ordre de ses Superieurs réguliers. On peut ajouter qu'il n'eut jamais pensé à abandonner un saint institut , où il lui étoit facile de trouver avec les delices de la retraite , de grands moyens de sainteté : Ce que nous avançons ici avec d'autant plus de confiance , qu'il est certain que le vrai caractère de saint Thomas fut toujours une confiance toute angelique , une fermeté inébranlable dans l'exécution du bien qu'il avoit une fois entrepris pour la gloire de Dieu , & pour sa propre perfection. On n'a qu'à lire l'histoire de sa

vie , pour voir par tout les preuves de cette verité. Comme les faits que nous avons rapportés font certains ; les réflexions que nous venons de faire , paroissent aussi naturelles. La conséquence qu'on en peut tirer contre l'Anonyme , sera sans réplique.

Le silence même des Reverends Peres Benedictins parle ici en notre faveur. Lorsque Thomas d'Aquin entra dans l'Ordre de S. Dominique , toute sa famille s'éleva d'abord contre lui ; il n'y eut rien qu'elle ne tentât , rien qu'elle ne mît en usage , pour le porter à changer de résolution & d'habit ; mais nous ne lisons pas que les Religieux du Mont-Cassin ayent jamais fait aucune semblable démarche : Il n'y eut ni plainte , ni opposition de leur part : ce qui doit faire conclure qu'ils ne regardoient point le sujet , comme engagé dans leur Ordre , & leur appartenant par des vœux.

Nous ne pouvons omettre une autre réflexion , qui paroitra peut-être pas moins naturelle. Personne n'ignore que les Moines de Fosse-Neuve , chez lesquels notre Saint finit sa glorieuse carrière allant au Concile général de Lyon , se donnerent des mouvemens infinis durant plus de quatre-vingts ans , pour s'assurer la possession de ses Reliques ; & lorsque la Providence eut permis qu'elles leur fussent enlevées pour être remises au Supérieur général des FF. Prêcheurs , les Religieux de Cîteaux remplirent toute l'Italie de leurs clameurs. Le Pape & toute la Cour de Rome furent long-temps fatigués des sollicitations que leur zele & leur vénération pour le S. Docteur leur firent employer , pour obtenir la restitution des Reliques. Pourroit-on se persuader que dans un cas non moins intéressant , l'Abbé du Mont-Cassin & sa Communauté , eussent marqué moins d'ardeur pour retenir ou pour réclamer un jeune homme de si grande espérance , & dont ils connoissoient mieux que personne les belles qualités , s'il étoit vrai qu'il eût déjà fait des vœux solennels dans leur Ordre , ainsi que l'a imaginé l'Auteur Anonyme , qui a voulu sans doute égaler sa plume , lorsqu'il a entrepris de prouver ce qui n'est pas moins éloigné de la verité que de toute vraisemblance.

Ce seroit ici le lieu de rapporter les subtilités de cet Ecivain, & de faire remarquer les contradictions, ou du moins son opposition perpetuelle aux témoignages des Auteurs Contemporains, sur-tout dans ce qui regarde les époques de la vie de notre Saint. Il avance à son gré le temps de sa naissance : il recule celui de son entrée dans l'Ordre de S. Dominique ; & il ne s'accorde avec personne touchant le séjour qu'il a fait au Mont-Cassin. Nous passons tout cela sous silence, pour ne point accréditer une fable, en la réfutant plus sérieusement qu'elle ne mérite ; & afin de ne point interrompre plus long-temps le fil de l'histoire, dont il faut maintenant reprendre la suite.

C H A P I T R E V.

S. Thomas est rappellé du Mont-Cassin : Son séjour au Château de Lorette : Exemples de vertu qu'il y donne.

IL y avoit cinq ans que le Serviteur de Dieu jouissoit de tous les avantages que l'on peut trouver dans la maison du Seigneur, en la compagnie de ceux qui le craignent, lorsque Landulphe se mit en devoir d'exécuter la résolution qu'il avoit déjà prise de le tirer de là, pour lui faire continuer ses études dans une Université. Il fallut cependant accorder aux prieres de la Comtesse, & aux justes desirs de toute la famille, la satisfaction de le voir & de le posséder, dumoins pendant les vacances : c'est pour cela qu'il fut conduit par son Gouverneur au Château de Lorette, petite Ville de l'Etat Ecclesiastique, qui étoit du Domaine des Comtes d'Aquin, & qui sur la fin du même siècle devint si célèbre, par le culte très-particulier qu'on commença à y rendre à la Sainte Vierge. C'étoit là que Thomas étoit attendu ; & il est aisé de juger, avec quelle joye on y vit arriver un enfant si tendrement aimé, & si digne de l'être.

Quelle grande que fut l'idée qu'on avoit toujours eüe de lui ; & quelque avantageux que pussent être les témoignages que les Moines du Mont-Cassin en rendoient dans

toutes les occasions, sa présence augmenta beaucoup l'estime avec l'affection. Tout brilloit en lui ; tout paroïsoit bien au-dessus de la portée d'un enfant de dix ans. La modestie qui lui étoit naturelle, relevoit plusieurs belles qualités, dont la nature & la grace avoient pris plaisir à l'enrichir. Sa physionomie étoit des plus heureuses, & une douceur charmante répandue sur son visage, & dans toutes ses manieres, ne permettoit pas de le voir sans l'aimer. Les graces de son esprit répondoient parfaitement à celles du corps, & les surpassoient ; il l'avoit solide, vif, juste, élevé : ceux qui en avoient eux-mêmes assez pour en discerner les qualités, trouvoient qu'il étoit plus facile de les admirer, que d'en bien connoître toute l'étenduë.

Il parloit peu, & toujours à propos : à proportion qu'on le fréquentoit, on étoit moins surpris des grands progrès qu'il avoit faits avec tant de rapidité dans toutes les connoissances, dont un jeune homme peut être capable. Comme son ardeur pour la pieté alla toujours de pair avec celle qu'il avoit pour l'étude, ses parens virent avec plaisir, combien il étoit avancé dans la crainte de Dieu, & dans la pratique solide de toutes les vertus. Son temps étoit toujours utilement rempli ; la priere en consacroit la premiere & la meilleure partie ; la lecture des bons livres en occupoit une autre ; & dans la maison de son pere, parmi un nombreux Domestique, il ne parut ni moins recueilli, ni moins occupé de la présence de Dieu, & du soin de se perfectionner, qu'il l'avoit été dans le Monastere en la compagnie de saints Religieux. On ne peut aller que bien loin, quand on commence sa course de si bonne heure, & avec de telles dispositions.

Mais la vertu qu'on admira le plus en lui, fut celle qu'on peut appeller la vertu des élus, & le caractere des prédestinés, je veux dire l'inclination à faire l'aumône, & à soulager les miserables. Une disette générale qui affligeoit alors le Pays, lui fournit plusieurs occasions d'exercer cette charité tendre & compatissante, qui sembloit lui être naturelle, & qu'on lui avoit vû pratiquer avant même que l'âge lui pût permettre d'en connoître le prix. La charité

dca

des vivres étoit extrême, & une foule de pauvres affiegeoit tous les jours les portes du Château. Le jeune Thomas déjà capable de s'attendrir à la vûe de leurs miseres, trouvoit sa consolation à leur rendre tous les petits services qui pouvoient dépendre de lui. Non content d'être le distributeur fidele des aumônes qu'on leur faisoit, il se rendoit leur intercesseur; il demandoit pour eux à tous ses parens, & pratiquant dès-lors ce qu'il a enseigné dans la suite, il se retranchoit quelquefois une partie de sa propre nourriture, pour donner généreusement aux membres souffrans de J. C. ce qu'il recevoit pour lui-même, lorsqu'il n'avoit pas d'autre moyen de les assister.

Il ne se borna pas là, sa charité toujourn ingénieuse lui faisant trouver différentes occasions, dont il ne manquoit pas de profiter pour le soulagement de ceux qu'il ne voyoit jamais souffrir, sans éprouver lui-même une partie de leurs souffrances. Le Maître d'Hôtel s'étant quelquefois aperçu de ses liberalités, en donna avis à son pere, qui voulut le surprendre dans ce pieux larcin. On rapporte que le Comte lui ayant fait montrer ce qu'il cachoit sous ses habits, il ne trouva que des fleurs au lieu du pain, qu'on sçavoit bien qu'il avoit pris pour donner à un pauvre. Ce prodige, qu'on regarda comme une preuve sensible, que Dieu avoit pour agréable la charité de Thomas, frappa ce Seigneur, qui lui permit dès-lors de suivre avec liberté le penchant de son cœur, ou plutôt l'inspiration de la grace, & l'étendue de sa charité. Il sçut profiter de cette permission pendant le séjour qu'il fit au Château de Lorette: mais ce séjour ne fut pas long.

Le temps, où on a coutume de reprendre les études après les vacances, approchoit; & ce n'étoit pas sans peine que la Comtesse voyoit venir le moment qui la devoit priver une seconde fois de la présence d'un fils, qu'elle aimoit avec tant de tendresse, & en qui on admiroit toutes les qualités, qui peuvent fonder les plus belles esperances, & flatter doucement l'ambition d'une mere. Les desirs les plus ardens de Theodore étoient de voir croître sous ses yeux, par les soins d'un sage & habile Précepteur,

un sujet , à la perfection duquel la grace travailloit si efficacement , qu'il ne paroiffoit pas que les exercices du College puffent être de quelque néceffité pour fon avancement dans les Lettres ; & elle craignoit toujours pour fon innocence. Attention vraiment digne d'une Dame , dont tous les Historiens louent la piété. Mais le Comte d'Aquin avoit d'autres vûes , & Dieu voulut s'en servir pour exécuter fes desseins fur cet enfant de bénédiction , en faveur de l'Ordre de S. Dominique.

C H A P I T R É V I.

Thomas va à Naples : Description de cette Ville : Nouvelle Université : Attention du Serviteur de Dieu à fuir la corruption de ses Condisciples, & à profiter des leçons de ses Maîtres.

LE jour destiné pour le voyage étant arrivé , Thomas partit de Lorette , regretté de toute la famille , suivi de quelques Domestiques , & accompagné d'un Gouverneur , qui devoit être auprès de lui tout le temps qu'il demeureroit à Naples. Les précautions ne pouvoient être trop grandes , si on considère les dangers sans nombre , auxquels les jeunes gens se trouvent exposés , sur-tout dans les grandes Villes , où le vice a coutume de se montrer avec moins de ménagement ; où les plaisirs & les passions regnent toujours avec plus d'empire.

Naples , Ville capitale du Royaume , auquel elle donne le nom , passe à juste titre , pour une des plus considérables de l'Europe. Si elle ne tient que le troisième rang parmi celles d'Italie , pour sa grandeur & pour le nombre des Habitans , elle peut bien être regardée comme la première par la beauté , & la magnificence des Palais , par le mérite des grands personnages qu'elle a produits , par l'abondance de tout ce qui peut être nécessaire à la vie , & en particulier par sa situation également agréable & commode. Elle a la vûe d'un côté sur une vaste & fertile cam-

pagne ; de l'autre sur la pleine mer , qui y forme un port fort assuré. La bonté de son air y attire presque toute la Noblesse du Royaume : les plus grands parmi les anciens Romains aimoient à faire bâtir leurs maisons de plaisance aux environs de Naples. Il ne faut donc pas être surpris si cette superbe Ville se glorifie d'emporter le prix sur toutes les autres de l'Italie. Venise, Bologne, Florence, Milan, Rome-même, semblent lui céder pour la multitude & la qualité des Princes, & des grands Seigneurs qu'elle compte parmi ses Citoyens.

Mais on convient en même-temps que la corruption des mœurs y a toujours été fort grande, & qu'il étoit bien difficile d'y faire quelque séjour, sans être exposé au danger de se laisser ou amolir par la volupté, ou séduire par la contagion de l'exemple. Le luxe, la mollesse, le libertinage y ont régné de tout temps avec tant d'insolence, que c'étoit un proverbe parmi les Italiens : *Naples est un Paradis sur la terre, mais habité par des Démon.* Ce qu'on ne doit pas entendre dans un sens, qui fasse tort à la haute piété d'un nombre considérable de vrais Chrétiens, & de grands Saints, que la grace de J. C. y a formés, & qu'elle a sçu y soutenir d'autant plus puissamment, qu'il est rare de pratiquer long-temps la vertu au milieu d'une corruption presque générale. Telle étoit la Ville de Naples, lorsque le jeune Comte d'Aquin y fut envoyé. Elle sembloit être arrivée au plus haut point, & pour le bien & pour le mal, & l'Université qu'on venoit d'y établir, contribuoit beaucoup à l'un & à l'autre.

L'Empereur Frederic II. étoit irrité contre la Ville de Bologne, l'une des plus considérables de la Société de Lombardie, c'est-à-dire, de celles qui lui étoient opposées, & qui par une commune confédération avoient refusé de le recevoir. Ce Prince pour se venger, & dans le dessein d'affoiblir un Peuple ennemi qu'il ne pouvoit abatre, résolut de ruiner l'École de Bologne, qu'il confideroit comme la principale source de la puissance & des richesses, de cette Ville. C'est pour cela que dès l'an mil deux cens vingt-quatre il établit une Etude générale à Naples,

où il tâcha d'attirer de toutes parts les plus excellens Maîtres , & un grand nombre d'Etudiens. Il invitoit les premiers par ses largesses ; il faisoit esperer aux autres toute sorte de commodités , tant pour les vivres, que pour le logement. Il donna les plus beaux Privilèges à cette nouvelle Université , & défendit cependant à tous ses Sujets , d'aller faire leurs études dans aucune autre Ville d'Italie.

Tout cela attira dans celle-ci, comme on s'y étoit attendu , & les plus sçavans hommes de leur siècle , dont la réputation servit à augmenter celle de la Ville ; & une foule d'Ecoliers , dont les passions long-temps resserrées sous les yeux des parens , s'ouvrirent une carrière d'autant plus libre que le vice , à force d'être commun , sembloit avoir perdu une partie de sa laideur naturelle. On vit alors à Naples tout ce que Saint Augustin avoit autrefois déploré parmi les Ecoliers de Cartage, le desordre & la licence , qu'il représente ainsi dans le cinquième livre de ses confessions : *Il n'y a personne qui ne soit exposé à leurs outrages & à leur violence , qui va jusqu'à un excès , qui tient de la fureur , & que les Loix devoient punir ; mais que le malheur de la coutume autorise : Ce qui les rend d'autant plus misérables , qu'ils prennent pour permis ce qui ne l'est pas , & qui ne le sçauroit jamais être par la Loi éternelle , seule règle de toute Justice , & qu'ils se croient impunis dans ce qu'ils font , quoiqu'ils soient punis invisiblement par l'aveuglement-même , qui le leur fait faire , & qui est toujours quelque chose de bien pire que tout ce qu'ils font souffrir aux autres.*

I. 5. Conf. c. 8.

Thomas ne fut pas long-temps à s'appercevoir du danger qui sembloit le menacer de si près ; il redoubla ses prières , & sa vigilance sur lui-même. Si une partie de son attention fut de mettre à profit tous les avantages qu'il pouvoit retirer des lumieres de ses Maîtres , pour cultiver son esprit , il ne se tint pas moins en garde contre la contagion de l'exemple , pour ne laisser jamais corrompre son cœur. Il pouvoit justement se regarder dans la Ville de Naples , comme le jeune Daniel s'étoit regardé dans celle de Babylone , ou comme Tobie dans l'infidèle Ninive. Il mar-

cha en effet sur les traces de ces grands modèles de perfection. Conduit comme eux par l'esprit de Dieu, & assisté de la même grace, il s'exerça dans les mêmes vertus, & la crainte du Seigneur fut toujours la règle de sa conduite.

Il se fit dès-lors la loi, qu'il observa inviolablement toute sa vie, de ne jamais fixer ses regards sur ce qui pourroit devenir un sujet de tentation, & de fuir avec soin non-seulement la familiarité, mais encore la conversation non nécessaire avec les personnes de l'autre sexe. Il eut la même attention à éviter toujours la compagnie des jeunes gens, dont la vie ne paroissoit pas réglée, ni les mœurs assez chrétiennes. Aussi les plus effrontés n'osèrent-ils jamais tenter sa vertu, où ils ne le firent qu'à leur confusion. Tandis que les autres Gentilshommes de son âge couroient avec ardeur aux spectacles, & aux profanes divertissemens, où la jeunesse peut perdre tout à la fois le temps, l'argent & son innocence; notre Saint sensible à des plaisirs plus chastes, se retiroit ordinairement dans une Eglise, ou se renfermoit dans son cabinet: faisant ainsi ses délices de la prière & de l'étude, il trouvoit sa plus douce consolation dans l'accomplissement-même de ses devoirs. S'il regrettoit quelquefois la douceur du repos, qu'il avoit goûté dans la solitude du Mont-Cassin, il se rappelloit en même-temps toutes les leçons de vertu qu'il y avoit reçues, aussi-bien que les exemples domestiques qu'il avoit vus chez ses illustres parens. Remplissant ainsi son esprit de tout ce qui pouvoit nourrir sa piété, & fuyant avec une sage précaution toutes les occasions de perdre la grace, on le voyoit s'affermir tous les jours dans l'amour des vertus chrétiennes, qu'il pratiquoit dès-lors, non pas en esclave, par la crainte; mais en enfant de Dieu par l'amour de la justice, parce qu'il n'oublioit jamais ce qu'il avoit appris de S. Paul, Rom. 13. v. 10: que la charité est l'accomplissement de la Loi.

Pendant que Pierre d'Hibernie, un des plus sçavans hommes de son siècle, faisoit ses leçons de Philosophie dans l'Université de Naples; Pierre Martin, autre célèbre Professeur, y enseignoit avec beaucoup de réputation, les

Humanités & la Rhétorique. Thomas d'Aquin étudia sous l'un & sous l'autre : il profita mieux que personne d'un tel avantage ; parce qu'il joignit toujours à la pénétration naturelle de son esprit, le travail & l'assiduité, qui auroient suffi à un génie moins heureux, pour faire de grands progrès dans les Sciences. Aussi les Historiens nous apprennent-ils, qu'il fut bien-tôt l'objet de l'estime, ou de l'admiration des Maîtres & des Disciples. Les grandes qualités qu'on ne pouvoit ne pas admirer en sa personne, lui donnerent parmi ses Compagnons d'étude, & dans l'esprit des Professeurs, un rang qui étoit à charge à son humilité. Ceux-ci avoient coutume de le proposer à une nombreuse jeunesse, comme le modèle sur lequel devoient se régler tous ceux qui vouloient devenir de véritables sçavans. Selon l'expression d'un Auteur fort ancien, on remarquoit plus de solidité & de méthode dans ses répétitions, que dans les leçons même du Professeur : *Lectiones, quas à Magistro audierat, profundius & clarius dicebat, quam dixisset Magister.*

Guil. de Toc. ap.
Malv. in Ann. p.
599.

Mais quelque progrès qu'il fit dans les Lettres, il avança toujours plus dans la science des Saints, parce que l'esprit de Dieu qui étoit son maître intérieur, lui apprenoit à faire succéder la prière à l'étude, & à reprendre la lecture après l'exercice de l'oraison. Il passoit son temps dans cette sainte alternative, & enrichissoit ainsi son esprit des plus belles connoissances, tandis que son cœur se remplissoit de charité & d'amour. L'usage qu'il a fait dans ses Ouvrages de tout ce que nous trouvons de beau dans les écrits des Anciens, montre assez qu'il avoit commencé de bonne heure à étudier ce que la sçavante antiquité nous a laissé de plus parfait. L'oisiveté qui enseigne beaucoup de mal, (comme parle le Sage) fut un des vices qu'il évita avec le plus de soin : & on peut dire que dans ses jeunes années, ainsi que dans un âge plus avancé, il n'y eut ni de jour vuide, ni de moment qui ne fût rempli.

EccL. 33. v. 19.

Aussi sage œconome de ce qui lui étoit donné pour ses besoins, qu'il l'étoit de ses précieux momens, il profitoit de tout, pour mériter de nouvelles faveurs du Ciel : ce que

les autres employoient ordinairement, ou à flatter leur luxe & leur vanité, ou à contenter quelque autre passion; Thomas le faisoit servir au soulagement de ceux qu'il voyoit dans l'indigence. L'humilité très-sincere dont il a toujours fait profession, & qui nous a derobé la connoissance du plus grand nombre de ses actions, le rendoit aussi attentif à cacher à la main gauche ce que faisoit la droite, selon le précepte de l'Evangile: mais cela n'empêchoit pas qu'on ne le connût toujours plus qu'il ne l'eût désiré. Sa charité, ou sa ferveur, trahissoit quelquefois sa modestie; & la réputation qu'il s'étoit d'abord acquise, devint telle en peu de temps, que si dans les Ecoles il passoit pour un prodige par les qualités de son esprit, il n'étoit pas moins considéré dans toute la Ville de Naples, comme un miracle de sagesse & de vertu: *Fama ejus per omnes Scholas, & per in Annal. p. 599; Neapolim volitabat*, dit Malvenda après S. Antonin.

C H A P I T R E V I I.

Thomas d'Aquin pense à quitter le monde: Motifs particuliers de le fuir: Etat de l'Italie ravagée par les Armées de Frederic.

Cette sagesse que nous venons d'admirer dans le jeune Comte d'Aquin, étoit en effet d'autant plus digne de l'estime des hommes, qu'il étoit lui-même moins sensible à leurs louanges. Il sçavoit avec S. Ambroise que toute la science d'un disciple de J. C. doit être de s'élever au-dessus du siècle. Et il avoit appris de S. Augustin, dont les écrits faisoient déjà ses délices, que le monde est bien plus à craindre lorsqu'il nous flatte, que quand il nous persécute: *Mundus iste periculosior est blandus, quam molestus.* L. de Virg.

Il ne faut donc pas s'étonner, si les plus grands applaudissemens étoient pour le Serviteur de Dieu de nouveaux sujets, de craindre & de fuir la compagnie des mondains. Ce dégoût, ou cet éloignement pour toutes les vanités du siècle, qu'on avoit remarqué en lui dès son enfance, se for-

Ep. 44. ad. Anast.

tifioit par tout ce qu'il voyoit de cupidité, de corruption & d'oubli de Dieu, parmi ceux même que l'abus, plutôt que la Religion, fait appeller communément les honnêtes gens du monde. Tout ce qu'il apprenoit, & tout ce qu'il pouvoit entendre dans les entretiens ordinaires, l'affligeoit mortellement; & jugeant des autres par les dispositions de son cœur, il ne comprenoit pas comment des Chrétiens pouvoient parler d'autre chose que de Dieu, ou de ce qui nous conduit à Dieu. Au sortir de ces conversations, où l'honnêteté & quelquefois la nécessité l'engageoient, il s'écrioit avec S. Augustin dans l'excès de son amour ou de sa douleur: *ô mon Dieu, ô ma vie; ô mes chastes délices! Et qu'est-ce que tout ce que l'on peut dire en parlant de vous? Et néanmoins malheur à ceux qui se taisent sur votre sujet; car de quoi que ce soit que l'on parle, on ne dit rien, si on ne parle de vous.* *Vx tacentibus de te.*

L. I. Conf. c. 4.

Cet homme déjà si interieur, faisoit encore de sérieuses réflexions sur l'inconstance de la fortune, & le néant de toutes les choses de la terre, qui servent d'objet à l'estime, ou à l'affection des mondains. Il étoit sur-tout frappé des calamités publiques, tristes suites des différends qui renoient depuis si long-temps entre les Papes & les Empereurs. Toutes les histoires sont pleines du récit de ces fâcheux événemens; & nous pouvons d'autant moins nous dispenser de les remarquer ici en passant, qu'il est certain que la Providence s'en servit pour augmenter dans l'ame de notre Saint, & le mépris qu'il avoit déjà conçu pour le monde, & la crainte de ses dangers.

Déjà depuis plusieurs siècles, on étoit accoutumé à voir l'Empire armé contre le Sacerdoce; & les Successeurs de saint Pierre, attentifs à opposer à toutes les forces des Empereurs, tantôt des Censures qu'on ne respectoit pas toujours, & tantôt les armes des Chrétiens qui se croisoient pour répandre le sang chrétien. Les Villes, sur-tout en Italie, se divisoient en différentes factions selon les différens intérêts, ou les passions contraires qui les animoient. Une Communauté quelquefois combattoit contre une Communauté; une République étoit opposée à une République; & un
Peuple

Peuple à un autre Peuple. Ceux qui d'abord s'étoient déclarés pour le Pape , se révoltoient bientôt après contre lui , en faveur de l'Empereur ; & ils ne tarديوient pas long-temps à se soustraire au joug de l'un , sans revenir pour cela à l'obéissance de l'autre. Les suites de ces révolutions étoient toujours tragiques. On voyoit des Peuples, frappés d'anathême , demeurer les années entières sous l'interdit : & à peine les Ministres du Pape les avoient-ils réconciliés à l'Eglise , après leur soumission , que les Armées Impériales venoient détruire leurs Villes , ou ravager leurs Campagnes. Sans remonter plus haut , il n'est rien de plus affreux que tout ce qui se passa en Italie durant les six années que S. Thomas étudia à Naples ; c'est-à-dire, depuis 1237. jusq'au 1243.

Frederic II , fils de l'Empereur Henri VI , & petit-fils de Frederic Premier , ayant été élu Empereur le treizième Decembre mil deux cent dix ; le Pape Innocent III approuva son éléction , & se déclara hautement pour ce Prince , contre Othon son Compétiteur , ennemi de l'Eglise. Après la mort d'Innocent III , le Pape Honoré couronna à Rome l'Empereur Frederic , qui renonça à ses prétentions sur les Duchés de Spolète & de Toscane en faveur du S. Siege , promettant en même temps de ne rien entreprendre contre les droits de l'Eglise , & de passer dans deux ans en Asie , pour faire la guerre aux Sarrasins : ce qu'il n'exécuta pas alors. En 1221 il marcha contre Richard & Thomas Comtes d'Anagni, Princes de Toscane , & parens d'Innocent III , qui avoient pris quelques Villes dans la Pouille ; il les défit ; & ayant exilé plusieurs Evêques de leur parti , il en mit d'autres dans leurs sieges. Le Pape Honoré III déjà irrité contre Frederic , prit la défense des Princes de Toscane , & des Prélats exilés. Il manda à l'Empereur que comme Roi de Sicile , & vassal de l'Eglise , il n'avoit pu ni juger les Evêques , ni les chasser de leurs sieges. Il le menaça en même temps d'excommunication , s'il ne marchoit incessamment au secours de la Terre-Sainte , comme il s'y étoit engagé. La réponse de ce Prince fut vive ; & le Pape lança contre lui l'excommu-

nication dont il l'avoit menacé. Cette affaire néanmoins fut bientôt accommodée ; & l'Empereur promit de nouveau de porter la guerre en Orient. Il s'embarqua en effet au Port de Brindes en 1227 : mais après trois jours de navigation, ayant changé de dessein, il prit terre à Otrante, dans son Royaume de Naples. Cette démarche dérangerait toutes les mesures du Pape, par rapport à la Terre-Sainte. Plus de quarante mille croisés, qui étoient déjà partis, retournerent dans leurs maisons. Et ceux qui se préparoient pour la même expédition, rompirent leur voyage. Gregoire IX successeur d'Honoré III, excommunia l'Empereur Frederic, lequel employa aussitôt contre l'Etat Ecclésiastique une partie des forces dont il devoit se servir contre les Infidèles.

Enfin après avoir été souvent excommunié par les souverains Pontifes, & souvent réconcilié avec le saint Siege, ce Prince recommença avec plus de violence ses hostilités vers la fin du Pontificat de Gregoire IX. Etant encore en Allemagne en 1235, il fit mourir en prison le Prince Henri, son fils aîné, parce qu'il blamoit trop librement sa conduite. Il mit pour la même raison le Duc d'Autriche au ban de l'Empire ; & fit répandre par tout plusieurs écrits très-injurieux au Vicaire de J. C. Après ces tristes préludes, qui annonçoient une vengeance plus éclatante, qu'il vouloit tirer de tous les mauvais traitemens qu'il croyoit avoir reçus de la part du Pape, il entra en Italie en mil deux cent trente-huit, avec près de cent mille combattans. Plusieurs Princes unis au saint Siege lui opposerent d'abord une armée, où parmi un grand nombre d'hommes, il y avoit peu de soldats. Aussi la victoire ne fut-elle pas long-temps disputée. Frederic la remporta toute entiere ; & ne donna plus des bornes à son ressentiment. Ayant vaincu les Milanois dans un combat, il en fit un si grand carnage, que la campagne fut toute couverte de morts ; & selon ce qu'il en écrivit lui-même les Provinces n'étoient pas assez vastes pour enterrer tous ceux que la fureur du soldat avoit sacrifiés à sa vengeance. Il prit & il désola en même temps plusieurs Villes. Il ne trait-

ta pas avec moins de dureté l'Isle de Sardaigne, qu'il soumit à ses armes victorieuses. Après avoir triomphé des Vénitiens & des Genoïs, & s'être rendu maître d'Urbain, & de toute la Toscane, il alla mettre le siege devant Rome en mil deux cens quarante.

Ce fut en cette occasion que, par un genre de cruauté, dont on n'avoit pas vû d'exemple parmi les nations même barbares, Frederic fit fendre la tête, ou marquer d'un fer chaud, en forme de croix, le front de tous ceux qui, s'étant croisés contre lui, étoient devenus ses prisonniers. Sa colère ne pouvant encore être satisfaite par l'effusion de tant de sang, & la ruine de plusieurs peuples, il saccagea Benevent, le Mont-Cassin, Sora, les terres des Chevaliers du Temple, & généralement tout ce qui osa lui résister. Nous verrons dans la suite, qu'il ne traita pas mieux la Ville d'Aquin, quoique les ancêtres & les propres freres de notre Saint, qui lui étoient unis par le sang, eussent rendu des services signalés à ses prédécesseurs, & à lui-même. On peut dire, en un mot, que ce Prince fut le fléau de l'Italie, & qu'il mit tous les Etats dans la confusion.

Parmi ces ravages la Religion perdoit toujours, & le repos public fut banni pour plusieurs siècles de toutes les Provinces qui se trouvoient soumises à Frederic, ou qu'il vouloit se soumettre. Les troupes que les Empereurs employoient dans ces sortes d'expéditions, étoient ordinairement composées ou de Sarrazins, ou de mauvais Chrétiens, de Schismatiques, d'hérétiques, ou de gens bien souvent sans aucune religion. De-là vinrent en Italie ces monstres d'erreur & d'impiété, l'hérésie surtout des nouveaux Manichéens, qui exercèrent long-temps le zèle des Prélats, & la vigilance des Inquisiteurs de la foi. De-là, par une suite naturelle, la corruption des mœurs, l'impunité des plus grands crimes, le mépris des Loix, la cessation enfin de tout exercice de religion & de justice dans presque tous les lieux, qui étoient devenus le theatre de ces longues & funestes discordes.

C'est encore de ces démêlés entre Frederic II & les Pontifes Romains, que les factions des Guelfes & des Gibel-

lins ont pris leur naissance. Les Historiens ne s'accordent pas sur l'origine de ces noms ; les uns la tirent de deux mots Allemands , dont l'un signifie porter la foi , & l'autre porter la guerre. D'autres plus vraisemblablement l'attribuent à deux freres , *Guelfe* & *Gibelin* , qui dans une sédition , qui fut excitée dans la Ville de Pistoye , combattirent l'un contre l'autre : Guelfe pour le Pape, Gibelin pour l'Empereur. Quoiqu'il en soit de l'origine de ces noms , il n'est rien de plus connu dans toute l'Histoire , que les ravages, les meurtres & les autres maux que ces deux puissantes factions ont causés durant près de trois siècles , dans une grande partie de l'Empire d'Occident. On convient encore que la fureur des deux partis ne commença à désoler l'Italie , que durant le regne de Frederic II , & le pontificat de Gregoire IX.

Ces deux Souverains ne cessent de se plaindre l'un de l'autre , & de s'accuser mutuellement. Les partisans de Frederic publioient par tout que le Pape avoit rompu le premier la paix qui devoit être toujours inviolable entre lui & l'Empereur ; qu'il étoit entré en armes dans la Sicile , pendant que ce Prince combattoit en Orient les ennemis de J. C. qu'il avoit fait révolter contre lui , & ses sujets & ses propres enfans ; qu'il s'étoit opposé à son entrée en Italie , & avoit assisté les Lombards pour lui faire la guerre. Enfin que par un abus visible de la puissance spirituelle , il avoit injustement frappé d'excommunication , employant ainsi l'un & l'autre glaive , pour contenter sa vengeance , au mépris de la Religion & de la justice.

Le Pape prétendoit au contraire que l'Empereur n'ayant point voulu rendre à l'Eglise les terres qui lui appartenoient , il s'étoit trouvé dans la nécessité d'employer les armes spirituelles & temporelles pour les recouvrer. Il reprochoit en même temps plusieurs crimes à Frederic , comme d'avoir violé ses promesses , ses vœux , ses sermens , d'avoir toujours méprisé les censures Ecclésiastiques , favorisé les Infidèles , détruit les Monasteres & les Eglises , & fait fouler aux pieds des impies tout ce qu'il y a de sacré. Il accusoit enfin de n'avoir pour but , que d'anéantir la liberté

de l'Eglise, de la dépouiller de ses biens, de ruiner l'autorité du S. Siege, & de se rendre formidable à tous les gens de bien par toute sorte de cruautés.

Il est aisé de juger que ces accusations réciproques ne pouvoient servir qu'à irriter toujours davantage les deux partis. Les troubles augmentoient en effet tous les jours. Pour y apporter quelque remede, le Pape voulut assembler un Concile à Rome. Il envoya pour cela ses Légats en France, en Espagne, en Angleterre : & les Evêques de ces trois Royaumes se mirent aussi-tôt en devoir d'exécuter les ordres de sa sainteté. Ils s'embarquerent en grand nombre au port de Genes. Mais la flotte de l'Empereur, & les vaisseaux de la République de Pise ayant attaqué leurs galeres, trois furent d'abord coulées à fond, & vingt-deux prises. Les Légats du Pape, les Evêques, les Abbés de Cluny, de Cîteaux & de Clairvaux se trouverent prisonniers ; & on les envoya à Frederic. Au rapport de Mathieu Paris tous ces Prélats furent long-temps sur mer, enchainés & entassés dans les galeres, incommodés de la chaleur & des mouches piquantes, souffrant la faim, & la soif, toujours exposés aux insultes des soldats, & des matelots : en sorte que la prison leur parut un lieu de repos. La plûpart cependant y tomberent malades, & quelques-uns y moururent accablés de misere & de chagrin. Ce coup affligea sensiblement le Pape ; mais Frederic lui en fit essuyer un autre encore plus rude ; car ayant pris presque en même temps plusieurs parens de sa Sainteté dans un Château où ils s'étoient fortifiés, il les fit périr par une mort honteuse. Le S. Pere ne put survivre à de si facheux accidens. Il tomba malade, & mourut à Rome le 30 Septembre 1241.

Celestin IV, qui lui succéda, ne tint le siege que dix-huit jours. Le College des Cardinaux, après sa mort, se trouva divisé ; & durant la vacance du S. Siege, qui fut longue, les maux de l'Eglise & de l'Etat empirerent toujours ; les suffrages des Cardinaux s'étant enfin réunis, Innocent IV monta sur la chaire de saint Pierre cette année 1243, qui fut celle de la retraite de saint Thomas d'Aquin. Reprenons son histoire.

CHAPITRE VIII.

Thomas d'Aquin fréquente les Religieux de saint Dominique. Etat de cet Ordre dans ses commencemens.

Q Uoique notre Saint ne fut âgé que de seize ans, selon Tholomé de Luques, ou de dix-sept, selon le Sénateur Morosini, lorsqu'il se retira dans le Cloître; il y avoit déjà long-temps qu'il faisoit de ferventes prières, & qu'il s'éprouvoit lui-même, pour mériter de connoître la volonté de Dieu, & le genre de vie qu'il devoit embrasser, afin de travailler plus sûrement à son salut. Comme la timide colombe, qui ne trouve point où reposer le pied hors de l'Arche, le Disciple de J.C. cherchoit un azile où son innocence fût à l'abri des dangers, qu'on évite toujours difficilement, quand on demeure dans le siècle, & qu'on n'évite jamais, lorsqu'on a le malheur de l'aimer. Il ne vouloit pas vivre pour lui seul, mais il ne vouloit pas aussi que la société des hommes pût l'empêcher de vivre pour Dieu & d'avancer toujours dans la perfection, en travaillant au salut des autres. Il crut trouver tout ce qu'il désiroit dans l'Ordre de saint Dominique, lequel dès son berceau sembloit renouveler l'ancienne beauté de l'état religieux; & qui édifioit déjà toute l'Eglise, par les grandes vertus de ses enfans, par leur doctrine, & par les fruits merveilleux de leur zèle vraiment apostolique.

Thomas trouvoit une consolation particulière à parler de Dieu avec des personnes qui étoient toutes remplies de son esprit. Il pensoit dès-lors ce qu'il a écrit dans la suite, que de tous les états de vie qu'un jeune homme peut embrasser, pour se consacrer au service du Seigneur, celui-là est le plus parfait, qui joint l'action de Marthe à la contemplation de Marie, & où l'on fait profession d'annoncer aux peuples, les vérités qu'on a long-temps méditées, & dont on s'est déjà rempli dans l'oraison: *Majus est contemplata aliis tradere, quam solum contemplari... Sic ergo summum gradum in Religionibus tenent, quæ ordinantur ad docen-*

g. 2. q. 188. 2. 6.
m. c.

dum & prædicandum, C'est ce qu'il voyoit avec plaisir dans l'Institut des FF. Prêcheurs, surtout dans ces heureux commencemens, où la ferveur étoit si grande, qu'on comptoit presque le nombre des Saints par celui des Religieux, & le zèle si ardent que, selon le témoignage d'un ancien auteur, il y en avoit qui n'auroient osé prendre leur réfection, s'ils n'avoient déjà annoncé J. C. & rompu le pain In vitis fratrum de la parole aux Fideles.

Les vertus héroïques du glorieux Patriarche, qui avoit Theodor. de Ap-
pol. vit. S. Domi-
nici c. 23. n. 273.
Ap. Boll. t. 1. aug.
P. 608. consommé sa course dans les ardeurs de la charité, il n'y avoit que vingt-deux ans; & que le Pape Gregoire IX venoit de canoniser depuis peu, avoient excité une louable émulation dans le cœur de tous ses enfans. Tous à l'envi s'efforçoient de marcher sur ses traces, d'imiter sa pénitence & son zèle, de répandre par tout la bonne odeur de J. C. & les vérités de son évangile. Le B. Jourdain, qui avoit succédé immédiatement au saint Fondateur dans le gouvernement général de son Ordre, en avoit beaucoup relevé l'éclat, tant par son éminente piété, que par la sagesse de ses ordonnances. Il reçut un si grand nombre d'excellens sujets, surtout à Paris & à Bologne, & il s'en servit si à propos, que dès l'an mil deux cens vingt-sept, c'est-à-dire, onze ans seulement depuis sa confirmation, l'Ordre de saint Dominique étoit déjà partagé en douze Provinces, qui s'étendoient dans toutes les parties de l'Europe, dans les pais les plus reculés du Septentrion, dans la Grece & dans la Terre-Sainte.

Saint Raymond de Pegnafort, célèbre Docteur, & plus grand Saint, si cher aux Rois & aux Papes, aussi recommandable par le mépris qu'il avoit fait de tous les avantages de sa naissance, que par ses ouvrages, & par les autres services importans qu'il a rendus à l'Eglise, avoit été obligé de prendre la place du B. Jourdain. Le même esprit d'humilité, qui l'avoit porté à refuser si souvent les dignités ecclésiastiques, l'avoit engagé à se démettre de la charge de Général, deux ans après son élection. L'Ordre de saint Dominique ne laissa pas, dans un si court espace de temps, de faire de grands progrès sous un chef si éclairé, si pieux,

si capable d'attirer les faveurs du Ciel, & de ménager celles des Puissances de la terre. Jean surnommé le Teuthonique, ou l'Allemand, dont plusieurs Historiens ont écrit les vertus, & à qui ils attribuent quelques miracles, eut l'avantage de voir entrer dans l'Ordre, dont il étoit le quatrième Général, le jeune Thomas, qui en devoit être un jour l'ornement & la gloire.

Je m'écarterois de mon sujet, si j'entreprendois de parler ici avec quelque étendue du mérite distingué de plusieurs Religieux particuliers, qui honoroient leur état par l'innocence de leur vie, & en qui l'esprit de saint Dominique se renouvelloit tous les jours. Uniquement attentifs à remplir ses desseins & leur vocation, ces hommes apostoliques ne cessent de prêcher les peuples, d'instruire les simples, de consoler & d'édifier les domestiques de la foi, de combattre les vices & les erreurs, de procurer enfin de nouveaux triomphes à l'Eglise par leurs prédications & par leurs écrits, souvent par la voix des miracles, ou de leur sang, & toujours par celle de leurs vertus.

L'Allemagne profitoit autant des beaux exemples que des sçavantes leçons d'Albert le Grand, dont le nom étoit déjà célèbre. Hugues de saint Cher, depuis Cardinal, étoit tout le país de Liege, dont il étoit l'Apôtre & l'oracle. L'hérésie dans le Milanois expiroit sous les coups que lui portoit le saint Inquisiteur de la foi, Pierre de Verone, connu dans la suite sous le nom de saint Pierre Martyr. Toute la Lombardie retentissoit du bruit des prédications & des miracles du fameux Jean de Vicence. Les histoires publiques nous apprennent que ce digne enfant de saint Dominique, toujours rempli du zele de son glorieux Patriarche, avoit si bien gagné l'esprit & le cœur des peuples par ses talens & par l'éclat de sa sainteté, que dans tous les lieux où il passoit pour annoncer l'Evangile, non-seulement les bourgeois & les artisans, mais les gens même de qualité le suivoient, ou venoient au devant de lui, & se remettoient à lui seul de toute leur conduite. Il n'y avoit ni procès qu'il ne terminât, ni division qu'il n'appaisât, dit M. Fleury après un ancien historien. Les Prélats
&

& les Corps de Ville vouloient l'avoir pour arbitre, & s'en tenoient toujours à sa décision. On remettoit les dettes, on ouvroit les prisons, on faisoit cesser les querelles, les inimitiés, les usures. Les Souverains Pontifes l'employoient avec plaisir, & toujours avec succès pour réunir les esprits, & finir les guerres civiles. Ce que nous avons dit dans le chapitre précédent fait assez connoître le besoin qu'avoit toute l'Italie d'un homme qui fût comme un Ange de paix, capable de réconcilier le pere avec les enfans, de consoler les uns & de s'opposer à la colere, ou à la juste sévérité de l'autre. Aussi les Vicaires de J. C. après avoir excité son zèle, l'honoroient-ils souvent de leurs lettres, pour le féliciter du succès dont le Ciel bénissoit visiblement ses travaux.

Ces Prédicateurs apostoliques ne faisoient pas moins de conversions dans les autres Royaumes & parmi les autres nations fideles. Leur zèle à détruire les malheureux restes de l'hérésie des Albigeois, avoit déjà procuré à quelques-uns l'honneur du martyre dans le Diocèse de Toulouse. L'Espagne, qui se glorifie d'avoir été aussi-bien le premier théâtre du zèle de S. Dominique, que le lieu de sa naissance, le voyoit revivre, prêcher de nouveau, & faire de nouveaux miracles par le ministère de ses premiers enfans. L'Apôtre du Nord, & le Taumaturge du treizième siècle, saint Hyacinthe, après avoir prêché Jesus-Christ à tous les peuples du Royaume de Pologne, & à ceux de Bohême, avoit parcouru la grande & petite Russie, la Livonie, la Suede & le Danemarck. Pendant que le B. Cestlas, & quelques autres de ses Compagnons, continuoient ses travaux, & cultivoient la vigne du Seigneur dans ces vastes Provinces, le zèle d'Hyacinthe pour la Religion se trouvant trop resserré dans l'Europe, il passa jusqu'au bord de la Mer Noire, aux Isles de l'Archipel & sur les côtes de l'Asie. Par tout il combattit l'infidélité, le chisme & l'hérésie. Plusieurs Mahometans reçurent le baptême : & le nom de J. C. fut adoré parmi des peuples barbares. Les Couvent de son Ordre, qu'il bâtit en Pomeranie, dans la Prusse, sur les côtes de la Mer Baltique, dans la presqu'Isle

Martyrs d'Avignonet. 1242.

de Gedan, dans l'Isle de Rugen, & dans presque toutes les Provinces de Moscovic, furent les fruits de ses travaux, & autant de Séminaires d'hommes Apostoliques. De là sortirent les premiers Evêques des Lituaniens, des Livoniens, des Cumans, & de plusieurs autres peuples, que les FF. Prêcheurs avoient attirés à la foi de J.C. De là se formoit en même temps la célèbre Congrégation que saint Hyacinthe fit appeller, *La Congrégation des Religieux voyageurs pour J. C. chez les Infidèles*. Ils furent ainsi nommés, parce que leur devoir essentiel, & la fin qu'ils se proposoient étoit d'aller par toutes les nations du monde, pour la propagation de la foi Catholique.

Les Brefs Apostoliques d'Honoré III, de Gregoire IX, & de leurs Successeurs rendent témoignage au zèle infatigable, & à l'éminente sainteté de ces fervens Missionnaires, qu'on regardoit avec raison, comme des victimes destinées à la mort, à laquelle ils se devoient pour la gloire de J. C. C'est ce qui porta le Pape Innocent IV, à leur donner durant l'exercice de leurs missions, de très-grands Privilèges, & les mêmes pouvoirs que les Papes ont coutume d'accorder à leurs Nonces, ou à leurs Légats Apostoliques. Sa Sainteté voulut qu'ils eussent pour Armes un Christ répandant son précieux sang, afin que ce signe de notre rédemption leur rappellât continuellement la fin de leur ministère, & le souvenir du martyr, qui étoit la récompense la plus ordinaire de leurs travaux.

Une des Bulles qui contiennent les marques glorieuses, dont les Vicaires de J. C. honoroient ces dignes enfans de S. Dominique, commence par ces paroles : *à nos chers fils les FF. Prêcheurs, qui prêchent dans les terres des Sarrasins, des Grecs, des Bulgares, des Cumans, des Ethiopiens, des Syriens, des Gots, des Jacobites, des Arméniens, des Indiens, des Tartares, des Hongrois, & des autres nations infidèles de l'Orient; salut & benediction Apostolique, &c.* La Bulle est du 23. Juillet 1253, la dixième année du Pontificat d'Innocent IV, & la seconde que ce Pape adressoit à nos Missionnaires.

Telle étoit la ferveur & la gloire de cet Ordre naissant,

in Bullario Ord.
F. PP. t. 1. p.
27.

lorsque le jeune Thomas d'Aquin sentit la grace de sa vocation au même genre de vie. La liaison qu'il avoit faite depuis quelque temps avec les Religieux du Couvent de S. Dominique à Naples, l'avoit mis à portée de remarquer de plus près l'innocence de leurs mœurs, & l'austerité de vie dont ils faisoient profession, leur application à la priere & à l'étude, & l'ardeur de leur zele pour la conversion des pécheurs. Les saints entretiens qu'il se procuroit le plus souvent qu'il pouvoit avec ces serviteurs de Dieu, & surtout avec le Pere Jean de S. Julien, homme fort interieur, & tout rempli de l'esprit de J. C. portoient la joye & la consolation dans son cœur. Il ne se retiroit jamais de leur compagnie, qu'il ne se trouvât plus embrasé de l'amour de Dieu, plus zélé pour la perfection chretienne, & plus résolu de fouler aux pieds tout ce que sa naissance & ses talens pouvoient lui faire esperer dans le siècle. Si les vertus & les discours spirituels des Religieux l'édifioient & servoient à le confirmer dans le dessein de n'aimer que Dieu, & de ne travailler que pour sa gloire, la modestie & la ferveur d'un jeune homme si accompli, ne méritoient pas moins l'estime de tous les Religieux. On rapporte que pendant qu'il faisoit sa priere dans l'Eglise de S. Dominique, on vit quelquefois son visage tout environné de rayons de lumiere, qui n'étoient, sans doute, que le symbole de ce feu interieur, dont son ame étoit déjà toute embrasée. C'est Guillaume de Tocco, Auteur contemporain qui a écrit ce fait, que nous lisons dans les actes des Saints, au premier tome de Mars; & dans les Annales de l'Ordre des FF. Prêcheurs, recueillies par Malvenda: *Frater quidam ingenium ejus vehementer admirans, videre sibi visus est radios quosdam luculentos de ejus vultu vibrari, qui longè lateque diffusi cernentium oculos illustrarent.* Mais on n'avoit pas besoin de miracles pour connoître tout le mérite du sujet, & la solidité d'une vocation qu'il marquoit encore mieux par sa conduite que par ses paroles.

Boh. p. 660. n. 6.

Annal. p. 600.

C H A P I T R E IX.

La vocation de Thomas d'Aquin est traversée : Il entre enfin dans l'Ordre de S. Dominique: Inquietude de la Comtesse Theodore : Ses voyages à Naples & à Rome.

C E n'est point le monde, ni les personnes qui se conduisent par ses maximes, que les Serviteurs de Dieu doivent consulter, lorsqu'il s'agit d'obéir à la voix de la grace, & de suivre J. C. qui les appelle. Cette vérité que notre Saint a si bien établie sur la doctrine, & sur l'exemple même des premiers Disciples, il la suivit toute sa vie, comme la règle invariable de sa conduite & de ses actions. C'est devant Dieu qu'il répandoit son cœur; c'est de Dieu qu'il recevoit ses lumieres; c'est de lui, & de ceux qui faisoient profession de le servir, qu'il prenoit conseil sur un choix, qui pouvoit décider de son sort pour le temps & pour l'éternité. Mais quelque attention qu'il eut à se cacher à toutes les personnes qu'il connoissoit bien plus disposées à le flatter, qu'à l'instruire, & plus propres à combattre ses pieuses résolutions, qu'à l'encourager à les remplir, il ne put empêcher que le Gouverneur, qui éclairoit de près sa conduite, ne les pénétrât, & que le Comte d'Aquin, son pere, n'en fut bien-tôt informé.

Ce Seigneur fort puissant à la Cour de l'Empereur, & dans la Ville de Naples, mais dont les vûes n'étoient pas les mêmes que celles de Thomas, n'oublia rien pour traverser sa vocation. Tantôt il essayoit d'intimider les Religieux par des menaces; & tantôt il faisoit proposer au jeune Postulant tout ce qui lui paroissoit capable de le ranger à ses volontés. Mais ce que Dieu avoit déterminé pour sa gloire, & pour le salut de son Serviteur, devoit s'accomplir. Toûjours ferme dans le dessein de préférer à tout le bon plaisir de Dieu, Thomas ne se laissoit ni flatter, ni séduire, par toutes les spécieuses raisons que peuvent inspirer la chair & le sang. Ce que le monde a de plus capa-

ble d'ébloûir , ne servoit qu'à le lui rendre toujours plus suspect ; & s'il méprisoit son faste & son éclat , il craignoit encore plus le poison de ses fatales douceurs.

Le Supérieur de la Communauté voyant donc sa persévérance & sa fidélité , crut que ce seroit résister à la volonté de Dieu , que de différer plus long-temps à lui accorder ce qu'il demandoit avec tant d'ardeur : Il lui donna l'habit ^{L'an 1243.} de S. Dominique , en présence de tous ses Religieux , & d'un grand nombre de personnes de qualité. Pendant que ceux-là ne pouvoient assez remercier le Seigneur du présent qu'il faisoit à leur Ordre ; la plupart de ceux-ci pensoient & parloient fort différemment. La retraite d'un jeune Prince de si grande esperance , étonna tout le monde : chacun considerant ce qu'il quittoit ; & ce qu'il embrassoit , parla de cette action selon ses lumieres ou ses inclinations particulieres. S'il s'en trouva même parmi les gens du monde , qui admirerent son courage & sa piété , & qui ne purent s'empêcher de louer une démarche , qu'ils n'auroient pas voulu imiter , on en vit d'autres , qui suivant les régles de cette fausse sagesse , qui n'est que folie devant Dieu , blâmerent hautement une action , qui les avoit cependant attendris. Ils ne firent point difficulté de condamner d'abord & le Serviteur de Dieu , de précipitation ou de legereté ; & les Religieux , d'imprudence , ou d'avarice. Tel est l'esprit du monde. Mais le fervent Novice toujours animé de l'esprit de J. C. ne pensoit qu'à répondre à la grace de sa vocation : & je ne suis pas surpris de lire dans les anciens Historiens , que dès les premiers jours de son noviciat , il parut un modèle de la perfection Religieuse , parce que tenant son cœur toujours ouvert à la grace , il en recevoit les douces impressions , & en suivoit tous les mouvemens.

Un Aueur moderne prétend que le Comte d'Aquin mourut ou pendant que son fils sollicitoit encore son entrée dans l'Ordre de S. Dominique , ou bientôt après sa réception ; & que son illustre Veuve pleuroit sa mort , lorsqu'on lui apprit la retraite du jeune Thomas. Mais l'autorité de plusieurs anciens qui doivent être mieux instruit du fait ,

J. Bap. Fenill.
Vic de S. Th.

Boll. p. 711. n.
76.

Ap. Echar. t. 1. p.
271.

Boll. p. 660. n. 8.

n'empêche d'entrer dans ce sentiment. En effet Barthelémy de Capouë, qui avoit vû notre Saint, attribué sa prison, dont nous parlerons bien-tôt, à la volonté de ce Comte. Et un autre assure que ce fut par le consentement du pere & de la mere, qu'il en fut enfin delivré après qu'on eut inutilement tenté sa constance : *Disimulante ac connivente, utroque parente dimissus.*

Il est vrai cependant que les Auteurs qui rapportent plus en détail les combats que Thomas eut à soutenir de la part de ses proches, ne parlent communément que de ses freres, de ses soeurs, & sur-tout de la Comtesse Theodore sa mere. Ce fut dans le Château de Roche-Seche, que les plaintes, ou les murmures de ses Vassaux, porterent d'abord une nouvelle qui affligea sensiblement toute la famille; & qui fut un coup de foudre pour cette Dame. Elle avoit toujours aimé son fils d'un amour de préférence: & sa tendresse, jointe à des projets peut-être trop humains, lui rendoit infiniment desagrable le parti qu'il venoit de prendre. Suivant les inclinations de son cœur, elle avoit interpreté la prophétie du pieux Solitaire, de l'élévation future de son fils, aux premieres dignités de l'Eglise: & sur ce fondement elle le regardoit déjà comme celui qui devoit être un jour la gloire & la consolation de sa famille. Ce n'étoit donc qu'avec une extrême douleur, qu'elle voyoit ses plus douces esperances s'évanouir tout d'un coup par la profession d'un genre de vie, qui le faisoit mourir au monde, à ses parens, à lui-même. Parmi les agitations de son esprit, Theodore formoit bien des projets, qu'un moment après elle abandonnoit. Enfin la résolution fut prise d'aller elle-même à Naples, & de mettre tout en œuvre, pour porter Thomas à changer de dessein, ou plutôt pour lui faire quitter l'état qu'il venoit d'embrasser avec tant de résolution. L'entreprise, il est vrai, n'étoit pas facile; mais la Comtesse n'en connoissoit pas encore toute la difficulté: le succès lui paroissoit d'autant plus à esperer, qu'elle n'ignoroit pas la docilité d'un fils en qui on n'avoit jamais remarqué qu'un respect sincere, & une entiere soumission à toutes les volontés de ses parens, lorsqu'elles étoient justes.

C'est ainsi que se sont expliqués la plupart des Historiens : mais Guillaume de Tocco faisant plus d'honneur aux intentions de Theodore, assure qu'elle apprit la retraite du jeune Thomas avec une véritable joye, & qu'elle n'entreprit le voyage de Naples, que pour le confirmer dans sa vocation, *cum gaudio venit Neapolim, volens eam in praeviso sibi divinitus ordine maternis monitis confirmare.* Cet Auteur a expliqué les motifs de la Comtesse, & par ses paroles, & par la réputation de sa piété, qui étoit sincere. Les autres au contraire ont cru qu'il falloit juger de ses pensées par la conduite qu'elle tint dans la suite. Celle de saint Thomas en cette occasion fait assez connoître ce qu'il pensoit lui-même des sentimens de sa mere. Dès qu'il fut averti qu'elle étoit partie de Roche-Seche, & qu'elle venoit à grandes journées, il ne jugea pas à propos de l'attendre : les Religieux, qui ne craignoient pas moins pour leur Novice tout ce que l'on peut craindre de la tendresse, & de l'autorité d'une mere sur son fils, lui permirent de changer de maison, pour ne se pas voir exposé à un combat souvent douteux, & toujours difficile à soutenir. Il se retira donc secrettement de Naples, accompagné de quelques-uns de ses frères, passa par Terracine, & par Anagni, & arriva heureusement à Rome. On le reçut avec beaucoup de joye dans le Couvent de sainte Sabine, où sa réputation avoit devancé son arrivée; & où il se promettoit de trouver enfin un lieu de retraite, & de repos.

Mais pendant que le Novice se félicitoit d'être à l'abri des scandales du siècle; parmi de si saints Religieux; & que ceux-ci à leur tour se réjouissoient de posséder un sujet d'un si grand mérite & d'une plus grande espérance, la Comtesse Theodore, après avoir fait bien du bruit à Naples, hâtoit son voyage vers Rome. Plus outrée encore de la suite de son fils, que de son changement d'état, elle fit tant de diligence, que son arrivée prévint presque la nouvelle de cette seconde marche. Elle demanda avec toutes les instances possibles de voir le jeune Religieux, & de pouvoir l'entretenir quelques momens, assurant toujours que, bien-loin de lui vouloir faire quelque violence, elle n'avoit entrepris un si

Boll. p. 661. n. 8.

long voyage, que pour se réjouir avec lui de sa vocation ; pour l'y affermir & l'exhorter à la persévérance. Thomas cependant croyoit avoir de justes raisons pour faire des prières toutes opposées. A sa demande les Supérieurs se déterminèrent à ne point accorder celle de Theodore, & à demeurer fermes dans leur refus. Mais comme ils prévoyoiient qu'il ne seroit peut-être pas toujours en leur pouvoir de résister aux sollicitations & aux larmes d'une telle mere ; mere affligée, qui avoit par tout du crédit, & dont les demandes ne paroissoient avoir rien que de très-conforme à l'équité, ils résolurent de faire conduire le Saint Novice à Paris, afin que, délivré une fois de la persécution des parens, il eût le double avantage, & de goûter le repos, & de continuer ses études dans la premiere Université du monde.

Si on écoute ici les sentimens de la nature, plutôt que ceux que la Grace inspire aux ames qu'elle forme pour de grands desseins, on ne manquera pas, sans doute, d'accuser de dureté, ou même d'injustice, la conduite de ces Supérieurs. Et on concevra bien plus facilement quelle fut la juste douleur & toute l'indignation de la mere, qu'on ne se persuadera qu'un fils, dont le cœur étoit si bien fait, si tendre, si généreux, pût cependant être sans trouble, parmi tant des sujets de se troubler. Mais autres sont les loix de la sagesse du monde, autres celles de la sagesse de Dieu. Les Saints, & ceux qui ne le sont pas, ne jugent point par les mêmes principes, ils ne se conduisent pas par les mêmes régles. L'histoire de l'Eglise, & les vies des Peres du désert nous fournissent plus d'un exemple tout semblable à celui dont nous parlons. Et ce qui peut paroître ici aux gens du siècle digne de leur blâme, S. Jérôme ne l'eût certainement pas blâmé, lui qui veut que, dès que Dieu nous appelle, nous courions aussi-tôt à lui, non-seulement sans écouter la chair & le sang, mais encore en foulant aux pieds, s'il le faut, ceux que nous devons d'ailleurs aimer & respecter le plus. Le même esprit, qui avoit conduit la plume de cet ancien Docteur de l'Eglise, régloit déjà les démarches du nouveau Disciple des Peres & leur fidele imitateur.

CHAPITRE

CHAPITRE X.

Thomas d'Aquin arrêté par l'ordre de Theodore, est conduit au Château de Roche-Seche. Artifices de la Comtesse, pour l'obliger de quitter l'habit de saint Dominique.

Pendant que la Comtesse d'Aquin faisoit retentir toute la Ville de Rome de ses plaintes, ou de ses menaces contre les Religieux de saint Dominique, Thomas continuoit son voyage vers la France, avec cette paix qui accompagne toujours une conscience pure, & qui est le fruit d'une parfaite charité.

Un Historien du dernier siècle assure que les sollicitations de sa mere, obtinrent un rescrit du Pape Innocent IV, par lequel il lui étoit ordonné de quitter l'habit de Religion. Mais ce fait avancé sans preuve, & sans garant, paroît entierement contraire & à la suite de l'histoire, & à la conduite que nous verrons tenir peu après au souverain Pontife. Il est naturel de penser que si Sa Sainteté avoit donné un ordre si précis, le Novice & ses Superieurs n'auroient eu garde de désobéir : & quand ils l'auroient fait, sans doute que la Maison d'Aquin n'eût pas manqué de faire valoir ce défaut de soumission, pour justifier sa propre conduite, & faire blâmer celle des Religieux. Cependant nous ne lisons point qu'il ait été fait mention dans la suite, ni d'un tel ordre, ni de cette prétenduë désobéissance. Selon tous les anciens Auteurs de la vie de saint Thomas, Theodore prit une autre voye, qui lui parut plus courte, pour faire réussir ses desseins. Deux de ses fils, Landulphe & Raynald commandoient alors en Toscane les armées de l'Empereur. Elle leur fit écrire, pour les avertir des démarches de leur frere; & leur ordonna de mettre tout en usage pour l'arrêter sur la route de France, & le lui envoyer sous bonne escorte. Elle fut exactement obéie: on garda si bien les chemins, que le Novice ignorant les pièges qu'on lui

J. Rap. Feuil. vie
de S. Thom.

Thol. Inc. Guil:
de Toc. Ber. Gui:
do. S. Anton.

F

Boll. p. 661. n. 9.

avoit tendus , se vit environné de soldats , lorsque pensant à toute autre chose , il se reposoit avec ses compagnons de voyage , près d' *Aqua-pendente* , petite Ville de l'Etat du Pape , entre Sienne & le Lac de Bolsenne. Son frere Raynald , qui étoit présent , essaya d'abord de lui faire ôter l'habit qu'il portoit ; mais la constance & la fermeté du jeune Novice ayant triomphé de la brutalité des soldats , on le conduisit en habit Religieux au Château de Roche-Seche.

Il fera toujours plus facile de comprendre que de bien exprimer quelle fut la joye de Theodore , lorsqu'elle vit enfin dans sa maison & en son pouvoir , un fils qu'elle aimoit si tendrement ; pour lequel elle avoit répandu tant de larmes , & entrepris de si longs voyages. Mais si en ce moment elle perdit le souvenir de toutes ses fatigues , elle oublia aussi les promesses qu'elle avoit souvent faites , de ne se point opposer à l'ordre de la Providence , ni à la vocation de son fils , lorsqu'elle auroit de nouvelles assurances qu'elle étoit bonne , & que Dieu en étoit l'Auteur. Il peut se faire qu'elle le pensoit ainsi ; & nous avons vu qu'un Historien fort judicieux l'assure de même. Mais il n'est pas ordinaire aux personnes du monde de croire qu'une vocation vienne de Dieu , lorsqu'elle dérange leurs vûes , & qu'elle ne s'accommode point avec leurs intérêts. Ce qu'il y a de certain , c'est que la Comtesse ne pensa plus à examiner , moins encore à approuver la vocation de Thomas , quand elle le vit dans son Château. Dès ce moment tous ses soins & son unique application furent de faire passer ses sentimens dans le cœur du Disciple de J. C. Eh , que ne fit-elle pas pour y réussir ? Prieres , raisons , caresses , larmes , tout fut employé. On sçait assez de quelle force sont les larmes & les prieres d'une mere qui aime beaucoup , & qui est sincerement aimée. Elle demandoit à son fils s'il avoit donc résolu sa perte , & celle de toute la famille ? Si pour un vain en-têtement , ou par une ferveur déplacée , que tous les honnêtes gens sembloient déjà condamner , & dont il rougiroit lui-même dans la suite , il vouloit procurer la mort à celle qui lui avoit donné la vie ?

A mille semblables discours, qui ne montroient que trop combien la nature & la passion sont éloquentes, quand il s'agit de combattre l'œuvre de Dieu, succederent des raisonnemens encore plus spécieux, & des motifs de conscience fondés sur la Loi de Dieu, sur l'obéissance qui est dûe aux parens, sur les justes sujets qu'on a toujours de se désier de soi-même, & sur le danger de se tromper, quand on suit son propre esprit, ou son inclination particuliere préférablement aux lumieres de ceux que la Loi de Dieu nous oblige d'écouter. Theodore n'oublia pas, qu'il n'est rien de plus ordinaire aux jeunes gens, que de se laisser séduire à de fausses lueurs, ou entrainer aux premiers mouvemens d'une dévotion peu solide, prenant quelquefois pour une marque de vocation la tendresse d'une piété mal réglée; ou quelque goût pour les choses spirituelles, quoique ce goût n'ait, dans le fonds, rien de réel, & qu'il ne puisse être suivi que d'un triste & inutile repentir, lorsque la prudence n'a pas été la premiere règle de la ferveur. Personne n'ignore (continuoit cette mere, qui avoit beaucoup d'esprit, & dont le cœur parloit encore plus que la bouche) personne n'ignore, que l'amour propre, prenant toute sorte de formes, se glisse d'une maniere imperceptible, dans les résolutions-mêmes qui en paroissent les plus éloignées. Tel pense suivre la voix de Dieu, qui ne suit en effet que son propre penchant, ou son imagination, & qui, sous prétexte de renoncer aux illusions du siècle, s'attache plus fortement à sa volonté propre, & aux lumieres particulieres de son esprit: écueil que tous les hommes doivent toujours craindre, & les jeunes gens plus que personne.

La Comtesse ajoutoit, que pour marcher avec sûreté, il falloit s'en tenir à l'ordre établi par la divine Providence; & puisqu'il est si expressément ordonné de respecter toujours la volonté des peres & des meres, la destination qu'ils font de leurs enfans à un état de vie, qui n'a rien d'opposé à la Religion, doit être regardée comme une marque de la volonté de Dieu, qui ne s'explique jamais mieux que par cette voye d'autant plus intelligible, qu'elle est naturelle & conforme à toutes les règles de la prudence: qu'il ne faut pas

s'imaginer que la Grace soit contraire à la nature, & qu'on puisse tendre sûrement à la perfection, quand on commence par violer ce que la Loi de Dieu prescrit de plus inviolable & de plus sacré : que si toutes les Loix divines & humaines défendent aux enfans de disposer contre la volonté des parens, d'une partie des biens qui leur sont destinés, il est bien plus encore contre l'équité & la droite raison, qu'ils disposent pour toujours de leur personne d'une manière également opposée & à la volonté connue des parens, & aux véritables intérêts des familles : qu'après tout la vie Religieuse n'est pas la seule voye qui mene au Ciel : que ce seroit ignorer les premiers principes de notre Religion, & contredire l'expérience de tous les siècles, que de penser qu'on ne puisse faire son salut dans le monde; puisqu'il est certain que tous les Chrétiens, en qualité précisément de Chrétiens, sont appelés à la sainteté & à la perfection : qu'il n'est point de régle plus parfaite, que celle de l'Evangile : que c'est en la suivant, qu'une infinité de grands personages se sont sanctifiés dans tous les états, parmi le bruit des armes, dans les Cours des Princes & sur le trône.

Ensuite pour faire honte au jeune Novice de l'état qu'il venoit d'embrasser, & de la pauvreté de l'habit qu'il refusoit toujours de quitter, Theodore lui parloit de l'amitié dont l'Empereur honoroit la Maison d'Aquin, des alliances illustres de ses Ancêtres, de leurs titres, de leurs exploits, & de la gloire que ses freres s'étoient déjà acquise à la tête des armées; elle le conjuroit de ne point dégénérer de leur noblesse, & de ne point obscurcir l'éclat de leur famille par une profession de vie si peu conforme à sa naissance, & à l'éducation qu'il avoit reçue.

Enfin la jeunesse de Thomas, & la délicatesse de son temperament, les rigueurs & toutes les austérités de l'Ordre naissant de S. Dominique, & le peu d'apparence qu'un jeune Seigneur fut à l'épreuve d'une vie toute consacrée à la croix, à l'étude, à la priere & à la prédication. Tout cela fournit à la mere de notre Saint les dernières raisons qu'elle fit valoir, pour ébranler sa constance, & pour tâcher de le réduire à ses volontés. Nous allons voir ce

que la grace de J. C. fit en même temps dans le cœur de son fidele Disciple, pour le délivrer de tant de pieges, & l'affermir dans sa vocation.

CHAPITRE XI.

Sageſſe & modeſtie de Thomas d'Aquin dans ſes réponſes. Sa fermeté & ſa perſeverance

DIeu eſt fidele, & il ne permet pas, dit S. Paul, que nous ſoyons tentés au-delà de nos forces ; mais il nous fait tirer de l'avantage de la tentation-même, afin que nous puiſſions perſévérer. Lorsqu'il nous expoſe à de violentes attaques, il veut que nous apprenions, & par l'expérience de notre foibleſſe, & par l'eſſicace de ſon ſecours, que c'eſt lui ſeul qui nous rend victorieux, & que le Maître, que nous avons préféré au monde, eſt plus puiffant que le monde. Auſſi voyons-nous toujours que les plus rudes épreuves deviennent de nouvelles occaſions de mérite, & autant de ſujets de triomphe pour ceux qui demeurent en la main de Dieu ; tandis que les tentations les plus legeres deviennent trop ſouvent une occaſion de chute & de ruine, pour ceux qui ſont en leur propre main, ou qui ignorent que la défiance de ſoi-même eſt le premier fondement de la force chrétienne. 1. Cor. 10. v. 13.

L'Histoire ſainte nous fournit un grand nombre d'exemples de cette vérité ; mais nous en connoiſſons peu qui ſoient auſſi remarquables, ou plus conſolans que celui-ci. Tout ce que la prudence humaine eſt capable d'inspirer pour détruire les deſſeins qui la choquent, fut employé contre notre ſaint Novice : mais il éprouva auſſitôt que celui, en qui il avoit mis toute ſa confiance, ne l'avoit engagé dans un combat, qui paroiſſoit ſi périlleux, qu'afin de faire éclater, pour ſa plus grande gloire, la puiffance & la vertu de cette Grace, dont Thomas devoit être dans la ſuite un ſi illuſtre défendeur. Il avoit d'autant plus beſoin d'un tel ſecours, qu'il avoit à ſe défendre contre une

mere , pour laquelle il avoit toujours conservé un amour tendre ; plein de reconnoissance & de respect , & qui ne le persécutoit (s'il est permis de le dire) que parce qu'elle l'aimoit trop. Elle connoissoit tout l'empire que sa qualité de mere lui donnoit , & que l'excellent naturel de son fils lui avoit assuré sur son esprit & sur son cœur. La prétendue pureté de ses intentions , la solidité apparente de tous les raisonnemens qu'elle venoit de faire , & que l'humble Novice avoit écoutés sans oser l'interrompre , la flattoit d'autant plus de l'espérance de réussir , qu'il étoit toujours en sa disposition de multiplier les épreuves , d'armer contre un seul toutes les forces d'une nombreuse famille , & de rendre le combat aussi long , qu'il paroîtroit nécessaire pour arriver à ses fins.

Thomas avoit sagement prévu tous ces pieges : aussi avoit-il employé tous les moyens qui paroissent nécessaires pour les éviter. Dès que le projet de sa retraite fut découvert , il ménagea toutes choses , afin de ne se plus trouver parmi ses parens. Pour exécuter sa résolution , il avoit attendu l'éloignement de ses freres qui pouvoient la traverser ; & ce ne fut qu'après que l'armée de l'Empereur se fut retirée du Royaume de Naples , pour former le siege de Viterbe , qu'il pressa vivement son entrée dans l'Ordre de saint Dominique. Si la Comtesse sa mere se transporta d'abord à Naples & ensuite à Rome , pour le joindre : on le vit fuir de ville en ville , & faire encore plus de diligence qu'elle , pour éviter sa rencontre. Il craignoit moins de la contrister pour un temps , en refusant de la voir , que de se trouver dans la nécessité, ou de la contredire, ou d'être trop complaisant. Il nous est défendu de tenter le Seigneur , en nous exposant nous-mêmes au danger de l'offenser ; & il nous est ordonné en même tems d'espérer en lui , au milieu des périls que nous n'avons pû éviter , parce qu'il délivre ceux qui l'invoquent dans leurs besoins. Ces deux vérités furent l'unique règle de la conduire de notre Saint , & le sujet de sa consolation. Quand il ne fut plus question de fuir , mais de combattre dans ces circonstances critiques , qu'il craignoit , loin de rien changer de ses premières réso-

lutions, il s'y affermit davantage ; & il osa se promettre un secours d'autant plus prompt du côté de Dieu, qu'il ne pouvoit en attendre que de lui seul.

S'il parut sensible, comme il convenoit, aux larmes & à la désolation d'une mere affligée, il ne se laissa ni éblouir par tous ses raisonnemens, ni vaincre par ses prieres. Il répondit avec beaucoup de modestie, & avec encore plus de fermeté, qu'il sentoit parfaitement, & qu'il reconnoîtroit toujours avec joye tout ce qu'il devoit à une personne si chere, & si respectable ; mais que Dieu étant le premier Pere & le Maître souverain, il devoit aussi être le premier obéi. Tout est danger, disoit-il, à qui manque de se conformer à la divine volonté, dans le choix de son état. Que s'il est vrai, comme toute la Religion nous l'apprend, que le Seigneur a marqué pour chacun de nous la voye par laquelle il veut nous conduire, & qu'il a préparé dans la sagesse de ses conseils les moyens propres pour accomplir les desseins de misericorde sur nous, c'est donc à lui à nous montrer cette voye, à nous marquer ces moyens, à nous faire connoître par conséquent l'état de vie qu'il veut que nous embrassions : & lorsqu'il s'est expliqué, sa voye doit être plus forte que celle de toutes les créatures. Ce qui a fait dire à un saint Docteur, que nous devons nous acquitter envers nos parens de ce qui leur est dû, pourvu néanmoins qu'ils s'estiment heureux de ce que nous leur préférons Jesus-Christ.

S. Jer. ep. ad Fabiol.

Thomas accorderoit volontiers qu'un jeune homme sans expérience & sans vertu (il n'avoit pas d'autres sentimens de lui-même) pouvoit être aisément surpris ; & que rien n'éroit plus dangereux que de se fier trop à soi-même, surtout lorsqu'il s'agit de prendre un parti pour toute la vie, un parti qui peut décider de notre bonheur, ou de notre malheur éternel. Mais il étoit en même temps persuadé que dans l'affaire de sa vocation, il n'y avoit rien de lui-même, rien de suggeré par la passion des hommes. Il ne craignoit pas d'affurer que la Grace seule avoit jusqu'alors conduit toutes ses démarches, & présidé au choix qu'il avoit fait d'un état de vie : que les preuves qu'il en avoit, ne lui per-

mettoient plus de mettre en délibération ce que Dieu ; par sa pure miséricorde , avoit bien voulu lui faire sentir d'une maniere qui ne pouvoit être équivoque : qu'il étoit très-persuadé de plusieurs vérités , que la Comtesse venoit de lui exposer avec autant de force , que de bonté ; mais qu'elle ne devoit pas trouver mauvais que , dans la situation où il avoit plû à la Providence de le placer , & avec les lumieres , dont le Seigneur daignoit le favoriser , il persévérât jusqu'à la fin dans des sentimens qui ne pouvoient venir que du trésor de ses miséricordes : qu'il osoit bien espérer de la charité & de la religion d'une mere , qui lui avoit toujours inspiré la piété & la crainte du Seigneur , qu'elle ne voudroit pas s'opposer à sa vocation , puisqu'il avoit toutes les assurances qu'elle venoit de Dieu ; & qu'il ne se trouvoit pour la premiere fois dans la dure nécessité de déplaire à ses Parens , que par la crainte de déplaire à Dieu , & de résister à sa grace : que puisque c'étoit le Saint-Esprit , qu'il avoit consulté par de longues prieres , & qui lui avoit fait former toutes ses résolutions , il se promettoit de son assistance , que rien ne seroit jamais capable de le faire changer.

En parlant de la sorte , Thomas ne disoit que ce qu'il sentoit en effet , & rien au-delà de ce que la Religion & la raison lui permettoient de dire. Il ne fut pas plus sensible à toutes les considérations qu'on vouloit qu'il fit sur son âge encore tendre , sur la foiblesse de sa complexion , sur les austérités de la Règle. Tout cela lui parut une tentation , & le langage de la prudence humaine. Il sçavoit ce qu'il a écrit long-temps après , que ceux qui sont appellés à la vie Religieuse , ne doivent pas se promettre d'en remplir tous les devoirs par leurs propres forces , qui ne sont que foiblesse & infirmité ; mais par le secours tout-puissant d'une grace avec laquelle on peut tout : *Non confidunt in sua virtute se posse subsistere , sed auxilio virtutis divinæ.* Il avoit encore devant les yeux ces paroles du Prophète Isâie : *Ceux qui espèrent au Seigneur , trouveront des forces toujours nouvelles ; ils prendront des aïles , & voleront comme l'Aigle ; ils courront sans se fatiguer , & ils marcheront sans qu'ils se lassent.* Tant

2. 1. q. 189. a. 10.
in c.

Tif. c. 40. v. 31.

Tant de fermeté dans le saint Novice surprit & offensa sa mere, qui ne s'attendoit pas à cette résistance. Elle en marqua tout son mécontentement par des paroles pleines de colere ; & pour faire succéder les mauvais traitemens à ses premieres caresses, elle ordonna d'abord qu'il seroit plus étroitement renfermé. On lui donna des gardes, & on lui ôta toute espérance de pouvoir parler à autre personne qu'à ses propres sœurs, qui furent chargées par Theodore de continuer ce qu'elle avoit commencé, & de ne laisser aucun repos à leur frere, jusqu'à ce qu'il eût mérité les bonnes graces de toute la famille, en changeant de résolution & d'habit.

CHAPITRE XII.

Les Sœurs de S. Thomas combattent sa vocation. Il les gagne à J. C. ses occupations & ses consolations dans sa captivité.

LA victoire que notre Saint venoit de remporter dans un combat, qui paroissoit si inégal, & auquel il avoit ardemment souhaité de ne se voir jamais exposé, faisoit d'autant plus d'honneur à sa vertu, qu'on ne pouvoit douter qu'il ne la dût toute entiere à sa fidélité à la Grace. On n'avoit plus le prétexte trop ordinaire d'attribuer la fermeté, qu'il faisoit paroître, aux conseils d'un directeur, ou aux suggestions de quelqu'autre personne interessée à le soutenir dans ses premiers sentimens. Il se trouvoit seul, au milieu d'un monde d'ennemis, toujours résolu de ne rien oublier pour le vaincre. Après que sa mere eut usé de tous les moïens que l'amour & le dépit sont capables d'inspirer, ses sœurs vinrent à la charge : leur propre inclination, & le désir de se bien acquitter de l'ordre qu'elles avoient reçu, leur mirent dans la bouche, tout ce que la chair & le sang ont coutume d'inspirer dans de semblables occasions. Les plus vives instances, les plus tendres exhortations, la crainte, ou le danger de faire mourir de

de leur une mere, à la conservation de laquelle toute la famille devoit s'intéresser : rien ne fut mis en oubli. Mais si elles recommencerent souvent le combat ; le fervent No vice recommença aussi, ou plutôt il continua toujours, & redoubla même ses ardentés prieres. Il ne cessoit de demander le secours de celui qui renouvelloit tous les jours ses forces, & qui le rendoit invincible. Son cœur se trouva plus ferme qu'un rocher contre tous les assauts qu'on ne cessoit de lui livrer, & plus difficile à percer qu'un mur d'airain. Il éprouvoit ainsi par une heureuse expérience la vérité qu'il a si bien établie, comme le grand principe de sa Theologie, que le Tout-Puissant a toujours dans ses trésors des graces qui triomphent de tout, & qu'il n'est point de creature qui résiste à la volonté absoluë de celui qui fait tout ce qu'il lui plaît dans le Ciel & sur la Terre.

Peu content de se défendre, le soldat de J. C. ataquâ à son tour. Le salut de ses sœurs lui étoit trop cher, & l'occasion d'y travailler trop favorable, pour ne point les entretenir de ce qui pouvoit leur inspirer le mépris du monde, & l'amour de la vertu. Il leur représenta avec tant de force & d'onction, la vanité des grandeurs humaines, l'inconstance, ou le néant de tout ce qui flatte le plus l'orgueil & l'ambition des mondains ; il parla si à propos des douceurs qu'on goûte à la suite de J. C. des avantages d'une bonne conscience, de cette paix intérieure, qui est la compagne & le fruit d'une vie sainte ; & l'esprit du Seigneur, dont il étoit rempli, donna tant d'efficace à ses paroles, qu'il enleva au siècle celles, qui jusqu'alors n'avoient agi & parlé, que dans l'espérance de l'y engager lui-même. Frere & directeur en même temps, il les aimoit comme ses sœurs, il les instruisoit & les formoit à la vertu comme ses Eleves ; & il eut l'avantage de leur donner ces premières impressions de Religion, qui réglèrent depuis toutes les actions de leur vie, comme nous dirons ailleurs.

L'heureux changement de deux personnes, que le sang lui rendoit déjà si cheres, & que la Grace venoit de lui unir par des liens bien plus forts, que ne sont ceux de la Nature, en le remplissant de consolation, augmenta le coura-

ge dont il avoit besoin pour se soutenir toujours parmi les épreuves, où on continuoit de mettre sa vocation & sa vertu. Il rendit ses très-humbles actions de grâces à l'Auteur de tous les biens, & il n'eut garde de s'attribuer l'honneur d'une conquête, qui appartenoit toute entiere à J. C. & à la douceur de sa Grace victorieuse. Il comprit encore mieux combien il est doux de se confier en la misericorde d'un Dieu, qui change avec tant de facilité, quand il lui plaît & comme il lui plaît, les volontés de ses creatures, pour leur faire estimer ce qui étoit l'objet de leur mépris, & rechercher avec ardeur ce qu'elles fuyoient auparavant.

La Comtesse d'Aquin ne connut pas sitôt la résolution qu'avoient prise ses deux filles, de renoncer aux espérances du siècle; parce qu'elles crurent qu'il ne falloit pas se hâter de lui apprendre leur changement, soit pour ne point ajouter un nouveau sujet d'inquiétude à celui qui remplissoit déjà son ame de tant d'amertume, soit pour se consacrer à elles-mêmes la liberté de visiter plus souvent leur frere, & de continuer à s'instruire, ou à s'édifier par l'exemple de ses vertus: ainsi Theodore approuvoit d'autant plus volontiers ces sortes d'entretiens, qu'elle se flattoit toujours que les adresses, ou les importunités feroient à la fin, ce que ni les promesses, ni les menaces n'avoient pu faire encore. Thomas de son côté recevoit les visites de ses sœurs avec cette charité & cet air de modestie qui lui étoit naturel. Il les voyoit avec plaisir, parce qu'il leur pouvoit parler librement de Dieu, & les affermir toujours davantage dans le dessein de ne vivre désormais que pour lui. Mais lorsque leurs visites devenoient plus rares, le pieux Novice goûtoit une nouvelle consolation, parce qu'il se trouvoit dans un plus profond recueillement, en état de parler lui-même plus longtems à Dieu, & d'écouter sa voix dans le silence.

C'est ainsi qu'une retraite, qui n'étoit pas de son choix, mais que son attrait pour la priere lui rendoit infiniment précieuse, devint pour lui un lieu de délices. Tous les jours il renouvelloit avec une secreta satisfaction le sacrifice qu'il avoit fait de sa liberté à celui, à qui il avoit déjà con-

facré tout son estre , & pour la gloire duquel il aimoit à combattre & à souffrir. Le saint exercice de l'oraifon , si doux à l'ame fidele , étoit son occupation le jour & la nuit ; son esprit y fut éclairé des plus brillantes lumieres , & son cœur embrasé des plus vives ardeurs. Plus on l'éloignoit de la compagnie des hommes , plus il goûtoit les avantages qu'il y a à s'entretenir avec Dieu. Son ame étoit si inondée des divines consolations , qu'il pouvoit dire avec saint Bernard , qu'il avoit trouvé son paradis dans la solitude. *Cella mihi paradifus.* Solitude , où , selon le langage des Saints , l'air est toujours plus pur , le Ciel plus ouvert , les graces plus abondantes ; & où Dieu a coutume de se communiquer avec plus de familiarité à une ame , qui ne défire que lui , & qui par la pureté même de ses défirs mérite que Dieu se repose en elle , qu'il se fasse sentir à son cœur , qu'il remplisse toutes ses puiffances de paix & de consolation. C'est ce que S. Thomas nous enseigne en differens endroits de ses ouvrages ; & il en pouvoit parler avec d'autant plus de certitude , qu'il avoit commencé de bonne heure à en faire lui-même l'expérience : *pro puritate cordis solitudo feictanda est.*

2. 1. q. 188. a. 8.
in c.

Boll. p. 662. n. 12.

Cependant les Religieux de S. Dominique , que la détection de leur cher Novice affligeoit extrêmement , eurent la consolation d'apprendre par le moien de ses frères , sa persévérance , ses combats , & les victoires que la grace de J. C. lui avoit fait remporter. Ils remercièrent le Seigneur , qui n'abandonne jamais ceux qui le craignent ; & profitant des bonnes dispositions de ces vertueuses Demeifelles , ils lui firent tenir quelques livres de piété , divers traités de Philosophie & de Theologie ; & en particulier la sainte Bible , dont la lecture avoir fait dès son enfance ses plus pures délices. Il reçut avec reconnoissance ces gages précieux de la charité de ses frères ; & dès-lors partageant son loisir entre l'étude & la priere , il mit si bien tous ses momens à profit , que le temps fut ou la seule , ou la principale chose qui sembloit lui manquer ; si on peut dire qu'il manque quelque chose à celui qui possède Dieu par le parfait amour , & à qui Dieu-même veut tenir lieu de toutes choses.

Si, selon l'expression de David, l'homme juste est heureux, parce qu'il sçait se contenter de Dieu, nous pouvons affurer que dans la privation de tous les plaisirs de la vie, Thomas trouva cette heureuse abondance, ces innocentes délices, ce saint contentement, & je ne sçai quel excès de douceur, qu'il appelle lui-même un avant-goût des joies du Ciel & un commencement de la félicité: *future felicitatis incoatio*. La pensée qu'il n'appartenoit plus qu'à J. C. ^{2. 2. q. 182. a. 22} l'honneur de lui avoir consacré son cœur & son corps, l'onction intérieure de la Grace, qui se répandoit dans l'un, & qui sanctifioit l'autre, une secrète assurance qu'il étoit dans l'état où Dieu le vouloit: tout cela lui faisoit goûter parmi les mortifications extérieures, qu'on ne lui épargnoit point, une paix que le monde ne connoît pas, & dont je voudrois pouvoir donner ici une idée, qui servît à édifier la piété du lecteur, & à faire connoître une partie de ce qui se passa dans l'intérieur de notre Saint, parmi les épreuves, dont la longueur rendit son sort si triste aux yeux de la chair, mais si précieux à ceux de la Religion & de la foi.

On ne sçauroit peut-être mieux représenter le principe divin, toute la douceur, les fruits, & les avantages du repos dont Dieu le faisoit jouir, que par ces paroles du Prophète Isaïe: *La paix sera l'ouvrage de la justice, le silence la cultivera, & on y trouvera pour jamais une heureuse tranquillité*. Cette paix est appelée l'ouvrage de la justice, c'est-à-dire, le fruit de la Grace, & la récompense de la charité: *opus justitiæ pax*. C'est au silence à la cultiver; puisque, selon l'expression d'un Pere, le silence est ^{S. Bern;} comme le lit où reposent toutes les vertus; en parlant peu aux creatures, & souvent à Dieu par l'oraison, nous pouvons conserver & faire croître dans nos âmes la paix & la parfaite justice: *cultus justitiæ silentium*. Enfin ce repos délicieux, que l'union avec Dieu fait goûter à l'homme juste, n'est point pour quelques rapides momens, ainsi que les joies du monde, il dure autant que la charité-même, qui en est la source: & *securitas usque in sempiternum*.

Telle est l'idée que le Prophète a voulu nous donner de cette paix, qui surpasse tout sentiment, & que l'Ecriture

- Ad Phil. 4. v. 7. appelle la paix de Dieu : *pax Dei*, tant pour marquer qu'elle vient de Dieu, & qu'elle conduit toujours à Dieu, que pour nous faire entendre que ce n'est qu'en Dieu seul qu'il faut la chercher, & que nul ne la trouve véritablement, s'il n'est du nombre de ceux qui sont appelés les amis de Dieu & son peuple choisi, selon ce qui est écrit : Mon peuple se reposera dans la beauté de la paix, dans des tabernacles de confiance, & dans un repos plein d'abondance : *Sedebit populus meus in pulchritudine pacis, in tabernaculis fiducia, & in requie opulenta*. Quelques magnifiques que soient ces expressions, & quelque grand que paroisse le bien qu'elles promettent, les amis de Dieu ont souvent éprouvé, que l'expérience surpasse la promesse même; & ils l'ont éprouvé dans l'horreur même des cachots, quelquefois dans la privation de tout ce qui semble le plus nécessaire à la nature. Chargé de chaînes pour la confession du nom de J. C. S. Paul avouoit qu'il étoit souvent rempli de consolation, & que sa joye parmi ses souffrances alloit jusqu'à l'excès : *repletus sum consolatione, & superabundo gaudio in omni tribulatione*.
- 1c. 31. v. 18.
2. Cor. 7. v. 4.

L'état, où la sagesse de Dieu, plutôt que la malice des hommes, avoit réduit Thomas d'Aquin, n'étoit gueres différent, soit pour l'extérieur, soit pour l'intérieur, de celui de l'Apôtre. Au dehors tout étoit triste, tout étoit marqué au coin de la Croix. Traité comme un coupable, ou comme un étranger dans la maison de son pere, il se voyoit toujours privé de sa liberté, parce qu'il vouloit demeurer toujours fidèle à Dieu. Au dedans tout étoit joye, paix, consolation : & la liberté, dont son cœur jouissoit, étoit d'autant plus parfaite, qu'elle étoit indépendante du caprice des créatures. Rien n'arrêtoit le vol de son esprit, ni la ferveur de ses oraisons, ni la douceur de ses entretiens avec Dieu, & du repos qu'il goûtoit en lui. C'est ce qu'on ne sçavoit mieux expliquer, que par les paroles même dont saint Thomas s'est servi, pour marquer le bonheur de cet état : *sapere intimo venturam jam requiem degustar*. Celui qui a promis d'être toujours avec le juste dans la tribulation, le mettoit dans un saint transport de joye, qui surpasse in-

2. 2. q. 182. a. 2.
in c.

finiment tous les plaisirs des sens ; il dissipoit, où il écarroit de lui tout ce qui auroit pu le troubler dans la contemplation des plus hautes vérités. En remplissant ainsi son ame des douceurs de sa grace, il lui apprenoit ce qu'il lui a fait écrire dans la suite, que les consolations du Ciel ne sont que pour ceux qui sçavent mépriser celles de la terre : *contem-
nenti terrena promittantur caelestia.*

Le Saint-Esprit fut lui-même son maître intérieur ; & les vérités qu'il a inspirées aux Auteurs sacrés, furent toujours sa plus douce occupation, ou sa consolation, comme elles avoient été celle du peuple de Dieu parmi les calamités, dont ses ennemis l'accabloient de toutes parts. Il les avoit ces livres saints entre les mains, le jour & la nuit, & les yeux de sa foi y découvroient ce que les nôtres n'y découvrent point ordinairement. Il lut en même temps les quatre livres du Maître des Sentences, quelques ouvrages d'Aristote, ou autres traités philosophiques : & on sçait assez que lire, comprendre & retenir, n'étoit point par rapport à S. Thomas trois choses différentes : il ne lisoit rien dont il ne pénétra parfaitement le sens, & ce qu'il avoit une fois compris, demuroit profondément gravé dans sa mémoire, dit un ancien Auteur de sa vie : *ut quod legendo caperet, perpetuò retineret.*

CHAPITRE XIII.

Les Comtes d'Aquin employent les plus rudes traitemens, pour vaincre la fermeté de leur frere. Patience admirable du Saint, sa chasteté, sa victoire.

Thomas profitoit, comme nous venons de le voir, du saint loisir de sa retraite, pour avancer toujours dans la science du salut, & dans la connoissance des vérités éternelles, lorsque ses deux freres, Landulphe & Raynald, à leur retour de l'armée, trouvant la Comtesse Theodora plongée dans un abyme d'affliction, leurs sœurs hors d'état d'adoucir sa tristesse, & le Novice toujours supérieur

à tous les traits qu'on lui avoit porté , ils résolurent d'en venir à bout , ou par la violence , ou par l'artifice. Ils n'eurent pas , il est vrai , le malheur de réussir ; mais la victoire de notre Saint sur eux , lui couta plus & le consola bien moins que celle qu'il avoit déjà remportée sur ses deux sœurs.

On commença d'abord par le reserrer plus étroitement dans la tour du Château ; & pour ne rien omettre de tout ce qui parut capable d'abattre sa fermeté , ou de lasser sa patience , ne pouvant ni lui persuader de quitter l'habit Religieux , ni le lui ôter par la force , on le mit en lambeaux : *quem cum fratres sui post reditum gravibus impugnaverent , tentaverunt per injurias perturbare , quem per terrores non poterant frangere , nec persuasionibus emolire : unde fecerunt sibi dilaniari habitum , ut præ verecundiâ dilaniatum deponeret & alium indueret , qui placeret ei.* Quelques Historiens ont écrit après Guillaume de Tocco , que les sœurs de S. Thomas fournirent l'occasion aux Religieux de son Ordre de le visiter quelquefois dans sa prison , & de lui apporter un autre habit. Ils se consolent & s'édifient mutuellement par de saints entretiens , qui ne purent être sans doute que rares , & toujours bien courts , mais qui ne furent jamais inutiles , Dieu voulant s'en servir , pour donner à son Serviteur de nouvelles forces , contre de nouvelles épreuves : aussi peut-on assurer que de tous les mauvais traitemens qu'il essuya durant sa captivité , le plus petit & celui auquel il se montra le moins sensible , fut l'abandon , & comme un oubli général de ses parens.

Après des reproches sanglans , des menaces encore plus terribles , & les incommodités inséparables de l'état où on l'avoit réduit , on crut qu'il ne falloit que lui laisser le loisir d'en sentir toutes les rigueurs , pour lui faire désirer , ou même demander sa délivrance aux conditions qu'on voudroit lui accorder. Ses freres le pensoient ainsi : mais la fuite fit voir que ces hommes guerriers avoient mieux appris l'art d'attaquer , & de prendre des places , que le secret de triompher d'un cœur aussi généreux que celui du prisonnier de J. C. Bien loin de se décourager , il se félicita

cira lui-même quand il se vit plus resserré , & presque entièrement délaissé de ses proches , dont les uns n'osoient , ou ne pouvoient le défendre, pendant que les autres mettoient toute leur attention à le mortifier. On vit en cette rencontre la vérité de ce qu'a dit un illustre Pere de l'Eglise , qu'un homme , qui s'est consacré à Jesus-Christ , & qui veut demeurer fidèle à Jesus-Christ , peut bien être attaqué , mais non pas vaincu. C'est l'expression de S. Jérôme.

Vie de S. Malc,

Cette protection particuliere de Dieu sur Thomas d'Aquin parût avec éclat , dans une nouvelle attaque , la plus délicate , & la plus dangereuse , dont les démons sans doute , plutôt que les hommes , s'aviserent de tenter sa vertu. Ses freres voyant que tout ce qu'ils avoient pratiqué jusqu'alors , leur avoit si mal réussi , résolurent d'amolir par la volupté , celui qu'ils ne pouvoient ni intimider par les menaces , ni lasser par tant de traitemens si peu mérités. Ils ne douterent pas , qu'il ne perdit bientôt sa vocation , si une fois il avoit perdu la chasteté. Nous devons présumer qu'ils cachèrent leur dessein à la Comtesse , persuadés que la piété , dont elle faisoit profession , ne lui auroit jamais permis de donner son consentement , à un crime , qui fera toujours horreur à une ame chrétienne : l'Histoire ne parle ici , que de deux Freres. Ils s'assurèrent d'abord d'une jeune Courtisane , la plus belle , & en même tems la plus effrontée , qui fût peut-être dans le Pais. Après avoir animé sa cupidité par la promesse d'une grande récompense , qui devoit être le prix de sa malheureuse victoire , on la fit entrer seule dans l'appartement , où Thomas se trouvoit aussi seul.

Il seroit difficile de dire , & peut-être trop dangereux de penser , tout ce que cette femme livrée à satan , & armée d'une infinité de traits , dont le moindre étoit capable de blesser mortellement , employa contre le saint Religieux , & tout ce que la passion lui suggera , pour réussir dans son détestable dessein. Ce qu'on peut avancer , c'est qu'elle poussa l'effronterie jusques où elle pouvoit aller ; & que l'invincible Novice toujours soutenu de la grace , & de la présence de Dieu , montra aussi que sa vertu étoit déjà à

H

l'épreuve de tout. Un ennemi plus dangereux que l'aspic ; plus terrible que le dragon ; un ennemi, qui a eu assez de force pour terrasser quelquefois, ceux qui sembloient être des colonnes dans l'Eglise, tant par la sublimité de leurs vertus, que par la grandeur de leur courage, ne fut qu'un ennemi foible, contre un Disciple de Jesus-Christ, qui avoit mis toute sa confiance dans la prière, & sa principale force dans l'humilité.

Sap. 8. v. 21.

Sap. 9. v. 17.

Il sentit d'abord la grandeur du péril : il en fut effrayé. Profondément humilié devant Dieu, il se souvint de ce qu'a dit le Sage, que la chasteté est un présent du ciel, un bien qu'il faut obtenir, & conserver par la prière : il le demanda ce don, qui arrête tous les desirs déréglés du cœur, par l'impression du saint amour. & avec tout l'effort qu'un desir très-ardent pouvoit produire, il dit plus par le gémissement du cœur, que par le son des paroles : " Seigneur, Dieu de mes peres, Dieu de misericorde, qui avez tout fait par votre parole, & qui soutenez tout par votre sagesse infinie ; donnez-la moi maintenant cette sagesse, qui est assise auprès de vous dans votre trône, & ne me rejetez pas du nombre de vos enfans, parce que je suis votre serviteur, & que vous êtes seul toute mon esperance, ma force, mon salut. "

Boll. p. 661. n. 11.

Th. Malv.
Annal. p. 602.

Après une priere si courte, mais si capable d'attirer le secours du Ciel, Thomas ne délibéra plus sur ce qu'il avoit à faire, pour terminer le combat. Ne pouvant ni fuir, ni éviter la vûe d'un objet, qui ne cessoit de le poursuivre ; & faintement irrité par sa présence même, il arma sa main d'un tison allumé ; & poursuivant à son tour cet impudique instrument du démon, il l'obligea de se retirer avec précipitation, tout couvert de honte, & rempli de frayeur. *Percutiens meretricem cum tisione, expulit eam de camera cum indignatione magna.*

Si celui-là est véritablement chaste, selon saint Augustin, qui a chassé de son cœur un amour par un autre amour, un feu profane par le feu sacré du Saint-Esprit, c'est donc avec raison qu'on a toujours admiré, & qu'on admirera à jamais la pureté toute angelique d'un Saint, qui a sçu se

servir si à propos d'un double feu, pour triompher dou-
blement d'un ennemi, qui l'attaquoit en même-tems au
dedans & au dehors: *Castus est qui amorem amore, ignem-
que igne Spiritus excludit.*

S. Aug. de ho-
nif. matrim. c. 24

C H A P I T R E XIV.

*Le Serviteur de Dieu reçoit des nouvelles faveurs du ciel :
Cordon de saint Thomas : Milice Angelique.*

U Ne victoire si glorieuse, dont notre Saint se recon-
nut uniquement redevable à la divine bonté, lui
laissa cependant une secrette confusion. Bien loin de s'ap-
plaudir lui-même d'avoir vaincu, il rougissoit d'avoir été
attaqué, & de s'être vû engagé dans ces sortes de com-
bats, où il ne lui paroissoit rien que d'humiliant pour une
personne, à qui l'inviolable pureté de cœur & de corps
étoit toujours infiniment chere, & qui à l'exemple d'un
ancien Juste avoit fait un pacte avec ses yeux, pour se re-
fuser jusqu'aux moindres regards, qui auroient pû faire naî-
tre dans son esprit une mauvaise pensée.

Des sentimens si dignes de sa pudeur, & de sa profonde
humilité, furent agréables à celui qui aime les ames cha-
stes, & qui prévient les desirs mêmes de celles qui sont
parfaitement humbles. Le Seigneur voulut lui donner une
assurance sensible, que le grand don de continence avoit
été accordé à la ferveur de ses prieres, à l'abondance de
ses larmes, au cri de son cœur, & à la timide voix de ses
gémiffemens. Avec le même tison, dont il venoit de se
servir pour mettre son ennemi en fuite, il fit une croix sur
la muraille; & prosterné devant ce signe de notre salut,
il rendit ses humbles actions de grâces à Dieu, pour tou-
tes les miséricordes qu'il avoit exercées à son égard. Il
lui consacra de nouveau sa chasteté, & redoubla ses prie-
res, pour obtenir la grace d'être toujours fidèle à ses pro-
messes. Pendant qu'il répandoit ainsi son cœur devant
Dieu, il tomba dans un doux sommeil, ou dans un ravif-
sement d'esprit, semblable à celui que le Seigneur envoya
au premier homme dans le Paradis terrestre.

Boh. 661. n. 112

Ibid.

Guil. de Toc.
Bern. Guido. S.
Ant. Th. Malv.

Dans cet état, au rapport de tous les anciens Historiens, il fut visité par les Anges, & félicité de la victoire, que la grace venoit de lui faire remporter. Après l'avoir assuré qu'avec le secours divin il demeureroit toujours chaste, ces bienheureux Esprits, lui ceignirent les reins si étroitement, & avec une si sensible douleur, qu'elle fit cesser la suspension, où il étoit, de tous ses sens extérieurs. Quelques cris involontaires, que la douleur arracha de sa bouche, ayant excité la curiosité de ses Gardes, ils coururent à lui, dans la crainte qu'il ne lui fut arrivé quelque accident; mais Thomas toujours maître de son secret, les renvoya, sans leur faire rien connoître de ce qui s'étoit passé. Et ce ne fut que peu de jours avant sa mort qu'il en parla, la seule vûe de la gloire de Dieu lui faisant découvrir alors ce qu'une profonde humilité l'avoit obligé de cacher avec soin tout le tems de sa vie.

Ibid.

Ibid.

Le Pere Renaud son Confesseur, & son ami particulier; fut le seul, à qui il fit part de cette faveur du ciel. Après lui avoir raconté ce qui lui avoit été dit il y avoit plus de trente ans, il ajouta que depuis cet heureux moment, il n'avoit jamais senti aucun de ces combats de la chair, contre l'esprit, qui font gemir & trembler les Justes mêmes, & qui humilioient si profondement le saint Apôtre, lorsqu'après son ravissement jusqu'au troisième ciel, il se plaignoit encore de ce que l'Ange, & le Ministre de Satan lui faisoit ressentir dans la chair. *Datus est mihi stimulus carnis meæ, Angelus Satanae, qui me colaphizat.* La reconnoissance de saint Thomas fut toujours proportionnée à cette multitude de graces, qu'il recevoit de la divine bonté. Après Dieu, & son Fils Jesus-Christ, il se croyoit redevable de la conservation de sa pureté à la glorieuse Reine des Vierges, dont il avoit souvent éprouvé la puissante protection: son retour fut aussi sincere, & toujours parfait. L'impression continuelle, que devoit faire sur lui la ceinture de chasteté, que les Anges lui avoient mis autour des reins, ne contribuoit pas peu sans doute à nourrir dans son cœur, & à faire croître ces religieux sentimens. Guillaume de Tocco assure qu'il porta toujours jusqu'à la

2. C. 12. v. 7.

fin de sa vie ce cordon vraiment miraculeux , dont les Dominicains du Couvent de Verceil en Piemont se glorifient d'être les Possesseurs. Il s'en fit dans la suite un grand nombre d'autres , sur le modèle de celui-là ; & on en fait encore tous les jours , pour la consolation des fidèles , qui s'en servent avec succès , contre les tentations de l'esprit impur.

Les Editeurs des Actes des Saints , dans le premier tome du mois de Mars , pag. 745. & 746. rapportent que selon la tradition , Jean de Verceil , qui gouvernoit tout l'Ordre des FF. Prêcheurs , lorsque saint Thomas mourut , fit présent à son Couvent de ce précieux Cordon , que le B. Pape Pie V. & après lui son Neveu le Cardinal Bonelli avoient extrêmement souhaité de voir à Rome. Ils ajoutent que le R. Pere Camille Vice-Recteur des Jésuites dans leur College de Verceil , avoit publiquement déclaré ce qu'il sçavoit des graces très-singulieres , que Dieu avoit souvent accordées à bien des personnes de tout âge , & de tout sexe , qui dans les rudes combats de la chair , avoient réclamé avec confiance l'intercession de S. Thomas , & s'étoient servis de cet instrument de chasteté. Ce R. Pere en voulut donner un acte signé de sa main , & conçu en ces termes : *per singulum Sanctissimi æque ac Sapientissimi Thomæ Aquinatis , non est modò instituti mei omnia & frequentissima in alios collata beneficia referre : ea sunt quæ integra decerent volumina ; illud tamen inficiari non possum , me multis ad illius similitudinem elaboratis , atque ejusdem contractu sacratis , in cujusvis ætatis , ac sexus hominibus ea expertum , quæ soli divi Thomæ intercessioni accepta referri queant. In nostræ Societatis Vercellensi Collegio , xij. Martii 1664.*

Bol. p. 746.n.102

Les Continuateurs de Bollandus rapportent tout de suite le témoignage non moins exprès du R. Pere Aurele Corbellin , de l'Ordre des Hermites de saint Augustin , Consultant du saint Office.

Pour étendre cette louable devotion , & fournir sur-tout à la jeunesse chrétienne , un nouveau secours pour conserver le précieux lis de la chasteté , on a établi par l'au-

torité du S. Siège, & avec la permission des Ordinaires des lieux, une Confrerie particulière, appellée *la Milice Angelique*, sous la protection de la très-sainte Vierge, & de S. Thomas. Elle fut d'abord approuvée par un Bref du Pape Innocent X. daté du 21. Mars 1654. & adressé aux Docteurs de Louvain. Innocent XI. plusieurs années après en fit expédier un autre pour les FF. Prêcheurs de Venise; & Innocent XII. pour ceux de Sarragosse en Espagne, les Professeurs Royaux, qui remplissent les deux Chaires de S. Thomas dans l'Université de Toulouse, obtinrent en 1725. une semblable Bulle du Pape Benoit XIII. en faveur de leurs Disciples, lesquels pour unir plus efficacement la pieté à l'étude; & faire de plus grands progrès dans l'une & dans l'autre, s'assemblent une fois de la semaine, chez les FF. Prêcheurs, pour remplir par de saints exercices, les devoirs de la Confrerie, & s'animer mutuellement à l'imitation de leur saint Maître, au tombeau duquel ils récitent une partie de leurs prieres.

Benoit XIII. d'heureuse mémoire, peu content d'avoir renouvelé, ou confirmé toutes les Indulgences, dont plusieurs de ses Prédécesseurs avoient enrichi la Confrerie de la *Milice Angelique*, jugea à propos de l'unir pour toujours à celle qui étoit déjà établie à Barcelone dans l'Eglise de sainte Catherine Martyre; & Sa Sainteté accorda à l'une toutes les graces, & les mêmes privilèges, que Sixte V. & Paul V. avoient accordés à l'autre. Enfin le S. Pere donna à tous les Superieurs de l'Ordre de S. Dominique, un ample pouvoir d'établir la même Confrerie par tout où ils le jugeroient à propos, pour augmenter toujours dans le cœur des fidèles, & principalement des jeunes Etudians, l'amour de la pureté, & la dévotion envers S. Thomas; afin qu'honorés de sa puissante protection auprès de Dieu, & soutenus par la force de ses exemples, en même tems qu'ils sont nourris du lait de sa doctrine, ils soient mieux en état de résister à un ennemi, qui toujours d'accord avec une partie de nous-mêmes, ne cesse de nous tendre des pièges, pour nous ravir le trésor de la chasteté.

Bul. precios. §. 11. Ce sont les termes de la Bulle: *quò sic Angelico sancti Tho-*

me lacte pasci ac nutriti Confratres, castitatis donum Deo dante feliciter tueantur, aut consequantur amissum.

Mais voyons de quelle maniere notre Saint recouvra enfin sa liberte, après être demeuré victorieux dans tous les combats, que lui livrerent le démon & la chair.

CHAPITRE XV.

Thomas d'Aquin est rendu à son Ordre : il fait ses vœux de Religion entre les mains de Thomas Agni :

Histoire abrégée de cet illustre Personnage.

IL y avoit plus d'un an (quelques-uns disent près de deux) que notre Saint souffroit en silence toutes les incommodités de sa prison domestique, toujours persécuté de ses parens, mais cheri de Dieu; séparé de la compagnie des hommes, mais assisté des Anges; ayant à soutenir de la part de ses freres, une partie de ce que les Martyrs avoient souffert de la part des ennemis de la foi. A mesure qu'on multiplioit les épreuves, Dieu, pour le service duquel il se trouvoit exposé à tant de contradictions, augmentoit son courage, & lui faisoit trouver un fonds inépuisable de consolation, dans sa soumission même a cette volonté toute-puissante, qui sçait tirer le bien du mal, & qui fait tout réussir à l'avantage de ceux qui l'aiment. Cette vie ainsi cachée en Dieu avec Jesus-Christ, malgré tout ce qui pouvoit l'accompagner de pénible à la nature, n'avoit cependant rien pour ce Disciple de la croix, qui ne lui parût digne de ses continuelles actions de graces : aussi ne sollicita-t-il jamais sa délivrance.

Mais ce qu'il n'osoit même pas désirer avec quelque empressement, crainte de s'opposer en cela aux ordres du Seigneur, ses freres selon l'esprit ne cessoient de le demander par de ferventes prieres, & les plus puissantes sollicitations. Après avoir long-tems attendu la fin d'un traitement, qui n'étoit pas moins injuste qu'inhumain, les Superieurs de l'Ordre de saint Dominique se crurent obligés de porter

Guil. Toc. ap.
Boll. p. 662. n. 12.

leurs plaintes aux pieds du trône , & d'exciter le zèle du Pape, & la justice de l'Empereur , à venger la pieté & la Religion offensées. Ils se mirent en devoir l'un & l'autre de faire cesser des indignités, qu'ils n'apprirent qu'avec une surprise extrême. Le saint Pere parut sur-tout irrité, de ce que le jeune Religieux avoit été arrêté, par des gens de guerre, sur les terres de l'Etat Ecclésiastique, & pres-

Boil. p. 661. n. 9. *perturbatus quòd quasi in ejus provincia tantus excessus fuisset commissus, mandavit Imperatori, quòd faceret de raptoribus dignam pro convenienti satisfactione vindictam.* Frederic ne se montra pas moins sensible à tout ce qu'on faisoit souffrir à un jeune homme,

qui lui étoit allié. Soit qu'il voulut encore marquer son zèle pour la Religion, soit qu'il cherchât à plaire au Souverain Pontife, avec lequel il traitoit alors un accommodement, il fit d'abord arrêter les Comtes d'Aquin, & les menaça de toute son indignation, s'ils ne faisoient remettre incessamment leur frere aux Superieurs de son Ordre : *audita enim tantâ fratrum in fratrem inhumanitate, graviter Cæsar commotus est*, dit Thomas de Catimpré.

Ibid.

L. 1. de apib. c.
20. §. 10.

La crainte de la colere du Prince fit sur ces deux Seigneurs, ce que la terreur des jugemens de Dieu n'avoit pas encore fait : & la Comtesse Theodore n'esperant plus de fléchir un cœur, que la grace en cette occasion rendoit inflexible, ou craignant peut-être de s'opposer plus longtems aux desseins de Dieu, en combattant toujours une vocation, qui paroïssoit si visiblement ne venir que de lui, permit enfin aux sœurs du captif, de lui rendre la liberté, mais avec certaines précautions, qui lui parurent nécessaires, pour ne point faire paroître le consentement qu'elle ne donnoit qu'avec un regret infini. La prompte obéissance, qu'elle avoit trouvée dans les freres de Thomas, quand elle avoit voulu le faire arrêter, elle la trouva encore dans ses deux sœurs, lorsqu'il fut question de mettre fin à sa longue captivité. On se hâta de faire sçavoir cette nouvelle aux Dominicains de Naples, & de leur marquer le tems, auquel ils devoient se trouver auprès du Château de Roche-Seche, pour y recevoir leurs Religieux. Ils ne se firent ni

prier,

prier, ni attendre : & notre Saint sortit de la tour, qui avoit été son champ de bataille, de la même maniere, que le Docteur des Nations étoit sorti autrefois de la Ville de Damas : on le descendit dans une corbeille, par une des fenêtres du Château, & il fut reçu entre les bras de ses véritables freres, comme un Ange descendu du ciel.

Bo'l. p. (62) n. 11.

Si le premier bruit de cette nouvelle, qui se répandit d'abord dans le Pays, causa une véritable joye parmi tous les gens de bien, il est aisé de penser, qu'elle fût sans comparaison plus vive & plus sensible dans les maisons des FF. Prêcheurs. On pouvoit justement leur appliquer en cette rencontre, ce que l'Auteur sacré a dit du Peuple de Dieu, après le triomphe de Mardochée. Ils furent dans un ravissement de joye : il leur sembla qu'une nouvelle lumiere s'élevoit sur eux, & que les plus tendres actions de graces devoient répondre à la grandeur du bien-fait : *novæ lux oriri visa est, gaudium, honor & tripudium.* Thomas

1. Eft. c. 8. v. 16.

Thomas fut donc conduit au Couvent de St. Dominique à Naples, où il avoit pris l'habit, où les Religieux, qui avoient fait tant de vœux, & offert à Dieu tant de sacrifices, pour lui obtenir ces graces abondantes, dont il fut comblé, mêlerent leurs larmes de joye avec les siennes. La consolation fut parfaite de part & d'autre ; & on ne pensa plus qu'à reconnoître par des cantiques de louange, les miséricordes du Seigneur, qui avoient paru avec éclat, tant par les victoires continuelles, qu'il avoit fait remporter à son serviteur, que par le grand trésor, qu'il donnoit une seconde fois à l'ordre de saint Dominique, pour la gloire de la Religion, & pour le bien général de toute l'Eglise.

Après les longues épreuves, qu'il venoit de soutenir, & les marques si peu équivoques, qu'il avoit données d'une vocation celeste, on ne crût pas devoir différer de le faire jouir d'un bien qu'il desiroit avec ardeur, & dont il s'étoit rendu véritablement digne, par la plus exacte fidélité à répondre à toutes les graces, afin d'avancer toujours autant dans la connoissance de nos saints mysteres, que dans la pratique de tout ce qui peut élever une ame à la plus haute perfection. Le jour qu'on lui marqua pour faire ses vœux,

lui parut le plus beau, & le plus heureux de sa vie : jamais victime ne fut plus volontaire, ni sacrifice plus entier ; parce qu'il connoissoit mieux que personne l'excellence de sa vocation, de même que la fainteté d'une consecration, qu'il a appelée dans la suite un second Baptême : consecration qui en éloignant l'homme Religieux des perils du siecle, & du tumulte d'un monde séduit, & souvent séducteur, le destine pour toujours au service des Autels, lui fait obtenir le pardon de ses pechés passés, affermit sa volonté dans l'amour du bien, & le mettant dans l'heureuse nécessité de tendre à ce qu'il y a de parfait, le rend en quelque forte semblable aux bienheureux. Ce sont les paroles mêmes de saint Thomas : *necessitas firmatæ voluntatis in bonum, non minuit libertatem ; ut patet in Deo, & in beatis : & talis est necessitas voti similitudinem quandam habens cum confirmatione Beatorum.*

2. 1. q. 188. & q.
88: a. 4. ad pm.

Plein de ses idées, & pénétré de la plus vive reconnaissance, pour les misericordes du Seigneur, il se consacra pour toujours à son service, par la profession solennelle, entre les mains du même Supérieur, qui l'année précédente l'avoit revêtu de l'habit de S. Dominique. Tous les Historiens s'accordent sur ce fait ; mais non pas sur le nom, ou la personne de celui, à qui cet honneur étoit réservé. Quelques-uns l'ont attribué au Pere Jean de saint Julien, dont il a déjà été parlé, & il est vrai selon Guillaume de Tocco, que Dieu se servit de ce saint Religieux pour faire connoître sa volonté au jeune Thomas, ou pour l'affermir dans sa vocation. Ce fut lui, qui le visita quelquefois dans sa prison domestique, & qui lui apporta un habit & des livres, mais il n'est pas expressement marqué que ce soit le même, qu'il avoit reçu dans l'Ordre : au contraire Bernard Guidonis, S. Antonin, & plusieurs autres, que Malvenda a suivis, assurent positivement que ce fut Thomas Agni, qui donna l'habit à notre saint, & qui reçut ses vœux solennels, après qu'il eut recouvré la liberté. Ce sentiment étant mieux fondé, & plus commun, je ne sortirai point de mon sujet, en faisant connoître ici cet excellent Religieux, qui a eù l'avantage de procurer à l'Ordre, une de ses plus belles lumières.

Boll. p. 660. n. 6.

Ibid. n. 11.

Thomas Agni de Lentini, ou de Leontino, en Sicile, avoit reçu l'habit & l'esprit de saint Dominique, du vivant du S. Patriarche : ses grandes qualités, ses talens, ses vertus lui gagnèrent d'abord l'affection de tous ses freres, & bientôt après la confiance des souverains Pontifes, aussi-bien que l'estime, & la vénération des peuples, dont il eut la conduite. Dès l'année 1231. il fit jetter les premiers fondemens du Couvent de Naples, & il en étoit Prieur en 1243. lorsque Thomas d'Aquin y fut reçu. La sagesse de son gouvernement, sa piété solide, & le zèle de la Religion qu'on voyoit en lui, l'avoient fait élire Provincial de la Province Romaine, qui se félicitoit d'avoir un tel Supérieur, lorsque le Pape Alexandre IV. après avoir consacré, à sa prière, l'Eglise de saint Dominique à Naples, le créa lui-même Evêque de Bethléem en 1255. Il regarda cet honneur, non pas comme un titre, qui le distinguoit parmi ses freres ; mais comme un engagement à se renouveler lui-même par une pratique plus exacte de toutes les vertus, pour se mettre en état de travailler avec plus de fruit à la vigne du Seigneur. Il ne différa pas son voyage pour la Palestine, & le Pape le déclara Légat du saint Siège dans la Terre-Sainte.

Plusieurs Auteurs ont parlé des travaux, qu'il entreprit ; pour attirer les Infidèles à la foi de Jesus-Christ, & pour corriger les mœurs corrompues des Chrétiens, qui ne se distinguoient presque des Barbares, parmi lesquels ils vivoient, que par la profession extérieure de la Religion, dont ils deshonoroiént tous les jours la Sainteté, par une vie scandaleuse. Le zélé & sage Prélat trouva le secret si rare de les reprendre, sans les aigrir. Sans jamais dissimuler leurs désordres, il gagna si bien leur confiance, qu'il en fut sincèrement regretté, lorsque le Pape Clement IV. voulant se servir de lui en Italie, & apprendre de sa bouche, le véritable état de la Terre-Sainte, le fit venir à Rome en 1267. & le nomma à l'Archevêché de Cozanze dans la Calabre.

Son zèle parut toujours le même : & dans la conduite de cette nouvelle Eglise, il donna les mêmes exemples de

toutes les vertus chrétiennes & pastorales. M. Fleury après les Bollandistes a cru, que les éminentes qualités de ce vigilant Pasteur, ses soins charitables pour les pauvres, & pour les personnes affligées, le courage, & la fermeté qu'il fit paroître dans toutes les occasions, pour les intérêts de l'Eglise, avoient porté les Chanoines de Messine à l'élire, ou le demander pour succéder à Don Barthelemy Pignatelli leur Archevêque. Mais il paroît que ces Auteurs ont confondu notre Thomas Agni, avec son frere Renaud de Leontino, Religieux du même Ordre, qui fut élevé en effet à cette dignité, & qui l'honora par ses vertus, & par la sainteté de ses exemples, comme nous l'apprenons de Guidonis Evêque de Lodeve, qui vivoit dans le treizième siècle.

Echar. Ibid.

Il est vrai que l'Eglise de Cozanze ne posséda que cinq ans son Pasteur, parce que le Pape Gregoire X. qui avoit demeuré avec lui dans la Palestine, connoissant sa capacité, & l'étenduë de son génie, crut que c'étoit l'homme, dont il avoit besoin, pour travailler heureusement au grand dessein qu'il avoit formé de réunir les forces des Chrétiens, pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Dans cette vûë il le nomma Patriarche de Jerusalem, & Evêque de Prolemaïde, appelée saint Jean d'Acre, la seule Ville dans tout ce Païs, qui ne fut point occupée par les Infidèles. Sa Sainteté écrivant au Roi de France, Philippe III. pour le prier de vouloir honorer de sa protection, le nouveau Patriarche, l'appelle un homme d'un courage intrépide, d'une sagesse & d'une expérience consommée, illustre par ses vertus, dont le Seigneur s'étoit déjà servi, pour procurer de grands biens à toute la Religion dans l'Orient : *vir profundi pectoris, alti consilii, virtutum claritate conspicuus, & experientia multa probatus in cujus manibus aliàs virtus altissimi statum Terræ Sanctæ direxit.* On trouve cette lettre de Gregoire X. dans le IX. tome de l'Italie Sacrée, par l'Abbé Ushelle, pag. 297.

Ibid.

L'an 1272.

Ibid.

Ibid.

Ces considérations portèrent le Souverain Pontife à donner à Thomas Agni toute l'autorité de Légat Apostolique en Atmenie, en Cypre, dans la Principauté d'Antioche,

dans les Isles voisines, & dans toute la côte d'Orient. L'étendue de son zèle répondoit parfaitement à celle de sa légation; & il ne faut point douter que dans des tems moins difficiles, les fruits de sa charité, & de sa sollicitude pastorale n'eussent été beaucoup plus abondans. Il trouva de quoi exercer l'une & l'autre, à l'égard des Chrétiens de la Terre-Sainte, que la justice divine sembloit avoir livrés au glaive des Infidèles, & dont cependant les crimes se multiplioient tous les jours avec leurs calamités. La misère étoit extrême parmi le Peuple, & la division encore plus affreuse parmi les Grands; on la voyoit trop souvent éclater entre les Chevaliers du Temple, & ceux de l'Hôpital de saint Jean, dont la valeur devoit être la principale force des Croisés. Hugues III. Roi de Cypre, & Marie Princesse d'Antioche prétendoient au Royaume de Jerusalem, qu'ils laissoient toujours en proye aux Sarrasins, ou aux Soudans d'Egypte.

La vûe de tous ces maux n'abattit pas le courage du zélé Patriarche: pour soulager d'abord ceux qui souffroient davantage, il distribua une partie des grandes sommes, que le Pape, & les Princes de l'Europe lui avoient confiées; & il fit servir l'autre partie à mettre le País en état de défense. Mais sa principale occupation fut de prêcher la pénitence, de travailler à réunir les esprits, & de leur faire entendre, que toute leur sûreté, toute leur force dépendoit de cette union, & d'un sincère retour à Dieu, dont il falloit appaiser la colere, par la conversion du cœur, & le changement des mœurs. Si les Seigneurs & les Chevaliers des deux Ordres ne quitterent point absolument leurs anciennes animosités, ils en suspendirent du moins les effets; ils reconnurent tous pour Roi de Jerusalem, & Chef de la Croisade, Hugues III. après que le Patriarche eut décidé en sa faveur.

Cette dernière action déplût d'abord au Pape Gregoire ^{Ibid.} X. à qui la Princesse Marie porta ses plaintes; cependant après avoir mûrement examiné les titres & les prétentions du Roi de Cypre, aussi-bien que les pressans besoins de la ^{Ibid.} Terre-Sainte, le Pape approuva la conduite de son Légat,

lequel après une infinité de travaux, & d'actions héroïques mourut plein de jours & de mérites l'an 1277. Il fut enterré avec ses freres, dans une Eglise de l'Ordre de saint Dominique, à Prolemaïde, quatorze ans, avant la prise de cette Ville par les Infidèles, & la défaite entiere des Chrétiens dans la Palestine.

Tel a été l'illustre Thomas Agni de Leontino, dont la mémoire doit être précieuse à tous les Disciples du Docteur Angelique, dès là qu'il a eu l'honneur d'être son Pere dans la Religion.

C H A P I T R E X V I.

Le Pape fait venir Thomas d'Aquin à Rome : Sa Sainteté examine sa vocation, & confirme sa profession.

Comme le Serviteur de Dieu n'avoit embrassé un état de Sainteté, que dans le dessein d'en remplir les obligations dans toute leur étendue, on avoit le plaisir de le voir courir avec ferveur dans la voye des divins commandemens, & dans les sentiers de la perfection. Il croyoit être déjà arrivé au port tant désiré, & n'avoit plus aucun lieu de craindre les tempêtes, qui avoient si long-tems exercé sa fidélité. Mais la divine Providence lui réservoir encore une épreuve, qui ne fut peut-être pas la plus petite.

Th. Cantimpr. l.
1. de apib. c. 20.
5. 10.

Malv. annal. p.
603. col. 2.

J. BaP. Feuil.

Ses deux freres n'eurent pas plutôt appris son engagement, par la profession solemnelle, qu'ils se rendirent en diligence auprès du Pape, avec la Comtesse Theodore. Leur dessein étoit moins de justifier leur conduite passée, qui avoit déplû au saint Pere, que de renouveler leurs premieres plaintes contre les Religieux de saint Dominique, & d'en former de nouvelles. Les preuves si marquées que saint Thomas avoit données de sa vocation, tant par la sagesse de sa conduite, que par sa constante fermeté dans le grand nombre de combats, qu'on lui avoit livrés, & par une persévérance, dont on trouve peu d'exemples dans l'Histoire, tout cela ne pût empêcher ses parens d'accuser les Religieux de l'avoir séduit, & d'avoir témé-
rairement reçu à la profession un jeune homme, dont les

forces ne pouvoient jamais être à l'épreuve d'une vie si austère. On voit ici quel est l'esprit des gens du monde, si la vocation de notre Saint se fut trouvée moins opposée aux inclinations de la chair, ou plus conforme aux intérêts de la famille, il n'auroit point paru nécessaire de s'en assurer par tant d'épreuves; beaucoup moins auroit suffi pour la regarder comme miraculeuse.

Le Vicaire de Jésus-Christ ne se montra point tout-à-fait insensible à des plaintes, dont il connoissoit bien le peu de solidité, mais dont il vouloit voir la fin. Tout ce que la prudence peut inspirer, ou la Religion permettre, & ce que les égards dûs aux personnes d'un rang distingué, semblent exiger, on le fit dans cette occasion. Innocent IV. accorda aux prières importunes des Comtes d'Aquin, la grace, que le Pape Clément IX. a accordée presque de nos jours, aux très-vives instances de la Duchesse de Gravina, & du Duc de Bracciano. Ce dernier Pape fit paroître en sa présence le Prince des Ursins depuis Benoît XIII. qui venoit de prendre l'habit des FF. Prêcheurs dans un Couvent de Venise: l'autre ordonna aux Supérieurs du même Ordre, de faire venir de Naples, le jeune Thomas d'Aquin, afin qu'il pût juger par lui-même de la solidité d'une vocation, qui avoit fait tant de bruit dans le monde, & qui trouvoit encore tant de contradiction de la part de sa famille.

La Providence voulut, ou permit, qu'on en usât de la sorte, afin qu'après un examen très-rigoureux, & solennel, personne ne doutât plus, que ce ne fût véritablement l'esprit de Dieu, qui avoit conduit, & qui soutenoit toujours les démarches des deux servents Novices. L'un & l'autre aux pieds du Souverain Pontife firent paroître tant de sagesse, de modestie, de maturité; ils se montrèrent tous deux si remplis de la crainte du Seigneur, & si visiblement animés de son esprit, qu'ils eurent la consolation de voir leurs desseins loués & applaudis par le Vicaire même de J. C. Clément IX. ne se contenta pas d'admirer avec toute sa Cour, la pureté des motifs du jeune Duc des Ursins, & de le fortifier dans sa vocation; mais pour le

mettre plutôt à l'abri de toutes les poursuites de ses parens , Sa Sainteté jugea à propos de le dispenser d'une partie du tems ordinaire du Noviciat , & lui permit de faire ses vœux après six mois seulement d'épreuve. Le Pape Innocent I V. conduit sans doute par le même esprit de Dieu, bien loin de blâmer les Superieurs de l'Ordre de saint Dominique , & la profession, que Thomas venoit de faire entre leurs mains , loua les uns , honora l'autre de sa bénédiction apostolique, & défendit très expressement à ses parens, de lui susciter à l'avenir aucun sujet d'inquiétude là dessus.

Le saint Religieux , il est vrai , s'étoit rendu digne de cette faveur : ou plutôt , il avoit mérité cette justice , non seulement par sa fidélité à suivre dès le commencement la voix de Dieu; mais aussi par la maniere, dont il rendit compte à Sa Sainteté, & de ses dispositions présentes , & des motifs , qui avoient réglé toute sa conduite passée. Il défendit sa cause , comme les Saints ont coûtume de défendre les intérêts de Dieu , c'est-à-dire sans se plaindre de l'injustice des hommes & sans vouloir être vengés eux-mêmes , de ce qu'ils ont eu à souffrir de leur part. Oubliant donc toutes les violences , qui lui avoient été faites dans le Chateau de Roche-seche , Thomas n'attribua qu'à lui-même , & à ses pechés , les grands obstacles , qu'on avoit mis à sa vocation. Il expliqua les raisons , qui l'obligeoient à la regarder , comme lui étant inspirée d'en haut. Il répondit à toutes les demandes , à toutes les questions , qu'on lui proposa ; & il le fit avec cette superiorité de genie, cette prudence , & cette sagesse , qui étoient son partage. Il finit son discours , par de très-humbles actions de grâces , qu'il rendit au saint Pere , de ce qu'il l'avoit écouté avec tant de bonté : il le supplia de lui continuer toujours l'honneur de sa protection , afin qu'il lui fût permis d'obéir à Dieu , & d'accomplir sa volonté , dans un état , qu'il n'avoit embrassé que pour marcher plus sûrement à la suite de J. C. par le renoncement à soi-même , & à toutes les esperances du siècle.

Ces paroles , que le saint Esprit mettoit sans doute dans la bouche d'un jeune homme , en qui on voyoit toute la retenue des vieillards , & dont l'innocence, ou la candeur se montroit

montrait peinte sur le visage, furent accompagnées de quelques larmes, qui en firent répandre à tous les assistans. On ne sçavoit ce qu'on aimoit, ou ce qu'on admirait le plus en lui, parce que tout y paroïssoit dans un sublime degré. Ses talens naturels, la beauté de son esprit, la droiture & la simplicité de son cœur, les richesses de la grace, la ferveur de sa piété, la pureté de son zèle, sa constance plus qu'angelique, & le genereux mépris, avec lequel on le voyoit fouler aux pieds, tout ce que sa naissance & son mérite lui offroient de grandeur selon le monde; enfin la modestie, qui lui étoit naturelle, & qui donnoit un nouvel éclat à tant de perfections: tout cela lui attiroit non seulement l'affection & l'estime, mais la vénération même de tous ceux, qui composoient la Cour du Pape. On félicitoit, & on plaignoit tout à la fois la Comtesse d'Aquin: & dans le même tems, qu'on prodiguoit les plus grandes louanges au fils, & à la générosité de son sacrifice, on n'osoit condamner la juste sensibilité de la mere, ni tous les efforts, qu'elle faisoit, pour retenir auprès de sa personne, celui qui se montrait si digne de son amour.

CHAPITRE XVII.

Le Pape offre l'Abbaye du Mont-Cassin, à notre Saint, qui la refuse.

Thomas de Cantimpré, Malvenda, Jean-Baptiste Feuillet, & quelques autres ont écrit que le Pape fit paroître dans cette occasion, sa bonne volonté pour la maison d'Aquin, & son estime singulière pour le jeune Religieux, puisque son âge & sa profession n'empêcherent point sa Sainteté, de lui offrir la célèbre Abbaye du Mont-Cassin, & qu'elle le pressa même d'accepter cette dignité, sans l'obliger néanmoins à quitter l'Ordre de S. Dominique. Mais si les autres applaudirent aux desseins du souverain Pontife, Thomas en fut sensiblement affligé. Il demanda avec instance au Vicaire de Jesus-Christ de lui faire la grace toute entiere, en le laissant vivre dans l'état d'humilité, & de

K

Catimp. l. 1. de
apib. c. 10.
Malv. in Annal.
P. 603.

pauvreté, où la providence l'avoit placé : *cui cum Papa concederet, ut in ordine & habitu suo præfset officio, noluit ille.*

Les Seigneurs d'Aquin ne manquèrent pas de joindre les plus vives sollicitations aux offres si gracieuses du Pape, pour obtenir de leur frere un consentement qu'il étoit résolu de ne jamais donner. Il eut besoin encore ici de toute cette fermeté qui le rendoit invariable dans tout ce qu'il connoissoit être conforme à la volonté de Dieu. Le peu de jours qu'on lui donna pour se déterminer à mériter les bonnes grâces de toute la famille, en profitant de celles de Sa Sainteté, Thomas les employa à attirer de nouveaux secours du Ciel: il passoit les jours & les nuits en prières; & il ajoutoit plusieurs pratiques de pénitence à la ferveur de ses oraisons, aux larmes & aux gemissemens, afin de recevoir de la divine bonté les grâces qu'il croyoit nécessaires pour son salut, & dont la principale étoit celle de vivre & de mourir en véritable Religieux, dans la profession de la pauvreté Evangelique, sans charge, ni dignité, soit dans l'Eglise, soit dans le Cloître.

Personne n'ignore combien il eut à combattre pour demeurer toujours dans cet état, & pour éviter les honneurs que devoient naturellement lui procurer ses grands talens, les services qu'il rendit dans la suite à l'Eglise, & la confiance, dont les souverains Pontifes honoroient toujours sa vertu. Ce n'est pas qu'un homme, non moins éclairé que pieux, ne fût très-persuadé qu'on peut être en même-tems & grand saint devant Dieu, & fort élevé parmi les hommes: il n'ignoroit pas que dans tous les siècles l'Eglise de J. C. a eu de saints Evêques, de saints Abbés, aussi-bien que de premiers Pasteurs, véritablement dignes de porter le nom de très-Saints. Mais il sçavoit aussi que les grandes dignités exposent ordinairement à de grandes tentations; & que si on les peut accepter sans péché, quelquefois même avec mérite, lorsque la volonté de Dieu se manifeste, & que la cupidité ne tient pas lieu de vocation, il est régulièrement plus sage, plus sûr, ou plus parfait de les fuir, à l'exemple de tant de saints, de tant de célèbres personna-

ges, dont on ne sçauroit sans témérité blâmer la conduite, après que le Ciel a parlé en leur faveur par des miracles. Le compte qu'il faudra rendre un jour au souverain Pasteur, sera sans doute bien moins à craindre pour celui qui n'aura à répondre que de soi-même, de ses actions, de ses intentions; que pour ceux qui ont toujours lieu d'appréhender d'être punis, & pour leurs propres péchés, & pour les péchés des autres. Il paroît d'ailleurs que les desseins de la Providence sur notre Saint demandoient que sa vie ne fût point partagée, afin qu'uniquement occupé à la recherche de la vérité & à l'étude de la sagesse, le disciple de J. C. fût mieux en état d'en pénétrer tous les secrets, & d'en faire connoître tous les mystères. Tels sont les motifs qui le porterent à refuser avec autant de confiance que de modestie, la première dignité que le Pape lui présenta, & toutes celles qui lui furent offertes dans la suite.

On a cru devoir rapporter ce fait comme nous le lisons chez Thomas de Catimpré, & dans quelques autres moins anciens, qui semblent n'avoit parlé que d'après lui. Nous sçavons cependant qu'un habile Critique, dont le Public connoît l'érudition, soutient que ce ne fut pas en 1244, lorsque notre Saint parut devant Innocent IV, que l'Abbaye du Mont-Cassin lui fut offerte, mais six ou sept ans après, lorsque ses deux freres s'étant retirés du service de l'Empereur, en conséquence de ce qui s'étoit passé dans le premier Concile de Lyon, ce Prince ruina la Ville d'Aquin, fit mourir le Comte Raynald, & persécuta avec tant de cruauté tous ses parens, qu'il les obligea d'abandonner leurs terres & de sortir du Royaume de Naples. Les Moines déjà chassés du Mont-Cassin avoient vû leur Monastere livré au pillage des soldats. Et Frederic se préparoit, avec le secours des Sarrafins qu'il avoit fait venir de Barbarie, à mettre à feu & à sang tout ce qui lui résistoit en Italie, lorsqu'il fut trouvé mort dans son lit à Florenzola, le treizième Décembre mil deux cens cinquante. Les Moines du Mont-Cassin retournerent alors dans leur Monastere, & leur Abbé, Etienne second, donna toutes ses attentions pour rétablir ce saint lieu dans son ancienne

Echar. sum. d.Th.
vind. p. 248.

Ibid.

splendeur. Il s'y appliqua avec tout le zèle que pouvoit lui inspirer son amour pour la Religion : mais il ne put travailler long-tems à une œuvre si digne de sa pieté, puisque l'histoire met sa mort en l'année qui suivit celle de l'Empereur Frederic. Ce fut en ce même tems, selon la critique du Pere Echard, que le Pape Innocent étant toujours à Lyon, fit présenter l'Abbaye du Mont-Cassin à S. Thomas, qui enseignoit déjà avec réputation en Allemagne :

Hist. Eccl. L. 22. c. 21.

Tholomé de Luques favorisé ouvertement cette opinion, qui se trouve assez conforme à la suite de l'histoire ; & qui paroît faire plus d'honneur à la sagesse du Pape, & à son amour pour la discipline de l'Eglise.

CHAPITRE XVIII.

Le Général des FF. Prêcheurs conduit Thomas d'Aquin à Paris & à Cologne : Le B. Albert est chargé de son éducation : qualifiés de ce grand Homme.

Après que le Vicaire de J. C. eut approuvé (comme il a été dit) la vocation de notre Saint, & la validité de ses vœux, la premiere pensée des Superieurs fut de pourvoir à son éducation. Les espérances que donnoient la solidité de ses vertus & les qualités de son esprit, firent juger au Pere Général qu'il étoit de la dernière conséquence de choisir un Maître, qui fût véritablement digne d'avoir un tel disciple, un homme habile & interieur, capable de perfectionner de si beaux commencemens, & de contribuer par ses soins à conduire son Eleve à ce point de science & de sainteté, où il paroïssoit que la Providence le vouloit faire arriver.

Boll. p. 662. n. 73.

Parmi un nombre considérable de grands sujets que l'Ordre de S. Dominique avoit en Italie, en France & ailleurs, Albert le Grand parut le plus propre à remplir dignement les intentions des Superieurs. Il passoit dès-lors pour un des plus sçavans hommes de l'Eglise ; & plusieurs le considéroient comme le prodige de son siecle. Il ne fut cepen-

dant pas question de l'appeller en Italie, parce qu'on crut que c'étoit au disciple à aller chercher le Maître. L'éloignement des parens ne pouvoit être pour lui un obstacle à ce dessein: il en fut au contraire un des principaux motifs. Ainsi il fut conclu pour le voyage du jeune Profés en Allemagne. Jean le Teuthonique, quatrième Général du même Ordre, qui devoit se rendre incessamment en France, & de là à Cologne pour le prochain Chapitre, voulut l'y conduire lui-même. Ils partirent de Rome vers le mois d'Octobre 1244.

La ferveur de notre Saint, que le travail & les fatigues ne rebutoient jamais, étoit soutenuë encore par l'exemple de ses compagnons, & surtout de son Général, vieillard vénérable, dont la régularité & la sagesse dans le gouvernement répondoient à la profonde humilité qu'il avoit fait paroître tant par la démission volontaire d'un Evêché considérable, dans lequel il avoit rempli pendant plusieurs années tous les devoirs d'un bon Pasteur, que par le refus constant de la première charge de son Ordre, qu'il n'avoit pû se résoudre d'accepter qu'après le commandement exprès & réitéré du souverain Pontife. Il est aisé de juger combien l'âge & les infirmités de l'un, l'éducation & la complexion très-délicate de l'autre, devoient naturellement augmenter les incommodités d'un voyage aussi difficile que celui de Rome à Paris, quand on entreprend de le faire à pied, ainsi que le firent ces zélés imitateurs de S. Dominique, toujours scrupuleusement attentifs à ne rien omettre de tout ce qui pouvoit appartenir à l'état Apostolique dont ils faisoient profession.

Nous aurions sujet d'accuser de négligence les premiers Auteurs qui ont écrit la vie de S. Thomas: & nous nous plaindriens ici de leur silence sur un grand nombre de faits qu'ils nous laissent ignorer, ou qu'ils se contentent quelquefois d'avoir insinué en passant, si nous ne sçavions que c'est à l'humilité-même du Serviteur de Dieu, & à son attention continuelle à se cacher, qu'il faut attribuer l'omission de bien des circonstances qui pourroient servir à l'ornement de son histoire, & à l'édification des Lecteurs. Tout ce

*Bosna, 'en Hono-
grie. Echar. t. 1. p.
111.*

Ibid.

que nous ſçavons de certain, c'eſt que Thomas ne s'arrêta pas alors à Paris. Mais après un ſéjour de quelques ſemaines, qui ſervit à le délaſſer un peu du voyage qu'il venoit de faire, & à le préparer pour celui qu'il alloit entreprendre, il ſe remit en chemin pour ſe rendre à Cologne auprès d'Albert le Grand. Il eut l'avantage de faire encore ce ſecond voyage en compagnie de ſon Général, qui voulut le remettre lui-même entre les mains du Professeur qu'on lui avoit deſtiné, & le recommander à ſes ſoins, comme le plus précieux dépôt que l'Ordre pût confier à ſa ſageſſe : *quem cum Joannes Teutonicus Magiſter Ordinis in chariſſimum in Chriſto filium ſuſcepiffet, duxit cum Parisios, & deinde Coloniam, ubi ſub F. Alberto, Magiſtro in Theologia ejuſdem Ordinis, florebat ſtudium.* Ce ſont les paroles de Guillaume de Tocco. Tholomé de Luques, S. Antonin, & les autres anciens Auteurs diſent la même choſe. Nous verrons ailleurs que leur remarque n'eſt point inutile pour éclaircir un fait dont il faudra parler dans la ſuite.

Cependant le B. Albert trop éclairé pour ne pas reconnoître d'abord le mérite du ſujet qu'on vouloit bien lui confier, remercia le Seigneur, & ſe félicita lui-même d'avoir à travailler ſur un fonds ſi fertile. Si ſa joye fut parfaite, la conſolation de notre Saint ne fut pas moindre. C'eſt proprement dès-lors qu'il commença à bien goûter le repos, & toutes les douceurs de ſon état, ſe voyant enfin en lieu de ſûreté, au milieu de ſes freres, éloigné de tout ce qui auroit pû le diſtraire, ou l'empêcher de profiter ſelon ſes deſirs des leçons & des exemples d'un perſonnage auſſi célèbre que le B. Albert. Quoique le nom de ce grand Homme ſoit fort connu, particulièrement parmi les gens de lettres, les liaiſons ſi étroites qu'il a toujours eûes avec S. Thomas, nous obligent de donner ici en peu de lignes une idée plus exacte de ce qu'il a fait. Ce qu'on en dira, ne pourra être déplacé; car, ſi, ſelon l'oracle du S. Eſprit, la ſageſſe du Fils eſt la gloire du Pere, on doit penſer auſſi que les grandes qualités du Maître ſervent toujours à relever, ou à faire connoître celles d'un diſciple qui n'a pas ſeulement imité ſon modèle, mais qui l'a ſurpaſſé de beaucoup.

Boll. p. 662. n. 13.

S. Ant. 3. part.
hiſt. cit. 23. c. 7.
S. 3. & 4.

DE S. THOMAS D'AQUIN. 79

Albert, surnommé le Grand, à cause de l'étendue, & de la profondeur de sa science, issu de la famille des Seigneurs de Bolstadt, naquit à Levigen en Allemagne, vers la fin du douzième siècle. Il fut élevé avec tous les soins qui convenoient à son illustre naissance & aux grandes qualités d'esprit dont la nature l'avoit enrichi. Il étudia d'abord à Padoüe, & ensuite à Paris, où, selon le témoignage des Historiens, il fit en peu de tems de très-grands progrès dans la connoissance de toutes les sciences naturelles, surtout des Mathématiques, de la Physique & de la Medecine : *aptissimum disciplinis omnibus à natura sortitus ingenium*, dit un sçavant Critique, qui a examiné avec soin ce que les Auteurs contemporains les plus exacts ont écrit de lui.

Henri de Gand,
Thritea.
Sixte de Sien. c.

Echar. t. 1. p. 162.

Comme il joignoit dès-lors à de rares talens une solide pieté, il écoutoit avec plaisir la parole de Dieu; & la Solitude se servit de ce moïen pour le retirer de la corruption du siècle. Les prédications du Pere Jourdain firent sur lui une si vive impression, qu'il demanda & reçut de ses mains l'habit de S. Dominique dans le Couvent de S. Jacques à Paris, étant déjà dans la vingt-neuvième année de son âge. Albert redoubla d'abord son assiduité à la priere, son amour pour les autres pratiques de pieté & de pénitence; sa confiance & sa dévotion envers la sainte Vierge, son application enfin à l'étude des divines Ecritures, des Peres & de la Théologie. Ses progrès furent tels, qu'on alloit à lui, comme à un oracle, pour avoir la solution des questions les plus épineuses sur toutes les matieres de la Religion. Il enseigna avec cet éclat & avec un fruit merveilleux, non-seulement à Strasbourg, à Ratisbonne, à Cologne, & dans plusieurs autres villes d'Allemagne, mais encore à Rome, & à Paris, où il arrivoit souvent que les Ecoles n'étoient point assez vastes pour contenir le grand nombre de personnes qui vouloient l'entendre.

Ibid.

L'an 1253.

Sa modestie, l'amour des lettres, & une application continuelle à la lecture, ou à la prédication, ne pouvoient que lui donner le plus fort éloignement pour toutes les dignités qui ont coutume de flatter ceux dont la vertu a plus d'éclat que de solidité. Cependant il se trouva plus

d'une fois dans la nécessité d'en porter tout le fardeau, & de faire ceder les sentimens de son humilité aux loix de l'obéissance. On le vit successivement Provincial d'Allemagne, Maître du sacré Palais, ou Theologien du Pape, Evêque de Ratisbonne & Légat du saint Siege dans le Royaume de Pologne. Dans tous ces differens emplois, Albert parut toujours ce qu'il étoit, un homme que les charges n'honoreroient point, mais qui sembloit honorer les charges par sa sagesse, & par une prudence consommée.

L'Ordre de S. Dominique lui est redevable d'avoir formé dans la piété, & dans les hautes sciences plusieurs excellens sujets, dont quelques-uns ont brillé dans les Chaires, ou dans l'Ecole, & quelques autres sont honorés comme Saints dans l'Eglise. Lorsqu'il professoit à Paris en 1248, le Cardinal de Tusculum, Légat du Pape, l'invita à l'assemblée des Docteurs, qui furent consultés touchant le livre du Talmud, & il contribua à la résolution qui fut prise, de faire brûler dans toutes les Provinces du Royaume tout ce qu'on pourroit recouvrer d'exemplaires de ce livre, non moins impie que fabuleux.

Le Pape Alexandre IV quelques années après appella Albert en Italie, & le chargea du soin de répondre aux écrits de Guillaume de Saint-Amour. Cette occupation ne l'empêcha pas de faire en même tems ses leçons publiques de Theologie; il expliqua, pendant qu'il fut à Rome; l'Evangile selon S. Jean & les Epîtres Canoniques. Dans sa légation du Nord, il abolit plusieurs coutumes barbares, restes malheureux du Paganisme, que la douceur de l'Evangile n'avoit encore pu détruire entierement. C'étoit la coutume parmi ces peuples grossiers, qu'on y tuoit tous les enfans qui naissoient avec quelque défaut naturel, ou qui excedoient le nombre que les parens croyoient pouvoir nourrir. Et on traitoit de même les vieilles gens invalides. Le pieux Légat, par ses discours patétiques & ses vives exhortations, montra à ces hommes parricides toute l'horreur qu'ils devoient avoir de leurs coutumes criminelles; & il les fit cesser par l'autorité, ou par la sagesse de ses réglemens.

Obligé

Ibid.

Ibid.

Ibid.

Fleury hist. Eccl.
l. 84. p. 668.

Obligé de se charger de la conduite d'un grand Diocèse, pour obéir aux ordres du Vicaire de J. C. que ses prières, non plus que ses humbles remontrances n'avoient pû fléchir, il prêchoit souvent les peuples, & formoit de dignes Ministres de l'Eglise. Il fit admirer sa modestie dans le réglemeut de sa personne & de sa Maison, son amour pour la justice dans la conduite de ses Officiers, son zele épiscopal dans ses prédications & dans les corrections, sa vigilance dans les visites, sa fermeté & son discernement dans la dispensation des saints Ordres & des Bénéfices; enfin sa charité & ses entrailles de compassion, dans une sainte prodigalité envers les pauvres. La résolution qu'il avoit prise, d'être toujours l'exact observateur des Canons, parut dans toute la suite de ses actions; & s'il fit connoître à tous les Fideles confiés à ses soins, les voyes assurées du salut, ce fut toujours moins par ses ordonnances, que par la voix bien plus efficace de l'exemple.

L'an 1166.

C'est ainsi que selon les intentions du Pape ce vigilant Pasteur travailloit avec succès à rétablir l'Eglise de Ratisbonne, qui étoit tombée depuis long-temps dans un grand désordre pour le spirituel & pour le temporel. Mais fatigué peut-être autant de l'éclat, que des sollicitudes d'une dignité, qu'il n'avoit pas recherchée, & dont il sçavoit redouter le poids: après quelques années d'Episcopat, Albert remit entre les mains du Pape Urbain IV le bâton Pastoral, qu'il avoit reçu de celles de son prédécesseur; & se retira dans son Couvent de Cologne, où on le vit continuer avec un renouvellement de ferveur ses prédications, ses ouvrages, ses leçons de Theologie, sans qu'un travail si assidu, & des occupations si multipliées l'empêchassent jamais de donner plusieurs heures à l'oraison, & de réciter chaque jour le Pseauteur tout entier.

Fleury hist. Eccl.
t. 84. n. 62.

Boll. p. 663. n. 14.

Ibid.

Enfin les éminentes qualités de ce saint homme parurent principalement sur le plus auguste theatre, où la vertu & la capacité des Prélats & des Docteurs puissent être employées: je veux dire dans le second Concile général de Lyon, auquel, par ordre du Pape Gregoire X, il assista, pour travailler à l'extinction du schisme & des hérésies, à

Echar. t. I. p. 163.

la réunion des Eglises , à la réforme des mœurs des Fideles , & à la recherche des expédiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Déjà octogénaire , il ne refusa pas d'entreprendre un voyage long & difficile , dès qu'il crut pouvoir servir l'Eglise & travailler pour la gloire de Dieu.

C'est ainsi que l'histoire nous représente le B. Albert , habile Philosophe , sçavant Theologien , excellent Interprete , modele des Religieux & des Prélatz , honoré des Papes & des Empereurs ; & ce qui est plus estimable , imitateur fidele de Jesus-Christ , qui a relevé le mérite de toutes ses vertus par la voix des miracles. Il a été béatifié par le Pape Clement X.

Les commentaires que nous avons de lui sur presque tous les livres de l'Ecriture sainte , & en particulier sur les Pseaumes , seront un monument éternel de sa vaste érudition , de sa tendre pieté , de l'élévation de son esprit ; & justifieront toujours les magnifiques éloges que plusieurs Auteurs ont faits de lui avant & après Sixte de Sienné. L'Abbé Tritheme assure n'avoir point connu d'écrivain qui égale l'étendue des lumieres , la profondeur de la science & le nombre d'experiences d'Albert le Grand. Un ancien Professeur de l'Université de Paris , qui avoit été son disciple , l'appelle un homme divin , le prodige de la nature & le miracle de son siècle : *vir in omni scientia adeo divinus , ut non*

Bibliot. Sacr. l. 4.
p. 219.

Ulric Enhelbert l.
4. de sum. bono , *sri temporis stupor , & miraculum congruè vocari possit.*
tract. 3. c. 9.
5. disc. sur l'hist.
Eccl.

Tous ces témoignages , & plusieurs autres , que nous omettons , n'ont pu empêcher un Historien moderne de dire que dans les ouvrages du B. Albert , il ne voyoit rien de grand , que la grosseur & le nombre de volumes : c'est-à-dire , comme je pense , qu'il n'en avoit vu que le nombre & la grosseur.

Ceux qui écriront avec quelque étendue une vie , dont on ne doit donner ici qu'une legere idée , auront le plaisir de détruire bien des fables , que certains Auteurs racontent pieusement , & que la crédulité du peuple lui a fait recevoir de même. Pour ne me point écarter de mon sujet , je me contente d'ajouter , que de tous les éloges qu'on peut faire du bienheureux Albert , celui qui lui donne un

avantage au-dessus-même de S. Thomas , c'est d'avoir eu un disciple qui est au-dessus de lui.

CHAPITRE XIX.

Loüable émulation, silence, & recueillement de S. Thomas : Quelle idée ses Condisciples se forment de lui.

TROIS choses contribueroient à faire croître dans l'ame du disciple de Jesus-Christ, ce grand desir qu'il avoit conçu depuis long-tems, d'acquiescer la perfection de la science & de la sainteté : l'excellence du Maître, l'exemple de ses Condisciples, le saint loisir de la retraite. S'il est vrai, selon l'expression de saint Ambroise, qu'il n'est rien de plus capable d'inspirer une noble ardeur pour l'étude, que le mérite distingué d'un Maître, qui soutient tout l'éclat d'une haute réputation, par la supériorité de ses talens : il n'est pas moins assuré que la compagnie, où l'exemple des personnes, qui dans les engagements d'une même profession, & dans les mêmes exercices de vertu, courent sans se lasser à ce qu'il y a de parfait, est toujours un puissant moyen, pour nous faire embrasser, avec plus d'ardeur, ce qui peut nous conduire à la perfection de notre état. Leur ferveur est pour nous une leçon de sainteté, & comme une voix, qui nous anime, en nous instruisant, selon cette parole de saint Jérôme à un de ses amis : *Mibi places, ut habeas san-* Epist. ad Rustic;
etorum contubernium; nec ipse te doceas.

S. Thomas, qui rapporte cette maxime, lorsqu'il traite des avantages de la vie Religieuse, dans la somme de Theologie, en avoit fait l'heureuse expérience, sous la conduite d'Albert le Grand, & dans la conversation de ses freres; parmi lesquels Thomas de Catimpré, le Bienheureux Ambroise de Sienna, & plusieurs autres faisoient déjà concevoir les belles esperances, qu'ils ont glorieusement remplies dans la suite. Tout ce que ces hommes de Dieu pouvoient pratiquer de pénitence & de mortification, pour avancer toujours dans la pieté, & pour attirer sur eux le secours du Ciel, faisoit de vives impressions sur l'esprit, ou sur le

cœur de notre Saint : & , comme il est écrit du plus célèbre des Solitaires , il imitoit dans chacun la vertu particuliere , qui le distinguoit ; la priere humble & fervente de celui-ci , l'obéissance & l'esprit de pauvreté de celui-là , le recueillement & la charité de tous. Mais ce qui ne me paroît pas moins admirable , c'est qu'en même tems , qu'il réunissoit en lui seul toutes les vertus des autres , il se croyoit le dernier , & le plus imparfait , comme s'il eût été indigne de se trouver parmi des personnes qu'il regardoit comme ses modèles , & qu'il respectoit comme ses Maîtres.

Oubliant tout ce qu'il pouvoit avoir déjà acquis , pour ne penser qu'aux moyens de se perfectionner de plus en plus , il s'appliquoit avec une ferveur toujours nouvelle , à faire de son ame un vase d'honneur , propre au service de Dieu , & préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres : on le voyoit toujours occupé ou à lire , ou à méditer , ou à prier , ou à servir ses freres. Avare du tems , il donnoit à une étude très-affiduë , tout ce qu'il n'employoit pas aux Offices divins , & aux exercices de pieté. Autant que l'obéissance pouvoit le lui permettre , il prenoit sur ses repas même , ou sur son sommeil , ses momens les plus précieux : l'amour de la vérité , & le desir de la connoître , faisoient , qu'en apprenant toujours , il vouloit toujours apprendre ; bien persuadé que dans l'état , où Dieu l'avoit appelé , un défaut de science ne seroit guères moins dangereux , qu'un défaut de pieté. Il tenoit pour certain qu'un Religieux ignorant est ordinairement un Religieux inutile ; & qu'un Prêtre sans science , sans lumieres , dès là même est indigne du caractère divin , dont il est honoré , selon cette menace du Seigneur rapportée par le Prophète Osée : *parce que vous avez rejeté la science , je vous rejeterai aussi , & je ne souffrirai point que vous exerciez les fonctions de mon Sacerdoce. Car les lèvres du Prêtre , dit un autre Prophète , seront les dépositaires de la science ; & c'est de sa bouche que l'on recherchera la connoissance de la loi , parce qu'il est l'Ange du Seigneur des armées.* C'est-à-dire , qu'il doit être comme l'organe du Saint-Esprit , l'Interprète de la loi , & le fidèle gardien du dépôt de la Doctrine céleste : *Labia enim Sacerdotis custodient scien-*

Osée c. 4. v. 6.

Malach. 2. v. 7.

clam, & legem requirent ex ore ejus, qui Angelus Domini exercituum est. On peut voir ce que S. Thomas a écrit sur ce sujet, & la solidité de ses preuves. Il suffit d'ajouter ici que si les paroles de l'Écriture, qu'on vient de rapporter, regardent généralement tous les Ministres de l'Autel, on peut, avec raison, les appliquer d'une manière plus particulière, à ceux, qui spécialement destinés aux fonctions des Disciples, que J. C. appelle le sel de la terre, & la lumière du monde, ne sçauroient répondre à l'esprit de leur vocation, & remplir, comme il faut, les devoirs les plus essentiels de leur état, s'ils ne commencent de bonne heure à puiser dans les livres saints, & dans les écrits des Peres, toutes les connoissances qui leur sont nécessaires, pour traiter avec dignité la parole de Dieu, pour se conduire eux-mêmes saintement, & pour faire marcher par des voyes toujours sûres les Fidèles, qui ne s'adressent à eux, que dans la confiance qu'il les aideront à connoître, & à servir Dieu, par J. C. l'Auteur & le Consummateur du salut.

Suivant ces maximes, Thomas fit toujours de l'étude une de ses principales occupations; & ce fut le desir même d'être saint; desir toujours plus fort dans son cœur, que celui de devenir sçavant, qui régla l'objet de ses études, aussi-bien que la manière d'étudier. Il se rappelloit avec plaisir ces belles paroles de S. Jerome: *Apprenons sur la terre ce que nous sçaurons encore dans le Ciel. Discamus in terris quorum nobis scientia perseveret in Cælis.* Car ajoute le Docteur Angelique, toute autre science est indigne des Religieux, dont la vie est consacrée à des fonctions saintes, & à un ministère tout divin: *aliis autem doctrinis intendere non pertinere ad Religiosos, quorum tota vita divinis obsequiis participatur.* Ainsi il n'étudioit pas seulement par cet attrait naturel, qui porte les grands genies, à vouloir approfondir tout ce que l'esprit de l'homme est capable de pénétrer; il étudioit encore par Religion; d'où vient que ne cherchant dans les sciences que ce qui pouvoit nourrir la charité dans son cœur, ou élever son esprit à une plus haute connoissance des perfections de Dieu, il n'avoit que du mépris pour toutes ces connoissances steriles; qui servent uni-

2. 2. q. 188. a. 5.

Ep. ad Paulin.

2. 2. q. 188. a. 5.
ad 3^{um}.

quement , ou à satisfaire la curiosité des Sçavans , ou à flatter leur orgueil.

Il pensoit si peu à s'attirer l'estime des créatures , par les lumieres , dont il vouloit se remplir , que rien ne le mortifioit plus sensiblement , que les loüanges : & nous ne devons pas craindre d'assurer , que si le premier , ou le plus ardent de ses desirs , étoit de se rendre saint & sçavant , le second fut toujours de cacher à ses propres freres , les progrès qu'il faisoit dans la science & dans la vertu. Par un genre d'humilité très-peu connu , & plus mal pratiqué dans les écoles , l'attention la plus ordinaire de notre Saint étoit d'écouter , de se taire , d'obscurcir ses talens , ou de faire disparoitre , tout ce qui auroit pû le faire connoître tel qu'il étoit. Toujours caché dans la retraite , ou renfermé dans son intérieur , au milieu d'une nombreuse Communauté il jouissoit de tous les avantages de la solitude ; & il méditoit dans le silence , ou ce qu'il venoit d'entendre dans les leçons d'Albert le Grand , ou ce que son propre génie lui fournissoit , ou enfin ce qu'il plaisoit à Dieu de lui faire connoître , par une lumiere plus vive & plus secrette.

Ce silence cependant le fit d'abord regarder comme un esprit assez médiocre. Quelques-uns de ses Condisciples , qui n'avoient ni le même degré de vertu que lui , ni la même pénétration , attribuerent à stupidité , ce qui étoit le seul effet de sa modestie , ou de son recueillement : ils l'appellerent par raillerie , *le Bœuf muet* ; ou , comme il est porté dans le procès de sa canonization , le grand bœuf de Sicile : *Bos magnus Siciliae*. Notre Saint voyoit avec complaisance , l'idée peu avantageuse qu'on avoit conçue de lui ; & rien ne pouvoit être plus conforme aux desirs de son cœur , que cette espece de mépris , parce qu'il étoit intimement persuadé , que c'est dans l'humiliation qu'on acquiert , ou qu'on conserve plus sûrement , la véritable humilité ; c'est-à-dire , la propre vertu des Disciples de Jesus-Christ , la plus nécessaire de toutes les vertus morales , & la plus capable d'attirer sur nous les graces & les favorables regards d'un Dieu , qui en résistant aux superbes ,

aime à se communiquer aux petits & aux humbles.

Un jeune Religieux s'étant persuadé, ainsi que plusieurs autres, que le silence continuel de son Condisciple ne venoit que d'un défaut de pénétration, s'offrit charitablement pour lui répéter en particulier, ce que les Professeurs expliquoient tous les jours en public. L'humble Thomas se montra sensible à cette charité; il accepta ses offres avec action de grace; & se rendant volontiers le disciple de celui, dont il pouvoit bien dès-lors être le maître, il écoutoit ses leçons, & ses réflexions, avec autant de docilité & de respect, que s'il eût eu besoin de ce secours, pour entrer dans l'état des questions. Ceux qui n'ignorent pas jusques où va la vanité ordinaire des Sçavans, leur envie de se distinguer, & de l'emporter toujours sur les autres, dans les fréquentes occasions que fournissent les disputes de l'Ecole, donneront à la solide vertu de notre Saint, les justes louanges qu'elle mérite, & peut-être que la difficulté d'imiter un si rare exemple d'humilité & de modestie, leur fera avouer, qu'il est véritablement au-dessus de toute louange.

Boll. p. 672.n. 13.

CHAPITRE XX.

Les talens de Thomas d'Aquin, & ses progrès sont enfin connus : Albert admire son érudition, & prédit ce qu'il fera bientôt dans l'Eglise.

Rien ne peut être plus opposé à l'orgueil naturel de l'homme, ni par conséquent plus difficile à soutenir, sans un secours particulier de la grace, que ce silence, & cet état d'humiliation, où le Serviteur de Dieu avoit eû le courage de se réduire lui-même, & dans lequel il eût voulu passer le reste de sa vie. Plus cette situation étoit incommode à la nature, & à l'amour propre, plus aussi étoit-elle agréable à un homme parfaitement humble, & véritablement intérieur; à un homme qui en connoissoit tous les avantages, & qui y recevoit tous les jours,

des lumieres, ou des consolations, que ceux-là seuls peuvent comprendre, qui ont commencé à vivre de la vie de la foi, & de l'esprit de Jesus-Christ.

Mais si Thomas d'Aquin a toujours persévéré dans ces heureuses dispositions, qui lui faisoient aimer & chercher le mépris; ses freres s'apperçurent bientôt, que sa seule humilité servoit de voile à toutes les qualités qu'il avoit voulu leur cacher. Comme les matieres, qui faisoient l'objet ordinaire de leurs études, étoient souvent obscures, & fort élevées; il arrivoit quelquefois, que tous n'étoient point à portée de les entendre. Thomas, dont la charité alla toujours de pair avec l'humilité, voyant un jour son officieux Répétiteur fatiguer inutilement son esprit, & se perdre dans une difficulté, qu'il vouloit lui faire comprendre, & qu'il n'entendoit pas lui-même, se crut obligé, pour le tirer d'embarras, de lui dire sa pensée, & d'expliquer succinctement tout le nœud de la difficulté: c'est ce qu'il fit en peu de mots; mais si ses paroles porterent la lumiere dans l'esprit de celui qui l'écoutoit, elles lui donnerent en même tems une si haute idée du génie, & de la capacité du Saint, que dès ce moment le Répétiteur prenant la place du Disciple, il le supplia de vouloir bien lui rendre à l'avenir le même office de charité, qu'il avoit prétendu exercer à son égard, lorsqu'il n'avoit pas encore le bonheur de le connoître. Cette priere choqua d'abord la modestie de notre Saint; sa charité néanmoins & son naturel toujours porté à prévenir ses freres, ne lui permirent pas de refuser absolument une demande si juste: il se contenta d'exiger le secret le plus inviolable; & il lui fut promis.

Peu de tems après, Albert le Grand ayant expliqué, ou *De divin. Nom.* proposé quelques passages fort obscurs, tirés des Livres, qu'on attribue communément à saint Denis, Thomas fut prié par son Condisciple, de mettre par écrit l'état de la question, de la manière qu'il l'entendoit. Après avoir fait sentir la difficulté dans toute son étendue, il en donna la solution; il proposa ensuite tout ce qu'on pouvoit objecter, & ce qu'il falloit répondre aux objections. Le tout fut expliqué

pliqué avec tant de précision, de profondeur, & de netteté, qu'on eût dit que l'Auteur du texte se fût servi de la plume de Thomas, pour expliquer lui-même sa pensée. Soit accident, soit dessein, soit peut-être, que celui qui avoit promis le secret, ne se crût pas si étroitement obligé à le garder; cet Ecrit tomba entre les mains du Professeur: Albert le lut avec les sentimens d'admiration, qu'on peut imaginer; sa joye égala, & surpassa même son étonnement: il comprit mieux que personne, ce que sa pénétration naturelle lui avoit déjà fait entrevoir, que le silence religieux de son Disciple, cet air grave & toujours recueilli, qu'on attribuoit à un défaut de génie, étoit réellement l'effet d'une très-sincere humilité, & comme la suite de ce don d'oraison, qui le faisoit marcher continuellement en la présence de Dieu, & fuir avec un soin infini, tout ce qui auroit pû troubler la paix de son ame, ou lui faire perdre de vûe ce divin objet qu'il ne cessoit de contempler.

Cependant pour avoir de nouvelles preuves de ce qu'il admiroit déjà, ou peut-être pour faire connoître au Public, un jeune homme qui donnoit de si grandes esperances, le Professeur lui ordonna de se tenir prêt à répondre le lendemain devant une célèbre assemblée, sur un nombre de questions fort épineuses, qu'on devoit lui proposer. Thomas obéit; & on peut dire que s'il remplit, en cette occasion, les attentes de ses Maîtres, il surpassa beaucoup celles de tous les autres. La vivacité, & la justesse de son esprit, sa facilité à développer les plus obscures questions, la solidité de ses réponses, l'abondance & le choix des preuves; tout cela jetta les Connoisseurs dans l'étonnement; & lui attira les éloges qu'il méritoit. On croyoit entendre un homme, à qui la science auroit été donnée par infusion. On mettoit le doigt sur la bouche; & on se taisoit pour ne perdre aucune de ses paroles. Il paroissoit assez difficile de dire ce qu'on devoit le plus estimer, dans un jeune homme de dix-neuf ans, ou cette profonde érudition, qui pouvoit faire honneur aux anciens Maîtres, ou l'élevation & la beauté de son génie, ou enfin la grace & la modestie, qui relevoient tous ses talens.

M

Ibid.

Guillaume de Tocco, qui pouvoit avoir appris le fait de la propre bouche de ceux qui s'étoient trouvés présens, ajoûte que lorsque le Professeur eut proposé ses argumens; S. Thomas, après les avoir répétés selon l'usage de l'école, commença par établir d'abord quelques principes, pour les appliquer ensuite aux difficultés, qui étoient proposées, & en tirer ses réponses. Le Maître des Etudiens, admirant tout ce que son Disciple montrait d'érudition, & dissimulant néanmoins ses sentimens, lui dit comme pour le reprendre, frere Thomas, il ne paroît pas que vous parliez ici comme un Ecolier, qui tâche de donner la solution de ce qu'on lui objecte, mais plutôt comme un Maître qui conclut & qui décide: *Tu non videris tenere lectum respondentis, sed determinantis*. A quoi l'humble Disciple répondit avec sa modestie ordinaire: notre Maître, je ne vois pas que je puisse expliquer autrement les difficultés que vous venez de me proposer. Eh bien, répliqua celui-ci, appliquez donc vos principes à ce qu'il me reste encore à vous objecter. Il fit en même tems quelques instances, & proposa de nouvelles difficultés, très-propres à embarrasser les plus exercés dans les questions, qu'on peut agiter dans les écoles. Mais toutes ces difficultés, ni celles qui furent proposées dans la suite, n'eurent rien d'obscur, ou de trop élevé pour le Répondant. Il donna de l'ordre & de la clarté aux matieres les plus enveloppées; & par la seule application des principes, qu'il avoit d'abord supposés ou établis, il satisfit pleinement à tout ce qui fut proposé.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

Ce fut alors que le B. Albert, ne pouvant plus retenir ni ses justes sentimens d'admiration, ni l'excès de la joye qu'il ressentoit, voyant s'élever un nouveau soleil, qui éclaireroit bientôt l'Eglise universelle par les rayons de sa doctrine, s'écria comme par un esprit prophétique: vous appelez frere Thomas, un bœuf muet; mais sçachez que ce bœuf mugira si haut, que toute la terre l'entendra, & que l'Univers entier retentira un jour de ses doctes mugissemens: *nos vocamus istum bovem mutum; sed ipse talem dabit in doctrina mugitum, quod in toto mundo sonabit.*

Des marques si publiques d'estime, & des loüanges données avec si peu de ménagement, sur-tout par une personne du mérite & de la réputation d'Albert le Grand, auroient sans doute exposé à de terribles épreuves, une vertu qui n'eût pas été bien solide. Celle de notre Saint se trouva supérieure à une tentation si délicate. On ne vit point de changement dans sa conduite, parce qu'il n'y en eut jamais dans son intérieur. Même modestie, même simplicité, même recueillement, même amour pour la retraite, le silence, la prière : c'est, dit un ancien Auteur, ce qu'on remarqua toujours en lui : *Ex tanti Magistri testimonio, non crexit in superbiam animum, nec mutavit solite simplicitatis exemplum.*

Guil. de Tocco
Ibidem,

Se tenant toujours sous les yeux de Dieu, & dans la considération de son néant, Thomas s'occupoit si peu de ses qualités, ou de ce que les hommes pensoient de lui, qu'il étoit également insensible aux plus flatteuses loüanges, & aux mépris les plus humilians. La connoissance que les Maîtres avoient de sa vertu, aussi-bien que de sa capacité, fit qu'on le choisit toujours dans la suite, pour tous les actes, où il se présentoit des questions obscures, difficiles à expliquer, ou à soutenir. Sans crainte de tenter son humilité, on le préferoit à tous ses Condisciples, Ibid. quoiqu'il y en eût plusieurs, qui dans les occasions avoient donné des preuves de leur esprit, & de leur sçavoir.

Au rapport de Guillaume de Tocco, c'est dans ce même tems, c'est-à-dire, dans la première année de ses études sous le B. Albert, que notre Saint composa son premier traité sur la morale d'Aristote. Il ne le donna que comme un recueil des pensées & des paroles de son Maître. Ibid. Mais les Sçavans n'estimerent pas moins cet ouvrage, par les solides réflexions, dont Thomas l'avoit enrichi, par l'ordre des matières, la méthode. & la clarté, qui étoient de lui, que par la beauté même des principes, dont il voulut faire honneur à un autre.

CHAPITRE XXI.

Thomas d'Aquin est envoyé à Paris : Il continue & finit ses études sous le B. Albert dans le College de S. Jacques : Eloge de cette Maison.

Echar. t. 1. p. 16.
in serie cap. gene-
ralium.

Th. Cantimpr. l.
1. de apib. c. 20.
§. 10.

Du Boulai hist.
univ. t. 3. p. 162.

Echar. t. 1. p. 271.
§. 275.

LE vingt-troisième Chapitre Général de l'Ordre des Freres Prêcheurs, tenu à Cologne dans le mois de Juin 1245, fut témoin des grands progrès, que notre Saint faisoit tous les jours sous la conduite d'Albert. La réputation & les talens du Maître & du Disciple, porterent les Peres du Chapitre à les envoyer l'un & l'autre à Paris; celui-là, pour prendre le degré de Docteur, & remplir une de deux chaires, que l'Ordre de saint Dominique occupoit dans cette célèbre Université; & celui-ci, pour continuer ses études de Theologie, sous la conduite & dans l'Ecole du même Professeur. Suivant cette destination ils partirent de Cologne pendant les vacances, dans le mois de Septembre, ou d'Octobre, de la même année. Et c'est sans aucun fondement que quelques Historiens ont reculé de deux ans leur voyage d'Allemagne en France; ce qui ne paroît pas moins contraire à plusieurs anciens monumens, qu'à l'histoire particuliere du College de S. Jacques.

Cette Maison, la premiere de l'Ordre des FF. Prêcheurs à Paris, avoit toujours été depuis sa fondation une Ecole de science & de sainteté. Le Pere Manez, Frere Germain de S. Dominique, s'y étoit établi en 1217 avec six des premiers compagnons du saint Patriarchie. Bientôt après, l'Université contribua fort généreusement à rendre cette Maison plus illustre, par le don qu'elle lui fit du College de saint Jacques; d'où ces Religieux ont été nommés Jacobins dans toute la France. Saint Dominique étant arrivé à Paris en 1219, eut la consolation d'y trouver une Communauté déjà fort nombreuse, & d'une régularité à mériter son admiration. Le Pere Jourdain, qui succéda au S. Fondateur dans le gouvernement de son Ordre, augmenta

beaucoup l'éclat de ce College , autant par le mérite , que par le grand nombre de Sujets que ses prédications gagnaient tous les jours à Jesus-Christ , & qui firent de la Maison de S. Jacques , un lieu de priere , & d'étude ; d'où on vit sortir de célèbres Ecrivains , des Prédicateurs zelés , plusieurs Confesseurs de nos Rois , pendant trois ou quatre siècles , un grand nombre de Prélats & de Cardinaux , & le premier Religieux du même Ordre , qui soit monté sur la Chaire de S. Pierre , sous le nom d'Innocent V. Saint Louis peu content d'honorer de sa protection royale une Communauté si respectable par tant d'endroits , ne cessoit de lui faire ressentir l'étendue de sa charité : il sembloit s'appliquer à la combler tous les jours de nouvelles graces , dont le souvenir sera à jamais précieux aux enfans de saint Dominique.

Fleury hist. Eccl.
l. 80. n. 3.

Fleury l. 84. n. 91

C'est dans cette auguste Maison & dans la Capitale du plus florissant Royaume du monde chrétien , que Dieu vouloit faire paroître un jour les trésors de science & de sagesse dont il remplissoit déjà l'ame de son fidèle Serviteur : lequel pour répondre aux desseins de la Providence , & perfectionner toujours ce qu'il avoit acquis , couroit avec la même ardeur que s'il eût commencé dès-lors sa carrière. Ne mettant jamais de bornes ni à sa confiance en la divine bonté , ni aux desirs sinceres de se rendre toujours plus agreable à ses yeux , par le secours de sa grace , il pratiquoit la vérité par la charité , selon les vœux de l'Apôtre , & croissoit en toutes choses dans Jesus-Christ , le chef & le modèle de tous ceux qui sont parfaits , ou qui aspirent à la perfection.

Ephes. 4. v. 15

Ce qu'il avoit entrepris avec tant de zele , dès son entrée en religion , il le continua à Paris avec une nouvelle fidelité ; comme il ne cherchoit dans les sciences , que ce qui le pouvoit aider à connoître Dieu , à se rendre utile au prochain & à servir l'Eglise , en remplissant toutes les fonctions de son Ordre selon la grace de sa vocation , il nourrissoit ses études par une piété solide ; & sa vertu ne se démentoit jamais. Le crucifix étoit son premier livre : les exercices de l'école ne le dissipoiént point , parce qu'ils ne

lui faisoient ni omettre , ni presque interrompre l'exercice de l'oraison. Accoutumé à se tenir en la présence du Seigneur , il s'élevoit continuellement vers lui par de dévotés aspirations : & dans les plus grandes difficultés , il redoubloit moins son travail , ou son application à une étude opiniâtre , que ses pénitences & ses prieres ; parce que c'étoit de Dieu-même , qui est le Pere des lumieres & le Seigneur des sciences , qu'il vouloit apprendre ce qu'on n'apprend jamais bien que de lui. Aussi a-t-il avoué plus d'une fois , qu'il avoit bien moins profité dans la lecture des livres , que devant son crucifix , aux pieds des saints autels , ou dans son oratoire,

Nous aurons souvent occasion de parler de ce sublime don d'oraison , qui avoit été communiqué à notre Saint , parce qu'il fut pour lui une source féconde de lumieres & de graces , & que son assiduité à contempler les vérités révélées ne fut pas tant l'occupation de quelque partie de sa vie , que l'exercice ordinaire de tous les âges , & de toutes les années dont elle a été composée. De-là naissoient deux excellentes dispositions , qui servirent à l'élever aux connoissances les plus sublimes ; je veux dire , une très-haute idée du premier Estre , & la-vûë continuelle de sa propre bassesse. L'un & l'autre regard ne lui découvroit rien qui ne fût infini : une infinité de grandeurs , de beautés & de perfections dans cet Estre des estres , qui est la vie souveraine , la loi vivante & le premier principe de tout ce qu'il y a de bon & de parfait dans les creatures : une infinité de besoins , ou de foiblesses en lui-même , & une dépendance universelle du secours divin pour avancer , ou pour se soutenir dans l'amour & la pratique de la vertu.

Tel fut le solide fondement de cette profonde humilité , qui n'a pas moins contribué à distinguer saint Thomas parmi les Sçavans du premier ordre , que sa science à le relever parmi les plus grands Saints. L'une étoit la mesure , aussi-bien que le principe de l'autre. Celui qui cache les secrets de son Royaume aux faux sages , qu'il abandonne aux tenebres de leur esprit présomptueux , prenoit plaisir à déceuvrir tous les mystères de sa grace , & les véri-

tés saintes de notre Religion à ce chaste Joseph, comme à un homme qui étoit véritablement selon son cœur, & qui marchoit ainsi avec d'autant plus d'assurance à la lumiere de Dieu, qu'il se défoit davantage de ses propres lumieres, incapable de s'enfer de ses grandes connoissances, qu'il sçavoit être un don tout gratuit, un présent de la pure liberalité du Pere céleste.

Humilié, & comme annéanti sous la main du Tout-Puissant par le mépris de lui-même, ce parfait Religieux goûtoit dans le calme des passions, ces précieux avantages, qui sont les fruits du Saint-Esprit, la charité, la joye, la paix. Nous lisons dans les Actes des Saints, qu'on ne lui entendit jamais proferer une parole oiseuse : *nec est inventus, qui audiret unum verbum otiosum de ore ejus.* Boll. p. 712. n. 77. Sa conversation toute céleste remplissoit de joye, & d'une consolation spirituelle, ceux qui avoient le bonheur d'en jouir : & un homme très-distingué lui-même par sa pieté, Bartel. de Capouë; avoit coutume de dire, qu'il ne le regardoit jamais en face, qu'il ne sentit en même tems un renouvellement de ferveur, F. Eufran de Salern. & un plus grand désir de travailler à sa propre sanctification. nc. La beauté de son naturel perfectionné par la grace, Boll. p. 671. n. 37; le faisoit paroître toujours égal, doux, affable à ses freres, respectueux & soumis à ses Superieurs, plein de reconnaissance pour ses Maîtres, toujours éloigné de tout esprit de contention, & cherissant davantage ceux qui le reprenoient, lors-même qu'ils n'avoient pas raison de le reprendre. Un jour qu'il lisoit au réfectoire, le Correcteur de table, par méprise, lui fit signe de prononcer une syllabe autrement qu'il n'avoit fait; Thomas se reprit aussi-tôt, comme s'il eût effectivement manqué : & lorsqu'après le repas ses freres lui dirent, qu'il n'auroit pas dû imiter la faute de celui qui l'avoit repris mal-à-propos; il leur fit cette réponse véritablement digne de lui : *il nous importe peu de prononcer un mot d'une maniere ou d'une autre : mais il importe toujours beaucoup à un Religieux, d'apprendre à pratiquer l'obéissance & l'humilité.*

L'amour des souffrances, ou l'attention continuelle à se mortifier en tout, pour ne rien accorder au plaisir des

fens, fut un autre moyen, dont il se servit heureusement ; pour tenir la chair toujours soumise à l'esprit , & se rendre plus capable des divines communications. Les besoins de la nature & la nourriture du corps l'occupoient si peu , qu'il n'étoit gueres moins appliqué à la présence de Dieu , ou à la considération des vérités de la foi durant le repas, que dans le tems-même de ses profondes méditations. Le Pere Renaud, qui a été plusieurs années auprès de lui , & Guillaume de Tocco, le plus ancien Historien de sa vie , rapportent qu'il mangeoit sans goût , sans aucune réflexion à la qualité des viandes , & qu'il sortoit ordinairement de table sans sçavoir , ni ce qu'on avoit servi , ni ce qu'il avoit mangé , ne faisant jamais de distinction entre ce qui pouvoit flatter le goût , ou le mortifier. Il regrettoit cependant le tems que la nature & la nécessité l'obligeoient de donner chaque jour à une action, qui doit humilier l'homme , & qui a toujours fait craindre & gemir les Saints , à l'exemple de ce Patriarche , dont les soupirs prévenoient toujours la réfection : *antequam comedam , suspiro.*

Job. 3. v. 24.

La lecture de quelque livre de pieté étoit la récréation la plus agréable , comme la plus ordinaire du Serviteur de J. C. & c'est par là qu'il tâchoit de se dédommager après la table, du tems qu'il croïoit avoir perdu durant le repas. A l'imitation de S. Dominique , il lisoit souvent les conférences de Cassien ; tout ce que ce pieux Auteur rapporte des austerités des anciens Peres du désert, de la ferveur de leurs prieres , de la rigueur de leurs abstinences , de la pureté & de l'innocence de leur vie toute angelique , de leur zèle à s'avancer toujours dans la pieté , de leur fidélité enfin à toutes les graces , & particulièrement à celle de la vocation : tout cela faisoit sur lui de vives impressions. Il regardoit ces saints Anachorettes , ces modeles de la perfection religieuse , comme ses guides , qu'il s'efforçoit de suivre , & qu'il imitoit en effet de la maniere que pouvoit le permettre l'esprit de sa vocation à un ordre apostolique. Etant une fois interrogé sur l'utilité de cette pratique : c'est, répondit-il , par ces lectures de pieté que je tâche de recueillir quelques sentimens de dévotion , qui aident mon esprit

Boll. p. 667. n. 22.

esprit à s'élever plus facilement à la contemplation de la vérité : *Ego in hac lectione devotionem colligo, ex qua facilius in speculationem conjurgo.* Les faux spirituels des derniers siècles condamneraient d'imperfection une pratique que S. Thomas faisoit servir à sa perfection.

C'est dans le même dessein, & non par aucun motif de curiosité, ni par le seul désir de devenir sçavant, qu'il parcourait avec une sainte avidité les ouvrages des Peres, & surtout les écrits de S. Augustin. On sçait que le saint Docteur de la Grace, dont la piété depuis sa conversion fut toujours si solide, si tendre, si affectueuse, a répandu dans tout ce qui est sorti de sa plume, non seulement des rayons de lumière qui éclairent, mais encore des étincelles de ce feu qui enflammoit son cœur, & qui lui inspiroit le zèle généreux dont il brûloit pour l'aimable vérité, & pour la sainte Epouse de J. C. & c'est ce qui rendoit ses ouvrages si précieux à celui qui est regardé comme le plus éclairé, le plus fidele de ses disciples, comme un autre Augustin. L'usage que notre Saint a fait des ouvrages & de la doctrine de ce Pere, ne laisse aucun lieu de douter que le même esprit, qui avoit conduit la plume de l'un pour la composition de tant de livres, n'eût aussi répandu ses lumières dans l'entendement de l'autre, pour le mettre en état d'en pénétrer tout le sens, d'en sentir toute la force, d'en faire connoître & respecter la vérité.

Mais de tous les moyens que Thomas employa, durant le cours de ses études, pour avancer autant dans la science du salut, que dans la connoissance de toutes les vérités, dont il vouloit remplir son esprit & ses livres, le plus efficace après celui de la priere, fut une profonde méditation des saintes Ecritures. On a déjà dit que dès ses plus tendres années il en avoit fait son occupation & ses délices. Comme Timothée, il avoit enrichi sa mémoire de ce précieux trésor. Plus il avançoit en âge, plus la recherche des vérités, que l'esprit de Dieu a renfermées dans une mystérieuse obscurité, étoit le pain délicieux dont il se nourrissoit le jour & la nuit, selon l'expression de Tritheme : *qui velut* De Scriptorib. Ecclesiasticis.
alter Augustinus, se studio Scripturarum totum dedit, die

acnoſte in illius amore & exercitio commorando. C'eſt dans cette ſource ſi pure, ſi lumineuſe, que Thomas poiſoit ſes plus belles connoiſſances; c'eſt dans cette ſacrée ſournaife qu'il alloit rallumer toutes les ardeurs de ſa tendre pieré. Ce qui auroit fatigué l'attention d'un autre, ſervoit à ſou-lager celle de ſon eſprit : en cela, auſſi-bien que dans ſes autres exercices, il éprouvoit la vérité de ce qu'a dit ſaint Bernard, qu'on ne trouve ni peine, ni travail dans ce que l'on aime; & qu'il eſt toujours facile d'entrer dans la profondeur des livres ſaints, lorſque la connoiſſance & l'amour de Jeſus-Chriſt en ſont la clef.

Quand on étudie ainſi, on ne peut faire que de grands progrès dans les ſciences, auſſi-bien que dans le chemin de la perfection; & on ne doit pas craindre le venin de cette ſcience qui enſle, au lieu d'édifier. Notre Saint ne pouvoit apprendre rien de ſemblable, ni dans les ſources, où nous venons de voir qu'il poiſoit toutes ſes lumieres, ni dans les inſtructions & les exemples du B. Albert. Si dès le commencement de ſes études à Cologne, il ſe propoſa de marcher fidelement ſur les traces de ſon Maître, & de ne ſe rendre pas moins attentif à imiter ſes vertus, qu'à profiter de ſes leçons : la ſuite a fait voir qu'il n'oublia jamais une ſi ſage réſolution, & que de tous les avantages qu'il a trouvés dans ſon état, celui d'avoir fait toutes ſes études ſous un tel Professeur, n'a point été le moins eſtimable; comme ce n'eſt pas un des moindres traits de la gloire d'Albert le Grand, d'avoir eu S. Thomas pour diſciple.

CHAPITRE XXII.

Thomas d'Aquin ne fut jamais le Diſciple d'Alexandre de Halés : Opinion de Wading ſolidement réfutée.

JE ne ſçais par quel motif quelques Ecrivains des derniers ſiècles ont voulu ravir au B. Albert, la gloire d'avoir formé l'Ange de nos Ecoles, pour en faire honneur à

un autre, qui plus probablement n'a jamais connu S. Thomas. Ce n'est certainement ni l'évidence des preuves, ni la force de la vérité, qui a pû faire écrire au Pere Wading Annaliste de l'Ordre de S. François, que Thomas d'Aquin faisant ses études de Theologie à Paris, alloit prendre tous les jours ses leçons dans l'Ecole des Franciscains, sous Alexandre de Hells, ou de Halés, comme on le nomme communément. Il n'est point de sçavant qui ne se fasse un plaisir de reconnoître le mérite très-distingué, & la grande érudition d'Alexandre, le premier de son Ordre, que l'Université de Paris a compté parmi ses Docteurs. Mais prétendre qu'il a été le Maître & le Professeur de notre Saint, c'est avancer d'abord un paradoxe, ou hazarder une opinion non-seulement dépourvüe de preuve, mais positivement opposée à toute vraisemblance, contraire à la foi de l'histoire, & détruite d'avance par le témoignage exprès des plus anciens Auteurs. Tout ce qu'on allegue pour soutenir un tel systême, en fait sentir le foible : & ce que l'on y oppose, en démontre parfaitement l'impossibilité. Entrons en preuve.

Je ne demande pas ici quel est l'homme sensé & impartial, qui voudra bien se laisser persuader, que les Superieurs de l'Ordre de S. Dominique auront ordonné, ou permis à un de leurs Religieux, de se séparer de la compagnie de ses freres, de sortir tous les jours de son Couvent, & d'abandonner nos Ecoles du célèbre College de S. Jacques, pour aller étudier dans une Ecole étrangere ; & cela dans le tems même qu'Albert le Grand, Jean de Paris, Etienne d'Auxerre, & plusieurs autres habiles Theologiens de son Ordre, enseignoient avec beaucoup d'éclat dans la Capitale du Royaume, & y attiroient une foule d'écoliers qui venoient de bien loin pour les entendre. Une conduite si extraordinaire n'eût-elle point paru également opposée à l'honneur, ou aux véritables interêts de l'Ordre (dont on sçait que les Corps Religieux sont toujours assez jaloux) & à l'art particulier de notre Saint, à qui rien ne pouvoit être plus cher, que la retraite & la compagnie de ses freres ? Suivant la maxime qu'un Pere de l'Eglise vouloit inspirer à

T. 1. AnnaLadans
1245.

Echar. sum. S. Th.
vind. p. 138.

T. 1. de Scripser
Ord. p. 112.



S. Jer. lett. à Eustoch.

S. Th. op. 29.

une Vierge Romaine, S. Thomas croïoit qu'un Religieux ne devoit pas sortir de sa Maison toutes les fois que cela pouvoit paroître nécessaire, crainte de se trouver trop souvent dans une telle nécessité. A combien plus forte raison auroit-il appréhendé des courses aussi fréquentes, que peu nécessaires, toujours capables de lui faire perdre un tems qui lui étoit infiniment précieux.

Mais qu'on ne s'arrête point à toutes ces reflexions; j'y consens. Ceux qui pensent comme le Pere Wading se trouveront toujours arrêtés par le témoignage de plusieurs Auteurs contemporains, dont on ne sçauroit ni obscurcir le texte, ni mépriser l'autorité. Thomas de Catimpré a conversé avec notre Saint à Cologne; il a étudié comme lui sous Albert le Grand; il les a vus partir tous deux pour Paris; l'un pour y enseigner la Theologie (comme il a été dit) l'autre pour y continuer ses études sous le même Maître. C'est Catimpré lui-même qui nous l'apprend dans un de ses ouvrages qui n'est point inconnu aux gens de Lettres. *Coloniâ Agrippinâ venit (F. Thomas) studitque in illo loco, quousque præclarus Lector fratrum, Albertus Parisios translatus est.*

L. 1. de apib. c. 20.
§. 10.

L'Evêque de Torcello Tholomé de Luques, & Guillaume de Tocco vivoient du tems de saint Thomas; ils avoient eu l'avantage d'être ses disciples & ses auditeurs; il leur étoit facile d'être instruits sûrement de tout ce qu'il regardoit; & il étoit de leur intérêt qu'ils le fussent, dès-là qu'ils entreprennent d'écrire sa vie. Or ces deux Auteurs assurent le même fait que Thomas de Catimpré, l'un dans le vingt-deuxième livre de l'Histoire Ecclésiastique, & l'autre dans le troisième chapitre de la Vie de saint Thomas; qu'on peut lire dans les Actes des Saints, au premier tome de Mars. Nous avons rapporté ailleurs les paroles de ce dernier, il n'est pas nécessaire de les répéter ici. Ce témoignage a d'autant plus de poids, qu'on ne connoit point d'ancien Auteur qui se soit avisé de le contester: nul Ecivain du treizième, ou du quatorzième siècle qui ait jamais dit le contraire. Faut-il ajouter encore le témoignage d'Albert le Grand? Personne ne peut parler avec plus de cer-

P. 662. & 683.

titude que lui, sur le fait dont il s'agit. Quand il apprend la mort de son cher disciple, la douleur & les larmes étouffent d'abord sa voix ; & il ne commence à parler, que pour dire : *Frater Thomas de Aquino, filius meus in Christo, qui* Boll. p. 708. n. 67, *fuit lumen Ecclesiæ mortuus est. Frere Thomas d'Aquin, mon fils en J. C. & la lumiere de l'Eglise, vient de mourir.*

Il seroit inutile de citer un plus grand nombre d'Auteurs, pour confirmer une vérité de fait, que le sentiment de quelques modernes ne pourra jamais affaiblir. On prie le Lecteur de se souvenir que, selon ce que nous avons déjà remarqué, S. Thomas avoit fait deux fois le voiage de Paris, avant que de commencer à professer. Jean le Teutonique, quatrième Général des FF. Prêcheurs, le conduisit d'Italie en France l'an 1244 : vers la fin de l'année suivante le Saint revint de Cologne à Paris avec Albert le Grand. L'Auteur des Annales ne dira pas, que Thomas ait étudié sous Alexandre de Halés, la première fois qu'il arriva à Paris ; puisqu'il n'y fit alors aucun séjour ; ayant continué son voiage d'Allemagne, après quelques semaines seulement de repos. Il ne fréquenta pas davantage les Ecoles des Cordeliers, lorsqu'il revint dans cette Capitale ; puisqu'il est constant qu'il n'y fut envoyé par ses Supérieurs qu'à l'occasion d'Albert le Grand. Il quitta l'étude de Cologne, pour ne pas quitter celui que tout l'Ordre lui avoit donné pour Professeur & pour modèle. Ces réflexions doivent paroître d'autant plus solides, qu'elles sont naturelles, & parfaitement conformes à toute la suite de l'histoire.

Qu'il me soit cependant permis d'ajouter une autre preuve, qui suffiroit seule pour démontrer que le fait avancé par le Pere Wading, bien loin d'être réel, n'est pas même possible. Non, il n'est pas difficile de faire voir, 1°. Que lorsque Thomas d'Aquin entra dans l'Ordre des FF. Prêcheurs à Naples, Alexandre de Halés avoit déjà cédé sa chaire de Theologie à un autre ; par conséquent il n'enseignoit plus dans les Ecoles de Paris : 2°. Que ce célèbre Docteur étoit mort, lorsque notre Saint fut envoyé à Paris, pour y continuer ses études de Theologie, qu'il avoit commencées à Cologne, Ces deux faits une fois prouvés,

comme il est aisé de le faire , que deviendra l'opinion de l'Annaliste ? Son propre témoignage me servira ici contre lui-même ; & une exacte chronologie va démontrer la vérité de tout ce que j'avance : voici comment.

Ad an. 1245.

Selon le Pere Wading, dans le premier tome de ses Annales, Alexandre de Halés remplit la chaire de Theologie dans l'Ecole des FF. Mineurs à Paris, jusqu'à ce qu'il la cédât à Jean de la Rochelle : & celui-ci la remit immédiatement à S. Bonaventure, qu'on lui donna pour successeur. L'Annaliste porte pour preuve de ce fait le témoignage de son confrere, le Pere Gonzague, dont on peut lire encore les paroles dans l'histoire de l'Université de Paris :

Du Boulai, t. 3, p. 202. hist. univ. Paris.

Frater Alexander Alenfis . . . revelatione didicit F. Joannem de Ruppella huic rei valdè idoneum : is igitur multis laboribus , studiis , virtutibus , & scriptis publicè editis clarus , secundus in ordine Doctor Parisiensis evasit : tertius sanctus Bonaventura.

Echar. t. 1. p. 277.

Je ne sçai s'il seroit difficile de prouver contre l'un & l'autre, qu'après Jean de la Rochelle, & avant S. Bonaventure, les FF. Mineurs produisirent deux autres Theologiens ; sçavoir, Guillaume de Meliton, & Jean de Parme, qui se succéderent dans la même chaire. Mais parce que ce mécompte de l'Annaliste ne fait rien ici ni pour lui, ni contre moi, je ne m'arrêterai point à le combattre : il me suffit que de son propre aveu, il soit certain qu'Alexandre de Halés n'enseignoit plus à Paris, lorsque Jean de la Rochelle son successeur y faisoit ses leçons publiques, l'Ordre de S. François n'ayant alors qu'une chaire, & un Professeur public dans l'Université de Paris : or il n'y a point de doute que Jean de la Rochelle n'occupât cette place en 1238. Ce fait est prouvé par le seing des Docteurs, que Guillaume, Evêque de Paris, fit assembler cette même année, pour examiner la question de la pluralité des bénéfices. Thomas de Catimpré remarque non-seulement que Jean de la Rochelle avoit signé parmi ces Docteurs ; mais aussi qu'il est le seul de son Ordre, qui paroisse dans cette célèbre consultation, où il ne pouvoit être appelé qu'en qualité de Professeur public. On n'aura point oublié qu'en 1238

Fleury hist. Ecll.

l. 82. n. 15.

1. 1. de apib. c. 19.

5. 5.

DE S. THOMAS D'AQUIN. 103

Thomas d'Aquin, âgé seulement d'onze, ou de douze ans, étudioit dans l'Université de Naples, & qu'il ne prit l'habit de S. Dominique que, sous le pontificat d'Innocent IV en 1243, c'est-à-dire, cinq ou six ans après la retraite d'Alexandre de Halés.

Ces faits historiques paroissent assez capables de déranger les idées du Pere Wading, & de confondre tout son système. Mais ce qui doit passer pour décisif; ce qui tranche la difficulté, jusqu'à ne laisser rien de solide, ni même d'apparent à répliquer, c'est qu'Alexandre ne vivoit plus dans le tems, auquel on veut qu'il ait été le Professeur de notre Saint. En voici la preuve. Thomas ne commença ses études à Paris qu'en 1245, vers le mois de Novembre: & Alexandre étoit mort dans le mois d'Août de la même année. Le premier de ces deux faits est constaté par toute la suite de l'histoire, & en particulier par l'époque du vingt-troisième Chapitre Général des FF. Prêcheurs, tenu cette année-là à Cologne, aux fêtes de la Pentecôte. Le second fait, qui regarde la mort d'Alexandre de Halés, est prouvé par le témoignage de tous les Historiens, par l'épithaphe même qui fut gravée sur son tombeau, & dont on trouve une copie fidele dans un manuscrit de la Bibliothèque de Sorbonne, en ces termes: *Hic jacet F. Alexander de Halés, qui obiit anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo quinto, duodecimo Calendas Septembris.* Ici repose F. Alexandre de Halés, qui mourut l'an de notre Seigneur mil deux cens quarante-cinq, le douzième des Calendes de Septembre: c'est-à-dire, le vingt-unième d'Août. M. Fleury dans le quatre-vingt-deuxième livre de l'Histoire Ecclésiastique; Baillet dans le premier tome des Jugemens des Sçavans, & les autres Auteurs qui parlent d'Alexandre de Halés, s'accordent tous sur l'année de sa mort. J'ai eu donc raison de dire d'abord, qu'il est plus probable que cet ancien Docteur n'avoit point connu S. Thomas: & après tout ce qu'on vient de prouver, il est permis de conclure qu'il n'est pas même possible qu'il l'ait jamais vû dans son École.

Pour infirmer la force & la solidité de tant de preuves;

L. 82. n. 15;

T. 1. p. 110;

ou pour donner le change au Lecteur, un adverfaire répéteroit inutilement, ce qui ne ſçauroit plus ſurprendre les moins attentifs, ſçavoir, qu'Alexandre de Halés, après avoir ceſſé ſes leçons publiques, continua encore quelque tems d'enſeigner les jeunes Cordeliers dans leur Ecole interieure. Cela peut être; mais cela ne prouve rien: & l'Annaliſte ne ſçauroit appuyer là-deſſus ſon opinion, ſoit parce que S. Thomas n'étoit point Cordelier; ſoit parce qu'il n'a pû prendre les leçons d'Alexandre de Halés, même dans ſon Ecole interieure, à moins que celui-ci n'ait continué encore ſes leçons après avoir ceſſé de vivre. Si on ne craignoit d'ennuyer par des répétitions, on rappelleroit en peu de mots pluſieurs faits, qui ont été placés en leur lieu dans le cours de cette hiſtoire; mais qui, étant rapprochés les uns des autres, ſerviroient à former une démonſtration complete. Trois ou quatre Auteurs contemporains nous apprennent 1°. Que S. Thomas ne fut reçu dans l'Ordre des FF. Prêcheurs qu'après le mois de Juin 1243: 2°. Que le jeune Religieux, peu de temps après ſa priſe d'habit, fut arrêté par ſes freres, & conduit dans la maiſon paternelle, où on le retint plus d'un an entier: 3°. Que vers le mois d'Octobre de l'année ſuivante, il paſſa par Paris, & ſe rendit en Allemagne: 4°. Qu'après ſa premiere année d'étude à Cologne, Albert le Grand le ramena à Paris pendant les vacances de l'an 1245, par conſéquent quelques mois après la mort du célèbre Alexandre de Halés.

Pont. déciſion. des
cas, &c.

Pour n'avoir pas fait attention à tous ces faits, un Cauiſte moderne, habile d'ailleurs & zélé Thomiſte, a ſouvent avancé dans ſon ouvrage, & toujours avec auffi peu de néceſſité que de fondement, que l'Ange de l'Ecole avoit été le diſciple d'Alexandre de Halés. On voit bien que l'intention de l'Auteur en cela, a été de donner un nouveau poids à l'autorité de ce dernier, dont il ſe fert quelquefois pour appuyer ſes déciſions. Mais n'eut-il pas été plus digne de la ſageſſe & des lumieres de M. Pontas, de ſ'affûrer plutôt de la vérité du fait, de l'examiner lui-même, au lieu de le ſuppoſer ſur je ne ſçai quel préjugé, qui n'a rien de ſolide?

Par

Par cet examen un homme habile & désintéressé auroit d'abord reconnu 1°. Que la chronologie du Pere Wading l'avoit trompé ; & qu'il a été lui-même une occasion d'erreur à ceux qui ont écrit d'après lui : 2°. Que les Auteurs cités par cet Annaliste se sont copiés les uns les autres, sans que les derniers se soient donné la peine d'examiner eux-même la vérité, ou la fausseté d'une opinion qu'ils ont avancée avec trop de confiance sur la foi des premiers : 3°. Que ceux-ci n'ayant paru que plusieurs siècles après la mort du Docteur Angelique, ils sont trop récents, pour mériter d'en être crus sur leur parole, dans le cas dont il s'agit. Leur témoignage est trop foible pour balancer celui des Auteurs contemporains qui déposent en notre faveur.

C'est une maxime reçue de tous les Critiques, que lorsque les Auteurs ne s'accordent pas sur un fait historique, il faut toujours préférer les anciens aux plus récents ; ceux qui ont vécu avec les personnes qui sont le sujet de la dispute, & dans le lieu où le fait s'est passé, à ceux qui n'ont eu ni l'un, ni l'autre avantage ; ceux enfin qui ont traité un sujet à ceux qui n'en ont parlé qu'en passant, & comme par occasion. L'application de la règle décide le cas présent. Les Auteurs que nous avons cités contre l'opinion du Pere Wading, ont tous les caracteres qui leur assurent la préférence, & qui sont qu'on ne rejette point, sans de très-fortes raisons, le témoignage d'un Ecrivain, moins encore celui de plusieurs. On ne sçauroit dire la même chose de ceux qui favorisent le sentiment opposé. Rodolphe, Nicolas Harpsfeldius, Gonzague, Marc de Lisbonne, Possévin, Bzovius, & quelques autres Auteurs du quinziesme, ou du seiziesme siècle, sont sans doute de trop fraîche date, pour pouvoir nous apprendre sûrement ce qui s'est passé dans le treizieme siècle, s'ils ne l'ont appris de ceux qui les ont précédés. N'ayant pû, ni voir eux-mêmes ce qu'ils racontent, ni l'avoir appris de la bouche de ceux qui en auroient été les témoins, il faut qu'ils citent les Auteurs, & les livres qui sont leurs garans, & jusqu'à ce que nous les connoissions ces garans qui remontent jusqu'à l'âge de S. Thomas, nous sommes en droit de recuser le témoignage des modernes, lorsqu'ils parlent autrement que les anciens.

Qu'ils soient en grand, ou en petit nombre, domesti-

ques, ou étrangers, cela ne change point la these: je puis les croire sinceres, sans être persuadé qu'ils disent vrai. C'est assez qu'un seul ait d'abord avancé ce qu'il n'avoit jamais examiné, pour qu'il ait été suivi de plusieurs, qui n'ont pas fait un plus grand examen: ceux-ci en ont entraîné d'autres. En faut-il davantage pour donner cours à des fables, qui dans un siècle passent pour des faits d'histoire, qu'on doit respecter, & qu'on ne met plus qu'au rang des fables le siècle suivant; c'est-à-dire, dès qu'on veut bien se donner la peine de rechercher la vérité avec quelque soin, de remonter plus haut, de lire & d'examiner tout? L'opinion que nous combattons ici, est de ce nombre. Il y a long-temps qu'un Docteur de Paris a fait remarquer le peu de critique, ou d'exacritude qu'on trouve dans quelques-uns de ceux qui ont été des premiers à la soutenir. Leur zele pour Alexandre de Halés les a fait tomber plus d'une fois dans un anachronisme, qui ne fait pas honneur à la cause qu'ils défendent; puisque pour augmenter la gloire de cet ancien Docteur, ou celle de son Ecole, ils lui donnent pour disciples, pour auditeurs, plusieurs sçavans hommes, qui ne sont venus au monde que long-tems après sa mort, tels que Jean Duns, ou Scor, Etienne Brulefer, & le célèbre Gerson qui vivoit dans le quinzième siècle.

Si on continue encore à nous demander avec l'Annaliste, quelle injure on fait à S. Thomas, en soutenant qu'il a été le disciple d'un homme si distingué par sa réputation, & son mérite? *Quæ S. Thomæ injuria, S. Alenfis discipulus dicatur?* Je demanderai à mon tour, si c'est faire injure à S. François, que de prétendre avec quelques Auteurs Augustins, qu'il a été Hermite avant que d'être Fondateur? Le Pere Wading se récrie contre ce sentiment: il le nie, il le rejette avec chaleur; non pas, dit-il, qu'il soit injurieux au S. Patriarche, mais parce qu'il est faux, & que la fausseté en est démontrée par la chronologie. J'y consens volontiers. Mais n'ai-je pas droit de faire la même réponse à une semblable question? Qu'il soit, ou qu'il ne soit pas injurieux à l'Ange de l'Ecole & à son Ordre, qu'il ait eu Alexandre de Halés pour Maître: je ne puis avoir la complaisance de passer ce conte au Pere Wading, parce que la foi de l'histoire, & la plus exacte chronologie ne peuvent le permet-

Nat. Alex. hist.
Eccl. t. 7. p. 707-
708. collat. cum
Minor,

Echar. t. 1. p. 276.

tre. Il est fâcheux que l'amour de la vérité, & le respect qui lui est toujours dû, s'opposent ici au désir que j'aurois de marquer ma déférence pour un habile Historien, qui la mérite bien.

Il ne faut point oublier un monument qu'on voit, ou qu'on voyoit autrefois dans le Couvent des FF. Mineurs à Paris. S. Bonaventure & S. Thomas d'Aquin y étoient représentés parmi plusieurs autres Religieux de differens Ordres, qu'on supposoit avoir fait honneur à l'Ecole d'Alexandre de Halés. Mais outre que cette peinture étoit trop récente, pour mériter qu'on y fit un moment d'attention, tout le monde sçait que les Peintres, aussi-bien que les Poëtes, sont en possession de représenter tout ce qu'il leur plaît, sans trop s'embarasser, ni de chronologie, ni d'histoire. Dans la Maison des Cordeliers de Toulouse, j'ay vu plusieurs fois le portrait de Gregoire IX, au rang des Papes de l'Ordre de S. François. On sçait pourtant que le Cardinal Hugolin, qui prit le nom de Gregoire IX, en montant sur la Chaire de S. Pierre, étoit honoré de la pourpre Romaine, avant que S. François eût jetté les premiers fondemens de son Ordre. Ce pieux Cardinal marqua toujours, il est vrai, une très-grande vénération pour la haute piété & les heroïques vertus de S. François, de même que pour la sainteté, & les miracles de S. Dominique, à qui il avoit vû ressusciter des morts. Dans toutes les occasions ce Cardinal se montra l'ami très-ardent de ces deux grands Saints, & le zélé protecteur des deux Ordres : mais il prit aussi peu d'engagement dans l'un que dans l'autre. Cette vérité de fait est connue de tous ceux qui n'ignorent pas entierement l'histoire Ecclésiastique : un Peintre étoit dispensé de la suivre ; & le même pinceau qui, du Cardinal Hugolin, a fait un Pape Franciscain, a bien pû faire de S. Thomas un disciple d'Alexandre de Halés, quoiqu'ils ne se soient jamais vûs.

Je ne sçai si l'argument qu'on prétend tirer d'une Bulle de Sixte IV, paroitra plus serieux & plus solide. Ce Pape remarque que S. Thomas d'Aquin & S. Bonaventure avoient été contemporains, condisciples, & Maîtres en même tems: *coævanei, condiscipuli, & commagistri*. Il faut donc, conclut le Pere Wading, que S. Thomas ait étudié sous

Alexandre de Halés avec S. Bonaventure. Mais cette conséquence ne paroît ni juste, ni nécessaire: car en premier lieu la Bulle ne fait aucune mention d'Alexandre de Halés. Et peut-être seroit-on fondé à dire, que S. Bonaventure-même n'étudia jamais sous lui; puisque ce Saint ne prit l'habit de Frere Mineur, qu'en 1243, âgé de vingt-deux ans, & qu'il n'est pas bien assuré qu'il ait été envoyé à Paris d'abord après sa profession. Le Pere Wading fait entendre, qu'il fut premièrement appliqué à l'étude de la Philosophie; & dans ce cas, il ne seroit entré en Theologie qu'après la mort d'Alexandre, arrivée en 1245. Je laisse aux Critiques à examiner ce fait: & pour ne me point écarter de mon sujet, je me contente de répondre en second lieu, que les paroles de Sixte IV, dans la Bulle qu'on vient de citer, ne signifient naturellement autre chose, sinon que S. Thomas d'Aquin & S. Bonaventure ont fait leurs études, pris les grades, & professé en même temps: ce qui est vrai. Mais comme le mot de *commagistri* n'oblige point à dire qu'ils aient enseigné tous deux dans la même Ecole, & partagé une même Chaire: celui de *condiscipuli* en cette occasion ne doit pas non plus nous obliger à croire qu'ils aient étudié l'un & l'autre sous le même Professeur.

Si l'Annaliste néanmoins soutient qu'on ne peut l'entendre dans aucun autre sens; je l'accorderai encore, pour ne point toujours disputer. Mais alors il faudra nécessairement avouer que S. Bonaventure a fait une partie de ses études avec S. Thomas sous le B. Albert. On se récriera sans doute ici que j'avance moi-même un paradoxe, qui ne choque pas moins la vraisemblance, que celui que je combats. Mais ne précipitons rien: tout ce qu'on pourroit produire contre ce que je viens d'avancer, appuyera toujours plus fortement la principale question que je prétends établir. J'accorde donc, sans aucune peine, qu'il ne paroît pas vraisemblable que S. Bonaventure ait abandonné l'Ecole de son Ordre, pour venir étudier dans celle des Dominicains; (& je demande la même sincérité dans les Auteurs que je réfute.) Mais si la chose n'est point vraisemblable, du moins est-elle possible; puisque S. Bonaventure étudioit à Paris, dans le temps qu'Albert le Grand y enseignoit publiquement, & avec beaucoup de réputation. On ne peut pas dire

de même, qu'Alexandre de Halés enseignât encore dans cette Capitale, lorsque notre Saint y faisoit ses études, ainsi qu'il a été déjà bien prouvé. Il faut donc reconnoître l'un de deux ; ou bien que les deux saints Docteurs n'ont jamais étudié dans la même Ecole, sous le même Professeur ; ou que le B. Albert, non pas Alexandre de Halés, a été le Maître de l'un & de l'autre. L'alternative paroît nécessaire.

J'ose me flatter au reste, que l'Ordre Seraphique, pour lequel j'aurai toujours toute la vénération qu'il mérite, ne trouvera pas mauvais que j'aye profité de l'occasion, que le dessein de l'ouvrage me présentoit si naturellement, pour détruire par de bonnes raisons une vieille fable, qui ne peut jamais être que l'opinion de quelques particuliers, & que le corps a d'autant moins d'intérêt d'adopter, qu'il n'aura jamais besoin de faux titres d'honneur, en ayant un si grand nombre de véritables.

CHAPITRE XXIII.

Conclusion du premier livre de la Vie de saint Thomas.

Nous avons vû jusqu'ici quelles ont été les miséricordes de Dieu sur son Serviteur, & les soins de la Providence, toujours attentive à le faire marcher d'un pas égal dans les sentiers de la justice ; à le préserver des foiblesses, ou des égaremens de l'enfance, & à l'éloigner de tous les écueils où la jeunesse a coutume de faire des pertes, que les larmes de la pénitence ne réparent jamais entierement, selon l'opinion & l'expression de S. Jérôme. Nous avons remarqué en même tems, la fidélité de notre Saint, son attention à répondre à tous les desseins de Dieu sur lui, soit pour conserver son ame sans aucune tache, soit pour remplir son esprit du trésor des sciences, & de toutes les lumières que l'homme peut, ou acquérir par le travail, ou recevoir d'en haut, par le mérite d'une priere humble & persévérante.

Si dès ses jeunes années il rechercha avec ardeur la sagesse qui vient de Dieu, & qui conduit à Dieu, c'est parce qu'il en sçut connoître le prix, & la préférer à tout. La sagesse elle-même, pour remplir les desirs qu'elle formoit dans son cœur, le conduisit par des voyes droites, ainsi qu'elle avoit conduit Jacob, lorsqu'il fuyoit la colere de son

Lecc. à Eustoch.

Sap. 10. v. 10.

frere : Elle lui fit voir le Royaume de Dieu , lui donna la science des Saints , l'enrichit dans ses travaux , & lui fit recueillir de grands fruits. Elle descendit avec lui , comme elle étoit descendue avec le chaste Joseph , dans sa prison , pour le protéger contre ses ennemis , & le défendre des séducteurs : & si elle l'engagea dans un rude combat , ce ne fut que pour le rendre victorieux.

Ce que la sagesse lui a appris jusqu'ici dans le silence , dans le recueillement & dans la priere , qui ont sanctifié toutes ses études , il va maintenant le répandre dans les Ecoles , ou dans les chaires , & le faire passer à la posterité la plus reculée , par une foule d'ouvrages , qui plus solides que les diamans , ne dureront pas moins que le monde. Aussi fidele interprete , qu'humble disciple de la sagesse , dans les differens âges de sa vie , il nous donnera toujours occasion de lui appliquer ces paroles du S. Esprit , que nous lisons dans le livre de l'Ecclésiastique : *Heureux l'homme qui demeure appliqué à la sagesse , qui s'exerce à pratiquer la justice , & qui se rend continuellement attentif à cet oeil de Dieu , qui voit toutes choses : qui repasse ses voyes dans son cœur , & qui pénètre dans l'intelligence de ses secrets ; qui va après la sagesse , comme suivant ses traces . & marchant dans les routes par où elle passe : qui regarde par ses fenêtres , qui écoute à sa porte , qui se tient auprès de sa maison , & qui enfonçant un pieu dans ses murailles , se bâtit une demeure auprès d'elle.*

Si le Ciel , selon l'explication des Peres , est la maison de la sagesse ; les fenêtres de cette maison , sont ou les paroles des livres saints , qui servent à nous éclairer & à nous instruire , ou les salutaires avis de ceux qui nous conduisent ; & par lesquels Dieu nous fait entendre sa voix ; ou enfin les secretes inspirations , par le moyen desquelles il nous parle lui-même au cœur , nous instruisant de tout par l'opération de son Esprit. S. Thomas a profité de tous ces differens moyens , pour se remplir le premier des lumieres celestes , & pour les communiquer ensuite à tous ceux qui aiment à apprendre à devenir véritablement saints , & solidement sçavans.

Fin du premier Livre.



L A V I E
DE S. THOMAS
D' A Q U I N.

De l'Ordre des FF. Prêcheurs,
DOCTEUR DE L'EGLISE.



LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Etude générale dans le Couvent de Cologne : Albert le Grand, & Thomas d' Aquin en remplissent les premières Chaires : Réputation du Saint : Ses premiers Ouvrages : Maximes pour étudier avec fruit.



Orsque Thomas achevoit ses études en 1248, le Chapitre Général de l'Ordre de S. Dominique, tenu la même année à Paris, venoit de confirmer un décret, que les deux Chapitres précédens avoient porté, pour l'établissement d'une étude générale dans quatre de ses principales Maisons, où les Professeurs & les Etudiants, après de longues épreuves de leur capacité, pourroient

Le 26 Général.

Echar. sum. S. Th.
vindic. p. 233.

prendre les degrés, ainsi qu'il avoit été pratiqué jusqu'alors dans le College de S. Jacques à Paris. Le Couvent de Bologne fut choisi pour la Province de Lombardie; celui de Cologne pour l'Allemagne, celui d'Oxford pour les Religieux d'Angleterre: & pour la Province de Provence, qui n'étoit pas encore distinguée de celle de Toulouse, on choisit le Couvent de Montpellier, Communauté alors fort nombreuse, comme elle le fut depuis, jusqu'à ce que la fureur des Calvinistes, qui désolèrent une partie de l'Europe dans le seizième siècle, eût réduit en cendres cette maison, ses papiers, & tout ce qui lui appartenoit.

Vie de S. Th. t. 1.
7. Mars.

Boll. p. 663. n. 15.

En établissant ces nouveaux Colleges, les Superieurs désignerent en même-tems ceux qui en devoient avoir la principale direction, & y donner la premiere forme. Albert le Grand, déjà Docteur de l'Université de Paris, fut nommé pour remplir la premiere Chaire dans l'Ecole de Cologne, & on lui donna son fidele disciple Thomas d'Aquin, pour enseigner avec lui en qualité de second Professeur, ou de Maître des Erudians. Il n'étoit encore que dans sa vingt-deuxième année; & selon l'usage établi en ce tems-là, il commença par dicter quelques traités de Philosophie, expliquer les livres de l'Écriture-Sainte, & ceux du Maître des Sentences: ce qu'il fit d'abord avec tant d'érudition & de succès, que M. Baillet, après les anciens Historiens, ne craint pas de dire, qu'il parvint presque dès les premiers jours, à la haute réputation d'Albert le Grand, & qu'il effaça bientôt tous les autres. Cologne, Ville Impériale, la plus grande & une des plus célèbres de toute l'Allemagne, ne parut pas un trop grand theatre pour ce nouvel oracle, après lequel on voyoit courir les Maîtres & les Disciples.

Les livres des Theologiens sont pleins d'éloges, sur la maniere d'enseigner & d'écrire, qui lui étoit propre, & qui frappa d'autant plus agréablement les esprits, qu'ils étoient peu accoutumés à l'ordre & à la clarté qu'il leur présentoit. Il faudroit trop interrompre la suite de l'histoire, pour rapporter ici une partie des justes louanges que les Auteurs même de son siècle ont données à cette méthode, qu'il a introduite dans la Theologie, & dans les Ecoles. Cela trouvera naturellement sa place dans le quatrième livre de cet

Ouvrage.

Ouvrage. Il suffit de dire en passant ce qu'a déjà dit un Critique, qui ne prodigue point les éloges, que les premières leçons de notre Saint donnerent une telle idée de la supériorité de son génie, & de l'étendue de sa science, qu'on ne croyoit pas qu'il y eût rien de si élevé, ou de si obscur, soit dans les matières de Théologie, soit dans les livres des anciens Philosophes, qu'il ne rendit aisé, ou intelligible. Les questions les plus épineuses, les plus capables d'arrêter l'esprit par leur obscurité, il les mettoit toujours à la portée de ses Auditeurs. Il ne faut donc pas s'étonner si, sous un tel Maître, les disciples faisoient des progrès merveilleux; & s'ils apprennoient en peu de mois dans son Ecole, ce qu'ils n'auroient peut-être pas appris ailleurs, par l'étude de plusieurs années.

Cependant quelque pénible que parut la carrière qu'il avoit à remplir dans un âge si peu avancé, il ne se borna point à ce qu'elle demandoit précisément de lui. Son travail s'étendit plus loin: & la réputation qu'il s'étoit déjà acquise par ses actes scolastiques, il l'augmenta beaucoup par ses premiers ouvrages: à peine avoit-il commencé d'enseigner, qu'il en donna plusieurs, que le Public reçut avec empressement: tel sont le Traité des principes de la Nature, celui de l'Être & de l'Essence, & quelques autres Opuscules, que Tholomé de Luques met parmi les premières productions de son esprit. Il commença dans le même tems ses beaux commentaires sur les quatre livres des sentences, & sur quelques parties de la Bible, qu'il expliquoit chaque jour. Une lettre communément attribuée à S. Thomas, peut nous faire connoître, & de quelle manière il ménageoit lui-même ses momens, pour fournir à toutes ses occupations, & quelles maximes il tâchoit d'inspirer à ses écoliers, pour en faire de véritables disciples de J. C. non moins pieux que sçavans. Voici comme il s'expliquoit, répondant à une personne qui l'avoit consulté par lettre.

Hist. Eccl. l. 22
C. 21.

„Vous me demandez quel est le véritable moien de réussir
„ dans vos études, & d'arriver sûrement à la possession de la
„ sagesse? le conseil que je vous donne, est que vous ferez
„ bien de suivre; c'est de ne vous point attacher d'abord

P.

„ aux grandes difficultés ; mais d'avancer comme par des
 „ grés : l'intelligence que vous pouvez acquérir des moindres , vous facilitera la connoissance de celles qui sont
 „ plus profondes. Ne vous pressez pas de dire ce que vous
 „ pensez , ou de montrer ce que vous aurez appris : *par-*
 „ *diloquum te esse jubeo*. Fuyez les conversations inutiles ,
 „ où la perte la plus ordinaire est celle du tems , & de l'es-
 „ prit de dévotion. Conservez sur-tout avec soin la pureté
 „ de conscience ; & ne faites jamais rien qui puisse la fouiller ,
 „ ou vous rendre moins agréable aux yeux de Dieu. Que
 „ votre priere soit continue : *Orationi vacare non desinas*.
 „ Aimez à vous cacher , pour donner à la lecture , ou à
 „ la méditation , tout le tems que vous employeriez à vous
 „ entretenir sans nécessité avec les créatures. Vous serez ad-
 „ mis dans le secret de l'Époux , si vous sçavez converser
 „ avec lui cœur à cœur , dans l'intérieur de votre maison.
 „ Que la solitude cependant ne vous rende point difficile ,
 „ ou fâcheux : montrez-vous toujours doux & affable à
 „ tous ; mais sans vous trop familiariser avec personne : car
 „ la familiarité est ordinairement suivie de mépris ; elle
 „ distrait de l'application nécessaire à l'étude. Laissez
 „ à chacun le soin de ce qui le regarde ; & ne vous in-
 „ quietez pas de ce qui se fait , ou de ce qui se dit dans le
 „ monde , il vous importe infiniment de fuir tout ce qu'on
 „ appelle , courses , ou visites inutiles : *Discursus super om-*
 „ *nia fugias*. En vous proposant la vie & les actions des
 „ Saints , pour les imiter , marchez sur leurs traces , autant
 „ qu'il vous est possible ; & humiliez-vous , si vous ne pou-
 „ vez atteindre à leur perfection. Conservez toujours le
 „ souvenir de tout ce que vous apprenez de bon , de quel-
 „ que part que vous l'appreniez. Ne vous contentez pas
 „ de concevoir superficiellement ce que vous lisez , ou ce
 „ que vous entendez ; mais tâchez d'en pénétrer , & d'en
 „ approfondir tout le sens , sans jamais demeurer en doute
 „ dans les choses que vous pouvez sçavoir avec certitude.
 „ Travaillez tous les jours à enrichir votre esprit , & vo-
 „ tre mémoire de tout ce qui peut vous aider pour la par-

„ faite connoissance , ou pour la pratique des vertus : mais
 „ vous contentant des talens que vous avez reçus de Dieu,
 „ qui n'éleve pas tous ceux qui étudient au même degré
 „ d'intelligence , ne vous efforcez pas de pénétrer ce qui
 „ sera toujours au-dessus de vous. *Altiora te ne quaesieris.*

„ Si vous suivez exactement les conseils que je vous
 „ donne , ne doutez pas que vous n'arriviez , selon vos dé-
 „ sirs , à la possession de la sagesse. Votre vie sera remplie
 „ de fleurs & de fruits , dont la bonne odeur se répandra
 „ dans la vigne du Seigneur des armées.

Ces paroles de S. Thomas sont autant de règles de con-
 duite , & de perfection : on peut les regarder comme des
 conseils de la sagesse , qu'il consultoit toujours avant que
 de répondre , ou comme des maximes de sainteté , qu'il
 mettoit le premier en pratique ; & dont il avoit recueilli les
 fruits qu'il promettoit. C'est par sa persévérance à les suivre ,
 qu'il conserva toujours le goût & l'amour de la priere par-
 mi les exercices de l'Ecole ; aussi-bien que l'humilité la
 plus profonde , au milieu des plus grands applaudissemens.

CHAPITRE II.

*Thomas d'Aquin est ordonné Prêtre : Excellentes disposi-
 tions pour offrir les Saints Mysteres , & pour
 annoncer la parole de Dieu.*

DÈS que le Serviteur de Dieu vit approcher le tems ;
 auquel il devoit être élevé au rang de ceux qui ont
 l'honneur de consacrer le Corps & le Sang de Jesus-Christ,
 il excita en lui tous les sentimens de Foi & de Religion ,
 dont il étoit rempli. Il poussa plus loin ses veilles , ses pé-
 nitences & tous ses exercices spirituels. Comme ses occu-
 pations étoient toujours réglées par les loix de l'obéissance
 & de la charité , il ne voulut ni les abandonner , ni les inter-
 rompre ; mais ce qu'il faisoit déjà avec une piété si édifiante ,
 il le continua avec plus de zèle , & avec une nouvelle

ferveur. On peut juger des préparations qu'il apporta à la réception des saints Ordres, par tout ce qu'il a écrit en différens endroits de ses ouvrages, soit pour nous faire connoître les miracles de l'amour d'un Dieu, dans l'auguste Sacrement, qu'il appelle l'abrégé de ses merveilles; soit pour expliquer d'une manière également solide & lumineuse les principaux devoirs d'un Prêtre de la nouvelle Loi, l'excellence & la dignité du Sacerdoce Royal. Avec de telles dispositions, il se laissa conduire aux pieds de son Evêque: & l'Onction sainte, qui consacra ses mains aux redoutables Mysteres, remplit son ame des plus précieux dons de la Grace. C'est ce qu'on ne pouvoit ne pas reconnoître, en le voyant approcher du saint Autel.

Si pour se disposer à offrir dignement les divins Mysteres, il faut avoir une connoissance plus distincte des vérités de l'Evangile, des maximes, ou de la doctrine de J. C. & des merveilles cachées dans l'Eucharistie: s'il faut bien sentir à quoi l'on s'engage, en continuant le sacrifice de l'Agneau: enfin s'il est nécessaire d'y apporter un cœur attendri par la piété, rempli de foi, de zèle, d'amour, purifié par un détachement général, & pénétré d'un respect toujours nouveau pour des fonctions aussi augustes: la Grace avoit mis toutes ces dispositions dans l'ame de notre Saint. Elles parurent en lui long-tems avant qu'il fût honoré du caractère Sacerdotal. On peut le comprendre par tout ce que nous avons dit jusqu'ici. Mais depuis le moment qui le mit au nombre des Ministres destinés à faire l'office de médiateurs entre Dieu & le Peuple, on remarqua plus visiblement les preuves & les effets de cette grace surabondante, à laquelle elle-même l'avoit préparé.

Son union intime avec Dieu se manifestoit dans toutes les occasions, par son recueillement interieur, par son silence, aussi-bien que par ses discours toujours édifiants. Son rendre amour pour Jesus-Christ paroissoit principalement, lorsqu'il avoit à traiter de la divine Eucharistie, & dans la célébration de la Messe. Il passoit plusieurs heures du jour & une bonne partie de la nuit, tantôt humilié, & comme anéanti devant le Sanctuaire; & tantôt élevé dans la

Contemplation de ce grand Mystere de la charité de l'Homme-Dieu. Il ne montoit jamais à l'Autel , qu'il ne l'arrosât de ses larmes. On voyoit dans ses yeux & sur son visage un feu , qui monroit extérieurement celui dont il brûloit au-dedans ; & le peuple , qui avoit la consolation de voir célébrer nos saints Mysteres par un Ministre si saint , attendri lui-même , sembloit entrer en quelque maniere dans les mêmes dispositions , comme s'il eût participé aux flammes & aux ardeurs qui se manifestoient par ses fréquens ravissements : *Consueverat rari in Missa , tanta devotionis affectu , ut totus perfunderetur lacrimis , qui tanti Sacramenti absorbebatur Mysteriis , & reficiebatur ex donis.* Dit un ancien Auteur , qui avoit vû ce qu'il a écrit.

Guill. de Toc. Ap.
Boll. p. 669. n. 30.

Il n'est peut-être personne , qui n'ait souvent entendu parler de cette dévotion pleine de respect & d'amour , que S. Thomas eut toujours pour l'auguste Sacrement de nos Autels , des dons & des fruits précieux que sa dévotion lui a procurés , & enfin de tout ce que le zèle , dont il étoit embrasé pour la gloire de Jesus-Christ , caché sous les especes Eucharistiques , lui a fait écrire , tant pour faire connoître à tous les peuples l'immensité de son amour , que pour faire rendre au Sacrement , qui contient son Corps & son Sang , un culte plus solennel & en même-tems plus intérieur. Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur ce sujet ; mais nous ne devons pas omettre que , comme notre Saint ne connoissoit pas de plus grand bonheur , pour un Fidèle qui ne jouït pas encore de la vûe de Dieu , que celui de pouvoir s'unir à lui par la sainte Communion , ni d'exercice plus divin , ou plus propre pour approcher de la source de toutes les grâces , que de participer dignement aux sacrés Mysteres ; il n'y avoit point aussi de tems dont il ménageât avec plus d'attention tous les précieux momens , que celui qu'il destinoit pour son action de grâce. Une partie étoit ordinairement employée à servir une seconde Messe : & il se contentoit de l'entendre , lorsque l'opération divine ne laissoit pas assez de liberté à l'usage de ses sens. C'est alors qu'on le voyoit non-seulement tout recueilli en lui-même , mais tout absorbé en Dieu , & comme abin

Ibid.

dans ce vaste Ocean des divines perfections , qui fixoient tous ses regards & qui remplissoient toutes les puissances de son ame.

La présence de son Sauveur , qu'il venoit de recevoir , faisoit sur lui de si fortes impressions , qu'il en demeuroid tout occupé le reste du jour , soit dans ses études , soit même dans les conversations , lorsqu'il faisoit tant que de s'entretenir quelques courts momens , ou avec ses freres après le repas , ou avec d'autres personnes de pieté , qui se procuroient quelquefois cet avantage. Comme il ne parloit que de Dieu , il n'entendoit aussi que ce qui pouvoit regarder sa gloire , ou l'édification du prochain , & l'affaire du salut : dès que la conversation commençoit à rouler sur des matieres qui n'y avoient point de rapport , elle étoit finie pour lui : on le voyoit aussitôt disparoître , comme s'il eût été de trop dans cet entretien : *Statim à quorumcunque consorsio recedebat, quasi ad eum non pertineret locutio.*

Idem , p. 674. n.
42.

Mais on ne sentoit jamais mieux tout ce que le Disciple de J. C. venoit de goûter , & de recevoir dans le sacré banquet , que lorsque , descendant de l'Autel , il paroissoit dans la chaire de vérité pour instruire les Fideles , ou pour reprendre les vices avec cette généreuse liberté , que le ministre Apostolique donne à ceux principalement qui l'honorent par une vie pure & sans reproche. Tous les Auteurs qui ont parlé des actions & des vertus de S. Thomas d'Aquin , remarquent qu'en véritable enfant de S. Dominique , toujours rempli de l'esprit de son Ordre , dont la fin est la prédication de l'Evangile , il en fit son capital , ou la plus ordinaire , comme la plus sérieuse de ses occupations. Son travail dura autant que sa mission ; & sa mission autant que sa vie. S'il annonçoit souvent la parole de Dieu , il l'annonçoit toujours avec fruit , parce qu'il prêchoit véritablement Jesus-Christ , sans chercher jamais , ni sa propre gloire , ni l'estime , ou les applaudissemens des hommes. L'idée qu'on avoit de sa science & de ses vertus , lui concilioit l'attention de ses Auditeurs , & le respect-même des libertins : *Tam reverenter audiebatur à populo, quasi sua prædicatio prodiret à Deo.* Ce sont les expressions de l'Auteur

Idem *ibid.*

que nous avons souvent cité. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, si ses sermons étoient ordinairement suivis de conversions. C'est ce qu'on vit d'abord à Cologne, & ensuite à Paris, à Rome, & dans plusieurs autres Villes d'Italie. Les Juifs-mêmes suivirent quelquefois l'exemple des Chrétiens, parce qu'ils n'étoient pas moins attirés par l'éclat de ses solides vertus, que persuadé par la force de ses raisonnemens.

Les sermons & les autres écrits, que nous avons du saint Docteur, nous font connoître que sa maniere de prêcher n'étoit ni affectée, ni enrichie des mots recherchés, propres à contenter la curiosité, ou à flatter l'oreille par une douce harmonie. Après avoir convaincu l'esprit, il alloit droit au cœur; & il sçavoit l'attaquer par les endroits qui font triompher des passions. Les grandes vérités de la Religion de J.C. & les maximes de son Evangile, mises à la portée de tout le monde; une vive peinture du vice & de la vertu, de la récompense éternelle, dont Dieu veut couronner celle-ci, & des tourmens, qui pendant toute une éternité seront la juste peine de celui-là: tels étoient les sujets ordinaires de ses discours, & tout ce qui en faisoit l'ornement. De la Chaire, où il les avoit prononcés, il revenoit aux pieds du Crucifix, soit pour rendre à Dieu ses humbles actions de grace, & lui rapporter toute la gloire du succès; soit pour le prier de faire fructifier cette divine semence, & de donner lui-même l'accroissement pour sa propre perfection & pour le salut de ses Auditeurs. On rapporte qu'il regardoit comme une faute, qu'il ne se seroit point pardonnée, de prêcher aux autres ce qu'il n'auroit pas pratiqué le premier: *Non audebat aliquid dicere, nisi Ibid: quod Deus dedisset eum implere.* Que ne devoit-on pas attendre d'un Ministre de la parole, qui prêchoit dans cet esprit, & qui se conduisoit par ces maximes?

C H A P I T R E III.

Zèle de S. Thomas pour le salut de ses Parens : Solides avantages qu'il leur a procurés.

Pendant que notre Saint travailloit avec toute l'ardeur que l'esprit de Dieu lui inspiroit , à l'instruction & à l'édification du prochain dans la Ville de Cologne, l'Empereur Frederic II continuoit à exercer ses vengeances, ou ses cruautés contre les principaux Seigneurs d'Italie, qui le regardant comme l'ennemi déclaré de l'Eglise, ne vouloient point favoriser l'injustice de ses armes. Les deux Freres de Thomas furent ceux dont la retraite irrita davantage la colere de ce Prince; & on croit que c'est en cette année 1250, qu'il fit renverser de fond-en-comble l'ancienne Ville d'Aquin, & qu'il s'efforça de ruiner entierement l'illustre Maison des Comtes, à qui elle appartenoit depuis tant de siècles.

Un événement si triste servit à éprouver, & à faire paroître avec un nouvel éclat, toute la piété & la religion du Serviteur de Dieu. Toujours soumis aux ordres de la Providence, & adorant avec humilité les jugemens du Seigneur, il conçut une plus forte confiance, qu'il fauveroit par sa miséricorde ceux que sa justice châtoit en ce monde, il redoubla la ferveur de ses prieres, & augmenta ses pénitences, pour leur obtenir du Ciel tous les secours dont ils avoient besoin, parmi des épreuves si critiques. Quoiqu'on eût vû mépriser généreusement tous les avantages de sa naissance, & oublier la maison de son Pere, pour se rendre l'humble Disciple de J. C. dans un état de pauvreté, il n'en étoit pas moins zélé pour les véritables intérêts de tous ses Parens, dont il ne cessoit de demander à Dieu, la parfaite conversion & le salut. Son zèle & sa charité s'animerent davantage, lorsqu'il les vit persécutés & constans dans la persécution; il offrit ses larmes & ses sacrifices,

sacrifices, pour attirer sur eux les regards du Seigneur & l'abondance de ses graces.

Il parut que Dieu lui avoit accordé ce qu'il lui inspiroit de demander, avec une ardeur si persévérante. Landulphe & Raynald, qui avoient exposé autrefois son innocence par un artifice très-criminel, & qui en avoient agi avec lui d'une manière, qu'on ne sçauroit excuser de dureté, furent le plus tendre objet de sa charité, & en même-tems ses plus illustres conquêtes. Ils eurent le bonheur de faire servir à l'expiation de leurs péchés toutes les humiliations, par lesquelles la justice, ou la miséricorde de Dieu voulut les purifier, & ils finirent une vie véritablement pénitente par une mort chrétienne. On rapporte que le Saint eut des assurances positives de leur salut, par une révélation, dont il faudra parler ailleurs. Un Auteur contemporain, dont on peut lire les paroles dans les Actes des Saints, au premier tome de Mars, dit : *De cujus etiam S. Doctoris fra-* Boll. p. 671. 672
n. 38.
tribus magna referuntur, qui pro defensione & zelo sanctæ matris Ecclesiæ, ab Imperatore Frederico sustinuerunt exilium, & quidam ex eis pro fidelitate tormentum.

La Comtesse Theodore ne répara pas moins avantageusement par des actions saintes, toutes les fautes qu'une tendresse trop naturelle lui avoit fait commettre. Le sacrifice qu'elle fit enfin de son fils, & de toutes les inclinations de son cœur, au bon plaisir de Dieu, la mit en état de sentir l'effet des prières, que ce fils reconnoissant offroit tous les jours pour elle. Fidèle à la grace, & uniquement occupée du soin de racheter ses péchés par ses aumônes, selon le conseil d'un Prophète, elle passa le reste de ses jours dans toutes les pratiques de la piété chrétienne, rendant ses mortifications; & ses longues prières toujours plus méritoires, par les œuvres de charité, & de miséricorde, dont elle les accompagnoit. Aussi les bénédictions des pauvres, les regrets & les larmes des veuves à sa mort, firent-elles l'éloge le moins suspect de la sainteté de sa vie : *Quæ etiam exemplis sanctitatis claruit, & vi-* Ibid. p. 160. n. 84
tam cum laudibus felici morte finivit.

Nous avons déjà vû avec quelle docilité les deux sœurs

Q

de notre Saint profiterent les premières, des leçons de piété, qu'il leur faisoit dans sa prison domestique, & de tous les beaux exemples de vertu qu'il leur donnoit. Ces exemples & ses vertus, selon la remarque de Guillaume de Tocco, les porterent efficacement au mépris des vanités du siècle, & les remplirent d'un ardent desir, de se rendre agréables à Dieu, par l'accomplissement de sa Loi :

Ibid. p. 661. n. 10. *Ad amorem Dei, & contemptum mundi, suis monitionibus & exemplis induxit.* Il ne s'étoit point contenté de leur inspirer une sainte horreur, pour tous ces mauvais livres, dont les jeunes personnes ont coutume de faire leur occupation, ou leur amusement ordinaire, & qu'on peut appeller le poison mortel des ames : mais pour établir d'abord leur piété sur des fondemens solides, il s'étoit appliqué à leur donner en même tems la connoissance & le goût des saintes Ecritures, comme avoit fait autrefois S.

Ibid. Jérôme aux Paules & aux Marcelles : *Ipsæ autem sorores suas sacras litteras docuit.* Cette lecture, que saint Augustin appelle le principal instrument, dont Dieu se sert pour faire luire la vérité à notre esprit, ou pour entrer lui-même dans notre cœur, par la charité, eut tout l'effet que Thomas s'étoit proposé en la conseillant à ses sœurs : la douceur toute divine, qu'on y goûte, fit dès-lors les chastes délices de ces Vierges chrétiennes : & il ne faut pas douter qu'elle n'ait servi, dans la suite, à les détacher de plus en plus, de tout ce qui auroit pu leur rappeler l'idée des faux plaisirs, pour ne leur faire estimer que ce qui est véritablement estimable aux yeux de la foi.

L'ainée des deux sœurs (dont les Historiens ne nous apprennent point le nom) suivant les premiers traits de la grace, & pour imiter plus parfaitement l'exemple du saint Religieux, dont Dieu s'étoit servi, pour l'appeller à son service, renonça d'abord à un établissement avantageux dans le siècle ; & bientôt après elle se retira dans le Monastere de sainte Marie, à Capouë ; afin de ne s'occuper que de Dieu, & de la pensée de l'éternité, dans le silence, & la retraite. Les sages conseils qu'elle avoit reçu d'un frere, que l'esprit de Dieu faisoit parler, & le sou-

venir de tout ce qu'elle lui avoit vû pratiquer, la soutenant dans ce nouvel état, elle consacra généreusement son corps au travail, ses yeux aux larmes, son esprit & son cœur à la contemplation. Son mérite & ses vertus, plutôt que sa naissance, firent qu'on la choisit pour Abbessede cette illustre Communauté, qu'elle continua à édifier par la régularité de sa vie, par sa vigilance, par sa charité officieuse & pleine de douceur. Ibid.

Après avoir conduit pendant plusieurs années les épouses de Jesus-Christ, que la providence, & la volonté des Supérieurs avoient confiées à ses soins; après leur avoir appris encore plus par ses exemples, que par ses ferventes exhortations, à mettre toute leur confiance en Dieu, toute leur félicité à lui plaire, à prier sans cesse, à s'oublier elles-mêmes, & tout ce qu'elles avoient laissé dans le monde, afin de faire tous les jours de nouveaux progrès dans la perfection chrétienne & religieuse; elle s'endormit du sommeil des Justes, dit Flammin après les autres Historiens de la vie de S. Thomas : *Magna cum laude, & opinione sanctitatis vitam finivit.* Ap. Malv. annal. P. 196.

La plus jeune des deux sœurs, appelée Theodore, comme sa mere, fut mariée au Comte de Marsico, & de Saint-Severin, l'un des plus distingués Seigneurs du Royaume de Naples. Les embarras, & les sollicitudes, toujours inséparables du mariage, ne l'empêcherent jamais de remplir dans son état, tous les devoirs, & toutes les obligations d'une Dame chrétienne. Le tems que les personnes de sa qualité donnent sans scrupule, à leurs plaisirs, ou à des bienfaisances, qui leur paroissent nécessaires, Theodore l'employoit toujours plus utilement à des œuvres de charité, au réglemeut de sa maison, à l'éducation de ses enfans, faisant toujours son capital de tout ce qui regardoit les intérêts de Dieu, & sa propre perfection. On loué sur-tout son amour pour les pauvres; sa ferveur, & son assiduité à la priere, pour laquelle elle avoit coutume d'interrompre son sommeil; l'esprit de mortification qui lui faisoit passer une partie du jour & de la nuit dans les exercices de piété, & de pénitence; son attention enfin à veiller sur tout son

Domestique ; & à corriger en elle-même ; aussi-bien que dans les personnes , qui étoient à son service , tout ce qui pouvoit paroître opposé aux maximes de Jesus-Christ , & à l'esprit de l'Évangile. On pouvoit dire sans adulation de la Comtesse de Marfico , ce que saint Jérôme avoit dit d'une Vierge Romaine , que dans un siècle très-corrompu , & dans un rang , où trop souvent l'humilité passe pour une bassesse , les gens de bien publioient ses vertus , & les mechans n'osoient la blâmer.

Peu de tems avant la dernière maladie de saint Thomas , Theodore eut la consolation de le voir dans son Château de Saint-Severin , & de s'entretenir avec lui du bonheur de l'éternité , à laquelle il touchoit déjà. Bientôt après elle pleura sa mort ; & la sienne fut précieuse devant le Seigneur. Son corps , ainsi qu'elle l'avoit souhaité , fut porté à Salerne , dans l'Eglise des FF. Prêcheurs , où plusieurs années après , il fut trouvé entier , & rendant une odeur , qui sembloit confirmer l'opinion , où tout le monde étoit déjà de sa sainteté : *Odorem asstantibus reddidit , qui sanctitatis suæ testimonium , & fidem dedit.*

Ibid.

Le Comte Thomas de Marfico , son fils , & neveu du Docteur Angelique , vivoit encore lorsque Guillaume de Tocco écrivoit ce que nous venons de rapporter ; & il faisoit honneur par sa probité , à la mémoire de sa très-précieuse merc. Nous ne parlons qu'après plusieurs Auteurs de mérite , lorsque nous disons , que cette succession de vertus dans la maison des Comtes d'Aquin , doit être considérée comme le précieux fruit des exemples de sainteté , des prières , & des mérites du Saint , dont nous écrivons la vie. Tant il est vrai , ce qu'a dit un Apôtre , que la prière continuelle du juste est toujours puissante devant le Seigneur. Tant il est vrai encore que le plus grand bonheur d'une famille chrétienne , sa gloire la plus solide , est d'avoir un ami de Dieu , capable de fléchir sa justice par l'humilité de son cœur , & d'attirer ses miséricordes , par l'innocence de sa vie , ou par la ferveur de ses oraisons. Ceux que le monde , toujours injuste estimateur du mérite , compte presque parmi les morts , ou qu'il regarde du moins

S. Jac. c. 5, v. 16.

Comme des personnes tout-à-fait inutiles à l'avancement des parens, sont néanmoins ceux qui contribuent le plus au salut de leur ame, ce qui est l'essentiel ; & qui font passer leur nom avec gloire jusqu'à la dernière posterité. C'est ce qu'il faut nécessairement reconnoître dans le cas dont nous parlons. La noblesse, & l'antiquité de la Maison d'Aquin, ses titres, ses alliances, & tous les exploits de ses Héros, n'auroient peut-être pas empêché qu'elle ne fût confondue aujourd'hui avec une infinité d'autres, dont la longueur des siècles a déjà effacé le souvenir. Du moins est-il certain que tous ses avantages, selon le monde, la font bien moins connoître que la seule réputation d'un saint Docteur, dont tous les peuples fidèles respecteront toujours le nom, & admireront les vertus.

CHAPITRE IV.

Saint Thomas est rappelé à Paris, pour y prendre les degrés : Il visite la Duchesse de Brabant, & lui adresse un Ouvrage : Il répond par divers Ecrits, à ceux qui le consultent.

L y avoit déjà quatre ans, que la Ville de Cologne admiroit le zèle, & la sagesse de notre Saint, & qu'elle profitoit autant de ses instructions familières, que de ses leçons Theologiques, lorsque l'obéissance l'obligea de se rendre une seconde fois à Paris, pour y enseigner, & L'an 1252 prendre les degrés dans cette célèbre Université. Guillaume de Tocco nous apprend que le Général de son Ordre en disposa ainsi, non seulement par la connoissance Boll. p. 663. n. 75. particulière qu'il avoit des grandes qualités de ce saint & sçavant Religieux, qu'il consideroit comme le plus cher de ses enfans ; mais pour satisfaire en même tems aux pressantes sollicitations de deux personnes, qu'il n'étoit pas honnête de refuser. Albert le Grand, si capable de juger du mérite de son Disciple, se hâtoit de le produire au plus beau jour. Et Hugues de Saint-Cher, que le

Ibid. Pape Innocent IV. venoit d'honorer de la pourpre Romaine , & qui ne faisoit pas moins d'honneur à cette éminente dignité par la pureté de sa vie , que par ses excellens ouvrages , demandoit la même chose par ses lettres. Ce grand personnage avoit vû notre Saint en Italie. Il pouvoit avoir été présent , lorsque le Vicaire de Jesus-Christ , après avoir admiré avec toute sa Cour , le mépris qu'il faisoit des grandeurs du siècle , le confirma dans sa vocation. Huges de Saint-Cher conçu dès-lors une très-haute idée de son esprit & de sa vertu : & cette estime le rendit toujours attentif à procurer son avancement pour le bien général de l'Eglise , ainsi que pour l'honneur de son Ordre. Il n'ignoroit pas d'ailleurs quels avantages un homme de Lettres pouvoit trouver , pour sa perfection dans l'Ecole de Paris , qui l'avoit reçu lui-même autrefois parmi ses Docteurs : où il avoit professé avec beaucoup de réputation , & où il avoit exécuté le grand dessein de ses concordances sur la Bible ; ouvrage seul capable d'immortaliser la mémoire de son premier Auteur. Nous verrons bientôt , avec quel succès Thomas d'Aquin remplit les intentions du Cardinal.

L'an 1138.

Echar. t. 1. p. 203.

La difficulté fut de le résoudre à accepter ce que tant d'autres ont coûtume de rechercher avec empressement. Si ceux qui le connoissoient le mieux , marquoient beaucoup d'ardeur à le voir dans une place digne de ses talens , il n'en avoit pas moins à la fuir. Il fallut faire d'autant plus de violence à sa modestie , que les raisons que son humilité lui inspiroit pour ne point recevoir cette marque d'honneur , paroissoient fondées. Il n'étoit âgé que de vingt-cinq ans , & il y avoit actuellement dans l'Ordre de saint Dominique , sur-tout dans sa Province de Lombardie , un grand nombre d'excellens Professeurs , qui par le droit d'antiquité , & par l'usage qu'on observoit communément , auroient dû le précéder dans le poste qu'on lui destinoit. Thomas ne manqua point de faire valoir toutes ces considérations , & de joindre les plus vives instances à ses autres raisons. Mais les Supérieurs eurent moins d'égard à ses prières , qu'à sa capacité , & à son mérite.

On lui dit que l'obéissance demandoit de lui ce sacrifice ; & il obéit. La Ville de Cologne vit donc avec regret , le départ d'un homme , dont elle honoroit sincèrement la science & la sainteté , & qui par sa réputation en donnoit déjà beaucoup à son école.

C'est peut-être ici qu'il faudroit placer un fait rapporté par quelques Historiens modernes , qui assurent que notre Saint fut appelé en Brabant , pour les affaires qui regardoient les Chanoines d'un Chapitre , dans les archives duquel on voit encore aujourd'hui , dit-on , les actes de cette visite , avec les reglemens , qui furent faits & signés de la main du Serviteur de Dieu. Comme les plus anciens Auteurs n'ont point parlé de ce fait ; non plus que du voyage de S. Thomas à Louvain , nous n'en pouvons rien dire de positif. Il est vrai cependant que dans son retour d'Allemagne en France , il visita la Duchesse de Brabant , Adélaïde , ou Alix de Bourgogne , Epouse d'Henri III. Duc de Brabant , surnommé *le Débonnaire*. Cette Princesse , que les Historiens appellent quelquefois Comtesse de Flandres , étoit illustre & par ses vertus , & par toutes les qualités de son esprit. Elle aimoit la conversation des Gens de Lettres , & avoit une vénération particulière pour Thomas d'Aquin , qu'elle consultoit quelquefois. Elle fut si satisfaite de ses manieres nobles & religieuses , aussi-bien que des salutaires avis qu'il lui donna , soit pour sa propre perfection , soit pour la conduite de ses Sujets , particulièrement des Juifs , qui étoient dans ses terres , que pour tirer un plus grand fruit de ses instructions , elle lui fit promettre qu'il les mettroit par écrit : ce que le Saint ne manqua pas d'exécuter après son arrivée à Paris. Par le commencement de cet ouvrage , qui est le vingt-unième de ses Opuscules , adressé à la Duchesse de Brabant , il paroît que cette Dame avoit écrit elle-même à l'Auteur , soit peut-être pour le presser de remplir sa promesse , soit pour marquer plus en détail toutes les difficultés , sur lesquelles elle vouloit avoir sa décision.

J. B. feuill. Vie de S. T.

Op. 21. de regimine Judæorum ad Ducissam Brabantiz.

Pendant l'Université de Paris , qui avoit eu autrefois

plus d'une preuve de la capacité du Sujet qu'on lui présentoit, & qui n'ignoroit pas la réputation qu'il s'étoit acquise, pendant les quatre années qu'il avoit professé en Allemagne, le reçut avec distinction au nombre de ses Bacheliers. Elle n'eut aucune peine à consentir, qu'il fit ses leçons dans les Ecoles publiques du College de Saint-Jacques, parce qu'elle faisoit bien plus d'attention au mérite qui lui étoit propre, qu'à l'observation rigoureuse de ses loix, qui demandoient un âge plus avancé dans ses Professeurs de Theologie. On vit bientôt que quelques grandes que pussent être les esperances, qu'on concevoit de lui, elles étoient toujours surpassées par le succès. Il n'eut pas plutôt commencé ses explications sur les Livres des Sentences, & sur quelques parties de l'Ecriture-Sainte, que son Ecole fut remplie d'une foule d'Auditeurs. Le nombre en augmentoit tous les jours, & son nom en peu de tems fut connu, non seulement dans les différentes Provinces du Royaume, mais encore dans tous les Pais, où les sciences étoient cultivées : voici comme s'explique un ancien Auteur :

Guill. de Toc. ap.
Boll. p. 663. n. 15.

Factus autem Baccalaureus, cum cœpisset legendo effundere, quæ silentio deliberaverat occultare, Deus tantam ei infudit scientiam, & in labiis ejus tanta divinitus est effusa doctrina; ut omnes etiam Magistros videretur excedere, & claritate doctrinæ Scholares plus cæteris ad amorem scientiæ provocare.

Ceux qui ne pouvoient avoir la consolation de lui parler; ou de l'entendre, tâchoient de se procurer du moins celle de lui faire sçavoir leurs difficultés, & recevoient toujours avec respect ses réponses. Ce n'est pas seulement par l'histoire que nous sçavons, qu'on lui écrivoit de toutes parts pour le consulter. Les titres de la plupart de ses Traités Theologiques, nous font assez connoître, que les Princes de l'Eglise, aussi-bien que les Superieurs d'Ordres, les Professeurs, & plusieurs autres personnes distinguées par leur rang, ou par leur sçavoir, s'adressoient souvent à lui, pour avoir l'éclaircissement de tout ce qui les embarrassoit sur les matieres qui pouvoient appartenir à la Theologie, ou à l'intelligence des saintes Ecritures. C'est

à ces pieuses importunités, que nous devons une partie des Traités, ou Opuscules, que nous avons de lui. On ne doute pas que ce ne fût dès les premières années qu'il enseigna à Paris, qu'il fit la réponse aux questions proposées par un Professeur de Venise; en trente-six articles: celle qui est adressée à un Theologien de Besançon: le Op. 12. Traité de la différence qu'il y a entre la parole de Dieu, Op. 13. & celle de l'homme: le Traité de la pensée, ou de la parole intérieure: celui de l'opinion des anciens Philosophes, touchant les substances spirituelles, ou la nature des Anges: l'explication des deux Décrétales d'Innocent III. Op. 23. 24. adressée à l'Archidiacre de Trente: un Traité pour expliquer l'usage des sorts, fait à la priere de Jacques de Burgos: un de l'éternité du monde, contre les erreurs de quelques Philosophes: un autre du destin: un opuscule de l'essence de la matiere, & de ses dimensions: un du mouvement du cœur: un des puissances de l'ame: & plusieurs autres, dont le dénombrement seroit trop long. Op. 25.

Toutes ces occupations n'empêchoient cependant pas le Serviteur de Dieu, de perfectionner tous les jours ses commentaires sur les Sentences, de continuer ses leçons publiques, de prêcher fort souvent, & de vaquer avec ferveur à ses exercices ordinaires de piété. Il est vrai que ce qui nous paroît presque impossible, & qui le seroit en effet à tout autre, ne l'étoit pas de même à un homme accoutumé à mettre tous les momens à profit, & qui dans une heure d'oraison apprenoit bien plus, que nous n'apprenons ordinairement dans plusieurs mois, peut-être dans plusieurs années d'étude: à un homme, en qui la vivacité de l'esprit, & l'étenduë de la mémoire étoient si prodigieuses, qu'au rapport de presque tous les Historiens de sa vie, il dictoit en même tems à trois, quelquefois à quatre Ecrivains, des matieres très-differentes, non seulement sans aucune confusion, mais encore avec cette précision, cet ordre, & cette clarté, que nous admirons dans tous ses ouvrages. C'est le Compagnon même du Saint, & plusieurs de ceux qui avoient écrit sous lui, qui ont assuré ce fait, dit l'ancien Auteur, que j'ai sous les yeux:

R

Guil. de Toc. ap.
Bibl. p. 665. n. 18.

*Verà revelatione sui Socii, & suorum studentium Scripto-
rum veraciter est compertum, quòd prædictus doctor de di-
versis materiis, tribus Scriptoribus, & aliquando qua-
tuor, in sua Camera eodem tempore, spiritu revelante
distabat.*

C H A P I T R E V.

*Réglemens pour les Etudes dans l'Université de Paris,
& dans le College de S. Jacques.*

Fleury 5^m disc.
sur l'hist. Eccl.

LES FF. Prêcheurs avoient été agrégés à l'Université de Paris dès le commencement de leur institut; c'est-à-dire, presque dans le même tems que cette sçavante Ecole prit le nom d'Université: car quoiqu'elle fût déjà célèbre sur la fin du dixième siècle, & que sa réputation se fut considérablement augmentée dans le cours du douzième, pendant lequel Pierre Lombard, si connu sous le nom de Maître des sentences, mérita d'être regardé comme une de ses plus grandes lumieres, ce ne fut néanmoins qu'au commencement du treizième siècle que les Ecoles de Paris & de Bologne (les deux plus anciennes Universités que nous connoissons) furent appelées Universités d'Etudes. On les nomma ainsi pour marquer qu'elles renfermoient toutes, & que dans une même Ville on enseignoit tous les Arts liberaux, & toutes les Sciences, qu'il falloit aller auparavant apprendre en divers lieux.

Il est aisé de concevoir de quelle utilité devoit être pour le Public, & pour l'Eglise, une telle institution. Les Docteurs assurés de trouver dans une Ville de l'occupation, avec la recompense de leurs travaux, venoient volontiers s'y établir; & les Etudians non moins certains d'y trouver toujours d'habiles Maîtres, avec toutes les commodités de la vie, s'y rendoient en foule des Pais les plus éloignés. Ainsi on venoit à Paris, d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Pologne, & d'une grande partie du

Nord. L'émulation faisoit qu'on étudioit comme à l'envi : & le plus grand bien étoit, que la doctrine se conservoit toujours mieux dans sa pureté entre plusieurs Docteurs, qui enseignoient comme à la vûe les uns des autres : la moindre nouveauté étoit d'abord relevée. Ce grand nombre d'Etrangers, qui se formoient dans la Capitale du Royaume, étant de retour dans leurs Provinces, y répandoient ce qu'ils avoient puisé dans les mêmes sources, & devenus Maîtres à leur tour, ils enseignoient chez eux ce qu'ils avoient appris dans une Ecole, qui a été le modèle, sur lequel se sont formées toutes les Universités qu'on a depuis établies, soit en France, soit dans les autres Royaumes.

Les réglemens de cet illustre Corps, étoient encore un excellent moyen, pour affermir la tradition de la saine Doctrine. Il ne dépendoit plus, comme auparavant, de chaque particulier d'enseigner quand il s'en croyoit capable. Il falloit être reçu Maître-ès-Arts, ou Docteur dans les Facultés supérieures : & ces titres ne s'accordoient que par degrés, toujours après des examens rigoureux, & de longues épreuves : pour répondre en quelque manière au Public de la capacité des Maîtres, tout le Corps en étoit garant, & il avoit droit de corriger celui des Professeurs qui se seroit écarté de son devoir. Suivant le réglemeut fait en 1215. par le Cardinal Légat Robert de Courçon, pour enseigner les Arts à Paris, il falloit les avoir étudiés six ans, & avoir du moins accompli sa vingt-unième année : mais pour enseigner la Théologie, on devoit l'avoir déjà étudiée huit ans, & en avoir trente-cinq.

Le mérite supérieur, & si universellement reconnu de Thomas d'Aquin, fit qu'on le dispensa de suivre en tout ce dernier réglemeut. Il avoit étudié, ou professé ailleurs tout le tems nécessaire ; mais, comme on l'a déjà remarqué, il n'avoit que vingt-cinq ans, quand il commença à expliquer publiquement les livres des Sentences, & l'Écriture-Sainte, dans l'Université de Paris.

Selon les réglemens, que les Religieux du Collège de S. Jacques observoient alors, pour la promotion de leurs

Henry Ibid.
Echar. sum. The
vin. p. 230.

Docteur en Theologie, celui qui étoit nommé Bachelier, par le Supérieur de l'Ordre, ou par le Chapitre Général, commençoit d'abord par expliquer les livres des Sentences dans l'Ecole de quelque Docteur (car il n'y avoit que les Docteurs qui eussent Ecole), à la fin de l'année le Prieur de la Maison, & les Docteurs qui professoient actuellement, présentoient ce Bachelier au Chancelier de l'Eglise de Paris, & ils assuroient avec serment, qu'ils le jugeoient dignes d'obtenir la licence; c'est-à-dire, la permission d'enseigner comme Docteur. Après quelques examens publics, & quelques autres formalités, le Licentié étoit reçu Docteur; & dès-lors il avoit une Ecole, où il continuoit à expliquer une seconde année le Maître des Sentences. La troisième année le nouveau Docteur tenoit encore son Ecole, mais il avoit sous lui un Bachelier, qu'il présentoit à la fin de l'année, pour la licence, comme on l'avoit présenté lui-même. Tout le cours du Doctorat s'achevoit en ces trois années, sans préjudice des actes publics, qu'il falloit soutenir de tems en tems; & nul n'étoit reçu Docteur, qu'après avoir professé publiquement.

Le Pere Echard, qui a pris toutes ces circonstances des *Ibid.* anciens monumens de la Faculté, ajoute que les leçons ne se faisoient pas alors, comme aujourd'hui en dictant des Ecrits: le Professeur, après s'être préparé avec grand soin, les prononçoit de suite, ainsi que des sermons; & les Ecoliers en écrivoient, ou en retenoient ce qu'ils pouvoient. Toutes ces précautions faisoient, que nul n'étoit admis au nombre des Docteurs, qu'il n'en fût véritablement digne. Aussi ne présentoit-on que des sujets d'une grande érudition, & qui pour l'ordinaire avoient déjà enseigné ailleurs avec honneur. Les Ordres Religieux surtout se faisoient un devoir de n'en produire point d'autres. Tels ont été en particulier Alexandre de Halés, Hugues de Saint-Cher, Albert le Grand, saint Thomas, saint Bonaventure, Pierre de Tarantaise, Gilles de Rome, & quelques autres, dont l'histoire du treizième siècle nous a fait connoître la haute piété, & le mérite; comme leurs ouvrages découvrent encore l'étendue de leur science, & la solidité de leur doctрина.

Pendant que tous les Membres de l'Université, Séculiers & Réguliers, alloient de concert, & conspiroient ensemble pour procurer le bien public, selon les loix de la charité, & les règles de la civilité chrétienne, les études se perfectionnoient tous les jours; & les Ecoles pouvoient à peine contenir le nombre d'Ecoliers, qui les fréquentoient. On voyoit heureusement regner, tant parmi les Maîtres, qu'entre les Disciples, une louïable émulation, qui ne contribuoit pas peu à l'avancement des uns & à la réputation des autres. Mais bientôt le démon de l'envie, jaloux d'une paix si édifiante, sema parmi eux les tristes principes d'une division, qui scandalisa long-tems le Public, qui troubla le repos de l'Université & du Cloître; mais qui fit paroître avec éclat toute la sagesse, la moderation, & l'égalité d'esprit de saint Thomas.

On auroit lieu de s'étonner qu'un homme, aussi occupé à servir le Public, & l'Eglise, à édifier le prochain, toujours prêt à honorer le mérite dans les autres, & à se mépriser soi-même, ait cependant trouvé des adversaires, & des contradicteurs, si on ne sçavoit que tel a toujours été le partage de ceux qui se font les plus distingués, par leurs talens, & par leurs vertus. Les plus illustres d'entre les saints Docteurs, & les Peres de l'Eglise, n'ont point eu un meilleur sort. Toutes les histoires sont remplies de faits, qui ne montrent que trop, jusqu'où peut aller cette malignité du cœur humain, dont saint Jérôme se plaignoit autre-
Prol. in Job.
 fois d'autant plus vivement, qu'il en avoit long-tems éprouvé l'amertume. Nous allons voir avec quel esprit de douceur notre Saint se comporta toujours dans des conjonctures très-difficiles, & avec des hommes, qui semblables à ceux, dont parle le Prophète, n'agissoient pas avec lui, dans un esprit de paix. Cette circonstance de sa vie est trop remarquable: il défendit avec trop de zèle & de succès les intérêts de son Ordre, ou plutôt ceux de tous les Ordres Mendians, pour que nous puissions nous dispenser de reprendre l'histoire de plus haut, & de donner à ce récit toute l'étendue qu'il mérite.

C H A P I T R E V I.

*Differends entre quelques Docteurs de la Faculté de
Theologie de Paris, & les Religieux Mendians: Le
Pape fait l'Eloge de Thomas d'Aquin.*

S Uivant les usages, & les réglemens, dont on vient de parler, après que notre Saint eut professé un an entier dans les Ecoles de Paris, en qualité de Bachelier, il devoit entrer en Licence, & continuer les autres actes nécessaires pour parvenir au Doctorat. Sa réputation étoit déjà établie; & il n'y avoit personne qui ne le jugeât digne de cet honneur. Il en fut néanmoins empêché pour quelque tems, à l'occasion des démêlés survenus entre les Docteurs Séculiers, & les Réguliers, dont il est nécessaire de parler ici.

Je sens d'abord combien il est difficile de le faire d'une maniere, qui puisse être approuvée de tout le monde, puisqu'il n'est gueres dans toute l'histoire du treizième siècle, il n'est gueres de faits, sur lesquels les Auteurs, soit anciens, soit modernes, se trouvent plus partagés, que dans le récit de celui-ci. Pendant que les uns blâment uniquement les Religieux, les autres jettent tout le tort sur leurs adversaires. Chacun selon son inclination, ou son intérêt, change les circonstances, interprète les motifs même, & les intentions des parties, pour avoir le plaisir de rendre leur conduite odieuse. Il est donc plus sûr de ne s'en point rapporter entièrement à ces Ecrivains, dont la partialité est trop marquée: & passant sous silence toutes les circonstances qui n'ont point un rapport essentiel à la dispute dont il s'agit, il convient de se borner au simple récit des faits, sur lesquels tous les Historiens s'accordent. On peut bien supposer que dans l'un & l'autre parti on fit paroître quelquefois un peu trop de vivacité: mais ce qu'il y a de certain, c'est que dans tout le cours de ces fâcheuses contestations, la mo-

Teration de saint Thomas fut toujours la même, & que les excès de Guillaume de Saint-Amour, souvent furent portés trop loin. Le premier mérita l'admiration de ses adversaires : & le second fut blâmé quelquefois de ses amis. Aussi la conduite des souverains Pontifes à l'égard de l'un & de l'autre, fut-elle bien différente. C'est ce que l'on verra dans la suite.

Pendant le Carême de l'année mil deux cent cinquante selon le témoignage commun des Auteurs, quatre Etudiens furent attaqués de nuit par le Guer, dans les rues de Paris. Après quelque résistance, un des quatre Ecoliers fut tué; les autres furent mis en prison après avoir été outrageusement blessés & dépouillés. L'Université les reclama; & à sa réquisition on les relâcha le lendemain. Les Docteurs demandèrent justice, contre ceux qui les avoient si cruellement traités : mais ne l'ayant pu d'abord obtenir telle qu'ils la souhairoient, ils s'engagerent par serment à en poursuivre la réparation, & ils cessèrent pendant plus de deux mois les leçons publiques. Les Réguliers cependant les continuèrent toujours dans leurs Colleges, ainsi qu'ils avoient fait en mil deux cent vingt-neuf, pendant la minorité du Roi saint Louis, & la Regence de la Reine Blanche, lorsque les Docteurs de Paris, dans une semblable occasion, ayant cessé tout exercice d'Ecole, s'étoient retirés, les uns à Angers, les autres à Reims, ou en d'autres lieux.

L'Université obtint enfin la réparation qu'elle demandoit. Ceux qui avoient maltraité les trois Etudiens, & tué le quatrième, furent punis selon la sévérité des loix, deux par le dernier supplice, les autres par le bannissement. Alors les Docteurs firent un statut portant, qu'à l'avenir aucun ne seroit reçu Maître en quelque Faculté que ce fut, qu'il n'eût juré d'observer tous les réglemens de l'Université, & en particulier le decret qu'on venoit de faire, pour ordonner la cessation des leçons dans des cas semblables à celui dont on vient de parler. Selon M. Dupin, afin que les Dominicains ne fissent aucune difficulté de prêter ce serment, on y ajouta ces paroles : *Pourvu qu'il n'y ait*

Du Boulay, p. 2502
Fleury hist. Eccl.
l. 83. n. 54.

Du Boulay, t. 3:
p. 138.
Fleury l. 80. n. 3:

Idem, l. 83. n. 54:

Ibid.

Hist. du 13. siècle,
p. 523.

dans ces statuts de défendu par les régles des FF. Prêcheurs, dont je fais profession, ni de deshonnête, ou de contraire au salut des ames, au droit humain & divin, à l'utilité publique, ou à la sainte Eglise de Dieu. Cependant les deux Docteurs de l'Ordre de saint Dominique, & celui des FF. Mineurs, qui professoient actuellement, n'ayant pas cru pouvoir s'engager, par serment, à ce que l'on exigeoit d'eux, l'Université fit un autre decret, pour les déclarer exclus de son Corps, & privés de leurs Chaires.

Abid. Ceux-ci portèrent leurs plaintes au Pape Innocent IV. & au Comte de Poitiers, Alphonse frere de saint Louis, qui gouvernoit le Royaume, pendant l'absence du Roi. Ce Prince n'ayant pû porter les Parties à un accommodement, le Pape donna commission à l'Evêque d'Evreux, de rétablir les Docteurs Réguliers, avec pouvoir de se servir des censures Ecclesiastiques contre tous ceux qui feroient opposition à leur rétablissement. Sa Sainteté adressa un autre Bref, pour le même sujet, & avec le même pouvoir, à Maître Luc Chanoine de Paris; lequel, nonobstant l'appel interjetté au S. Siege, exécuta ponctuellement les ordres du Pape, en faveur des Réguliers. L'Université fit publier en même tems son Decret de séparation, & adressa une longue lettre à tous les Evêques du Royaume, pour les mettre au fait de ce qui se passoit à Paris, & pour réclamer leur protection. Cette lettre est de l'année 1254.

Abid. Peu de mois après la mort du Pape Innocent, Alexandre IV. son Successeur, voulut commencer son Pontificat, par une action digne du Pere commun: ainsi pour terminer ces differends déjà trop échauffés entre des personnes, qui devoient édifier, & qui pouvoient servir utilement l'Eglise, par leur union; il publia une Bulle, qui commence par ces mots: *Quasi lignum vite, &c.* Après s'être fort étendu sur les louanges de l'Ecole de Paris, qu'il compare à l'arbre de vie, planté au milieu du Paradis-Terrestre, & à une lampe allumée dans la maison du Seigneur, le saint Pere déclare qu'ayant ouï les Procureurs des deux Parties, il a jugé à propos, pour le bien de la paix, de moderer les statuts de l'Université conformément

14. Avril 1255.

Habetur in Bullar.
Ord. FF. PP. t. 1.

Fleur. l. 84. n. 3.

ment à une constitution de Gregoire IX. Il prescrivit ensuite la maniere dont le Chancelier doit donner les licences, & lui permit de les accorder à autant de Sujets, qu'il le jugera convenable, sans en fixer le nombre, même à l'égard des Réguliers; il confirme le Decret touchant la cessation des leçons, au cas d'insulte faite à l'Université; rétablit les Docteurs des deux Ordres; révoque tout ce qui pouvoit avoir été fait, ou déterminé contre eux; ordonne enfin aux Docteurs Séculars de les recevoir, & de vivre avec eux dans une véritable paix, & dans la charité de J. C. Sa Sainteté ^{Ibid.} donna en même tems commission à l'Evêque d'Orleans, & à celui d'Auxerre, de faire exécuter sa Bulle; & en particulier de rétablir dans leurs Chaires, les deux Docteurs Dominicains, Bonhomme, & Elie Brunet.

Mais Guillaume de S. Amour, & quelques autres crurent avoir des exceptions légitimes contre des ordres si précis: ils continuerent toujours à s'opposer au rétablissement des Réguliers: ils se retirèrent pour un tems des Collèges, & firent réponse, que n'étant plus de l'Université, la Bulle du Pape ne les regardoit point. Les deux Evêques voulurent les soumettre par des censures; mais ils en appelèrent au Pape même, protestant qu'ils transféreroient leurs Ecoles dans un autre Royaume, ou qu'ils retourneroient dans leur patrie, pour y jouir du repos, & de leur liberté, plutôt que de jamais acquiescer à un accommodement, qui ne pouvoit leur convenir en aucune maniere: ils prioient cependant Sa Sainteté de déclarer nulle ^{Ibid.} la sentence d'excommunication, qui avoit été portée contre eux, & de vouloir bien les remettre dans l'état où ils étoient auparavant. Le Pape Alexandre IV. n'écouta point leurs prières, il voulut qu'on obéît à la Bulle, *quasi lignum vitæ*; & il donna pour cela de nouveaux ordres encore plus rigoureux que les premiers.

Saint Louis heureusement de retour de la Palestine, pour étouffer ces contestations, & rétablir la paix dans l'Université, arrêta d'abord l'exécution des derniers Brefs; ^{Ibid.} & quoiqu'il put commander avec autorité, il aimait mieux, disent les Historiens, joindre ses remontrances à celles des

Evêques assemblés à Paris, pour engager les uns & les autres, à s'en rapporter au jugement des Archevêques de Bourges, de Reims, de Sens, & de Roüen. Ces quatre Prélats se prêtèrent avec joye aux intentions pacifiques d'un si saint Monarque, qui honoroit de ses bontés un des plus illustres corps de son Royaume, & qui en même tems aimoit si particulièrement les Religieux de saint Dominique, & ceux de saint François, que selon l'expression d'un ancien Auteur, rapportée par Monsieur Fleury, il disoit quelquefois, que s'il pouvoit faire deux parties de sa personne, il en donneroit une à chacun de ces deux Ordres. Les Archevêques nommés ayant donc entendu les parties, & conseré sur cela avec plusieurs autres Prélats, ils prononcèrent ensin le premier de Mars 1256. & firent convenir les Intereffés d'un accommodement, selon lequel les Docteurs Séculiers consentoient que les Dominicains possédassent à perpétuité les deux Chaires de Theologie, à certaines conditions, dont l'une étoit qu'ils renonceroient aux Bulles qu'ils avoient obtenues, & qu'ils n'en solliciteroient point d'autres, qui pussent être contraires aux interêts de l'Université; qu'ils s'emploieroient au contraire, pour obtenir du saint Siege, la révocation de tout ce que les deux Papes, Innocent IV. & Alexandre IV. avoient déjà prononcé en leur faveur, depuis le commencement de ces démêlés.

Ce traité, si propre à retablir ensin la paix dans l'Université, fut agréable à plusieurs de cet illustre Corps; & il ne l'étoit pas moins aux FF. Prêcheurs: en effet tout les engageoit à l'embrasser sincerement, le bien de la paix, l'honneur, la reconnoissance. Ils n'oublioient pas que l'Université les avoit comblés de bienfaits, leur avoit donné un College, les avoit reçus dans son sein. L'ingratitude de leur part, eût été criminelle: aussi est-il assuré qu'ils firent à Rome les plus vives instances, pour obtenir la confirmation de l'accocomodement, & la révocation des Bulles, qui les favorisoient. Ce fait est attesté par le témoignage même du Pape, dans le Bref, *de cunctis processibus*: & l'Historien le moins favorable aux Réguliers,

Guill. de Bel. loco c. 12.
Hist. Eccl. l. 84.
n. 6.

Dupin. ibid.

Fleur. l. 84. n. 29.

n'a pas osé le nier , quoiqu'il le raconte d'une maniere assez inofficieuse. Le saint Pere cependant n'entra point dans les mêmes vûes ; & par une nouvelle Bulle du 18. Juin 1256. il déclara que l'accommodement en question ayant été fait sans qu'il eût été consulté , & au préjudice de ce qu'il avoit ordonné , il le désapprouvoit , & déclaroit nommément Guillaume de saint Amour , Odon de Douay , Nicolas de Bar-sur-Aube , & Chrétien Chanoine de Beauvais , comme les principaux Auteurs de cette rébellion , déchus de toutes leurs Dignités , & Bénéfices ; leur défendit d'enseigner , & à qui que ce fut , de prendre leurs leçons. Il demanda qu'ils fussent chassés du Royaume ; enjoignit à l'Evêque de Paris , de donner leurs Bénéfices ; & déclara qu'il puniroit les autres de mêmes peines , s'ils n'obéissoient quinze jours après la publication de ses Bulles. Ces mêmes ordres furent confirmés par deux autres Decrets , qui émanerent de sa Sainteté sur la fin du même mois. On vit donc disparoître encore une fois les douces esperances de la paix , qu'on avoit commencé de goûter.

Cependant les Docteurs Réguliers continuoient toujours les leçons publiques , & la réputation de S. Thomas augmentoit tous les jours , avec le nombre des Ecoliers , qui profitoient de ses instructions. Déjà depuis le commencement de cette année 1256. il enseignoit comme Licencié : ce qui paroît par le Bref , que le Pape venoit d'adresser au Chancelier de l'Eglise de Paris , pour lui marquer sa satisfaction de ce qu'il avoit prévenu ses lettres Apostoliques , & rempli ses desirs , en accordant la Licéce à cet excellent Religieux , si recommandable par son illustre naissance , par l'innocence de sa vie , & par le trésor de science , & de doctrine , que le Seigneur avoit mis en lui. Ce sont les expressions d'Alexandre IV. dans son Bref du troisième Mars 1256. Sa Sainteté exhorte le Chancelier , & lui enjoint en même tems , de contribuer de tout son pouvoir , à l'exécution de ses Ordres , afin que ce qu'il avoit bien commencé , fut conduit de même à une heureuse fin , & que le Serviteur de Dieu

Dupin, hist. du 13. siécl. p. 528.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

Echar. sim. S. T. v. ind. p. 252.

pût faire tranquillement tous les actes nécessaires pour le Doctorat. Voici les paroles de ce Pape: *Delectabile nobis est auditu percipere, quòd te in his promptum reddis, & vigilem, quæ pietatem continent, vel sapiunt honestatem, prout patenter agnoscitur, quòd fratri Thomæ de Aquino, Ordinis Prædicatorum, viro utique nobilitate generis, ac morum honestate conspicuo, ac thesaurum litteralis scientiæ per Dei gratiam affectuo, dedisti licentiam in facultate Theologica docendi, priusquam illuc nostræ litteræ pervenirent, quas tibi super hoc specialiter mittebamus. Quia verò condecens est, ut hujusmodi negotium, à te laudabiliter inchoatum, festinum habeat exitum, & felicem, devotionem tuam attentè rogandam duximus, & monendam, per apostolica tibi scripta mandantes, quatenus eundem fratrem Thomam in prædicta facultate citò facias regimini habere principium.*

Preciosus. Verbo
Dei.

Ce Bref d'Alexandre IV. est rappelé dans les Bulles de Benoît XIII. & de Clement XII.

CHAPITRE VII.

Sage conduite de S. Thomas pendant les disputes. Rare exemple d'humilité: Ses occupations: Ses nouveaux ouvrages: Il contracte une étroite amitié avec saint Bonaventure.

Prov. 4. v. 23.

Pendant toutes les agitations, dont nous n'avons donné qu'une legere idée, notre Saint, suivant le conseil du Sage, veilloit avec un soin particulier à la garde de son cœur. Il voyoit tous ces mouvemens si capables de détruire, ou d'alterer la charité, sans rien perdre de sa paix intérieure. On peut même assurer, que l'application presque continuelle de son esprit à la présence de Dieu, & l'oubli de tout ce qui ne peut servir à la perfection du saint amour, lui déroboient bien souvent la connoissance de ce qui occuipoit si fortement plusieurs de ceux qui vivoient dans le

siècle, & quelques-uns de ceux qui travailloient à se sanctifier dans le cloître. Comme il étoit persuadé, que l'esprit du Seigneur n'est point dans le trouble, ni dans le feu : & que, selon l'expression de Salomon, où est la véritable humilité, là se trouve aussi la parfaite sagesse, la part qu'il prenoit aux disputes, étoit d'offrir continuellement à Dieu ses prières & ses pénitences, pour les voir bientôt finir. Il ne regardoit point comme ses ennemis, ceux qui pensoient autrement que lui, ou qui défendoient d'autres intérêts : & si Guillaume de Saint-Amour ménageoit aussi peu sa personne, que sa profession & son état ; Thomas de son côté prit toujours pour règle de sa conduite cette parole de S. Paul : *Ne vous laissez point vaincre par le mal, mais travaillez à vaincre le mal par le bien. Noli vinci à malo, sed vince in bono malum.* Jusqu'à ce que l'obéissance l'eût obligé à prendre la plume pour la défense de son Ordre, il n'opposa jamais aux écrits, & aux clameurs de celui qui l'attaquoit sans pudeur, ni ménagement, que le silence, l'humilité, la modestie.

Ce n'est point ici un éloge que je fais du Serviteur de Dieu ; c'est son histoire que j'écris sur le rapport des anciens Auteurs : la preuve la moins équivoque du témoignage qu'ils ont rendu à une conduite si édifiante, c'est la manière avec laquelle il souffrit une insulte publique, non-seulement sans la repousser, mais sans ouvrir même la bouche pour s'en plaindre. Un Dimanche des Rameaux, pendant qu'il prêchoit dans l'Eglise de S. Jacques, un Bedeau parut au milieu de l'Auditoire, & imposa silence au Prédicateur, pour lire à cette nombreuse Assemblée un avertissement, qu'il avoit à leur donner, disoit-il, de la part de ses Maîtres. Le Saint se tut, & donna à cet homme téméraire tout le loisir de lire un long écrit, plein de reproches, & de termes les moins mesurés, contre ceux que Guillaume de Saint-Amour regardoit comme ses adversaires. Cette lecture achevée, Thomas reprit son discours, où il l'avoit quitté ; & sans dire une seule parole pour sa justification, ni pour celle de ses frères, il continua sa prédication, avec une tranquillité d'esprit, qui édifia tous ses

1.3.Reg. 19. v. 12

Prov. 11. v. 2:

Rom. 12. v. 21;

Boll. p. 712. n. 77i

Fleur. L84. n. 57:

Brev. ex alio.

Echar. Sum. S. Th.
vin. p. 257.

Auditeurs, & qui auroit suffi pour faire son apologie, s'il en eût eu besoin. C'est ce que nous trouvons dans un Bref du Pape Alexandre IV, qui ne manqua pas de se plaindre d'un si grand excès, & de le punir : *predicante dilecto filio Fratris Thomæ de Aquino ejusdem Ordinis Prædicatorum, in Dominica de ramis palmarum, &c.*

Dans ce tems si orageux, où ceux qui étoient les plus éloignés de tout esprit de discorde & de contention, avoient à peine assez de repos, pour pouvoir s'acquitter de leurs devoirs les plus indispensables, notre Saint n'interrompoit pas ses études ordinaires. Sa priere & son travail étoient toujours les mêmes; on en voyoit une preuve bien sensible dans la multitude d'ouvrages qu'il donnoit tous les jours au Public. Une excellente explication de l'Oraison Dominicale, & de la Salutation Angelique : une exposition des articles du Symbole & des Sacremens de l'Eglise : un Traité des préceptes de la Loi, & en particulier du grand Commandement de l'amour: un Commentaire sur quelques livres de Boëce : un autre sur le livre des noms divins, attribué à S. Denis : & une réfutation solide des principales erreurs des Philosophes Arabes : Tels étoient les fruits de ses veilles & de son travail. Peu content de servir l'Eglise, en expliquant ses dogmes, & rendant intelligible ce qui se trouve d'obscur, ou de trop élevé dans les écrits de ceux qu'elle considère comme ses Docteurs & ses Peres, il faisoit servir ses ennemis même à son triomphe, & rendoit la sagesse humaine tributaire de la divine. Aristote autrefois la terreur des Chrétiens, & le chef de ceux que Tertulien appelle les Patriarches des Herétiques; Aristote entre les mains de S. Thomas commençoit à fournir aux Docteurs Catholiques de nouvelles preuves pour établir plusieurs vérités, & pour combattre la vanité des Idoles, aussi-bien que l'impieté de l'Atheïsme.

On peut connoître encore mieux l'application de notre Saint, & la paix dont il jouissoit, par les beaux commentaires, qu'il commença vers ce même tems, sur le Prophète Isâie; & par les faveurs particulieres qu'il reçut du Ciel, pendant qu'il expliquoit ce livre admirable, où le plus sublime des

Boll. p. 665. n. 18.

Prophètes parle partout de l'Homme-Dieu, de son Eglise, & des Myſteres de la Religion Chrétienne, avec tant de clarté, qu'il ſemble compoſer plutôt une hiſtoire des choſes paſſées, qu'une Prophétie de l'avenir, & en même-tems avec tant de majeſté, qu'il n'appartient qu'à des hommes remplis de l'eſprit de Dieu, d'entreprendre de développer les grands Myſteres, qui ſont cachés ſous des expreſſions figurées. Les anciens Peres, S. Baſile, S. Cyrille d'Alexandrie, Origene, ſe ſont contentés d'expliquer quelques endroits de ce Prophète. S. Auguſtin, après ſa conversion avoit commencé la lecture des ſaintes Ecritures par celle d'Iſaïe, ſuivant le conſeil de S. Ambroïſe, qui vouloit nourrir & confirmer ſa foi, par les oracles d'un Prophète, que tous les Peres ont regardé comme un cinquième Evangeliſte. Mais ſe trouvant d'abord arrêté par cette obſcurité divine, qu'il appelle une élévation, où l'eſprit & le langage de l'homme ne ſçauroient atteindre, Auguſtin L. 4. de doc. chrift. c. 6. erut qu'il devoit renvoyer à un autre tems cette lecture, qui ne demande pas moins d'innocence & de pureté de cœur, que de pénétration dans ceux qui en recherchent l'intelligence.

Ces conſiderations cependant ne purent arrêter le zèle de Thomas d'Aquin: quoique ſon humilité égalât ſes lumières, il entreprit avec confiance un travail, qui avoit étonné les anciens Docteurs: & Dieu, qui vouloit ſe ſervir de ſa plume, pour nous inſtruire de ce qu'il y a de plus profond dans les Livres ſaints, le favoriſa d'un ſecours particulier, afin qu'il expliquât ces paroles ſacrées, par le même eſprit qui les avoit dictées. Je laiſſe à ceux qui liront ces excellens commentaires, à juger ſi on ne peut point dire, avec quelque proportion, du ſaint Interprète, ce qu'un Pere de l'Egliſe a dit du Prophète-même, que ſon ame étant toute occupée des merveilles de Dieu, & de la gloire du Sauveur, le feu qui brûloit dans ſon intérieur, avoit paſſé dans ſa bouche; & l'éclat de ſes penſées ſembloit avoir réjalli ſur ſes paroles: *verba ipſorum ſplendore nitescunt.*

Aug. ibid. c. 7.

Saint Bonaventure enſeignoit à Paris, dans le même tems, & dans les mêmes circonſtances que ſaint Thomas.

Les vertus de l'un & de l'autre , encore plus que leurs talents, & les mêmes emplois , leur firent bientôt contracter une amitié , qui ne dura pas moins que leur vie , parce qu'elle étoit formée par l'esprit de Dieu , & fondée sur cette conformité d'inclinations , & de sentimens , qui les faisoit aller à la même fin , par les mêmes moyens. Ils aimoient à se communiquer réciproquement leurs lumières , leurs desseins , leurs ouvrages , & tout ce qui pouvoit servir à la défense de la vérité , ou à l'édification de l'Eglise. Les visites qu'ils se rendoient quelquefois , n'avoient pas d'autre motif , ni leurs entretiens d'autre objet. On rapporte , que S. Thomas , étant allé un jour voir son ami , & le trouvant actuellement occupé à écrire la vie de son glorieux Patriarche , il ne voulut point l'interrompre ; mais la lumière de Dieu , qui l'éclairoit , lui faisant connoître l'intérieur de cet homme Seraphique , & prédire ce qu'il devoit paroître un jour aux yeux de toute l'Eglise , il dit en se retirant : *Laissons un Saint travailler pour un Saint. Sinamus Sanctum pro Sancto laborare.*

L'union si sainte de ces deux célèbres Docteurs , & leur conduite également chrétienne envers ceux-même , qu'ils furent obligés de combattre , sans que l'amour de la vérité , qui les animoit , leur fit jamais oublier les loix sacrées de la charité , que nous devons à tout le monde , nous permettent sans doute de leur appliquer ici cette parole de S. Augustin : *Heureux qui vous aime , ô mon Dieu , & qui aime ses amis en vous , & ses ennemis pour l'amour de vous. Beatus , qui amat te , & amicum in te , & inimicum propter te.*

L. 4. Conf. c. 9.



CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

*Guillaume de Saint-Amour écrit le livre des périls
des derniers tems : Saint Louis envoye
ce livre à Rome.*

UN Auteur récent a eu quelque raison de dire, que la Disp. hist. du 13.
sécl. p. 122. contestation du Corps de l'Université, & des Dominicains, dégénéra en une querelle particuliere, entre les Religieux & Guillaume de Saint-Amour. Mais nous ne croyons pas qu'il ait pû avancer, que ceux-là inventerent souvent de fausses accusations contre les sentimens & la doctrine de celui-ci. Il est vrai que ce Docteur fut accusé de diverses erreurs, tantôt devant le Roi saint Louis; sur les plaintes du Nonce Apostolique; tantôt devant l'Evêque de Paris, ou en présence de plusieurs autres Prélats assemblés dans cette Capitale: Il est vrai encore, que l'accusé se défendit toujours, & qu'il tâcha de se justifier, soit en désavoüant ce qu'on lui attribuoit, soit en donnant quelquefois à ses paroles un sens, qui pouvoit paroître tolérable. Mais enfin ce qu'il s'étoit contenté d'avancer d'abord dans quelques entretiens particuliers, il voulut le mettre par écrit; & en publiant son livre, il se priva lui-même de l'avantage qu'il avoit eu jusqu'alors, d'expliquer ou de nier à son gré ses propres discours; & il a fait perdre à son Apologiste, toute espérance d'en être cru sur sa parole.

Le livre, sur lequel on peut juger sûrement si la doctrine & la conduite de Guillaume de S. Amour, fondoient de justes plaintes contre lui, est intitulé, *des périls des derniers tems*. Il le composa (à ce qu'il prétendoit, par ordre des Evêques, pour faire connoître, par l'écriture sainte, le caractère des faux Prophètes, qui devoient venir dans les derniers tems, faisant par tout allusion à un passage de S. Paul, qu'il entend d'expliquer. Voici comment il pro- 2. Tim. 3;

T.

pose son dessein : „ Nous montrerons que dans l'Eglise ;
 „ il doit y avoir de grands périls : par quelle sorte d'hom-
 „ mes ils viendront ; combien ils seront propres à les ame-
 „ ner, & comment ils s'y prendront : quels seront ces pé-
 „ rils : que ceux qui manqueront de les prévoir, ou de se
 „ précautionner, y périront : que ces périls sont proches ;
 „ & qu'il ne faut point différer de les examiner, & les dé-
 „ tourner : qui sont ceux qui doivent les prévoir, & en aver-
 „ tir les Fideles : & quelle sera leur punition, s'ils ne le font
 „ pas : comment on peut détourner ces périls, & connoi-
 „ tre les hommes dangereux, qui doivent les amener. “

L'Auteur proteste qu'il ne parlera contre personne en particulier, ni contre aucun Ordre approuvé par l'Eglise.
 n. 30. Mais, dit Monsieur Fleury dans le 84^e livre de l'His-
 toire Ecclesiastique, on voit dans la suite que cette prote-
 station n'est pas sincere ; car dans tout cet ouvrage, il dési-
 gne les Religieux mendians, & en particulier les FF.
 Prêcheurs, aussi clairement que s'il les nommoit ; & il est
 évident que son but n'est que de les décrier.

Ce fut en effet le jugement, que le Public scandalisé por-
 ta de ce libelle ; & il auroit été bien difficile de penser autre-
 ment, puisque dans toutes les occasions, cet homme pas-
 sionné attribuoit aux Réguliers, avec lesquels il avoit des
 démêlés, tous les vices & les mêmes défauts, dont il com-
 posoit le caractère des faux Prophètes. Il déclamoit surtout
 avec beaucoup de véhémence contre la maniere, dont ils
 faisoient profession de pratiquer la pauvreté : & ce n'étoit
 pas tant les abus, ou les défauts de quelques particuliers
 qu'il attaquoit, que la Règle-même, & l'Autorité qui l'a ap-
 prouvée. Cela paroît par la maniere dont il s'explique dans
 ce même écrit, dont nous parlons : *Il est vrai* (disoit-il)
que l'Eglise permet, ou du moins tolere, depuis long-tems la
mendicité en quelques Réguliers. Mais il ne s'ensuit pas
qu'on la doive toujours permettre contre l'autorité de saint
 Hist. Eccl. l. 83. *Paul, & si l'Eglise l'a accordée par erreur, elle devroit ré-*
 n. 30. *voquer sa concession, après avoir reconnu la vérité.*

Ce trait sans doute ne servira pas à faire l'apologie de
 l'Auteur : mais il suffiroit seul pour faire connoître si, en

écrivain de la sorte, il devoit se flatter d'obéir à l'ordre des Evêques ? Ce qu'il y a de bien certain, c'est 1°. Que les Prélats de France en furent les premiers scandalisés ; 2°. Qu'il ne paroît pas qu'il s'en soit trouvé aucun, qui se soit montré favorable à cet écrit, soit avant, soit après la condamnation, qui en fut faite par le Pape Alexandre IV : 3°. Que dans le Royaume de France, de même que dans tous les autres Païs Catholiques, les premiers Pasteurs eurent les mêmes bontés, & montrèrent toujours la même confiance, pour ceux qu'on avoit voulu leur représenter comme de faux Prophètes. Pendant que les uns continuoient à employer avec succès les Religieux de S. François & de saint Dominique, qu'ils avoient déjà dans leurs Diocèses ; les autres les y appelloient, & contribuoient à leur procurer de nouveaux établissemens. Pour ne point trop étendre le discours, je n'en rapporterai qu'un exemple, que je trouve dans l'Histoire Ecclésiastique. M. Fleury, parlant de Philippe Berrurier, le premier des quatre Archevêques, qui en 1256 travaillèrent à pacifier les esprits, & qui mourut dix ans après, en opinion de sainteté, dit : *Il attira auprès de lui plusieurs personnages doctes, pour l'aider par la prédication, & l'administration de la pénitence : & ce fut à ce dessein qu'il fit venir à Bourges les FF. Prêcheurs, & leur y bâtit un Couvent, par la libéralité du Seigneur de Bourbon, & de Blanche-Dame de Vierzon, Fille du Comte de Joigni. L'Archevêque étoit lui-même un des grands Prédicateurs de son tems, & tellement aimé du Peuple, qu'à la fin de ses sermons, les uns lui présentoient leurs enfans pour les bénir ; les autres tiroient les fils de ses habits ; les autres grattoient la place, où il étoit en prêchant.*

Hist. Eccl. l. 84.
n. 11.

Ce n'étoit donc guères à propos, que Guillaume de S. Amour avoit osé se parer de l'autorité, ou du nom respectable des Evêques, pour rendre moins odieux un ouvrage, qui ne servit qu'à irriter de plus en plus les esprits, & à augmenter toujours le scandale. Selon du Boulay, & quelques Historiens, les Evêques de la Province de Sens, & de celle de Reims, qui se trouvoient à Paris, offrirent de re-

Hist. Univ. t. 2.
P. 302.

nir un Concile , où ils prétendoient appeler les plus habiles Theologiens des Provinces voisines , pour mettre quelque fin à ces longues dissensions , qui faisoient rire les libertins , & gémir tous les gens de bien. Mais le passé devoit instruire pour l'avenir : & il étoit facile de prévoir , que tout ce qui pourroit être fait sans la participation , ou le consentement du Pape , ne suffiroit pas , pour terminer une affaire , dont Sa Sainteté étoit comme saisie depuis longtemps. C'est pourquoi S. Louis envoya en Cour de Rome deux Docteurs , bien instruits de ses intentions , qui portèrent avec eux le livre *des périls des derniers tems* , pour le faire examiner par le Pape. L'Université envoya aussi des Députés de sa part , sçavoir , Guillaume de S. Amour ; Odon de Douay ; Chrétien , Chanoine de Beauvais ; Nicolas de Bar-sur-Aube ; Jean Belin , & Jean de Gesteville , Anglois , Recteur de l'Université , qui devoient poursuivre de leur côté la condamnation d'un autre livre anonyme , & encore plus dangereux , appelé *l'Evangile éternel*. Les FF. Prêcheurs firent partir en même tems quelques Religieux pour l'Italie. Cependant les esprits , dans la Capitale du Royaume , étoient dans l'agitation qu'on peut imaginer , chacun prenant parti pour ou contre les Réguliers , selon son inclination. Matthieu Paris , qui raconte ces faits , n'étoit pas lui-même exempt de partialité , ainsi que le remarque M. Fleury.

Ibid.

Pour ce qui regarde notre Saint , toujours occupé à la composition de ses ouvrages , ou à ses leçons de Theologie , ou à la Prédication , il paroissoit ignorer la continuation des troubles , ou n'y penser , que pour en gémir devant Dieu , & dire avec le Prophète : *Je me suis tu , & je me suis humilié , j'ai gardé le silence , pour ne pas dire même de bonnes choses , & ma douleur a été renouvelée*. Il reçut enfin ordre de parler , & d'écrire. Nous allons voir avec quel succès il le fit.

Nangis. Duboul.
Eclair. L. 84. n. 30.

C H A P I T R E IX.

*Thomas d'Aquin est appellé en Italie , & chargé de la
défense des Religieux : Il fait leur apologie en
présence du Pape , & du sacré College.*

Avant que les Députés de l'Université de Paris arri-
vassent à Anagni, où se trouvoit le Pape, avec toute
fa Cour, les Envoyés du Roi S. Louis, & ceux des FF. Du Boul. t. 3. p.
310. Prêcheurs, s'y étoient rendus, & avoient déjà déféré au
saint Siege le livre *des périls des derniers tems*. Alexandre Fleur. l. 84. n. 322
IV commit, pour l'examiner, quatre Cardinaux, Eudes de
Châteauroux, Evêque de Tusculum; Jean Francioge,
Prêtre du titre de S. Laurent; Hugues de S. Cher, Prêtre
du titre de sainte Sabine, Dominicain; & Jean des Urins,
Cardinal Diacre du titre de S. Nicolas.

Sa Sainteté ordonna en même-tems au Pere Humbert
de Romans, cinquième Général des FF. Prêcheurs, de
faire examiner le même livre par ses Theologiens, & té-
moigna son désir de voir Thomas d'Aquin en Italie. L'Or-
dre fut donné pour cela : & le Serviteur de Dieu, qui ne
sçavoit ni refuser le travail, ni craindre le péril, lorsque la
volonté des Supérieurs lui étoit connue, partit sans délai
de Paris, & se rendit à Anagni, auprès du Pape. Albert le Ibid. n. 342
Grand y étoit déjà depuis près d'un an : & S. Bonaventure
s'y trouva aussi. Ils eurent quelques Conférences sur le
sujet qui les assembloit, & néanmoins ils écrivirent sépa-
rément contre des adversaires communs, & pour une cau-
se commune. Leur style, dit ici M. Baillet, fait assez voir Vie de S. Thi
de quel zèle sont capables les esprits les plus doux, & les
plus modérés, lorsqu'ils sont justement animés pour les
intérêts d'une cause publique, & pour la juste défense d'un
Corps, dont ils sont membres.

Ces illustres Theologiens pratiquoient en effet ce qu'ils
enseignoient. Ils sçavoient se mépriser eux-mêmes, aimer

fincèrement leurs ennemis, oublier, ou pardonner les injures, & souffrir avec patience d'être persécutés pour la justice. Mais ils ne croyoient pas que ces grands sentimens, que l'humilité & la charité chrétienne doivent mettre dans le cœur de tous les véritables Disciples de J. C. pussent jamais être incompatibles avec le zèle le plus vif, qui nous oblige quelquefois à nous élever avec force, pour les intérêts de la Religion, contre les entreprises de ceux qui ne craignent point de l'attaquer. Telle étoit la maxime d'un ancien Pere, dont notre Saint a fait mention dans plusieurs endroits de sa Somme, & qu'il a mise en usage dans l'occasion. La patience d'un particulier, qui souffre en silence & sans se plaindre, les outrages qui sont faits à sa personne, est véritablement digne de louange, dit S. Chrysostome; mais ce seroit une indifférence criminelle & pleine d'impicté, que de se montrer insensible à ce qui est contraire à l'honneur de Dieu & de la Religion. *In propriis injuriis esse quempiam patientem laudabile est; injurias autem Dei dissimulare nimis est impium.*

2. 2. q. 108. a. 1.
ad 2.

2. 2. q. 108. a. 3.
ad 1.

Hom. 5. in Matth.
t. 2.

De semblables considérations mirent donc la plume à la main de ces trois célèbres Docteurs, que la Providence avoit donnés à l'Etat Religieux, afin qu'ils en fussent les défenseurs par leurs écrits, comme ils en étoient déjà la gloire & la bonne odeur, autant par le mérite de leurs vertus, que par la supériorité & le nombre de leurs talens. Nous verrons bientôt quelle bénédiction Dieu donna à leurs travaux; mais je ne dois pas omettre ici une circonstance, que les Historiens n'ont point oubliée.

Le Général de l'Ordre de S. Dominique, pour se consoler lui-même dans la vive affliction, dont il étoit pénétré, & rassurer en même-tems l'esprit de ses Freres, contre les mornelles inquiétudes, que leur causoit la continuation de tant de troubles, assembla tous les Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & adressant son discours à Thomas d'Anagni, il lui parla à peu près de la sorte: Voilà, mon fils, l'Ordre de S. Dominique attaqué par des puissans ennemis, qui semble maintenant confié à vos lumieres & à votre zèle. Prenez donc ce livre fatal, qui a excité, ou augmenté

D'Anagni.

Des périls.

l'orage contre nous , & qui paroît si propre à troubler long-tems toute l'Eglise, & à empêcher une partie du fruit, que nous devrions y faire par nos prédications, & par l'exemple d'une vie sans reproche. Lisez, examinez, voyez devant Dieu, ce qu'il convient de répondre, non pas pour continuer, mais pour faire cesser au plutôt le scandale. Je joins ici ma priere au commandement, que vous en fait le Vicaire de J. C. Boll. p. 666. n. 19.

Thomas prit le livre des mains de son Général: il demanda à tous ses freres le secours de leurs prieres: & il se retira dans sa cellule. On a déjà remarqué, qu'il s'étoit imposé la loi de ne commencer jamais son étude que par l'oraison: & dans cette occasion il n'eut garde de manquer à une pratique, dont il éprouvoit tous les jours la vertu. Après s'être humilié devant le Seigneur, & avoir répandu son ame en sa présence, il ouvre le livre, qu'on l'a chargé de réfuter, il lit, il parcourt, il examine tout, avec cette pénétration qui lui est naturelle: du premier coup d'œil il apperçoit tout le foible de l'Ouvrage & tous les artifices de l'Auteur. Le plan d'une réfutation complete est tout formé, presque en moins de tems qu'il n'en faut pour lire un Ecrit rempli de mille subtilités, & d'un grand nombre de passages employés avec autant d'esprit que de mauvaise foi. Ibid.

Le Chapitre ayant été assemblé le lendemain par le Pere Général, Thomas parut au milieu de ses freres, comme un Ange de paix, qui porta la joye dans leur cœur. Ne craignez point, leur dit cet autre Joseph; mettons toute notre confiance en la puissante bonté de celui qui nous a appelés à son service. Le livre qui vous a allarmez, ne vous fera pas tout le mal qu'il vous annonce. Dieu m'a fait la grace de découvrir tout ce qu'il contient de faux, de captieux, d'erronné & d'impie. Avec l'assistance du Seigneur, nous mettrons dans un si grand jour les défauts, dont il est rempli, & nous ferons si bien sentir tout ce qu'il y a de contraire au fondement de la Foi & au véritable sens des Peres, dont l'Auteur a abusé, qu'après le jugement qu'en aura porté le S. Siege, les Fidéles ne se souviendront plus Ibid.

de ce pernicious Libelle, ou ils ne s'en souviendront, que pour en condamner la mémoire, & le rejeter avec tout le mépris qu'il mérite.

Si notre Saint promettoit beaucoup, il donna bientôt plus qu'il n'avoit promis. Dans très-peu de jours, il fut en état de paroître à l'audience du Pape, & de satisfaire ses desirs : il fit de vive voix l'Apologie des Religieux, & répondit avec autant d'exactitude & de solidité, que de justesse & de précision, à tout ce qu'on leur objectoit. Le Saint-Pere l'admira, le sacré College applaudit, & toute la Cour Romaine vit dès-lors, quelle seroit l'issuë de cette grande affaire, qui l'occupoit depuis long-tems, & qui tenoit les esprits dans l'agitation, aussi-bien en Italie, que dans le Royaume de France.

Un ancien Auteur, qui est loué d'ailleurs pour son exactitude, dit que ceci se passa du tems que Clement IV. étoit assis sur la Chaire de S. Pierre, & que l'Ordre de S. Dominique étoit gouverné par Jean de Verceil, son sixième Général. Mais l'anachronisme est trop visible. Toutes les Histoires placent cette dispute, & le voyage de saint Thomas en Italie, en l'année 1256, par conséquent sous le Pontificat d'Alexandre IV, & sous le Généralat du Pere Humbert, qui eut la consolation de voir la fin de ces troubles ; comme il paroît par la lettre circulaire, qu'il adressa à tous les Supérieurs de son Ordre, datée de Toulouse, où il avoit assemblé le Chapitre général en 1258, sept ans avant l'exaltation de Clement IV, & six avant l'élection de Jean de Verceil, qui ne fut fait Général de son Ordre que le 7 Juin 1264, dans un Chapitre tenu à Paris.

Il est vrai que Guillaume de S. Amour, dix ans après sa défaite, sembla vouloir renouveler le combat : il changea le titre, & la forme de son ouvrage flétri ; & il prit la liberté de le faire présenter au Pape Clement IV, qui se contenta de l'envoyer à Jean de Verceil, pour être communiqué à notre saint Docteur. Mais celui-ci n'y ayant rien trouvé, qu'il n'eût prévenu & réfuté d'avance, dans le discours qu'il avoit prononcé à Agnani, en présence d'Alexandre IV, il se contenta de revoir ce discours, & de le publier

Nangis, du Boul.
Wad. Dup. Fleur.

Echar. t. 1. fer.
Cap. Gen. p. 16.

Du Boul. Echar.
Fleur.

publier de nouveau. C'est apparemment ce qui a donné lieu à la méprise.

Avant que de parler de la Sentence portée contre le livre des *périls des derniers tems*, il convient de donner un précis de l'Apologie des Religieux, puisqu'elle prépara au jugement qui fut rendu par le Vicaire de Jesus-Christ.

CHAPITRE X.

Abregé du Traité de Saint Thomas contre le livre des périls des derniers tems.

CET Ouvrage de notre Saint, qui est le dix-neuvième de ses Opuscules, est intitulé: *Contra impugnantes Religionem*: Contre ceux qui attaquent la Religion, ou la profession Religieuse; & il commence par ces paroles du Prophète: *Vos ennemis, Seigneur, ont excité un grand bruit. Ceux qui vous haïssent ont élevé orgueilleusement leur tête: ils ont formé un dessein plein de malice contre votre peuple; & ils ont conspiré contre vos Saints: ils ont dit: Venez, & exterminons-les du milieu des peuples, & qu'on ne se souvienne plus à l'avenir du nom d'Israël.* PC. 82. v. 1-3. 4.

Après une application de ces paroles aux disputes présentes, & aux desseins de ceux qu'il entreprend de réfuter, l'Auteur divise son Traité en trois parties. Dans la première, il explique succinctement l'origine, l'essence, la perfection de la vie Religieuse, & les différentes fins, pour lesquelles l'Eglise peut établir, ou approuver un Ordre Religieux. Dans la seconde, il répond avec beaucoup d'exactitude à toutes les raisons de Guillaume de S. Amour, & il explique de même tous les passages de l'Ecriture, ou des Peres, dont son adverfaire avoit voulu se prévaloir: & pour le faire avec plus d'ordre, il réduit d'abord toute cette matière à six principales questions: S'il est permis à des Religieux d'enseigner? S'ils peuvent entrer dans un Corps des Docteurs seculiers? S'ils peuvent prêcher & confesser, sans

avoir charge d'ames? S'ils sont obligés de travailler de leurs mains? S'il leur est permis de quitter tous leurs biens, sans se rien réserver ni en particulier, ni en commun? Enfin, s'ils peuvent vivre des charités des Fideles?

O. 19. c. 2.

Sur la premiere question S. Thomas fait voir, que la profession de la vie Religieuse, loin de rendre les hommes incapables d'enseigner la doctrine de l'Evangile, elle les y rend plus propres; puisque les Religieux gardent non-seulement les préceptes, ce qui leur est commun avec le reste des Chrétiens; mais qu'ils s'engagent encore à la pratique des conseils, & s'appliquent à la méditation des choses divines, étant dégagés par leurs vœux de ce qui en détourne ordinairement les personnes, qui vivent dans le siècle. Il prouve qu'il est toujours utile à l'Eglise, qu'il y en ait qui soient particulièrement consacrés à l'étude de la Religion, & à l'instruction des ignorans; comme il y en a de dévoués à la rédemption des Captifs, au service des malades, à la défense des Fideles, & à d'autres bonnes œuvres. Il est vrai que J. C. ne veut pas que ses Disciples se fassent appeller Maîtres, ou Docteurs. Mais, dit S. Thomas, ce que l'Homme-Dieu condamne en cela, ce n'est ni la chose, ni le nom, mais seulement la vanité qu'en tiennent les Pharisiens & les Prêtres des Juifs.

C. 3. Si les Religieux peuvent donc faire l'office des Docteurs (continue notre Saint, pour répondre à la deuxième question) il n'y a aucune raison de les exclure de la Société, ou du Corps des Docteurs seculiers; puisque cette fonction est fondée, non sur ce qui les distingue, mais sur ce qui leur est commun, qui est d'étudier & d'enseigner. L'Autheur explique ceci par divers exemples; & il le prouve par plusieurs excellentes raisons. Quant à la liberté des sociétés, il dit que cette liberté regarde les sociétés de peu de personnes, qui seroient formées par un intérêt particulier; & nullement celles que l'autorité des Supérieurs a établies pour l'utilité publique.

C. 4. Sur la troisième question, saint Thomas observe, qu'on avoit vû autrefois, & qu'il y avoit encore de son tems, des hérétiques, qui faisoient consister la puissance du mi-

ministere Ecclésiastique dans la sainteté de la vie, indépendamment de l'Ordination : ce qui avoit donné occasion à quelques esprits fanatiques & présomptueux, de s'attribuer de leur propre autorité, sans mission, ni caractère, le pouvoir de prêcher, d'absoudre, & d'exercer les autres fonctions Ecclésiastiques. D'autres, continuë notre Auteur, ont donné dans un excès opposé, prétendant que les Religieux, quelque pure que soit leur vie, sont toujours incapables d'exercer ces fonctions, même avec l'approbation, & l'autorité des Superieurs Ecclésiastiques. D'autres enfin s'imaginent, par une erreur plus nouvelle, que les Evêques ne peuvent donner ce pouvoir aux Religieux, sans le consentement des Ministres inférieurs. Le saint Docteur, supposant les deux premières erreurs déjà prosrites, & justement frappées d'anathême, combat fort au long la troisième opinion, & montre que le bien général de l'Eglise, la consolation des Peuples, & le salut des ames, demandent qu'il y ait des Ordres Religieux, établis pour aider les Pasteurs dans la prédication, & l'administration de la pénitence.

Guillaume de S. Amour soutenoit, que les Religieux, quelque occupés qu'ils fussent d'ailleurs, étoient toujours en état de damnation, s'ils ne travailloient de leurs mains. S. Thomas rejette cette opinion, comme une erreur, qu'il combat par l'autorité des saintes Ecritures, & par la raison : non sans doute qu'il veuille autoriser en quelque façon l'oïveté, qu'on doit toujours fuir comme la source de tous les maux, selon l'oracle du Saint-Esprit; mais parce qu'il y a plusieurs manieres de travailler utilement, & de s'occuper chacun dans son état, & selon sa condition, ou sa profession. C'est pourquoi il nous enseigne en premier lieu, que tous les hommes sont obligés au travail, par la loi naturelle, & par un précepte divin : secondement que le travail des mains, si nécessaire à la République, est utile & loüable dans toutes les conditions, dans le Cloître, comme dans le siècle. Mais bien loin d'en faire une loix de nécessité pour chaque condition, & en particulier pour tous les Religieux sans distinction, saint Thomas

prouve au contraire, que ceux qui par état, & par leur vocation à un ordre apostolique, sont obligés de travailler au salut des ames, doivent préférer au travail des mains, d'autres occupations, qui sont en même tems & plus essentielles pour eux, & beaucoup plus utiles au prochain.

L'Auteur fait remarquer ici deux erreurs opposées; l'une de quelques anciens Moines, qui regardoient le travail comme contraire à l'abandon parfait à la Providence: & c'est contre cette opinion insensée, que saint Augustin a écrit son Traité du travail des Moines. L'autre erreur est l'opinion de ceux, qui ne reconnoissant pas d'autre travail, que celui des mains, prétendoient en faire une obligation générale, & indispensable à tous ceux, qui faisoient profession de la vie Religieuse. Nous montrerons au contraire, dit notre Auteur, que les Religieux sont

Ibid. en voye du salut sans cette sorte de travail: sur quoi il fait plusieurs raisonnemens appuyés sur l'autorité de l'Écriture & des Peres. On n'en rapportera ici qu'un ou deux en peu de mots. 1°. Les œuvres de pieté & de miséricorde doivent être préférées au travail manuel; car comme parle l'Apôtre, *les exercices corporels servent à peu de chose, mais la pieté est utile à tout; & c'est à elle que les biens de la vie présente, & ceux de la vie future ont été promis.* Or ceux qui sont chargés d'annoncer la parole de Dieu, peuvent interrompre quelquefois les œuvres même de miséricorde, & les autres exercices de pieté, pour vaquer à la prédication, selon cette parole des Apôtres: *Il n'est pas juste que nous quittions la prédication de la parole de Dieu, pour avoir soin des tables.* Ils peuvent donc à plus forte raison, ils doivent même préférer au travail des mains, un ministère si saint, & si utile. 2°. Ce travail manuel est ou de conseil, ou de précepte. S'il n'est que de conseil, personne n'y est obligé rigoureusement, s'il n'y est engagé par sa profession particuliere; les Religieux par conséquent, dont la règle ne prescrit pas le travail des mains, n'y sont point obligés. Et si ce travail est de précepte, les Séculariers y sont donc obligés comme les Religieux, puisqu'a-

1. Tim. 4. v. 8.

*Act. Apoll. c. 6.
v. 2.*

les préceptes sont pour tous. Et en effet lorsque S. Paul disoit : *Que celui qui ne veut point travailler , ne mange point* : Il n'y avoit pas encore des Religieux distingués des Séculariers. 2. Theff. 3. v. 102

L'adverfaire propofoit quelques autres passages de l'Apôtre, & son exemple même. Saint Thomas fait remarquer, que l'Apôtre regarde le travail des mains comme nécessaire en trois cas, ou pour trois raisons, qu'il donne ; sçavoir pour éviter le larcin, pour ne point désirer le bien d'autrui, pour guérir l'inquiétude & la curiosité : or il est certain que les personnes, à qui le saint ministère de la prédication est confié, en s'acquittant comme il faut de cet auguste emploi, peuvent éviter tous ces inconveniens, quoiqu'ils ne travaillent pas de leurs mains. Il est vrai que saint Paul travailloit quelquefois de ses mains, quoiqu'il prêchât presque continuellement. Mais les Apôtres prêchoient par inspiration ; au lieu que les Prédicateurs d'aujourd'hui, les Pasteurs comme les Religieux, sont obligés de s'instruire par une étude continuelle. S. Thomas remarque encore, que l'Apôtre regardoit son travail manuel, comme une œuvre de surérogation ; & il explique par S. Paul même, les raisons de charité & de prudence, qui l'engageoient à travailler ainsi : on peut les voir ces raisons dans le neuvième chapitre de la première Epître aux Corinthiens. Enfin le saint Docteur ajoute que lorsque l'Apôtre étoit à Athenes, ou en quelque autre lieu, dans lequel il avoit la liberté d'annoncer tous les jours la parole de Dieu, il laissoit le travail manuel, pour ne vaquer qu'à la prédication, recevant sa subsistance de la charité des fidèles, parce que *le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Evangile, de vivre de l'Evangile : ita & Dominus ordinavit iis, qui Evangelium annuntiant, de Evangelio vivere.* 1. Cor. 9. v. 14.

Guillaume de S. Amour soutenoit, qu'il n'étoit pas permis à celui qui a du bien, de s'en dépouiller entièrement, sans pourvoir à sa subsistance, soit en entrant dans une Communauté rentée, soit en se proposant de vivre du travail des mains ; & que faire autrement, c'étoit ten-

ter Dieu. Saint Thomas réfute cette erreur, & par la doctrine de Jésus-Christ, & par l'exemple de ses Disciples. Il montre qu'on ne peut parler ainsi, sans condamner la conduite d'un très-grand nombre de Saints; & sans renouveler les erreurs de Jovinien & de Vigilance, qui blâmoient la pratique des conseils Evangeliques, & en particulier la vie Monastique. Il met la différence qui convient entre la mendicité forcée, & la pauvreté volontaire. Celle-là est honteuse, & inspire naturellement la flatterie, ou une bassesse servile: celle-ci est honorable dans la Religion de Jésus-Christ, elle n'expose pas ses véritables serviteurs, aux mêmes périls. Les mendiants valides, qui demandent par cupidité, pour s'enrichir, ou ne faire aucun travail, sont très-justement condamnés par les loix, & ne peuvent être d'aucune utilité au Public. Doublement coupables devant Dieu, ils s'abandonnent à une oisiveté criminelle, & portent préjudice à ceux qui sont réellement dans la nécessité. Il n'en est pas de même de ceux, qui s'étant rendus volontairement pauvres, pour imiter l'humilité de Jésus-Christ, s'occupent selon leur état, à servir le prochain, & savent se contenter du nécessaire. Bien loin de priver les pauvres nécessiteux des charités, ou des aumônes des fidèles, ils leur en procurent de plus abondantes, par leurs conseils & leurs exhortations. Et ce qu'ils reçoivent eux-mêmes des Peuples, à qui ils annoncent l'Évangile, est plutôt une rétribution due à leur travail, qu'une pure libéralité, ou une aumône gratuite, selon cette parole de saint Paul: *Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grande chose, que nous récoltions un peu de vos biens temporels?*

1. Cor. 9. v. 11.

Tout ce que saint Thomas ajoute en cet endroit, prouve invinciblement que les Religieux établis pour travailler au salut des âmes, peuvent recevoir leur subsistance de la charité des fidèles, tandis que pour se rendre utiles au prochain, ils s'occupent le jour & la nuit à lire, à étudier, à méditer l'Écriture, & la Religion, pour se mettre en état de l'enseigner, & de la défendre, soit par leurs prédications, soit par leurs écrits. C'est là leur tra-

vail, sans doute plus glorieux, & plus nécessaire, que celui des mains, selon saint Thomas. Mais le saint Docteur ne dit rien, qui puisse jamais servir d'excuse à ceux qui ne faisant ni l'un ni l'autre, vivoient dans une oisiveté d'autant plus criminelle, qu'elle seroit scandaleuse, & plus indigne de leur état.

Dans la troisième partie de son traité l'Auteur répond aux reproches malins, que l'on faisoit aux Religieux Mendians, sur la pauvreté de leurs habits; sur le soin des affaires, dont ils se chargeoient quelquefois par charité; sur les voyages, que le ministère de la prédication les obligeoit d'entreprendre. On leur reprochoit encore des actions de soi indifferentes, & qu'on interprétoit en mal, comme de résister à leurs adversaires, de se trouver dans les Cours des Rois, de se réjouir des grandes choses, que Dieu faisoit par eux. On décrioit leurs personnes en diverses manieres, tantôt en exagérant les défauts, ou les fautes de quelques particuliers, ou les imputant à tous; & tantôt en leur attribuant le mal, qu'ils ne faisoient pas. On s'efforçoit de rendre suspectes leurs prieres, leurs pénitences, leurs jeûnes, & les autres œuvres manifestement bonnes. Comme les Payens autrefois, au rapport de S. Augustin, attribuoient toujours aux Chrétiens, & à leur Religion, toutes les calamités de l'Empire: de même Guillaume de S. Amour, dont le but étoit de détruire absolument ceux qu'il attaquoit, ne craignoit pas de mettre sur le compte des plus saints Religieux, tout ce qui arrivoit de triste dans l'Eglise, ou dans l'état. Il leur attribuoit d'avance tous les malheurs, que l'on craint pour les derniers tems, & cherchoit à soulever contre eux les Peuples, en leur faisant entendre que ces tems étoient proches, & que ces Religieux étoient les envoyés, ou les précurseurs de l'Ante-christ. Telle étoit la charité, la justice, & la moderation de cet homme, qui croyoit écrite & souffrir pour la cause de la vérité, & par un zele de Religion. Le Pape & le Roi n'en pensèrent pas de même.

S. Thomas voulut bien prendre la peine d'examiner en

Fleur. l. 84. n. 41.

détail toutes ces accusations , ou plutôt ce monstrueux amas d'injures, & de calomnies. Il répondit à tout en Docteur, & en Saint; c'est-à-dire, avec autant de force & de solidité, que de sagesse & de modestie. Sans dire rien de trop, il ne laissa rien sans réponse. On doit le lire, si on veut s'en former une assez juste idée : car pour faire connoître ici tout ce qu'il a écrit d'excellent à ce sujet, il faudroit transcrire tout un ouvrage, qui n'est pas des plus courts, & qui contient bien plus de vérités, qu'il n'a de chapitres. Il finit ainsi son Traité : „ Par tout ce que nous „ venons de dire pour démontrer la fausseté, & l'injusti- „ ce de tout ce qu'on nous reproche, il demeure prouvé „ qu'il n'y a point de condamnation à craindre, pour ceux „ qui ont le bonheur d'appartenir à J. C. & de vivre „ de l'esprit de J. C. : pour ceux qui ne marchant pas se- „ lon la chair, ni les désirs des passions, embrassent avec „ joye la croix du Sauveur, toujours attentifs à conformer „ leur conduite, à la sainteté de leur profession, dans le „ mépris de la vie du siècle, & dans la pratique de toute „ sorte de bonnes œuvres. Nous pourrions peut-être fai- „ re retomber sur ceux qui nous attaquent, les mêmes „ coups, qu'ils veulent nous porter. Mais il convient „ de les laisser au juste jugement du Seigneur; puisque „ leur malice se manifeste assez, par tout ce qu'elle leur a „ fait vomir contre l'innocence, & la vérité. C'est l'ora- „ cle de Jesus-Christ, que la bouche ne parle que de l'a- „ bondance du cœur : celui qui est mauvais ne peut rien „ dire de bon. Si quelqu'un ne participe point à leur ini- „ quité, il fera un vase d'honneur, sanctifié, & propre „ au service de Dieu, préparé pour toute sorte de bonnes „ œuvres. Mais ceux qui suivront aveuglément des Maî- „ tres aveugles, mériteront de tomber avec eux dans la „ même fosse. Pour s'éloigner toujours de ce piège, il „ suffira de faire quelque attention, à ce que nous ve- „ nons de dire, par le secours de celui, à qui seul appa- „ rtient l'honneur, & l'action de grâces dans le siècle „ des siècles.

Cet ouvrage de S. Thomas, beaucoup plus solide ;
dit

dit M. Fleury, & mieux suivi que celui de Guillaume de S. Amour, a toujours été regardé, comme l'apologie la plus parfaite des Ordres Religieux. Les anciens en ont souvent parlé avec éloge. Henri de Gand Auteur contemporain en fait mention en ce peu de mots : *Frater Thomas de Aquino opusculo subtilissimo errorem Guillelmi refutavit.* Voyons maintenant quelle en fut la fuite.

Hist. Ecc. l. 84. n.

42.

In appen. de
scrip. Ecc.

CHAPITRE XI.

Condamnation du Livre DES PERILS DES DERNIERS TEMS : Arrêt du Conseil de Louis XIII.

Après que saint Thomas d'Aquin eut prononcé en présence du Pape Alexandre IV, & du sacré College, le Discours, dont on vient de donner l'abregé, les quatre Cardinaux, qui avoient été nommés par Sa Sainteté, pour examiner le livre *des périls des derniers tems*, firent leur rapport, & représenterent cet Ecrit comme contenant des sentimens pervers, & plusieurs propositions fausses, scandaleuses, erronnées, contraires aux maximes des Saints, & à la pieté; injurieuses à l'autorité du Pape, & des autres Evêques, de même qu'à l'honneur de plusieurs Ordres Religieux approuvés par le S. Siege, & qui font beaucoup de fruit dans l'Eglise, par leurs prédications; & par leur zèle pour le salut des ames. Ils conclurent que ce mauvais livre ne pouvoit être qu'une grande matiere de scandale & de trouble, propre à pervertir les Fidèles, à les détourner de la charité, de la devotion, & de l'entrée en Religion.

Du Boulai, t. 9
p. 313.

Fleur. l. 84. n. 39

Le Pape, après ce rapport, ayant vû & examiné les principales propositions, que les Cardinaux jugeoient digne de censure, Sa Sainteté prononça la Sentence en forme de Bulle, datée du cinquième Octobre 1256. par laquelle tout le livre est condamné comme inique, criminel, exécration : ordre à quiconque l'au-

ra, de le brûler dans huit jours, sous peine d'excommunication; & défense à qui que ce soit, de le lire, de l'approuver, ou de le soutenir en aucune maniere. Cette condamnation fut prononcée publiquement dans l'Eglise Cathedrale d'Anagni, & le livre brûlé en présence du Pape.

Du Boul. *ibid.* p. 345. Les Députés de l'Université arriverent incontinent après; & loin de faire révoquer la condamnation, ils furent obli-

Fleur. *ibid.* n. 33. gés d'y souscrire. Odon de Douay, & Chrétien Chanoine de Beauvais, promirent avec serment ce qui suit, en présence de deux Cardinaux, Hugues de Saint-Cher, Jean des Ursins, & de plusieurs témoins; sçavoir, d'obéir à la Bulle, *quasi lignum vitæ*; de recevoir dans leur Société, & dans le Corps de l'Université, les FF. Prêcheurs, & les FF. Mineurs, nommément Thomas d'Aquin, & Bonaventure; de ne procurer, ni ne permettre que l'Ecole de Paris fût dissipée, ou transférée ailleurs sans la permission du Pape; de prêcher, ou déclarer publiquement, tant en Cour de Rome, qu'à Paris, que l'état de mendicité embrassé pour l'amour de Jesus-Christ, est un état de salut & de perfection: que les Religieux, qui l'ont embrassé, peuvent vivre d'aumône sans travailler de leurs mains, quoique valides, principalement s'ils s'appliquent à l'étude, & à la prédication: que l'Ordre de saint Dominique, & celui de saint François, sont bons & approuvés par l'Eglise, comme Dieu l'a déclaré par les miracles des Saints de l'un & de l'autre, légitimement canonisés par le S. Siege Apostolique.

Ibid. Les deux Docteurs promirent tout ceci publiquement dans le Palais du Pape à Anagni, le vingt-troisième Octobre 1256. & il en fut dressé un acte autentique.

Hist. du 13. siécl. p. 532. Tous les Historiens anciens & modernes racontent ainsi le fait. Dupin le rapporte de même; mais il ajoute une circonstance, qui faisoit paroître la conduite d'Alexandre IV moins suivie, qu'elle ne le fut en effet, dans tout le cours de cette affaire. Voici les paroles de cet Auteur: » les Députés étant arrivés à Anagni, où étoit le » saint Pere, il n'y eut que Guillaume de Saint-Amour,

» qui tint ferme ; les trois autres condamnerent son livre :
 » *Pour lui , il se défendit si bien , que le Pape le ren-*
 » *voya absous* : Cependant il ne fut pas plutôt parti , que
 » revenant malade de Rome , le Pape lui adressa une
 » lettre , par laquelle il lui défendoit d'entrer en France ,
 » sous peine d'excommunication , & de privation de tous
 » ses Bénéfices , & lui interdisoit pour toujours le pou-
 » voir d'enseigner & de prêcher , en punition de diverses
 » fautes , spécialement pour avoir composé le livre déte-
 » stable & pernicieux des périls des derniers tems.

Comment se peut-il faire , qu'un homme soit en même tems absous , & condamné , renvoyé en paix par son Juge , & traité par le même avec la plus grande sévérité ? S'il n'y a rien ici d'ajouté à la vérité , il faut qu'on n'ait pas dit tout ce qui est vrai. Ce qu'il y a de certain , c'est que Guillaume au retour d'Italie , se retira à son village de Saint-Amour , dans le Comté de Bourgogne , où il vécut encore long-tems. Il est également assuré que le Roi saint Louis apprit avec satisfaction , le jugement qui avoit été rendu par le Pape , contre le livre *des périls des derniers tems*. Si l'Auteur refusa toujours de s'humilier , de rétracter son Ouvrage , & de donner des preuves de son repentir , ainsi que le souverain Pontife s'en plaignoit encore quelques années après , dans une de ses Bulles , adressée à l'Université de Paris , le livre n'en demeura pas moins condamné , ni les Puissances moins attentives à faire exécuter la condamnation. Nous en avons une bonne preuve , dans un Arrêt donné près de quatre cens ans après la Sentence d'Alexandre IV. Cet Arrêt est du Conseil du Roi Louis le Juste. Le voici tel que je le trouve à la tête du dix-neuvième Opuscule de saint Thomas , dans un Ouvrage imprimé à Paris , avec privilege , chez la

Ibid. p. 534.

Fleur. l. 84. n. 574.

S. Thoma Opus-
cula - edita Curis
F. P. Pellican Ble-
sensis , p. 533.

Extrait des Registres du Privé Conseil de Loüis XIII.
Roi de France & de Navarre.

» **S**ur ce qui a été représenté au Roi en son Conseil ;
 » qu'encore que par les Edits & Ordonnances de Sa
 » Majesté, il soit défendu d'imprimer, ni mettre en lumie-
 » re aucuns Livres notés de censure, ni ceux qui tendent
 » au mépris de la Religion Catholique, & des choses re-
 » çuës, & approuvées en icelle ; néanmoins il auroit été
 » publié depuis peu en cette Ville de Paris un Livre in-
 » titulé : *Magistri Guillelmi de Sancto Amore Opera om-*
 » *nia*, contenant plusieurs Traités scandaleux, faits au
 » mépris de plusieurs Ordres Religieux, reçus & approu-
 » vés de l'Eglise, & en ce Royaume, même contre l'au-
 » torité de notre saint Pere le Pape ; & entr'autres le Trai-
 » té intitulé : *De periculis novissimorum temporum*, con-
 » damné il y a long-tems, par le S. Siege Apostolique,
 » à quoi il est nécessaire de pourvoir. Vû l'exemplaire du-
 » dit Livre de l'an 1256. & la Bulle de notre S. Pere le
 » Pape Alexandre IV, du mois d'Octobre, de la deuxiè-
 » me année de son Pontificat, qui étoit l'année mil deux
 » cent cinquante-six, portant condamnation du Traitè
 » susdit comme méchant & exécration. Tout considéré,
 » le Roi en son Conseil a ordonné, que par le premier
 » des Huissiers dudit Conseil, tous les exemplaires dudit
 » Livre seroient saisis, & portés au Greffe dudit Conseil.
 » Fait Sa Majesté défenses à tous Imprimeurs & Libraires,
 » d'exposer en vente, vendre ni débiter ledit Livre, à peine
 » de la vie, & à tous autres, d'icelui reteñir, ni avoir
 » par devers eux, à peine de trois mille livres d'amende
 » contre ceux qui s'en trouveront saisis. Fait au Conseil
 » Privé du Roi, tenu à Paris, le quatorzième Juillet mil
 » six cent trente-trois.

CARRÉ.

CHAPITRE XII.

*Condamnation d'un livre intitulé, l'Evangile éternel :
Erreurs de l'Auteur anonyme combattues par S. Tho-
mas, & prosrites par un Concile d'Arles.*

Avant que de se retirer de la Cour de Rome, les Députés de l'Université de Paris demanderent la condamnation d'un Ecrit, qui scandalisoit déjà toute l'Eglise; & qui dans la fuite ne contribua pas peu à former une secte de faux spirituels. Ce Livre étoit appellé, *l'Evangile éternel*: mais le fonds de l'Ouvrage ne répondoit pas à ce grand titre. L'Auteur inconnu, infatué à l'excès des rêveries de l'Abbé Joachim, & de l'esprit hérétique d'Amoury, dont la doctrine & la mémoire étoient condamnées, avoit rempli son Ouvrage de plusieurs propositions les plus absurdes, & les plus impies. C'étoit donc très-justement que les Docteurs de Paris demandoient qu'un Livre si pernicieux fût prosrit, & ôté des mains des Fidèles. Le S. Pere en commit l'examen, & le jugement au Cardinal Hugues de Fleur. l. 84. n. 354. Saint-Cher, & à l'Evêque de Meffine, tous deux de l'Ordre des Freres Prêcheurs. Ces deux Prélat réduisirent à vingt-sept articles, toutes les erreurs, les blasphèmes, les fausses maximes, qui leur parurent les plus dignes de censure, au rapport de l'Inquisiteur Emeric Religieux du même Ordre. Voici la substance des propositions extraites de *l'Evangile éternel*.

„ La doctrine de l'Abbé Joachim est au-dessus de celle
„ de Jesus-Christ, & par conséquent au-dessus de l'ancien,
„ & du nouveau Testament : car l'Evangile de Jesus-
„ Christ, ou le nouveau Testament, ne mene point à la
„ perfection : il doit être aboli comme l'ancien, & ne du-
„ rera que jusqu'à l'an mil deux cent soixante. Alors com-
„ mencera le troisième état du monde, qui sera le tems du
„ Saint-Esprit : ceux qui vivront alors, seront dans l'état-

„ de perfection : ce sera un autre Evangile , & un autre
 „ Sacerdoce. Les Prédicateurs de ce dernier état , seront
 „ de plus grande autorité , que ceux de la primitive Egli-
 „ se. L'intelligence du sens spirituel du nouveau Testa-
 „ ment , n'a point été confié au Pape , mais seulement cel-
 „ le du sens littéral. Les Grecs ont bien fait de se sépa-
 „ rer de l'Eglise Romaine ; & ils marchent plus selon l'es-
 „ prit que les Latins. Comme le fils opere le salut des La-
 „ tins , ainsi le Pere Eternel opere le salut des Grecs.

„ Quelque affliction que Dieu envoie aux Juifs en ce
 „ monde , il les conservera , & les délivrera à la fin , de
 „ toutes les attaques des autres hommes , quoiqu'ils de-
 „ meurent dans le Judaïsme. Jesus-Christ , & les Apôtres
 „ n'ont point été parfaits dans la vie contemplative : c'est
 „ depuis l'Abbé Joachim qu'elle a commencé à fructifier.
 „ Jusques-là c'étoit la vie active , qui étoit utile : mainte-
 „ nant elle ne l'est plus : d'où il s'ensuit que l'Ordre Cle-
 „ rical perira ; & entre les Religieux , il s'élevra un or-
 „ dre plus digne que tous les autres , prédit par le Psalmi-
 „ ste , quand il a dit : *Les cordes de mon partage sont ex-*
 „ *cellentes.* Aussi nul homme , purement homme n'est ca-
 „ pable d'instruire les autres , dans les choses spirituelles ,
 „ s'il ne va nuds pieds. Ces personnes , qui vont pieds nuds ,
 „ ne sont point obligées , comme les autres hommes , de
 „ s'exposer à la mort , pour la conservation de la foi. Ils
 „ passeront chez les Infidèles , lorsqu'ils seront persécutés
 „ par le Clergé : & il est à craindre qu'ils n'y passent , pour
 „ les obliger à faire la guerre à l'Eglise Romaine , ainsi
 „ qu'il est dit dans l'Apocalypse. «

„ Tout cela n'est qu'une partie des erreurs de ce mauvais
 „ Livre , que le Cardinal de Saint-Cher , & l'Evêque de
 „ Messine firent brûler comme rempli d'impiété & d'héré-
 „ sie. Et que saint Thomas combatit par des passages for-
 „ més de l'Ecriture , aussi-bien que par les principes solides
 „ de la Theologie. Il exerça son zele (dit M. Baillet) con-
 „ tre certains esprits injurieux au S. Siege , aux sectateurs des-
 „ quels on donna dans la suite le nom de Fratricelles. Sur
 „ quelques desordres , que ces Novateurs croyoient remar-

Mort en 1202.

Pf. 15. v. 6.

T. 1. Vie de S.
F h.

quer dans le Clergé de Rome, ils avoient imaginé deux Eglises militantes sous Jesus-Christ, l'une charnelle soumise au Pape; l'autre spirituelle jouissant de la liberté que donne l'esprit de Dieu.

S. Thomas établit d'abord les vérités catholiques, opposées à ces erreurs: & pour renverser le faux principe, sur lequel elles rouloient, il prouva dans plusieurs endroits de ses Ouvrages, & particulièrement dans la Somme de Theologie, que l'état de la Loi nouvelle, ou de l'Evangile de Jesus-Christ, est le plus parfait qui puisse être en cette vie: que cet état doit durer autant que le monde: qu'il n'y a que le bonheur de l'éternité, qui doive succéder à la Loi de Jesus-Christ: que les Apôtres ont reçu les prémices & la vertu du Saint-Esprit, avec plus de plénitude & de perfection, que les autres saints Docteurs, ou Prédicateurs, qui sont venus après eux, ou qui viendront dans la suite du tems, jusqu'à la consommation des siècles. *Non expectandum quod sit aliquis status futurus in quo perfectius gratia Spiritus sancti habeatur, quam hactenus habita fuerit, & maxime ab Apostolis, qui primitias Spiritus acceperunt; id est, & tempore prius, & cæteris abundantius.* C'est par ces paroles, que notre Saint termine l'article, où il traite à dessein cette matiere.

Il est vrai que la Somme de Theologie ne parut que plusieurs années après la condamnation des erreurs, dont on vient de parler. Mais Saint Thomas n'avoit pas tant différé à les attaquer dans leur source: car, selon le témoignage d'un Auteur contemporain, dont on peut lire les paroles dans les Actes des Saints, au premier tome de Mars, le saint Docteur ayant trouvé dans quelque Monastere d'Italie le Livre de l'Abbé Joachim, il l'examina avec beaucoup de soin; & y fit de sçavantes notes, pour faire remarquer tous les endroits, qui devoient être corrigés, ou entièrement supprimés, comme pouvant conduire à des sentimens contraires au dogme Catholique, & à l'analogie de la foi; ainsi qu'il étoit déjà arrivé à l'Auteur de l'Evangile éternel: *Quia ex dictis Abbatis Joachim præfati hæretici fomentum sumunt erroris pestiferi, prædictus*

1. 2. q. 106. 2. 47

Ibid. in corp. art.

Boll. p. 667. n. 21.

Ibid.

Doctor in quodam Monasterio petiit librum præfati Abbatris ; & oblatam totum perlegit , & ubi aliquid erroneum reperit , vel suspectum , cum lineâ subductâ damnavit , quod totum legi & credi prohibuit , quod ipse sua manu doctâ cassavit.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner quel a été le nom , & la profession de l'Anonyme , auteur de l'Evangile éternel ; mais il étoit à propos d'observer , que la divine providence voulût qu'un Ecrit , aussi pernicieux qu'extravagant , fût examiné & condamné aux flammes ¶ par deux célèbres Prélats de l'Ordre de Saint Dominique , & réfuté par un saint Docteur du même Institut , pour achever sans doute de confondre la calomnie de quelques personnes , qui pour défendre le Livre des périls des derniers tems , ne craignoient pas d'attribuer quelquefois le premier , à ceux qui travailloient à faire condamner le second. On peut voir là-dessus les sages réflexions d'Odoric Raynal , dans la continuation des Annales de Baronius.

Matth. Paris.

Ad. ann. 1256. n.
20.

Dup. Hist. du 13.
siècl. p. 556.

Il ne sera peut-être pas hors de place de remarquer encore , quel est l'égarément de l'esprit de l'homme , lorsque pour punir son orgueil , le Seigneur l'abandonne à ses propres ténébres. Quoique toutes les erreurs , dont on a vû le détail , fussent par elles-mêmes si capables de révolter tout Chrétien un peu instruit de sa Religion : cependant malgré ce caractère d'impiété , qu'elles portent ; nonobstant l'anathème , dont on les avoit frappées , & la solide réfutation , qui en avoit été faite , elles ne laisserent pas d'avoir encore des défenseurs , appelés Joachimites dans un Concile d'Arles , où leur doctrine fut condamnée de nouveau , & exposée en ces termes :

« Entre les faux Prophètes , qui se sont élevés en ce
 » tems , il n'y en a point de plus dangereux , que ceux
 » qui prenant pour fondement de leur folie plusieurs ter-
 » naires , en partie véritables , & en faisant de fausses ap-
 » plications , établissent une très-pernicieuse doctrine , &
 » affectant malicieusement d'honorer le Saint-Esprit , déro-
 » gent avec impudence à la rédemption de Jésus-Christ ,
 » en voulant renfermer le tems du regne du fils , &
 » les

» les œuvres, en un certain nombre d'années, après
 » lesquelles le Saint-Esprit agira : comme si le Saint-
 » Esprit devoit agir avec plus de puissance & de majesté
 » dans la suite, qu'il n'a fait depuis la naissance de l'Egli-
 » se. Ces Joachimites par un chimérique enchaînement
 » de certains ternaires, soutiennent que le tems du Saint-
 » Esprit sera révéle à l'avenir, avec une Loi plus parfait-
 » te, posant pour fondement de leur erreur ce saint & cé-
 » leste ternaire des personnes ineffables de la très-sainte
 » Trinité, du Pere, du Fils, du Saint-Esprit ; & voulant
 » établir leur erreur sur la source de toutes les vérités, ils
 » ajoutent à cette souveraine vérité d'autres ternaires, en
 » assurant qu'il y aura trois états, ou trois ordres des hom-
 » mes, qui ont eu, ou qui auront chacun leur tems : le
 » premier est celui des personnes mariées, qui a été en
 » considération dans le tems du Pere, c'est-à-dire, dans
 » l'ancien Testament ; le second est celui des Clercs,
 » qui a été en réputation dans le tems de la grace donnée
 » par le Fils, dans cet âge du monde : le troisième est
 » l'Ordre des Moines, qui doit être glorifié, dans le tems
 » d'une grace plus ample, qui sera donnée par le Saint-
 » Esprit. "

» Trois sortés de doctrine (continuë le Concile) ré-
 » pondent à ces trois états, le vieux Testament, le nou-
 » veau, & l'Evangile éternel, ou l'Evangile du Saint-Es-
 » prit, selon les Joachimites, qui distinguent ainsi tou-
 » te la durée du monde en trois âges, le tems de l'es-
 » prit de la Loi de Moïse, qu'ils attribuent au Pere ; le
 » tems de l'esprit de grace, qu'ils donnent au Fils, & qui
 » a duré mil deux cent soixante ans, & le tems d'une
 » grace plus ample, & plus abondante, ou de la vérité
 » dévoilée, qu'ils disent être le tems du Saint-Esprit, &
 » dont ils prétendent que Jesus-Christ a parlé, quand il a
 » dit : " *Lorsque cet Esprit de vérité sera venu, il vous*

joari. 16. v. 13
1. 2. q. 106. a. 24
ad 2^u.

enseignera toute vérité. (Oracle, qui, selon S. Thomas,
 a été accompli en faveur des Apôtres, après que Jesus-
 Christ fut entré dans sa gloire, ce qu'il prouve par le tex-
 te même de l'Evangile.)

» Dans la doctrine des Joachimites, les hommes; dans
 » le premier état, vivoient selon la chair : dans le second,
 » ils ont vécu entre la chair & l'esprit : dans le dernier ;
 » qui durera jusqu'à la fin du monde, ils vivront unique-
 » quement selon l'esprit. La conséquence qu'ils tirent de
 » toutes ces fictions, c'est que la Rédemption de Jesus-
 » Christ n'a plus de lieu, & que les Sacremens sont finis.
 » Ce que les Joachimites ont presque la hardiesse d'avan-
 » cer, en assurant que toutes les figures, & tous les signes
 » seront abolis en ce tems-ci, & que la vérité paroitra
 » toute nue, sans le voile des Sacremens : maximes, qui
 » doivent être en horreur à tous les Chrétiens, qui ont
 » appris des saints Peres, & qui croient fermement, que
 » tous les Sacremens sont des signes, & des images vi-
 » sibles de la grace invisible, sous les especes de l'un des-
 » quels le Fils de Dieu demeure, comme il a promis ;
 » dans son Eglise, jusqu'à la fin du monde. «

Les PP. du Concile d'Arles aiant ainsi exposé les dogmes
 pervers des Joachimites, ajoutent que quoique cette do-
 ctine eût été condamnée, depuis peu par le saint Siege
 Apostolique, dans la censure du livre de *l'Evangile éternel*,
 néanmoins ; parce que quelques personnes la soutenoient
 encore, il paroissoit nécessaire d'en renouveler la con-
 damnation, & de défendre, sous peine d'anathème, la le-
 cture des Livres, qui servoient de fondement à cette er-
 reur, d'autant qu'ils commençoient à se répandre dans le
 monde, & à infatuer l'esprit de plusieurs.

Le Pape Jean XXII. fut obligé long-tems après, de :
 proscrire de nouveau les mêmes erreurs, dit l'ancien Au-
 teur de la vie de saint Thomas. Dont il faut continuer
 l'histoire.

Ap. Boll. p. 667. n.
 21.



CHAPITRE XIII.

Thomas d'Aquin revient en France : Sa constance & sa foi durant une violente tempête : Autres Bulles : Paix rétablie : Le Saint est reçu Docteur : Lettre du Pere Humbert.

Les affaires ayant été terminées en Italie, de la maniere qu'il a été dit, les Députés du Roi S. Louis & ceux de l'Université, partirent pour la France : notre Saint se disposa aussi à faire le même voyage, selon la volonté des Superieurs. Honoré de la bénédiction du Pape, qui lui donna mille marques d'estime & de bonté; & non moins regretté de tous ses freres, qu'il en avoit été admiré, lorsqu'il parloit pour leur défense, il monta sur un vaisseau, pour se rendre à Paris avant le commencement de l'Hyver. On croit que ce fut en cette occasion qu'il essuya cette horrible tempête, dont parle Guillaume de Tocco. Après quelques jours d'une heureuse navigation, le vent changea tout d'un coup; il devint impétueux & contraire : Le Ciel se couvrit de nuages les plus épais; & l'orage fut si violent, que tout sembloit annoncer un naufrage prochain & une mort inévitable. Le Patron-même & les Matelots, aussi-bien que les passagers, après d'inutiles efforts contre la violence des vents & des vagues, qui pouffoient continuellement le Vaisseau vers une montagne, s'abandonnoient aux cris, ou à des gemissemens encore plus inutiles; & la frayeur augmentant le danger avec la confusion, ils se croyoient déjà ensevelis sous les flots.

Parmi tous ces objets d'horreur, la présence de Dieu, & la soumission à ses ordres soutenoient le disciple de Jesus-Christ; sans rien perdre de la paix de son ame, il redoubloit la ferveur de ses prieres, attendant toujours avec une pleine confiance le secours & le salut de celui, à qui la Mer & les vents obéissent : *Nautis etiam mortem timentibus* Ibid.

ipse imperterritus in tota tempestate permanfit. Ses Vœux furent exaucés : le calme succéda enfin à la tempête , avant que le Vaiffeau eût été porté contre les rochers ; & un vent favorable s'étant levé , on fit heureusement le reste de la navigation.

Du Boul. Wad.
Dup. Echar. Fleur.

Cependant le Saint Pere, pour achever ce qui étoit déjà bien avancé , adressa une Bulle à l'Université de Paris ; pour inviter tous les membres de cet illustre Corps à se conformer à ce qui avoit été réglé en Italie. Sa Sainteté donna encore plusieurs autres Brefs pendant le cours de l'année suivante , toujours sur le même sujet. Quelques Historiens assurent que depuis le commencement de cette affaire, jusqu'à son entière consommation , il y eut quarante Bulles envoyées , ou à S. Louis , ou à differens Evêques , ou au Chancelier , & au Corps de l'Université ; tantôt pour défendre d'accorder la licence à ceux qui ne promettoient pas d'obéir à la Bulle , *quasi lignum vitæ* ; tantôt pour faire rompre le commerce des lettres , que plusieurs Docteurs entretenoient encore avec Guillaume de S. Amour , ou pour ordonner qu'on brûlât publiquement à Paris le livre des péris des derniers tems , & tous les autres Ecrits, qui pendant ces disputes avoient scandalisé les Fideles. Le Pape porta ses attentions jusqu'à vouloir faire punir par l'excommunication & par l'exil , le nommé Guillot , Bedeau des Eco- liers de la Nation de Picardie , pour avoir causé du scandale, & interrompu la prédication de Thomas d'Aquin , le Carême précédent , comme il a été dit.

Fleur. I. 84. n. 57.

Du Boulai.

Colloq. 111.

Le Pere de Gravefon , dans son Histoire Ecclésiastique du treizième siècle , nous apprend que tous ces décrets Apostoliques se trouvent encore aujourd'hui dans les Archives de l'Eglise de Paris.

L'autorité , le zèle & la douceur du Roi S. Louis ne contribuerent pas moins , que les lettres & les sentences du Souverain Pontife , à l'entier rétablissement d'une paix qui édifia & consola tous les gens de bien , à proportion qu'elle avoit été long-tems désirée. L'Université , pour donner une preuve publique de sa parfaite réconciliation , fit inviter S. Thomas & S. Bonaventure , dont le Doctorat

Étoit retardé depuis deux ans, à faire incessamment leur principe selon l'usage, & à prendre le bonnet de Docteur. Les Supérieurs de l'Ordre en firent un commandement exprès à notre Saint : les vœux du Public n'étoient ni douteux, ni partagés sur ce point : La Cour de Rome & celle de France désiroient avec ardeur, de voir ce grand homme dans la place d'honneur, où son mérite l'appelloit depuis long-tems : Nous avons vû que le Pape s'en étoit expliqué plusieurs fois, jusqu'à mettre cet article parmi les conditions de la paix, qu'il vouloit accorder à ceux, dont la conduite lui avoit déplû. Thomas étoit le seul à s'affliger d'un Ordre, qui lui paroissoit moins conforme, sinon à son état, du moins à son attrait particulier. Tout occupé du désir de faire triompher la Religion, du mensonge & de l'erreur, il oublioit toujours ce qui pouvoit le regarder personnellement ; & il vouloit être oublié de tout le monde. Tant qu'il n'y avoit eu que des mortifications & des contradictions à essuyer, dans le poste où l'obéissance l'avoit placé, on l'y vit tranquille : & il ne demanda la permission de le céder à un autre, que lorsqu'il fut question de recevoir une espece de récompense, & de recueillir le fruit de ses travaux. L'honneur & l'estime, que les hommes ont attaché à la qualité de Docteur, offensoient d'autant plus sa modestie, que par une humilité sans exemple, avec toutes les grandes qualités qu'on admiroit en lui, il étoit réellement persuadé qu'il n'avoit ni la capacité, ni le mérite nécessaires, pour remplir dignement tous les devoirs d'un Docteur. Voyant donc les Supérieurs, qui avoient de lui une idée bien différente, toujours fermes dans leur résolution, il s'adressa à Dieu, pour lui dire avec un saint Roi : *Vous sçavez, Seigneur, que je souffre violence ; repondez pour moi.* IC. 382

On rapporte qu'après avoir ainsi prié, & avoir versé beaucoup de larmes, il fut ravi en esprit, & pendant ce ravissement un vénérable Vieillard se présentant à ses yeux, lui demanda quel étoit le sujet de sa douleur ? Mon affliction est juste, répondit le Saint ; puisqu'on me commande de prendre place parmi les Docteurs : de quoi je ne suis point capable. Le Vieillard répliqua qu'il devoit mettre sa con-

Boll. p. 664. n. 177.

fiance en Dieu, & ne rien craindre, puisque sa propre volonté ne se trouvoit pas en ce qui lui étoit ordonné, & qu'il ne prendroit point ce degré d'honneur, par aucun motif d'ambition, mais seulement pour obéir à la volonté de Dieu, qui lui étoit manifestée par celle de ses Supérieurs. Il lui ordonna ensuite de prendre pour texte de son Acte de Theologie, ce verset du Pseaume cent troisième : *Rigans montes de superioribus suis ; de fructu operum tuorum satiabitur terra. Vons arroseriez les montagnes des eaux qui tombent d'enhaut ; la terre sera rassasiée du fruit de vos ouvrages.*

¶ *ibid.*
Pl. 103. v. 13.

Thomas revenu à lui-même, se trouva fort consolé, & dès le lendemain il fit son Principe, ou Acte public, dans la salle de l'Evêché de Paris, avec l'admiration de toutes les facultés. Il ne manqua pas de mettre à profit les paroles du Prophète, pour expliquer de quelle maniere Jesus-Christ, le Chef adorable des hommes & des Anges, arrose les montagnes celestes du torrent de ses graces, & rassasie l'Eglise militante du fruit de ses travaux, par les Sacremens qu'il a établis pour nous communiquer les mérites de sa Passion.

P. Croiset Vic de
S. Th. t. 1. p. 248

L'événement a fait connoître que ce texte de l'Ecriture, qui fut inspiré à notre Saint, contenoit une espece de Prophétie, qui sembloit le regarder lui-même, & qui devoit le faire considerer dès-lors comme une nuée féconde, qui déchargeant tous les jours ses eaux, arrosoit les montagnes, & commençoit à rassasier la terre ; puisque ses sçavans ouvrages, qu'on peut appeller, dit un Auteur Jesuite, le trésor de la Religion, n'instruisent pas moins les plus habiles Docteurs, & les génies du premier ordre, par la grandeur des matieres qu'il traite, & par la beauté des principes qu'il établit, que le peuple-même, & les plus simples d'entre les Fidèles, par la facilité de la méthode, & par la clarté admirable qu'il répand par tout, sur les vérités de notre Religion. Cette explication ne s'éloigne pas de ce qu'enseigne S. Augustin sur les mêmes paroles de David. Dieu, dit ce Pere, se sert de ceux qui sont spirituels & sçavans, pour rassasier ceux qui sont encorç charnels, c'est-à-dire,

pour instruire les simples & les imparfaits, de toutes les vérités du Royaume : *De spiritualibus venit irrigatio ad terram, id est ad carnales : inde & humiles saturabuntur.* Ennar. in Psal. 103.

Thomas fit tous les autres Actes qui étoient d'usage en ce tems-là, selon les Réglemens de l'Université; & il les fit avec tout le succès qu'on devoit attendre de lui. Depuis son Baccalaureat, il n'avoit cessé d'expliquer l'Écriture sainte, & les livres des Sentences, dans l'École d'un Docteur; après avoir pris lui-même ce dernier degré, il gouverna une École & eut sous lui un Bachelier. L'Histoire ne marque pas assez distinctement, si ce Bachelier fut ou le célèbre Annibal, son ami particulier & depuis Cardinal, ou le Pere Romain, de la Maison des Ursins, neveu du Pape Nicolas III; ou enfin Pierre de Tarantaise, qui prit le nom d'Innocent V, lorsqu'il fut élevé sur la Chaire de S. Pierre, tous trois ayant enseigné & pris les Grades dans le Collège de S. Jacques, entre mil deux cens cinquante-six & mil deux cens soixante.

Pour ce qui regarde le tems précis du Doctorat de S. Thomas, qui est l'époque de la paix, ou de la réconciliation entre les Docteurs séculiers & les Réguliers, il n'y a presque point de doute qu'il ne faille le placer avec le P. Echard & M. Fleury, au 23 jour d'Octobre 1257. Les Historiens qui mettent cet événement en 1256, au même mois, l'avancent sans raison d'une année; & ceux qui ne le placent que vers la fin de 1258, le reculent d'autant, sans preuve. L'opinion de ceux-là ne peut subsister, comme il paroît par la date de plusieurs Bulles; elle est détruite de plus par la suite de l'histoire; selon laquelle en 1256 au mois d'Octobre, saint Thomas étoit encore en Italie. Le sentiment des derniers est encore combattu par l'époque du Chapitre général des FF. Prêcheurs, tenu à Toulouse aux Fêtes de la Pentecôte de l'an 1258, auquel tems tous les troubles étoient finis, comme on le voit par la lettre, que le Pere Humbert de Romans écrivoit de ce même Chapitre, à tous les Religieux de son Ordre, pour les exhorter à rendre à Dieu leurs actions de grâces. Après leur avoir représenté d'une manière touchante les sollicitudes, les craintes,

tes, les embarras infinis, dont il avoit été presque accablé; ainsi que tous ceux qui partageoient avec lui les soins & la conduite de son Ordre, ce sage Supérieur ajoute ces paroles: „ La douce providence de notre Dieu n'a cepen-
 „ dant pas permis, que notre fragilité ait succombé sous le
 „ poids de tant de tribulations. Mais au milieu des épreu-
 „ ves, le Pere des misericordes nous a fait sentir la dou-
 „ ceur de ses consolations & la force de sa grace; il nous
 „ a puissamment aidés, & il a bien voulu abrégé ces
 „ jours mauvais. Vous n'ignorez pas, mes très-chers freres,
 „ qu'après l'orage, dont nous avons été agités, pen-
 „ dant plusieurs années, celui qui est le consolateur des af-
 „ fligés, pour le service duquel nous avons eu le bonheur
 „ de souffrir, a enfin jetté sur nous un regard favorable: car
 „ outre les consolations intérieures, qu'il n'a cessé de ré-
 „ pandre dans le cœur de ceux qui le servent avec fidéli-
 „ té, il a donné de plus à tout notre Ordre des preuves sen-
 „ sibles & bien précieuses de sa divine protection, par les
 „ sentimens qu'il a inspirés en notre faveur au Saint Pere,
 „ à tout le sacré College, au Roi très-Chrétien, & à un nom-
 „ bre presque infini de ses serviteurs, qui se sont employés
 „ avec tant de bonté pour rétablir la paix, & nous procurer
 „ le repos dont nous jouissons à présent: *Ecce enim, dilectissimi Fratres, in multis & gravibus, & longè latèque diffusi, quas in servitio Christi pro nostro modulo laborantes, passi sumus his temporibus, pressuris, præter consolationem quæ intrinsecus in multorum cordibus est infusa: quantum consolatus est benignus merentium consolator, in favore quem Beatissimus Papa noster, Cardinalium cætus, Christianissimi Regis Francorum Ludovici gratia, aliaque innumera multitudo Deo devotorum Fidelium, ipso inspirante, nobis in nostris vexationibus præstiterunt . . . Considerate quàm citò pius Dominus, qui nos dereliquisse videbatur ad punctum, post tempestatem, tranquillum fecit, ventis & mari potenter imperans, &c.*

Echar. Sum. S.
 Th. vind. p. 255.

Cbid. p. 258.

On ne peut rien dire de plus exprès. Dans le Chapitre précédent tenu à Florence, au mois de May 1257, le P. Humbert ne donnoit pas encore à ses Religieux des nouvelles

velles aussi consolantes sur ce sujet ; ce qui est une nouvelle preuve que la paix ne fut rétablie qu'entre ces deux Chapitres généraux , au tems que nous avons marqué.

C H A P I T R E XIV.

Nouveaux Ouvrages de saint Thomas : Il écrit la Somme contre les Gentils , à la priere de Raymond de Pegnafort : Commentaires sur saint Paul.

Cette foule d'Ouvrages qui sortirent des mains de notre saint Docteur , depuis cette année , jusqu'à celle de sa mort , c'est-à-dire , en moins de dix-sept ans , est une preuve des plus sensibles de la fécondité de son génie & de l'étendue de sa science. Selon Tholomé de Luques , les premiers Ecrits que Thomas donna au Public , après avoir pris le bonnet de Docteur , sont 1°. Une partie de ses questions quodlibétiques , ainsi appelées , parce que c'étoit des réponses à toute sorte de personnes , & sur toutes les matieres , sur lesquelles il étoit interrogé , ou consulté : 2°. Les questions de la vérité , proposées & décidées en deux cens quarante articles : 3°. Un excellent abrégé de Theologie , adressé au Pere Renaud & divisé en deux parties , dont la premiere contient deux cens quarante-six chapitres ; & la seconde , qui traite de l'espérance chrétienne , n'en renferme que dix. Ce traité commence par ces paroles : *Æterni Patris Filius*. Il ne faut pas le confondre avec un autre abrégé de Theologie , divisé en six livres , faussement attribué à S. Thomas.

A la priere de plusieurs personnes distinguées par leur rang & par leur piété , il mit la dernière main à l'Apologie des Religieux , qu'il avoit prononcée un an auparavant à Anagni , en présence du Pape. La solidité & le mérite de cet Ouvrage le firent recevoir de tous avec plaisir : on le lut en France , comme on l'avoit entendu en Italie , & on acheva de se convaincre de la justice de la cause , que l'Au-

teur avoit défenduë avec autant de zèle ; que de succès. La publication de cet Ecrit, bien-loin de donner quelque atteinte à la paix que l'on avoit commencé à goûter, servit au contraire à la rendre & plus solide & plus durable. Car tel est l'avantage de ces Ecrits lumineux, qui partent d'une main également sage & habile, & qui ne sont pas faits pour décrier les personnes, mais pour réfuter les erreurs ; pour défendre les droits sacrés de la vérité ou de l'innocence, sans jamais blesser les règles non moins inviolables de la charité. La maxime de S. Augustin, & la priere qu'il faisoit à Dieu, lorsqu'il entreprenoit d'écrire contre ses adversaires, n'étoit pas moins la priere de S. Thomas, & la maxime qu'il suivoit avec la plus scrupuleuse attention. Avant que de mettre la main à la plume, il demandoit à Dieu de vouloir répandre dans son ame la douceur de son saint amour, afin qu'en combattant pour les intérêts de la vérité, il ne lui arrivât jamais de dire ce qui pourroit lui faire perdre la véritable charité : *O Domine mitte mitigationes in cor, ut pugnando charitate veritatis, non amittam veritatem charitatis.*

Parmi les autres ouvrages que le saint Docteur donna au Public, pendant qu'il enseignoit à Paris, la Somme contre les Gentils tient un rang distingué. Il l'entreprit par un ordre exprès de son Général, & à la priere de S. Raymond de Pegnafort, qui vouloit s'en servir, & la mettre entre les mains des Religieux de son Ordre ; afin qu'ils en tirassent de nouveaux moyens pour travailler avec fruit à la conversion des Maures, & des Juifs répandus alors dans toute l'Espagne. Ce grand Royaume, dont le Souverain, depuis Ferdinand V, porte le nom de Roy Catholique, & dans lequel on ne permet aujourd'hui l'exercice public d'aucune autre Religion que de la Romaine, étoit autrefois infecté d'un nombre infini de différentes erreurs, comme il avoit été successivement occupé par differens peuples. Avant l'Ere Chrétienne, les Romains en avoient chassé les Cartaginois & les Phéniciens. Sur le déclin de l'Empire les Vandales, les Goths, les Alains & plusieurs autres peuples barbares s'y établirent, & partagerent entre

eux ces vastes Provinces. Les Goths dans la fuite en demeurèrent les seuls Maîtres, & ils y firent long-tems regner les impietés de l'Arianisme, dont ils faisoient profession à l'exemple de leurs Princes. Ingonde de France, fille du Roy Sigebert I, ayant épousé le Prince Hermenegilde, fils de Leuwigilde Roy des Visigoths, travailla si heureusement à sa conversion, qu'elle en fit un illustre Confesseur de la Divinité de J. C. Ce changement de Religion procura au Prince la couronne de Martyre. Son frere Recarede I, après la mort de Leuwigilde, embrassa aussi la Foi Catholique, instruit par S. Eeandre de Seville : après quoi il s'appliqua avec soin à établir la véritable Religion dans tous ses Etats. Nous en avons plus d'une preuve dans les anciens Conciles de Toledé.

Mais les Maures étant entrés en Espagne, vers le commencement du huitième siècle, & ayant obligé les Goths de se retirer dans les montagnes de Leon, des Asturies & de Galice, ces Infideles bannirent presque entierement la connoissance, ou du moins l'exercice de la Religion, de tous les pays qu'ils occuperent. Les victoires, que les armes de France remportèrent sur eux dans le même siècle, sous la conduite de Charles Martel & de Charlemagne, mirent les Goths en état de sortir de leurs montagnes & de rentrer en possession d'une partie de leurs Provinces. Mais la Religion Chrétienne n'y fut pas sitôt rétablie dans sa pureté. L'hérésie Arrienne, le Judaïsme & un reste des superstitions payennes, furent les malheureuses suites de toutes ces revolutions : & voilà ce qui excita le zèle des Papes, des Princes Catholiques & de plusieurs saints personnages, qui, dans les siècles suivans, travaillerent de toutes leurs forces à rétablir la Religion de Jésus-Christ dans ces florissans Royaumes.

Il parut que la divine Providence avoit spécialement choisi S. Raymond de Pegnafort, pour procurer ce grand avantage à sa patrie. Il prêcha avec tant de succès la croisade contre les Maures d'Espagne, sous le Pontificat de Gregoire IX, que le Cardinal Legat, Jean d'Abbeville, attribuoit à l'ardeur de son zèle les principaux avantages.

que les Chrétiens remportèrent sur les ennemis de Jesus Christ. Les Rois d'Arragon l'employèrent ensuite à diverses missions dans leurs États, & Dieu répandit sur ses travaux une si abondante bénédiction, qu'en peu de tems il fit entrer plusieurs milliers de Juifs, de Maures, ou de Sarrazins, dans le sein de l'Eglise par les eaux salutaires du Bap-tême. Pour rendre ces conversions plus durables, il ne se contenta pas d'avoir excité le zèle d'un grand nombre de ses freres, qui l'aiderent dans toutes ses missions; il engagea encore Thomas d'Aquin, dont la réputation n'étoit pas moins grande en Espagne que dans les autres Royaumes chrétiens, à faire servir sa plume à l'œuvre de Dieu, en écrivant contre les erreurs & les superstitions des Infideles.

Le S. Docteur se rendit sans peine à des prieres si conformes au zèle qui le dévorait lui-même pour la Maison du Seigneur. Il composa l'Ouvrage intitulé: *Somme de la Foi Catholique contre les Gentils*. Cet Ecrit est divisé en quatre livres, dans lesquels l'Auteur propose avec précision, & il explique avec une admirable clarté, toutes les vérités de notre sainte Foi: il les prouve solidement & par les Oracles divins, & par les lumieres de la raison, ou de la Philosophie, autant que les Mysteres de la Religion peuvent être susceptibles de telles preuves. Il détruit avec le même avantage tout ce qu'une fausse sagesse oppose à la lumiere de Dieu: il se sert du témoignage de toutes les créatures pour élever l'Homme à la connoissance du Créateur, de son existence, de son unité, de sa providence, de toutes ses perfections, pour l'obliger de reconnoître le domaine de l'Etre souverain, & de lui rendre le culte suprême qui lui est dû. Ce n'est point ici le lieu de faire l'analyse de cet excellent Ouvrage; je dirai seulement que ceux qui le lisent avec le plus d'application, trouvent qu'on ne le lit pas ordinairement assez.

L. 2. c. 24. Tholomé de Luques, dans son histoire Ecclesiastique, met ces quatre livres contre les Gentils, parmi ceux que l'Auteur composa, lorsqu'il enseignoit à Rome, sous le Pontificat d'Urbain IV. Peut-être que notre Saint fit paroître alors le même Ouvrage en Italie, après y avoir fait

quelques additions. On peut concilier ainsi Tholomé avec ceux qui assurent positivement que la Somme contre les Gentils a été composée à Paris. Parmi plusieurs autres preuves de ce fait, nous trouvons dans le procès de la canonization de S. Thomas, le témoignage d'Antoine de Bresse Religieux Dominicain, rapporté en ces termes par les Bollandistes, au premier tome de Mars: „ J'ai ouï dire au Boll.p. 708. n. 67.
 „ Pere Nicolas de Marillac, pieux & sçavant Religieux
 „ de mon Ordre, Conseiller & Chapelain du Roi de Cy-
 „ pre, *qu'il avoit été disciple de Thomas d'Aquin à Pa-*
 „ *ris*; & qu'il pouvoit assurer devant Dieu, qu'il n'avoit ja-
 „ mais vû un homme d'une pureté si Angélique, ni d'une
 „ plus rigide pauvreté, *puisqu'en composant ses livres con-*
 „ *tre les Gentils*, il manquoit souvent de papier, quoiqu'il
 „ lui eût été facile d'être pourvu de tout, s'il eût été moins
 „ détaché des choses même les plus nécessaires. “ Ainsi parloit un homme qui avoit été disciple du S.Docteur, dans le tems & le lieu où il composoit les livres dont il s'agit.

Un Theologien beaucoup moins ancien, mais fort habile, assure que cet Ouvrage fut traduit en Grec & en Hebreu, ou Sinaque, afin qu'il répandit plus loin la lumiere de la Foi. Il ne nous apprend pas le tems, ni l'Auteur de cette premiere traduction: on pourroit avec quelque fondement l'attribuer aux soins même de S. Raymond; lequel pour mettre nos Missionnaires en état de travailler plus efficacement à la conversion des Infideles, avoit établi dans quelques Maisons de son Ordre, en Espagne, l'étude des Langues Orientales. Il avoit donc la facilité de procurer la version d'un Ouvrage, qu'il consideroit comme très-propre pour attirer à la Foi de J. C. les peuples, au salut desquels il travailloit lui-même avec une ardeur, qui l'a fait appeler: *Zelator Fidei propaganda inter Sarracenos*. Ce fait pourra être éclairci en son lieu. G. Gang. d. Th. pancg. p. 8.

Les Commentaires sur toutes les Epitres de S. Paul parurent bien-tôt après la Somme contre les Gentils; & ils ne firent pas moins d'honneur à l'érudition, qu'à la pieté de l'Auteur. L'idée qu'il nous y donne d'abord du dessein de l'Apôtre, ou l'Analyse qu'il a faite de ses Epitres, suffit P. Humbert ap. Echar. t. 1. p. 106.

pour nous faire comprendre combien il en avoit approfondi de toute l'économie, & quel étoit le don d'intelligence, qu'il avoit reçu, pour pénétrer dans les trésors qui y sont cachés. Dès le commencement il nous fait observer que le Docteur des Nations, spécialement appellé pour faire connoître à tous les peuples les richesses de la Grace de Jesus-Christ, n'est par tout occupé que de ce grand objet, qui est la fin de son ministère. De quatorze Epîtres, que l'Apôtre a écrites, les neuf premières, adressées aux Eglises des Gentils, traitent, dit S. Thomas, de la Grace, qui est commune à tous les Fideles, ou à tous les états : les quatre suivantes, adressées aux Superieurs spirituels, ou temporels, c'est-à-dire, à Timothée, à Tite, à Philemon, parlent de la Grace, qui est propre aux personnes constituées en dignité. Et la dernière, qui est écrite aux Hebreux, nous apprend quelle est la Grace qui est en Jesus-Christ, l'Auteur & le consommateur du Salut, le Chef & le principe, de la plénitude duquel nous avons tous reçu.

S. Joann. c. 1.
v. 16.

Il est aisé de juger par la beauté de ces Commentaires, aussi-bien que par la réputation de l'Auteur, avec quel applaudissement ils furent reçus du Public & admirés par les plus habiles. Quelques précieux que fussent les differens Ecrits que notre Saint avoit déjà donnés, l'idée qu'on se forma de celui-ci, dès qu'il parut, fit presque oublier les autres. Les Sçavans surtout, qui faisoient leur occupation & leurs délices de l'étude des saintes Ecritures, regardent ces Commentaires comme une clef d'or, qui leur étoit présentée pour les faire entrer dans la profondeur des plus hauts Mysteres.

Echar. t. 1. p. 330.

Guillaume de Tocco, qui nous apprend que ce fut à Paris que notre Saint fit son Commentaire sur toutes les Epîtres de saint Paul, ajoute que c'étoit la partie de l'Ecriture sainte qu'il méditoit plus souvent, & dont il recommandoit le plus la lecture, après celle du saint Evangile. *Scriptis super Epistolas Pauli omnes, quarum Scripturam præter Evangelium, super omnes commendabat: in quarum expositione Parisiis visionem præfati Apostoli dicitur habuisse.*

CHAPITRE XV.

Les Docteurs de Paris s'en rapportent à la décision de Thomas d'Aquin, sur une difficulté, qui partageoit leurs sentimens : Voix miraculeuse.

UN Auteur contemporain rapporte fort au long un événement trop glorieux à notre saint Docteur, pour que la crainte de la critique, ou du goût de ce siècle, puisse nous le faire passer sous silence. Dans le tems que Thomas continuoit d'écrire & d'enseigner dans les Ecoles de Paris, on commença d'y agiter la célèbre question des accidens Eucharistiques. Les sentimens des Professeurs se trouvoient partagés : & les raisons, dont chacun appuyoit le sien, augmentoient toujours la difficulté qu'on vouloit expliquer. Après bien des disputes & des conférences sur ce sujet, on résolu de consulter Thomas d'Aquin & de s'en tenir à ce qu'il décideroit, afin d'établir plus d'uniformité dans les Ecoles. Distinction bien flatteuse, surtout pour un jeune Docteur de trente-deux ans ! Mais son humilité n'étoit pas moins profonde que sa science sublime ; cet honneur-même & cette marque d'estime ne servirent qu'à l'humilier. Il eut recours à l'oraison plutôt qu'à l'étude ; & il ajouta le jeûne à la ferveur de sa priere, pour attirer ainsi les lumieres dont il avoit besoin. Avec de telles dispositions, il examina de quelle maniere la quantité, la couleur & tous les autres accidens du pain & du vin subsistent dans la divine Eucharistie, après que par les paroles de la consécration, toute la substance de l'un & de l'autre a été changée en la substance du Corps & du Sang précieux de Jesus-Christ.

Guil. Toc. ap.
Boll. p. 675. n. 533

Après un long examen, & de profondes méditations, il écrivit ce qu'il pensoit : & ayant porté son cayer sur le saint Autel, plein de foi & d'humilité, il demanda au Pere des lumieres, de vouloir lui faire connoître, si ce qu'il

venoit d'écrire, étoit conforme à la vérité ? On rapporte que dans la plus grande ferveur de la priere, Jesus-Christ se montrant visiblement à lui, sur l'Autel, lui dit ces paroles : *Vous avez bien écrit ceci, Thomas.* Cette voix miraculeuse ne le surprit point, parce qu'il connoissoit le trésor infini des miséricordes du Seigneur, & qu'il étoit accouronné aux faveurs du Ciel ; où son esprit & son cœur conversoient continuellement. Il redoubla sa priere avec ses actions de graces, la face contre terre. Son corps fut alors élevé en l'air : & il demeura assez long-tems dans cet état, pour être vu de plusieurs personnes de probité, qui ont attesté le fait. L'ancien Historien, qui le raconte, assure qu'il l'a appris de la propre bouche d'un de ceux qui étoient à Paris, dans la Maison de saint Jacques, lors de cet événement. Il ajoute enfin que l'Université reçut avec joye ce que le saint Docteur avoit déterminé, sur une question si épineuse : elle en marqua sa satisfaction, par l'uniformité de tous les Professeurs, qui n'eurent plus qu'un même sentiment sur ce point, parce qu'ils étoient persuadés, qu'on ne pouvoit ni mieux concevoir la difficulté, ni l'expliquer plus clairement. On a vu en effet dans les siècles suivans, que de grands Esprits ayant voulu tenter de donner d'autres explications, & suivre d'autres routes, se sont jettés imprudemment dans un labyrinthe, d'où ils n'ont pu se retirer : & on aura toujours de la peine à concevoir, de quelle maniere leurs différentes opinions, qui se combattent mutuellement, peuvent s'accorder avec la foi de l'Eglise sur la réalité du Sacrement de nos Autels. Ne pouvant comprendre que des accidens subsistent, ou existent sans sujet, & ne voulant point admettre un miracle, qui fuit néanmoins du changement tout miraculeux, que la foi nous oblige de reconnoître dans un Sacrement qui est appelé par excellence l'abrégé des merveilles du Seigneur, ils ont pris le parti de nier la réalité des especes Eucharistiques. Ainsi (selon ces Philosophes) ce que nous touchons, & ce que nous voyons dans l'Eucharistie, la quantité, la couleur, la figure, n'ont rien de réel. Tous ces accidens, dans leur système, ne sont que des simples &

& pures apparences ; qui ont cependant la force de nourrir, qui peuvent se corrompre , & qui trompent continuellement nos sens, en nous représentant , comme réel , & sensible , un objet , qui , selon eux , n'existe point réellement.

Penser & parler ainsi , n'est-ce point aller au-delà de ce que la foi nous oblige de croire , & augmenter gratuitement les difficultés , au lieu de les expliquer ? L'Eglise Universelle marque assez clairement la juste préférence , qu'elle donne sur ce point , comme sur les autres , à la doctrine de l'Ange des Ecoles , lorsque dans l'Office d'une de ses plus augustes solemnités , elle fait réciter une partie de ce que le saint Docteur a écrit touchant la matiere , dont nous parlons.

Au reste , le fait qu'on vient d'avancer , me paroît assez important , pour mériter d'être rapporté dans les propres termes de l'ancien Auteur , voici donc comme parle Guillaume de Tocco.

Cum Magistri Parisienses diversas rationes adinvenissent super questione de dimensionibus Corporis Jesu Christi , & de accidentibus existentibus sine subiecto , in Sacramento ipsius Corporis , & Sanguinis... & dicti Magistri super modo docendi hoc mysterium discordarent , in hanc omnes sententiam convenerunt , ut quidquid super hoc prædictus Doctor frater Thomas diceret , & sententialiter definiret , hoc ab omnibus teneretur ut verum , & consonum fidei , & persuasibile ratione : de quo experti fuerant in aliis , quod subtilius in omni questione veritatem attingeret , & clarius edoceret... Cum delata fuissent ad eum omnia in scriptis , qua unusquisque sentire videbatur , recollecto intra se spiritu , & in contemplatione elevato altius intellectu , præmissa more solito oratione devota , quod invenire potuit , & quod Deus ei dignanter infudit , quod clarius & brevius potuit , scripturâ digessit. Quæ cum non præsumeret , ut in Scholis coram Magistris proponeret , nisi prius ipsum consulere , de quo erat questio , quem oraverat ut doceret ; accedens ad Altare , quaternum , quem scripserat de questione prædictâ , ante se quasi coram Magistro suo posuit , & elevatis

Boll. t. 1. marg.
p. 675. n. 53.

ad Crucifixum manibus, sic oravit: Domine Jesu Christe; qui in hoc Sacramento mirabili veraciter contineris, & res mirabiliter operaris... Rogo suppliciter, ut si ex te, & de te sunt vera, quæ scripsi, concedas mihi illa dicere, & aperte differere. Sin autem aliquid scripsi, quod non sit fidei consonum... Impedias ne possint procedere, quæ videntur à fide catholica deviare.

Quem Doctorem orantem, cùm ejus Socius, cum aliquibus aliis fratribus observaret, subito viderunt Christum ante dictum Doctorem super quaternum, quem scripserat, stare, & fratri Thomæ dicere: bene de hoc mei Corporis Sacramento scripsisti... Quo diutius in oratione perdurante, quem intellectualis, non sensualis visio dilectabat, visus est Doctor prædictus, quasi per unum cubitum elevari in aërem, quem virtus contemplationis erexerat, & divina assistentia attrahebat, &c.

On peut lire ce qui suit dans les Actes des Saints, page 677. dans le premier tome du mois de Mars.

CHAPITRE XVI.

*Thomas d'Aquin est honoré de la confiance de S. Loüis :
Sa modestie, son occupation à la table du Roi.*

LEs gens de Lettres n'étoient pas les seuls, qui savoient estimer, & qui aimoient à reconnoître le mérite de notre saint Docteur. Le Roi saint Loüis lui donnoit tous les jours de nouvelles marques d'une confiance parfaite. L'histoire nous apprend que ce Prince, si grand lui-même, par toutes ses vertus royales, qui le rendoient véritablement digne de l'Empire du monde, se plaisoit à consulter le Serviteur de Dieu : il écoutoit toujours avec plaisir ses sentimens, sur ce qu'il convenoit d'entreprendre, ou pour le bien de la Religion, ou pour les intérêts de l'Etat ; pour rétablir, ou pour conserver la paix, soit avec les Etrangers, ou entre les Sujets, & parmi les

Grands de son Royaume. Quoique la vie retirée, dont le saint Religieux faisoit profession, l'application continue à l'étude, & son union avec Dieu, lui fissent oublier les affaires, dont on a coutume de s'occuper dans le monde, & presque ignorer ce qui se passoit sur la terre, qui n'avoit point un rapport particulier à la Religion; il jugeoit cependant de tout ce qui lui étoit proposé, avec d'autant plus de sûreté, & de sagesse, que les lumieres, par lesquelles il se conduisoit, étoient bien supérieures à celles, dont on se sert dans le cours ordinaire des affaires. La pénétration naturelle de son esprit, la solidité de son jugement, la vaste étendue de ses connoissances, tout cela se trouvoit rélevé en lui, par je ne sçai quoi de surnaturel, qui donne à ceux qui sont véritablement sages, de la sagesse de Dieu, un goût, un discernement, ou une impression de lumiere, qui leur fait appercevoir, ce que les plus éclairés Politiques n'apperçoivent pas toujours. C'est ce que le pieux Monarque reconnoissoit en notre Saint; & cette estime particuliere, qu'il faisoit de ses conseils, étoit fondée, dit un Auteur du treizième siècle, sur l'expérience, qu'il avoit souvent faite de leur solidité : *Semper in rebus arduis disti Doctoris requirebat consilium*, Ibid. *quod frequenter expertus fuerat esse certum. Ut utriusque in hoc perpenderetur sanctitas, & illustris Regis, quod in dubiis Doctorem consulendum requireret, & sancti Doctoris, qui divino spiritu, quid esset verius, responderet.*

Si nous en croyons au témoignage de cet ancien Historien, la confiance de saint Louïs, aux lumieres de Thomas, alloit jusqu'à ce point, que lorsqu'il se présentoit quelque affaire de grande importance, à examiner dans le Conseil du Roi, Sa Majesté en faisoit ordinairement instruire le saint Docteur, dès la veille, afin qu'après y avoir pen- Ibid. sé pendant la nuit, il donnât le lendemain son avis. Si dans ces occasions on admiroit toujours l'élévation de son génie, & la supériorité de ses lumieres, on n'admiroit pas moins sa modestie, la pureté de ses intentions, & le parfait desintéressement qu'il montra dans toute sa conduite. Elevé au-dessus des passions, & n'é se propofant en tou-

tes choses ; que la gloire de Dieu , il ne pensa jamais à se prévaloir de la confiance du Souverain, pour faire tomber ses faveurs sur les uns , ou pour en faire exclure d'autres. Bien éloigné de se produire lui-même, ou de chercher à se rendre nécessaire, il fuyoit avec soin la vûe des Grands. Il sçavoit admirer , & honorer en même tems les héroïques vertus du plus saint Roi, qui fut sur la terre : mais il n'en craignoit pas moins l'air de la Cour, où il ne croyoit pas qu'un Religieux pût se soutenir long-tems, dans le recueillement, dans l'innocence, & dans la pureté, dont il fait profession, s'il n'est aidé d'une grace toute particulière, que Dieu n'accorde pas ordinairement à ceux, qui présumant trop de leurs propres forces, se jettent d'eux-mêmes, contre l'avertissement de S. Paul, dans des soins toujours peu conformes à la sainteté de leur état.

Roll. p. 673. n. 44.

On assure que saint Thomas avoit coutume de s'excuser avec humilité, quand saint Loüis le faisoit inviter à sa table : & lorsque les loix de l'obéissance, ou du respect, l'obligeoient d'accepter cet honneur, il n'en étoit ni moins recueilli, ni moins occupé de Dieu, au milieu de la Cour ; que dans l'intérieur de son Monastere. C'est ce qui parut particulièrement dans une occasion, que les Historiens ont remarquée. L'hérésie des Bulgares, ou nouveaux Manichéens, qui s'étoit renouvelée depuis quelques années en Italie, animoit le zèle du saint Docteur ; il travailloit à en sapper les fondemens, par les principes mêmes de la raison : & son esprit étoit si rempli de cet objet, que se trouvant à la table du Roi : bien moins occupé de l'honneur, que lui faisoit un si grand Prince, que du désir de venger la gloire de Dieu, & la vérité de la Religion, après un long silence, frappant de la main sur la table, il dit tout haut : voilà qui est décisif contre l'hérésie de Manichéens : un Manichéen ne sçauroit répondre à cet argument : *Ibid: Conclusum est contra Manichæos.* Le Prieur des FF. Prêcheurs, qui l'accompagnoit, le fit souvenir du lieu, où il étoit, le Saint étant revenu à lui même voulût demander pardon au Roi de cet oubli. Mais ce Prince n'en fut que plus édifié : il fit écrire aussitôt l'argument, par un Secre-

raire; & en conçut une nouvelle estime pour le saint Docteur : *Fuit autem Rex providus, ut meditatio illa, quæ* Ibidi.
potuit mentem Doctoris distrahere, contingeret non perire.

CHAPITRE XVII.

Thomas d'Aquin assiste au Chapitre Général des FF.

*Prêcheurs à Valenciennes : Ses occupations à Paris :
La douceur & l'humilité, qu'il fait paroître dans sa
conduite, & dans ses réponses.*

Nous lisons dans les Chroniques de l'Ordre de saint Echard. sum. S.
Th. viii. p. 257.
Dominique, que notre Saint se trouva au Chapitre
Général, tenu l'an 1259, à Valenciennes, Ville des Païs-
Bas en Hainaut. Il fut chargé par les Supérieurs de dres-
ser quelques réglemens pour les études, & on lui joignit
dans ce travail, quatre autres Docteurs de Paris, entre
lesquels étoient Albert le Grand, & Pierre de Tarantaise.
Les loix fort sages, & très-propres pour avancer, &
perfectionner les études, qu'ils firent de concert, furent
acceptées, dit le Pere Echard, & suivies dans tout l'Ordre. T. I. p. 272.
On les voit encore dans les Actes de ce Chapitre, qui fut
le trente-sixième Général. Plusieurs Chapitres Provinciaux
en ont ordonné l'exécution, & celui de Beziers, tenu en
mil deux cens soixante & un, les cite sous le nom de **Fre-
re Thomas d'Aquin.**

Au retour de Flandres, il continua encore pendant une,
ou deux années, ses leçons de Théologie dans les Eco-
les de Paris; son mérite singulier, les fruits qu'il faisoit
dans cette Capitale, peut-être encore les instances de l'U-
niversité, ayant obligé les Supérieurs, à faire un peu moins
d'attention, à l'usage ordinaire, selon lequel on changeoit
tous les trois ans, les Professeurs qui occupoient ces
Chaires. Sans discontinuer ses prédications, le saint Do-
cteur composa quelques nouveaux Ouvrages, & il forma

le dessein de plusieurs autres, qu'il acheva ensuite en Italie. Mais le premier de ses soins étoit toujours de se perfectionner dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes, sur-tout dans l'amour & la pratique de l'humilité. Nous pouvons en rapporter ici quelques exemples.

Boll. p. 663. n. 17.

Un de ses jeunes Disciples dans un acte public, où il devoit obtenir la Licence, ne craignit pas de combattre, en présence de son Maître quelques vérités, qu'il avoit apprises de lui, & de défendre des sentimens, qu'il avoit combattus. Thomas l'écouta avec beaucoup de patience, sans le contredire, n'approuvant point sa témérité; mais ne voulant pas lui faire confusion. Ses Disciples cependant, qui s'étoient trouvez en grand nombre à cette action, se plaignirent à lui-même, qu'ils avoient été tous offensés en sa personne; & ils ajoutèrent que l'amour de la vérité auroit dû lui faire rompre le silence, pour ne point laisser ainsi soutenir sous ses yeux, des opinions, dont il leur avoit démontré la fausseté. Mes enfans, répondit le Serviteur de Dieu, je loue votre zèle, parce qu'il est bon: mais il m'a paru qu'il ne falloit pas contrister un jeune Theologien, qui se met sur les rangs, ni le couvrir de confusion, devant une si célèbre Assemblée: si vous craignez cependant que mon silence ne fasse quelque tort à la vérité, ou qu'il ne serve à autoriser un exemple, qu'il seroit toujours dangereux de suivre, nous sommes à tems de réparer cette faute, & de prévenir tous les inconveniens. Aimez toujours la vérité, & oubliez mes intérêts; je ne dois pas en avoir d'autres, que ceux de la vérité même: elle n'en est pas moins respectable, pour être combattue.

Ibid.

Suivant les loix de la Faculté, le Soutenant parut le lendemain, dans la Salle de l'Evêché, pour répondre en présence de l'Evêque de Paris, & de tous les Professeurs, ainsi qu'il avoit fait la veille devant le Chancelier. Il proposa de nouveau les mêmes conclusions, sans aucun changement. Alors le saint Docteur parla, mais avec la bonté d'un Maître, qui instruit son Disciple, & qui ne pense point à embarrasser un adverfaire: *Sic arguebat adversa*.

Pium, quasi doceret Discipulum. Il fit comprendre au jeune Gradué, que ce qu'il avançoit pour la seconde fois, ne pouvoit s'accorder ni avec les Conciles, qu'il cita, ni avec les principes de Theologie, que lui-même admettoit. Si par la fuite, & l'enchaînement des mêmes principes, il montra avec beaucoup de clarté tout ce que les propositions avancées contenoient de faux, & ce qu'elles pouvoient avoir de dangereux, il traita en même tems, avec une si grande douceur, celui qui s'étoit trop legerement engagé à les soutenir, que son humilité ne fut pas moins estimée, que la solidité de sa doctrine. L'une & l'autre porterent le jeune Theologien, non-seulement à se retracter, & à promettre qu'à l'avenir il auroit moins de confiance en ses propres lumieres; mais à confesser même, qu'il s'estimoit heureux d'avoir été vaincu de la sorte. Tant la vérité est aimable dans la bouche d'un Saint!

Ces manieres douces, & pleines d'affabilité, qui le faisoient chérir & respecter d'un chacun, lui étoient en même tems si naturelles, qu'il n'en eut jamais d'autres, je ne dis pas avec ses freres, & ses amis, mais à l'égard même de ceux, qui gardoient avec lui le moins de menagement, jusqu'à oublier quelquefois les loix les plus ordinaires de la bienfiance. Dans les combats litteraires, & les disputes de l'Ecole, où la charité est bien plus souvent blessée, que la vérité n'est éclaircie; parce que le désir de vaincre, ou la honte de paroître vaincu, frappent plus vivement les esprits, que le noble désir de connoître la vérité, & de lui faire hommage, Thomas eut de frequentes occasions de pratiquer les plus excellentes vertus, & de donner les plus beaux exemples. Jamais une parole aigre, ou piquante ne sortit de sa bouche, disent quelques Anciens, qui avoient assisté à ses actes Scholastiques, ou qui le sçavoient de ceux qui s'y étoient trouvés; quelque vivacité, quelque hauteur, qu'on pût avoir avec lui, on le vit toujours également maître de lui-même, & de ses passions, toujours fidèle à l'avertissement du Saint-Esprit, pour conserver son ame dans la douceur: *Fili in mansuetudine serva animam* Eccli. 10. v. 31;

24470.

En faisant l'éloge de cette vertu, dont Jesus-Christ nous a proposé le modèle dans sa personne adorable, le saint Docteur nous apprend en peu de mots, les avantages qu'elle peut nous procurer; & il nous fait entendre ceux qu'il en retiroit lui-même, non-seulement pour avancer toujours dans les voyes de la perfection, mais aussi pour se remplir de nouvelles lumieres, & de connoissances toujours plus sublimes. La douceur chrétienne, dit saint Thomas, nous rend familiere la présence de Dieu; elle sert à nous élever à l'intelligence des choses divines, parce qu'elle rend notre ame maitresse d'elle-même; elle lui fait réprimer la colere, & l'empêche de résister à la vérité, qu'il faut toujours respecter, de quelque part qu'elle vienne : *Manfuetudo preparat hominem ad Dei cognitionem.*

E. 1. q. 157. a. 4.
ad 1.

Lorsque l'Auteur écrivoit ces paroles dans sa Somme; il avoit déjà fait une longue expérience de la vérité, qu'il vouloit nous enseigner. Si dans les circonstances les plus critiques, il avoit donné des preuves de cette douceur, que rien n'étoit capable d'altérer, il avoit autant de fois éprouvé, que la vérité se découvroit à son esprit, à mesure qu'il étoit attentif à soumettre toutes les passions, qui naissent de l'orgueil, & qui font perdre le repos, ou la paix, que l'homme juste trouve en Dieu. Nous n'ajouterons que ce seul trait, à ce qui a été dit : un jeune homme ayant eu l'indiscretion de lui dire, qu'il soutenoit mal sa grande réputation, parce qu'il s'en falloit beaucoup, qu'il ne fût aussi habile qu'on se l'imaginait : *Vous avez raison,* répondit le Saint; *aussi est-ce pour désromper le monde, de la fausse opinion, qu'on a de moi, que j'étudie sans cesse.*



CHAPITRE

CHAPITRE XVIII.

*Mort du Pape Alexandre IV, & son Eloge : Urbain
IV lui succède, & fait appeller Thomas en Italie :
Divers Ouvrages du saint Docteur.*

A Près six ans & cinq mois de Pontificat, le Pape Alexandre IV mourut à Viterbe, le 25. May 1261, regretté de tous les Gens de bien, & sur-tout des Religieux, qu'il avoit particulièrement aimés, à l'exemple de Gregoire IX, son Oncle paternel. Personne n'ignore les marques singulieres d'estime, dont il avoit toujours honoré notre Saint, ni le zèle avec lequel il avoit embrassé ses intérêts dans toutes les occasions. Les anciens Historiens ont parlé avec éloge des qualités de ce pieux Pontife. Matthieu Paris loue particulièrement son esprit d'oraison, de pénitence, & de douceur. D'autre ont admiré sa fermeté, sa vigilance pastorale, l'ardeur de son zèle, pour étendre la Religion de J. C. & pour arrêter les progrès des Infidèles. Il favorisa les armes des Rois de Castille contre les Maures; & celles des Princes de Pologne, contre les Litvaniens, & quelqu'autres Peuples barbares, qui s'étoient répandus sur les terres des Chrétiens. Les différends entre les Papes, & les Successeurs de Frideric II, continuerent à troubler l'Italie sous le Pontificat d'Alexandre IV, ce qui lui fit redoubler ses soins, pour procurer la sûreté des Peuples. Il s'opposa aux progrès de Mainfroy, qui menaçoit l'Etat Ecclésiastique. Il frappa d'Anathême le tyran Ezelin, dont les Auteurs ont fait un portrait si affreux; & il eut la consolation de voir la Lombardie délivrée enfin de ce monstre, qui n'étoit pas moins le fleau du genre humain, que l'ennemi de la Religion, & de la vertu. Mais la mort du Pape suivit de près celle du Tyran.

Après plusieurs mois de vacance du saint Siege, les

B b

Nat. Alex. hist.
Eccl. l. 7. p. 21. 22.

Fleur. l. 84. n. 69.

Echar. t. 1. p. 272.

Thol. Luc. l. 23.
6. 25.

Ibid.

Cardinaux se réunirent en faveur du Patriarche de Jérusalem, François de Nation, qui se trouvoit à Viterbe, où les affaires de son Eglise, & celles des Chrétiens de la Palestine l'avoient appellé. Le nouveau Pape plus illustre par le mérite de ses vertus, que par sa naissance, prit le nom d'Urbain IV : & dès le commencement de son Pontificat, il fit venir saint Thomas en Italie. Le Général de son Ordre le chargea de professer à Rome; & le S. Pere se servit de lui, pour rendre de nouveaux services à l'Eglise, par la continuation de ses Ecrits: Il mit la dernière main à plusieurs, qu'il avoit déjà commencés en France, aux questions quodliberiques, à celles de l'ame, & à quelques autres Traités. Il fit une excellente explication litterale de tout le livre de Job : & il dicta un nouveau Commentaire sur les Sentences, que Tholomé de Luques assure avoir vu, mais qu'on ne trouve plus : *Scriptis etiam Romana jam Magister existens primum super Sententias, quem ego vidi Lucæ, sed inde subtractum, nusquam ulterius vidi.* Il ne faut donc pas confondre l'ouvrage, dont il est parlé ici, ni avec les premiers Commentaires sur les quatre livres des Sentences, que l'Auteur avoit autrefois commencés à Cologne, & achevés ensuite à Paris; ni avec un autre Ecrit plus abrégé, sur le même sujet, qu'on dit avoir été fait à la priere du Cardinal Annibal : nous avons les uns & les autres, parmi les œuvres de saint Thomas, les premiers dans le sixième & septième tome de l'édition de Rome, & le second dans le dix-septième. De tous les anciens Auteurs, Tholomé est le seul, si je ne me trompe, qui ait parlé de celui, dont il regrette la perte. Si l'Auteur étoit moins digne de foi, ou son témoignage moins exprès, nous douterions d'autant plus, que cet ouvrage ait été jamais fait, que nous ne pouvons ignorer, avec quelle attention on a toujours recueilli tout ce qui sortoit des mains du saint Docteur, & avec quel soin on en multiplioit les copies, soit pour satisfaire l'ardeur de ceux qui en demandoient; soit pour en empêcher la perte.

Un des plus ardens desirs d'Urbain IV étoit de procurer l'extinction du schisme d'Orient, & la réunion de l'E-

life Grecque avec la Latine , pour pouvoir travailler ensuite avec plus de succès au recouvrement de la Terre-Sainte. Dans cette vûë le Pape obligea Thomas d'Aquin à faire un ouvrage , qui pût préparer les Orientaux à se réunir au S. Siege, en les convaincant de schisme & d'erreur, par les principes mêmes de ceux , qu'ils regardoient comme leurs peres , & dont ils respectoient l'autorité. Ce fut l'occasion , qui lui fit entreprendre le célèbre Traité contre les erreurs des Grecs. Il le dédia à Sa Sainteté, qui en l'engageant à ce travail , l'avoit en même tems chargé d'examiner un autre écrit, ou recueil de plusieurs passages attribués aux anciens Docteurs de l'Eglise Grecque. Cela paroît par la maniere , dont saint Thomas s'explique , en commençant ainsi son Traité :

Op: 1. contra errores Graecorum.

» J'ai lu avec application, le petit livre, que votre Sainteté m'a fait remettre. On y trouve, il est vrai, des passages exprès & très-formels, des raisons, qui paroissent convaincantes, & qui peuvent être d'une grande autorité, pour établir les vérités de la foi. Mais il faut faire attention en même tems, que parmi les textes des Peres, qu'on cite dans cet écrit, il y a plusieurs choses, qui paroissent douteuses, & qui par-là pourroient empêcher quelques-uns d'en retirer tout le fruit qu'on en doit esperer, & donner à d'autres un sujet de dispute, ou leur fournir une nouvelle matiere d'erreur. Il m'a paru donc nécessaire d'éclaircir d'abord tout ce qu'il y a d'obscur, de développer ce qu'on trouve d'ambigu, ou d'équivoque dans ces textes, afin de mieux réussir à mettre ensuite dans le plus grand jour, tout ce qui peut servir à expliquer, ou à défendre les dogmes catholiques de notre foi. «

In prolo. Op: 1.

» Il est aisé de comprendre (continuë le saint Docteur) que les doutes des Modernes, sur plusieurs passages des anciens Peres Grecs, naissent principalement de deux sources. La premiere est que les différentes erreurs, dont l'esprit du mensonge a attaqué notre Religion, ont porté les saints Docteurs, qui sont venus après, à parler sur les points disputés, avec beaucoup plus de circonspection,

» que n'avoient fait ceux, qui écrivoient avant la dispute.
 » Ainsi les Peres de l'Eglise, qui ont précédé le tems des
 » Arriens, ne se sont pas toujours expliqué sur l'unité de
 » l'Essence divine, avec la même clarté, & la même
 » précision, que ceux qui ont écrit depuis le commen-
 » cement de l'Arrianisme: & il en est de même des autres.
 » On peut s'en convaincre, non-seulement par les Ecrits
 » de differens Auteurs, qui ont écrit en des tems dif-
 » ferens, en les comparant les uns avec les autres; mais
 » encore par ceux du seul saint Augustin, si illustre parmi
 » les saints Docteurs; car dans les ouvrages, qu'il a don-
 » nés au Public après la naissance du Pélagianisme, il a
 » parlé du pouvoir du libre-arbitre, avec plus de réserve;
 » qu'il n'avoit fait auparavant, lorsqu'il écrivoit contre les
 » Manichéens. Il ne faut donc pas s'étonner, si après une
 » foule d'hérésies, qui se sont élevées dans chaque siècle,
 » les Ecrivains postérieurs, pour les éviter plus sûrement
 » ou pour les combattre avec plus de succès, ont traité
 » les matières de la Religion, avec plus de retenue & de
 » précaution. Mais aussi quand on trouve dans les Ecrits
 » des Anciens quelques expressions peu conformes à cel-
 » les, dont nous servons plus volontiers aujourd'hui;
 » il ne faut ni les condamner d'abord, ou les rejeter com-
 » me suspectes; ni aussi les étendre, & les trop presser;
 » mais se contenter de les expliquer, avec le respect, que
 » méritent les Auteurs.

» Une autre occasion d'erreur, pour ceux qui lisent les
 » anciens ouvrages, d'une manière trop superficielle, c'est
 » qu'ils ne font pas toujours assez d'attention, que les mê-
 » mes termes, qui ont un sens fort exact & très-catholi-
 » que dans la langue Grecque, peuvent en avoir un fort
 » mauvais dans la Latine. C'est ce qui a porté les Latins
 » & les Grecs, à se servir quelquefois de différentes ma-
 » nières de parler, pour exprimer la même vérité de foi.

Saint Thomas éclaircit cette vérité par quelques exem-
 ples; & après plusieurs réflexions, qui sont autant de
 règle; pour nous apprendre à lire avec fruit, & à bien en-
 tendre les livres des Anciens, il explique, selon l'analogie

de la foi, & par les principes mêmes, que les saints Docteurs ont établis, un grand nombre de passages, dont les Grecs modernes ont coutume d'abuser. Les trente-deux premiers chapitres de son Traité sont employés à montrer le véritable sens de ces mêmes textes, sans toujours orthodoxe, nonobstant l'obscurité, & quelquefois même la dureté de l'expression. Dans le reste de l'ouvrage, il met en œuvre tous ces passages, & les fait servir de preuve à toutes les vérités, que l'Eglise Romaine a toujours enseignées, & que les Grecs d'aujourd'hui combattent avec bien moins de lumière, que d'opiniâtreté.

Le Pape Urbain fut si satisfait de la solidité de cet ouvrage, qu'il l'envoya à l'Empereur des Grecs, dont toutes les démarches sembloient tendre à la réunion des deux Eglises. Les lettres qu'ils s'écrivirent sur ce sujet, marquent assez (dit un Auteur) l'idée avantageuse, qu'ils avoient l'un & l'autre de cet excellent Traité, & l'impression qu'il fit dès-lors sur les esprits, soit pour convaincre de schisme ceux qui s'opposoient toujours opiniâtrément à l'union; soit pour confirmer dans les bons sentiments, ceux qui la désiroient déjà, ou qui paroissoient plus disposés à l'embrasser; soit enfin pour prouver aux uns & aux autres, que les anciens Docteurs, & les Peres de l'Eglise Grecque, les plus estimés, n'avoient pas pensé autrement que les Latins sur tous les points, qui dans la suite ont fait le sujet de nos disputes, & l'occasion du schisme.

J. B. Feuill. Vie de
S. Th.

A la priere du Chantre de l'Eglise d'Antioche, notre Saint écrivit un autre Traité, contre les Grecs, les Arméniens, & les Sarrazins. En marquant les règles, que l'on doit observer dans les disputes avec les Infidèles, il explique d'une manière très-relevée ce que la Theologie nous apprend touchant la génération du Verbe, la procession du Saint-Esprit, le motif principal de l'Incarnation; & dans quel sens nous disons que le Fils de Dieu s'est fait Homme, que le Verbe a souffert, que les Fidèles dans la communion, reçoivent le véritable Corps de Jésus-Christ; que les ames des Justes, après cette vie, expient leurs fautes dans le Purgatoire, & achement de satisfaire à la justi-

Op: 6:

ce de Dieu, avant que de jouir de la gloire, par la vision beatifique; enfin de quelle maniere le Decret divin, la préscience, & la prédestination, n'imposent aucune nécessité aux hommes.

- C'est de ces deux ouvrages, & principalement du premier, que les Docteurs catholiques se sont servis depuis, dans leurs disputes avec les Grecs. Les Disciples de saint Thomas ont pris de là, ces armes victorieuses, qui ont fait si souvent triompher la vérité, de l'erreur. L'histoire
- Fleur. l. 108. Ecclésiastique nous apprend, avec quel succès, & quelle consolation pour l'Eglise Romaine, André de Rodes, Jean du Turrécremata, Jean de Mont-Noir, & Barthelemy de Florence, tous quatre de l'Ordre des FF. Prêcheurs, répondirent aux plus sçavans d'entre les Grecs; les trois premiers dans le Concile de Florence, en présence du Pape Eugene IV, & de l'Empereur d'Orient; & le dernier dans la Ville même de Constantinople, où il prouva avec tant de force les vérités catholiques, & couvrit de tant de confusion, son adversaire Marc d'Ephese, que ce zélé Défenseur du schisme, après avoir été vaincu dans la première dispute, mourut de honte & de chagrin du mauvais succès de la seconde.
- Ibid. l. 109.

Nous ne faisons pas ici un catalogue de tous les Ecrits, dont le saint Docteur enrichit l'Eglise, sous le Pontificat d'Urbain IV : Tholomée de Luques a eu raison de dire, qu'il ne cessoit d'en produire de nouveaux : *Nova in Ecclesia bonum condens, ac edens opera*. Un des principaux est le Commentaire sur les saints Evangiles, qu'on appelle communément, *Catena aurea*, ou Chaîne d'or, parce que pour expliquer ces Livres divins, il a recueilli tout ce qui avoit été dit de plus sublime, & de plus édifiant, en une infinité de volumes, par les saints interprètes Grecs, ou Latins. En rapportant leurs textes, & conciliant quelquefois leurs sentimens, saint Thomas fait suivre leurs paroles, avec un si bel ordre, qu'il semble, que ce n'est qu'un seul & même Auteur, qui parle par-tout. Ce qu'on a dit du Docteur Angelique, & de ses ouvrages en général, on peut le dire avec encore plus de justice de celui-ci en par-

L. 22. c. 24.

ticulier, qu'il renferme l'esprit & la doctrine de tous les Interprètes de l'Écriture. Il parle avec tous; tous parlent & s'expliquent par lui. Il ajoute à leurs découvertes, & à leurs expressions; & néanmoins il n'avance rien, qui ne trouve son fondement & sa preuve, dans ce que les anciens Peres ont enseigné.

Nous voyons par la préface que l'Auteur a mise à la tête de son ouvrage, que la première partie, ou l'explication de l'Évangile selon saint Matthieu, fut présentée au Pape Urbain IV, par l'ordre duquel il avoit entrepris ce Commentaire, quoiqu'il en eût déjà fait un autre sur le même sujet, du tems qu'il enseignoit à Paris, sous le Pontificat d'Alexandre IV. La différence qu'il y a entre ces deux Commentaires, c'est que dans le second, le saint Interprète s'est servi de la tradition, & de la doctrine des Peres, pour expliquer les paroles de l'Évangéliste: au lieu que dans le premier, il n'avoit employé pour cela, que le texte même de l'Écriture.

CHAPITRE XIX.

*Thomas d'Aquin refuse les Dignités Ecclésiastiques :
Raisons, ou motifs, qu'il avoit de les craindre, &
de vouloir toujours persévérer dans l'état de simple
Religieux.*

Pendant que les Sçavans profitoient des Ecrits de notre Saint, le Souverain Pontife, moins pour le récompenser d'un travail si glorieux à la Religion, que pour marquer son contentement, ou pour mettre l'Auteur en état de le continuer avec plus de commodité, lui faisoit offrir des pensions considérables. On assure que Sa Sainteté le pressa plusieurs fois d'accepter un Evêché, ou quelque autre dignité dans l'Eglise. Mais l'humble Disciple de J. C. toujours constant dans ses premières résolutions, après avoir remercié respectueusement le Saint Pere de toutes

ces marques de bonté, le supplia de disposer des revenus Ecclésiastiques en faveur des pauvres, & de donner les dignités à des personnes, qui fussent plus capables que lui d'en remplir toutes les obligations. La conduite que nous lui avons vû tenir jusqu'ici, & qu'il ne changea jamais, ne permet pas de douter de la sincérité de ses sentimens.

Jamais Docteur ne comprit mieux toute l'étenduë des devoirs d'un Evêque, ni par conséquent les grandes qualités que demande un ministère si auguste. Il n'ignoroit pas ce qu'a dit S. Paul, que si quelqu'un souhaite l'Épiscopat, il désire une fonction & une œuvre sainte : *Bonum opus desiderat*. Mais il sçavoit aussi que ce que l'Apôtre permet de désirer, ce qu'il appelle bon & saint, ce n'est ni l'éclat de la dignité qui éblouit, ni les revenus & les autres avantages temporels qui y sont attachés, & qui peuvent flatter l'ambition, ou la cupidité, ni enfin l'honneur de commander, & l'obligation de répondre de tout un peuple, au souverain Pasteur des ames, puisque cela-même doit remplir de frayeur ceux qui ont la crainte de Dieu : *Quis enim sapiens vult ultra se subicere servituti, & periculo tali, ut det rationem pro omni Ecclesia, nisi forte, qui non timet Dei judicium*. Cette œuvre donc, ou cette fonction, qu'il est louable de désirer, c'est le travail pour le salut de ses freres; c'est une espece d'engagement au Martyre, qui dans les tems Apostoliques, & plusieurs siècles même après la mort des Apôtres, étoit comme attaché à l'Épiscopat, ainsi que le remarque encore notre saint Docteur, après les anciens Peres : *Ille qui plebibus praeerat, primus ad Martyrii tormenta ducebatur*.

Ibid. ad 1.

C'est pour cette raison que S. Paul demande une si haute perfection dans un Pasteur. Il veut qu'il soit irrépréhensible, comme étant l'homme de Dieu, prudent, grave, modeste, sobre, juste, vigilant, aimant l'hospitalité, gardant la continence, attaché à la parole de vérité, capable d'enseigner ce qu'il a appris des Peres, d'exhorter puissamment selon la saine doctrine, & de convaincre ceux qui s'y opposent. De ces paroles de l'Apôtre, notre Saint tiroit

I. Tim. 3. v. 17.

S. Th. 2. 2. q. 185.
a. 1. ad 2.

I. Tim. 3. Tit. 1.

Étoit une double conséquence. Il en inféroit en premier lieu, qu'il est bien plus facile de se sauver dans le silence du Cloître, que dans l'exercice d'un ministère d'autant plus redoutable, qu'il est plus élevé: parce que ce qui suffit pour le salut, à un Religieux, lequel n'est obligé que de tendre à la perfection, ne suffit pas à un Evêque, qui doit être déjà parfait, & en état de conduire à la perfection, ceux dont il est chargé: *Ad statum Episcopalem præexigitur vite perfectio*. Et puisqu'il est toujours difficile à un homme de connoître s'il a une vertu assez éminente, ou des intentions assez pures pour pouvoir répondre de sa perfection, le saint Docteur croyoit avec S. Gregoire, qu'il est régulièrement plus sûr de craindre & de fuir le gouvernement des peuples, que de se charger du soin de leur conduite: *Tutus declinatur*.

Ibid. ad 21

Ibid. ad 41

Toutes ces vérités, qu'il avoit profondément méditées, & dont il n'a parlé avec tant de force, que parce qu'il en étoit vivement pénétré; la chute de plusieurs, qu'il avoit vû tomber, dès qu'ils avoient été élevés, & sa profonde humilité, qui lui inspiroit toujours les plus bas sentimens de lui-même: tout cela servoit à le confirmer davantage & dans son estime, pour l'état Religieux, & dans la ferme résolution où il étoit, d'y persévérer jusqu'au dernier moment de sa vie. Il se croyoit autorisé dans son dessein, par l'exemple domestique de ceux qu'il regardoit comme ses modèles. S. Dominique avoit toujours été constant à refuser l'honneur de l'Episcopat. Le B. Jourdain son successeur, avoit coutume de dire qu'il aimeroit mieux voir porter un des Religieux au tombeau, que sur une Chaire Episcopale. Les Papes & les Rois d'Espagne avoient inutilement travaillé, pour faire accepter cette dignité à S. Raymond de Pegnafort. Jean le Teutonique, quatrième Général du même Ordre, n'avoit été chargé de la conduite d'un Diocèse, que parce qu'on lui avoit fait une espece de violence; & il avoit quitté le fardeau avec la dignité, aussi-tôt qu'il avoit pu faire agréer sa démission au Vicaire de Jesus-Christ.

Fleur. L. 80. n. 64.

Mais Thomas avoit devant les yeux deux exemples, qu'il

„ l'ennemi a peut-être préparé pour la perte de plusieurs ;
 „ tourne à une double gloire pour vous & pour nous. Fai-
 „ tes-nous une réponse , qui nous rassure , qui nous confo-
 „ le , nous & nos freres. «

Ainsi parloit le R. Pere Humbert : & ses conseils paroissent à S. Thomas d'autant plus dignes de respect , que la conduite de ce zélé Supérieur étoit parfaitement conforme à ses discours. Il ne vouloit inspirer à tous ses Religieux l'amour de leur état , la pratique persévérante de la pauvreté , & l'éloignement de toute élévation , que parce qu'il étoit solidement humble , & qu'il préféreroit la simplicité Religieuse à tout ce que les charges peuvent avoir d'éclatant. Il en donna plus d'une preuve : après que le Pape Urbain IV eut quitté le Siège de Jerusalem , pour remplir celui de Rome , il voulut avoir pour successeur dans cette Eglise Patriarchale , le R. Pere Humbert , qu'il croyoit d'autant plus propre pour en procurer le bien , qu'ayant demeuré l'un & l'autre quelque tems dans la Terre-Sainte , ils en connoissoient mieux tous les besoins. Mais Humbert prit pour lui-même en cette occasion le sage conseil , qu'il avoit donné au B. Albert le Grand ; & il n'y eut point de sollicitation , qui fût capable de le faire consentir à un changement d'état.

Echar. t. 1. p. 14.

Tels étoient les exemples , que notre Saint Docteur se proposoit. Il voyoit avec plaisir dans la conduite de ses Supérieurs , celle qu'il étoit bien résolu de suivre. Une fermeté si modeste & si chrétienne étoit pour lui un exemple , qu'il croyoit non-seulement permis , mais glorieux & nécessaire-même d'imiter. Le Pape écouta ses prieres ; & en lui laissant la liberté de persévérer , selon ses desirs , dans son premier état , il donna à un autre Religieux de son Ordre , la place d'honneur , à laquelle on croit que Sa Sainteté le destinoit. Dans la promotion des Cardinaux , qui fut faite le dernier jour de Mai , mil deux cens soixante-deux , Urbain IV honora de la pourpre Romaine , le pieux & sçavant Annibal de Molara , illustre Romain , Maître du sacré Palais , ami particulier de S. Thomas , avec lequel il avoit professé dans le College de S. Jacques à Paris , ainsi :

que nous l'avons déjà remarqué. Notre Saint se voyant donc délivré de la crainte qu'il avoit, ou de se précipiter dans un écueil, en se rendant aux pressantes sollicitations de Sa Sainteté, ou de tomber peut-être dans un autre, en refusant le fardeau avec quelque espece d'opiniâtreté, ce qu'il condamne lui-même, en rendit ses actions de grâces à celui qui tourne le cœur des Princes, comme il lui plaît; & il s'adonna avec une nouvelle ferveur à ses exercices ordinaires de piété.

L'obéissance l'obligea à faire ses leçons de Theologie dans toutes les Villes d'Italie, où le Pape se trouvoit, parce qu'il fouhaitoit de l'avoir toujours près de lui. C'est pourquoi les Auteurs remarquent qu'il enseigna à Viterbe, à Orviere, à Fondy, à Perouse, comme il avoit déjà fait à Paris, & à Rome, & comme il fit dans la suite à Bologne, & à Naples, laissant par-tout autant de marques de sainteté, que de doctrine & de science, parce que ni la foule d'Ecoliers, qui étoit toujours grande, ni la proximité de la Cour, ni le nombre des personnes, de tout rang, qui s'empressoient de le consulter, n'étoient point capables de troubler la paix de son cœur. S'il étoit obligé de donner la meilleure partie du jour aux devoirs de la charité, de répondre à des doutes, d'éclaircir des difficultés, d'examiner & de décider toute sorte de cas, il écoutoit toujours lui-même la voix de Dieu, qu'il adoroit présent dans le secret de son cœur; & il trouvoit d'autant plus de facilité à se recueillir, parmi ses plus grandes occupations, qu'il ne cherchoit jamais ni son plaisir, ni sa consolation dans la créature.

Ce qu'il s'étoit accoutumé de faire avec tant de persévérance & de fidélité durant le travail du jour, si capable de distraire l'esprit, & de partager son attention, il le faisoit avec un renouvellement de ferveur, pendant le silence de la nuit: ce tems, que la Nature a destiné à réparer les forces de notre corps; par la douceur du repos, Thomas l'employoit à renouveler celles de son esprit, dans la ferveur de l'oraison. C'est alors que donnant à un cœur tout embrasé d'amour, la liberté de pousser ses soupirs vers le

Echar. Fleur;
Croiz. &c.

„ Ciel, il s'écrioit, comme un autre Augustin : „ Faites ;
 „ ô mon Dieu, que je vous connoisse, comme je suis
 „ connu de vous ; entrez dans mon ame, vous qui êtes
 „ son unique force ; rendez-la si pure par votre souveraine
 „ pureté, qu'elle soit toute remplie, & uniquement possé-
 „ dée de vous, qu'elle ne trouve de liberté, de repos, ni
 „ de bonheur, qu'à vous contempler, & à vous aimer.
 L. 10. Conf. c. 1. „ Voilà l'unique objet de mes desirs & de mon espérance ;
 „ c'est-là ce qui me fait agir & parler ; c'est ce qui fait tou-
 „ te ma joye ; & je n'en scaurois avoir de raisonnable que
 „ celle-là : *In ea spe gaudeo, quando sanè gaudeo.* “

 C H A P I T R E X X.

*Fruit des Prédications de Saint Thomas : Femme
 miraculeusement guérie : Rabins convertis :
 Autres Conversions.*

ON n'est point surpris qu'un Ministre de l'Évangile ;
 aussi rempli de l'esprit de J. C. & de mépris pour
 toutes les choses de ce monde, ait eu un talent particulier
 pour traiter dignement la parole de Dieu, & pour la faire
 fructifier par la conversion des pécheurs. La haute idée,
 qu'on avoit de sa vertu, faisoit que les Fideles se rendoient
 à ses prédications, avec le même empressement, que ceux
 qui vouloient acquérir le trésor des sciences, en avoient
 à remplir ses Ecoles. L'exemple d'une vie non moins pure
 que pénitente, soutenant le zèle, dont il étoit embrasé
 pour le salut des ames, faisoit passer ses sentimens de pie-
 teté, dans le cœur de ses Auditeurs, & la Grace les rendoit
 susceptibles de toutes les impressions, qu'il vouloit faire
 sur leur esprit. C'est ce qu'on vit d'une manière plus mar-
 quée durant un Carême, qu'il prêcha à Rome. Il parla
 avec tant de force & d'onction, surtout contre certains vi-
 ces publics, qu'on eut la consolation de voir une réforme
 des mœurs, presque générale dans cette grande Ville.

Le Vendredy-Saint , dans le sermon de la Passion de Notre-Seigneur Jesus-Christ , il fit sentir d'une maniere si parétique l'excès de l'amour de Dieu pour les hommes , & l'excès de l'ingratitude du pécheur envers Dieu , que les Auditeurs ne pouvant retenir les larmes qui couloient en abondance de leurs yeux , leurs soupirs & leurs gémissimens l'obligerent plusieurs fois de s'arrêter , pour leur laisser la liberté de produire des actes de contrition , & de marquer les sentimens de leur cœur , par des signes extérieurs de repentir & de pénitence : *Cum populam ad lacrymas provocasset , &c.* Le jour de Pâques il prêcha de la gloire de J. C. & du bonheur de ceux , qui résuscitent véritablement avec lui par la Grace ; & on remarqua , dit l'ancien Historien , que tout l'Auditoire n'eut pas moins de peine à moderer sa joye , qu'il en avoit eu deux jours auparavant à retenir ses larmes , & à étouffer ses soupirs. Boll. p. 676, n. 14
Ibid.

Guillaume de Tocco ajoute , que Thomas d'Aquin sortant de l'Eglise de S. Pierre , après sa prédication , une femme affligée depuis long-tems de la même maladie que l'Hémorroïsse , dont il est parlé dans l'Evangile , pleine de confiance en la bonté de Dieu & de vénération pour la Sainteté de son Serviteur , s'approcha de lui , toucha avec respect son habit , & se trouva aussitôt dans une entiere & parfaite santé ; Dieu voulant ainsi honorer les vertus d'un homme , qui étoit selon son cœur , & récompenser en même-tems la pieté de cette femme affligée , en donnant à sa foi , ce que tout l'art de la Médecine n'avoit encoré pû lui procurer : *Nulla eam juvante remedio , capite Sancti Doctoris simbriam tetigit , & liberatam immediatè à sua infirmitate se sensit.* Ibid.

Mais la conversion de quelques Docteurs des Juifs , que notre Saint gagna à Jesus-Christ , fut pour lui , & pour l'Eglise , le sujet d'une plus parfaite consolation. Voici comment un Auteur contemporain rapporte le fait. Thomas d'Aquin , à la priere du Cardinal Richard , lui ayant rendu une visite dans sa vigne , ou maison de campagne , près de Rome , il y trouva deux Rabijs , plus distingués dans la Sinagogue par leur obstination dans le Judaïsme , que par

Boll. p. 667, n. 13;

leurs grandes richesses , & par la réputation de leur sçavoir. Soit que le Cardinal eût ménagé à dessein cette rencontre, soit qu'elle fût toute fortuite de la part des hommes, l'événement fit voir que dans les décrets de Dieu, elle devoit être pour ces Juifs une source de lumiere, & le commencement heureux de leur salut. Le S. Docteur, qui n'aimoit à parler que de Dieu, ou pour la gloire de Dieu, ne se fit point prier, pour profiter d'une si belle occasion de le prôner, en essayant de convertir ces deux Rabins, d'autant plus à plaindre dans leur aveuglement, qu'ils se croyoient fort éclairés.

La dispute fut engagée , & les Juifs toujours remplis de cet esprit que S. Paul leur reprochoit autrefois, releverent d'abord par de magnifiques éloges l'antiquité de leur Religion, la sainteté de leur Loi, le privilege qu'ils s'attribuoient de l'entendre mieux que ne font les Etrangers, à qui elle n'a point été donnée, les promesses enfin si solemnelles, que le Seigneur a faites à son peuple, d'être à jamais le Dieu de Jacob, & l'infaillibilité de ses promesses. Thomas accorda sans peine tout ce que les Rabins avançoient de vrai ; & il s'en servit avec avantage contre eux - mêmes, pour les conduire par des conséquences nécessaires, à l'aveu de ce qu'ils faisoient profession de nier avec toute l'opiniâtreté Judaïque. Il supposa avec eux la canonicité des saintes Ecritures, & l'autorité des Oracles divins. Mais il fit remarquer en même-tems la nécessité de concilier les promesses avec les menaces, & d'entendre les unes & les autres selon la parole-même de Dieu. Il montra par des textes exprès de la Loi, que le Seigneur devoit faire une nouvelle alliance avec son peuple ; que tout l'ancien Testament n'étoit qu'une Prophétie & une figure du nouveau, comme le nouveau est l'explication, & l'entier accomplissement de l'ancien. Il apporta les Oracles de Jacob, de Daniel, d'Aggée, & de plusieurs autres Prophètes, qui ont promis & caractérisé le Messie, qui ont annoncé son avènement, & marqué le lieu, le tems & les autres circonstances de sa naissance, de sa vie, de ses actions & de sa mort. Par une exacte comparaison de ce qui avoit été prédit

prédit touchant ce libérateur d'Israël, avec tout ce que l'on sçait avoir été accompli en Jésus-Christ, le Saint Docteur prouva très-clairement & que le Messie étoit déjà venu, & que l'Homme-Dieu adoré par les Chrétiens, étoit ce vé- ritable Messie.

Après ces premiers raisonnemens, dont on sentoit assez le poids & la solidité, Thomas laissa aux Juifs, demi ébranlés, toute la liberté de répliquer; il les suivit dans leurs réponses: il écouta avec patience leurs mauvaises subtilités: & par tout il les arrêta. Après les avoir mis hors d'état d'échaper à la force de la vérité, qui brilloit toujours dans ses discours, & qui commençoit dès-lors à luire dans l'esprit de ceux qui l'avoient long-tems combattuë, le Saint Docteur ne crut pas que tout fût fait, & qu'il ne lui restât qu'à s'applaudir lui-même de son triomphe, comme font d'ordinaire les Sçavans, après une dispute, dans laquelle ils se flattent d'avoir vaincu leurs adversaires; le Disciple de Jésus-Christ crut au contraire, que tout restoit à faire: il sçavoit bien que la foi est un don de Dieu, que c'est toujours en vain qu'un homme parle à un homme, qu'il frappe les oreilles de son corps, qu'il persuade même son esprit, si Dieu ne parle intérieurement à son cœur, s'il ne le touche, & ne le change enfin par la douceur victorieuse de sa grace.

Pour avoir le tems de demander à Dieu ce parfait changement que le Prophète appelle l'ouvrage de la droite du Très-Haut, notre Saint pria les deux Rabins, de réfléchir sérieusement sur tout ce qu'il venoit de leur dire, & de vouloir se rendre le lendemain, jour de la naissance de Notre Seigneur, au même lieu, ou pour proposer encore leurs difficultés, s'il leur en restoit quelque une, ou pour déclarer nettement leur dernière résolution. Le parti fut accepté au grand contentement du Cardinal, qui avoit toujours été présent à la conférence. S. Thomas passa la nuit aux pieds des Autels: sa foi, sa piété, son zèle animant ses prières, il ne cessa de demander à Jésus naissant, ce qu'il vouloit obtenir par les mérites-mêmes de sa naissance: & il fut axacé. Ce qui avoit été si heureusement commencé dans la dispute, il l'acheva par la prière. Les Rabins, selon

leur promesse, se rendirent à la vigne du Cardinal Richard : ils se présenterent avec joye à leur vainqueur , & l'orgueil Judaïque ayant fait place dans leur ame , à l'humilité chrétienne, ils confessèrent hautement , qu'il ne leur étoit point possible de contredire, ni de s'opposer plus long-tems à l'esprit de sagesse, qui avoit parlé par la bouche de Thomas : *Pro quorum conversione cum prius Doctor orasset, & eam petivisset à Dei Filio, ut sibi in suæ natiuitatis gaudio concedere dignaretur, ecce Judæi in termino præfixo ad prædictum Doctorem conveniunt, convertuntur confitentes se non posse spiritui sapientiæ, qui in ipso loquebatur, resistere, nec contra hoc quod suaserat, respondere.*

Dès ce moment la joye fut parfaite dans la maison du Cardinal, & bientôt après dans la Ville de Rome. Les deux Docteurs des Juifs reçurent la Grace du Baptême, & firent une profession aussi publique, que sincere de la Religion Chrétienne. Leur persévérance en prouva la solidité au grand regret de la Sinagogue , mais à la gloire de J. C. & pour la consolation de son Eglise. L'ancien Auteur, qui n'a rapporté jusqu'ici que ce qu'il pouvoit avoir vû, ou appris sur les lieux, ajoute que tous les ans à pareil jour , lorsque tous les Fideles célèbrent l'auguste solemnité de la naissance temporelle du Fils de Dieu, le S. Docteur recevoit quelque faveur particuliere du Ciel, par une union plus intime de son ame, avec J. C. & une connoissance plus distincte, ou plus profonde de ses Mysteres : *Consueverat autem prædictus Doctor quolibet anno, in prædicto festo, aliquam novam habere de Dei & gloriosæ Virginis Filio visionem, quæ rationi ejus afferret gaudium, & animi satiaret affectum.* Le Seigneur se plaisoit à révéler ainsi ses secrets à son fidele Serviteur, & à répandre avec profusion ses lumieres dans un esprit ; qui toujours attentif à connoître ses divines volontés, profitoit de tout pour avancer sa gloire , en procurant le salut des ames. Les victoires, qu'une science plus insuse qu'acquise, & soutenue d'une ardente charité, lui faisoit souvent remporter sur les ennemis de l'Eglise, n'étoient que les prémices de celles qu'il continue encore à remporter par la solidité & la force qu'on trouve dans ses Ecrits.

L'Espagne dans le quinzième siècle vit un célèbre disciple de Moÿse, le plus éclairé & le plus habile, qui fut peut-être dans tout ce grand Royaume, revenir de ses anciens préjugés, & renoncer aux erreurs du Judaïsme, pour embrasser la Foi de J. C. après avoir été pleinement convaincu de la divinité de notre Religion, par tout ce que S. Thomas a si doctement écrit dans sa Somme Théologique, pour expliquer ce qu'il y avoit de mystérieux & de prophétique dans l'ancienne Loi, & nous découvrir dans ses cérémonies, ses figures, ses sacremens & ses sacrifices, Jesus-Christ lui-même, son Eglise & ses mysteres. r. 2. qq. 101. 102.
103.

Paul de Burgos (c'étoit le nom de ce fameux Rabin) voulut être appellé au Baptême Paul de Sainte - Marie. Il eut la consolation de voir sa nombreuse famille recevoir avec lui la Grace de ce premier Sacrement. Sa conversion parut si entiere, & sa vertu si éclairante, que bientôt après la mort de sa femme, on le fit Evêque de Cartagene, ensuite de Burgos sa patrie; & il mourut, selon quelques Historiens, Patriarche d'Aquilée, après avoir donné dans toutes les occasions, des témoignages publics de sa reconnoissance, & de sa dévotion pour le Docteur Angelique, dont il défendit les sentimens, & les commentaires sur l'Ecriture, contre la critique de Nicolas de Lira. Paul laissa trois fils, Alphonze, Gonzalve & Alvarez Garcia, tous trois sçavans & zélés Catholiques. Le premier succéda à son pere dans l'Evêché de Burgos; le second fut Evêque de Plaisance en Espagne; & le troisiéme est connu par plusieurs Ouvrages. C'est dans une de ses lettres à Alphonze, que Paul nous apprend, que Dieu s'étoit servi de la lecture, qu'il faisoit des Ecrits de S. Thomas, pour lui faire connoître Jesus-Christ, & les vérités de son Evangile. Mariana & quelques autres Historiens Espagnols ont écrit de même l'histoire de sa conversion. L. 19. hist.

L'Eglise dans le siècle suivant ne fut pas moins consolée par le retour de deux grands personnages, lesquels de ses ennemis déclarés, devinrent ses illustres défenseurs, & les adversaires les plus redoutables de l'hérésie Protestan-

Préface des œuvres du Cardinal du Perron.

te, dans laquelle ils avoient eu le malheur de naître & d'être élevés. Le célèbre du Perron n'eut pas plutôt trouvé dans les Ouvrages de notre S. Docteur ces preuves solides de la vérité qu'il cherchoit, qu'on le vit avec joie embrasser la Religion, dont il avoit combattu jusqu'alors les dogmes & les pratiques. Il abjura ses erreurs, & s'étant consacré au service de Dieu, il rendit à l'Eglise & à l'Etat des services, qui le firent honorer de la pourpre Romaine, de la dignité d'Archevêque de Sens, & de celle de Grand-Aumônier de France.

J. B. Feuill. Vie de S. Th.

Si la fortune de Theobald Thamer fut moins éclatante, sa conversion ne fut pas moins sincère. Ce disciple de Melancton n'avoit entrepris d'abord de lire quelque partie de la Somme de S. Thomas, que dans le dessein d'en combattre la doctrine, pour se faire un nom, ou pour augmenter sa réputation parmi ceux de sa secte. Mais il se trouva heureusement trompé. Il reconnut bientôt qu'il avoit entrepris ce qui étoit bien au-dessus de sa capacité & de ses forces. Les raisonnemens du S. Docteur, soit qu'il établisse les vérités catholiques, soit qu'il réfute d'avance les erreurs de Luther, parurent à ce zélé Lutherien si forts, si solides, si remplis de lumière & de vérité, que se confessant vaincu par celui-là-même, qu'il avoit voulu combattre, il se hâta de sortir de l'Hérésie, & de se réconcilier avec l'Eglise Catholique, par une abjuration sincère & solennelle de toutes les erreurs qu'il avoit déferduës dans sa secte.

L'an 1570.

Il ne seroit pas difficile de rapporter ici plusieurs semblables faits, qui appartiennent sans doute à mon sujet, mais qui interromperoient trop la suite de l'Histoire.



C H A P I T R E XXI.

Thomas d'Aquin se trouve au Chapitre Général de son Ordre à Londres : Démission volontaire du Pere Humbert ; son Eloge ; ses occupations dans la retraite.

L'Ordre de S. Dominique tint son quarantième Chapitre général à Londres, dans le mois de May, mil deux cens soixante-trois. Selon quelques Auteurs, Thomas d'Aquin y assista en qualité de Définiteur de la Province de Rome : & ce fut moins par les sages réglemens qu'il y fit, que par l'exemple toujours édifiant de ses vertus, qu'il travailla à renouveler dans ses freres, le premier esprit de ferveur, de zèle, de piété, l'amour du travail, de la retraite & de la vie régulière ; l'observation exacte des loix ; l'étude de la perfection, l'assiduité à la priere, le zèle enfin du salut des ames & la fidélité à la grace de la vocation.

Ce fut dans cette Assemblée que le R. Pere Humbert de Romans cinquième Général des FF. Prêcheurs, demanda avec tant d'instance sa démission, qu'il l'obtint, au grand regret de tous ses Religieux, de ceux-même qui ne purent refuser à ses pressantes sollicitations, & à ses prieres réitérées, ce qu'ils auroient voulu ne pas lui accorder. Depuis qu'il avoit été élu, dans le Chapitre de Bude en Hongrie l'an 1254, dans l'espace de neuf ans il avoit assemblé le Chapitre général à Milan, à Paris, à Florence, à Toulouse, à Valenciennes, à Strasbourg, à Barcelonne, à Bologne & à Londres, son grand âge, ni ses infirmités ne l'empêchant jamais de continuer à gouverner son Ordre avec autant de gloire, que de sagesse & de douceur.

Les Auteurs Dominicains ne sont pas les seuls, qui ont parlé avec éloge de cet homme illustre, auquel ils donnent quelquefois le titre de Bienheureux. L'Abbé Tritheme, le

Vide Echar. Summ
S. Th. vin. p. 2614

Leander l. 1. p. 38.
de viris illustrib.
Ord. FF. PP.

Echar. t. 1. p. 16:
in Serie Cap. Gen

Cardinal Bellarmin, Theophile Renaud dans le catalogue des Saints de Lyon, Dupin & plusieurs autres Historiens Ecclésiastiques rendent justice à sa haute piété, à son érudition, à ses talens. Pour faire connoître en peu de mots tout le mérite du R. Pere Humbert, il suffiroit de remarquer, que quoique de quatre Généraux qui l'avoient précédé dans le gouvernement de l'Ordre des FF. Prêcheurs, il y en ait deux déjà canonisés, & que les vertus héroïques des deux autres, ayent été relevées par des miracles, celui-ci ne parut point inférieur à ceux, à qui il avoit succédé. Thomas de Catimpré Auteur contemporain assure, qu'après la mort du Pape Gregoire IX, plusieurs Cardinaux donnerent leur suffrage en faveur du Pere Humbert, pour l'élever sur la Chaire de S. Pierre. S. Louis Roi de France avoit pour lui les sentimens d'estime & de vénération, qu'il fit paroître, lorsqu'il voulut bien le nommer, pour tenir sur les fonds de Baptême, son sixième fils, Robert de France, Comte de Clermont, tige de la Royale Maison de Bourbon, qui nâquit à Paris l'an mil deux cens cinquante-six, dans le tems que le Pere Humbert y tenoit le Chapitre général de son Ordre. Je trouve ce fait dans les Chroniques de nos Généraux, & dans le premier tome des Ecrivains de l'Ordre, par le Pere Echard. Moreri & quelques autres en font aussi mention.

L. 2. de Apib. c.
57.

T. 1. p. 148.

Après sa démission volontaire, ce digne Religieux se retira dans son Couvent de Lyon, où il vécut encore long-tems dans la pratique de toutes les vertus. Toutes les raisons, qu'il avoit sçu faire valoir pour se décharger du gouvernement, ne purent lui faire interrompre ses austérités, ses études, son travail. Au milieu de ses occupations il mourut de la mort des Justes, l'an mil deux cens soixante-dix-sept. Les Ouvrages de piété, qu'il a laissés, sont en grand nombre. Outre ses lettres, où on trouve des maximes très-salutaires, soit pour conserver & augmenter l'esprit d'une solide dévotion, soit pour faire fleurir les études, & perpétuer dans l'Ordre le zèle pour les missions chez les Infideles, nous avons encore de lui six Livres d'instructions spirituelles pour la vie Religieuse; un Traité sur les

trois vœux de Religion , & sur les vertus , qui les doivent accompagner ; un Commentaire sur la Règle de S. Augustin , un autre sur les Constitutions des FF. Prêcheurs ; deux Livres pour apprendre la maniere d'annoncer avec fruit la parole de Dieu , que Tritheme appelle la Somme des Prédicateurs ; un Traité , qui enseigne à prêcher la croix contre les Infideles , ce qui étoit fréquent dans le treizième siècle ; un autre de sept degrés de la contemplation ; deux cens Sermons , la vie de S. Dominique & plusieurs autres Ecrits , dont quelques-uns ont été imprimés à Paris & à Louvain , d'autres à Venise , à Vicenze , à Barcelonne & ailleurs.

Echar. Ibid;

Quelques Ecrivains ont encore attribué au Pere Humbert l'Ouvrage intitulé, *les vies des Freres* , ou l'Histoire de l'origine de l'Ordre des FF. Prêcheurs & de ses hommes illustres. Mais cet Ecrit appartient au Pere Gerard de Frâchet du Couvent de Limoges , où il fleurissoit dans le treizième siècle. Il est vrai que l'Auteur n'avoit entrepris cet ouvrage que par l'ordre , & comme sous la direction du Pere Humbert , à l'attention duquel il n'échappoit rien de tout ce qui pouvoit entretenir une louable émulation , & inspirer à ses Religieux le désir de marcher sur les traces de ceux , qui avoient déjà glorieusement travaillé pour annoncer l'Evangile , & gagner des ames à Jesus-Christ.

Vitz Fratrum]

On avoit lieu de craindre que la retraite d'un tel Supérieur ne fût préjudiciable au bien de l'Ordre , dont il quittoit la conduite. Pour empêcher , ou prévenir cet inconvénient , Thomas d'Aquin & les autres Définites de l'Assemblée de Londres , nommerent le célèbre Pierre de Tarrantaise , pour gouverner en qualité de Vicaire Général , jusqu'au Chapitre prochain , qui se tint l'année d'après à Paris , & dans lequel Jean de Verceil fut élu pour remplacer le R. Pere Humbert. La charité & la sagesse de notre Saint parurent également dans cette occasion : sans interesser la gloire d'un Orde , qu'il aimoit si tendrement , il fit obtenir à un Supérieur , dont il étoit singulièrement estimé , ce qu'il préféreroit lui-même à toutes les charges du Cloître , & à toutes les dignités de l'Eglise , je veux dire ,

le repos de la retraite, la sûreté & le bonheur d'un Religieux particulier. La suite fut une preuve, que le Seigneur avoit inspiré & béni ses conseils; car si la démission du R. Pere Humbert fut d'abord pour tous ses enfans, un coup de foudre, qui les allarma en les affligeant, les mérites & les talens de son successeur les rassurerent & les consolèrent, dès qu'ils leurs furent connus.

CHAPITRE XXII.

Thomas d'Aquin est chargé de composer l'Office du saint Sacrement : Institution d'une Fête solennelle, pour honorer Jesus-Christ dans l'Eucharistie.

Joan. Bizarus ap.
Bzovi. Petr. Pelli.
Op. D. Th. p. 368.

LE Saint Docteur ne fut pas plutôt de retour en Italie; que le Pape Urbain IV le fit venir à Orviette, où il se trouvoit avec toute la Cour. Ce fut en cette occasion, selon le témoignage de quelques Ecrivains, que Thomas supplia Sa Sainteté de vouloir instituer une Fête solennelle dans toute l'Eglise, pour honorer plus particulièrement Jesus-Christ, dans l'auguste Sacrement de nos Autels. Ce que le Pape ayant agréé, il le chargea lui-même de composer un Office, pour célébrer le triomphe de l'amour du Fils de Dieu envers les hommes.

Je sçai que les Historiens parlent différemment de ce qui donna occasion à l'institution de cette grande Fête. Quelques-uns racontent qu'à Bolsene, proche d'Orviette en Italie, il étoit arrivé en 1263, qu'un Prêtre, après avoir consacré de la vérité de ce mystere, la sainte Hostie jetta une si grande quantité de sang, que non-seulement le corporal, mais toutes les napes de l'Autel en furent teintes. On rapporte encore, que dans la Ville de Xativa, au Royaume de Valence en Espagne, le peuple avoit vû une semblable merveille peu d'années auparavant. Tous ces prodiges, dit-on, ayant réveillé la foi & la dévotion des Fideles, exciterent en même-tems le zèle du Souverain

verain Pontife pour faire ordonner la solemnité, dont nous parlons.

D'autres l'attribuent aux instances de la Bienheureuse Julienne. Voici de quelle maniere M. l'Abbé Fleury raconte le fait, dans le quatre-vingt-cinquième livre de son „ Histoire Ecclesiastique: „ Lorsque le Pape Urbain n'é. L. 85. n. 26:
 „ toit encore qu'Archidiacre de Liege, il connut particulièrement une sainte Fille, nommée Julienne, Religieuse se Hospitaliere à Mont-Cornillon, près une des portes de la Ville. Elle eut toute sa vie une dévotion particulière au S. Sacrement, & dès l'âge de seize ans, c'est-à-dire, en mil deux cens huit, toutes les fois qu'elle s'apliquoit à l'oraison, il lui sembloit voir la Lune pleine, mais avec une petite brèche: & cette image se présentoit à elle, sans qu'elle pût l'empêcher: ce qui dura pendant long-tems. Elle crut que c'étoit une tentation, & fit beaucoup de prieres, pour en être délivrée. Ensuite elle en demanda la signification, & il lui fut dit intérieurement, que la Lune signifioit l'Eglise, & la brèche le défaut d'une Fête, qui devoit être célébrée toutes les années pour honorer l'institution du S. Sacrement. Il lui fut encore dit, qu'elle devoit commencer cette Fête, & annoncer la premiere, l'obligation de la célébrer.

„ Quoique Julienne crut avoir reçu cet ordre de Jesus-Christ-même, elle s'en défendit long-tems, disant qu'une commission de cette importance conviendrait mieux à quelques Docteurs autorisés dans l'Eglise. Enfin après plus de vingt ans elle se rendit, & découvrit la chose, premièrement à Jean de Lansenne, Chanoine de saint Martin de Liege, homme d'une vertu singuliere, & le pria de consulter sur ce sujet les meilleurs Theologiens, sans la nommer: il communiqua le tout à Jacques Panaleon, Archidiacre de Liege, depuis Pape Urbain IV; à Hugues de saint Cher, alors Provincial des Freres Prêcheurs, & depuis Cardinal; à Guy de Laon Evêque de Cambrai; au Chancelier de l'Eglise de Paris; à trois Professeurs de Theologie, * qui enseignoient à Liege, & à plusieurs autres hommes sçavans & vertueux. Ils furent

* De l'Ordre de S. Dominique selon J. Bler. *ut sup.*

» tous d'avis qu'il étoit juste & utile à l'Eglise, de célébrer
 » l'Institution du S. Sacrement avec plus de solemnité,
 » qu'on n'avoit fait jusqu'alors. Julienne ainsi assurée fit
 » composer un Office du S. Sacrement par un Religieux
 » de la même Maison, nommé Jean, encore jeune & peu
 » instruit, mais d'une vie très-pure.

» Le projet de cette Fête étant divulgué, plusieurs Ec-
 » clésiastiques s'y opposerent, disant qu'elle étoit super-
 » fluë; que l'on faisoit tous les jours à la Messe la mémoire
 » de l'Institution de l'Eucharistie, & que les révélations de Ju-
 » lienne n'étoient que des rêveries. Mais Robert, Evêque de
 » Liege, n'en jugea pas de même : & par une lettre adres-
 » sée à tout le Clergé de son Diocèse, en 1246, il ordon-
 » na que la Fête du S. Sacrement seroit célébrée tous les
 » ans, le Jeudy après l'octave de la Trinité, avec jeûne
 » la veille. Il avoit résolu d'en publier l'Ordonnance dans
 » son Synode. Mais il fut prévenu par sa mort, qui arriva
 » la même année le seizième d'Octobre. L'année suivante
 » 1247, les Chanoines de S. Martin du Mont célébrerent
 » les premiers la Fête du S. Sacrement. Hugues de saint
 » Cher, qui étant Provincial des FF. Prêcheurs, avoit ap-
 » prouvé le projet de cette Fête, fut fait Cardinal du titre
 » de sainte Sabine, & envoyé Légat en Allemagne, étant
 » à Liege, on lui montra l'Office du S. Sacrement, dont
 » il fut très-content, après l'avoir bien examiné : il voulut
 » même donner l'exemple, & célébra la nouvelle Fête à
 » S. Martin du Mont, où, au milieu d'une grande multi-
 » tude, il prêcha sur le sujet; puis il dit la Messe en gran-
 » de solemnité : ensuite il fit une lettre adressée à tous les
 » Prélats & à tous les Fideles, dans l'étendue de sa légat-
 » ion, pour ordonner que la Fête du S. Sacrement fut
 » célébrée tous les ans, le Jeudy après l'octave de la Pen-
 » tecôte. Il exhorte les Fideles à s'y préparer, de sorte
 » qu'ils puissent ce jour-là communier dignement. La let-
 » tre est du 29 Décembre 1252. Deux ans après le Cardi-
 » nal Pierre Capoche aussi Légat, étant à Liege, fit une
 » pareille Ordonnance.

» Henri de Gueldres successeur de Robert dans l'Evê-

„ ché de Liege, étoit plus militaire qu'Ecclésiastique, &
 „ de son tems la licence fut grande dans son Diocèse, en
 „ sorte que plusieurs du Clergé déclamerent contre la nou-
 „ velle Fête & contre les révélations de Julienne, qu'ils
 „ persécuterent jusqu'à l'obliger de sortir de Liege. Elle
 „ mourut en mil deux cens cinquante-huit, le 5 d'Avril,
 „ & fut honorée dans le País comme Bienheureuse. Elle
 „ avoit une amie particuliere, nommée Eve, recluse à Lie-
 „ ge près de S. Martin, & connue aussi du Pape Urbain,
 „ lorsqu'il étoit dans le País. Quand elle eut appris sa pro-
 „ motion sur le S. Siege, elle employa des Chanoines, &
 „ d'autres personnes zélées pour la Fête du S. Sacrement,
 „ qui prièrent l'Evêque Henri d'en écrire au Pape: & c'est
 „ ce qui le détermina à ordonner la célébration de cette
 „ Fête dans toute l'Eglise.

„ Il le fit par une Bulle adressée à tous les Prélats, où
 „ il rapporte d'abord l'Institution du S. Sacrement. Puis il
 „ s'étend sur la considération de ce Mystere: venant aux
 „ raisons de l'Institution de la Fête, il employe les mêmes
 „ que l'Evêque de Liege, & le Légat Hugues de S. Cher
 „ avoient apportées dans leurs lettres. En voici la substan-
 „ ce: Encore que nous renouvelions tous les jours à la
 „ Messe la mémoire de l'Institution de ce Sacrement, nous
 „ estimons toutefois convenable de la célébrer plus solem-
 „ nellement au moins une fois l'année, pour confondre
 „ particulièrement les Hérétiques. Car le Jeudy-Saint l'E-
 „ glise est occupée à la reconciliation des pénitens, à la
 „ consécration du Saint Crême, au lavement des pieds,
 „ & à plusieurs autres fonctions, qui l'empêchent de vaquer
 „ pleinement à la vénération de ce Mystere. Elle observe
 „ cette pratique à l'égard des Saints, dont elle renouvelle
 „ souvent la mémoire aux Litanies & aux Messes, & ne
 „ laisse pas de célébrer leurs Fêtes à certains jours de l'an-
 „ née; & pour suppléer aux fautes que l'on y aura pû com-
 „ mettre, elle a institué une Fête, où elle les honore tous
 „ ensemble. Or nous avons appris autrefois, étant en un
 „ moindre rang, que Dieu avoit révélé à quelques per-
 „ sonnes Catholiques, que cette Fête devoit être célé-

» brée généralement dans toute l'Eglise. C'est pourquoy
 » nous ordonnons que le premier Jeudy après l'octave de
 » la Pentecôte, les Fideles s'assembleront dévotement dans
 » les Eglises, pour y chanter avec le Clergé, les louan-
 » ges de Dieu. Vous exhorterez les peuples à se préparer à
 » cette Fête par une pure confession, par les aumônes, les
 » prieres & les autres exercices de pieté, afin de pouvoir
 » ce jour-là communier dignement ; & pour y exciter les
 » Fideles, nous accordons cent jours d'indulgence à ceux
 » qui assisteront aux Matines du jour, autant pour la Messe,
 » autant pour les premieres Vêpres, autant pour les Messes
 » des : pour Prime, Tierce, Sexte, None & Complies,
 » quarante jours : & cent jours pour l'Office entier de cha-
 » que jour de l'octave.

» Le Pape Urbain (continue encore le même Auteur)
 » envoya cette Bulle en particulier à Eve la recluse de
 » Liege, avec une Lettre datée du huitième de Sep-
 » tembre, mil deux cens soixante-quatre, où il lui annon-
 » ce l'accomplissement de ce qu'elle avoit tant désiré. Nous
 » avons, dit-il, déclaré cette institution, avec tous les
 » Prélats, qui se sont trouvés auprès de nous. Nous vous
 » envoyons le cayer, qui contient l'Office de cette Fête,
 » & nous voulons que vous en laissiez volontiers pren-
 » dre copie, à toutes les personnes qui le désireront.
 » C'est l'Office du S. Sacrement, que le Pape avoit fait
 » composer par saint Thomas d'Aquin, & que nous di-
 » sons encore. «

Tout ce récit est de M. Fleury : ils s'accorde par-
 faitement avec les anciens Auteurs, lorsqu'il assure, que
 l'Office du S. Sacrement, tel que l'Eglise Universelle le
 récite depuis près de cinq cens ans, est le même que saint
 Thomas composa par ordre du Pape Urbain IV. Il attri-
 bué, comme on a vu, l'institution de cette Fête aux solli-
 citations de la B. Julienne, & de la recluse de Liege : &
 nous ne doutons nullement qu'elles n'y aient beaucoup
 contribué : mais cela n'empêche pas que notre Saint n'ait
 aussi sollicité, & obtenu la même institution. On assure
 qu'il la demanda à Sa Sainteté, comme l'unique recom-

penſe, qu'il deſiroit de ſes Ouvrages : ce qui eſt d'autant plus naturel de penſer, qu'on ſçait aſſez quelle étoit ſa dévotion pour l'auguſte Sacrement de l'Autel ; & de quelle familiarité le Pape Urbain l'honoroit. Il eſt certain d'ailleurs que la Bulle, qui ordonne cette grande Solemnité fut expédiée d'abord après qu'il eut préſenté au Vicaire de J. C. l'Office, qu'il avoit été chargé de compoſer. Tout cela prouve que ſes prières ne furent point ſans effet, & que le S. Pere les écouta d'autant plus favorablement, qu'elles étoient plus conformes & à ſa propre dévotion, & aux vœux très-ardents d'un grand nombre de perſonnes de piété. Il eſt vrai que ſaint Thomas avoit été prévenu par l'exemple du Cardinal Hugues de Saint-Cher, le premier, qui ait fait célébrer cette Fête hors du Diocèſe de Liege, & qui en ait fixé la ſolemnité au jour, auquel nous la célébrons encore.

CHAPITRE XXIII.

L'Office & la Meſſe, qu'on chante dans toute l'Egliſe en l'honneur du ſaint Sacrement, ſont l'Ouvrage du Docteur Angelique : Opinion de Wading ſans fondement : Rétractation de quelques Auteurs en faveur de ſaint Thomas.

LEs Hiſtoriens Eccléſiaſtiques ont remarqué, que l'Egliſe de Liege n'eut pas plutôt reçu la Bulle d'Urbain IV, qu'elle ſupprima l'Office, dont elle ſe ſervoit auparavant, pour ne chanter à l'avenir que celui qui avoit été compoſé par ſaint Thomas, ſuivant en cela l'exemple de l'Egliſe de Rome, & le donnant elle-même à toutes les autres. Il étoit juſte, dit un Auteur de l'Ordre de Cîteaux, que ce fût le Docteur Angelique, qui nous apprit les merveilles, & qui nous expliquât la vertu divine du pain des Anges : *Æquumerat, ut divinam panis An-*

Bzouf in Annaſ.
Ecll. ad an. 1230.
n. 16.

Anton. Waite
hist. Abb. Cambr.
p. 2. c. 10.
Boll. p. 730. n. 13.

gelici vim, vlrutemque non nisi Angelicus commendaret
Doctor : Puisque selon le témoignage des souverains Pontifes, il avoit reçu du Ciel une grace particuliere, pour traiter avec dignité de cet ineffable Mystere.

Vic de S. Th.

Toutes les parties de l'Office, dont nous parlons, & que Baillet appelle, avec raison, un des plus précieux morceaux de la Liturgie de nos Eglises, persuadent assez cette vérité. L'esprit de Dieu s'y fait sentir par tout : tout y est plein de force, de lumiere, & d'onction. Les pensées & les expressions y sont également propres à exciter dans les cœurs des Fidèles, les plus vifs sentimens de piété, de reconnoissance, d'admiration. Il ne paroît gueres possible, du moins n'est-il pas naturel, d'exprimer tant de vérités, en si peu de mots, de parler avec tant de précision & de grandeur sur tout ce que la foi nous oblige de croire, ou que les lumieres de la Theologie peuvent nous découvrir dans une matiere si élevée.

C'est le jugement qu'en porta d'abord le Vicaire de Jesus-Christ, avec tout le sacré College. Denis le Chartreux, & quelques autres Auteurs des derniers siècles, assurent que le Pape Urbain IV avoit donné séparément commission à saint Thomas, & à saint Bonaventure, de travailler sur le même sujet ; & que ces deux grands Docteurs ayant employé leurs lumieres, leur zèle, leur piété, pour réussir dans un dessein, qui regardoit si immédiatement la Religion, & qui devoit être encore plus l'ouvrage du cœur, que celui de l'esprit ; l'Ecrit de saint Thomas avoit fait plus de plaisir à Sa Sainteté, & qu'elle ordonna dès-lors qu'on s'en servit dans toute l'Eglise, comme on s'en sert encore aujourd'hui. David Romeus dans son histoire des saints Patrons de Naples, raconte que saint Bonaventure, dans une visite qu'il rendit à saint Thomas, ayant vû sur sa table l'antienne que nous chantons sur le *Magnificat* des secondes Vêpres : *O sacrum convivium*, &c. Il en fut si satisfait, qu'étant de retour à sa maison, il déchira lui-même tout ce qu'il avoit composé sur ce sujet.

J'avoué que tout cela est glorieux à notre Saint : mais la sincérité, dont un Historien doit faire profession, m'obli-

ge aussi de dire avec un habile critique, que toutes ces circonstances sont au moins fort douteuses, & paroissent avancées sans assez de fondement. Les Auteurs Contemporains, dont le témoignage doit être toujours préféré à celui des Historiens, qui n'ont écrit que dans les siècles postérieurs, ne disent rien de semblable. Tholomée de Luques, Guillaume de Tocco, Jean Colonna Romain, qui étoit entré dans l'Ordre de saint Dominique, avant le saint Docteur, & qui ne mourut que long-tems après lui, assurent, il est vrai, que le Pape Urbain donna ordre à saint Thomas de composer l'Office du Saint-Sacrement. Ils ajoutent que le Serviteur de Dieu s'acquitta de cette glorieuse commission, avec toute la dignité, & tout le succès, qu'on devoit esperer de son zèle & de son génie. Enfin ils remarquent qu'il composa l'Office, la Messe, & tout ce que l'Eglise chante le jour & la nuit de propre à cette auguste solemnité; de la maniere que nous le lisons dans le cinquante-septième de ses Opuscules. Mais ni eux, ni les autres anciens Auteurs, ne nous apprennent pas, que le Pape ait jamais donné cette commission à d'autre, qu'à saint Thomas.

On peut connoître par les paroles, aussi-bien que par le silence de ces Auteurs, avec combien peu de justice un Ecrivain du dernier siècle, a osé ravir à notre saint Docteur la prose *Lauda Sion*, &c. pour l'attribuer à S. Bonaventure. Ce n'est ni assez respecter la vérité, ni craindre assez le jugement du Public, que d'avancer ainsi ses foibles conjectures, contre le témoignage exprès d'une nuée de témoins de réputation, qui ont écrit ce qui se passoit de leur tems, & presque sous leurs yeux. Pour oser s'inscrire en faux contre une telle autorité; ou pour entreprendre de changer une tradition constante de près de cinq siècles, il faudroit au moins paroître muni de bonnes preuves, & produire de bons garants de ce que l'on avance. C'est ce que le Pere Wading ne fait pas. Il est vrai, qu'il cite pour lui deux Auteurs de son Ordre, Jean Rioche Breton, & Jérémie Buchie, qui écrivoient en mil cinq cens soixantedix-sept: il ne leur manque que trois siècles d'antiquité,

Echar. t. I. p. 340.

Ibid.

Ibid.

Wading.

Echar. Ibid.

pour mériter d'être écoutés sur le sujet dont il s'agit. Quand nous n'aurions pas pour nous le témoignage exprès des Auteurs Contemporains, que nous avons déjà cités, celui de Bernard Guidonis, de S. Antonin, & de plusieurs autres, qui ont vécu, dans le quatorzième, ou quinzième siècle, suffiroit toujours, pour infirmer l'opinion de quelques Particuliers, qui n'ont écrit que long-tems après eux.

Si l'Annaliste nous avoit donné une seconde édition de son Ouvrage, peut-être auroit-il fait une rétractation semblable à celle que les Continueurs de Bollandus se font crû obligés de publier, pour corriger une faute, où ils étoient tombés sur le même sujet. Ces Ecrivains, si connus par le grand ouvrage, dont ils ont entrepris la continuation, pour l'utilité du Public, ayant lû dans les Actes de sainte Julienne, qu'elle avoit fait composer un Office du Saint-Sacrement, plein de piété, & d'onction, capable de toucher les cœurs les plus endurcis : *Tanta suavitatis in litera, & in cantu, ut etiam à lapideis cordibus devotionem meritò deberet extorquere.* Ils s'étoient imaginés que cet Office pouvoit bien être le même, qu'on attribue communément à saint Thomas; ou du moins que le saint Docteur pouvoit avoir profité de ce premier Office, pour en composer un second, dont on lui donne toute la gloire. Quoique cette conjecture fût absolument sans preuve, & aussi éloignée de la vérité, que peu conforme à l'idée que les Sçavans ont toujours eüe du Docteur Anglique, cependant ce que ces Ecrivains avoient d'abord regardé comme possible, ils entreprirent bientôt après de le persuader comme réel & véritable. Ils firent pour cela une dissertation particuliere, qu'ils ajoûterent aux Actes de sainte Julienne, rapportés au cinquième jour d'Avril. Mais cette nouvelle opinion fut bientôt solidement réfutée: on en fit voir la fausseté par des raisons si convaincantes, dont plusieurs étoient prises des Actes mêmes de sainte Julienne, ou des histoires de l'Eglise de Liege, que la vérité paroissant sans nuage, on ne pût la méconnoître. Ceux qui l'avoient combattuë auparavant, ne firent point difficulté de se rétracter, & de corriger leur premiere dissertation, par une

une seconde, qui a trouvé place dans le mois de Mai : où les Bollandistes parlant du Pape Urbain IV, ont pris de là occasion de dire quelque chose de la fête du Saint-Sacrement, pour ajouter que saint Thomas d'Aquin en a fait l'Office; & que si l'on fait bien attention aux circonstances du lieu, du tems, & de la maniere, dans lesquelles il l'a composé, il ne paroît pas même probable, qu'il eût vû celui, qui avoit été fait à la priere de sainte Julienne. Il ne faut, disent-ils, que confronter toutes les parties de l'un & de l'autre Office, pour ne plus douter, que celui qui est attribué à saint Thomas, ne soit véritablement de lui seul: *Novum reverà Officium fuisse sanctum Thomam, docent utriusque Officii indubitabiles partes inter se comparatæ.*

La différence en effet est sensible, & la réflexion de ces judicieux Critiques paroît si naturelle, qu'on peut être surpris qu'ils ayent tant tardé à la faire. L'Office, que sainte Julienne avoit fait composer, étoit entierement marqué dans les livres des Peres, ainsi qu'il est expressément marqué dans les Actes de cette Sainte. Au lieu que l'Office composé par saint Thomas, & dont l'Eglise se sert encore aujourd'hui, est tout de l'écriture-Sainte, si l'on en excepte l'antienne, *O sacrum Convivium*, la Prose, & les trois Hymnes, qu'il faut considerer comme des effusions de cœur, ou de saints transports de la piété, & de l'amour, dont le saint Docteur étoit embrasé pour Jesus-Christ dans l'Eugcharistie.



C H A P I T R E X X I V .

*Saint Thomas combat les erreurs d'Averroës : Mort du
Pape Urbain IV : Conclusion du second
Livre de cette Histoire.*

Lorsque saint Thomas étoit encore à Paris, il avoit foiblement réfuté l'opinion insensée d'Averroës, qui n'admettoit qu'un seul & même esprit dans tous les hommes : mais ce Philosophe, fils d'un Médecin Arabe, & Gentil lui-même, plus que Chrétien, ne laissoit pas d'avoir toujours des Sectateurs, qui répandoient ses sentimens erronés au grand scandale de l'Eglise. Les libertins croyoient trouver dans cette doctrine dequoi calmer les remords de la conscience, & se rassurer contre la terreur des jugemens de Dieu. Si tous les hommes, disoient-ils, n'ont qu'un même esprit, ils n'ont aussi qu'une même ame : il ne peut donc y avoir entr'eux aucune distinction de recompense ou de châtement après la mort. C'est sur ce mauvais principe, qu'un fameux scelerat, étant un jour fort pressé de vouloir enfin se reconnoître, & prévenir par la pénitence sa colere de Dieu, dont il étoit menacé, répondit qu'il ne voyoit pas qu'il eût rien à craindre pour son salut, puisque n'ayant point une autre ame, que saint Pierre, si cet Apôtre étoit dans le Ciel, il ne pouvoit pas lui-même en être exclus : *Si anima beati Petri est salva, & ego salvabor, quia si uno intellectu cognoscimus, & uno sine exitii finiemur.*

Cette erreur non moins grossiere, que pernicieuse, fut renouvellée dans les siècles suivans, par quelques Philosophes qui ne faisoient pas difficulté d'avancer, que tout homme étoit une infinité d'hommes, & qu'une infinité d'hommes n'avoient qu'une seule ame. La Faculté de Theologie de Paris condamna cette doctrine, non-seulement comme contraire aux idées communes, & au bon

gens , mais encore comme manifestement erronée dans la foi , contraire à la doctrine de l'Eglise , au Symbole , à l'Ecriture-Sainte ; scandaleuse en plusieurs manieres , ne pouvant être enseignée , ou soutenue opiniâtrément sans hérésie. Saint Thomas en avoit déjà porté le même jugement : mais voyant le progrès , que faisoit toujours une opinion si absurde , il reprit la plume , & fit un ouvrage ^{Ibid.} exprès , pour en démontrer l'extravagance , non par les textes des saintes Ecritures , ce qu'il avoit fait auparavant , mais par les principes même de la Philosophie , par les lumieres naturelles de la raison , & par la doctrine d'Aristote , dont ces nouveaux Philosophes abusoient , pour donner quelque poids à leurs erreurs.

Selon Gilles de Rome , quoiqu'Averroës fit extérieurement profession du Christianisme , il pensoit néanmoins en Athée , & il vivoit de même. Il ne craignoit pas de dire que la *Religion Chrétienne étoit une Religion impossible* , à cause du mystere de l'Eucharistie : il appelloit le Judaïsme *la Religion des Enfans* , à cause de ses differens préceptes , & de ses observances légales : enfin il avoit dit que le Mahometisme , qui ne regarde que la satisfaction des sens , *est une Religion de pourceau*. Après avoir décrié toutes les Religions connues , la véritable , ainsi que les fausses , Averroës vouloit qu'on jugeât de la sienne , & de ses véritables sentimens , par ces paroles , qu'il répétoit souvent : *Moriatur anima mea morte Philosophorum.*

C'est contre les Disciples , & les erreurs de ce Philosophe que notre Saint écrit le Traité , *de unitate intellectus contra Averroistas.* Cet Ouvrage est le seizième de ses Opuscules ; & on peut le placer parmi ceux qu'il donna au Public , pendant qu'il enseignoit à Rome , ou en quelqu'autre Ville d'Italie , sous le Pontificat d'Urbain IV , qui ne remplit le S. Siege , que trois ans , un mois & quatre jours , étant mort à Perouse le second jour d'Octobre , mil deux cens soixante-quatre , peu de semaines après avoir publié sa Bulle , pour ordonner la fête solennelle du S. Sacrement.

Nous lifons dans les Lettres, que ce vertueux Pontife écrivait à saint Louis Roi de France, que parmi les calamités, dont l'Eglise étoit toujours agitée, elle ne trouvoit de consolation qu'en lui, ni de secours humains, que dans son Royaume, le plus fidèle, comme le plus florissant, & le plus heureux de tous les Royaumes Chrétiens :

Ep. 135. l. 1. ap.
nat. Alex. l. 7. p.
25.

Hoc est Regnum, in cujus integritatis odore, Ecclesia in cæterorum fere Regnorum, & Provinciarum sciffuris afflicta, & animo fatigata respirat. Hoc est Regnum, cujus potentia eidem Ecclesiæ contra ejus persecutores, in cunctis ipsius tribulationibus, constantiâ semper adsuit inconcussa. De hoc etiam Regno semper Reges prodire catholici, quibus claris fidei & devotionis titulis præsigniti, Deo se gratos, per sanctæ conversationis merita, & Ecclesiæ prædictæ acceptos per obedientiæ promptitudinem exhibere multipliciter curaverunt.

Tel est l'illustre témoignage, que rendoit à la piété de nos Rois ce digne Successeur de saint Pierre, qui édifioit l'Eglise par ses vertus, & dont la mort affligea tous les Fidèles. Nous ne rapporterons ici qu'un seul trait de sa vie; par lequel on pourra juger de tous les autres. Du tems qu'il étoit Archidiacre de Liege, le Pape Innocent IV étant à Lyon l'envoya en Allemagne, pour quelques affaires de l'Eglise Romaine. Là trois Gentilshommes du Diocèse de Trèves, le firent prendre, & le retinrent quelque tems prisonnier après lui avoir pris ses chevaux, son argent, & quelques meubles. Lorsqu'il fut ensuite élevé sur la Chaire de S. Pierre, ces Gentilshommes offrirent de lui restituer ce qu'ils lui avoient pris, & de lui faire satisfaction pour l'insulte, demandant seulement dispense d'aller en personne recevoir l'absolution de l'excommunication, qu'ils avoient encouruë, attendu les périls du chemin, & les ennemis, qu'ils avoient à craindre. Urbain IV donna aussitôt commission au Prieur des FF. Prêcheurs de Coblens, de les absoudre, & de leur déclarer ensuite, qu'en vûe de Dieu, il leur remettoit librement l'injure, & tout le tort, qu'ils lui avoient fait; leur enjoignant seulement de s'abstenir désormais de pareilles violences. La

Heur. l. 85. n. 33.

Lettre de Sa Sainteté au Prieur des Dominicains est du neuvième de Juillet mil deux cens soixante-quatre. On la trouve dans le premier tome du Bullaire de l'Ordre des FF. Prêcheurs.

Nous finons ici le second Livre de cette histoire, dans lequel nous n'avons pu faire mention, que d'une partie des Ecrits de saint Thomas, les anciens Auteurs ne nous fournissant point des lumières, pour marquer assez exactement l'époque précise de tous ceux qu'il publia depuis qu'il eut commencé à enseigner jusqu'à la fin du Pontificat d'Urbain IV. On n'aura peut-être pas laissé d'être surpris du nombre, & de la grandeur des Ouvrages, qu'il mit au jour dans l'espace de si peu d'années, attendu surtout les longs & fréquens voyages, que l'obéissance lui fit entreprendre, & la multiplicité de ses autres occupations. On aura dû encore plus admirer l'égalité d'esprit, la sagesse, & la modération, dont il donna de si beaux exemples, parmi les rudes épreuves, où l'on mit sa vertu.

Ce qui m'édifio davantage, c'est la fidélité du saint Docteur, à unir toujours les sentimens & les pratiques de la plus tendre piété, avec l'exercice continu de toutes les fonctions Apostoliques. Selon la belle maxime de saint Augustin, que le Serviteur de Dieu cite souvent avec éloge, le désir de contempler la souveraine vérité, & d'avancer tous les jours dans la connoissance des divines perfections, fait chercher à une ame sainte le secret de la solitude : & il n'y a que la charité, ou une juste nécessité, qui doive la faire sortir quelquefois de ce repos, pour l'engager à un travail plus utile au prochain : *Ortium sanctum querit charitas veritatis ; negotium justum suscipit necessitas charitatis.* Ces deux états ont partagé la vie des plus fidèles amis de Dieu : mais rien ne paroît plus parfait, que de les unir tous les deux ; de s'exercer avec zèle sous les loix de l'obéissance aux actions de charité, sans rien perdre cependant de l'attention continuelle à Dieu, qui fait toute la félicité des parfaits Contemplatifs. C'est à ce haut degré de perfection, que notre Saint

L. 9. c. 19. de Civ. Dei.

2. 2. q. 185. a. 1. ad 3.

étoit arrivé par sa fidélité à la grace. Les occupations extérieures ne changerent rien dans son intérieur ; comme son attrait pour le recueillement & la retraite , ne mit jamais d'obstacle à ce que la Religion , le zèle du salut des ames , ou la volonté des Supérieurs pouvoient exiger de lui. On a déjà vû , & on verra encore la preuve de cette vérité , dans toute la suite de sa vie.

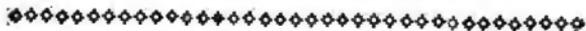
Fin du second Livre.





LA VIE
DE S. THOMAS
D'AQUIN.

De l'Ordre des FF. Prêcheurs,
DOCTEUR DE L'ÉGLISE.



LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

*Élection de Clement IV : Lettre qu'il écrit à son Neveu :
Thomas d'Aquin est nommé à l'Archevêché de Na-
ples : Il refuse cette Dignité, & commence sa Somme
de Theologie.*



Près que le Saint Siege eut vaqué quatre Fleur. l. 85. n. 344
mois & quelques jours, depuis la mort du Pa-
pe Urbain IV, les Cardinaux, qui se trouve-
rent à Perouse, élurent pour Chef de l'Eglise
le Cardinal Gui Fulcodi, Evêque de Sabine,
occupé alors dans sa légation d'Angleterre. Ce Prélat fort
distingué dans le sacré College par son mérite, & singu-

lièrement estimé de S. Louis, dont il étoit Sujet, étant né à S. Giles en Languedoc, partit aussi-tôt de Bologne, * pour se rendre en diligence à Perouse, dans le dessein de faire tous ses efforts, pour se dispenser d'accepter le Pontificat : la résistance qu'il fit, étoit sincère ; mais elle fut inutile. Après bien des prières, & des larmes, qui édifierent les Cardinaux, sans les faire changer de sentiment, il se soumit enfin, & accepta la souveraine Dignité, le cinquième de Fevrier mil deux cens soixante-cinq, & fut couronné le vingt-deuxième du même mois, ayant pris le nom de Clement IV.

Pour donner en passant quelque idée des vertus du nouveau Pape, & faire connoître ses véritables sentimens, il suffira de rapporter ici la Lettre, qu'il écrivit à Pierre le Gros, son neveu, où il parle ainsi :

» Plusieurs se réjouissent de notre promotion ; mais nous
 » n'y trouvons qu'un sujet de crainte, & de larmes, étant
 » le seul qui sentons le poids immense de notre charge.
 » Afin donc que vous sçachiez comment vous devez vous
 » conduire en cette occasion, apprenez que vous en devez
 » être plus humble ; car l'honneur de ce monde passe
 » en un moment, & il n'est pas juste que nos proches s'é-
 » levent, de ce qui nous humilie : nous ne voulons point
 » que vous, ni votre Frere, ni aucun autre de la Fa-
 » mille, viennent vers nous, sans notre ordre particulier :
 » autrement frustrés de leurs esperances, ils s'en retour-
 » neroient confus. Ne cherchez pas à marier votre Sœur
 » plus avantageusement, parce que vous êtes neveu d'un
 » Pape : nous ne le trouverions pas bon, & ne vous y ai-
 » derions pas. Si vous la donnez au fils d'un simple Che-
 » valier, nous nous proposons de lui faire un présent de
 » trois cens livres tournois ; mais si vous aspirez plus haut,
 » n'espérez rien de notre part. Que nos autres parentes
 » prennent les maris qu'elles prendroient si nous étions
 » dans la simple cléricature. Avertissez-les de ne point for-

* Sur mer, où il avoit été obligé de s'arrêter ; les Seigneurs Anglois, qui faisoient la Guerre à leur Roi, tenant fermés tous les Ports d'Angleterre. Flouy hist. Eccl. t. 85. n. 34.

» tir du lieu , où elles font , & de se conduire avec tou-
 » te sorte de modestie ; de se bien garder de recevoir des
 » présens , ou de se charger de recommandations auprès
 » de Nous : elles seroient inutiles à celui pour qui on les
 » feroit , & nuisibles à celle qui se chargeroit de les fai-
 » re , &c. «

La Lettre est datée de Perouse , le septième Mars 1265.

On voit par là de quels yeux Clement IV regardoit son élévation ; quel étoit son mépris pour les grandeurs de ce monde , & son détachement de toutes les personnes , qui lui étoient unies par les liens du sang. On le loue cependant d'avoir toujours estimé le mérite , & favorisé particulièrement ceux qui travailloient pour l'utilité , & l'édification de l'Eglise. Les vertus de Thomas d'Aquin , le zèle , & les talens , qu'il lui connoissoit , le lui avoient rendu si cher , qu'une de ses premières attentions , lorsqu'il se vit sur la Chaire de S. Pierre , fut de l'avoir auprès de sa personne , & de l'engager à prendre quelque part à la sollicitude pastorale. Boll. p. 673. n. 45.

L'intention du Vicaire de Jesus-Christ , en élevant le saint Docteur aux Dignités de l'Eglise , n'étoit pas seulement de rendre justice au mérite ; mais encore de procurer un excellent Pasteur à une portion du troupeau , dont il étoit chargé , & dont il connoissoit tous les besoins. On prétend que Sa Sainteté avoit aussi égard à l'exil , où le Comte d'Aquin étoit réduit , par la persécution de Manfred , qui n'avoit pas moins succédé à la cruauté de l'Empereur Frederic , qu'à une partie de ses Etats : & il est vrai qu'il étoit digne de la charité du pere commun , de se montrer sensible à la décadence d'une illustre Maison , qui ne souffroit depuis long-tems , que parce qu'elle avoit généreusement sacrifié ses intérêts particuliers à ceux de la Religion , ou du S. Siege. Je ne sçai néanmoins si cette réflexion paroitra assez conforme aux dispositions d'un Pape , aussi éloigné de vouloir faire servir le patrimoine de Jesus-Christ , au soutien particulier des familles : on en peut juger par la Lettre , que nous venons de rapporter. Quoiqu'il en soit , la principale difficulté étoit de faire con-

sentir Thomas à son élévation. Clement IV n'ignoroit point l'éloignement infini, qu'il avoit toujours montré pour les charges, & les inutiles efforts qu'avoient fait ses Prédécesseurs, pour vaincre son humilité. Mais il vouloit le presser par de nouveaux motifs, & sur-tout par son propre exemple, puisque avec les mêmes répugnances, il avoit enfin accepté la Papauté, pour ne point se refuser aux besoins de l'Eglise.

Cependant toutes ces considérations ne firent pas sur l'esprit de notre Saint le même effet, qu'elles avoient fait sur celui du Pape. Thomas étoit toujours bien éloigné de se croire nécessaire à l'Eglise, ou en état d'en remplir dignement les premières places. Si le Seigneur par sa miséricorde avoit répandu quelques bénédictions sur ses travaux, pour l'instruction des Domestiques de la foi, & la conversion des Infidèles, il n'en vouloit pas d'autre récompense, que Dieu-même, à qui seul il s'étudioit de plaire en toutes choses. La situation de ses parens, triste à la vérité, mais dans l'ordre de la Providence, ne lui paroissoit pas un motif, qui dût le déterminer à sortir lui-même d'un état, où il pouvoit son repos, & sa sûreté, pour s'embarasser dans des sollicitudes, qui ont été pour tant d'autres une occasion de perte. Il sçavoit d'ailleurs que l'humiliation & la pauvreté peuvent être bien plus utiles à des Chrétiens, que les plus grandes richesses, qui ne sont trop souvent que de grandes tentations. Enfin il étoit persuadé, que lorsqu'il plairoit à Dieu de retirer de l'oppression ceux qui souffroient pour la justice, sa sagesse ne manqueroit jamais de moyens, pour les rétablir, comme il arriva en effet bientôt après.

Rempli de ces idées, & soumis cependant à tout ce qu'il plairoit à Dieu d'ordonner, il eut recours à la prière, sa ressource ordinaire; il demanda avec confiance au Seigneur, de ne le point livrer à son propre esprit, mais de le conduire lui-même, afin qu'il ne lui arrivât jamais ou de résister avec orgueil, ou de succomber par foiblesse: il se tint ainsi dans cette disposition intérieure, dans laquelle il nous enseigne que doit être un véritable Disciple de Jesus-Christ, pour ne point s'exposer à offenser Dieu, par

la crainte-même de lui déplaire. Résolu de se soumettre à un ordre exprès, il employa ce que la prudence chrétienne pouvoit inspirer, & ce que lui promettoient les loix de l'Eglise, pour détourner un tel commandement. Si le S. Pere lui proposoit son propre exemple, Thomas se seroit des dispositions mêmes de Sa Sainteté, pour la supplier de vouloir agir envers lui dans cette occasion, comme elle souhaitoit qu'on eût agi à son égard, & de ne le point charger d'un fardeau, dont elle sentoit si bien tout le poids.

Malgré ses prieres & ses humbles remontrances, Clement IV fit expédier sa Bulle, pour lui conférer l'Archevêché de Naples, aussi-bien que les revenus du Monastere de saint Pierre, appelé communément *ad Aram*, parce qu'on prétend que c'est en ce lieu, que le Prince des Apôtres avoit élevé un Autel, & célébré les saints Mysteres, avant que d'entrer dans la Ville de Rome. Ce coup, qui affligea sensiblement le saint Docteur, ne put ni l'abattre, ni lui faire changer ses premieres résolutions. Un sentiment intérieur, que Dieu avoit écouté sa priere, le faisoit esperer encore, & il vit ses vœux accomplis, lorsqu'il paroissoit le moins, qu'il dût s'y attendre. Soit que le Pape ne voulût point contrister davantage une personne, qu'il cherissoit très-particulierement (*qui dictum Doctorem nimis carum habebat*) soit qu'il craignit peut-être de s'opposer à la volonté de Dieu, il supprima sa Bulle, & laissa enfin au saint Religieux la liberté de continuer à vivre, selon la grace de sa vocation. Après cette victoire, il eut de nouvelles assurances, que le Seigneur lui avoit accordé ce qu'il ne cessoit de demander, comme une faveur spéciale; & on ne rapporte pas, que les souverains Pontifes ayent continué à le solliciter d'accepter ni Dignité, ni revenus Ecclesiastiques.

Pour profiter de cet heureux repos, saint Thomas travailla, avec une nouvelle application, à rendre ses veilles, & ses études toujours plus utiles à la Religion, & à ceux qui veulent se mettre en état de l'enseigner, ou de la défendre. Les fruits, qu'il auroit pû faire dans une Eglise par-

Thol. Luc. I. 127.
p. 39.
Boll. p. 673.
Fleur. I. 85. n. 39i

Boll. p. 673. n. 43i

ticuliere, dont on avoit voulu lui confier le soin, il tâcha de les compenser, par des Ecrits, qui peuvent servir dans tous les siècles, à l'instruction des Peuples & des Pasteurs qui seront chargé de leur conduite. C'est ce qui lui fit concevoir le dessein d'un Ouvrage, qui fut comme le précis de tous ceux qu'il avoit déjà faits, ou qu'il seroit dans la suite, comme une Bibliotheque entiere, & un corps de doctrine, où on pût trouver avec ordre, & avec preuve tout ce que les anciens Peres, & les premiers Docteurs de l'Eglise avoient répandu dans des volumes immenses, tout ce qui doit servir à la défense des vérités de la foi, tout ce qui peut être nécessaire ou pour l'intelligence du dogme, ou pour l'explication des régles des mœurs, en un mot tout ce qui appartient à la loi de Jesus-Christ, & à sa Religion. C'est sur cette idée qu'il forma le plan de sa Somme : » Ouvrage (dit M. Fleury) qui a été regardé de » puis dans les Ecoles, comme le Corps de Theologie » le plus parfait, tant pour le fonds de la doctrine, que » pour la méthode.

Hist. Eccl. I. 85.
n. 39.

Tholomée de Luques nous apprend que Thomas commença sa Somme cette année mil deux cens soixante-cinq, sous le Pontificat de Clement IV, & qu'il y donna ses plus précieux momens les neuf dernieres années de sa vie; sans qu'un si vaste dessein l'empêchât de prêcher, d'enseigner, & d'écrire plusieurs autres Ouvrages, selon qu'il se trouvoit dans la nécessité d'éclaircir différentes matieres, ou de répondre aux doutes des personnes, qui le consultoient.



CHAPITRE II.

Continuation des Commentaires sur l'Evangile : Guillaume de Saint-Amour envoie un Ecrit au Pape : S. Thomas donne deux Traités, sur la Perfection de la Vie spirituelle, & sur l'Utilité des Vœux Monastiques.

DEpuis que, selon les désirs du Pape Urbain IV, saint Thomas eut entrepris l'exposition des Livres de l'Evangile, il ne perdit point de vûe cet important Ouvrage; mais la suite de ses occupations ordinaires, & plusieurs autres, dont on le chargeoit tous les jours, l'obligèrent de l'interrompre plus d'une fois. Nous avons vû qu'il avoit dédié au même Pape, son Commentaire sur saint Matthieu. Pendant la vacance du S. Siege, & dans les premiers mois du Pontificat de Clement IV, il mit la dernière main à l'explication de l'Evangile selon saint Marc, selon saint Luc, & selon saint Jean. Cette seconde partie des Commentaires est dédié au Cardinal Annibal de Molaria. La Préface ou Epître Dédicatoire, qu'on voit de la propre main de l'Auteur, à la tête de l'une & de l'autre partie du Commentaire, est la preuve de ce fait, & l'éclaircissement de tous les doutes, si on en pouvoit former de raisonnables sur cet article. Voici les premières paroles de saint Thomas au Pape Urbain IV : *Sanctissimo; ac Reverendissimo Patri Domino Urbano divina Providentia Pape IV, F. Thomas de Aquino, Ordinis FF. Prædicatorum, cum devota reverentia, pedum oscula Beatorum... Vestra Sanctitati complacuit mihi committere Matthæi Evangelium exponendum; quod juxta propriam facultatem executus, sollicitè ex diversis Doctorum libris, prædicti Evangelii expositionem continuam compilavi, pauca quidem caterorum Auctorum verba, ut plurimum ex*

glossis adjiciens, quæ ut ab eorum dictis possent discerni, sub glossæ titulo prænotavi, &c.

En présentant la suite de son Commentaire au Cardinal Annibal, le S. Docteur parle ainsi: *Hujusmodi delectatus muneribus, Evangelicæ sapientiæ à seculis in mysterio absconditæ, quam in lucem produxit Dei sapientiæ incarnata, ministerium expositionis adhibui, sacrorum Doctorum sententias compilando. Ad quod me induxit primitus felicitis recordationis Urbani Papæ IV mandatum. Verùm quia eo Summo Pontifice ex hac vita substracto, tria Evangelia, Marci, Lucæ, & Joannis exponenda restabant, ne opus quod obedientia inceperat, negligentia imperfectum relinqueres, cum multo labore diligens adhibui studium, ut quatuor Evangeliorum expositionem complem, eadem in omnibus formâ servatâ, in ponendis sanctorum autoritatibus, & eorum nominibus præscribendis, &c.*

On ne s'arrêtera pas à examiner ici les raisons, qui peuvent avoir porté un Ecrivain moderne, à soutenir que les Commentaires, dont nous parlons, ne sont point du Docteur Angelique, mais du Pere Pons Carbonel Franciscain Espagnol : ce sentiment de Pierre de Alva a paru assez singulier aux Sçavans, & ses preuves n'ont fait aucune impression sur leur esprit. En effet quand les anciens Auteurs, Tholomé de Luques, Guillaume de Tocco, Barthelemi de Capouë, Nicolas Trivet, Bernard Guidonis, Pierre Roger, S. Antonin, & plusieurs autres n'auroient pas toujours mis les Commentaires sur les Evangiles, parmi les véritables Ouvrages de saint Thomas d'Aquin, le Livre même parle pour son Auteur. Qu'on consulte les manuscrits, qu'on cherche les plus anciennes éditions ; on y trouvera toujours les propres paroles de notre Saint, que nous venons de rapporter, & auxquelles il n'est ni nécessaire, ni possible de rien ajouter : elles sont trop claires pour avoir besoin d'explication, & trop expresses pour laisser le plus petit doute. Les Curieux peuvent lire la Bibliothèque de Nicolas Antoine, & les réflexions critiques du Pere Echard sur ce sujet.

L. 8. c. 6.

T. 1. p. 326.

Pendant que notre Saint continuoit ainsi à servir l'Eglise, & à l'édifier, Guillaume de S. Amour travailloit de son côté à justifier sa doctrine & sa conduite. Il donna une nouvelle forme à son livre *des périls des derniers tems*, & il l'envoya au Pape Clement IV, sous le titre de recueil, ou collections de l'Ecriture Sainte : *Collections sacre Scripturae*. On peut voir dans l'Histoire de l'Université de Paris, la réponse qu'on lui fit : elle est du dix-huitième Octobre 1266 : le Saint Pere reproche en particulier à l'Auteur, que sous un autre titre, le fonds de son Ouvrage est également mauvais, & qu'on y voit toujours, quoiqu'avec quelque déguisement, le même esprit de haine contre les Ordres Mendians : *Sub nova facie veterem vultum retinere, & dam alias oras decurrere vult videri, antiquum adversus Religiosos mendicantes odium ubique sapere*. Sa Sainteté envoya ce livre à Jean de Verceil, Général des FF. Prêcheurs, avec ordre de le communiquer à S. Thomas, afin que s'il contenoit quelques nouvelles objections, il y fit la réponse qu'il jugeroit nécessaire. A cette occasion le saint Docteur publia de nouveau en Italie le Traité qu'il avoit fait paroître autrefois à Paris, contre ceux qui combattoient la profession Religieuse; & il ajouta deux autres Ouvrages, qui parurent presque en même-tems; l'un, pour combattre les préjugés injustes de quelques hommes charnels; qui, à l'imitation de Guillaume de S. Amour, faisoient tous leurs efforts pour détourner les jeunes gens d'entrer en Religion : l'autre, pour expliquer en quoi consiste essentiellement la perfection chrétienne, & par quels moyens on peut l'acquérir.

Dans le premier de ces deux Traités, qui est le dix-septième parmi ses Opuscules, l'Auteur relève d'abord par plusieurs endroits la dignité de l'Etat Religieux, qui a toujours été de bonne odeur dans l'Eglise, & qui a formé un si grand nombre de Saints, lesquels fidèles à une vocation céleste ont travaillé avec succès à leur perfection, en marchant sur les traces de l'Homme-Dieu, par la pratique des conseils Evangéliques, par le détachement, ou le mépris de tous les biens périssables, par la mortification des sens,

Duboulaire. 3. p.
382.

Sum. S. Th. vind.
p. 254.

Ibid.

M. Gerald.

& des passions, enfin par le renoncement à la propre volonté; source funeste de tous les péchés. S. Thomas remarque ensuite, que ceux qui avoient la témérité, ou de condamner un état si saint, si utile & aux Justes, pour conserver toujours leur innocence, & aux pécheurs pour réparer leurs pertes; ou de blâmer ceux qui se retiroient du monde, pour se consacrer à Dieu par la profession Religieuse, faisoient, à l'égard des Chrétiens, ce qu'avoit fait autrefois Pharaon à l'égard des Israélites, lorsqu'il s'étoit opiniâtrément opposé au dessein de Moÿse & de Dieu-même, qui vouloit faire sortir le peuple choisi, de la Terre d'Egypte, & le conduire dans le désert, afin qu'il y apprît les volontés du Seigneur, qu'il y reçût sa Loi, & qu'il commençât à le servir avec plus d'innocence & de pureté, qu'il n'avoit fait en la compagnie des Egyptiens.

Pour ne laisser rien sans réponse, le Saint se propose en détail, & il réfute, avec beaucoup de solidité, toutes les raisons, tous les prétextes apparents, dont les adversaires se servoient pour décrier un genre de vie, qui ne pouvoit être de leur goût, parce qu'il combattoit trop de front toutes leurs inclinations. Il fait voir la vanité de leurs pensées toujours contraires aux maximes de l'Evangile, & souvent à la raison naturelle: il démontre que ce que ces nouveaux Docteurs prétendoient établir, comme des règles de sagesse & d'une plus grande perfection, étoit réellement impraticable à la plupart des hommes; & que leur propre raisonnement se toumant en preuve contre eux-mêmes, faisoit assez connoître, qu'ils ne s'étoient pas même formé une idée exacte, ni de la fin que doivent se proposer ceux qui entrent en Religion, ni des principaux moyens qui les peuvent conduire à cette fin. Dans toutes les pages de cet Ouvrage, véritablement digne d'un homme, à qui Dieu avoit donné la science des Saints, on trouve des principes solides pour la vie intérieure, aussi-bien qu'un grand fonds d'instruction sur les vœux, sur les préceptes, sur les conseils.

Dans le second Traité, qui est le dix-huitième parmi les Opuscules de S. Thomas, l'Auteur entreprend de montrer que toute la perfection de la vie spirituelle consiste essentiellement

entiellement dans la charité. Expliquant ensuite les différens degrés qu'il peut y avoir dans l'amour de Dieu & du prochain, il fait remarquer que cette vertu, selon son premier objet, & considérée dans toute l'étendue de sa perfection, ne peut se trouver qu'en Dieu; lui seul pouvant s'aimer autant qu'il est aimable. Il parle conséquemment de la charité, selon le degré qui est propre aux Bienheureux, dont toute la volonté se porte toujours actuellement vers l'objet aimé, avec toute l'ardeur dont elle est capable. Dans la charité qui convient aux hommes en cette vie, le Saint distingue ce qui n'est que de conseil, dans la manière de la pratiquer, d'avec ce qui est de précepte pour tous, ou de nécessité de salut, selon la doctrine de l'Apôtre.

Après ces remarques, qui répandent de grandes lumières sur une matière très-relevée, l'Auteur explique assez au long, par divers passages de l'Écriture, & par les maximes constantes des Pères, combien les vœux de Religion peuvent nous aider à acquérir, ou à conserver la perfection du saint amour, en détruisant la racine de la cupidité, ou en diminuant du moins son ardeur, & nous détachant de tout ce qui pourroit partager notre cœur, & l'empêcher de voler librement vers Dieu, à qui seul appartient de le remplir.

Si ç'a été principalement pour les Religieux, que S. Thomas a fait cet excellent Ouvrage, ils ne sont cependant pas les seuls, qui ont intérêt de le lire, & de se bien pénétrer des grandes maximes, qu'il renferme. Les personnes Ecclésiastiques, celles sur-tout qui sont élevées aux premières dignités, y trouveront de quoi s'instruire solidement de leurs devoirs les plus essentiels. Rien de si beau que ce qui est dit dans le dix-huitième chapitre, touchant la dignité sacrée des Evêques, & la perfection de leur état. Mais les grandes vérités qu'on voit établies dans le chapitre suivant, ne serviront jamais à faire l'apologie de ceux, qui oseroient rechercher cette sublime dignité, ou qui n'en craindroient pas assez le poids.

S. Thomas finit ce Traité, ainsi que celui qui précède; en priant les personnes, qui seroient dans d'autres senti-

mens, ou qui auroient d'autres principes ; de ne point imiter la conduite de ceux qui se plaisent à répandre leurs calomnies en secret, mais de proposer leurs difficultés par des Ecrits publics, & dans un esprit de charité, afin qu'on puisse leur répondre de même, & que par l'éclaircissement des matieres, la paix de J. C. triomphe dans le cœur de tous ceux qui sont à lui ; que le mensonge soit enfin connu & rejeté, la vérité respectée, & le Dieu de vérité aimé & glorifié en tous.

L'Histoire ne nous apprend point que Guillaume de S. Amour ait rien opposé à ces deux Traités, & nous n'aurons plus occasion de parler de ce Docteur, qui a fourni tant de matiere au zèle de notre Saint. Dieu, qui se plaît à tirer le bien du mal, fit servir les préventions de l'un à l'accroissement des mérites de l'autre, & à l'avantage-même de la Religion ; nous serions privés de plusieurs excellens Ouvrages qui sont notre consolation, si l'état Religieux n'avoit eu un adversaire, tel que Guillaume de S. Amour, & un défenseur, tel que S. Thomas d'Aquin.

C H A P I T R E I I I.

Thomas d'Aquin visite le tombeau de saint Pierre Martyr : Il est appellé à Bologne : Ses occupations : Autres Ouvrages : Rare exemple de charité & d'humilité.

S. Aug. l. 9. Conf. c. 7.

Les miracles, que Dieu avoit autrefois opérés au tombeau des glorieux Martyrs de J. C. Gervais & Protas, la Ville de Milan les vit renouveler dans le treizième siècle, au sepulchre de S. Pierre Martyr, le fleau des Manichéens. Les prodiges y furent fréquens dès le jour de sa mort ; & ils devenoient toujours plus éclatans depuis sa canonization, qui avoit suivi de près son martyre. La piété de notre Saint lui ayant fait entreprendre un voyage, pour honorer les Reliques de ce généreux défenseur de la Foi, il se trouva à Milan, dans le tems que les Magistrats de cette

grande Ville faisoient dresser un superbe mausolée, qui devoit être un monument éternel de leur Religion & de leur reconnoissance. Pour contribuer en quelque chose au culte que le peuple catholique rendoit au saint Martyr, & transmettre à la posterité le souvenir de ses héroïques vertus, Thomas voulut enrichir son tombeau d'une Epitaphe, qu'on y lit encore. La foi, la charité, le zèle, l'amour de l'Eglise, & les plus belles actions de saint Pierre Martyr, y sont exprimées avec beaucoup de grace & de dignité.

De Milan, le S. Docteur se rendit à Bologne, où les Supérieurs l'avoient appelé, soit à l'occasion du Chapitre général, soit à la prière de l'Université, qui depuis plusieurs années faisoit de fortes instances pour se procurer un homme si capable de soutenir, & d'augmenter l'éclat de sa réputation. Il donna à la ferveur de sa dévotion les premiers jours de son arrivée dans une maison, qui a l'avantage de posséder les dépouilles de saint Dominique : il passoit une partie de la nuit devant ce sacré tombeau ; & en méditant sur les vertus de son glorieux Patriarche, il demandoit à Dieu son secours, pour les exprimer en lui-même, par une fidèle imitation. Après avoir ainsi passé quelques semaines dans le recueillement & la retraite, il commença ses leçons de Theologie ; & on vit dès-lors à Bologne, ce qu'on étoit accoutumé de voir dans tous les lieux où il enseignoit ; je veux dire, une nouvelle ardeur pour l'étude, le concours des citoyens, & des étrangers, qui venoient de loin pour l'entendre, l'admiration & l'applaudissement de tous ceux qui avoient le bonheur, ou d'écouter ses discours, ou de recevoir ses décisions.

Les réponses, qu'il étoit obligé de faire à différentes personnes, qui le consultoient par écrit, lui donnoient souvent occasion de faire paroître quelques nouveaux Ouvrages. Il faut placer ici les deux premiers livres du gouvernement des Princes, que S. Thomas avoit entrepris en faveur du Roi de Chypre, Hugues II, fils de Henri, & petit-fils de Hugues I, de la Maison de Lusignan. Ce Prince ne regna que peu d'années, étant mort fort jeune, en 1267. C'est peut-être pour cette raison que l'Auteur ne

Op. 20. de regimine Principum.

Echar. t. 1. p. 337.

mit point la dernière main à son Ouvrage , comme l'a crû le Pere Echard. Il paroît en effet , que le troisième & le quatrième livres , qu'on trouve sur le même sujet , dans un même volume , sont de quelq' autre Ecrivain , postérieur à S. Thomas , ainsi que nous le prouverons ailleurs.

Jean de Verceil envoya en même-tems à notre Saint , un Ecrit , qu'un Auteur inconnu venoit de mettre au jour , pour prouver que le Ministre du Sacrement de Pénitence ne devoit pas se servir de ces paroles : *Ego te absolvo*. Sentiment , que S. Thomas appelle une opinion pleine de présomption , & de témérité. Il la combat par les paroles-mêmes dont J. C. s'étoit servi dans l'institution de ce Sacrement , par divers passages des Saints Peres , par l'usage enfin & la doctrine de l'Eglise Romaine. Après avoir exactement éclairci toutes les difficultés , & répondu à toutes les objections , il finit ainsi ce petit Traité , qu'il adresse au Général de son Ordre : *Hæ sunt igitur rationes , quas pro se inducit , quæ non solum demonstrationes non sunt , sed vix apparentes rationes judicari possunt. Voluntas autem Dei fuit , ut pro defensione potestatis Petro tradita , in festo Cathedra Petri hoc opus de vestro mandato laborarem.*

Le saint Concile de Trente a formé dans la suite le neuvième Canon de la quatorzième Session , conformément à la doctrine que le Docteur Angelique avoit expliquée & défendue , en réfutant une erreur , qui a été renouvelée dans les derniers siècles.

Il y avoit près de deux ans qu'il avoit commencé la Somme de Theologie , lorsqu'il fit présent au Public de la première partie de cet Ouvrage. Elle contient cinq cens quatre-vingt-quatre articles , en cent dix-neuf questions. L'Auteur y parle de la nature de Dieu , de ses attributs , de ses décrets , de la distinction des personnes divines , & de tout ce qui peut servir à expliquer le Mystere de la Trinité ; il y traite de la création des Anges , de leurs opérations & de la condition de l'homme. Il établit par-tout ces grands principes , qui dans toute la suite de la Somme servent à expliquer , ou à prouver les vérités de la Religion , & à résoudre une infinité de doutes. Quoiqu'il n'y ait rien de

Op. 22. c. 51.

L'an 1187.

1. p. 99. 119. aa. 584.

plus solide, ni de plus lumineux, que tout ce que le S. Docteur nous enseigne dans cet Ouvrage, qui a mérité l'admiration de tous les Sçavans, ce n'est néanmoins qu'aux jeunes commençans qu'il l'adresse, c'est pour eux qu'il l'a entrepris, ainsi qu'il le déclare d'abord par ces paroles : *Propositum nostræ intentionis in hoc opere est, ea quæ ad Christianam Religionem pertinent, eo modo tradere, secundum quod congruis ad eruditionem incipientium.*

Mais l'humilité du Disciple de J. C. ne paroïssoit pas moins dans ses actions, que dans ses Ecrits. Un jour qu'il se promenoit dans le cloître du Couvent de Bologne, occupé à son ordinaire de ce qui faisoit l'objet de ses études, un Frere-lai, qui ne le connoissoit pas, lui dit qu'étant obligé de sortir pour quelques affaires, le Superieur lui avoit permis de prendre avec lui le premier Religieux qu'il rencontreroit. Le S. Docteur, sans alléguer, ni une incommodité qu'il avoit à un pied, ni les occupations plus sérieuses, qui remplissoient tous ses momens, faisoit avec joye cette occasion de pratiquer l'humilité, & la charité, & se mit en devoir d'accompagner ce frere étranger. Mais celui-ci alloit avec tant de précipitation, que notre Saint ne le pouvoit suivre que de bien loin. Quelques citoyens le voyant marcher avec une peine extrême, & moins vite qu'il n'auroit voulu, avertirent le frere de son erreur, ou de son indiscretion, & voulurent faire compliment à l'homme de Dieu, qui ne répondit à leurs honnêtetés, que par ce peu de paroles : *In obedientia perficitur omnis Religio : Toute la perfection de la Religion consiste dans l'obéissance.* Quand ils furent de retour au Couvent, le frere se jeta aux pieds du S. Docteur, & lui demanda pardon, s'excusant sur ce qu'il n'avoit point eu l'honneur de le connoître. Thomas plus embarrassé de ses excuses, que de ce qu'il avoit souffert pour lui rendre service, le releva avec cette douceur, qui lui étoit ordinaire, & lui dit en fouriant : ce n'est point vous, mon cher frere, qui êtes en faute, c'est moi, ou plutôt c'est l'indisposition de ma jambe, qui m'a empêché d'aller aussi vite qu'il falloit, & de vous rendre ce petit service aussi entier que je l'eusse souhaité.

Boll. p. 668. n. 16.

Ibid.

March. 5. v. 19.

Tous ceux qui ont écrit la vie de S. Thomas, ont rapporté ce trait de son humilité: il est en effet une preuve assez sensible, que l'esprit qui le conduisoit en routes choses, n'étoit autre que l'esprit de J. C. toujours opposé à l'esprit du monde, & à la conduite des mondains. Un homme, qui après avoir méprisé les grandeurs du siècle, & refusé les dignités de l'Eglise, s'offre avec tant de facilité à faire au-delà-même de ses forces, dans un ministère humiliant, est certainement en droit de faire des leçons d'humilité, & d'attendre avec confiance ce degré de gloire, que l'Évangile fait espérer à celui qui aura mis en pratique ce qu'il a enseigné.

Nous aurons bien-tôt occasion de parler de plusieurs graces particulieres, dont le S. Docteur a été favorisé: on sera peut-être d'autant moins tenté de les révoquer en doute, qu'on sçait par l'Oracle de Jesus-Christ-même, que Dieu se plaît à se communiquer aux humbles, & à élever ses serviteurs à proportion qu'ils s'humilient. Mais avant que d'entrer dans le détail de ces consolations interieures, qui réjouissent son ame, selon l'expression du Prophète, & qui furent ce centuple, que le fils de Dieu a promis de donner dès cette vie, à ceux qui auront tout quitté pour le suivre dans ses humiliations, il faut rapporter quelques faits, que l'ordre des tems & la suite de l'Histoire nous obligent de placer en ce lieu.

CHAPITRE IV.

*Fondation de quelques Couvents en Italie, à la
consideration de Saint Thomas d'Aquin: Bref
du Pape Clement IV, au S. Docteur.*

Pendant que notre saint répandoit la bonne odeur de J. C. à Bologne, & dans tous les lieux, où la volonté des Supérieurs l'obligeoit de se rendre, les autres Villes n'oublioient rien pour se procurer le même avan-

age, celles qui ne pouvoient avoir la consolation de le posséder quelque tems, marquoient quelquefois leur respect, & leur vénération pour lui, par leur empressement à appeler du moins quelques-uns de ses Freres, & à leur procurer de nouvelles Maisons : l'Ordre de saint Dominique en a plusieurs en Italie, qui ont été bâties à cette occasion.

Le Couvent de Sainte-Marie de la Porte, dans la Ville de Salerne, se glorifie d'avoir S. Thomas d'Aquin pour Boll. p. 744. n. 25 Fondateur. Theodore Vallius appuye cette prétention, dans son Histoire abrégée des hommes Illustres du Royaume de Naples. D'autres assurent que le S. Docteur, au nom de son Ordre, accepta la fondation de ce Couvent en mil deux cent soixante-deux. Mais l'acte de Donation, qu'on trouve en entier dans le septième tome de l'Italie Sacrée, porte simplement, que le Patrice Mathieu de la Porte, Successeur de Césaire, Archevêque de Salerne, donne à perpétuité à l'Ordre des FF. Prêcheurs, l'Eglise de S. Paul, avec ses maisons, ses jardins, & toutes ses appartenances, pour marquer & sa dévotion pour ce saint Ordre, & son affection particuliere, pour le vénérable Frere Thomas d'Aquin, son ami & son maître : *Ob devotionem ad prædictum Sanctum Ordinem, nec non & amorem præcipuum, quem habemus ad venerabilem virum Fratrem Thomam de Aquino, magistrum nostrum, &c.*

Plusieurs années après la mort du S. Docteur, une de ses mains fut apportée dans cette même Eglise, avec le Ibid. corps de sa Sœur Theodore, Comtesse de saint Severin, qu'on y conserve encore avec beaucoup de vénération.

Marc-Antoine Scipion parlant de Dom-Bernard cinquante neuvième Abbé du Mont-Cassin, nous apprend que Ibid. 745. n. 141 ee Supérieur, dans un Synode, ou assemblée de tous les Clercs de la juridiction de son Abbaye, accorda aux FF. Prêcheurs, un établissement dans la Ville de Saint-Germain, en consideration, & selon les desirs de Thomas d'Aquin : *Thomæ Aquinatis desiderio, & postulatis liber gratificatus.*

On pourroit rapporter plusieurs autres faits, ou exem-

ples semblables , qui font connoître , que le S. Docteur ; pour n'avoir jamais accepté aucune charge , ou supériorité dans le Cloître , n'a pas laissé de contribuer , par sa seule réputation , à l'accroissement de son Ordre. Son mérite dans certaines occasions tenoit lieu de supériorité ; & on s'adreffoit souvent à lui , pour des affaires même , qui sembloient ne pouvoir regarder que ceux qui étoient en place. C'est ainsi que pendant le Chapitre général des FF. Prêcheurs , tenu à Bologne en 1267 , le Pape Clement IV. écrivit à notre Saint ; pour le charger de destiner deux Religieux de son Ordre , pour être de la compagnie de l'Evêque de Narenta ; lequel s'étoit adressé à Sa Sainteté pour obtenir cette consolation. Voici le Bref , qui est rapporté dans le premier tome du Bullaire , & tiré des Archives du même Ordre.

R. 485:

*Clemens Eptscopus, servus servorum Dei, dilecto filio ;
Fratri Thoma de Aquino, Ordinis Fratrum Predica-
torum, salutem & apostolicam benedictionem.*

Cùm sit bonum penitus & jucundum habitare fratres in unum, & omne animal sibi simile diligat, nos venerabilis Fratris nostri Episcopi Gabulensis Conceptum, quo ad tui ordinis Fratres afficitur, quorum cupit consortio recreari, favore benevolo prosequentes, discretioni tue per apostolica Scripta præcipiendo mandamus, quatenus duos Fratres tui Ordinis, unum scilicet Clericum, & alterum Laicum eidem assignes, qui eundem associent, salvâ majorum suorum in ordine obedientiâ, eidem obediant, & intendant. Datum Viterbii, quinto idus Junii, pontificatus nostri anno tertio.

9. Juin 1267.

L'Evêque , dont il est parlé dans ce Bref , étoit un Religieux de l'Ordre de S. Dominique , que le Pape Urbain IV. avoit nommé à l'Evêché de Narenta (ou Narenza) en Dalmatie , & qui se dispoit alors (comme l'a cru Bzovius) à passer dans la Terre-Sainte avec quelques Prélats , & autres Seigneurs croisés , selon l'usage & la dévotion de ces tems-là. Les croisades, encore fréquentes dans

le

Le treizième siècle, donnoient lieu aux Pasteurs de s'éloigner quelquefois de leurs troupeaux, pour aller au secours des Chrétiens, qui gémissaient sous la domination des Infidèles, & soutenir par leur exemple, ou par leurs exhortations, les armées qui passaient en Orient, pour retirer des mains des Musulmans, les lieux que Jésus-Christ a consacrés par sa présence. Comme ces guerres étoient entreprises par un motif de Religion, les Souverains Pontifes favorisoient toujours le zèle de ceux qui voulaient bien s'y engager. Ils répandoient volontiers, pour une cause si juste, les trésors spirituels de l'Eglise, & ses richesses temporelles.

C H A P I T R E V.

Ennemis de la Maison d'Aquin humiliés : Le Royaume de Naples est donné au Comte d'Anjou, qui se fait Couronner, & reconnoître Roi des deux Siciles : Défaite de Mainfroy : Conradin vaincu, & exécuté : Sentimens de Saint Thomas dans toutes ces révolutions.

LA victoire, que Charles d'Anjou, frere de S. Louis, remporta en 1268, sur le jeune Conrad, nommé communément Conradin, fut pour tous les gens de bien, & pour saint Thomas en particulier, un juste sujet de consolation, puisqu'en finissant une très-cruelle guerre, qui depuis long-tems désoloit toute l'Italie, & donnoit de mortelles inquiétudes aux Souverains Pontifes, elle servit à rétablir par-tout le bon ordre, à pacifier les Villes, & les Provinces, & à faire rentrer les plus illustres familles dans leurs possessions, dont elles avoient été injustement dépouillées. Les alliances, dont la Maison d'Anjou honora dans la suite celle des Comtes d'Aquin, & les bontés particulières, que le Roi Charles premier marqua dans toutes

les occasions à notre saint Docteur , me donnent lieu de rapporter ici , de quelle maniere ce Prince fut appellé en Italie , & par quel succès il se mit en possession des deux Siciles. Il faut prendre l'histoire d'un peu plus haut.

Après la mort de l'Empereur Frederic second , arrivée, comme il a été dit , en 1250 , le Pape Innocent IV écrivit au peuple de la Province de Souabe en ces termes : vous devez être assurez , que la race de Frederic nous étant justement suspecte d'imiter la perfidie de son pere , & la tyrannie de ses ayeuls , elle n'aura jamais , du consentement du saint Siége Apostolique , ni l'Empire , ni la Principauté de Souabe. Sa Sainteté fit écrire en même-tems , aux Prélats , aux autres Seigneurs , & à tout le peuple tant du Royaume de Naples , que de celui de Sicile , pour les féliciter de ce que par une faveur particuliere du Ciel , ils se trouvoient enfin délivrés de la tyrannie du grand Persécuteur de l'Eglise , & pour les exhorter à revenir au sein de leur mere , sous la protection de laquelle , il leur faisoit esperer la paix , & une sureté parfaite.

Les Successeurs d'Innocent , Alexandre IV , Urbain IV , Clement IV , agirent tous selon les mêmes principes , & suivirent les mêmes routes , pour exclure les descendans de Frederic , de l'une & de l'autre Sicile. Quelques peuples d'Italie entrerent d'abord dans les intérêts du Saint-Siége ; ils répondirent aux Ambassadeurs de Conrad , fils légitime de l'Empereur Frederic , & aux Envoyés de Manfred , son fils naturel , qu'ils s'ennuyoient d'être si long-tems frappés d'interdit , & d'excommunication ; & que leur résolution étoit de ne prêter obéissance à personne , s'il ne venoit avec l'investiture , & la bénédiction du Pape. C'est ainsi que s'expliquerent les Villes de Naples , de Capouë , & plusieurs autres. Mais leur exemple ne fut pas suivi partout. Les Vénitiens , aussi-bien que les Allemands , prêtèrent de grands secours aux Enfans de Frederic ; & ces Princes se trouverent assez puissans , pour continuer encore pendant plusieurs années , à faire des maux infinis dans presque toutes les parties de l'Italie , tandis que S. Louis dans la Palestine exposoit sa personne , & les forces de son Royau-

me, pour la gloire du nom Chrétien. En 1251, Conrad entra avec une puissante armée en Italie, & marcha aussitôt contre les Comtes d'Aquin & de Sora, qui s'étoient déclarés pour le Pape. Il les combattit avec avantage, le jour de Saint-Martin; & il continuoit ses progrès dans la Pouille, lorsque la mort l'enleva dans la fleur de son âge: il n'avoit pas fini sa vingt-septième année, & son fils Conradin, qu'il avoit laissé en Allemagne, n'étoit âgé que de deux ans.

Mainfroy se déclara Tuteur de ce jeune Prince, & malgré tous les efforts des Croisés, & les menaces du Pape; il poussa fort loin ses conquêtes. Alexandre IV, après l'avoir plusieurs fois cité inutilement, tenant la Couronne de Sicile pour vacante, l'offrit au Roi d'Angleterre, pour le Prince Edmond son second fils. Sa Sainteté envoya pour cet effet à Londres Jacques Boncambio de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Archevêque de Bologne. Le Roi d'Angleterre ayant convoqué une grande assemblée de Seigneurs, le Prélat donna au jeune Edmond l'investiture du Royaume de Sicile, & de la Pouille, par un anneau, qu'il lui présenta de la part du Souverain Pontife. Mais le Roi d'Angleterre, assez occupé d'ailleurs par les troubles de son Royaume, ne se hâta point de remplir les conditions du traité; & ce défaut de diligence donna le tems à Mainfroy, de se rendre maître de toute la Sicile, de la Principauté de Trente, de la Pouille, & de la terre de Labour. Après quoi il se fit solennellement couronner Roi à Palerme, le onzième d'Août 1258. Cette action d'éclat l'ayant rendu plus redoutable & plus absolu, il attira à son parti les Villes de Sienne, de Pise, & la plus grande partie de la Toscane: il pénétra dans la marche d'Ancône, & dans d'autres terres de l'Etat Ecclesiastique.

Ces nouvelles entreprises irritant toujours davantage la Cour de Rome contre Mainfroy, Urbain IV, qui venoit de succéder au Pape Alexandre, crut qu'il falloit procéder contre ce Prince, comme contre un ennemi déclaré de l'Eglise: Le Jeudi-Saint, qui en 1263. étoit le vingt-neuvième de Mars, il le cita devant la multitude des fi-

dèles, & la citation fut affichée aux portes de l'Eglise d'Orviette, où le Pape se trouvoit alors. Elle portoit que Mainfroy compareroit dans le premier jour d'Août prochain, en personne, ou par Procureur, pour satisfaire au Saint-Siège sur plusieurs Chefs, sçavoir la destruction de la Ville d'Arriano, qu'il avoit fait détruire de fond en comble, par les Sarrafins; le meurtre de trois personnages de marque, & de plusieurs autres; le mépris des Censures Ecclésiastiques, au préjudice desquelles il faisoit célébrer devant lui l'Office-Divin depuis plusieurs années, non sans soupçon d'hérésie, la fréquentation avec les Sarrafins, qu'il tenoit auprès de lui, & qu'il préféroit aux Chrétiens, enfin les exactions intolérables, dont il opprimoit les peuples.

Mais voyant que Mainfroy ne faisoit pas plus de cas de toutes ces citations, que des censures Ecclésiastiques, & ne pouvant plus rien attendre du Roi d'Angleterre, à qui les Seigneurs Anglois faisoient eux-mêmes une guerre opiniâtre, le S. Pere eut recours aux Princes de la Maison de France, & fit traiter pour le Royaume de Sicile, avec Charles Comte d'Anjou, & de Provence. On envoya pour cela en France le Cardinal de Sainte-Cecile; & S. Lotiis étant de retour d'Orient, le Pape lui écrivit bien-tôt après, pour lui représenter le péril, où la Religion se trouvoit exposée en Italie, par la conduite de Mainfroy. Il s'est mis en possession (disoit le Pape Urbain IV) de plusieurs Eglises Cathedrales, & de plusieurs Monastères, où il protege des intrus, & en donne d'autres en commande, comme il lui plaît, tournant les revenus à son usage: cependant les hérésies pullulent presque par toute l'Italie; la foi Catholique est déprimée, le Service-Divin diminué, les libérés Ecclésiastiques foulés aux pieds; les Prélats & les Clercs sont envoyés en exil, jettés dans des prisons, mutilés, ou mis à mort; les lieux consacrés au Seigneur sont dépouillés de leurs biens, & convertis en des usages profanes. On force quelques Ecclésiastiques à célébrer les divins Offices, dans des lieux interdits; & à administrer les Sacremens à des excommuniés. Telles étoient les plaintes du Vicaire de J. C.

La Religion de S. Louïs ne lui permit pas d'être insensible à de si grands maux : il pressa donc le Prince Charles son frere de marcher au secours du Saint-Siége ; & pour le mettre en état de réussir dans la guerre , qu'il alloit entreprendre , le Roi voulut bien permettre qu'on levât une décime sur le Clergé de son Royaume. Urbain IV ne vit cependant pas le succès de cette entreprise , étant mort peu de tems après qu'on en eut commencé les préparatifs. Clement IV, son Successeur, donna ses premiers soins à cette affaire , la plus pressante pour la Cour de Rome. Dès le 26. Fevrier 1265. il expédia deux Bulles : dans la premiere il rappelloit la Concession du Royaume de Sicile , faite par le Pape Alexandre IV à Edmond , second fils du Roi d'Angleterre , les diligences du Saint-Siége , pour l'effectuer , & le défaut d'exécution de la part du Roi Henri , & du Prince son fils ; enfin la sommation , que le Pape Urbain leur avoit fait faire de déclarer s'ils y prétendoient encore : en conséquence Clement IV révoquoit & annulloit cette Concession, déclarant que l'Eglise Romaine étoit en pleine liberté de disposer du Royaume de Sicile , comme d'un Fief vacant. Par la seconde Bulle du même jour , le Pape donnoit ce Royaume à Charles Comte d'Anjou & de Provence , aux conditions qui y sont exprimées fort au long , & dont une des principales étoit que le nouveau Roi révoqueroit toutes les loix de Frederic , de Conrad , & de Mainfroy , faites au préjudice de la liberté , & de la juridiction Ecclésiastique.

Le Cardinal de Sainte-Cecile , suivant les pouvoirs qu'il avoit reçus de Sa Sainteté , ayant conclu le traité avec Charles d'Anjou , ce prince ne perdit point de tems pour l'exécution : après avoir célébré la Pâque avec le Roi S. Louis , il se rendit en diligence à Marseille , s'embarqua avec mille Chevaliers ; & malgré les précautions , qu'avoit pris Mainfroy , pour lui fermer les passages par mer , & par terre , il arriva heureusement à Ostie le Mercredi avant ^{1265.} la Pentecôte , & à Rome la veille de la même fête. Les Grands & le Peuple le reçurent avec toutes les démonstrations de joye , comme le Libérateur de l'Eglise , & le

Restaurateur de leur liberté. Le Pape , qui étoit encore à Peroufe , envoya vers lui quatre Cardinaux , qui lui donnerent l'investiture du Royaume de Sicile , avec l'étendard , devant l'Autel de l'Eglise de Latran , le 29. May 1265. Le jour de l'Epiphanie de l'année suivante , Charles fut sacré & couronné solennellement , avec la Reine sa femme , Beatrix de Provence. Cette cérémonie se fit par cinq Cardinaux dans l'Eglise de S. Pierre , parmi les acclamations des Romains.

L'armée de France , qui venoit par terre , étant bientôt après arrivée en Italie , le Roi Charles se mit de bonne-heure en Campagne , pour chercher l'ennemi : & dès le 26 Fevrier les deux armées en vinrent aux mains , près de Benevent. Le Combat fut long , & opiniâtre ; mais enfin les François remporterent la victoire entiere. Mainfroy fut tué en combattant , & toute son armée taillée en pièces. Ce premier succès fit revenir la plus grande partie de l'Italie à l'obéissance du Pape ; le parti des Gibelins fut humilié , mais non pas abattu , & la guerre continua encore quelque tems.

Conradin âgé alors de quinze ans , ayant appris la défaite & la mort de Mainfroy , prétendit à l'Empire , & prit cependant le titre de Roi de Sicile , excité par la plupart des Princes d'Allemagne , & appellé en Italie par ceux qui favorisoient toujours son parti. Clement IV lui fit publiquement défendre de passer outre , défendant en même-tems à qui que ce fut de le reconnoître pour Roi de Sicile , sous peine d'excommunication , contre les personnes , & d'interdit sur les lieux. Conradin ne laissa pas d'établir ses Ministres en Toscane , & ses Officiers dans le Royaume de Sicile. Le Pape réitéra ses défenses , & porta des Censures ; mais ce jeune Prince , qui avoit appris de ses peres à les mépriser , entra toujours en Italie , & se rendit d'abord à Veronne , accompagné de son oncle le Duc de Baviere , & de son beau-pere le Comte de Tirol. De Veronne il alla à Pavie avec ses troupes choisies , & fit solliciter les Romains , à se révolter contre le Roi Charles. Enfin ayant traversé la Lombardie & la Toscane , il s'avança jusqu'à

Rome, où il fut reçu avec des honneurs extraordinaires, par ce peuple inconstant, & par le Sénateur Henri de Castille, qui avoit trahi Charles I, son Parent, son Roi, son Bienfaiteur.

Le jeune Conrad, que tout jusqu'alors sembloit favoriser, mais qui couroit en effet à sa perte, sortit bien-tôt de Rome, & passa dans la Pouille, où le Roi Charles vint s'opposer à lui, & lui présenta bataille près de Tagliacozzo. Après un sanglant combat, la victoire demeura une seconde fois aux François : l'armée de Conradin, composée de Lan 1168. Satrafins, d'Allemands, d'Italiens, & commandée par plusieurs Princes, fut entièrement défatie. Le Roi Charles en fit porter les premières nouvelles au Pape : & en action de grâces, il fonda dans le même lieu, où s'étoit donnée la bataille, un Monastère de l'Ordre de Citeaux, sous le nom de Sainte-Marie de la Victoire. Ce Monastère a été depuis ruiné par un tremblement de terre.

Conradin cependant fut arrêté, comme il fuyoit après la déroute de ses troupes. Plusieurs Seigneurs de sa suite furent aussi faits prisonniers de guerre, & conduits avec lui à Naples. Le Roi de Sicile fit assembler les plus habiles Jurisconsultes du País, pour faire leur procès ; & on les condamna tous à mort, comme criminels de leze Majesté, & ennemis de l'Eglise. Charles donna la vie à Henri de Castille, tant à cause de la parenté, que parce que l'Abbé du Mont-Cassin, qui l'avoit fait arrêter, ne l'avoit rendu qu'à cette condition : Conradin, le Duc d'Autriche, & plusieurs autres Seigneurs eurent la tête tranchée, dans le Marché de Naples le vingt-sixième d'Octobre 1268, deux mois après la perte de la bataille. Par la mort de ce Prince, la race de Frederic, ou la Maison de Souabe fut éteinte, & celle d'Anjou demeura en possession de l'une & de l'autre Sicile. Les Papes, aussi bien que les peuples d'Italie, trouverent dans ce changement leur repos, & le Comte d'Aquin son entier rétablissement.

Dans toutes ces révolutions notre Saint Docteur adoroit en secret les jugemens du Seigneur, & les desseins de la Providence. Il se réjouissoit du bien, qui en revenoit à

l'Eglise, que les bons Princes favorisent toujours : mais comme sa confiance ne s'étoit point affoiblie, lorsqu'il avoit vû tous ses parens chassés injustement de leurs Terres, la Ville d'Aquin renversée, & le Comte Raynal, un de ses freres mis à mort, par les violences de Frederic : il vit de même les vengeances du Seigneur, sur toute la posterité de ce malheureux Prince, sans rien donner à la nature, sans rien perdre des sentimens de charité, & de moderation, que la Loi de J. C. nous oblige de conserver à l'égard même de nos ennemis. Ou plutôt il ne regardoit point comme ennemis ceux qui servoient d'instrument à la Providence, pour exécuter ses Arrêts de justice, ou de misericorde. Touché uniquement de la gloire de Dieu, & des intérêts de son Eglise, les biens & les maux de cette Epouse du Sauveur étoient toujours l'objet, ou de ses gémissemens, ou de ses actions de grace.

C H A P I T R E V I.

Mort du Pape Clement IV : Saint Thomas revient à Paris : Ses entretiens avec saint Louis : Nouveaux Ouvrages.

Fleur. I. 85. n. 64.

SI la paix que les armes de France venoient de procurer à tous les peuples d'Italie, avoit consolé notre Saint; la perte que l'Eglise fit bien-tôt après, par la mort du Pape Clement IV, le toucha sensiblement. Tous les Historiens ont loué la prudence, le zèle, la douceur, la modestie de ce pieux Pontife, sa charité pour les pauvres, son habileté sur-tout dans la science des Canons, la pureté enfin, & l'austerité de sa vie. On assure que pendant plusieurs années il garda l'abstinence de la viande, ne porta point de linge, étant couvert ordinairement d'un cilice, & couchant sur un lit fort dur. Son attention aux besoins de l'Eglise universelle, ne l'empêchoit point d'instruire lui-même le peuple par des discours familiers, & de prêcher souvent, pour

pour retenir , ou fortifier les Fidèles dans la foi , & l'union de l'Eglise. La conformité des mœurs , & des septimens , lui avoit inspiré pour le S. Docteur un amour plein de tendresse , & de respect , dont il se faisoit un plaisir de donner des preuves dans les occasions. Il tenoit le Saint-Siége depuis trois ans neuf mois & vingt-quatre jours , lorsqu'il mourut la veille de Saint André , 29 Novembre 1268. Fleury , ibid; Il fut enterré , ainsi qu'il l'avoit ordonné , à Viterbe dans l'Eglise des FF. Prêcheurs. Où l'on voit encore son tombeau , orné de l'image de sainte Heduige de Pologne , qu'il avoit canonisée. Après sa mort le Saint-Siége vaqua deux ans dix mois & vingt-sept jours.

Pendant ces longues vacances , S. Thomas , qui depuis trois ans continuoit ses leçons de Theologie , & ses autres occupations à Bologne , les interrompit , pour faire son dernier voyage en France. Un ancien manuscrit , qu'on voit dans la Bibliothéque de S. Victor à Paris , nous apprend , qu'il se trouva au Chapitre Général de son Ordre , qui fut tenu dans cette Capitale , aux Fêtes de la Pentecôte mil deux soixante-neuf : parmi les Docteurs & les autres Theologiens , qui furent consultés dans ce même Chapitre , touchant l'étenduë , ou l'obligation du secret naturel , & la conduite que doit tenir un Supérieur à l'égard de son inférieur , dont la faute est secrète , Thomas d'Aquin est nommé le premier , & on lit sa décision dans le même manuscrit. On ne peut donc douter qu'il n'ait assisté à ce Chapitre , soit en qualité de Définitéur de sa Province de Rome ; soit que le Général , le Pere Jean de Verceil voulût se servir de ses Conseils pour les affaires de son Ordre ; soit enfin qu'il eût été chargé de quelque commission auprès de saint Louis , touchant l'état & les besoins de l'Eglise , qui ne pouvoit que souffrir beaucoup , par le défaut d'un premier Pasteur.

Mais si nous ignorons le principal motif du voyage de notre Saint en France , on sçait que saint Louis , qui faisoit alors de grands préparatifs , pour marcher une seconde fois contre les Infidèles , en faveur des Chrétiens de la Palestine , reçut avec joye la visite du saint Docteur , qu'il

honoroit depuis long-tems de toute son estime. Il l'entre-
tint souvent de son intérieur, parce que ce pieux Monar-
que en étoit principalement occupé, ainsi que de tout ce
qui regardoit la gloire de Dieu : jamais Prince ne connut
mieux sa Religion, & n'écouta plus volontiers ceux qui
lui parloient de Dieu, que saint Louis, dont le cœur plus
grand que tous les Royaumes de la terre, soupiroit con-
tinuellement après la possession de celui du Ciel, seul ca-
pable de contenter ses vastes désirs : & jamais Docteur Ca-
tholique ne fut en état de parler avec plus de dignité, de
toutes les perfections de Dieu, & des mystères augustes de
la Religion, que saint Thomas, à qui l'Esprit divin com-
muniqueoit ses lumières, dans l'oraison.

Echar. Ibid.

Un habile Critique, qui a examiné avec grand soin ce
qui regarde la suite de l'Histoire, aussi bien que les écrits
de notre Saint, croit qu'on l'engagea à remplir pour la se-
conde fois une des Chaires du College de saint-Jacques,
où il enseigna encore pendant deux ans, avec tout le suc-
cès, qu'on devoit attendre d'un homme, dont le mérite
étoit si généralement reconnu. Il est vrai que plusieurs an-
ciens Auteurs, parlant de ses ouvrages, & marquant le
lieu & le tems, où il les avoit composés, favorisent ou-
vertement cette opinion du P. Echard ; selon lequel, lors-
que S. Thomas se retira de Paris en mil deux cens soixan-
te & un, sous le Pontificat d'Urbain IV, sa Chaire de
Theologie fut occupée par le célèbre Annibal de Mola-
ria, depuis Cardinal ; & lorsqu'il fut rappelé à Bologne
en 1270, ou 1271, il eut pour successeur dans le même
employ, le Pere Romain, dont nous aurons occasion de
parler ailleurs. On ne sçauroit guères expliquer autrement
ce que dit Tholomé de Luques dans le vingt-troisième
livre de son Histoire Ecclésiastique, chapitre seizième.

Thol. Luc. Guil.
Toc. Nic. Triv.

Echar. t. 1. p. 287.

Quoiqu'il en soit de ce point de critique, que je me
contente d'avoir rapporté, il est toujours certain, que ce
fut durant le cours de ces deux ou trois années, que saint
Thomas composa, soit à Paris, soit en Italie, ses ques-
tions de l'ame, les questions de la puissance de Dieu, cel-
les de l'union du Verbe, des créatures spirituelles, des ver-

Ibid. p. 288.

tus, & du mal; que nous avons dans le huitième tome de ses ouvrages, de l'édition de Rome.

Il faut ajouter à tous ces écrits, une réponse aux difficultés proposées en quarante-deux articles, par le R. Pere Jean de Verceil. Selon le manuscrit de la Bibliothèque de saint-Victor, dont on a déjà parlé, il paroît que saint Thomas fit cet Opuscule en mil deux cent soixante-onze: & dans la préface de l'ouvrage nous trouvons que ce fut dans la Semaine-Sainte. On peut remarquer dans le même endroit, avec combien de soin le saint Docteur veut qu'on prenne garde de ne point donner pour des vérités de notre foi, ou pour la Doctrine de l'Eglise, des sentimens purement philosophiques, quelques certains qu'ils soient, ou qu'on les suppose d'ailleurs: *Multum autem nocet, talia que ad pietatis Doctrinam non spectant, vel asserere, vel negare, quasi pertinentia ad sacram doctrinam.* Op. 10. in prologi

CHAPITRE VII.

Seconde partie de la Somme: Plusieurs Universités font de vives instances pour avoir le saint Docteur; le Roi de Sicile a la préférence: Thomas guérit son Compagnon: Il est reçu avec honneur à Naples, & visité par le Cardinal Legat: Derniers Ouvrages.

A Peine saint Thomas fut de retour à Bologne, qu'il fit paroître la seconde partie de sa Somme; c'est-à-dire, deux grands volumes, dont le premier en cent & quatorze questions, renferme six cent dix-neuf articles: l'autre en contient neuf cent dix-sept, en cent quatre-vingt-neuf questions. Il faudroit avoir la plume de saint Thomas, pour donner ici en peu de mots, une idée exacte de ce qui est traité dans ces trois cens trois questions, & faire connoître la suite ou l'enchaînement des principes, l'ordre & le rapport des matières; le choix, l'abondance des preu-

ves, & la clarté qu'on trouve par-tout, avec une admirable précision. Si le dessein de l'Auteur, dans cet ouvrage, paroît véritablement digne d'un esprit angelique; l'exécution en est si parfaite, qu'on peut assurer, que rien n'y manque, & qu'il n'y a rien de trop. Depuis plus de quatre cens soixante ans, que la seconde seconde de S. Thomas à paru, on a vû dans l'Eglise un très-grand nombre de célèbres Theologiens François, Espagnols, Italiens, Allemands, qui ont écrit sur le même sujet, avec beaucoup de lumiere & d'érudition; sans qu'aucun de leurs ouvrages ait encore pû être mis en parallele avec celui-ci; ce qui seul fait son éloge.

Il n'y a donc point de quoi s'étonner, que des écrits de ce caractère réveillant dans le cœur de ceux qui les lisoient, les plus justes sentimens d'estime pour leur Auteur, ayent fait naître en même-tems le desir de le voir, & de l'entendre lui-même. Comme les Villes de la Grece se disputoient autrefois l'honneur d'avoir été la patrie du Prince des Poëtes, celles de l'Italie, & de presque tous les Royaumes Chrétiens, marquoient une semblable émulation, pour se procurer l'avantage de recevoir celui, qui est appellé à juste titre, l'Ange des Ecoles, & le Prince des Theologiens. Dans le Chapitre Général de l'Ordre de S. Dominique, tenu à Florence, en mil deux cens soixante-douze, les Supérieurs eurent à répondre aux pressantes sollicitations de plusieurs Universités, qui prioient qu'on leur accordât le saint Docteur. Celle de Bologne craignoit de le perdre, & n'oublioit rien pour se le conserver. L'école de Paris faisoit ses diligences pour l'avoir une seconde, ou troisième fois: elle ne manquoit pas de titres, pour exiger la préférence, puisqu'elle pouvoit toujours le regarder comme son élève, & l'un de ses plus illustres membres. On ne nous a point conservé la Lettre, qui fut écrite à ce sujet; mais dans celle, que les mêmes Docteurs écrivirent deux ans après au Chapitre Général des FF. Prêcheurs, qui se tenoit à Lyon, & qui est rapportée dans l'histoire de l'Université de Paris, on y fait mention de

Duboulai, t. 3. p. celle-ci : *Cum eum à nostro Collegio, Generali Capitula*
408.

vestro Florentiæ celebrato requisivissimus instanter, prohibitor! non potuimus obtinere. Les Romains demandoient aussi la même faveur: Et la Ville de Naples, où le Saint avoit fait ses premières études, & pris l'habit de Religion, vouloit profiter des lumières de celui qu'elle comptoit parmi ses Citoyens, & qu'elle avoit désiré d'avoir pour Pasteur. Le Roi de Sicile, Charles I, favorisant les vœux de la Capitale de son Royaume, fit faire de si vives instances auprès des Supérieurs de notre Saint, qu'il eut enfin la préférence, dit César Eugene dans son histoire de Naples: *Caroli utriusque Siciliae Regis vota prevaluerunt.* Neapoli sacra, 268.

Saint Thomas partit donc de Bologne, & se rendit d'abord à Rome, où l'obéissance l'arrêta pour quelque tems: pendant ce séjour, qui ne fut pas long, il commença la troisième partie de sa Somme; & fit ses Commentaires sur quelques Livres de Boëce. Je crois que c'est ici qu'il faut placer ce qui est rapporté dans les Actes des Saints sur le témoignage d'un Auteur contemporain: pendant que le Saint expliquoit le Livre, qui traite du Mystère de la Trinité, la bougie qu'il avoit à la main se consuma entre ses doigts, & les brûla quelque tems, sans qu'il en sentit la douleur, tant son esprit étoit occupé de la grandeur du sujet: *Ipsum ignem sine aliquo motu digitorum sustinuit, donec defecit.* Boll. p. 674. n. 48.

Lorsqu'il sortit de Rome, pour aller à Naples, le Cardinal Richard, qui l'honoroit toujours de sa familiarité, se procura le plaisir de le recevoir dans sa maison de Campagne, où quelques années auparavant les deux Rabins, dont il a été parlé, s'étoient convertis à la Foi de J. C. notre Saint tomba malade en ce même lieu, & son indisposition n'eut point de suite; mais le Pere Renaud, un de ceux qui l'accompagnoient, y fut attaqué d'une fièvre si violente, qu'on la jugea d'abord dangereuse. Tholomée de Luques, qui étoit présent, assure que les Médecins craignoient tout pour le malade, lorsque saint Thomas lui procura une santé aussi prompte que parfaite, par sa prière, & l'atouchement des reliques de sainte Agnès, qu'il portoit toujours sur lui; parce que son grand amour pour la

chasteté, lui donnoit une confiance particulière, & une plus tendre dévotion envers les Saints, qui ont principalement excellé en cette vertu angélique. Ce fait est encore rapporté dans la Vie de saint Thomas écrite par Guillaume de Tocco.

Boll. p. p. 675. u.
11.

La satisfaction des Napolitains à son arrivée, répondit parfaitement à la haute idée, qu'ils avoient conçue depuis long-tems, de Sa Sainteté, & de son érudition. Le peuple, aussi bien que les Grands, parmi lesquels il y avoit plusieurs Seigneurs alliés à la Maison d'Aquin, donnerent des marques d'une joye publique. L'Université remercia le Roi de l'honneur, qu'il lui avoit procuré : & ce Prince, pour témoigner sa reconnoissance, fit assigner une pension considérable, pour l'entretien du saint Docteur. C'est l'Historien César Eugene, qui le rapporte : & on lit la même chose dans une inscription, qu'on voit gravée sur le marbre à l'entrée de la classe, dans le Couvent de saint Dominique à Naples, dont voici les paroles : *Avant que d'entrer, rendez vos respects à cette Image, & à cette Chaire, d'où le Célèbre Thomas d'Aquin fit entendre autrefois ses Oracles, à un nombre infini de Disciples, pour la gloire & la félicité de son siècle, le Roi Charles I ayant procuré ce bonheur à son Royaume, & assigné une once d'or de pension, pour chaque mois.*

Neap. Sacr. p. 268.

Boll. p. 741. n. 1.

Ces applaudissemens ne laissoient pas d'offenser la modestie d'un Disciple de Jesus-Christ, qui cherchoit toujours à se cacher. Il est vrai, que son union avec Dieu, & l'application continuelle de son esprit aux grandes vérités, qui l'occupaient, étoient telles que le plus souvent il ne s'apercevoit même pas des témoignages de vénération & de respect, qu'on lui donnoit. Le fait, dont on va parler, en est une preuve.

Boll. p. 673. n. 44.

Le Cardinal Légat du Saint-Siege dans le Royaume de Naples, souhaitant avoir une conférence, ou conversation particulière, avec un homme, dont il entendoit publier tous les jours les louanges, voulut que l'Archevêque de Capouë, qui avoit été le Disciple du saint Docteur, l'accompagnât dans sa visite. S'étant rendus au Cou-

vent de saint Dominique, ils firent appeler le Serviteur de Dieu, qui descendit aussi-tôt; mais son esprit étoit déjà si occupé d'une question de Théologie, qu'il examinoit, qu'ayant paru dans le Cloître, le Cardinal & l'Archevêque s'approchèrent de lui, sans qu'il s'en aperçût: le Prélat n'en fut point surpris, & il pria le Cardinal de n'en être pas offensé, parce que le Saint étoit sujet à ces sortes de ravissemens; il fallut donc attendre: revenu enfin de sa profonde méditation, Thomas rendit à l'un & à l'autre les devoirs, & tous les respects, qui étoient dûs à leur dignité. Le Légat voulut sçavoir ce qui l'avoit si fortement occupé: saint Thomas lui répondit, que depuis quelques jours il cherchoit la véritable solution, à une des plus grandes difficultés de la Théologie, qu'en descendant pour recevoir Son Eminence, il lui en étoit venu une dans l'esprit, qui lui avoit paru convaincante, & qu'il n'avoit pu penser à autre chose, qu'après l'avoir entièrement examinée. Cette réponse satisfit le Cardinal, & la suite de la conversation lui fit avouer, que le mérite de ce grand homme, sa doctrine, & ses vertus étoient bien au-dessus de sa réputation, quelque éclatante qu'elle fût.

Il lui arrivoit souvent, soit dans l'oraison, soit durant l'étude, de se trouver ainsi ravi comme hors de lui-même, parce que l'opération intérieure ou de la grace, qui agissoit fortement en lui, ou de son esprit, dont le vol suivoit rapidement l'attrait de la grace, suspendoit pour un tems l'usage des sens. Les objets extérieurs ne faisoient alors aucune impression sur lui. Il oublioit dans ces momens avec qui il étoit, & ce qu'il faisoit. Nous avons rapporté quelques traits de sa vie, qui prouvent cette vérité, & nous en omettons plusieurs autres, qui pour être tous semblables pourroient paroître de redites.

Toujours cependant occupé, selon que l'obéissance l'appliquoit, il ne discontinuoit pas d'enseigner, d'écrire, de prêcher. Dans le court espace d'une année & demie, que la Ville de Naples eut le bonheur de le posséder, il enrichit encore le public de plusieurs Ouvrages, dont les deux principaux sont un Commentaire sur les cinquante

3. p. qq. 90. aa.
549.

premiers Pseaumes , & la troisième partie de la Somme ; qu'il mit dans l'état , où nous l'avons aujourd'hui. En quatre-vingt-dix questions , qui renferment cinq cens quarante-neuf articles , il a expliqué , avec sa solidité ordinaire , tout ce qui appartient au Mystère de l'Incarnation ; il a parlé de la science & de la grace de Jesus-Christ , & de toutes ses perfections , de sa Doctrine , de ses miracles , de tous ses Mystères , des mérites de sa Passion , enfin de ses Sacremens , jusqu'à celui de la Pénitence inclusivement.

Parmi toutes ses occupations il ne cessoit de soupirer après la possession du souverain bien : quoiqu'il fût en fanté , & dans un âge , où les hommes ont coutume de se promettre encore plusieurs années de vie , notre Saint regardoit la dissolution de son corps , comme fort prochaine ; & à l'exemple de l'Apôtre il la désiroit avec ardeur. Quelque attrait qu'il eût toujours eu pour le saint exercice de l'Oraison , il s'y adonna dans ses dernières années , avec un renouvellement de ferveur , qu'il n'est point facile d'exprimer. S'il travailloit tout le jour , il prioit presque toute la nuit , si nous n'ayons mieux dire , que tout son tems de nuit & de jour étoit rempli , & toujours sanctifié par la prière : il n'étoit jamais ni plus uni à Dieu que pendant son étude , ni plus éclairé que dans l'Oraison. C'étoit toujours là qu'il recevoit les plus pures lumières , & qu'il entroit plus avant dans la connoissance des saints Mystères. Ce qu'il éprouvoit tous les jours , il l'a quelquefois avoué , pour rendre gloire à la grace de J. C.

Thol. Luc. Guil.
de Toc. Ber. Gui-
do. S. Anton.
S. Pius Clem. 8.
Ben. XIII.

Il est tems de rapporter une partie des graces singulieres , dont il a été honoré durant le cours de sa vie , de la maniere que nous l'apprenons des Auteurs les plus anciens , & les plus judicieux , qui ont écrit son Histoire. Leur témoignage autorisé par les Bulles de plusieurs Papes , nous doit rassurer contre la mauvaise humeur des personnes , qui méprisent tout ce qu'elles ignorent. C'est ici principalement que nous serons attentif à ne rien avancer sans preuve. Si nous ne rapportons pas tout ce que nous avons lieu de croire véritable , nous ne dirons rien , dont nous ne puissions constater la vérité.

CHAP

C H A P I T R E V I I I .

Les jugemens des Hommes charnels, sur les operations de la Grace, ne doivent point nous faire taire les œuvres de Dieu : Crédulité blâmable ; incrédulité contraire à la véritable piété.

IL est bon, disoit l'Ange Raphaël à Tobie, de tenir caché le secret du Roi : mais il y a de l'honneur à découvrir & à publier les œuvres de Dieu. Une partie de la piété chrétienne, du zèle & de la reconnoissance des serviteurs de Dieu, consiste à manifester les merveilles de sa grace, & les riches effusions de sa bonté ; afin que le Pere céleste soit glorifié par les hommes, comme celui à qui appartient toute gloire : *Sacramentum Regis abscondere bonum est : opera autem Dei revelare & confiteri, honorificum.* Tobie 12. v. 7.

C'est pour cela que Moÿse, & les Prophètes relevent par-tout les miséricordes du Seigneur sur ses Elus : ils nous apprennent que le Très-Haut a bien voulu parler & agir avec eux, durant cette vie mortelle, comme un ami parle & agit avec un ami. David semble ne s'être proposé que cet objet, dans une grande partie des Pseaumes.

Les Ecrivains Ecclesiastiques ont imité les Auteurs sacrés : S. Athanase, saint Jérôme, Theodoret, & plusieurs autres, qui ont écrit les Vies des Peres du désert, ne se font pas contentés de parler de leurs vertus éclatantes, de ces miracles de pénitence, qui ont étonné, & édifié en même tems le monde Chrétien : ils nous ont fait connoître encore les dons surnaturels, les graces, les faveurs, dont le Seigneur a pris plaisir de les recompenser dès cette vie. C'est dans le même esprit, & pour les mêmes raisons, que saint Augustin après nous avoir appris, dans les neuf premiers Livres de ses Confessions, ce qu'il avoit été avant son Baptême, commence dans les suivans à découvrir ce que la grace de Jesus-Christ avoit opéré en lui depuis sa

conversion. Une humilité très-sincère, & qui a eu peu d'exemples, l'avoit porté à publier les desordres de sa jeunesse; & une reconnoissance, qui n'est pas moins digne de louange, l'a engagé à manifester les changemens merveilleux, que la main du Très-Haut avoit fait dans son cœur, les vérités saintes, que l'Esprit divin avoit daigné lui révéler, & les consolations secretes, dont il avoit rempli son ame. „ Graces à votre miséricorde, ô mon Dieu, „ s'écrioit quelquefois cet illustre Pénitent, nous sommes „ du nombre de ceux qui vous appartiennent; & nous en „ avons des marques par l'abondance des consolations, „ qu'il vous plaît de répandre dans nos ames, pour nous „ encourager tous les jours de plus en plus à vous servir: *Gratias tibi Deus noster, tui sumus: indicant hortationes, & consolationes tuæ.*

Il semble qu'on peut écrire avec confiance, lorsqu'on a de tels Auteurs pour guides, ou pour modèle: quand tous les faits, qu'on avance, & qui peuvent contribuer à la gloire de Dieu, ou à l'édification des Fidèles, sont rapportés par des Ecrivains contemporains, éclairés, judicieux: enfin quand on a l'avantage de parler d'un Saint, du caractère, & de la réputation du Docteur Angelique. J'avoie qu'il n'a point fallu de moindres considérations, pour m'empêcher de passer sous silence, la plus grande partie de ce que nous lisons d'extraordinaire dans la vie de saint Thomas: car que peut-on se promettre, quand on parle au monde un langage que le monde n'entend plus, & qu'il fait gloire de ne point entendre? le Seigneur n'a-t-il pas défendu d'exposer les choses saintes au mépris des profanes? & c'est pourtant ce qu'on a lieu de craindre, lorsqu'il s'agit d'exposer aux yeux du Public les secretes communications de Dieu avec ceux qu'il appelle ses enfans, ses élus, ses amis.

Quoiqu'il y en ait toujours de cet heureux nombre dans l'Eglise de Jesus-Christ; le siècle ne laisse pas d'être rempli, ou d'hommes charnels qui ne goûtent, qui n'estiment que ce qui touche les sens, ou de faux spirituels, de demi-Sçavans, pleins d'orgueil, & presque idolâtres de leurs

sentimens particuliers. Les premiers, selon l'expression de l'Apôtre, ne sont point capables des choses, qui sont de l'esprit de Dieu. Elles leur paroissent une folie : ils ne peuvent les comprendre, parce que c'est par une lumiere spirituelle, qu'on en doit juger. Les derniers sont professeurs de décider de tout selon leur caprice, & de condamner sans examen, tout ce qui n'étant pas dans les voyes ordinaires, se trouve au-dessus des régles qu'ils se sont faites, pour juger en maîtres des opérations de la Grace. Justement prévenus contre la simplicité des personnes trop crédules, qui reçoivent sans choix tout ce qu'on leur raconte, & qui deshonnorent bien souvent la véritable piété, par une piété mal réglée; ils tombent eux-mêmes dans un autre piège; & ils pensent s'être acquis la réputation des Sages, par ce seul titre, qu'ils ne croient rien de ce qui tient du merveilleux. Comme si celui, qui fait ses délices d'être avec les enfans des hommes, & dont la miséricorde se répand d'âge en âge sur ceux qui le craignent, avoit borné toutes ses faveurs, aux Saints de l'ancienne Loi, qui l'honoroit souvent de ses divines communications, dès qu'on parle de celles, dont les Disciples de Jesus-Christ ont été favorisés dans les siècles postérieurs, on devient suspect à ces gens difficiles, & chagrins. Sans distinguer les sujets, ni faire attention à la qualité des Auteurs, ils traitent tout de prévention populaire, ou de petiteesse d'esprit; mais ils montrent en cela, combien ils sont eux-mêmes prévenus.

Il est donc vrai que ces deux extrémités sont également vicieuses, & qu'il y a toujours le même danger de s'égarer, & de tromper les autres, soit qu'on prenne les ténèbres pour la lumiere avec les premiers, ou la lumiere pour des ténèbres, comme sont quelquefois les derniers. On peut manquer par un excès de crédulité : on peut se rendre coupable par une affectation d'incrédulité : & on a besoin d'intelligence dans les visions, aussi-bien pour ne point rejeter les véritables, que pour ne point recevoir les fausses. Nous ne révoquerons pas en doute, qu'il n'y ait souvent eu, & qu'il ne puisse y avoir encore de fausses vi-

sions , sur-tout dans ces personnes du sexe , qui font profession de dévotion , sans aimer la pénitence , & sans connoître assez la véritable humilité. Plût à Dieu que les derniers siècles nous eussent fourni moins d'exemples de l'illusion des faux dévôts , & des fausses dévôtes.

Il faut encore convenir que les visions même véritables ne sont pas toujours une marque infailible de sainteté. Non , ce n'est point par ces graces gratuites , ou extraordinaires , qu'il faut toujours juger du mérite , & de la perfection de ceux qui les reçoivent : ce seroit plutôt par la solidité de vertus , sur-tout de l'humilité & de la charité , qu'on pourroit s'assurer de la réalité de ces dons : quoique absolument parlant on puisse être grand Saint , sans avoir jamais été honoré de ces graces gratuites , comme on peut au contraire les recevoir , sans en être plus saint. L'infame Balaam a eu des visions , que nous ne pouvons ne point reconnoître pour véritables , après le témoignage exprès de l'Ecriture : Caïphe a prophétisé selon la remarque d'un Evangeliste : Judas a fait de véritables miracles. Ce sont des faits certains , & autant de vérités , que j'accorderai toujours volontiers à ceux qui disent qu'il faut préférer la charité , qui ne passe point , aux dons des langues , & des miracles , qui ne sanctifient pas par eux-mêmes.

Mais si la prudence chrétienne nous oblige d'être en garde contre un excès de crédulité , qui fait qu'on reçoit tout sans rien examiner , la véritable piété ne doit-elle pas nous éloigner également d'un autre excès , qui n'est sans doute , ni moins blâmable , ni moins contraire à la Religion ? je parle de cet esprit d'incrédulité , qui fait rejeter comme faux tout ce qui paroît extraordinaire ? Nous sçavons que Dieu se plaît à manifester quelquefois le mérite singulier de ses Serviteurs , par ces marques extérieures de sainteté. Il aime à se communiquer d'une manière plus particulière à ces ames pures , qu'il a établies sur le fondement solide de la plus profonde humilité , pour les élever ensuite au plus haut degré de la perfection chrétienne , & leur faire éprouver dès cette vie , combien il est doux de l'aimer. Nous ne lisons qu'avec respect les effusions de gra-

Num. 23. Joan.
11. Mar. 3.

ce, les divines communications, dont le Seigneur a favorisé ces Personnes si illustres par leurs vertus, les Pauls, les Antoines, les Benoîts, les Bernards, les Dominiques, les François d'Assise, les Philippes de Nery, les François de Sales, les Catherines de Sienne, les Thereses, & tant d'autres Vierges non moins pénitentes que sérapiques.

Quand on voit dans l'histoire Ecclésiastique, que ces grands Saints, & que ces chastes Epouses de J. C. ont entendu des voix, qui leur révéloient ce que l'esprit de l'homme ne pouvoit connoître, par les voyes ordinaires; qu'ils ont eu des extases, des ravissement, ou des visions, soit intellectuelles, soit sensibles: quand on trouve dans les histoires les moins suspectes, qu'un Dieu magnifique en sainteté, & toujours admirable dans les Saints (comme parle le Prophète*) a bien daigné leur donner ici bas un avant-goût des joyes du Ciel, & de la félicité des Bienheureux; qu'il leur a fait connoître quelquefois l'état de l'ame après la séparation du corps, & que par un rayon de sa lumiere, il leur a manifesté plusieurs choses, qui se passeroient dans des lieux éloignés, ou qui ne devoient s'accomplir que dans la suite des tems: celui, qui ne craindroit pas de traiter tout cela d'illusion, de pure imagination, de foiblesse ou de petitesse d'esprit, seroit certainement moins de tort au mérite réel de ces grands Personnes, qu'il ne s'en feroit à lui-même. S. Paul a prononcé d'avance le jugement que nous devrions faire d'un tel homme: *Animalis autem homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei.* 1. Cor. 2. v. 14

C'est ce qui a paru nécessaire d'expliquer d'abord pour la satisfaction, ou l'instruction du Lecteur. Reprenons la suite de l'histoire.



C H A P I T R E IX.

Ce qu'on doit penser des graces extraordinaires, dont parlent les Auteurs de la Vie de saint Thomas : L'état de sa Sœur, & de ses deux Freres après leur mort, lui est révélé : Saint Pierre & saint Paul lui expliquent les textes obscurs de l'Ecriture : Il est honoré de la visite de la sainte Vierge : Il entend la voix de Jesus-Christ, qui approuve ses Ecrits.

Dan. 10. v. 17.

JE ne pense pas que personne parmi les Catholiques refuse à saint Thomas d'Aquin, un rang distingué entre les Héros de la Religion, dont le mérite est au-dessus de la critique la plus hardie : les qualités de son esprit, l'étendue de ses lumieres, la solidité de ses vertus, les avantages enfin de la nature & de la grace, qui le distinguent si glorieusement : tout cela donne à son témoignage, ou à ce que des Auteurs dignes de foi rapportent de lui, une autorité, qu'on s'efforceroit inutilement d'affoiblir. Si c'est toujours par la lumiere même de Dieu, qu'il faut discerner ce qui vient des trésors de sa miséricorde, selon cette parole du Saint-Esprit : *Opus est intelligentiâ in visione.* Le Docteur Angelique fut abondamment pourvu de cette céleste lumiere. S'il est nécessaire que l'humilité & la pénitence purifient l'ame, & la préparent à recevoir les visites de l'Epoux, le saint Docteur sans jamais rien accorder aux plaisirs des sens, humilioit continuellement son esprit & son cœur, & relevoit toutes ses autres vertus, par le mérite de l'obéissance, & d'une ardente charité. On sçai que le privilège des Vierges, de ces ames parfaitement chastes, que l'Ecriture appelle par excellence, les prémices des Saints, & les Epouses de l'Agneau, est d'entrer plus avant dans la connoissance de ses mysteres,

d'avoir plus d'accès auprès de lui, ou plus de part à ses faveurs ; & tout le monde sçait, que saint Thomas a mérité le titre d'Angelique, autant par la pureté de son corps, & de son cœur, que par les lumieres de son esprit. Je ne parlerai plus ici de son affiduité à l'oraïson : autre moyen à une ame sainte, pour s'élever jusqu'à Dieu, & pour mériter ses plus intimes communications.

Un Auteur contemporain nous apprend, que notre Saint vaquant un jour à ce pieux exercice avec beaucoup de ferveur, tandis qu'il répandoit son ame devant Dieu, avec autant de confiance que d'humilité, sa sœur la Religieuse, morte depuis peu Abbesse de Sainte-Marie de Capouë, lui apparut pour lui apprendre qu'elle étoit en purgatoire, & le pria de l'aider par ses sacrifices à satisfaire à la justice de Dieu. Saint Thomas le fit ; il ajouta plusieurs mortifications aux prieres, qu'il offrit, & qu'il fit offrir pour elle : après quelques jours la même se montrant à lui une seconde fois, l'assura qu'elle étoit déjà dans la gloire, & le remercia de ce qu'il avoit fait pour lui en avancer la possession. Ce fut alors que le Saint lui demanda quel étoit l'état de ses deux freres déjà morts ; & si lui-même étoit bien avec Dieu ? Cette ame bienheureuse le satisfit sur tout cela, parce qu'elle étoit envoyée pour lui donner cette consolation. Elle lui apprit que l'Andulphe étoit encore en purgatoire, & Raynald déjà en Paradis, la miséricorde de Dieu ayant pardonné ses péchés, & recompensé ce qu'il avoit souffert en perdant la vie, pour le service de l'Eglise. Elle ajouta enfin que lui-même étoit fort agréable à Dieu ; qu'ils seroient bientôt ensemble, mais que sa couronne seroit plus grande, par rapport à tout ce qu'il faisoit pour la gloire de Dieu, & pour le salut des ames.

Thomas demeura d'autant plus consolé, qu'il y avoit long-tems que l'incertitude du salut de ses freres affligeoit sensiblement son cœur. Depuis son entrée dans l'Ordre de saint Dominique, il n'avoit cessé de demander à Dieu, & la persévérance dans la ferveur de la charité, & la grace de mourir dans l'état d'un pauvre & humble Religieux :

Guil. Toc. ap.
Boll. p. 673. n. 452

Ibid.

Ber. Guid. in vita
S. Th.
Guil. Toc. ap.
Boll. p. 712. n. 724

mais après la mort de son frere Raynald, il ajouta une troisième demande aux deux premières, ne se lassant pas de solliciter la divine bonté, de lui faire connoître quel étoit l'état de cette ame, pour laquelle il offroit tous les jours les saints mysteres. Dieu voulut bien marquer par un double faveur, combien il avoit agréables ses prieres & sa charité, puisqu'il lui avoit accordé le salut de son frere, & qu'il lui envoyoit sa sœur, pour l'en assurer.

On n'aura point oublié que c'est la même, qui par ordre de la Comtesse Theodore leur mere, avoit autrefois entrepris de combattre la vocation de Thomas, lorsqu'il étoit encore dans sa prison domestique; mais au lieu qu'elle vouloit lui persuader de préférer le service du monde à celui de Jesus-Christ, il la porta à se consacrer elle-même à Jesus-Christ, & à mépriser le monde. Ainsi la charité fraternelle de saint Thomas procura un double avantage à sa sœur, & en l'arrachant d'abord aux vanités du siècle, & en abrégant les peines du purgatoire après sa mort.

Ap. Boll. p. 674. n. 46.

Fleur. I. 86. n. 34.

Ibid.

L'ancien Auteur, de qui nous avons appris tous ces faits, rapporte encore que le saint Docteur étant une nuit en priere dans l'Eglise de saint Dominique à Naples, le Pere Romain, à qui il avoit cédé la Chaire de Theologie à Paris, s'apparoissant à lui avant qu'il eût appris son décès, lui dit que par la miséricorde du Seigneur, il jouissoit déjà de la félicité des Bienheureux, après avoir souffert durant seize jours les peines du purgatoire, pour avoir été négligent à exécuter une commission, dont l'Evêque de Paris l'avoit chargé. Saint Thomas lui fit plusieurs questions, 1. s'il avoit connoissance qu'il fût en grace, & si son travail étoit agréable à Dieu? 2. si l'habitude des sciences, que nous acquerons ici bas, persévère dans les Bienheureux, en l'autre vie, enfin si les Saints dans le Ciel voyent Dieu, par le moyen d'une espece créée, ou si l'Essence divine est immédiatement unie à leur entendement élevé par la lumiere de gloire? Romain sur la première demande répondit au saint Docteur, qu'il étoit fort cher à Dieu, & que ses travaux ne seroient point sans récompense.

penſe. Il ne répondit à la ſeconde interrogation, que par ces paroles : *Frere Thomas, je vois Dieu, & cela doit ſuffire.* Il ſatisfit à la troiſième queſtion, par ce verſet du Pſeume quarante-ſeptième : *Sicut audivimus, ſic vidimus in civitate Domini virtutum.* Nous avons vû dans la cité du Seigneur des armées, les mêmes choſes que nous avons entenduës.

Quelques Hiſtoriens, après Tholomé de Luques, rapportent un peu différemment cette dernière réponſe. Ils diſent que ſaint Thomas ayant demandé ſi la viſion beatiſique étoit telle qu'on la décrit dans les Livres ? le B. Romain répondit : *On voit Dieu d'une maniere plus noble, que ſout ce que l'eſprit de l'homme peut concevoir : & vous le verrez bientôt.*

Thol. l. 23. c. 16.
Echar. t. 1. p. 287.
Fleur. l. 86. n. 34.

Mais quelque conſolation, que notre Saint put recevoir de toutes les viſites, dont on vient de parler, il eut ſujet d'être rempli d'une plus grande joye, à l'occaſion d'une autre faveur, que tous les Hiſtoriens rapportent ſur le témoignage du Pere Renaud, ſon Confeſſeur & ſon ami le plus familier. Lorſque ſaint Thomas écrivoit ſes Commentaires ſur Iſaïe, il rencontra un texte très-obscur, & dont le ſens lui parut ſi difficile, qu'il ſuspendit ſon travail ; ou plutôt il le redoubla, ajoutant à ſon étude des prieres plus ferventes, & des jeûnes plus rigoureux, afin d'obtenir de Dieu de nouvelles lumieres, pour bien pénétrer la penſée du Prophète : car il ſçavoit qu'il n'appartient qu'à celui qui a dicté les Livres ſaints, d'en donner, quand il lui plaît, l'intelligence. Il fit pour cela la même priere que faiſoit S. Auguſtin, quand il demandoit à Dieu de le faire entrer dans le ſens des ſaintes Écritures, afin de ne ſe point tromper en elles, & de ne point tromper les autres par elles : *Vide Pater, aſpice, & approba, & placeat in conſpectu miſericordiæ tuæ, invenire me gratiam ante te, ut aperiantur pulſanti mihi interiora ſermonum tuorum.*

L. 11. Conf. c. 23

Après qu'il eut ainſi prié & jeûné pluſieurs jours ; Dieu lui accorda ce qu'il demandoit : la nuit le Pere Renaud ; qui couchoit près de ſa chambre, l'entendit parler à quelqu'un, ſans ſçavoir avec qui il s'entretenoit, ni ce qu'ils

Guill. Toc. ap.
Boll. p. 670. n. 32.

Fleur. l. 86. n. 34.

Boll. *ibid.*

disoient. Ensuite le saint Docteur lui dit , levez-vous prenez de la lumiere , & le cayer où vous avez écrit sur Isaïe , & après lui avoir dicté long-tems , avec la même facilité ; que s'il eût lû dans un Livre , il le renvoya dormir. Renaud se jettant à ses pieds le conjura avec larmes , & par le saint Nom de Dieu , de lui dire avec qui il avoit parlé si long-tems , avant que de l'appeller. Il ne vous importe pas de le sçavoir , répondit le Saint , vous pouvez vous retirer , car il vous reste encore bien du tems pour le repos. Mais le Pere redoublant ses prieres , & Thomas craignant qu'il ne parût peut-être mépriser le nom adorable , qu'on employoit pour sçavoir son secret , avoia enfin que Dieu lui avoit envoyé les Apôtres S. Pierre & S. Paul , pour l'instruire : & il défendit en même-tems au Pere Renaud de le dire pendant sa vie , l'obligeant au secret de la même maniere , par laquelle il avoit été lui-même comme nécessité à le communiquer : *Sed ex parte Dei sibi præcipio , ut in vita mea non audeas revelare.*

Puisque je me suis proposé de rapporter tout de suite les principales faveurs , que notre Saint a reçues du Ciel , quoique dans des lieux , & des tems differens , je ne dois pas omettre ce que plusieurs graves Auteurs , saint Vincent Ferrier , saint Antonin , Bernard Guidonis ont écrit après Guillaume de Tocco ; ce que saint Thomas lui-même sur ses derniers jours confia au Pere Renaud , auquel il déclara que la très-sainte Mere de Dieu l'avoit souvent honoré de ses apparitions , qu'elle l'avoit assuré qu'il persévérerait selon ses desirs dans son état , que sa vie & ses Ecrits étoient agréables à Dieu ; & que tout ce qu'il avoit demandé par l'intercession de la glorieuse Vierge , il l'avoit obtenu de la divine bonté : *In ultimis constitutus revelavit ei (Fratri Raynaldo) pro Dei laude & ejus consolatione , quod beata Virgo , gloriosa mater Dei ei apparuit , que ipsum certificavit de vita sua & scientia , & quidquid deliberatè per ipsam à Deo petivit , impetravit , &c.* Ceci est rapporté dans les Actes des Saints.

Finissons cet article : & si nous passons sous silence plusieurs autres graces , dont le Serviteur de Dieu fut

favorisé durant le cours de sa vie, n'oublions pas la plus précieuse, comme la plus connue; celle qui a fait le plus d'honneur à sa piété & à sa doctrine, j'entends cette approbation si solennelle, dont Jésus-Christ même l'a-voit déjà honoré quelqu'autrefois, & qu'il voulut reit-terer d'une manière non moins sensible que consolante, dans l'Eglise de saint Dominique à Naples. Pendant que le saint Docteur continuoit sa Somme de Theologie, comme il y exprimoit ses derniers sentimens, & que sa profonde humilité lui faisoit toujours craindre, d'avoir peut-être avan-cé quelque chose de moins conforme à la vérité, dans cet-te grande multitude de différentes matieres qu'il a trai-tées, il augmenta ses pratiques de pénitence, ses veilles, ses prieres, pour obtenir de Dieu un rayon de sa lumiere, ou pour connoître, & corriger les fautes, qui auroient pu lui échaper, ou pour s'assurer de la vérité de tout ce qu'il avoit écrit, s'il avoit eu le bonheur de n'enseigner que la vérité; pendant qu'il prioit pour cela avec beaucoup de ferveur, dans la Chapelle de S. Nicolas, il entra dans une Boll. p. 671. n. 35. douce extase, & il fut élevé de terre de plusieurs coudées. Do-minique de Caserte, qui le vit dans cet état, fut bien moins frappé du ravissement, qu'on sçavoit lui être assez ordina- Ibid. re, que de la voix miraculeuse, qui sortit de la bouche du crucifix, pour lui faire entendre ces paroles: *Bene scripsisti de me Thoma; quam ergo mercedem accipies*, Thomas vous avez bien écrit de moi; quelle sera donc votre re-compense? A quoi le Serviteur de Dieu répondit dans le moment: nulle autre, Seigneur, nulle autre que vous. *Non aliam nisi te Domine.*

Sa bouche parla ainsi de l'abondance de son cœur; & s'il est vrai, que dans les choses, que nous faisons, ou que nous disons inopinément, & sans délibération, nous agif-sons par habitude, on peut juger par cette réponse plus sage que celle de Salomon, quels étoient les véritables sentimens d'un homme, qui ne possédoit pas moins toutes les vertus, qui forment les grands Saints, que les sublimes connoif-ances qui font les grands Docteurs. On connoit par là quelle étoit la pureté & l'ardeur de son amour pour Dieu,

& avec combien de raison on le dépeint ordinairement avec un soleil sur la poitrine ; symbole assez naturel pour représenter en même tems & les rayons de sa science , & les ardeurs de la charité , dont son cœur fut toujours embrasé.

C H A P I T R E X.

Pratiques de perfections : Ravissement à l'Autel : S. Thomas cesse d'écrire , & d'enseigner.

A Près que le Disciple de Jesus-Christ eut reçu cette dernière marque des miséricordes de Dieu sur lui , dont on vient de parler , les saints desirs de la mort l'occupèrent entièrement : on le vit courir avec d'autant plus de rapidité à la plus haute perfection , qu'il touchoit de plus près à son terme. Les exercices de pénitence & d'oraison remplirent tous ses momens : tantôt prosterné aux pieds des saints Autels , tantôt immobile devant un crucifix , toujours baigné de ses larmes , il en répandoit des torrens , (dit un ancien Auteur) lorsque pendant le carême , il chantoit à Complie ce verset du Pseaume soixante-dixième : *Ne nous rejettez pas , Seigneur dans le tems de notre vieillesse ; & lorsque nos forces seront affoiblies , ne nous abandonnez point.*

Boll. p. 669. n. 30.

Pf. 70. v. 10.

On a vû jusqu'ici quelle avoit toujours été son attention à remplir utilement son tems , & à sanctifier toutes ses occupations. Si pour la consolation de ses freres , qu'il aimoit en Jesus-Christ , & dont il étoit tendrement aimé , il donnoit quelque quart-d'heure à une honnête conversation , il ne laissoit pas dans ce peu de tems de vaquer à l'étude , & de pratiquer quelque vertu. *A profectu virtutis & studii etiam illà horà modicà non vacabat.* Après un entretien toujours aussi court qu'édifiant , il se hâtoit de finir la conversation avec les hommes , pour s'entretenir plus librement avec Dieu , ou dans le secret de sa cellule , ou en se promenant seul , tantôt dans le cloître , tantôt dans le jardin. Cependant comme si ces sortes de conversations ,

Ibid.

dont les plus saints Religieux pourroient se faire honneur, n'étoient pas encore ou assez dignes de la perfection de son état, ou assez conformes à la sublime sainteté, à laquelle l'esprit de Dieu le vouloit élever, il les rendit toujours plus rares; & il en vint enfin à ce point qu'il pouvoit dire à la lettre, comme S. Paul: *toute ma conversation est dans le Ciel*: je ne pense qu'à Dieu, & je ne veux parler qu'avec mon Dieu. Ses desirs, & toutes les affections de son cœur se portoient continuellement là, où il eseroit de trouver bientôt sa patrie, son héritage, sa paix, & son repos éternel. Ce séjour heureux, qui devoit l'unir pour jamais à l'unique objet de son amour, l'occupoit & le consolait en même tems.

Ainsi renfermé dans son intérieur, Dieu lui faisoit souvent connoître celui de ses freres, & les pièges, que l'ennemi du salut tendoit à leur vertu: il les avertissoit quelquefois des tentations, dont ils ne s'appercevoient pas toujours eux-mêmes, & leur marquoit ce qu'il falloit faire pour en triompher. Le premier Historien de sa vie en rapporte quelques exemples, qui en nous faisant toujours mieux connoître la malice de satan, & la fragilité de l'homme, doivent nous faire admirer en même-tems la charité du S. Docteur, & cette lumiere divine, qui lui découvroit les secrets des consciences. Il la recevoit cette lumiere de Dieu, avec d'autant plus d'abondance, qu'il n'avoit plus lui-même de combat à soutenir contre les inclinations de la nature, pour crucifier par la ferveur de l'esprit, les desirs de la chair, & pour se tenir continuellement en état d'offrir à Dieu une oraison pure, avec une conscience tranquille. Parfaitement débarrassé au-dedans & au-dehors des choses de la terre, il se rendoit digne de se mêler parmi les Chœurs des Anges; & déjà il pouvoit dire avec David: *Mon cœur & ma chair font éclater par des transports de joye, l'amour qu'ils ont pour le Dieu vivant.* L'espérance qu'il avoit de jouir bientôt de son Dieu, & le desir très-ardent qu'il sentoit dans son ame, d'être uni pour toujours à cette source de vie, paroissoient même au-dchors. C'étoit principalement durant le redoutable sacrifice, que

Boll. p. 674. n. 47.

Pf. 83. v. 2.

la grace l'élevoit à ces états fumateurs, qui édificioient la piété des fidèles, & inspiroient aux plus libertins des sentimens de respect pour la Religion. Nous avons remarqué ailleurs, que depuis le jour qu'il fut honoré du caractère Sacerdotal, il célébra toujours les saints mysteres avec une pureté, & une ferveur Angelique. Mais sa tendre piété augmentant tous les jours il lui arrivoit souvent d'entrer dans des extases, pendant lesquelles on le voyoit long-tems ravi hors de lui-même, privé de l'usage des sens, & intimement uni à la victime qu'il offroit. C'est dans cette attitude qu'on voit son portrait sur une figure d'or, relevée en bosse, qui a toujours été curieusement conservée dans le cabinet des Papes, dit M. Thevet dans son second tome des hommes illustres.

Quoique ces ravissemens d'esprit eussent été comme ordinaires au saint Docteur, presque dès son entrée dans la Religion, ils devinrent plus frequens & plus longs les deux dernières années de sa vie. Le dimanche de la passion, mil deux cens soixante-treize, pendant qu'il disoit la Messe dans l'Eglise de saint Dominique, en présence de plusieurs Religieux, & d'un grand nombre d'Officiers du Roi de Naples, il entra dans un si profond ravissement, qu'il fallut attendre long-tems, & se donner bien des mouvemens, pour le faire revenir; plusieurs de ceux qui s'étoient trouvés présens, n'oublièrent rien pour tirer de lui quelque connoissance de ce qui s'étoit passé dans son intérieur, pendant ces momens précieux, qu'on ne doutoit point avoir été pour lui un tems de visite, & de consolation. Mais de quelque honnête prétexte qu'on pût se servir, pour entrer dans son secret, l'humilité le rendit inflexible dans la résolution qu'il avoit prise, de dire avec un Prophète: *Mon secret n'est que pour moi: secretum meum mihi.*

1f. 24. v. 16.

Tout ce qu'il avoit dans la suite, à plus d'une personne; c'est que la grandeur des choses, qui lui avoient été révélées, l'avoit jetté dans une espece d'étonnement, qui le porra à respecter par le silence, ce qu'il n'est pas permis à l'homme de rapporter. Il ajouta, parlant à son compagnon,

que tout ce qu'il avoit déjà écrit, comparé à ce que le Seigneur venoit de lui faire connoître, lui paroiffoit bien peu de chose : *Talia mihi sunt revelata, quod ea que scripsi & docui, modica mihi videantur.* Les esprits médiocres adorent ordinairement leurs pensées : ils font les premiers, & quelquefois les seuls admirateurs de leurs productions. Les grands genies jugent moins avantageusement de leurs propres ouvrages, & en parlent avec plus de modestie. Mais les Saints, qui voyent déjà (ainsi que le Docteur Angelique) les mysteres de Dieu dans la lumiere de Dieu-même, réservent pour lui seul toutes leurs admirations : ils n'appellent bon & admirable, que ce qui vient de l'esprit de Dieu, dans les ouvrages des hommes.

Ceux qui ont écrit les premiers la vie de saint Thomas, remarquent que depuis le sixième Décembre 1273, jusqu'au septième Mars de l'année suivante, qui fut le jour de sa mort, il ne voulut plus diéter, ni écrire de nouveaux ouvrages. Il ferma dès-lors tous ses livres, pour ne plus lire que dans le grand livre de l'Eternité, donnant tous ses momens de jour & de nuit, de même que toutes ses affections, & toutes ses pensées au soin de se purifier de plus en plus, & de perfectionner sa charité, dont il ne cessoit de demander l'accroissement par ces paroles de saint Augustin :
 » Donnez-vous à moi, ô mon Dieu, rendez-vous à moi,
 » car je vous aime : & si je ne vous aime pas encore assez, faites que je vous aime davantage. Je ne sçaurois
 » juger combien il manque encore à l'amour que j'ai
 » pour vous ; & combien il s'en faut, qu'il soit au point,
 » où il doit être, afin que courant vers vous de toute ma
 » force, & me jettant entre vos bras, pour ne me séparer jamais de vous, ma vie se perde, & disparoisse
 » dans cette lumiere de votre visage, où vous tenez cachés
 » ceux qui vous aiment. Tout ce que je sçai, c'est que
 » quelque part que je sois hors de vous, je suis miserable ;
 » soit que je sois dans moi-même, ou hors de moi-même ;
 » & que toute abondance autre que mon Dieu, n'est pour
 » moi qu'indigence, & pauvreté : *Omnis mihi copia, quæ L. 13. Conf. c. 8.*
 » *Deus meus non est, egenus est.*

Guil. Toc. ap:
 Boll. p. 713. n. 728

C'est par ces dispositions, qu'il faut juger du sacrifice ; qu'il fit à Dieu, lorsque l'obéissance l'arracha à la solitude, pour lui faire entreprendre un voyage, où il consumma sa course.

C H A P I T R E X I.

Élection du Pape Gregoire X : Ses premieres attentions pour les besoins de la Terre-Sainte : Saint Thomas est appelé au Concile Général de Lyon : Il tombe malade au Château de Magenza : Il est averti de sa fin.

Fleur. I. 86. n. 16.

Après la mort du Pape Clement IV, le saint Siege ayant vaqué près de trois ans (comme il a été dit) les quinze Cardinaux assemblés à Viterbe, se déterminèrent enfin à faire un compromis entre les mains de six d'entre-eux, auxquels ils donnerent le pouvoir d'élire un Pape ; & ces six élurent tout d'une voix l'Archidiacre de Liege Thealde, ou Tibaud, qui se trouvoit dans la Palestine, où il étoit allé visiter les saints lieux. Le Décret de son élection lui fut envoyé sans délai, & cette nouvelle répandit une joye universelle parmi les Chrétiens de la Terre-Sainte, parce qu'ils esperoient que le nouveau Pape leur enverroient de grands secours, sinon pour chasser entièrement les Infidèles, du moins pour défendre contre leurs efforts, le peu de país que les Latins possedoient encore en Orient.

Les vertus & les rares qualités de Gregoire X soutenoient parfaitement ces belles esperances. On connoissoit l'ardeur de son zèle pour la Religion, & pour les intérêts de l'Eglise, sa fermeté & sa grande expérience dans les affaires. Personne n'avoit plus travaillé que lui à unir les Princes Chrétiens, pour le recouvrement de la Terre-Sainte : & avant que d'en partir, pour repasser en Europe, il voulut donner de nouvelles assurances du dessein qu'il avoit formé.

mé sur ce sujet, employant pour cet effet ces paroles du Prophète : *Si je s'oublie à Jerusalem, que ma main droite soit mise en oubli : que ma langue soit attachée à mon gosier si je ne me souviens point de toi ; si je ne me propose pas Jerusalem, comme le principal sujet de ma joye.* Ibid.
Pl. 135. v. 6. 7. 8.

Il en étoit si occupé, qu'étant arrivé en Italie, il ne voulut point prendre le chemin de Rome, quoique les Romains l'en eussent fait prier par une ambassade solennelle, parce qu'il craignoit d'y trouver d'autres affaires capables de le détourner de celle de la Terre-Sainte, à laquelle il vouloit donner ses premiers soins. Il alla donc droit à Viterbe, où residioient les Cardinaux ; & il y arriva le dixième Fevrier mil deux cens soixante-douze. Là sans se donner le tems de prendre quelque repos après un si long voyage, & sans permettre qu'on lui parlât d'aucune autre affaire, il travailla uniquement pendant huit jours, à chercher le moyen de procurer quelques prompts secours à la Palestine, où il avoit laissé les Chrétiens presque réduits à l'extrémité. Sa Sainteté engagea d'abord les Villes de Pise, de Gènes, de Venise, & de Marseille, à fournir chacune trois Galeres armées : & pour subvenir aux frais de la Guerre, le Pape donna ordre au recouvrement des legs pieux destinés à cet effet, qui étoient considérables. Le Cardinal Raoul Evêque d'Albane, mort devant Tunis, avoit laissé mille onces d'or. Richard Roi des Romains en avoit legué huit mille. Et le Roi de France Philippe le Hardi, fils & Successeur de saint Louis, pour seconder les bonnes intentions du Pape, avoit avancé jusqu'à la somme de vingt-cinq mille marcs d'argent.

Le zèle du Vicair de Jesus-Christ ne se bornoit pas à procurer quelque secours temporel aux Chrétiens d'Orient ; le salut de leur ame lui tenant bien plus à cœur, il leur donna pour Patriarche, l'Archevêque de Cozenze, Thomas Agni de l'Ordre des FF. Prêcheurs, qu'il fit partir incessamment pour prendre soin de son troupeau. Il le choisit pour le siege de Jerusalem (dit M. Fleury) comme un L. 86. n. 17. homme d'un mérite singulier, & qui avoit une parfaite connoissance des affaires de la Terre-Sainte, par le séjour

qu'il y avoit fait étant Evêque de Bethléem, & Légat du Saint-Siege. Sa Sainteté lui recommanda sur-tout de travailler à la conversion des mœurs des Chrétiens qui étoient dans ces Provinces : » vous sçavez par vous-même (dit le Pape dans une de ses Lettres au nouveau Patriarche) les crimes énormes, qui s'y commettent, & » que les malheureux esclaves de la volupté s'abandonnant » aux désirs corrompus de la chair, ont attiré la colere de » Dieu sur Antioche, & sur tant d'autres lieux, que les » ennemis de Jesus-Christ ont détruits : il est étonnant que » nos freres soient si peu touchés de ces exemples, qu'ils » continuent toujours dans les mêmes desordres, sans s'en » repentir jusqu'à ce qu'ils perissent eux-mêmes.

Ces paroles d'un Pape également zélé pour la Religion, & instruit de tout ce qui se passoit en Orient, méritent d'être remarquées : elles nous apprennent, que si les armées Chrétiennes eurent presque toujours un malheureux succès dans une entreprise, qui paroissoit cependant si juste, c'étoit bien moins à la perfidie des Grecs, ou aux forces supérieures des Infidèles, qu'aux crimes mêmes des Croisés, que nous devons attribuer nos pertes.

Avant que Thomas Agni partit pour la Terre-Sainte ; Gregoire X le chargea de tout l'argent qu'il avoit reçu du Roi de France ; & lui ordonna de voir le Roi de Sicile, pour concerter avec lui la maniere de l'employer plus utilement, ce qu'il fit : & il arriva fort à propos (dit un Historien) pour consoler & secourir les Habitans, qui se trouvoient dans un état affreux par le départ de Richard d'Angleterre, & la multitude des Peuples ennemis, qui les environnoient de toutes parts, toujours prêts à les attaquer, & en état de les défaire.

Notre Saint apprit presque en même tems, le départ du Patriarche de Jerusalem, qu'il avoit toujours honoré comme son pere, depuis qu'il avoit reçu de ses mains l'habit de saint Dominique, & la mort du Cardinal Annibal, celui de tous ses freres, que ses vertus & son mérite lui rendoient le plus cher. Ils avoient enseigné quelque tems ensemble à Paris ; & la conformité des mœurs les avoit unis.

par les liens d'une très-étroite amitié. Tholomé de Luques parlant de la mort de ce Cardinal, sur l'année mil deux cens soixante-douze, dit : *Fuit vir magna humilitatis, & veritatis, & sanctus homo, quem frater Thomas valde dilexit.* Hist. Eccl. L. 11.
C. 32.

Cependant Gregoire X peu de jours après son couronnement, adressa à tous les Evêques du monde Chrétien, une Bulle pour la convocation du second Concile Général de Lyon, qui ne devoit commencer que le premier jour de May mil deux cens soixante-quatorze. Les principales raisons, qui rendoient le Concile nécessaire, étoient le schisme des Grecs, le mauvais état de la Terre-Sainte, les vices & les erreurs, qui se multiplioient tous les jours parmi les Chrétiens. Plus ces objets étoient dignes de toutes les attentions du premier Pasteur, plus aussi Sa Sainteté se donnoit des soins pour faire que l'assemblée fût non-seulement nombreuse, mais encore respectable par le mérite de ceux, qui la devoient composer. Thomas d'Aquin, qui étoit très-justement regardé comme l'Oracle de son siècle, & la lumière de l'Eglise, reçut un Bref du Vicairé de Jesus-Christ, qui lui enjoignoit de se rendre au Concile, & d'y apporter le Traité contre les erreurs des Grecs, Boll. p. 676. n. 571 qu'il avoit composé autrefois par ordre du Pape Urbain IV. Les Ambassadeurs de l'Empereur Michel Paleologue devoient se trouver au Concile avec plusieurs Prélats de l'Eglise Grecque : & le souverain Pontife ne doutoit pas que notre saint Docteur, en les convaincant de schisme & d'hérésie, ne contribuât beaucoup à les ramener enfin à l'union tant désirée.

C'étoient les vœux & l'attente de tous les Gens de Bien : on croyoit que la divine Providence vouloit produire, sur un théâtre si auguste, les trésors de sagesse, dont elle avoit rempli ce grand homme, moins pour lui-même, que pour le bien général de la Religion. Mais les jugemens de Dieu sont différens de ceux des hommes. Le tems étoit venu, auquel le Disciple de J. C. devoit recevoir la récompense de ses travaux. Il ne doutoit pas lui-même que sa fin ne fût proche : il n'en prit cependant pas occasion de

s'excuser d'entreprendre ce voyage , s'estimant heureux de pouvoir finir sa vie avec son travail , dans l'exercice actuel de l'obéissance. Quoiqu'il fût toujours honoré de l'estime du Roi de Sicile ; & que les Neapolitains le regardassent comme l'ornement de leur patrie , ils ne mirent aucun obstacle à son départ , soit qu'ils craignissent peut-être d'offenser le Pape , dont les ordres étoient exprès ; soit parce que l'âge peu avancé du saint Docteur , & l'état de sa santé , qui paroissoit se soutenir , ne leur permirent pas de prévoir la perte qu'ils alloient faire. Thomas partit donc de Naples dans la plus grande rigueur de l'Hyver , c'est-à-dire , sur la fin de Janvier , ou vers le commencement de Fevrier , l'an mil deux cens soixante-quatorze. Le Pere Renaud de Piperne , son Secrétaire , ou son Compagnon inséparable , se mit en chemin avec lui.

Ce digne Religieux , dont plusieurs Historiens ont loué la piété , le zèle , la prudence , s'étoit depuis long-tems attaché à la personne de notre Saint , qu'il ne quittoit jamais , soit dans les voyages , soit dans l'intérieur du Monastere , parce qu'il trouvoit dans sa compagnie ce qui est rare de trouver parmi les hommes ; je veux dire , de grandes facilités pour pratiquer toutes les vertus , & un avertissement continuel de se tenir en garde contre tout ce qui peut conduire au vice , ou à la tiédeur. En conversant avec un homme non moins saint que sçavant , il avançoit toujours dans les sciences ; & en même tems que ses discours servoient à dissiper tous les doutes de son esprit , son exemple animoit sa pieté , & le faisoit courir avec lui , ou après lui , comme par une douce nécessité , dans les sentiers de la perfection. La confiance , dont saint Thomas honora jusqu'à la fin le Pere Renaud , fait seule son éloge ; elle doit suffire pour nous faire connoître quelle fut la vertu , & l'innocence des mœurs d'un Disciple , auquel le saint Docteur avoir adressé quelques-uns de ses ouvrages , & communiqué une partie de ses secrets , en lui découvrant quelquefois les graces particulieres qu'il recevoit du Ciel. Il faut néanmoins avouer , que la premier intention des Superieurs , en mettant le Pere Renaud auprès de Thomas

d'Aquin, fut moins de procurer à l'un le moyen de se perfectionner dans les sciences & dans la piété, que de pourvoir à la conservation de l'autre, & de ses ouvrages : car, selon la remarque de Guillaume de Tocco, le Saint étoit habituellement si absorbé dans ses profondes méditations, que la douceur de la contemplation lui ôtoit bien souvent la pensée d'écrire, ou l'attention nécessaire pour recueillir ce qu'il avoit écrit. D'ailleurs il s'occupoit si peu des besoins du corps, qu'il auroit oublié plus d'une fois de prendre sa nourriture, si quelqu'un n'eût particulièrement veillé sur cela : *Circa quem oportebat semper assumere nutritivis officium, propter abstractionem quasi continuam, & frequentem ad caelestia mentis raptum.* C'est de quoi le Pere Renaud s'étoit chargé avec joye, & ses attentions ne furent pas inutiles, sur-tout dans le dernier voyage que S. Thomas avoit entrepris étant déjà indisposé.

Boll. p. 678. n. 64;

Trouvant sur sa route le Château de Magenza, il voulut dire le dernier adieu à sa niece, Françoisé d'Aquin, mariée au Comte Annibal de Cécán. Là sa maladie augmenta considérablement, & quoique cette pieuse Dame n'oubliât rien pour procurer quelque soulagement à un oncle, qui lui avoit toujours été fort cher, ses soins & toutes ses attentions ne purent servir à diminuer le dégoût qu'il avoit pour tout ce qui peut contribuer à la nourriture de l'homme. Le Médecin lui ayant inutilement proposé ce que son art lui inspiroit, & ne cessant de le presser de leur dire au moins ce qui pourroit lui faire plaisir; le saint Docteur, pour se délivrer de ses importunités, témoigna qu'il pourroit manger peut-être d'un certain poisson, fort commun en France, mais qu'on ne connoit point en Italie, parce qu'il ne s'en pêche pas dans la Méditerranée. Le Maître-d'Hôtel ne laissa pas d'en chercher, & on crut qu'il avoit été assez heureux que d'en trouver : on prépara avec soin un mets, qu'on esperoit devoir rétablir l'appétit du malade. Mais le Serviteur de Dieu, pour imiter la piété de David, lequel répandit devant le Seigneur, l'eau de la citerne de Bethléem, qu'il avoit désirée avec ardeur, se priva par un esprit de pénitence, de cette legere satisfac-

Ibid. p. 676. n. 57:

tion, & voulut continuer jusqu'à la fin de refuser à ses sens ce qui pouvoit les contenter, laissant à la Divine Bonté le
 Ibid. soin de ce qui le regardoit : *Melius est ut Divinae Providentiae me committam.* Ces paroles, qu'il proféra en cette occasion, étoient fréquemment en sa bouche, parce que son cœur étoit toujours rempli des sentimens de la plus parfaite confiance en Dieu.

Le Seigneur agréa en effet son sacrifice, & les dispositions de son cœur : ce grand dégoût, qui paroissoit être moins l'effet que la cause de sa maladie, commença à diminuer, & le Saint reprit quelques forces. Il connut néanmoins avant que de sortir du même lieu, qu'il jouïroit bientôt du souverain bonheur, après lequel il soupiroit continuellement. L'ancien Historien de sa vie rapporte, qu'il en avoit eu des assurances positives quelque tems auparavant, lorsqu'é- tant allé voir sa sœur Theodore, au Château de Saint-Severin, il tomba dans une extase, qui fut très-longue : comme il fut plusieurs heures en cet état, sans qu'il parût en lui aucun signe de vie, la Comtesse en fut extrêmement allarmée ; le Pere Renaud plus accoutumé à voir le saint Docteur dans ces ravissmens, la rassura, avouant néanmoins, qu'il ne se souvenoit pas de l'avoir jamais vû si long-tems
 Ibid. p. 674. n. 48. ravi hors de lui-même : *De quo cum soror sua precipue turbaretur, quaesivit ab ejus socio, quid hoc esset, quod fratri suo subito accidisset? Qui dixit ei: frequenter in spiritu rapitur, cum aliqua contemplatur; sed ex toto tempore, sicut nunc, nunquam vidi ipsum sic à sensibus alienum.*

Dans cet état de contemplation & d'extase, où l'esprit sembloit avoir abandonné le corps, Dieu lui révéla de si grands mysteres, qu'étant revenu à lui-même, après que l'operation de la grace eut fini, il ne put dire à son compagnon, que ce que le grand Apôtre avoit dit après son ravissement jusqu'au troisième Ciel : *Audivi arcana verba: j'ai vû, j'ai entendu: mais il n'est pas donné à une langue mortelle de raconter tout ce qui m'a été révélé.* Il ajouta avec certitude, qu'il étoit enfin arrivé au tems, où il devoit cesser de vivre, comme il avoit déjà cessé d'écrire, & d'en-
 Ibid. signér : *Sicut doctrina, sic cito finis erit & vita.*

C H A P I T R E X I I.

S. Thomas arrive à Fosse-Neuve : Charité des Religieux de Cîteaux, que le Serviteur de Dieu édifie : Saints desirs de la mort : Réponse à la Comtesse de Cécán.

C E qui eût été pour bien d'autres une raison de s'arrêter parmi des parens, au milieu d'une famille chrétienne, & toujours attentive aux besoins du malade, fut pour notre Saint un nouveau motif de se remettre au plutôt en chemin. Il ne vouloit pas mourir parmi des personnes du siècle, en la compagnie desquelles il n'avoit pas voulu vivre. S'il plaît au Seigneur de me visiter (disoit-il à son compagnon) il convient que je reçoive sa visite dans une Maison Religieuse: *Si Dominus voluerit me visitare, melius est quod reperiar in domo Religiosorum, quam in domibus secularium.* Il n'étoit pas encore éloigné de Naples; cependant il ne crut pas devoir revenir sur ses pas, crainte de manquer à la perfection de l'obéissance, qui l'appelloit ailleurs. Il continua donc son voyage, mais la fièvre qui augmentoit toujours, ne lui permettant point d'arriver selon ses desirs, dans une Maison de son Ordre, il fut obligé de s'arrêter à Fosse-Neuve, célèbre Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocèse de Terracine, lieu appelé autrefois le marché d'Appius, parce que dans la place publique de la Ville, il y avoit une Statue dressée à cet ancien Romain. C'est-là que S. Paul, dans son premier voyage de Rome; trouva un grand nombre de Chrétiens, qui étoient venus de cette Capitale du monde, au-devant de lui, sur les premières nouvelles de son arrivée en Italie.

Les Religieux de cette sainte Maison reçurent le Serviteur de Dieu avec une joye, qui étoit tempérée par l'état de maladie, où ils le voyoient. Leur officieuse charité & la haute réputation du saint Docteur, étoient pour

Boll. p. 688. n. 8.

A 18. Heures de Rome.

Act. Apost. c. 18. v. 15.

Hist. Eccl. l. 23. c.
8. & 9.

eux des motifs assez pressans pour leur faire exercer l'hospitalité à son égard, quand les Comtes d'Aquin n'auroient point été Patrons de l'Abbaye, ainsi que plusieurs Historiens l'ont remarqué après Tholomée de Luques.

BOLL. p. 677. n. 58

La premiere attention de S. Thomas en entrant dans ce lieu de silence, fut d'aller d'abord saluer le S. Sacrement, selon la loi qu'il s'étoit prescrite dans ses voyages, & qu'il garda inviolablement toute sa vie. Il répandit son cœur en la présence de celui qui l'appelloit à son Royaume : & sa priere fut d'autant plus fervente, que c'étoit la dernière fois qu'il devoit avoir la consolation de la faire aux pieds des saints Autels. Passant ensuite dans le cloître accompagné de plusieurs Moines de la Maison, & de quelques Religieux de son Ordre, l'Esprit du Seigneur lui fit prononcer d'un ton prophétique, ces paroles du Pseaume cent trente-unième : *Hæc requies mea in sæculum sæculi : C'est ici pour toujours le lieu de mon repos.* On le logea dans l'appartement de l'Abbé ; & on n'oublia rien pour le soulager.

Ibid. p. 688. n. 8.

Pendant près d'un mois qu'il fut malade dans ce Monastere, les Religieux ne permirent point que le bois nécessaire pour sa chambre, fut coupé, ou porté de la montagne, par d'autres que par eux-mêmes, ne croyant pas que les domestiques dûssent être employés au service d'un si grand homme. Ce sont les expressions de Dom Nicolas, Religieux de Cîteaux, qui se trouva à Fosse-Neuve pendant la maladie de S. Thomas, & qui en étoit Abbé, lorsqu'on travailloit à sa canonization, quarante-cinq ans après : *Monachi cum tanta reverentia & humilitate ei servire caperunt, ut & de sylva propriis humeris ligna deferrent, felices se reputantes, si sancto Doctore possent exhibere servitium, qui adhuc vivens properabat ad Regnum.* Nous lisons la même chose dans la Bulle du Pape Jean XXII ; & cette remarque ne fait pas moins d'honneur à la charité éclairée de ces dignes enfans de S. Bernard, qu'au mérite du Docteur Angelique.

Ibid. & p. 677. n.
18.

Ibid.

Tout ce que nous pouvons recueillir des dépositions de ceux qui eurent la consolation de l'entretenir, ou de lui rendre quelque service dans sa maladie, nous fait comprendre

dre

dre combien ils furent tous édifiés par les grands exemples de vertu qu'il leur donna. Sa patience, sa modestie, son humilité, son esprit de recueillement, d'oraison, de pénitence, mais sur-tout les ardeurs de sa charité étoient pour eux des leçons de perfection. Quelque progrès qu'ils eussent déjà fait dans les voyes intérieures, ils apprennoient ce qu'il leur manquoit, pour être véritablement saints ; & ils s'animoient à le devenir, en considérant ce que la grace de J. C.avoit fait dans ce riche modèle de sainteté. On admiroit particulièrement la paix de son ame ; cette joye, qui est un des fruits du Saint - Esprit & le partage d'une conscience pure, paroissoit sur son visage : elle se faisoit remarquer dans ses paroles, & dans son silence-même. S'il avoit toujours regardé le siècle présent comme un lieu d'exil, ou comme un cahos immense qui nous environne, & où nous sommes assiéés au-dedans & au-dehors d'une infinité d'ennemis, de tentations, & de périls ; ce dernier moment au contraire, dont le souvenir est toujours amer à ceux qui aiment le monde plus que Dieu, lui paroissoit un heureux passage à la céleste patrie. Ce n'étoit point de simples pensées de son esprit. C'étoient les sentimens de son ame les plus sinceres, les plus profondément gravés dans son cœur.

A mesure qu'il se voyoit prêt d'entrer dans la joye du Seigneur, les saints desirs de la mort étoient en lui & plus vifs & plus tendres. Comme le Cerf alteré court avec ardeur aux fontaines, ainsi cette ame sainte soupairoit vers Dieu, source de vie, objet unique de son amour, & celui de sa beatitude dans l'éternité. Il avoit continuellement » dans sa bouche ces paroles de S. Augustin : « Lorsqu'il » n'y aura plus rien en moi, qui ne vous soit pleinement, » & parfaitement uni, ô mon Dieu, je n'éprouverai plus » ni travail, ni douleur. Et lorsque je serai plein de vous, » que je ne vivrai plus que de vous, ma vie ne sera pas, » comme elle est maintenant, une vie mourante : elle sera » alors toute vie . . . Car ce n'est que parce que je ne suis » pas encore assez plein de vous, que je suis à charge à » moi-même : « *Viva erit vita mea, tota plena te, nunc* L. 10. Conf. c. 11.

autem quoniam tui plenus non sum, oneri mihi sum.

Ces pieux transports de charité, qui remplissoient déjà tout le cœur de notre Saint; qui le faisoient gémir, & soupirer après le beau jour de l'éternité, étoient d'autant plus conformes à la piété chrétienne, qu'ils étoient toujours accompagnés de sentimens d'une profonde humilité & d'une confiance parfaite. Il avoit coulé ses jours dans l'innocence & dans la pratique de toutes les vertus: ses mains s'étoient conservées toujours pures, & son cœur entierement dégagé de l'amour des créatures. Son attention continuelle à s'éloigner de tout ce qui peut souiller l'ame; sa vigilance sur toutes ses paroles, ses actions & ses intentions; sa fidélité enfin à remplir tous ses momens, & à faire servir au bien de la Religion tous les talens qu'il avoit reçus du Ciel: tout cela pouvoit sans doute lui faire espérer que le juste Juge ne lui refuseroit point la couronne de justice, qu'il réserve à ceux qui auront fidèlement combattu: ce n'étoit pas néanmoins sur cela qu'il fondeoit son espérance; il sçavoit mieux que personne, que la confiance chrétienne a des fondemens plus solides, puisqu'elle est appuyée sur les bontés ineffables d'un Dieu toujours riche en miséricorde, & sur les mérites infinis de J. C. qui a donné sa vie pour nous racheter de la mort. La douceur & la force des secours divins, qu'il avoit reçus avec tant d'abondance durant le cours de sa vie, étoient pour lui un gage consolant, que celui qui aime à couronner ses propres dons dans des serviteurs, qu'il a gratuitement prédestinés à la gloire, voudroit bien lui accorder à la fin de sa course, ce don inestimable & si peu mérité, qu'on peut appeller la plus précieuse, aussi-bien que la plus nécessaire de toutes les graces; puisque c'est d'elle que dépend en dernier lieu tout le sort d'une ame, la gloire, le bonheur de l'éternité.

Cependant le bruit de la maladie du S. Docteur s'étant répandu dans le pays, on vit arriver à Fosse-Neuve, un grand nombre de personnes de distinction, qui s'empressoient de marquer la part qu'elles prenoient à une affliction commune aux grands & aux petits: la Comtesse de Cécán, Françoisé d'Aquin, accourut des premières à l'Ab-

baye, qui n'est éloignée du Château de Magenza que de deux lieuës : mais ne pouvant se procurer ni la consolation de voir le malade, ni l'honneur de lui rendre quelque service par elle-même, elle lui fit offrir tout ce qui pouvoit être en son pouvoir. La réponse du Saint fut qu'il étoit sensible à ses attentions, & à sa charité; qu'il lui recommandoit sur-tout de vivre toujours dans le détachement du monde qu'il faut enfin quitter, & d'élever ses enfans dans la crainte de Dieu : que pour lui, il ne pouvoit rien désirer que d'entrer bien-tôt dans un lieu, où il trouveroit la plénitude de tous les biens.

La visite de plusieurs Religieux de l'Ordre de S. Dominique, qui se rendoient tous les jours à Fosse-Neuve, Boll. p. 678. n. 257 les uns de Naples, les autres de Rome & des lieux voisins, où il y avoit des maisons des FF. Prêcheurs, fut pour S. Thomas le sujet d'une véritable consolation : il regardoit comme un bonheur de pouvoir mourir entre les bras de ses freres, dont la charité & les saints entretiens lui avoient fait préférer la vie cachée du Cloître à tout ce que le siècle peut avoir de brillant, & les dignités de l'Eglise de plus auguste.

CHAPITRE XIII.

Saint Thomas explique le Cantique des Cantiques : Il reçoit les derniers Sacremens, fait sa profession de Foi, & soumet ses Ecrits au jugement de l'Eglise.

Q uelque résolution que le Saint Docteur eût prise depuis trois mois, de ne plus écrire, ni dicter; la divine providence voulut qu'il ne finit qu'avec sa vie, un travail non moins saint, qu'utile & glorieux. La liberté d'esprit, que le mal n'avoit point diminuée, & la facilité avec laquelle il parloit de Dieu, inspirerent aux Religieux de Fosse-Neuve la pensée de lui demander quelques instruc-

Coll. p. 677. n. 58.

tions, qui pussent les aider à remplir saintement les devoirs de leur état. Assemblés autour de son lit, comme autrefois les enfans des Patriarches auprès de celui de Jacob, ils le prièrent de leur faire une courte exposition du Cantique des Cantiques, ainsi qu'avoit fait saint Bernard pour ses Religieux de Clairvaux. Le malade s'en excusa d'abord avec humilité. Donnez-moi, répondit ce Docteur, qui fut toujours aussi modeste que sçavant, donnez-moi l'esprit de S. Bernard, & je ferai ce que vous me demandez. Mais comme ces pieux Solitaires redoubloient leurs instances; & que notre Saint étoit d'un caractère à ne rien refuser de ce qu'on pouvoit lui demander de juste, il se laissa vaincre par leurs prières; & se livrant, pour ainsi dire, tout entier au même esprit, qui n'avoit dicté ce fameux Cantique au plus sage des Rois, que pour nous instruire par les choses les plus sensibles, des grandes vérités de notre Religion, il consacra ses derniers momens à l'explication de ces mêmes vérités, à la défense desquelles toute sa vie avoit été consacrée: malgré l'ardeur de la fièvre, qui le brûloit, & l'extrême foiblesse de son corps déjà épuisé, il entreprit de développer les mysteres d'amour, que ce livre renferme; c'est-à-dire, l'union ineffable de Dieu & de l'homme justifié; le don qu'il fait de soi-même à l'ame fidèle; le repos de l'ame en Dieu; l'alliance sacrée du Verbe Divin avec l'Eglise, sa chaste & sainte Epouse; l'excès de cette charité éternelle, qui a porté le Fils de Dieu à s'unir à elle par son Incarnation, & à consommer ensuite cette union, non-seulement par sa mort, mais aussi par l'effusion de son esprit, qui est comme le sceau de l'union divine de Jesus-Christ avec son Eglise.

Si nous n'avons rien dans toutes les saintes Ecritures de plus élevé, ou de plus sublime que ce livre mystérieux, appelé par excellence le Cantique des Cantiques; nous pouvons dire aussi en un sens, que de tous les ouvrages du S. Docteur, il en est peu où l'on remarque plus l'esprit de Dieu qui l'éclaircit, la vivacité de sa foi, & les ardeurs de son amour, que dans ce dernier écrit, précieux monument de sa pieté, encore plus que de sa doctrine. Il le finit par

des paroles de l'Apôtre, qui se verifioient si parfaitement en lui-même : *Toute notre conversation est dans le Ciel*, & nous sommes en tout lieu la bonne odeur de J. C. *Christi bona odor sumus Deo, in omni loco.* Phil. 3. v. 20. 2. Cor. 2. v. 15.

Mais pendant que son ame couroit ainsi à l'odeur des parfums du céleste Epoux ; & qu'émouffant, pour parler ainsi, la vivacité de ses douleurs par celle de son amour ; il exprimoit sans y penser, ce que la Grace opéroit actuellement dans son intérieur, son mal augmenta à un point, que tout sembloit annoncer une mort prochaine. Le Saint se recommandant alors aux prieres des Religieux, les supplia de le laisser seul, afin qu'il pût s'occuper plus librement de Dieu, avec Dieu-même ; à qui il ne cessoit de dire avec S. Bernard : *agréez, ô mon Seigneur & mon Dieu, que le peu que j'ai encore à vivre, soit à vous seul : recevez par votre miséricorde le reste de cette miserable vie, pour réparer la perte de tant de précieux momens, que je pouvois employer plus utilement pour votre gloire : ne rejetez pas, je le demande par les mérites de J. C. la bonne volonté, qui reste presque seule à un pécheur pénitent. Je ne puis vous offrir maintenant qu'un corps abattu d'infirmités, un esprit humilié devant votre souveraine grandeur, une conscience percée de repentir à la vûe de ses fautes, & un cœur tout languissant par le désir de mourir, quand & de la maniere qu'il vous plaira, afin de ne plus vivre qu'en vous & de vous durant toute l'éternité.* Serm. 10. in Cant.

Quoique toute la vie du S. Docteur eût été. une préparation actuelle à la mort, & que nous ayons remarqué plus d'une fois le désir qu'il avoit de conformer son sacrifice ; il ne laissoit pas d'être toujours pénétré de cette crainte salutaire, qui faisoit dire à David : *N'entrez pas, Seigneur, en jugement avec votre serviteur ; parce que nul homme vivant ne sera trouvé juste devant vous.* Il avoit appris du Prophète Ifaye, que la sainteté de la créature n'est qu'imperfection & impureté, quand elle est comparée à la souveraine pureté de Dieu. Tout rempli de ces sentimens, que la Religion avoit gravés dans son cœur, Thomas voulut mettre à profit le peu de tems qu'il lui restoit pour se préparer au Pl. 142. v. 2; C. 64. v. 6;

compte, qu'il étoit sur le point de rendre à celui qui juge les justices-même. Il fit sa confession générale au Pere Renaud; & les larmes, dont il l'accompagna, ne furent pas moins l'effet que la preuve de cet amour pénitent, qui lui représentoit les plus légères fautes, comme de grandes infidélités.

Mais en pleurant ainsi des péchés de fragilité, & ces fortes d'imperfections, dont la vie de l'homme le plus juste n'est jamais entièrement exempte en ce monde, il remercioit en même-tems le pere des miséricordes par Jesus-Christ, de ce que par une abondance de graces, dont il n'avoit cessé de le prévenir, il l'avoit toujours conduit comme par la main, pour le préserver de ce péché, qui sépare l'ame de Dieu, en détruisant la charité. A l'exemple d'un illustre pere de l'Eglise, S. Thomas se confessoit redevable à la divine bonté, & de tout le bien qu'il pouvoit avoir fait durant le cours de sa vie, & de la fuite du mal, qu'il avoit évité: *Tibi debeo & quod non feci.*

Boll. p. 677. n. 59.

Ayant ainsi reçu l'absolution avec tous les sentimens de reconnoissance, d'humilité & de contrition d'un parfait pénitent, il demanda le S. Viatique; afin que ce pain céleste, qui avoit toujours été sa consolation, sa nourriture, ses délices, & qu'il avoit eu le bonheur de recevoir plusieurs fois pendant sa maladie, fût aux approches de la mort, son soutien, & toute sa force contre les tentations du Démon; qu'il affermit dans son ame les saintes dispositions que la Grace y avoit mises; qu'il allumât de plus en plus les flammes de la divine charité dans son cœur; & que le conduisant enfin comme Elie jusqu'à la montagne de Dieu, il fût pour son ame le germe d'une immortalité glorieuse, & pour son corps le gage de la résurrection, dont celle de Jesus-Christ est le principe & le modele.

Pendant que l'Abbé & sa Communauté se disposoient à lui donner cette consolation, le Malade pria ceux qui étoient autour de son lit, de le mettre sur la cendre, afin
 Ibid. qu'il pût adorer & recevoir son Dieu avec plus de respect: *Ipse prostratus ad terram, debilis corpore, fortis mente Domino suo obviam cum lachrimis occurrit.* Quand il vit

la sainte Hostie entre les mains du Prêtre, il dit, en répandant des larmes fort tendres, qui en tirent aussi des yeux de tous les assistans : je crois fermement que Jesus-Christ, vrai Dieu & vrai Homme, Fils unique du Pere Eternel, & d'une Vierge Mere, est dans cet auguste Sacrement : *Ibid. Sic credo animo, & confiteor verbo.* Toutes les puissances de mon ame vous adorent, ô mon Dieu & mon Rédempteur, que je vai recevoir sous ces especes Sacramentelles. J'ai beaucoup écrit, & j'ai souvent disputé sur votre sainte Loi, sur les Sacremens & sur les Mysteres de notre redemption : mon Dieu, vous êtes le témoin fidèle de la pureté de mes intentions : vous sçavez que je n'ai voulu écrire ou enseigner, que ce que j'ai cru avoir appris de vous-même : si tout ce que j'ai écrit est véritable, daignez le recevoir comme un hommage que je fais à votre Grandeur infinie ; & si j'ai eu le malheur d'errer en quelque chose, pardonnez à mon ignorance. Tout ce que j'ai jamais dicté ou écrit, je le consacre à votre divine Majesté ; & je le soumets avec respect au jugement infailible de votre sainte Eglise, dans le sein de laquelle vous m'avez fait la grace de vivre, & dans l'obéissance de laquelle je veux mourir : *Ibid. & p. 713. n. 80. Sumo te pretium redemptionis animæ meæ, sumo te viaticum peregrinationis animæ meæ, pro cuius amore studui, vigilavi & laboravi, prædicavi & docui : nihil unquam contra te dixi : sed si quid dixi ignorans, non sum pertinax in sensu meo. Totum relinquo correctioni sanctæ Romanæ Ecclesiæ, in cuius obedientia nunc transco ex hac vita.*

Le Saint malade se recueillit ensuite ; & après plusieurs autres actes de foi, d'adoration & d'amour, il reçut le sacrement Viatique. Dom Antoine Pizani Sénateur de Venise, dans la vie qu'il a écrite de S. Thomas, qu'on voit à la tête de ses Ouvrages, rapporte que ce fut en cette occasion, qu'il prononça cette dévoute priere, pour adorer Jesus-Christ dans le S. Sacrement, que le Prêtre a coutume de réciter, après la célébration des saints Mysteres, & qui commence par ces paroles : *Adoro te devotè latens Deus.*

Ce ne fut qu'après son action de graces qu'il voulut permettre qu'on le portât sur le lit, où il continua encore

quelque tems à s'entretenir seul avec Dieu, à s'exhorter lui-même, ou à s'animer par les paroles de David, à la reconnoissance de tous les biens, dont il se sentoît redevable à la divine bonté. Mais parmi les doux transports, qui servoient à son ame à se dégager des liens de la chair, pour aller au devant de l'Epoux, son corps s'affoiblissoit toujours; & on s'apperçut que toutes les forces naturelles l'abandonnoient. Il demanda donc le dernier Sacrement, que J. C. a institué, pour nous fortifier contre les périls de la mort, pour effacer des fautes oubliées, & remettre les peines qui leur sont dûes: entrant dans l'esprit de l'Eglise, & tenant son cœur fortement uni à Dieu, il reçut l'Oncion sainte, & répondit distinctement à toutes les prieres que faisoit la Communauté.

Mais elles furent souvent interrompuës ces prieres, par les larmes des Religieux, de ceux principalement de saint Dominique, qui ayant toujours aimé le Saint Docteur, comme leur frere, & respecté comme leur Maître, ne pouvoient qu'être vivement touchés de la perte que toute l'Eglise, & leur Ordre en particulier, alloit faire par la mort de ce grand homme. Lui seul jouissoit d'une profonde paix: la sérénité de son visage marquoit la joye intérieure de son ame, & la parfaite confiance qu'il avoit d'être bientôt réuni pour toujours à celui qui étoit l'unique objet de son amour, le principe & le terme de ses desirs. Pendant que tous ses freres, dans l'abattement de leur cœur, ne cessoient de faire des vœux au Ciel pour son rétablissement; il en faisoit lui-même de plus efficaces pour obtenir une mort précieuse. On l'entendoit quelquefois prononcer ces paroles, qu'une foi très-vive, animée par la charité lui mettoit dans la bouche: bientôt, bientôt le Dieu de toute consolation, ce Dieu bon, ce Dieu Saint, ce Dieu Sauveur mettra le comble à ses miséricordes, & remplira tous mes desirs. Bientôt je serai pleinement rassasié, lorsque sa gloire paroîtra, & que je paroîtrai moi-même devant ses yeux, avec la seule justice qui vient de lui. Je boirai dans le torrent de ses délices; il m'enivrera de l'abondance qui est dans sa Maison, parce que la source de la vie est dans lui,

tui, & qu'il me fera contempler la véritable lumiere, dans sa lumiere même.

CHAPITRE XIV.

Saint Thomas console ses Freres, & remercie les Moines de Fosse-Neuve : Avis salutaires : Mort du S. Docteur : Son Portrait, son Eloge.

Ouïque l'esprit de notre Saint malade fût si doucement occupé de l'attente du bonheur, auquel il touchoit déjà, la charité ne laissoit pas de le rendre sensible à l'affliction de ses freres, sur-tout de son cher compagnon Boll. p. 678. n. 641 le Pere Renaud : il leur dit à tous ce qui auroit dû les consoler, si dans une douleur extrême on étoit capable de quelque consolation. Il se servit des réflexions de S. Paul; pour les exhorter à ne se point abandonner à un excès de tristesse, mais à louer plutôt les misericordes du Seigneur; 1. Theff. 4. v. 131 & à se réjouir avec lui de ce qu'il étoit enfin arrivé à ce moment tant désiré, auquel la vie du Ciel alloit succéder à celle de la chair; & où il pouvoit dire avec plus de vérité que jamais : *Mibi vivere Christus est, & mori lucrum.* Phil. 1. v. 21 Jesus-Christ est ma vie, & la mort qui va m'unir pour toujours à lui, est pour moi un gain & le plus grand de tous les biens. Il pouvoit sans doute parler de la sorte, puisque n'ayant vécu que pour J. C. il trouvoit par sa mort une nouvelle vie en J. C.

Le P. Renaud, qui n'étoit point arrivé à ce parfait détachement, où la Grace avoit élevé notre Saint, osa bien lui déclarer qu'il s'étoit flatté que les services qu'il avoit déjà rendus à l'Eglise, & ceux qu'il pouvoit lui rendre dans Bol. ibid. le Concile de Lyon, lui auroient mérité une recompense capable de faire honneur à son illustre Famille, & à tout son Ordre. A quoi l'humble Disciple de J. C. qui avoit toujours aspiré à quelque chose de plus grand, que tout ce que le monde peut donner, répondit avec beauoup de douceur:

P p

„ Gardez - vous bien , mon fils , de jamais écouter de
 „ semblables pensées , ou de vous inquieter pour ce sujet.
 „ Ce qui étoit autrefois l'objet de mes désirs , est mainte-
 „ nant celui de mes actions de grace ; ce que j'ai toujours
 „ demandé à Dieu , il me l'accorde aujourd'hui en me re-
 „ tirant de cette vie dans le même état , dans lequel il a
 „ plû à sa miséricorde de me placer. J'aurois pû sans doute
 „ faire encore quelque progrès dans les sciences , & ren-
 „ dre ma doctrine plus utile aux autres , en leur faisant part
 „ de ce qui m'a été révélé. Mais la bonté infinie de mon
 „ Dieu m'a fait connoître , que si , sans l'avoir mérité , j'ai ce-
 „ pendant reçu plus de graces & de lumieres , que les Doc-
 „ teurs qui ont vécu long-tems , c'est parce que le Seigneur
 „ vouloit abrégér les jours de mon exil , & me rendre
 „ plutôt participant de sa gloire , par un pur effet de sa
 „ miséricorde. Si vous m'aimez donc véritablement ,
 „ soyez content & consolé , puisque ma consolation est
 „ parfaite. “

Voici les propres paroles du Saint , telles que Guillaume de Tocco les rapporte sur le témoignage du P. Renaud-
 même , à qui elles ont été adressées : *Noli fili , de hac causa turbari , quia hoc à Deo inter alia mea desideria petii , & Deo gratias referens impetravi , ut me indignum in hoc gradu humilitatis de hac vita susciperet , à quo nullius auctoritatis dignitas me muraret. Et quamvis potuissem amplius proficere in scientia , & aliis prodesse in doctrina , ex revelatione mihi facta , nunc placuit superioris scientiæ revelare secretum , unde mihi indigno plusquam aliis Doctoribus consultit , qui diutius in hac vita manserunt , ut citius aliis præsentem mortali vitæ cederem , & in æternam consolatus intrarem. Unde consolare fili , quia ego in omnibus sum consolatus.*

Ceux qui sont versés dans le style de S. Thomas n'auront aucune peine à le reconnoître dans ce peu de paroles. Mais il n'appartient qu'à l'esprit de Dieu , de faire estimer , autant que méritent de l'être , ces sentimens de confiance & d'humilité , que lui-même avoit inspirés , & qu'il n'a coutume d'inspirer qu'à ses Saints privilégiés.

La charité que l'Abbé de Fosse-Neuve , & tous ses Re-

ligieux avoient exercée à l'égard du malade, méritoient sa reconnaissance ; & il n'oublia point de leur en marquer beaucoup, leur donnant en même-tems plusieurs avis très-utiles pour leur perfection : plein du même esprit, qui avoit animé son glorieux Patriarche dans un semblable état, pour satisfaire leur piété, il promit de ne point les oublier, lorsque le Seigneur lui auroit fait miséricorde, mais de leur rendre tous les bons offices, qu'il pourroit dans le Ciel. Ils lui demanderent avec tant d'instance sa bénédiction, qu'il ne put la leur refuser. Un Religieux de la Communauté le pria de lui dire, comment on pouvoit passer la vie, sans perdre la grace de Dieu. Tenez pour assuré, répondit le Saint, que celui qui marchera avec fidélité en sa présence, & qui fera toujours prêt de rendre compte à Dieu, de toutes ses actions, n'en fera jamais aucune, qui le puisse séparer de lui.

Après ces paroles, les dernières de S. Thomas que les Historiens ayent recueillies, il ne parla plus qu'à Dieu, pendant le peu de momens qu'il vécut encore. Il n'appartient en effet qu'à l'Esprit consolateur d'entretenir ces âmes chastes & fidèles, qui souffrent cette vie en patience, & qui reçoivent la mort avec plaisir. Lui seul peut leur faire entendre ce langage divin, qui fait toute leur joye & leur bonheur anticipé ; vous voulez que je vienne, & je connois que c'est ce que vous désirez uniquement ; je connois votre cœur ; je sçai combien vous souffrez de ce que je diffère de venir, mais ne vous laissez point d'attendre, & portez en paix ce délai ; je viens, oui je viens au plutôt : *Eriam Apocal. 22. v. 20 ; venio cito.* Après une agonie fort courte, notre Saint rendit son esprit à Dieu, & alla recevoir dans la possession de son Créateur l'unique récompense qu'il avoit demandée.

Ainsi mourut le Docteur Angelique, le 7 de Mars 1274, Boll. p. 678. n. 66 ; quelques heures après minuit, dans sa cinquantième année commencée, selon quelques Auteurs ; ou dans la quarante-huitième, selon Tholomé de Luques, Barthelemi de Hist. Eccl. 1. 22. Capoue, & Jacques de Viterbe, Archevêque de Naples, c. 20. tous trois contemporains, disciples, ou amis familiers du saint Docteur : *Qui in quadragesimo octavo anno finisse discitur communiter dies suos.* Boll. p. 714. n. 83 ;

P p ij



Pour fixer les époques de sa vie , nous avons toujours suivi ce dernier sentiment , parce qu'il nous a paru , ainsi qu'à plusieurs habiles Critiques , beaucoup plus conforme & à la suite de l'Histoire , & à ce qui est porté dans la Bulle de la canonization : en effet , selon la remarque du Pape Jean XXII , & de tous les anciens Auteurs , Thomas d'Aquin étoit fort jeune , lorsqu'il fut reçu dans l'Ordre des FF. Prêcheurs , dans lequel il n'a vécu que trente-un an , étant entré sous le pontificat du Pape Innocent IV , c'est-à-dire , après le vingt-quatrième de Juin 1243.

Boll. p. 691. n. 15.

p. 699. n. 42. &c.

S. Thomas étoit de la plus haute taille , bien proportionné , beau de visage , d'une complexion délicate , & cependant tempérée , ayant la tête grosse , & un peu chauve , le front arrondi. Il étoit sujet à de fréquentes douleurs d'estomac , que ses grandes austérités & son travail continuel augmentoient beaucoup. On ne parlera point ici des qualités de son esprit ; il ne seroit point facile d'ajouter quelque chose à la haute idée , que le Public , & les Sçavans surtout en ont toujours eue. Ceux qui l'ont appelé le Salomon des Chrétiens , ont fait en deux mots son portrait le plus ressemblant , puisque tout ce que le Saint-Esprit a dit de ce sage Prince , tout ce qu'il fit , & ce qu'il aima durant le tems qu'il fut le vrai Salomon , & qu'il se gouverna lui-même par les conseils qu'il nous a donnés , tout cela nous représente si naturellement les vertus de notre Saint , ses qualités & ses inclinations , qu'il est difficile de louer l'un , sans faire en même-tems l'éloge & le portrait de l'autre.

1. Reg. 12. v. 15.

Salomon dès sa naissance fut appelé , *l'aimable au Seigneur* , *amabilis Domino*. Et ce fut un Prophète envoyé de Dieu , qui lui donna ce nom , pour marquer que le Seigneur l'aimoit d'un amour de préférence ; & qu'il aimeroit lui-même le Seigneur son Dieu , aussi-tôt qu'il seroit capable de connoissance & d'amour. On n'a point oublié que le nom qu'on imposa à notre Saint sur les fonts de Baptême , lui avoit été déjà donné par un homme de Dieu , qui avant même sa naissance , avoit prédit cette haute sainteté , qui le rendit véritablement aimable au Seigneur , à qui seul il s'étudia de plaire dès ses plus tendres années. Les heu-

teuses inclinations de son excellent naturel, ses penchans pour la vertu, son amour principalement pour la pureté, qui consacra son ame & son corps: tout cela le mettoit en état de s'appliquer les paroles de Salomon, & de dire, en marquant sa juste reconnoissance, ce que ce jeune Prince avoit dit de lui-même: *Puer autem eram ingeniosus, & sortitus sum animam bonam; & cum essem magis bonus, veni ad corpus » incoquinatum.* » J'étois un enfant bien né; & j'avois reçu de Dieu une bonne ame. Devenant bon de plus en plus, je suis venu dans un corps, qui n'étoit point souillé. Comme je sçavois que je ne pouvois avoir la continence, si Dieu ne me la donnoit (& c'étoit déjà un effet de la sagesse de sçavoir de qui je devois recevoir ce don) je m'adressai au Seigneur, & je lui fis pour cela ma priere. «

Pour mettre le comble à ses faveurs, Dieu apparut plusieurs fois à Salomon: il lui donna le choix de demander ce qu'il désiroit le plus: *Postula quod vis, ut dem tibi.* Il l'assura qu'il avoit exaucé sa priere, & qu'avec la plénitude de la sagesse, il lui avoit donné un nom, que tous les siècles, & tous les peuples respecteroient. L'Ange de l'Ecole n'a été privé d'aucune de ces faveurs. Honoré plus d'une fois de la visite de J. C. & rempli des lumieres d'une sagesse céleste, il a eu la consolation d'entendre de la bouche de l'Homme-Dieu, ces paroles qui n'ont jamais été adressées à un autre après lui. *Vous avez bien écrit de moi; quelle récompense désirez-vous? Quam ergo mercedem accipies?*

La réputation de Salomon égala sa sagesse: l'écriture parle de lui, comme d'une source de science, d'où on vit sortir un fleuve qui coula jusqu'au bout du monde; & qui le fit connoître, & admirer par-tout où le Soleil porte ses rayons: *Impletus es quasi flumen sapientiâ.* On venoit des pays étrangers, pour voir, ou pour entendre un Prince, qui répondoit à toutes les questions, sans rien trouver de difficile, rien dont il ne parlât aussi dignement, & avec autant de sagesse, qu'un Ange en auroit parlé. N'est-ce pas l'idée qu'on a communément du saint Docteur,

qui fut considéré dès son vivant comme la lumière, & l'oracle du monde chrétien ? La sage Providence, pour couvrir son humilité, & découvrir aux hommes, les trésors qu'elle avoit mis en lui, l'exposa aux yeux de toute l'Eglise, comme un prodige de science, & un miracle de sainteté, digne de l'admiration de tous les siècles. Les éloges que les Vicaires de J. C. firent dès-lors de sa doctrine, & de ses vertus, répondirent parfaitement à celui, dont Jésus-Christ-même l'avoit honoré.

Nonobstant tous ces-rapports, & les autres traits de ressemblance, qu'on trouve entre ces deux grands personnages, il faut observer ici deux différences essentielles, l'une en faveur du premier, l'autre à l'avantage du second. Salomon fut un Auteur inspiré, dont les Ecrits, dictés par le Saint-Esprit, ne contiennent que la parole-même de Dieu: ce qu'on ne peut dire d'aucun des saints Docteurs, qui ont écrit depuis la mort des Apôtres, quelque pure, quelque orthodoxe que soit d'ailleurs leur doctrine. Mais ce glorieux avantage n'a point empêché que la vieillesse de Salomon n'ait été aussi honteuse que ses commencemens avoient été beaux: il abandonna le Seigneur, qui l'avoit comblé de tant de biens, & abandonné lui-même de Dieu, il imprima une tache à sa gloire, il profana sa race, attira la colère de Dieu sur ses enfans, & la punition sur sa folie, selon l'expression de l'Ecclésiastique: *Dedisti maculam in gloria tua, & profanasti semen tuum inducere iracundiam ad liberos tuos, & incitari stultitiam.*

Plus fidèle à la Grace, & plus reconnoissant pour tous les bienfaits reçus, S. Thomas mérita d'en recevoir toujours de nouveaux; il mit en pratique les conseils de la sagesse, pour s'attacher toujours plus fortement à Dieu. Son amour pour lui augmenta avec sa science; & une vie toujours suivie, pure, remplie de bonnes œuvres, fut enfin couronnée par une mort précieuse, accompagnée de plusieurs miracles, qui publièrent d'abord sa sainteté & sa gloire.

Selon la remarque des Peres, depuis la chute & la mort de Salomon, l'Ecriture Sainte ne dit rien de lui, qui fasse honneur à sa mémoire, rien qui puisse nous rassurer sur l'in-

Eccli. 47. v. 22.

certitude de son salut. Et S. Augustin a eu raison de dire que la ruine scandaleuse de ce Prince, n'est pas un moindre prodige, que l'élevation de cette haute sagesse, qu'il avoit reçue du Ciel. La sagesse au contraire, & la vertu du Docteur Angelique ne s'étant jamais démenties, sa mémoire a toujours été en bénédiction; & comme sa vie fut constamment innocente, son tombeau a été aussi glorieux, par un grand nombre de prodiges, dont le Ciel a honoré les différentes translations, qui ont été faites de son corps, soit avant sa canonization, soit après. C'est ce que l'on verra dans ce qui nous reste à dire pour finir ce troisième livre.

L. 16. contr.
Faulst. c. 88.

CHAPITRE XV.

Honneurs funèbres rendus au saint Docteur : Sa Gloire est manifestée par divers Prodiges : Son Corps est laissé en dépôt à Fosse-Neuve ; Discours du Pere Renaud : Lestre des Docteurs de Paris.

I

Les Religieux de Cîteaux, pénétrés de respect pour le saint Docteur, & remplis d'admiration pour les héroïques vertus, dont ils avoient été les témoins, ne voulurent rien oublier pour rendre ses obsèques les plus magnifiques qu'il leur fut possible. Leur deuil, dit un Historien, étoit mêlé d'une joye secrète, de se voir les dépositaires des précieuses dépouilles d'un homme si célèbre : Leur Monastere, quoiqu'au milieu d'un désert, fut bientôt rempli par le concours de personnes de toute condition, qui venoient en foule, ou pour rendre les derniers devoirs à cet ami de Dieu, ou pour implorer ses intercessions. Ses parens qui étoient en grand nombre dans le pays, se trouverent avec la Noblesse des environs, à cette triste, mais auguste cérémonie. L'Evêque de Terracine, de l'Ordre de S. François, y officia, à la tête d'une multitude d'Ecclésiastiques & de Religieux de differens Ordres, que la réputation du

M. Baill. Vie de
S. Th.

Boll. p. 678. n. 65.

Saint , & l'éclat des miracles avoient attirés à Fosse-Neu-
 Ibid. ve : *Multos provocaverant fama scientiæ, signa miraculo-
 rum , & exempla sanctitatis.*

Parmi les prodiges , dont il plût à Dieu de révéler le mérite de son Serviteur , il y en eut qui précéderent sa mort , & qui sembloient l'annoncer ; il s'en fit plusieurs dans le tems-même des obseques , & le sépulcre du Saint devint célèbre par le nombre de ceux dont le Ciel l'honora dans la suite. Nous en rapporterons quelques-uns , qui se trouvent non-seulement dans les écrits des Auteurs contemporains , mais encore dans le procès, ou dans la Bulle-même de la canonization.

Guillaume de Tocco , sur le témoignage des Religieux de Fosse-Neuve , rapporte , que les trois derniers jours de la maladie de S. Thomas , toute la Communauté vit au-dessus de leur Monastere , une lumiere extraordinaire , qui ne disparut qu'au moment que le saint Docteur décéda. Il ajoute qu'un Religieux de la même Maison faisant alors sa priere dans l'Eglise , vit cette ame si pure s'élever vers le Ciel , comme un Astre qui jettoit une clarté merveilleuse.

Ibid. Ainsi que le Glorieux Patriarche S. Benoît , au rapport de S. Gregoire , avoit vû l'ame de sa sœur sainte Scholastique , au moment qu'elle sortit de son corps , monter au Ciel , sous la forme d'une Colombe.

Albert le Grand , qui étoit en ce temps à Cologne , ne put retenir ses larmes , en présence de tous ses freres ; lesquels l'ayant prié de leur dire le sujet de son affliction : Le sujet de mes larmes , leur répondit-il , n'est que trop juste ; mon fils en Jesus-Christ , Thomas d'Aquin , qui étoit la lumiere de l'Eglise , vient de mourir , & Dieu me l'a fait connoître : *Frater Thomas de Aquino , filius meus in Christo , qui fuit lumen Ecclesiæ , mortuus est , & mihi revelatum est à Deo.* On remarqua le jour : & les nouvelles qu'on reçut en Allemagne quelques semaines après , firent voir que ce saint Evêque avoit appris en effet par révélation , ce que la distance des lieux ne lui permettoit pas alors de connoître autrement.

Ibid. p. 677. n. 62. On rapporte encore que Paul d'Aquilée , Inquisiteur de
 la

la Foi, & Religieux d'une éminente vertu, étant en oraison dans le Couvent de S. Dominique à Naples, fut ravi en extase, pendant laquelle il eut une vision, qu'il crut pouvoir déclarer pour la gloire de Dieu, ou plutôt quelques paroles, qui lui échaperent dans cet état, où l'esprit du Seigneur le faisoit parler, découvrirent ce que l'humilité l'auroit peut-être obligé de tenir sous le secret. Dans la ferveur de l'oraison, il lui sembla voir que saint Paul entroit dans la classe où le S. Docteur avoit coutume de faire ses leçons : que celui-ci ayant demandé à l'Apôtre s'il avoit bien conçu le sens de ses Epîtres ? S. Paul lui répondoit : Vous l'avez compris, & vous l'avez rendu fidèlement, autant qu'un homme peut le faire en cette vie ; mais suivez-moi, vous en aurez une connoissance bien plus claire dans le Ciel. Paul d'Aquilé, toujours dans son ravissement d'esprit, s'écria alors par trois fois devant toute la Communauté : hélas, hélas, on nous enleve notre Docteur. On ne tarda point d'apprendre à Naples, que S. Thomas venoit de mourir à Fosse-Neuve.

Pendant qu'on rendoit les derniers honneurs à son corps ; parmi plusieurs autres miracles, on remarqua sur-tout celui-ci, qui ne contribua pas peu à confirmer l'opinion qu'on avoit de sa sainteté. Dom Jean Souprieur du Monastere, privé depuis quelque tems de l'usage de la vûe, se fit conduire à l'Eglise, pour baiser les pieds du Saint, & implorer son secours. Il appliqua ses yeux sur ses yeux, fit sa priere, & sa confiance fut aussitôt récompensée par une parfaite guérison, qui l'obligea de s'écrier : *Beni soit le Seigneur, qui me fait voir clairement par les mérites de son Saint. Benedictus Deus, quia meritis hujus Sancti mihi visus perfectissime est restitutus.* Ce prodige, qui ne pouvoit être équivoque, étant arrivé à la vûe d'un peuple infini, & sur une personne, dont le caractère & la piété éloignoient toute sorte de soupçon, inspira à plusieurs une sainte hardiesse, pour s'enrichir de quelque portion des dépouilles du B. défunt. Les uns coupoient ses habits : & ceux que l'attention des personnes commises pour écarter la foule, empêchoient de faire la même chose, portoient quelques ra-

Ibid p. 678. n. 624
P. 703. n. 51. in
Proccl. Can.

meaux, qu'ils s'efforçoient de faire toucher au cercueil.

Mais ce qui édifia le plus la piété des Fideles, fut le discours du Pere Renaud, ce témoin fidèle des vertus de notre Saint, & le dépositaire de ses secrets: Après avoir laissé couler ses larmes, & donné les premiers momens à la violence de la douleur, pour faire l'éloge funebre de son Maître, il déclara à la face des saints Autels, qu'ayant entendu pendant plusieurs années les confessions particulieres de frere Thomas, & sa confession générale: la veille de sa mort, il pouvoit assurer qu'il n'avoit jamais perdu la grace qu'il avoit reçue dans le Baptême, étant mort aussi pur & aussi innocent, qu'un enfant de cinq ans:

Bull. p. 678. n. 64. Ego istius Doctoris totius vitæ & conscientie testis sum, & nunc generalem ejus confessionem audivi, quem ita semper purum reperi, sicut puerum quinque annorum. Au récit des sublimes vertus du Saint, l'Orateur ajouta plusieurs faits, ou circonstances de sa vie, qui n'étoient connus que de lui seul; & manifesta quelques faveurs particulieres, dont le saint Docteur avoit bien voulu lui faire part, lui ordonnant de n'en jamais parler pendant sa vie. Son discours fut souvent interrompu par ses larmes, aussi-bien que par les gémissemens, que ses Auditeurs mêloient à leurs cris d'admiration, ou d'action de grâces. Quel moyen en effet, dit un ancien Auteur, de modérer sa douleur, de retenir ses larmes, ou d'étouffer ses plaintes, voyant ainsi disparoitre

Itid. une si belle lumiere, & un tel modele de sainteté? Quis enim potuisset in tanti Doctoris obitu cordis temperare dolorem, continere lacrimas, silere querelas, in quo scientie lumen obnubuit, flos innocentie cecidit, doctrine siluit organum, & disparuit sanctitatis exemplum.

Le P. Renaud ne se retira de Fosse-Neuve, qu'après avoir fait les protestations, que la prudence dictoit en pareil cas, pour déclarer, qu'il ne laissoit le corps du saint Docteur aux Religieux de Cîteaux, que comme un dépôt, jusqu'à ce qu'il eût informé les Supérieurs de son Ordre, de tout ce qui s'étoit passé, & qu'on eût pris les mesures nécessaires pour le faire transporter à Rome, ou à son Couvent de Naples, comme on prétend que le défunt avoit té-

Itid. p. 679. n. 67.

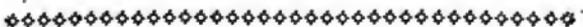
moigné le fouhaiter. Mais ces précautions & toutes les diligences qu'on put faire dans la suite, n'empêcherent pas que les enfans de S. Bernard ne soient demeurés près d'un siècle, en possession d'un trésor, dont ils étoient résolus de ne se laisser jamais dépouiller.

Cependant la nouvelle de cette mort aiant été portée dans les Provinces, il n'y eut ni peuple, ni Nation dans le monde chrétien, où on ne parût sensible à une si grande perte. Le Pape & les Cardinaux donnerent des marques de leur sincere douleur. Les Prélats, qui arrivoient tous les jours en grand nombre à Lyon, pour la célébration du Concile général, auquel le saint Docteur avoit été invité, apportoient, ou apportoient eux-mêmes la nouvelle de sa mort; & ils en parloient comme de la plus grande perte, que pouvoit faire l'Eglise, sur-tout dans les conjonctures où on se trouvoit. Les Universités de Paris, de Bologne, de Naples crurent avoir perdu leur plus bel ornement. La première sur-tout donna des preuves bien sensibles de son estime, & de sa vénération pour un si excellent Docteur, dans les lettres qu'elle adressa pour ce sujet au Chapitre général de l'Ordre de S. Dominique, qui, la même année 1274, se tenoit dans la Ville de Lyon.

Puisqu'on ne sçauroit mieux connoître les sentimens de cette célèbre Ecole, que par ses propres expressions, le Lecteur sera bien aise de trouver ici une de ses lettres, qu'on conserve en manuscrit dans la Bibliothèque de S. Victor à Paris, & qui a été imprimée dans le troisième Tome de l'Histoire de la même Université.

N. 278. 616.
Du Boul. t. 3. p.
308.





LETTRE DES DOCTEURS DE PARIS

Au Chapitre Général des Freres Prêcheurs ,
à l'occasion de la Mort de Saint Thomas
d'Aquin.

*Venerabilibus in Christo
Patribus, Magistris & Pro-
vincialibus Ordinis Fra-
trum Prædicatorum, congreg-
atis in Capitulo generali
Lugduni.*

Aux vénérables Peres en J:
C. les Maîtres, & les Provin-
ciaux de l'Ordre des FF. Prê-
cheurs, assemblés au Chapi-
tre général de Lyon.

*Rector Universitatis Pa-
risiensis, atque Procurato-
res, cæterique Magistri ac-
tu regentes in Artibus, salu-
tem in eo, qui salubriter om-
nia disponit, & sapienter
providet universo.*

Le Recteur de l'Université
de Paris, les Procureurs, &
les autres Maîtres, qui profes-
sent actuellement les Arts,
salut en celui, dont la sagesse
regle toutes choses, & dis-
pose de tout pour le bien de
ses créatures.

S *Ingultuoso clamore, to-
tius Ecclesiæ universale
dissendium, nec non & Pa-
risiensis studii manifestam
desolationem lacrimabiliter
deplangimus, & his diebus
precelegimus in communi non
immeritò deplorare. Heu,
heu, heu, quis det nobis, ut
representare possimus Jere-
miæ lamentum, quod supra
subitum modum in mentes
deinceps singulorum inaudi-*

P *Enétrés de la plus vive
douleur, & baignés de
nos larmes, nous avons choi-
si ce moment pour exprimer
tous ensemble, par des paro-
les entrecoupées de sanglots,
combien nous sommes sensi-
bles à la grande perte que
vient de faire toute l'Eglise, &
qui jette toute l'Ecole de Paris
dans la dernière consterna-
tion. Qui nous donnera hélas,
de retracer ici les regrets, &*

les plaintes de Jérémie, ou de peindre avec des couleurs assez vives, l'étonnement incroyable, qui a d'abord faisi tous les esprits, & qui a plongé nos cœurs dans un abîme de tristesse? C'est sans doute ce que les termes les plus énergiques ne pourront jamais bien exprimer. L'amour & la douleur répandent ici de la confusion: & ce n'est pas sans une peine extrême que nous écrivons au sujet du respectable Docteur, Thomas d'Aquin, dont la mort nous est annoncée, & par le bruit public, & par des relations, qui ne nous laissent-même pas la consolation de pouvoir en douter.

Qui pourroit pénétrer par quelle vûe la Providence a permis que cette étoile du matin, qui jettoit un si grand éclat dans le monde, ou pour mieux dire que ce soleil lumineux, destiné à éclairer tous les siècles, ait sitôt retiré ses rayons? Mais non; ne pensons pas que cet illustre Docteur, pour avoir cessé de vivre, cesse pour cela de répandre sa lumière dans toute l'Eglise. Nous n'ignorons point que Dieu, par un effet particulier de sa bonté, l'avoit donné pour un tems au monde; nous pouvions cependant croire, suivant les principes des anciens Philosophes, que

tam extasim causans, & inestimabilem stuporem adducens, demum viscerum nostrorum intima penetravit. Fatemur, vix valeamus exprimere: amor enim retrahit; sed dolor & vehementis angustia dicere nos compellit, ex communi relatu, & certo rumore multorum nos scire, Doctorem venerabilem, fratrem Thomam de Aquino, ab hoc seculo fuisse vocatum.

Quis posset estimare divinam providentiam permisisse stellam matutinam preminentem in mundo, jubar in lucem sæculi, imò ut verius dicamus, luminare majus, quod præerat dici, suos radios retraxisse? Planè irracionabiliter judicamus suum revocasse fulgorem, & passum fuisse umbrosam Eclipsim, dum toti Ecclesiæ tanti splendoris radius est subtractus. Et licet non ignoremus Conditorem nostrum ipsum toti mundo ad tempus, speciali privilegio concessisse, nihilominus si antiquorum Philosophorum auctoritatibus vellemus inniti, eum

videbatur specialiter posuisse naturam ad ipsius naturæ occulta illucidanda.

les prodiges les plus obscurs

Et cur frustra nunc talibus verbis immoremur, cum à nostro Collegio, generali Capitulo vestro Florentiæ celebrato, licet requisissemus instanter, proh dolor! non potuimus obtinere. Tamèn ad tanti Patris, tanti Doctoris memoriam non existentes ingrati, sed devorum habentes affectum, quem vivum non potuimus rehabere, ipsius jam defuncti ossa pro maximo munere postulamus: quoniam omnino est indecens, & indignum ut altera Natione, aut locus, quàm omnium studiorum nobilissima Parisiensis Civitas; quæ ipsum prius educavit, nutrit, ac fovit; & postmodum ab eodem doctrinæ documenta: & ineffabilia fomenta suscepit, ossa inhumata habeat, & sepulta: si enim merito Ecclesia ossa & reliquias Sanctorum honorat, nobis non sine causa videtur honestum, & sanctum, tanti Doctoris corpus in perpetuum penès nos haberi in honore; ut cujus famam apud nos scripta perpetuant, ejusdem

la sagesse du Créateur, en le faisant paroître ici bas, comme un prodige de la nature, l'avoit destiné pour expliquer de la nature-même.

Mais pourquoi nous occuper davantage de ces réflexions d'autant plus tristes, qu'elles sont inutiles? Quel autre sujet n'aurions-nous pas de nous plaindre de ce qu'ayant vivement sollicité votre Chapitre général de Florence, de rendre ce grand homme à notre Ecole; toutes nos instances hélas, ont été sans succès? remplis cependant d'une tendre affection pour un Docteur, que nous mettrons toujours avec distinction au nombre de nos Peres, & de nos Maîtres, un esprit de reconnoissance nous presse de vous adresser de nouvelles prières, afin que si nous avons été privés de la consolation de le posséder encore dans les derniers jours de sa vie, nous ayons du moins celle de recevoir ses dépoüilles après sa mort. Ce sont ses cendres, que nous demandons aujourd'hui, comme le plus riche présent, que vous puissiez nous faire. Certes il ne seroit ni juste, ni convenable de destiner un autre lieu, pour sa sépulture, ou de pré-

Élever quelqu'autre país à la capitale de ce Royaume, si distinguée par son Ecole ; laquelle , après l'avoir élevé ,

& nourri dans son sein , a reçu à son tour les oracles de sa doctrine , & les plus grands sujets de consolation. Si l'Eglise honore avec raison , les reliques des Saints , n'est-il pas aussi conforme & à la bienfaisance , & à la piété , que nous soyons les dépositaires du corps de cet incomparable Docteur , afin que la vûe de son tombeau produise à jamais dans le cœur de ceux qui viendront après nous , les mêmes sentimens d'estime & de vénération , que l'excellence de ses ouvrages a fait naître depuis long-tems dans nos esprits ?

Nous nous promettons que vous ne refuserez point ce que nous demandons avec autant de confiance , que de justice ; & nous vous supplions en même-tems de vouloir nous communiquer , le plutôt qu'il se pourra , quelques ouvrages de Philosophie , que ce Docteur avoit autrefois ébauchés à Paris , & auxquels nous ne doutons pas qu'il n'ait mis la dernière main , depuis son départ de France. Il nous avoit spécialement promis des Commentaires sur les livres , qui traitent du ciel & du monde , & une explication du Thimée de Platon , aussi bien qu'un traité de la conduite des eaux , & un autre sur la manière d'élever les esprits. S'il a composé quelque ouvra-

perseverans memoria sepulchra, ipsorum in cordibus Successorum nostrorum stabiliat sine fine.

Ceterum sperantes quod obtemperetis nobis cum effectu in hac petitione devotâ, humiliter supplicamus, ut cum quadam scripta ad Philosophiam spectantia, Parisiis inchoata ab eo, relicta sint imperfecta, & ipsum credamus, ubi translatus fuerat, complevisse; nobis benevolentia vestra cito communicari procuretis, specialiter super libros de celo & mundo, & expositionem Thimei Platonis, atque de aquarum conductibus, & ingeniis erigendis. De quibus ad nos mittendis speciali promissione fecerat mentionem. Si quæ similiter ad Logicam pertinentia composuit, sicut, quando recessit à nobis, humiliter petimus ab eo, vestra beni-

gnitas nostro communicare Collegio dignetur. Et quia (sicut melius vestra discretio novit) in hoc nequam seculo periculis multis sumus expositi, fraternaliter precibus devotis exposimus, ut in hoc vestro Capitulo, speciali affectu nos orationum vestrarum suffragio supportetis.

Hanc autem litteram sigillis Rectoris & Procuratorum volumus sigillari. Datum Parisiis, anno Domini 1274, die Mercurii ante Inventionem Sanctæ Crucis.

ge touchant la Logique, nous vous prions, ainsi que nous l'avions déjà prié lui-même, de nous en faire part. Les dangers continuels, auxquels, comme vous sçavez, nous nous trouvons tous exposés dans ce siècle corrompu, nous portent à vous demander encore le secours de vos prières, & la communication de vos suffrages.

Nous voulons que notre présente Lettre soit scellée du Sceau du Recteur & des Procureurs. Fait à Paris, l'an de Notre-Seigneur mil deux cens soixante-quatorze, le Mercredi avant l'Invention de la Sainte-Croix.

Plusieurs Historiens de l'Ordre de S. Dominique ont fait mention de cette lettre. Le Pere Antoine Malet Docteur de Paris, en parle dans le premier tome des Hommes illustres du Couvent de S. Jacques; le Pere Erienne Sampayo, dans son livre des Saints, que l'Ordre des FF. Prêcheurs a eu en Portugal; le Pere Alexandre, dans le septième tome de l'Histoire Ecclésiastique, page quatre cens quatre; le Pere Echard, dans le premier tome des Ecrivains de son Ordre; & plusieurs autres après Louis de Valladolid ancien Docteur Espagnol, qui la rapporte en entier.

Il n'est point surprenant que les disciples de S. Thomas ayent conservé précieusement un Ecrit, qui fait honneur à sa mémoire: mais il seroit à souhaiter qu'on eût eu la même attention à nous transmettre la réponse, que les Supérieurs de l'Ordre ne manqueraient pas sans doute de faire à ces illustres Docteurs. Peut-être aurions-nous appris par

de moyen, en quel état S. Thomas avoit laissé les trois derniers Ouvrages, dont les Docteurs de Paris demandoient la communication, & qui ne se trouvent point parmi ceux que nous avons de lui.

CHAPITRE XVI.

Première & seconde translation du Corps de S. Thomas, accompagnée de miracles.

Lorsqu'il plaît au Seigneur de rendre célèbres le nom & la mémoire de ses Saints, il éclaire la nuit de leur tombeau : & d'un amas confus de cendres froides & inanimées, il fait sortir pour sa gloire des sources de vie, de bénédiction & de salut. Ce n'est pas que dans les reliques des Saints il y ait quelque vertu particulière pour faire des miracles : mais, dit l'Ange de l'École, la toute-puissance de Dieu s'en sert comme d'un instrument : *Deus principaliter operatur qui utitur instrumentaliter ... contactu corporis etiam mortui.* 2. 2. q. 178. a. 2. ad 1. Le dessein de Dieu dans ces œuvres merveilleuses, est d'attirer les hommes à la connoissance, & à l'amour de sa loi ; de les porter à rendre à ses Serveurs le culte ou le respect qu'ils méritent, & de les inviter ainsi à l'imitation de leurs vertus.

C'est ce qu'on voyoit arriver tous les jours à Fosse-Neuve, depuis la mort de S. Thomas. Les sourds, les muets, les aveugles, les boiteux, les lépreux, les paralytiques, les possédés, toutes sortes de malades, qui trouvoient la santé, ou leur soulagement auprès de son sépulchre, ne cessoient de publier les miséricordes du Seigneur : il le bénissoient de ce qu'après avoir fait servir la plume du Saint à instruire les hommes pendant sa vie, & à chasser les ténèbres de leur esprit, il vouloit bien employer après sa mort, ses cendres-mêmes, pour les guérir de leurs maladies, & les délivrer des infirmités du corps.

Mais plus la voix des miracles, & celles des fideles guéris, publioient hautement la gloire du Serviteur de Dieu,

R r

*Bulla Canonice
Redemptionis*

plus les religieux de Cireaux se croyoient obligés de prendre des précautions pour la sûreté des reliques : ils craignoient toujours (& ils avoient raison de craindre) qu'elles ne leur fussent enlevées, ou par le crédit des Seigneurs d'Acquin, & de saint Severin, très-puissant dans le pays, ou par le zèle & les soins des Religieux de saint Dominique, qui ne pouvoient voir avec indifférence, entre des mains étrangères, un bien qui leur appartenoit par tant de titres. Ces considérations firent que peu de tems après la mort de notre Saint, l'Abbé de Fosse-Neuve, Dom Jacques

Boll. p. 667. n. 67.

de Florence, accompagné seulement de deux Religieux, transporta secrettement le corps, du lieu où il avoit été d'abord enterré, dans la Chapelle de saint Etienne, à l'entrée du cloître, pour en dérober ainsi la connoissance au public. Mais cela même augmenta leurs peines, loin de les faire cesser : Le scrupule d'avoir ôté cet objet sensible du culte, qui étoit dû à la mémoire du B. défunt, & d'avoir fait injure à l'honneur de Dieu, qui veut être glorifié dans ses Saints, les obligea de rapporter le corps au lieu de la première sépulture. La cérémonie s'en fit solennellement sept mois après la mort du Saint; & on l'accompagna de l'Office d'un Confesseur, dont on ne fit pas de difficulté de célébrer la Messe, sur les témoignages que les miracles rendoient à sa sainteté. Ainsi parle M. Baillet dans la vie de saint Thomas.

Ibid.

Mais Guillaume de Tocco, dont le témoignage est d'autant plus recevable, qu'il étoit plus exactement instruit de tout ce qu'il a écrit, l'ayant appris sur les lieux, de la bouche des témoins, qui étant ouïs pour la canonization du saint Docteur, confirmoient par la religion du serment, la vérité de leurs dépositions : Guillaume de Tocco, dis-je, nous apprend des circonstances, qu'il ne faut point omettre. Il assure qu'après que l'Abbé de Fosse-Neuve eût fait cacher les reliques dans la Chapelle de saint Etienne; saint Thomas, qui toute sa vie avoit été l'ennemi de la dissimulation, & du mensonge, lui apparut la nuit, le reprit sévèrement de ce que par cette fraude il trompoit la piété des fideles, qui venoient faire leurs prières à

son tombeau, & y honorer ses reliques, & le menaça d'un prompt châtement, s'il ne les rapportoit au même lieu, d'où il les avoit enlevées : *Comminatus est ei nisi corpus suum* Ibid; *ad priorem locum citò reduceret, in quo nullus, qui visita-*
surus ejus sepulcrum veniret, erraret.

La terreur de ces menaces déterminâ l'Abbé à en pré- Ibid;
venir les suites; il retira des mains du Sacristain les clefs de
la Chapelle; & avec quelques-uns de ses Moines, qu'il
connoissoit plus capables de secret, il se mit en devoir de
transporter le saint Corps dans son premier tombeau. Mais
dès qu'on eut ouvert la fosse, il en sortit une odeur fort
agréable, qui se répandant dans l'Eglise, dans les dortoirs, Ibid;
& dans tous les lieux du Monastère, excita l'attention des
Religieux: ils sortirent tous de leurs cellules, & s'étant ren-
dus à l'Eglise, où ils n'étoient point appelés, ils trouve-
rent l'Abbé sur le fait: celui-ci leur déclara tout ce qui
s'étoit passé, les précautions qu'il avoit cru devoir prendre
pour assurer à leur Maison ce précieux trésor, & l'ordre
exprès qui lui avoit été fait de le remettre dans son pre-
mier état. Ils prêterent volontiers leurs mains au transport
des saintes reliques: l'odeur si douce, qui en sortoit, &
l'incorruption du corps, qui fut trouvé sans aucun change- Ibid;
ment, leur firent d'autant plus admirer la bonté, & la tou-
te-puissance du Seigneur, que le lieu très-humide & pro-
fond, où on l'avoit caché, ne pouvoit naturellement
contribuer à le préserver de la pourriture, ni de ses
suites.

Pour commencer la cérémonie de cette translation,
le Chantre voulant entonner le Répond, *Libera*, entonna
l'Antienne d'un Confesseur: *Iste Sanctus dignè in memo-* Ibid;
riam vertitur hominum, qui ad gaudium transiit Angelo-
rum. Ce Saint mérite de vivre dans la mémoire des hommes,
puisqu'il est entré dans la joye des Anges. Les Religieux ne
doutant pas que ce qui paroissoit une méprise, ne fût un ef-
fet de la providence de Dieu, qui honoroit son Serviteur
par de fréquens miracles, continuèrent la même Antienne,
jusqu'à ce qu'on eût remis le corps dans son premier en-
droit, proche le grand Autel, sur lequel on célébra de

Ibid.

suite les saints Mystères; & on chanta avec la même solennité la Messe d'un Confesseur: *Tantis visis apertis miraculis, ut non possit de ejus gloria dubitari*, dit l'ancien Historien.

Après que la Communauté se fut retirée, un Docteur séculier ayant ramassé un peu de cette terre, qui avoit touché le cercueil, il en sortit une odeur, qui augmenta l'admiration & la dévotion de tous ceux qui se trouverent présents. Quelques personnes de qualité voulurent avoir de la même terre, pour la conserver dans leur Chapelle domestique. Cette odeur véritablement miraculeuse, qui se faisoit sentir toutes les fois qu'on ouvroit le tombeau du saint Docteur, comme nous la sentons encore aujourd'hui dès que nous approchons de ses reliques, doit être regardée, dit le Pape Jean XXII. comme une récompense de la pureté angelique de saint Thomas, ou comme une preuve de l'excellence & du mérite de ses oraisons, ou enfin comme une marque de cette haute réputation, qui a fait connoître & respecter dans toutes les parties du monde, un homme que ses vertus & ses talens avoient rendu célèbre pendant sa vie, & qui ne l'a pas été moins après sa mort par le nombre de ses miracles: *Quippe odor carnis, ejus munditiam Deo acceptam exprimebat, orationum ejus odora menta representabat; famam quoque ejus, claram diffusionem virtutum, & illarum aromatum non celabat.*

Bulla Can. 5. 9.

Les Moines de Fosse-Neuve furent les premiers qui éprouverent le crédit du Saint auprès de Dieu. Dom Adelfe fut guéri, par son intercession, d'un abcès d'autant plus dangereux, qu'il étoit interne. Dom Jean Selave, & Dom Jacques de Pastina, réduits l'un & l'autre à l'extrémité, par la violence d'une fièvre ardente, recouvrèrent par le même moyen, une santé prompte & entière; Emanuel de Piperne Frere-lai, après avoir souffert pendant treize mois, une si grande douleur à un bras, qu'il ne pouvoit avoir un moment de repos, trouva sa parfaite guérison sur le tombeau de notre Saint, après qu'il eut réclamé son secours, & promis de faire tous les ans, certains jeûnes à son honneur. Plusieurs autres du Monastère reçurent de

In proces. can. ap.
Boll. p. 709. n.
n. 71. & c.

semblables faveurs : parmi lesquels il y en eut qui vécurent assez long-tems, pour en rendre eux-mêmes témoignage, en présence des Commissaires, qui travaillerent dans la suite au Procès de la Canonization.

C H A P I T R E X V I I .

Autres miracles : Nouvelle translation des reliques : La main droite du Saint est donnée à la Comtesse Theodore sa sœur : Châtiments, & guérisons miraculeuses d'un Chanoine, & d'un Religieux.

Ceux qui ont publié les Actes des Saints, ont fait mention d'un très-grand nombre de miracles, que Dieu a opérés, pour récompenser la piété des fideles, qui visitoient le tombeau de Saint Thomas, ou qui reclamoient sa protection dans leurs nécessités. En voici quelques-uns, qui ont été inferés dans la Bulle de sa Canonization.

Boll. t. 6. depuis la p. 680. jusqu'à la p. 725.

Un Chirurgien tourmenté depuis dix ans d'une cruelle goutte, qui le faisoit souffrir le jour & la nuit, & qui ne lui permettoit pas de marcher, ni de se tenir sur ses pieds sans un secours étranger, se fit porter à Fosse-Neuve, sur le tombeau de Saint Thomas, où ayant fait sa priere, en présence de la Communauté, & promis à Dieu l'amendement de sa vie, il se retira sans aucune douleur; & ne sentit plus cette fâcheuse incommodité, qui l'avoit fait gémir pendant si long-tems.

In Bulla s. 101.

Un jeune homme avoit été si effrayé de la vûë d'un spectre, qu'il en avoit perdu l'esprit, la parole, & l'usage de tous les sens. Son visage étoit devenu si horrible, & tout son corps si difforme, qu'il paroissoit bien moins un homme, qu'un monstre. Il ne sentoit même pas l'ardeur du feu qu'on lui appliquoit sur la chair, pour le faire revenir d'un assoupissement plus que létargique, & peu different de la mort. Dans ce pitoyable état il fut porté sur le tombeau de notre Saint : on y fit pour lui des vœux, & des prieres :

après quoi il se leva sain , parfaitement guéri d'esprit , & de corps : *Post morulam , liber & sanus omnino à dicto sepulchro surrexit.* Ce sont les termes mêmes de la Bulle.

Un Notaire s'étant mis à table en bonne santé , y fut surpris d'une esquinancie ou inflammation à la gorge , qui lui ôta d'abord l'usage de la parole. Il demeura deux jours sans pouvoir remuer la langue , & avec une difficulté extrême de respirer. Malgré toute la diligence des Médecins , & la multitude de remèdes , le mal empirait toujours. Mais lorsque les autres commençoient à ne plus esperer sa guérison , le malade conçut une plus forte esperance de l'obtenir , par les mérites de Saint Thomas , qu'il invoqua de tout son cœur. Ne pouvant parler , il mit par écrit qu'il vouloit être porté à son tombeau : mais parce qu'on ne permettoit point aux femmes d'entrer dans l'Eglise de Fosse-Neuve , l'épouse du malade , qui ne vouloit pas le perdre de vue , s'opposa à l'exécution de ses desirs : il ne laissa pas de redoubler ses prières , avec une nouvelle confiance ; & le Saint lui obtint du Seigneur ce que tout l'art de la Médecine n'avoit pu lui procurer.

Une jeune fille atraquée de la même maladie , fut conduite par sa mere , aux portes de l'Abbaye ; & dès qu'on lui eut appliqué une petite relique du Serviteur de Dieu , sa respiration fut libre ; elle ne souffrit plus de douleur. Il est rapporté au même endroit qu'une femme paralytique depuis plusieurs années , d'une partie de son corps , obligée cependant de gagner sa vie par le travail , s'étoit transportée sur les terres de Fosse-Neuve , pour y glaner ; elle entendit les Freres-lais , qui en moissonnant s'entretenoient des fréquens miracles , qui s'opéroient tous les jours au saint tombeau. Ces discours ayant excité la confiance de sa malade , elle reclama avec beaucoup de ferveur & d'humilité la puissante protection du Saint Docteur. L'entier rétablissement de sa santé fut la récompense de sa foi.

Ce n'étoit pas seulement à Fosse-Neuve , que l'éclat des prodiges faisoit honorer la mémoire de notre Saint. Parmi les Habitans de Fondy , de Terracine , de Piperne , de Naples , & de divers autres lieux , il y en eut plusieurs ,

DE S. THOMAS D'AQUIN. 49

qui en reclamant son intercession auprès de Dieu , furent miraculeusement guéris de différentes maladies. Marc Barchial de Piperne se trouvoit en danger de mort , parce qu'une veine s'étant rompuë dans sa poitrine , il vomissoit continuellement une grande quantité de sang. Dans cette extrémité il ne voulut avoir d'autre Médecin que Saint Thomas ; il reclama dévotement son secours auprès de Dieu ; & il en ressentit aussi-tôt les effets : la veine rompue se renoua , & le vomissement finit. Trois Gentilshommes Napolitains , dont l'histoire nous a conservé le nom * , eurent recours au même remede ; ils en éprouverent aussi la vertu : le premier fut délivré d'une fièvre-quarte , qui l'affligeoit depuis huit mois : le second , d'une paralysie sur le bras : le troisième , d'un mal aux yeux , qui lui causoit de vives douleurs , & l'exposoit à perdre entierement la vûë.

Boll. p. 685. 4
119.-120.

La dévotion des fidèles envers le Docteur angelique , augmentoit toujours à proportion que Dieu multiplioit les miracles. L'ancien Abbé de Fosse-Neuve étant mort , dom Pierre Dumont de Saint Jean , qui lui succéda , prit de-là occasion de faire une nouvelle translation des saintes Reliques , sept ans après celle dont il a été parlé : & au bout de sept autres années , c'est-à-dire , près de quinze ans depuis la mort de Saint Thomas , le même Abbé fit encore l'ouverture du sépulchre , & de la châsse , qui renfermoit immédiatement le corps saint ; lequel rendant toujours la même odeur miraculeuse , fut trouvé , comme la première fois , sans aucune corruption , en sorte qu'il fallut se servir du rasoir pour en détacher la main droite , qu'on voulut bien accorder aux fortes instances de Theodore , sœur de notre Saint , Comtesse de *San-Severino*. C'est des dépositions même de l'Abbé de Fosse-Neuve , que nous apprenons toutes ces circonstances. Theodore fit enchâsser fort richement cette précieuse relique , qu'on plaça parmi plusieurs autres dans la Chapelle du Château : Elle fut transportée quelques années après dans l'Eglise

Boll. p. 679.n. 69.

P. 203.n. 52.

Ibid.

* Petrus Grassus , Cæsius de Bono , Jacobus de Neapoli.

des Freres Prêcheurs , de la Ville de Salerne , où elle est encore gardée sous trois clefs ; l'Archevêque de Salerne en tient une, le Prieur du Couvent une autre , le Magistrat a la troisième. Le nombre des miracles , dont cette relique a été l'instrument, n'est pas petit, on ne les rapportera point ici ; le détail en paroîtroit peut-être ennuyeux au Lecteur ; dont il faut ménager l'attention & le goût ; pour mieux réussir à édifier sa piété. Mais le même motif, qui me fait abrégér , m'engage à ne point omettre un ou deux faits , qu'on peut appeller deux miracles de justice ; mais d'une justice mêlée de miséricorde , puisque le repentir des coupables fit cesser le châtement que leur faute avoit mérité.

Pendant que la main droite de Saint Thomas étoit encore dans la Chapelle de la Comtesse Theodore , un Ecclesiastique , nommé Thomas , Chanoine de Salerne , ayant fait dresser un magnifique Autel en l'honneur de la Sainte Croix , & souhaitant l'enrichir de quelques reliques, il alla d'abord au Château de Saint Severin où il sçavoit qu'on en conservoit de fort précieuses. Le Chapelain lui en montra en effet plusieurs devant lesquelles le Chanoine fit sa priere , avec de grands sentimens de vénération , & de respect. Mais lorsqu'on lui fit voir la châsse , où étoit la main du S. Docteur , il n'en fit aucun cas , se contentant de dire : Frere Thomas étoit un bon homme ; mais non pas aussi grand Saint , que plusieurs se l'imaginent : je m'étonne que dans un si auguste Sanctuaire on conserve cette main , avec tant de distinction : *Et respuit eam videre.*

Il n'eut pas plutôt proferé ces paroles , que la tête lui enfla & devint d'une prodigieuse grosseur. Il fut saisi en même tems d'un si horrible tremblement dans tout le corps , qu'il étoit dans une continuelle agitation. La grandeur & la promptitude du châtement lui faisant connoître la grandeur de sa faute, il en demanda aussi-tôt pardon à Dieu, & à son serviteur, contre lequel il venoit de blasphémer. Humblement prosterné aux pieds du Chapelain même , qui lui avoit présenté la sainte relique , il confessa son crime avec larmes ; il reçut l'absolution du Prêtre ; mais son tremblement continuoît toujours ; & il a avoué qu'il souffrit de violentes

violentes douleurs, jusqu'à ce qu'ayant obtenu qu'on lui montrât une seconde fois la sainte relique, il se prosterna avec respect; pendant qu'il la baisoit avec les plus vifs sentimens de pénitence & d'humilité, il sentit une céleste odeur, qui dissipa tous ses maux, & qui le rétablit dans son premier état: *In cujus osculatione, & adoratione fuit dictus restis à tremore & inflatione capitis subito liberatus, & sanus effectus; & sensit odorem maximum ex dicta manu progredientem, &c.* Ce double miracle, de châtement & de guérison, rendit cet Ecclesiastique, le reste de ses jours, le panegyriste des vertus de Saint Thomas.

Nous prenons tout ceci de la propre déposition du Chanoine, rapportée dans les actes des Saints. Et nous ne devons pas omettre, ce que lui-même a déclaré avec serment, en présence des Commissaires apostoliques, devant lesquels il assura, que lorsqu'on lui accorda la consolation de pouvoir baiser la relique, l'attouchement de la châsse communiqua au chaperon, qu'il portoit autour du cou, une odeur extraordinaire, laquelle se fit sentir pendant long-tems à tous ceux qui l'approchoient: ce qui fut pour lui, non-seulement une occasion de raconter à plusieurs ce qui lui étoit arrivé; mais encore un puissant remède contre ses propres foiblesses, & comme un bouclier pour repousser les dangereuses tentations de l'esprit impur. Plus d'une fois fatigué, & déjà demi vaincu par ce redoutable ennemi, il trouva sa force, & la victoire, dans la protection de Saint Thomas, dont il réclamoit l'assistance: *Ex tunc pluries in hujusmodi tentationibus, invocans nomen dicti fratris Thomæ, sensit juvenem, & extingui in se stimulos tentationum.* Ces paroles du Chanoine sont rapportées dans le Procès, & dans la Bulle même de la Canonization du saint Docteur.

Il ne faut pas douter que ces graces choisies, que Dieu a souvent accordées, & qu'il accorde encore tous les jours à ceux qui les demandent avec humilité, par les mérites de Jesus-Christ, & par l'intercession de son Serviteur, ne marquent avec quelle complaisance il a couronné dans le ciel, les vertus de cet homme selon son cœur, qui avoit imité sur la terre la pureté des Anges.

Un autre miracle , qu'il faut rapporter ici , ne montre pas moins , & la sévérité de la justice de Dieu , contre ceux qui osent insulter à la mémoire de ses amis , & la divine bonté toujours prête à pardonner , dès que les coupables s'humilient , & s'efforcent de réparer leurs fautes , par une prompte pénitence. Pendant que Guillaume de Tocco , & Robert de Benevent , tous deux Commissaires députés pour informer sur les miracles qui se faisoient à Fausse-Neuve , remplissoient leur commission dans cette Abbaye , avec toute la diligence que demandoit l'importance de l'affaire , un Frere-lai , nommé Leonard de Piperne , zélé pour le bien du Monastère , & ennuyé du séjour des Commissaires , qui lui paroissoit trop long , dit dans son chagrin , qu'il ne croyoit rien des prétendus miracles , dont on parloit tant ,

Boll. p. 694. n. 26.

Ibid.

pour relever la sainteté de frere Thomas. Cet emportement auroit peut-être paru une saillie pardonnable , à ceux qui tout occupés du temporel , sont ordinairement moins de cas de ce qui ne regarde que le spirituel , qu'ils ne connoissent pas toujours assez. La peine cependant suivit de près la faute : ce Frere se sentit frappé dans le même moment , qu'il proféroit ces paroles indilicretes : & devenu paralytique d'une partie du corps , il reconnut que Dieu le châtoit , pour venger l'honneur de son Serviteur. Il eut recours à la pénitence ; & ayant invoqué le Saint , sur le tombeau duquel il fit sa confession & sa priere , il recouvra la santé comme un gage du pardon , qui lui étoit accordé par les mérites de celui dont il avoit osé décrier les miracles : *Ivit penitens ad*

Ibid.

sepulcrum , sans ibi per horam , & orans consecutus fuit sanitatem.



CHAPITRE XVIII.

Nouvelle attention des Religieux de Fosse-Neuve, pour la sûreté des reliques: Premières instances pour la canonization de saint Thomas: Ses vertus & sa doctrine louées par Jean XXII. qui nomme des Commissaires: Nouveaux miracles.

L'Ordre de Saint Dominique ne perdoit point de vûe les deux objets, qui l'occupoient le plus depuis la mort du saint Docteur. Il donnoit toutes ses attentions, & pour lui procurer l'honneur de la Canonization, & pour retirer des mains étrangères ses sacrées dépouilles. La providence fournit plus d'une occasion, dont il semble qu'on n'auroit pas dû manquer de profiter pour ce dessein; puisque dans l'espace de trente ans depuis le décès de saint Thomas, on vit deux Religieux du même Ordre, assis sur la Chaire de saint Pierre. Grégoire X. étant mort à Arezzo le 2. Janvier 1276. après quatre ans & près de trois mois de Pontificat, Pierre de Tarantaise, Cardinal, Evêque d'Osie, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, fut élu Pape, le 21. du même mois, & prit le nom d'Innocent V. en 1303. le Cardinal Nicolas de Trevigi, autre célèbre Dominicain, Evêque aussi d'Osie, & Doyen du Sacré College, succéda au Pape Boniface VIII. sous le nom de Benoist XI.

Ces deux grands Papes, dont la mémoire sera à jamais précieuse à l'Eglise, & à la France en particulier, ne manquoient ni de zèle pour l'honneur de leur Ordre, & pour la gloire du saint Docteur, qu'ils avoient particulièrement connu & cheri, ni de fermeté & de justice pour faire rendre à chacun ce qui lui appartenoit. Mais leur Pontificat fut trop court; & les affaires de la Cour de Rome se trouverent assez grandes, pour occuper toutes leurs attentions.

S i j

Le premier ne vécut pas assez long-tems, pour mettre en exécution le dessein qu'il avoit pris touchant la restitution des reliques. Et le second sembla n'être monté sur le premier trône de l'Eglise, que pour réunir ce qui avoit été divisé, & rétablir ce qui étoit détruit. Il leva d'abord l'Interdit général, que son prédécesseur avoit jetté sur le Royaume de France, & la Censure d'Excommunication, dont le Pape avoit frappé le Roi Philippe le Bel. Après cet acte de Justice & de Religion, qui ramena la tranquillité au dedans & au-dehors du Royaume, & dont le Roi très-Chrétien marqua sa reconnoissance dans toutes les occasions, Benoist X I. termina sa glorieuse carrière; & alla recevoir dans le ciel la récompense de ses vertus.

Les Moines de Fosse-Neuve ne laisserent pas, sous l'un & l'autre Pontificat, d'avoir de nouvelles inquiétudes, & de redoubler leurs attentions contre les justes poursuites, qu'ils avoient à craindre de la part des FF. Prêcheurs. A la premiere nouvelle de l'exaltation d'Innocent V. & sur le bruit que le nouveau Pape avoit déjà donné un Bref, pour faire remettre le saint Corps à la disposition des Religieux de son Ordre, ceux de Cîteaux en séparèrent la tête, afin de la garder plus sûrement, & pour retener du moins une partie du sacré dépôt, s'ils ne pouvoient conserver le tout :

Boll. p. 725. n. 2.

Ut saltem possent caput, vel corpus penès se retinere.

Depuis ce tems-là, les reliques furent souvent changées de place & trouvées toujours sans corruption, répandant la même odeur, qui déceloit ordinairement le secret de ces fréquentes translations. On rapporte qu'en 1304. sous le Pontificat de Benoist X I. tandis que les Dominicains faisoient les plus vives instances, pour obtenir enfin le corps du Saint; les Religieux de Fosse-Neuve, ou pour pouvoir le serrer plus commodément dans leur trésor de reliques, ou pour le cacher ailleurs avec moins de peine, le mirent dans l'eau bouillante & le défosserent. Ils rangerent ensuite les os sur les chairs dans une châsse fort propre. Les Auteurs remarquent que cet usage étoit assez commun dans le douzième & treizième siècles. S. Louis Roi de France étant mort devant Tunis, l'an 1270. on démembra son

facré Corps, pour le faire bouillir, séparer les chairs, & conserver les os, suivant l'usage du tems, dit M. Fleury.

Hist. Eccl. 86. n. 10.

Si nous en croyons un ancien Ecrivain, les Religieux de l'Abbaye de Fosse-Neuve, bien loin de publier avec quelque affectation les miracles, qu'ils voyoient s'operer tous les jours sur le tombeau de saint Thomas, ils les cachèrent autant de tems qu'il leur fut possible, non par aucun autre motif, que par l'esperance d'être ainsi moins exposés aux poursuites des Religieux de S. Dominique, & aux sollicitations que faisoient en leur faveur plusieurs Cardinaux, & le Roi-même de Sicile. Cette conduite néanmoins, ou ces vûes trop humaines, n'empêcherent pas d'un côté que la voix des miracles ne retentit par-tout; & de l'autre, elles servirent à en constater davantage la réalité: car dès qu'on eût commencé à proceder selon les formes ordinaires, pour vérifier la vérité de ce que le bruit commun publioit si hautement, les Religieux de Citeaux furent ouïs; & ils attestèrent un nombre très-considérable de prodiges, dont ils parloient alors comme témoins oculaires, témoins d'aurant moins suspects, qu'ils avoient été les derniers à les faire connoître, & à en parler publiquement: *Signis miracu-*

Guil. Toc. ap. Boll. p. 679. n. 68.

Ibid.
lorum clamantibus, ejus sanctitatis testes extitere, qui nitebantur, ne videretur quòd claresceret miraculis, occultare.

Ce fut en 1318. quarante-cinq ans après la mort du Serviteur de Dieu, que le Procès de sa canonization fut commencé, à la poursuite non-seulement de l'Ordre de S. Dominique, mais encore de tous les Etats du Royaume de Naples. Robert Roi de Sicile, la Reine Marie de Hongrie, sa mere, veuve du Roi Charles II. Philippe de Tarente, qui portoit le titre d'Empereur de Constantinople, le Duc de Gravina, plusieurs autres Princes, ou grands Seigneurs du Royaume, la Ville, le Clergé, l'Université de Naples envoyèrent en Cour de Rome, Guillaume de Tocco, & Robert de Benevent, pour solliciter en leur nom la canonization du Docteur angelique. Ceux-ci étant arrivés à Avignon, exposèrent au Pape Jean XXII la cause de leur voyage, & présentèrent les lettres dont ils étoient chargés.

Boll. p. 686. n. 3.

Le Vicaire de Jésus-Christ écouta favorablement leurs demandes, & témoigna le désir qu'il avoit de les satisfaire : « Nous ne doutons nullement, répondit Sa Sainteté, » que Frere Thomas ne soit déjà glorieux dans le ciel, » vie ayant été véritablement sainte, & sa doctrine miracu-
 Ibid. p. 681. n. 81. » leuse : *No; credimus quòd Frater Thomas est gloriosus in celo, quia vita sua fuit sancta, & doctrina ejus non potuit esse sine miraculo.* En même tems le Pape ordonna aux Envoyés de se trouver au prochain Consistoire, pour y faire leur demande en présence de tout le sacré Collège. Trois jours après, le Consistoire fut convoqué, & la demande de la canonization ayant été faite, le Saint-Pere adressa ces paroles aux Cardinaux : « Mes Freres, nous » estimons qu'il nous sera glorieux, aussi-bien qu'à toute » l'Eglise, de canonizer ce Saint, après qu'on aura vé- » rifié la vérité de quelques miracles : Car Thomas d'A- » quin a plus éclairé l'Eglise que tous les autres Docteurs ; » & un homme profite bien plus, par la lecture de ses Li- » vres, en un an de tems, qu'il n'avanceroit en toute sa » vic, par l'étude des autres : *Fratres nos reputamus nobis ad magnam gloriam, & nostræ Ecclesiæ, si istum sanctum possumus catalogo Sanctorum adscribere, dum modò aliqua miracula possint de eo inveniri ; quia ipse plus illuminavit Ecclesiam, quàm omnes alii Doctores ; in cujus libris plus proficit homo uno anno, quàm in aliorum doctrina, toto tempore vitæ suæ.*

Ibid. p. 682.

P. 687. n. 3.

Tous les Cardinaux ayant applaudi à ce discours, le Pape en nomma trois, pour commencer en Cour de Rome, les premieres informations des vertus héroïques, & des miracles du saint Docteur. Après le rapport de ces trois Cardinaux, il fut ordonné, selon l'usage, qu'on informeroit plus amplement sur les lieux, où le Saint avoit vécu, & converté plus long-tems, sur-tout à Fosse-Neuve, où il avoit fini ses jours, & où le Ciel sembloit annoncer avec plus d'éclat la gloire, dont son ame jouïssoit.

Ibid. p. 686.

Humbert Archevêque de Naples ; Ange, Evêque de Viterbe, & Pandulfe Savelle, Notaire Apostolique, furent chargés de la commission, pour laquelle le Decret fut en-

pédié le 21 Juillet 1319. Les deux Prélats le reçurent avec de grandes démonstrations de joye & de respect. Les témoins furent cités, & on commença à recevoir leurs dépositions. Outre les Religieux de Citeaux, & ceux de saint Dominique, on entendit un grand nombre de Prêtres séculiers, de Gentilshommes, & de principaux Officiers du Royaume de Naples : parmi lesquels il s'en trouva encore plusieurs, qui ayant connu le saint Docteur, & s'étant rendus attentifs à la suite des merveilles, qu'on publioit depuis sa mort, ils conservoient religieusement le souvenir de toutes les vertus qu'ils lui avoient vû pratiquer, & de quelques miracles dont ils avoient été les témoins. Les Commissaires eux-mêmes se portèrent avec d'autant plus de zèle à remplir leur commission, qu'ils avoient déjà éprouvé dans le besoin, la puissante protection de saint Thomas.

Les deux Religieux, que la Cour de Sicile envoyoit vers le Pape Jean XXII. pour solliciter cette affaire, s'étant embarqués à Naples, sur un vaisseau, qui faisoit voile pour les Côtes de France; ils furent accueillis par une furieuse tempête, pendant laquelle le Pilote & les Matelots, après avoir inutilement tenté tout ce qui pouvoit dépendre de leur industrie, se trouverent enfin forcés d'abandonner le vaisseau au gré des vents, dont la violence le pouffoit avec tant d'impetuosité, vers une presqu'Isle, qui touche à l'Etat de Sienne, qu'à tout moment on croyoit le voir se briser contre le rocher. L'horreur de la nuit, & un déluge de pluye, qui ne discontinuoit pas, augmentoient de telle sorte la frayeur, que les uns se préparoient à la mort, par la confession de leurs péchés, & que les autres quittoient leurs habits, pour essayer de se sauver à la nage. Il n'y avoit personne dans le vaisseau, qui ne regardât le naufrage comme inévitable, à moins d'un miracle. Dans un danger si éminent, les deux Religieux s'adressèrent avec confiance au Saint-même, pour l'honneur duquel ils avoient entrepris ce voyage. Leur exemple ayant inspiré la même confiance aux autres, ils reclamèrent tous la miséricorde de Dieu par l'intercession de saint Thomas; & leurs vœux furent

Boll. p. 681. n. 80.

Ad montem ar-
gentarium.
Port d'Hercule.

écourés ; un vent favorable succéda à la tempête dans le moment-même qu'ils croyoient périr. L'Auteur , qui a écrit le premier la Vie de notre Saint, rapporte ce fait , dont il pouvoit parler bien sûrement, ayant vu lui-même le désespoir des Matelots, & ayant eu sa part au danger.

Guil. Toc.

Boll. p. 685. n.
122.

Lorsque l'Archevêque de Naples reçut le Bref Apostolique , dont on a parlé, il étoit retenu au lit par une grosse tumeur , qu'il avoit à la jambe , & par un ulcère invétéré , que tout l'art des Chirurgiens n'avoit pu guérir. L'Evêque de Viterbe , autre Connaissaire , fut encore attaqué d'une fièvre très-violente , qui faisoit craindre pour sa vie. Ils eurent recours l'un & l'autre au souverain Médecin, ils demandèrent à Dieu par les mérites de son Serviteur , la santé , dont ils avoient besoin , pour travailler , selon les intentions du Pape , à l'affaire dont on les avoit chargés. Les circonstances de leur parfait rétablissement ne permirent point de douter qu'il ne fût tout miraculeux. Aussi ne furent-ils pas insensibles à cette faveur. Ils firent les informations avec autant de diligence que d'exactitude ; & un Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Naples , se chargea de les porter à Avignon. Les deux Prélats y joignirent une lettre commune , pour informer Sa Sainteté de la guérison qui leur avoit été accordée par les mérites de saint Thomas d'Aquin.

Ibid.

Ibid.

Ibid. n. 123.

Le Chanoine lui-même venoit de recevoir une semblable faveur : une fièvre double-tierce l'avoit réduit à un tel état , qu'il avoit déjà perdu avec l'usage de la parole, l'esperance de pouvoir guérir par les seuls remèdes naturels. Lorsque les Médecins jugeoient qu'on ne devoit plus attendre que la mort du malade ; un pieux Ecclésiastique de ses amis , fit un vœu pour lui , promettant à Dieu, que s'il lui rendoit la santé par les mérites de saint Thomas , ils iroient tous deux visiter son tombeau , & rendre leurs respects à ses reliques. Le malade ne fut pas plutôt ratifié le vœu , qu'il se trouva sans fièvre , & dans un état de parfaite santé. Le Médecin cependant lui ayant conseillé d'user d'un petit remède , qu'il appelloit de précaution , le Chanoine le fit ; & il retomba aussi-tôt dans un plus grand danger de mor

mort, qu'il n'avoit été la premiere fois. Il reconnut sa fau-
 te; & humilié devant le Seigneur, qui le punissoit de son
 peu de confiance, il pria son saint Protecteur de lui en ob-
 tenir le pardon, & de lui accorder une seconde fois la
 santé. Elle lui fut renduë selon ses desirs; & le premier u-
 sage qu'il en fit, fut de s'acquitter d'abord de son vœu, &
 de partir incessamment pour Avignon. Arrivé aux pieds du
 Vicaire de Jesus-Christ, après avoir remis les papiers, il
 déclara en présence de Sa Sainteté, & du Sacré College,
 la double faveur qu'il avoit reçû du Ciel, par l'inter-
 cession du Docteur Angelique. Ibid

Les informations furent trouvées selon les regles; & la
 vérité de plusieurs miracles ayant été bien constatée, on le
 promettoit d'obtenir bien-tôt la Canonization, qu'on de-
 mandoit avec tant d'empressement. On se croyoit d'au-
 tant mieux fondé dans cette esperance, que le Pape s'y
 portoit lui-même avec ardeur, tant par l'estime qu'il fai-
 soit des sublimes vertus, & de la Doctrine très-pure du
 Serviteur de Dieu, que par la parfaite connoissance d'un
 miracle, qui venoit de se faire sous les yeux de Sa Sainte-
 té, en faveur de sa propre nièce, Madame Marie d'Arnaud.
 Selon l'ancien Auteur, dont les paroles sont rapportées
 dans les Actes des Saints, la malade étoit enceinte, hy-
 dropique, & abandonnée des Médecins: *Cum apud Aven-
 nionem esset prægnans, necnon hydropica, à Medicis de sa-
 lute sua fuerat desperata.* L'Evêque de Lodeve, Religieux
 de l'Ordre de saint Dominique, à qui le Pape avoit ordon-
 né de voir la malade, pour lui appliquer l'Indulgence pen-
 niere, & lui donner l'absolution pour l'article de la mort,
 lui inspira de reclamer avec confiance la protection de saint
 Thomas d'Aquin; ce qu'ayant fait, elle fut délivrée d'un
 enfant mort, & du péril éminent où elle se trouvoit. Nous
 passons sous silence plusieurs circonstances, qui releverent
 beaucoup l'éclat de ce miracle; & qui sont rapportées par
 les Bollandistes, dans le premier tome du mois de Mars,
 pag. 721. Boll. p. 721. n. 16

Bern. Guidog

C H A P I T R E X I X .

Trois Cardinaux Dominicains sollicitent, & obtiennent la Canonization de saint Thomas : Le Pape, le Roi de Sicile, & plusieurs Prélats font successivement son éloge : Joye dans toute l'Eglise.

Quoique le Vicaire de Jesus-Christ, aussi-bien que tout le Sacré College, parut satisfait du succès des informations, lesquelles dans l'espace d'une année avoient été portées au point où on les pouvoit désirer; néanmoins pour ne rien précipiter dans une affaire de cette importance, Sa Sainteté en différa encore quelque tems la conclusion : les canonizations ne se faisant qu'avec beaucoup de lenteur & de maturité, celle-ci ne fut terminée que trois ans après. On continua à informer; & les sollicitations furent toujours plus vives, tant de la part du Roi de Naples, & des Grands du Royaume, que de celle de l'Ordre de S. Dominique; sur-tout des trois Cardinaux du même Ordre, qui se trouvoient auprès du Pape, Nicolas de Freauville, Nicolas Aubertin du Prat, & Guillaume-Pierre de Godieu, appelé communément le Cardinal de Bayonne. Le premier étoit issu d'une noble famille de Normandie : ayant pris l'Habit des FF. Prêcheurs dans le Couvent de Roüen, il enseigna à Paris avec beaucoup d'éclat; & il avoit exercé diverses charges dans son Ordre; lorsque le Roi de France Philippe le Bel voulut l'avoir pour son Confesseur: Clement V. le fit Cardinal-Prêtre du Titre de saint Eusebe : & c'est le premier des Officiers de la Cour de France, dit M. Fleury, qui a été honoré de la Pourpre Romaine.

Nicolas Aubertin, appelé le Cardinal *de Prato*, Ville de Toscane, sa patrie, s'étoit distingué dans l'Ordre des FF. Prêcheurs, autant par sa piété & sa doctrine, que par ses talents pour la conduite des affaires. Le Pape Boniface VIII.

Boll. p. 687. n. 3.

Hist. Eccl. l. 90.
n. 54.

le fit d'abord Evêque de Spolete, puis son Vicaire à Rome, ensuite son Légat auprès du Roi de France, & d'Angleterre. Le Saint Pape Benoît XI. le créa Cardinal-Evêque d'Ostie. Après la mort de ce pieux Pontife, notre Cardinal eut la gloire de contribuer plus que tout autre, à l'élection d'un Pape favorable à la France, & agréable au Roi. Clement V. l'honora toujours de sa confiance, & l'employa utilement dans les affaires les plus importantes : Enfin la providence, qui le conserva jusqu'au Pontificat de Jean XXII. voulut se servir de lui, pour en faire un des plus zélés Promoteurs de la canonization de saint Thomas.

Guillaume-Pierre de Godieu, Docteur de Paris, étoit Maître du Sacré Palais lorsque le Pape Clement V. le fit Cardinal-Prêtre du Titre de Sainte-Cecile. Il eut non-seulement la consolation, ainsi que les deux autres, d'employer avec succès son crédit, & ses sollicitations, pour faire canonizer le S. Docteur; mais encore la gloire de lui préparer un auguste Sanctuaire; puisque la magnifique Eglise, que l'Evêque de Toulouse, Raymond de Falgaro, Religieux du même Ordre de saint Dominique, avoit fait commencer dès l'an 1232. & avancer avec des dépenses immenses, le Cardinal de Bayonne la fit conduire à sa perfection, & voulut y être enterré; en sorte que dans le tems qu'il donnoit tous ses soins, pour faire décerner l'honneur de la canonization à saint Thomas d'Aquin, il travailloit sans le sçavoir, à élever un monument à ses précieuses reliques, qui y furent transportées quarante-huit ans après, comme nous verrons bien-tôt. Je trouve que ce pieux & zélé Cardinal, qui mourut Evêque de Sabine, avoit étudié à Paris sous le Docteur Angelique, & qu'il avoit beaucoup écrit pour faire connoître ses vertus : *Qui fuit studens fratris Thomæ, & multa de ejus sanctitate scripsit.* Disent les Continuateurs des Bollandus.

Boll. p. 706. n. 60.
& p. 708.

Enfin, le moment marqué par la divine Providence, pour donner à l'Eglise la consolation, que tant de gens de bien demandoient, étant arrivé, le Saint-Pere & tous les Cardinaux ayant été pleinement instruits tant de l'éminente sainteté du serviteur de Dieu, que de la vérité des miracles

operés à son tombeau, il fut résolu de procéder incessamment à la canonization; & on choisit pour cette cérémonie le dix-huitième jour de Juillet 1323. Dès le dix-sept le Pape, suivi de tous les Cardinaux, & de tous les Officiers de sa Cour, se rendit au Couvent des FF. Prêcheurs, où il commença la solemnité par un magnifique éloge, qu'il fit du Saint, en présence du Roi de Sicile, de plusieurs Princes, Prélats, Ambassadeurs, & autres Seigneurs du Royaume de France, & de celui de Naples. Le Commissaire nommé par le Général des Dominicains, après avoir remercié le Pape au nom de tout son Ordre, fit encore le panegyrique du saint Docteur. Robert, Roi de Sicile, parent de saint Thomas, & un des plus sçavans Princes de son siècle, harangua aussi publiquement le Pape, & s'étendant ensuite sur les louanges de notre Saint, il dit qu'il avoit mérité l'honneur que lui rendoit l'Eglise, & parce qu'il l'avoit édifiée par la bonne odeur de ses vertus, & parce qu'il continueroit à l'éclairer dans tous les siècles par sa doctrine. L'Archevêque de Capouë, & celui d'Arles, les Evêques de Londres & de Witons en Angleterre, parlerent sur le même sujet avec beaucoup de dignité. Raymond Bequin, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, de la Ville & du Couvent de Toulouse, Maître du Sacré-Palais, & depuis Patriarche de Jerusalem, se distingua parmi ceux qui publierent les louanges de saint Thomas d'Aquin, devant une si auguste assemblée.

Bullar. ord. t. 2.
P. 205.

Le lendemain dix-huitième Juillet, fut un jour de Fête dans tout le Diocèse d'Avignon. Le Pape célébra pontificalement la Messé en l'honneur de saint Thomas, dans l'Eglise Cathédrale de Notre-Dame de Doms, & il prononça une seconde fois son Eloge, en présence du Roi, & de la Reine de Naples, de toute sa Cour, & d'une infinité d'autres personnes de marque, qui étoient venues de toutes parts, pour assister à la solemnité, & participer à la joye commune. Ce fut en cette occasion, que Jean XXII. après avoir beaucoup relevé les héroïques vertus du Serviteur de Dieu, la pureté de sa doctrine, l'excellence de ses ouvrages, & le grand nombre de prodiges, qui faisoient

Éclater sa gloire , ajouta enfin que pour canonizer un saint Docteur de ce caractère , on n'auroit pas besoin du témoignage des miracles , puisqu'on pouvoit dire qu'il en avoit fait autant qu'il avoit écrit d'articles : *Quor scripsit articulos , tot miracula fecit.*

La Bulle de la canonization fut incontinent adressée à tous les Evêques , & envoyée dans tous les Royaumes Catholiques. Le culte du nouveau Saint s'étendit dès-lors dans toutes les Eglises unies au Saint-Siège ; & on eut la consolation de voir , non-seulement les Universités de Paris , de Bologne , de Naples , l'Italie entière , la France & l'Allemagne ; mais toutes les Provinces du monde Chrétien retentir des loüanges du saint Docteur , & donner les preuves les plus éclairantes d'une joye parfaite. Mais si elle fut générale cette joye , dans toute l'Eglise ; elle fut bien plus sensible dans l'Ordre de saint Dominique , & parmi les Religieux de Citeaux , sur-tout dans l'Abbaye de Fosse-Neuve : quoiqu'on ne pût pas dire absolument , que la satisfaction fut entière , ni chez les FF. Prêcheurs , qui avoient toujours la douleur de se voir privés des précieuses dépouilles de saint Thomas ; ni parmi ceux qui n'en étant que les dépositaires , craignoient continuellement , qu'on ne les mit enfin dans la nécessité de restituer le sacré dépôt , dont ils étoient si jaloux. Ce qu'ils avoient appréhendé , arriva de la maniere que nous l'allons rapporter.



C H A P I T R E X X .

Les reliques de saint Thomas sont confiées au Comte de Fondy, qui refuse de les donner au Roi de Naples, & les remet à l'Ordre de saint Dominique : Plaintes des Religieux de Fosse-Neuve : Menaces du Pape Urbain V : Sa Sainteté écoute enfin favorablement le Général des FF. Prêcheurs ; & lui accorde le chef avec le corps de saint Thomas.

Boll. p. 738. n. 1.

Nous lisons dans des Mémoires fort anciens, que vingt-six ans après la canonization de notre Saint, ses reliques furent portées dans le Château du Comte de Fondy, pour y être conservées pour un tems, avec plus de sûreté. Cette translation, selon un Manuscrit qu'on voit à Rome dans la Bibliothèque du Vatican, se fit en présence de l'Evêque du lieu, & de l'Abbé de Fosse-Neuve, à l'occasion de la Guerre que se faisoient le Comte de Fondy, & le Seigneur de Piperne. Celui-là craignoit que son ennemi, qui n'étoit qu'à une lieuë de l'Abbaye, ne trouvât le moyen d'enlever les reliques, pour en tirer une somme d'argent, s'il les remettoit au Roi de Sicile, qui vouloit les avoir, tant pour l'honneur de son Regne, & de son Royaume, que pour la consolation des Religieux de saint Dominique, qu'il honoroit de sa protection. L'Abbé de Fosse-Neuve, qui appréhendoit encore plus les ordres de la Cour de Rome, où le Général des FF. Prêcheurs avoit de puissans amis, que les mauvais desseins du Seigneur de Piperne, pensoit se mettre en état de ne rien craindre, en confiant le dépôt au Comte, qui étoit puissant, & plein d'honneur. Pour mieux réussir dans ce dessein, le transport des saintes reliques, se fit sans éclat, afin d'en ôter la connoissance au public.

Mais ce que la pudence des hommes vouloit tenir ca-

ché, le Ciel le fit bien-tôt connoître par la voix des miracles. Le Roi de Naples, Louis fils de Philippe premier, ^{Ibid} Prince de Tarente, neveu & successeur de Robert, en ayant eu connoissance, il renouvella ses instances pour se procurer ce qu'il désiroit avec ardeur. Ce Prince envoya vers le Comte de Fondy une ambassade, composée de plusieurs Evêques, de quelques Officiers de sa Cour, & de Docteurs, pour l'engager par prières, ou par promesses, à accorder à Sa Majesté le saint corps, qu'elle croyoit pouvoir demander avec d'autant plus d'esperance de l'obtenir, que la Ville de Naples se glorifie d'être la patrie du saint Docteur, & que le Roi, qui demandoit ses reliques, ne comptoit pas moins parmi ses ancêtres, les Comtes d'Aquin, que les Rois de Sicile. C'est ce qu'on lit dans le Manuscrit du Vatican : *Ad serenissimum Siciliae Regem repente fama perducitur, qui pluribus collectis Episcopis, militibus, & sacra Scriptura Doctoribus, eos cum solemnissimo apparatu destinavit ad Comitem, munera grandia & pretiosa promittens, si Regno suo corpus sacratissimum largiretur. Addidit etiam justum fore, ut Regnum suum sumeret ex Doctoris presentia gloriam, eo potissimum illorum regnante superstite, quorum eadem stirps clarissima fuerat. inclytaque progenies, Regum videlicet, & Comitum Aquinorum.* ^{Ibid}

Mais quelques justes que fussent les prétentions du Roi, & quelques éblouissantes que pussent paroître les promesses de ses Ambassadeurs, le Comte de Fondy, allié lui-même à la Maison d'Aquin, ne se laissa point persuader, parce qu'il ne croyoit pas que rien pût le dédommager de la perte d'un trésor, qu'il préféreroit à tous les avantages, dont on pouvoit flatter son ambition. Les mêmes motifs l'empêcherent, pendant plusieurs années, de remettre les Reliques à l'Abbé de Fosse-Neuve, qui ne cessoit de les redemander, persuadé qu'elles n'étoient pas en plus grande sûreté dans le Château, qu'elles le seroient dans l'Abbaye, depuis que la translation qu'on en avoit faite, n'étoit plus un secret. Il fallut une plus forte considération, pour déterminer le Comte à remettre le sacré dépôt. On

rapporte à ce sujet divers miracles , & plusieurs révélations , que nous passons sous silence , pour ne parler que d'un fait , dont tous les Historiens font mention.

- Boll. p. 726. n. 4. Le Comte étant un jour à la chasse, avec un de ses freres; un cheval extrêmement fougueux , que celui-ci montoit, le jetta par terre, & le blessa mortellement. Le Comte de Fondy promit alors à Dieu, de rendre au Monastere les Reliques de saint Thomas, si par l'intercession du Saint, la santé étoit renduë à son frere. Une parfaite guerison ayant suivi de près la promesse, le Corps saint fut transporté dans l'Abbaye, & renfermé dans la tour du clocher par les soins de l'Abbé, qui mettant toujours sa sûreté dans le secret, ne se fit aider que de peu de personnes de confiance. Le Comte cependant ne fut pas long-tems à se repentir de ce qu'il avoit fait. Il forma presque aussitôt la résolution de reprendre ce qu'il venoit de restituer; & les relations qu'il entretenoit toujours dans l'Abbaye, le mirent en état d'exécuter ce qu'il avoit résolu. Quelques Auteurs ont écrit que ce fut à la priere des Religieux de S. Dominique, & dans le dessein de leur remettre les Reliques, que le Comte se déterminâ à les reprendre. Ce sentiment paroît autorisé par ce qui est rapporté dans un manuscrit fort ancien, qu'on conserve dans les archives des FF. Prêcheurs de Toulouse, & que les Continueurs de Bollandus ont fait imprimer dans le premier tome de Mars. Il est pourtant certain que ce ne fut que long-tems après, c'est-à-dire, en mil trois cens soixante-huit au mois de Fevrier, que le Corps de saint Thomas fut enfin remis entre les mains des Religieux de son Ordre, par le Comte de Fondy; lequel ne voulant point se commettre, ni avec les Religieux de Cîteaux, ni avec les Puissances, qui pourroient se déclarer pour eux; en donnant les preuves les plus authentiques de la vérité des Reliques, exigea en même tems, qu'il ne seroit fait aucune mention de lui dans toutes les suites que pourroit avoir cette affaire. La condition fut acceptée, & religieusement observée par le Général des FF. Prêcheurs: lequel ne crut pas d'ailleurs devoir garder un misterieux silence sur la restitution des Reliques, de peur que

ce

ce silence même ne fut peut-être dans la suite une occasion pour quelques-uns, de mettre en doute leur authenticité. C'est pour cela que dès le quinzième Février étant à Gaëtte, il écrivit plusieurs lettres, qu'il envoya par ses Religieux, tant à la Cour de Naples, qu'à celle de Rome, pour apprendre cette agréable nouvelle aux Cardinaux, & en particulier au Doyen du sacré College, Guillaume Sudre, Cardinal Evêque d'Ostie, de l'Ordre de S. Dominique, Ibid. p. 728. n. 8.

A ce premier bruit les Religieux de Fosse-Neuve rompirent eux-mêmes le silence, qu'ils avoient gardé depuis que le Comte de Fondy leur avoit enlevé le sacré dépôt, soit qu'ils l'eussent réellement ignoré (ce qui ne paroît pas vraisemblable) soit qu'ils se fussent persuadés qu'en menaçant ce Seigneur, il leur seroit plus aisé de tout obtenir de lui. Mais dès qu'ils sçurent que les Reliques de saint Thomas étoient au pouvoir des Dominicains, ils firent tout ce que le zèle leur inspira, & tout ce que la Religion put leur permettre. Ils portèrent d'abord leurs plaintes au Pape, & chargerent le célèbre Jacques de Sena, Avocat Ibid. en Cour de Rome, de faire de leur part toutes les diligences nécessaires. Cet Avocat (le même qui fut envoyé dix ans après à Paris, par Urbain VI pour soutenir ses droits S. 10. ide ad an. 1378. contre Clement VII son Competiteur) donna à cette affaire le tour le plus défavantageux au Général des Freres Prêcheurs, qu'il accusa de l'enlèvement même des Reliques. Par là il prévint, & irrita l'esprit du souverain Pontife, lequel ayant été Religieux Bénédictin, & Abbé de Saint-Victor de Marseille, reconnoissoit le même Patriarche de Religion, que les Moines de Fosse-Neuve. On ne fut donc pas surpris de voir Sa Sainteté se déclarer d'abord en leur faveur; porter des censures, & menacer de toute son indignation, ceux qu'on lui avoit représentés comme coupables de vol, & de sacrilège.

Pendant que les Cardinaux, que l'Avocat n'avoit pu surprendre, cherchoient le moment favorable pour effacer les mauvaises idées, qu'il avoit données au S. Pere, le Général de l'Ordre de S. Dominique, Elie Raymond de Toulouse, se rendit à Naples, où la Reine de Sicile,

le Comte d'Aquin, & les autres Seigneurs de la Cour; l'ayant félicité sur l'heureux recouvrement des Reliques, lui promirent d'employer leurs bons offices auprès de Sa Sainteté. La Reine se rendit en effet à Rome, où ayant à conférer avec le Pape Urbain V, pour d'autres affaires, elle n'oublia pas celle-ci. Mais le tems n'étoit pas encore venu pour y réussir. Cette Princesse, aussi-bien que les Cardinaux, & quantité de personnes de distinction, employèrent pour lors inutilement leurs sollicitations : la foudre grondoit toujours; & le Pontife ne menaçoit pas moins, que d'excommunication, un Supérieur Général d'Ordre, qu'il avoit jusqu'alors honoré de toute sa confiance. Le Cardinal Pierre Roger de Beaufort, neveu de Clement VI, & depuis Pape sous le nom de Gregoire XI, fut chargé d'examiner, ou de décider cette affaire, & de rendre incessamment son Decret, pour faire remettre les Reliques dans le même lieu, où elles étoient auparavant. L'Abbé

Ibid. de Fosse-Neuve, & tous ses amis, qui n'étoient pas en petit nombre, n'oublioient rien pour cela. Mais le Cardinal de Beaufort se trouva à l'épreuve des plus fortes sollicitations, & donna aux parties intéressées tout le tems, & la liberté de produire leurs défenses.

Ibid. Le Général des Dominicains arriva cependant à Rome; sur la fin du carême, avec le Cardinal d'Aigre-Feuille, Evêque de Sabine, & Légat Apostolique dans le Royaume de Naples : d'abord après les Fêtes de Pâques, il se présenta devant Sa Sainteté : plusieurs Cardinaux s'étoient aussi rendus à l'Audience, dans le dessein de parler en faveur du Pere Général. Dès que le S. Pere le vit paroître, sans lui laisser le tems de se justifier sur tout ce que l'Avocat Jacques de Sena lui avoit imposé, il lui dit avec quelque émotion, qui permettoit pourtant d'espérer un changement favorable : *Bene veneris latro, tu furatus es corpus sancti Thomæ.* Le Pere Général se jettant aux pieds de Sa Sainteté, ne répondit que par ces paroles de l'Écriture :

Gen. 37. *Sanctissime Pater, frater & caro nostra est.* Très-Saint Pere, c'est notre frere, & notre chair. Il ne pouvoit répondre plus sagement; soit pour défendre sa cause, puis que

personne ne dérobe son propre bien; soit pour tenir la parole qu'il avoit donnée au Comte de Fondy, de ne le commettre en rien dans cette affaire.

Le Pape le reçut au baiser des pieds, des mains, & de la bouche: honneur, qui surprit d'autant plus tous les Cardinaux présens, que tout ce qui s'étoit passé jusqu'alors, ne promettoit rien de semblable. Mais celui qui est le souverain maître des cœurs, pour les tourner selon son bon plaisir, changea tout d'un coup celui du Chef de son Eglise, dans le tems qu'on devoit le moins s'y attendre. Pour ajouter à cette première grace une autre marque de sa bonne volonté, Urbain V demanda au Pere Général, en quel lieu il avoit résolu de mettre les Reliques de S. Thomas. Celui-ci ayant répondu que Sa Sainteté en disposeroit selon qu'elle le jugeroit à propos, le Pape parut satisfait: Il s'étendit alors sur les louanges du saint Docteur, & de l'Ordre de S. Dominique; & ajouta en présence des Cardinaux, ces paroles rapportées dans les Actes des Saints: *Non timeo hereses; nec earum pullulationes, isto ordine perdurante. Je ne crains ni les heresies, ni leurs malheureux rejestons, tant que cet Ordre subsistera.* Sa Sainteté ayant ensuite invité le Pere Général à dîner le lendemain au Palais, elle le renvoya aussi consolé, qu'il étoit venu rempli de crainte & d'inquietude.

Ceci se passa le Samedi de la semaine de Pâques: ce pendant la maladie, dont le Pape fut attaqué, & les mouvemens infinis que le Procureur Général de Citeaux continuoit à se donner, retardèrent la consommation de l'affaire jusqu'à la Fête-Dieu. Le S. Pere déjà remis de son indisposition, la célébra à Viterbe: & au retour de la procession, le Général Elie ayant obtenu audience, lui parla ainsi: » Très-Saint Pere, ce fut par un ordre exprès du » Pape Urbain IV, un de vos prédécesseurs, que S. Thomas d'Aquin composa l'Office & la Messe du S. Sacrement, dont toute l'Eglise se sert aujourd'hui: puis-je » Votre Sainteté porte le même nom, & qu'elle est revêtue de la même autorité, je la supplie très-humblement, » au nom de tout mon Ordre, de vouloir nous accorder

» les Reliques de ce saint Docteur, en reconnoissance des
 » grands services qu'il a rendus à l'Eglise, dont vous êtes
 » le Chef. «

Le Pape demanda aux Cardinaux, si ce que le Pere Général avançoit, touchant l'Office du S. Sacrement, étoit bien assuré : tous répondirent aussi-tôt que le fait étoit connu &

Ibid. certain : *Comes Nolanus, & omnes Domini Cardinales, quasi clamando testimonium dederunt, quod dictus S. Thomas Festi Corporis Christi Officium veraciter & excellenter, subtiliter & mirabiliter ordinasset.* Le Pape après s'être tû quelquel moment, fit signe de la main, pour faire approcher tous ceux qui se trouvoient dans la Chapelle, où il donnoit audience, & forma ainsi le Décret, qui termina
 Ibid. n. 13. » enfin toutes les disputes : » De l'autorité de Notre-Seigneur J. C. de celle des Bienheureux Apôtres S. Pierre & S. Paul, & de la nôtre, Nous accordons pour tous jours à vous & à votre Ordre, le corps de S. Thomas d'Aquin. «

Sa Sainteté laissa en même-tems au Pere Elie, la liberté de faire porter les saintes Reliques à Paris, ou à Toulouse, selon que le prochain Chapitre général de son Ordre le jugeroit à propos. Et pour prévenir, ou faire cesser les plaintes des Italiens, le Pape assura qu'il n'auroit jamais consenti à laisser dépouiller l'Italie des Reliques du saint Docteur, s'il n'avoit considéré, que la Ville de Bologne possédoit celles de S. Dominique, qui sembloient appartenir plutôt à la France, dont il avoit été l'Apôtre, & en particulier à la Ville de Toulouse, où il avoit jetté les premiers fondemens de son Ordre. Cette dernière volonté du Vicaire de J. C. causa une joye si sensible dans l'Ordre de S. Dominique, & parmi les personnes de piété, qui attendoient avec inquietude le succès de cette affaire, qu'on ne pensoit pas qu'il restât encore quelque chose à désirer. Mais Urbain V, par une bonté qui prévenoit-même les desirs, voulut faire la grace toute entiere, & accorder aux Dominicains, ce qu'ils n'avoient osé encore demander. Je prétends (dit le Pape au Pere Général) qu'on vous rende de plus le chef de votre S. Docteur, & que vous le fassiez por-

ter avec son corps dans un même lieu : *Ego do tibi caput P. 731. n. 14; Beati Thomæ, ut ipsum simul cum corpore deferas.*

Ceux qui aiment à voir par tout du miracle, crurent que toute cette conduite du Vicair de J. C. après les fâcheuses impressions qu'on lui avoit données, étoit véritablement miraculeuse. Mais il paroît naturel de penser que la religion du Pape, son amour pour la justice & pour la paix, le portèrent à en agir de la sorte. Pleinement instruit de tout, il étoit persuadé que les précieuses dépouilles du Docteur Angelique, appartenoient de droit à ses freres : & il prévoyoit que l'affaire ne pourroit être jamais finie, ni la paix solidement établie, tant que les Loix sacrées du dépôt ne seroient point observées. Cette réflexion est conforme à ce que le Pape insinua ensuite dans un de ses Brefs, que nous rapporterons en son lieu.

CHAPITRE XXI.

L'Abbé de Lordat est envoyé à Fosse-Neuve, pour retirer le Chef de saint Thomas : Urbain V le nomme à l'Archevêché de Luques ; & ordonne que les Reliques soient portées au Couvent des Freres Prêcheurs, à Toulouse : Elogé de cette Maison.

LEs Religieux de Cîteaux ayant séparé le chef de saint Thomas du reste du Corps (comme on a dit ailleurs) Boll. p. 730. n. 14. ils l'avoient mis dans la Chapelle du Château de Piperne, appartenant à l'Abbaye, où il étoit sous quatre clefs; les Magistrats de la Ville en avoient une, l'Abbé de Fosse-Neuve une autre; sa Communauté en tenoit deux. Le Pape Urbain V expédia une Bulle, pour se faire remettre cette insigne Relique; & la commission en fut donnée à M. Guillaume de Lordat, noble Toulousain, Officier fort distin-

gué dans la Cour du Pape , & cheri particulièrement de Sa Sainteté , dont il avoit mérité l'estime par ses talens & par sa vertu. Ce choix fut très agréable aux Cardinaux , qui favorisoient l'Ordre de S. Dominique : Il auroit été en effet difficile de trouver un homme , ou plus capable d'une telle commission , ou moins suspect au Pere Général son compatriote , & son ancien ami.

¶ L'intention du Pape étoit que cette affaire fût terminée avec beaucoup de diligence & sans scandale : pour s'y conformer , l'Abbé de Lordat fit citer devant lui toutes les personnes qui pouvoient l'instruire sûrement de tout ce qu'il lui importoit de sçavoir. Après quoi , sans perdre un moment de tems , il se rendit à Fosse-Neuve , où ayant ouï *Ibid.* l'Abbé & ses Religieux , il les somma , aussi bien que les Magistrats de Piperne , en vertu de la Bulle , de lui représenter incessamment le chef de S. Thomas , qu'on lui remit aussi-tôt dans un précieux Reliquaire de vermeil. Guillaume de Lordat partit ensuite pour Fondy , où il intima les mêmes Ordres aux Religieux de S. Dominique , entre les mains desquels le Comte de Fondy , & le Général Elie avoient laissé le corps du S. Docteur , qui lui fut remis de même , avec les solemnités & cérémonies convenables.

Muni de ces précieuses Reliques le Commissaire partit avec l'Abbé de Fosse-Neuve , accompagné de plusieurs Religieux de Cîteaux , & de FF. Prêcheurs , de même que d'un nombre considérable de principaux habitans de Fondy & de Piperne. Ils arriverent le troisième d'Août à Monte-Fiasconé , où le Pape s'étoit retiré avec une partie de sa Cour , pour y passer plus commodément l'Été. Les *Ibid.* Reliques furent placées dans la Chapelle Pontificale ; & pour marquer sa satisfaction à l'illustre de Lordat , le Saint Pere le nomma à l'Archevêché de Luques , dont il prit *P. 731. c.* possession , selon les Bollandistes , le dix-septième Septembre 1368.

Quoique l'Abbé de Fosse-Neuve ne pût ignorer les dernières résolutions de Sa Sainteté , il ne laissa pas de solliciter vivement , & de faire agir tout ce qu'il avoit d'antis ou

de protecteurs, pour qu'on le remit en possession de la tête & du corps de S. Thomas. Mais l'un & l'autre ayant été déjà accordé à l'Ordre des FF. Prêcheurs, le Vicair de J. C. ne voulut plus rien écouter de contraire au Décret qu'il avoit prononcé. Deux Cardinaux, avec deux Notaires Apostoliques, nommés par Sa Sainteté, remirent toutes les Reliques entre les mains du Pere Général, le quatrième d'Août, jour auquel l'Eglise solemnise la Fête de S. Dominique, la sixième année du Pontificat d'Urbain V, quatre-vingt-quatorze ans après la mort du S. Docteur. La consolation que les Dominicains n'avoient pû se procurer sous le Pontificat de deux Papes de leur Ordre, la divine Providence voulut la leur accorder toute entière, par le moyen d'un Pape Bénédictin, dont les vûes & les dispositions avoient d'abord été si peu favorables. Tant la volonté du Seigneur est indépendante des circonstances des lieux, des tems, de l'interêt & du caprice des hommes.

Ce fut aussi à la divine bonté, source de tous les biens; que le Pere Général fit rendre dans tout son Ordre de solennelles actions de grâces, pour une si rare faveur. Il fit ensuite ses humbles remerciemens au Vicair de J. C. Le Maître du sacré Palais ayant en même-tems supplié Sa Sainteté de vouloir ordonner que, selon les vœux de l'Université de Paris, les Reliques de S. Thomas fussent transportées dans la Capitale du Royaume, cette demande donna occasion au S. Pere de parler ainsi au Général : » Je vous Boll. p. 730. n. 17
 » avois laissé la liberté de déterminer avec votre Chapitre,
 » dans quelle de deux Villes, de Paris ou de Toulouse,
 » vous feriez porter ces Reliques: mais parce que je pré-
 » vois que les fortes sollicitations, qu'on vous fera de tou-
 » tes parts, vous ôteroient peut-être la liberté d'agir selon
 » vos desirs, je révoque cette permission, & je choisis
 » moi-même pour cet effet, la Ville & votre Maison de
 » Toulouse: où je n'ignore pas que vous avez une Eglise
 » magnifique, & où le peuple est fort pieux. D'ailleurs on
 » vient d'établir dans la même Ville une Faculté de Theo-
 » logie, dont je veux que S. Thomas soit le Docteur &
 » le Maître, à cause de la solidité & de la pureté de sa do-

Ibid. » Et rine : « *Ut te eripiam de importunitate hinc inde sollicitantium, ipsemet eligo in locum, pro dicto sancto corpore, Ecclesiam vestri Conventus Tolosani ... quia ibi est Universitas nova in Theologia, quam volo fundari in doctrina solida & firma illius Sancti.* Le Pape accorda en même-tems à la priere du Maître du sacré Palais, que le bras droit du Saint fût porté à Paris, pour être placé dans une Chapelle du même Couvent, où il avoit écrit tant & de si excellens ouvrages.

Rien ne pouvoit être plus gracieux, ni en même-tems plus juste que cet ordre de Sa Sainteté. Une distinction si glorieuse étoit sans doute dûë à notre France; puisque c'étoit dans la Capitale de ce florissant Royaume, & dans son Université, la première & la plus célèbre du monde chrétien, que le S. Docteur avoit puisé, & répandu ensuite tant de lumieres. La Ville de Toulouse en particulier méritoit aussi d'être honorée de ce précieux dépôt, en dédommagement de ce qu'elle avoit été privée des dépouilles d'un autre Saint, que le Ciel lui avoit autrefois donné, pour être l'exterminateur des hérésies, qui la souilloient, & le consolateur d'un peuple, parmi lequel il avoit voulu établir le berceau, ou la première Maison de son Ordre naissant : Maison que le B. Patriarche, & ses premiers enfans tous remplis de son esprit, ont souvent arrosée de leurs larmes, sanctifiée par la ferveur de leurs oraisons, & consacrée par la pratique des vertus, qui répandoient bien loin la bonne odeur de J. C. Maison d'où ces hommes Apostoliques, toujours brûlans de zèle pour la gloire de Dieu, & l'honneur de l'Eglise, ne sortoient que pour porter de tous côtés les lumieres de l'Evangile, pour exciter parmi les Fideles les sentimens de l'ancienne piété, pour combattre le vice & l'erreur, & remporter tous les jours de nouveaux triomphes sur l'Enfer, par cet esprit de zèle & de force, qui rendoit la présence de Dominique aussi fatale aux Albigeois obstinés, que celle de l'Ange exterminateur l'avoit été aux Assiriens : Maison enfin, qui ayant été sans interruption l'azile de l'innocence, & le sanctuaire de la plus solide piété, devoit être aussi l'Ecole de la plus saine

faîne doctrine, & un Séminaire d'Ouvriers Evangeliques non moins sçavans que vertueux.

C'étoit l'intention du Vicair de J. C. quand il ordonna que les Reliques de S. Thomas seroient conservées à perpétuité dans le Couvent de Toulouse : & ses desseins ont été parfaitement remplis. La puissante protection du saint Docteur a attiré sur ses freres une abondance de graces, ou de lumieres ; & la vûe de ses sacrées dépouilles a toujours inspiré à ses véritables disciples, une louïable émulation, qui les rendant également attentifs à imiter ses héroïques vertus, & à défendre la pureté de sa doctrine, les a fait appeller quelquefois, le peuple juste, observateur de la vérité : *Gens justa, custodiens veritatem.* Eloge que le Pape Clement IV faisoit autrefois de tout l'Ordre de saint Dominique.

Brev. inuirt 1266
Ap. Boll. t. 1. Au-
gust. p. 446. n. 453.

C H A P I T R E XXII.

Translation des Reliques de saint Thomas d'Italie en France : Avec quelle solemnité on les reçoit à Toulouse, & à Paris.

Monsieur Baillet parlant de cette dernière translation du corps de S. Thomas, dit qu'elle se fit avec pompe de Ville en Ville, en Italie & en France, depuis Rome jusqu'à Toulouse. Mais il ne cite point de garant de ce fait, que je trouve contredit par les plus anciens Auteurs, au témoignage desquels il est toujours plus sûr de s'en tenir. Raymond Hugues, Assisant du Général Elie, a écrit avec soin ce qu'il avoit vû lui-même ; & c'est de son manuscrit, dont on conserve l'original dans les Archives du Couvent de Toulouse, que nous apprenons toutes les circonstances que nous allons rapporter.

Vic de S. Th.

Urbain V voulut prendre la peine de prescrire lui-même en détail de quelle maniere on devoit faire le transport des saintes Reliques. Pour éviter donc les inconveniens qu'on pouvoit craindre, ou de la jalousie des Princes, ou de la li-

cence des peuples: qui se faisoient la guerre en differens Etats d'Italie, le Pape ne se contenta pas de faire appofer ses armes, & sa Bulle sur la châsse des Reliques; il ordonna encore que la translation en seroit faite sans éclat, & avec tout le secret possible, jusqu'à ce que le tout eût été remis dans une Chapelle qu'il désigna, à quelque distance de la Ville de Toulouse. Le Procureur Général des Dominicains, deux autres anciens Religieux, & l'Auditeur du Cardinal Evêque d'Albano accompagnoient toujours les Reliques, qu'ils ne perdoient point de vûe, & précédoient le Pere Général de demi-journée. Celui-ci couchoit où les autres avoient diné, & il dinoit le lendemain

Ibid. là où ils avoient passé la nuit: le Souverain Pontife avoit cru toutes ces précautions nécessaires. Après deux mois de marche, ils arriverent heureusement au Monastere de Prouille, sur la fin de Novembre 1368. Ils s'arrêterent là environ un mois, pendant qu'on faisoit à Toulouse tous les préparatifs pour cette réception. Lorsque tout fut disposé, l'Auditeur du Cardinal ayant déjà repris le chemin d'Italie, les Religieux continuerent leur vers Toulouse: & parce qu'ils se croyoient déjà en lieu de sûreté, ils cachoient

Ibid. n. 17.

moins scrupuleusement le trésor qu'ils apportoient; ce qui fit que les peuples accouroient de toutes parts, & assiegeoient les chemins. A Prouille-même, à Avignonet, à Ville-Franche, & en plusieurs autres lieux, on présentoit les malades, dont plusieurs furent guéris, par l'attouchement des saintes Reliques. L'Historien fait particulièrement mention de la guérison d'un enfant, qui étoit aveugle, sourd & muet; d'une femme paralytique, & d'une jeune fille, qu'on tenoit déjà pour morte.

Ibid.

Ce ne fut que le 28. Janvier 1369, que le corps saint fut remis dans la petite chapelle, hors des murs de Toulouse, qui avoit été marquée par le Pape, & autour de laquelle tout le Clergé séculier & régulier se rendit le même jour en procession. Il seroit difficile de bien représenter l'éclat & la pompe de cette solemnité: on eût dit que toute la Noblesse des Provinces, & tous les Grands du Royaume s'étoient rendus à Toulouse, pour honorer l'en-

trée du Docteur Angelique dans cette grande Ville. On assure que plus de cent cinquante mille personnes en fortirent, à la suite de Louis Duc d'Anjou, frere de Charles V. Roi de France, des Archevêques de Toulouse & de Narbonne, de plusieurs Evêques & Abbés, de l'Université, de toutes les Cours & Communautés de la Ville. Le Prince voulut être un de ceux qui portoient sur les saintes reliques, le magnifique dais, dont il avoit fait lui-même présent, aussi-bien que de six étendards, dont les deux premiers étoient aux armes de France, le troisième portoit celles de la Maison d'Anjou, le quatrième celles du Pape, le cinquième celles de la Maison d'Aquin, & le sixième celles de la Ville de Toulouse. Ibid.

L'Archevêque de Narbonne prononça le panegyrique du Saint; & tout l'éclat de la cérémonie fut encore relevé par diverses guérisons, qui ne contribuerent pas peu à augmenter la dévotion des Toulousains, lesquels pendant plus de trois siècles solemnisèrent tous les ans le jour heureux de cette translation; que les Annales de Toulouse placent au 28 Janvier 1368, quoiqu'il soit certain qu'elle ne fut faite qu'en 1369. Cette difference de compter vient sans doute, de ce que l'Annaliste a suivi l'ancien style, selon lequel l'année ne commençoit qu'à la fête de Pâques, ainsi le mois de Janvier appartenoit à l'année précédente. Ibid p. 735.
De la Faïlle t. 24
p. 114

Dans la suite, c'est-à-dire, en 1628. les reliques de saint Thomas furent mises dans une riche châsse par le Général de l'Ordre, en présence du Prince de Condé, de plusieurs Seigneurs, des Magistrats, & des principaux Citoyens de Toulouse. Cette châsse, qui est de vermeil, travaillée par les plus habiles maîtres, est sous un superbe mausolée, qui s'éleve presque jusqu'à la voute de l'Eglise. Il est à quatre faces, dont l'orientale & l'occidentale sont ornées d'un double rang de grandes colonnes de marbre jaspé, & des statues de plusieurs Papes, qui ont consacré par leurs éloges, la doctrine de Saint Thomas. Outre les deux grands Autels, sur lesquels on célèbre tous les jours les saints Mystères; on en dresse un autre à la face du Midi, & un à celle du Nord, le jour de la fête du Saint; R. p. siccus

de sorte que quatre Prêtres célèbrent en même tems au pied de ce magnifique mausolée, sans que l'un puisse entendre, ou incommoder l'autre.

Mais je ne dois pas oublier que le Pape Urbain V. (qui se dispoſoit déjà à retourner à Avignon avec toute ſa Cour, en même tems qu'il donnoit à la France des marques de ſa prédilection) pour ne rien omettre de tout ce qui pouvoit contribuer à l'honneur de notre ſaint Docteur, & à la conſolation du peuple de Toulouſe, envoya pluſieurs Bulles, ou Brefs à l'Archevêque & à l'Univerſité de cette Ville, ſoit pour l'autenticité des reliques, ſoit pour en recommander le culte, & pour défendre ſous de grièves peines, d'en jamais ôter, donner ou diſtribuer aucune partie, ſans une délibération & permiſſion expreſſe du Chapitre général des Freres Prêcheurs. Sa Sainteté ordonnoit en même tems à tous les Professeurs de Théologie, d'étudier avec ſoin la doctrine, toujours pure, & orthodoxe de ſaint Thomas, de la ſuivre fidèlement, & de la répandre avec zèle: *Volamus inſuper, & tenore præſentium vobis injungimus, ut dicti beati Thomæ doctrinam tanquam veridicam & Catholicam ſeſtèmini, eamque ſtudeatis totis viribus ampliari.* On trouvera ces mêmes Bulles en entier à la fin de ce troiſième Livre.

La ſolemnité de la tranſlation ne fut pas plutôt terminée à Toulouſe, que le Pere Général ſe rendit en diligence à Paris, pour informer le Roi Charles V. de la comiſſion, dont le Souverain Pontife, & tout ſon Ordre l'avoient chargé. Sa Maieſté voulut que le bras du ſaint docteur fût reçu dans la Capitale de ſon Royaume, avec la même ſolemnité, qu'on avoit faite à Toulouſe pour la réception du corps. Le jour ayant été fixé pour cela, on ceſſa tout travail, & le Roi avec tous les Princes & Seigneurs de la Cour, les Cardinaux, Archevêques & Evêques, qui ſe trouvoient à Paris, tout le Clergé ſéculier & régulier, l'Univerſité en corps, & un peuple infini, ſe rendirent à l'Abbaye de ſainte Geneviève, où la relique avoit été déposée, pour être portée de-là en proceſſion à l'Egliſe du Couvent de ſaint Jacques. Alors le Général

des Freres Prêcheurs, revêtu des habits sacerdotaux, s'ap-
procha du Roi, & lui présentant le bras droit de S. Thomas,
dans un très-riche reliquaire, il dit : » Sire, voici le présent
» que tout mon Ordre fait à votre Majesté : Comme il n'a
» rien de plus cher, ni de plus précieux, il la supplie très-hum-
» blement, de vouloir l'agréer, comme une marque de
» sa reconnoissance, pour les bontés royales, dont Elle &
» ses prédécesseurs, depuis saint Louis, l'ont toujours ho-
» noré. Je déclare au reste, & autant qu'il est nécessaire
» je jure, que c'est le véritable bras de saint Thomas d'A-
» quin, Religieux de mon Ordre, & Docteur de Paris : *Ju- Ibid.*
roque ipsum verum beati Thomæ de Aquino brachium fore,
& in hujus rei testimonium, ipsum reverenter adoro.

Le Roi reçut la sainte relique à genoux, & la baïsa
avec respect. Après Sa Majesté, & à son exemple, les trois
Reines, sçavoir, Jeanne, épouse de Charles V; la Reine
Mere, veuve du Roi Jean, & Blanche, veuve de Philip-
pe de Valois, le Duc de Bourgogne, frere du Roi, plu-
sieurs autres Princes, Prélats, Abbés & Seigneurs de la
Cour la baisèrent aussi. Le Cardinal de Beauvais, revêtu
des habits pontificaux la porta ensuite au Couvent de
saint Jacques, où il chanta la Messe : pendant laquelle
on offrit de magnifiques présens. Sa Majesté plaça elle-
même la sainte relique dans le lieu destiné, & ordonna
que la chapelle de saint Thomas, seroit appelée la cha-
pelle Royale : *Ipsium pretiosissimum sancti Doctoris bra- Ibid.*
chium Rex inclytus collocavit; voluitque quod capella sancti
Thomæ, capella Regia vocaretur.

Trois Prédicateurs prononcèrent en même-tems le pa- 13 Juil. 1366.
negyrique du Saint : un Ecclesiastique séculier prêcha Ibid.
dans l'Eglise en présence de leurs Majestés, & de toute
la Cour ; un Docteur de l'Ordre de saint François, dans
le cloître ; & un de l'Ordre des Carmes, dans la place qui
est devant l'Eglise. Depuis ce tems-là la Faculté de Théo-
logie s'assemble tous les ans le jour de la fête de S. Tho-
mas d'Aquin, dans la même Eglise, & fait célébrer une
Messe devant la relique.

Tous les Royaumes Chrétiens ont envié à la France la

bonheur qu'elle a de posséder les précieuses dépouilles de cet Ange de l'Ecole, que les Théologiens révérent comme leur Maître, & que l'Eglise Universelle met au nombre de ses Docteurs. Les Espagnols obtinrent quelques petites portions de ses reliques, qu'on conserve religieusement dans les Eglises des Dominicains à Madrid, & à Salamanque. Les Hieronymites prétendent aussi en avoir un petit os, dont le Roi Dom Henry I V fit présent à leur Maison de Ségovie. Mais la Cour de Sicile signala sur-tout son zèle, pour se procurer le même avantage : & il est certain que la dévotion envers le saint Docteur a toujours paru aussi animée, & plus persévérante parmi le peuple de Naples, que dans aucun autre lieu : on pourra en juger par ce qui nous reste à dire.

J.B. Feuill. 28. Jan.

C H A P I T R E X X I I I .

Les Napolitains obtiennent un os du bras de Saint Thomas : Ils sont délivrés d'une calamité publique : Leur reconnoissance pour ce bien-fait. Conclusion du troisième Livre.

Lorsque l'Ordre de saint Dominique tenoit son Chapitre Général à Toulouse, aux Fêtes de la Pentecôte, 1372. tous les Etats de Naples députerent quelques Religieux du même Ordre, & de la même Nation, pour représenter les justes raisons qu'ils avoient de demander une portion des saintes reliques ; puisque le saint Docteur étoit né, & avoit été élevé parmi eux ; & qu'on n'ignoroit pas qu'il avoit témoigné vouloir reposer dans le lieu, où il avoit autrefois reçu l'habit de saint Dominique. Le Chapitre, & toute la Communauté de Toulouse, pour faire honneur à des demandes, qui étoient fondées sur la justice & sur la piété, accorderent volontiers l'os entier d'un bras de saint Thomas : *Os verum brachii de nodo ad nodum*

Boll. p. 740.

integrum. Comme il est porté dans la Collection d'Antoine Carraccioli, Clerc régulier. Cette précieuse relique fut d'abord exposée dans l'Eglise du Couvent de saint Dominique ; mais en 1603. on la transféra dans l'Eglise Métropolitaine, à l'occasion d'une grande mortalité, qui affligeoit tout le Royaume de Naples.

Dans cette calamité publique les Citoyens eurent recours aux intercessions de saint Thomas ; & ayant bien-tôt senti les effets de son crédit auprès de Dieu, par la cessation du fleau, dont ils étoient frappés, il fut résolu dans une assemblée publique, qu'on députeroit vers le Pape Clement VIII. pour supplier Sa Sainté de vouloir mettre saint Thomas au nombre des Patrons de la Ville de Naples, & des Protecteurs du Royaume. Le Pape fit incontinent expédier trois Brefs ; l'un au Vice-Roi de Naples ; l'autre aux Députés ; le troiême à la Noblesse, & au peuple, dont il loit beaucoup la pieté, marquant combien la demande qu'ils venoient de lui faire l'avoit édifié & consolé. Ces Lettres Apostoliques furent reçues avec action de graces par le Clergé & les Magistrats. Après les avoir fait publier, ils firent une assemblée générale dans l'Eglise de saint Dominique, où selon les vœux de tous les citoyens, & avec le consentement des Religieux, il fut arrêté que la sainte relique seroit portée dans la Métropole, & gardée dans le trésor des reliques des autres saints Patrons, ou Protecteurs de la Ville. On déterminâ aussi que le jour de cette translation seroit fêté tous les ans à perpetuité, comme de précepte, dans toute l'étendue du Royaume de Naples : ce qu'on fit confirmer dans la suite par un Bref de Paul V. Ibid. p. 742.

Après cette délibération les Napolitains ne pensèrent qu'à rendre la translation de la relique, la plus solemnelle qu'il leur seroit possible. La dévotion du Clergé & du peuple se joignit ici aux sentimens élevés de la Noblesse ; tous concoururent à solemniser la fête, avec une pompe extraordinaire. Les ruës furent richement tapissées ; & dans toutes les places, on voyoit des arcs de triomphe, ornés de festons, de trophées, d'emblèmes & de devises, qui représentoient les principales actions de saint Thomas, &c.

les victoires qu'il a remportées sur l'herésie. Outre le nombreux Clergé Séculier & Régulier, les Cardinaux Bellarmin & Spinelli, plusieurs Archevêques & Evêques, le Vice-Roi avec toute sa famille, & sa Cour, quantité de Princes, le Conseil Royal, & presque tous les Grands du Royaume se trouverent à cette translation, suivis ou précédés d'une populace infinie. Durant trois nuits consecutives on alluma un si grand nombre de flambeaux à toutes les fenêtres, que la clarté de ces feux sembloit rendre les nuits plus lumineuses, que les beaux jours de l'année. Depuis ce tems-là les Religieux de saint Dominique vont tous les ans la veille de saint Thomas, prendre la sainte relique, pour la porter en procession de l'Eglise Métropolitaine, dans la leur; où elle demeure exposée à la vénération du peuple, depuis les premières Vêpres jusqu'aux secondes.

M. Baillet remarque que la fête de saint Thomas a été long-tems observée comme de précepte, dans plusieurs Diocèses de France; ainsi qu'elle l'est encore aujourd'hui dans tout le Royaume de Naples, & en divers autres lieux d'Italie. On sçait que le saint Pape Pie V. en 1567. ordonna que cette fête seroit célébrée, avec la même solennité, que celle des quatre premiers Docteurs de l'Eglise Romaine. Nous ne ferons point ici un récit de tout ce que les Universités catholiques, les Prélats les plus distingués par leur doctrine & par leur piété, mais sur-tout les premiers Vicaires de J.C. ont fait dans des siècles differens, & par un même esprit de zèle & de justice, pour honorer le Serviteur de Dieu. On peut dire sans crainte d'exagerer, que parmi ce grand nombre d'hommes illustres, que l'Eglise propose à la piété des fideles, comme autant de modeles dignes de nos admirations, & de notre imitation, il en est peu, qui ayent été plus généralement respectés, ou qui ayent mieux mérité de l'être: on en connoît peu à qui l'on puisse plus justement appliquer l'éloge que le saint Esprit a fait de Moÿse, par ces paroles que nous lisons dans l'Ecclésiastique: » Il a été aimé de Dieu, & des hommes, & sa mémoire est en bénédiction. Le Seigneur lui a don-

» né,

- » né une gloire égale à celle des Saints. Il l'a rendu grand Eccli. 45.
 » & redoutable à ses ennemis ; & il a lui-même appaisé v. 1.
 » les monstres par ses paroles. Il l'a élevé en honneur v. 2.
 » devant les Rois ; il lui a prescrit ses ordonnances devant
 » son peuple , & lui a fait voir sa gloire. Il l'a sanctifié v. 3.
 » dans sa foi , & dans sa douceur , & l'a choisi d'entre tous v. 4.
 » les hommes : car il lui a fait entendre sa voix , & il l'a v. 5.
 » fait entrer dans la nuée. Il lui a donné la loi de vie &
 » de science , pour apprendre son alliance à Jacob , & ses v. 6.
 » ordonnances à Israël.

Le célèbre Thomas d'Aquin , pour qui ces paroles semblent avoir été dites , s'est en effet montré d'autant plus digne d'être aimé de Dieu & des hommes , qu'il n'a travaillé toute sa vie que pour apprendre aux hommes à connoître Dieu , & à le servir toujours par amour. Si d'une part il nous explique avec tant de dignité , d'ordre & d'élevation les perfections infinies du premier Être , ses grandeurs , & son domaine absolu sur toutes les créatures ; il n'oublie pas de l'autre , ce que nous lui devons , & par quels degrés nous pouvons nous élever jusqu'à lui , & mériter sa possession.

Tant que ses ouvrages , si dignes de l'immortalité , seront entre les mains des fidèles , son nom sera cheri , & sa mémoire en bénédiction ; la gloire qu'il s'est acquise parmi les peuples , qu'il a édifiés par ses actions , & qu'il instruit encore par ses Ecrits , le fera vivre dans leur cœur : & il ne faut pas craindre que celui que la main du Seigneur a couronné , puisse avoir d'autres ennemis après sa mort , que ceux qu'il a eus pendant sa vie , je veux dire les ennemis même de Dieu , de l'Eglise , de la vérité : Vérité , qui fut toujours l'objet de ses recherches ; & dont il a été par excellence le disciple & le docteur. C'est par les armes toujours victorieuses de cette aimable vérité , qu'il a appaisé ou dompté des monstres , réduit les novateurs au silence , & fait triompher l'Epouse de Jésus-Christ , de tous les efforts de ces hommes audacieux , qui ont osé la combattre. Les coups qu'il a portés au vice , & à l'erreur , ont toujours été d'autant plus efficaces , qu'étant

entré, comme Moÿse, dans la nuée, il y a vû la gloire du Seigneur, & a entendu ses oracles. Aussi petit à ses propres yeux, qu'il étoit grand à ceux des Rois, & des peuples, qui le regardoient comme un prodige de sagesse & de science, il sçut captiver son esprit sous le joug de la foi, qui le sanctifia dans sa douceur. Immuablement attaché à l'autorité de la parole de Dieu, il évita dans sa conduite, comme dans ses Ecrits, les chemins écartés qui ne manquent jamais de conduire au précipice ceux qui se laissent enfler ou éblouir par les lumieres particulieres de leur esprit, oublie trop-tôt cette sage modération, que saint Paul nous recommande, quand il nous avertit de ne pas nous élever au de-là de ce que nous devons, dans les sentimens que nous avons de nous-mêmes. *Non plus sapere, quàm oportet sapere.*

Rom. 12. v. 3.

Le récit historique, que nous venons de faire avec toute l'exactitude possible, des actions de saint Thomas d'Aquin, pourra sans doute contribuer à l'édification du pieux Lecteur : tandis que les miracles, dont le Ciel a fait éclater sa gloire, & les honneurs que l'Eglise lui a decernés, serviront à vérifier l'Oracle de Jesus-Christ, qui a promis d'élever ceux qui s'abaissent, & de les glorifier à proportion qu'ils se feront humiliés. Mais pour faire mieux connoître le caractère d'esprit & de cœur de notre Saint, il faut rapprocher ce qu'il a enseigné touchant les vérités de la Religion, & les plus importants devoirs de la vie chrétienne, de ce qu'il a lui-même pratiqué. On le connoitra tout entier dans cette parfaite conformité de sa vie avec sa doctrine, & de ses maximes avec ses vertus. C'est ce qui sera en partie l'objet des Livres suivans, où avant que de parler de ses Ouvrages, on se propose de représenter les sources, & les véritables caractères de sa Doctrine, les avantages qu'elle procure à la Religion, les loüanges & les approbations qu'elle a reçues de l'Eglise.

Fin du troisieme Livre.

tis, ad hoc solum excelsum nos conscendere voluit, ut libenter & solerter exequamur quæ ad divini nominis gloriam, & honorem tendere dignoscantur: & tamquam de supremi vertice montis, nostrum ad infima reflectentes intuitum, quid singularum personarum Ecclesiasticarum commodis, earumque statui conveniat, prospiciamus attentius: & qualiter inter ipsos quorumlibet litigiorum vepribus radicitus amputatis, dilectio sincera permaneat, ac vigeat soliditas charitatis, solertiùs attendamus. Ad hoc enim vocati sumus à Domino; ad hoc nostros assidue diffundimus cogitatus; ad hoc nostri pectoris studia desideranter exponimus; & ut sanctorum Reliquiæ honorabiliter sollocentur, & hujusmodi personarum Ecclesiasticarum status servetur pacificus, quietis ubertate lætetur, & dirigatur ad existentiam salutarem, sollicitudines libenter impendimus, & labores.

à leur salut.

Dudum siquidem contra omnes & singulos, qui corporis sancti Thomæ de Aquino

ne élevé, afin que toujours attentif à tout ce qui interesse l'honneur, & la gloire de son saint nom, de la sublimité de la Chaire Apostolique, comme du sommet d'une haute montagne, nous puissions étendre nos regards, & nos soins sur ce qui concerne les intérêts, ou l'état des personnes Ecclesiastiques; & qu'après avoir arraché jusqu'à la racine des troubles & des divisions, nous établissons entre elles une paix solide, un amour sincere, & le fondement d'une parfaite charité. Comme c'est à ce divin ministère, que nous avons été appelés, c'est aussi à cette fin que nous donnons continuellement tous nos soins, & toutes nos attentions, ne voulant rien oublier de ce qui dépend de nous & de notre autorité, soit pour faire rendre aux Reliques des Saints l'honneur qui leur est dû; soit pour conserver toujours parmi les Ministres de l'Eglise le repos, & la tranquillité convenable à leur profession, afin que dans les douceurs de la paix, ils puissent travailler plus efficacement à leur perfection, &

Il est vrai qu'ayant égard aux instantes sollicitations de nos chers fils, l'Abbé & les

Religieux de Fosse-Neuve, nous avons déjà porté diverses sentences d'excommunication, de suspension, & d'interdit, nous avons même permis qu'on décernât d'autres peines contre tous ceux qui avoient retiré du Monastere de Fosse-Neuve, le corps de saint Thomas d'Aquin, qui repositoit dans cette Maison de l'Ordre de Cîteaux, Diocèse de Terracine, de même que contre tous ceux qui avoient recélé les saintes Reliques, ou favorisé en quelque maniere cette entreprife. Mais ayant depuis reconnu par le rapport, & le jugement de personnes dignes de foi, que ces sortes de disputes exposeroient à de grands périls, & qu'elles devoient faire craindre de plus grands scandales pour l'avenir, si on n'y apportoit un prompt remède; nous révoquons & annullons toutes les procédures qui ont été faites à ce sujet, de même que toutes les sentences que nous avons déjà portées, ou que nous avons permis qu'on portât. De plus pour favoriser la dévotion des Fidèles, & leur avancement dans la piété, ce que nous desirons avec ardeur, & pour faire rendre à chacun ce

no, quod olim in Monasterio Fossæ-Novæ Cisterciensis Ordinis, Terraciniensis Diœcesis quiescebat, de ipso Monasterio receperant, horumque receptatores, fautores, ac defensores, ad dilectorum filiorum Abbatis, & Conventus dicti Monasterii instantiam, varios processus, diversas excommunicationis, suspensionis, & interditi sententias & alias penas continentes fecimus, & etiam fieri concessimus. Cùm autem, sicut fidè dignorum relatione percepimus, ex processibus his gravia scandala, & pericula sequi, nisi celeri remedio succuramus, præsumantur similiter in futurum: nos processus ipsos, & quidquid est ex eis, vel ob eos, & concessionem ipsam penitus revocamus; & eos haberi volumus penitus pro infectis. Et insuper Christi Fidelium devotionem ad augeri, & ipsorum Fidelium animarum profectum, quæ ex subscriptis indubiè provenire speramus, promoverè salubriter intendentes, ac decens reputantes & congruum, ut dictum corpus illius gloriosi Sancti, qui dùm vixit, Ordinis FF. Prædicatorum Professor existens, tamquam

Doct̄or egregius, per sua perlucida, ac salutifera documenta Universalem illustravit Ecclesiam, eam decorando virtutibus, & moribus informando, cum eisdem Fratribus collocetur: ex certa nostra scientia, ad laudem Dei, exaltationem Ecclesie, Fidelium salutem, tenore presentium statuimus, & etiam ordinamus, quod prædictum corpus ad domum dictorum Prædicatorum Tolosam transferatur, & ibidem collocetur, & honorabiliter perpetuò veneretur.

ordonnons, que le corps de saint Thomas d'Aquin soit porté à Toulouse, pour être placé, conservé, & honoré à perpétuité dans l'Eglise des FF. Prêcheurs.

Volumus autem quòd si Magistro, & Capitulo Generali dicti Ordinis proximè celebrando placuerit, ejusdem corporis dextrum brachium Priori & Fratribus dicti Ordinis Parisiensis, ad decus, & honorem totius studii Parisiensis, in quo idem Sanctus mirà suà facundia, cælestis irrigui gratiâ influente, scripturarum ænigmata referavit, solvit nodos, obscura dilucidavit dubiaque declaravit, ad Fidelium devotionem au-

qui convient, selon la bien-séance, & l'honnêteté, nous croions à propos d'ordonner, que le corps de ce glorieux Saint, qui a fait profession de l'Ordre des FF. Prêcheurs, & qui, par ses admirables Ecrits dignes d'un si grand Docteur, a éclairé toute l'Eglise, comme il l'a édifiée par l'innocence de ses mœurs, & honorée par l'éclat de ses vertus, repose parmi ses freres. C'est pourquoi de notre science certaine, n'ayant en vûë que la gloire de Dieu, l'exaltation de l'Eglise, & le salut des Fidèles, nous voulons, & par le présent Décret nous

Nous voulons encore, que si le Général de cet Ordre, & le prochain chapitre le jugent à propos, le bras droit du même saint Docteur soit remis au Prieur, & à la Communauté du Couvent de Paris, pour l'honneur & l'ornement de cette célèbre Université, dans laquelle saint Thomas (aidé de la grace céleste, & éclairé des rayons d'en haut) a expliqué avec tant de netteté & de profondeur les Mysteres des saintes Ecritures, en a decouvert les se-

risque Clericis ; & Laicis in Civitate & Provincia Tolosana commorantibus salutem , & Apostolicam benedictionem.

Laudabilis Deus in Sanctis suis , in sui majestate mirabilis , cujus ineffabilis altitudo providentiæ nullis inclusa limitibus , nullis terminis comprehensa , recti censurâ judicii cælestia pariter , ac terrena disponit ; eisque cunctos ejus ministros magnificet , altis decoret honoribus , & cælestis efficiat beatitudinis possessores ; illos tamen , ut digna dignis rependat , potioribus attollit insigniis ; dignitatum & præmiorum uberiori retributione prosequitur , quos digniores agnoscit , & commendat intensior excellentia meritum.

Sic & alma Mater Ecclesia , ejus sacra vestigia insequens , & exemplo ducta laudabili , licet universos in Regnis Cælestibus constitutos studiosi honorare sollicitis non desistat , egregios tamen Doctores , per quorum perlucida & salutaria documenta eadem Ecclesia illustratur , virtutibusque , ac moribus informatur , libenter & solertiter exequi-

teurs , les autres Clercs , ou Laïques , tant de la même Ville , que de la Province , salut , & bénédiction Apostolique. *

Dieu , toujours admirable dans ses Saints , & dans l'éclat de sa majesté , régle toutes choses dans le Ciel , & sur la Terre , selon les loix de sa providence , & de sa sagesse infinie. Il élève à de très-grands honneurs tous ceux qui persévèrent en son amour , les rendant tous participans de la céleste félicité : pour rendre cependant à chacun selon ses mérites , il distribue ses couronnes & ses récompenses , avec plus de largesse , à ceux qui se sont rendus plus recommandables par de plus grandes vertus.

Suivant cet exemple divin , l'Eglise notre bonne-Mère , ne se contente pas d'honorer tous les Bienheureux qui regnent dans le Ciel : elle distingue encore par des marques plus particulières de respect & de vénération (selon qu'il convient pour la gloire de Dieu , & pour l'exaltation de la Foi Catholique) les Saints & célèbres Docteurs , dont les sçavans Ecrits ser-

vent

vent à éclairer l'Eglise Universelle, à former ou régler les mœurs de ses enfans, à faire connoître & pratiquer la véritable piété. Ayant donc ordonné qu'on transporterait incessamment à Toulouse le sacré corps de saint Thomas d'Aquin, de l'Ordre des FF. Prêcheurs; pour qu'il soit exposé au culte des Fidèles dans l'Eglise du même Ordre; nous voulons lui faire rendre des honneurs plus particuliers, & en quelque sorte proportionnés à cette sublimité de science, dont le Seigneur l'avoit enrichi; & selon laquelle toujours fidèlement attaché aux principes de saint Augustin, il a répandu tant de lumieres, non-seulement dans son Ordre, mais dans l'Eglise même Universelle. Nous requerons donc pour cet effet votre Université; nous vous exhortons tous en Notre-Seigneur J. C. & néanmoins vous enjoignons par ces Lettres Apostoliques, de recevoir le saint Corps (lorsqu'on vous le présentera) avec toute sorte de respect, d'honneur, & de vénération; & de porter tous les autres, par votre exemple, à s'acquitter du même devoir de Religion.

tur, quæ sunt Dei, præmissâ debitâ meditatione perlustrans, ad divini nominis honorem, gloriam & exaltationem Catholica Fidei, Salutemque Fidelium, ritè censuit, providitque meritò, eosdem in Universali Ecclesia honorificentia potioris impendiis attollendos. Sanè cum sacrum & venerabile corpus B. Thome de Aquino, Ordinis Fratrum Prædicatorum, sit de mandato nostro ad Ecclesiam Fratrum Prædicatorum Tolosam de proximo transferendum, nos attendentes quantâ à Deo scientiâ dotatus Ordinem FF. Prædicatorum, ac Universalem Ecclesiam illustravit; ac beati Augustini vestigia insequens Ecclesiam eandem doctrinis, & scientiis quàm plurimis adornavit; volentesque præterea idem corpus speciali honorificentia attolli, Universitatem vestram requirimus, & hortamur in Domino nostro Jesu Christo, vobis nihilominus per Apostolica scripta mandantes, quatenus dictum corpus, cum ad partes easdem transferetur, dignè & honorificè suscipietes, ibique devotè & ve-

fans doute la grace de Dieu, qui vous inspire ces sentimens; & cette grace n'est point stérile en vous, puisqu'elle vous rappellant le souvenir des bienfaits, dont le Ciel vous a comblés, vous voulez en marquer votre reconnaissance, par un renouvellement de piété envers Dieu, & de vénération pour les Saints. Comme nous ne saurions douter qu'une telle pensée ne vienne de Dieu, nous pouvons aussi espérer qu'étant soutenuë par les prières de vos saints Protecteurs, elle lui fera beaucoup plus agréable. C'est donc par un motif également sage & pieux, que vous desirez avoir pour nouveau Protecteur de votre chère patrie, le bienheureux Thomas d'Aquin, jadis votre Concitoyen, & Angelique interprète des volontés divines, si illustre par la sainteté de sa vie, & par l'éclat de ses miracles, dont la doctrine a eu cette singulière prérogative d'être approuvée par le témoignage de Dieu-même, lorsque Jesus-Christ lui a dit : *Thomas vous avez bien écrit de moi.*

Pleins d'une juste confiance, que sous la protection d'un si puissant Intercesseur les trésors célestes vous seront plus facilement ouverts, vous nous suppliez humblement d'agréer, que vous l'a-

nis celestibus cumulati gratos vos exhibetis, memoresque beneficiorum, autâ in Deum pietate, atque in Sanctos ejus reverentiâ. Quarum quidem cogitationum, ut auctorem Deum verum maximè oportet agnoscere, ita etiam affirmandum eas ipsas piis precibus eorum in quorum tutela Civitas ista est adscita divinæ Majestati acceptas esse magis. Proinde piè prudenterque cogitatis de novo Civitati Patrono adsciscendo, cive vestro, divinæ voluntatis Angelico interprete, vitæ sanctitate, & miraculis claro Thomâ Aquinate : cujus doctrinæ tantùm fuit tributum, ut christiana eruditionis suæ divinum etiam illud habeat testimonium: benè de me Thomas scripsisti.

Tali vos tantoque deprecatore, quia jure arbitramini divinos thesauros faciliùs vobis posse patere, suppliciterque ac demissè rogatis, ut ad reliquos patronos istius Civitatis is

quoque adjungatur; nos auctoritate nostra Apostolica pium sanctumque istud vestrum consilium probamus; vobisque ut id liceat, concedimus. Quod si quid & preces nostrae valeant, pro vobis etiam humillimè supplicamus, vobis idem ut praesto sit, vestrasque orationes pio è corde profectas porrigat divina Majestati, curetque ut vobis sint eadem saluæres.

& qu'il les rende efficaces pour votre salut auprès de la divine Majesté.

Unum id monemus Civitatem istam, tamquam novo Sponso è Cælo venienti, occurrere oportere circumdatammonilibus, sicut sponsam ornatam viro suo, ut ille vestimentorum, hoc est bonorum operum odore suavissimo captus, charitatis vinculo, Sponsæ adhaereat arctiore. Ratum id habeat, qui bonis omnibus propitiùs est Deus, & quam nos ad augendam pietatem vestram vobis nunc benedictionem nostram impartimur, suâ idem sanctissimâ gratiâ prosequatur cumulatiissimè.

qu'il ajoute ses plus abondantes bénédictions à celle que nous vous donnons aujourd'hui, afin que votre piété augmente chaque jour de plus en plus.

jouiez à ceux que vous honorez comme les patrons de votre Ville. C'est ce que nous vous accordons avec joye; l'autorité Apostolique ne se doit pas refuser à de si justes desirs. Si nos prières font de quelque mérite auprès de ce grand Saint, nous le supplions ardemment, qu'il vous soit toujours favorable, qu'il présente sans cesse au Seigneur les vœux que vous lui offrirez du fond de vos cœurs,

Nous vous avertissons cependant que votre Ville de Naples, en recevant du Ciel ce nouvel époux, doit aller au-devant de lui, enrichie de ses plus précieux ornemens, comme une épouse, qui se pare pour recevoir son époux, afin qu'attiré par l'odeur agréable de ses bonnes œuvres, il la chérisse plus tendrement, & s'attache toujours plus étroitement à elle. Que le Dieu de bonté, toujours propice à ceux qui le servent fidèlement, daigne ratifier par sa sainte grace, le bienfait que nous vous ac-

miraculisque illa quidem illustris merito apud remotissimas nationes summâ Christiani nominis cum laude, atque Ecclesiæ utilitate celebratur. Verùm id tuæ debebatur virtuti, ut sanctum Consilium, etsi acceptum à Deo referre oporteat, à quo quidquid boni agimus, ac cogitamus, proficitur, ex quo omnis nostra sufficientia emanat, tuum tamen in eo etiam studium laudaretur, quo factum est, ut multorum sopita penè pietas te procurante excitetur, atque in oculis omnium imò in Dei conspectu appareat altior à terra, atque eximior.

Et nos solemus, ut decet, semper favere supplicationibus, sed huic certè ardentiori quadam voluntate annuimus; quòd & nos ipsi Angelico huic Doctori, & nostro, & totius Christianæ Ecclesiæ nomine plurimum debemus, & tua in eum exeat pietas singularis. Hoc igitur Patrono unà cum aliis utatur Civitas; hunc in rebus ad usum vitæ, ad salutem animarum necessariis fâutorem, atque adjutorem

des miracles, est justement applaudie dans toutes les nations, même les plus reculées, ce qui contribuë toujours beaucoup à la gloire du nom Chrétien, & à l'avantage de toute l'Eglise. Mais il étoit réservé à votre vertu, de proposer le premier un dessein, qui a déjà excité la piété de plusieurs, & qui vous fera toujours honneur, non-seulement devant les hommes, mais encore devant Dieu, qui l'a sans doute mis dans votre cœur; puisqu'il est juste de reconnoître, que tout ce que nous pouvons jamais faire, ou penser de bon & de louïable, nous le tenons toujours de lui, comme de la source, d'où découlent tous les biens.

Nous nous faisons toujours un plaisir d'écouter favorablement les demandes qu'on nous fait, quand elles sont conformes à la justice, & à la piété: mais nous accordons d'autant plus volontiers celle-ci; que nous n'ignorons pas d'une part quelle est votre dévotion particuliere pour saint Thomas, & que de l'autre nous sommes bien-aïse de pouvoir marquer, tant en notre propre nom, qu'au nom de toute l'Eglise, com-

bien nous nous sentons redevables à ce Docteur Ange-
 lique. Que la Ville de Naples le compte donc désormais parmi ses autres saints Patrons : que dans tous ses besoins spirituels, ou temporels, elle implore avec confiance ses intercessions : puisse-t'elle mériter d'en ressentir toujours les effets ! qu'elle se souviennne du moins de vous & de nous, dans les prières publiques, & particulières, sans jamais oublier le bienfait que nous lui accordons selon vos desirs.

Plaise cependant à la Divine Bonté de rendre à jamais stable par sa grace, & sa très-sainte bénédiction, ce que nous confirmons aujourd'hui par notre autorité Apostolique.

Donné à Rome dans le Palais du Vatican, sous l'anneau du Pêcheur, le vingt-deuxième Novembre mil six cents trois, la douzième année de notre Pontificat.

imploret ; nostrique saltem & tui, qui id ipsum operas tantopere, publicisque ac privatis precibus teneat memoriam ; colatque beneficii accepti recordatione perpetuâ.

Firmum hoc, quod nos auctoritate Apostolica, & benedictione nostra habemus, firmiter faciat Deus sua gratia, & benedictione sanctissimâ.

Datum Romæ apud sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris die vigesima secundâ Novembris 1603, Pontificatus nostri anno duodecimo.



B R E F D E C L E M E N T V I I I

A la Ville de Naples.

Clemens Papa
VIII.Boll. t. 1. Mart.
t. 743.
Bullar. Ord. FF.
RP. t. 5. p. 612.

Dilecti Filii, nobiles
viri, salutem & A-
postolicam benedictionem.

*Sicut Angeli in ministe-
rium missi propter eos, qui
hereditatem capiunt salu-
tatis, ineffabili Dei Pro-
videntiâ non modò singu-
lorum hominum curam ge-
runt, verùm etiam ipsi
Urbibus, & Provinciis præ-
sident, ita Sancti cum Chri-
sto regnantes, qui vitam
meruerunt Angelorum, non
solùm privatos quosque ho-
mines suis orationibus ad-
juvant, sed publicas Civi-
tates, & Regna continuâ
protectione defendunt: sunt
enim communes generis hu-
mani Custodes, & Legati
apud Deum potentissimi,
sunt cunei inexpugnabiles,
& nostræ salutis præfules,
qui secretorum consilii divi-
norum familiaritèr clemen-
tiam Dei pro nostris exorant
laboribus, & nequissimi dæ-
monis insidias, ac conatus
ab omnibus divinâ virtute
depellunt.*

NOs chers & illustres
Fils, salut & bénédic-
tion Apostolique.

Comme les Anges, envoyés
pour exercer leur ministère
en faveur de ceux qui doivent
être les héritiers du salut, par
un effet de la Divine Provi-
dence, prennent soin, non-
seulement de chacun des
hommes en particulier, mais
encore de ce qui regarde le
bien général des Villes, &
des Provinces: de même les
Saints, qui regnent en la com-
pagnie des Anges avec Je-
sus-Christ, offrent pour nous
leurs prières, & ne cessent
de protéger les Peuples &
les Royaumes; parfaitement
instruits des volontés du Sei-
gneur, & toujours puissans
auprès de lui, ils veillent con-
tinuellement à la conserva-
tion du genre humain, & à
la sûreté de notre salut: ils fa-
vorisent nos saintes entrepri-
ses; & par la vertu, que Dieu
même leur communique, ils
éloignent de nous les pièges
du démon, & nous font heu-
reux.

rcu-

reusement triompher de tout ce que sa malice peut lui faire entreprendre pour nous perdre.

Mais plus le nombre, & le mérite de nos saints Intercesseurs dans le Ciel, est grand, plus aussi avons-nous de facilité & à obtenir les biens solides que nous desirons, & à jouir long-tems, dans la paix, de ceux que nous avons obtenus. On a vû autrefois dans ce grand Royaume plusieurs saints Personnages, dont les vertus, les miracles, & la doctrine ont fait honneur à l'Eglise Universelle. Tels ont été saint Asprein, S. Janvier, S. Agrippin, S. Severe, S. Athanase, & plusieurs autres illustres Evêques, ou Abbés, qui se sont distingués par leur haute piété : & votre Ville a eu raison de les choisir, pour ses Patrons, & ses Protecteurs auprès de Dieu. C'est encore avec justice que vous avez résolu de mettre dans le même rang, le Docteur Angelique, saint Thomas de l'Ordre des FF. Prêcheurs, issu de l'illustre & ancienne Maison des Comtes d'Aquin; puisqu'il n'a pas moins honoré ce même Royaume, par l'éclat de sa sainteté, de ses miracles, & de sa doctrine. Le culte que vous pré-

Verum quò plures numero, ac merito præstantiores sunt, qui pro salute hominum in celestibus regnis apud Deum intercedunt, eò homines ipsi desiderata bona faciliùs impetrant, & impetratis diutiùs perfruuntur. Cùm igitur in isto nobili Regno plurimi olim sanctitate, miraculis, ac doctrinà insignes viri claruerint, qui Universam Ecclesiam Dei suarum virtutum splendore illustrarunt: inter hos autem sancti illi Asprenus, Januarius, Agrippinus, Severus, Athanasus, aliique complures, tum Episcopi, tum Abbates, præcipuè floruerint, quos meritò vestra hæc Civitas certos sibi Patronos adoptavit; cumque superiorum temporum memorià S. Thomas Ordinis Prædicatorum, Doctorem Angelicum, ex antiqua & nobili Comitum de Aquino familia oriundum, similiter in eodem Regno, tum sanctitatis, & miraculorum gratià, tum doctrinæ laude clarus extiterit, laudabili consilio eadem Civitas illum cæteris Patronis suis adjungendum statuit. Hic siquidem honor

Aaa

ejus virtutibus cum admirabili doctrina conjunctis, jure optimo debetur.

Ac doctrinæ quidem testis est ingens ille librorum numerus, quos ille brevissimo tempore, in omni ferè disciplinarum genere, singulari ordine, ac mirâ perspicuitate, sine ullo prorsus errore conscripsit: in quibus conscribendis interdum sanctos Apostolos Petrum & Paulum colloquentes, locosque illi quosdam Dei jussu enarrantes habuit. Quos deinde conscriptos expressa Christi Domini voce comprobatos audivit.

l'Écriture : & il a mérité Jésus-Christ qui approuvoit

Cùm autem illi nunc peculiare ejusdem vestræ Civitatis Patroni nomen accedat, sperandum est fore ut ratione perfecta charitatis, quâ Deo propinquior est, & patrociniî, ad quod eligitur, vobis magis proficiat precibus, quòd ejusdem antèditta doctrina, eximie virtutes & summa præsertim, quâ semper excelluit, humilitas, hunc ipsum honorem postulasse videntur. Quæ propter eam ille tam religiosè ac demissè semper de

tendez lui rendre, est légitimement dû à ses vertus, dont le mérite est encore relevé, par la sublimité de sa science.

On ne scauroit desirer une meilleure preuve de cette vaste érudition, que le grand nombre de livres, qu'il a composé en très-peu de tems, sur presque toute sorte de matieres, avec un ordre, une clarté admirable, & sans aucun mélange d'erreur. Pendant qu'il les écrivoit il a quelquefois eu la consolation de s'entretenir avec les BB. Apôtres saint Pierre & saint Paul, qui lui expliquoient, selon la volonté de Dieu, les passages les plus difficiles de l'Écriture : & il a mérité d'entendre ensuite la voix de ce qu'il venoit d'écrire.

Vous mettant donc aujourd'hui sous sa protection, vous avez lieu d'espérer, que vous ressentirez d'autant plus efficacement l'effet de ses prières, qu'il est plus uni à Dieu par une ardente charité ; & que le titre de Protecteur, que vous lui donnez, semble l'engager à vous être toujours favorable ; comme l'excellence de sa doctrine, ses sublimes vertus, mais sur-tout l'humilité très-profonde, qui a singulièrement éclaté en lui, exigeoient aussi de votre part,

l'hommage, que vous commencez de lui rendre. Si les bas sentimens, qu'il a toujours eu de lui-même, le porteroient autrefois à refuser avec tant de modestie les Dignités Ecclésiastiques, & en particulier l'Archevêché de Naples, lorsqu'il lui fut offert par le Pape Clement IV, notre Prédecesseur d'heureuse mémoire, n'avons-nous pas sujet de croire que c'est par l'esprit de Dieu, que vous avez conçu le desir d'avoir maintenant pour Protecteur dans le Ciel, celui qui par un effet de sa rare humilité, n'a point voulu vous gouverner comme votre Pasteur sur la Terre ?

Ne pouvant qu'admirer votre piété, & la sagesse de vos résolutions, nous approuvons par notre présent Decret, & par l'autorité, qui nous est confiée, un si digne choix : voulons & ordonnons que saint Thomas d'Aquin soit toujours honoré & invoqué parmi les saints Protecteurs de votre Ville : enjoignons en même-tems à tout le Clergé Séculier & Régulier de Naples, à toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe, qui sont obligées à la récitation du Breviaire, de faire l'Office de saint Thomas, soit en public, soit en

scipso existimaverit, ut inter cetera oblatum à felicis recordationis Clemente IV Romano Pontifice, & radecessore nostro, Civitatis vestrae Archiepiscopatum, insigni cum modestià recusaverit; merito Deus hoc tempore vobis ob animam induxit; ut eum, qui cum in terris esset, vobis in summam humilitatem praesesset noluit, nunc cum in Caelis est, propter ejusdem sanctitatem, in numerum vestrorum Patronorum adscribas.

Qua quidem in re nos pietatem, & consilium vestrum plurimum in Domino commendantes, electionem à vobis factam auctoritate Apostolica tenore praesentium approbamus, illique nostrae & Apostolicae confirmationis robur adjicimus; & ut in posterum idem sanctus Thomas inter ceteros Civitatis vestrae Patronos connumeretur, atque etiam ab universo Clero, Saeculari, & Regulari utriusque sexus cujusvis ordinis ejusdem Civitatis Officium, de ipso sancto Thoma, tamquam de Patrono, publicè

A a a ij

Et privatim recitari debeat ; perpetuo statuimus , ac precipimus , & mandamus , sicque ab ipsis , & alijs , ad quos spectat , observari debere ; irritumque & inane quidquid secus super his à quoquam quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari , decernimus . Quocirca Deum bonorum omnium auctorem pro vobis omnibus precamur , ut meritis quoque ac precibus hujus vestri novi Protectoris , omnes humani generis hostis insidias à vobis longè repellat , Civitatem in pace custodiat , & universum Regnum cœlesti benedictione tueatur .

Datum Romæ apud sanctum Petrum , sub annulo Piscatoris , die vigesima secunda Novembris 1603 , Pontificatus nostri anno duodecimo .

particulier , comme d'un saint Patron. Nous déclarons dès à présent nul , & de nul effet , tout ce qu'on pourroit jamais entreprendre de contraire , soit à dessein , soit par ignorance , ou autrement. Enfin nous supplions humblement celui qui est le principe , & l'auteur de tous les biens , de vouloir , par les mérites de votre nouveau Patron ; écarter de vous tous les efforts , & la malice de satan ; de conserver toujours la paix dans votre Ville ; & de répandre abondamment les bénédictions du ciel sur tout le Royaume.

Donné à Rome , dans le Palais du Vatican , sous l'anneau du Pêcheur , le vingt-deuxième jour de Novembre , mil six cens trois , la douzième année de notre Pontificat.



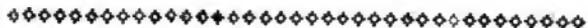


L A V I E
DE S. THOMAS
D' A Q U I N,

De l'Ordre des FF. Prêcheurs,
DOCTEUR DE L'ÉGLISE.

A V E C

UN EXPOSÉ DE SA DOCTRINE ET DE SES OUVRAGES.



LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Caractère de l'Esprit & du Cœur de saint Thomas.



E que nous avons déjà écrit de la vie de S. Thomas, dans les trois premiers livres de cette Histoire, a pû donner quelque idée de son intérieur & du véritable caractère de son esprit. Il est vrai que la parfaite connoissance du cœur de l'homme est réservée à Dieu seul : nous voyons ce qui paroît au-dehors : mais, selon l'expression de l'Écriture, Dieu fonde les reins ; il

en pénétre le fonds par la lumière divine de son esprit ; il en démêle tous les replis, & il découvre en nous, ce qu'ordinairement nous ne connoissons pas nous-mêmes.

C'est le Seigneur, dit le Prophète, qui connoît la voye des Justes. Comme il n'appartient qu'à ce souverain Scrutateur des cœurs, de sçavoir le prix & la mesure des grâces, dont sa miséricorde les a prévenus ; lui seul connoit aussi tout l'usage qu'ils en ont fait pour sa gloire, la droiture de leurs intentions, la pureté de leurs désirs, l'excellence de leurs vertus, l'étendue de leur charité ; c'est-à-dire, le degré de justice, & le point de perfection où ils sont arrivés ; en un mot, il connoit tout ce qui s'est passé de grand & de saint dans ces temples vivans de la Divinité : *Novit Dominus viam justorum.* Ce n'est pas cependant une témérité blamable, mais plutôt une entreprise digne de louange, que de vouloir connoître, & faire admirer aux autres les merveilles, que le Seigneur a opérées dans des vases de miséricorde, qui sont les chefs-d'œuvre de sa Grâce. Celui qui est toujours admirable dans ses Saints, & qui se plaît à faire éclater la sainteté de leurs œuvres, pour la gloire de son nom, nous invite à entrer dans ces sanctuaires, pour nous instruire & nous édifier : mais il veut que nous y soyons conduits par son esprit & par la lumière qu'il nous communique. S'il juge lui-même des actions par le cœur, il veut que nous connoissions le cœur par les actions, ainsi qu'on connoît l'arbre par ses fruits.

Matth. 12. v. 33.

Arrêtons-nous à cet unique moyen : il ne peut être équivoque, puisque c'est la vérité - même qui nous l'a marqué. La connoissance que nous avons des actions de S. Thomas, de ses sentimens, de ses maximes, de ses Ecrits ; & les réflexions que nous ferons sur toute la suite de sa vie, serviront à former le portrait d'un parfait disciple de J. C. c'est-à-dire, d'un homme, qui s'élevant par la Grâce au-dessus des foiblesses de la nature, & tout occupé de ce qu'il espère posséder un jour dans le Ciel, chassé de son cœur le tumulte des désirs de la terre ; toujours parfaitement tranquille dans le silence d'une ame libre des passions, ne soupire qu'après le bonheur éternel, n'aime & ne voit que Dieu en toutes choses, ne cherche qu'à lui plai-

re, ne craint que de l'offenser. C'est ainsi que notre saint Docteur forma d'abord, & qu'il remplit ensuite avec fidélité, le plan d'une vie toute angélique dans un corps mortel. Accoutumé de bonne heure à soumettre la chair à l'empire de la raison, à faire servir tout à la gloire de Dieu, & à son avancement spirituel, il ne laissoit perdre aucune de ses actions; il donnoit de la grandeur, du mérite & du poids aux plus petites choses, par la sainteté du motif, & par les dispositions intérieures avec lesquelles il les faisoit.

S'il a solidement établi dans plusieurs de ses ouvrages, l'obligation, où sont tous les Chrétiens, de faire chrétiennement tout ce qu'ils font avec réflexion, de chercher en tout le bon plaisir de Dieu, & de rapporter toutes leurs actions à sa gloire; s'il a sagement décidé, que cette obligation aussi douce qu'indispensable, commence avec l'usage même de la raison (Dieu seul étant le premier objet, & la fin dernière, que la créature peut légitimement aimer) nous ne devons pas craindre d'assurer, que toute la suite de sa vie a été la preuve de sa doctrine; & qu'il avoit déjà exactement accompli tout ce qu'il nous enseigne sur ce premier devoir de notre Religion. A peine fut-il en état de former des paroles, qu'il commença à faire paroître & son amour pour Dieu, & le désir de connoître toujours mieux ses adorables perfections. L'éloignement qu'il eut pour tous les plaisirs, qui amusent d'ordinaire les enfans, son assiduité à la priere, & son application à tous les exercices de pieté, dans l'âge le plus tendre: tout cela marquoit assez que sa principale étude étoit dès-lors de se rendre agréable à Dieu, & que ce grand objet remplissoit déjà tout son cœur, comme il occupoit son esprit.

Les sages précautions qu'il prit dans la suite contre la contagion du siècle, pour conserver toujours son corps sans tache, & son ame sans péché; la pudeur sévère, dont il fit toujours profession, & qui rendit sa vertu respectable à ceux-mêmes qui n'avoient pas le courage de l'imiter; la constance vraiment angélique, qu'il montra dans le mépris de tout ce qui flatte si doucement la cupidité & l'ambition, pour marcher sur les traces de l'Homme-Dieu, en

présérant l'opprobre de sa Croix à tous les honneurs du siècle ; ses progrès continuels dans les voyes intérieures ; l'innocence enfin , dont il avoit été revêtu dans le Sacrement de notre régénération , & qu'il eut le bonheur de conserver entiere jusqu'au dernier soupir , sont les preuves solides que peu content d'avoir fermé son cœur à l'amour impur des créatures , il avoit banni pour toujours de son esprit l'image-même des objets qui auroient pû le tenter ; & que ne perdant jamais de vûe la fin qu'il s'étoit proposée dès le commencement ; il pouvoit dire à Dieu , avec le Prophète : qu'il ne cherchoit que lui seul sur la terre , & qu'il ne vouloit posséder que lui dans le Ciel.

Pf. 72. v. 25.

A mesure qu'il avançoit en âge , & que son esprit recevoit de nouvelles lumieres , son cœur s'enflamoit aussi par de nouvelles ardeurs : sans se départir jamais de la ferme résolution que la Grace avoit mise dans son cœur , de ne vivre que pour le service de celui qui l'avoit fait pour sa gloire , il perfectionnoit toujours davantage ses premieres intentions , & prenoit tous les moyens qui pouvoient le conduire plus sûrement à cette pureté d'amour , qui fait toute la perfection de la vie spirituelle , ainsi qu'il nous l'apprend dans un de ses plus excellens ouvrages : *In spirituali vita perfectus est , qui est in charitate perfectus.*

Op. 12. c. 1.

De là cette paix intérieure , que rien ne fut jamais capable de troubler ; cette égalité d'esprit , qu'on eut souvent occasion d'admirer en lui ; cette noble & sainte indifférence , qui avoit élevé son ame au-dessus des événemens , & de tous les accidens de la vie : comme s'il étoit déjà entré dans l'état de ces ames séparées de leurs corps , qui ne pouvant être touchées de ce qui se passe sur la terre , adorent la sagesse de Dieu , & la justice de ses jugemens , dans l'exécution de toutes ses volontés ; ainsi l'homme de Dieu , dégagé de tout ce qui ne conduit point à la souveraine pureté , & guidé par cette lumiere increée , qui éclaire tout homme qui vient en ce monde , possédoit son ame en paix , parmi les violentes agitations qui ébranloient les Empires. Il vit sans se troubler la ruine totale de sa patrie & l'abaissement de sa maison ; comme il apprit sans complaisance l'humiliation

miliation de tous ceux qui avoient persécuté ses illustres parens.

La beauté de son ame paroissoit jusques dans son extérieur; & la douceur naturelle de son esprit, sanctifiée par la Grace, donnoit non-seulement à ses paroles & à sa conversation, mais à ses regards-même, je ne sçai quoi qui élevoit à Dieu, & qui faisoit aimer & estimer la vertu : *Ex solo ejus corporali aspectu videbatur oriri, ut nemo ipsum aliquandiu alloquendo, & conversando potuisset aspicere, à quo non contingeret gratiam spiritualis consolationis haurire.* Un ancien Auteur, qui avoit conversé familièrement avec lui, rapporte qu'il apprenoit la mort des personnes, qui lui étoient les plus chères, sans qu'on s'apperçût jamais de la plus légère émotion soit dans ses paroles, soit dans ses actions : il prioit, & il faisoit offrir pour elles des sacrifices; mais son visage, ainsi que son intérieur, étoit toujours égal : *Nulla in illo immutatio.* Ce n'est pas qu'il ne fût très-capable d'aimer, & qu'il n'aimât sincèrement ceux à qui la nature, ou la Grace l'avoit uni par des liens plus étroits, mais il aimoit en Saint; & la Religion, qui lui faisoit regarder toutes choses en Dieu, l'avoit accoutumé à lui offrir des sacrifices toujours volontaires.

Dans les différens âges de sa vie, & au milieu des épreuves, où sa vertu fut plus d'une fois exposée; parmi les mépris comme dans les honneurs; dans les emplois que l'obéissance l'obligea de remplir, de même que dans le modeste refus des dignités, que l'humilité lui faisoit regarder comme au dessus de son mérite; dans la retraite, où il aimoit à se cacher, pour ne converser qu'avec Dieu; & dans les fonctions du saint ministère, où le zèle qui le dévoroit pour l'honneur de l'Eglise & le salut de ses frères, se donnoit une plus libre carrière; dans la composition de tant d'Ouvrages, dont il a honoré son siècle & enrichi tous ceux qui le suivront; enfin dans le travail & la variété de ses occupations, comme dans le repos de la contemplation, son esprit ne parut rempli que de l'esprit du Seigneur, ni son cœur attentif qu'aux moyens de procurer sa gloire, en le faisant connoître, & aimer de tous.

B b b

Aussi recueilli au milieu d'une brillante Cour, où son mérite le faisoit souvent appeller & plus souvent désirer, que dans le secret du Cloître, où son inclination encore plus que sa profession le tenoit caché; toujours égal & à la table des Rois, & à l'Aurel du Seigneur, dans l'assemblée des Sçavans, lorsqu'il expliquoit les questions les plus épineuses, & aux pieds du Crucifix, quand il cherchoit dans la lumière de Dieu la solution de ses doutes; sortant de son Ecole, & des disputes ordinaires, comme lorsqu'il sortoit de ses longues & profondes méditations, il mettoit tout à profit pour régler, ou purifier toujours son intérieur. Le zèle de la perfection augmentoit la vivacité de ses désirs, & il recevoit de nouvelles grâces à mesure qu'il les demandoit avec plus de confiance & de ferveur, selon cette parole du S. Esprit : *Etendez vos désirs, & je les remplirai: dilata os tuum, & implebo illud.*

Pf. 80. v. 9.

Pour faire bien connoître tout l'intérieur de notre Saint, il conviendrait peut-être de mettre ici sous le même coup d'œil, toutes les vertus qu'il a pratiquées, & dont le récit ne pourroit que nous édifier, en instruisant utilement le Lecteur chrétien: mais je craindrois de prévenir par ce détail, ce que je dois dire ailleurs, en indiquant les sources, dans lesquelles S. Thomas a puisé sa doctrine, ou de répéter une partie de ce qui a été touché dans l'Histoire de sa vie: comme nous n'avons rien oublié pour la rendre exacte, nous avons lieu de présumer qu'on y aura remarqué avec plaisir l'heureux concert de toutes les vertus, dont il donna tant d'exemples, & qui l'éleverent à cette haute perfection, où il porta d'abord ses désirs, la vivacité de sa foi, sa conformité aux ordres de la Providence, l'oubli de lui-même, & la fidélité à marcher sous les yeux de Dieu, une attention toujours nouvelle à conserver la pureté de cœur par la fuite de tout plaisir sensuel, de toute vaine curiosité, de tout désir de paroître, & généralement de tout ce qui peut être inspiré par la chair, ou naître de la racine de la cupidité.

Il n'étoit pas facile de raconter les actions d'un homme aussi intérieur, que l'a été S. Thomas, sans faire admirer

en même-tems les motifs toujours élevés, qui régloient toutes ses démarches, qui accompagnoient les moindres actions, qui en relevoient l'éclat, qui leur donnoient toujours la vie & le prix, je veux dire, la ferveur d'esprit, le zèle de la Religion, l'amour de l'Eglise, une charité sincere pour le prochain, sur-tout pour les pauvres & les affligés, une pieté tendre & solide envers la sainte Vierge, & plus encore pour l'auguste Sacrement de nos Autels, la fidélité ensin à suivre Jesus-Christ, à imiter ses vertus, sa douceur, son humilité, son obéissance, l'esprit de sacrifice & l'amour de la Croix. On ne dira rien ici du désir ardent de voir Dieu, de le posséder, de l'aimer uniquement; désir qui remplissoit tout le cœur de notre Saint, & qui prenoit tous les jours de nouveaux accroissemens. Quoique ce grand Serviteur de Dieu, qui ne devoit pas moins être un modèle de sainteté, qu'un prodige de science, fut arrivé dès sa jeunesse à cette supériorité de vertus, à laquelle les plus parfaits aspirent toute leur vie, il ne cessa jamais de travailler à sa perfection, comme si tous les jours il eût commencé à y penser. Le sentier des Justes, dit le Sage, est comme une lumiere brillante, qui s'avance & qui croit jusqu'au jour parfait; parce que vivant d'une foi éclairée & animée par le saint amour, ils ont soin de croître toujours en charité, & en bonnes œuvres jusqu'à la mort: *Justorum semita quasi lux splendens procedit, & crescit usque ad perfectum diem.* Prov. 4. v. 18.

On ne sçauroit marquer en moins de paroles, ni en des termes plus précis, cette faim de la justice, & ce grand désir de la plus haute vertu, qui occupa toujours le S. Docteur, & qui fit qu'il s'appliqua sans relâche, à tout ce qui pouvoit le faire arriver au sommet de la perfection. Sa conduite en cela, ainsi que dans tout le reste, fut toujours conforme à sa doctrine, toujours réglée par les maximes les plus pures. S'il nous enseigne que l'étude de la perfection est un soin particulier de l'ame, qui tâche de plaire à Dieu, de combattre sans cesse les désirs de la chair, d'extirper ses vices, d'acquérir le trésor des vertus, & d'atteindre à la plus parfaite union avec Dieu, où on puisse arriver en cette

vic : il nous assure en même-tems que l'homme chrétien & à plus forte raison le Religieux doit tendre à cette divine union , qui nous rend parfaits en un sens , comme le Pere céleste est parfait : il nous apprend que cet état de sainteté , ou ce degré de perfection , qui unit intimement l'ame à Dieu par la charité , quelque élevé qu'il paroisse , quelque sublime qu'il soit en effet , n'est point au-dessus de la grace du christianisme : tous les conseils qu'on nous donne , pour nous faire acquérir la perfection , n'ont point d'autre fin , dit S. Thomas , que de nous détacher de l'amour de tous les biens d'ici-bas , afin que notre ame se porte plus librement à Dieu , par la contemplation , & l'amour de ce divin objet , & par le fidèle accomplissement de toutes ses volontés : *Omnia consilia , quibus ad perfectionem invitamur , ad hoc pertinent , ut animus hominis ab affectu rerum temporalium avertatur ; ut sic liberius mens tendat in Deum , contemplando , amando , & ejus voluntatem implendo.*

Op. 18. c. 6.

Plein de ces nobles idées , & d'autant plus disposé à la parfaite union avec Dieu , qu'il étoit plus détaché de toutes les créatures , cet homme Angelique s'élevoit , par un continuel retour d'amour , vers le principe , d'où il recevoit sans interruption les douces influences. Supérieur à tous les sentimens que l'amour , ou la crainte des hommes est capable d'inspirer , il avoit pris pour maxime ce que dit S. Gregoire de Nazianze , que le vrai serviteur de Dieu ne craint qu'une seule chose , qui est d'aimer , ou de craindre quelque chose plus que Dieu. On ne le vit jamais se relâcher de cette attention à veiller sur lui-même , sur ses paroles , sur ses pensées & ses actions , afin qu'il ne lui en échappât aucune , qui pût le rendre moins agréable aux yeux du Seigneur. Le sage conseil , ou la maxime de perfection qu'il avoit donnée à sa sœur , & qu'il donna encore peu de momens avant sa mort , à un saint Religieux de Fosse-Neuve , il la prit toujours pour lui-même , & il en fit la première règle de sa conduite : point de dessein , point d'entreprise , qu'il n'eût soin de sanctifier , & de rendre méritoire par la pureté du motif.

Il avoit peine à comprendre, comment un Chrétien est capable de se séduire lui-même, jusqu'au point de chercher hors de Dieu son plaisir, ou sa félicité: comment un Religieux, consacré par ses vœux au service du Seigneur, peut s'occuper d'autre chose, que du désir de lui plaire, & du soin de s'avancer toujours dans son amour, *ut ei placeat*, 2. Tim. 1. v. 4. *et se probavit*: Comment enfin celui qui sent sa conscience chargée d'un péché mortel, malgré les lumières de la foi & celles de la raison, peut se résoudre à vivre tout un jour, ou à passer une nuit, dans un état, dans lequel il ne voudroit pas mourir; c'est-à-dire, dans un état qui le rend ennemi de Dieu, & qui l'expose au danger de le perdre, en se perdant lui-même pour toujours. Ce n'étoit pas seulement contre le péché mortel, que notre saint Docteur se tenoit toujours en garde: suivant le conseil de l'Apôtre, il craignoit, & il fuyoit sans distinction, tout ce qui avoit l'apparence de péché, ou qui pouvoit conduire au péché. Aussi a-t-il établi comme un principe de morale, qu'un disciple de J. C. doit être prêt à tout perdre, & à souffrir tout, la mort même, plutôt que de consentir à commettre un péché véniel: *Debet potius homo sustinere mortem, quàm peccet venialiter.* In 4. sent. dist. 19. q. 92. a. 3.

Ses paroles, parfaitement conformes à ses actions, faisoient connoître quelle étoit la pureté de son ame, & l'étendue de sa charité. Nous sommes conduits à cette réflexion par la lecture-même de ses Ouvrages, & de ceux principalement dans lesquels il traite des matières, qui regardent les voyes intérieures, la perfection de la vie spirituelle, les dons du S. Esprit, les divers degrés des vertus morales, & les différentes manières de les pratiquer, l'excellence & les fruits de la contemplation, l'éminence de la charité, & tout ce qui se passe de plus intime dans le divin commerce d'une ame sainte avec un Dieu, qui agit avec elle en pere, en ami, en époux. C'est dans ces admirables Traités que notre Saint semble avoir voulu se dépeindre lui-même, & nous représenter par des traits sincères, tout le fonds de son intérieur, & ce trésor, d'où sortoient tant & de si excellentes choses. Nous avons remar-

Boll. p. 674. n. 49.

qué ailleurs , avec le plus ancien Historien de sa vie , qu'il n'osoit prêcher ce qu'il n'auroit point pratiqué le premier. Et nous ne devons pas douter qu'il n'ait aussi éprouvé dans les délices de l'oraison & dans le saint exercice des vertus chrétiennes , tout ce qu'il nous a enseigné par ses Ecrits. Sa doctrine toujours chaste , modeste & marquée à tous les traits , qu'un Apôtre attribue à la sagesse , qui vient d'en-haut , est elle-même la preuve la moins équivoque que son cœur avoit autant de part que son esprit , à tout ce qui est sorti de sa plume , pour nous apprendre à connoître Dieu , & nous aider à nous connoître nous-mêmes.

Quand nous lisons ces Ouvrages de piété , où S. Thomas parle du grand mystere de l'amour que Dieu nous a montré , soit en s'unissant lui-même à notre nature , pour nous délivrer de nos péchés , & nous revêtir de sa justice ; soit en se donnant tout entier à l'homme , pour être sa nourriture , sa consolation & le gage de son salut , nous comprenons sans peine , que ce ne sont pas seulement les productions d'un esprit sublime & fécond , qui communique ses lumieres pour nous instruire ; mais aussi les saintes failles d'une ame parfaitement unie à Dieu , qui laisse briller quelques étincelles du feu , dont elle est embrasée. Nous sentons que toutes ses paroles sont autant d'effusions de son cœur , qui portent avec elles la lumiere & l'onction. Tous les traits de sa plume , de même que toutes les actions de sa vie , se ressentent du principe qui le faisoit écrire ou agir , & de la fin qu'il se proposoit en tout ; je veux dire de ce pur amour de Dieu qui animoit son cœur , & qui conduisoit sa main ; aussi-bien que du désir ardent qu'il eut toujours de ne vivre que de l'esprit de Jesus-Christ.

Rom. 14. v. 17.

C'est ce divin Esprit qui lui apprenoit à chercher , & qui lui fit trouver dans son intérieur le Royaume de Dieu : ce Royaume , que saint Paul fait consister dans la justice , dans la paix , & dans une joye tout spirituelle : *Regnum Dei... justitia , & pax , & gaudium in Spiritu sancto*. Tout conspira à former en lui cette justice parfaite , à conserver toujours son ame dans cette heureuse paix , & à lui faire goûter dès cette vie , cette joye que le monde ne con-

DE S. THOMAS D'AQUIN. 383
noit pas; & que le saint Docteur appelle quelquefois un
avant-goût des délices du Ciel.

C H A P I T R E I I .

Portrait d'un parfait Docteur selon saint Thomas.

ON a raison de dire qu'une science éminente, jointe à une éminente piété est un trésor, qui enrichit l'Eglise; puisque c'est elle qui forme ses Docteurs, & qui caractérise ces hommes divins, dignes d'être appellés le sel de la terre, & la lumière du monde. Ces deux excellentes qualités, la sainteté & la science, lors même qu'elles se trouvent séparées, sont toujours précieuses, & méritent des respects, principalement la première; mais quand il arrive qu'un même sujet les possède l'une & l'autre, & qu'il les réunit en un sublime degré, leur union alors nous fait admirer, dans la créature les traits les plus augustes de la divinité, & l'image visible de celui qui se nomme lui-même dans ses Ecritures, le Dieu des sciences, & le Seigneur des vertus.

L'Ange de l'Ecole, expliquant ces paroles de J. C. *Vos estis sal terra, &c.* remarque judicieusement, que les Apôtres & les saints Docteurs sont appellés d'abord le sel de la terre, & puis la lumière du monde; parce que la sainteté de la vie doit toujours précéder l'éclat de la doctrine: *Prius autem sal, quam lux disti, quia prius vita quam doctrina.* Pour devenir donc solidement sçavant, & mériter le titre de Docteur Chrétien, il ne suffit pas, selon saint Thomas, d'étudier beaucoup, d'appliquer tout son esprit, & de consacrer tous ses momens à la recherche de la vérité, à l'étude de la Religion, à la connoissance de ses Mystères. Tout cela est nécessaire, on en convient, mais tout cela est défectueux, si on ignore en même-tems, ou si on néglige un autre devoir que la sainteté du Christianisme n'exige pas moins d'un Docteur catholique. Il faut s'approcher de Dieu, pour mériter de recevoir ces lumières

Lec. in c. 7. Mark.

pures, qui font les véritables sçavans ; & ce n'est que par la vivacité de la foi, par une piété sincère, par une ardente charité, que nous pouvons approcher du Pere des lumieres. Ce qui a fait dire à saint Thomas, qu'on est bientôt conduit à la connoissance de la vérité, par la sainteté de la vie. *Vita enim ducit ad cognitionem veritatis*,

Ibid.

Nous accordons sans peine que la supériorité du génie ; & une étude assidue contribuent beaucoup à l'acquisition des plus belles connoissances : mais il est également certain qu'il y a toujours une différence infinie entre la science, qui est le fruit du travail, & celle qu'on peut appeller le fruit de la priere, & comme la recompense de la piété. Celle-là est toujours sujette à l'erreur ; celle-ci ne l'est pas de même. La premiere n'a bien souvent qu'un faux éclat, & ne produit que l'orgueil dans celui qui la possède, ou une vaine admiration dans les autres ; la seconde a une secrette vertu, une force particuliere, qui éclaire, qui touche, qui persuade, qui fait aimer & respecter la vérité, en la faisant connoître. L'une dissipe quelquefois l'esprit, & remplit ordinairement l'imagination d'une foule de distractions qui desséchent le cœur, & ôtent tout le suc à la piété ; l'autre contribuë au contraire à nous recueillir, en réunissant toutes nos idées, & nous appliquant avec douceur à la contemplation du grand objet, en qui nous trouvons tous les trésors de la sagesse. En un mot les lumieres que les Sçavans acquièrent par la seule étude, sont toujours imparfaites ; elles ne suffisent pas pour remplir toute la capacité de l'esprit. Il n'en est pas de même, dit le S. Docteur, de celles que le Seigneur, par un effet de sa liberalité, communique à ceux qui ont soin de sanctifier l'étude par la priere : à proportion de leur ferveur, ils sont remplis de l'esprit de sagesse & d'intelligence. *In vocavi, & venit in me spiritus sapientia.*

Lec. 2. in c. 2.
Ep. ad Coll.

Sap. 7. v. 7.

1. Cor. c. 5. v. 20

Dès-là qu'un Docteur Catholique est appelé aux saintes fonctions, revêtu du caractère auguste qui le met au nombre de ceux qui peuvent dire avec saint Paul : nous sommes les ambassadeurs de Jesus-Christ, & les coopérateurs de ses Mystères, pour le salut des hommes, il doit être

être comme le sel de la terre , comme la lumière du monde , comme une ville bâtie sur une haute montagne , enfin comme une lampe qui éclaire & qui échauffe en même-tems. Il faut que sa vie soit si pure , ses mœurs si chastes , toute sa conduite si irrépréhensible , qu'il puisse servir de modèle à tous les fidèles : qu'il contribue à purifier ceux qu'il instruit , & à les préserver de la corruption du péché , selon l'expression de saint Thomas : *Debent* 1a c. 5. Matthi; *ergo esse sal in vita & moribus , ut sale condiant animas ad incorruptionis sanitatem.* Il faut que sa doctrine se sente de son origine toute céleste , qu'elle répande de toutes parts ses rayons , comme la lumière du soleil , pour dissiper les ténèbres de l'ignorance ou de l'erreur ; pour faire respecter la Religion & la vérité , en découvrant aux yeux des humains , tout ce qu'elles ont de grand , de beau & d'aimable : *Lux in doctrinis , & prædicationibus , ut illu-* Ibid; *minent ad veritatis intelligentiam.*

Comme une Ville forte & bien munie met ses Citoyens en sûreté contre les efforts de leurs ennemis , un Docteur catholique doit fournir de même aux domestiques de la foi , des armes victorieuses , capables de les faire triompher , de tout ce que les ennemis du salut peuvent entreprendre pour les perdre , ou par la violence , ou par la séduction : *Civitas in prædijs , & defensionibus , ut* Ibid. *acquistos ab hostibus defendant.* Semblable enfin à un feu qui porte par-tout la clarté avec la chaleur , le parfait Docteur doit être assez rempli du divin amour , pour le communiquer en quelque sorte à tous ceux que ses prédications ont gagnés à Jesus-Christ , en les arrachant aux vanités du siècle , & les faisant renoncer aux œuvres de Satan : *Lucernæ in accensionibus , ut defensos ad amorem* Ibidem. *deitatis accendant.*

Tel est le portrait que saint Thomas a fait d'un Ministre de Jesus-Christ , par les paroles de Jesus-Christ-même. Il veut sur-tout que l'amour de la vérité , & le zèle de la Religion soient le premier & le principal caractère d'un Docteur de l'Eglise : il veut qu'il ne soit que l'écho fidèle de l'Homme-Dieu ; qu'il n'enseigne que ce qu'il a appris.

de lui dans la priere ou dans l'étude de la Loi; qu'il répète toujours fidèlement, quand il écrit, ou quand il parle aux hommes, les mêmes vérités que le S. Esprit a bien voulu lui faire entendre; & qu'il demeure inviolablement attaché aux dogmes sacrés de la foi, tels qu'on les lui a enseignés; afin que selon les vœux de S. Paul, il soit capable d'exhorter par la saine doctrine, & de convaincre ceux qui s'y opposent. C'est-à-dire, qu'il doit être en état de montrer que Dieu-même est le principe & la premiere source de tout ce qu'il enseigne, & que c'est par les Apôtres, & par les Peres, qui sont leurs successeurs, que les eaux célestes ont coulé; comme par de purs canaux, des premiers siècles jusqu'aux derniers, sans aucun mélange d'erreur, ou de doctrine suspecte.

Enfin pour être un modèle parfait des véritables Sçavans, le Docteur chrétien doit être profond, sans être impénétrable, élevé sans qu'on le perde de vûe, & tellement maître de sa science, qu'il sçache l'heureux secret de l'employer quand il faut, & toujours comme il faut. S'il n'écrit, s'il ne parle que pour instruire, il doit travailler à se faire entendre; son travail seroit inutile, s'il n'étoit point entendu. Qu'il soit précis, juste, exact dans ce qu'il dit; qu'il dise tout ce qu'il faut, & qu'il ne dise rien d'inutile. S'il a assez d'élévation d'esprit, assez d'étendue de lumieres, pour connoître parfaitement tous les dogmes de la Religion, tous les principes de la doctrine sainte, qu'il ait en même-tems assez de clarté dans les idées, assez de précision dans le discours, assez de solidité dans le raisonnement, pour développer ces mêmes vérités avec méthode; les établir avec force, & les défendre avec une énergie victorieuse. Saint Paul a renfermé tout cela en ce peu de paroles: *Potens sit exhortari in doctrina sana, & eos qui contradicunt, arguere.*

Pour finir ce portrait, par une comparaison, que saint Thomas prend de l'Evangile, il faut ajouter, que le parfait Docteur doit être tel, qu'on puisse dire de lui, & de sa doctrine, ce qu'on dit de la lumiere même. Comme celle-ci tire son origine du Ciel, il faut aussi que la conver-

Ad Tit. 1. v. 9.

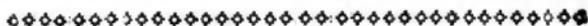
In c. 5. Matth.

fation de celui-là soit toute céleste : sa vie doit être comme la lumière , dont rien de souillé ne peut ternir , ni diminuer la pureté : comme la lumière se communique à tous , le Docteur chrétien doit ne se refuser à personne , & se multiplier en quelque sorte , pour se prêter avec charité aux besoins de tous ses freres , selon cette parole du saint Esprit : *Omni petenti te tribue.*

Si le propre de la lumière est de dissiper les ténèbres , Luc. 6. v. 30; de montrer la voye , de découvrir ce qui étoit caché , de faire discerner les objets : le devoir d'un Ministre de Jesus-Christ , qui n'a reçu le trésor de la science , que pour le répandre , est d'éclairer les fideles , de leur enseigner ce qu'il faut croire , & de marquer ce qu'ils doivent faire , ou éviter , pour plaire à Dieu , & arriver au salut. C'est toujours saint Thomas qui parle : *Lucis est tenebras illuminare , vias dirigere , latibula manifestare , differentias rerum ostendere : & ipsi prædicatores , vel doctores debent illuminare in credendis , dirigere in operandis , vitanda manifestare.* In c. 5. Matthi

La lumière du Soleil fait paroître enfin sa vertu , en ce qu'elle réjouit la vûe , chauffe la terre , donne une heureuse fécondité à tout ce qui vit : & c'est ainsi , continue l'Ange de l'Ecole , que les Apôtres & les saints Docteurs , que Dieu a suscités après eux pour nous expliquer leurs maximes , & nous transmettre leur esprit , font la consolation & la joye du monde chrétien : ils l'édifient par la sainteté de leurs exemples , ils l'enflament de l'amour de la justice , par la vertu de leur doctrine toute céleste , & par l'éclat de leurs bonnes œuvres. Après l'avoir retiré de la servitude du péché , ou d'une mortelle tiédeur , ils l'excitent à la contemplation des choses célestes , & le rendent fécond en toute sorte d'actions de piété : *Sic luce Apostolorum mundus est edificatus exemplis , inflamatus doctrinis , fecundatus bonis operibus , alleviatus peccatis , excitatus à negligentibus , animatus ad contemplationem cælestium.* Ibid:





C H A P I T R E III.

Toutes les qualités d'un parfait Docteur réunies en
saint Th. mas.

Tout ce que nous avons dit, dans le Chapitre précédent, trouve sa place & son application naturelle dans celui-ci. Il seroit difficile de décrire les éminentes qualités d'un parfait Docteur, sans faire en même-tems le portrait fidèle de celui qui a été appelé par excellence l'Ange de l'Ecole, le Soleil & l'Oracle de la Théologie, le Prince des Theologiens, homme également distingué parmi les Saints & parmi les Sçavans, connu dans tous les lieux, par les grandes qualités qu'il avoit reçues de la nature, plus respecté encore par les dons excellens de la grace; justement admiré pour la profondeur de son sçavoir, & la pénétration d'un génie, qui alloit jusqu'au prodige; célèbre enfin dans le monde & dans l'Eglise, par la haute idée, que tous les hommes ont de lui; mais beaucoup plus estimable, pour avoir sçu s'attacher à Dieu seul, sans jamais s'arrêter à ce qui ne conduit point à lui. Les importans services qu'il a rendus à l'Eglise, soit en mettant dans le plus beau jour les vérités de la Religion, soit en portant le dernier coup aux erreurs qui avoient déjà paru, & prévenant celles qui pourroient s'élever dans les siècles suivans, les volumes immenses qu'il nous a laissés, & dans lesquels il semble avoir renfermé avec son esprit, tous les trésors de science que l'homme est capable de posséder: tout cela lui a mérité le titre glorieux de Docteur Angelique, & l'a fait placer parmi les Peres de l'Eglise, au rang de ses plus excellens Maîtres, les Grégoires, les Ambroises, les Augustins, les Jérômes, comme parle le Pape Clement XII. après un grand nombre de ses prédécesseurs: *Qui omnes uno eum ore adprobantes, in sacris Ecclesie fastis, juxta ac magnos Ecclesie Doctores, Gregorium, Ambrosium, Augustinum, & Hieronymum, Tho-*

Bull. Verbo Dei.

nam quoque , ut vitæ probitate , & sanctioris Theologiæ scientiâ venerabilem . . . coli voluerunt.

C'est donc avec justice , que ceux qui lisent avec application les ouvrages de saint Thomas , le regardent comme un Docteur universel , qui donne à tous les hommes , & pour tous les Etats , des règles sûres pour vivre faintement , & les instructions nécessaires pour démêler la vérité , qu'il faut croire , d'avec le mensonge qu'on doit rejeter : comme un habile Médecin , qui connoît tous les maux que peuvent nous causer l'ignorance & l'erreur , & qui nous présente en même-tems les remèdes les plus propres contre cette double maladie de l'esprit : comme un guide fidèle , qui marche devant nous , pour faire remarquer le chemin qu'il faut suivre , & celui que nous devons éviter pour ne point nous égarer : enfin comme un pilote expérimenté , qui connoît tous les écueils , où l'on peut faire naufrage dans la foi , & qui montre le port assuré , où l'on est à couvert des tempêtes de l'hérésie.

Il nous a appris à faire son portrait , en nous apprenant quelles doivent être les perfections de ces maîtres respectables , que Dieu donne dans sa miséricorde au monde , pour en être le sel & la lumière. Trois choses sur-tout sont nécessaires. La première , selon saint Thomas , est l'amour de la vérité , à laquelle ils doivent être si fortement attachés , que rien ne soit jamais capable de la leur faire abandonner : *Stabilitas , ut non devient à veritate.* In c. 5. Mattæ
 La seconde est un talent particulier , pour traiter les matières avec ordre & précision , afin de rendre clair , ou du moins intelligible ce que la Religion propose , & que les Saints Docteurs entreprennent de nous expliquer : *Claritas , ut non doceant cum obscuritate.* La troisième enfin est la pureté , ou droiture d'intention , qui leur doit faire chercher en toutes choses la gloire de Dieu & l'honneur de l'Eglise , afin que leur science soit d'autant plus utile au prochain & à eux-mêmes , qu'ils oublieront plus parfaitement leurs propres intérêts , pour ne penser qu'à ceux de Jesus-Christ : *Utilitas , ut querant Dei laudem , & non suam.*

Il fuffit d'avoir lû quelque partie des Ecrits de faint Thomas , ou l'histoire de fa Vie, pour reconnoître d'abord , que fes propres paroles font autant de traits qui le repréfentent au naturel. L'aimable vérité , dont la beauté furpaffe fans comparaiſon toutes les autres beautés , ce grand objet de l'amour de tous les Juſtes , qui fait elle feule la félicité des Saints, fut toujours le terme de ſes défirs, & le premier objet de ſes recherches. Il n'étudia que pour découvrir la vérité, & n'écrivit que pour la faire connoître ; il ne voulut combattre ou diſputer , que pour la faire triompher. Dans ſes longues veilles, dans ſes prieres ferventes, dans ſes jeûnes rigoureux , ce qu'il ſe propoſa d'abord , fut la connoiſſance de la vérité, le bonheur de l'avoir toujours pour compagne , & pour guide. Nous avons déjà remarqué, qu'il eut plus d'une fois la conſolation d'apprendre de Jeſus-Chriſt-même , que ſes défirs avoient été exaucés ; & de tous les titres d'honneur qu'il a reçus du Saint-Siège, le plus glorieux , comme le plus juſte & le mieux mérité, a été celui de Docteur de la vérité.

On ſçait , & on ne peut qu'admirer l'ordre qu'il a ſuivi dans la recherche de cette vérité, & dans tout ce qu'il a écrit pour la rendre aimable en la faiſant connoître. On a toujours loué ſon talent & ſa facilité à répandre tant de lumieres ſur les matieres quelquefois les plus abſtraites. Son ſtyle eſt toujours net & concis, ſes raifonnemens naturels , & ſes preuves ſolides : rien n'y manque, rien n'y paroît ſuperflu. Ennemi de ces longs préludes, qui ne ſervent ſouvent qu'à groſſir les volumes ; ſans éclaircir les matieres, au premier mot il touche la difficulté ; & il n'a beſoin que de peu de paroles pour la mettre dans tout ſon jour. Avec cette netteté lumineuſe , & cette méthode réguliere , dont il eſt l'auteur : Saint Thomas porte par tout la clarté, les principes qu'il étabiſſe ſont ſi beaux, ſi ſolides, qu'ils ne paroiffent pas avoir beſoin d'être prouvés : les preuves qu'il en apporte , ſont toujours ſi claires , ſi naturelles, qu'on ne croiroit pas qu'un adverſaire pût rien objecter ; & les réponſes qu'il donne aux argumens qu'il ſe propoſe lui-même , ſont ſi décifives, qu'elles répandent de nouvelles lumieres ſur les

principes même ; & en font mieux sentir la solidité.

Autant que la maniere dont il a traité les matieres Théologiques , fait honneur à son génie , & peut servir à nous en faire connoître la justesse & la beauté ; autant les motifs qui l'ont engagé à écrire nous découvrent la droiture de son cœur. Si le zele de la Religion est inséparable de la véritable sainteté , sur-tout dans un Docteur catholique , qui toujours sensible aux interêts de son maître , ne doit se réjouir que de ce qui console l'Eglise , cette chaste épouse , ni s'affliger que de ce qui l'afflige , on peut dire que ce zele a paru dans toute sa pureté en la personne d'un Saint , que Dieu avoit donné à son Eglise , comme un Ange de lumiere , pour expliquer les préceptes de la Loi. Ce fut l'amour de la Religion , qui lui inspira le premier désir de ne travailler que pour elle ; & qui forma dans son cœur , la volonté constante de consacrer tous les momens de sa vie , & toutes ses qualités naturelles ou infuses , à l'étude d'une science qui sert de bouclier à l'Eglise contre tous les efforts de l'enfer , & de guide à tous les Sçavans qui veulent marcher dans la carrière épineuse des sciences , sans crainte de s'écarter , ni des sentimens de l'Eglise , ni de la foi de leurs Peres.

C'est de saint Thomas même que nous pouvons apprendre quelles ont été ses intentions , dans la composition de ses Ouvrages. Dans le second Chapitre de son premier livre contre les Gentils , après avoir donné , avec un Auteur sacré , les plus hautes louanges à l'étude de la sagesse , il ajoute ces paroles remarquables que le zele & l'humilité semblent avoir dictées : » Mettant toute notre confiance en la divine bonté , & animés du seul désir de » remplir tous les devoirs d'un sage Théologien , quoique » l'entreprise soit bien au-dessus de nos propres forces , notre dessein est de travailler le mieux qu'il nous sera possible à faire connoître les vérités , que la foi Catholique » nous oblige de croire , & de détruire en même-tems » les erreurs qui y sont contraires : car pour me servir des » paroles de saint Hilaire , je sens , & je confesse devant » Dieu , que la première de mes obligations , est de lui

» consacrer ma vie & mon travail , afin que tout en moi
 » parle toujours de lui , autant mes sentimens , que mes
 » discours. Voici les paroles de saint Thomas , trop éner-
 giques pour ne pas mériter d'être rapportées :

L. 1. Contr.
 Gent. c. 1.

Assumptà igitur ex divina pietate fiducia sapiens officium prosequendi , quamvis proprias vires excedat , propositum nostræ intentionis est veritatem , quam fides catholica proficitur , pro nostro modulo manifestare , errores eliminando contrarios : ut enim verbis Hilarii utar , ego hoc vel precipuum vitæ meæ officium debere me Deo conscius sum , ut eum omnis , sermo meus , & sensus loquatur.

Il est à souhaiter , que le Seigneur donne toujours à son Eglise des Docteurs , qui puissent se rendre à eux-mêmes un témoignage aussi glorieux : qui soient en état , comme saint Thomas , de prouver la sincérité de leurs paroles , par la pureté d'une vie toujours sainte , & par une conduite non-seulement sans reproche , mais digne d'être proposée pour modèle à tous les Sçavans. Le parfait désintéressement , dont le Serviteur de Dieu fit toujours profession , sa persévérance à fuir les dignités , & à ne jamais accepter des revenus Ecclesiastiques , le renoncement à tout ce qui peut attacher à la créature , la prompte obéissance à toutes les volontés des Supérieurs , & la pratique constante des vertus les plus propres à former le Saint & le Sçavant : c'est ce qui rend un témoignage non suspect de la droiture de ses intentions , & de la vérité de ses paroles.

Toujours en garde contre les illusions de l'amour propre , & contre le séduisant éclat d'une science , qui enlê , qui éblouit , le saint Docteur ne voulut posséder que cette divine sagesse , que l'Ecriture appelle la science du Salut : c'est par elle qu'il fut introduit dans le sanctuaire des sciences , & qu'il s'éleva d'un vol rapide à la parfaite intelligence de toutes les vérités dont la sublimité & le grand nombre étonnent quelquefois ceux qui s'efforcent de devenir sçavans par une étude assidue , & un travail opiniâtre. La gloire le chercha à proportion qu'il parut plus attentif à la fuir & à la craindre , sa réputation s'accrut toujours avec le nombre de ses ouvrages : & dès son vivant quelque

quelque éloge qu'on pût faire de son mérite, de ses talens, de sa doctrine, on sentoît toujours qu'on ne remplissoit pas toute l'idée que le public s'étoit justement formée du Docteur & de ses Ecrits. Le monde Chrétien n'eut pas plutôt retenti des doctes mugissemens de ce bœuf muet, qu'il réunit ses suffrages en sa faveur. On le regarda dès-lors comme le maître des Sçavans, comme le fidèle disciple de saint Paul, dans l'explication des Mystères de la Religion, comme un autre saint Augustin dans l'intelligence des divines Ecritures, enfin comme l'Interprete Angelique du Sauveur-même, de qui il avoit reçu une approbation singulière & miraculeuse.

Avant même que l'Eglise eût fait écrire son nom dans le Catalogue des Saints, un grand Prélat plus distingué encore par ses éminentes qualités, que par la dignité de son Siège, n'avoit point hésité de le faire marcher après les Pauls & les Augustins, à la tête de tant d'autres célèbres Docteurs, que Dieu a donnés de siècle en siècle à son Eglise pour instruire les fidèles, & pour les édifier. Voici comment parloit vers le commencement du quatorzième siècle Jacques de Viterbe, Archevêque de Naples; dont les paroles se trouvent dans le Procès de la Canonization de S. Thomas, rapporté par les Bollandistes au premier tome de Mars : *Ego credo in fide & Spiritu sancto, quòd Salvator* Boll. p. 714. n. 83.
noſter Doctorem veritatis pro illuminatione Orbis & Universalis Ecclesiæ miſerit Paulum Apostolum & postea Augustinum, & novissimo tempore Fratrem Thomam, cui usque ad finem sæculi non credo alium successurum.

Je finirai cet article par les paroles de M. Baillet, dans son livre intitulé : *Les Jugemens des Sçavans sur les principaux Ouvrages des Auteurs.* „ Il n'y a personne d'en- Baill. t. 1. p. 110.
 „ tre les Critiques catholiques (dit cet Ecrivain) qui jusqu'à
 „ présent se soit avisé de contester à S. Thomas la qualité de
 „ Docteur Angelique; & qui ne reconnoisse que les services
 „ signalés, qu'il a rendus à l'Eglise par ses Ecrits Théologi-
 „ ques, l'ont justement fait passer parmi nous, pour l'An-
 „ ge, pour le Chef, pour le premier Docteur de l'Ecole
 „ de la Théologie.

d'ignorance & d'oubli, dont il avoit abusé dans l'amour impur des créatures, & pendant lequel il avoit osé mépriser la loi du Seigneur; qu'il répande des torrents de larmes, sur l'injustice de ses occupations & de ses attaches; qu'il confesse enfin avec autant d'humilité que de douleur, qu'il a commencé trop tard à connoître, & à aimer uniquement une beauté toujours ancienne, & toujours nouvelle, qui mérite seule tout l'amour des créatures. Thomas d'Aquin n'eut que de très-humbles actions de grâces à rendre à Dieu, de ce qu'après l'avoir prévenu dès le matin de sa vie, il ne l'abandonna jamais à lui-même, ni à la tyrannie des passions.

L'enfance d'Augustin (comme nous l'apprenons de lui-même) exerça la patience de sainte Monique: celle du jeune Thomas, répondant toujours aux leçons, & aux exemples de piété que lui donnoit Théodore, fit concevoir dès-lors les plus belles esperances. Les passions naissantes de celui-là & la vivacité naturelle de son esprit le rendirent peu docile; l'amour du plaisir, du jeu, de la liberté lui donnoit d'autant plus de dégoût pour l'étude, qu'il étoit plus en état d'étudier avec succès. On peut dire au contraire de celui-ci, qu'il ne connut jamais ni les foiblesses, ni les amusemens de l'enfance; que la docilité de son esprit égala sa vivacité, & que l'éducation ne trouva rien à corriger dans les penchans de son cœur.

Saint Augustin dans les livres de ses Confessions nous apprend, que l'étude des fables & des autres folies de l'antiquité profane, fut le premier objet de sa passion dès qu'il parut dans les Ecoles de Madaure: l'oisiveté le corrompit peu après à Tagaste: les spectacles du théâtre, & les mauvaises compagnies qu'il fréquenta à Carthage, le précipiterent dans toute sorte de débauches: & il ne fut pas plutôt arrivé à Rome, qu'il ajouta à ses voluptés, les superstitions de l'Astrologie, & les erreurs de la Secte la plus absurde. La sagesse de Dieu permit ainsi que celui qui devoit un jour édifier son Eglise, éclairer l'Univers entier, & donner à tout le monde chrétien, d'aussi beaux exemples de sainteté, que de solides leçons de sagesse, fût d'abord un sujet de scandale aux Fidèles, & qu'il laissât

par-tout où il passoit de tristes marques de la foiblesse, ou de la corruption du cœur humain. On vit au contraire le jeune Comte d'Aquin avancer moins en âge qu'en sagesse & en piété : les précieuses semences de vertus, que la grace avoit mises dans son cœur dès ses plus tendres années, produisoient tous les jours des fruits encore plus précieux. Dans l'Abbaye de Mont-Cassin, au Château de Lorette, & dans la Ville de Naples, il se fit également aimer & admirer par ses rapides progrès, tant dans les sciences, que dans la pratique des vertus chrétiennes. Son cœur ne s'ouvrit jamais à un amour illicite ; & si son esprit fut sans erreur, son corps, ainsi que sa réputation, demeura toujours sans tache.

Jusqu'ici nous n'avons parlé de saint Augustin & de saint Thomas, que pour opposer les premiers penchans de l'un, aux inclinations de l'autre. Nous verrons avec plaisir dans toute la suite, par combien de traits, l'esprit divin que l'Écriture appelle unique & multiplié, a voulu rendre semblables ces deux hommes célèbres, qu'il a appellés dans des tems différens, & qu'il a fait travailler dans son Église avec le même zèle & le même succès. Nous admirerons cette heureuse conformité dans leurs talens naturels, & dans les dons de la grace, dans les qualités de l'esprit, & dans celles du cœur, dans leurs desseins, dans leurs travaux, dans leurs études, enfin dans l'amour & la pratique des mêmes vertus, aussi-bien que dans les principales circonstances de leur vie.

Tous deux dans le plus bas âge firent paroître un esprit supérieur, & des dispositions merveilleuses pour les sciences : doués d'un génie élevé dans ses pensées, profond dans ses raisonnemens, capable de tout apprendre & d'approfondir tout ; ils furent l'un & l'autre dans les Ecoles, ou l'exemple, ou le désespoir de leurs condisciples. Sans le secours d'un maître, ils pénétrèrent tous deux ce qu'il y a de difficile & d'obscur dans le plus subtil des Philosophes.

Augustin devenu l'objet de l'admiration de tous les Sçavans, enseignoit avec un applaudissement universel dans un âge, où les autres paroissent à peine capables d'être

instruits : il n'avoit que vingt ans lorsqu'il faisoit ses leçons publiques de Rhétorique dans les Ecoles de Rome ou de Carthage : & Thomas d'Aquin dès l'âge de douze ans, étoit l'étonnement de ses maîtres de Philosophie dans l'Université de Naples. L'histoire nous apprend également de tous les deux, qu'ils n'avoient qu'à lire les Auteurs pour les comprendre, & qu'ils n'oublioient jamais ce qu'ils avoient une fois appris. Cette mémoire prodigieuse, & cette facilité naturelle à concevoir d'abord les plus grandes difficultés, ou à expliquer avec ordre, ce que les sciences ont de moins proportionné à la portée commune des hommes, furent bien-tôt perfectionnées, par les dons excellens, dont le Seigneur se plaît à prévenir les ames choisies, qu'il destine à être l'admiration ou l'ornement de tous les siècles, & par ces graces extraordinaires, qu'il n'accorde qu'à ceux qu'il veut faire entrer dans le sanctuaire des sciences, en même-tems qu'il les fait courir à pas de geant dans les sentiers de la justice.

Avant la naissance de saint Thomas, un pieux Solitaire avoit déjà annoncé à Theodore la haute sainteté où la grace le devoit élever ; comme un saint Evêque prédit à la pieuse Monique la prochaine conversion d'Augustin, lorsqu'Augustin lui-même pensoit le moins à se convertir.

Le récit de la vie & des vertus héroïques de saint Antoine, excita dans le cœur de celui-ci, de vifs sentimens de pénitence, & un désir si ardent de marcher sur les traces des anciens Anachorettes, que touché jusqu'aux larmes il dit à un de ses amis : „ A quoi donc nous amusons-nous, „ mon cher Alipe ? à quoi pensons-nous ? hélas, les ignorans s'élevent au-dessus d'eux-mêmes ; ils ravissent le „ Ciel : & nous avec toute notre science, nous rampons „ toujours sur la terre ! parce qu'ils ont été plus sages que „ nous, faut-il que nous n'osions pas le devenir autant „ qu'eux ? ou parce qu'ils ont pris le devant, aurons-nous „ honte de les suivre ? La grace de Jesus-Christ, qui agissoit puissamment dans le cœur d'Augustin, pour le faire parler ainsi, lui fit faire dès-lors les premiers pas dans cette glorieuse carrière, qu'il a fournie avec tant de perseverance & d'honneur.

Ce qui commença la conversion d'un si illustre pénitent servit à nourrir la tendre piété du Docteur Angelique ; il aimoit à lire dans les conférences de Cassien, la vie de ces fameux Solitaires, qui ont vécu dans leur désert, comme les Anges voudroient vivre sur la terre, s'ils étoient revêtus de notre chair. De si beaux exemples l'aidoient à s'élever vers Dieu, à animer toujours sa ferveur, & à joindre aux travaux d'une vie Apostolique, les chastes délices de la contemplation, & les rigueurs d'une pénitence continuelle.

Pour se disposer à la grace du Baptême, selon l'esprit des Canons, & la discipline de l'Eglise, Augustin se retira dans la retraite : & quoiqu'il passât les jours entiers, & la plus grande partie de la nuit à méditer les grandes vérités de la Religion, ou à répandre son cœur devant Dieu, par des prières très-ferventes, il trouva dans sa solitude même assez de tems & de loisir pour composer plusieurs Traités de Piété, & un excellent Ouvrage contre les Académiciens. Il jettoit déjà les solides fondemens de cette haute perfection où il est arrivé ; il commençoit en même-tems à instruire les enfans de l'Eglise, & à combattre pour la vérité contre ses ennemis. Thomas d'Aquin conduit par la disposition de la Providence dans la même Ecole, en retira les mêmes avantages : Si la retraite, où on le retint près de deux ans, parut involontaire de sa part, elle ne lui fut cependant pas moins délicieuse. La sagesse qui descendit avec lui, comme avec le chaste Joseph dans sa prison, ne l'abandonna point dans sa captivité : Elle fut sa première maîtresse, afin qu'il devint lui-même le maître & l'Oracle de tous les Sçavans.

L'oubli des créatures, la mortification des sens, les veilles, les jeûnes, le silence, l'oraïson, toutes les pratiques enfin de la piété chrétienne, & de la plus austère pénitence, furent les moyens qu'ils employèrent, l'un pour affermir sa conversion ; l'autre pour ne jamais perdre son innocence ; tous deux pour conserver plus sûrement jusqu'à la fin la grace infiniment précieuse, qu'ils avoient reçue dans le Sacrement de la régénération, & pour s'élever

à ce sublime degré de sagesse , qui fait encore aujourd'hui l'objet de nos admirations, & de nos éloges. Unis à Dieu par les ardeurs de la charité, & toujours en garde contre tout ce qui auroit pû la ralentir , la science n'enfla jamais leur cœur , & les études ne sécherent point leur dévotion. Leur piété fut tendre & solide , leur foi également soumise & éclairée : ils eurent tous deux un même zèle pour la Maison du Seigneur ; & ne négligerent jamais ce qui en pouvoit relever l'éclat & l'honneur : prêchant , écrivant , travaillant sans cesse pour l'Eglise , & gémissant sur ses maux , ils l'édifièrent par la sainteté de leur vie , la défendirent contre ses ennemis , par leurs disputes & par une foule de sçavans ouvrages , dont ils n'enrichirent le public , que pour faire honneur à la Religion , pour en soutenir la dignité & l'unité , les dogmes , la morale , les loix , la discipline.

Saint Augustin a toujours été regardé dans l'Eglise , comme le fleau des Hérétiques , parce qu'il les a tous combattus & défaits. Il a démasqué leur hypocrisie , réfuté leurs erreurs , rendu sensible tout le venin de leurs faux dogmes. Les grands principes qu'il a établis , serviront à jamais au triomphe de la foi , à la ruine , ou à la confusion de tous ceux qui oseront l'attaquer. Le Docteur Angelique , par l'usage qu'il a fait de ces mêmes vérités , & par la méthode qui lui est propre , par la manière dont il a traité & éclairci les questions , dissipé les sophismes , confondu le mensonge , a mérité qu'on lui adressât les mêmes paroles que saint Jérôme écrivoit autrefois à saint Augustin :

„ On fait votre éloge à Rome , les Catholiques vous respectent ; il vous regardent comme le défenseur de l'ancienne foi : & ce qui vous doit être plus glorieux , les Hérétiques vous haïssent mortellement. L'hérésie en effet , n'a point aujourd'hui de plus redoutable ennemi que saint Thomas ; parce qu'elle ne sçauroit tenir , ni contre la solidité de sa doctrine , ni contre l'évidence de ses preuves.

Lettr. 56. à S. Aug.

Le saint Evêque d'Hyppone disputa souvent , & toujours avec avantage contre les Chefs des Manichéens : &

l'Ange de l'Ecole ne fit pas moins d'honneur à la vérité de la Religion Chrétienne dans ses Conférences avec les Docteurs de la Synagogue. Fauste & Fortunat vaincus par le premier, demeurèrent cependant oblinés dans leurs erreurs : mais de célèbres Rabins , persuadés par les raisons du second , & touchés intérieurement par la vertu de la grace , consolèrent l'Eglise de Jesus-Christ ; moins par l'aveu de leur défaite , que par la sincérité de leur conversion , qui fut perseverante , & suivie de plusieurs autres.

Les Evêques de Numidie prièrent saint Augustin d'expliquer une partie des saintes Ecritures : Et le Pape Clement IV. chargea saint Thomas d'éclaircir par des Commentaires tout le texte de l'Evangile. Les Prélats d'Afrique se servirent des lumieres de l'un , pour combattre l'hérésie & le schisme des Donatistes : les Pontifes Romains employèrent la plume de l'autre , pour dévoiler les vérités saintes de notre Religion à tous ceux qui étoient hors de la voye , aux Grecs , aux Armeniens , aux Sarrazins , à tous les Gentils.

Un mérite égal acquit à nos saints Docteurs une égale réputation : Saint Augustin dès son vivant étoit considéré comme l'Aigle des Docteurs Catholiques , & saint Thomas comme la plus brillante lumiere de l'Université de Paris. Ils furent l'un & l'autre également chéris , recherchés , consultés même par les Papes , & par les autres Souverains. Les personnes les plus distinguées , de leur siècle , par leur sçavoir , ou par leur piété , voulurent être en relation avec des hommes si célèbres.

Mais quelque grand que fût leur mérite , quelque extraordinaire que pût être leur réputation ; nous pouvons assurer que leur humilité fut encore plus grande : leurs écrits , leur vie & toute leur conduite , en sont des preuves , qu'on ne peut appeller équivoques. S. Augustin ne monta sur la Chaire Episcopale , que parce que les Fideles de l'Eglise d'Hyppone , ayant à leur tête Valere & les autres Evêques de la Province , ne voulurent ni écouter ses prieres , ni se laisser fléchir à ses larmes. On fit violence à sa modestie , parce qu'on eut plus d'égard aux besoins de l'Eglise , qui demandoient

demandoient un tel Pasteur, qu'aux gémissens d'Augustin, qui se croyoit indigne d'une telle place. Si la divine providence a permis plus d'une fois, que S. Thomas se soit trouvé dans des circonstances assez semblables, elle a tourné autrement en sa faveur, l'esprit & le cœur de ceux qui le vouloient placer sur le chandelier : Comme ils se bornent toujours aux prières, & aux sollicitations, pour avoir son consentement, & l'obliger à monter plus haut, il eut la consolation de perséverer jusqu'à la fin dans l'humble état qu'il avoit choisi, sans jamais manquer ni au respect, ni à l'obéissance qu'il devoit aux Vicaires de Jesus-Christ.

Saint Augustin élevé au sacré ministère, porta si loin sa délicatesse sur la pureté, qu'il ne permit jamais qu'une femme, pas même sa nièce, ou sa sœur, entrât dans la maison où il étoit logé : & on assure que depuis sa conversion, il ne regarda jamais en face une personne de l'autre sexe. Nous avons vu ailleurs que saint Thomas d'Aquin, dès ses plus jeunes années, s'étoit prescrit la même règle : & il l'observa si exactement toute sa vie, qu'on a raison de croire, qu'il n'a gueres moins mérité le glorieux titre de Docteur Angelique, par sa pureté, que par ses lumières.

La charité de saint Thomas, ou son amour compatissant pour les membres affligés de Jesus-Christ, parut dès son enfance. Il a souvent prêché, & plus souvent écrit, pour nous apprendre l'obligation étroite de soulager les pauvres, & la manière de remplir à leur égard le second précepte de la loi. Tous ceux qui étoient dans le besoin, ou dans la souffrance, trouverent toujours en Saint Augustin, un pere tendre ; on peut dire un ami, & un avocat zélé pour leurs intérêts. Sa charité pour eux répondit parfaitement à son grand amour de Dieu, source de toutes les vertus, qui éclaterent en lui. Il disoit quelquefois que le revenu d'un Evêque étoit le patrimoine des pauvres, & qu'un Ministre de Jesus-Christ devoit en certains cas, se retrancher même du nécessaire, afin que ceux qui souffroient la faim, trouvassent chez lui de quoi la soula-

E c c

ger. Il ne parloit ainsi , que parce qu'il agissoit de même : L'amour de la pauvreté dans l'un & dans l'autre Docteur , égala toujours leur charité pour ceux que leur état rendoit plus conformes à Jesus-Christ devenu lui-même pauvre pour l'amour de nous.

Une sainte horreur pour la médisance , porta le saint Evêque d'Hyppone , à reprendre dans toutes les occasions & sans ménagement , tous ceux qui en sa présence osoient s'oublier sur ce point essentiel : L'histoire de sa vie nous fournit plusieurs exemples , qui seront toujours honneur à sa mémoire , & qui pourront servir de règle de conduite , à tous les véritables Chrétiens. Saint Thomas non moins attentif à ce même devoir , dont il a expliqué l'importance , s'étoit fait une loi , de fuir sans distinction les détracteurs , & de n'avoir jamais avec eux ni commerce , ni entretien.

Si la calomnie ne les épargna pas eux-mêmes ; elle ne fut jamais capable d'altérer leur douceur , ni de diminuer leur patience. La maxime qu'ils nous ont enseignée , & qu'ils avoient suivie les premiers dans l'occasion , c'étoit de se montrer uniquement sensibles à l'offense de Dieu , & d'aimer sincèrement ceux qui nous offensent , sans pourtant épargner ni leurs défauts , ni leurs erreurs : *Diligite homines , interficite errores.*

Sans entrer dans un plus long détail des vertus chrétiennes , qu'ils ont pratiquées dans un même esprit , & avec la même perfection , on peut dire en deux mots , que ce que Saint Augustin avoit été depuis le moment de sa conversion , Saint Thomas le fut dans tous les âges de sa vie , humble , doux , modeste , charitable , pénitent , toujours appliqué à travailler pour la gloire de Dieu , en travaillant à sa propre perfection , au salut de ses Freres , à la conversion des infidèles , & des pécheurs. S. Augustin ne craint point de se rendre ce témoignage à soi-même ; qu'il n'avoit pas perdu de vûe la vérité , depuis qu'il avoit commencé à la connoître : *Quam ex quo didici , non sum oblitus.* Et tous les Historiens de la Vie de S. Thomas nous assurent , que ce fut l'amour , ou la défense de cette même vérité ,

qui remplit toujours son esprit & son cœur ; & qui lui fit mettre si souvent la main à la plume.

Le premier, toujours brûlant du désir d'entrer dans les profondeurs des divines Ecritures, donnoit à cette étude tout le tems qui lui restoit après avoir rompu à son peuple le pain de la parole, & avoir satisfait aux obligations les plus essentielles de la charité pastorale : Le second s'étoit fait un devoir capital de lire le jour & la nuit ces livres saints, où il apprenoit à connoître Dieu, & à se connoître soi-même. Attendris tous deux par le chant des Hymnes & des Pseaumes, ou inondés par les ineffables douceurs, que Dieu répandoit abondamment dans leur ame, ils arrosoient de leurs larmes les lieux où ils faisoient oraison, & ne vivoient que de la douce esperance de goûter un jour les joyes du Seigneur, dans le séjour de sa gloire.

Une sainteté si reconnue, qui donnoit un nouvel éclat à leur réputation, & un plus grand poids à leur doctrine, faisoit qu'on les écoutoit avec respect, & qu'on recevoit par-tout leurs décisions, comme des oracles. Saint Augustin a été comme l'ame de tous les Conciles, qui furent assemblés en Afrique durant son Episcopat, ou qui ont été célébrés depuis sa mort, dans tout le monde Chétien : & personne n'ignore quel respect ces augustes assemblées ont toujours marqué pour les sentimens, & la doctrine de saint Thomas.

Celui-là avoit été invité au Concile général d'Ephese ; par l'Empereur Theodose : & le Pape Gregoire X. avoit appellé celui-ci au second Concile de Lyon : mais la mort les prévint tous deux ; & les circonstances de leur dernière maladie furent encore semblables : mêmes sentimens de pieté & de religion, même confiance en Dieu, mêmes desirs de le voir, & de le posséder. Augustin se prépara à ce terrible passage, par la récitation des Pseaumes de la Pénitence ; Thomas par la méditation & l'explication du Cantique des Cantiques ; digne occupation de l'amour pénitent de l'un, & de l'amour chaste & innocent de l'autre.

E e e i j

Nous n'avons fait entrer dans la comparaison de ces deux grandes lumieres de l'Eglise, que ce qui a paru au dehors, & ce que l'histoire a pu nous en apprendre. Le parallele seroit sans doute plus fini, si portant nos vûes jusques dans l'homme intérieur, il nous étoit donné de découvrir les lumieres de leur esprit, les saintes ardeurs de leur volonté, toutes les dispositions de leur ame, les graces, les dons, les vertus, dont le Seigneur avoit pris plaisir à remplir ces vases d'élection.

Mais le trait le plus marqué de la parfaite ressemblance de ces deux grands Docteurs, c'est sans doute la conformité de leur doctrine : & cette conformité ne paroît jamais mieux, que lorsqu'ils traitent de la grace du Sauveur. On ne doit pas être surpris, s'ils se sont réunis dans les mêmes sentimens sur l'efficace des secours divins, dont ils avoient également éprouvé la force, & la douceur victorieuse. Selon la pensée de saint Fulgence, la même grace qui fit persévérer les bons Anges, & qui les empêcha de se perdre avec les Anges prévaricateurs, releva le premier homme après sa chute, & rendit sa pénitence glorieuse. Nous pouvons dire aussi, que la même main du Pere céleste, qui avoit rompu les chaînes d'Augustin, pour le mettre dans la liberté des enfans de Dieu, & le faire passer de la région des ténèbres, au Royaume de son Fils-bien-aimé, à qui il appartenoit par son élection éternelle, soutint toujours le Docteur Angelique, afin qu'il persévérât dans le saint amour, sans jamais s'éloigner du sentier qui devoit le conduire à une sublime perfection ; *Non alia virtus stantem Angelum à ruina potuit custodire, nisi illa que lapsum hominem post ruinam potuit reparare. Una est in utroque operata gratia ; in hoc ut surgeret, in illo ne caderet ; in illo ne vulneraretur ; in isto ut sanaretur ; ab hoc infirmitatem repulit ; illum infirmari non sivit, illius esca, istius medicina.*

Ces paroles de Saint Fulgence semblent avoir été écrites pour marquer ce que l'opération d'une grace véritablement victorieuse & très-efficace a fait dans l'ame de ces deux Serviteurs de Dieu. Il ne faut donc pas s'étonner si les

S. Fulgenc. l. 1. ad
Traſim. c. 3.

pour ôter sa dureté ; grace qui opere en nous & avec nous , tout ce qu'il y a de bon & de saint , qui prévient nos bonnes actions , les accompagne & les suit ; qui incline & qui change nos cœurs , selon le bon plaisir de Dieu ; qui met entre ses mains nos volontés , afin qu'il en soit le maître , plus que nous ne le sommes nous-mêmes ; qui nous fait aimer , & accomplir la loi , nous rendant dociles , & persévérans dans toute sorte de bonnes œuvres.

Il faudroit transcrire une partie des Ouvrages de saint Augustin , & plusieurs questions de la Somme de saint Thomas , pour montrer leur parfait accord , & faire remarquer la maniere également noble & solide , avec laquelle ils se sont expliqués , soit sur la distinction & la différence des graces , dont l'Ecole appelle les unes efficaces , & les autres suffisantes ; soit sur la nature , le mérite & la nécessité des premières , sans lesquelles tous les autres secours même intérieurs , n'ont jamais tout leur effet , lors même qu'ils nous préparent à la justification , & qu'ils nous donnent un vrai pouvoir d'accomplir la loi.

Du même principe ils tirent les conséquences , qui suivent naturellement , & qui forment un corps de Theologie , où tout se trouve parfaitement uni , lié & soutenu dans toutes ses parties ; & dans lequel les deux Saints Docteurs ne sont pas moins uniformes , que dans le principe même , qui en est le fondement : toujours unanimes à établir sur la parole même de Dieu ces grandes vérités , qu'on doit regarder comme autant de principes féconds de toute la Doctrine Chrétienne , comme les régles primitives de la Morale , comme les plus sûres maximes de la véritable dévotion , & de la vie spirituelle , ils nous enseignent que le Juste n'a rien , dont il puisse se glorifier en lui-même ; qu'il n'est jamais permis à un Chrétien d'agir pour le seul plaisir sensuel ; que nos actions ne sont faites chrétiennement & avec mérite , qu'autant qu'elles ont la charité pour principe , & la gloire de Dieu pour fin : que dans les voyes intérieures tout n'est qu'illusion sans l'esprit d'humilité , de simplicité , de douceur , d'obéissance , de

sacrifice, de renoncement à soi-même, au monde, au péché. Ils nous apprennent enfin qu'une ame ne s'avance dans la perfection, qu'à mesure qu'elle croit en charité, & se rend plus conforme à Jesus-Christ, l'Auteur de la grace, & le grand modèle de toute sainteté.

Par une suite des mêmes principes, sans jamais confondre, ni dégrader les autres vertus, Saint Augustin & Saint Thomas nous enseignent, qu'on ne peut point dire, qu'il y ait une sagesse véritablement chrétienne dans toutes ces actions, que la prudence humaine régle, que la force exécute, que la tempérance modere, que la justice, ou l'équité naturelle conduit, si tout cela se fait sans charité, si tout n'est rapporté à cette dernière fin, à cette félicité éternelle, dont nous jouirons, lorsque Dieu sera toutes choses en tous. 2. 2. q. 13. a. 7.
8c.

Qu'on examine de près les grands principes, sur lesquels l'Ange de l'Ecole a établi tout son système de doctrine; on y remarquera par-tout, ainsi que dans celui de Saint Augustin, ces premières vérités, que tous les devoirs d'un Chrétien se réduisent à l'amour de Dieu, comme à un centre mystérieux où doivent aboutir toutes les lignes: que l'esprit de la nouvelle loi, n'est que la charité: que Dieu étant le Souverain bien, dont la possession peut nous rendre heureux, il doit être aussi le terme de tous nos desirs, l'unique objet de nos esperances, & la fin de toutes nos actions: *Ut quaecumque homo amat, in Deo amet; & universaliter omnem suam affectionem ad Dei dilectionem referat... omnia exteriora nostra, verba & opera ex divina charitate firmentur.* Dit saint Thomas dans son Traité de la Perfection de la Vie Spirituelle. Op. 18. c. 5;

Si la maniere, dont ces grands Docteurs expriment leurs sentimens, est quelquefois differente, le fonds de la doctrine ne l'est point, non plus que le caractère de leur esprit, l'étendue & la pénétration de leur génie. On sçait que le style de Saint Augustin est ordinairement orné, coulant, plein de force: celui de Saint Thomas est plus serré, & plus précis, sans ornement de paroles; mais toujours pur, clair, méthodique; & par sa simplicité même

plus propre à mettre d'abord les difficultés dans tout leur jour, à démasquer le mensonge, à faire distinguer le vrai du vrai-semblable, le réel & le solide de tout ce qui n'a que l'apparence de vérité. Cette différence toujours accidentelle aux questions qu'ils traitent, ne sert qu'à rendre plus sensible leur entiere conformité dans les points essentiels. Aussi voyons-nous que notre Saint Docteur ne décide presque point de doute, qu'il n'appuye sa décision de l'autorité de Saint Augustin : c'est ce qui l'a toujours fait regarder parmi les Sçavans, comme son fidele interprete, & le plus célèbre de ses disciples. Ceux-là l'ont appellé un autre Augustin, ou l'Augustin de son siècle : ceux-ci ont reconnu qu'il est rare & toujours difficile de suivre, ou de pénétrer par-tout Saint Augustin, si on le sépare de Saint Thomas ; auquel, disoit le Prince de Conty, on ne doit pas envier la gloire d'avoir mieux entendu Saint Augustin, qu'un autre.

» Je crois avoir beaucoup avancé (ce sont les paroles
 », d'un célèbre Cardinal) lorsque je puis m'assurer de bien
 », connoître le sentiment du Saint Docteur, qui par la net-
 », teté & la pénétration de son esprit angelique, répand
 », une lumiere admirable sur les matieres les plus obscures ;
 », & nous rend ainsi intelligibles les sens les plus cachés
 », dans les Livres des Saints Peres, sur-tout de Saint Au-
 », gustin. Je ne parle que de ce que j'ai éprouvé moi-mê-
 », me : & je ne doute nullement, que plusieurs autres n'ayent
 », été aussi convaincus par leur propre expérience, que
 », dans la lecture des ouvrages de Saint Augustin, en s'ar-
 », rêtant à la seule lettre, l'esprit se trouve d'abord accablé
 », par un grand nombre de difficultés, & comme perdu au
 », milieu d'un labyrinthe, dont il ne voit pas d'issuë. Mais,
 », continue toujours le Cardinal d'Aguirre, toutes les dif-
 », ficultés disparaissent : on en découvre avec plaisir la vé-
 », ritable solution, dès que par une étude sérieuse on s'est
 », une fois assuré du sentiment du Docteur Angelique ;
 », dont la doctrine est l'explication & le précis de celle de
 », S. Augustin. Les paroles de cet Auteur méritent d'être
 rapportées : *Mirâ illâ Angelicâ mentis claritate obscura
 quæque*

Let. 4. au P.
 Descha.

Card. d'Aguir. t.
 3. prolog. 2.

quæque exposuit. D. Thomas, & abstrusos patrum, præsertim Augustini sensus luce donavit: quod experientiâ didici: nec dubium quin alii. Contingit in controversiis, inspectâ solâ sancti Augustini litterâ, mentem obrui fluctibus difficultatum, nec apparere viam ad emergendum; totam verò procellam sedari, & occurrere portum, ubi intentè quaeritur, & tandem invenitur, quid Angelicus Doctor tradiderit: ipse enim mihi ac suavissimo interpretationis genere Divum Augustinum exponit.

Ce sentiment n'est point particulier au Cardinal d'Aguirre. On peut dire que c'est le langage commun des Scavans: il est rare d'en trouver qui ayent pensé, ou parlé autrement. Le célèbre Pere Massoulié remarque, que ceux même qui n'ont pas toujours rendu assez de justice à Saint Thomas, avouent néanmoins qu'il a marché fidèlement sur les traces de Saint Augustin; & que s'étant fait un devoir de ne le perdre jamais de vûe, il a si bien pris son esprit, ses principes, ses sentimens, qu'on peut dire que la Somme Théologique de l'un, est comme l'abrégé de toute la doctrine de l'autre, mise en ordre pour l'usage de l'Ecole.

Quoique le Cardinal Cajetan se soit quelquefois éloigné des sentimens de son Maître, il observe pourtant que cet Ange de l'Ecole a préféré en quelques rencontres l'autorité de S. Augustin à ses propres lumieres & aux raisons qui lui avoient fait embrasser un autre sentiment, ou qui le lui avoient fait paroître plus probable. Il ajoute, que c'est pour recompenser la singuliere vénération que Saint Thomas a toujours eue pour les Docteurs de l'Eglise, particulièrement pour Saint Augustin, que Dieu lui a donné la science, & comme l'esprit de tous: *Summè veneratus est sacros Doctores, ideo intellectum omniam quodam modo sortitus est.* Il seroit à souhaiter que cet habile Commentateur, si recommandable d'ailleurs par tant d'endroits, eût toujours imité ce qu'il louë avec justice dans S. Thomas, dont la doctrine, selon l'illustre M. Bossuet, est la clef de tout ce qui est renfermé dans les livres de S. Augustin.

A tous ces témoignages nous ajouterons celui du Car-

dinal Noris : ce grand homme , si versé dans la lecture des ouvrages de Saint Augustin , si instruit de ses principes , Apologiste si zélé de sa doctrine , ne fait pas difficulté de dire , qu'on ne peut bien entrer dans la pensée , & prendre par-tout comme il faut , le sens des paroles de Saint Augustin , que par le secours de S. Thomas : *Ad Augustinum non iri tutò nisi per Thomam*. Nous passons sous silence mille semblables expressions des plus habiles Theologiens ; on peut voir ce qu'ont dit à ce sujet , Sixte de Sienne , le sçavant Estius , Silvius , les Docteurs de Salamanque dans l'Apologie du Serment , que cette Université exige de tous ses Gradués , pour les obliger à suivre fidèlement la doctrine de S. Augustin & de S. Thomas.

Bib. Sa. l. 4. p. 318.

Addenda. p. Serry
p. 114.

De quelque poids que puisse être le témoignage , ou le sentiment des Docteurs les plus éclairés , celui des Vicaires de Jésus-Christ , qui sont les premiers Juges de la foi , est d'une autorité beaucoup plus respectable ; & les Décrets Apostoliques , qui relient cette conformité de doctrine , ne sont pas en petit nombre. Urbain V , dans son Bref de 1368. adressé à l'Université de Toulouse , remarque que la doctrine du grand Augustin a donné par Saint Thomas , un nouvel éclat aux vérités de la Religion , & a répandu de nouvelles lumières dans toute l'Eglise. Alexandre VII ; dans le Bref de 1660. aux Docteurs de Louvain , reconnoît dans Saint Augustin & dans Saint Thomas une même doctrine , dont il appelle les principes , des dogmes très-sûrs & inébranlables : *Inconcussa tutissimaque sanctorum Augustini , & Thomæ dogmata*. Sa Sainteté ajoute que la profonde érudition & le sublime mérite de ces deux excellents Docteurs , surpassent l'éclat des plus brillans Eloges , au sentiment de tous les Catholiques. Le Pape Innocent XII , dans ses lettres aux Professeurs de la même Université , Benoît XIII , de glorieuse mémoire , & Clément XII , n'ont pas moins clairement exprimé cette unanimité de principes. Il paroît d'autant moins nécessaire de rapporter ici les extraits de leurs Bulles , que la voix publique de presque tous les Fidèles , s'accorde parfaitement avec celle des premiers Pasteurs. Dans les assemblées des Sçavans , com-

me dans les Ecoles, on ne parle guères de Saint Augustin, sans faire en même-tems mention de Saint Thomas : & selon le langage ordinaire, dire qu'une doctrine est contraire aux principes de l'un, c'est avouer qu'elle est rejetée de l'autre.

De célèbres Théologiens, arrêtés par quelques textes du Docteur de la Grace, qui leur paroissent décisifs, & qui sont réellement pleins de difficultés, ont refusé de connoître pour l'état d'innocence la nécessité des secours efficaces, tels que l'Ecole de Saint Thomas les admet comme nécessaires dans tous les états, & pour toutes les actions de pieté ; mais dès qu'ils se sont donné la peine de chercher dans les ouvrages du Docteur Angelique, le véritable sens de ce qui les frappoit dans ceux de Saint Augustin, ils se sont convaincus par eux-mêmes, que la diversité de sentimens, qui regnoit en ce point entre les disciples, ne se trouvoit pas de même parmi les maîtres : nous avons eu la consolation d'en voir plusieurs, fort distingués par leur érudition & par leurs grands talens, se ranger avec nous à un système, qu'on doit avouer être d'autant plus solide, qu'il est par-tout suivi, & parfaitement soutenu, toujours appuyé sur les mêmes principes, dont la vérité ne brille pas moins dans divers ouvrages où Saint Augustin les a établis, que dans toute la suite de la doctrine & des écrits de Saint Thomas.

Il étoit naturel que ces deux excellens Maîtres se trouvent ainsi unis dans un même système de doctrine, ils eussent aussi dans les siècles antérieurs, comme ils ont encore aujourd'hui, les mêmes adversaires, & les mêmes panégyristes. Ceux qui ont aimé à produire de nouvelles opinions, ou à les suivre, n'ont voulu reconnoître ni Saint Augustin pour guide, ni Saint Thomas pour maître. Plus sages à leurs yeux que leurs peres, ils ont cru que les Enfans de l'Eglise seroient à plaindre, si les opinions d'Augustin étoient la règle de leurs sentimens ; & pour les mêmes raisons, ils n'ont pas cru devoir souscrire à la doctrine de Saint Thomas, qu'ils appelloient cependant le Soleil & le Prince de la Theologie, d'après lequel ils se

glorifioient quelquefois d'écrire & de décider : *Quem veluti Scholasticæ Theologiæ solem, & principem sequi decernimus.* Abandonner Saint Thomas, quand on s'éloigne de Saint Augustin, c'est agir conséquemment, & confesser en même-tems cette conformité de doctrine, qu'on ne sauroit ne pas reconnoître dans leurs écrits.

Les Theologiens au contraire, qui ont été persuadé, qu'en fait de Religion, toute nouveauté est suspecte; que pour trouver sûrement la saine Theologie, il faut la chercher dans l'antiquité, & interroger nos Peres, pour sçavoir à quoi on doit s'en tenir dans l'intelligence des écritures, dans l'explication du dogme, & dans l'application des règles des mœurs; ces Theologiens, dis-je, se sont toujours inviolablement attachés à Saint Augustin & à Saint Thomas, comme aux fidèles témoins de la tradition, & de la doctrine de l'Eglise. Ils ont cru, avec raison, qu'ils penseroient, & qu'ils parleroient toujours bien, quand ils parleroient comme ces grands Docteurs ont parlé, & que leurs sentimens se trouveroient conformes à leur doctrine, si souvent approuvée, & comme consacrée par la bouche des premiers Pasteurs.

L'admiration que les plus grands personnages de l'Eglise avoient pour S. Augustin & pour ses Ecrits, n'empêcha pas que plusieurs envieux ne l'attaquassent, & pendant sa vie & après sa mort. Un de ses premiers Disciples nous apprend que la même année que le Saint Docteur mourut, il se trouva de gens qui firent un Recueil de tout ce qui leur paroissoit répréhensible dans les livres de Saint Augustin: mais le Pape Saint Celestin fit son Apologie ou son Eloge, & réprima la témérité de ceux qui ne craignoient point de calomnier sa doctrine.

Les ouvrages de Saint Thomas eurent le même sort: Jacques de Viterbe Archevêque de Naples, parlant du Docteur Angelique, nous apprend que plusieurs Scavans, peu après sa mort, s'étoient élevés avec aigreur contre ses Ecrits; & il ajoute, que l'autorité de sa doctrine n'en avoit point souffert, qu'elle devenoit au contraire tous les jours plus grande & plus respectée dans tous les lieux, jusques

S. Prosp. Ep. ad
Rufi. & l. contr.
Collat.

Ep. ad. Epif. Gall.

§. I.

Premiere source de la doctrine de Saint Thomas : Union intime avec Dieu : Oraison continuelle.

Nous avons parlé plus d'une fois dans l'histoire de la Vie de Saint Thomas, de ce grand don d'oraison, dont il avoit été favorisé dès sa plus tendre jeunesse, de son amour pour l'exercice de la priere, de sa fidélité à marcher toujours en la présence de Dieu, dans un profond recueillement, & par le souvenir continuel de ses adorables perfections. Il ne fera maintenant point difficile de concevoir, que cet esprit d'oraison, & l'union si intime de son ame avec Dieu, ayent été pour lui une source féconde de lumieres & de connoissances.

Les moins versés dans la lecture des saintes Ecritures, ou dans la doctrine des Peres, n'ignorent pas que le même esprit qui a enseigné les Prophètes dès le commencement, parle encore à l'ame fidèle qui l'écoute avec docilité; & que les paroles qu'il fait entendre à son cœur dans le silence des passions, sont toujours des paroles de vie, qui annoncent la paix, & qui donnent l'intelligence des plus hauts Mystères. Ce que l'homme ne peut expliquer à l'homme, le Pere céleste se plaît à le réveler à ses amis. La science, comme la vertu est un présent du Très-Haut; & à qui communique-t'il ce don excellent, avec plus de profusion, qu'à celui à qui il fait la grace de le demander par une priere persévérante, & de se préparer à le recevoir par la pureté de cœur?

En nous invitant à nous approcher de celui, qui habite une lumiere inaccessible, le Prophète nous assure que nous serons éclairés: & saint Thomas ajoûte, que c'est par le mérite d'une priere humble, dirigée par la foi, & animée par la charité, que nous nous approchons de Dieu, pour devenir un même esprit avec lui: *Per orationem appropinquamus Deo, ut Deo uniamur.* N'est-ce pas

en effet parmi les saintes ardeurs de l'oraison, que l'ame chaste & fidèle se présentant, & s'il est permis de parler ainsi, s'exposant toute entiere au soleil de justice, enreçoit immédiatement les feux & les clartés, & se trouve non-seulement environnée, mais remplie & toute pénétrée de ses rayons ?

L'expérience que notre saint Docteur en avoit faite, dès ses premières années, l'avoit mis en état de dire avec le Sage : *Fai désiré l'intelligence, & elle m'a été donnée*; Sap. 7. v. 7. *j'ai invoqué le Seigneur, & l'esprit de sagesse est venu en moi.* S'il dit d'abord avec le jeune Samuel : *Parlez Seigneur, parce que votre Serviteur vous écoute* : ou avec David : *Ouvrez mon esprit, afin que j'entende les secrets de votre Loi*, il auroit pu ajouter avec le même Prophète, & dans le même esprit d'une humble reconnoissance, que la méditation continuelle de la Loi de Dieu, l'avoit instruit dès son bas-âge, de plusieurs vérités, que le nombre des années n'enseigne pas toujours aux Vieillards. Ibid. v. 100.

Cet esprit de priere, que le Seigneur promettoit autrefois à son Peuple, fut communiqué de bonne heure à notre Saint; & c'est principalement dans cet exercice, qu'il trouva le trésor de la science. Toujours uni à Dieu, & dans le repos de sa solitude, & dans ses conversations nécessaires, il prioit en tout lieu, & par-tout il recevoit dans son ame, comme une rosée céleste les paroles de vérité, que le Seigneur lui faisoit entendre. Renfermé dans le secret de son cœur, sous les yeux de Dieu, à mesure qu'il lui offroit ses vœux, ses actions de grâces, ses larmes, & ses soupirs, il en recevoit des lumières toujours nouvelles, avec de nouvelles ardeurs. S'il demandoit au Seigneur de le remplir de cet esprit de droiture & de science, dont il avoit besoin, soit pour se conduire avec sagesse, soit pour montrer aux autres les voyes assurées du salut, il éprouvoit aussi-tôt ce que le Saint-Esprit nous a appris par la bouche d'un Apôtre, que son onction nous enseigne intérieurement toutes choses: *Unctio ejus docet vos de omnibus.* 1. Jo. 2. v. 27. Ce goût intérieur, qu'il avoit de Dieu, & de sa grace, devenoit pour lui une source de lumières, qui l'élevoient

Sap. 7. v. 7.

1. Reg. 39-

Pl. 118. v. 34.

Ibid. v. 100.

Zacha. 12. v. 10.

1. Jo. 2. v. 27.

à une connoissance sublime des Myſtères de la Religion.

L'Histoire nous apprend qu'il paſſoit pluſieurs heures du jour, & la plus grande partie de la nuit, dans la douce contemplation des beautés du premier Etre, ou dans la méditation des vérités, que ſa Loi nous enſeigne. Ce qui faiſoit ſon occupation, faiſoit en même-tems ſes délices : & ſans rien exagérer on peut dire qu'il n'y eut jamais ni raiſon, ni prétexte, ni maladie, ni travail, qui pût lui faire abandonner, ou interrompre volontairement une pratique, dans laquelle il trouvoit touſjours le repos de ſon cœur, & toutes les richesses de l'eſprit. Au retour de ſes raviſſemens, où il s'élevoit quelquefois ſous les ailles de la foi, & de l'amour, juſques dans le ſein même de la Di-

Boll. p. 674. n. 48.

vinité, *raptus videbatur intereſſe Myſteriis*, il paroiſſoit à ſes freres, comme autrefois Moÿſe aux enfans d'Iſraël quand il deſcendoit de la montagne, tout rayonnant de clarté. Sa bouche alors ne s'ouvroit, que pour faire admirer les miſéricordes du Seigneur ; ſes paroles étoient comme une pluye bien-faiſante, comme une lumiere pure ; & ſa langue, comme la plume de l'Ecrivain, qui écrit très-vite. Trois ou quatre Secretaires, deſtinés à recueillir les productions de ſon eſprit, & attentifs à ne rien perdre, pouvoient à peine mettre ſur le papier, les différentes matieres, qu'il diſtoit en même-tems. C'eſt ce que nous avons déjà remarqué dans l'histoire de ſa vic. Les ſouverains Pontifes ont rendu un témoignage éclatant de cette vérité, que les Auteurs contemporains avoient attéſtée les premiers. Saint Thomas lui-même, ce Docteur ſi humble,

p. 670. n. 31. &c.

& ſi modeſte, n'a point refusé de faire un aveu, que la reconnoiſſance exigeoit de lui, lorsqu'il a déclaré qu'il avoit bien moins appris dans les Livres, qu'aux pieds des Auteurs, moins dans ſes conférences avec les plus ſçavans hommes de ſon ſiècle, que dans ſes ſecrettes communications avec Dieu : *Dicere ſolebat quidquid ſciens, non tam ſtudio aut labore ſuo ſe peperiſſe, quàm divinitus traditum accepiffe.*

Guil. Toc. Reginald. S. Amb. &c.

Voilà donc la première, & la plus pure ſource de la doctrine

Erine de notre Saint : il ne pouvoit choisir un moyen plus sûr, ni une voye plus abrégée, pour acquérir la perfection des sciences, & pour s'élever en peu de tems à une haute connoissance des vérités surnaturelles. Il est vrai, qu'il étoit né avec toutes les qualités, qui peuvent servir à former les grands hommes, & les aider à pénétrer ce que la nature paroît avoir de plus impénétrable, avec beaucoup de vivacité & de justesse d'esprit, avec un génie rare, dont l'étendue & l'élévation donnoient de l'étonnement à ceux qui le connoissoient le mieux, avec une mémoire prodigieuse : ajoutez à cela un desir insatiable d'apprendre, & une application continuelle à l'étude. Mais avec toutes ces belles dispositions, l'esprit de l'homme est toujours borné ; & il ne sent jamais mieux combien ses lumieres sont courtes, que lorsqu'il veut s'élever à la connoissance des choses divines, par les seules forces de la raison, & de la philosophie. Le peu de proportion, ou pour parler exactement, la distance infinie, qui se trouve toujours entre Dieu & la créature, entre les perfections ineffables de l'un, & les foibles lumieres de l'autre, fait, selon l'expression du Sage, que celui qui veut approfondir la majesté du Très-Haut, est accablé du poids de sa gloire : *Qui scrutator est Prov. 25. v. 27: majestatis, opprimetur à gloria.* Mais c'est cela même qui fait paroître toute la sagesse, & la Religion de notre saint Docteur. Il ne voulut apprendre que de Dieu-même la véritable maniere de le connoître, & d'entrer dans cette profondeur des Mystères, où tant des Sçavans n'ont trouvé qu'un abîme de ténèbres, plus propres à humilier leur orgueil, qu'à satisfaire leur curiosité. Il n'entreprit jamais de chercher le sens caché des écritures, de dicter, ou de disputer, qu'après des ferventes prieres. Il ne fut jamais consulté sur quelque doute, qu'il ne consultât lui-même l'esprit du Seigneur, avant que de répondre. La pénitence & les larmes accompagnoient ses oraisons : *Quoties studere Boll. p. 670. n. 318. voluit, disputare, legere, scribere, vel dictare, prius ad orationis secretum accedens, profusus orabat lacrimis.*

Ne peut-on pas conclure de là, que la science de saint Thomas, & le feu du divin amour, dont son cœur étoit

Ggg

embrasé, partoient du même principe; & que l'un servoit toujours au progrès, ou à la perfection de l'autre? La charité l'appliquoit à l'étude, parce qu'il n'étudioit que pour être plus en état de servir utilement l'Eglise; & les lumieres qu'il acqueroit, soit en priant, soit en étudiant, animoient toujours davantage le feu de sa charité, & l'attachoient si fortement à Dieu, qu'il en perdoit quelquefois l'usage des sens. De là ce recueillement continuel, ces extases fréquentes, ces longs ravissements; dont tous les anciens Historiens de sa vie ont si souvent parlé. De là ce torrent de doctrine, qui couloit de sa plume, ou qu'on recueilloit de sa bouche, lorsqu'il communiquoit à ses freres une partie de ce que l'esprit du Seigneur venoit de lui faire connoître. De là enfin cet heureux commerce d'une science sainte, & d'une sainteté toujours éclairée, qui fait le caractère spécifique de S. Thomas; & qui doit faire celui de tous ses véritables Disciples.

La trop grande application de l'esprit aux vérités qu'on veut connoître, ne permet pas toujours de penser assez aux devoirs de charité, ou de Religion, qu'il importe encore plus de remplir. Pendant qu'on se rend attentif à comprendre, ou à admirer les productions de l'esprit de l'homme dans la lecture de ses Ouvrages, il est rare de n'être point distrait, lorsqu'il faut parler à Dieu dans la priere, ou l'écouter dans la méditation de ses écritures: il n'est que trop ordinaire qu'on perd le suc de la dévotion, & d'une piété tendre, à mesure qu'on se livre sans ménagement à des recherches souvent inutiles, quelquefois peu édifiantes. La gloire du saint Docteur est d'avoir principalement estimé les connoissances, qui viennent de Dieu, & qui peuvent conduire à Dieu, d'avoir sçu unir deux choses, qui paroissent assez difficiles à accorder, il étudioit presque toujours, & il ne cessoit cependant pas de prier. Il mettoit à profit tout ce que de célèbres Auteurs ont pu produire de beau ou de solide, pour la défense de la Religion; & il n'en étoit pas moins attentif à recevoir d'en haut les lumieres infiniment plus pures, que l'esprit di-

vin se plaît à communiquer à ceux qui les demandent avec autant d'humilité, que de persévérance.

On a toujours remarqué la même chose parmi les plus zélés Disciples de cet Ange de l'Ecole. Les plus grands Saints, qui ont illustré l'Ordre de saint Dominique, ont été de célèbres Docteurs : & ceux qui se distinguent par leurs talens, par leur application à l'étude, par leur attachement à la saine doctrine, sont ordinairement ceux qui édifient aussi le plus par leur piété. La doctrine de S. Thomas ne peut qu'inspirer le goût de l'oraison, qu'elle reconnoît pour son principe ; & l'exemple du saint Docteur doit nous faire aimer l'étude, qui a fait une de ses principales occupations, comme nous dirons ailleurs.

§. II.

Seconde source de la Doctrine de S. Thomas : La connoissance & l'amour de Jesus-Christ, & de sa croix.

C'est dans Jesus-Christ, selon l'Apôtre, que tous les trésors de la sagesse & de la science de Dieu sont renfermés : c'est donc en Jesus-Christ, & en Jesus-Christ seul que nous devons chercher la sagesse : c'est en lui qu'il faut puiser la sublimité de la science ; & ce n'est que de sa plénitude que nous pouvons la recevoir : *Non ergo operet sapientiam querere nisi in Christo.* Ainsi raisonne notre Docteur Angelique, en expliquant les paroles de saint Paul.

Ad Col. 1. 7. 31

Left. 1. in. c. 1:
Ep. ad Col

• Ce qu'il a enseigné dans ses Ecrits, il l'a encore mieux pratiqué dans toute la suite de sa vie ; persuadé que comme nous ne pouvons être justes que par la charité, qui nous unit à Dieu, nous ne sçaurions aussi devenir solidement sçavans, que par la connoissance de Dieu, & de son fils Jesus-Christ, il fit servir tous ses talens à une fin si glorieuse. Il mit sa premiere application à méditer les mystères de l'Homme-Dieu, son bonheur à le connoître,

G g ij

sa perfection à l'aimer. Il disoit souvent que tout ce que nous connoissons hors de Dieu, n'est qu'un petit ruisseau, où les hommes chetchent à étancher leur soif; mais où ils ne scauroient jamais se desalterer; & il répétoit avec complaisance, ces paroles de S. Augustin: » Malheureux l'homme me, qui sçait tout le reste, sans vous connoître vous-même, ô Seigneur! mais heureux celui qui vous connoît; quand il ignorerait tout le reste: *Infelix homo, qui scit illa omnia, te autem nescit, beatus autem qui te scit, etiamsi illa nesciat.*

S. Aug. l. 5. Conf.
s. 4.

S. Th. lect. 1. in
q. 2. ad Col.

Dans toutes les circonstances de sa vie, l'unique objet que saint Thomas s'est proposé, a été de connoître Dieu par Jesus-Christ; & de conduire tous les hommes à cette sublime connoissance: rien ne lui paroissoit si grand, si digne d'un Docteur Catholique, que de se remplir le premier de l'idée la plus parfaite, qu'on peut avoir ici bas de cet abîme de perfections, & de travailler ensuite à répandre par-tout la connoissance de Jesus-Christ, & de ses Mystères.

La Croix du Sauveur fut son premier livre, le grand objet de ses méditations, la règle de toute sa vie. C'est aux pieds de la Croix qu'il humilioit son esprit, pour mériter l'intelligence des Mystères; & qu'il purifioit son cœur, pour se rendre capable de la recevoir. Là il apprenoit le secret d'entrer dans la vérité par la charité, & de rapporter toutes ses connoissances à celle de Jesus-Christ, de soi-même, & de son salut. Là ces distractions importunes, qui nous font si souvent gémir, respectant la majesté du Maître, & la religieuse attention du Disciple, n'interrompoient presque jamais cet heureux commerce, où son cœur se repandoit en action de grâces; & où son âme toujours attentive à la voix de Dieu, écouroit dans le silence, ce que la parole éternelle vouloit lui faire entendre.

Cette divine sagesse, que l'Apôtre avoit apprise dans le troisième Ciel, le Disciple bien-aimé sur la poitrine du Sauveur, S. Augustin dans les Ecritures, saint Thomas l'apprenoit aux pieds du Crucifix. Les playes de Jesus-Christ étoient les maîtres, qu'il consultoit dans ses doutes,

& qu'il écoutoit dans ses difficultés : c'étoit comme autant de bouches qui parloient à son cœur, & dont ce cœur docile entendoit parfaitement le langage : c'est de cette source qu'il tiroit les principes de sa science, l'abondance & la pureté de sa doctrine : c'est de là que sortoient ces rayons, à la faveur desquels il approfondit en peu de tems tout ce qu'un Theologien peut sçavoir, tout ce que l'esprit humain paroît capable de pénétrer dans les vérités de la Religion. Si la vivacité de sa foi, son amour pour Jesus-Christ crucifié, & son attention à écouter celui, qui dans les infirmités de la chair, est la sagesse incréée, augmentoient tous les jours ; il recevoit aussi continuellement de nouvelles preuves de la bonté de Dieu.

Quand il n'auroit pas lui-même avoué, que c'est dans cette Ecole du Ciel, qu'il avoit reçu toutes ses connoissances ; & quand les souverains Pontifes, pour confirmer cette vérité, n'auroient point appelé sa doctrine, une doctrine céleste, & l'effet d'une infusion particulière de Dieu ; on ne sçauroit gueres refuser d'entrer dans les mêmes sentimens, après une étude sérieuse de ses Ouvrages Theologiques, qu'il semble avoir composés aux pieds de la Croix : quoiqu'il y traite des matieres si différentes, tous cependant se rapportent à une même fin : il n'en est aucun, qui ne serve en sa maniere, à former de parfaits Disciples de Jesus-Christ. On ne sçauroit lire avec quelque attention, une partie de ce qu'il a écrit, pour nous expliquer les grandeurs de l'Homme-Dieu, les Mystères qu'il a opérés dans la chair, les vérités qu'il nous a enseignées dans son Evangile, les biens spirituels qu'il nous a mérités par le sacrifice de la Croix, les Sacremens enfin qu'il a institués, pour nous communiquer la Grace ; qu'on ne demeure non-seulement instruit de toutes les maximes de Jesus-Christ, & de sa doctrine, mais charmé de la sainteté, & de la majesté de sa Religion. On s'apperçoit d'abord que l'esprit & le cœur de saint Thomas étoient toujours tournés vers ce grand objet, qui lui tenoit lieu de tout le reste.

Je crois trouver la preuve de cette vérité dans l'explication de ces paroles de S. Paul : *A Dieu ne plaise que je* Ad Gal. 6. v. 24.

Clem. 8. Joann.
22.

me glorifie en autre chose , qu'en la Croix de Notre - Seigneur Jesus-Christ , par qui le monde est mort , & crucifié pour moi , comme je suis mort , & crucifié pour le monde.

S. Th. leç. 4. in c.
6. Ep. ad Gal.

Voyez , dit S. Thomas , comme l'Apôtre trouve son trésor , où la Philosophie du monde ne voit qu'un sujet de confusion : ce qui est une folie à l'un , est gloire & sagesse pour l'autre : *Vide quod ubi mundi Philosophus erubuit , ibi Apostolus thesaurum reperit : quod illi visum est stultitia , Apostolo factum est sapientia & gloria.* Chacun (continuë le S. Docteur) veut trouver sa gloire , où il pense trouver sa grandeur ; & celui qui ne veut être grand qu'en Jesus-Christ , ne se glorifie aussi qu'en Jesus-Christ. C'est dans la Croix , que nous trouvons avec avantage toutes les choses , dont les hommes ont coutume de se glorifier :

Ibid.

In ipsa inveniuntur omnia , de quibus homines gloriarī solent. Si l'amitié des grands est pour nous un sujet de gloire , nous avons dans la Croix la preuve la plus éclatante de l'amour que Dieu a pour les hommes : si la science est pour quelques autres un titre d'honneur , nous pouvons trouver dans la Croix une science plus excellente : la perfection de toute la Loi , & la maniere de bien vivre , sont renfermées dans ce signe de salut : *In Cruce est perfectio rotius Legis , & tota ars bene vivendi.* La Croix de Jesus-Christ (ce sont toujours les paroles de S. Thomas) est pour tous ceux qui l'aiment le titre le plus auguste , soit qu'on fasse consister sa gloire dans la puissance , ou dans la douceur de la liberté ; soit qu'on veuille se glorifier des grandes alliances , des victoires , & des triomphes. Le Mystère de la Croix , objet d'horreur pour ceux qui périsent , est la vertu même de Dieu pour les Elus : par elle ils sont délivrés de la servitude du péché , admis en la compagnie des Anges , associés au triomphe de Jesus-Christ , & à la victoire qu'il a remportée sur l'enfer , & sur les démons :

Ibid.

Ibid.

Cruce triumphale signum victoriæ Christi contra demones.

En nous développant ainsi le sens , & toute la force des paroles de l'Apôtre , saint Thomas n'a-t-il pas en même-tems manifesté , tous les sentimens de son cœur , son

amour pour la Croix de Jesus-Christ, & les lumieres, qu'il recevoit dans la consideration de ce Mystere ? une de ses maximes étoit qu'il ne falloit qu'un livre pour devenir sçavant. Cette parole qu'il avoit souvent dans la bouche, a fourni à plusieurs un sujet de réflexions : elle a paru à quelques-uns d'autant moins intelligible, qu'on ne connoît point de livre particulier, qui traite absolument de tout, & qui puisse nous instruire pleinement de toutes les choses, qui sont l'objet de nos recherches. Il n'est cependant rien de plus exactement vrai que cette maxime : & S. Thomas, qui avoit sçu la réduire en pratique, en a aussi fait l'heureuse expérience. C'est de lui-même que nous pouvons apprendre, quel est ce livre mystérieux, qui peut suffire seul ; quand on n'en liroit point d'autre ; & sans lequel tous les autres ne suffiroient pas, pour conduire l'homme à la véritable sagesse.

L'Apôtre faisoit profession de ne sçavoir que Jesus-Christ, & Jesus-Christ crucifié : c'est là en effet (dit S. Thomas) le grand livre, qu'il nous importe de bien étudier. Celui qui n'y a point trouvé tout ce qu'il lui importe de sçavoir ; c'est-à-dire, tout ce que Dieu a fait pour lui ; tout ce qu'il doit à Dieu, & à son Fils Jesus-Christ, ne l'a pas bien lu. Il avoit été donné au saint Docteur de le lire ce livre divin, avec les yeux de la foi, & de l'amour : & les avantages infinis, qu'il en retiroit, l'ont porté à nous inviter d'en faire nous-même l'expérience, en puisant dans la même source. Comme celui qui auroit un livre, où seroit renfermé généralement tout ce que l'esprit de l'homme est capable de sçavoir, n'auroit point d'autre empressement que de lire, & de comprendre un tel livre : de même, dit saint Thomas, toute notre étude, & notre unique occupation doivent avoir pour fin, de bien connoître Jesus-Christ, & Jesus-Christ crucifié, sans vouloir jamais chercher ailleurs ce que nous n'esperons point trouver en lui, en qui seul se trouve toute vérité : *Sicut qui haberet li-*

1. Cor. 1. v. 22

S. Th. lect. 1. in
c. 2. ad col.

brum, ubi esset tota scientia, non quæreret nisi ut sciret illum librum ; sic & nos non oportet amplius quærere nisi Christum.

La Passion de Jesus-Christ étoit pour lui l'explication de toute la morale Chrétienne. Là il comprenoit combien la médiation de l'Homme-Dieu nous étoit nécessaire, pour une parfaite reconciliation ; par combien d'endroits nous avons mérité d'en être privés ; & à quels titres nous nous devons à celui qui s'est livré lui-même, pour nous retirer de la puissance de l'ennemi. Si le Fils de Dieu attaché à la Croix étoit pour le saint Docteur un objet d'amour, qui embrasoit son cœur, & qui lui faisoit oublier, ou mépriser tout le reste pour ne s'occuper que de Jesus-Christ, ainsi qu'il s'explique lui-même : *Nihil curemus de nobis, sed de Christo, & de his quæ Christi sunt* : Il étoit aussi une lumière divine, qui éclairoit, & qui élevoit son esprit, pour lui faire connoître plus parfaitement la profondeur des conseils de Dieu, sa sagesse, sa justice, les trésors de sa miséricorde, la dignité de la Victime qui a été offerte ; le prix de son sang, & tous les avantages, que nous retirons de la mort de Jesus-Christ.

Leff. 3. in 2. 5.
Ep. 2. ad Cor.

Il n'est rien de plus solide, ni de plus beau que ce qu'il a écrit sur ce sujet, dans l'exposition du Symbole des Apôtres. Après avoir expliqué toutes les suites, & les tristes effets du péché, qu'il réduit à cinq principaux, il montre par plusieurs textes de l'Ecriture, que la Passion de Jesus-Christ a réparé nos pertes, & remédié à tous les maux, où le péché nous avoit précipités : dès que le côté du divin Libérateur a été ouvert, la porte du Ciel, dit saint Thomas, a cessé d'être fermée : *Aperto latere Christi aperta est janua Paradisi*. Le sang du Fils a apaisé la colère du Pere ; il a lavé nos taches, a expié la peine que nous avons méritée ; & nous a fait rentrer dans le droit de l'héritage céleste : *Fuso sanguine ejus deleta est macula, placatus est Deus, ablata est debilitas, expiata est pena, exules revocantur ad Regnum*.

Ibid.

Que celui, qui aspire à la perfection chrétienne, continue le saint Docteur, tourne ses regards vers Jesus-Christ attaché à la Croix ; c'est là qu'il verra l'exemple de la plus ardente charité, de la patience la plus heroïque, de l'humilité

milité & de l'obéissance la plus parfaite, aussi-bien que du plus grand mépris de toutes les choses de la terre : qu'il rejette ce que le Sauveur a rejeté ; qu'il aime, & qu'il estime, ce qu'il a estimé & aimé : *Contemnat quæ Christus in Cruce contempsit ; & appetat quæ Christus appetiit.* Ibid.

Ces réflexions si dignes d'un Disciple de la Croix, furent pour S. Thomas non-seulement des règles de conduite, mais aussi des principes de doctrine. Comme sa vie fut toujours conforme à ses maximes ; toute sa morale se trouve aussi appuyée sur les mêmes fondemens. C'est par là qu'il prouve l'obligation indispensable, où sont tous les Chrétiens, de travailler continuellement à mourir au monde, & à eux-mêmes ; de renoncer aux plaisirs sensuels, de mortifier la chair ; de combattre les passions, de fuir le péché, ou ce qui conduit au péché, & de s'exercer dans la pratique de toutes les vertus ; afin que selon les désirs de l'Apôtre, leur vie soit véritablement cachée en Dieu avec Jesus-Christ. Col. 3. v. 3.

Cette morale paroît toujours dure à ceux qui aiment à se repaître des vaines espérances du siècle, ou à couler doucement leurs jours dans les plaisirs : mais enfin ce sont les maximes de l'Évangile & de la Croix. Refuser de les suivre, c'est renoncer au Royaume de Jesus-Christ : s'il n'est entré lui-même dans sa gloire, que par les souffrances ; il n'est ni juste, ni possible, dit S. Thomas, que nous y arrivions par une autre voye : *Et ideo nos etiam oportet per passiones ad illam hereditatem pervenire.*

S. Th. Lect. 3. in
c. 5. Ep. 2. ad
Cor.

§. III.

Troisième source de la Doctrine de saint Thomas : La dévotion au Saint-Sacrement de l'Autel.

TOut le monde sçait quelle fut la dévotion du Docteur Angelique pour le plus auguste de nos Sacrements. Sa volonté & tous les désirs de son cœur se porteroient continuellement vers cet objet : & parmi les exer-
H h h

cices de Religion, qui nourrissoient sa piété, il regardoit celui qui l'unissoit à Dieu par la sainte Communion, comme le plus divin, le plus excellent, & le plus propre à remplir son ame, de toutes les bénédictions du Ciel : sa foi, ainsi que sa charité, & son respect s'augmentoient par l'usage fréquent qu'il faisoit de ce pain des Anges. Il faudroit avoir son esprit, pour bien représenter les dispositions qu'il apportoit à la sainte table, les faveurs singulieres, les lumieres, & les consolations qu'il y recevoit.

Guill. Tocc. ap.
Bull. p. 669. n. 30.

Nous avons dit ailleurs après un Auteur contemporain, qu'il ne montoit jamais à l'Autel, qu'il ne l'arrosât de ses larmes ; qu'il ne participoit, ni n'assistoit jamais aux divins Mystères, qu'on ne le vit tout absorbé en Dieu : *Consueverat autem frequentius rari in Missa tanta devotionis affectu, ut totus perfunderetur lacrimis, qui tanti Sacramenti absorbebatur Mysteriis, & reficiebatur ex donis.* Il ne parloit jamais de la divine Eucharistie, qu'avec des visés sentimens de reconnoissance, & des transports d'amour, qui le faisoient comme sortir hors de lui-même : ce qu'il nous a laissé sur ce sujet, en est une preuve, qui ne peut être équivoque. Toutes ses paroles sont comme des traits de feu, ou comme autant d'effusions de cœur, qui portent la lumiere & l'onction. Ce sont toujours moins les productions de son esprit, que les saintes saillies d'une ame, que la charité de Jesus-Christ a blessée, & qui voudroit faire passer dans les cœurs de tous les Fidèles, les mêmes sentimens, dont elle est pénétrée.

On ne doit pas être surpris, si cet homme véritablement Angelique, approchant avec tant de ferveur & de foi, de celui qui fait ses délices d'être avec les enfans des hommes, puisoit tous les jours dans leur source, de nouvelles graces, des lumieres toujours plus vives, & plus abondantes. C'est dans la participation de cet auguste Sacrement, dit l'Auteur d'un Opuscule attribué à S. Thomas, qu'on goûte les douceurs spirituelles, dont il plaît à Dieu de favoriser les ames chastes, & parfaitement humbles :
Op. 56. *Spiritualis dulcedo tanquam in proprio fonte gustatur.* Ne doutons pas que ces divines consolations, qui sont sen-

tir à l'homme juste , combien le Seigneur est doux , ne lui fassent connoître en même-tems , & ce qu'il est , & tout ce qu'il demande de sa créature.

Cet excès d'une joye intérieure , que nous trouvons quelquefois , & que les plus parfaits trouvent ordinairement , dans la participation au Corps & au Sang de Jesus-Christ , S. Augustin l'appelle une sainte ivresse , qui ne trouble point l'esprit , mais qui l'éleve au-dessus de lui-même . *Talis ebrietas non evertit mentem , sed rapit sensum*. Tel est l'état , où Dieu met une ame fidèle , lorsqu'il veut se communiquer plus familièrement à elle , & la faire entrer dans ses secrets. Le plaisir , que nous cherchons dans l'objet des sens , diminuë la connoissance que nous avons de Dieu ; & tandis que le cœur s'attache aux choses de la terre , l'esprit se trouve toujours moins disposé à concevoir celles du ciel. Lorsqu'il arrive au contraire , que l'homme intérieur se détache de tout ce qui est sensible , pour s'unir plus parfaitement à Jesus-Christ par le saint & fréquent usage du pain Eucharistique , il reçoit alors non-seulement de nouvelles flammes , qui perfectionnent sa charité ; mais aussi des lumieres plus pures , qui lui font connoître ce qui est au-dessus de la portée naturelle de son esprit , & ce qu'on n'a point coûtume d'apprendre dans les livres.

L. de Agout
Christ.

C'est ce qui a fait dire aux Maîtres de la vie spirituelle , qu'un des fruits de la divine Eucharistie , est d'éclairer l'entendement , d'augmenter la connoissance des choses divines , & de tout ce qui se voit dans le miroir de l'éternité. Cette doctrine est conforme à celle de saint Thomas , & à l'expérience qu'il en avoit faite. La lumiere , qui se répandoit dans son ame , par la participation de l'Eucharistie , élevoit toutes ses puissances , les réunissoit , ou les enflammoit : à mesure que la charité croissoit en lui , & que son cœur dégagé des créatures se purifioit davantage , il devenoit aussi toujours plus capable des divines communications. S'il se sentoit tout embrasé d'amour lorsqu'il parloit à Dieu , dans la ferveur de ses oraisons , ou lorsqu'il l'écoutoit dans la lecture des Ecritures ; comme les Disciples , il ouvroit les yeux à la fraction du pain ; & il con-

Th. à Kemp. Taver-
lere.

noissoit souvent au retour du saint Autel , ce qu'il n'avoit pas encore pénétré dans ses études.

Il l'a souvent éprouvé , non-seulement dans la Communion réelle , mais aussi dans celle qui étoit toute intérieure. La soif , ou les saints desirs de son ame affamée de ce pain des Anges , étoient ordinairement pour lui une source de lumière. Sa confiance en la Divine Bonté , qui se manifestoit ainsi , l'attiroit aux pieds des Autels dans toutes les difficultés qu'on le prioit de résoudre , ou qui se présentoiient à son esprit dans la composition de ses Ouvrages. Si à Paris , à Orviete , & à Naples il eut la consolation de recevoir des assurances positives de la vérité de ce qu'il avoit écrit ; ce fut toujours dans le tems qu'il répandoit son cœur , en la présence de Jesus-Christ caché sous les voiles de son amour. Il posoit ordinairement son cayer sur l'Autel , comme sous les yeux de l'Agneau , avant que de prosterner son corps , & d'exhaler , pour ainsi-dire , son ame par l'ardeur d'un feu intérieur , qui faisoit monter sa priere jusqu'au ciel , comme la fumée de l'encens. On peut connoître en quelque maniere les graces , qu'il recevoit dans ces heureux momens , par l'état même , où on le voyoit élevé , comme suspendu en l'air & immobile , dit un ancien Auteur , qui a marqué les lieux , & nommé les personnes , qui l'avoient vû quelquefois dans cet état de ravissement.

Mais indépendamment du témoignage des Historiens , on peut connoître dans quelle source saint Thomas puisoit tout ce qu'il a écrit touchant le Sacrement de l'Autel : il ne faut que lire ses Ouvrages , pour sentir d'abord que c'est principalement dans l'explication de ce mystère d'amour , qu'il a montré toute l'élévation de son esprit , & la sublimité de sa doctrine , aussi-bien que les ardeurs de sa charité. Quel choix ! quelle noblesse dans les expressions ! quelle onction dans les sentimens , soit qu'il rappelle les figures de la loi , ou les actions & les paroles des Prophètes ; soit qu'il entre dans l'explication du dogme , pour nous faire pénétrer dans le fonds du mystère ; soit qu'il étale les richesses de la charité , & de la miséricorde de Dieu pour

Guill. Tocc. ap.
Boll. p. 670. n. 34.
35. p. 675. n. 53.

nous; soit enfin qu'il tache d'exciter dans nos ames, de justes sentimens de reconnoissance, pour celui qui est devenu notre consolation, & notre nourriture. Les Cantiques que l'Eglise met si souvent dans la bouche de ses Ministres, pour honorer Jesus-Christ dans l'Eucharistie, rendront toujours témoignage à la pureté, & à l'étendue des lumieres de celui qui les a composés: ils seront en même-tems la preuve, qu'une science si éminente n'a pu être que la recompense de cette foi simple & assurée, qui l'appliquoit à la considération de ce qu'il y a de plus élevé; & qui lui seroit de guide, ou de flambeau, afin qu'il ne tombât jamais dans l'abîme de l'incertitudé, ou de l'incrédulité.

Toujours persuadé que l'homme ne peut entrer dans l'intelligence de ce qui est caché en Dieu, qu'autant qu'il est docile à croire, selon cette parole du Saint-Esprit: *Nisi credideritis, non intelligetis*, saint Thomas soumit humblement ses sens & sa raison à la foi, sans jamais permettre à son esprit, de sonder, par ses propres lumieres, ce qui étoit au-dessus de lui: s'il chercha à connoître tout ce qui peut être connu ici bas d'un mystère, qui est appelé par excellence le mystère de la foi, ce fut toujours avec un esprit humble & religieux; avec ces sentimens d'adoration & de respect, qui donnent accès auprès de Dieu. Je ne métonne pas qu'avec de telles dispositions il ait porté si loin ses recherches; & que dans un Sacrement, où tout est voilé à l'esprit & aux sens, il ait cependant connu ce qui n'avoit pas été donné à plusieurs autres d'y découvrir.

If. 7. v. 9. juxta
70. interpr.

§. I V.

Quatrième source de la Doctrine de saint Thomas :

L'application à l'étude: Le saint usage du tems.

DE toutes les occupations de l'homme, il n'en est point de plus noble, de plus utile, ni de plus agréable, que celle qui l'applique à l'étude de la Religion &

I. 1. contr. Gent.
C. 2.

de la véritable sagesse. Saint Thomas prouve cette vérité par plusieurs excellentes raisons, qu'il prend de l'Écriture. Il nous fait d'abord remarquer qu'à proportion que nous portons nos pensées ; & que nous ouvrons notre cœur à la connoissance & à l'amour de la sagesse, nous nous approchons de Dieu par la charité, & que nous commençons à jouir d'une partie de cette félicité, dont nous espérons la pleine possession en l'autre vie. N'est-ce pas ce que le Saint-

Eccli. 14. Esprit nous apprend, quand il assure, tantôt que celui-là est heureux, qui s'attache à la sagesse ; parce qu'elle est un trésor infini pour les hommes, en sorte que tous ceux qui ont été conduits par elle sont devenus les amis de Dieu :

Sap. 7. tantôt que le désir de la sagesse mène au Royaume éternel ;

Sap. 6. & qu'on ne trouve avec elle que du repos, de la joye, de

Sap. 8. la satisfaction : *Nōn habet amaritudinem conversatio illius, sed lætitiā & gaudium.*

Telles furent sans doute les réflexions, qui allumerent dans l'ame de notre Saint une si grande ardeur pour l'étude de la Religion : Il en avoit puisé (ainsi qu'il a été dit) les premières connoissances dans ses communications intimes avec Dieu : mais il n'ignoroit pas que le S. Esprit, en éclairant ses amis, ne les dispense pas du travail ; & que les Prophètes eux-mêmes, malgré les grandes lumières, dont ils étoient remplis, recherchoient avec soin quel étoit le sens de ce que l'Esprit du Seigneur leur faisoit prédire, selon ces paroles de S. Pierre : *De qua salute exquiserunt, atque scrutati sunt Prophetæ, qui de futura in nobis gratia prophetaverunt.* C'est pour cela que ni le grand attrait, que S. Thomas eut toujours pour l'oraison, ni l'abondance des lumières qu'il y recevoit, ne furent jamais pour lui un motif de négliger les moyens ordinaires, que Dieu a établis pour nous conduire à la connoissance de la vérité. On a déjà remarqué qu'il convertissoit ses études en priere ; & il faut ajouter ici qu'il fut également attentif à faire de toutes ses occupations, une étude presque continuelle. Il prioit comme s'il n'eût rien attendu de son travail ; & il travailloit avec la même application, que si la priere n'eût pu suffire, pour le conduire à la science parfaite. Saintement

1. Petr. 1. v. 10.

avare du tems ; pour perfectionner toujours son esprit , il profita non seulement de tous les âges de sa vie , mais aussi de tous ses momens ; il n'en laissa aucun de vuider. Dans ces premieres années , où les jeunes gens commencent à peine à sçavoir étudier , Thomas d'Aquin avoit déjà lu la plus grande partie des Ouvrages qui ont mérité l'estime des Sçavans. Instruit dès son enfance dans l'Ecole du S. Esprit , & dès-lors en état d'entendre les oracles de la sagesse , il n'en fut ni moins attentif à interroger les anciens , ni moins avide à profiter de leurs instructions.

Le désir d'apprendre augmentoit en lui avec la science : & rien ne fut jamais capable d'en ralentir la vivacité ; ni les longs & fréquens voyages , que l'obéissance lui fit entreprendre , ni les differens emplois qu'elle l'obligea de remplir , ni l'affiduité aux observances régulières , ni la présence des Princes de l'Eglise , ni la table du Roy de France. Ce grand nombre d'Ouvrages , qui sont sortis de ses mains , dans le cours d'une vie qu'on peut appeller fort courte , marquent assez avec quel soin il en ménageoit tous les momens. On ne sçauroit lire une partie des volumes , où il a renfermé ce que les plus célèbres Auteurs avoient écrit dans les siècles antérieurs , sans penser de lui , ce qu'il a dit lui-même de S. Augustin , dans l'éloge qu'il en a fait :

Omne pretiosum vidit oculus ejus & profunda quoque fluviorum scrutatus est , & abscondita in lucem produxit. Job. 28. v. 10. 11.

Ce n'est pas moins par une étude infatigable , que par la vivacité de son génie , qu'il a fondé les abîmes , ou les profondeurs de la prédestination , & de la Grace ; & qu'il est entré dans tout ce que la Theologie a de plus obscur , & la Religion de plus élevé. Son esprit , ainsi que celui du Sage , voulut connoître toutes choses , & chercher les raisons de tout : *Lustravi universa animo meo , ut scirem , & quaererem sapientiam & rationem.* Eccle. 7. v. 26.

Comme la science des Saints est toujours accompagnée de modestie ; les progrès continuels & les découvertes , qu'il faisoit tous les jours par l'étude , ne l'empêcherent pas de rechercher la conversation des Sçavans , & de se montrer toujours plus disposé à écouter qu'à parler , plus atten-

Lectr. à S. Paulin.

tif à s'instruire, qu'à étaler ce qu'il sçavoit. S'il ne suivit point l'exemple de quelques Philosophes dont parle Saint Jérôme, qui ne comproient pour rien de traverser les mers, & de parcourir une grande partie de la Terre, pour aller chercher ceux qui passioient pour les Maîtres de la sagesse; & se procurer le plaisir d'entendre ces hommes extraordinaires, dont les écrits & la réputation voloient dans les pays les plus reculés, c'est qu'il eut la consolation de trouver, ou dans son Ordre, ou dans la seule Ecole de Paris, les premiers génies & les plus grands hommes de son tems. La Providence lui fournit un autre avantage, d'autant plus à estimer, qu'il étoit rare dans un siècle, où l'Imprimerie n'ayant pas encore été inventée, il étoit assez difficile de rassembler un nombre considérable de Livres: sans sortir de la Capitale du Royaume, où les Sciences & les beaux Arts ont toujours été en honneur, notre saint Docteur avoit la commodité de lire, & de se rendre propre tout ce que la sçavante Antiquité nous a laissé de plus recherché, ou de plus intéressant pour la Religion.

Fleur: l. 84. n. 4.

Nous lisons dans l'Histoire Ecclésiastique, que saint Louis étant encore en Asie, apprit qu'un Sultan faisoit rechercher avec soin tous les livres qui pouvoient être nécessaires aux Philosophes Musulmans, & les faisoit écrire à ses dépens pour sa Bibliothèque; afin que les Gens de Lettres pussent en prendre communication, quand ils en auroient besoin. Le saint Roy fut touché de voir que les Infideles étoient plus zélés pour leur fausse Religion, que les Chrétiens pour la véritable; & il résolut à son retour en France, de faire transcrire tous les livres Ecclésiastiques les plus authentiques & les plus utiles, qui pourroient se trouver dans les Bibliothèques de diverses Abbayes; afin que lui-même le premier, & les Theologiens, qui avoient accès auprès de lui, pussent en faire usage, & pour leur utilité propre, & pour l'avantage de l'Eglise. Ce projet, véritablement digne d'un Roy très-Chrétien, fut exécuté sans délai: on ramassa soigneusement plusieurs exemplaires des Ouvrages de S. Augustin, de S. Ambroise, de S. Jérôme, de S. Gregoire, & des autres Peres ou Docteurs Catholiques,

Ibid.

tholiques, dans lesquels ce religieux Prince s'édifioit, lorsque les affaires de l'Etat pouvoient le lui permettre; & il les communiquoit avec bonté aux Sçavans qui vouloient s'en servir. C'est dans cette Bibliothèque Royale, dont S. Louis laissa par testament une partie aux FF. Prêcheurs, une autre aux FF. Mineurs, & le reste aux Moines de Royaumont; que S. Thomas alloit ordinairement puiser, comme dans une source abondante, ces principes de doctrine qu'il a établis & expliqués dans tous ses Ouvrages. Ibid.

Après plusieurs heures d'oraison, souvent après avoir prêché, dicté ou disputé, il ne cherchoit son repos que dans un nouveau travail: la lecture faisoit ses délices, dès qu'elle pouvoit contribuer à le mettre en état de procurer plus sûrement la gloire de Dieu, l'instruction des Fideles, la conversion ou la défaite des ennemis de Jésus-Christ: *Sic enim tempus vitæ suæ, sibi concessum ad meritum, distribuit ad profectum, ut præter illud tempus modicum, quod somno, aut receptioni cibi pro valetudine corporis perfunctorie indulgisset, reliquum orationi, lectioni, prædicationi, meditationi, vel scribendis aut dictandis questionibus expendebat; ut sic nullum vitæ tempus esset vacuum, quod non esset sacris actionibus occupatum.* Ainsi parle le premier Historien qui a écrit la vie de S. Thomas.

Ap. Boll. p. 662;
n. 30.

L'exemple d'un saint Docteur, qui a si bien allié l'étude avec tous les exercices de la piété chrétienne, ne condamne-t-il pas également & les sçavans indévôts, & les contemplatifs paresseux? Ceux-là, pour ne rien dérober à leurs études, négligent souvent leur intérieur en négligeant, ou abandonnant peut-être l'exercice de la prière, si nécessaire à tous les Chrétiens: & ceux-ci, sous prétexte que la prière peut nous apprendre la véritable science du salut, fuyent le travail & méprisent une étude, qui n'est guères moins nécessaire à ceux qui sont chargés de la conduite de leurs freres. On pourroit faire aux uns & aux autres le reproche que faisoit le Prophète Baruc au Peuple de Dieu, quand il disoit: Vous avez méconnu la source de la sagesse: *Dereliquisti fontem sapientiæ.* C'est au contraire pour avoir ajouté une étude sérieuse à une prière presque con-

tinuelle; que S. Thomas est parvenu à cette sublimité de doctrine, qui lui donne un rang si distingué parmi les véritables Sçavans.

§. *V.

Cinquième source de la Doctrine de saint Thomas : Son attention à former sa Theologie sur la révélation.

1. p. q. 1. a. 3. ad 2.

P uisque la Theologie des Chrétiens (que S. Thomas appelle quelquefois une participation, ou un écoulement de la sagesse divine) a Dieu-même pour objet, les vérités de la Foi pour principes, & la vision béatifique pour la fin, où elle tend comme à sa dernière perfection; il paroît indubitable que ce n'est que sur la révélation qu'elle doit être établie. Le Sage peut bien connoître ses propres miseres, par les seules lumieres de la conscience; les desseins des hommes, par le secours de l'expérience; & les secrets de la nature, par les principes de la Philosophie: mais pour s'élever jusqu'à la connoissance des choses invisibles; pour expliquer les mysteres de la Religion, la justice, & la sagesse de Dieu dans ses desseins sur les enfans d'Adam; le decret de la prédestination, ou de la réprobation des hommes; les richesses de la Grace, sa vertu & tous ses effets; ce n'est plus ni la voix de la nature, & le témoignage des sens, ni l'expérience, ou la seule lumiere de la raison qui peuvent nous servir de règle; c'est la parole de Dieu qui doit nous éclairer, si nous voulons ne point craindre, ou de nous tromper nous-mêmes dans nos idées, ou de tromper les autres par nos paroles.

Telle fut la règle, que le S. Docteur ne perdit jamais de vûe: il crut que pour enseigner toujours la vérité, il falloit l'apprendre de celui qui est la vérité même. Dans l'examen de ce qui appartient à l'objet de notre foi, il ne s'appuya jamais sur les pensées de son esprit; parce qu'il craignoit ce qui ne venoit que de lui seul; & tout ce qui paroïssoit porter un caractère de nouveauté. Si son propre génie,

& les Ecrits de plusieurs Theologiens , ou Philosophes , qui l'avoient précédé , lui fournirent de grandes lumieres ; il les éprouva toujours par d'autres lumieres plus éclatantes , & plus sûres. On trouvera la preuve de ce fait , dans tous ses Ouvrages : & si quelqu'un en étoit moins persuadé , il suffiroit de lui dire : ouvrez & lisez ; prenez entre les mains ces grands volumes , moins considerables encore par leur nombre , & leur étenduë , que par les trésors de doctrine qu'ils renferment ; parcourez cette multitude prodigieuse de questions qu'il a traités ; des doutes qu'il a éclaircis ; des cas qu'il a décidés : & voyez si dans cette grande varieté de matieres , vous trouverez une décision , dont la preuve ne soit prise de quelque vérité révélée ; ou qui ne trouve son fondement dans les Ecrits de ceux que le Saint-Esprit a donnés à son Eglise , pour en être les Docteurs. Remarquez si l'usage qu'il fait de ses connoissances , & de son esprit , n'est pas toujours conduit par un esprit supérieur , ou par une règle plus infaillible. Partout il est Philosophe ; par-tout il examine , il raisonne , il conclut : mais sa Philosophie est par-tout chrétienne ; & c'est toujours sur la révélation qu'il fait l'examen des matieres , qui appartiennent à la Religion.

Dès la premiere question de sa Somme il établit la nécessité d'en agir de la sorte. Le propre de la Theologie , dit S. Thomas , est de nous découvrir les perfections de Dieu , non-seulement celles qu'il a voulu rendre sensibles par les créatures , qui prêchent si hautement sa toute-puissance , sa sagesse , & sa bonté ; mais encore celles , qui ne sont connues que de lui-même , & de ceux à qui il lui a plu de les faire connoître. D'où le S. Docteur conclut naturellement , qu'on ne possède la véritable Theologie , qu'autant qu'on se rend attentif à la révélation : *Propria hujus scientiæ cognitio est per revelationem*. Il avoit déjà prouvé par des principes solides , le besoin que nous avons d'une lumiere surnaturelle , pour connoître la fin , à laquelle la grace seule peut nous conduire , & pour rapporter ensuite à cette même fin toutes nos actions. Il remarque que sans le secours de la révélation , qui a été faite à l'Eglise , non-

1. p. q. 1. a. 6. in
c.

Ibid. ad 2;

1. p. 7. 1. a. 3. in
c.

seulement il seroit impossible à l'homme de connoître les décrets de Dieu, & le mystère de son Fils; mais qu'il lui seroit bien difficile de ne point s'écarter quelquefois de la vérité dans les choses même, que la nature, & la raison peuvent nous apprendre des divines perfections : il en est peu, qui par les seuls principes de la Philosophie s'élèvent jusqu'à cette connoissance; encore ont-ils besoin de beaucoup de tems, & d'étude; & avec ce secours, il arrive rarement que leur science soit sans quelque mélange

Ibid.

d'erreur : *Veritas de Deo per rationem investigata, paucis & per longum tempus, & cum admisione multorum errorum hominibus proveniret.*

Rom. 1. v. 21.

Toutes ces réflexions de S. Thomas se trouvent parfaitement conformes au témoignage de l'Apôtre, & à l'expérience de tous les tems. S. Paul nous apprend que les Philosophes Gentils, avec tous leurs talens; n'ont pas laissé de s'égarer dans leurs pensées, & de se perdre dans la vanité de leurs raisonnemens : leur cœur insensé a été rempli de ténèbres, & ils sont devenus fous, en s'attribuant le titre de Sages : *Dicentes enim se esse Sapientes, stulti facti sunt.* Quelle plus haute folie en effet, que de transférer à l'image d'un homme corruptible, ou à des figures d'oiseaux, & de bêtes à quatre pieds, le nom incommunicable, ou l'honneur même, qui ne peut être dû qu'à Dieu, seul immortel & incorruptible? quelle folie plus grossière, que celle des Disciples d'Epicure; ou plus impie que celle des Stoyciens? ceux-là, par complaisance pour les passions, ont choqué les droits de la raison même; ils ont fait l'homme déraisonnable, pour le rendre heureux par la volupté : ceux-ci en attribuant trop à la raison, ont blasphémé contre Dieu; ils ont défigurè l'idée de la Divinité, & se sont méconnus eux-mêmes.

On sçait avec quel orgueil, ils ont osé se comparer à Dieu-même, comme étant aussi justes que lui; & se préférer en quelque sorte à la Divinité, en ce qu'ils pensoient être devenus justes, par leur étude, ou par le travail; au lieu que Dieu devoit sa justice à sa nature, & à la nécessité. Senèque, Horace, Cicéron, & la plupart de ces prétendus

Sages du Paganisme étoient pleins de ces maximes impies. Le Sage, dit le premier, a un avantage au-dessus de Dieu : *Est aliquid, quo Sapiens antecedit Deum.* C'est assez que Seneq. Ep. 83; je demande à Dieu la vie, & les richesses, qu'il peut donner, ou ôter; à l'égard de la tranquillité de l'esprit, je sçaurai bien me la donner à moi-même : *Det vitam, det opes, æquum mi animum ipse parabo.* Tel est le blasphème d'Ho- Ep. 18. ad Loll; race. Aucun homme, ajoute Cicéron, n'a jamais rapporté à Dieu sa vertu, comme l'ayant reçue de lui. Et en cela (continuë ce Philosophe) tous les hommes ont raison, car c'est avec justice qu'on nous louë de notre vertu; c'est aussi avec justice que nous nous glorifions d'être vertueux : & ces deux choses nous seroient interdites, si notre vertu étoit un don de Dieu, & non l'effet de notre volonté : *Vir-* L. de nat. Deorum P. 253. *tutem nemo umquam acceptam Deo retulit.*

Que dirons-nous de ces Sages de la Grece, tant vantés dans l'antiquité, si admirés parmi les Peuples? leurs mœurs, leur conduite, leurs loix mêmes ne prouvent que trop combien les lumieres naturelles de l'homme sont pleines de ténèbres, dès que le flambeau de la foi ne luit point à son esprit. Ces hommes, qui ont donné des loix au monde, n'ont-ils pas quelquefois ordonné, & souvent permis, ce que la loi naturelle condamne; le vol, le mensonge, la vengeance, & plusieurs autres crimes, que la justice défend, & que la sainteté des loix punit? tout cela sans doute justifie la vérité que S. Thomas établit comme un principe : *Veritas de Deo per rationem investigata paucis, & per longum tempus, & cum admisione multorum errorum hominibus proveniret.* Mais cette vérité paroît encore plus incontestable, & la maxime du S. Docteur, sur la nécessité de recourir à la révélation, devient sans comparaison plus sensible dans l'explication des mystères, & dans la recherche des vérités, qui sont au-dessus de la raison. C'est en ce point principalement qu'on a vû une infinité de grands génies, parmi les Pasteurs même de l'Eglise, ou parmi ceux qui étoient regardés comme des Docteurs excellens, donner néanmoins dans des excès monstrueux, dans des erreurs les plus grossières, tandis que les simples Fidèles marchent en sûreté, dans la lumiere de l'Evangile.

Origene, Tertulien, les Apolinares, cent autres, dont parle l'histoire de l'Eglise, ne se font égarés, que pour avoir voulu abonder dans leur sens, en mettant leurs propres lumières à la place de celles qu'ils auroient dû puiser dans la parole de Dieu. Dès qu'ils se sont fiés à leur esprit particulier, toutes les productions de leur génie n'ont plus été que des chimeres, quelquefois des blasphêmes, ou des hérésies, dont ils ont rempli de grands volumes. Sans remonter jusqu'aux premiers siècles de l'Eglise, on peut demander d'où est venu cet amas prodigieux d'opinions sur le dogme, & sur la morale, qui ont paru dans les derniers tems ? Opinions extravagantes, que l'orgueil avoit conçues, que l'hérésie a enfantées, & que le libertinage nourrit peut-être encore dans les ténèbres. Ne parlons pas ici de tant de folles décisions, qui font rougir la piété, & qui allarment la Religion, dans les Ecrits de quelques Casuistes.

Si nous remontons jusqu'à la source du mal, nous trouverons que le peu d'attention qu'on a eu, à former la Theologie sur la révélation; ou la liberté qu'on s'est donnée, de décider tout par le raisonnement particulier, a été la première source de ces profanes nouveautés, le principe fatal de ces systèmes erronés, ou de ces fausses Religions, qui ont attiré la colere de Dieu, & les foudres de l'Eglise sur leurs Auteurs. L'Ange de l'Ecole se tint toujours bien loin de ce précipice : & il nous a appris à nous en éloigner. Son exemple, & sa doctrine nous font également connoître à quoi nous devons nous en tenir.

Eccli. 3. v. 12.

Ne recherchez pas, dit le Sage, ce qui est au-dessus de vous : *Altiora te ne quaeseris*. Ne prétendez pas, ajoute saint Thomas, pénétrer par les seules lumières de votre esprit, ce qui surpasse vos forces : parce que tout ce que vous pouvez avoir de lumière naturelle, se convertit en ténèbres, & devient un principe d'erreur, dès-là que vous croyez pouvoir vous suffire à vous-même dans l'étude des sciences : mais élevez-vous par la grace, & avec le secours de la révélation jusqu'à la connoissance des premières vérités. Dieu seul est la vérité essentielle, qui ne peut

tromper; ce n'est que de lui, que nous doit venir la connoissance de tout ce qui est caché dans le trésor de la Science Divine. C'est à l'Eglise, que le Saint-Esprit les a révélées ces vérités; c'est dans les Ecritures, & dans la tradition qu'elles sont renfermées. Tout le devoir d'un Docteur Catholique est donc de chercher la révélation dans ces sources si pures, de les étudier avec l'œil intérieur de la foi, & de former là-dessus tout le système de sa Theologie : *Quæ sunt altiora hominis cognitione, non sunt ab homine per rationem inquirenda; sunt tamen à Deo revelata suscipienda per fidem.* Ce sont les paroles de saint Thomas. 1. p. q. 1. 2. 1. 24
1^{sup}.

Nous verrons dans les paragraphes suivant l'usage qu'il fit de ce principe, pour établir toujours sur l'autorité de l'Ecriture-Sainte, & sur la tradition Apostolique, toutes les vérités qu'il nous enseigne. Il faut cependant remarquer ici après les souverains Pontifes, que l'autorité de l'Eglise, & l'infaillibilité de ses décisions, furent la règle vivante, qu'il ne manqua jamais de consulter; & sur laquelle il voulut qu'on jugeât de ses Ecrits, ainsi que l'assure le Pape Jean XXII, dans la Bulle de sa canonisation : *Omni verbum, vel scripto doctrinam, ad ejusdem Ecclesie Normam, fidei devotione reduxit.* Bul. Redemptio

§. VI.

Sixième source de la Doctrine de S. Thomas : La profonde méditation des Saintes-Ecritures.

LA lecture & la méditation des Livres saints, vont toujours de pair, avec le désir de connoître les vérités, que l'esprit de Dieu a révélées à son Eglise; puisque c'est par ses Ecritures, que Dieu a voulu parler aux hommes; & qu'il n'est gueres de mystère, qu'elles ne renferment. Ces Livres divins, qui ne peuvent être pénétrés par les Superbes, ni entendus par les Enfans, selon l'expression de S. Augustin, sont remplis de beautés cachées, & de secrets sublimes : si le Saint-Esprit, qui les a dictés, a voulu L. 3. Cont. c. 12

que le style en fût simple & familier, pour s'accommoder à la portée des petits, la doctrine n'en est pas moins relevée ni la majesté moins digne de toute l'attention des plus grands génies: elle croit avec eux, dit le même Pere, & se trouve toujours plus élevée, à mesure qu'ils avancent: *Non compertam Superbis, neque nudatam Pueris; sed incessu humilem, successu excelsam, & velatam mysteriis.*

C'est dans ces divines sources, que notre S. Docteur alla puiser ce qui devoit nourrir sa confiance, édifier sa piété, & le mettre en état de rompre le pain délicieux de la sainte parole: il y apprit tout ce qu'il devoit pratiquer le premier, & ce qu'il se proposoit d'enseigner aux autres. La Loi du Seigneur fut pour lui, comme elle avoit été pour Timothée, un lait, dont il se nourrit dans son enfance; elle fût dans sa jeunesse ses plus chastes délices; & parmi les rudes épreuves, où les desseins ambitieux de ses parens mirent d'abord sa vocation, il pouvoit dire à la lettre, ce que le Peuple de Dieu disoit autrefois, parmi les calamités dont il étoit accablé, que les Livres saints étoient son unique consolation: *Habentes solatio sanctos Libros.* Il y lut dès-lors, & il relut souvent, avec cette joye intérieure, qui est le fruit, ou la marque de la parfaite charité, que tous ceux qui veulent vivre dans la piété, à la suite de Jesus-Christ, seront exposés à la persécution du monde; mais qu'une couronne de justice sera le prix de leur persévérance. Pour avoir ces vérités toujours présentes à son esprit, il apprit par cœur tout le texte de l'Ancien, & du Nouveau Testament; & il voulut que ce qui devoit être la règle de toute sa conduite, fût aussi le sujet ordinaire de ses plus sérieuses réflexions, prenant ainsi pour lui-même, ce que S. Jérôme écrivoit autrefois à S. Paulin, pour l'animer à la méditation continuelle des Ecritures: *Oro te inter hæc vivere, ista meditari, nihil aliud nosse, nihil querere.*

Ce qui dans le Livre de Jesus fils de Sirach, n'est qu'une prophétie, ou une exhortation à l'étude de la sagesse, dans la vie de notre Saint, est une partie considérable de son histoire: » Le Sage, dit cet Auteur, aura soin de rechercher la sagesse de tous les Anciens, & il fera son

Macch. I. 1. c. 11.
v. 2.

Eccli. 39.

» son étude des Prophètes : il conservera dans son cœur
 » les instructions des hommes célèbres ; & il entrera en mê-
 » me-tems dans les mystères des Paraboles : il tâchera de
 » pénétrer dans le secret des Proverbes , & il se nourrira
 » de ce qu'il y a de caché dans les Sentences les plus obscu-
 » res. Le Seigneur le remplira de l'esprit d'intelligence ; &
 » alors il répandra , comme unedouce pluye , les paroles
 » defagesse : le Seigneur conduira ses instructions ; & il mé-
 » ditera les secrets de Dieu : sa sagesse sera louée de plu-
 » sieurs ; elle ne tombera jamais dans l'oubli : sa mémoire
 » ne s'effacera point de l'esprit des hommes ; & son nom
 » sera célèbre dans tous les siècles. «

Il seroit difficile de faire un portrait plus ressemblant ;
 ou de marquer en des termes plus énergiques , quelle fut
 l'assiduité de Thomas d'Aquin à méditer la Loi de Dieu ;
 dans quel esprit il appliqua son cœur à la divine parole ; &
 quels fruits il en recueillit, autant pour sa propre perfection ,
 que pour l'utilité de ses freres. Il ne lisoit qu'avec un respect
 mêlé de crainte & d'amour, ce qu'il regardoit non comme
 l'ouvrage de l'esprit humain, mais comme celui de Dieu-
 même : il admireroit, & il adoroit en même-tems cette no-
 ble simplicité, qui couvre tant de mystères ; & qui dès le
 commencement de l'Eglise a triomphé de la sagesse des
 Philosophes , ainsi que de toute l'éloquence des Orateurs
 Payens. Ce qu'il apprenoit tous les jours, augmentoit le
 désir qu'il avoit de tout apprendre ; & il pouvoit dire de
 lui-même, ce que S. Augustin disoit à Dieu après sa con-
 version : je me jettai avec la plus grande avidité sur ces
 Livres si saints : toutes mes difficultés s'évanouïrent lorf-
 que je reconnus, que c'est le même esprit, qui regne dans
 tout le corps des Ecritures ; & cette découverte me faisoit
 tressaillir de joye , mais d'une joye accompagnée d'un reli-
 gieux tremblement : *Apparuit mihi una facies eloquio- L. 7. Conf. c. 11.*
rum castorum , & exultare cum tremore didici.

Le plus sublime des Docteurs avoïe, que quand il au-
 roit travaillé depuis son enfance jusqu'à la plus grande vieil-
 lesse , pour acquerir quelque intelligence des Ecritures, il
 devroit reconnoître après cela, qu'il resteroit infiniment

plus de choses qu'il n'entendrait pas, qu'il n'y en auroit; dont il pût se glorifier d'avoir une entière connoissance. Le Seigneur, il est vrai, n'a parlé que pour nous instruire; & un saint Pape a eu raison de dire, que les divines Ecritures sont comme une lettre de Dieu à sa créature. Mais il n'est pas moins vrai, que pour nous donner une plus haute idée de sa grandeur, & pour augmenter notre attention, ou notre respect, le Saint-Esprit a parlé quelquefois dans une mystérieuse obscurité. Ce qu'il dit de proportionné à la foiblesse de nos lumières, suffit pour nous instruire de nos devoirs; mais ce qu'il annonce de plus conforme à cette lumière inaccessible, où il habite, ne doit pas moins servir à humilier l'orgueil humain, & nous obliger de redoubler notre travail, sans néanmoins y mettre jamais notre confiance. C'est encore la réflexion de saint Augustin: *Scriptura sacra interdum obscura est & difficilis, ad mandam labore superbiam.*

I. 2. de Doct.
Christ. c. 42.

Rempli de ces mêmes idées, & persuadé que c'est à l'humilité, & à la pureté de cœur, à nous faire entrer dans le véritable sens des Ecritures, S. Thomas travailloit à se purifier tous les jours, & par la pratique de toutes les vertus, & par le renoncement le plus parfait à tout ce qui auroit pû distraire son esprit, ou partager son attention. La retraite, le silence, la mortification le mirent en état de recueillir sur la terre les fruits excellens de ces arbres, qui ont leurs racines dans le ciel, selon l'expression de saint Jérôme: avec de telles dispositions il trouva dans les Livres saints tout ce qu'il y cherchoit, je veux dire, la science du salut, les règles de la solide piété, les principes de la plus saine Theologie. Cette divine parole, qu'il méditoit continuellement, fut comme une rosée, qui se répandit dans son ame; comme une lumière du ciel, qui dissipa toutes les ténèbres. Comme il ne lisoit les Livres saints, que pour s'édifier en s'instruisant; le même esprit, qui les a dictés, lui en donna la clef. Quelle suite de mystères, les yeux de sa foi ne lui découvrirent pas dans ces cinq parolés, que S. Paul se contentoit de sçavoir, & d'expliquer dans l'assemblée des Fidèles! sous les ombres de la loi,

B. Cor. 14. v. 19.

il apperçut l'éclat de la vérité Evangelique ; & dans la multitude des anciennes cérémonies, il connut l'efficace des Sacremens de la nouvelle alliance. Les Ecrits des Prophètes ne furent pas pour lui, une source moins abondante d'instruction : ces hommes divins sembloient élever son esprit, pour lui faire admirer avec eux,* les traits augustes de la Divinité, qui s'étoit expliquée par leur bouche, la majesté de la Religion, & la sainteté de l'Eglise Chrétienne, qui avoit été l'objet de leurs prophéties, les preuves solides de sa vérité, la profondeur de ses mystères, la pureté de sa morale, l'ordre enfin ou le rapport de toutes les Ecritures, au salut des hommes, & à la connoissance du Messie.

Le Pseauteur, que S. Basile appelle l'abrégé de tous les Livres canoniques, & un trésor, qui renferme une Theologie parfaite, arrêtoit plus ordinairement toute l'attention du S. Docteur ; parce que c'étoit dans ces divins Cantiques qu'il contemploit le grand mystère de l'Homme-Dieu, l'espérance de la résurrection, la promesse de la gloire, tout ce qui appartient à sa loi, & à son Eglise, à sa grace, & à son Royaume. L'explication qu'il a faite des cinquante premiers Pseaumes, nous fait connoître l'intelligence qu'il en avoit. On ne lit jamais ses Commentaires sur les livres de l'Evangile, & sur toutes les Epitres de S. Paul, qu'on n'admire peut-être encore davantage, cette abondance de lumieres, dont le Seigneur l'avoit rempli, pour lui faire pénétrer le sens des divines Ecritures. Les questions de sa Somme, où il traite de l'esprit des Cérémonies Légales ; des Sacrifices, des Sacremens, & de tout ce qu'il y avoit de mystérieux dans la Loi écrite, peuvent être regardées comme un excellent morceau du plus grand de ses Ouvrages. La Divine Providence s'en est quelquefois servie, pour appeller à la Foi de Jesus-Christ, les plus habiles d'entre les Rabins : ils étoient persuadés (comme ils l'ont avoué) que l'esprit de Dieu avoit particulièrement éclairé celui de son Serviteur, pour le faire parler avec tant de dignité sur des matieres, que les Sçavans même avoient toujours regardées, comme des énigmes, qu'il

K k k ij

T. 1. in Psal.

I. 2. qq. 98. 99.
100. 101. 102.
103.

falloit adorer, sans se flatter de pouvoir les entendre.

L. 1. Lettr. 57.

Cette réflexion, qui est du célèbre Docteur Paul de Burgos, appelé après sa conversion Paul de Ste-Marie, paroît encore plus fondée, si on se souvient que notre Saint travailloit à ses Commentaires, dans un tems, & des circonstances les moins favorables. Saint Jérôme écrivant à Marcelin, dit : » J'avois commencé un Commentaire sur » le Livre d'Ezéchiel, pour m'acquitter de ce que j'ai tant » de fois promis aux Curieux ; mais la ruine des Villes » d'Occident, & particulièrement celle de Rome, m'a » troublé de telle sorte, que j'ai oublié mon propre nom : » ainsi je n'ai point travaillé pendant un long-tems, que j'ai » cru devoir donner aux larmes, & aux gémissemens ; car » s'il est vrai, que la guerre suspende la fonction-mêmes des » loix ; que fera-t-elle à l'étude de l'Ecriture-Sainte, qui » demande un nombre infini de Livres, le repos des Ecri- » vains, & ce qui est plus considerable, la tranquillité de » ceux qui travaillent ? «

C'est néanmoins dans des circonstances semblables à celles dont parlent cet ancien Pere, que notre S. Docteur a composé la meilleure partie de ce qu'il nous a laissé sur l'Ecriture : il commentoit à Paris le Livre d'Isaïe, celui de Jérémie, & les Epîtres de S. Paul, pendant que tout étoit dans l'agitation & le trouble. Il voyoit en France des Docteurs de réputation attaquer vivement son Ordre, sans épargner même sa personne : & il n'ignoroit pas que l'Empereur Frederic, après avoir renversé la Ville d'Aquin, portoit le fer & le feu dans toute la Lombardie. Nous avons remarqué ailleurs, que les descendans de ce Prince faisoient de l'Italie le théâtre de la guerre, pendant que saint Thomas y continuoit sa Somme de Theologie, où toutes les figures de l'ancienne Loi se trouvent expliquées d'une maniere si sublime. Il est vrai que la grace, qui l'attiroit fortement au-dedans de lui-même, le faisoit jouir d'une paix très-profonde ; & bien loin, que tout ce qui pouvoit se passer au-tour de lui, l'empêchât de s'appliquer à la méditation des saintes Ecritures ; c'étoit au contraire cette méditation, qui ne lui permettoit pas d'arrê-

DE S. THOMAS D'AQUIN. 445
ter ses pensées sur ce qui se passoit au-dehors; tantil y trou-
voit de douceur, de consolation & de lumieres.

§. VII.

*Septième source de la Doctrine de saint Thomas : L'étude
de la tradition, sa fidélité à la suivre.*

LE propre d'un Docteur Catholique n'est pas seulement de demeurer toujours ferme dans les sentimens, & dans la confession de la foi orthodoxe; il doit encore travailler à y affermir ses freres. Il lui importe donc de bien connoître tout le venin des hérésies, qui s'élevent dans l'Eglise; de découvrir aux Fidèles, les pièges qu'on tend à leur simplicité; & de combattre avec des armes de lumiere, toutes les erreurs, que l'esprit de mensonge s'efforce d'accréditer, ou de répandre: il faut pour cela qu'il établisse les principes inébranlables de sa doctrine, sur la Loi de Dieu, & sur la tradition constante de l'Eglise Catholique.

C'est, dit Vincent de Levins, ce que m'ont toujours répondu les hommes d'une sainteté, & d'une doctrine éminente, que j'ai souvent consultés; à dessein d'apprendre une règle générale, qui me donnât le moyen de discerner sûrement la vérité d'avec l'erreur; ce que la Foi nous oblige de croire, d'avec ce qu'elle nous ordonne de rejeter. Le Pape saint Gregoire ne pensoit pas autrement; lorsqu'il disoit que le Ministre de Jesus-Christ, à qui il appartient d'instruire les autres, & d'éclairer ceux principalement qui le consultent, doit lui-même consulter Dieu par la priere, & la tradition par l'étude, afin de ne jamais rien avancer, qui ne soit déjà établi par la parole de Dieu-même, & par les saints Docteurs, qui en sont les Interprètes fidèles, selon cette parole du Sage: *Ne négligez point les entretiens des Vieillards, parce qu'ils disent ce qu'ils ont ouï de leurs Peres; car vous apprendrez d'eux l'intel-*

Common. r. c. x.

Eccli. 8. v. 11.

v. 12.

ligence, & à répondre lorsqu'il en sera tems. Non te pretereat narratio seniorum ; ipsi enim didicerunt à Patribus suis : quoniam ab ipsis discis intellectum ; & in tempore necessitatis dabis responsum.

La raison de cette règle , est que toutes les vérités , qu'il a plu à Dieu de révéler à son Eglise , sont venuës jusqu'à nous , par ces deux canaux ; l'écriture , & la tradition. Non , dit S. Thomas , tout ce qui appartient à la Foi , n'a point été écrit par les Auteurs sacrés : & ce qui est écrit , n'est pas entendu de tous de la même maniere. L'Ecriture-Sainte est quelquefois obscure , souvent très-élevée : chacun en cherche le sens , & prétend l'expliquer selon ses idées , ou ses préventions ; de sorte que sans le secours de la tradition , on verroit autant de différentes explications des divines Ecritures , qu'il y auroit d'hommes qui se mêleroit de les interpréter. Arrius , par exemple , les entendoit autrement que Sabellius , Nestorius autrement qu'Eurichés , Macedonius autrement qu'Apollinaire. Les Hérétiques des derniers tems ne se sont pas mieux accordés , ni entre eux , ni avec l'Eglise Catholique , que ceux des premiers siècles : tout le monde sçait en combien de manieres différentes Luther , Zuingle , Calvin , & les autres Sectaires ont entendu , & se sont efforcés de faire entendre , ces paroles de Jesus-Christ : *Ceci est mon Corps.* Il est donc nécessaire de recourir aux traditions Apostoliques , & de s'y attacher ; soit pour bien connoître tout ce qui est contenu dans la révélation ; soit pour fixer avec autorité le sens de ce que nous lisons dans les Saintes-Ecritures.

Cette vérité , que l'Eglise met au rang de ses Dogmes , en faveur de laquelle l'ancienne , & la nouvelle Loi déposent également , est prouvée avec solidité dans differens ouvrages de saint Thomas : & on peut croire que ce fut la persuasion de cette même vérité , qui le porta à chercher avec tant d'ardeur la suite de la tradition , dans les Ecrits des Peres , dans les Décrets des Papes , & dans les Canons des Conciles ; qu'il regardoit avec raison , comme les plus fidèles interprètes des Ecritures , & les dépositaires de la tradition. Son assiduité à lire , ou à méditer les livres saints ,

ne l'empêcha jamais d'employer une bonne partie de son tems, à parcourir les Ouvrages, dont tant de célèbres Auteurs avoient déjà enrichi l'Eglise. Après avoir puisé dans la première source de toute vérité, soit par le moyen de l'oraïson, soit par la lecture des Ecritures, il cherchoit encore quelque nouvelle connoissance dans ces précieux monumens, qui nous apprennent ce que l'Eglise Chrétienne a cru, & pratiqué dès le commencement; ce qu'elle se glorifie d'avoir reçu des Peres; comme les plus anciens des Peres l'avoient appris des Apôtres, & les Apôtres, de Jesus-Christ.

Dés qu'il s'agit d'expliquer, ou de défendre la doctrine de la Foi, les règles des mœurs, les anciennes pratiques de l'Eglise; c'est toujours d'après les Peres, ordinairement avec saint Augustin, que saint Thomas décide, qu'il prouve, ou qu'il répond. L'usage qu'il fait par-tout de l'autorité, & des textes de ces fidèles témoins de la tradition, a donné lieu à quelques-uns de le comparer à cet Ange, qui fut envoyé à Daniel, dont la voix ressembloit à la voix d'une multitude: *Vox sermonum ejus, ut vox multitudinis*. Et un célèbre Auteur a eu raison de dire, qu'on lit les Ouvrages de tous les Docteurs de l'Eglise, en lisant les Ecrits de saint Thomas. La sagacité de son esprit dans la recherche des traditions anciennes, son respect pour tout ce qui est émané d'une source si pure, & son attention à ne s'en écarter jamais, sur-tout dans ce qui peut appartenir au dogme; ou à la morale, ont contribué à donner à sa doctrine, ce degré d'autorité, dont il est en possession, non-seulement dans les Ecoles, mais encore dans toute l'Eglise Catholique. Les Pasteurs, comme les simples Fidèles, ne doutent pas qu'ils ne suivent le fil de la tradition, en suivant les sentimens d'un Docteur, qui avoit (ce semble) pris pour lui-même l'avertissement, que Vincent de Lerins donne à celui qui veut consacrer ses veilles & sa plume à la Défense de la saine doctrine.

» O Timothée (s'écrie ce grand homme) ô Prêtre, Comm. prim.
 » ô Prédicateur, ô Docteur, si Dieu vous a donné plus
 » d'esprit, plus d'érudition, & de lumieres, qu'à tous les

Dan. 10. v. 6.

» autres , foyez le Befeeléel choifi de Dieu , pour le ta-
 » bernacle fpirituel de fon Eglife. Taillez artiftement les
 » pierres précieufes de fa divine parole : mettez-les en œu-
 » vre, avec le plus de foin , & d'ornement qu'il vous fera
 » poffible. S'il fe peut encore, ajoûtez de l'éclat , de l'a-
 » grément , de la beauté : & pour parler fans figure, fai-
 » tes en forte que par vos explications l'on comprenne
 » plus clairement ce qui étoit obscur : que toute la pofté-
 » rité vous foit redevable de l'avantage , & du plaifir de
 » concevoir, ce que l'antiquité adoroit fans le bien enten-
 » dre. Mais dans tous ces éclairciffemens conduifez votre
 » plume, avec tant de fageffe , & de précaution , que vous
 » ne difiez que les chofes que vous avez apprifes ; & dans
 » le tems que vous enseigniez d'une maniere nouvelle, gar-
 » dez-vous bien de rien enseigner de nouveau dans la Re-
 » ligion.

Telle fut en effet la règle , que le Docteur Angelique fe
 propofa de fuivre , & qu'il fuivit avec une fcrupuleufe atten-
 tion , dans toutes les matieres Theologiques , qu'il a trai-
 tées. Ce que les anciens Peres , & les premiers Docteurs
 avoient enseigné , les uns avec plus d'étenduë , les autres
 avec plus d'ornement , & d'éloquence : ce qu'ils avoient
 répandu , avec moins de méthode en divers Ouvrages ,
 felon que l'occasion fe préfentoit , ou que l'exigeoit la né-
 ceffité de répondre aux ennemis de l'Eglife , & de pour-
 voir au befoin des Fidèles ; S. Thomas l'a réuni , comme
 fous le même coup d'œil , dans un même corps de doctri-
 ne. Ce qui paroiffoit quelquefois obscur , peu fuivi , ou
 trop diffus ; il l'a traité avec plus de précision , d'ordre , &
 de clarté ; foyent avec plus de force & de succès : mais en
 rendant intelligible à tous la doctrine des Anciens , il n'a
 jamais alteré leurs fentimens , ni ajoûté à la tradition.

On ne fera point étonné , qu'il ait acquis une connoif-
 fance fi profonde , de tout ce que la tradition peut nous ap-
 prendre , fi on fait attention avec quelle affiduité il lifoit
 les Ecrits des Peres , & avec quelle docilité il s'étoit ren-
 du comme le Difciple de tous. Ils nous enseignent lui-
 même quels font les avantages qu'on peut retirer de la
 lection

lecture de leurs Ouvrages , lorsqu'à une étude sérieuse , on ajoûte cette docilité , & ce respect , qui nous empêchent ou de les négliger par paresse , ou de les mépriser par orgueil : *Plurimum valet humanum studium , dum scilicet homo sollicitè , frequenter , & reverenter applicat animum ad suum documens majorum , non negligens ea propter ignaviam , nec contemnens propter superbiam.* 2. 2. q. 49. 2. 5^a

§. VIII.

Huitième source de la Doctrine de saint Thomas: L'étude de la Nature.

C'Est pour nous inviter à la considération , & à l'amour de ses perfections , que l'Auteur de la nature à répandu dans tout l'Univers , ces traits , ces rayons de la Divinité , qui nous frappent malgré nous : toutes les créatures sont comme autant de voix , qui nous annoncent la puissance & la sagesse de celui , qui les a fait sortir du néant ; & il n'est point d'objet dans ce monde visible , qui ne puisse nous servir de degré , pour arriver à cette connoissance du premier Etre , qui produit d'abord l'admiration , d'où naissent ensuite le respect , & la crainte , dit S. Thomas : *Hæc consideratio in admirationem altissimæ Dei virtutis ducit... ex hac autem admiratione Dei simor procedit , & reverentia.* L. 2. contr. Gent. c. 2.

Telle fut la première & la principale occupation du saint Docteur dans l'étude qu'il fit des merveilles de la nature. Tout ce qu'elle découvroit à ses yeux , devint l'objet de ses recherches , ou des réflexions de son esprit : si de la connoissance de Dieu il descendoit à celle des créatures ; la considération des Etres créés servoit aussi à élever à la connoissance de l'Etre souverainement parfait. II. nous apprend lui-même que la première manière de connoître le Créateur , & ses ouvrages visibles , est plus noble , étant plus semblable à la science de Dieu , qui en se connoissant lui-même , connoît toutes choses en foi , c'est-
L 11.

à-dire , dans son essence, ou dans son décret ; mais il ajoute , que la seconde maniere de connoître Dieu dans ses créatures, ne peut-être que très-utile à la piété ; c'est pour-quoi le Sage disoit : je me souviendrai des Ouvrages du Seigneur , & je raconterai dans mes entretiens ordinaires, tout ce que j'ai vu , & ce que j'ai admiré. *Memor ero operum Domini , & que vidi annuntiabo.*

Le langage éloquent , quoique muet de la nature , & le spectacle qu'elle présente continuellement, ne nous disent-ils pas en effet, qu'il y a un Dieu, qui a pris plaisir à se dépeindre dans ses ouvrages , & qui par leur ministère, ne cesse de nous inviter à l'amour de cette beauté invisible , dont toutes les beautés créées ne sont qu'un foible crayon ? Les Cieux , dit le Prophète , racontent la gloire de Dieu ; & le Firmament publie les merveilles du Très-Haut : l'éclat de ces vastes corps , cette grandeur immense, cette hauteur presque infinie , cette proportion si admirable , ce mouvement si régulier ; la vicissitude perpétuelle des jours & des nuits, qui se succèdent avec tant d'ordre , & qui en se succédant semblent se laisser le soin de publier , chacun à son tour , la puissance du Créateur : tel est le langage , ou la prédication de la Nature. C'est dans ce grand livre du monde que S. Thomas aimoit à contempler les perfections de Dieu. Ce que le Ciel & la Terre ont de ravissant, ne seroit qu'à exciter dans son ame le souvenir d'un objet infiniment plus aimable ; & comme tout l'élevoit à une science plus sublime , ou plus étendue ; tout contribuoit aussi à l'embrafer d'un amour plus pur & plus ardent : *Hæc consideratio animos hominum in amorem divine bonitatis accendit.*

L. 1. contr. Gent.
c. 2.

Ibid. c. 4. Perfuadé que la Philosophie chrétienne s'occupe toujours moins à pénétrer les secrets de la nature , qu'à régler le cœur & les mœurs des hommes , en leur apprenant à rapporter tout à la gloire de Dieu, qui a fait toutes choses pour lui-même ; S. Thomas estimoit bien plus la sagesse de celui qui étudioit la Nature, pour apprendre tous les jours à se connoître , à soumettre les passions à la raison , & la raison à Dieu , que la science d'un Philosophe qui

sçauroit (selon l'expression de S. Augustin) compter les étoiles, peser les élémens & mesurer les globes du Ciel, mais qui n'en seroit pas mieux instruit de ce qu'il doit au Créateur, & de ce qu'il se doit à lui-même. Un Pere de l'Eglise a dit avec beaucoup de grace, que les bois & les rochers apprennent quelquefois à l'ame fidèle ce que tous les Docteurs ne sçauroient lui enseigner: *Ligna & lapides* S. Bern: *docebunt te, quod à magistris audire non potes.* Pour éprouver la vérité de ces paroles, il faut, selon S. Thomas, appliquer de telle sorte son esprit à la considération des choses naturelles, que le premier objet qu'on se propose, soit d'apprendre à connoître & à aimer Dieu dans ses créatures, & toutes les créatures en Dieu; car si la variété des Etres créés nous plaît, si nous aimons à considérer ce que nous trouvons en eux de beauté & de perfection, combien plus la beauté infinie de Dieu, comparée à toutes ces perfections créées, dont elle est la première source, doit-elle enflamer nos cœurs, & nous faire dire au Seigneur avec le Prophète: vous m'avez rempli de joye, dans la vûë de vos ouvrages, & je suis dans le ravissement, en voyant les œuvres de vos mains: *Si igitur creaturarum bonitas*, L. 1. contr. Gen: *pulchritudo & suavisitas sic animos hominum allicit, ipsius* C. 2. *Dei fons bonitatis animas hominum inflammas totaliter ad se trahet.*

C'est dans les quatre premiers chapitres du second livre contre les Gentils, que le S. Docteur nous apprend quelle est la fin que doit se proposer un Philosophe chrétien, dans l'étude de la Nature, & quels sont les principaux avantages qu'il peut retirer de cette étude; soit pour élever son esprit à la connoissance des perfections divines; soit pour faire respecter la Religion, & en défendre la vérité, contre diverses erreurs que l'ignorance peut enfanter, & que la superstition autorise. Après avoir employé un chapitre entier à prouver, par plusieurs textes de l'Ecriture, que la considération des ouvrages de Dieu, nous conduit naturellement à une connoissance plus distincte de la sagesse divine qui éclatè par-tout; qu'elle nous fait admirer la toute-puissance du Créateur, & nous invite à l'amour de cette

bonté, qui est le principe fécond de tout ce qu'il y a de parfait dans les Etres créés ; S. Thomas ajoute que la connoissance des merveilles de la Nature & de ses opérations, peut non-seulement nous aider à demeurer toujours fermes dans les vérités que nous faisons profession de croire, mais nous servir encore à combattre avec succès une infinité d'erreurs. *Est etiam necessaria creaturarum consideratio, non solum ad veritatis instructionem, sed etiam ad errores excludendos.*

Ibid. c. 13.

Il nous fait remarquer un grand nombre de faux dogmes qui ont été quelquefois reçus parmi les peuples, & qui ne doivent leur naissance qu'à l'ignorance, ou à un défaut de consideration de la Nature. Il s'est trouvé des hommes grossiers, qui tantôt ont attribué à la créature, ce qui ne peut convenir à sa nature ; & tantôt ont ravi à Dieu ce qu'on ne scauroit ôter à la Divinité, sans la détruire. Les uns ont donné la dignité de première cause à un Etre imparfait & essentiellement dépendant ; selon l'expression du Sage, ils ont regardé comme des Dieux, le feu, l'air, le vent, l'eau, les étoiles, le soleil & la lune : *Ignem, aut spiritum, aut citatum aërem, aut girum stellarum, aut nimiam aquam, aut solem & lunam, Deos putaverunt.* Les autres ont transferé au bois & aux pierres le nom saint & incommunicable. Et ceux-là tombent dans la même erreur, dit S. Thomas, qui attribuent à une autre cause, qu'à Dieu-même, l'ouvrage de la création, ou la connoissance des choses futures, ou l'opération des miracles : *Incommunicabile nomen lignis & lapidibus imposuerunt. In hunc errorem labuntur, qui rerum creationem, vel futurorum cognitionem, vel miraculorum operationem, alius causis, quam Deo ascribunt.*

Sap. 13. v. 2.

L. 2. contr. Gent.
c. 3.

Le S. Docteur a raison de dire que tous ces excès viennent d'un défaut de connoissance des choses naturelles ; car on ne peut attribuer à un Etre ce qui répugne à son essence, que parce qu'on ne connoît pas assez la nature de cet Etre. De là est venu encore premièrement la folle opinion, ou plutôt le blasphème des Manichéens, qui ont établi deux premiers principes ; secondement, l'hérésie de

ceux qui ont pensé, que la création du monde étoit l'effet d'une nécessité naturelle, & non de la volonté très-libre de Dieu; troisièmement, l'impiété de quelques-uns, qui ont osé nier, ou borner la providence; quatrièmement, enfin l'erreur de ceux, qui ont prétendu que Dieu ne pouvoit agir, que selon le cours ordinaire de la nature: *Divina virtuti in creaturas operanti detrahitur, per hoc quod creaturae natura ignoratur: sicut patet in his, qui duo rerum principia constituunt; & qui res non ex divina voluntate, sed ex necessitate naturæ, à Deo procedere asserunt; & illi etiam, qui res vel omnes, vel quasdam divine providentiæ subtrahunt; aut Deum præter solitum cursum posse operari negant.* S. Th. ibid.

L'Ange de l'Ecole met dans le même rang, & attribue au même principe d'erreur, la stupidité de ceux qui ont dégradé la nature humaine, soit en soumettant l'homme à des créatures, qui lui sont naturellement inférieures; soit en le dépossédant de ses prérogatives les plus précieuses. Tels sont ces hommes insensés, dont les uns ont été persuadés que nos volontés dépendoient des influences des Astres, les autres ont refusé de reconnoître l'immortalité de l'Âme; & quelques-uns ont crû que l'homme ne devoit son être & sa conservation, qu'à la vertu des Anges. Ibid.

Mais celui, qui n'ignore pas le rang qu'il tient lui-même dans cet Univers parmi les autres créatures, n'a garde de tomber dans aucune de ces erreurs. De tout cela saint Thomas conclut que l'étude de la nature peut avoir de grands avantages, par rapport même à la Religion, & qu'on doit rejeter, comme fautive, l'opinion de ceux qui disoient, selon la remarque de S. Augustin, qu'il importoit peu à la vérité de la Foi, qu'on pensât d'une manière, ou d'une autre sur la nature & les propriétés des créatures, pourvu qu'on pensât toujours bien du premier Être. Parler ainsi, ce n'est point faire attention, que tout ce qui nous fait errer sur la nature des choses créées, peut obscurcir en nous la connoissance-même que la Foi nous donne de Dieu & de ses perfections: *Error circa creaturas redundat in falsam de Deo scientiam.* L. de origin. anim. L. 1. contr. Gent. c. 3.

¶ C'est la réflexion du Docteur Angelique, qui finit cette maniere, en nous faisant remarquer, que le S. Esprit menace de mêmes peines, & les Infideles, & ceux qui errent sur la nature des créatures: parce qu'ils n'ont point compris les ouvrages du Seigneur, vous les détruirez, & vous ne les rétablirez pas, dit le Prophète parlant à Dieu: *Quoniam non intellexerunt opera Domini . . . destrues illos, & non edificabis eos.*

§. IX.

Dans quel esprit saint Thomas lisoit les Livres des anciens Philosophes; quel usage il en a fait en faveur de la Religion.

Bien des personnes paroissent quelquefois, s'étonner, qu'un Docteur, du génie & de la piété de S. Thomas, qui recevoit de si grandes lumieres dans ses communications avec Dieu; qui entroit si avant dans les sens les plus cachés des Ecritures, & qui s'élevoit avec tant de facilité à la connoissance des divines perfections, par la considération même des créatures, ait voulu cependant se donner la peine de lire, avec application, les Ecrits des Philosophes payens. On est surpris, qu'il ait employé un tems, qui lui étoit toujours précieux, à expliquer des Ouvrages remplis de maximes anti-chrétiennes, & des principes erronés; Ouvrages d'autant plus insipides pour un Saint, que, selon la remarque d'un ancien Père, on n'y trouve jamais ni le nom de Jesus-Christ, ni sa doctrine, ni ses maximes. Ces hommes superbes, toujours ennemis des humiliations de l'Homme-Dieu, n'avoient garde de remplir leurs livres des vérités de l'Evangile; eux qui avoient ignoré la Religion des Chrétiens; ou qui ne l'avoient connue, que pour la combattre de toutes leurs forces, & pour la décréditer dans l'esprit de tous les peuples.

Mais c'est cela - même qui nous fait connoître, & qui doit nous faire estimer davantage la solide piété du Doc-

S. Aug. l. 7. Conf.
c. 21.

teur Angelique , son tendre amour pour J. C. & l'ardeur du zèle qui le dévorait pour l'honneur de la Religion. Il n'y avoit que ce zèle, qui pût lui faire mépriser le travail, & l'appliquer à une étude, qui pour être utile aux autres, ne laissoit pas d'être toujours ingrate pour lui-même. Je m'explique.

Le motif, ou le dessein principal de notre Saint, dans l'étude qu'il fit des anciens Philosophes, & dans les divers commentaires qu'il entreprit pour expliquer, ou pour corriger leurs Ouvrages, ne fut pas précisément de pénétrer leur système, & de profiter de leur travail, pour perfectionner ses propres connoissances par les lumieres de ceux qui avoient enrichi leur esprit de ce que l'art peut avoir de plus recherché. S'il eût borné là ses vûes, & s'il ne se fût proposé d'autre fruit de ses travaux, que le plaisir de sçavoir tout ce qu'avoient sçu ces prétendus Maîtres de la sagesse, j'avoie-rois sans peine, qu'un tel objet n'eût pas été digne de lui, c'est-à-dire de ses talens, de son génie, moins encore de sa pieté: & les lumieres, qu'il a puisées dans de telles sources, ne me paroistroient pas le dédommager assez du travail qu'il a fallu entreprendre, pour les acquerir. Mais ne dissimulons point une vérité, qu'il ne nous est pas permis d'ignorer: un motif plus élevé, un plus grand objet animoit le zèle, & régloit les études de S. Thomas: on peut dire sans hésiter, que dans l'examen qu'il fit des Ouvrages d'Aristote, & de quelques autres Auteurs profanes, il travailla bien moins pour lui-même, que pour tous les Fideles, moins pour son intérêt particulier, que pour la gloire de la Religion, & la défense du dépôt de la Foi.

Il voyoit avec douleur, que la réputation de ces faux sages n'étoit point tombée avec l'idolâtrie: qu'elle étoit toujours assez grande pour que plusieurs Chrétiens préférassent la majesté de leur style, la subtilité de leurs raisonnemens, l'éloquence & l'harmonie de leurs discours, à la noble simplicité des Ecritures, & à tous les livres des Docteurs Catholiques. Il voyoit que les plus simples s'exposioient au danger d'avaler le poison, qui leur étoit présenté dans des coupes d'or, en se remplissant sans précaution de plusieurs

maximes, d'autant plus pernicieuses, qu'elles étoient avancées avec assurance & avec beaucoup de subtilité. Il voyoit enfin l'usage, ou l'abus que les ennemis du nom chrétien faisoient continuellement de la doctrine & des principes de la Philosophie payenne, pour attaquer la sainteté de nos mystères. Faut-il le dire ? Dans le sein-même de l'Eglise, parmi ceux qui étudioient les Arts, ils'en trouvoit qui passant les bornes de leur Faculté, osoient soutenir des erreurs manifestes : ils trouvoient ces propositions dans les livres des Payens, & elles leur paroissoient si démonstratives (dit un Evêque de Paris) qu'ils n'y sçavoient pas répondre. En voulant les pallier, ils donnoient dans un autre écueil : car ils disoient, qu'elles étoient vraies selon le Philosophe, mais non pas selon la Foi catholique; comme s'il y avoit deux vérités contraires. Le zèle du S. Docteur pour l'Eglise de J. C. étoit trop ardent, pour qu'il fut insensible à ce qui la deshonoroit & la faisoit gémir.

Les anciens Peres, les Apôtres eux-mêmes, témoins de l'affoiblissement dans la Foi, que les maximes des Philosophes caufoient déjà parmi les premiers Fideles, voulant en prévenir les suites, qui allarmoient leur piété, n'avoient rien oublié pour détourner les Chrétiens de la lecture de ces Ouvrages empoisonnés. Saint Jérôme avoit coutume de dire, que les Philosophes étoient les Patriarches des Hérétiques. Tertullien assuroit que la Philosophie payenne, en combattant les maximes de l'Evangile, ébranloit l'Eglise jusques dans ses fondemens. Tout cela est conforme à l'avertissement que S. Paul donnoit aux Colossiens, & que S. Augustin appelle très-sage & très-salutaire : *Salusifera illa admonitio*. Prenez garde, disoit l'Apôtre, qu'on ne vous séduise par la Philosophie, & par les illusions de certains faux raisonnemens, qui ne roulent que sur des traditions purement humaines, sur les principes d'une science mondaine, & non pas sur Jesus-Christ : *Videte ne quis vos decipiat per Philosophiam & inanem fallaciam, secundum traditionem hominum, secundum elementa mundi, & non secundum Christum.*

Peu contents d'avoir averti les Fideles de se précautionner

Duboulay t. 3. p. 433.

Fleur. hist. Ecl. l. 87. n. 5.

L. 3. Conf. c. 4.

Col. 1. v. 8.

ner contre le danger ; les Apôtres & les hommes Apôtoliques , dès le commencement opposerent aux vaines subtilités des Philosophes, la vertu-même de Dieu (selon l'expression de S. Paul) la force & l'éclat des miracles. Les saints Confesseurs de la Foi & les Martyrs , qui se glorifioient de sçavoir mourir , & de ne sçavoir pas disputer, faisoient triompher la Foi par leur patience , & par la voix du sang qu'ils répandoient pour la confession de l'Evangile. Ils fauvoient leur ame ; & leur courage servoit à soutenir la foiblesse de plusieurs : mais tous n'en profitoient pas. Les saints Docteurs , qui succéderent dans l'Eglise à ses premiers Martyrs , attaquèrent souvent , & toujours avec succès , les maximes des Payens & leurs Ecrits. La séduction néanmoins étoit toujours grande, le danger pressant , le scandale se répandoit. Encore dans le treizième siècle , les Infideles trouvoient dans les livres de ceux qu'ils regardoient comme les seuls Sages du monde , de quoi nous attaquer ; & bien de Fideles ne donnoient que trop souvent dans des pieges , contre, lesquels ils ne s'étoient point assez précautionnés.

C'est à tous ces maux que l'Ange de l'Ecole chercha un nouveau remede : il crut (& il avoit raison de le croire) qu'il rendroit un service important à toute l'Eglise , si par son travail il ôtoit à ses ennemis les armes, dont ils s'étoient long-tems servi , & dont ils se servoient encore pour la combattre. Le dessein étoit digne d'un Docteur Catholique : mais le zèle & les lumieres de S. Thomas le conduisirent encore plus loin. Peu satisfait de désarmer l'ennemi, il tourna contre lui ses propres armes : il entreprit de faire servir à la défense , ou à la preuve-même de la vérité , ce qui n'avoit été employé jusqu'alors par plusieurs , qu'à obscurcir toutes les vérités , & à faire regner à leur place le mensonge & l'erreur.

Avec des intentions si pures , le saint Docteur ouvrit ces grands volumes , tant vantés dans l'Antiquité ; ces livres , dont les Maitres dans les Ecoles ne parloient jamais à leurs disciples , que d'un ton emphatique, afin de les faire passer dans leur esprit pour quelque chose de divin :

M m m

L. 4. Conf. c. 15.

Cùm eas Rector Carthaginensis Magister meus, buccis tippo crepantibus commemoraret, & alii qui docti habebantur, tanquam in nescio quid magnum & divinum suspensus inhiabam. C'est ainsi, au rapport de S. Augustin, que ses Maîtres lui parloient des catégories d'Aristote. Mais notre Saint n'eut pas plutôt commencé de lire, avec quelque attention, les Ecrits de ce Philosophe, qu'il sentit la nécessité de séparer ce qu'il y avoit de bon, de ce qui s'y trouvoit de mauvais. Parmi un nombre presque infini d'erreurs, de sophismes, ou de raisonnemens pleins d'équivoques, il apperçut de précieuses vérités, des maximes solides, & plusieurs principes, qu'un Docteur Catholique pouvoit utilement employer en faveur de la saine doctrine. Ceux qui n'avoient pas mérité de connoître la vérité toute entiere, parce qu'ils n'étoient pas assez sages pour l'aimer autant qu'elle est aimable, n'avoient pas laissé de donner d'excellens préceptes, & de faire de magnifiques éloges de la sagesse, capables d'en inspirer l'étude & la recherche.

Saint Augustin avoüe, qu'avant sa conversion, il avoit déjà commencé à la désirer, par la lecture qu'il avoit faite » d'un livre de Cicéron : » Je suivois, dit-il, le train ordi- » naire de cette sorte d'étude : j'en étois à un certain Ou- » vrage de cet Orateur fameux, dont la langue se fait bien » plus admirer que le cœur. Cependant ce livre, qui n'est » proprement qu'une exhortation à la Philosophie, chan- » géa mes dispositions ; il me donna des vûes & des pen- » sées toutes nouvelles, & fit que je commençai à vous a- » dresser, ô mon Dieu, des prieres bien différentes de cel- » les, que je vous adressois auparavant. Je me trouvois tout » d'un coup n'ayant plus que du mépris pour les vaines » espérances du siècle, & embrasé d'une ardeur incroya- » ble pour la beauté incorruptible de la vraie sagesse : *Con-* » *cupiscebam æstu cordis incredibili.* Enfin je commençai à » me lever, pour retourner à vous ; car ce n'étoit plus pour » apprendre à bien parler, que je lisois cet Ouvrage ; le » fonds des choses l'avoit emporté sur le style ; & j'étois si » occupé de l'un, que je ne regardois presque plus à l'autre.

L. 3. Conf. c. 4.

L. 7. c. 9.

Le même Pere nous apprend en plusieurs endroits de

ses confessions, qu'ayant lu avec assiduité les livres des Platoniciens, il y avoit trouvé plusieurs grandes vérités, & une doctrine assez conforme à celle de l'Eglise touchant le Verbe de Dieu : mais il confesse en même-tems que ce qui ralentissoit son ardeur, étoit qu'en tout cela il ne voyoit rien ni du grand mystere de l'Incarnation, ni de la Rédemption des hommes par le sacrifice de la Croix, ni des tendres sentimens de pieté, que les saintes Ecritures inspirent, ni enfin de ces larmes, que fait répandre la douleur d'avoir offensé la divine Majesté: *Non habent illi libri.* Aussi ne manquai-je pas (continue S. Augustin) de trouver dans ces Ecrits une viande empoisonnée, & cette abomination, dont parle l'Apôtre, quand il dit de ces prétendus sages, qu'à la place du Dieu véritable & incorruptible, ils ont mis des représentations non-seulement d'hommes mortels & corruptibles, mais d'oiseaux, de bêtes à quatre pieds, & de serpens. Ce sont-là ces mets d'Egypte qu'Esau préféra à son droit d'aînesse. *Aegyptiam cibum, quo Esau perdidit primogenitum suum.* Telle a été l'adresse, ou la malice des Philosophes payens, toujours attentifs à couvrir l'erreur sous le beau dehors de quelque vérité, & à les confondre ensemble, pour les faire recevoir l'une & l'autre en même-tems. *Ibid.*

Convaincu par ses yeux de tout ce que S. Augustin avoit déjà remarqué, le Docteur Angelique s'appliqua avec un soin infatigable, à dissiper ce cahos affreux ; à démasquer le mensonge ; à réduire ces grands raisonnemens à leur juste valeur ; à séparer enfin l'apparent du réel, le vil du précieux, le solide de ce qui ne l'étoit pas, & à mettre l'un & l'autre dans un si grand jour, que nul Fidele ne pût à l'avenir y être trompé, s'il ne le vouloit. Il fit servir l'or des Egyptiens à orner le Tabernacle du Seigneur. En un mot, il profita de tout ce qu'il y avoit de sagesse & de vérité dans ces livres, non-seulement pour sapper les fondemens de l'erreur, & prémunir les domestiques de la Foi contre les vaines subtilités de ceux qui faisoient profession de la combattre ; mais encore pour éclaircir les principes de la morale chrétienne, & défendre les maximes de Jésus-Christ,

à qui tout appartient, puisqu'il n'y a ni sagesse, ni vérité; quelque part qu'elle se trouve, qui ne vienne de Dieu, & qui ne doive lui faire hommage. *Quoniam tuum erat ubicumque erat.*

Ceux qui sçavent jusqu'où alloit l'abus qu'on faisoit dans le treizième siècle, du nom & des Ecrits d'Aristote, pour autoriser plusieurs opinions contraires à la saine doctrine, ne seront point surpris, que S. Thomas se soit appliqué avec un zèle si édifiant, à examiner les Ouvrages de ce Philosophe; qu'il ait rempli cinq volumes de ses Commentaires, dans la vûe de purger le texte de tout ce qu'il y avoit de contraire à l'Evangile de J.C. & qu'il fasse souvent servir ce que la lumière naturelle avoit dicté à un payen, pour convaincre ceux qui ne déféroient pas assez à une autorité plus respectable. On lui applaudira avec raison, de ce qu'il a ainsi obligé l'impérieuse Agar, de s'humilier sous la main de sa Maîtresse; & on lui sçaura bon-gré d'un travail, qui a rendu la sagesse humaine tributaire de la sagesse divine. Mais on ne peut en même-tems, que gemir de l'injustice de ceux qui ont osé blâmer le saint Docteur, de la lecture, & de l'usage, qu'il a fait, des Ecrits d'Aristote: la censure peu judicieuse de ces prétendus critiques, ne sera jamais regardée, parmi les personnes sages, que comme un défaut d'attention, soit aux motifs si religieux, qui ont conduit la main de notre Saint; soit aux services qu'il a rendus à l'Eglise, & aux succès, que le Seigneur a donné à ses travaux.

Si on continuë à critiquer, ce que les Vicaires de Jesus-Christ ont souvent approuvé, nous en ferons dédormagés, par une approbation si respectable: & nous ne laisserons pas de dire, que semblable à l'étoile du matin, Thomas a répandu ses lumières parmi les ténèbres; qu'il a mieux réussi que les autres Docteurs, à purifier la doctrine des Payens. A l'imitation du souverain Pontife, qui l'a canonisé, nous ne séparerons point ce qu'il a écrit, pour rendre chrétiens (s'il est permis de parler ainsi) les Livres mêmes des Gentils, de ce grand nombre d'autres ouvrages, qu'il n'a composés, que par un secours particulier

de Dieu : *Non absque speciali Dei infusione perfecit*. Les Bull. Redemptioni
Docteurs de Paris, dont l'autorité fera toujours d'un grand
poids parmi les Sçavans, pensoient bien autrement que ces
critiques, dont nous nous plaignons; eux qui recueilloient
avec tant de soin, tout ce qui sortoit de la plume du saint
Docteur, & qui ne marquoient pas moins d'empressement,
pour ses Ouvrages Philosophiques, que pour tous les au-
tres: c'est ce qui paroît par la lettre commune, qu'ils écri-
virent aux Supérieurs de l'Ordre de saint Dominique, d'abord
après la mort du Serviteur de Dieu : *Supplicamus*, Duboulai, t. 3. p. 408.
ut cum quædam scripta ad Philosophiam spectantia, Pa-
risiis inchoata ab eo, relicta sint imperfecta, & ipsum cre-
damus, ubi translatus fuerat, complevisse, nobis benevo-
lentiâ vestrà citò communicari procuretis. L'Historien de
l'Université nous a conservé cette Lettre; que nous avons
rapportée en entier, dans le quinzième chapitre du Livre
précédent.

Il faut finir cette matière, par les réflexions de S. Je-
rôme, qui a fait, il y a plus de treize siècles, l'Apologie
de saint Thomas, en faisant la sienne, dans un semblable
sujet. Un Orateur Romain s'étoit plaint à lui-même, qu'il
fouilloit la pureté de l'Écriture-Sainte, de l'impureté des
Payens. Ce Saint pour prouver au contraire, qu'un Ecri- L. 2. Ep. 1. ad magn.
vain Catholique peut se servir utilement de l'autorité, &
des paroles même des Payens, en faveur de la Religion,
remarque d'abord que Salomon, & les Prophètes en avoient
usé ainsi, & que S. Paul avoit employé quelquefois les ex-
pressions des Poètes Gentils, ayant appris par l'exemple
de David, à arracher l'épée de la main de l'ennemi, & à
tuer Goliath de ses propres armes. Il cite après cela l'exem-
ple des plus anciens Apologites de la Religion Chrétien-
ne, & des plus célèbres Écrivains Grecs & Latins. Tous
les Ouvrages de Clement d'Alexandrie, selon S. Jérôme,
ne sont tirés que de la Philosophie: Origène à son imita-
tion a fait valoir les principes de Platon, d'Aristote, &
de Numenius, pour défendre, ou appuyer les maximes des
Chrétiens.

» Je passe sous silence, dit ce Pere, une infinité d'au- Ibid.

» tres , dont les uns sont déjà morts , & plusieurs vivent
 » encore : qu'on juge de leur intention , & de leur capacité
 » par leurs ouvrages. Et ne vous laissez point d'abord al-
 » ler à cette fausse opinion , que cela est permis , en écri-
 » vant contre les Payens , & défendu dans toute autre oc-
 » casion , puisque tous les Auteurs , excepté ceux qui n'ont
 » rien appris à l'exemple d'Epicure , ont enrichi leurs
 » Ouvrages de ce qu'il y a de beau dans les Livres des
 » Payens. Pourquoi donc s'étonner (continue encore S.
 » Jérôme) que la beauté du langage m'oblige à tirer de
 » servitude la Morale des Gentils , pour en faire un Israë-
 » lite , & qu'ayant retranché ce que l'idolâtrie , & l'a-
 » mour des plaisirs en ont corrompu , je m'en serve à fai-
 » re naître des enfans à Dieu , & à l'Eglise ? mon travail
 » augmente le nombre des Fidèles. «

Il paroît par cette Lettre , que le reproche , qu'on a
 osé faire quelquefois au Docteur Angelique , ne regarde
 pas moins les premiers Peres de l'Eglise , & que les mê-
 mes raisons servent à justifier également les uns & les au-
 tres. Il y a peut-être cette différence , que saint Jérôme
 paroissoit principalement touché de la beauté du langa-
 ge , au lieu que saint Thomas n'a cherché que la beauté
 des principes , où des préceptes ; & on sçait qu'il y en
 a d'excellens dans les Ecrits d'Aristote , sur-tout dans ses
 Livres de Morale.

Si nous nous sommes un peu étendus sur cet article ,
 le Lecteur déjà instruit le pardonnera ; & celui qui ne l'é-
 toit pas , trouvera peut-être , que cela étoit nécessaire.



la force & l'activité de leur génie, soit par la maniere de connoître les objets.

Cela n'empêche pas, qu'on ne trouve toujours plusieurs traits de ressemblance, entre les hautes connoissances de ces esprits bien-heureux, & celles que le Pere des lumieres a pris plaisir de communiquer aux saints Dôcteurs, qu'il a donnés à son Eglise, & qu'il appelle des Anges, dans plusieurs endroits de l'Ecriture. On ne scauroit lire avec quelque assiduité les Ouvrages de saint Thomas, ni faire attention aux moyens qu'il a employés, pour acquerir une science également profonde, chaste, & lumineuse, sans lui appliquer, ce qui fut dit autrefois à un Roi aussi sage que pieux : *Votre sagesse est comme celle d'un Ange de Dieu, & vous pénétrez tout sur la terre. Tu autem sapiens es, sicut habet sapientiam Angelus Dei, ut intelligas omnia super terram.*

Les Anges connoissent les effets dans leur cause, ils pénétrèrent tout avec tant de promptitude, que sans aucune succession d'idées, ou de momens, ils conçoivent d'abord tout ce qui se présente à leur esprit : *Statim in illis que primò naturaliter cognoscunt (Angeli) inspicunt omnia quæcumque in eis cognosci possunt... & in causis effectus vident, & in effectibus causas.* On ne peut pas dire la même chose de l'homme : mais la pénétration de Saint Thomas étoit telle, que dans les questions les plus épineuses, il faisoit sur le champ le nœud de la difficulté, & en donnoit ordinairement la solution avec autant de facilité que de précision.

Si les Anges reçoivent immédiatement de Dieu les especes de tout ce qu'ils connoissent, S. Thomas toujours recueilli, & comme annéanti en la présence du Seigneur, se trouvoit aussi toujours disposé à recevoir ses lumieres; & on peut dire avec proportion de la science de l'un, ce que S. Augustin nous apprend de la connoissance des autres. Les Anges (dit ce Pere) ont connu les Ouvrages de Dieu, & dans son Verbe, & dans leur propre nature. Mais leur science est bien plus lumineuse, lorsqu'ils voyent les choses dans l'essence du Créateur, que lorsqu'ils les contemplent.

If. 33. v. 7.
Apocal. 2.

L. 2. Reg. c. 14.
v. 20.

1. p. q. 58. a. 3. in
c. ad 2.

L. 11. de civ.
Dei, c. 29. i.

tèmplent en elles-mêmes : *Opera Dei aliter in Verbo cognoscuntur ab Angelis, aliter in se ipsis; illic clariori, hic obscuriori cognitione.* Notre S. Docteur puisoit ses connoissances, non-seulement dans les écrits des plus célèbres Auteurs, ou dans l'étude de la nature, mais encore dans ses frequens ravissèmens, qui l'élevoient jusques à Dieu : & les lumieres qui lui étoient communiquées parmi les ardeurs de la charité, dans ses hautes contemplations, étoient toujours plus sûres que celles qu'il acquerroit par la lecture, & par le ministère des sens. Ici il se servoit de réflexions & de raisonnemens : là bannissant de son esprit cette multitude de pensées, qui, en le partageant ; auroient pu l'empêcher de réunir assez parfaitement toutes ses idées, il ne suivoit que la pure lumière que produit le feu de la charité : lumière qui l'élevoit à cette partie supérieure de l'entendement, que S. Augustin appelle une simple intelligence, parce qu'elle nous fait connoître les plus sublimes vérités, en la maniere que les Anges les connoissent, c'est-à-dire, par un simple regard.

Il faut avouer que cette maniere de connoître les choses n'est point ordinaire à l'homme : c'est le privilege de l'Ange, selon la doctrine-même de S. Thomas. Mais ce privilege peut être communiqué dans quelque degré, & selon la mesure des dispositions que le S. Esprit met dans une ame qu'il veut élever à cette maniere de connoître Dieu, & tous les grands objets que notre esprit peut contempler. Il faut, dit un ancien Auteur, dont S. Thomas a expliqué les paroles & suivi les conseils, il faut pour cela que les oraisons soient pures, & le cœur entierement libre des vains desirs de la terre : il faut que la simplicité de la foi ait chassé de l'esprit toutes les idées étrangères qui ferment l'entrée aux lumieres d'en-haut : il faut enfin, que la volonté soit embrasée d'amour; puisqu'il n'y a que la charité parfaite qui mérite la familiarité avec Dieu, & la communication de ses secrets : *Cùm ipsum invocamus castissimis quidem orationibus, & revelata mente, & ad divinam unionem aptitudine, tunc & nos ipsi adsumus.*

L. de div. Nom.
C. 1.

Personne n'ignore à quel degré le S. Docteur possédoit

toutes ces heureuses dispositions : on sçait quelle a été la vivacité de cet amour, qui lui faisoit regarder Dieu en toutes choses, & toutes choses en Dieu; la simplicité de sa foi, à laquelle il fut toujours prêt à faire le sacrifice de ses lumieres; la mortification des passions, & l'empire qu'il exerçoit sur elles, pour ne leur jamais permettre de se satisfaire en quoi, que ce fût; mais sur-tout la pureté d'esprit & de corps dont il faisoit profession : autre trait de ressemblance; nouveau principe de conformité entre la science de S. Thomas & celle des purs Esprits. La sagesse, selon l'expression de Salomon, n'entre point dans une ame souillée; elle n'a bite point dans un corps assujetti au péché. Un esprit infiniment pur aime souverainement la pureté : il se repose avec complaisance dans les ames chastes; & il se communique sans réserve à celui qui a la pureté en partage. C'est pour cela que les Anges, en qui il ne se trouve rien d'impur, sont plus capables des communications divines. Par la même raison le chaste Daniel parmi les Prophètes & le Disciple bien-aimé entre les Evangélistes, ont été honorés des plus sublimes révélations : ils étoient Vierges; & par là, selon la remarque des Pères, plus dignes d'être remplis des connoissances célestes. C'est pour cela enfin que Jesus-Christ appelle heureux, ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. C'est donc à la pureté qu'on promet pour récompense, la connoissance de la Divinité, soit dans le Ciel, par la lumiere de gloire; soit sur la terre, par la contemplation, qui fait voir à un esprit purifié ce que les yeux de la chair n'ont jamais vû. Ces considérations augmentoient dans notre Saint; l'estime & l'amour de la chasteté; & cet amour le rendant plus semblable aux Anges, le faisoit aussi participer à leurs lumieres.

Comme il n'est rien de plus opposé à la pureté de l'esprit que l'orgueil, dont la suite ou la peine ordinaire est l'ignorance & l'erreur, S. Thomas se tint toujours en garde contre les pièges de l'un, pour éviter plus sûrement les ténèbres de l'autre: il devoit plus humble, en devenant plus sçavant: ce qui a été pour plusieurs une occasion de s'en-

Sap. 1. v. 4.

Marth. 5. v. 9.

fler & de se perdre , devint pour lui un nouveau motif de s'affermir dans les plus bas sentimens de lui-même. Saint Augustin a remarqué la même difference entre la science des bons Anges & celle des mauvais. Les connoissances de ceux-ci, dit ce Pere, les rendent si orgueilleux, qu'ils affectent de vouloir s'égalér à Dieu, & se faire rendre le culte suprême, qu'ils savent bien n'être dû qu'à la majesté du Créateur: tandis que ceux-là ne considerent la science qu'ils ont des secrets de la nature & de tout ce qui est sujet au tems, que comme une chose vile & méprisable. Uniquement occupés de Dieu qui les sanctifie, & tous ravivés de sa beauté, ils s'ancantissent eux-mêmes avec le reste des créatures, pour jouir dans toute l'étendue de leur esprit & de leur cœur, de celui qu'ils savent être infiniment plus qu'ils ne sont, & qui les fait être tout ce qu'ils sont; car ils ne sont lumiere que par leur union à cette lumiere primitive, qui éclaire tout & qui ne souffre point d'éclipse.

L. 17. de Civ.
Dei, c. 20.

C'est à ceux qui veulent passer pour sçavans, à se juger eux-mêmes, & à voir si c'est aux bons, ou aux mauvais Anges que leur sçavoir les rend semblables. Qu'ils examinent devant Dieu leur vie, leurs écrits, les sentimens de leur cœur; c'est par là qu'ils connoîtront, s'il est vrai qu'on puisset dire d'eux, ce qu'on dira toujours avec justice de l'Ange de l'École, qu'à l'imitation des bons Esprits, il trouvoit dans sa science-même, ce qui conservoit son cœur dans une profonde & très-sincere humilité.

Ce qui nous reste à expliquer dans les paragraphes suivans, rendra plus sensible ce que nous avons touché légèrement dans celui-ci.



§. II.

Second caractère de la Doctrine de saint Thomas : Elle est sainte , pleine de pudeur , & de modestie.

Ep. Can. c. 3.

LA science de S. Thomas ne mériteroit pas tous les éloges qu'elle a reçus dans l'Eglise, si elle n'avoit un caractère particulier de sainteté ; & si on ne pouvoit dire d'elle avec vérité, ce que S. Jacques a dit de la sagesse qui vient de Dieu : » Y a-t-il quelqu'un qui passe pour sage & pour » sçavant parmi vous ? qu'il fasse paroître ses œuvres dans la » suite d'une bonne vie, avec une sagesse pleine de dou-
 » ceur : *Ostendat ex bona conversatione operationem suam*
 » *in mansuetudine sapientiæ.* Car la sagesse qui vient d'en-
 » haut, & qui descend du Pere des lumieres, est premie-
 » rement chaste, puis amie de la paix, modérée, équita-
 » ble, susceptible de tout bien, pleine de misericorde &
 » des fruits des bonnes œuvres : « elle ne juge point ; elle
 » n'est point dissimulée. Tels sont les caractères d'une
 science sainte, d'une doctrine propre à former des Saints.

Il n'est personne qui ne reconnoisse d'abord à ces traits, celle du Docteur Angelique : comme ses actions furent des fruits de justice, ses Écrits sont aussi des œuvres de lumie-
 re : la sainteté fait le caractère des uns & des autres. Sa doctrine, toujours conforme à sa vie, est pleine d'honnê-
 teté & de pudeur : *Primum quidem pudica* ; elle a pris nais-
 sance parmi les ardeurs de la charité & les douceurs de la contemplation : soit que l'on considère son objet principal, ses principes, ou sa fin ; soit qu'on fasse particulièrement attention aux grandes matières qu'elle traite & à la maniere de les traiter, tout y respire la piété ; tout y sert à l'établissement, ou l'étendue du regne du saint amour ; & à l'accroissement de la Religion. Elle fait aimer toutes les vertus, lorsqu'elle en représente l'excellence, ou qu'elle en décrit la nature & les propriétés. Elle n'inspire pas moins l'horreur du vice & la fuite de tout ce qui est péché, quand elle

en montre la laideur, c'est-à-dire, son opposition à la souveraine justice, & à la sainteté de Dieu.

Ennemie de toute dissension, cette doctrine est marquée au coin de la modestie chrétienne & de la paix : *Deipde pacifica, modesta, suadibilis*. Nul Docteur catholique depuis S. Augustin n'avoit mieux réussi que son fidele disciple, à exprimer dans tous ses Ecrits, & les sentimens peu avantageux qu'il avoit de lui-même, & son estime pour les autres : on est pleinement convaincu de cette vérité, dès qu'on fait réflexion aux motifs qui l'ont fait écrire, & à la maniere avec laquelle il s'explique par-tout. Loin de lui ces recherches vaines & curieuses, uniquement propres, & peut-être uniquement destinées à étaler une fastueuse érudition, ou à faire paroître un Auteur qui veut s'attirer les applaudissemens des hommes ; le saint Docteur ne se propose que la gloire de celui qui l'a fait tout ce qu'il est, & à la bonté duquel il se reconnoît redevable de tout ce qu'il peut sçavoir : il n'écrit que pour faire connoître la doctrine de Jesus-Christ, & l'obligation où nous sommes tous de l'aimer, non seulement dans tous les âges de la vie, mais encore dans toutes nos actions, en les rapportant toutes à sa gloire, selon le précepte que nous en fait l'Apôtre.

I. Cor. 10. v. 34.

Selon la mesure de sagesse, & l'abondance des lumieres, qu'il a reçues, il parle de tout, excepté de lui-même ; il loue les travaux des autres Sçavans, & fait honneur à leurs Ouvrages ; il ne parle peu avantageusement que de ceux dont il est l'Auteur. Le plus grand & le plus beau qui soit sorti de ses mains, c'est pour l'instruction, ou pour la commodité des commençans qu'il l'a composé : *Ad eruditionem incipientium* : c'est ainsi qu'il s'explique dès l'entrée de sa Somme. Quel respect, & quelle vénération ne montre-t-il pas en même-tems, pour ces sages Ecrivains, qui avant lui avoient consacré leurs veilles à la défense de la Religion ? Quelle scrupuleuse attention à donner un bon sens à toutes leurs paroles, & une interprétation favorable à des textes équivoques, ou obscurs ? Quels ménagemens pour leurs personnes, lors-même que les intérêts de la vérité, & le zèle de la Religion l'obligent d'aban-

donner quelques-uns de leurs sentimens ? ceux qui ont écrit après S. Thomas , ont pû apprendre de lui , de quelle maniere il faut écrire , pour faire honneur à la vérité , sans jamais bleffer la charité ; & pour traiter chrétiennement des matières aussi saintes , que celles qui doivent servir à la défense , ou à l'explication de nos mysteres.

Cet esprit de charité & de paix , qui regne dans tous les Ecrits du S. Docteur , est une excellente leçon pour les Scavans : il n'est pas moins la condamnation tacite d'une infinité d'Ouvrages , dont les derniers siècles ont été malheureusement féconds , & dans lesquels ce que l'on trouve de mieux marqué , c'est la bonne opinion que l'Auteur a de lui-même , & l'injuste mépris qu'il fait paroître pour tous ceux qui pensent , ou qui ont pensé autrement que lui , fussent-ils de saints Docteurs , & des Peres de l'Eglise , des Chrysostomes , & des Augustins. Je ne nomme ici personne , pour ne point tomber moi-même dans l'excès que je condamne : je me contente d'ajouter , que c'est à cette sorte d'Ecrivains , que s'adressent ces paroles de S. Jacques : » Si vous avez dans le cœur , une amertume de » jalousie , & un esprit de contention , ne vous glorifiez » point d'être sages , & ne mentez point contre la vérité : » ce n'est pas là la sagesse qui vient d'en-haut ; mais c'est » une sagesse terrestre , animale , diabolique : car où il y » a de la jalousie , & un esprit de contention , il y a aussi » du trouble , & toute sorte de mal : *Quod si zelum amarum habetis , & contentiones sint in cordibus vestris , nolite gloriari & mendaces esse adversus veritatem. Non est enim ista sapientia desursum descendens , sed terrena , animalis , diabolica. Ubi enim zelus & contentio , ibi inconstantia , & omne opus pravam.*

Ep. Can. c. 3.

Matth. 7. v. 18.

Il n'y a que le bon arbre qui porte de bons fruits ; & il n'en peut porter de mauvais , selon l'Oracle de Jesus-Christ-même. Un Docteur tel que saint Thomas , ne pouvoit donc écrire , que comme il a écrit ; & sa doctrine a mérité à juste titre , toutes les loüanges , que le Saint-Esprit donne à la véritable sagesse : *Bonis consensiens , plena misericordiâ , & fructibus bonis* : Aussi a-t-elle souvent

réjouit l'Eglise, par les plus célèbres conversions. Celui qui opere en nous le vouloir & le faire, comme parle S. Paul, s'est servi plus d'une fois des ouvrages de son Serviteur, & de sa doctrine, pour appeler les Juifs, & les Gentils à la lumiere de l'Evangile; pour ramener les Héretiques à la pureté de la Foi, & les Schismatiques à l'unité de l'Eglise. Il s'en fert encore tous les jours, pour inspirer un nouveau désir de perfection, à ceux qui sont déjà entrés dans les voyes de la justice, & dans le glorieux engagement de travailler au salut de leurs freres.

Parmi tant de sçavans Ecclesiastiques, qui honorent aujourd'hui le Sacerdoce de Jesus-Christ, par la pureté de leurs mœurs, & par l'étendue de leurs lumieres; ainsi que dans plusieurs Ordres Religieux, qui sont la joye & la consolation de l'Eglise, on voit avec plaisir, que ceux qui font une profession particuliere de lire assidûment les ouvrages de saint Thomas, d'en prendre l'esprit; de se remplir de ses principes, sont ordinairement ceux qui se font le plus estimer, & par une piété solide qui édifie, & par l'instruction qui éclaire, aussi-bien que par les bénédictions singulieres, que Dieu répand sur leurs travaux. Comme le S. Docteur, qu'un grand Pape a appelé l'Interprète angelique de la volonté divine, n'a expliqué la Loi de Dieu, que selon l'esprit qui l'a dictée, & presque toujours par les paroles mêmes de la Loi, il n'est pas surprenant qu'on ait dit quelquefois, & avec proportion, du Commentaire ce qui convient encore plus parfaitement au texte. La Loi du Seigneur, qui est sans tache, convertit les ames, selon l'expression du Prophète; & les Vicaires de Jesus-Christ n'ont point fait difficulté d'assurer, que les Ecrits de notre Saint, remplis de sagesse & de science, ont produit toute sorte de fruits spirituels, dont la bonne odeur réjouit continuellement l'Eglise: *Ex cujus sapientia & doctrina scriptis universalis Ecclesia spiritualis ubertatis fructum recolligens, ipsius fructus odore reficitur incessanter.* Ainsi parloit le Pape Clement VI, dans le quatorzième siècle.

Un de ses Successeurs vient de confirmer ce témoignage, en relevant par de nouveaux traits, la doctrine de saint

Clement VIII.
Brev. 1603. quio
nos.

Pl. 13. v. 8.

Brev. in Ordine
1344-1

Bull. Verbo Dei
1732.

Thomas, comme la plus propre à former de dignes Ministres, à procurer le salut des ames, à arrêter le torrent des faux dogmes, & des opinions relâchées, dont la corruption se répandant de toute part, semble mettre en péril la Foi, & la saine Morale. En effet toujours ennemie du mensonge, & de toute équivoque, cette doctrine, que Clement XII appelle *la plus saine, sanctoris Theologiæ scientia*, n'enseigne jamais ni à flatter les passions, ni à concilier les dévôirs avec les penchans de la nature corrompue. Elle ne fournit point des prétextes, pour éluder la sainte rigueur de la Loi, ni pour obscurcir l'idée, qu'on doit avoir de la justice chrétienne. Elle n'apprend point à l'homme, à mettre sa confiance en lui-même, & en ses propres forces, ni à se glorifier de ses bonnes œuvres, ni à chercher des excuses dans ses foiblesses : l'idée au contraire, qu'elle nous donne par-tout du souverain domaine de Dieu sur toutes ses créatures, & les sentimens qu'elle nous fait concevoir de la corruption de l'homme après le péché, de son indignité, & de sa dependance, servent à humilier notre orgueil, à détruire la fausse confiance en nous-même, à nous rendre enfin humbles, & reconnoissans. Tels sont les fruits de justice, que produit une doctrine véritablement chrétienne, & toujours sainte.

§. III.

*Troisième caractère de la Doctrine de saint Thomas :
Sublimité, & solidité des principes.*

ON dit communément, & on a raison de le dire, qu'un Sçavant qui a de la naissance, & de l'éducation, écrit ordinairement d'une autre manière, que celui qui est privé de ces avantages. Les Interprètes remarquent cette différence de style, parmi les Auteurs-même Canoniques, quoique également inspirés. David, Salomon, Isàïe, Daniel paroissent par-tout plus grands, & plus élevés, que ceux
des

des Prophètes dont la condition étoit obscure, ou moins éclatante. On peut observer la même différence dans les ouvrages des Ecrivains Ecclésiastiques.

Il n'est donc pas surprenant que saint Thomas ait traité les matieres de la Religion, avec beaucoup de dignité, lui à qui rien ne manquoit pour cela, ni du côté de la nature, ni du côté de la grace. Une excellente éducation avoit perfectionné les grands sentimens, que la noblesse du sang a coutume d'inspirer; & ses talens naturels étoient encore relevés par les vertus, dont Dieu l'avoit enrichi, pour le mettre en état de répondre aux desseins qu'il avoit sur lui. A l'élévation du génie se joignoient l'amour de la vérité, & une profonde connoissance de la Religion, de ses Dogmes, de ses Mystères, de ses Loix, de tout ce que la sçavante antiquité a produit de plus excellent, ou de plus digne d'un Theologien. Avec de tels avantages, on ne peut que traiter dignement les grands sujets, que le saint Docteur avoit entrepris de traiter.

Sa doctrine toujours chere à l'Eglise, par tous les caractères que nous avons déjà remarqués, n'est pas moins précieuse aux génies du premier ordre, par la sublimité & la beauté de ses principes. Quoique le style en soit par-tout si précis, qu'on ne trouve guères ni terme déplacé, ni parole inutile: & que les plus habiles ayent toujours estimé la justesse de l'expression; c'est moins cependant dans les termes, que dans les pensées, dans les sentimens, & dans les principes, qu'on admire ce goût, ou cette élévation, qui regne dans tous ses Ecrits, & qui se fait sentir dans les matieres même les plus abstraites.

Quelles idées ne nous donne-t-il pas, sur tout ce que la Theologie & la Philosophie Chrétienne peuvent nous apprendre de la divinité; soit qu'il entreprenne de nous expliquer les attributs de l'Etre souverainement parfait; ou de développer les grandes vérités, que la foi nous oblige de croire; ou de marquer l'étendue, & la pureté du culte, que la Religion prescrit, pour faire adorer le Pere, & nous conduire à lui par son Fils Jesus-Christ; soit qu'il entre dans l'explication des secrets de la vie intérieure, & qu'il

montre les routes ; qui mienent à la sainteté , & à la perfection ? en tout cela on ne peut que reconnoître , & admirer également la solidité de sa doctrine , la sublimité de ses idées , la beauté des principes , & la profondeur des raisonnemens.

Quoi de plus élevé , & en même-tems de plus exact , que ce qu'il nous enseigne , quand il nous fait contempler le premier Etre , tantôt dans cette plénitude de perfections , qui le rend essentiellement heureux , & tantôt dans les rapports qu'il a avec ses créatures : quand il décrit cette science féconde & infinie , par laquelle Dieu voit l'accomplissement de ses décrets , dans ses décrets mêmes ; cette sage providence , qui s'étend avec force d'une extrémité à l'autre , & qui dispose tout avec une souveraine douceur ; cette volonté suprême , absolue , à laquelle rien ne résiste , & qui a fait tout ce qu'il lui a plu dans le ciel , & sur la terre , parce qu'elle est toute-puissante sur les esprits & sur les corps ; cette bonté essentielle , première source de tout bien ; cette gloire & cette grandeur , qui abaisse toute grandeur créée , ou toute hauteur , qui ose s'élever contre Dieu ; enfin ce fonds immense , & infiniment infini , qui est l'Etre des Etres , & le principe universel de tout ce qui existe.

Peut-on écrire avec plus de dignité , ou avec une plus sage retenue , de la distinction des Personnes divines , dans l'unité d'une même essence ; de la génération éternelle du Verbe ; de la procession du Saint-Esprit ; & de tout ce que le Fidèle doit croire , ou que le Theologien peut sçavoir , touchant le Mystère toujours ineffable de la Trinité ? Rien ne me paroît plus beau , ni plus lumineux , que ce qu'il nous apprend de la création des Anges , de leur nature , de leurs propriétés , de leurs opérations , de la persévérance des uns , par une grace spéciale du Créateur , & de la chute volontaire des autres. Il ne parle pas avec moins de précision de la condition de l'homme , avant & après son péché ; de son bonheur , de son excellence , de ses prérogatives , dans le premier état ; de sa foiblesse , de sa corruption , dans le second ; de la dépendance , qui lui est toujours essentielle ; de sa réparation enfin , & de la com-

munication des biens spirituels, auxquels le sacrifice du Médiateur le fait participer.

Que la sainteté & la majesté de la Religion Chrétienne paroissent dignes de nos respects, lorsque le Docteur Angelique en explique l'origine, l'essence, l'esprit, & la fin; lorsqu'il en découvre les mystères, les maximes, les devoirs qu'elle prescrit, les recompenses qu'elle promet, l'honneur & la gloire qu'elle procure à Dieu; la félicité, dont elle nous rend capables, & dont la grace de Jesus-Christ nous donne comme un avant-goût dès cette vie, par la foi, & par la charité!

C'est dans S. Thomas même, qu'il faut voir ses principes, & sa doctrine: tout autre ne peut les représenter que très-imparfaitement.

§. I V.

Quatrième caractère de la Doctrine de saint Thomas:

*Clarté, ordre, suite des matieres qui s'expliquent,
& se soutiennent mutuellement.*

SIXTE de Sienna a eu raison de dire, que S. Thomas; par un privilège, qui semble lui être propre, a trouvé le secret d'unir, ce qui paroît le moins capable d'union, c'est-à-dire, la brièveté & l'abondance; l'élévation avec la clarté, la netteté du discours avec la profondeur du raisonnement, & la sublimité des matieres: secret d'autant plus estimable, qu'il est en effet peu connu. Celui qui aime à dire beaucoup de vérités en peu de paroles, n'évite point l'obscurité; & quiconque veut se rendre par-tout intelligible, est presque toujours diffus. *Universali scholarum omnium consensu receptum est, divum Thomam Scholasticæ Theologiæ Instauratorem, quatuor inter se implacabiliter pugnantia, indissolubili pacis fœdere conjunxisse; videlicet copiam, brevitatem, facilitatem, & securitatem; quas nulli unquam litterarum Professori, vel ante, vel post eum contigit simul potuisse connectere.*

Bibli. fan. l. 4. p.
328.

Le génie le plus heureux est quelquefois forcé de reconnoître, que dans l'étude des sciences, il se trouve des difficultés, au-dessous desquelles l'Ecrivain demeure presque toujours ; des vérités inaccessibles, où l'esprit humain le plus perçant a de la peine à s'élever ; des secrets enfin, qu'il ne semble pas permis de fonder, par les seules lumières naturelles, moins encore de les expliquer pour mettre les autres à portée de les entendre, & de pouvoir en parler. Mais l'Ange de l'Ecole supérieur aux plus grandes difficultés, prend l'effort comme l'aigle ; il s'élève ordinairement au-dessus de ce qu'il y a de plus obscur, & le rend intelligible. Il écrit sur une infinité de matieres ; & il écrit toujours assez clairement, pour pouvoir être entendu de tous ceux qui n'ont point d'intérêt à répandre des ténèbres sur ce qu'il y a de plus clair. Avec un Commentaire de peu de lignes, & quelquefois de peu de mots, il fait disparaître les doutes, & leve le voile, qui cache la vérité dans les ouvrages des Anciens. Ce qu'il y a de plus subtil dans les Ecrits des Philosophes, de sublime dans les Livres des Peres, de profond ou de mystérieux dans les Ecritures ; tout semble devenir facile, & proportionné aux lumières du Lecteur, quand saint Thomas le propose, & qu'il l'explique.

Dans quel beau jour n'a-t-il point mis les principes & les règles des mœurs, les pratiques de la piété chrétienne, les devoirs de la vie civile, tout ce que la Theologie morale ou mystique a de plus grand, & l'oraison de plus élevé ! quelles lumières n'a-t-il pas répandues sur cet amas confus de questions, & de matieres, qu'on trouvoit dans quelques Auteurs, sans ordre, sans liaison, sans presque aucun rapport des unes aux autres ?

On sçait que la maniere de traiter de la Religion, de ses mystères & de ses loix, n'a pas toujours été uniforme dans l'Eglise, quoiqu'elle n'ait jamais varié dans la prédication des vérités saintes, dont le dépôt lui est confié. Les premiers Disciples de Jesus-Christ s'étoient contentés d'enseigner avec une noble simplicité, la doctrine toute divine, qu'ils avoient immédiatement apprise du Fils de Dieu : ils

la propoioient aux Fidèles , comme l'objet de leur foi ; & ils la rendoient croyable par l'autorité des Ecritures , ou par la voix des miracles. Les hérésies , que l'enfer vomit bientôt après , contre nos plus saints mystères , obligèrent les Peres de l'Eglise , d'entrer dans une plus grande discussion , d'approfondir davantage les dogmes , de fixer & d'expliquer les termes , dont on se devoit servir , pour exprimer les vérités orthodoxes , pour proscrire l'erreur , & pour tirer de justes conséquences , des vérités expressément révélées.

Dans la suite des tems , la curiosité , & la vanité , naturelles aux enfans d'Adam , les portèrent peu à peu , à former des difficultés sur presque tous les points de la Religion. On s'accoutuma bientôt à substituer à l'autorité de la parole de Dieu , les subtilités de la Philosophie , & la vanité des raisonnemens , que l'esprit de l'homme enfantoit tous les jours. De là le partage des Theologiens , sur des points qui ne pouvoient être indifférens à la Religion : de ce partage nâquirent les disputes , qui se multiplierent à l'infini. Le fruit de ces disputes ne fut pas toujours l'éclaircissement des matieres ; mais plus souvent l'embarras , & l'incertitude. La confusion augmentoit avec le nombre de Livres : on ne trouvoit qu'obscurité par-tout ; & par-tout on devoit craindre l'erreur. Quel labyrinthe pour ceux qui vouloient entrer dans la carrière des sciences !

Tel à peu près étoit l'état de la Theologie , dans le treizième siècle , lorsque l'Ange de l'Ecole , le flambeau à la main , entreprit de porter la lumiere au milieu de ce cahos , & de marquer les routes assurées qu'il falloit suivre , pour ne point s'égarer. Il se proposa d'abord de réduire en un même corps de doctrine , tout ce qui pouvoit être l'objet des études de Theologiens ; & il exécuta ce grand dessein , avec tant d'ordre , & de clarté , qu'un Auteur fort connu par ses Ecrits , n'a pas fait difficulté de dire , qu'il ne nous reste à désirer , que la lumiere de gloire , après celle que nous trouvons dans la Somme de S. Thomas : *Neque aliud superest nisi lumen gloriae , post Summam Thomae*. Il semble en effet que la lumiere , dont son esprit étoit éclairé

P. Labbe Jett.

ré, a passé jusques dans ses ouvrages, & particulièrement dans celui-ci : tout s'y trouve uni, lié, soutenu : un principe suit naturellement d'un principe; & une vérité sert toujours à l'explication d'une autre vérité. Parmi ce nombre presque infini de questions, & d'articles, qui embrassent tout ce qui peut appartenir à la Loi de Dieu, rien ne demeure sans preuve, & rien n'est hors de place. L'ordre & l'enchaînement des matieres font, que ce qui suit, dépend toujours de ce qui précède, en est souvent la confirmation, ou en reçoit quelque éclaircissement.

Plusieurs sçavans Theologiens, après avoir admiré un ouvrage, qui sembloit devoir finir les disputes, & réunir tous ceux, qui n'étudient que pour connoître la vérité, ont entrepris de le commenter, & d'ajouter leurs réflexions à celles du S. Docteur : mais le Commentaire n'a pas toujours répondu au texte. Souvent l'explication a paru moins intelligible, que les paroles qu'on prétendoit expliquer. Et l'expérience de plusieurs siècles nous a enfin convaincu, que pour bien entendre S. Thomas, il ne faut consulter que S. Thomas même : il n'a pas besoin d'Interprète où il est lui-même son Interprète le plus clair, aussi-bien que le plus fidèle. A lui seul semble avoir été réservé le secret, ou d'abaïsser les matieres, s'il est permis de parler ainsi, & de mettre la vérité à la portée des esprits les plus communs; ou d'élever les esprits à la connoissance des vérités les plus sublimes.

C'est ce que Sixte de Sienne nous fait remarquer par ces paroles, d'autant plus glorieuses à notre Saint, qu'elles se trouvent conformes au sentiment de tous ceux qui sont versés dans sa doctrine : *Brevitati, quæ obscuritatis mater est, & Comes individua, ita facilitatem, omni seclusa difficultate, copulavit, ut ordinis dispositione, sententiarum perspicuitate, & verborum splendida claritate, scriptores omnes, longo post se reliquerit intervallo.* Ce que cet habile Critique a exprimé en si peu de mots, le Pere Massoulié l'a démontré par les faits, dans un ouvrage, dont le titre annonce d'abord cette vérité. Et je ne doute pas, que ce ne soit autant à la méthode, qui regne dans tous les

Bibli. (an. I. 4. p.
328.

D. Thomas sui
interpres.

Ecrits du S. Docteur , qu'à la solidité de sa doctrine, qu'un grand Magistrat prétendoit faire honneur, lorsqu'il avoit que le traité des loix , qui se trouve dans la Somme , avoit beaucoup plus contribué , que tous les Livres des Jurisconsultes , à lui donner des idées claires sur l'origine , l'autorité , la force des loix , & la maniere de les interpréter.

Un Prince du Sang , dont toute la France a admiré avec justice , le génie & l'érudition , a rendu un témoignage encore plus glorieux au Docteur Angelique , dans plusieurs lettres , que les Sçavans liront toujours avec fruit : *Je n'ai guères vu* , dit-il , *le Thomisme , que dans S. Thomas , où j'ai cru qu'on le devoit puiser... j'ai un saint Thomas , que je regarde quelquefois , & qui me sert de règle dans ce combat Theologique... Je n'ai point lu Jansenius , & je ne le veux point lire , 10. parce que c'est un Livre condamné ; 20. parce que je ne lui crois pas un plus grand génie qu'à S. Thomas , dans lequel je trouve tout ce qu'il me faut.*

Arm. Cont. Lettr.
3. 2. q. 90. &c.

Lettr. 4.

Si parmi les gens de Lettres il s'en trouvoit quelqu'un , qui pensât autrement , ce ne seroit jamais celui qui a été à la source , qui a examiné lui-même , & qui n'a cherché la vérité , que par le désir de la connoître. Je ne dois cependant pas dissimuler ce que j'ai lu dans le *Recueil des Pensées* d'un illustre Ecrivain : » Il est visible (dit cet Auteur) que la Somme de S. Thomas est un abrégé de sa Theologie, disposée selon l'ordre de l'Ecole, c'est-à-dire, selon l'ordre, qui en peut faciliter l'étude & la connoissance aux jeunes gens. Cela étant ainsi, on ne sçauroit assez s'étonner de n'y trouver point le principal & premier principe de la méthode Philosophique, qui consiste dans la division, & la définition. Par la division on connoit ce qu'une chose n'est pas, pour éviter la confusion, & la pouvoir distinguer de toute autre chose : & par la définition on connoit précisément ce qu'elle est ; & c'est en ces deux sortes de connoissances, que git tout le fondement de la Philosophie. Comment donc saint Thomas, avec toute l'étendue & la pénétration de son esprit, n'en a-t-il point connu la nécessité? ou s'il l'a connue, comment l'a-t-il négligée? car dans toute sa Som-

Huetiana, p. 117.

» me on ne trouve aucune division , ni aucune définition ;
 » il jette d'abord l'esprit de son Lecteur , sans aucune pré-
 » paration , au milieu des questions les plus épineuses , &
 » sans rendre aucune raison du tissu de son ouvrage. « Ain-
 si parle cet Auteur.

Ce n'est pas ici le lieu de le combattre , par une lon-
 gue suite de citations , il suffit d'ouvrir la Somme : chaque
 page , chaque article fournit plusieurs preuves contre sa cri-
 tique : j'avoué que si j'en ai été d'abord frappé ; j'ai cessé de
 l'être après avoir vû le jugement , que le même Ecrivain
 a porté , de l'esprit & des ouvrages de saint Augustin mé-
 me. Voici ses paroles , telles qu'on le lit dans la vingt-troi-
 sième page du *Recueil des Pensées* : » Un certain Evêque
 » d'Angleterre , qui a fait parler de lui , eut l'audace , étant
 » à Paris , d'avancer en bonne compagnie , dans la Bi-
 » bliothèque du Roi , que S. Augustin n'avoit point d'es-
 » prit. Cet homme n'avoit point d'esprit lui-même , ou
 » n'avoit point lû S. Augustin. Je lui trouve au contraire
 » une grande étendue d'esprit , qui embrasse tout ce qui
 » est renfermé dans les matieres qu'il traite ; une grande
 » pénétration qui les creuse jusqu'au fond , & une grande
 » subtilité qui les débrouille , & les éclaircit. « *Mais quand
 il faut prendre parti & se déterminer , l'ardeur de son esprit
 le porte toujours aux extrémités , sans s'arrêter jamais dans
 le milieu. D'ailleurs il manque d'ordre , & de methode. Son
 Livre de la Cité de Dieu est un amas confus d'excellens
 matériaux : c'est de l'or en barres & en lingots.*

Je ne sçai si on ne trouvera pas de la contradiction dans
 ces paroles : on aura du moins de la peine à compren-
 dre , qu'un homme qui écrit sans ordre , & sans methode ,
 puisse bien débrouiller & éclaircir les matieres. Quoiqu'il
 en soit , nous ne dirons pas de l'Auteur des *Pensées* , ce
 qu'il a dit lui-même du Prélat Anglois : nous sommes per-
 suadés au contraire , que celui qui ne voit qu'un *amas con-
 fus d'excellens matériaux* , sans ordre , ni methode , dans
 le plus beau des ouvrages de S. Augustin , peut bien avoir
 lû la Somme de S. Thomas , sans y avoir remarqué ni di-
 vision , ni définition , ni aucune raison du tissu de son ou-
 vrage.

vrage. Il est pourtant vrai, que le saint Docteur ne traite point de sujet, qu'il ne commence par diviser, & définir. Dès le commencement de son ouvrage, il en explique très-clairement, l'ordre & l'œconomie : & ce qu'il fait à l'entrée de la Somme, pour en exposer d'abord tout le plan, il n'oublie point de le faire, pour chaque question en particulier, dès qu'il la propose : son attention là-dessus est encore mieux marquée à la tête des principales parties : il ne manque jamais d'y faire observer quelle place chaque partie doit tenir dans le dessein général, & il donne en même-tems une idée fort distincte de tout ce qui y est traité. L'examen de ce fait n'est pas bien difficile : il suffit de lire pour être d'abord convaincu de la vérité, & pour reconnoître l'injustice de la critique la moins fondée qui fut jamais.

1. p. q. 2.

1. 2. q. 1.

2. 2. in prologo.

3. p. in præm.

§. V.

Cinquième caractère de la Doctrine de saint Thomas : La vérité sans nul mélange d'erreur.

L'Eloge le plus magnifique qu'on puisse faire d'un Auteur, & de sa doctrine, c'est de pouvoir dire de lui, qu'il a sincèrement aimé la vérité, qu'il l'a cherchée avec ardeur, qu'il a eu le bonheur de la connoître, & de s'y attacher; qu'elle a toujours dirigé ses études; enfin qu'elle fait le caractère de ses ouvrages : tel est le jugement que les plus célèbres Theologiens, après les premiers Pasteurs, ont souvent porté de S. Thomas, & de ses Ecrits. Si sa vie a toujours été pure, sa doctrine est aussi par-tout saine, orthodoxe, véritable.

S. Augustin remarque que la corruption de l'homme, va jusqu'à s'éloigner de la vérité, par l'amour-même, qu'il a naturellement pour elle : ceux qui sont moins pieux que sçavans, n'aiment quelquefois la vérité, qu'à condition que ce qu'ils aiment, soit la vérité, quoique ce soit tout autre chose : *Sic amatur veritas, ut quicumque aliud amat*, L. 10. Conf. c. 23.

Ppp

hoc quod amant, velint esse veritatem. Ils aiment son éclat & la beauté ; mais ils n'aiment ni ses avertissemens , ni ses reproches : la crainte qu'ils ont d'être trompés , fait qu'ils aiment la vérité , quand elle ne fait que briller , & se découvrir ; mais l'envie qu'ils ont d'imposer , & de tromper les autres , fait qu'il la haïssent , lorsqu'elle les découvre eux-mêmes , & qu'elle les fait connoître pour ce qu'ils sont : *Amant eam lucentem, oderunt eam vt darguentem: quia enim falli nollunt, & fallere volunt, amant eam, cum seipsam indicat; & oderunt eam, cum eos ipsos indicat.*

ibid.

Un parfait Disciple de Jesus-Christ, un Docteur aussi zélé pour la Religion, que l'a été saint Thomas, devoit avoir aussi un amour plus épuré pour la vérité. Il l'aima pour elle-même, & non pas pour l'honneur qui lui en revenoit ; & il chercha à la faire respecter, telle qu'il l'a connu, sans rien cacher, sans rien altérer. Il n'ignoroit pas que des hommes célèbres, qui avoient été l'admiration de leur siècle, après avoir long-tems éclairé l'Eglise, par leur Doctrine, & par leurs Ecrits, l'avoient enfin scandalisée par leur chute, pour s'être trop livrés à leur propre génie. Pour éviter sûrement cet écueil, le saint Docteur s'appliqua tout entier à bien discerner ce que la foi de nos Peres a semé dans le champ fertile de l'Eglise, & à cultiver avec soin cette semence de vie, sans jamais donner atteinte à la vertu du premier germe, qui a servi à la multiplication. Il sçavoit que s'il n'est point défendu d'expliquer les anciens dogmes de cette divine Philosophie, c'est toujours un attentat criminel, que d'oser ajouter, ou retrancher aux premières vérités, que l'Eglise de Jesus-Christ a enseignées dans tous les tems, & dans tous les lieux. Il convient sans doute, il est même nécessaire, que les Docteurs Catholiques travaillent à acquérir tous les jours de nouvelles lumières, & à faire en sorte, que les Fidèles deviennent toujours mieux instruits ; mais puisque la vérité ne peut changer, il faut que la même foi, le même sens de la parole de Dieu, la même doctrine, qui a retiré le monde entier des ténèbres de l'erreur, demeure toujours sans aucune variation.

C'est sur une maxime si sage, que saint Thomas voulut établir tout le système de sa Théologie, & juger de tout ce qu'il lisoit dans les anciens Auteurs. Il se mit ainsi en état de porter un jugement toujours assuré sur le mérite de leurs ouvrages, pour n'approuver que ce qui étoit conforme à l'Analogie de la Foi : il fit en même-tems de tous ses Ecrits, un ample recueil des précieuses vérités, qui se trouvoient dispersées dans les Livres de plusieurs Anciens, sans rien admettre, de ce qu'ils y ont quelquefois mêlé de contraire à l'esprit, & à la doctrine de l'Eglise.

Sixte de Sienne n'a eu garde de passer sous silence ce caractère de la doctrine de son Maître. Parmi les Ecrivains Ecclésiastiques (dit cet Auteur) il en est plusieurs, dont la réputation est grande; & dont néanmoins il ne faut lire les ouvrages, qu'avec une sage retenue; si on ne veut s'engager imprudemment dans des opinions dangereuses. Il n'en est pas de même (continuë-t-il) des Livres de S. Thomas; car par une faveur particulière du Ciel, il lui a été accordé, de ne proposer si certains, & une doctrine si orthodoxe, qu'on lit toujours avec une entière sûreté tout ce qu'il a écrit: sans aucun danger de s'égarer, ou de se perdre, on peut marcher après lui, comme dans un chemin royal, qui a été battu par les Pères de l'Eglise, & qui se trouve toujours éloigné de ces sentiers détournés, qui ont conduit dans un labyrinthe d'erreurs, les Chefs de quelques sectes particulières, & ceux qui les ont suivis sans précaution: *Cùm in scriptis Ecclesiasticis multorum magni nominis Patrum, causè & suspenso pede legentibus progrediendum sit, ne in sententias quasdam parum tutas imprudenter impingant, huic uni (divo Thomæ) verè divino viro tantæ assertionum, sententiarumque securitas divinitus obtigit, ut in lectione illius Lector omni suspitione erroris liber, citra ullam offensam tutus & securus, expedito gradu spatium possit, vcluti per viam regiam, communi Ecclesiasticorum Patrum incessu tritam, longè à deviis illis particularium sectarum semitis, ac diverticulis, quæ sæpè incautos abducunt in ambages inextricabiles, & errores irremediabiles.*

Bibliot. fan. L. 4.
P. 328.

Correct. corrupt.
in prulo.

Ces paroles de Sixte de Sienne, quelques fortes qu'elles paroissent, ne disent rien de plus que ce qu'ont dit les souverains Pontifes, Urbain V, Clement VIII; & plusieurs de leurs Successeurs. Elles me paroissent même moins fortes, que celles de Gilles de Rome, lequel dès le treizième siècle (& par conséquent avant la canonization du saint Docteur) ne faisoit pas difficulté de dire, que sa doctrine étoit pleine de vérité, & inspirée par l'esprit de vérité: *Veritate plena, ac spiritu veritatis scripta.* Cet illustre Archevêque de Bourges n'étoit lui-même que l'organe de tous les véritables Sçavans: il pensoit, & il parloit dès-lors, comme ont parlé dans la suite les plus célèbres Universités; & en exprimant ainsi les communs sentimens des enfans de l'Eglise, il marquoit en même-tems ceux de l'Eglise-même. Elle, à qui appartient le jugement infailible de toute vérité, puisqu'elle en est la colonne, n'a point voulu que ses sentimens fussent douteux sur le mérite d'une doctrine, qui lui est précieuse, & qu'elle a toujours distinguée: comme elle n'a jamais regardé la doctrine de saint Thomas, que comme l'explication de celle de saint Paul & de S. Augustin; elle l'a souvent fait passer dans ses décrets, ou pour former ses décisions, ou pour foudroyer des erreurs.

C'est par cette doctrine, que les Vicaires de Jesus-Christ ont voulu qu'on jugeât de la vérité, ou de la fausseté de ce qui avoit été avancé, soit par les ennemis de l'Eglise, soit par quelques-uns de ses Enfans, dont les nouvelles opinions vivement attaquées par plusieurs grands Theologiens, & défendues avec la même ardeur par beaucoup d'autres, avoient attiré l'attention du Public. Je souscris ici volontiers au sentiment d'un Auteur Espagnol, qui a rendu un illustre témoignage à la pureté & à la vérité de la doctrine de S. Thomas, quand il a dit que si tous les Professeurs des hautes sciences, avoient toujours été attentifs à suivre fidèlement ses principes, ils ne seroient pas tombés (ainsi qu'il est souvent arrivé) dans des nouveautés dangereuses: *Ista via tutius incederent; neque in novitates interdum periculosas prolaberentur.*

Joann. Marian. I.
de Reg. Soc.

On convient assez de cette vérité : tout le défaut est dans l'application : & saint Augustin donne la raison de ce défaut dans l'endroit qu'on a déjà cité. L. 10. Conf. c. 23;

§. VI.

Sixième caractère de la Doctrine de S. Thomas : Son étendue.

UNE science presque universelle dans un enfant d'Adam, est un prodige d'autant plus digne d'admiration, qu'il est plus rare. La vie de l'homme est renfermée dans des bornes si étroites, partagée par tant de soins, & accompagnée de tant d'infirmités ; nos lumières sont si courtes, si foibles ; & ce corps de mort, qui appesantit l'ame, selon l'expression du Sage, est un poids si accablant, que si notre esprit prend quelquefois l'essor au-dessus des sens, il ne peut se tenir long-tems dans cet état d'élévation : il faut qu'il tombe presque aussitôt. De là le peu de progrès, qu'on fait communément dans l'étude des Lettres divines, ou humaines : on ne se perfectionne d'ordinaire dans une science, qu'à mesure qu'on sçait se borner. Il faut renoncer à la passion de sçavoir tout, pour sçavoir bien quelque chose.

Il est cependant des génies heureux, des hommes privilégiés, qui semblent n'avoir rien contracté de la corruption, ni de l'ignorance commune. La grace s'est hâtée de perfectionner les talens, dont la nature les avoit favorisés : l'étendue de leurs lumières a répondu à la sainteté de leurs mœurs ; elles ont servi l'une & l'autre à les introduire dans le sanctuaire des sciences : les Livres se sont ouverts en leur faveur ; & comme si la clef de la science leur avoit été donnée, ils y ont vû sans nuage, sans voile, presque en même-tems, ce qui étoit comme des énigmes impénétrables pour les autres. Tels ont paru dans l'Eglise ces Sçavans du premier Ordre, les Basiles, les Gregoires, les Ambroises, les Jérômes, les Augustins : Tel a été Thomas d'Aquin, que la Providence semble n'avoir fait naître

Clem. VIII.

dans un tems plus reculé, que pour lui faire recueillir les connoissances de tous ceux qui dans les siècles antérieurs, s'étoient le plus distingués par leurs talens, & par leur sçavoir. Comme le Sage, il a parlé de tout; il a écrit, dit un Pape, sur presque toute sorte de matieres : *In omni ferè disciplinarum genere*. Il n'est guères de secret dans la Nature, ni de difficulté dans la Philosophie, où il ne se soit fait jour; point de principe dans la Morale, qu'il n'ait établi; point de ressort dans la politique, dont il n'ait traité; point de vice, ni de vertu, dont il n'ait expliqué la nature, & marqué les différences; enfin point de vérité, ou d'erreur, qui ayent échappé à ses lumieres.

Ce qui fait le mieux connoître toute l'étendue de sa doctrine, c'est proprement la science sainte, soit celle que nous apprend la révélation contenue dans les Ecritures, & dans la tradition; soit celle que la Theologie va chercher avec méthode dans les Livres des Peres, & des plus célèbres Docteurs, ou dans les autres monumens Ecclésiastiques. C'est dans cet abime de connoissances, que cet homme d'un génie très-élevé, selon l'expression de Sixte de Sienne, *maximo altissimoque ingenio vir*, a porté ses regards. Il y a puisé ce que nous lisons dans ses Ecrits, c'est-à-dire, tout ce qui peut servir à instruire solidement les Fidèles, sur l'étendue de leurs devoirs, ou à convaincre de mensonge, tous ceux qui résistent à la Foi. Le libertinage, l'athéisme, la superstition, l'hérésie, le schisme n'ont rien inventé contre les vérités que nous faisons profession de croire, qui ne se trouve expressément réfuté dans les ouvrages du S. Docteur, ou dont on ne puisse démontrer la fausseté, par les principes qu'il y a établis.

Si les anciens Peres de l'Eglise ont été après les Apôtres, l'organe du Saint-Esprit, & les fidèles Dépositaires de la saine doctrine, pour annoncer aux Peuples les sublimes Mystères de la Religion de Jesus-Christ; l'Ange de l'Ecole semble avoir été destiné dans la suite des tems, non-seulement pour nous faire entendre ces mêmes vérités, & les mettre (autant qu'il est possible) à la portée de notre esprit, mais encore pour renverser par des raisonnemens tou-

prédestination des Saints , l'efficacité de la grace , la liberté de l'homme , & l'accord de cette liberté , avec les décrets , ou les secours efficaces. C'est sur tous ces points , que les systèmes des Ecoles se trouvent le plus opposés.

Celui de saint Thomas a sans doute ses difficultés ; on en conviendra toujours , d'autant plus volontiers , qu'il n'y a point de système sur ces sortes de matieres , qui n'ait les siennes. S'il s'en trouve , dans lequel on puisse rendre raison de tout ; dès-là même il est convaincu de défaut de conformité avec la doctrine de S. Augustin , & de S. Paul même , qui ont su s'arrêter par respect , & arrêter la témérité des raisonnemens humains , lorsqu'ils se sont écriés : *O altitudo !* ô abîme ! ô profondeur des trésors de la sagesse & de la science de Dieu ! que ses jugemens sont impénétrables , & ses voyes incompréhensibles !

Puisqu'une partie de la sagesse d'un Docteur Catholique consiste à sçavoir s'arrêter , où l'Apôtre lui-même s'arrête , & qu'il n'y a que présomption , à vouloir entrer trop avant dans le secret des conseils de Dieu , on ne décrie pas un système , mais on le lôtie , lorsqu'on l'accuse d'humilier l'esprit de l'homme , en lui faisant sentir combien ses lumieres sont bornées , & d'abattre l'enslure de son cœur , en lui remettant devant les yeux , le caractère de dépendance qui lui est propre , & le besoin continuel qu'il a d'une grace , dont la force & la douceur réparent ses défauts , en lui donnant tout ce qu'il doit avoir de perfection ; soit du côté de l'esprit , soit du côté du cœur. Le système de S. Thomas , sans étendre ni affoiblir les droits de la créature , la tient toujours dans le rang qui lui convient : il donne en même-tems l'idée la plus noble de l'Être suprême , de son domaine , de ses décrets , de cette prédestination éternelle , par laquelle le Pere a choisi en son Fils Jesus-Christ , ceux qu'il a voulu , par la préparation des dons , ou des bienfaits , qui les conduisent infailliblement à la gloire ; de ce pouvoir sans bornes , par lequel Dieu tient nos cœurs entre ses mains , pour les tourner selon qu'il lui plaît ; de cette bonté infiniment parfaite , qui est la source primitive de tout ce qu'il y a en nous , de vertu & de mérite.

Si

Si de la considération du premier Etre, nous descendons à celle de l'Etre créé ; & si en suivant toujours le fil de ces mêmes principes, nous examinons ce qui se trouve au-tour de nous, ou ce qui se passe au-dedans de nous-même ; tout nous annonce ces grandes vérités, qui font la base de ce système : tout nous inspire autant d'éloignement de nous glorifier en nous-même, que de zèle à chercher la gloire de celui qui est l'Auteur de tout bien, le principe de la grace, & le consommateur du salut. Nos besoins déjà si multipliés, & qui deviennent toujours plus grands, ou plus sensibles, nos passions qui ne cessent de se révolter, les ennemis sans nombre, qui nous attaquent au-dans & au-dehors, tout cela nous avertit d'élever les yeux vers celui qui peut seul nous sauver, par la force de son bras.

Sous quelque rapport que nous considérons nos actions, nos connoissances, nos amours, leur commencement, leur progrès, & leur perfection ; nous reconnoissons d'abord, & un sentiment intérieur (qu'on peut appeler avec les Peres, le témoignage d'une ame naturellement chrétienne) nous oblige de confesser à la gloire du Tout-Puissant, que tout ce qu'il y a d'être, de pouvoir, & d'action dans la créature, découle comme de sa source, de ce premier Etre, qui a tout produit, qui conserve tout, & qui donne le mouvement à tout ce qui agit. Ces mêmes actions considérées selon leur Etre moral, en tant que par elles nous accomplissons les devoirs les plus essentiels de la Religion, & que nous pratiquons les vertus chrétiennes, la foi, l'espérance, la charité, l'adoration, la priere, l'action de grace, la crainte, la vigilance, l'humilité, en nous apprenant ce que nous devons à Dieu, nous apprennent en même-tems ce que Dieu fait en nous, par une grace intérieure, qui prévient notre volonté, la guérit, la fortifie, l'excite ; & en l'appliquant à tout bien avec autant de force, que de douceur, lui fait exercer sa liberté, & acquérir de nouveaux mérites.

(Toutes ces notions, qui sont puisées dans le fonds de la Religion, sont ou les principes, ou les suites

naturelles du système de S. Thomas, & autant de preuves de la vérité de tout ce qu'il enseigne. C'est ce que le Lecteur non prévenu verra avec plaisir, & peut-être avec fruit, dans un détail où on se propose de montrer la liaison, ou les rapports intimes de cette doctrine, avec les premiers principes de la morale & la pratique des vertus chrétiennes. Après les éloges si magnifiques que les souverains Pontifes ont fait comme à l'envi, de la doctrine de S. Thomas, & les privilèges par lesquels les derniers Papes ont distingué son Ecole, on n'a point lieu de craindre que le système, qu'on y enseigne, puisse donner atteinte à quelque vérité catholique; & les difficultés par lesquelles on voudroit prouver, s'il étoit possible, qu'il s'accorde mal avec notre liberté, ne sçauroient plus faire impression sur des esprits raisonnables.

On sçait en même-tems, & il est facile de le montrer, qu'il n'est point de système catholique qui nous éloigne plus que celui-ci du danger de nous élever contre Dieu, en fixant la mesure de notre dépendance; de lui ravir la gloire d'opérer tout ce qu'il y a de bon en nous, ou d'entrer en partage avec lui, pour faire dépendre de la créature le point capital, & donner à notre liberté ce qui décide dans l'affaire du salut. On convient, avec raison de part & d'autre, que rien de tout cela n'est à craindre dans le système de S. Thomas. Le seul excès, mais qui seroit glorieux s'il étoit possible, seroit de donner trop à Dieu, sans rien ôter de ce qui appartient véritablement à l'homme. Nous ne nous engagerons pas ici dans de longues dissertations sur des matières, que le sujet ne permet point de traiter à fond: notre but dans tout cet Ouvrage doit être d'édifier & non pas de disputer; d'exposer simplement la doctrine toujours orthodoxe de S. Thomas, plutôt que de combattre celle d'une autre Ecole. Entrons en matière, & commençons par l'article de la science de Dieu. Cette connoissance est nécessaire pour bien entendre les questions de la prédestination & de la Grace.

§. I.

De la science de Dieu , selon les principes de S. Thomas.

LE témoignage des livres saints & les lumieres de la raison, nous obligent de reconnoître en Dieu une science infinie, toujours certaine, infailible, une lumiere qui éclaire tout, une connoissance qui ne change jamais, incapable de perdre, ou d'acquérir quelque degré de perfection; puisque (comme l'explique le saint Docteur) la science de Dieu est son essence-même. La nuit & le jour sont la même chose pour le Pere des lumieres : il pénètre ce qu'il y a de plus intime & de plus secret : il entre jusques dans les replis de l'ame; il démêle toutes les pensées, tous les mouvemens du cœur. Nulle créature, nulle action ne peut lui être cachée : il voit dès le commencement tous nos desirs, tout ce que les Anges & les hommes penseront, ou voudront durant l'éternité : *Scit etiam Deus cogitationes & affectiones cordium, que in infinitum multiplicabuntur.* I. p. q. 14. a. 4. in c. Ibid. a. 11. inc.

C'est de cette science divine que David nous donne une si haute idée, en ces termes : » Seigneur, vous m'avez éprouvé & vous m'avez connu : vous avez découvert de loin toutes mes pensées ; vous avez remarqué le sentier par lequel je marche, & toute la suite de ma vie : vous avez prévu toutes mes voyes ; & avant même que ma langue ait proferé une parole, vous la connoissez. Vous avez, Seigneur, une égale connoissance de toutes les choses & futures, & anciennes. . . Votre science est élevée d'une maniere merveilleuse au-dessus de moi ; elle me surpasse infiniment ; & je ne pourrai jamais y atteindre. . . Les ténèbres n'ont aucune obscurité pour vous ; la nuit est aussi claire que le jour, & ses ténèbres sont à votre égard comme la lumiere du jour-même. « Pf. 138.

Il n'est point de Philosophe qui ne reconnoisse, ni de chrétien qui ne fasse profession d'adorer, tous ces caracteres de la science de Dieu : mais il étoit réservé à l'Ange de

l'École de les expliquer, ces caractères augustes, par des principes d'autant plus lumineux, qu'ils sont toujours conformes à la doctrine de l'Apôtre. Il nous apprend d'abord que ce n'est point dans les créatures, mais en lui-même, que Dieu puise la connoissance de toutes choses: *Alia à se videt, non in ipsis, sed in se ipso*. Sa toute-puissance étant la première cause de tous les Êtres créés, c'est en elle, & par elle que Dieu connoît toutes les créatures possibles; comme il voit celles qui existent déjà, ou qui existeront un jour, dans son décret-même qui les fait exister. Ce grand principe que le saint Docteur établit, ou qu'il suppose par-tout, est pris de S. Augustin, comme il nous le fait remarquer par ces paroles: *Verbum Augustini dicentis quod Deus extra se nihil intuetur, non est sic intelligendum, quasi nihil quod sit extra se, intuetur; sed quia id quod est extra ipsum, non intuetur nisi in se ipso*.

S. Th. *Ibid.* a. 5. in c.

Ibid. a. 5. ad 1^{um}.

Non, il n'y a de science digne de Dieu, que celle de lui-même, ou qu'il puise en lui-même. Il ne peut emprunter rien du dehors: il se suffit pleinement pour connoître tout. Celui qui est la sagesse par essence, la raison souveraine & la lumière de tous les esprits, pour être instruit de l'avenir, n'est point obligé de consulter ses créatures, d'étudier leurs volontés, leurs déterminations futures, ou leurs démarches, selon les circonstances différentes, où elles pourront se trouver. De leur propre fonds, elles ne font que néant & tenebres: tout ce qu'elles ont, & tout ce qu'elles auront jamais d'être & de réalité, leurs pensées, leurs desirs, leurs actions & leurs intentions viennent de Dieu, de sa volonté, de son opération; il les connoît comme son ouvrage. Quoiqu'il connoisse d'une connoissance propre, claire & très-distincte, tous & chacun des êtres créés, ou possibles, présens ou futurs; comme il connoît tout dans son essence ou dans sa volonté, cette science se réduit enfin à la connoissance de soi-même: *Divina sapientia seipsam cognoscens cognoscit omnia*.

Ibid. a. 6. in c.

L. 1. *contr. Gent.* c. 58.

C'est par de semblables raisonnemens que S. Thomas explique de quelle manière la science de Dieu est non seulement infinie, mais toujours infaillible, aussi invariable que:

son essence-même & son décret ; parce que les créatures, si changeantes de leur nature, sont en Dieu sans aucun changement : *Res creatæ sunt in Deo invariabiliter*. Si toute autre connoissance paroît indigne de Dieu, elle ne seroit pas moins impossible du côté des créatures ; car comment Dieu connoitroit-il les déterminations futures de nos volontés dans nos volontés - mêmes ? Plus il connoît parfaitement sa créature, plus il la voit telle qu'elle est : s'il y voyoit ce qui n'y est pas, sa connoissance ne seroit plus véritable : or avant que la volonté créée se soit déterminée à une action, ou à une autre, il n'y a en elle aucune détermination ; & rien ne peut être moins fixe, moins assuré, moins infaillible que ce que notre volonté voudra, ou ne voudra point à l'avenir. Cette volonté indéterminée n'est donc point une cause certaine d'une telle détermination future, plutôt que d'une autre ; on ne peut donc fonder là-dessus une science infaillible ; car pour une connoissance certaine il faut un moyen certain. S. Thomas a donc raison de conclure que Dieu ne connoît qu'en lui-même toutes les créatures & leurs effets ; les actions libres comme les nécessaires ; les futures eomme les présentes ; le futur conditionnel, comme le futur absolu. Il connoît tout ce qu'il y a, & ce qu'il y aura jamais de bon dans sa créature, parce que lui-même en est le principe ; & il connoît le mal par l'opposition qu'il a au bien, ainsi que par la lumière il connoît les tenebres : *Per hoc ipsum quòd Deus cognoscit bona, cognoscit etiam mala, sicut per lucem cognoscuntur tenebræ*. I. p. q. 14. a. 15. ad 1^{um}.
Ibid. a. 10. in c.

Il faut avouer que la pénétration du saint Docteur est admirable ; par ce seul principe, que Dieu connoît tout en lui-même ; principe qui porte avec soi sa preuve & sa clarté, il établit d'abord tout son système ; il s'appuie sur le fondement tout le système opposé, & il nous ouvre une ample carrière à plusieurs raisonnemens. La science de Dieu est invariable, & infaillible ; donc elle ne peut être puisée dans la créature, mais dans l'essence-même de Dieu, ou dans son décret : donc on ne peut admettre en Dieu ni cette connoissance, que les Theologiens ont appelée science moyenne, ni des décrets indifferens, ni cette sorte de :

Ibid. a. 15. in c.

grace qu'on nomme congrû : donc il faut nécessairement reconnoître des décrets prédéterminans & des secours efficaces de leur nature. La premiere de toutes ces propositions est une vérité catholique, un principe que nul Theologien n'oseroit contester. S. Thomas se contente de la prouver par cette seule raison, que la science de Dieu n'est point distincte de la nature divine, qui est essentiellement immuable : *Cum scientia Dei sit ejus substantia: sicut substantia ejus est omnino immutabilis. ita oportet scientiam ejus omnino invariabilem esse.* La seconde proposition est un autre principe, que le saint Docteur regarde comme une suite nécessaire du premier. Et de là naissent naturellement toutes les autres conséquences que nous expliquerons en leur lieu. La simple exposition des deux systèmes suffiroit pour démontrer la suite & l'enchainement de toutes ces vérités.

La science moyenne, disent les Theologiens qui font profession de la soutenir, est une connoissance par laquelle Dieu voit indépendamment de son décret, ce que la volonté de la créature voudra, dans telle circonstance, avec un tel secours qui n'est point efficace de sa nature, supposé que Dieu la place dans telle circonstance, & qu'il lui donne un tel secours. Ils ajoutent que cette science dirige la volonté de Dieu pour former son décret. Ainsi la science moyenne est une connoissance libre, qui regarde les actions ou les déterminations libres de notre volonté. Elle n'est donc pas fondée dans l'essence-même de Dieu ; car tous les Theologiens reconnoissent avec S. Thomas, que Dieu ne voit dans sa propre essence, indépendamment du décret, que ce qui est nécessaire : elle n'est pas non plus fondée, cette science sur le décret même, puisqu'on prétend qu'elle le précède & qu'elle dirige la volonté divine pour le former. Il est donc certain que par la science moyenne Dieu ne connoît pas les actions libres, nos déterminations futures, en lui-même, mais dans notre volonté.

Toutes ces conséquences sont légitimes, & avouées par les défenseurs de la science moyenne : mais cet aveu-même est une preuve que leur système est directement op-

posé à celui de S. Thomas. Il a été déjà démontré, qu'il est indigne de Dieu, & impossible en soi-même, que les êtres créés soient le moyen de la science divine, puisque dans cette supposition, elle ne seroit ni infaillible, ni invariable, comme elle l'est essentiellement. Ne répétons point ce qui a été dit; ajoutons seulement que selon un autre principe du saint Docteur, il n'y a point d'action libre de la créature, qui soit véritablement future avant le décret de Dieu; car c'est par son décret-même que Dieu rend existant ou futur, ce qui n'étoit que possible: *Facit futura ea prædestinando*. Or ce qui n'est pas encore futur, ne peut être connu comme tel: il n'y a donc point de connoissance de futurs conditionnels indépendamment du décret de Dieu, par conséquent point de science moyenne, selon les principes de S. Thomas.

S. Aug. t. p. q. 16;
a. 7. ad. 3^{um}.

§. I I.

De la prédestination des Saints, selon les principes de saint Thomas.

PArmi les difficultés qui se présentent en foule à notre esprit sur le grand mystère de la prédestination, il y en a que S. Thomas a expliquées par l'Écriture & la doctrine des Peres: il y en a d'autres qu'il nous avertit d'adorer avec tremblement, sans vouloir entreprendre de les approfondir. Pourquoi le Pere des miséricordes, qui nous a fait sortir tous également du néant, lui qui veut sauver tous les hommes, comme il le déclare par son Apôtre; lui qui a donné son fils unique au monde, afin qu'il en fût le Rédempteur universel, dont le sang a été répandu pour le salut de tous; pourquoi ne nous a-t-il pas tous également prédestinés? Pourquoi a-t-il choisi celui-ci plutôt que celui-là? Et puisque nous étions tous également enveloppés dans une masse commune de perdition, pourquoi le Tout-Puissant a-t-il voulu en retirer les uns, pour les couronner de gloire, & y laisser les autres, qui porteront pendant l'éter-

t. p. q. 23. a. 5;
ad 3^{um}.

nité la juste peine que leurs péchés auront méritée?

In c. 9^{um}. Ep. ad Rom.

O homme, répond le S. Docteur après S. Paul, qui êtes-vous, pour contester avec Dieu, pour examiner les raisons de sa conduite? Un vase d'argile, dit-il à celui qui l'a fait: pourquoi m'avez-vous fait ainsi? Dans une grande maison il n'y a pas seulement des vases d'or & d'argent, mais aussi de bois & de terre; & les uns sont pour des usages honnêtes, les autres pour des usages honteux. De ce double texte de l'Apôtre, S. Thomas conclut que le mélange des bons & des méchants, des élus & des réprouvés appartient à l'ordre de la divine Providence; qu'il est de la grandeur & de la sainteté de Dieu de faire éclater sa miséricorde envers quelques-uns, en les sauvant, & sa justice à l'égard de quelques autres, en les rejetant. Il met dans ceux-là tout le bien qu'il veut récompenser, & il trouve dans ceux-ci tout le mal qu'il doit punir: *Voluit igitur Deus in hominibus quantum ad aliquos, quos prædestinat, suam representare bonitatem, per modum misericordie parcendo; & quantum ad aliquos quos reprobat, per modum justitiæ puniendo: & hæc est ratio, quare Deus quosdam eligit & quosdam reprobat.*

Et in c. 2^{um}. Ep. ad Tim.

i. p. q. 23. a. 5. ad 3^{um}.

Ibid.

Le S. Docteur ne veut pas qu'on cherche d'autre raison de cette conduite secrète de Dieu, que la volonté de Dieu-même: il cite à ce propos un texte de S. Augustin, qui nous avertit de ne point fonder par les foibles lumières de notre raison, la profondeur de ce mystère; parce qu'il nous convient mieux de l'adorer dans le silence, que de l'examiner avec trop de curiosité: qu'il nous suffise de sçavoir que Dieu exerce sa miséricorde à l'égard de ceux qu'il choisit, sans faire tort à ceux qu'il ne choisit pas; puisqu'il ne doit rien à sa créature, & qu'il ne peut y avoir de l'injustice dans la distribution des grâces: *Quare hos elegit in gloriam & illos reprobavit, non habet rationem nisi divinam voluntatem... neque tamen propter hoc est iniquitas apud Deum, si inæqualia non inæqualibus præparat: hoc enim esset contra justitiæ rationem, si prædestinationis effectus ex debito redderetur, & non daretur ex gratia.*

S. Th. ibid.

Tous ces témoignages paroissent bien exprès en faveur

de

de la prédestination gratuite à la gloire, bien capables par conséquent de terminer enfin une question qu'on agite depuis long-tems dans les Ecoles, avec moins de fruit que d'ardeur. Ceux qui prétendent que le décret de Dieu est fondé sur la prescience, & que la prédestination à la gloire suppose la prévision des mérites, ceux-là peuvent parler autrement que S. Augustin & que S. Thomas: ils peuvent rendre raison d'un mystere que l'Apôtre, instruit lui-même dans l'Ecole du Ciel, n'a point osé examiner. Ce choix, cette élection éternelle, cette volonté spéciale qu'il faut reconnoître en Dieu, pour le salut de ceux que Jesus-Christ appelle les bénits de son Pere, suppose-t-elle dans les Elûs quelque volonté de se sauver, avant que Dieu forme le décret qui décide de leur salut? Ou bien est-ce Dieu lui-même qui prédestine d'abord qui il lui plaît, parce qu'il lui plaît & qui en conséquence de son décret, appelle, justifie, fait que tous ceux qu'il a élus, veulent se sauver, & le veulent efficacement, avec fermeté & persévérance? Si avant que de former le décret de la prédestination, Dieu connoît le bon usage que l'homme voudra faire du secours divin dans telle & telle circonstance; s'il prévoit les futures déterminations de la volonté créée dans la volonté même, la prédestination suppose la prévision des mérites; elle en dépend: & dans ce cas il est difficile de comprendre pourquoi S. Paul, S. Augustin & S. Thomas ont parlé, comme ils ont fait. Ont-ils donc cherché à grossir une difficulté qu'il leur étoit aisé de résoudre en disant, que Dieu de toute éternité a choisi ceux qu'il a prévu devoir profiter de ses grâces, & qu'il a rejeté ceux qu'il sçavoit devoir en abuser?

Cette réponse est courte; elle seroit solide, si le système sur lequel elle est appuyée, étoit véritable. Mais si Dieu ne voit en effet les déterminations de notre volonté que dans son décret même; s'il prévoit tout ce que nous ferons, par ce qu'il sçait ce qu'il nous veut faire opérer; ce qu'il a de finé de faire dans ses Elûs & par ses Elûs, en leur donnant un secours qui les déterminera au bien & les y fera persévérer; la prédestination en ce sens est toute gratuite; elle est

R r r

indépendante de tout mérite prévû. Ce n'est plus le libre arbitre de l'homme, c'est Dieu lui-même qui décide en premier du salut de l'homme ; c'est à son amour tout gratuit, à sa seule bonté, à sa pure miséricorde, que les Elûs doivent le choix, ou la préférence qu'il a fait d'eux avant le commencement des siècles.

Cette élection est véritablement gratuite ; puisque Dieu ne trouve point dans la créature, mais dans sa seule volonté, la raison de prédestiner un homme, plutôt qu'un autre homme : *Non habet rationem nisi divinam voluntatem.* Elle est gratuite, parce que nous ne présentons rien à Dieu que nous n'ayons reçu de lui : nos bonnes œuvres, nos vertus, nos mérites, tout le bien qui est en nous ; la grace & le bon usage de la grace, tout cela est tellement un don de la Miséricorde divine, qu'il n'y a point le moindre acte, la moindre détermination, la plus petite inflexion au bien, qui ne nous vienne de Dieu, comme du premier principe :

In c. 9^{im}. Ep. ad Rom. lcc. 3.

Ipsè usus gratiæ est à Deo. Tout ce qui a quelque rapport au salut dans les Elûs, est l'effet de leur prédestination : & ce qui est la suite, ou l'effet de la prédestination, ne peut en être la cause, dit encore S. Thomas : *Quidquid est in homine ordinans ipsum in salutem, eorum comprehenditur sub effectu prædestinationis.*

Ibid. & r. p. q. 23. a. 5. in c.

Enfin la prédestination est gratuite, parce que selon notre manière de concevoir, elle suppose l'élection ; celle-ci suppose l'amour, & l'amour de Dieu pour sa créature est essentiellement gratuit. Le Docteur Angelique explique ceci avec sa solidité ordinaire. Aimer quelqu'un c'est lui vouloir du bien ; & quoique Dieu aime tous les hommes, nous disons avec raison, qu'il aime spécialement ceux à qui il veut efficacement procurer le plus grand de tous les biens : nous disons qu'il les choisit, en tant que c'est à eux préférablement à une infinité d'autres qu'il accorde le salut. Saint Thomas ajoute que le choix & l'amour ne se trouvent pas de la même manière en Dieu, & dans la créature. Notre amour pour un objet ne le rend ni bon, ni aimable ; en aimant quelque chose, nous ne lui communiquons aucun degré de bonté ; nous la supposons bonne, par là nous

Ibid a. 4. in c. & 12 q. 10. a. 1. in c.

nous portons à l'aimer. Ainsi notre choix précède notre amour, & le régle. En Dieu au contraire l'amour est fécond, & la volonté efficace : en aimant sa créature Dieu lui communique ce degré de bonté, qui la rend digne d'aimer ; & c'est parce qu'il l'aime, qu'il la choisit par préférence, & qu'il la prédestine : ainsi il faut dire des Elûs qu'ils sont aimés, choisis, prédestinés : *In Deo dilectio præsupponitur electioni secundùm rationem, & electio prædestinationis ; unde omnes prædestinati sunt electi, & dilecti.*

In c. 9^{um}. ad Rom.
lcc. 2.

Ce principe de S. Thomas nous conduit naturellement à cette réflexion : la créature n'a de son fonds que le néant : un enfant d'Adam n'a de lui-même, que le mensonge, & le péché. Tout ce qu'il y a de bon dans l'homme, c'est Dieu qui le lui donne en l'aimant. Donc cet amour de Dieu pour l'homme est essentiellement gratuit : donc l'élection & la prédestination sont aussi gratuites, que cet amour qui en est le motif. Tout ce qu'on voudra supposer de sainteté & de mérite dans la créature, toutes ses bonnes actions faites par le secours de la grace, sont ainsi que la grace elle-même, l'effet & la suite de la prédestination. Il est donc évident, conclut S. Thomas, que rien de tout cela ne peut être le motif, ou la cause de la prédestination : *Manifestum est quòd nihil potest ponius ratio prædestinationis, quod est prædestinationis effectus, etiamsi accipiatur pro ut est in Dei præscientia.* Voilà ce qui doit toujours humilier les plus justes devant Dieu, & les empêcher de se glorifier jamais en eux-mêmes.

Ibid. lcc. 3:

» Beni soit le Dieu, & le Pere de Notre-Seigneur Jesus-Christ, qui nous a comblés en Jesus-Christ de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le Ciel : ainsi qu'il nous a élus en lui, avant la création du monde, par l'amour qu'il nous a porté, afin que nous fussions saints & irrépréhensibles devant ses yeux ; nous ayant prédestinés par un pur effet de sa bonne volonté, pour nous rendre les enfans adoptifs par Jesus-Christ ; afin que la louange & la gloire en soient données à la grace, par laquelle il nous a rendus agréables à ses yeux en son Fils bien-aimé.

Ep. ad Ephes. c.
1. v. 3. 4.

Toutes ces paroles de saint Paul, sont chez saint Thomas autant de preuves de la prédestination gratuite : il re-

Lcc. 1^o. in eund.
locum.

marque d'abord que l'Apôtre ne dit pas que Dieu nous a choisis, parce qu'il prévoyoit que nous serions saints, par le bon usage, que nous voudrions bien faire de son secours : mais il dit que Dieu nous a élus afin que nous fussions saints : *Elegit nos ut essemus sancti*. Ce n'est donc pas la prévision des mérites futurs, qui a été le motif de notre élection : c'est l'élection-même qui est la cause des mérites : dès-là qu'il a plu à Dieu de nous prédestiner à la gloire, il nous donne la grace qui nous en fait mériter la possession. C'est pour cela, dit saint Thomas, que l'Apôtre relève le bienfait de cette élection, non-seulement en ce qu'elle est libre & éternelle ; mais encore en ce qu'elle est entièrement gratuite, le pur effet de la charité d'un Dieu, le principe du mérite & de la sainteté de l'homme : *Commendatur electio ista, quia libera : elegit nos in ipso ; quia aeterna : ante mundi constitutionem ; quia fructuosa : ut essemus sancti ; quia gratuita : in charitate*. Rien de plus formel, ou de plus exprès.

Ibid.

Ibid.

Le Docteur Angelique remarque, que le texte de saint Paul peut absolument s'expliquer de la prédestination à la grace, qui nous rend dès cette vie les enfans adoptifs de Dieu, & nous fait en quelque maniere semblables à lui. Mais il ajoute aussitôt qu'il est plus naturel, & plus conforme au sens de l'Apôtre, d'entendre ses paroles de la prédestination à la gloire, à la parfaite ressemblance avec Dieu, à cette adoption divine, dont parle le même Apôtre, quand il dit : *Nous qui possédons les prémices de l'esprit, nous soupirons, & nous gémissons en nous-mêmes, attendant l'adoption des enfans de Dieu*. Après cette réflexion S. Thomas continué à prouver, que la prédestination est toute gratuite, n'ayant d'autre principe, que la seule volonté de Dieu, ni d'autre cause que son pur amour : *ex amore puro proveniens*.

Ibid.

Il établit encore plus fortement cette vérité, sur ce qui est dit dans le neuvième chapitre de l'Épître aux Romains.

- Ad Rom. 9. » Parlant des deux freres jumeaux, S. Paul nous apprend,
 v. 11. » qu'avant qu'ils fussent nés, avant qu'ils eussent fait au-
 v. 12. » cun bien, ni aucun mal, afin que le décret de Dieu de-
 » meurât ferme selon son élection, non à cause de leurs
 » œuvres ; mais à cause de la vocation, & du choix de

» Dieu, il fut dit : l'aîné sera assujetti au plus jeune selon v. 13: qu'il est écrit : j'ai aimé Jacob, & j'ai haï Esau. *Non ex operibus, sed ex vocante dictum est : Jacob dilexi, Esau autem odio habui.* Quel est donc le dessein de l'Apôtre ? c'est, dit saint Thomas, d'établir la foi d'une élection de miséricorde, & non pas de mérite, d'une élection qui ne suppose point dans la créature, ce qui pourroit être le motif du choix ; c'est d'exclure les œuvres précédentes ou postérieures, faites ou à faire, qui ayent été la cause de la préférence, que Dieu a faite de ceux qu'il a élus. Cela paroît encore mieux par toute la suite du même chapitre. » Que dirons-nous » donc (continuë S. Paul) est-ce qu'il y a en Dieu de l'injustice ? Dieu nous garde de cette pensée. Car il dit à » Moïse : je ferai miséricorde à qui il me plaira de faire miséricorde, & j'aurai pitié de qui il me plaira d'avoir pitié. Cela ne dépend donc ni de celui qui veut, ni de celui qui court ; mais de Dieu qui fait miséricorde : *Igitur non volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei.*

Lecc. 2^e, in eundem locum.

Il n'est point possible de marquer plus clairement un choix tout gratuit, ni de rejeter en termes plus formels la difficulté qu'on a coutume de faire, quand on prétend qu'il ne paroît point digne de la bonté & de la justice de Dieu, qu'il décide ainsi en premier du sort éternel des hommes ; qu'il veuille choisir & sauver efficacement l'un, & qu'il ne fasse pas la même miséricorde à l'autre. Pour fermer la bouche à tous ceux qui font ces sortes de plaintes, S. Paul se contente de répéter les paroles de Moïse, ou plutôt de Dieu-même : *Miserebor cujus misereor, & misericordiam præstabo, cujus miserebor.* Comme porte la version de septante : ou selon la lettre de la Vulgate : *Miserebor cui voluerò, & clemens ero in quem mihi placuerit.* Exod. 33. v. 19

Dieu est toujours le maître de ses dons ; & puisqu'il ne doit rien à ses créatures, il ne fait aucune injustice à celui à qui il ne donne pas ce qu'il veut bien donner à un autre. Il est juste, lorsqu'il refuse ce qui n'est point dû ; il est miséricordieux, quand il accorde ce que nul n'a droit de lui demander. Sa volonté est toujours sainte : & ses desseins ; pour être infiniment élevés au-dessus de la raison humaine, n'en

Lec. 3^e, in c. 9^{um}.
Ep. ad Rom.

font pas moins la souveraine justice & la sagesse infinie. C'est le raisonnement de S. Thomas: *Quibusdam est misericors Deus quos liberat; quibusdam autem justus quos non liberat, neutris autem iniquus. Et ideo Apostolus questionem solvit per auctoritatem, quæ omnia divine misericordie adscribit.*

Après tout; ce qui révolte ici notre orgueil, se trouve, à le bien prendre, dans tous les différens systèmes; il n'en est aucun, où la difficulté ne se présente toute entière; nul où on ne soit obligé de reconnoître que Dieu décide en premier de notre sort, qu'il en décide de lui-même, sans puiser dans notre libre arbitre le motif de sa décision.

C'est ce qui paroît d'une manière singulière dans deux enfans qui sont enlevés de ce monde, presque dès leur naissance. Tous deux également enfans d'Adam, nés quelquefois des mêmes parens & dans un même-tems; tout en eux est semblable, excepté leur sort éternel. Celui-là reçoit le Baptême, & meurt aussi-tôt qu'il est régénéré; le voilà sauvé. Pendant que tout s'empresse pour procurer à celui-ci le même bonheur, il expire sans avoir reçu le Sacrement: le voilà exclus de la félicité éternelle. A quoi attribuerons-nous ce grand, ce terrible discernement? On suppose que tout est égal du côté des créatures, même zèle, même diligence, même attention. Dira-t-on que Dieu, ayant prévu le bon, ou le mauvais usage que ces enfans auroient fait de la grâce, s'ils fussent arrivés à un âge avancé, il a voulu récompenser dans l'un, le bien qu'il auroit fait, & punir dans l'autre, le mal dont il se seroit rendu coupable? Mais la doctrine de l'Eglise ne permet pas de parler, ou de penser de la sorte. Non, il n'est point de la justice de Dieu de punir des péchés qui n'ont jamais été commis; & il ne récompense point des vertus qu'on n'a pas pratiquées. Laissons ces chimères, ou ces erreurs aux Pélagiens. D'ailleurs, qui doute que le Tout-Puissant ne voye dans les trésors infinis de ses miséricordes, plusieurs graces, par le moyen desquelles il auroit pû rendre l'un & l'autre dociles à sa voix, les faire persévérer dans la justice, mourir dans la charité, & entrer également dans la gloire?

Que la sagesse humaine raisonne ici tant qu'elle voudra;

il ne nous reste qu'à nous humilier devant Dieu, & à adorer la profondeur de ses jugemens. Il est l'arbitre de la vie & de la mort; les clefs de l'abîme sont entre ses mains; il fait miséricorde à qui il lui plaît; & il la refuse à qui il veut. Que l'un ne se plaigne point; il n'y a point d'injustice en Dieu. Que l'autre chante les miséricordes éternelles de celui qui l'a aimé, qui l'a choisi, qui l'a préféré, sans qu'aucun mérite de sa part ait pu être la cause, ou le motif de cette préférence: qu'il dise avec David (eh puissions nous le dire de même) le Seigneur m'a sauvé, parce qu'il l'a voulu: *Salvum me fecit, quoniam voluit me.*

Pf. 17. v. 101

Si dans tous les systèmes il est nécessaire de reconnoître une élection toute gratuite, un discernement qui n'a pour première cause, que la volonté souveraine de Dieu; il faut l'admettre aussi selon les principes de S. Thomas dans tous les états; dans l'état d'innocence, ainsi que dans l'état de la nature corrompue par le péché; par rapport aux Anges, comme par rapport aux hommes: il n'est point de créature dans le ciel, ou sur la terre, qui puisse se glorifier en elle-même; elle n'a de bien que ce qu'elle a reçu: plus elle est excellente, plus elle est obligée de rapporter son excellence & sa perfection, à celui qui en est l'auteur, & lui faire hommage de tout ce qui la distingue. Nous avons remarqué ailleurs avec S. Fulgence (& rien ne peut être plus conforme à la doctrine de S. Thomas) que la même grace qui a relevé l'homme après sa chute, a fait persévérer les bons Anges: *Non alia virtus stantem Angelum à ruina potuit custodire, nisi illa quæ lapsum hominem, post ruinam potuit reparare. Una est in utroque operata gratia, in hoc ut surgeret, in illo ne caderet.* Or si les SS. Docteurs ont reconnu dans l'état-même d'innocence, & par rapport aux Anges, en qui il n'y avoit point de péché originel, un choix que Dieu a fait selon son bon plaisir, pour donner à qui il lui a plu, la persévérance & le salut; à plus forte raison devons-nous le reconnoître dans l'état où nous sommes. Après le péché du premier homme, tout le genre humain est comme une masse corrompue, qui méritant toute entière la réprobation, n'a point à se plaindre, si Dieu en laisse une partie dans la misère de son état, tandis que par sa seule

L. 2. ad Tract. mund. c. 3. n.

bonté il délivre l'autre partie de la condamnation générale: N'importe que nous ne comprenions point, ni la raison de ce qu'il a plu à Dieu d'arrêter dans ses décrets éternels, ni sa sagesse infinie dans la dispensation de ses dons. Les Pères, sans même tenter d'approfondir un mystère, qu'il n'est ni possible de comprendre, ni permis de sonder, n'ont pas laissé de l'adorer.

Pourquoi de deux Pécheurs, ou de deux Infidèles, l'un est appelé de maniere, qu'il consente à la vocation; l'autre n'est point appelé, ou ne l'est pas de la même maniere? Ce sont là, dit S. Augustin, des jugemens de Dieu, que je ne puis pénétrer. Pourquoi de deux justes, l'un reçoit le grand don de la persévérance finale, l'autre ne le reçoit pas? J'avoüe que ces jugemens sont encore plus impénétrables pour moi. Pourquoi enfin ceux-ci sont-ils prédestinés, appelés, justifiés, couronnés, & non pas ceux-là? Je le dis derechef, & je n'ai point honte de le répéter, ô homme qui êtes-vous pour contester avec le Tout-Puissant? appartient-il à des hommes de bouë, tels que nous sommes, de juger celui qui nous tient en ses mains, comme le Potier fait l'argile? *Abfit ut judicium dicamus luti esse, non figuli.* Que celui, dit le grand Docteur de la Grace, à qui cette réponse ne suffit pas, cherche de plus sçavans qu'Augustin; mais qu'il se défie de ceux à qui la présomption tient lieu de science: *Cui hæc responsio non placet, querat Augustino doctiores; sed caveat ne inveniat præsumptores.*

Au reste si la prévision des mérites n'a point été le motif de la prédestination des Saints; la prévision des péchés a été la seule cause de la perte, & du châtement des Réprouvés: car la miséricorde est propre au Seigneur; mais l'exercice de sa justice vengeresse ne peut être attribué qu'à l'iniquité de la créature. Ce qu'il nous importe le plus d'avoir toujours présent à notre esprit; c'est l'obligation où nous sommes, de faire tous nos efforts, pour affermir notre vocation, & notre élection, par les bonnes œuvres, selon l'avertissement de saint Pierre. Les actions de piété, fruits précieux de la grace, & du Sang de Jesus-Christ, sont

L. de dono perf.
c. 9. & 12.

L. de Cor. & grac.
c. 5.

L. de Spir. & Lit.
c. 33.

1. Petr. 1. v. 10.

font la clef du Ciel ; il n'y a point de salut pour nous sans les bonnes œuvres : elles sont le sceau de l'élection divine, & le moyen par lequel Dieu veut accomplir ses desseins sur nous ; parce que la prédestination renferme les moyens, aussi-bien que la fin. Indépendamment de tout mérite actuel, ou prévu, Dieu nous a choisis en Jesus-Christ ; mais il nous a choisis afin que nous fussions saints, & irrépréhensibles : son décret est tout gratuit ; mais l'exécution du décret, ou son accomplissement, ne peut être sans nos mérites : une pure miséricorde nous a prédestinés à la gloire ; c'est une vérité Theologique, qui a été prouvée ; mais nous ne posséderons la gloire, que comme une couronne de justice, comme la recompense de nos bonnes œuvres ; c'est une vérité que la Foi nous oblige de croire.

Il est vrai que ces bonnes œuvres, & la grace qui nous les fait pratiquer, sont l'effet, ou la suite de notre élection. Selon saint Thomas après saint Augustin, la prédestination n'est autre chose que la préparation d'une infinité de bienfaits généraux & particuliers, par lesquels sans détruire la liberté des hommes, Dieu les sauve d'une manière très-sûre, & très-infaillible : c'est l'assemblage de tous les secours, qu'il veut leur donner dans le tems, pour les rendre parfaitement heureux dans l'éternité ; secours qui appellent efficacement l'Infidèle & le Pécheur ; qui le convertissent infailliblement ; qui le soutiennent contre la violence des tentations ; qui le font avancer dans la vertu ; qui lui donnent la persévérance dans la justice ; qui le couronnent enfin de gloire, en le revêtant d'une plénitude de lumière & de charité : tout cela est renfermé dans ces deux paroles de S. Thomas : *Prædestinatio includit voluntatem*

conferendi gratiam & gloriam. C'est dans ce sens que le S. Docteur dit que le dessein de Dieu, & la sagesse de sa conduite, est de punir les méchans, à cause des péchés qui

soient leurs œuvres, & qu'ils ne peuvent imputer qu'à eux-mêmes ; tandis qu'il recompense les bons, pour les mérites qu'ils n'ont pas par eux-mêmes, mais par le bienfait de la grace, selon cet Oracle du Seigneur chez le Prophète Osee : votre perte, ô Israël, vient de vous-même ; mais le

Osée 13. 9. secours ne vous peut venir que de moi : *Perditio tua Israël ; tantummodò in me auxilium tuum.*

Cette doctrine si répandue dans les Livres saints, dans tous les Ecrits des Peres (dont ceux du Docteur Angélique ne sont qu'un abrégé) nous met, pour ainsi dire, entre les mains la clef des divins oracles ; elle nous apprend le véritable secret de concilier les textes, qui paroissent quelquefois contraires ; elle nous fait entendre le sens des prières, & des gémissemens de la colombe ; c'est-à-dire, de l'Eglise, cette chaste Epouse de Jesus-Christ, qui ne cesse de demander à Dieu, le salut de ses Enfans ; parce que c'est à lui seul qu'il appartient de sauver, par sa pure miséricorde ; & qui néanmoins nous exhorte à travailler toujours, pour mériter la couronne qui nous est promise. On fera remarquer ailleurs combien une telle doctrine peut être utile aux Fidèles, non-seulement en ce qu'elle leur donne la plus haute idée de la sagesse de Dieu, des trésors de ses miséricordes, & de la justice de ses jugemens ; mais encore parce qu'elle les fait entrer dans tous les sentimens de la piété chrétienne : si elle humilie l'orgueil humain, & la folle présomption ; elle instruit, & console en même-tems l'ame fidèle, & l'oblige à se jeter avec confiance entre les bras de Dieu, puisque tout est de lui, tout est par lui, tout est en lui : à lui soit la gloire dans tous les siècles.

§. III.

Sentimens de saint Thomas touchant la Grâce de J. C.

LA matiere de la prédestination & celle de la grace, sont unies par des liens si étroits, qu'on ne peut guères les séparer : pour bien traiter de l'une, il faut en même-tems parler de l'autre. La vocation à la Foi, la conversion des Pécheurs, le progrès, ou la persévérance des Justes, toutes les démarches de la grace depuis le premier pas du salut, jusqu'à la consommation de la charité, & de la gloire ; tout cela n'est que l'exécution du décret de la prédestination.

Comme il n'est rien de plus précieux, ou de plus né-

ceffaire à l'homme que la grace ; il n'y a rien auffi dont la connoiffance puiſſe lui être plus utile , & fur quoi il nous importe davantage de ne point nous tromper. On n'eſtime pas beaucoup ce que l'on ne connoit point aſſez ; & on s'expoſe touj ours ou à recevoir en vain , ou à perdre bien-tôt une faveur dont on ignore le prix. C'eſt pour cela que les Docteurs catholiques , ſur-tout ſaint Auguſtin & ſaint Thomas , ſe font appliqués avec une attention particulière , à nous découvrir toutes les richesses de la grace , & à nous donner des idées exactes de tout ce qu'il faut croire ſur cette matiere , ayant puisé eux-mêmes dans la parole de Dieu ce qu'ils en ont écrit ; & c'eſt avec raiſon que l'E-gliſe nous renvoye à des Maîtres ſi éclairés , afin que nous apprenions d'eux quelle eſt ſa doctrine , & quelle doit être la règle de nos ſentimens ſur ce ſujet. Il n'eſt pas néceſſaire de chercher ailleurs les lumieres , dont nous avons beſoin , pour bien connoître la néceſſité & la vertu de la grace de Jeſus-Chriſt , ſon empire , ſa douceur , ce qu'elle fait en nous , & avec nous , ce que nous pouvons avec elle , & combien nous ſommes aveugles ſans ſa lumiere , foibles , injuſtes , corrompus ſans ſon ſecours.

Si l'ame eſt guérie de ſes maladies ſpirituelles ; ſi le Diſ-ciple de Jeſus-Chriſt , pour travailler efficacement à ſa perfection , ſe porte touj ours avec courage à l'accompliſſement de toute la Loi ; ſi les bons perſévèrent juſqu'à la fin dans la pratique des vertus ; enfin ſi par une ſuite de bonnes œuvres ils arrivent à cette vie heureuſe , qui eſt le terme & la recompenſe de leurs juſtes deſirs , tout cela eſt dû à la grace ; ce ſont là ſes effets : S. Thomas les réduit tous à ces cinq principaux : *Sunt autem quinque effectus gratiæ in nobis ; quorum primus eſt , ut anima ſanetur ; ſecundus , ut bonum velit ; tertius , ut bonum quod vult , efficaciter operetur ; quartus , ut in bono perſeueret ; quintus , ut ad gloriam perveniat.* ^{1. 2. q. 111. a. ; in c.}

Pour bien entendre tout ce que le S. Docteur nous enſeigne dans ce peu de paroles , & afin d'éviter la confuſion des idées , dans une matiere ſur-tout , où on ne peut apporter trop de préciſion , il faut d'abord ſuppoſer , qu'outre la

grace habituelle, ou sanctifiante, à laquelle il appartient proprement de guérir l'ame, en nous rendant formellement justes, agréables à Dieu, ses amis, ses enfans adoptifs & les héritiers de son Royaume, tous les Theologiens admettent une grace actuelle, intérieure, excitante, qui est une lumière surnaturelle dans l'esprit, une motion divine, un saint plaisir dans la volonté. On la nomme cette grace, ou *suffisante*, si elle ne donne précisément que le pouvoir de faire le bien, & d'accomplir la Loi; ou *efficace*, quand elle donne l'action. C'est sur cette grace, que sont les plus vives disputes des Theologiens. Pour bien distinguer ce qui est certain d'avec ce qui ne l'est pas également, il est bon de remarquer ici; 1°. qu'il n'y a point de grace qui n'ait quelque effet, puisqu'il ne peut se faire, dit S. Thomas, que Dieu excite la volonté, & que la volonté ne soit point excitée: 2°. il est certain que toute grace intérieure n'est point efficace; souvent on y résiste, & on l'empêche d'avoir l'effet principal qu'elle peut avoir: 3°. il n'est pas moins indubitable que nulle grace n'est nécessitante: sous la motion la plus forte, la plus efficace, sous la délectation la plus victorieuse, l'homme conserve toujours le pouvoir de consentir, ou de refuser son consentement. La grace agit en nous, & avec nous: nous agissons, nous nous déterminons avec la grace, & par la grace; mais nous ne perdons jamais la véritable liberté d'indifférence; liberté nécessaire pour mériter, & pour démeriter dans l'état de la nature corrompue: c'est une vérité de foi: tout cela est avoué dans tout système catholique.

Mais est-ce la grace, qui par sa propre vertu détermine notre volonté au bien, & fait que nous consentons, que nous voulons, que nous agissons? Est-ce au contraire notre volonté, qui en se déterminant elle-même détermine la grace? C'est là le grand point de la difficulté qui divise les Ecoles. Tous les disciples de saint Thomas enseignent unanimement (& ils ont toujours fait profession de croire & d'enseigner) que la détermination de la volonté, le consentement qu'elle donne à l'inspiration céleste, est toujours l'effet de la grace; par con-

féquent que la grace efficace est telle par elle-même & de sa nature, en tant qu'elle est l'exécution du décret de Dieu & de sa volonté absolüe. Un nombre considérable d'autres Theologiens prétendent au contraire que c'est la volonté de l'homme, qui se déterminant elle-même, donne l'efficacité au secours divin, & détermine le concours de lui-même indifférent : Ainsi ils ne reconnoissent point de grace efficace de sa nature. Celle qu'ils admettent est appelée *grace, versatile*, tantôt *congrüe*, tantôt *non congrüe*, selon qu'elle est donnée, ou dans des circonstances favorables, dans lesquelles Dieu a prévu qu'il plairoit à l'homme de consentir à la grace, & de la rendre efficace, ou dans des circonstances contraires.

Dans le système de S. Thomas & de son Ecole la grace efficace est réellement distincte de la grace suffisante. Dans le système opposé, c'est la même grace qui est quelquefois suffisante, quelquefois efficace, selon que notre volonté se détermine à la rejeter, ou à la suivre; à donner son consentement; ou à le refuser. L'un & l'autre de ces sentimens a sans doute ses difficultés; mais elles sont sans comparaison plus réelles, & en plus grand nombre dans le second. On sçait très-distinctement à quoi s'en tenir, si l'on prend les saints Docteurs pour juges de la dispute : je dis les SS. Docteurs, parce que c'est ici principalement que S. Thomas ne peut être séparé de S. Augustin. On ne sçauroit expliquer la doctrine de l'un sur la matiere de la grace, sans représenter en même-tems tous les sentimens de l'autre : comme il suffit de montrer les principes solides qu'ils établissent par-tout, les expressions dont ils se servent pour marquer la force de la grace, les textes des Ecritures qu'ils apportent en preuve de leur thèse, les objections-mêmes qu'ils se proposent & la maniere dont ils y répondent, pour reconnoître d'abord tous les caractères d'une grace efficace par elle-même; d'une grace à laquelle ils nous apprennent qu'il faut attribuer sans réserve tout le bien qui est en nous, par conséquent la bonne détermination de la volonté, le commencement, le progrès, la consommation de toute action de piété. Si nous avons une sainte pensée, c'est la grace, cette

lumière céleste, cette parole intérieure, ce souffle divin qui nous l'inspire. *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid à nobis, quasi ex nobis.* S. Thomas insiste sur cette expression de l'Apôtre, pour nous faire remarquer que non-seulement la bonne action, mais la pensée-même, cette première semence, ce petit commencement de la bonne œuvre, nous vient de Dieu & de sa grace: *Sufficientia nostra ex Deo est.* Si nos cœurs autrefois indociles, long-tems rebelles à la lumière, & livrés à toutes les passions, sont aujourd'hui soumis & flexibles à toutes les impressions du S. Esprit, c'est à la grace que nous devons cet heureux changement; c'est elle, dit S. Augustin, qui fait vouloir le bien à ceux qui ne le vouloient point auparavant, qui fait consentir ceux qui résistoient, & qui rend la piété aimable à ceux-même qui la combattoient avec le plus d'opiniâtreté. Si après nous être éloignés de Dieu pour courir aveuglément après l'objet de nos passions, nous sommes revenus à lui par la pénitence, c'est la grace qui nous a conduit au trône de la miséricorde: c'est cette voix impérieuse qui seule parle efficacement au cœur; qui l'a arraché à ses cupidités; qui a rompu ses chaînes & fait disparaître le péché, ainsi que les rayons du Soleil font fondre la glace. Elle est la vertu de la grace de Jésus-Christ: c'est-là son premier effet, selon S. Thomas: *Primus effectus gratiae est, ut anima sanctetur.*

Si on nous voit marcher avec une sainte ferveur dans la voye des divins commandemens, & persévérer avec fidélité dans la pratique des vertus chrétiennes, c'est la grace, cette rosée du ciel, qui nous fait produire tous ces fruits de justice: elle forme dans nos cœurs les saintes résolutions, & nous fait pratiquer avec constance le bien qu'elle nous fait aimer. Si nous nous sommes trouvés dans des circonstances heureuses, loin de l'occasion du péché, c'est le Seigneur qui l'a fait: si dans les occasions les plus critiques, lorsque le lieu, le tems, les objets, les passions, tout l'enfer déchainé nous sollicitoit au mal, nous sommes demeurés fidèles, c'est le grand triomphe de la grace; nous ne lui devons pas moins nos hommages, quand elle nous fait

Lec. 1. in c. 3^{um}.
Ep. 2. ad Cor.

J. 2. q. 111. a. 3.
in c.

S. Th. ibid.

vaincre le mal, que lorsqu'elle nous fait aimer & pratiquer le bien. Rien n'est plus beau que ce qu'a dit S. Augustin sur ce sujet: *Adulter non fuisti in illa vita tua præterita . . .* Hom. 23. *hæc tibi dicit Deus: tunc vegebam te mihi, servabam te mihi. Ne adulterium committeres, suavor defuit; ut suavor deesset, ego feci. Locus & tempus defuit; ut hæc deessent, ego feci. Adfuit suavor, non defuit locus, non defuit tempus, ut non consensires, ego feci. Agnosce ergo illius gratiam, cui debes & quod non admisisti.*

Voilà des triomphes de la grace bien indépendans de toute sorte de circonstances. Jamais congruïste ne parlera ainsi: Saint Augustin n'auroit pû employer d'autres termes, s'il eût eu intention de bien caractériser une grace, qui tiro d'elle-même & de son fonds toute sa vertu. Ne nous glorifions donc de rien; mais rendons toujours gloire à Dieu, soit que la Providence écarte de nous le tentateur; soit que la Grace nous soutienne contre la violence des tentations. Reconnoissons que lorsque de deux hommes, qui se trouvent dans les mêmes circonstances, également attaqués par l'ennemi commun, l'un est vainqueur & l'autre vaincu, si la défaite de celui-ci vient de sa foiblesse, ou de sa malice, la victoire de celui-là est dûë toute entiere à la Grace. *Agnosce ergo illius gratiam, cui debes & quod non admisisti.* Ce n'est pas seulement avec la grace, mais par la grace que le Juste a préféré la loi de l'esprit à la loi de la chair.

Celui qui penseroit autrement, s'attribueroit à lui-même l'honneur de la victoire, au lieu de l'attribuer à la grace de Jesus-Christ: il ne se glorifieroit pas dans le Seigneur, mais en lui-même, comme s'étant distingué par ses propres forces, & non par le secours divin, de celui qui auroit succombé dans un combat égal & avec une grace égale: dès-là qu'on supposeroit la grace égale dans l'un & dans l'autre, ce ne seroit point à la grace qu'on pourroit attribuer l'avantage de celui qui seroit demeuré victorieux de la tentation; car enfin ce qui est égal ne peut être le principe du discer-

nement; & ce qui est commun aux Justes & aux Pécheurs, ne distinguant point les uns des autres, dit S. Thomas après S. Augustin: *Gratia enim, quæ est communis bonis & malis, non distinguit bonos à malis.*

L. de Præd. SS. c.
1.

I ec. 3^o in c. 9^{um}.
ad Rom.

L. Cor. 4. v. 7.

En un mot, lorsque dans la plus violente tentation, nous nous déterminons à demeurer fidèles à Dieu jusqu'à la fin; ou cette bonne détermination est un effet de la grace; ou elle vient en premier de notre volonté, qui se détermine ainsi, parce qu'elle le veut. Reconnoître que c'est Dieu qui nous donne cette bonne détermination par la vertu de sa grace, c'est admettre un secours prédéterminant, une grace efficace de sa nature; c'est rendre gloire à celui qui est l'Auteur de tout bien, & confesser avec le Docteur Angelique, que le bon usage-même de la grace nous vient de Dieu: *Ipse usus gratiæ est à Deo.* Si on ne craint pas au contraire d'ôter à la grace cette bonne détermination de la volonté, pour en faire honneur à la volonté-même, on élève le libre arbitre au-dessus de la grace, en lui attribuant le point décisif; on flatte l'orgueil de la créature, & on contredit l'Apôtre, qui nous assure qu'il n'y a rien de bon en nous, que nous n'ayons reçu de Dieu. „ Car qui est-ce qui met „ de la différence entre vous? Qu'avez-vous que vous „ n'avez reçu? Que si vous l'avez reçu, pourquoi vous en „ glorifiez-vous, comme si vous ne l'aviez point reçu? „ *Quis enim te discernit? Quid autem habes quod non accepisti? Si autem accepisti, quid gloriaris, quasi non acceperis?*

Il n'y a point de Docteur catholique qui ne reconnoisse le souverain domaine de Dieu sur tous les Esprits, & le pouvoir absolu qu'il a de changer nos cœurs, de les tourner selon son bon plaisir. Il n'est personne qui ne sçache en même-tems, que c'est par la vertu de sa grace, que le Tout-puissant exerce sur nous son domaine; qu'il est bien plus le maître de nos volontés que nous ne le sommes nous-même; qu'il fait en elles & par elles tout ce qu'il lui plaît; qu'il agit intérieurement dans les cœurs des hommes, pour y produire par une puissance admirable & ineffable, non-seulement

Élement de véritables lumières, mais encore de bonnes volontés. Enfin il n'est point de Chrétien qui ne fasse profession de croire que Dieu est le premier principe, la première cause de tout bien, & dans l'ordre de la grâce & dans l'ordre de la nature. Penser, ou parler autrement, ce seroit une impiété, ou un orgueil sacrilege, dit S. Thomas. Ces vérités sont trop frappantes, trop conformes à tout ce que la Religion nous enseigne, pour qu'on puisse jamais les contester avec quelque fondement.

*Lec. 2^o. in c. 4^{um};
Ep. 1. ad Cor.*

Mais qu'on y fasse attention, ce n'est que dans le système de la grâce efficace par elle-même qu'on peut parler ainsi sans se contredire. Un concours indifférent, qui ne change point le cœur, qui ne détermine point la volonté; une grâce versatile qui n'est point efficace de sa nature, qui attend son efficacité du bon plaisir du libre arbitre, n'a pas certainement tout ce qui est nécessaire pour convertir infailliblement le pécheur; pour triompher de sa dureté; pour vaincre ses résistances; pour lui faire vouloir & pratiquer par amour ce qui combat actuellement ses inclinations & ses passions.

Pour obliger un avaro à fouler aux pieds ses richesses, à répandre ses trésors dans le sein des pauvres, & à se condamner à une pauvreté volontaire: pour porter l'homme ambitieux; à préférer l'opprobre de la croix, aux premiers postes où il peut s'élever, & à tout l'éclat d'une fortune qui le favorise: pour arracher le voluptueux à l'objet de ses passions, & lui persuader de faire succéder les rigueurs de la pénitence aux délices dont il est enivré: pour qu'une jeune personne, que le monde adore, & qui a poussé jusqu'à l'excès l'amour du monde & d'elle-même, aille s'enfouir dans une solitude, pour y mortifier son esprit & son corps, par un martyre volontaire, qui ne finira qu'avec ses jours: pour faire qu'un mondain, heureux selon le siècle, lequel par les mauvais services d'un ennemi, ou plutôt par un ordre secret de la Providence, se voit dans un moment réduit comme un autre Job sur un fumier, baissé avec soumission la main qui le frappe, & porte sans murmure un état d'humiliation: Enfin, pour créer un homme nouveau

sur les débris du vieil homme, & obliger un enfant d'Adam à brûler de sa main ses idoles, pour embrasser la profession la plus contraire à tous ses penchans : Avouions-le, il faut pour cela quelque chose de plus qu'une grace foible & qui n'est point efficace de sa nature ; qu'un secours indifferant, qui n'a point par lui-même la force de déterminer la volonté de l'homme ; mais qui doit attendre que la volonté se détermine elle-même.

Pl. 28.

Ah ! pour opérer des effets si merveilleux, & soumettre ainsi à ses decrets absolus la volonté de l'homme, sans intéresser sa liberté, il faut selon l'expression du Prophète, que le Dieu de Majesté tonne ; qu'il fasse entendre cette voix, qui a la vertu de brûler les cédres du Liban, de diviser les flâmes & les feux, & d'ébranler le désert : Il faut que des trésors de sa puissance il fasse couler dans le cœur de sa créature une force divine, une force secrette, mais victorieuse de toutes les tentations du monde & de Satan ; il faut qu'il parle efficacement aux oreilles du cœur, qu'il le touche, qu'il le renouvelle, qu'il fasse sentir que ce changement est l'ouvrage de sa droite. *Hæc mutatio dextræ excelsæ.*

Pl. 76. v. 10.

Une grace, qui tire son efficacité de la toute-puissance de Dieu, & de l'empire que le Très-Haut a sur les volontés des hommes, une grace efficace par elle-même fait tout cela ; & il n'appartient qu'à elle de le faire. C'est d'une telle grace que parloit Saint Augustin, lorsqu'il disoit que tout ce que nous faisons de bon & de saint, c'est Dieu qui nous le fait faire, par les forces très-efficaces qu'il nous communique : *Facit ut faciamus, prebendo vires efficacissimas.* C'est par cette operation interieure qu'il forme dans les cœurs des hommes, le mouvement même de leur volonté, pour faire par eux tout ce qu'il veut, lui qui ne peut rien vouloir que de juste : *Agit omnipotens in cordibus hominum, etiam motum voluntatis eorum.*

L. de gra. & lib.
arb. c. 16.

Ibid. c. 11.

Ce bon mouvement de notre volonté, que Dieu produit dans nos cœurs, c'est le consentement même que nous donnons à la divine inspiration ; ce consentement est donc, selon saint Augustin, aussi-bien que selon saint

Thomas, l'ouvrage de Dieu, & l'effet de sa grace. Donc la grace n'attend point ce consentement, mais elle le donne, elle le fait produire : Elle est donc efficace par elle-même ; & le Docteur Angelique a eu raison de dire, que le propre de la grace est de nous faire vouloir ce qui est bon, & accomplir efficacement le bien que nous voulons : *Effectus gratiæ est, ut anima bonum velit ; & bonum quod vult, efficaciter operetur.* Les Peres du second Concile d'Orange, ont établi la même vérité dans le quatrième Canon, où ils parlent ainsi : » Si quelqu'un au lieu de demeurer » d'accord que c'est par l'infusion & l'opération du Saint- » Esprit en nous, qu'il arrive que nous désirons d'être dé- » livrés de nos péchés, soutient que Dieu, pour nous en » délivrer, attend que nous le voulions, il résiste au Saint- » Esprit même, qui dit par la bouche de Salomon, que » c'est le Seigneur qui prépare la volonté : & à l'Apôtre, qui » prêché hautement cette vérité salutaire, que c'est Dieu » qui opere en nous le vouloir & le faire, selon son bon » plaisir.

Qu'on ne dise pas : si Dieu opere tout en nous, nous ne faisons donc rien avec Dieu ; si la grace produit le consentement même de la volonté, la volonté est donc sans action, par conséquent sans mérite. Ce raisonnement est faux, & ses conséquences renferment une erreur, que tout Chrétien doit détester. Il est certain que sous l'impression de la grace nous agissons ; mais c'est Dieu qui nous fait agir : *Certum est nos facere cum facimus ; sed ille facit ut faciamus.* Il est certain que nous consentons très-librement à l'inspiration céleste ; mais c'est la grace qui fait que nous nous déterminons ; elle fait produire le consentement : selon saint Thomas, ce n'est point en partie la grace, en partie notre volonté, qui produisent cet acte unique ; mais l'une & l'autre accomplissent chaque bonne œuvre, par une seule & même opération. Le libre arbitre fait tout, parce que la grace lui fait tout faire ; mais comme tout se fait dans la volonté, de même tout vient de la grace. Lorsque deux causes concourent à la production d'un même effet, c'est à la cause principale que l'effet doit

Left. j. in c. 8^m.
Ep. ad Rom.

I. 2. q. 111. a. 3i
in c.

Prov. 8. v. 35.
secundùm 70.

Phil. 1. v. 13.

S. Aug. l. de gra.
& lib. arb. c. 16.

I. p. q. 23. a. 5. in j
c.

être attribué : c'est dans ce sens, que le Prophète Isaïe assure, que le Seigneur fait en nous toutes nos œuvres : *Omnia opera nostra operatus es in nobis, Domine !*

L'Ange de l'Ecole confirme cette vérité, par ces paroles de Jesus-Christ : *Personne ne peut venir à moi, si mon Pere, qui m'a envoyé, ne l'attire.* Il remarque d'abord que l'homme est trop foible pour venir à Jesus-Christ, si Dieu n'agit intérieurement dans son cœur, pour le faire croire, aimer & courir. Il ajoute que ce secours qui produit en nous & avec nous, la foi, l'amour, & l'action, est un secours efficace : c'est une motion physique & morale en même-tems ; morale du côté de l'objet qui plaît, qui attire par un saint plaisir ; phylique du côté du principe, qui meut intérieurement, & applique efficacement. Tous ceux, dit saint Thomas, qui viennent à Jesus-Christ, sont attirés par la puissance du Pere ; mais ils le sont aussi par le Fils : car si chacun est attiré par son plaisir ; combien plus fortement l'homme doit-il l'être par Jesus-Christ, s'il fait son plaisir de la vérité, de la justice, de la félicité, toutes choses qu'on trouve en Jesus-Christ, ou plutôt qui sont Jesus-Christ-même ? S'il y a quelque objet capable de nous attirer, c'est sans doute celui, qui n'est autre que la vérité souveraine : *Si enim sua trahit quemque voluptus ; quanto fortius debet homo trahi ad Christum, & delectatur veritate, beatitudine, justitiâ, sempiternâ vitâ, quod totum est Christus ? ab isto ergo, si trahendi sumus, trahamur per dilectionem veritatis.* Mais parce qu'outre la révélation extérieure, ou l'objet qu'elle propose, lequel invite par sa beauté, il y a quelque chose d'intérieur qui agit, qui détermine, c'est pour cela (continue le saint Docteur) qu'on peut dire, que le Pere en attire plusieurs au Fils, par la vertu d'une opération secrete, qui meut intérieurement le cœur de l'homme, pour le faire croire, selon cette parole du Sage : Le cœur du Roi est en la main du Seigneur, comme une eau courante ; il le fait tourner de quelquel côté qu'il veut : *Sed quia non solum revelatio exterior, vel objectum virtutem habet trahendi, sed etiam interior instinctus impellens & movens ad credendum, ideâ.*

Id. 26. v. 12.

Lect. 5. in c. 6.
Joann.

S. Th. ibidem.

Ibid.

Prov. 21. v. 1.

trahit multos Pater ad Filium, per instinctum divinæ operationis moventis interius cor hominis, secundum illud: Deus est qui operatur in vobis velle & perficere. Et illud: Cor Regis in manu Domini, quicumque voluerit, inclinabit illud.

Cette operation de la grace prévient en nous la bonne disposition, le bon consentement, & toute action de piété. Elle prévient la bonne disposition, puisque selon l'Oracle de l'Écriture, c'est la grace qui prépare la volonté: Elle prévient le consentement, puisque c'est elle qui nous fait consentir à ce qu'elle nous inspire: Elle prévient à plus forte raison toute bonne action, puisqu'elle en est le principe, & que c'est une vérité de foi, que l'homme n'agit jamais bien pour le salut, sans le secours de la grace: *Gratia est principium cujuslibet boni operis in nobis.* Dès qu'on accorde avec saint Thomas, que la grace est le principe de tout bien; on avoué par une suite nécessaire, qu'il n'y a aucun bien en nous, du moins dans l'ordre surnaturel, qui ne vienne de la grace. Si la détermination de notre volonté, lorsqu'elle se porte à la vertu, vient en premier d'elle-même; on ne pourroit pas dire, que tout le bien que nous faisons vient de la grace, puisque le point décisif seroit attribué au libre arbitre, qui donneroit l'efficacité à la grace même, & la détermination au concours: pour reconnoître donc véritablement que Dieu est le principe, & la première cause de tout bien, il faut confesser que c'est lui qui opere en nous par sa grace, les saintes pensées, le consentement au bien, le bon désir, les bonnes œuvres, & généralement tout ce qui conduit au salut. Je n'insiste sur ce point, que parce qu'il est capital: c'est à cela que se réduit toute la question. Avoir prouvé que la grace nous détermine à toutes les actions de piété, c'est avoir démontré qu'elle est efficace par elle-même.

Concluons donc que dans l'économie du salut, il faut attribuer tout à Dieu, sans vouloir partager avec lui la gloire de nos bonnes actions. C'est toujours en lui, & jamais en nous-même, que nous devons nous glorifier, puisque dans tout le bien que nous pensons, que nous voulons, ou

r. 1. q. 112. a. 2.
inc.

r. 2. q. 114. a. 5.
inc.

que nous faisons, tout vient de lui, comme de sa source; rien de notre propre fonds. C'est la piété chrétienne, dit saint Augustin, qui nous oblige de confesser cette vérité; afin que par un aveu humble & sincère, nous donnions à Dieu la gloire de tout: *Nos ergo volumus, sed Deus operatus in nobis & velle: nos ergo operamur; sed Deus operatur in nobis & ipsum operari, pro bona voluntate. Hoc nobis expedit & credere & dicere: hoc est piam, hoc verum; ut sit humilis & submissa confessio, & detur totum Deo.*

Mais cette doctrine s'accorde-t-elle avec l'idée que nous avons de notre liberté, & avec ce que la foi nous oblige de croire sur cet article? Si pour travailler à notre conversion, il faut qu'une grace efficace nous prévienne, nous détermine, ne semble-t'il pas, qu'il n'est ni au pouvoir du pécheur de se convertir, ni à celui du juste de persévérer, puisqu'une telle grace n'est point en leur disposition? Je réponds d'abord, & je le prouverai dans le Paragraphe suivant, que tout ce qui a été dit jusqu'ici, est parfaitement conforme à la doctrine catholique, touchant la liberté de l'homme. Qui, il est toujours en notre pouvoir d'observer la loi du Seigneur, & de faire tout le bien, qui est commandé: Dieu ne commande rien d'impossible; il est de sa bonté, de sa justice même, de rendre possible tout ce qu'il commande. Une chose est en notre pouvoir, quand on peut dire véritablement, que nous la faisons, lorsque nous le voulons, & que nous ne la faisons pas, si nous ne le voulons point: *Hoc quisque in potestate habere dicitur, quod si vult, facit; si non vult, non facit*: Or il est certain que l'homme, tant qu'il vit, peut toujours se convertir, s'il le veut: *Potest si velit*. Il peut toujours le vouloir, puisque rien n'est tant en notre pouvoir, que notre volonté même, dit S. Augustin: *Nihil tam in nostra potestate, quam ipsa voluntas est*. Il faut cependant ajouter avec le même Père, & conformément à la doctrine de saint Thomas, qu'afin que le pécheur vaille en effet sa conversion, il a besoin de la grace, puisque c'est elle qui forme dans le cœur le désir de la conversion: *Ut autem velit, gratiæ Dei est.*

L. de dono persev.
c. 13.

S. Aug. l. de spir.
& lit. c. 31.

L. de gra. & lib.
arb. c. 3.

Idem Bellar. lib.
6. de gra. & lib.
arb. c. 15.

Lorsqu'il s'agit de vouloir effectivement un bien qui est difficile, dès-là qu'il est contraire à la cupidité; un bien surnaturel & utile au salut, il faut que la grace vienne au secours; sans elle nous ne faisons jamais un bon usage de notre liberté. La volonté de l'homme, à cause de la corruption de sa nature, se porte toujours à un bien particulier, à moins qu'elle ne soit guérie par la grace de Dieu: *Voluntas propter corruptionem naturæ sequitur bonum privatum, nisi sanetur per gratiam Dei.* I. 2. q. 109. a. 3. in c. Ce sont les paroles de saint Thomas, dans l'endroit de sa Somme, où il traite cette matière à fonds. Il nous enseigne que quoique nous soyons toujours les maîtres de nos actions, elles ne sont pas tellement en notre pouvoir, qu'il arrive que nous les fassions jamais indépendamment du secours divin. Et cette nécessité de la grace, pour toutes les actions de piété, le saint Docteur l'étend à tous les états, au juste, comme au pécheur, à l'homme innocent, comme à celui qui ne l'est plus: *Mens hominis etiam sani non ita habet dominium sui actus, quin indigeat moveri à Deo.* Ibid. a. 1. ad 1^{um}.

Dans l'état d'innocence l'homme avoit besoin de la grace, ou de la motion divine, pour produire des actes surnaturels: mais dans l'état où nous sommes après la corruption de la nature par le péché originel, l'homme a doublement besoin de la grace: il en a besoin pour être guéri; il en a besoin pour faire des actions surnaturelles méritoires. Dans l'un & dans l'autre état, il est nécessaire que la volonté soit déterminée à faire le bien, par le secours de Dieu. Les paroles de saint Thomas sont décisives: *Virtute gratuita superaddita virtuti naturæ indiget homo in statu naturæ integræ, quantum ad unum, scilicet ad operandum, & volendum bonum supernaturale: sed in statu naturæ corruptæ, quantum ad duo, scilicet ut sanetur, & ulterius ut bonum supernaturalis virtutis operetur, quod est meritorium. Ulterius autem in utroque statu indiget homo auxilio divino, ut ab ipso moveatur ad bene agendum.* Ibid. h. c.

Nous ne nous arrêterons point ici à montrer la conformité de cette doctrine, avec les principes très-solides, & très-lumineux de saint Augustin, ni à expliquer quelques

textes, qui paroissent contraires à la nécessité de la grace efficace, pour l'état de la nature innocente. Tout ce que nous pourrions dire, a été déjà dit, par de célèbres Theologiens, dont les ouvrages sont entre les mains de tous les Sçavans. On sçait que selon saint Augustin, l'homme ne peut tout seul se rendre meilleur que Dieu ne l'a fait : que la créature, dans quelque état qu'elle se trouve, n'a rien, ni ne fait rien de surnaturel, dont elle puisse se glorifier en elle-même : que si les mauvais Anges se sont séparés de Dieu, par leur mauvaise volonté, les bons ont persévéré dans l'obéissance au Créateur, parce qu'ils en ont été plus puissamment aidés : *Amplius adjuti.*

In Pf. 7. & 58.
L. 12. de Civ.
Dei. c. 9.

Ibid.

Tous ces principes, & plusieurs autres que nous lisons dans les Ecrits de ce Pere, nous conduisent si naturellement au système de saint Thomas, qu'il n'y a que la conséquence à tirer; & personne ne peut mieux la tirer cette conséquence, en faveur de la grace efficace, nécessaire dans tous les états, que les Disciples-même de S. Augustin : ils n'ont qu'à suivre toujours le fil des mêmes principes, pour ne point renverser d'une main, ce qu'ils établissent si solidement de l'autre.

§. I V.

*De la liberté de l'homme, expliquée par saint Thomas :
La Grace efficace par elle-même, ne détruit point
la liberté d'indifférence.*

S'il n'est point impossible, du moins est-il si difficile de discerner la question de la grace, & celle du libre arbitre, que selon l'expression de S. Augustin, lorsqu'on défend le libre arbitre, il semble qu'on nie la grace de Dieu; & lorsqu'on établit la nécessité, ou la vertu de la grace, de la manière qu'il faut l'établir, il semble qu'on détruise le libre arbitre. Ce n'est donc point d'aujourd'hui que quelques-uns disputent à la grace de Jesus-Christ sa force, & son empire sur nos cœurs, par cette raison, qu'il ne paroît pas

I. 4. contr. Jul. c. 8.

pas, qu'on puisse allier son efficacité, avec notre liberté : cette difficulté, la principale qu'on nous oppose, on l'objetoit continuellement à saint Augustin, & il répondoit ce que nous répondons : preuve certaine, que les Disciples de saint Thomas n'enseignent maintenant, que ce que le grand Docteur de la Grace enseignoit autrefois, & ce qu'il a défendu avec tant de gloire, jusqu'à la fin de sa vie : *Gloriosè in defensione christiana gratiæ perseverans.*

Possid. in vita S.
Aug.

Les Ecrits de plusieurs sçavans Theologiens ont mis cette vérité dans tout son jour ; & je pense que ce qui a été dit dans celui-ci, peut suffire pour la rendre sensible : on en trouvera de nouvelles preuves, dans ce qui reste à expliquer, pour montrer, tant par les principes de S. Augustin, que par les raisonnemens de S. Thomas, que nous sommes toujours véritablement libres, quelque efficace, que soit la grace, dont nous avons besoin pour toutes les actions de la piété chrétienne. Je prouverai ensuite que quand il seroit vrai, qu'on ne peut ni expliquer, ni comprendre l'accord de notre liberté avec l'efficacité de la grace, il ne faudroit pas pour cela abandonner ni l'une, ni l'autre de ces deux vérités : peut-être même ne sera-t'il point difficile de faire voir, qu'on ne réussit bien, à accorder ensemble ces mêmes vérités, que par les principes de la grace efficace.

Saint Thomas nous apprend à distinguer trois sortes de liberté : l'une nous exempte non-seulement de contrainte, mais encore de nécessité, laissant à notre choix de consentir, ou de ne pas consentir, soit à la grace, soit à la cupidité ; de faire une action, ou de l'omettre : l'autre nous délivre de l'esclavage du péché : la troisième nous affranchit de la corruption de notre nature, pour nous faire jouir de tous les privilèges des enfans de Dieu : *Libertas à necessitate, à culpa, à miseria.* La première consiste dans l'indifférence active de la volonté, dans le pouvoir de choisir une chose, ou une autre ; pouvoir qui convient à tous les hommes, par la condition même de leur nature, & par le bienfait de la création : car, dit le Sage, Dieu dès le commencement forma l'homme, & le laissa dans la main de

1. p. q. 83. a. 2. ad
3.
Et lec. 4. in c. 8.
Ep. ad Rom.

Eccel. 15. v. 14.

son propre conseil : *Reliquit cum in manu consilii sui.* La seconde espèce de liberté est propre aux Justes ; c'est pour cela qu'elle est appelée une liberté de justice, *libertas iustitiae.* Mais la dernière ne peut convenir qu'aux Bienheureux : S. Thomas l'appelle la liberté de la gloire, selon ces paroles de l'Apôtre : *Ipsa creatura liberabitur a servitute corruptionis in libertatem gloriae filiorum Dei.*

Ad Rom. 8. v. 17.

Lorsque les Theologiens examinent, si l'homme a conservé sa liberté, après le péché de nos premiers peres, & s'il en jouit toujours sous l'empire de la grace ; ils parlent uniquement de cette première liberté, qui nous rend les maîtres de nos actions. Et nous reconnoissons, que c'est un dogme expressément défini par l'Eglise, que le libre arbitre, pour avoir été affoibli, n'a point été détruit par le péché ; que nous sommes toujours véritablement libres, & que pour mériter ou démériter dans l'état où nous sommes, il ne suffit pas d'avoir cette liberté qui exclut la contrainte ; mais qu'il faut encore une liberté d'indifférence, c'est-à-dire, une exemption de nécessité. Les souverains Pontifes l'ont ainsi défini ; & S. Thomas avoit prévenu la décision de l'Eglise. Le péché, dit le S. Docteur, en nous ravissant la justice, & nous faisant perdre le droit à la gloire, ne nous a point privés de notre liberté naturelle : *homo peccando, liberum arbitrium dicitur perdidisse, non quantum ad libertatem naturalem, sed quantum ad libertatem, quæ est à culpa, & à miseria.*

1. p. q. 83. a. 1.
ad 3^{am}.1. p. q. 83. a. 1.
in c.

Il avoit déjà prouvé, que l'homme, s'il n'étoit libre, ne seroit point susceptible de loix, de conseils, d'exhortation, de promesse, de recompense, ou de chatiment. Où il n'y a point de liberté, il n'y a point de mérite. A Dieu ne plaise que nous pensions, que la grâce médicinale de Jesus-Christ, qui nous relève après notre chute, & qui nous met en état de mériter le bonheur éternel, nous fasse perdre en même-tems, une perfection naturelle, que le péché même, en nous dégradant, ne nous a point ravie. Si sous l'impression la plus violente de la cupidité, nous conservons toujours notre liberté, nous devons la conserver, à plus forte raison, sous le doux empire de la grace, qui

nous rappelle à Dieu, en nous faisant triompher de nous-même, & de nos passions. Il est vrai, que cette grace que nous appellons efficace, a toujours son effet : mais il n'est pas moins certain, que nous pouvons toujours y résister : nous pouvons toujours la rejeter, quoiqu'il n'arrive jamais que nous y résistions, ou que le Pécheur le plus endurci la rejette, parce que (dit S. Thomas après S. Augustin) le propre effet de cette grace, est d'ôter la dureté du cœur, pour nous faire vouloir & pratiquer très-librement le bien qu'elle nous inspire : *A nullo duro corde respuitur, quia ad hoc primitus datur, ut cordis duritia auferatur.* L. de Præd. SS. c. 8.

Il n'est point d'homme, qui ne sente dans tout ce qu'il fait, qu'il n'est jamais nécessité, ni au bien, ni au mal : il n'y a point de Juste qui n'éprouve dans ses plus saintes actions, que le saint plaisir qu'il a de les faire, & la divine motion qui l'y applique efficacement, lui laissent toujours le pouvoir de former un acte contraire, ou d'omettre l'un & l'autre. On sçait que deux actes opposés ne peuvent être ensemble, aussi n'est-il pas nécessaire, pour être libre, de pouvoir les faire en même-tems. Mais il n'en est pas de même de l'action & du pouvoir : avec une action très-sainte, subsiste le pouvoir d'en faire une mauvaise. Obéir à l'inspiration céleste, & ne pas y obéir, sont deux choses opposées : mais obéir, & retenir en même-tems le pouvoir de ne point obéir, ce ne sont point deux choses opposées ; il n'y a donc point d'inconvénient qu'elles se trouvent ensemble. Nous pouvons donc avoir tout-à-la-fois l'une & l'autre ; & nous sentons bien que nous les avons réellement. Dans le même tems que la grace nous fait agir, nous conservons le pouvoir de ne point agir. La grace ne détruit donc point la liberté, qui selon saint Thomas, consiste essentiellement dans ce pouvoir actif de faire ce qui est commandé, ou de ne le point faire : *Potesas ad opposita.*

Ibidem. 3. al 4.

Ce raisonnement solide & naturel sappe par le fondement la plus grande objection qu'on a coutume de faire, tantôt contre le système de la grace efficace par elle-même, & tantôt contre le dogme de la liberté d'indifférence : La grace est efficace par elle-même, donc la volonté de

L'homme est nécessité, donc elle obéit sans liberté : ainsi raisonne Calvin : mais il raisonne mal ; & il conclut en hérétique. Le Theologien orthodoxe, mais antithomiste raisonne autrement, & sa conséquence ne laisse pas d'être fautive : l'homme est libre, donc la grace n'est point efficace par elle-même : nous pouvons toujours résister à la divine motion, donc elle n'est jamais infailliblement liée avec son effet. L'argument est court, & certains Theologiens le croient victorieux. Mais si rien n'est plus vrai, que la première partie de la proposition, rien n'est ni plus éloigné de la vérité, ni moins conséquent que la seconde. Cela demeure démontré. Quelque forte, quelque efficace que soit l'opération de Dieu, qui meut, qui excite notre volonté, nous cooperons toujours librement : il est toujours au pouvoir du libre arbitre de refuser son consentement. C'est une vérité de Foi, & en même-tems une vérité de sentiment, que l'expérience, ainsi que la raison nous rendent évidente, comme la révélation la rend certaine : vérité, dont chacun est pleinement persuadé par une conviction aussi intime, que familière. Lorsque prévenus par la grace, & animés du desir de plaire à Dieu, nous nous déterminons à pardonner une injure, à faire du bien à celui de qui nous ne recevons que du mal, à briser généreusement les liens qui nous attachent à la créature, à mortifier nos passions ; & que nous mettons sérieusement en pratique tout ce que nous avons résolu : qui doute que cette grace, qui nous fait ainsi triompher de nous-même, ne soit une grace très-forte, & très-efficace ? Mais qui est-ce qui n'avoué pas en même-tems, que tout ce qu'il fait, en obéissant de la sorte à l'inspiration divine, il le fait très-librement. J'en appelle au témoignage d'un cœur chrétien & sincère. Qu'on nous dise, si dans le tems même qu'on se détermine à produire, & qu'on produit en effet ces actes si héroïques ; on ne sent pas qu'on a toujours le pouvoir de les omettre, ou même de faire des actions entièrement contraires, sans que l'attrait intérieur ravisse jamais ce pouvoir, ni par conséquent la liberté ?

On l'a déjà dit, si notre coopération à la grace étoit sans liberté, elle seroit sans mérite : nul ne peut mériter, ni

de mériter, se rendre digne de louange, ou de blâme, dans les choses qu'il fait nécessairement. Nous croyons cependant, & il n'est personne qui ne doive confesser avec l'Eglise catholique, que la grace est le principe du mérite; que les actions de piété que nous faisons par son secours, sont toujours méritoires : nous sommes donc libres en les faisant, quoique nous soyons meus, & appliqués à l'action, par la vertu du Saint-Esprit, qui opere en nous le vouloir & le faire, selon l'expression de l'Apôtre. Donc cette vertu divine, que S. Augustin appelle très-cachée, & très-efficace, ne blesse en rien notre liberté. S. Thomas qui établit l'une avec tant de solidité & de force, ne montre pas moins de zèle à soutenir l'autre. Bien loin de les croire incompatibles, il les joint ordinairement ensemble : il se sert quelquefois des mêmes textes de l'Écriture, pour prouver & la liberté de l'homme, & l'efficacité de la grace. C'est ce qu'on peut remarquer sur-tout dans ses Commentaires sur les Epîtres de S. Paul.

» Tous ceux qui sont poussés par l'esprit de Dieu, dit Ad Rom. 8. v. 14:
 » l'Apôtre, sont enfans de Dieu : aussi vous n'avez point 15.
 » reçu l'esprit de servitude, pour vous conduire encore par
 » la crainte, mais vous avez reçu l'esprit de l'adoption des
 » enfans, par lequel nous crions : *Mon pere, mon pere.*
 Sur les premières paroles de ce texte, S. Thomas nous fait remarquer, que l'homme spirituel n'est pas seulement instruit & éclairé par l'esprit de Dieu, qui répand de vives lumières dans son intérieur; mais qu'il est encore meus, & déterminé au bien par une vertu secrète, qu'il compare, après le Prophète Isaïe, à un fleuve rapide, ou à un torrent, dont le souffle du Seigneur agite les eaux : en sorte que cette divine motion, qui incline ainsi le cœur de l'homme, soit la cause principale de son action : *Homo au-* S. Th. sec. 3. in
tem spiritualis non tantum instruitur à Spiritu sancto, quid c. 8. ad Rom.
agere debeat; sed etiam cor ejus à Spiritu sancto movetur...
Nec quasi ex motu propriae voluntatis principaliter; sed
ex instinctu Spiritus sancti inclinatur ad aliquid agendum,
secundum illud Isaïæ: cum venerit quasi fluvius violentus, II. 59. v. 19.
 quem Spiritus Dei cogit. Après des expressions si fortes, le

S. Docteur ne laisse pas d'assurer, que notre liberté est cependant entière, dès-là que c'est le Saint-Esprit qui produit ce mouvement dans l'ame ; nous faisant ainsi entendre, que l'Auteur de la liberté, peut bien en faire ce qu'il veut, sans jamais la détruire, ni lui donner atteinte : *Non tamen per hoc excluditur, quin viri spirituales, per voluntatem & liberum arbitrium operentur; quia ipsum motum voluntatis & liberi arbitrii Spiritus sanctus in eis causat; secundum illud: Deus est qui operatur in nobis velle & perficere.*

La volonté humaine, n'a donc rien à craindre de la puissance de la grace : bien loin de nuire à la liberté, elle la perfectionne ; elle la met en exercice, en faisant que nous nous déterminons : & lorsqu'elle fait produire au Pécheur un acte de charité, ou de contrition ; quand elle l'excite à l'horreur de ses péchés, au désir de plaire à Dieu, & de satisfaire à sa justice, par les travaux de la pénitence, elle ajoute à l'exemption de nécessité, l'exemption du péché, & rend l'homme plus parfaitement libre. Ainsi la liberté naturelle, que la cupidité la plus vive ne peut absolument détruire, subsiste à plus forte raison sous la grace la plus efficace : elle ne regarde, & ne peut jamais regarder comme son ennemie, une vertu divine, qui agit sur notre cœur, avec autant de douceur que d'empire ; qui invite, qui plaît, qui attire doucement, qui applique efficacement la volonté, lui faisant toujours aimer tout le bien qu'elle lui fait faire, selon l'expression de S. Augustin : *ut fiant ex nolentibus volentes, ex repugnantibus consentientes, ex oppugnantibus amantes.* Ces paroles du S. Docteur donnent certainement une idée bien naturelle, & d'un secours très-efficace, & d'une liberté très-réelle ; d'une grace qui tourne les cœurs, qui change à son gré les volontés, qui triomphe des plus grandes résistances ; & d'une volonté, qui veut, qui consent, qui se détermine, & qui ne fait tout ce qu'elle fait, que parce qu'elle aime à le faire.

Cette vérité, qui est très-importante, deviendra plus sensible par ce qui sera dit ailleurs : il suffit d'ajouter ici en finissant cet article, que lors même que nous sommes pri-

vés de la grace efficace, notre volonté est encore libre, pour fuir le mal & pour faire le bien. Outre cette grace, qui nous fait agir, & que nous appellons efficace; tous les Docteurs catholiques reconnoissent avec S. Thomas une autre grace; qui élève & perfectionne la volonté; grace actuelle, intérieure, excitante, qui éclaire l'esprit, qui produit dans l'ame de saints mouvemens, qui sans avoir tout l'effet qu'elle pourroit avoir, ne laisse pas d'être toujours utile par l'effet qu'elle a, en diminuant l'ardeur de la cupidité, en attendrissant le cœur & lui inspirant de pieux desirs, lesquels, quoiqu'imparfaits, le tiennent plus fermé au monde, & plus ouvert à de nouvelles graces, à des secours plus abondans.

Cette grace, que l'Ecole appelle suffisante, & qui est dans un véritable sens théologique, puisqu'elle nous donne un pouvoir réel & complet en genre de pouvoir pour faire ce qui est commandé; cette grace suffisante, qui prévient ordinairement la grace efficace & qui nous prépare à la recevoir, ne manque jamais ni aux justes, ni aux pécheurs, qui veulent accomplir le précepte; c'est elle qui donne ce premier désir; & il est toujours vrai de dire avec les Peres du Concile de Trente, après S. Augustin, que Dieu ne commande rien d'impossible; mais en nous commandant ce qu'il lui plaît, il nous avertit de faire ce que nous pouvons; de lui demander ce que nous ne pouvons pas, & il nous aide par sa grace, afin que nous puissions: *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet & facere quod possis, & petere quod non possis, & adjuvat ut possis.*

L. de' nat. & gra-
c. 43.

Sess. 6. c. 21.

§. V.

La difficulté d'accorder notre liberté avec l'efficacité de la grace, ne doit pas nous empêcher de confesser en même-temps, & de défendre ces deux vérités.

C'Est une maxime de S. Augustin, qu'il ne faut point nier ce qui est certain, parce qu'on ne peut prendre ce qui est obscur. Une vérité, dit S. Thomas, ne

L. 3. contr. duas
Epist. Pelag-

peut être réellement opposée à une vérité, ni la détruire: Si nous n'apercevons pas toujours leur accord, nous ne devons l'imputer qu'au peu d'étendue de nos lumières. Il y a bien des choses que nous connoissons avec certitude, desquelles cependant nous ne voyons ni les dépendances, ni toutes les suites. De là vient qu'avec assez de pénétration pour connoître séparément plusieurs vérités qui sont évidentes à notre esprit, nous en manquons quand il s'agit de les concilier ensemble.

L'idée d'un premier estre, seul incréé, indépendant, éternel, suffit pour nous faire connoître que ce monde, selon toutes ses parties, a été tiré du néant: la lumière naturelle, non plus que la parole de Dieu ne nous permettent point de supposer une première matière, qui ne soit pas l'ouvrage du Créateur, & de laquelle tous les corps ayent été formés; puisque cette matière, quelque imparfaite d'ailleurs qu'on la suppose, seroit toujours un estre indépendant, un estre non seulement coéternel à Dieu, mais égal à Dieu-même, en ce qu'il a de principal, qui est d'être de soi. Cette raison & plusieurs autres, qu'on peut lire dans la Somme de S. Thomas contre les Gentils, nous font concevoir clairement que la toute-puissance de Dieu a tiré du néant toutes les créatures: mais avons-nous autant de facilité à comprendre, que de rien il se puisse faire quelque chose; que nous avons de certitude, que le monde a été fait de la sorte?

L. 2. c. 16.

S. Th. 1. p. q. 9.

a. 2.

Dieu est parfaitement libre, & souverainement immuable: l'immuabilité est une de ses perfections essentielles, un attribut propre à Dieu seul. De tous les Estres, il n'y a que l'Estre incréé qui n'est point capable de changement: il change tout sans jamais changer lui-même. Son immuabilité cependant n'empêche point sa parfaite liberté pour agir, ou ne point agir au dehors de lui-même; pour créer un tel nombre de créatures, ou un autre; pour conserver ce qu'il a produit, ou pour le détruire. Quoique tous ses décrets soient immuables, il est libre quand il les forme; & il ne l'est pas moins, lorsqu'il les accomplit. Nous sommes pleinement persuadés de ces vérités: mais il n'est pas aussi facile à notre esprit d'accorder la souverai-

ne

ne liberté de Dieu avec sa souveraine immutabilité ; qu'il nous est aisé de concevoir & de prouver séparément l'une & l'autre. Autant que ces deux divines perfections sont réelles, & les preuves que nous en avons solides ; autant leur accord nous paroît incompréhensible. Mais la difficulté de concilier ensemble deux vérités ; quelque grande qu'elle soit , ne peut jamais nous autoriser à nier l'une ou l'autre , moins encore à combattre l'une par l'autre. Si on fait toujours injure à la vérité en la combattant , l'injure est bien plus grande , lorsqu'on fait servir la vérité contre elle-même.

Quand donc l'accord de notre liberté avec la grace seroit aussi obscur , aussi impénétrable à notre esprit , que celui de toutes les autres vérités dont on vient de parler , cette difficulté ne pourroit jamais être une juste raison à un Docteur catholique , pour attaquer la doctrine de la grace efficace par la connoissance que nous avons de notre liberté ; comme elle n'a pu être à Calvin un titre légitime de nier la liberté de l'homme par la prétendue opposition qu'il a cru voir entre le libre arbitre & l'efficacité de la grace. Il a déjà été remarqué que de ces deux vérités l'une est un dogme de foi , expressément défini par l'Eglise ; l'autre est répandue par-tout , dans l'Ecriture sainte & dans la Tradition ; elle est appuyée sur des principes qu'on ne doit point contester , & sur des raisons , à l'évidence desquelles il semble qu'un esprit non prévenu ne peut se refuser : il n'est donc point à craindre qu'entre la grace efficace par elle-même , & la liberté d'indifférence , il y ait plus qu'une opposition apparente : & la vérité de ces deux points ayant été solidement établie , quand même on ne pourroit en découvrir l'accord , on ne devroit pas le tenir pour moins réel.

Ceux qui refusent de reconnoître toute la vertu de la grace , parce qu'ils ne peuvent (disent-ils) concilier son efficacité avec notre liberté ; font-ils attention que par la même raison ils pourroient se dispenser de reconnoître la prescience ; & que leurs raisonnemens contre la doctrine de la grace efficace peuvent servir aux libertins pour nier , ou pour attaquer la Providence-même ? Il n'y a point de Fidéle qui ne fasse profession de croire que la prescience de Dieu

est infallible ; qu'elle s'étend à tous les événemens de cette vie ; à toutes les actions libres , ou nécessaires ; à tous nos actes intérieurs , ou extérieurs. Non , il n'arrive rien en ce monde que Dieu n'ait prévu & prédéfini de toute éternité : rien ne peut manquer d'arriver au tems & de la manière que Dieu l'a prévu : mais cela donne-t-il lieu de dire que nous ne sommes pas libres dans nos actions ; que nous ne pouvons ni les omettre , ni en faire de contraires ; parce que la prescience est infallible , & qu'il paroît qu'elle ne le feroit plus , si nous pouvions changer , ou omettre ce que Dieu a prévu que nous ferions ?

Ce raisonnement seroit tout aussi solide que celui qu'on fait contre le système de la grace efficace ; ou plutôt l'un & l'autre portent également à faux : nous en avons fait remarquer le foible : mais sans distinguer le défaut du raisonnement , un Fidele ne laisseroit pas d'être persuadé que la prescience est toujours infallible , que la providence règle tout , & qu'il ne cesse pas lui-même d'être parfaitement libre en tout ce qu'il fait : il tiendrait à toutes ces vérités , lors - même qu'il ne pourroit les concilier ensemble , & il laisseroit aux ennemis de la Foi le malin plaisir de les combattre l'une par l'autre. Cicéron est tombé dans cet excès , il a soustrait à la providence les actions libres de l'homme , dit S. Thomas : *Res humanas , de quibus consiliamur , diviniæ providentiæ substraxit*. Selon l'expression de S. Augustin , pour faire les hommes libres , Cicéron les a fait indépendans & sacrileges ; *Ut homines faceret liberos , fecit sacrilegos*.

Plus Religieux que cet ancien Philosophe , gardons-nous bien de jamais opposer une vérité à une vérité : respectons toujours l'une & l'autre ; & tâchons de conduire si bien nos pensées , que rien ne soit capable , ni d'obscurcir l'idée très - distincte que nous avons de notre liberté , ni d'affoiblir les preuves très-convaincantes qui démontrent l'infaillibilité de la prescience de Dieu , & l'efficacité de la grace de J. C. l'union de toutes ces vérités , pour être obscure , n'en est pas moins réelle. Nous sçavons d'un côté que nous sommes libres ; nous sçavons de l'autre qu'il ne faut

1. p. q. 22. a. 2.
ad 4^{um}.

rien soustraire, ni à la providence, ni à l'opération de Dieu, Auteur de tous les Êstres; principe universel de tout bien. L'un de ces sentimens suffit pour nous faire veiller sur nous-même; l'autre, pour nous empêcher de nous croire indépendans du premier Êstre par quelque endroit que ce soit.

Ainsi raisonnoit le grand Bossuet, pour prouver que de deux choses qui nous sont évidentes, l'une que nous sommes libres, l'autre que les actions de notre liberté sont toutes comprises dans les décrets de la providence; nous ne devons jamais abandonner ni l'une, ni l'autre, quelque difficulté que nous trouvions à les accorder. Le raisonnement de cet illustre Prélat est trop solide, & en même-tems trop conforme à mon sujet, pour ne point le rapporter ici du moins en partie. Voici comme il continue: » Si nous y Trait. du lib. arbi c. 4.

» prenons garde, nous trouverons que toute la Religion, » toute la morale, tous les actes de pieté & de vertu dépendent de la connoissance de ces deux vérités principales, qui sont aussi tellement empreintes dans notre cœur, que rien ne les en peut arracher, qu'une extrême dépravation de notre jugement.

» En effet si on pense bien aux dispositions où les hommes sont naturellement sur ces deux vérités, on verra qu'ils ne trouvent aucune difficulté à les avouer séparément, mais qu'ils s'embarrassent souvent quand ils veulent se tourmenter à les concilier ensemble: or la droite raison leur fait voir qu'ils devroient plutôt s'appliquer au soin de profiter de la connoissance de l'une & de l'autre, qu'à celui de les accorder entre elles: car leur obligation essentielle est de profiter, pour bien vivre, des connoissances que Dieu leur donne, en lui laissant ce secret de sa conduite; & ils doivent tenir à grande grace qu'il ait tellement imprimé en eux ces deux vérités, qu'il leur soit presque impossible d'en effacer entièrement les idées: car cet homme, qui nie sa liberté, ne laissera pas à chaque moment de consulter ce qu'il a à faire, & de se blâmer lui-même, s'il fait mal. Et pour ce qui est du sentiment de la providence, nous ne le perdrons jamais, tant que nous conserverons celui de Dieu. Toutes les fois que nos

» passions nous donneront quelque relâche; nous recon-
 » noissons au fond du cœur, que quelque cause supérieure
 » & divine préside aux choses humaines, en prévoit & en
 » régle les événemens : nous lui rendrons graces du bien
 » que nous ferons; nous lui demanderons secours contre
 » nous-même, pour éviter le mal que nous pourrions
 » faire. Et encore que ces sentimens n'ayent pas été assez
 » vifs, ni assez suivis dans les payens; parce que la con-
 » noissance de la divinité y étoit fort obscurcie, nous y en
 » voyons des vestiges qui ne nous permettent pas d'igno-
 » rer ce que la nature nous inspireroit, si elle n'avoit pas
 » été corrompue par les mauvaises coûtumes. Tenons donc
 » ces deux vérités pour indubitables, sans en pouvoir ja-
 » mais être détournés par la peine que nous aurons à les
 » concilier ensemble : car deux choses sont données à no-
 » tre esprit, de juger & de suspendre son jugement. Il doit
 » pratiquer la première où il voit clair, sans préjudice de
 » la suspension, dont il doit commencer d'user seulement
 » où la lumière lui manque. "

Ces sages réflexions de M. de Meaux, qui expliquent
 parfaitement la maxime de S. Augustin & de S. Thomas :
*Non ideo est negandum quod certum est, quia non videtur
 quod obscurum est* : doivent servir à régler nos jugemens
 dans l'examen des matieres dont il s'agit ici : elles peuvent
 suffire pour répondre à la principale difficulté, que nous pro-
 posent ceux qui craignent la force d'une grace, dont l'empire
 devoit faire leur plus douce espérance. Tout ce que cet
 illustre Auteur dit de la providence, qui ne voit qu'on
 peut très-justement le dire de la grace efficace ? Oui, tou-
 tes les fois que les préventions cesseront, nous reconnoi-
 trons au fond du cœur que quelque cause supérieure &
 divine y préside, le prévient & le régle, lorsqu'il se porte
 au véritable bien : nous lui demanderons de l'arracher à ses
 cupidités, de le toucher, de l'amolir, de le changer quand
 il se tourne vers la créature; de lui faire aimer la loi, de
 le fixer dans l'amour de la justice. Nous rendrons graces à
 Dieu de tout le bien qu'il nous fera pratiquer; & nous lui
 demanderons secours contre nous-même, pour éviter le

mal quel notre cupidité nous porteroit, si nous n'étions arrêtés par la vertu de sa grace.

Tous ces sentimens sont autant d'aveux d'une ame naturellement chrétienne en faveur d'une grace maîtresse de nos cœurs, qui les met entre les mains de Dieu, pour qu'il en dispose & qu'il les tourne selon son bon plaisir. Qu'on répète donc tant qu'on voudra, qu'on ne comprend point quel accord il peut y avoir entre une telle grace & notre liberté : nous répondrons qu'elles s'accordent pourtant ; puisqu'il est certain qu'une vérité ne peut être contraire à une vérité ; & qu'une doctrine qu'on voit clairement contenue dans les Livres saints ; une doctrine dont l'Apôtre a rempli toutes ses Epîtres ; une doctrine que les plus célèbres Docteurs de l'Eglise ont prouvée en mille manières, en faveur de laquelle la Religion & la nature déposent, ne peut être que véritable.

En répondant ainsi à cette objection, & à plusieurs autres qui ne sont pas mieux fondées, nous suivrons la maxime de nos saints Docteurs, qui est aussi celle de tous les Sages ; & nous remplirons les désirs d'un grand Pape ; qui nous faisoit l'honneur, il n'y a point long-tems, de nous adresser ces paroles si dignes de la charité Apostolique : *Magno igitur animo contemnite, dilecti filii, calumnias intentatas sententiis vestris, de gratia præsertim per se, & ab intrinseco efficaci, ac de gratuita prædestinatione ad gloriam, sine ulla prævisione meritorum, quas laudabiliter hætenus docuistis, &c.*

Ben. XIII. in Brev-
deumissis preses.

Au reste, puisqu'il n'est pas moins difficile de concilier le libre arbitre avec l'infailibilité de la prescience divine, qu'avec l'efficacité de la grace, la difficulté est donc commune à toutes les Ecoles catholiques ; & bien loin qu'elle soit plus grande dans celle de S. Thomas, comme il paroit d'abord ; on peut dire, tout bien examiné, que ce n'est que par ses principes, & par le système même de la grace efficace qu'on réussit à expliquer, comme il faut, cette difficulté, & à concilier solidement toutes les vérités : c'est ce qu'on va montrer.

§. VI.

L'accord de la liberté avec la grace , par les principes de saint Augustin , & de saint Thomas.

LA connoissance que nous avons tous de notre liberté , & la crainte qu'elle ne fût bleffée , si la volonté de l'homme étoit maîtrisée par une grace prévenante , efficace de sa nature , ont porté quelques Theologiens à se faire un plan de doctrine , dans lequel il fût facile de conferver à notre liberté tous ses droits , & de l'accorder elle-même , soit avec les décrets divins , soit avec la grace qui en est l'exécution. Mais ce qu'il faut bien remarquer , c'est que tout ce qui semble avoir allarmé ces Docteurs , ce qui les a fait craindre pour leur liberté , est précisément ce qui a rassuré S. Augustin & S. Thomas. L'efficacité de la volonté de Dieu , de son décret , de sa grace ; voilà ce qui fait le sujet de l'inquiétude de ceux-là : voilà cependant le moyen unique dont se sont servi ceux-ci , pour accorder l'indifférence avec l'infailibilité ; & pour prouver que tous les actes de notre volonté sont libres , lors même qu'elle n'agit que dépendamment de la cause première , qui la prévient par son secours & l'applique à tout bien.

Oui , dit S. Augustin , notre volonté est d'autant plus libre , qu'elle est plus saine ; elle est d'autant plus saine , qu'elle est plus soumise à la vertu de la grace : *Tantò liberior quantò sanior ; tantò sanior quantò divina gratia subjektor.* Dans un discours sur ces paroles de l'Apôtre : *Qui spiritu Dei aguntur , hi sunt filii Dei.* Le S. Docteur fait cette réflexion : quelqu'un me dira , on nous fait donc agir , & nous n'agissons pas : *Ergo agimur , & non agimus.* Je réponds , continue S. Augustin , vous agissez & on vous fait agir ; & vous agissez bien , quand celui qui est le seul bon , vous fait agir. On pense & on parle ainsi dans le système de la grace efficace ; dans un autre système il faut parler autrement. Selon S. Augustin l'homme n'est jamais plus libre que sous la motion de Dieu , qui est le principe &

Ep. ad Hilar.
De Verb. Apost.
Ser. 156. al. 13.

La source de notre liberté. Dans le quatrième livre contre les deux lettres des Pélagiens, après avoir rapporté ce que le Seigneur faisoit dire à son peuple, par le Prophète Ezechiel: *Faciam ut in præceptis meis ambuletis, & judicia mea custodiatís & operemini.* Ce Pere s'éleve ainsi contre ces hérétiques, „ Est-il possible que vous ne vous „ réveilliez point encore; que vous n'entendiez pas la voix „ de Dieu qui vous dit: Je ferai que vous marcherez, je „ ferai que vous observerez; je ferai que vous ferez: pour „ quoi donc vous enorgueillissez-vous? Il est certain que „ nous marchons; que nous observons les préceptes, que „ nous faisons des actions de justice; mais c'est Dieu qui fait „ que nous faisons“. C'est donc lui qui agit sur nos cœurs; c'est lui qui change nos volontés; c'est lui qui nous meut, & qui nous applique à tous les actes de piété par une opération secreta & très-efficace. Nous coopérons toujours librement à cette divine motion; nous pouvons, si nous voulons, refuser d'y consentir: mais le dessein de Dieu & la vertu de sa grace est de faire que nous ne voulions pas refuser notre consentement à l'inspiration céleste; & c'est ainsi que la grace de J. C., qui opère la conversion, est véritablement efficace, & notre volonté véritablement libre.

Ez. 36. v. 27.

L. 4. c. 6. contr. 22
Ep. Pelag.

Saint Thomas, toujours ferme dans les sentimens de S. Augustin, explique la même doctrine par un principe également solide & lumineux: non seulement il ne craint pas que l'efficacité du décret, ou de la grace divine donne quelque atteinte à notre liberté; mais il a recours à cette efficacité-même, pour établir, ou pour expliquer la liberté de l'homme dans ses actions. C'est ce qu'on peut voir dans la dix-neuvième question de la première partie de sa Somme. Le S. Docteur employe tout le huitième article à examiner, si la volonté de Dieu impose quelque nécessité aux causes secondes: il conclut que Dieu fait agir nécessairement les causes nécessaires, & librement celles qui sont libres; comme le sont les Anges & les hommes. Après avoir rapporté & rejeté l'explication de ceux qui prétendent des causes secondes-mêmes, toute la différence qu'il y a entre le libre & le nécessaire, le Saint ajoute ces pa-

I. p. q. 19. a. 8.
in c.

roles décisives : *Melius dicendum est, quod hoc contingit propter efficaciam divinæ voluntatis : cum enim aliqua causa efficax fuerit ad agendum, effectus sequitur causam, non tantum secundum id quod fit, sed etiam secundum modum essendi.*

Ainsi, selon S. Thomas, l'efficacité du décret, ou de la volonté divine est la cause, non seulement de notre action, mais de la liberté-même de cette action : elle nous fait agir & nous fait agir librement ; parce que la cause seconde dépend en tout de la première, & que la vertu de celle-ci s'étend à tout ce que fait celle-là, non seulement quant à l'acte, mais encore quant à la manière, ou à la formalité de cet acte. Car puisque ces modes, ou façons d'être tiennent de l'Être, ils doivent par conséquent venir du premier Être, de cette première cause aussi efficace qu'universelle. De ce principe, le S. Docteur tire une conséquence, qu'on doit regarder comme un autre principe très-propre à éclaircir, ou à dissiper bien des doutes. La volonté de Dieu est très-efficace : il s'ensuit donc, dit S. Thomas, non seulement que toutes les choses que Dieu veut se font ; mais encore qu'elles se font de la manière qu'il veut qu'elles se fassent : c'est-à-dire, ou nécessairement, ou librement, selon que l'exige l'ordre qu'il a établi dans l'Univers : car il est de la sagesse & de la providence de Dieu, de conserver la nature des choses ; c'est pour cela qu'il fait que les causes naturelles agissent nécessairement, & les causes libres avec

Ibid. liberté : *Cum igitur voluntas divina sit efficacissima, non solum sequitur quod fiant ea quæ Deus vult fieri, sed etiam quod eodem modo fiant, quo Deus ea fieri vult : vult autem quædam fieri necessariò, quædam contingenter, ut sit ordo in rebus ad complementum Universi.*

Saint Thomas se propose ensuite une difficulté qu'on ne cesse de nous objecter, sçavoir que tout effet qui suit d'une cause qu'on ne peut empêcher, est un effet nécessaire : or on ne peut empêcher la volonté de Dieu ; car qui est-ce qui résiste à sa volonté, dit l'Apôtre ? Il semble donc que cette volonté absolue, ou l'opération divine nous impose quelque nécessité. L'Auteur ne répond à cet argument que par

par le principe qu'il vient d'établir dans le corps de l'article. Dès-là que rien ne résiste à la volonté absolue de Dieu, il s'ensuit que tout ce que Dieu veut se fait comme il veut qu'il soit fait; ainsi puisqu'il veut que l'homme agisse librement, notre volonté demeure toujours libre sous l'opération de Dieu: *Hoc ipso quod nihil voluntati divinæ resistit, sequitur quod non solum fiant ea quæ Deus vult fieri, sed quod fiant contingenter, vel necessariò, quæ sic fieri vult.* 1. p. q. 19. a. 8. ad 2^m.

Cette vérité porte sa preuve avec foi; & la lumière naturelle suffit pour nous faire comprendre, que si la volonté de Dieu ne pouvoit nous faire agir infailliblement & librement en même-tems, elle ne seroit pas très-efficace; puisqu'elle le seroit certainement moins, que celle qui pourroit unir l'infaillibilité avec l'indifférence. Ceux qui ne cessent de combattre la doctrine des décrets prédéterminans, & de la grace efficace par elle-même; parce qu'ils se persuadent qu'on ne peut jamais allier une telle efficacité avec l'idée d'une véritable liberté, doivent du moins avouer, qu'ils parlent autrement que S. Thomas, & que le S. Docteur ne pensa jamais comme eux. Ou plutôt ils devroient une bonne fois se défaire de tout préjugé, pour être mieux en état de suivre, dans toute leur étendue, les principes si solides, sur lesquels il a établi tout le système de sa doctrine.

En renvoyant ces Theologiens à la lecture des Ouvrages de S. Thomas, nous pourrions leur dire ce que saint Augustin, dans une semblable occasion, disoit aux Moines d'Adrumet, à qui il recommandoit de lire avec attention, & de relire souvent son livre de la grace & du libre arbitre. Si vous l'entendez, disoit ce Pere, rendez-en vos actions de grâces à Dieu: & si vous ne l'entendez point, priez Dieu qu'il vous le fasse entendre: *Orate ut intelligatis.*

Nous ajouterons ici l'explication que feu M. de Meaux a faite du principe de S. Thomas & de la doctrine de son École. Il étoit réservé à ce génie supérieur de traiter les matières les plus abstraites avec une netteté, une force, une élévation, où il semble qu'il n'est point permis à un autre d'arriver. Voici comme ce sçavant Evêque fait parler les disciples de S. Thomas sur le sujet que nous traitons,

Yyy.

§. VII.

Le principe de saint Thomas , sur l'accord de la liberté avec la grace efficace , rendu sensible par un excellent raisonnement de M. Bossuet.

Trait. du lib. arb.
c. 8.

» **L**orsque Dieu dans le conseil éternel de sa providen-
 » ce dispose des choses humaines, & en ordonne tou-
 » te la suite; il ordonne par le même décret, ce qu'il veut
 » que nous souffrions par nécessité, & ce qu'il veut que
 » nous fassions librement. Tout suit, & tout se fait, &
 » dans le fonds, & dans la maniere, comme il est porté
 » par ce décret. . . La cause de tout ce qui est, c'est la vo-
 » lonté de Dieu; & nous ne concevons rien en lui, par où
 » il fasse tout ce qui lui plaît, si ce n'est que sa volonté est
 » d'elle-même très-efficace. Cette efficace est si grande,
 » que non-seulement les choses sont absolument, dès-là
 » que Dieu veut qu'elles soient; mais encore qu'elles sont
 » telles, dès que Dieu veut qu'elles soient telles; & qu'el-
 » les ont une telle suite, & un tel ordre, dès que Dieu veut
 » qu'elles l'ayent. Car il ne veut pas les choses en général-
 » seulement; il les veut dans tout leur état, dans toutes
 » leurs propriétés, dans tout leur ordre. Comme donc un
 » homme est, dès-là que Dieu veut qu'il soit; il est libre
 » dès-là que Dieu veut qu'il soit libre; & il agit librement,
 » dès-là que Dieu veut qu'il agisse librement; & il fait li-
 » brement telle & telle action, dès-là que Dieu le veut ain-
 » si: Car toutes les volontés & des Hommes & des Anges
 » sont comprises dans la volonté de Dieu, comme dans
 » leur cause première & universelle; & elles ne sont li-
 » bres, que parce qu'elles y sont comprises comme libres.
 » Par la même raison toutes les résolutions, que les Hom-
 » mes & les Anges prendront jamais en tout ce qu'elles
 » ont de bien & d'être, sont comprises dans les décrets
 » éternels de Dieu, où tout ce qui est à sa raison primitive:
 » & le moyen infallible de faire non-seulement qu'elles

» soient , mais qu'elles soient librement ; c'est que Dieu
 » veuille non-seulement qu'elles soient , mais qu'elles soient
 » librement ; parce qu'étant Maître souverain de tout ce
 » qui est ou libre , ou non libre ; tout ce qu'il veut , est com-
 » me il le veut. Dieu donc veut le premier , parce qu'il est
 » le premier Être , & le premier libre : tout le reste veut
 » après lui ; & veut à la manière que Dieu veut qu'il veuil-
 » le : car c'est le premier principe , & la Loi de l'Univers ;
 » qu'après que Dieu a parlé dans l'éternité , les choses sui-
 » vent dans le tems marqué , comme d'elles-mêmes. En ce
 » peu de mots sont compris tous les moyens d'accorder la
 » liberté de nos actions , avec la volonté absolue de Dieu :
 » C'est que la cause première & universelle , d'elle-même
 » & par sa propre efficace , s'accorde avec son effet ; parce
 » qu'elle y met tout ce qui y est , & qu'elle met par consé-
 » quent dans les actions humaines , non-seulement leur
 » être tel qu'elles l'ont ; mais encore leur liberté-même :
 » car la liberté convient à l'ame , non-seulement dans le
 » pouvoir qu'elle a de choisir , mais encore lorsqu'elle choi-
 » sit actuellement ; & Dieu , qui est la cause immédiate
 » de notre liberté , la doit produire dans son dernier acte ;
 » si bien que le dernier acte de la liberté consistant dans son
 » exercice , il faut que cet exercice soit encore de Dieu , &
 » que comme tel , il soit compris dans la volonté divine.
 » Car il n'y a rien dans la créature , qui tiennet tant soit peu
 » de l'être , qui ne doive à ce même titre tenir de Dieu
 » tout ce qu'il a. Comme donc plus une chose est actuel-
 » le , plus elle tient de l'être ; il s'ensuit que plus elle est
 » actuelle , plus elle doit tenir de Dieu. Ainsi notre ame
 » conçue comme exerçant sa liberté , étant plus en acte ,
 » que conçue comme pouvant l'exercer ; elle est par consé-
 » séquent davantage sous l'action divine , dans son exerci-
 » ce actuel , qu'elle ne l'étoit auparavant : ce qui ne se peut
 » entendre , si on ne dit que cet exercice vient immédia-
 » tement de Dieu.

» En effet comme Dieu fait en toutes choses ce qui est
 » être & perfection ; si être libre est quelque chose , & quel-
 » que perfection dans chaque acte , Dieu y fait cela même

Y y y ij

» qu'on appelle libre ; & l'efficace infinie de son action ;
 » c'est-à-dire de sa volonté , s'étend , s'il est permis de par-
 » ler ainsi , jusqu'à cette formalité . Et il ne faut point ob-
 » jecter que le propre de l'exercice de la liberté , c'est de
 » venir seulement de la liberté-même : car cela seroit vé-
 » ritable si la liberté de l'homme étoit une liberté premie-
 » re , & indépendante , & non une liberté découlée d'ail-
 » leurs : mais , comme il a été dit , toute volonté créée est
 » comprise , comme dans sa cause , dans la volonté divi-
 » ne ; & c'est de-là que la volonté humaine a d'être libre .
 » Ainsi étant véritable que toute notre liberté vient en son
 » fonds immédiatement de Dieu , celle qui se trouve dans
 » notre action , doit venir de la même source ; parce que
 » notre liberté n'étant pas de soi une liberté indépendante
 » de Dieu , elle ne peut donner à son action , d'être li-
 » bre de soi indépendamment de Dieu : au contraire cet-
 » te action ne peut être libre qu'avec la même dépendan-
 » ce , qui convient essentiellement à son principe . D'où il
 » s'ensuit que la liberté vient toujours de Dieu , comme
 » de sa cause ; soit qu'on la considère dans son fonds ; c'est-
 » à-dire , dans le pouvoir de choisir ; soit qu'on la considé-
 » re dans son exercice , & comme appliquée à tel acte . . .
 » Si on attribuoit à un autre qu'à notre Auteur , de faire
 » en nous notre action , on pourroit croire qu'il blesseroit
 » notre liberté , & romproit , pour ainsi-dire , en le re-
 » nuant , un ressort si délicat qu'il n'auroit point fait : mais
 » Dieu n'a garde de rien ôter à son ouvrage par son action ,
 » puisqu'il y fait au contraire tout ce qui y est , jusqu'à
 » la dernière précision ; & qu'il fait par conséquent non-
 » seulement notre choix , mais encore dans notre choix , la
 » liberté même . Pour mieux entendre ceci , il faut remar-
 » quer que Dieu ne fait pas notre action , comme une cho-
 » se détachée de nous ; mais que faire notre action , c'est
 » faire que nous agissions ; & faire dans notre action sa li-
 » berté , c'est faire que nous agissions librement ; & le fai-
 » re , c'est vouloir que cela soit : car faire à Dieu , c'est
 » vouloir . Ainsi pour entendre que Dieu fait en nous nos
 » volontés libres , il faut entendre seulement qu'il veut que :

» nous soyons libres. Mais il ne veut pas seulement que
 » nous soyons libres en puissance, il veut que nous soyons
 » libres en exercice : & il ne veut pas seulement en général
 » que nous exercions notre liberté ; mais il veut que nous
 » l'exercions par tel & tel acte : car lui, dont la science &
 » la volonté vont toujours jusqu'à la dernière précision des
 » choses, ne se contente pas de vouloir qu'elles soient en
 » général ; mais il descend à ce qui s'appelle tel & tel ;
 » c'est-à-dire , à ce qu'il y a de plus particulier ; & tout ce-
 » la est compris dans ses décrets. Ainsi Dieu veut dès l'é-
 » ternité, tout l'exercice futur de la liberté humaine , en
 » tout ce qu'il y a de bon & de réel. Qu'y a-t-il de plus
 » absurde, que de dire, qu'il n'est pas , à cause que Dieu
 » veut qu'il soit ? Ne faut-il pas dire au contraire, qu'il est
 » parce que Dieu le veut ; & que , comme il arrive que
 » nous sommes libres par la force du décret, qui veut que
 » nous soyons libres ; il arrive aussi que nous agissons li-
 » brement en tel & tel acte, par la force du même décret,
 » qui descend à tout ce détail ?

» Ainsi ce décret divin sauve parfaitement notre liberté ;
 » car la seule chose qui fuit en nous, en vertu de ce dé-
 » cret, c'est que nous fassions librement tel & tel acte. Et
 » il n'est pas nécessaire que Dieu, pour nous rendre con-
 » formes à son décret, mette autre chose en nous, que no-
 » tre propre détermination, ou qu'il l'y mette par autre,
 » que par nous. Comme donc il seroit absurde de dire,
 » que notre propre détermination nous ôteroit notre liberté ;
 » il ne le seroit pas moins de dire, que Dieu nous l'ôteroit par
 » son décret. Et comme notre volonté, en se déterminant
 » elle-même à choisir une chose plutôt qu'une autre, ne
 » s'ôte pas le pouvoit de choisir entre les deux, il faut con-
 » clure de même, que ce décret de Dieu ne nous l'ôte pas.
 » Car le propre de Dieu, c'est de vouloir ; & en voulant,
 » de faire dans chaque chose, & dans chaque acte, ce que
 » cette chose, & cet acte fera, & doit être : & comme il
 » ne répugne pas à notre choix, & à notre détermination,
 » de se faire par notre volonté, puisqu'au contraire telle est
 » sa nature ; il ne lui répugne pas non plus, de se faire

» par la volonté de Dieu qui la veut , & la fera être telle
 » qu'elle seroit , si elle ne dépendoit que de nous. On voit
 » par cette doctrine , comment toutes choses dépendent de
 » Dieu ; c'est qu'il ordonne premièrement , & tout vient
 » après : & les créatures libres ne sont point exceptées de
 » cette Loi ; le libre n'étant point en elles une exception
 » de la commune dépendance ; mais une différente ma-
 » nière d'être rapporté à Dieu. En effet leur liberté est
 » créée ; elles dépendent donc de Dieu , même comme
 » libres ; d'où il s'ensuit qu'elles en dépendent même dans
 » l'exercice de leur liberté. Il ne suffit pas de dire , que
 » l'exercice de la liberté dépend de Dieu , parce qu'il est en
 » son pouvoir de nous l'ôter , car ce n'est pas ainsi que nous
 » entendons que Dieu est Maître des choses : nous conce-
 » vons mal sa souveraineté absolue , si nous ne disons qu'il est
 » le Maître & de les empêcher d'être , & de les faire être ;
 » & c'est parce qu'il peut les faire être , qu'il peut aussi les
 » empêcher d'être. Il peut donc également & empêcher
 » d'être , & faire être l'exercice de la liberté ; & il n'a pour
 » cela qu'à vouloir. Car il le faut dire souvent , à Dieu fai-
 » re , c'est vouloir qu'une chose soit : après quoi il n'y a
 » rien à craindre pour nous dans l'action toute-puissante de
 » Dieu , puisque son décret , qui fait tout , enfermant no-
 » tre liberté , & son exercice , si par l'événement il la dé-
 » truisoit , il ne seroit pas moins contraire à lui-même , qu'à
 » elle.

» Ainsi pour accorder le décret & l'action toute-puissante
 » de Dieu avec notre liberté , on n'a pas besoin de lui don-
 » ner un concours , qui soit prêt à tout indifféremment , &
 » qui devienne ce qu'il nous plaira ; encore moins de lui fai-
 » re attendre à quoi notre volonté se portera , pour former
 » ensuite à coup sûr son décret sur nos résolutions ; car sans
 » ce foible ménagement , qui brouille en nous toute l'idée
 » de première cause , il ne faut que considérer que la vo-
 » lonté divine , dont la vertu infinie atteint tout , non-seu-
 » lement dans le fonds , mais dans toutes les manières d'é-
 » tre , s'accorde par elle-même avec l'effet tout entier , où
 » elle met tout ce que nous y concevons , en ordonnant

» qu'il fera avec toutes les propriétés qui lui conviennent.
 » Au reste le fondement principal de toute cette doctri-
 » ne est si certain, que toute l'Ecole en est d'accord. Car
 » comme on ne peut poser qu'il y ait un Dieu, c'est-à-dire,
 » une cause premiere & universelle, sans croire en même-
 » tems qu'elle ordonne tout, & qu'elle fait tout immé-
 » diatement, de là vient qu'on a établi un concours immé-
 » diat de Dieu, qui atteint en particulier toutes les actions
 » de la créature, même les plus libres : & le petit nom-
 » bre de Theologiens, qui s'opposent à ce concours, sont
 » condamnés de témérité par tous les autres. Mais si on
 » embrasse ce sentiment, pour sauver la notion de cause
 » premiere, il la faut donc sauver en tout; c'est-à-dire,
 » que dès qu'on nomme la cause premiere, il faut la faire
 » par-tout aller devant : & si on songe à l'accorder avec
 » son effet, il faut fonder cet accord sur ce qu'elle est cau-
 » se, & cause encore qui n'agissant pas avec une impétuo-
 » sité aveugle, ne fait ni plus ni moins qu'elle veut; ce qui
 » fait qu'elle ne craint point de prévenir son effet en tout,
 » & par-tout; parce que assurée de sa propre vertu, elle
 » sçait qu'ayant commencé, tout suivra précisément com-
 » me elle l'ordonne, sans qu'elle ait besoin pour cela de
 » consulter autre chose qu'elle-même. «

Après ce raisonnement si solide & si profond, l'illustre
 Auteur, dont je ne fais que transcrire ici les paroles,
 ajoute : » Tel est le sentiment de ceux qu'on appelle Tho-
 » mistes : voilà ce que veulent dire les plus habiles d'en-
 » tre-eux, par ces termes de *prémotion*, & *prédétermina-
 » tion Physique*, qui semblent si rudes à quelques-uns; mais
 » qui étant entendus, ont un si bon sens : car enfin ces
 » Theologiens conservent dans les actions humaines l'idée
 » toute entiere de la liberté; mais ils veulent que l'exerci-
 » ce de la liberté ait Dieu pour cause premiere; & qu'il
 » l'opere non-seulement par les attrait, qui le précédent,
 » mais encore dans ce qu'il a de plus intime : ce qui leur
 » paroît d'autant plus nécessaire, qu'il y a plusieurs ac-
 » tions libres, où nous ne sentons aucun plaisir, ni aucun
 » ne suavité, ni enfin aucune autre raison, qui nous y

te, ou penser ce que l'on veut. Quand l'expérience de tous les jours ne veriferoit pas d'une maniere très-sensible, que les principes qu'on établit en traitant de la grace, ont des liaisons essentielles, des nœuds très-intimes avec les principes de la morale; & que selon qu'ils sont vrais ou faux, ils peuvent entraîner après soi, des conséquences bien différentes, pour le réglément des mœurs; ce qui a été dit jusqu'ici, pourroit paroître plus que suffisant, pour mettre cette vérité hors de tout doute. On a dû remarquer, que la doctrine de la prédestination gratuite, & de la grace efficace par elle-même, est étroitement liée avec les principes mêmes de la Religion; qu'elle sert à mettre dans tout leur jour, les saintes vérités de notre Foi; & qu'elle contribué beaucoup à nous faire connoître toute l'étendue de nos devoirs.

Un pieux & sçavant Disciple de S. Thomas a fort bien Vint. contenc. remarqué, que la plupart des relachemens sur la morale, prennent ordinairement leur source dans les fausses opinions, dont on est prévenu sur les matieres de la grace. On se permet aisément à soi-même, & l'on passe de même aux autres, bien des choses que la Loi de Dieu ne permet point, sous ce prétexte spécieux, qu'il seroit dur de les interdire, que cela géneroit trop la nature, & seroit peut-être au-dessus de nos forces. On diroit vrai, si pour accomplir la Loi du Seigneur, nous n'avions d'autres forces que celles qui nous sont propres. Et plutôt à Dieu, que l'homme corrompu ne perdît jamais de vûe ces infirmités sans nombre qui l'environnent, & dont le poids est si accablant! plutôt à Dieu, qu'il sentît autant qu'il conviendroit, toute la foiblesse qu'il a contractée par le péché; qu'il apprît ainsi à s'humilier, à ne jamais présumer de ses propres forces! Ces sentimens que la Religion inspire, sont comme le premier fondement de la piété chrétienne. Mais en confessant ainsi sa foiblesse, le Fidèle doit en même-tems reconnoître la vertu du secours divin, qu'il faut toujours demander pour rendre gloire à Dieu, & à la puissance de sa grace: il doit être persuadé, qu'il n'y a ni fardeau qui pese, lorsqu'une main toute-puissante nous soutient, ni de-

voir qui soit pénible, lorsque Dieu répand dans l'ame une sainte douceur, un plaisir céleste, & cette divine ardeur; victorieuse de toutes les difficultés, qui faisoit dire au Roi Prophète : *Seigneur, je me suis attaché à votre Loi; & j'ai couru avec joye dans la voye de vos commandemens, lorsque vous avez étendu mon cœur.*

In Pl. 118. Selon la réflexion de saint Augustin, c'est l'amour de la justice, qui étend, qui élargit le cœur : *Cordis dilatatio, justitiæ est dilectio* : Si c'est la grace de Jesus-Christ qui inspire cet amour, & qui le produit, ce saint amour est lui-même une grace que nous devons demander avec humilité, & que nous pouvons obtenir par les mérites de celui qui nous enseigne à prier, & qui écoute nos prières. Avec lui tout nous est possible, tout devient facile; & il déclare lui-même, que sans son secours nous ne pouvons rien, ni de grand, ni de petit, dit saint Thomas. Eh comment, continué le S. Docteur, pourrions-nous faire quelque bien sans Jesus-Christ, puisque le Pere lui-même n'a rien fait

Icc. r. jn c. 15. sans son Fils ? *Sine ipso factum est nihil.*
Joan.

Si l'Evangile ne nous annonce que cette vérité, aussi propre à instruire, & à consoler solidement les humbles, qu'à fermer la bouche aux superbes; comme parle encore l'Ange de l'Ecole : *In quo corda instruit humilium, & ora obstruit superbiorum*; nous pouvons dire, que tout ce qu'il nous enseigne lui-même, ne tend qu'à nous expliquer, ou à nous faire goûter cette divine Philosophie; en sorte que dans la priere, dans l'action de grâces, dans la pratique des autres vertus; enfin dans tous les sentimens que la Religion veut que nous ayons de la divinité, & de nous-même, les disciples de saint Thomas n'ont qu'à agir en conséquence de leurs principes, pour rendre à Dieu tout ce qui est à Dieu, & accomplir ainsi toute justice. Leur cœur fera toujours d'accord avec leur esprit, leur langue avec leurs sentimens : ils demanderont tout à Dieu par Notre-Seigneur Jesus-Christ; parce qu'ils sçavent qu'ils ont besoin de tout, & qu'il n'y a de grace que par Jesus-Christ; comme il n'y a de véritable bien, que par la grace. Ils remercieront Dieu de tout le bien qui est en eux, & de tout.

Ce qu'ils feront de bon, persuadés que tout est un présent de sa libéralité, & le fruit des mérites du Rédempteur : leur espérance sera d'autant plus ferme, & leur confiance plus humble, qu'ils sont plus convaincus de la gratuité, & de la force d'une grace, qui fait tout en nous, & avec nous : & ils se reconnoîtront d'autant plus obligés d'aimer Dieu en toutes choses, de rapporter tout à lui, de lui sacrifier tout par amour, qu'ils n'ignorent pas que ce sacrifice même est un don de Dieu.

Donnons quelque étendue à ces réflexions, qui peuvent servir à développer de plus en plus le système de S. Thomas, & à en faire connoître toute la solidité, & les avantages. Je commence par la priere.

§. I.

De la Priere, selon les principes de saint Thomas.

M On dessein n'est point de rappeler en ce lieu tout ce que le S. Docteur a écrit, pour relever l'excellence, le mérite, & la vertu de la priere, ou pour expliquer les conditions qui doivent toujours l'accompagner, afin qu'elle soit véritablement chrétienne. Cela méneroit trop loin, & ne conduiroit pas assez directement à notre but. Il s'agit principalement ici de faire bien sentir le grand besoin que nous avons de prier, pour obtenir la grace de bien vivre : de montrer ensuite par la nécessité-même de la priere, la vérité de tout ce qu'on a dit jusqu'ici, en expliquant le système de saint Thomas, sur les matieres les plus intéressantes de la Religion.

C'est ce qu'on tachera d'exécuter, après avoir d'abord remarqué que la priere, selon le saint Docteur, est une élévation de l'esprit à Dieu, l'interprète de nos desirs, & un acte de Religion le plus parfait de tous ceux qui appartiennent à cette vertu : *Oratio est precipua inter actus Religionis*. C'est un hommage que nous rendons à la Divinité, une partie du culte suprême, & de cette adoration in-

rière ; que toutes les créatures spirituelles doivent à leur Créateur. Mais si la priere honore Dieu , quel honneur en même-tems pour la créature ; quelle gloire , quelle félicité , de pouvoir par le moyen de l'oraïson , traiter avec Dieu , s'entretenir familièrement avec Jesus-Christ , désirer tout ce qui lui plaît , & demander avec confiance tout ce qu'elle desire ! ce sont les expressions d'un ancien Pere , rapportées par saint Thomas : *Considera quanta est tibi concessa felicitas , orationibus fabulari cum Deo , cum Christo miscere colloquia , optare quod velis , quod desideras postulare.*

Il faut encore observer avec le même S. Docteur , que la priere , quand elle est bien faite , outre cette consolation spirituelle qui l'accompagne ordinairement , a de plus une force particuliere , pour nous faire mériter un grand nombre de graces , & nous faire obtenir les dons mêmes que nous ne pouvons jamais mériter. Elle est méritoire , quand elle est faite dans la charité , inspirée par la charité ; lorsque la Foi nous fait croire sans hésiter , que nous pouvons obtenir de la miséricorde de Dieu , tout ce que nous lui demandons de nécessaire au salut ; pourvu que dans les sentimens d'une humilité chrétienne , nous reconnoissons nos besoins , notre indignité ; & que cet humble sentiment de

notre cœur , soit accompagné de piété & de dévotion. Quant à la vertu que nous reconnoissons dans la priere ; pour obtenir ce que nous ne sçaurions mériter ; il paroît hors de doute qu'elle ne vient ni de la nature même de la priere , qui ne seroit plus une priere , si elle ne pouvoit être refusée ; ni de la dignité de celui qui prie , puisqu'il n'est rien dans l'homme , sur-tout avant sa justification , qui puisse obliger Dieu , à titre de justice , d'écouter ses demandes. Elle vient donc cette vertu , ce pouvoir de la priere , de la grace , ou de la bonté même de celui que nous prions ; & qui ne nous inspireroit point le désir de la priere , s'il ne vouloit nous accorder ce qu'il nous exhorte de demander :

Efficaciam autem impetrandi habet oratio ex gratia Dei , quem oramus , qui etiam nos ad orandum inducit. . . Non hortaretur nos ut peteremus , nisi dare vellet.

Cette doctrine de S. Thomas est comme l'abrégé de tout ce que les Ecritures nous apprennent à ce sujet. Quand on lit les livres saints, & qu'on les médite avec quelque attention; on y remarque d'abord que ce qui fait que la priere est si efficace pour tout obtenir; c'est 1°. La charité de notre Dieu, c'est-à-dire, cet amour sincère, & éternel qu'il a pour sa créature, qui le porte à faire la volonté de ceux qui le craignent, à écouter favorablement leurs prieres & à les conduire au port du salut: 2°. La puissante médiation de Jesus-Christ, qui fait pour nous l'office d'avocat, & de pontife auprès de Dieu son Pere; 3°. L'influence ineffable de l'esprit saint, qui forme lui-même nos prieres, en formant les saints desirs, les pieux gémissemens de nos cœurs; 4°. Enfin la promesse solennelle du Fils de Dieu, qui en nous invitant à demander, à chercher, & à frapper à la porte de la miséricorde, s'est en même-tems engagé à nous accorder tout ce que nous demanderions en son nom.

Tel est l'excès de la charité de notre Dieu: il veut nous fauver; & c'est pour cela qu'il nous exhorte à prier: il ne se contente pas de nous permettre; il nous commande même de lui demander tout ce qui peut être nécessaire au salut, & il nous applique lui-même à la priere: *Nos ad orandum inducit*. Il voit sans doute & nos besoins & nos desirs, avant que nous commençons à les exposer; il peut toujours les remplir indépendamment de nos prieres: mais il veut nous intéresser à connoître nous-mêmes toute l'étendue de nos besoins, & la grandeur de sa miséricorde, qui supplée à tout. Il veut, dit saint Thomas, que dans ces nécessités-mêmes, dont nous demandons avec le Prophète, d'être délivrés, & dans ces misères, qui nous environnent, ou qui nous accablent, nous reconnoissions combien le secours divin nous est nécessaire: *Non est necessarium nos Deo preces porrigere, ut ei nostras indigentias, vel desideria manifestemus; sed ut nos ipsi consideremus in his ad divinum auxilium esse recurendum.*

La Foi nous apprend, il est vrai, que nous recevons plusieurs graces de la liberalité de Dieu, avant même que nous puissions les demander. Le commencement de la foi,

Pl. 144. n. 12

Rom. 8. v. 34

Ibid. v. 26.

Joann. 14. v. 13

2. 2. q. 83. a. 2. ad 1^{am}.

la bonne volonté, le desir, la pensée même de prier; tout cela prévient la priere. Mais toutes les autres graces nécessaires pour vivre chrétiennement, c'est-à-dire, pour acquerir la vraie justice, pour triompher des tentations, pour persévérer dans la piété jusqu'à la fin, elles sont l'effet & la suite de la priere. Dieu ne les accorde ces graces, qu'à ceux qui prient: ce n'est que pour ceux-là, selon les saints Docteurs, qu'il les a préparées: *Constat Deum aliqua non orantibus dare, ut initium fidei; quædam etiam non nisi orantibus præparasse, ut perseverantiam in finem.* Ainsi comme il est impossible à l'homme de faire son salut, sans le secours de la grace; il ne peut aussi, selon l'ordre que Dieu a établi, recevoir le secours divin, que par le moyen de la priere. La nécessité de l'une est une preuve incontestable, & une profession autentique du besoin, que nous avons de l'autre. *Ipsa oratio clarissima est gratiæ testificatio.* C'est le langage de tous les Peres.

Il faut distinguer ici trois vérités, qui appartiennent également à la foi. La première est que de nous-même, nous n'avons ni la volonté, ni la force de faire quelque pas vers le salut, quand il ne s'agiroit que de former un saint desir, de dire une parole d'édification, ou d'avoir une sainte pensée: tout cela est au-dessus de notre portée, si nous sommes laissés à nous-même. L'Apôtre l'avoit dit avant S. Thomas: *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid à nobis, quasi ex nobis.* La seconde vérité qu'il faut croire, c'est que le pouvoir & la force, que nous ne trouvons point dans notre propre fonds, & qui toutefois nous sont absolument nécessaires pour vivre avec piété, & pour obtenir le salut, nous viennent de Dieu par Notre-Seigneur Jesus-Christ, qui nous a mérité & apporté la grace: *Sufficientia nostra ex Deo est.* Enfin il n'est pas moins certain, que pour recevoir du Ciel ce secours, il faut le demander: il n'est point refusé à celui qui prie comme il faut, ni accordé à celui qui ne prie point. Demandez disoit le Fils de Dieu à ses Disciples, & on vous donnera: *Petite & dabitur vobis.*

Cette nécessité de la priere, ainsi que celle de la grace; S. Thomas l'étend à tous les hommes, à tous les tems, &

S. Aug. l. de dono
persev.
S. Th. 2. 2. q. 83,
a. 2.

Aug. Ep. 954

2. Cor. 3. v. 5.

Ibid.

Matth. 7. v. 7.

à tous les états. Les Pécheurs doivent prier : il faut que les Justes prient aussi. Les uns & les autres ont encore besoin des prières de l'Eglise : ceux-là pour obtenir une grâce de conversion, qui brise leurs liens, qui les arrache à leurs habitudes criminelles : ceux-ci pour attirer un secours, qui les empêche de tomber, qui les rende jusqu'à la fin fidèles à Dieu, & victorieux de l'ennemi : *Orandum est & pro peccatoribus, ut convertantur, & pro justis, ut perseverent.* Il faut, à l'exemple de l'Apôtre, prier le jour & la nuit : c'est-à-dire, selon l'explication de saint Thomas, dans la prospérité, & dans l'adversité ; lorsque le Seigneur daigne nous visiter dans sa miséricorde, & lorsqu'il lui plaît de nous cacher sa face, pour nous punir, ou pour nous éprouver. S'il nous importe de prier durant ces rapides momens de ferveur, parmi ces lumières, qui sont comme l'aurore du jour de l'éternité ; lorsque dans la joie du Saint-Esprit, l'ame sainte semble prendre l'essor pour se perdre heureusement dans le sein de Dieu : il faut redoubler la prière dans le dégoût, dans la sécheresse, & parmi les défolations intérieures, plus accablantes, pour une ame fidèle, que les épaisses ténèbres de la nuit : *In prosperis & in adversis.*

S. Th. 2. 2. q. 83.
a. 7. ad 3^{um}.

Le saint Docteur ne borne point la nécessité de la prière à l'état, où le péché du Premier-homme a réduit toute sa malheureuse postérité : Adam lui-même, dans le Paradis terrestre, orné de tant de grâces, avec tant de facilité, & de si puissans attraits pour le bien, parmi les trésors des richesses spirituelles, dont la main libérale du Créateur l'avoit rempli, Adam innocent n'en étoit pas moins obligé de prier : à la louange & à l'action de grâce, il devoit ajouter la demande de ce secours spécial, qui l'auroit fait persévérer dans son innocence : s'il fut vaincu par le tentateur, c'est, dit S. Thomas, pour n'avoir pas demandé à Dieu le secours, dont il avoit besoin dans la tentation : *Ad divinam auxilium recursum non habuit.*

S. Th. 2c. 3^o. in
c. 10. Ep. 1. ad
Theff.

1. p. q. 94. a. 4.
ad 5^{um}.

L'objet de nos prières n'est pas moins étendu que nos besoins. Nous demandons tout jusqu'à la grâce de la prière ; parce que nous avons besoin de tout, & que nous n'avons

rien de nous-même. Ainsi nous prions le Seigneur de nous donner de bonnes pensées, de bons desirs, de saints amours, le commencement, le progrès, la perfection de la justice chrétienne, la pratique & la récompense des vertus. Nous le prions d'augmenter en nous la foi, l'esperance, la charité, de nous faire aimer & accomplir tout ce qu'il ordonne, & acquérir ce qu'il promet. Nous demandons enfin, selon l'expression de saint Thomas, tous ces biens, dont l'homme ne peut abuser * ; c'est-à-dire, le bonheur éternel, & les moyens qui doivent y conduire. Parmi ces moyens les premiers & les plus essentiels sont sans doute la grace, & la fidélité à la grace. Voilà ce que le S. Docteur appelle les choses nécessaires au salut, les principales que nous devons toujours demander : *Hæc autem sunt, quibus beatificamur, & quibus beatitudinem meremur: quæ quidem sancti orando absolute petunt.*

Lec. 1. in c. 7.
Matth.

2. 2. q. 83. a. 5.
in c.

Les termes dont nos prières sont composées, les expressions dont se sert l'Eglise, ne marquent pas moins l'efficace que l'étendue des secours divins. Nous demandons à Dieu qu'il opere en nous le vouloir & le faire; qu'il nous fasse connoître & accomplir sa volonté; qu'il nous éclaire, qu'il nous touche, qu'il nous change, qu'il nous convertisse, qu'il nous attire à lui par les liens de la charité; qu'il ôte du milieu de nous ce cœur de pierre, & qu'il brise sa dureté; qu'il nous donne un esprit nouveau; qu'il éloigne de nous le tentateur, ou qu'il nous rende victorieux de ses attaques, & de nos passions; qu'il rompe lui-même nos chaînes, qu'il fasse éclater sa toute-puissance, en nous faisant miséricorde, & nous attachant pour toujours à son service.

La prière, que le saint Pape Clement VIII faisoit faire dans les célèbres Congrégations de *Auxiliis*, avant que les Theologiens commençassent à disputer, ou les Consultants à donner leurs suffrages, est un excellent abrégé de ces magnifiques expressions : » Esprit saint daignez pénétrer nos

* Sunt tamen quedam bona, quibus homo malè uti non potest, quæ scilicet malum eventum habere non possunt. Hæc autem sunt quibus beatificamur, & quibus beatitudinem meremur, &c. 2. 2. q. 83. a. 5. in c.

» cœurs ;

« cœurs, & montrez-nous la voye que nous devons te-
 » nir ; operez en nous ce que nous devons faire ; inspirez,
 » & formez vous-même nos jugemens ; unissez-nous effi-
 » cacement à vous par le don de votre grace. « *Dignare*
illabi cordibus nostris : doce nos quid agamus ; quid effici-
mus operare : esto solus, & suggestor, & effector ; junge
nos tibi efficaciter solius tuæ gratiæ dono.

Tout cela s'accorde parfaitement avec le systême de S. Thomas. C'est ainsi qu'il faut prier dans les principes de la grace efficace. Mais peut-on dire qu'il en soit de même dans le systême opposé ? Si on ne reconnoît qu'un secours indifférent, & toujours accordé à tous ; un secours que chacun rend ou efficace, ou inefficace, selon qu'il lui plaît ; que reste-t'il à demander pour le salut ? On ne demandera ni la grace, si on la suppose toujours présente dans le besoin ; ni le bon usage de la grace, la détermination de la volonté, le consentement à l'inspiration céleste ; puisque dans ce systême tout cela vient de nous, & que ce n'est point le Seigneur qui nous détermine, & qui nous fait consentir à tout ce qui lui plaît ; mais notre volonté, qui se détermine en premier, & qui donne le bon consentement, parce qu'elle veut le donner. Si nous demandions à Dieu ce qui ne dépend que de nous-même, notre demande seroit-elle sérieuse, seroit-elle raisonnable ? Ne seroit-ce pas plutôt une insulte qu'une véritable prière ? » O homme, L. de dono perf. c. 2.
 » disoit saint Augustin, Dieu est témoin non-seulement de
 » vos paroles, mais aussi de vos pensées : si c'est donc avec
 » sincérité, & avec fidélité que vous demandez quelque
 » chose au Tout-Puissant, croyez que c'est de celui, à qui
 » vous demandez, que vous devez recevoir ce que vous
 » demandez. Ne prétendez point l'honorer des lèvres, &
 » vous élever au-dessus de lui dans le cœur, en vous ima-
 » ginant tenir de vous-même, ce que vous faites semblant
 » de vouloir obtenir de lui. «

Nous avons déjà remarqué de quelle maniere saint Thomas établit la même vérité : il veut que la priere soit toujours accompagnée de foi, & d'humilité. Par le moyen de celle-ci nous découvrons en nous un besoin universel :

& celle-là, en nous faisant voir en Dieu une bonté infinie, & une puissance sans bornes, nous oblige à croire que c'est de lui seul que nous pouvons recevoir tout ce que nous demandons : *Ut scilicet credamus ab eo nos posse obtinere quod petimus.* Sur ce principe nous n'avons qu'à consulter nos prières pour régler nos sentimens : il suffit de faire attention à ce que nous demandons à Dieu, pour connoître d'abord tout ce qui vient de lui, & ce qu'il fait en nous par sa grace. » Ne nous répandons plus (ce sont les termes de saint Augustin) dans des disputes laborieuses :

L. de dono pers. c. 2. » mais écoutons les prières journalières de l'Eglise. Elle » prie afin que les Infidèles viennent à la Foi : c'est donc » le Seigneur qui appelle, & qui convertit. L'Eglise prie » afin que les Fidèles persévèrent : il est donc vrai que » c'est Dieu qui donne la persévérance finale à qui il veut. « Nous ne demandons pas seulement le pouvoir de faire le bien ; nous prions encore le Seigneur de nous appliquer à toute bonne action ; nous le supplions avec David de faire

Ps. 118. pencher notre cœur vers les témoignages de sa Loi : nous reconnoissons donc que Dieu donne, non-seulement le pouvoir d'agir, mais encore la bonne action. Enfin nous lui demandons tous les jours, non-seulement de saintes inspirations, de bonnes pensées, mais encore la fidélité à suivre ces pensées, & ces inspirations. N'est-ce pas confesser, que tout nous vient de Dieu, la grace, & l'usage de la grace ? *Etiam ipse usus gratiæ est à Deo.*

S. Th. lec. 3. in c. 2. ad Rom.

S. Aug. lett. 217. Vital.

Si nous ne le croyons pas ainsi, notre prière est donc sans foi, sans humilité. Ou plutôt nous ne prions point ; car ce n'est pas prier, mais seindre de prier, que de croire que ce n'est pas la grace, mais notre volonté, qui fait ce que nous demandons. Que si nous croyons que c'est Dieu, qui fait en nous & avec nous, tout ce que nous osons lui demander, dès-là même nous faisons une profession solennelle de reconnoître une grace efficace de sa nature, un secours qui change, qui convertit les cœurs, qui nous fait triompher de nous-même, en nous faisant préférer la loi du Seigneur, à toute la douceur des plaisirs sensuels : un tel secours nous détermine au bien par sa propre vertu : il

est clair que ce n'est point notre volonté qui le rend efficace par le consentement qu'elle donne : c'est le secours divin lui-même, qui rend bonne notre volonté, en lui faisant aimer & pratiquer le bien, qu'elle n'aimoit pas auparavant.

Mais si la grace est efficace, en tant qu'elle est l'exécution de la volonté du Tout-Puissant, & de son décret, il faut que le décret soit lui-même efficace, & prédeterminant : il faut que toutes nos bonnes œuvres soient l'effet & la suite de l'un & de l'autre : il faut reconnoître que Dieu nous a gratuitement élus selon son bon plaisir ; & qu'en nous prédestinant à la gloire, il nous a préparé des moyens surs pour nous y conduire, par la pratique des saintes actions, dont la grace est le principe efficace. Tout cela est suivi : & on a eu raison d'avancer d'abord que la nécessité de la prière, expliquée par les principes de saint Thomas, suffit pour établir, ou pour rendre sensible la vérité de tout son système.

§. II.

De l'action de grâces, selon saint Thomas.

L'Etendue des bienfaits doit être la mesure de notre reconnaissance. Dieu, principe de tout être & de tout bien, exige de sa créature, qu'elle reconnoisse ce qu'elle tient de lui, qu'elle lui en rende des actions de grâces. C'est le premier devoir, & l'obligation la plus indispensable de l'Ange & de l'homme : *Necesse est ut in omnibus gratiarum actionem præmittamus.* Les Bien-heureux dans le Ciel rendent sans interruption cet hommage à celui qui les a fait tout ce qu'ils sont : leurs cantiques de louanges ne finissent pas : s'ils mettent leurs couronnes aux pieds du trône de l'Agneau, c'est pour reconnoître qu'ils les tiennent de sa seule libéralité, & que c'est une main de miséricorde, qui les a misés sur leur tête.

S. Th. lec. 5. in c.
1^{um}. ad Rom.

Les sentimens de notre reconnaissance ne devoient

A a a ij

être ni moins vifs, ni moins éclatans sur la terre. Nous sommes un composé de bienfaits & de besoins : & la vûe des uns doit d'autant plus animer notre reconnoissance pour les autres, que c'est mériter toujours de nouvelles faveurs, que de se montrer sensibles pour celles qu'on a déjà reçues, dit saint Thomas : *De acceptis beneficiis gratias agentes, meremur accipere potiora*. Justes ou pécheurs, innocens, ou reconciliés, nous sommes toujours redevables à la divine bonté : Elle retire les uns de l'abîme du péché ; elle empêche les autres d'y tomber : Elle attend le moment qu'elle a marqué pour faire miséricorde à plusieurs qui la méprisent encore.

2. 2. q 83. a. 17.
in c.

» Que je vous aime donc sans mesure, ô mon Dieu ;
L. 2. Conf. c. 7. » s'écrioit saint Augustin, que je ne cesse jamais de chanter
» vos loüanges, & de vous rendre mes très-humbles ac-
» tions de grâces, de ce que vous m'avez pardonné tant
» d'iniquités ! Je reconnois que c'est votre miséricorde qui
» a effacé mes péchés, comme c'est votre grace qui m'a
» préservé de tout le mal que je n'ai point fait ; car quel
» mal n'étois-je point capable de faire ? Je vous suis donc
» redevable non-seulement du pardon, que vous m'avez
» accordé des péchés que j'ai commis ; mais encore de la
» protection, par laquelle vous m'avez garanti de tous ceux
» que j'aurois pû commettre : *Omnia mihi dimissa esse fa-
» teor & que me à sponte feci mala, & que te duce non
» feci*. » Ceux, continuë cet illustre Pénitent, qui toujours
» fidèles à l'attrait de la vocation intérieure, n'ont point
» été malades, ou ne l'ont pas été autant que moi, ne doi-
» vent leur santé qu'au secours du même Médecin, à qui
» je dois ma guérison. Qu'ils n'en aiment donc pas moins
» le Seigneur: qu'ils l'aiment même d'autant plus que le
» bienfait d'avoir été préservés de tant de péchés, est bien
» plus grand que celui d'en avoir été retirés.

C'est ainsi que les Saints Docteurs nous font regarder l'action de grâces comme le devoir général, que tous les hommes, dans quelque état qu'ils se trouvent, sont toujours obligés de remplir. C'est ce qu'ils avoient puisé dans le fonds de notre Religion, dans la Doctrine & l'exemple:

même de Jesus-Christ. Lorsque l'Homme-Dieu a voulu multiplier le pain, ou guérir les malades, ou rendre la vie à des morts, ou operer quelqu'autre prodige, il a toujours commencé par remercier le Pere Céleste. Il a terminé sa vie mortelle par l'institution d'un Sacrement, qui est appelé *Eucharistie*, c'est-à-dire, action de grace ; afin que dans l'abrégé de toutes ses merveilles, dans le plus précieux de ses dons, nous eussions comme un avertissement perpétuel de la reconnoissance que nous lui devons. L'Apôtre toujours rempli de l'esprit de son divin Maître, ne cesse de nous prêcher par tout ce même devoir, & d'en instruire toutes les Eglises : Il ne sépare jamais ni l'instruction de l'exemple, ni l'action de grâces de la priere. Il commence par là presque toutes ses Epîtres, & il les finit de même. Tantôt il conjure son cher Disciple, d'ordonner des supplications, des prieres, des vœux, des actions de grâces pour tous les hommes : il met ce devoir de Religion à la tête de tous : *Obsecro igitur primum omnium fieri, &c.* Tantôt après avoir averti les Thessaloniens de prier sans interruption, il les exhorte à rendre grâces à Dieu de toutes choses, parce que telle est la volonté de Dieu. Tantôt il écrit aux Chrétiens de Colosse de persévérer & de veiller dans la priere, en l'accompagnant toujours d'action de grâces : *Orationi instate ; vigilantes in ea, in gratiarum actione.* Saint Paul veut que nous prions avec persévérance, parce que c'est à la persévérance que Dieu accorde tout : il veut que nous veillions pour prier, parce que Dieu a ses momens de lumiere & de communication : Enfin il veut que nous soyons reconnoissans, parce que l'ingratitude peut nous faire perdre les biens de la grace que nous avons déjà reçus, & nous rendre incapables, ou indignes d'en recevoir de nouveaux ; ainsi que l'Ange de l'Ecole l'explique en plusieurs endroits de ses Ouvrages : *Non enim est dignus beneficium consequi, qui de acceptis beneficiis gratias non agit.*

1. Tim. 2. v. 17.

1. Theff. 5. v. 17.

Col. 4. v. 2.

S. Th. lect. 5. in
c. 1. m. ad Rom.

Il n'est pas nécessaire de nous arrêter davantage à prouver une vérité, qui se trouve écrite dans presque toutes les pages des Livres saints ; & qui est toujours profondé-

ment gravée dans un cœur chrétien. Mais il ne sera pas inutile d'observer ici, combien il est à craindre que la pratique d'un devoir aussi essentiel que celui-là, ne devienne cependant différente, selon la différence des systèmes. Quand suivant les principes de saint Augustin, & de saint Thomas, on est sincèrement persuadé qu'on a tout reçu de Dieu; que nous n'ajoutons rien à ses dons; que nous ne nous faisons pas meilleurs, qu'il nous a fait; que ce n'est qu'à son secours toujours gratuit, que nous sommes redevables de nos bonnes pensées, de nos bons desirs, de toutes les bonnes déterminations de notre volonté, aussi-bien que de routes les saintes actions de la vie; notre reconnaissance dès-lors est sans bornes; elle est parfaite. Nous remercions le Seigneur, & nous le remercions sincèrement de tout, parce que nous sçavons que c'est de lui, comme de la source que découlent toutes les graces; & que toute la gloire lui appartient.

La reconnaissance & la Religion nous obligent de regarder nos mérites, comme autant de dons de Dieu, & la conversion de notre cœur comme l'ouvrage de sa grace. Si le chaste amour de Dieu a pris dans nos ames la place de l'amour impur des créatures, ou de nous-même; si aux passions mondaines, qui nous dominoient autrefois, nous avons vû succéder le goût de la priere, & les pratiques de la pieté; si dans le tems que les compagnons de nos premiers défordres continuent à courir dans les routes de l'iniquité, à se livrer toujours aux penchans corrompus de leur cœur, & aux attraits du plaisir, on nous voit marcher au contraire dans les sentiers de la justice: Nous reconnaissons, & nous faisons gloire de publier, que le Tout-Puissant a déployé en notre faveur la force de son bras; que c'est la grace qui a mis dans notre cœur sa crainte & son amour; que c'est elle seule qui a pû le changer, l'amollir, triompher de sa rébellion: nous confessons avec de tendres sentimens de reconnaissance & d'humilité, que le pere des miséricordes a fait pour nous, sans que nous l'ayons mérité, ce qu'il n'a pas encore fait, pour ceux qui n'ont point commencé à le servir & à le craindre. Bien

loin de nous attribuer, par un orgueil plein d'ingratitude, ce qui nous distingue de l'impie, ou du pécheur impénitent, nous glorifions Dieu de tout; nous remercions le Pere, par son Fils Jesus-Christ: Et c'est ainsi, dit saint Thomas, que tous les biens, que nous avons reçus, nous les faisons remonter vers leur source, par le même canal qui les a fait couler jusqu'à nous: *Eodem ordine debet gratiarum actio in Deum recurrere, quo gratiæ à Deo in nos deveniunt, quòd quidem est per Jesum-Christum.*

Lect. 5^e. in c. 2^{me}
ad Rom.

Notre reconnoissance seroit-elle aussi sincere, aussi parfaite, si nous croyions n'avoir reçu que ce qui a été accordé à ceux qui ont fermé leur cœur à la grace? De deux hommes exposés aux mêmes tentations, engagés dans les mêmes habitudes, appelés en même tems à la pénitence, l'un se convertira véritablement, l'autre ne se convertira pas; celui-là fera un saint usage de la grace; celui-ci la recevra en vain; le premier persévérera dans la justice, & arrivera au salut; le second continuera à vivre dans l'impénitence & mourra dans son péché: si l'on suppose que celui qui se convertit n'a pas reçu de plus grands secours, que celui qui ne se convertit point; il n'aura donc pas de plus grandes actions de grâces à rendre à Dieu; il pourra s'attribuer la distinction, qui se trouve entre lui & le pécheur obstiné: ou s'il rend gloire au Pere céleste, ce sera moins pour la force & l'abondance de ses grâces, que pour avoir choisi la circonstance favorable, où il avoit prévu que sa volonté seroit disposée à profiter du secours divin. C'est ainsi qu'il faut raisonner dans le système opposé à celui de saint Thomas. Mais est-ce donc-là que se réduisent toutes les actions de grâces que nous devons à Dieu pour notre conversion? Est-ce là tout ce qu'un illustre pénitent demandoit, pour lui-même, & pour ses semblables, quand il disoit: » Venez à notre secours, Seigneur, faites agir votre » toute-puissance, réveillez-nous, rappelez-nous à vous, » enlevez-nous, embrassez-nous, attirez-nous par l'attrait » de vos célestes douceurs, afin qu'un saint transport d'amour nous fasse courir, & voler à vous: *Age Domine*, L. 8. Conf. c. 4^e
& fac; excita & revoca nos; accende, & rape; flagra; dulcesce; jam amemus, & curramus.

De tels sentimens , de telles expressions nous apprennent & ce que Dieu fait en nous; & quelle doit être l'étenduë de notre reconnoissance , lorsque sa main toute-puissante & toujours miséricordieuse , nous retire d'un état de mort pour nous revêtir de justice , & nous faire arriver par la pratique de toutes les vertus à la véritable vie , où nous offrirons à jamais au Pere céleste un sacrifice de louange à la gloire de la grace de son Fils Jésus-Christ : *In laudem gloriæ gratiæ suæ.*

Eph. 1. v. 6.

§. III.

*Sentimens de saint Thomas sur l'esperance chrétienne ,
& la confiance en Dieu.*

2. 2. q. 18. a. 4.

In c. 9^m. Matth.

2. 2. q. 17. a. 4.
in c.

LA confiance chrétienne , selon saint Thomas , est une humble & ferme attente du bonheur éternel : c'est une esperance vive qui bannit de l'esprit & du cœur , tout doute volontaire , toute défiance de la miséricorde du Seigneur , & de la vérité de ses promesses : *Fiducia est spes cum expectatione firma.* Si par la foi nous connoissons la fin surnaturelle pour laquelle nous sommes créés ; l'esperance fait que nous soupçons après ce bien souverain , qui n'est autre que Dieu-même ; & que nous attendons de la divine bonté , les moyens dont nous avons besoin pour arriver à un terme infiniment élevé au-dessus de toutes les forces de la nature : c'est-à-dire , que comme nous espérons de voir Dieu face à face , de le posséder & de jouir de lui dans le jour de l'éternité , nous espérons en même-tems que sa miséricorde voudra bien écouter ici bas nos prieres , remettre toutes nos dettes ; nous protéger contre les attaques de l'ennemi dans tous les périls de la vie , & nous accorder jusqu'à la fin le secours de sa grace , par les mérites de Jésus-Christ : Tout cela , dit S. Thomas , appartient à l'esperance chrétienne : *Spes respicit beatitudinem æternam , sicut finem ultimum , divinum autem auxilium*

lium, sicut primam causam inducentem ad beatitudinem.

Voilà tout à la fois l'objet & le fondement de notre espérance. Elle est toute divine, puisqu'elle ne regarde immédiatement que Dieu; dont elle nous fait attendre la possession: Elle est inébranlable, parce qu'elle n'est appuyée que sur la toute-puissance de Dieu, qui est infinie; sur sa miséricorde, qui est sans bornes; sur ses promesses, dont l'effet ne peut jamais manquer que par notre faute. Non, dit l'Ange de l'Ecole, si tous ceux qui espèrent n'arrivent point au terme heureux de leur espérance, ce n'est point par un défaut de puissance ou de miséricorde du côté de Dieu; mais par le seul défaut de la volonté de l'homme, qui s'oppose à l'accomplissement des promesses divines, par le libre consentement, qu'il donne au péché. Pour nous rassurer davantage contre les vents des tentations, & nous affermir contre les assauts que peuvent nous livrer le monde & la chair, l'espérance ne cesse de nous faire envisager les mérites de Jesus-Christ, ses playes & sa mort. Ses mérites sont infinis, puisqu'ils sont les mérites d'un Homme-Dieu; & ils sont à nous, puisqu'il nous les a cédés: ses playes ont une vertu souveraine pour guérir les maladies les plus désespérées: & la mort que notre divin Réparateur a voulu souffrir pour nous procurer la vie, n'empêche pas qu'il ne soit lui-même toujours vivant, pour sauver tous ceux qui s'approchent de Dieu par sa médiation, selon l'expression de l'Ecriture.

Est-il rien de plus capable de consoler solidement une ame fidèle, & de la tenir assurée au milieu des tempêtes de ce siècle, par une ferme espérance? Lorsque cette divine vertu dans les ames intérieures se trouve en un degré éminent, on l'appelle confiance: & c'est proprement cette confiance parfaite qui honore Dieu, & qui attire sur nous ses grâces les plus abondantes. Autant qu'une crainte excessive, produite par la fausse humilité, ou par le souvenir de nos péchés, est injurieuse à la puissance & à la bonté de Dieu, lorsqu'elle nous empêche de nous jeter sans réserve entre ses bras; autant rendons-nous gloire à l'une & à l'autre, lorsqu'à la vue de ce qu'il est, & de ce qu'il a

B b b b

Ibid. q. 18. a. 4. ad
3^m.

Heb. 7. v. 25.

promis, reconnoissant que sans lui nous ne pouvons rien, & qu'avec lui nous sommes capables de tout, nous le prions humblement de nous regarder selon la multitude de ses miséricordes, parce qu'il est notre protecteur & l'unique refuge, en qui nous espérons trouver la sûreté, la joye & le repos de notre ame.

Une semblable confiance, en nous inspirant le courage si nécessaire dans la pratique de la vertu, nous remplit en même-tems de force, & nous rend dignes d'éprouver tous les effets de la miséricorde du Seigneur. Si elle nous fait espérer tout, elle peut aussi nous faire tout obtenir, dit S. Thomas: *Maximè est ad impetrandum*. Les Enfans d'Israël en firent souvent l'expérience sous la conduite de Moÿse & de Josué. Nos Peres, disoit le Prophète, ont espéré en vous, Seigneur; ils ont espéré, & vous les avez délivrés; ils ont crié vers vous, & vous les avez sauvés; ils vous ont invoqué & ils n'ont point été confondus. Dieu ne méprise point les cris que la confiance fait pousser, ni les prieres qu'elle anime. Telle étoit la disposition que l'Homme-Dieu mettoit toujours dans le cœur des malades & des pécheurs, lorsqu'il vouloit répandre sur eux ses bienfaits, en rendant la santé à leur corps; & en délivrant leur ame d'une autre maladie infiniment plus dangereuse. Ses premieres paroles les rassuroient: Et le pardon de leurs péchés étoit comme le prix de leur confiance: *Confide fili, remittuntur tibi peccata tua. Confide filia, fides tua te salvam fecit*. Heureux celui qui a eu la consolation d'entendre de la bouche même de J. C. cette parole de salut; parole si capable de relever le courage abattu, d'essuyer toutes les larmes, de finir tous les maux! Heureux le Chrétien, qui ouvre les oreilles du cœur à cette parole de vie, lorsque s'élevant par la foi, par une confiance pleine d'amour, au-dessus de lui-même, & de tout ce qui l'environne, il n'espère jamais plus fortement le secours d'en haut, qu'au moment que tout soutien créé vient à lui manquer! Ses soupirs alors, ses prieres, ses gémissemens secrets, sont comme des flèches de feu, ou comme des traits qui partent de la main d'un homme robuste & puissant. C'est ainsi qu'on fait à Dieu une espece de vio-

In c. 9^m. Mat.

Matth. 9. v. 2. 12.

lence qui obtient tout ; & qu'on éprouve la vérité de cet Oracle : *In spe erit fortitudo vestra*. Votre confiance fera votre force. If. 30. v. 15.

Le Sauveur n'a prédit à ses Disciples que des croix & des souffrances : mais en même-tems qu'il prédisoit les plus grandes tribulations, il leur promettoit toujours la paix la plus solide ; & tout ce qu'il demandoit d'eux, pour leur accorder la victoire sur leurs ennemis, c'étoit une pleine confiance en sa puissance, & en sa bonté : » Je vous ai dit » ceci, afin que vous trouviez la paix en moi ; vous aurez » des afflictions dans le monde ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde. *In mundo pressuram habebitis, sed confidite, ego vici mundum*. La réflexion de S. Thomas sur ces paroles de Notre-Seigneur Jesus-Christ, mérite d'être rapportée ici. Si les Serviteurs de Dieu se trouvent souvent dans la tribulation ; les adorateurs ou les esclaves du monde ont de même leurs peines ; ils ont leurs croix. Mais entre les uns & les autres il y a cette différence, dit le saint Docteur, que les peines des mondains sont sans consolation, comme elles sont sans mérite. Il n'y a que malheur & affliction dans leurs voyes : ils ne connoissent pas celle qui conduit à la paix ; parce qu'ils n'ont point la crainte du Seigneur, & qu'ils n'ont pas mis en lui leur espérance. Au lieu que les justes, qui sont toujours unis à Dieu par la charité ; & que la confiance en Jesus-Christ rend invincibles parmi les rudes assauts dont ils sont éprouvés, goûtent toutes les douceurs du repos, & trouvent en J.C. même cette véritable paix, que toute la puissance du siècle ne peut ni donner à ceux qui vivent selon ses maximes, ni ôter à ceux qui les méprisent : *Homines mundani, qui Deo per amorem non sunt conjuncti, habent tribulationes sine pace ; sed sancti, qui Deum per amorem habent in corde, etsi ex mundo habeant tribulationes, in Christo habent pacem*.

Jo. 16. v. 33:

S. Th. l.c. 8^e. c. 16. Joan.

Il ne faut pas être surpris que la confiance chrétienne nous mette ainsi au-dessus de toutes les attaques du monde & de l'Enfer ; puisqu'elle a assez de vertu pour nous soutenir contre les épreuves du Ciel & les rigueurs de Dieu.

même. L'homme spirituel sçait jusques où peuvent aller les craintes, les perplexités, les autres peines d'esprit, dont la sagesse de Dieu se sert quelquefois pour purifier, ou pour éprouver les ames justes; pour rendre leur vertu plus solide, leur humilité plus sincere, leur amour plus fort. Tantôt la vûe de la justice de Dieu & la sévérité de ses jugemens les épouventent; tantôt l'incertitude de leur état présent, & les horreurs d'un avenir encore plus incertain, les mettent dans une situation qu'on ne sçauroit définir. Enveloppés des plus épaisses ténèbres & remplis de mortelles frayeurs, qui nous pénètrent jusques dans la moëlle des os, nous sentons bien que ce n'est ni dans nous-même, ni dans nos semblables, que nous pouvons trouver la sûreté & la paix que nous cherchons. En vain voudrions-nous ouvrir notre cœur à la créature: elle n'y sçauroit entrer; son langage nous est comme étranger, & le notre ne lui est pas moins inconnu. Rien alors, rien ne console, rien ne rassure que le souvenir des miséricordes du Seigneur & la confiance en Jesus-Christ. Celui-là seul trouve ou la fin de ses peines intérieures, ou le secret de les mettre à profit, qui ne s'appuyant jamais ni sur lui-même, ni sur aucune autre créature, peut dire avec le Prophète que c'est de Dieu seul que lui vient le secours; parce que ce n'est qu'en Dieu qu'il a mis sa confiance: *Deus auxilii mei, spes mea. in Deo est.*

Pour dissiper en peu de tems toutes ces agitations, qui troublent une ame fidèle; pour ramener le calme & la sérénité dans son intérieur, il n'est point nécessaire de lui faire voir des miracles. Elle n'a pas besoin, ni que Dieu lui fasse lire dans ses décrets éternels ce qui la regarde, ni qu'il lui envoie un Ange pour l'assurer de sa part que son nom est écrit dans le livre de vie. L'espérance chrétienne suppléé à tout, & la parfaite confiance suffit pour tout; parce qu'étant fondée sur la sainte humilité, & perfectionnée par la charité, elle fait, selon l'expression de S. Thomas, que nous ayons toujours Dieu dans notre cœur, & notre paix en J. C. *Deum in corde, pacem in Christo.* Elle forme dans le fonds le plus secret de l'ame, une voix toute intérieure,

que les Peres de l'Eglise, & les Maîtres de la vie spirituelle ont appellée tantôt un témoignage, que le S. Esprit lui-même rend à notre esprit ; tantôt un avant-goût des joyes de l'éternité, ou un rayon de la gloire du Paradis ; quelquefois une réponse de vie, un sentiment divin, qui anime les ames prédestinées, & qui ne les soutient pas moins efficacement parmi les peines intérieures, que durant les extases & les transports de leur ferveur.

Témoignage, réponse, lumière, ou sentiment, qui bannissent loin de nous l'inquiétude, la défiance, la crainte excessive ; & qui mettent le véritable fidele en état de dire avec S. Paul : *Scio cui credidi*. Je sçai en qui je me suis confié ; & je suis assuré qu'il est assez puissant pour me garder le dépôt jusqu'à ce grand jour. Oui, dit S. Thomas, expliquant ces paroles de l'Apôtre, notre salut est en dépôt entre les mains de Dieu, lorsque nous nous reposons en lui avec confiance ; lorsque pleinement persuadés que sa bonté ne méprise personne, que rien n'échape à sa sagesse, que sa providence s'étend à tout, nous jettons toutes nos inquiétudes, & nous nous jettons nous-même amoureux-ment dans son sein : *Homo deponit apud Deum salutem suam, quando se Deo totum committit*.

2. Tim. 1. v. 22.

C'est sçavoir en effet mettre son salut en sûreté, que de le confier à un pere qui est Dieu, & un Dieu, dont le propre est de pardonner & de faire miséricorde. Tout-puissant pour exécuter tout ce qu'il veut, sans que sa volonté absolue soit jamais empêchée par la créature, infiniment bon pour vouloir accomplir tout ce qu'il a promis ; il a engagé sa parole, qu'il n'abandonnera jamais ceux qui le craignent ; qu'il protégera & sauvera ceux qui esperent en lui. Quel sujet de consolation ! La Foi nous apprend que nous serons sauvés, si nous le voulons : & l'esperance chrétienne nous fait attendre que nous le voudrons ; c'est-à-dire, que Dieu nous le fera vouloir, & nous fera persévérer dans cette bonne volonté jusqu'à la fin, par ce secours, que S. Thomas appelle : *Adjutorium efficax ad subveniendum*.

Lec. 4. in c. 1^{um}.
Ep. 1. ad Tim.

2. 2. q. 17. a. 6. ad 1

Si le bras du Seigneur est assez puissant pour enchaîner tous les ennemis de notre salut ; son secours est en même-

3.

tems assez efficace pour fixer la mobilité de notre cœur; pour l'attacher à ce qu'il lui est avantageux d'aimer, & pour le soutenir toujours dans l'amour de la justice : vérité qu'il faut placer parmi les premiers & les plus solides motifs de l'esperance chrétienne; car si la grace est le principe du mérite, la clef du Ciel & la semence de la gloire, il faut que notre confiance soit d'autant plus animée, que la grace qui nous a été méritée par J. C. est plus forte, plus capable de nous sauver. Que ne devrions-nous pas craindre de nous-même, & pour notre salut, si le secours divin ne devenoit efficace que par la détermination de notre volonté, d'une volonté si aveugle, si foible, si inconstante dans ses bonnes résolutions! Mais que ne pouvons-nous pas esperer, si c'est la grace elle-même, qui par sa propre vertu guérit & fortifie notre volonté, la prévient, l'applique, la fixe dans le bien qu'elle lui fait aimer? Sans un tel secours l'homme est comme un roseau agité par le vent; tandis que ceux qui mettent toute leur confiance dans le Seigneur, & dans la puissance de sa grace, sont, selon l'expression du Prophète, comme la montagne de Sion, inébranlables pour jamais.

Pl. 124. v. 1.

Ce n'est encore qu'en esperance que nous sommes sauvés. Mais quelle joye secrete, quelle divine douceur ne répand point dans notre ame l'Esprit de Dieu, qui aide notre foiblesse par la confiance qu'il nous donne, qu'il ne nous abandonnera point, ni à nos ennemis, ni à nous-même; si nous ne l'abandonnons les premiers! Que ceux qui ne connoissent pas assez la puissance & la vertu de la grace de J. C. n'esperent que foiblement de triompher de leurs passions, de vaincre des penchans violens, des habitudes invétérées, des cupidités enflammées; je n'en suis pas surpris. Ce qui relève toutes mes esperances, c'est de pouvoir dire avec David: » Seigneur, je n'espere qu'en vous: vous

Pl. 30. v. 18.

» êtes mon Dieu: mon sort est entre vos mains. *« Ego autem in te speravi Domine, dixi: Deus meus es tu; in manibus tuis sortes mea.*

C'est ici principalement qu'il faut reconnoître la parfaite conformité de la doctrine de S. Thomas avec celle de l'Eglise, & la liaison essentielle que les principes sur les

matieres de la grace ont avec ceux de la morale, & avec la pratique des vertus. Si nous reconnoissons avec l'Ange de l'École, une grace qui tire toute sa force de la toute-puissance de Dieu, & de l'empire qu'il exerce sur nos cœurs, en nous donnant un secours qui nous applique, selon son bon plaisir, à l'accomplissement de sa loi, & à toutes les œuvres de la piété chrétienne; nous reconnoissons conséquemment que notre volonté reçoit tout de Dieu; que tout ce qu'elle a de bon, le pouvoir, l'action, la détermination, elle le tient de son secours: notre esperance est donc fondée sur cet unique & seul appui: notre confiance en Dieu est d'aurant plus inébranlable & plus chrétienne, qu'elle n'est point partagée. Dès-lors nous esperons tout de Dieu & de sa grace; nous ne nous appuyons point sur nous-même; & nous pouvons dire avec confiance: » Que votre miséricorde, Seigneur, se répande sur Pf. 32. v. 22.
 » nous, à proportion que nous avons esperé en vous. «

Si on suppose au contraire qu'aucune grace n'est efficace de sa nature; que c'est à notre volonté qu'il appartient de déterminer le secours divin, trop foible, ou trop indifférent par lui-même pour changer nos cœurs par sa propre vertu, il semble que ce ne sera plus de la seule grace de Dieu, qu'il faudra esperer le salut; nous pourrons l'esperer aussi de notre volonté, & plus de notre volonté que de la grace; car si la grace ne donne que le simple pouvoir de faire le bien, & que la volonté créée donne la bonne détermination, & l'action; ne s'en suit-il pas que celle-ci procure plus le salut que celle-là, & que par conséquent nous pouvons nous confier autant, ou plus en nous-même qu'en Dieu; & attendre plus de notre volonté que du secours de sa grace? Mais n'oublions point que Dieu seul peut être le véritable appui, le motif, l'unique fondement de l'esperance chrétienne. Tout nous avertit d'esperer au Seigneur, & de n'esperer qu'en lui. L'Eglise éclairée & toujours conduite par le S. Esprit proteste continuellement devant Dieu, qu'elle s'appuye uniquement sur l'esperance de la grace céleste: *In sola spe gratiæ cælestis innititur.* Les Prophètes n'ont prononcé que des malédictions contre celui qui partage son es- Jerem. 17. v. 5.
 7.

perance & qui se fait un bras de chair; tandis qu'ils ont appelé heureux & beni, l'homme qui met toute sa confiance dans le Seigneur. La protection du Très-Haut sera pour lui, comme un mur de feu. Le Tout-Puissant l'assistera; il le délivrera; il l'arrachera d'entre les mains des pécheurs; il le sauvera, parce qu'il a espéré en lui: *Benedictus vir qui confidit in Domino; & eris Dominus fiducia ejus.*

Zach. 2. Pl. 36.

Jerem. 17. 7.

Une telle esperance fait toute la force d'un Chrétien parmi tous les maux qui peuvent affliger son esprit en cette vie; elle nous rend aisée la pratique des vertus; elle adoucit la violence des tentations; elle nous fait triompher de nos ennemis & de nous-même. Le sentiment de notre propre foiblesse & l'aveu de notre indignité, bien loin de nous décourager, ou d'affoiblir notre confiance, nous disposent à de nouvelles faveurs, en nous faisant concevoir une plus haute idée des miséricordes du Seigneur, & des richesses de sa grace: nous éprouvons quelquefois que notre esperance s'accroît; qu'elle se fortifie, par la grandeur même des périls & par la violence des tentations qui semblent la combattre. C'est le témoignage que S. Paul se rendoit à lui-même dans sa seconde Epître aux Corinthiens:

2. Cor. 1. v. 8.

» Je suis bien aise, mes Freres, disoit cet Apôtre, que
 » vous sçachiez l'affliction qui nous est survenue en Asie,
 » qui a été telle que les maux dont nous nous sommes trou-
 » vés accablés, ont été excessifs & au-dessus de nos for-
 » ces, jusqu'à nous rendre même la vie ennuyeuse. Nous
 » avons comme entendu prononcer en nous-même l'arrêt
 » de notre mort, afin que nous ne mettions pas notre con-
 » fiance en nous, mais en Dieu qui ressuscite les morts; qui
 » nous a délivrés d'un si grand péril; qui nous en délivre
 » encore, & nous en délivrera à l'avenir, comme nous l'es-
 » perons de sa bonté. Afin qu'on reconnoisse que la gran-
 » deur de la puissance qui est en nous, est de Dieu, & non
 2. Cor. 4. 4. v. 7. » pas de nous: *Ut sublimitas sit virtutis Dei, & non ex*
 » nobis.

Afin que le nombre & la grandeur de nos péchés ne nous empêchent jamais d'entrer dans ces mêmes sentimens, qui ont fait toute la force des Saints, & leur consolation

tion dans les épreuves, souvenons-nous que les miséricordes éternelles du Seigneur, & les mérites infinis de J. C. sont une source féconde, une mer immense, où les justes & les pécheurs ont droit de puiser; que comme l'espérance chrétienne n'est point fondée sur nos mérites, elle n'est pas aussi bornée par nos démérites; & qu'un titre pour obtenir de Dieu la grace & le pardon, c'est de les demander avec humilité, & de les attendre toujours avec confiance. A l'exemple des Saints nous devons nous humilier dans les consolations, & nous glorifier dans les afflictions, Rom. 5. sachant que l'affliction produit la patience, la patience l'épreuve, & l'épreuve l'espérance. Or cette espérance n'est point trompeuse: c'est par elle, dit S. Thomas, que nous commençons dès cette vie à participer en quelque sorte à la gloire, dont nous aurons la pleine jouissance en l'autre: *Hæc gloria, quæ in futuro in nobis complebitur, interim nunc in nobis inchoatur per spem.* Lec. 1. in c. 5^{ma} ad Rom.

Ceux qui, pour n'avoir pas assez pénétré la véritable doctrine du saint Docteur, l'ont quelquefois accusée de dureté, peuvent juger par tout ce que nous venons de dire, si c'est affaiblir la confiance des Chrétiens que de l'établir sur de tels principes.

§. I V.

La confiance en Dieu ne doit jamais exclure, ni la crainte de ses jugemens, ni la pratique des bonnes œuvres.

Notre espérance doit donc aller jusqu'à la confiance parfaite: mais cette confiance, qui remplit l'ame de consolation & de paix, ne va pas elle-même jusqu'à la certitude entière du salut; ni par conséquent jusqu'à l'exclusion de toute crainte. Comme il n'est point permis à un Fidele de se défier de la miséricorde de Dieu, ou de douter des mérites de Jesus-Christ, de la vertu & de l'efficacité des Sacrements; il est juste aussi qu'en se considérant soi-même, sa propre infirmité & sa corruption, il craigne sur son état spirituel; puisque personne ne peut être assuré d'une cer-

Cccc

Sess. 6. cap. 9.

ritude de foi, qu'il ait véritablement reçu la grâce. Ce sont les paroles du saint Concile de Trente.

Eccli. 2. 7. 9.

Bien loin que l'esperance chrétienne bannisse de nos cœurs toute sorte de crainte; il faut dire au contraire, que la crainte de Dieu conduit à la confiance; comme le faint amour perfectionne la crainte. L'Écriture nous invite à l'un & à l'autre en même-tems: *Vous qui craignez le Seigneur; esperez en lui; & sa miséricorde vous remplira de joye.* Il est vrai, dit S. Thomas, que la crainte servile, qui appréhende toujours moins le péché que la peine qui est due au pécheur, diminue à proportion que l'esperance se perfectionne: il est vrai encore qu'une esperance ferme chasse bien loin de nous le trouble, l'inquiétude, la défiance, les vaines frayeurs, ou ces scrupules frivoles qui agitent l'esprit & le cœur. Tout cela fait injure à la miséricorde de Dieu: rien de cela ne sçauroit compatir avec la joye & la paix, que le S. Esprit produit ordinairement dans une ame, où il fait sa demeure. Mais il n'en est pas de même de la crainte chaste & filiale; plus nous aimons Dieu; plus aussi nous craignons de l'offenser & de le perdre; & cette crainte s'accroît en nous, à mesure que l'esperance & la charité reçoivent de nouveaux accroissemens. C'est l'excellente doctrine de S. Thomas: *Timor pœnæ diminuitur crescente spe; sed eâ crescente crescit timor filialis: quia quando aliquis certius expectat alicujus boni consecutionem, per auxilium alterius, tanto magis veretur eum offendere, vel ab eo separari.*

1. 2. q. 19. a. 10.
ad 1.

Craignons donc, mais esperons en même-tems: ne pensons jamais à la justice rigoureuse du Seigneur, sans penser encore plus à la multitude & à la grandeur de ses miséricordes. Il est de la pieté chrétienne de craindre les jugemens & la colere de Dieu, la perte de Dieu, la privation de la vûe & de la possession éternelle de Dieu: nos péchés ont mérité tout cela; & il faudroit ou avoir perdu la foi, ou porter bien loin la présomption, pour ne pas craindre. Mais notre crainte doit être toujours mêlée de confiance; puisqu'en Dieu la justice n'est jamais séparée de la miséricorde. Lorsque nous faisons quelque attention au penchant de notre nature corrompuë, toujours portée au mal, à la foiblesse

& à l'inconstance de notre volonté ; à ce grand nombre de péchés que nous avons commis , & à ceux que nous sommes capables de commettre encore ; à la multitude des ennemis qui nous environnent & à leur malice ; à la violence des tentations , où nous nous voyons tous les jours exposés ; pourrions-nous ne pas craindre ? Mais en même-temps pouvons-nous ne point espérer, dès que nous pensons que c'est Dieu lui-même qui nous invite de mettre en lui notre esperance ; & qui nous engage sa parole , que pourvû que nous ne laissons point affoiblir notre confiance , il ne retirera pas de sur nous ses miséricordes ?

L'excès & le défaut de confiance seroient également dangereux. La véritable piété se place entre l'un & l'autre. Le peu de confiance en Dieu éteint d'abord le feu de la charité, & nous rend coupables d'ingratitude ; vice honteux , que S. Bernard appelle un vent brûlant , qui dessèche la source même des graces , & les empêche de couler sur nous : mais une confiance exempte de toute crainte ; une confiance qui nous rendroit aussi tranquilles sur notre salut , que le sont les Saints qui regnent déjà dans le Ciel , ou ces Justes privilégiés , à qui le Seigneur , par une faveur particulière , a daigné révéler dès cette vie , ce que sa miséricorde avoit résolu pour eux dans ses décrets éternels ; une telle confiance ne seroit certainement qu'une illusion dangereuse , une présumption criminelle.

Le S. Esprit nous avertit par la bouche du Sage , que nul homme , tant qu'il vit sur la terre , ne sçait s'il est digne d'amour , ou de haine. Nul n'est assuré d'une certitude absolue que ses péchés lui sont remis ; qu'il obtiendra de Dieu le grand don de la persévérance finale ; que son nom est écrit dans le livre de vie ; enfin qu'il est du nombre heureux de ceux que le Pere a choisis en J. C. avant le commencement des siècles , pour les faire regner éternellement avec lui. Il a plu au Seigneur de révéler ce secret à quelques-uns de ses amis , pour leur donner dès cette vie un avant-goût des joyes du Paradis , afin de les rendre capables de faire pour sa gloire les actions les plus héroïques , & de porter avec courage le poids des plus cruelles persécutions ,

S. Th. 1. 2. q. 112.
a. 5. in c.

comme parle S. Thomas : *Revelat hoc Deus aliquando ali-
quibus ex speciali privilegio , ut securitatis gaudium , etiam
in hac vita , in eis incipiat ; & confidentius ac fortius ma-
gnifica opera prosequantur , & mala presentis vite susti-
neant.* Mais une telle faveur est un privilege : & il est de
foi que , sans une semblable révélation , dont très-peu de
Saints ont été honorés ici bas , tout demeure caché dans
le secret de Dieu ; tout est voilé pour nous jusqu'au jour
de la manifestation , c'est-à-dire jusqu'au tems de notre mort :

Eccle. 9. 7. 1. 2.
*Nescit homo utrum amore , an odio dignus sit , sed omnia in
futurum servantur incerta.*

Ce n'est donc point la crainte , mais le désespoir , qui est
contraire à l'esperance chrétienne. Ce seroit sans doute man-
quer de confiance & se rendre criminel , que de se persuader
qu'on est du nombre des réprouvés ; ou de s'arrêter
volontairement à cette affreuse pensée. Mais la folle persua-
sion , que nous n'avons rien à craindre pour notre salut , ne
seroit ni moins coupable , ni moins opposée à tout ce que
le S. Esprit nous fait entendre dans les divines Ecritures.
S. Paul , qui nous exhorte si fortement à mettre notre con-
fiance en Dieu , & à esperer tout de sa miséricorde , ne
laisse pas de nous dire que celui qui croit être ferme , doit
prendre garde de ne pas tomber. Il ne laisse pas de crain-
dre d'être réprouvé lui-même , après avoir montré le che-
min du Ciel à tant de peuples , & avoir annoncé l'Evan-
gile du salut à tant de nations. Que la crainte du grand Ap-
ôtre nous remplisse nous-même de frayeur , dit S. Augu-
stin ; car , ajoute le Docteur Angelique , que ne doit pas crain-
dre le plus foible , lorsque le plus fort est épouvanté ? *Suo
timore nos terruit Apostolus : quid enim faciet agnus , ubi
aries tremis ? Quid faciet infirmus , ubi timet fortior ?*

S. Th. lec. 5. in
c. 9. 1. ad Cor.

Seff. 6. Cant. 13.
14. 15. 16.

Les Hérétiques des derniers siècles , avec leur orgueil
ordinaire , ont osé dogmatifer contre des vérités si expressé-
ment révélées : mais le Concile de Treves , en les frappant d'a-
nathême , nous a appris en même-tems à craindre avec con-
fiance , & à esperer avec crainte. L'état de cette vie est une
voye toute de foi : & la foi renferme toujours quelque obs-
curité. Obscurité sur notre état présent ; nous ne sommes

point certains, d'une certitude infaillible, que nous soyons fermes, c'est-à-dire, que nous soyons justes : obscurité sur notre état futur ; quand nous serions certains que nous sommes aujourd'hui dans la grace, nous ne sçavons pas certainement si nous persévérerons jusqu'à la fin. C'est à nous à nous humilier sous la main de Dieu ; à adorer son silence ; & à travailler avec un religieux tremblement à la grande affaire du salut. La certitude du bonheur éternel, si elle étoit commune à tous les Elûs, pendant qu'ils vivent sur la terre, détruiroit les desseins de Dieu ; & seroit peut-être pernicieuse à plusieurs : en ôtant tout sujet de crainte, elle deviendroit pour quelques-uns une occasion de vanité, de présomption, ou du moins de négligence : *Securitas in prædestinatis negligentiam pareret.* L'assurance rallentiroit bientôt l'ardeur pour la priere, & diminueroit la vigilance, la précaution, la fidélité aux graces, dont la sagesse de Dieu a coûtume de se servir pour exécuter le décret de la prédestination par nos bonnes œuvres.

S. Th. 1. p. q. 131.
a. 1. ad 4^{mo}.

Je dis par nos bonnes œuvres ; car quoique notre salut soit en la main de Dieu, c'est toujours l'ouvrage dont nous sommes chargés. Il nous est ordonné d'espérer : mais l'espérance n'est point un repos sterile : elle doit être au contraire aussi agissante, aussi féconde que la foi. Plus nous espérons un bien parfait, infini ; plus nous devons redoubler nos efforts, pour en mériter la possession. A notre confiance en la miséricorde du Seigneur, il faut ajouter l'obéissance à sa Loi, les exercices de la piété chrétienne, la pratique des œuvres de charité, de justice, de pénitence, si souvent, & si fortement recommandées dans les livres saints. Lorsque le Prophète nous avertit d'espérer au Seigneur, & de faire le bien ; il nous apprend par ce peu de paroles, à ne point fonder notre espérance sur nos bonnes œuvres, & à ne point séparer les bonnes œuvres de notre espérance. Tous les motifs, & les solides fondemens de la confiance chrétienne se réduisent, il est vrai, à la charité du Pere, qui nous a donné son Fils, & à celle de ce Fils bien-aimé, qui s'est livré lui-même pour nous : *Spes nostra ad Deum per Christum*, dit saint Thomas. Mais pour avoir part à cette charité divine, & retirer le fruit du grand

Op. 2. p. 2. c. 51.

sacrifice ; qui a été offert pour le salut de tous, il faut appartenir par la foi & par la charité, au troupeau du divin Pasteur ; il faut être du nombre des brebis qui entendent sa voix. Il ne suffit pas de croire précisément ce qu'il a enseigné, & d'espérer ce qu'il a promis, si on ne fait aussi

Pf. 36. v. 3. ce qu'il a commandé : *Spera in Domino, & fac bonitatem.*

Toutes les fois que la grace rappelle à notre esprit les miséricordes infinies du Seigneur, les mérites & les satisfactions de Jesus-Christ, le prix du sang qu'il a répandu pour le salut de tous, la force enfin & l'abondance des secours, qu'il nous a mérités, nous entrons dans les justes sentimens de confiance, qui faisoient dire autrefois à saint Augustin : » J'ai donc grand sujet d'espérer ô mon Dieu, » que vous me guérirez de tous mes maux, par les mérites du sang de ce divin Médiateur, qui est assis à votre » droite, & qui ne cesse de vous prier pour nous. Sans cela je tomberois dans le désespoir, car mes playes sont » profondes, & en grand nombre ; mais la vertu des remèdes, que vous m'avez préparés, est encore plus grande de que la maladie : » *Multi enim sunt & magni languores mei ; sed amplior est medicina tua.*

L. 10. Conf. c. 43 :

Cependant si nous nous rappelions l'oracle de l'Apôtre, qui nous assure que Jesus-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort, & qui est ressuscité pour tous ; nous comprenons d'abord avec saint Thomas, qu'afin que notre confiance soit solide, il faut travailler à rendre notre vie véritablement sainte, c'est-à-dire, toute cachée en Dieu avec Jesus-Christ, consacrée à son service, formée sur l'esprit de son Evangile, remplie des fruits de justice & de charité :

S. Th. lec. 3. in c. 5. Ep. 2. ad Cor.

Totam vitam suam ordinent ad servitium, & honorem Christi. Nous comprenons, que s'il n'y a point de salut

pour ceux qui ne connoissent point Jesus-Christ, ou qui ne persévèrent pas dans la crainte du Seigneur ; il n'y a aussi de persévérance, qu'autant qu'on se rend attentif à marcher avec humilité en la présence du Seigneur, à lui obéir par amour, à veiller sur toutes les actions, & encore plus sur les intentions, pour faire toujours saintement ce qui est saint, & agréable au Pere céleste, à l'exemple de J. C.

L'adoption divine, qui nous donne droit d'appeller Dieu notre Pere, & de nous regarder comme ses enfans, est: tout-à-la-fois, dans la pensée de saint Thomas, & le plus ferme appui de notre espérance, & le plus fort engagement à la sainteté. Tel est l'amour que le Peré nous a témoigné, 1. Jo: 3. v. 11 de vouloir que nous soyons appellés, & que nous soyons en effet enfans de Dieu. Mais si nous sommes enfans, nous Rom. 8. v. 12 sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu, cohéritiers de Jesus-Christ; pourvu toutefois que nous souffrions avec lui, pour être glorifiés avec lui.

Voilà en même-tems nos titres, & nos obligations, le droit que nous avons à l'héritage céleste, & les conditions que nous devons remplir pour en obtenir la possession. Héritiers d'un Dieu glorieux & vivant dans le Ciel; gardons-nous bien de nous dégrader nous-mêmes par des œuvres de mort, de nous souiller par l'amour impur de la créature, & de nous avilir par l'attachement aux choses de la terre. La qualité d'enfans de Dieu nous oblige à faire tous nos efforts pour imiter la sainteté-même de Dieu, par une attention continuelle à éloigner de nous, tout ce qui pourroit empêcher la conformité qui doit toujours se trouver entre le Pere & les Enfans; & à nous exercer dans la pratique de toutes les vertus, qui peuvent perfectionner en nous cette auguste & divine ressemblance. C'est la sage réflexion de S. Thomas: *Qui Deum Patrem confitetur, debet conari, ut Dei imitator existat, vitando scilicet illa, quæ Deo dissimilem reddunt, & iis insistendo, quæ nos Deo assimilant.* Op. 2. p. 2: c. 4:

Cohéritiers d'un Dieu qui nous a aimés jusqu'à vouloir mourir pour nous sur une croix; ne refusons pas de porter toujours sur nos corps la mortification de J. C. & de partager maintenant avec lui le calice de ses humiliations; afin qu'il partage un jour avec nous son Royaume & sa gloire. Si nous pouvons dire comme saint Paul, que la charité de Jesus-Christ nous presse; comme lui nous ferons triompher la croix dans notre cœur; & nous trouverons un nouveau motif de confiance, tant dans le saint plaisir, que la grace nous fera goûter parmi les souffrances-mêmes, que dans le mépris qu'elle nous inspirera pour les vanités du siècle.

& pour tout ce qui passe avec la figure de ce monde. C'est ce qui nous reste à expliquer avec saint Thomas.

§. V.

Motifs particuliers de confiance, & de consolation, pour les ames véritablement pieuses.

C'Est une vérité qui demeure prouvée par tout ce qui a été dit jusqu'ici, que tous les hommes qui vivent sur la terre, justes ou pécheurs, doivent toujours craindre, & toujours espérer. Les principaux motifs de confiance & de crainte sont communs aux uns & aux autres : le Dieu des miséricordes est le Pere de tous ; & c'est pour le salut de tous les hommes, que le Fils s'est livré à la mort. L'impie prévenu de la grace céleste peut détester son impiété, passer des liens du péché à la liberté des enfans, à l'amour de la justice, & arriver au salut par la pénitence. Le Juste peut aussi déchoir de son état : en se retirant de la main de Dieu, il peut devenir par le crime, le membre & l'esclave du démon. En quelque état que nous soyons aujourd'hui, nous ne sçavons pas ce que nous serons demain.

Adorons toutes ces vérités dont la Religion ne nous permet point de douter, & qui doivent nous tenir toujours dans un juste milieu, loin de la présomption & du désespoir. Mais reconnoissons en même-tems que si tous ceux qui sont profession de vivre selon les desirs de la chair, ont des raisons particulières d'appréhender la colere de Dieu, & la sévérité de sa justice : ceux au contraire, qui plus dociles aux impressions de la grace, que sensibles aux attraits de la volupté, s'efforcent de remplir tous les devoirs de la piété chrétienne, ont de justes motifs de se rassurer, & d'attendre l'effet de la miséricorde du Seigneur. Ils peuvent l'espérer d'une manière plus vive, parce qu'ils ont de plus fortes raisons de penser qu'ils sont actuellement dans la grace de Dieu, & qu'ils obtiendront par Jesus-Christ, celle qui les fera persévérer jusqu'à la fin dans son service.

Il n'en est pas, il est vrai, de la justice intérieure, comme de l'habitude des sciences, ou comme de la connoissance des vérités, que nous pouvons démontrer par des principes certains. Nous savons avec certitude que nous possédons celle-ci; & nous ne pouvons pas, dit saint Thomas, nous assurer de même de la possession actuelle de celle-là. Dieu, principe & objet de la grace; est toujours au-dessus de nos esprits, & de tous les sentimens de notre ame. S'il vient à moi, je ne le connoîtrai point; & s'il s'en va, je ne m'en appercevrai pas. *Si venerit ad me, non videbo eum; & si abiit, non intelligam.* De-là le Docteur angelique conclut, qu'il n'est point de Juste qui ne puisse, & qui ne doive dire avec saint Paul: » Je n'ose pas me » juger moi-même: car encore que ma conscience ne me » reproche rien, je ne suis pas justifié pour cela; mais c'est » le Seigneur qui est mon Juge. « *Nihil mihi conscius sum;*

1. 2. q. 112. a. 5.
in c.

Ibid.

1. Cor. 4.

sed non in hoc justificatus sum.

Cela n'empêche pas que le véritable Serviteur de Dieu, ne découvre dans le fond de son cœur, & dans toute sa conduite, de quoi se consoler, & se rassurer. Une sainte joye, un goût spirituel, un plaisir céleste, qu'il trouve à s'occuper de Dieu, & de tout ce qui appartient à son culte; le mépris qu'il fait du monde, l'éloignement ou l'aversion qu'il sent pour tout ce que l'on appelle la félicité, & les délices des mondains, leurs plaisirs, leurs amusemens, leurs pompes, ou leurs vanités, dont il ne s'occupe jamais; & dont il a honte même d'entendre parler: le témoignage enfin de sa conscience, mais d'une conscience timorée, qui ne reproche point de péché, qui soit mortel, ou qui n'ait été suivi de quelque pénitence: Voilà, selon le saint Docteur, des marques, sinon infaillibles, du moins bien consolantes; des signes, ou de fortes conjectures que l'homme spirituel peut avoir, qu'il est bien avec Dieu: *Hoc modo aliquis cognoscere potest se habere gratiam, in quantum scilicet percipit se delectari in Deo, & contemnere res mundanas; & in quantum non est conscius sibi alicujus peccati mortalis.*

1. 2. q. 112. a. 5.
1. c.

Ce goût spirituel pour les choses de Dieu, le parfait renoncement à l'esprit du monde & à ses maximes corrom-

puës , la voix secrete de la conscience ; tout cela produit ordinairement dans une ame sainte la joye & la paix. Mais cette paix , qu'un Prophète appelle l'ouvrage de la justice ; & cette joye , qui vient du S. Esprit , sont tantôt sensibles , & tantôt purement spirituelles. Pour ceux qui commencent à se donner à Dieu , après avoir long-tems erré dans les voyes de l'iniquité , c'est une certaine douceur , un goût sensible , des délices secretes , que Dieu répand dans leur ame , pour les faire courir & voler dans les routes de la pénitence. Ils ne trouvent ni consolation , ni plaisir qu'à penser aux miséricordes infinies du Seigneur , & à la puissance de la grace , qui a brisé leurs fers , & les a retirés de l'abîme : ils parlent volontiers de Dieu ; ils n'entendent parler qu'avec complaisance & avec fruit de la sainteté de ses loix , de la vérité de ses mysteres. Ils se portent avec zèle à tout ce qui peut contribuer à la gloire de Dieu ; & rien ne paroît leur couter , dès qu'il s'agit de lui marquer la sincérité de leur reconnoissance , ou l'étendue de leur amour. Les plus grandes souffrances perdent toute leur amertume , elles deviennent douces pour ces ames déjà fortes ; d'abord qu'elles entrent dans l'ordre de la providence , & qu'en les purifiant de tout ce qui peut leur rester d'attache à la créature , elles servent à les rendre & plus agréables à Dieu , & plus conformes à l'image de son Fils. Parmi les mortifications & les austérités , leur cœur est souvent inondé d'un torrent de consolations , qui leur fait éprouver la vérité de ce qu'a dit un Pere , que les larmes qu'on verse pour Dieu produisent la joye pure qu'on ne goûte jamais qu'en Dieu. Voilà ce que le Docteur Angelique appelle se réjouir dans le Seigneur : *Delectari in Deo*.

Nous apprenons par les confessions de S. Augustin , que dès le commencement de sa conversion , il se trouva dans un état tout semblable à celui qu'on vient de représenter. Il en a fait lui-même un magnifique portrait ; & il en marquoit à Dieu sa juste reconnoissance , quand il disoit : » Graces à votre miséricorde , Seigneur , je puis donc vous dire » avec le saint Roi David , qu'après m'avoir fait naître d'une » de vos plus fidèles servantes , vous m'avez mis moi-même au nombre de ceux qui ne veulent vivre que pour

L. 9. Conf. c. 1.

» vous servir. Il est bien juste qu'en reconnaissance de ce que
 » vous avez brisé mes liens, je vous offre un sacrifice de
 » louanges. Que mon cœur & ma langue ne cessent donc
 » jamais de vous louer, & que toutes les puissances de mon
 » ame s'écrient : *Seigneur, qui est semblable à vous ?*

» Qu'étois-je, & combien y avoit-il en moi de corrup-
 » tion & d'iniquité ? Combien y en avoit-il dans mes ac-
 » tions, dans mes paroles, dans ma volonté ? Mais vous
 » avez eu pitié de moi ; votre miséricorde m'a tiré de l'abi-
 » me de mort où j'étois plongé, & votre grace a purifié
 » mon cœur de toutes les impuretés dont il étoit rempli...
 » Combien trouvai-je tout d'un coup de douceur à me fe-
 » vrer de tous ces insipides plaisirs, que j'avois recherché
 » jusqu'alors dans les amusemens & les niaïseries du siècle ?
 » Je ne craignois rien tant autrefois que de les perdre ; mais
 » après que vous eûtes parlé, je trouvai ma joye à y re-
 » noncer & à les quitter ; parce que vous les chassiez de
 » mon cœur, souveraine douceur de nos ames, douceur
 » solide & véritable ; & que vous y entriez en leur place,
 » vous, ô mon Dieu, en qui l'on trouve & des douceurs
 » qui sont infiniment au-dessus de toutes les voluptés, mais
 » que la chair & le sang ne sçauroient goûter ; & une lu-
 » miere mille fois plus brillante que toute autre lumiere,
 » mais plus intime & plus cachée que tout ce qu'il y a de
 » secret ; & une grandeur qui passe sans proportion tout ce
 » qu'on trouve de plus grand dans le monde, mais qui ne
 » sçauroit être apperçue de ceux qui sont grands à leurs pro-
 » pres yeux. « *Quam suave mihi subito factum est carere sua-
 » vitatibus nugarum. Et quas amittere metus fuerat, jam
 » dimittere gaudium erat. Ejiciebas enim eas à me, vera tu &
 » summa suavitas ; ejiciebas & intrabas pro eis, omni volup-
 » tate dulcior, sed non carni & sanguini ; omni luce clarior :
 » sed omni secreto interior ; omni honore sublimior, sed non
 » sublimibus in se.*

Il est vrai que cette divine douceur & cette joye, que
 la présence du S. Esprit produit dans une ame, quoique
 liées avec la justice chrétienne, ne se font pas toujours sen-
 tir aux Justes-mêmes, les plus avancés, ou les plus exer-
 cés dans la pratique des vertus. Dieu, pour les raisons di-

Op. 2. p. 1. c. 9.

gnes de sa sagesse, éprouve quelquefois ses fidèles serviteurs par la soustraction des consolations sensibles : il retire ces goûts, ces attraits, soit (dit S. Thomas) pour purifier davantage leur charité, & empêcher que ceux qui lui veut élever à une haute perfection, ne s'attachent trop à ce qui est sensible; soit pour les humilier & leur rendre toujours plus présent le besoin continuel qu'ils ont du secours de sa grace. Il permet même quelquefois que les épreuves des Justes se multiplient; que la crainte & la tristesse occupent l'imagination; & que la partie inférieure de l'ame soit comme livrée aux plus rudes assauts. Mais parmi toutes ces agitations, au milieu des embarras & des adversités dont cette vie est remplie, l'homme spirituel jouit dans le fond de son cœur de la paix de J. C. & cette paix est pour lui une preuve, qu'il plaît encore à Dieu, puisque Dieu lui plaît, & que le monde, avec tout ce qu'il a, ne sauroit lui plaire. Le Juste conserve ainli toujours sa force intérieure parmi les maux extérieurs qui l'attaquent; & malgré l'effort des plus violentes tentations, il demeure uni. & toujours soumis à Dieu avec une humble confiance, sans perdre jamais cette joye spirituelle, que l'Ange de l'Ecole appelle une manne délicieuse, mais cachée dans le plus intime de la volonté. Personne n'en goûte la celeste douceur, que celui qui a vaincu : mais tous ceux qui ont remporté la victoire sur les ennemis du salut, n'ont pas toujours une expérience sensible de ce plaisir plus doux que le miel le plus excellent : aussi n'est-il pas toujours nécessaire.

T. 2. p. 112. a. 5.
in c.

Comme le cœur de l'impie, quand il jouïroit de tous les plaisirs & de tous les honneurs; quand il entasseroit les sceptres & les couronnes, ne laisseroit pas d'être toujours inquiet, agité & malheureux; parce qu'il reste toujours en lui un vuide infini, une capacité sans bornes, & des desirs que Dieu seul peut remplir : le Juste au contraire, dans la privation de tout ce qui peut satisfaire les sens, trouve la joye & le repos; parce qu'il ne cherche tout cela qu'en Dieu: c'est dans ce seul bien qu'il réunit tous ses desirs : il sçait que son avantage est de demeurer attaché à Dieu, & de mettre son esperance dans le Seigneur. Le grand nombre de graces, qu'il a déjà reçûes de la divine bonté, lui est comme un ga-

ge assuré de celles qu'il en recevra encore dans le besoin ; & le témoignage qu'il peut se rendre à soi-même , que la plus petite de ces graces lui est infiniment plus précieuse que tous les trésors du monde , augmente dans son cœur l'humble confiance qu'il ne sera pas abandonné du Seigneur : car enfin si notre cœur ne nous condamne point , nous avons de la confiance devant Dieu , dit le Disciple bien-aimé ; & S. Thomas n'a pas fait difficulté de dire que les véritables Justes n'ont point de témoignage plus assuré , que celui de leur propre conscience : *Testis infallibilis Sanctorum ipsa eorum conscientia.* Il ajoute d'abord que pour avoir un tel degré de certitude , il faut que le juste puisse dire avec S. Paul : c'est par le Saint-Esprit que ma conscience me rend ce témoignage : *Testimonium mihi perhibente conscientia mea in Spiritu Sancto.*

Mais suffit-il d'être justifié pour avoir l'assurance de parler ainsi ? Non , cela ne suffit pas , puisque pour tenir les Justes-mêmes dans l'humilité , Dieu a voulu que leur justice fut toujours couverte de quelque obscurité : quelques progrès qu'ils puissent avoir fait dans la vertu , le fond de leur cœur leur est caché jusqu'à un certain point ; & comme il a été dit , à moins d'une révélation , ils ne peuvent jamais avoir une entière certitude , ni de leur état présent , ni de ce qu'ils seront dans la suite. Il s'enfuit de-là que les témoignages particuliers de la bonté de Dieu à l'égard de ses amis , les saintes dispositions que la grace a mises en eux , tous ces autres motifs de confiance qui sont propres à l'homme juste , quelques consolans , quelques précieux qu'ils soient , ne sont jamais que des motifs accessoires. Le principal motif , le fondement essentiel de l'esperance chrétienne doivent toujours être la miséricorde de Dieu , les mérites de J. C. l'abondance des secours qui nous sont préparés pour le besoin. Ce qui a fait dire à S. Thomas , qui a traité cette matiere avec son exactitude ordinaire , que notre esperance n'est point principalement appuyée sur la grace que nous avons déjà reçue , mais sur la toute-puissance & sur la bonté infinie de Dieu , par laquelle le pécheur peut toujours recevoir le bienfait de la justification , & le Juste celui de la persévérance. *Spes non innititur principi*

1. Jo. 3. 21.

Lec. 5. inc. 9. ad Rom.

2. 2. q. 18. a. 4. ad 2.

paliter gratia jam habitæ, sed divinæ omnipotentia & misericordia, per quam etiam qui gratiam non habet, eam consequi potest, ut sic ad vitam æternam perveniat.

Ce motif de notre confiance est bien plus ferme, & en même-tems plus étendu; puisqu'il suffit d'avoir la foi, comme ajoute le saint Docteur, pour ne pouvoir jamais douter de la toute-puissance de Dieu, ni de sa miséricorde.

§. V I.

Doctrine de saint Thomas touchant l'amour de Dieu, sa nécessité, son excellence, ses effets.

Tout nous apprend que Dieu seul est souverainement aimable, & que nous devrions l'aimer infiniment, si notre cœur étoit capable d'un amour infini. Il suffit d'être Chrétien pour reconnoître, que de tous les devoirs de l'homme, le premier & le plus important est celui d'aimer son Dieu en toutes choses, & de lui faire hommage de Tout. Mais c'est principalement dans le système de notre saint Docteur, qu'on établit solidement cette vérité, & qu'on en montre toute l'étendue. Rien n'est plus conforme à la suite de ses principes, que l'obligation de rapporter toutes nos actions à Dieu, comme à l'auteur, & à la première cause de tout bien. L'accomplissement de ce devoir, que saint Thomas appelle le plus grand, le plus noble, & en même-tems le plus utile de tous les préceptes, doit être selon lui, le premier usage de la raison & de la grace dans les enfans; l'exercice le plus continuel, aussi bien que le plus doux de la vie, dans tous les Chrétiens; la dernière tendance du cœur dans les mourans.

Afin que la mesure de ce que nous avons reçu de Dieu, soit toujours la mesure de notre amour, il faut l'aimer en tout tems & en toutes choses. Non-seulement tout ce que nous avons, & tout ce que nous sommes, mais tout ce que nous pensons, & tout ce que nous faisons; tout ce que nous pouvons jamais faire de bon, c'est Dieu qui le fait en nous & avec nous: N'est-il pas juste de lui rendre gloi-

re de tout ? Comme il est le premier principe , il veut être aussi la dernière fin ; & ce n'est pas moins de toutes les actions de notre vie , que de tous les autres biens extérieurs ou intérieurs que nous devons dire avec un ancien Peuple , par la bouche de David : » Seigneur tout est à vous , ce que nous vous avons présenté , nous l'avons reçu de votre main : *Tua sunt omnia, & quæ de manibus tuis accepimus, dedimus tibi.* L. 1. Paralip. c. 29. 14.

C'est par un effet de sa miséricorde , par une charité toute gratuite qu'il répand sur nous ses faveurs ; & le premier usage que nous en devons faire , c'est de l'aimer dans ses dons : de la même manière qu'ils découlent sur nous , ils doivent remonter à leur source , afin que Dieu soit toujours glorifié , & dans ce qu'il fait pour nous , & dans ce que nous ferons pour lui. Le commencement , le progrès , toute la perfection de la justice chrétienne dépendent de là. Si la grâce n'est principalement accordée à l'homme que pour lui faire accomplir ce devoir capital ; l'Evangile a été donné pour le lui faire connoître. La loi Naturelle ayant été comme effacée , ou extrêmement obscurcie en nous par le péché ; & la loi Ecrite n'étant qu'une loi de crainte , incapable de conduire par elle-même à la parfaite justice ; Dieu a bien voulu nous donner une autre loi , qui fût en même-tems & plus facile , & d'une plus grande vertu ; une loi abrégée , que tout homme pût savoir ; & de l'accomplissement de laquelle nul ne pût être dispensé ; une loi d'amour qui doit être la règle invariable de toutes nos actions , en sorte que rien ne soit regardé comme bon , juste & parfait , qu'autant qu'il se trouve conforme à cette divine loi : *Quodlibet humanum opus rectum est & virtuosum, quando regulæ divinæ dilectionis concordat. Quando verò discordat ab hac regula, nec bonum est, nec rectum.* S. Th. op. 4. c. 1. Ibid. c. 2.

Pour nous donner une juste idée de cette loi , & nous faire comprendre toute l'excellence d'un don , que l'Ecriture appelle le lien de la perfection , l'Ange de l'Ecole décrit d'abord les principaux effets , que la charité produit en nous , & les avantages infiniment précieux qu'elle nous procure. C'est à elle qu'il attribue la vertu d'effacer tous les péchés ; d'éclairer l'esprit en purifiant le cœur ; d'apporter

la joye & la paix dans notre ame ; de nous faire jouir de la véritable liberté des enfans ; de nous rendre les amis de Dieu, & les héritiers du Royaume céleste. C'est dans le fonds même de la Religion, que nous trouvons les principes de cette doctrine ; & c'est dans les Livres saints, que le Docteur Angelique a puisé tout ce qui sert à la prouver,

Ibid.

Prov. 10. v. 12.

ou à l'éclaircir. Il nous fait remarquer que ce n'est point déroger à la nécessité de la pénitence, que de dire avec le Sage, que la charité couvre tous les péchés ; puisque le vrai pénitent n'est jamais sans amour, & que la charité n'arrête les effets de la justice divine, que parce qu'elle porte le coupable à se punir lui-même, & à satisfaire à Dieu, par de dignes fruits de pénitence: *Nullus verè diligit, quem non verè pœnitent.*

Ibid.

Si les ténébres, dont nous sommes enveloppés, sont que nous ignorons quelquefois, & ce qu'il convient de faire, & ce qu'il faut demander ; le feu de la charité porte la lumière avec la chaleur jusques dans le fond du cœur :

Ibid.

Causat cordis illuminationem : l'amour nous instruit de tout ce qui peut être nécessaire au salut : où est la charité, là se trouve le saint Esprit, dont la présence dissipe les ténébres, que le péché avoit produites, selon cet Oracle de l'Écriture : „ Vous qui craignez le Seigneur, aimez-le, & vos cœurs seront remplis de lumière : *Qui timetis Deum, diligite illum, & illuminabuntur corda vestra.* De-là cette joye intérieure, cette paix que l'ame fidèle goûte en Dieu, & qu'elle ne peut trouver que dans l'amour de Dieu : car il n'y a point de paix pour l'impie : son cœur, selon l'expression d'Isaïe, est comme une mer agitée, qui ne peut se calmer. Le solide repos de l'ame, & les véritables délices seront toujours le fruit de la charité : on ne possède Dieu, qu'autant qu'on l'aime, & ce n'est que dans sa possession que notre cœur doit se reposer : *Qui Deum diligit, habet ipsam, & ideo animus diligentis, & desiderantis quietatur in eo.*

Ecd. 1. v. 10.

II. 57. 20.

S.Th. op. 4. c. 2.

Selon saint Thomas, ce n'est qu'à des Chrétiens ainsi embrasés des flammes du divin amour, que s'adressent ces paroles de l'Apôtre : „ Vous n'avez point reçu l'esprit de servitude pour vous conduire encore par la crainte ; mais

Rom. 8. v. 15.

„ VOUS

„ vous avez reçu l'esprit de l'adoption des enfans, & c'est
 „ cet esprit qui rend témoignage à notre esprit, que nous
 „ sommes enfans de Dieu. Effets admirables de l'amour
 de Dieu ! Que la crainte rende l'esclave toujours trem-
 blant, qu'elle ne lui fasse trouver que de la peine dans l'ac-
 complissement de ses devoirs ; la joye & la consolation
 sont les fruits ordinaires de la charité : *Timor penam habet*, S. Th. *ibid.*
sed charitas delectationem.

Ce ne sont pas encore-là tous les avantages que nous re-
 tirons de l'amour de Dieu ; le saint Docteur en remarque *Ibid.*
 quatre autres, non moins précieux, ni moins propres à
 cette divine vertu : Le premier est de donner la vie à no-
 tre ame ; le second, de nous faire accomplir les saints
 Commandemens ; le troisième, de nous fortifier contre
 les adversités, dans tous les périls de cette vie ; & le der-
 nier, de nous introduire enfin dans la jouissance du bonheur
 de l'éternité.

Le propre de l'amour est de transformer, en quelque *Ibid.*
 sorte, celui qui aime, en l'objet aimé. Attachons-nous
 nos cœurs à des choses viles & terrestres ? Dès-lors nous
 devenons nous-même vils & méprisables, comme les ob-
 jets que nous aimons. Mais la charité qui nous unit à Dieu,
 nous rend semblables à Dieu : *Si Deum diligimus, divini* *Ibid.*
efficimur. Le même amour, qui fait que nous demeurons
 en Dieu, & qu'il demeure en nous, fait aussi que Dieu
 n'est pas moins la vie de notre ame, que l'ame est la vie
 de notre chair. Et voilà, selon la remarque de S. Thomas,
 ce que tous les autres dons surnaturels, quelques excel-
 lens qu'ils soient, ne peuvent jamais produire sans la cha-
 rité : *Si quis habet omnia dona sine charitate, non habet* *Ibid.*
vitam.

Par cet amour, qui n'est jamais oisif, nous faisons des
 actions toujours agréables à Dieu, & véritablement di-
 gnes des enfans de Dieu : nous gardons ses préceptes ;
 nous accomplissons sa loi, soit par la fuite de ce qu'elle
 défend, soit par l'observation fidèle de tout ce qu'elle pres-
 crit : la charité n'est appelée la plénitude de la loi, que
 parce qu'elle en est le plein & entier accomplissement. Les
 plus grandes difficultés n'arrêtent jamais un cœur tout em-

brasé d'amour ; & rien ne lui peut nuire , parce què tout contribué au bien de ceux qui aiment Dieu : ce qui paroît dur & pénible à la nature , la douceur de la charité nous le rend aisé , agréable : *Etiã adversa & difficilia , suavia videntur amanti.* Ce sont toujours les paroles , & les sentimens de S. Thomas.

Il nous apprend que la charité peut suppléer à tout , tandis que rien ne suffit sans la charité : *Omnia sine charitate insufficientia sunt.* C'est elle qui ouvre le Ciel , & qui marque le rang que chacun y doit tenir : non-seulement la beatitude n'est assurée qu'à ceux qui meurent dans l'acte ou l'habitude de l'amour de Dieu ; mais c'est la seule charité , qui selon ses differens degrés , met une différence dans la beatitude même. Que plusieurs Martyrs ayent plus souffert que les Apôtres ; que parmi les saints Pénitens il s'en soit trouvé qui ont pratiqué de plus longues , ou de plus grandes mortifications ; les Apôtres cependant sont plus élevés dans la gloire , parce qu'ayant reçu les prémices de l'esprit , ils ont été embrasés d'une plus ardente charité : *Ipsi in beatitudine omnes alios excellunt , propter excellentiam charitatis.*

S. Th. ibid.

Ibid. c. 3. & 4.

Après nous avoir donné une si haute idée du mérite , & de l'excellence de cette reine des vertus , notre saint Docteur commence à expliquer ce qu'il faut faire , pour en obtenir la possession , ou pour en mériter l'accroissement. C'est le saint Esprit , il est vrai , qui la répand dans nos cœurs ; & il n'appartient qu'à Dieu de se faire aimer de ceux qu'il a aimés le premier : mais cela n'empêche pas que nous ne devions faire tous nos efforts , pour nous disposer avec le secours de la grace , à recevoir le plus précieux de tous les dons , par la fuite de tout péché , par l'assiduité à écouter , ou à méditer la parole de Dieu , & par le souvenir de ses bienfaits.

Non , la charité n'habite point dans une ame souillée : & il n'est point vrai qu'on aime Dieu , si on aime encore ce qui déplaît à Dieu , si on fait toujours ce que la loi défend : *Si in peccato existis , Deum non diligis.* Il faut nécessairement renoncer à l'un , pour être en état de recevoir l'autre. Je sçai que c'est l'habitude de la grace & de la charité

qui détruit, qui efface, qui remet le péché; mais ce don si précieux n'est point communiqué à une ame, qui préfère quelque chose à Dieu; à une ame, qui n'a pas encore renoncé à ses affections dérégées, ni commencé à garder les divins Commandemens. Ceux-là aiment véritablement, qui peuvent dire comme le saint Roi Ezechias : „ Souvenez-vous, Seigneur, que j'ai marché devant II. 36; „ vous, dans la vérité & avec un cœur parfait.

La parole de Dieu a une vertu particulière, pour nous faire entrer dans ces heureuses dispositions : le cœur des Disciples étoit tout embrasé, lorsque Jesus-Christ leur parloit, & qu'il leur expliquoit les Ecritures. Pendant la prédication des Apôtres on voyoit quelquefois le saint Esprit descendre visiblement sur ceux qui l'écoutoient. Et il arrive encore aujourd'hui que la divine parole est pour plusieurs, comme un marteau qui brise la dureté de leur cœur; ou comme un feu qui y allume les pures flammes de la charité: *Frequenter accidit, quod qui duro corde ac-* S. Th. ibid;
cedant, propter verbum prædicationis ad divinum amorem accendantur.

Si cette parole vive & efficace que saint Paul compare à une épée à deux tranchans, entre ainsi, & pénètre jus- Hebr. 4. 12;
ques dans les replis de l'ame & de l'esprit, pour y porter le feu de la charité; l'idée des miséricordes du Seigneur, & le souvenir de tous les biens que nous avons reçus de lui, produisent souvent le même effet : quelle seroit notre insensibilité, si pensant sérieusement à tout ce que Dieu a fait pour nous, aux grâces dont il nous a prévenus, aux périls dont il nous a délivrés, aux récompenses qu'il nous promet; mais sur-tout à cet amour éternel, dont il nous a aimés, à cette charité qui l'a porté à se donner lui-même à nous & à se livrer à la mort, pour nous empêcher de mourir éternellement; nous étions encore froids, toujours ingrats, toujours insensibles à un si grand amour? Une telle dureté, dit saint Thomas, ne tiendrait-elle pas du prodige? *Durus nimis esset, qui divina beneficia cogitans,* Ibid. c. 4;
ad divinum amorem non accenderetur.

A des moyens si capables de faire naître la divine charité dans une ame qui a la foi, le Saint en ajoute plusieurs au-

tres, non moins nécessaires pour la conserver, & pour la faire toujours croître. Tels sont le détachement intérieur de toutes les choses de la terre, la fermeté, ou la patience dans les épreuves, & la considération des divines perfectiones.

Cordis separatio à terrenis.
Ibidem.

Si on aime Dieu, on l'aime bien foiblement, tant que l'on tient à mille bagatelles, dont on ne lui fait pas le sacrifice : pour s'affermir & s'avancer toujours dans le saint amour ; il faut combattre sans cesse tous les désirs qui naissent de la cupidité ; il faut travailler, avec soin à se dé-gager de l'amour de toutes les créatures, & de soi-même ; rompre tous les liens qui pourroient attacher notre cœur à la terre ; réunir tous ses penchans, ses désirs, ses affec-tions ; & les tourner vers l'unique objet qui doit être aimé pour lui-même. La charité ne peut se perfectionner qu'à proportion que la cupidité s'affoiblit ; & de l'entière destruction de celle-ci dépend toute la perfection de celle-là. Cette maxime est comme le précis de toute la Morale Chrétienne : & selon la pensée de saint Thomas, ce n'a été que pour en faciliter la pratique aux Fidèles, que des hom-mes inspirés de Dieu ont établi des lieux de-retraite, & fondé des Ordres Religieux, dans lesquels si l'on travaille le jour & la nuit à mourir au monde & à soi-même, c'est pour apprendre à ne vivre que de Dieu, & de son pur a-mour : *In quibus, à mundanis & corruptilibus animus retrahitur & erigitur ad divina.*

Ibid.

Firma patientia in adversis.

Ibid.

La sage Providence se sert encore des adversités pour nous attacher plus fortement à Dieu. C'est par le feu des afflictions que la charité d'un Chrétien se purifie, s'accroît, se perfectionne. Comme les eaux du déluge éleverent l'Ar-che au-dessus des plus hautes montagnes, la patience qui ne se laisse point vaincre par les tribulations, sert de même à élever l'ame du Juste à la perfection du saint amour. Aussi voyons-nous, dit saint Thomas, que les ser-viteurs de Dieu s'affermissent d'autant plus dans la charité, qu'ils ont de plus rudes épreuves à soutenir, pour demeurer toujours fidèles : *Ideo sancti viri, qui adversitates pro Deo sustinent, magis in ejus dilectione firmantur.*

Ibidem.

Mais de tous les motifs qui peuvent nous engager à ai-

mer uniquement le Seigneur, le plus noble, & en même tems le plus efficace, c'est la bonté même de Dieu, & la considération de ses divines perfections. Dieu étant le Souverain bien, il faut nécessairement qu'il renferme en lui-même toutes les raisons qui peuvent faire aimer un objet, la sagesse, la vérité, la justice, la miséricorde, la puissance, la grandeur, une infinité d'autres perfections, dont chacune étant encore infinie en elle-même, se trouve au souverain degré de perfection dans la bonté divine: ce qui a fait dire à saint Thomas, que le premier objet de la charité, est Dieu en lui-même: *Causa diligendi Deum, Deus est.* L'amour croît toujours avec la connoissance d'un bien qui est la plénitude & la source de tous les biens. Incapables de l'aimer autant que nous connoissons qu'il est aimable, nous nous unissons aux esprits bien-heureux, nous invitons toutes les créatures à s'unir à nous, pour l'aimer plus parfaitement; & nous confessons qu'en l'aimant de tout notre cœur, & de toutes nos forces, nous ne l'aimons pas encore assez: *Si toto corde, & viribus ei serviamus, adhuc non sufficimus.*

Excellentiæ divi-
næ cogitatio.
Ibid.

1. 2. q. 17. 2. 6.

S. Th. op. 3. 4. c. 4.

Dieu seul mérite d'être infiniment aimé, Dieu seul peut s'aimer infiniment; & ce n'est qu'en lui que peut se trouver le souverain degré de la charité parfaite. On peut dire cependant, avec saint Thomas, que la charité est parfaite dans les Anges & dans les Saints, en tant qu'ils aiment toujours de tout leur cœur, de tout leur esprit, de toute leur ame, de toutes leurs forces. Le cœur marque la volonté, ou la pureté d'intention; l'esprit se prend pour la connoissance, l'ame pour les affections, & les forces pour l'exécution. Tout cela doit se réunir dans la charité; & il faut que tout soit employé à aimer Dieu: *Hæc enim omnia in Dei dilectione sunt expendenda.*

Op. 18. c. 3.

Ibid. c. 4.

Mais il faut remarquer que cette perfection du saint amour n'est pas la même dans les Saints, qui regnent déjà dans le Ciel, & dans les Justes qui vivent encore sur la terre. Le Bienheureux, tout absorbé dans l'abîme des perfections divines, s'oublie lui-même, & tout ce qui n'est pas Dieu,

pour se porter toujours actuellement vers ce grand objet, dont la lumière de gloire lui découvre toutes les beautés. Invariablement attaché à la souveraine vérité, comme à sa fin dernière, il aime Dieu de tout son cœur, parce que sa volonté est toute enflammée de ce feu sacré; il l'aime de tout son esprit, parce que dans l'admiration continuelle de la divinité, il voit tout, & il juge de tout, selon cette première vérité, qui le pénètre & le remplit entièrement: il aime Dieu de toute son ame, parce qu'il l'aime en toutes choses, & qu'il lui rapporte toutes ses affections: enfin il l'aime de toutes ses forces, puisque l'amour de Dieu est la règle, le principe & la fin de tous les actes qu'il produit au-dehors.

Phil. 3. 12.

Tel est le degré de perfection, qui convient à la charité consommée des Bienheureux; mais dont nous ne sommes pas capables dans ce lieu de bannissement; ce que S. Thomas prouve, par ces paroles de l'Apôtre aux Philippiciens: *Non quod jam acceperim, aut jam perfectus sim: sequor autem, si quomodo comprehendam in quo & comprehensus sum à Christo Jesu. Ce n'est pas que j'ai déjà reçu ce que j'espère, ou que je sois déjà parvenu; mais je poursuis ma course, pour tâcher d'atteindre où le Seigneur m'a destiné.*

Op. 18. c. 5.

Pour expliquer ensuite la perfection de la charité, qui nous est possible en cette vie, & à laquelle le premier précepte du Décalogue nous oblige de tendre; le S. Docteur nous enseigne, que l'homme doit rapporter tout à Dieu, comme à sa fin, selon cet oracle de saint. Paul. *Soit que vous mangiez, ou que vous buviez, quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu: Sive ergo manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis, omnia in gloriam Dei facite.*

1. Cor. 10. v. 31.

Cette obligation peut-elle paroître trop rigoureuse à une ame chrétienne, qui ne peut avoir d'union parfaite avec Dieu, que par l'amour? Eh! comment aimerons-nous Dieu de tout notre cœur, de tout notre esprit, de toute notre ame, & de toutes nos forces; si nous mettons quelque exception dans le sacrifice, que l'amour doit lui présenter?

si nous pouvons jamais penser, ou faire quelque bien, dont Dieu ne soit pas le premier principe; à la bonne-heure, qu'il n'en soit pas non plus la dernière fin: mais s'il est de foi, que tout ce qui est bon, vient de lui; n'est-il pas juste, n'est-il pas nécessaire, que tout remonte vers lui? Heureux, ô mon Dieu, heureux le cœur qui vous aime! mille fois plus heureux celui qui n'a jamais aimé que vous! malheur à l'ame infidèle qui ne vous aime pas! anathème à celle qui refuse de vous aimer!

Mais puisque la fragilité humaine ne nous permet pas de vivre ici bas sans péché, comment pouvons-nous accomplir un précepte, qui nous oblige de sanctifier tout? Nous le pouvons par le secours de la grace; par la ferme & sûre résolution qu'elle nous inspire, de ne jamais consentir à ce qui nous sépareroit de la charité de Jésus-Christ; & par une attention continuelle à expier tous les jours par la pénitence, les fautes de surprises, & de fragilité, que nous commettons tous les jours. En consacrant toute notre vie au service du Seigneur, nous lui rapportons virtuellement tout ce que nous faisons, le péché seul excepté; & par là, dit saint Thomas, nous aimons Dieu de tout notre cœur. Nous l'aimons de tout notre esprit, lorsque nous nous soumettons par l'humilité de la foi à l'obéissance de Jésus-Christ; & que nous lui donnons toutes nos pensées, nos lumières, nos connoissances. Il faut encore que tout ce que nous aimons, nous l'aimions en Dieu, & que nous sanctifions toutes nos affections par cet amour: *Quidquid homo amat, in Deo amet, & universaliter omnem suam affectionem ad Dei dilectionem referat.* C'est ainsi que nous aimerons Dieu de toute notre ame, & que nous pourrions dire avec saint Paul: *Soit que nous soyons emportés hors de nous-même, c'est pour Dieu; soit que nous nous temperions, c'est pour vous; parce que la charité de Jésus-Christ nous presse.* Enfin pour aimer Dieu de toutes nos forces, il faut que toutes nos entreprises, nos actions, & nos paroles partent du même principe, selon ce qui est marqué: *Faites avec amour tout ce que vous faites: Omnia exteriora nostra, verba & opera ex divina charitate firmentur: secundum illud Apostoli, omnia vestra in charitate fiant. Et sic Deus*

Op. 18. c. 5.

Ibid.

2. Cpt. 5.

S. Th. ibid.

ex tota fortitudine diligitur. Saint Thomas ajoute, qu'un tel amour n'est point de conseil, mais de précepte, & que ce précepte nous regarde tous : *Ad quem omnes ex necessitate precepti obligantur.*

Phil. 3. Faisant ensuite réflexion sur ces paroles de saint Paul :

» Non, mes freres, je ne pense point avoir encore atteint
 » où je tends : mais tout ce que je fais maintenant, c'est
 » qu'oubliant ce qui est derriere moi, & m'avançant vers
 » ce qui est devant moi, je cours incessamment vers le bout
 » de la carriere, pour remporter le prix de la félicité du
 » Ciel, à laquelle Dieu nous a appellés par Jesus-Christ : «
 le saint Docteur conclut de-là, que quoique nous ne puissions pas nous élever à cette perfection d'une charité toujours actuelle, qui se trouve dans les Bienheureux ; nous devons cependant faire nos efforts, pour en approcher,

S. Th. *ibid.* c. 6.

autant que notre état présent peut le permettre, * & que la grace nous le rend possible : *Emulari tamen debemus.* En cela consiste toute la perfection de cette vie, à laquelle nous sommes invités, & en même-tems aidés par les conseils Evangeliques, dont la fin est de nous détacher de plus en plus de tous les objets extérieurs, pour nous unir toujours plus étroitement au souverain bien ; car il est vrai que notre cœur se porte vers un objet, avec d'autant plus d'ardeur, qu'il réunit davantage ses affections : à proportion qu'il se refuse à l'attrait des créatures, il s'enflamme de l'amour de Dieu : *Omnia igitur consilia, quibus ad perfectionem invitamur, ad hoc pertinent, ut animus hominis ab affectu rerum temporalium avertatur, ut sic liberius mens tendat in Deum, contemplando, amando, & ejus voluntatem implendo.*

Ibid. c. 6.

C'est par ces belles paroles que nous finirons cet article, qui n'est proprement qu'un extrait, ou un petit abrégé de quelques chapitres du quatrième, & du dix-huitième Opuscules de saint Thomas. Dans l'un le S. Docteur traite de la Loi d'amour : il explique dans l'autre, en quoi consiste toute la perfection de la vie spirituelle. Par-tout il édifie, & il instruit solidement. Les principes qu'il établit touchant la charité, peuvent fournir une abondante matière, pour traiter ce sujet avec quelque étendue.

Fin du quatrième Livre.

L A'



LA VIE
DE S. THOMAS
D'AQUIN.
DOCTEUR DE L'ÉGLISE.

AVEC

UN EXPOSÉ DE SA DOCTRINE ET DE SES OUVRAGES.



LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Les avantages que la Doctrine de S. Thomas a procurés à l'Eglise, expliqués par les Eloges, & les approbations solennelles, dont l'Eglise-même a comme consacré ses Ecrits.



N l'a déjà dit, une des qualités les plus essentielles à un Docteur Catholique, & le premier de ses devoirs, c'est de faire servir ses talens à la gloire de la Religion, & de rendre son étude utile à l'Eglise, en ne travaillant point pour lui seul, mais pour tous ceux qui cherchent la vérité : car, selon l'expression de l'Ecclésiastique ; » Si la sagesse demeure

Eccli. 24. v. 47.

Ffff

» re cachée, & que le trésor ne soit pas visible, quel fruit
 Eccli. 20. 7. 32. 33. » tirera-t-on de l'un & de l'autre ? Celui qui cache son in-
 » suffisance, ne vaut-t'il pas mieux que celui qui cache
 » sa sagesse, & dont les lumieres ne servent ni à l'instru-
 » ction des bons, ni à la correction des méchans ? « *Sa-
 pientia absconsa & thesaurus invisus, quæ utilitas in utrif-
 que ?*

S. Thomas mit à profit l'avertissement du Sage : s'il se
 tût pendant quelque tems, pour écouter dans le silence la
 voix d'un Maître intérieur, il en fut plus en état de parler,
 quand il en reçut le commandement. Ses paroles, ainsi
 que ses écrits, furent comme une douce pluye, comme
 une rosée du Ciel, qui se répandant sur toute la face de la
 terre, lui fait porter des fruits excellens. Cette doctrine cé-
 léste, qu'il avoit puisée dans les plus pures sources, fut dès-
 lors (ce qu'elle est aujourd'hui, & ce qu'elle sera dans la
 suite des siècles) un fonds des richesses de salut pour tou-
 te l'Eglise, un trésor d'où elle peut toujours prendre de quoi
 Lf. 33. 6. enrichir ses enfans, & confondre ses ennemis ; *Divitiæ sa-
 pientia & scientia.*

Les Theologiens, les Casuistes, les Ministres des Sacre-
 mens, & de la parole; ceux enfin à qui le souverain Pasteur
 a confié la conduite de son troupeau, n'ont jamais cherché
 inutilement dans ses Ecrits, ce qui pouvoit contribuer à la
 gloire de leur ministère : ils y ont trouvé des principes fé-
 conds & lumineux; pour éclaircir leurs difficultés, & dis-
 siper tous les doutes; des raisons solides, pour appuyer les
 maximes de perfection qu'ils propofoient aux Fidèles; des
 lumieres sûres, pour conduire ou affermir dans la Foi, ceux
 qui l'avoient déjà embrassée, & pour rendre inutiles tous
 les efforts de quiconque oseroit l'attaquer. Athées, Gentils,
 Juifs, Hérétiques, ou Schismatiques, faux Spirituels : ils
 ont tous éprouvé, souvent par leur propre désaite, quel-
 quefois pour leur conversion, & toujours à l'honneur de
 l'Eglise, quelle est la force & la solidité d'une doctrine,
 laquelle, selon l'expression de plusieurs souverains Ponti-
 fes, n'a cessé de fournir au Siege Apostolique, des armes
 de lumieres & de vérité, pour combattre ses anciens, & ses
 nouveaux ennemis. Une heureuse expérience ne nous montre

pas moins tous les jours, quelles font les vives lumieres, que la doctrine de S. Thomas continuë à répandre de toutes parts, pour dissiper les ténèbres de l'ignorance, & pour former dans tous les états, ces hommes excellens, qui par leur travail contribuent à leur tour, à la conservation du sacré dépôt, à la propagation de la Foi, & à l'instruction de ceux qui s'appliquent à l'étude des sciences.

Mais sans prévenir par nos réflexions, celles du Lecteur, il suffira de mettre sous ses yeux, un précis de ce que nous trouvons de glorieux à la doctrine de saint Thomas, dans l'histoire des Conciles, dans les Décrets des Papes, dans les statuts, ou la pratique des plus célèbres Universités, & des Ordres Religieux; enfin dans les Ecrits de plusieurs sçavans Auteurs, & de toute nation, & de toute profession: car où est-ce que le saint Docteur n'a pas eu des Disciples, des Admirateurs, des Panégyristes? Et de quel poids ne doit pas être ce concert d'approbations, & de louanges! je sçai que tout ce que les hommes louent n'est pas toujours louable: & il arrive quelquefois que ce qui mérite les plus grandes louanges, n'est pas le plus loué. L'esprit trop souvent est la duppe du cœur: l'aveuglement de l'un, ou la corruption de l'autre nous fait appeller bon ce qui est mauvais, & mauvais ce qui est bon; parce que, selon la remarque d'un Ancien, chacun forme ses jugemens sur ses inclinations, plutôt que sur la justice & la vérité. Il est donc certain, que ni l'estime, ni le blâme de quelque Particulier ne peut être une règle sûre, pour décider du mérite de ce qui est l'objet de ses louanges, ou de son mépris. Mais on ne doit pas penser la même chose de ce que nous voyons généralement loué, & constamment approuvé. Il ne peut point arriver, que dans tous les tems & parmi tous les Peuples, les Grands & les Petits, les Sçavans comme les simples Fidèles s'accordent à marquer leur admiration, pour une chose qui ne la mériteroit point: on n'appelle pas du jugement du Public, parce qu'il est un juge incorruptible, & que ce qu'il pense ne peut être inspiré, que par la vérité-même. C'est dans ce sens, que saint Augustin a dit, que les louanges sont

Ffffij

L. 10. Conf. c. 37.

les suites inséparables de la bonne vie, & de tout ce qui est bon : *Bonæ vitæ, bonorumque operum comes & saler, & debet esse laudatio.*

2. 2. q. 10. a. 11.
in c.

Cette maxime est déjà un préjugé bien favorable à notre saint Docteur, dont les sentimens, dès son vivant-même, étoient si généralement respectés, & dont les Ouvrages depuis sa mort, ont toujours été lus, & admirés par les Sçavans; cités avec honneur & dans les Ecoles, & dans les Chaires; consultés dans les plus augustes Assemblées; par les Juges-mêmes de la Foi, & honorés de leurs suffrages. Puisque c'est de l'approbation de l'Eglise, que la doctrine des Docteurs Catholiques tire toute son autorité, ainsi que nous l'apprenons de saint Thomas, les témoignages si solennels, que les premiers Pasteurs ont rendu en tant d'occasions à ce que le Saint a écrit, doivent sans doute suffire pour nous faire connoître, & la solidité de sa doctrine, & les grands avantages qu'elle a procurés à la Religion. C'est ce qu'on se propose d'expliquer dans ce cinquième Livre.

C H A P I T R E II.

*Tradition du saint Siege Apostolique en faveur de la
Doctrin de S: Thomas d'Aquin.*

Ben. XIII. Bull.
sect. 5. 41.

UN des plus saints, & des plus sçavans Papes, qui aient conduit l'Eglise dans ces derniers siècles, assure que la doctrine de saint Thomas est devenuë recommandable à toutes les nations Catholiques, par le témoignage constant, que les souverains Pontifes n'ont cessé de lui rendre : *Constanti summorum Pontificum testimonio orthodoxis commendatam Populis.* Pour se convaincre de la vérité du fait, il suffiroit de jeter les yeux sur la Bulle du Pape Clement XII, qui commence par ces mots, *Verbo Dei.* On y lit d'abord les noms de quatorze Papes, dont les Décrets Apostoliques, & les magnifiques Eloges, dont ils sont remplis, doivent être considérés comme autant de

monumens , ou de preuves d'une tradition suivie , & toujours invariable , en faveur de la doctrine de saint Thomas. A ce grand nombre de Pontifes Romains , nous pouvons ajouter ceux qui ont vécu dans le même-tems que le saint Docteur , & dont les sentimens sur sa Doctrine , pour n'avoir pas été exprimés dans des Bulles , n'en font pas moins connus de tous ceux qui ont lu l'histoire de l'Eglise.

Je commence par Alexandre IV , qui étoit assis sur la chaire de S. Pierre , lorsque Thomas d'Aquin , encore jeune Bachelier dans l'Université de Paris , expliquoit publiquement les livres du Maître des Sentences avec autant de succès que de réputation. Le Pape Alexandre conçut dès-lors une telle idée du mérite , de la capacité & de la doctrine de ce grand homme , qu'il aimoit à en donner des preuves publiques dans toutes les rencontres. Les vives disputes qu'il y avoit alors entre Guillaume de S. Amour , & les Ordres mendiants , dont notre Saint défendoit avec zèle l'honneur & les intérêts , fournirent au Vicaire de J. C. plus d'une occasion de faire paroître l'estime qu'il faisoit de ses lumières. Les Historiens ont remarqué que dans l'espace de peu d'années ce Pape fit expédier en faveur des Réguliers plus de quarante Bulles , ou Brefs ; & nous pouvons ajouter qu'il n'en est presque aucun , où il ne relève par des louanges particulieres la science de Thomas d'Aquin , & la pureté de ses sentimens. Dans le décret de mil deux cens cinquante-six , adressé au Chancelier de l'Eglise de Paris , le Pape s'explique en ces termes : » Nous avons été sensiblement consolés , en apprenant que vous vous portez avec zèle & avec une vigilance digne de vous , à tout ce que l'honneur & la piété exigent de votre ministère : » ce qui a paru principalement , en ce que vous avez même prévenu nos Lettres , pour accorder la licence dans la Faculté de Théologie , à notre cher fils , F. Thomas d'Aquin de l'Ordre des FF. Prêcheurs , homme véritablement recommandable par sa haute naissance , par l'innocence de ses mœurs , aussi bien que par le trésor de sa science & de doctrine , qu'il a déjà acquis par le secours de la Grace. « *Viro nique nobilitate generis , & morum*

Alex. IV. 1256.

honestate conspicuo, ac thesaurum litteralis scientiæ per Deû gratiam affectuo.

Duboulay, t. 3. p.
181.

L'Historien de l'Université de Paris nous a conservé ce Bref, qu'on trouve encore dans le second tome de Baluze.

Les Papes, qui succéderent à Alexandre IV, du vivant de S. Thomas, ne marquerent pas moins d'estime pour les services importans, qu'il rendoit tous les jours à l'Eglise par ses sçavans écrits. Urbain IV & Clement IV étoient persuadés que l'intérêt de la Religion & le bien public qu'ils avoient en vûë, les obligeoient de placer cette grande lumiere sur le chandelier. Si l'humilité du Serviteur de Dieu s'opposa en cela à leurs désirs, ils trouverent d'autres moyens pour répandre par tout le fruit de sa doctrine, & rendre ses travaux utiles à tous les peuples par les differens ouvrages qu'ils exigèrent de lui; tantôt pour faire connoître aux Fideles les miséricordes de notre Dieu, & les richesses de son amour dans le plus ineffable de ses mysteres; tantôt pour nous faire entrer par de beaux commentaires dans tout ce que le texte sacré de l'Evangile renferme de mystereux; tantôt enfin pour combattre le schisme des Grecs, par un excellent traité qui a contribué à la réunion de plusieurs; & dont les Docteurs catholiques se sont souvent servis avec succès dans les disputes, qu'ils ont eues dans les siècles suivans, avec ceux que l'erreur, ou l'opiniâtreté tenoit encore séparés de la communion du Saint Siege.

Urbain IV. 1263.

Clem. IV. 1267.

Greg. X. 1274.

Si la plume de notre Saint avoit été utilement employée par les prédécesseurs de Gregoire X, celui-ci crut que la présence d'un Docteur, dont le nom étoit si célèbre dans tout le monde chrétien, ne seroit pas moins utile dans un Concile général, pour faire réussir les grands desseins qu'il méditoit en faveur de la Religion. Le Bref qu'il lui adressa pour l'inviter à se rendre à cette auguste assemblée, est une preuve non équivoque de l'estime singuliere que le Vicaire de J. C. faisoit de ses vertus & de sa doctrine: *Cùm illius sanctitatis & doctrinæ gloria latè in Dei Ecclesia effloresceret, ut illius operâ in sacro illo cœtu uteretur, &c.* Ce sont les paroles de l'Historien Oderic Raynaud, dans sa continuation des Annales de Baronius.

Ad ann. 1274.

Parmi les Papes qui gouvernerent l'Eglise depuis la mort de S. Thomas , jusqu'à celui qui le canonisa quarante-neuf ans après son heureux décès , nous pourrions en compter plusieurs , dont le zèle pour la doctrine de cet excellent Docteur ne peut être inconnu. Innocent V tient le premier rang parmi ceux-ci. Il avoit entendu & admiré les oracles de cet autre Salomon pendant plusieurs années qu'il avoit enseigné avec lui dans le College de S. Jacques ; & il s'étoit trouvé du nombre des Docteurs de Paris , qui déterminèrent de s'en tenir tous à ce que Thomas d'Aquin décideroit sur une difficulté , qui partageoit les sentimens des Professeurs. Devenu ensuite Archevêque de Lyon , bienrôt après Cardinal Evêque d'Ostie , & enfin successeur immédiat de Gregoire X , sous le nom d'Innocent V , il avoit toujours les ouvrages de notre Saint entre les mains. Sixte de Sienne dit qu'il en fit un abrégé. Leandre Albert ajoute qu'il faisoit ses délices de la doctrine de cet Ange de l'Ecole , dont il fut un zélé défenseur & un disciple fidèle : *Strictim Thomæ Aquinatis doctrinam complexus est ; maximus enim fuerat propugnator & affectator ipsius doctrinæ , quâ apprime delectabatur*. On n'a qu'à lire les Ecrits que nous avons de ce Pape , pour reconnoître d'abord l'entiere conformité de sa doctrine avec celle de notre Saint , dont il s'efforçoit d'imiter même le style , ainsi que l'a remarqué le Pere Echard.

Innocent. V.
1276.

L. 4. Bibl. Sancti.

L. 3. de viris illust.

Je ne parlerai point ici du Bien-heureux Pape Benoît XI. dont le Pontificat fut très-court ; mais dont le zèle si connu & si ardent pour l'honneur de son Ordre , ne le fut pas moins pour la doctrine de l'Ecole , qui faisoit déjà profession de regarder Thomas d'Aquin , comme son maître & son docteur.

B. Ben. XI. 1304.

Venons à Jean XXII : il n'y a peut-être personne qui n'ait quelquefois entendu cette parole célèbre , qu'on peut lire dans une infinité d'Auteurs , & dont les Panégyristes de saint Thomas , font si souvent retentir nos chaires : *Tot fecit miracula , quot scripsit articulos*. Pendant qu'on travailloit au Procès de sa Canonization , quelqu'un ayant dit en présence de Sa Sainteté , que la vie du Servi-

Jean XXII. 1323.



teur de Dieu n'avoit pas été particulièrement illustrée par des miracles ; le Vicaire de Jesus-Christ repartit d'abord : Nous n'avons pas besoin de nouveaux prodiges, pour canonizer un saint Docteur, duquel on peut assurer, qu'il a fait autant de miracles, qu'il a décidé de questions. C'est ainsi que le célèbre Gerson rapporte le fait ; & le témoignage d'un Auteur de ce caractère est toujours respectable.

Un Historien plus ancien, lequel a vû lui-même, ou entendu ce qu'il a écrit, confirme ce récit par un autre assez semblable. C'est Guillaume de Tocco, qui nous apprend qu'étant arrivé à Avignon, pour solliciter, de la part du Roi de Naples, & de tous les Etats de son Royaume, la Canonization du Docteur Angelique, il fut conduit à l'Audience du Pape, devant lequel ayant fait sa demande, & mis aux pieds de Sa Sainteté, les vœux des Princes, du Clergé & de l'Université de Naples, le Saint Pere, pour marquer combien ses dispositions se trouvoient conformes aux justes desirs des Napolitains, répondit par ces paroles : » Nous ne doutons nullement que Frere Tho-
 » mas d'Aquin ne soit glorieux dans le Ciel, puisque sa
 » vie a été très-sainte, & sa doctrine véritablement mira-
 » culeuse : *Doctrina ejus non potuit esse sine miraculo* : Lui
 » seul a répandu plus de lumieres dans l'Eglise, que tous
 » les autres Sçavans ; & il est certain que quiconque
 » cherchera dans ses Ecrits, les trésors des sciences, fera
 » bien plus de progrès dans une année d'étude, qu'il n'en
 » feroit dans tous le cours de sa vie, par la lecture des au-
 » tres Auteurs : *Ipse S. Thomas, plus illuminavit Eccle-*
siam, quam omnes alii Doctores, in cujus libris plus profi-
cit homo uno anno, quam in aliorum doctrina, toto tempo-
re vitæ suæ.

Boll. t. 1. mar. p.
481.

Ibid. p. 682.

Ces paroles, qui furent prononcées en plein Consistoire, & applaudies de tous les Cardinaux, ainsi qu'il est rapporté dans les Actes des Saints, quelques glorieuses qu'elles soient à l'Ange de l'Ecole, & à sa doctrine, ne disent cependant rien qui ne se trouve parfaitement justifié, & par l'expérience de plusieurs siècles, & par le témoignage ex-
 près

près d'un grand nombre d'autres Souverains Pontifes. Ce que le Pape Jean XXII. avoit dit en cette occasion, il l'annonça peu après à toute l'Eglise dans la Bulle même de la Canonization ; puisqu'après avoir relevé par les plus magnifiques Eloges, les sublimes vertus du saint Docteur, il parle ainsi : „ Ne cessant de travailler pour tous ceux „ qui recherchent la vérité, il a fait plusieurs ouvrages, „ non-seulement sur les premières Sciences, & sur la Philosophie, mais aussi sur l'écriture sainte, tant sur l'ancien, „ que sur le nouveau Testament : & il en a composé un „ très-grand nombre d'autres, qui contribuent à la gloire „ de Dieu, à la dilatation de la Foi, à l'instruction & à l'avancement de ceux qui s'appliquent à l'étude des Sciences : ces : Ouvrages que le saint Docteur n'a écrits que par „ un secours particulier de la grace “ : *Plurima alia opera in Dei laudem, fideique dilatationem, eruditionemque studentium . . . non absque speciali Dei infusione perfecit.*

Bull. Redemptio-
nem.

1323.

De quelles expressions, ou de quels autres termes pouvoit se servir ce sage Pontife, pour nous marquer ses sentimens, ou pour nous donner l'idée la plus avantageuse de la pureté & de l'utilité d'une doctrine, qu'il regardoit comme un présent du Ciel, plutôt que comme le fruit du travail & de l'étude ? Si c'est à l'inspiration divine, ou à une espece d'infusion, qu'on doit attribuer la doctrine de saint Thomas, il ne faut donc pas être surpris qu'elle ait procuré, & qu'elle procure encore aujourd'hui la gloire de Dieu, en faisant connoître & respecter la sainteté de notre Religion ; qu'elle ait servi à l'accroissement de la Foi Catholique, en mettant dans tout leur jour les vérités qu'il faut embrasser, & dissipant toutes les erreurs par lesquelles l'esprit de mensonge s'est efforcé de les obscurcir, ou de les combattre ; qu'elle soit enfin d'un secours merveilleux à tous ceux qui veulent devenir solidement sçavans, par la facilité qu'elle leur donne, pour entrer dans l'intelligence de nos mystères, & de tout ce qui peut appartenir à la Theologie, ou à la Religion.

Clement VI. ne pensoit pas autrement, lorsque dans sa Bulle de 1344. après avoir comparé la doctrine du Docteur

G g g g

Clem. VI.
1344.
Bull. in ordine.

Angélique, au rayon du Soleil qui éclaire le monde, & à un glaive spirituel, dont des hommes puissans en œuvres & en paroles, se servent toujours avantageusement pour détruire les vices & les erreurs, il ajoûtoit, que les Ecrits de S. Thomas, remplis de sagesse & de science, ne cessent point de procurer à l'Eglise Universelle, cette abondance de toutes sortes de fruits, dont la bonne odeur console & réjouit toujours la sainte Epouse de Jesus-Christ : *Ex cujus sapientia & doctrina scriptis Universalis Ecclesia multiplicem spiritualis ubertatis fructum recolligens, ipsius fructus odore reficitur incessanter.*

Inno. VI. 1360.

Les paroles, qu'on attribue communément au Successeur de Clement VI. ne sont ni moins énergiques, ni moins glorieuses à notre saint Docteur, » dont la doctrine plus » que toute autre (la canonique seule exceptée) a toute » la propriété de l'expression, l'ordre & l'arrangement des » matieres, & la vérité des principes; en sorte que celui » qui s'y attache fidèlement ne s'écarte jamais du sentier » de la vérité, tandis que celui qui ose la combattre, doit » toujours craindre de tomber dans l'erreur : *Hujus Doctoris sapientia præ cæteris (exceptâ Canonica) habet proprietatem verborum, modum dicendorum, veritatem sententiarum, ita ut nunquam qui eam tenet, inveniatur à veritatis tramite deviasse, & qui eam impugnaverit, semper fuerit de veritate suspectus.*

Piccin. t. 2. p. 29.

Ainsi parloit le Pape Innocent VI. dans un discours qu'il prononça à l'honneur de saint Thomas. Cet Eloge ne se trouve plus aujourd'hui; mais les paroles, qu'on vient de citer, ont été conservées par l'attention de plusieurs anciens Auteurs qui les rapportent dans leurs ouvrages. Un Ecrivain, qui ne sera jamais suspect, lorsqu'il parlera en faveur de la doctrine de saint Thomas, ou de son Ecole, avoué qu'il a lu ces mêmes paroles dans les Ecrits de soixante-cinq Auteurs.

Petr. de Alva.

Après la mort d'Innocent VI. la Chaire de saint Pierre fut remplie par Urbain V. qui donna à tout l'Ordre de saint Dominique un grand sujet de consolation, par le présent qu'il lui fit des reliques de saint Thomas. On a rapporté

ailleurs les deux Bulles qui furent expédiées en cette occasion : mais la fuite des matières m'oblige de rappeler ici, en peu de mots, ce que nous lisons dans ces decrets, qui regarde les écrits & la doctrine de notre Saint, lequel

» Comme un excellent Docteur a éclairé toute l'Eglise,
 » par des ouvrages pleins de lumière & de vérité, com-
 » me il l'a édifiée par la pureté de ses mœurs, & l'éclat de
 » ses vertus : *Doctōr egregius per sua perlucida ac salutife-
 ra documenta universalem illustravit Ecclesiam, eam decen-
 rando virtutibus, & moribus informando.* Tel est le témoi-
 gnage du Vicair de Jesus-Christ dans sa Bulle *Copiosus*,
 du 22. Juin 1368.

Urban. V. 1368.

Le 31. Août de la même année le Pape Urbain adressa une autre Bulle à l'Archevêque, à l'Université, & à tous les Fideles de Toulouse, pour les exhorter tous, & les Professeurs plus particulièrement, à imiter les vertus, & à se remplir de l'esprit du saint Docteur : » Faisant attention,
 » dit le Pape, que S. Thomas d'Aquin a illustré non-seule-
 » ment l'Ordre des Freres Prêcheurs, mais encore toute
 » l'Eglise, par cette science éminente qu'il avoit reçue de
 » Dieu, & que marchant fidèlement sur les traces de saint
 » Augustin, il a enrichi cette même Eglise de plusieurs ou-
 » vrages remplis de doctrine & d'érudition, nous vou-
 » lons que vous embrassiez sa doctrine comme véritable
 » & orthodoxe, & que vous vous appliquiez de toutes vos
 » forces, à l'étendre de plus en plus : Ce que nous en-
 » joignons par la vertu des Présentes : *Nos attendentes
 quantā à Deo scientiæ doctrinā dotatus ordinem FF. Prædi-
 catorum, ac Universalem Ecclesiam illustravit, ac B.
 Augustini vestigia insequens Ecclesiam eandem doctrinis &
 scientiis quàm plurimis adornavit . . . volumus ; & tenore
 Præsentium vobis injungimus, ut dicti B. Thomæ doctrinam
 tanquam veridicam & Catholicam scētēmini, eamque stu-
 deatis totis viribus ampliare.*

Le même motif de justice & de zèle, qui mit ces paroles dans la bouche d'Urbain V, dans le quatorzième siècle, fit encore tenir le même langage à un autre Souverain Pon-
 tife dans le siècle suivant. Nicolas V, dans le Bref qu'il

Nicolas V. 1451.

adressa aux Freres Prêcheurs de Toulouse, pour la réparation de leur Eglise & du Couvent, après un tremblement de terre, relève cette sainte Maison, non-seulement par l'avantage qu'on ne lui dispute pas d'être la première, & comme le berceau de l'Ordre de saint Dominique; mais encore plus par le privilege qu'on peut lui envier, d'être la dépositaire des précieuses reliques d'un saint Docteur, dont la doctrine, dit ce Pape, éclaire l'Eglise Univerfelle: *Ex cujus doctrina tota universalis illuminatur Ecclesia.*

In Bullar. ord. FF.
PP. t. 3. p. 199.

C H A P I T R E III.

Suite de la même matiere.

Pic. IV. 1564.

Sous le Pontificat de Pie IV. l'Université de Salamantque, qui célèbre tous les ans avec beaucoup de pompe la Fête du saint Docteur Angelique, dans l'Eglise de saint Etienne, demanda au Saint Siège de nouvelles graces pour rendre toujours plus auguste cette solemnité. Le Pape peu content d'accorder tout ce qu'on demandoit, prit de-là occasion de manifester ses propres sentimens en faveur de la doctrine de saint Thomas, & voulut joindre son suffrage à celui de ses Prédécesseurs, qui l'avoient relevée par les plus hautes louanges: „ Il n'est presque per-
„ sonne (ce sont les termes de Pie IV.) qui ignore com-
„ bien précieux sont les fruits, que l'Eglise de Dieu a reti-
„ rés & qu'elle retire encore tous les jours de la doctrine,
„ céleste d'un si grand Docteur. Nous souhaitons que les
„ Fidèles se portent avec toujours plus de zèle, à imiter
„ ses mœurs très-saintes, à étudier & à suivre sa doctrine,
„ & à célébrer sa Fête avec plus de dévotion; ce qui con-
„ tribuera à la gloire de Dieu, & au bien de l'Eglise Ca-
„ tholique: „ *Ut ad tanti Doctoris, ex cujus sacra doctrina
quanti fructus Ecclesie Dei pervenerint, & quotidie prae-
niant, nullus est fere qui nesciat, sanctissimos mores imitan-
dos, assequendam doctrinam, & festum majori cum devotione
celebrandum, quod ad Dei gloriam, & Ecclesie Catholicae*

Bul. Salvatoris.

In Bullar. ord. FF.
PP. t. 5. p. 97.

bonum cedere dubium non est, avidius accendantur, &c.

Comme cette doctrine si souvent louée par ceux que Jésus-Christ a établis les premiers Juges de la Foi, répandoit tous les jours de nouvelles lumières, & procuroit à l'Eglise de nouveaux triomphes sur ses ennemis, elle recevoit aussi tous les jours des témoignages plus éclatans, & de nouveaux titres d'honneur. Dieu toujours admirable dans ses Saints, après s'être servi de ceux qu'il a voulu choisir, pour faire connoître les vérités de la Religion, & pour expliquer aux Fidèles les préceptes de sa loi pour la gloire & la consolation de l'Eglise, fait ensuite servir le témoignage de cette même Eglise, pour faire respecter la sainteté & la doctrine de ceux qu'il lui a donnés pour Peres & pour Docteurs. Le sujet que nous traitons nous fournit des preuves bien marquées de cette vérité. Il n'y avoit pas encore trois ans qu'on avoit reçu en Espagne la Bulle, dont on vient de parler, lorsque le Successeur de Pie IV. en adressa une autre à toute l'Eglise, pour un semblable sujet.

Ce fut en 1567. que le saint Pape Pie V. jugea à propos de déclarer solennellement saint Thomas d'Aquin, Docteur de l'Eglise, & d'ordonner que sa Fête seroit célébrée tous les ans, avec la même solennité, que celle des quatre premiers Docteurs. Sa Sainteté proposa d'abord les motifs qui l'avoient portée à cela, par ces paroles qui sont à notre dessein : « Puisque par un effet de la Provi-
 » dence du Tout-Puissant, plusieurs hérésies qui s'étoient
 » élevées depuis la mort du Docteur Angelique, se trou-
 » vent confonduës ou entièrement dissipées par la force
 » & la vérité de sa doctrine; ce qu'on avoit souvent vu par
 » le passé, & ce qui a paru en dernier lieu très-clairement
 » dans les décrets du saint Concile de Trente, nous
 » ordonnons que la Fête de ce saint Docteur, par les
 » mérites duquel le monde Chrétien est tous les jours dé-
 » livré de tant de pernicieuses erreurs, sera solennisée à
 » l'avenir avec plus de célébrité & de dévotion, c'est-à-
 » dire, de la même maniere qu'on célèbre les Fêtes
 » des quatre saints Docteurs de l'Eglise « : *Quoniam om-* Bul. Mirabilis.
nipotentis Dei providentiâ factum est, ut Angelici Doctoris In Bullar. Ord.
 BE. PP. t. 5.

vi, & veritate doctrinae, ex eo tempore, quo caelestibus civibus adscriptus fuit, multaeque deinceps exortae sunt haereses, confusae & convulsae dissiparentur, quod & antea saepe, & liquidò nuper in sacris Concilii Tridentini decretis apparuit: ejusdem memoriam, cujus meritis orbis terrarum à pestiferis quotidie erroribus liberatur, majori etiam quam antea grati, & pii animi affectu colendam statuimus . . . quemadmodum sanctorum quatuor Ecclesiae Doctorum festivitates.

Dans ce même Decret, que nous trouvons signé par trente-cinq Cardinaux, le B. Pontife, soit pour exciter de plus en plus le zèle & la piété des Fidèles, soit pour autoriser davantage un fait des plus glorieux à notre Saint, accorde plusieurs Indulgences à toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe, qui visiteront dévotement dans l'Eglise de saint Dominique à Naples, l'autel ou la chapelle de saint Nicolas, dans laquelle, selon le témoignage de l'Histoire, la doctrine du Docteur Angelique a été miraculeusement approuvée par l'Oracle de Jesus-Christ en Croix: *In quo scriptoris Angelici doctrina salvatoris crucifixi ore (sicut pia testatur historia) mirabiliter probata fuit.*

Il convient aux Saints de louer ceux qui par la sainteté de leur vie se sont rendus dignes de louange: & personne n'est mieux en état de parler comme il faut, des grâces singulières, dont le Dieu de toute consolation honore ses amis, que celui qui a éprouvé lui-même combien le Seigneur est doux à ceux qui ont le cœur droit. L'éminente sainteté de Pie V. & la connoissance qu'il avoit depuis long-tems de tout ce qui se passoit dans l'Eglise, donnent sans doute un grand poids au témoignage public, qu'il a cru devoir rendre, & de la doctrine de notre Saint, & des grands avantages qu'elle a procurés à la Religion.

Sixte V. 1588.

Sixte V. dans sa Bulle *Triumphantis*, du 14. Mai 1588. fait mention de celle de saint Pie, & continué l'Eloge du Docteur Angelique, qu'il appelle avec justice la gloire de son Ordre, l'ornement de l'Eglise Catholique: *Ordinis sui decus, & Ecclesiae Catholicae ornamentum.*

Le zèle si constant des Souverains Pontifes, à faire

connoître les mérites de notre Saint, & la pureté de sa doctrine, n'étoit point inutile : on voyoit avec plaisir que l'émulation parmi les Sçavans croissoit tous les jours, aussi-bien que la confiance & la piété parmi les Fidèles. Ceux-là s'appliquoient avec ardeur à la lecture des ouvrages d'un si excellent maître, pour y puiser les principes lumineux de cette science, qui fut toujours utile à l'Eglise : & ceux-ci s'efforçoient d'imiter en quelque chose les vertus d'un si grand Saint, & de mériter sa protection auprès de Dieu. Les Napolitains sur-tout signalerent leur zèle & leur dévotion ; & l'empressement avec lequel ils demanderent que leur Ville fut mise, par l'autorité du saint Siège Apostolique, sous la protection particulière de saint Thomas d'Aquin, donna occasion au Pape Clement VIII. de leur adresser les trois Brefs, que nous avons rapportés en entier à la fin du troisième Livre de cette Histoire. Ceux qui prendront le peine de les lire, avoieront qu'on ne peut rien ajoûter aux Eloges magnifiques que le Vicaire de Jesus-Christ a faits, & du saint Docteur, & de la pureté de sa doctrine : il déclare que c'est, tant en son propre nom, qu'au nom de toute l'Eglise, qu'il rend un témoignage public à la vérité, en faisant connoître les grands avantages, que les Ecrits du Saint ont procurés à la Religion Chrétienne : *Solemus, ut decet, semper favere supplicationibus ; sed huic certè ardentiori quadam voluntate annuimus, quòd & nos ipsi Angelico huic Doctori, & nostro & totius Ecclesiæ nomine plurimum debemus.*

Clem. VIII.
1603.

Brev. quantum
prodest.

Paul cinquième confirma ce que son prédécesseur avoit ordonné pour étendre le culte de S. Thomas ; & tout ce qu'il avoit dit de glorieux à sa doctrine. Le Bref est du dix-septième Decembre, mil six cens sept. Nous n'en rapportons ici que les premières paroles, qui sont principalement à notre sujet : *Splendidissimi catholicæ fidei athletæ Beati Thomæ Aquinatis, cujus scriptorum clypeo militans Ecclesia Hæreticorum tela feliciter elidit, honores & venerationem in dies magis magisque auget, plurimum in Domino gaudemus ; & iis, quæ ad illius honorem devotè sancitæ sunt, ut firma & illibata permaneant, libenter Apostolicæ*

Paul V. 1607.

firmitatis robur adjicimus. C'est-à-dire, nous nous réjouissons beaucoup dans le Seigneur, de ce que nous voyons tous les jours augmenter de plus en plus le culte & les honneurs que l'on rend à S. Thomas d'Aquin, ce très-illustre défenseur de la foi catholique, dont les Ecrits servent à l'Eglise militante, comme d'un bouclier pour repousser les traits empoisonnés des Hérétiques. C'est pourquoi afin que tout demeure à jamais ferme & inaltérable, nous confirmons volontiers par notre autorité Apostolique ce qui a été pieusement établi pour honorer le saint Docteur.

Il paroît que l'intention de Paul V a eu jusqu'ici son effet. Le zèle des Napolitains & leur piété envers leur glorieux Patron n'ont point diminué; comme la vigilance des premiers Pasteurs, pour faire toujours respecter ses Ecrits, est encore la même. Alexandre VII nous en fournit une grande preuve dans son Bref aux Docteurs de Louvain, en date du septième Août 1660. » Nous ne doutons point, dit ce Pape, que suivant les sentimens de » votre piété, & les lumières de votre rare érudition, vous » n'embrassiez toujours la saine doctrine, selon les décrets » du Siege Apostolique & la tradition des SS. Peres : nous » espérons que vous la défendrez toujours cette doctrine » contre tous les ennemis de la foi orthodoxe; que vous » suivrez, ainsi que vous l'assurez, & que vous aurez en » singulière vénération les sentimens très-sûrs, & les principes inébranlables de S. Augustin & de S. Thomas, » ces deux célèbres & très-saints Docteurs de l'Eglise, dont » le grand génie, & la réputation si bien établie parmi les » peuples fideles, sont au-dessus de toute louange, & ne » peuvent être relevés par de nouveaux éloges: « *Non dubitamus quin præ singulari scientiæ, pietatisque studio, sanam & incorruptam, qualem tot Apostolicæ sedis declarationes, & SS. Patrum traditiones requirunt, doctrinam semper amplexuri, & adversus orthodoxæ Religionis hostes defensuri sitis, nec non præclarissimorum Ecclesiæ catholicæ Doctorum Augustini & Thomæ Aquinatis inconcussa tutissimaque dogmata sequi semper, ut asseritis, ac impensè revereri velitis. Quorum profectò sanctissimorum virorum pe-*

nes

Alex. VII. 1660.

Brev. Litteras.

nes catholicos universos ingenia , & omnem laudem supergressa nomina , novi preconi commendatione non egent.

Le même Pape avoit déjà donné d'autres preuves de son zèle , pour la saine doctrine , & de son estime particulière pour celle du Docteur Angelique , non - seulement par la condamnation des cinq fameuses propositions de Jansenius , si capitalement opposées à tous les principes de S. Thomas , mais encore par les moyens qu'il avoit pris , pour arrêter le cours de tant de maximes relâchées , de tant de fausses opinions , qu'on hazardoit tous les jours , & qui se trouvant autorisées par les suffrages d'un grand nombre de casuistes commodes , ne pouvoient être qu'une source féconde de corruption. Alexandre VII ne se contenta pas de proscrire plusieurs de ces propositions , mais par un Bref , qu'il adressa aux Supérieurs de l'Ordre de S. Dominique , assemblés à Rome dans le Chapitre général , au mois de Juin mil six cens cinquante-six ; il leur ordonna de faire composer incessamment , par leurs plus habiles Theologiens , quelques Ouvrages , ou traités de morale , selon les principes de la doctrine toujours pure de S. Thomas , pour les opposer au torrent de la corruption : *Ex severiori & tuta sancti Thomæ doctrina*. C'est ce que plusieurs sçavans Thomistes exécuterent sans délai & avec succès , tant en Italie , qu'en France , en Espagne , & dans les autres Royaumes catholiques.

Fagna.

Jul. Merc. vinc.
Baro.
J. B. Gon. vinc.
Conten.

Innocent XII , un des successeurs d'Alexandre , fit paroître , plusieurs années après , les mêmes sentimens dans ses Brefs aux Theologiens de Louvain : » Avant toutes choses , disoit ce Pape , nous vous exhortons , par » notre autorité Apostolique , de vous éloigner de toute » dispute , & de vous appliquer à l'étude de la sagesse , qui » vient d'en haut , & qui est amie de la paix , faisant tous » jours profession (comme vous l'affûrez) de soutenir la » doctrine de ces excellens Docteurs , S. Augustin & S. » Thomas : dont le premier a été recommandable par une » si vaste érudition , que nos prédécesseurs l'ont toujours » mis au rang des premiers Maîtres ; & que l'Eglise Romaine , suivant les décrets des souverains Pontifes , fait

Ann. XII. 1694.

H h h h

» profession de s'en tenir religieusement à sa doctrine : le
 » second ne cesse d'éclairer la même Eglise de Dieu, &
 » de lui procurer une heureuse fécondité. Tant que votre
 » Univerfité aura pour guides ces Maîtres de la doctrine,
 » elle fera assurée de combattre toujours avec succès, pour
 » la gloire & l'édification de l'Eglise, contre les ennemis
 » de la Foi ; & vous vous rendrez aussi dignes de recevoir
 » tous les jours de plus grandes marques de l'affection du
 » saint Siege & de notre charité paternelle. «

Ce Bref est du sixième Février mil six cens quatre-vingt-quatorze. Le Lecteur sera peut-être bien aise de trouver ici les paroles-mêmes du Pape, qui rappelle le grand éloge que Celestin I. faisoit dans le cinquième siècle, du grand Docteur de la grace, & celui que l'Eglise fait encore de S. Thomas. Voici donc les termes d'Innocent XII :

Brev. tradidit.

*licâ vos primùm auctoritate monemus, ut sublatis contentio-
 nibus, sapientiæ, quæ desursum atque pacifica est, vacetis
 profitentes, ut asseritis, doctrinam præclarissimorum Docto-
 rum Augustini & Thomæ: quorum ille tantæ scientiæ fuit,
 ut inter magistros optimos etiam à nostris prædecessoribus ha-
 beretur; & cujus doctrinam, secundùm eorundem præde-
 cessorum statuta, Romana sequitur & servat Ecclesia: alter
 verò eandem Dei Ecclesiam clarificat, & sanctæ operatione
 fecundat. . . Hos dum Universitas vestra doctrinæ duces
 secuta fuerit, securè pugnabit contra hostes orthodoxæ fidei
 in Ecclesiæ gloriam & ædificationem; excitabitque in dies
 hanc Apostolicam sedem, ut cumulatiùs ei præset paterna
 charitatis officia.*

C H A P I T R E . I V .

Continuation du même sujet.

LEs témoignages si exprès & toujours uniformes, qu'on vient de rapporter, suffiroient sans doute pour constater la tradition invariable du saint Siege, sur le sujet que nous traitons : mais on peut ajouter sans crainte de :

DE S. THOMAS D'AQUIN. 611
rien dire de trop, que les décrets Apostoliques des deux derniers Papes, ont comme mis le sceau, & donné le souverain degré d'autorité à cette même tradition; puisqu'ils nous fournissent les preuves les plus positives, & en même-tems les plus solennelles de l'approbation, dont le saint Siege a toujours honoré la doctrine de S. Thomas, & de son Ecole.

Le premier de ces décrets, adressé en mil sept cens vingt-quatre à tout l'Ordre des FF. Prêcheurs, annonce d'abord l'intention du Saint Pere, par ce titre: *Adversus calumnias doctrinae sanctorum Augustini & Thomae intentatas*: contre les calomnies, dont on se sert pour attaquer la doctrine de saint Augustin & de saint Thomas. Benoit XIII félicite d'abord les véritables disciples de ces saints Docteurs, de ce que leurs intérêts se trouvent toujours unis à ceux du » saint Siege, & il continue ainsi: » Vous ne deviez pas » vous affliger, ni être surpris autant que vous l'avez été » de ce que, par un esprit d'indocilité & de parti, on n'a » point fait difficulté d'attaquer la doctrine Angelique; » puisque tous les jours on fait violence aux oracles même » divins, & aux décisions Apostoliques. Il est bien plus » surprenant, que par un bizarre travers d'esprit, on ait » voulu calomnier votre doctrine, à l'occasion des erreurs » que S. Thomas avoit déjà réfutées par des principes très- » clairs, & par des preuves les plus convaincantes: car par » un singulier effet de la providence du Tout-Puissant, la » solidité & la vérité de la doctrine du Docteur Angelique » ont confondu, non-seulement les hérésies sans nombre, » qui avoient paru avant sa naissance, mais encore celles » qui se sont élevées après sa mort.

» Méprisez donc généreusement, nos chers Fils, mé-
» prisez toutes les calomnies, qu'on a voulu répandre con-
» tre vos sentimens, & sur-tout contre la doctrine de la
» grace efficace par elle-même, & de la prédestination
» gratuite à la gloire: ces sentimens, que vous vous êtes
» toujours fait honneur d'enseigner votre Ecole, par un zé-
» le digne de louange, se glorifie de les avoir puisés dans
» les Ecrits de saint Augustin & de saint Thomas, elle se

Ben. XIII. 1724.

Brev. demissas
preces.

H h h ij

» fait un devoir de les soutenir, comme conformes à la pa-
 » role de Dieu, aux décrets des souverains Pontifes, aux
 » statuts des Conciles & au langage des Peres.

» Ne cessez jamais de vous appliquer à l'étude des Ou-
 » vrages de votre S. Docteur; exempts de toute forte d'er-
 » reur & plus brillans que le Soleil, ils répandent dans
 » l'Eglise de Jesus-Christ les vives lumieres d'une érudition
 » admirable. Toujours fidèlement attachés à des Ecrits,
 » qui sont une règle très-sûre pour ne se jamais écarter de
 » la doctrine chrétienne, continuez à défendre les vérités
 » saintes de la Religion, & la pureté de la saine morale.

» C'est ce que nos prédécesseurs ont pensé de la doctri-
 » ne de S. Thomas, & ce qu'ils en ont publié. Nous ap-
 » plaudissons avec plaisir à leurs expressions; & nous les
 » relevons par notre autorité Apostolique, non-seulement
 » pour adoucir vos peines, mais aussi pour notre propre
 » consolation: car nous n'oublions point que l'Ordre cé-
 » lebre des FF. Prêcheurs, que nous avons embrassé, &
 » dans lequel par la miséricorde du Seigneur nous avons
 » fait profession, nous a nourris du même lait de la doc-
 » trine Angelique: & quoique nous n'ayons pas recueilli
 » tout le fruit de l'éducation que nous y avons reçue; c'est
 » elle cependant qui nous a mis en état de nous charger du
 » gouvernement de toute l'Eglise, & qui a fait que par
 » une étude particuliere nous nous sommes remplis de ces
 » mêmes vérités, que nous annonçons maintenant de la
 » sublimité de la chaire Apostolique. «

Le zèle du Vicaire de Jesus-Christ ne s'est point borné
 là: il a voulu confirmer son Bref par une constitution,
 dans laquelle Sa Sainteté parloit ainsi: » Il ne nous con-
 » vient nullement de garder le silence sur la doctrine du
 » Docteur Angelique saint Thomas d'Aquin, à laquelle
 » l'Ordre des FF. Prêcheurs s'attache avec fidélité & avec
 » succès. Nous ne sçavons toutefois de quelles expressions
 » nous servir, pour lui donner des louanges proportion-
 » nées aux grands services qu'elle rend à l'Eglise. Nous
 » croyons donc que pour en faire un éloge accompli, il
 » est plus à propos de rapporter ici, qu'elle a été approu-

Bul. pretios. 5. 41.
1727.

» vée de la bouche-même du Sauveur attaché à la croix
 » (selon le pieux témoignage de l'Histoire) & qu'elle est
 » devenuë recommandable à toutes les nations catholi-
 » ques, par les approbations réitérées des souverains
 » Pontifes. «

Après avoir cité les constitutions, ou autres décrets de plusieurs de ses prédécesseurs, le saint Pere continue de la sorte :

» Il étoit juste en effet que la doctrine Angelique d'un
 » si grand Docteur, qui semblable au soleil, dont la lu-
 » miere éclaire tout le monde, a procuré à l'Eglise des
 » biens immenses, & ne cesse de lui en procurer tous les
 » jours en tant de manieres, reçut des éloges si solempnels
 » de la bouche des souverains Pontifes, elle qui fournit à
 » la souveraine autorité du Siege Apostolique, des armes
 » victorieuses pour détruire toutes les anciennes, ou nou-
 » velles erreurs : « *Æquum vero erat, ut Angelica doctrina
 » tanti Doctoris non vulgaribus esseretur encomiis, que
 » solis instar mundum univrsam illustrans uberrima christi-
 » ana Ecclesia bona peperit, paritque in dies singulos multi-
 »plici fructu, supremo Apostolicæ sedis magisterio adver-
 »sus quoscumque veteres ac recentes errores, quos revincit,
 » fidiſsimè famulans.*

» C'est après avoir connu par nous-même tous ces
 » grands avantages, & pour en avoir fait une longue expé-
 » rience, que nous donnâmes notre Bref, qui commence
 » par ces mots : *Demissus preces*, afin de réprimer les ca-
 » lomnies, qu'on répandoit avec tant de témérité contre
 » la doctrine du Docteur Angelique & de S. Augustin :
 » nous employâmes contre ces fausses accusations, toute
 » l'autorité dont nous sommes revêtus, ainsi que l'exigeoit
 » de nous une affaire de cette importance.

» Notre intention étant aujourd'hui de donner une preu-
 » ve plus éclatante de notre estime pour la doctrine de S.
 » Thomas, & d'animer ainsi plus vivement l'ordre des FF.
 » Prêcheurs, les autres véritables Disciples de S. Doc-
 » teur, & enfin tous les Catholiques, à la soutenir avec une
 » exacte fidélité, & une entière assurance, nous confirmons

» par l'autorité Apostolique, & après une meure délibérée, toutes les constitutions, lettres, ou brefs, que nos prédécesseurs ont donnés pour le même sujet; nous les renouvelons, autant qu'il est besoin, avec le Bref que nous avons donné depuis peu: "*Luculentius verò estimationis argumentum in ipsam S. Thomæ doctrinam nunc edituri, quo magis magisque Prædicatorum Ordo, cæterique orthodoxi, ac veri ipsius sectatores ad illius sinceram & tutam professionem inflammentur, prædictas omnes & singulas decessorum nostrorum constitutiones, litteras, seu ut vocant, Brevia, nec non omnia & singula in eis contenta, supremâ quâ fungimur auctoritate, motu, scientiâ & deliberatione præmissis, comprobamus, & rursus, quatenus opus fuerit, cum ipsismet editis nuper à nobis litteris innovamus.*"

Après ce double décret Apostolique, il ne paroïssoit pas que l'Ecole de S. Thomas pût désormais attendre, ni même désirer quelque chose de plus exprès, ou de plus glorieux: mais les mêmes raisons d'estime & de reconnoissance, qui ont fait parler en sa faveur les autres Vicaires de Jesus-Christ, ont porté encore Clement XII, qui remplit aujourd'hui si dignement la Chaire de S. Pierre, à joindre son suffrage à celui de ses prédécesseurs, & à rendre un nouveau témoignage de la tradition du Saint-Siege. La Bulle que Sa Sainteté donna le vingt-huitième d'Août mil sept cens trente-trois, est encore entre les mains de tous les Fideles; il suffit de la lire, pour se convaincre par ses propres yeux, que le souverain Pontife ne pouvoit parler d'une manière plus décisive, pour donner à la doctrine de notre Saint toute l'autorité qu'elle mérite; ou pour mettre hors de doute celle, dont la possession lui étoit déjà assurée depuis plusieurs siècles. Voici les paroles du saint Pere; elles n'ont point besoin de commentaire.

Bull. verbo Dci.

» Lors que la corruption des faux dogmes se répandant
 » de toutes parts, met en péril la Foi catholique, & les
 » mœurs des Chrétiens, que le Seigneur a confiés à notre
 » vigilance, c'est alors principalement qu'il est de notre
 » devoir de faire estimer les Docteurs, qui ont été émi-

» nens en science & en pieté; & de rendre recommanda-
 » ble une doctrine, laquelle toujours fondée sur l'Ecriture
 » & sur la tradition, traite de la foi & des mœurs, d'une
 » maniere solide, également propre à former de dignes
 » Ministres de l'Eglise, & à procurer le salut des Fideles.
 » C'est par cet endroit que les souverains Pontifes nos pré-
 » décesseurs ont toujours distingué le B. Thomas d'Aquin,
 » connu par le glorieux titre de Docteur Angélique: Les
 » justes louanges, qu'ils lui ont si souvent données dans
 » leurs décrets, prouvent assez leurs sentimens. Du vivant
 » même de S. Thomas, le Pape Alexandre IV admiroit ce
 » trésor de science, dont le Ciel l'avoit enrichi. Ses succes-
 » seurs pensèrent & parlerent de même; Jean XXII,
 » Clement VI, Urbain V, Nicolas V, Pie IV, le B. Pie
 » V, Sixte V, Clement VIII, Paul V, Alexandre VII,
 » Innocent XII, & Benoit XIII, ont tous donné la mê-
 » me approbation à S. Thomas; ils ont voulu qu'on le mit
 » dans les sacrés fastes de l'Eglise, au rang de ces grands
 » Docteurs, S. Gregoire, S. Ambroise, S. Augustin & S.
 » Jérôme, comme s'étant rendu recommandable par la
 » pureté de ses mœurs, & par une sublime connoissance
 » de la plus saine Theologie; ne cessant d'éclairer l'Eglise
 » par sa science admirable, & de la rendre féconde par la
 » sainteté de ses actions.

» A l'exemple de nos prédécesseurs, & pour l'utilité pu-
 » blique de l'Eglise, nous voulons aussi donner à la doctri-
 » ne de ce grand homme les justes louanges qu'elle mérite,
 » & dont les Conciles généraux l'ont honorée. C'est pour-
 » quoi notre cher Fils en Jesus-Christ, Nérée Corsini Car-
 » dinal Diacre de l'Eglise Romaine, & protecteur de l'Or-
 » dre des FF. Prêcheurs, nous ayant présenté la très-
 » humble supplicque de F. Thomas Ripoll Supérieur Gé-
 » néral, & de F. Guillaume Molo Procureur Général du
 » même Ordre, dans laquelle ils nous prient, que par un ef-
 » fet de notre vénération pour saint Thomas, & de notre
 » bienveillance particuliere pour tout un Ordre, qui a ren-
 » du des services signalés à l'Eglise, il nous plaise de don-
 » ner quelque marque publique de notre estime pour la.

„ doctrine de ce grand Saint, qu'on est en possession d'ensei-
 „ gner dans les Ecoles des FF. Prêcheurs, non-seulement
 „ aux Religieux, mais aussi aux séculiers, qui s'y rendent
 „ en nombre pour s'en instruire; afin que les jeunes gens,
 „ animés par quelque espece de récompense, & secourus
 „ de la grace de Dieu, se portent avec plus d'ardeur à étu-
 „ dier la doctrine de S. Thomas . . . Ayant donc égard à
 „ des prieres fondées sur la pieté & sur la justice, en vûë
 „ d'accroître sous un si excellent Maître l'amour de l'étude
 „ & de la saine doctrine parmi les jeunes gens, qui veu-
 „ lent se mettre en état de servir utilement l'Eglise; de no-
 „ tre propre mouvement, science certaine & pure volon-
 „ té, & par la plénitude du pouvoir Apostolique, nous
 „ voulons & ordonnons que dans toutes les Ecoles, Etu-
 „ des & Colleges des FF. Prêcheurs, érigés, ou à ériger
 „ dans les lieux où il n'y a point d'autres Universités, ou
 „ Etudes générales, tous & chacun des privileges Aposto-
 „ liques, qui ont été accordés par nos Prédécesseurs, soient
 „ étendus, accordés & continués aux séculiers qui, pen-
 „ dant l'espace de trois ans, étudieront la Theologie dans
 „ les Ecoles du même Ordre, selon la coutume & la forme
 „ prescrite; ou à prescrire par le Superieur Général des FF.
 „ Prêcheurs; en sorte qu'après un examen exact de leur
 „ capacité, le bonnet de Docteur, la Licence, le Bacca-
 „ laureat, & les autres Grades en Theologie leur soient
 „ librement & licitement conférés. Nous voulons encore
 „ que ces degrés soient semblables à ceux qu'on a coutu-
 „ me de conférer solennellement à tous les Etudiants,
 „ dans notre premier College & Academie de la sagesse
 „ Romaine.

„ Nous ordonnons de plus que le même privilege ait
 „ toute sa force & valeur dans toutes les villes considera-
 „ bles & dans tous les lieux, où les jeunes séculiers, qui
 „ veulent étudier, sont admis aux Ecoles de Theologie
 „ des FF. Prêcheurs . . . De sorte qu'après qu'ils auront été
 „ examinés, & promus avec les cérémonies solennelles
 „ aux susdits degrés, ils puissent ensuite enseigner, dispu-
 „ ter & faire tous les autres actes nécessaires, par tout où

il

» bon leur semblera; qu'ils puissent user & jouir de tous les
 » privilèges, prérogatives, immunités, exemptions, liber-
 » tés, préférences, faveurs, graces & indults, en tout &
 » par-tout, & fans aucune difference, dont les autres, qui
 » ont subi un rigoureux examen dans les Universités, usent
 » & jouissent selon les loix, ordonnances, réglemens,
 » usages & coûtumes, de droit ou autrement, de la même
 » manière que s'ils avoient eux-mêmes reçu les degrés
 », dans les Universités.

» Nous déclarons aussi que ces Présentes, & tout ce
 » qu'elles contiennent & expriment, ne pourront jamais
 » être notées, impugnées, invalidées, sous prétexte de su-
 » breption, ou d'obreption, de nullité, ou de quelque dé-
 » faut d'intention de notre part, &c. «

Cette Bulle fut suivie d'un Bref, dans lequel le S. Pere Apostolicæ Pro-
videntiæ 2. Oct.
1733. déclaroit que son intention étoit de confirmer, & d'approu-
 ver de nouveau tous les éloges & routes les approbations,
 que lui & ses prédécesseurs avoient déjà données à la doc-
 trine de S. Thomas & de son Ecole : *Quas iterato no-
stro judicio comprobamus & confirmamus*: Laisant néan-
 moins toujours aux autres Ecoles catholiques la liberté
 d'enseigner des sentimens differens.

CHAPITRE V.

*Réflexions sur les témoignages des souverains Pontifes,
 en faveur de la Doctrine de saint Thomas.*

ON a rapporté dans les trois chapitres précédens, le
 sentiment, & presque toujours les propres paroles
 de dix-neuf Papes, témoins de la tradition du S. Siege. De
 siècle en siècle, & routes les fois que l'occasion s'est pré-
 sentée, on les a vus ces dignes Successeurs de S. Pierre,
 s'expliquer de telle sorte, qu'on ne sçauroit desirer, ni des
 preuves plus solennelles de leur singulière vénération pour
 le Docteur Angelique, ni des témoignages plus exprès de

l'approbation qu'ils ont toujours donnée à ses Ecrits, & à sa Doctrine.

Parmi ce grand nombre de Pontifes Romains, nous en comprenons quatorze, qui ont publié leurs sentimens avec plus de solennité, soit dans leurs Bulles & Constitutions, soit par des Brefs ou Lettres Apostoliques, dont nous n'avons donné que des extraits; le Lecteur curieux trouvera toutes ces pieces en leur entier, dans le Bullaire de l'Ordre des FF. Prêcheurs, que le Reverend Pere Bremond Assistant du Général du même Ordre, & Theologien de l'Ecole de Casanate dans le Couvent de la Minerve, vient de faire paroître en six grands volumes, sous les auspices de N. S. P. Clement XII.

Il suffit de lire avec quelque attention ces Décrets Apostoliques, pour admirer le parfait accord de tant de Papes, dont les expressions, aussi-bien que les sentimens ont toujours été les mêmes, quand il a été question de la doctrine de saint Thomas. Si leur zèle sur ce point a paru encore plus ardent depuis deux siècles, & si les derniers ont pris plaisir (ce semble) à enchérir sur ceux qui les avoient précédé, c'est sans doute, ou parce que les nouveaux efforts, que l'esprit de mensonge a fait pour combattre la vérité, exigeoient aussi de leur part de nouvelles attentions à la défendre; ou parce qu'étant conduits, ainsi que leurs Prédecesseurs, par un esprit de reconnoissance pour le Serviteur de Dieu, & de zèle pour le bien commun de l'Eglise, ils concevoient, & ils vouloient inspirer de plus hautes idées de la doctrine de saint Thomas, à mesure qu'ils voyoient tous les jours de plus grandes preuves de tous les avantages qu'elle procure à la Religion.

Lorsqu'on nous litons ce que le Pape Jean, XXII, le B. Pie V, & Clement VIII ont dit sur ce sujet, nous sommes presque persuadés qu'il ne se peut rien ajouter à la noblesse, ou à la force de leurs expressions: mais dès que nous jetons les yeux sur les Décrets Apostoliques de Benoit XIII. & de Clement XII, nous sommes obligés d'avouer, qu'ils ont porté encore plus loin les marques de leur estime, & de leur zèle: peu contents de louer en général une doctri-

ne si souvent & si hautement louée durant près de cinq siècles, ils ont jugé à propos de la faire connoître par les traits-mêmes qui la caractérisent; & de désigner plus particulièrement les Theologiens, qui font profession de l'étudier, de la soutenir, & de la répandre. La véritable Ecole de S. Thomas, selon le Pape Benoît XIII est celle où l'on enseigne les sentimens si anciens, & toujours respectables, de la grace efficace par elle-même, & de la prédestination à la gloire indépendamment de la prévision des mérites. C'est de cette doctrine en particulier, & de cette sçavante Ecole, que le S. Pere prend la défense, & par un zèle de justice, & pour honorer la mémoire du Docteur Angelique: *Sub divini interminatione judicii, iterumque sub Canonici* Bul. precios. §. 4.
penis omnibus, singulis Christi fidelibus mandamus, ne doctrinam memorati S. Doctoris, ejusque insignem in Ecclesia scholam, præsertim ubi in eadem schola de divina gratia per se, & ab intrinseco efficaci, ac de gratuita prædestinatione ad gloriam, sine ulla meritorum prævisione, agitur, ullatenus dicto, vel scripto contumeliosè impetant. Notre S. Pere Clement XII s'est expliqué d'une maniere non moins précise, lorsqu'il a dit que c'étoit dans les Ecoles des FF. Prêcheurs, qu'on fait profession d'enseigner la doctrine de saint Thomas: *Ejusdem sancti viri doctrinam, in* Bul. verbo Dei.
Gymnasis FF. Predicatorum tradi solitam.

Benoît XIII toujours plein d'estime pour une Ecole, dans laquelle il se glorifie d'avoir été nourri du lait de la doctrine Angelique, invite les jeunes Ecclésiastiques à puiser eux-mêmes, dans la même source, tous les principes de la saine Theologie, & à se remplir des lumières, dont ils auront besoin dans l'exercice du saint ministère. Dans cette vûe il accorde à ceux qui étudient dans les Ecoles des Freres Prêcheurs, les mêmes prérogatives, que s'ils avoient fait leurs études dans les plus célèbres Universités, les mêmes grades, les mêmes honneurs, le même droit aux bénéfices. Et le Successeur de ce saint Pape donne exprès une nouvelle Bulle, pour confirmer un privilège si singulier, & si honorable; il le renouvelle, il le met hors d'ajoute, il en fait le principal ou l'unique objet de son Décret Apostolique.

On fait que ces sortes de privilèges, dont l'Ordre de saint Dominique jouït paisiblement, & avec action de grâces, dans tout l'état Ecclésiastique, ne sont cependant, & ne seront jamais d'aucun usage dans le Royaume de France. Chaque Peuple a ses loix, ses maximes, ses intérêts; & ce qui paroît expédient dans un Pais, ne le seroit pas de même dans un autre. Mais ce qui intéresse également par-tout; ce qui sera toujours infiniment glorieux à la doctrine de saint Thomas, & à son Ecole, c'est que les souverains Pontifes, en l'honorant ainsi de leur protection, & travaillant à la rendre toujours plus illustre, par de si beaux privilèges; ont déclaré qu'ils le faisoient par un devoir de zèle Apostolique, & pour l'intérêt commun de l'Eglise:

Ibid. *Reipublica causâ*: pour des raisons fondées sur la justice, & sur la piété: *Precibus pietate & justitiâ subnixis annuere volentes*: En vûe d'accroître sous un si excellent

Ibid. Maître, l'amour & l'étude de la saine doctrine, parmi les personnes qui se destinent au service des Autels: *Ad amplificandum sub tanto Magistro probè, incorruptaque doctrinâ studium; inter juvenes divino famulatu per sacratioris disciplinas additos.*

Il est donc vrai, que les premiers Pasteurs ont été persuadés, qu'ils travailloient utilement pour la Religion, lorsqu'ils contribuoient à augmenter le nombre & le zèle des véritables disciples de saint Augustin & de saint Thomas. L'uniformité de doctrine, ou l'unité de principes, qu'on trouve par-tout, dans les ouvrages de ces deux grands Docteurs; & qui a fait que les Vicaires de Jesus-Christ ne les ont presque jamais séparés dans leurs Bulles, ou dans leurs Eloges, a été pour eux un nouveau motif, pour exciter plus fortement le zèle des Universités, des Maîtres, & des Disciples, à les écouter toujours avec respect, à les suivre avec fidélité, à soutenir & à répandre par-tout leur doctrine, & leurs sentiments, qu'ils ont quelquefois appellés des dogmes très-sûrs, & inébranlables: *Inconcussa tutissimaque dogmata*. Ils ont fait espérer la protection, les grâces & les faveurs du S. Siege, à ceux qui s'en tiendroient exactement à ce moyen, le plus sûr

Alex. VII.
Janoc. XII.

pour combattre avec succès les ennemis de la Foi, pour édifier l'Eglise, & travailler véritablement à sa gloire.

Je passe sous silence mille semblables expressions, dont les Décrets Apostoliques sont remplis : ceux qui les liront, doivent avoir le plaisir de faire eux-mêmes les réflexions, qui se présentent si naturellement à l'esprit. Chacun est capable de juger & de sentir quel doit être parmi les Fidèles le poids de cette tradition du S. Siege, & quelle est l'autorité de cette approbation solennelle de tant de Papes, qui dans des tems différens ont toujours montré le même zèle, & ont paru animés d'un même esprit en faveur d'une doctrine, dont ils n'ont jamais parlé, que pour en faire l'éloge. Sans doute que leur haute piété, leur érudition, & les lumieres, que peut donner l'expérience dans un long gouvernement, les avoient mis en état de bien connoître, & l'excellence & l'utilité de ce qu'ils louoient.

Qui est-ce qui ne se fera pas toujours un honneur de penser & de parler, comme ces Juges de la Doctrine? mais qui ne craindroit de les contredire, de condamner ce qu'ils approuvent, & de donner le nom de ténèbres à ce qu'ils appellent lumiere? Les Sectaires, si justement condamnés eux-mêmes par le S. Concile de Trente, ont été capables d'un tel excès, & eux seuls méritoient d'en être capables. Les enfans de l'Eglise écouteront au contraire avec plaisir ces paroles d'un S. Pontife, que nous lisons à la fin de son Bref aux Dominicains, & avec lesquelles il faut finir ce chapitre : » Suppliez le Seigneur (qui nous com-
» mande d'aimer la vérité & la paix) qu'il imprime dans le
» cœur de tous les Fidèles un sincère attachement pour
» la doctrine de l'Angelique Docteur ; afin que dans la sim-
» plicité de leur ame, ils s'efforcent de comprendre les vé-
» rités qu'il a enseignées, & que dans le lien de la chari-
» té de Jesus-Christ, ils tâchent de pratiquer les vertus,
» dont sa vie a été un si excellent modèle.

Ben. XIII.



C H A P I T R E V I.

De quel usage la Doctrine de saint Thomas a été dans les Conciles : Quelle approbation elle y a reçue.

Orat. cc. Triid. **S**I on peut avancer après un Auteur du seizième siècle ; que depuis la mort de saint Thomas, il ne s'est point tenu de Concile dans l'Eglise Catholique, où le saint Docteur n'ait soutenu la vérité & la foi par ses écrits ; on doit en même-tems ajouter avec le Pape Clement XII, que c'est aussi dans ces augustes Assemblées, qu'on a toujours vu la doctrine de ce grand homme applaudie, & honorée de nouvelles louanges : *Tanti viri doctrinam in Conciliis etiam œcumenicis celebratam.* Si elle a été utile, elle n'a pas été guères moins respectée : comme elle a fourni des preuves victorieuses aux Défenseurs de la Foi, & des raisons toujours solides, pour combattre le schisme & l'erreur ; elle a aussi passé quelquefois dans les décisions des Peres, & dans les canons, qu'ils formoient, pour établir le dogme catholique, ou pour proscrire l'hérésie.

Verbo Dei.

Ap. Boll. p. 676.
n. 57.

Un Auteur Contemporain nous apprend que lorsque notre Saint fut invité à se trouver au second Concile général de Lyon, on le pria en même-tems d'apporter à cette assemblée l'ouvrage, qu'il avoit autrefois composé contre le schisme, & les erreurs des Grecs, parce que la réunion de l'Eglise Grecque avec la Latine, étoit un des principaux objets, qui devoient occuper les Peres. Si une mort, qui parut précipitée au jugement des hommes, priva le Concile de la présence d'un Saint, qui étoit déjà meur pour le Ciel, cet accident ne put empêcher, que son Traité ne fût remis entre les mains des Theologiens, & qu'il ne servit au triomphe de la vérité. Le zélé Pontife, qui avoit souhaité de voir en même-tems le Livre & son Auteur, dans une rencontre si intéressante, n'avoit garde de négliger les avantages, qu'on pouvoit retirer d'un tel Ouvrage : il sçavoit que la sage prévoyance de ses Prédécesseurs l'avoit fait écrire, pour l'occasion-même, où on se trouvoit

alors , & qu'il pouvoit en quelque maniere suffire , pour faire vivre , & parler son Auteur , même après sa mort.

C'est ce qui parut avec beaucoup plus d'éclat sous le Pape Eugene IV, dans le Concile de Florence. Un célèbre Disciple de saint Thomas , choisi parmi tant d'autres Theologiens catholiques , pour défendre la cause de la Foi , n'eut besoin que des seuls Ouvrages du saint Docteur , pour soutenir avec gloire tous les efforts des Grecs ; pour convaincre les plus opiniâtres ; & pour en ramener plusieurs à la communion du S. Siege. On peut lire les actes-mêmes de ce Concile , ou l'histoire Ecclésiastique. On y verra que Jean de Mont-Noir Provincial des Dominicains de Lombardie , qui eut l'honneur de parler dans plusieurs sessions pour expliquer la doctrine catholique , prouva si clairement par l'écriture & la tradition , par le texte-même des Peres Grecs , aussi bien que par d'excellentes raisons Theologiques , que le Saint-Esprit procédoit du Pere & du Fils ; qu'il recevoit l'Estre de l'un & de l'autre , comme d'un seul principe , & par une même operation ; qu'il mit les Schismatiques hors d'état de répliquer. Tout ce que Marc d'Ephèse avoit objecté contre cet article de notre Foi , ce sçavant Theologien le réfuta avec tant de force & de solidité , qu'il réduisit plusieurs fois au silence ce Prélat le plus ardent , & le plus opiniâtre des Grecs.

Ceux qui ont écrit l'histoire du Concile de Florence nous apprennent que dans la huitième & neuvième sessions , le Pape Eugene , l'Empereur Paléologue , & tous les Peres voulurent que pour un dernier éclaircissement du dogme , qui étoit l'objet principal de la dispute , on entendit paisiblement tout ce que Jean de Mont-Noir , après avoir ouï les raisons des Grecs , leurs difficultés , & leurs réparties , avoit encore à dire , pour achever de les satisfaire , & pour venger pleinement la doctrine orthodoxe de l'Eglise Romaine , touchant la procession du Saint-Esprit. Le disciple de S. Thomas répondit parfaitement aux vœux du Pape , & à l'attente de tout le Concile. Il établit de nouveau le dogme catholique sur plusieurs textes de l'Evangile , selon qu'ils avoient été entendus par les anciens

Labbe cc. gener.
t. XIII. p. 258.
303. &c.

Peres, qui avoient précédé le schisme de Photius, & dont la doctrine avoit été dès-lors reçue comme orthodoxe par toutes les Eglises d'Orient & d'Occident. Reprenant ensuite tout ce que Marc d'Ephèse, & les autres Grecs avoient jusqu'alors proposé contre cette vérité; ce sçavant Theologien fit remarquer après S. Thomas, que parmi les Peres Grecs, qui ont parlé de la procession du Saint-Esprit, il y en a plusieurs qui ont dit expressément, qu'il procède du Pere & du Fils; d'autres, qu'il procède du Pere *par* le Fils; quelques-uns, qu'ils procède *du* Fils, & *par* le Fils: ce qui fait le même sens toujours catholique. Il ajouta enfin qu'aucun des anciens Docteurs qui avoient dit, que le S. Esprit procède du Pere (ce qui est très-vrai) n'avoit jamais exclu le Fils; ce qu'ils n'auroient sans doute pas manqué de faire, s'ils avoient cru que le Saint-Esprit procède seulement du Pere.

Après avoir ainsi raisonné dans ces deux dernières sessions; avec toute la solidité, & toute l'érudition possibles (selon l'expression des Historiens) Jean de Mont-Noir donna son discours par écrit, afin que les Evêques Orientaux, & leurs Theologiens, pussent l'examiner à loisir, & y faire toutes les réflexions nécessaires dans leurs assemblées, ou conférences particulieres; ce qu'ils firent avec beaucoup d'exactitude, & de fruit. Tout le travail de cet habile Thomiste n'étoit qu'un recueil, ou un précis de ce que le Docteur Angelique avoit écrit sur cette matiere, soit dans le premier de ses Opuscules, soit dans la premiere partie de sa Somme: & il ne faut pas être surpris qu'on ait vû en cette occasion un grand nombre de Grecs, les plus sçavans, & les mieux intentionnés pour la paix de l'Eglise, se rendre avec joye à la lumiere de la vérité, qui en dissipant tous les nuages, dont on l'avoit couverte, triomphoit de leurs anciennes préventions.

Marc d'Ephèse n'eut pas le bonheur d'être de ce nombre: si souvent vaincu, mais toujours également opiniâtre, il osa traiter encore d'hérétique le dogme des Latins, & soutenir qu'on ne pouvoit y souscrire sans impiété. L'illustre Bessarion de Nicée avoua au contraire qu'il falloit rendre

rendre gloire à Dieu, & reconnoître de bonne foi que la doctrine des Latins étoit celle que la plupart des Peres de l'Eglise Grecque leur avoient laissée; qu'il étoit nécessaire d'entendre ceux qui avoient parlé plus obscurément, selon la doctrine des autres, qui s'étoient expliqués sur le même sujet avec plus de précision, & de clarté; & qu'il seroit honteux de ne vouloir pas se rendre, lorsqu'on ne pouvoit plus répondre à un grand nombre d'autorités évidentes, & à des preuves décisives. George Scholarius, ou Gennade, depuis Patriarche de Constantinople, fit aussi un beau discours, pour persuader à ceux de sa communion, qu'il n'y a nulle honte à changer de sentiment & de parti, quand on a de nouvelles lumieres, qui découvrent clairement la vérité. Après quelques disputes, un avis si sage fut embrassé de tous les Grecs, qui se trouvoient à Florence, à l'exception du seul Marc d'Ephèse. On convint enfin d'une profession de foi, que les Grecs & les Latins signerent également: on se donna le baiser de paix; & on rendit à Dieu de solempnelles actions de grâces, dans la douce esperance de voir bientôt finir entierement le schisme, qui affligeoit l'Eglise depuis tant de siècles.

Tout ce récit n'est qu'un petit abrégé de ce qu'on peut lire plus au long dans les actes du Concile de Florence, aussi-bien que dans Saint Antonin, qui y fut présent. On voit par-là combien les Ouvrages de notre S. Docteur, d'où les Theologiens Latins, & sur-tout Jean de Mont-Noir, tiroient leurs principales preuves, servirent à faire triompher la foi, & réunir les esprits, en répandant ces vives lumieres, qui découvroient clairement la vérité, comme parloit le sçavant Gennade. Si les Prélats & les Theologiens de l'Eglise Grecque, qui s'étoient rendus à Florence, avoient déjà quelque connoissance des principaux Ecrits de S. Thomas; ou s'ils commencerent seulement en cette occasion, à les connoître, & à les lire; c'est ce qui n'est pas facile de déterminer. Ce qu'on peut assurer, c'est en premier lieu que depuis plus d'un siècle on lisoit en Orient, non-seulement son traité contre les erreurs des Grecs; mais aussi les quatre livres de la Foi catholique contre les Gen-

K K K K

tils, de la version de Demetrius Cydonius. Les Grecs avoient encore toute la Somme de Theologie, traduite en leur langue, ou par le même Auteur, comme l'a cru Poffevin, ou selon d'autres par Maxime Planudes, qui fleurissoit vers l'an mil trois cens vingt-sept, c'est-à-dire, cent douze ans avant le Concile de Florence. Il est certain en second lieu, que les raisonnemens, les preuves, & les réponses, que les Docteurs catholiques prirent dans les ouvrages de saint Thomas, dans toutes les disputes qu'ils eurent avec les Grecs, donnerent à ceux-ci une si haute idée de cet Ange de l'Ecole, & de sa doctrine, qu'ils n'épargnerent rien pour se procurer ses Ecrits. Gennade voulut les emporter avec lui à Constantinople, où il en traduisit plusieurs en Grec, pendant le tumulte-même de la guerre, & au milieu des occupations de la dignité de Patriarche. Ceux d'entre les Grecs, qui avoient paru les plus zélés pour l'union, & qui pour cette raison aimèrent mieux s'arrêter en Italie, que de s'exposer à l'inconstance & à la fureur des Schismatiques d'Orient, ne furent pas moins attentifs à enrichir leurs Bibliothèques, ou leurs Cabinets, de plusieurs ouvrages du S. Docteur qu'ils firent traduire en Grec : on peut en juger par le grand nombre de ceux qu'on voit encore à Venise, parmi les manuscrits du Cardinal Bessarion.

Echar. t. 1. p. 347.

Je m'éloignerois sans doute de mon sujet, si je voulois parler ici des avantages, que ces traductions procurerent aux Défenseurs de la vérité dans la suite des disputes, qui furent dès-lors très-frequentes entre les Orientaux, que la lumiere céleste avoit éclairés, pour les faire entrer dans le sein de l'Eglise Catholique, & ceux qui persisterent toujours opiniâtrément dans le schisme. Reprenons la suite des Conciles.

C H A P I T R E VII.

Continuation du même sujet : Concile de Trente.

In notis ad marty. Rom. die 7. Mart.

LE Cardinal Baronius a eu raison de dire, qu'il seroit difficile d'exprimer tous les éloges, que les Peres du

saint Concile de Trente firent du Docteur Angelique, & les loüanges, qu'ils donnerent à la pureté de sa doctrine : *Vix quisquam enarrare sufficeret, quot vir sanctissimus atque eruditissimus Aquinas Theologorum præconiis celebratur; quantumque illius illibata doctrina à sanctis Patribus in sacrosancto œcumenico Concilio Tridentino confidentibus fuerit acclamatum.*

Ce ne fut pas seulement par des paroles, mais aussi par des faits les plus honorables, que cette auguste Assemblée donna des preuves non-équivoques de son estime particulière pour les Ecrits de saint Thomas. On y vit la Somme de Theologie sur une même table, à côté de la sainte Bible, pour servir sans doute d'explication, & de Commentaire du texte sacré. Il convenoit, il étoit juste (dit un Auteur qui rapporte le fait) que les ouvrages du Docteur Angelique fussent placés d'abord après les Livres divins : *Fi-*

Th. Aquin. l. 2. c.
6. de politica christ.

de dignissimi resulerunt in magna Aula medio, ubi erant congregati sanctæ Tridentinæ Synodi religiosissimi Præsules, ac doctissimi Patres, mensam extitisse sacro Librorum pondere gravem, in qua hi sacri Codices conspiciabantur, sacra Scriptura, Decreta Pontificum, & sancti Thomæ Summa. Expende quo honore habita, quæ inter Codices divinos numeratur. Par erat ut post divinos Libros Angelici recenserentur.

Ce sont les expressions de Thomas d'Aquin, Chanoine-Régulier de Naples, dont les Ouvrages furent imprimés à Lyon, en mil six cens quarante-sept. Le Pere Camblat de la Doctrine-Chrétienne assure le même fait, dont nous citerions plusieurs autres garants, s'il n'étoit déjà justifié par toute la conduite des Peres, qui composoient le S. Concile : l'assiduité des Theologiens à lire les Ecrits de saint Thomas dans toutes les difficultés qui se présentoient, & celle des Prélats à les consulter avant leurs décisions, ne peut être ignorée de personne, non plus que leur attention à ne rien définir, qui ne fût reconnu conforme à la doctrine du saint Docteur. Ce qui se passa dans la vingt-unième session en est une bonne preuve. Lorsqu'on se préparoit à faire incessamment la lecture solennelle, ou la publication

Jo. Camb. Op. 1.
de authorit. doct.
D. Th.

Le 6. Juill. 1562.

des Décrets; l'Archevêque de Grenade témoigna que S. Thomas lui paroïsoit contraire à ce que quelques Theologiens avoient souhaité qu'on ajoutât au premier chapitre, touchant la communion sous les deux especes, (quelques Historiens prétendent que la difficulté regardoit le tems de l'institution des Prêtres de la nouvelle Loi) les Peres du Concile se firent lire aussi-tôt l'endroit de la Somme, que l'Archevêque de Grenade avoit cité; & parce qu'il pouvoit y avoir quelque doute sur la conformité, ou l'opposition du texte de S. Thomas avec les paroles du Décret, il fut unanimement résolu que la publication en seroit renvoyée à la vingt-deuxième Session: on ne la tint que deux mois après: toutes les difficultés ayant été éclaircies, & les doutes dissipés, le Décret fut lu, confirmé, & publié dans l'état que nous l'avons aujourd'hui.

Nat. Alex. t. 7. p.
426.

T. 1. Concion.
Scr. 2. de S. Th.

Didace Payva, Docteur Portugais, & Theologien du Concile, parle de ce fait, comme témoin oculaire. Le Cardinal Palavicin, en dit quelque chose dans le dix-septième Livre de l'Histoire du Concile de Trente: le témoignage d'un nombre considérable d'autres Auteurs, ne permet pas de révoquer en doute la vérité du fait. Mais en le supposant tel, je ne sçai ce qui paroîtra mériter davantage l'estime & l'admiration de tous les Fidèles, ou l'honneur qu'une si sainte Assemblée fait au Docteur Angelique, par une marque si singulière de vénération, & de respect; ou celui que ces illustres Prélats se font à eux-mêmes, par une conduite si digne de l'esprit de J. C. dont ils sont les premiers Ministres. Dans le tems qu'un Hérésiarque audacieux, un Luther, fait gloire de mépriser tous les Peres de l'Eglise, on voit l'Eglise elle-même, représentée dans un Concile général, respecter les sentimens d'un seul de ses Docteurs, jusqu'à suspendre la publication de ses propres décrets. Qu'il seroit beau, si la sagesse & la modération de la Mere devenoit la règle de tous les Enfans; & si les Théologiens particuliers, dont les lumieres sont toujours si courtes, toujours sujettes à l'erreur, imitoient du moins, dans leurs décisions l'exemple de cette Epouse de Jesus-Christ, dont les Oracles sont toujours infaillibles.

Ce que nous lifons dans les Ecrits d'un autre Théologien, qui avoit assisté au Concile de Trente, fait trop à mon sujet, pour n'être point rapporté en ce lieu. Parmi les discours qui furent prononcés en présence des Peres du Concile, sous le Pontificat de Pie IV. en 1563. & imprimés peu de tems après à Louvain, on en trouve un, qui a pour texte ces paroles de Jesus-Christ: *Vos estis lux mundi*: Et dont le titre est celui-ci: „ Discours à la louange
 „ du Docteur Angelique saint Thomas d'Aquin, pronon-
 „ cé le septième Mars, devant le saint Concile de Tren-
 „ te, dans l'Eglise des FF. Prêcheurs, par le très-Reve-
 „ rend Pere, & Maître Jean Gallio, de Burgos, Docteur
 „ Espagnol, Théologien du Roi Catholique Philippe II. „
 Après avoir relevé par de grandes louanges les éminentes vertus du Saint, l'excellence de ses ouvrages, & la pureté de sa doctrine, pour rendre un témoignage public, du respect, & de l'estime que tous les Peres faisoient de ses sentimens; l'Orateur continuë ainsi: „ S. Thomas n'a
 „ pû se trouver pendant sa vie dans un Concile Général;
 „ mais il vit encore après sa mort; il vous est présent par
 „ les trésors spirituels de sa doctrine, qu'il vous a laissés,
 „ comme un riche héritage; & c'est en ce sens qu'on peut
 „ assurer, que depuis son heureux décès, il ne s'est point
 „ tenu de Concile dans l'Eglise, où le saint Docteur n'ait
 „ assisté, où il n'ait été consulté. Sans parler des autres;
 „ pourquoi ne publierions-nous pas à sa louange ce que
 „ nous voyons, ce que nous entendons tous les jours dans
 „ celui-ci, ce qui se passe sous nous yeux? Faites attention
 „ à ces sages réglemens que vous suivez, & à l'ordre qui
 „ s'observe dans vos assemblées: *Vestra comitia perpen-
 dite*. Parmi ce grand nombre de Sçavans & respectables
 „ Docteurs, dont les lumieres font tant d'honneur à l'E-
 „ glise, en est-il quelqu'un qui opine, sans appuyer son
 „ avis de celui de saint Thomas, & qui ne se serve de son
 „ autorité, comme d'une pierre précieuse, pour donner
 „ de l'éclat à son discours, & plus de poids à son suffra-
 „ ge? *Ex plurimo, eoque honorabili Doctorum catu quo-
 rus quisque consultor accedit, qui divi Thomæ auctoritate,*

veluti splendenti gemmâ, suam sententiam non exornet?
 » Dans le plus secret du sanctuaire, où les Peres traitent
 » avec tant d'exactitude & de dignité, les plus importantes
 » matieres de la Religion, combien de fois le S. Docteur n'est-
 » il pas consulté? S'il s'éleve quelque doute, quelque diffi-
 » culté, quelque partage dans les sentimens, ou dans la ma-
 » niere d'expliquer les mêmes vérités, saint Thomas
 » n'est-il pas toujours comme l'arbitre de la dispute, & sa
 » doctrine comme la pierre de touche, qui détermine le
 » choix? N'est-ce pas au sentiment du saint Docteur que
 » vous faites profession de vous en tenir? *In consultissimo*
patrum recessu Doctör hic sententiam rogatus frequentissimè
censet, ad quem ut ad lydium lapidem, si quid ambiguitatis,
aut controversiæ fuerit exorum, communibus votis re-
ferendum existimetis.

Enfin après avoir assuré que celui des Théologiens, qui est certain d'avoir saint Thomas pour lui, ne craint point que la décision du Concile soit jamais contraire à son avis; l'Orateur adresse ces paroles à tous les Peres de cette auguste & sainte assemblée: » Je puis donc de la part de
 » tout mon Ordre, vous rendre de très-humbles actions
 » de grâces, de ce que le nom du Docteur Angelique,
 » déjà si célèbre dans tout le monde Chrétien, le fera en-
 » core plus à la postérité, par l'honneur & le culte que
 » vous lui rendez: « *Atque adeo hujus Religionis nomine*
gravissimæ vestre auctoritati gratias agere libeat, quod
Doctöris Thomæ nomen ubique celeberrimum, vestra in eum
observantiâ celebrius posteritati reliqueritis.

Tout ce qu'on lit dans le Discours de ce Théologien; se trouve parfaitement conforme au témoignage, non moins exprès, de plusieurs graves personnages, dont quelques-uns avoient été, comme lui, présens à toutes les assemblées; & les autres ne pouvoient ignorer ce qui s'y passoit. Voici comme s'explique Jérôme Wielmus un des Prélats du Concile: » Parmi les Peres, qui se trouvent en
 » fort grand nombre dans ce Concile Général de Trente,
 » dans le tems même que nous écrivons ceci, on n'en
 » connoît aucun qui ne se fasse un devoir de Regilion,

» lorsqu'il s'agit des dogmes, & de la doctrine de la Foi,
 » de se conformer en tout aux sentimens de S. Thomas; en
 » sorte qu'on peut dire, que ce grand Docteur, le Prince
 » de tous les Théologiens, n'est ni moins consulté, ni
 » moins suivi, que les anciens Peres de l'Eglise: *Certe in
 hac Tridentina œcumenicâ Synodo, quam cum hæc scribimus
 frequentissimam celebramus, nemo Patrum esse videtur, cui
 religio non sit, cum de fidei dogmatibus agitur, à Thomæ
 sententia vel latum unguem abscedere, aut ab illa provoca-
 re; ut & à veteribus Patribus nihil minus Aquinas ha-
 buerit: & scholastici omnes principem hunc suum receperint
 modis omnibus ornatisissimam.*

Jer. Wiel Epif.
 Argol. l. 1. de
 scriptis S. Th.

Le Cardinal Vincent Justiniani, avoit donc raison d'appeller saint Thomas, l'Oracle des Peres du Concile de Trente: il pouvoit parler sûrement de ce qu'il avoit vû lui-même, ayant assisté au Concile en qualité de Supérieur Général des FF. Prêcheurs, peu de tems avant qu'il fût honoré de la pourpre Romaine. Quoique le Cardinal Alexandrin, ne se soit pas trouvé à Trente, ainsi que ceux que nous venons de citer, il n'en étoit pas moins instruit de toute la conduite du Concile, puisque sa qualité d'Inquisiteur Général de la Foi, l'obligeoit d'être toujours à la tête des Congrégations, dans lesquelles on examine avec beaucoup de soin à Rome, tout ce qui avoit été discuté, ou qui devoit être décidé à Trente. Ce même Cardinal, devenu Pape sous le nom de Pie V. après avoir dit que la Divine Providence a opposé S. Thomas à toutes les hérésies, & qu'elle a voulu se servir de la solidité de sa doctrine, pour les dissiper, ajoute que les décrets même du Concile de Trente, sont une grande preuve de cette vérité: *Quod & antea sæpè, & liquidò nuper in factis
 Concilii Tridentini decretis apparuit.*

Bull. mirabilis
 Decur.

Finissons ce chapitre par les paroles d'un des plus Sçavans Prélats de l'Eglise de France. Feu M. de Meaux, dans son Traité de l'Amour de Dieu, expliquant la doctrine du Concile de Trente, touchant la justification, dit:
 » Nous ferons voir dans la suite, que toute cette doctrine
 » a été puisée dans saint Thomas; ou plutôt qu'elle n'est

Ben. Boff. traç.
de dilec. Dei. p. 22.

„ presque qu'un tissu de ses paroles : *Hanc doctrinam ex sancto Thomà de promptam esse; imo ex ejus verbis penè contextam postea demonstrabimus.*

On ne peut souhaiter un témoignage ni plus exprès , ni d'un plus grand poids.

CHAPITRE VIII.

*Suite de la même matière : Catechisme du Concile]
de Trente.*

PArmi les preuves de cette estime singulière , dont l'Eglise a toujours honoré la Doctrine , & l'Ecole de S. Thomas , il ne faut pas omettre celle que nous fournit le Catéchisme du Concile de Trente , appelé communément le Catéchisme Romain , pour l'usage des Curés. Le choix des Docteurs , qui furent employés à la composition de cet excellent ouvrage , les biens infinis qu'il ne cesse de procurer à la Religion , & les approbations solennelles , que lui ont donné , comme à l'envi , les Conciles Provinciaux ; tout cela fait d'autant plus d'honneur au Docteur Angelique , que c'est à ses Disciples qu'on est redevable de la perfection d'un livre , qui ne respire par-tout que son esprit , & qui ne contient que ses principes. C'est ce qu'il faut expliquer ici en peu de mots.

Si la nécessité de s'opposer efficacement aux progrès de l'hérésie , qui s'étoit déjà répandue dans presque tous les Royaumes Chrétiens , excita le zèle des Souverains Pontifes , pour la convocation d'un Concile Général ; les mêmes raisons portèrent les Peres assemblés à Trente , à ne point se contenter de former des canons & des décrets , soit pour établir les vérités saintes de la foi , & les dogmes catholiques , qu'il est nécessaire de croire ; soit pour faire connoître le poison de l'erreur , qui séduisoit les peuples ; soit enfin pour procurer la réforme des mœurs , & de la discipline parmi les Ecclesiastiques. La vigilance du Concile s'étendit encore à prendre les moyens qui parurent

rent les plus propres pour parvenir à une fin si digne du zèle des premiers Pasteurs, & si nécessaire au bien commun de l'Eglise. L'un de ces moyens fut d'ordonner la fréquente célébration des Conciles Provinciaux, pour assurer l'exécution des sages réglemens qui venoient d'être publiés; l'autre, de faire en sorte que la doctrine orthodoxe fût proposée par-tout, & expliquée à tous les Fidèles d'une même manière, afin que les peuples mieux instruits de tout ce qui avoit été solennellement décidé par l'Eglise Univerfelle, sous la conduite, & par une assistance spéciale du Saint-Esprit, fussent en état de se précautionner plus sûrement contre les nouvelles doctrines, & de rejeter avec horreur, ces malheureux libelles pleins du venin de l'hérésie, dont l'Esprit de mensonge avoit rempli presque toutes les Provinces de l'Europe.

Dans cette vûe les Peres ordonnerent qu'on feroit incessamment une exposition de la Foi catholique, selon l'esprit de la doctrine du Concile. Les matieres furent distribuées à quelques Prélats, & à plusieurs habiles Théologiens de differens Ordres. Ils reçurent tous avec respect une commission si honorable; & ils y travaillerent avec zèle, depuis la dix-huitième Session, tenuë le 26 Février 1562, jusqu'à la fin du Concile; c'est-à-dire jusqu'au mois de Décembre de l'année suivante. Cet espace de tems étant trop court, pour conduire l'ouvrage au point de perfection qu'on se proposoit, le Concile ordonna avant sa séparation, qu'il seroit continué & mis au jour, selon que Sa Sainteté le jugeroit à propos, & sous son autorité. Conformément à ce Décret, & pour ne rien négliger de tout ce qui pouvoit contribuer à l'instruction des Fidèles, & à la consolation des Ministres des Sacremens, le Pape Pie I V. appella à Rome trois des plus célèbres Théologiens, qui furent chargés de mettre la dernière main au Catechisme, Leonard Marini, Gilles Fufcaraire, & François Forerio, tous trois de l'Ordre des Freres Prêcheurs, & zélés Disciples de saint Thomas. Le premier étoit Archevêque de Lanciano, & avoit été autrefois dé-

1563:

Appar. ad Catechif. Rom. a. 2.

Hist. Eccl. t. 32. p. 382. 393.

Pape , pour exposer à Sa Sainteté le véritable état des affaires , & l'inconvénient qu'il y avoit de dissoudre le Concile , avant qu'on eût terminé les deux points essentiels , pour lesquels il avoit été assemblé , qui étoient d'extirper l'hérésie , & de réformer les mœurs. On peut voir dans l'Histoire Ecclésiastique , avec quelle sagesse , & quel succès ce Prélat remplit cette importante commission. Le second étoit Evêque de Modene , & il ne s'étoit pas moins distingué dans différentes Sessions , sous le Pontificat de Jules III. & de Pie IV. il étoit un de ceux à qui le Concile avoit donné la commission de revoir , & de corriger de le Missel & le Breviaire Romain. L'illustre Barthelemy des Martyrs , l'appelle *un homme éminent en science & en sainteté , l'ornement de son Ordre , & le pere des pauvres*. Le troisième , très-habile dans les Langues Hébraïque , Grecque & Latine , avoit assisté au Concile en qualité de Théologien du Roi de Portugal. C'est pourquoi saint Charles Borromée écrivit à ce Prince , & à son oncle , le Cardinal Dom Henry , pour les prier de ne point trouver mauvais le séjour que Forerio faisoit à Rome , où il étoit nécessaire pour la composition , & la perfection du Catéchisme Romain. Ce sont les termes du saint Cardinal , dans ses Lettres de 1564. Plusieurs Ecrivains ont parlé avec éloge de la rare piété , & de la profonde érudition de ces trois Docteurs.

Mais rien ne leur peut faire plus d'honneur , que leur ouvrage-même. Les habiles gens qui le lisent , comprennent d'abord combien ceux qui l'ont mis dans l'état où nous le voyons aujourd'hui , étoient pleinement instruits de la doctrine de l'Eglise , & des principes de leur Ecole. Les solides raisonnemens de saint Thomas y sont toujours employés , ou pour éclaircir , ou pour appuyer tout ce que le Concile avoit décidé. Toutes les vérités qui appartiennent à la Religion , c'est-à-dire , ou à la foi , ou à la morale , ou à la discipline , soit dans l'administration , soit dans l'usage des Sacrements , s'y trouvent clairement expliquées par les grands principes du Docteur Angelique. L'exactitude , l'ordre & la précision , qui sont le caractère des ouvrages de celui-ci , sont aussi une partie du mérite & de la beauté.

Vie de Barth. des
Mart. l. 2. c. 5.

Echar. t. 2. p. 261.

de celui-là. Presque dès le commencement du Catéchisme, dans l'explication du premier article du Symbole, on voit ce beau principe, sur lequel roule presque toute la Théologie de saint Thomas, touchant la motion divine, ou l'efficacité d'une grace qui prévient nos volontés, & les applique sans jamais ôter la liberté, & le mérite de nos actions: *Non solum autem Deus universa quæ sunt, providentiâ suâ tuetur atque administrat; verum etiam quæ moventur & agunt aliquid, intimâ virtute ad motum, atque actionem ita impellit, ut quamvis causarum secundarum efficientiam non impediatur, præveniat tamen, eum ejus occultissima vis ad singula pertineat.* Quelques-uns ont pris de-là occasion de vouloir affoiblir l'autorité du Catéchisme, comme s'il contenoit moins la doctrine commune de l'Eglise, que celle d'une Ecole particuliere. Voyons donc ce qu'en ont pensé les premiers Pasteurs, dont les jugemens doivent toujours régler les nôtres: de quelle maniere ils ont reçu ce Livre; quel jugement ils en ont porté dans leurs Synodes; & quelle idée ils ont voulu en donner à tous les Fidèles confiés à leur conduite.

Quoique l'Archevêque de Lanciano, l'Evêque de Modene, & le sçavant François Forerio, fussent aydés des lumieres, & des soins infatigables de saint Charles Borromée, dont le zèle ne se reposoit jamais: quoiqu'ils eussent sans doute profité de ce que le Cardinal Seripand, de l'Ordre de saint Augustin, & Michel Medina, Evêque Franciscain, & quelques autres avoient déjà fait dans le même dessein, durant les deux dernières années de la tenuë du Concile, ce ne fut néanmoins qu'en 1566. après trois ans d'un travail continuel sous les yeux du Pape, que le Catéchisme Romain fut en état d'être présenté à Sa Sainteté. Pie IV. étoit mort depuis un an; & Pie V. son successeur dans la Chaire de saint Pierre, lut le premier cet ouvrage: il l'examina avec soin; il voulut qu'il fût ensuite examiné avec une nouvelle attention par le Cardinal Sirllet, & par les plus habiles Théologiens de Rome. Après tous ces examens, Sa Sainteté approuva solennellement le Catéchisme; le proposa à toute l'Eglise, comme contenant la pure doc-

In Bull. p. 305.
307.

trine du Concile de Trente, & en recommanda principalement l'usage à tous ceux qui étoient chargés d'instruire les Fidèles de Jesus-Christ.

Gregoire XIII. suivit l'exemple de son saint Prédécesseur : il ne se contenta même pas d'approuver, & de faire imprimer de nouveau le Catechisme Romain ; il le fit traduire en langue vulgaire en faveur du peuple d'Esclavonie ; & il employa quelques Sçavans Jurisconsultes pour réformer le droit Canonique, selon l'esprit du Concile & du Catechisme de Trente.

Appar ad Cat.
Rom. a. 3.

Ibid. Le Cardinal Borromée, dans cinq differens monciles de Milan, ordonna que tous les Clercs auroient un exemplaire de ce Livre, pour y apprendre tout ce qu'ils devoient enseigner aux autres : il voulut en même tems que tous les Curés prissent de-là le sujet, tant des conférences qu'ils devoient avoir entre eux, que des instructions, qu'il les chargea de faire plus fréquemment aux Fidèles.

Ibid. Les Conciles Provinciaux de Benevent, de Ravenne, de Gènes, de Roüen, de Reims, de Bordeaux, de Tours, de Toulouse, d'Avignon, d'Aquilée, & plusieurs autres qui furent assemblés dans le même siècle, tant en Italie, qu'en France, en Allemagne, & ailleurs, après avoir approuvé, & loué cet excellent ouvrage, comme rempli de la plus pure doctrine, expliquant avec ordre & solidité tous les dogmes décidés par le Concile de Trente, selon la Sainte-Ecriture, & la tradition des Peres, eurent soin de le faire traduire en toute sorte de Langues, afin de faciliter aux Pasteurs, & aux simples Fidèles, le moyen de le lire, & de mettre à profit les trésors de doctrine, qu'il renferme.

Ibid. Voici comment le Cardinal Augustin Valere, Evêque de Veronne, parle de ce Livre, dans l'un de ceux qu'il a adressés aux Clercs de son Diocèse : » Il y a déjà trois ans, » que le Pape Pie V, que la Divine Providence a donné à son » Eglise pour la gloire du nom Chrétien, & pour le rétablissement de l'ancienne discipline, a fait imprimer le Catechisme Romain ; ouvrage si beau & si parfait, soit par la dignité de la matiere, & la pureté de la doctrine, soit par la beauté-même de l'expression, qu'au jugement des

» Sçavans, il n'en a point paru depuis plusieurs siècles un
 » autre plus accompli. Tout ce qui peut servir à former
 » les ames à la solide piété, s'y trouve expliqué avec tant
 » de méthode, tant de netteté, & de majesté; qu'il sem-
 » ble que ce ne soit pas un homme particulier, mais la
 » Sainte-Eglise elle-même, inspirée par l'Esprit Divin, qui
 » parle, & qui nous instruit tous. Vous donc, qui êtes
 » déjà avancés, lisez ce Catechisme, & le relisez plusieurs
 » fois : vous en retirerez toujours des fruits admirables.
 » Que ceux qui sont dans le saint ministère, & qui se trou-
 » vent par là engagés à travailler plus efficacement à pro-
 » curer la gloire de Dieu, & assurer leur propre salut, en
 » travaillant à celui de leurs freres, lisent encore plus sou-
 » vent, & qu'ils méditent avec plus d'attention cet excel-
 » lent Livre, qui semble avoir été dicté par le S. Esprit : «
*Vos qui aliquantulum etate processistis, legite hunc Cate-
 chisum septies, & plus quam septies, mirabiles enim fru-
 ctus ex eo percipietis... Vos, qui in disciplina Ecclesie ver-
 santes omnia vestra studia referre debetis ad gloriam Dei,
 ad salutem vestram & aliorum, egregium librum distante
 Spiritu Sancto, Patrum qui in Concilio Tridentino aderant,
 Decreto scriptum, & Christi Vicarii auctoritate editum,
 oclius legisse, atque descripsisse æquum est.*

Le jugement de tant d'illustres Personnages, & les ap-
 probations réitérées, que ce grand nombre de Conciles ont
 données au Catechisme Romain, sont comme autant de
 nouveaux témoignages en faveur de la doctrine de S. Tho-
 mas, puisqu'il est dans ses Ecrits qu'on a puisé & les lu-
 mières, dont on avoit besoin, & tous les principes, qu'on
 a répandus dans les différentes parties de cet Ouvrage.

CHAPITRE IX.

Sentimens des Universités Catholiques touchant la Doctrine de saint Thomas.

IL n'est personne qui ne sçache de quelle considération
 doit être, en fait de doctrine, le jugement d'une célèbre
 Université; à plus forte raison l'heureux concert de toutes

les Ecoles catholiques , lorsqu'elles s'accordent fans jamais varier , dans les loüanges qu'elles donnent à un Auteur , & à ses Ecrits. Or nous ne craignons point d'avancer après plusieurs Theologiens , que de toutes les Univerfités, qui font dans la communion du S. Siege , il n'en est aucune de quelque réputation , qui ne se fasse honneur de son attachement à la doctrine du Docteur Angelique , & qui ne le mette lui-même avec distinction parmi ses premiers , & ses plus excellens Maîtres.

L'Univerfité de Paris, qu'on ne doit jamais nommer qu'avec éloge , cette Ecole si digne de l'estime des souverains Pontifes , & de la vénération des Peuples , si féconde en grands-hommes, la mere & le modèle des autres; combien de fois n'a-t'elle pas fait paroître ses justes sentimens de respect pour notre S. Docteur ; & pour ses sçavans ouvrages? Elle en donna des preuves bien marquées du vivant-même de saint Thomas : elle renouvela ces démonstrations d'estime & de zèle d'abord après sa mort : Elle les confirma enfin , & y ajoûta encore beaucoup , lorsque par un jugement solennel du Siege Apostolique , le nom de cet Ange de l'Ecole fut écrit dans le catalogue des Saints , & sa mémoire honorée dans l'Assemblée des Fidèles.

Nous avons rapporté ailleurs sur le témoignage d'un Auteur Contemporain , que lorsque Thomas d'Aquin enseignoit à Paris , avec cette haute réputation de science & de sainteté , qui lui méritoit l'admiration des Maîtres , aussi bien que la confiance des Disciples , il arriva que les Professeurs de cette sçavante Ecole se trouvant partagés , dans la maniere d'expliquer l'existence des accidens du pain & du vin dans la divine Eucharistie ; pour prévenir tous les inconveniens qui pouvoient naitre de cette diversité d'opinions , ils résolurent de prier le saint Docteur de vouloir terminer la dispute , & de fixer leurs sentimens par le sien , qu'ils s'engagerent tous à suivre , & à enseigner unanimement ; car ils ne doutoient pas (dit Guillaume de Tocco) que ce que le Saint auroit décidé , ne fût toujours conforme à la doctrine de la Foi , & aux lumieres de la raison ; l'experience les ayant déjà convaincus , que la pénétration

de son esprit étoit telle, que les plus grandes difficultés ne l'empêchoient point de saisir la vérité, & de la mettre dans le plus beau jour : *In hanc omnes sententiam convenerunt, Ap. Boll. p. n. 53. ut quidquid super hoc prædictus Doctor F. Thomas diceret, & sententialiter definirer, hoc ab omnibus teneretur ut verum, & fidei consonum, & persuasibile ratione : de quo experti fuerant in aliis, quod subtilius in omni quæstione veritatem attingeret, & clarius edoceret.*

Si ce fait d'histoire est une grande preuve de l'estime très-particulière que les Docteurs de Paris faisoient dès-lors de la sagesse & de la doctrine de S. Thomas, nous en trouvons une autre qui n'est peut-être pas moindre, dans la lettre qu'ils écrivirent aux Supérieurs de l'Ordre de S. Dominique, sur les premières nouvelles de la mort de notre Saint : après l'avoir d'abord comparé à l'étoile du matin, & à l'astre du jour, dont les rayons éclairent toutes les parties du monde, ils continuent à exprimer ainsi leurs sentimens : „ Remplis d'une tendre affection pour un pere, pour „ un maître si excellent, un esprit de reconnoissance nous „ presse de vous adresser de nouvelles prières, pour obtenir du moins les dépouilles de cet illustre défunt, que nous „ n'avons pû avoir la consolation de posséder encore dans „ les derniers jours de sa vie. Il ne seroit ni juste, ni convenable de préférer en cela quelqu'autre lieu, à la Capitale de ce Royaume, si distinguée par son Ecole, laquelle après l'avoir nourri dans son sein, & lui avoir donné tant de preuves d'une singulière tendresse, a aussi reçu de sa part & des leçons de sagesse, & de grands succès de consolation . . . La piété & la bienfaisance demandent donc, que nous soyons les dépositaires des reliques de cet admirable Docteur ; afin que la vûe de son tombeau produise à jamais dans le cœur de tous ceux qui viendront après nous, les mêmes sentimens d'estime & de vénération, que l'excellence de ses Ouvrages a fait naître depuis long-tems dans nos esprits : “ *Ad tanti Patris, tanti Doctoris memoriam non existentes ingrati, P. 408. sed devotum habentes affectum, quem vivum non potuimus rehæbere, ipsius jam defuncti ossa pro maximo munere po-*

stulamus ; quoniam omnino est indecens & indignum , ut altera natio , aut locus , quam omnium studiorum nobilissima Parisiensis civitas , qua ipsum prius educavit , nutrit & fovit , ac postmodum ab eodem doctrinae documenta , & ineffabilia fomenta suscepit , ossa inhumata habeat & sepulta . . . Nobis non sine causa videtur honestam & sanctum tanti Doctoris corpus in perpetuum penes nos haberi in honore , ut cujus famam apud nos scripta perpetuant , ejusdem perseverans memoria sepulturae , ipsorum in cordibus successorum nostrorum stabiliat sine fine .

Deux ans après la canonization de S. Thomas , l'Université de Paris donna de nouvelles preuves d'un zèle persévérant pour sa doctrine. Voici quelle en fut l'occasion. Etienne second Evêque de Paris , excité par les Lettres du Pape Jean XXI , avoit censuré deux cens vingt-deux articles , ou propositions , par la Sentence de mil deux cens foixante dix-sept , où il disoit : » Nous avons appris par » des personnes considérables & zélées , que quelques-uns » de ceux qui étudient les Arts à Paris , passant les bornes » de leur Faculté , osent soutenir des erreurs manifestes & » exécrables. Ils trouvent ces propositions dans les Li- » vres des Payens , & elles leur paroissent si évidentes , » qu'ils ne sçavent y répondre. En voulant les pallier ils » donnent dans un autre écueil , car ils disent qu'elles sont » véritables selon le Philosophe , quoiqu'elles ne le soient » pas selon la Foi catholique ; comme si la vérité pouvoit » être contraire à la vérité. De peur donc que de tels dis- » cours ne fassent tomber les personnes simples dans l'er- » reur , après en avoir délibéré avec plusieurs Docteurs en » Theologie , & autres , nous condamnons entierement » ces erreurs , & nous excommunions tous ceux qui au- » ront osé les enseigner , ou les soutenir , si dans sept jours » ils ne le déclarent à nous , ou au Chancelier de Paris ; » nous réservant de les punir selon la qualité de la faute . »

Parmi les propositions condamnées par cet Evêque , il y en avoit qui attaquoient le Mystere de la Trinité , la création du monde , l'immortalité de l'ame , & plusieurs autres dogmes de notre Religion : toutes ces propositions remplies

remplies d'hérésie, de blasphème, & d'impiété se trouvoient expressément réfutées en divers endroits des ouvrages de S. Thomas. Et c'est là que ceux qui, faute de lumieres pour en découvrir tout le venin, les croyoient véritables dans les principes de la Philosophie, auroient pû lire la solution claire & précise des difficultés qui les embarrassoient.

M. Fleury après avoir rapporté un grand nombre de ces propositions, remarque fort judicieusement : 1°. Que la plupart ne venoient que de la mauvaise Philosophie qui regnoit alors : 2°. Que la nécessité de combattre tant de folles opinions a été la véritable raison pourquoi S. Thomas, & les autres Docteurs de ce tems-là ont traité plusieurs questions qui nous paroissent aujourd'hui inutiles, mais dont l'éclaircissement étoit alors nécessaire. Le même Auteur ajoute que parmi les propositions censurées, il s'en trouve quelques-unes qu'il croit n'avoir été comprises dans la censure, que parce qu'elles étoient contraires au préjugé du tems, comme celle-ci : *Les Anges, & les ames séparées du corps ne sont en un lieu, que par leur operation. Les individus ne peuvent être multipliés sous une même espece sans matiere* : Opinions purement Philosophiques, qui ne peuvent jamais intéresser la Religion, & dont saint Thomas avoit déjà prouvé la vérité par plusieurs raisons naturelles. Ibid.

Il est à présûmer, ou qu'on n'avoit pas encore fait cette attention, ou que la maniere dont ces sentimens se trouvoient peut-être exprimés dans quelques mauvais Ecrits, fut l'unique raison qu'on eut alors de les censurer. Quoiqu'il en soit; le tems qui dissipe les préjugés, fit connoître la difference qu'il falloit mettre entre ces dernieres propositions & les premieres : contre l'intention de l'Evêque de Paris, & des Docteurs qu'il avoit consultés, on abusoit de leur Décret pour attaquer quelques points de la doctrine de saint Thomas, ou pour obscurcir l'éclat de sa réputation. Mais ceux qui agissoient ainsi, travailloient sans y penser à donner un nouveau relief à l'une & à l'autre. Leur témérité donna occasion à un second Décret, dont plusieurs anciens Auteurs ont parlé, & que nous transcrivons ici d'autant plus volontiers, qu'il paroît avoir été fait pour être dans tous les siècles la preuve la plus authentique, que le zèle de la premiere Université ne s'est ja-

M m m m

1. p. q. 50. & 52.

manæ Ecclesiæ, & præditti sancti Doctoris venerabilis honorum & reverentiam servavimus.

Nos igitur attendentes cum eis, quòd sacrosancta Romana Ecclesia mater omnium Fidelium, magistra fidei & veritatis, in firmissima Petri Christi Vicarii confessione fundata, ad quam velut ad universalem regulam catholicæ veritatis pertinet probatio doctrinarum, explicatio dubiorum, declaratio tenendorum, & confutatio errorum, præfatum Doctorem eximium & venerabilem, cujus doctrinâ fulget Ecclesia ut sole luna, nuper SS. Confessorum catalogo adscribendum decrevit, diligentè discussionè habitâ super vitâ sanctâ, & doctrinâ clarâ ipsius, ipsumque quoad vitam puram, & doctrinam salubrem orbi terræ dignum, & commendabilem prædicavit: cupientes igitur gloriosum Deum in Sanctis suis apud Fidelium devotionem in terris gloriosius exaltari, ac sanctissimæ Matris nostræ desiderantes vestigia sancta imitari, dictumque Confessorem, & Doctorem... gloriosum feliciter in cælis regnantem, apud terrigenas devotius & celebrius honorari, præsertim cùm fuerit universalis Ecclesiæ lumen præfulgidum, gemma radians Clericorum, fons Doctorum, Universitatis nostræ Parisiensis Speculum clarissimum, & candelabrum insigne & lucens, per quod omnes, qui vias vitæ, & Scholas doctrinæ sanæ ingrediuntur, lumen vident... Per venerabiles ac dilectos Consiliarios nostros fideles, Magistrum Hugonem de Bizantino Cantorem Parisiensem, Magistrum Stephanum de Nova-Villa, & Dominum Odonem de Zenonis Canonicum Parisiensem, inquisitione factâ super dictis articulis apud Doctores Theologicæ Facultatis in eorum congregatione generali regentium & non regentium, Sæcularium & Regularium ad hæc specialiter convocâtâ, comperto per Dei gratiam dictum Confessorem Beatum & Doctorem egregium nihil sensisse, docuisse, seu scripsisse, quod scientiæ fidei, vel moribus adversetur, de consilio venerabilium Virorum Decani & Capituli Parisiensis, & venerabilis Patris Domini Guillelmi Dei gratiâ Viennensis Archiepiscopi, sacræ Theologiæ Professoris, & aliorum viginti trium Magistrorum in Theologia, unâ cum Reverendo Patre supraddicto, in Litteris cum eorum Sigillis per præfatos Commissarios nobis Missis, necnon & triginta-novem Baccalaureorum in Theologia super hæc per Litteras eorum

Mmmm ij

*propriis subscriptionibus, & Sigillis munitas super consulenti-
sium, & rogantium humiliter & devotè, & aliorum Docto-
rum solemnè ac maturo Consilio super hoc habito, supradictam
articulorum condemnationem, quatenus tangunt, vel tange-
re asseruntur sanam doctrinam S. Thomæ Doctoris eximii,
& certâ scientiâ, tenore præsentium totaliter annullamus. In cu-
jus confirmationis testimonium, Sigillum nostrum præsentibus est
appensum. Anno Domini 1325. die Jovis ante sacros Cineres.*

On voit par les termes-mêmes de ce Décret ; 1°. Avec combien de sagesse & de maturité on y procéda ; 2°. Quels furent les justes motifs, qui déterminèrent l'Evêque de Paris Etienne III à le porter ; 3°. Enfin quels magnifiques éloges on y fait de saint Thomas, & de la pureté de sa doctrine. Ce fut à la sollicitation de tout le Chapitre de Notre-Dame, de l'avis des Docteurs, & des Bacheliers, & par le conseil de l'Archevêque de Vienne qu'on révoqua & annulla entièrement la Sentence de 1277. en tant qu'elle donnoit, ou qu'elle paroïssoit donner, atteinte aux sentimens du S. Docteur : *Quatenus tangunt, vel tangere asseruntur sanam doctrinam S. Thomæ Doctoris eximii.*

Les motifs de cette révocation furent le zèle de la vérité, l'amour de la justice & de la Religion. On étoit d'une part pleinement convaincu que cet Ange de l'Ecole n'avoit rien enseigné, dicté, ou écrit, qui ne fut toujours conforme à la doctrine de la Foi, & aux règles des mœurs : *Comperito per Dei gratiam Confessorem Beatum, & Doctorem egregium nihil sensisse, docuisse, seu scripssisse, quod scientiâ fidei, vel moribus adversetur.* Il paroïssoit de l'autre, qu'on ne pouvoit laisser subsister une censure, que bien des personnes croyoient lui être injurieuse, sans retenir la vérité dans l'injustice, & sans deshonorer en quelque façon l'Eglise Romaine. C'est ainsi que s'expliquoient le Doyen, & les Chanoines de Notre-Dame. L'Evêque qui se trouvoit à la tête de cet illustre Corps, entra d'autant plus aisément dans les mêmes vûes, qu'il fit attention, (ainsi qu'il l'assûre lui-même) que l'Eglise Romaine, qui est la maîtresse de la foi, & de la vérité, étant fondée sur la confession très-ferme de S. Pierre, elle à qui appartient principalement le droit de connoître, & de juger de la doctrine, d'approuver ce qui est bon, de rejeter ce qui

est mauvais, & de marquer ce qu'il faut tenir pour certain, ou regarder comme douteux, venoit d'écrire dans le catalogue des Saints le nom du vénérable & excellent Docteur, Thomas d'Aquin, dont la doctrine répandoit dès-lors ses rayons dans l'Eglise, comme le soleil dans le monde. Ce sage Prélat croyoit avec raison, que la canonization du Serviteur de Dieu étoit un témoignage public, rendu non-seulement à la sainteté de sa vie, mais aussi à la pureté, & à l'excellence de sa doctrine, puisque ce n'étoit qu'après un examen sérieux de l'une & de l'autre, qu'il avoit été proposé au culte, ou aux respects religieux des Fidèles, comme un riche modèle de sainteté, & le Maître d'une doctrine salutaire.

L'Evêque, & les Docteurs de Paris avoient donc raison de dire, que c'étoit pour procurer la plus grande gloire de Dieu, en suivant l'exemple, & l'esprit de la première de toutes les Eglises, qu'ils vouloient augmenter sur la terre la vénération pour le saint Docteur, qui regnoit heureusement dans le Ciel, après avoir été pendant sa vie, comme il est encore après sa mort, *la lumière éclatante de l'Eglise Universelle, la pierre précieuse des Clercs, la source féconde, dont les Docteurs-mêmes puisent le trésor de la science, le miroir très-pur de l'Université de Paris, le flambeau, à la faveur duquel tous ceux qui entrent dans les voyes de la vie, & dans les Ecoles de la saine doctrine, découvrent la lumière & la vérité.*

Nous ne faisons que traduire une partie du Décret; & nous laissons le reste aux réflexions du Lecteur: il aura déjà remarqué que le saint Pape Benoît XIII. n'est pas le premier, qui a assuré, que les intérêts de la doctrine de saint Thomas, & de son Ecole, sont toujours unis avec ceux du Saint Siege: Il y avoit déjà quatre siècles, que les Docteurs de Paris avoient dit, que ce seroit en quelque maniere deshonorer l'Eglise Romaine, que de laisser croire que leur Université eût jamais pensé à donner quelque atteinte aux sentimens du saint Docteur; quoique ce ne fut, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, que sur des matieres purement philosophiques, comme sont les opinions touchant le principe de l'individuation, & la maniere dont les esprits sont dans un lieu.

Si le nombre presque infini de sçavans ouvrages que l'Ecole

de Paris a donné au Public, & dont elle ne cesse de nous enrichir, montrent assez par ces caracteres-mêmes de la doctrine, quel est le guide, que ces illustres Auteurs se font un devoir, ou un plaisir de suivre communément; ils sont en même-tems une preuve, que nous pouvons dire encore aujourd'hui, ce qu'un grand Cardinal disoit vers le commencement du dernier siècle, lorsqu'il assuroit que *la somme de saint Thomas a toujours été regardée comme l'oracle de la Theologie, toujours lue publiquement, & (s'il est permis de parler ainsi) toujours adorée dans l'Ecole de Paris.* Ce sont les expressions du Cardinal du Perron, dans un discours prononcé devant l'assemblée générale des Etats du Royaume, en 1615.

C H A P I T R E X.

Continuation du même sujet.

LEs plus celebres Universités d'Espagne ont cru, qu'il leur seroit toujours glorieux d'imiter celle de Paris, dans son attachement à la doctrine de saint Thomas. On sçait que les Theologiens, qui ont le plus contribué à donner à celles de Salamanque & d'Alcala, la haute réputation, dont elles sont en possession, étoient Docteurs de l'Université de Paris, & disciples zelés de saint Thomas. Et c'est sans doute pour conserver plus sûrement, ou pour augmenter même sa réputation, par les mêmes moyens, par lesquels elle l'avoit acquise, que l'Université de Salamanque fait une profession publique de suivre toujours cette doctrine, & de la défendre avec zele. Tous ceux qu'elle reçoit parmi ses Docteurs, s'y engagent par un jurement solennel conçu en ces termes :
 » Je promets avec serment, que dans toutes les leçons, que
 » je ferai dans la presente Université, soit que je remplisse
 » une Chaire, soit que j'enseigne comme Professeur Volon-
 » taire, je diçterai la doctrine de saint Augustin, & les con-
 » clusions de saint Thomas, lorsque je serai assuré du senti-
 » ment de ces Saints Docteurs; & lorsqu'il y aura de doute, je
 » n'enseignerai rien qui me paroisse contraire à leur doctrine,
 » mais je m'en tiendrai à ce qui sera plus conforme à leurs
 » principes, à ce qui est communément regardé comme tel
 » par leurs disciples.

Franç. de Victor.
 Dominiq. Soto.
 &c.

Baz. Pons. in op.
 de juramen. Sal-
 mant.

Nat. Alex. hist.
 Eccl. t. 7. p. 404.

Le Décret qui prescrit cette formule de serment est du 9. Juin 1627. Et dans la supplique, qui fut présentée au Conseil de Castille, pour en obtenir la confirmation, l'Université déclare que les motifs, qui l'ont engagée à mettre ainsi ses Professeurs dans l'heureuse nécessité de suivre, d'une manière unanime, la pure doctrine de saint Augustin, & de saint Thomas, regardent tous la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise, l'utilité publique, la paix & la tranquillité de l'état, la bonne éducation de la jeunesse, leur avancement dans les Sciences, le respect enfin & la vénération, qu'on doit aux Peres de l'Eglise, & à ses plus célèbres Docteurs. On peut voir ce que Bazile Pons Docteur de Salamanque a écrit sur ce sujet : Son ouvrage fut imprimé à Paris en 1657.

Les Universités de Louvain & de Douay ont toujours paru animées du même esprit, & du même zele. Tous les témoignages, que nous pourrions en apporter d'ailleurs, prouveroient moins que les Ecrits mêmes de Guillaume Estius, & de François Silvius, les deux plus beaux ornemens de l'une, & de l'autre Ecole, si connus par leurs ouvrages, si justement estimés par la solidité de leur doctrine, qu'ils se glorifioient d'avoir puisée dans les livres de saint Augustin & de saint Thomas. On a déjà vu par les Brefs d'Alexandre VII, & d'Innocent XII, que ces souverains Pontifes félicitoient les Théologiens de Louvain, de ce qu'ils faisoient profession de suivre ces excellens maîtres, & les exhortoient à ne s'en départir jamais.

On ne dira rien ici des Universités de Bologne, de Naples, de Padouë, de Turin, dont le zele pour la doctrine de l'Ange de nos Ecoles, n'est pas moins connu. Les unes après l'avoir choisi pour leur Docteur, & leur Maître, ont voulu l'avoir encore pour Patron; & les autres renouvellent chaque année leur engagement, par la Loi inviolable, qui les oblige à publier ses vertus, & à lui payer un tribut annuel de loüanges. On a vu la même émulation dans toutes les Ecoles, où les Disciples de saint Thomas ont fait fleurir les Sciences. Pierre le Noir Dominicain Allemand, habile dans la connoissance des Langues, en rétablissant l'Académie de Bude, par l'ordre du Roy de Hongrie, Mathias Corvin, y fit connoître, & goûter la doctrine de son Maître. On peut juger du zele, aussi-bien que

Echar. t. 1. p. 261.

de l'érudition de ce Théologien par les ouvrages que nous avons de lui , & en particulier par celui qu'il dédia au Roy de Hongrie , & qui fut imprimé à Venise en 1481 , sous ce titre : *Clypeus Thomistarum adversus omnes Doctores Angelici obtrectatores Matthiæ Regi nuncupatus.*

Echar. t. 2. p. 183.

Pierre Soto , qui fut depuis Theologien du Pape Pie IV dans le Concile de Trente , après avoir rétabli les Études , & la doctrine de saint Thomas dans l'Université de Dillingen en Souïabe , sous la protection du Cardinal Othon Evêque d'Aufbourg , travailla avec Louïs de Soto Major , & quelques autres Theologiens du même Ordre , à procurer le même avantage aux Universités d'Oxford , & de Cambridge , sous le regne de Marie Reine d'Angleterre. Après la mort de cette Princesse , l'herésie bannir une seconde fois de ces Ecoles la Doctrine Catholique , dans le même-tems que l'illustre Dominique de Marinis , Archevêque d'Avignon , fonda dans la même Ville , de nouvelles chaires , qu'il n'affecta pour toujours à l'ordre de saint Dominique , qu'afin que la pure doctrine du Docteur Angelique , y fût enseignée sans interruption , comme elle l'a été jusqu'aujourd'hui.

Ibid. p. 627.

Il faudroit faire l'histoire de presque toutes les Ecoles publiques du monde Chrétien , si nous entreprenions de recueillir en ce lieu , tout ce qui peut faire honneur à la doctrine de saint Thomas. Le peu que nous avons dit , doit suffire pour montrer avec combien de justice il a été appelé le Maître , & le Docteur de toutes les Universités : *Academiarum omnium communis Magister.* C'est l'expression de Silvius.

t. 1. in summam
D. Th.

Ayant commencé cet article par l'Ecole de Paris , la première , comme la plus célèbre de toutes , il convient de le finir par celle de Toulouse , qui se glorifie d'être la seconde du Royaume ; & qui se croit cependant moins distinguée par son antiquité , que par son attachement à la doctrine de son Docteur. Si le Pape Urbain V ordonna autrefois aux Professeurs de cette Université , de soutenir avec zele , & de répandre de plus en plus la doctrine de saint Thomas , on peut dire que cette sçavante Ecole a répondu durant plusieurs siècles , & qu'elle répond encore plus parfaitement aujourd'hui aux justes desirs , ou au commandement du Vicair de Jesus-Christ. Il ne seroit point difficile d'en donner des preuves , d'autant plus

plus certains, que nous pourrions nous servir en cete occasion, des expressions de l'Orateur du Concile de Trente: *Quod audimus, quod videmus, quod contrectamus, quidni aperta voce in ejus laudem testemur?* Mais il sera peut-être plus à propos de rapporter ici ce qu'un Professeur Royal prêchoit autre-fois en presence de toutes les Facultés assemblées auprès du mausolée de S. Thomas. Voici les paroles de ce Theologien Jesuite.

Inter nascentem Dominici familiam, novamque Academiam arcta quaedam intercessit necessitudo, ut Tolosa, quæ Sancto Dominico Apostolo suo Religionem Catholicam debet, debeat etiam Academiam, non diu post filiorum sancti Dominici operâ institutam, restitutamque per sui ordinis viros academicos, qui illam rexerunt, & illustrarunt. Inde est quòd in Ecclesia sancti Dominici suos Academia cætus habeat: cogit enim etiam nunc Dominicus quos ante cogebat, & qui Tolosanos ad communem fidei causam olim per se accendebat Doctores, suorum hodie exemplo & fervore accendit. Sed divinum hunc ardorem nutrit dignissimus Dominici filius sanctus Thomas, ille scholæ Angelus, ille quem nullus usquam sinistræ suspicionis rumor aspersit, ille fidei scutum inexpugnabile, & clypeus Ecclesie adversariis terribilis. Totus vester est, de Aquino, si ausim dicere, factus Tolosus; & jam pridem de Sorbona, quam olim tanto-perè illustravit, in Academiam Tolosanam feliciter coaptatus, adeo ut Academia Tolosana supra omnes orbis Academias, Academia sancti Thomæ appellari debeat. Cùm enim coram ejus venerandis reliquiis supplicet & frequens procumbit, sacrum ignem de frigidis ejus cineribus spirantem excipit; & non solum corpus, sub hoc Augustissimo, & inter mundi miracula recensito mausoleo, servatum, sed etiam spiritum habet, doctrinam sancti Thomæ profitens & propria sponte, & voluntate pontificum, qui sanctissimum Doctorem Academicæ Tolosane ducem, & Doctorem præfecerunt. C'est-à-dire: « Il y a toujours eu une

» très-étroite union entre l'Ordre de saint Dominique & l'U-

» niversité de Toulouse. C'est aux ferventes Prédications de

» Dominique, son Apôtre, que cette Ville devoit déjà la con-

» servation de sa foi, & de la Religion Catholique; mais elle

» fut bientôt après redevable de l'établissement de son Univer-

» sité au zèle de plusieurs Docteurs de cet ordre, qui ont tra-

» vaillé dans la suite à la rétablir, qui l'ont conduite, & il-

N n n

R. p. J. Gilbert in oratio. coram universi. habitâ, & typis mandati.

» lustrée. C'est pour cela que l'Université fait toutes ses solennités dans l'Eglise des Freres Prêcheurs : car encore aujourd'hui Dominique assemble ceux qu'il assembloit autrefois. Si pendant sa vie il rallumoit par ses vives exhortations, le zele & la pieté des Toulousains, pour la défense commune de la foi ; après sa mort il anime encore la Religion des Docteurs, par l'exemple, & la ferveur de ses enfans.

» Mais rien ne contribue davantage à nourrir ce beau feu, ou à exciter cette divine ardeur, que l'illustre Thomas d'Aquin, cet Ange des Ecoles ; ce Docteur que l'erreur, ni aucun mauvais soupçon n'a jamais atteint, le bouclier inexpugnable de la foi, toujours fatal à l'herésie, toujours terrible aux ennemis de la Religion. Il est tout vôte : & s'il est permis de s'expliquer ainsi, de Citoyen d'Aquin, il est devenu Citoyen de Toulouse. Après avoir donné un si grand éclat à la Sorbonne, il fait aujourd'hui l'honneur de notre Ecole ; & il me semble que l'Université de Toulouse, par préférence à toute autre, peut-être appellée l'Université de saint Thomas ; car lorsqu'elle vient si fréquemment faire ses humbles prieres devant les précieuses reliques du saint Docteur, elle ressent ce feu sacré qui sort encore de ses cendres : ce n'est pas seulement son corps qu'elle possède sous cet auguste & merveilleux mausolée, c'est encore plus de son esprit, qu'elle est dépositaire, & si elle fait profession de soutenir sa doctrine, ce n'est pas moins par inclination & par estime, que pour obéir à la volonté des Souverains Pontifes, qui ont donné à l'Université de Toulouse le Docteur Angelique, comme le chef, & le guide fidèle, que nous devons toujours suivre.

C H A P I T R E X I.

Attachement des Ordres Religieux à la doctrine de S. Thomas.

SI notre saint Docteur est justement appellé l'Ange de l'Ecole ; parce qu'il l'a éclairée par sa doctrine, & qu'il continue encore à l'instruire par ses ouvrages : on peut aussi l'appeller avec raison l'Ange du cloître, qu'il a long-tems édifié par la pratique de toutes les vertus ; dont il a défendu avec

zele les interêts ; & dans lequel il a laissé un goût pour l'étude , une louïable émulation pour toutes les sciences , qui peuvent convenir à l'état Religieux. Il ne faut donc pas être surpris , que le même esprit de reconnoissance pour le Serviteur de Dieu , & le même zele pour sa doctrine , qu'on voit plus communément dans les Ecoles catholiques , animent encore ceux qui ne se retirent dans de saintes retraites , que pour s'y remplir de l'esprit de sagesse & de vérité , afin de travailler plus sûrement à leur salut , & à celui de leurs freres.

Parmi ces pieux instituts , qui sont une illustre portion du troupeau de Jesus-Christ , & qui donnent tous les jours à l'Ecole tant d'habiles Professeurs , on en connoît plusieurs , qui se sont engagés par une loi commune à suivre , à soutenir , à répandre la pure doctrine de saint Thomas. Il en est d'autres , qui sans avoir pris le même engagement , sont paroître le même zele , par choix , par estime , & parce que l'expérience les a convaincus , qu'ils ne sçauroient trouver ni un maître plus sûr , ou plus éclairé , ni une doctrine plus solide , ou plus lumineuse. Enfin il est certain qu'il n'y a ni Ordre Religieux , ni Société , ni Congrégation seculiere , ou réguliere , qui ne compte parmi ses grands hommes , de grands admirateurs , de zelés panegyristes , & des disciples fidèles de saint Thomas : quelle foule d'Auteurs , & d'ouvrages ne pourrions-nous pas produire , en preuve de cette vérité ? il seroit long d'en faire seulement le catalogue : comme nous ne pouvons les rapporter tous , nous ne devons pas aussi les passer tous sous silence : il faut choisir , & se borner.

Commençons par l'ordre de la Mercy. Dans l'abrégé de leurs constitutions nous lisons d'abord ce réglemeut : *Ad assequendos Religionis gradus legi debet doctrina S. Thomæ, pro ut explicatur à nostro Reverendissimo Patre Magistro Zumel. Ita præcipitur in virtute obedientiæ, & statuitur à tribus continuis generalibus Capitulis.* C'est-à-dire : » pour parvenir aux grades » dans notre Ordre , on doit enseigner la doctrine de saint » Thomas , avec le commentaire , ou explication du R. Pere » Zumel. C'est ainsi qu'il est ordonné en vertu de la sainte » obéissance , conformément à ce qui a été réglé dans trois » Chapitres généraux , qui ont été célébrés de suite.

Rien ne pouvoit en effet être plus conforme à l'esprit , &

N nnn ij

Verbo. *Doctrina.*
III. 6.

Cap. Gen. an.
1609. 1612. 1615.

aux desirs de l'illustre François Zumel, autrefois Supérieur Général du même Ordre, Professeur & Doyen de l'Université de Salamanque, l'un des plus sçavans hommes de son siècle, & des plus célèbres Interprètes du Docteur Angelique. Ses excellens Commentaires n'ont pas fait moins de Thomistes parmi ses Freres, que de justes admirateurs de sa profonde érudition.

Const. p. 2. c. 17.
p. 33. de Litterar.
Radicis.

Les Chanoines Réguliers de saint Augustin, qu'on appelle en Italie, la Congrégation de Latran, ont pris le même engagement par une loi, qu'ils ont motivée ainsi : *In sacra Theologia viam divi Thomæ sequendam præcipimus, quæ cæteris scholasticorum viis ordine doctrinæ, facilitate, integritate, & soliditate merito præferri debet.* « Nous ordonnons à tous nos » Professeurs de Theologie, de s'attacher au système de S. Thomas, qui doit être justement preferé aux autres systemes de » Theologiens de l'Ecole, soit par l'ordre & la methode, soit » par la clarté, la pureté, & la solidité de la doctrine.

Les Chanoines Réguliers de la Congrégation de France n'ont point marqué moins de zele pour la même doctrine; ce qui paroît sur-tout par le réglemeut fait dans l'assemblée générale, tenuë dans la celebre Abbaye de sainte Genevieve à Paris, au mois de Septembre mil six cens cinquante.

p. 1. c. 21. §. 15.
de studiis, & studen-
tibus.

Selon les Status des R.R. Peres Carmes de la Province réformée de Touraine, leurs Professeurs doivent lire & expliquer dans trois ans, toute la somme de saint Thomas.

Les Carmes Déchauffés, suivant les intentions de leur Séraphique mere sainte Therese, ont marqué dans toutes les occasions tant de zele, & d'attachement pour la doctrine angelique, que nous ne sçaurions rapporter ici la plus petite partie des preuves qu'ils en ont données, & qu'ils en donnent tous les jours, sans passer les bornes, que nous nous sommes prescrites. Il n'y a parmi eux sur ce sujet qu'une voix, qu'un sentiment, comme ils n'ont qu'un seul & commun Maître, qu'ils font profession de consulter dans tous leurs doutes, de suivre dans toutes leurs décisions, & dont la doctrine leur a servi de règle, dans la composition de tant d'ouvrages, qui sont sortis de leur sçavante Ecole. S'ils se font un plaisir de lire, & de relire le jour & la nuit les Ecrits du saint Docteur, de pénétrer ses principes, de les éclaircir, & de nous aider à en com-

prendre toute l'étendue, c'est moins par la nécessité d'obéir à la loi, qu'ils se font imposée à eux-mêmes, que par la parfaite connoissance qu'ils ont de tous les avantages qu'il y a à se remplir d'une doctrine si pure, & si sublime.

Qu'on ouvre ces grands Volumes, que leurs Théologiens de Salamanque ont donnés au Public, on fera bien-tôt convaincu, que parmi les parfaits disciples de saint Thomas, on n'en connoit point, qui ayent jamais porté plus loin l'estime & la vénération, pour cet Ange de l'Ecole, non plus que l'attachement & le zele pour tout ce qu'il nous a enseigné. On jugera si ce que saint Bernard disoit dans une autre occasion, ne peut point être justement appliqué à ces sages & sçavans disciples de saint Thomas : *Unanimes, non conducti pecuniâ, non seducti fallaciâ, non timore compulsi secularis potentie, sed Dei procul dubio voluntatem sicut non ignorantes, ita nec dissimulantes suavissimè hunc susceperunt.* Personne ne peut-être un plus fidele Interprete de leurs sentimens, qu'ils le font eux-mêmes. Voici de quelle maniere ils s'expliquent dans quelques discours, qu'ils ont mis à la tête de leurs plus beaux ouvrages.

» Lorsque nous vous consacrons nos sueurs, & nos veilles, en vous dédiant nos Livres, Saint & Angelique Docteur, c'est un tribut que nous payons, c'est un devoir de justice, dont nous tâchons de nous acquitter. La reconnoissance & l'équité nous défendent de présenter à un autre, ce que nous ne tenons que de vous seul. Tout ce qu'il y a de bon, tout ce qu'on trouvera de vray & de solide dans nos ouvrages, nous l'avons puisé dans les vôtres. En marchant sur vos traces, en suivant fidelement vos principes, nous ne craignons pas de nous écarter jamais de la vérité. Vos admirables Ecrits sont comme un vaste Ocean, où les fleuves de la sagesse se sont réunis, pour couler ensuite, & se communiquer à tous ceux qui vous consultent : *Dum tua vestigia sequimur, verioribus omnium sententiis adhaeremus : in te enim velut in capacissimum Oceanum cunctorum sapientiæ flumina congregantur, ut iterum fluant.*

» Que personne ne trouve donc mauvais, que nous nous soyons imposé la loi, ou l'heureuse nécessité de vous écouter, & de vous suivre, sans jamais nous éloigner de vos décisions. Où peut-on plus sûrement trouver la lumiere, qu'en

Constitut. p. 1. 65
4. n. 6.

Ep. 126.

Coll. Salman. t. 2.
Ep. dedicat.

3. Ep. dedicat.

» s'approchant du soleil ? Où est-ce que les eaux sont plus pu-
 » res, que dans leur source ? *Quid mirum, si lucem querentes ,*
solem insequimur? Quid si puros latices non nisi in fonte requi-
rimus ? » La gloire de votre nom , il est vrai , & l'éclat de
 » votre réputation nous attire , elle nous entraîne : mais ce
 » n'est point sans raison (ainsi que quelques-uns nous le repro-
 » chent injustement) non , ce n'est point sans raison que nous
 » aimons à être entraînés par une si douce violence , de mê-
 » me que ce n'est jamais sans fruit , que nous nous attachons
 » inviolablement à votre doctrine , dont la vérité , qui brille
 » par-tout , a mérité les approbations les plus solemnelles des
 » Pontifes Romains , les applaudissemens des Saints Conciles ,
 » l'admiration & les louanges des Ordres Religieux , l'estime
 » des Sçavans , les Eloges des Orateurs chrétiens , & les suf-
 » frages des Universités : « *Nemo invidet, Doctor Angelice,*
tam arctâ nos tibi lege adstringi, tuisque vestigiis inherere, ut
vel transversum unguem proflire nefas censeatur; rapimur sa-
ne tuo nomine & numine, sed non sine ratione rapimur (ut qui-
dam insulse obstrepunt) dum per tuas ducimur sententias, quas,
ipsa veritate splendete potest confirmarunt Pontificum decreta;
tot concilia acclamarunt, tot ordines receperunt, tot compro-
barunt Doctorum testimonia, Oratorum encomia, felicesque in
Theologia progressus tot Universitatum.

Ibid.

» Tels sont les justes motifs , qui serrent toujours plus étroi-
 » tement les nœuds , qui nous attachent de cœur & d'esprit à
 » vous , & à l'autorité de votre doctrine. Tant qu'il plaira au
 » Tout-puissant de nous faire jouir de la lumière du jour , & jus-
 » qu'au dernier soupir de notre vie , nos discours & nos travaux
 » vous seront consacrés , votre Nom illustrera nos Ecrits , on
 » ne lira nulle part nos ouvrages , qu'on ne pense en même-tems
 » à vous : *His stimulis agitati prudentissimè Angelicæ tuæ doc-*
trinæ inviolabili fœdere adstringimur, libentissimeque tibi ma-
nus damus, & cor in perpetem ac indivulsam amoris ac disci-
pularis servitutem submittimus; dum spiritus hos artus regit,
dum vitæ hujus fruimur commeatu, lingua nostra resonabit, ti-
bi nostri dedicabuntur labores, tibi nostrum sudabit ingenium,
nulla erit pagina quæ nomen tuum non sonet, & quicumque ser-
monis nostri monumenta pervenerint, tu cum nostris opusculis
peregrinaberis.

Ibid.

Il n'y a sans doute que le zèle, & l'amour le plus ardent qui puissent inspirer de tels sentimens, ou fournir de telles expressions. Ces Illustres Enfans de sainte Theresè en ont parfaitement justifié la sincérité dans toute la suite de leurs ouvrages; & ceux qui écrivent après eux, dans un ordre fécond en grands hommes, ne marchent point par une autre route.

Les RR. Peres Minimes, dans le Chapitre Général tenu à Barcelonne, en mil six cens soixante & un, ont également choisi saint Thomas, pour le Docteur & l'Ange de leur Ecole. On peut apprendre d'un Theologien du même Ordre, dont nous rapporterons ailleurs les paroles, quels ont été les sages motifs de cette préférence.

Nous ne parlerons point ici de l'Ordre des Servites, celebre sur-tout en Italie, où il a pris naissance, ni des Religieux appellés de saint Jérôme, qui fleurissent en Espagne: les uns & les autres font profession de suivre fidèlement la doctrine du saint Docteur, ainsi que Nicolas Antoine, dans sa Bibliothèque d'Espagne, l'assure en particulier des Jeronimites: *Hieronimiani adherent doctrinæ divi Thomæ.*

P. 330.

Parmi ce grand nombre d'excellens Theologiens, que la Congrégation de l'Oratoire, & celle de la Doctrine Chrétienne ont donnés à l'Eglise, combien n'en connoissons-nous pas, qui par leur inviolable attachement à la pure doctrine de saint Augustin & de saint Thomas, ont parfaitement accompli les desirs de leurs Illustres Fondateurs, saint Philippe de Nery, le grand Cardinal de Berulle, le B. César de Bus? c'est par leurs Ecrits, qu'il faut juger du système de leur Ecole.

La Morale Chrétienne du R. Pere Jacques Besombes Doctrinaire, peut être justement regardée comme un excellent abrégé de toute la Morale de saint Thomas. Nous avons eu l'honneur de connoître cet Illustre Auteur, & d'admirer le zèle ardent qu'il avoit, pour conserver toujours, pour augmenter même, dans la Congrégation, l'étude & l'amour de la sainte doctrine. A la tête de sa Province, dont il étoit le digne Supérieur, il ne dédaignoit pas de donner aux jeunes Régens des leçons de Theologie, dans leur Collège de Toulouse, pour avoir, disoit-il, le plaisir de former des disciples du Docteur Angelique.

CHAPITRE XII.

Suite de la même matière.

Maffée Jésuite ;
vic de S. Ignace.

PArmi les Ordres Religieux , qui se font le plus expressément engagés à suivre la doctrine de saint Thomas , ne doit point oublier la Compagnie de Jesus. Le saint Fondateur , qui avoit puisé lui-même les principes de cette doctrine dans les Ecoles des FF. Prêcheurs , ainsi que nous l'apprenons d'un ancien historien de sa Vie , ne manqua pas d'en inspirer l'estime & l'amour à ses premiers enfans : & il jugea à propos d'en faire un point de constitution pour ceux qui viendroient dans la suite. C'est ce qui a été exprimé par ce peu de paroles : *In Theologia legetur vetus & novum Testamentum , & doctrina scholastica D. Thomæ.* On enseignera en Theologie l'ancien & le nouveau Testament , & la doctrine scholastique de saint Thomas.

P. 4. constit. c. 14.
S. 2.

Les Supérieurs généraux de cet Illustre Corps ont souvent renouvelé & confirmé le même Ordre : dans la Congrégation , ou assemblée générale de 1594 , après qu'on eut examiné avec beaucoup d'application tout ce qui pouvoit regarder le régleme des études , & le choix des opinions , il fut unanimement résolu que les Professeurs qui leroient la Theologie Scholastique , suivroient celle de saint Thomas , comme la plus solide , la plus sûre , la plus approuvée , & la plus conforme à leurs Statuts : *Doctrinam sancti Thomæ in Theologia scholastica tanquam solidiorem , securiorem , magis approbatam , & consentaneam constitutionibus sequendam esse à Professoribus , &c.*

Congr. 5^e. c. 41.

Dans un Décret de la même Congrégation , qui approuve les réglemens faits par les Députés , il est dit : les Peres qui ont été choisis de différentes nations pour revoir le Livre des Etudes , ayant jugé qu'il falloit d'abord commencer par ce qui regarde le choix des opinions , & mettre pour fondement , que la doctrine de la Societé doit être par-tout uniforme , sûre , & solide ; après un long & sérieux examen , ils ont réglé d'un commun consentement ce qui suit : en premier lieu que tous nos Professeurs regarderoient S. Thomas comme leur propre Docteur , & qu'ils seroient obligés de
suivre

suivre la Theologie Scholaſtique, ſoit parce que nos conſtitutions nous le commandent, & que le ſouverain Pontife Clement VIII nous a fait ſçavoir qu'il le ſouhaitoit ainſi, ſoit parce que ſelon nos Statuts il doit y avoir dans la Societé un ſyſtème de doctrine, & qu'on n'en ſçauroit trouver aujourd'hui un autre plus ſolide, ou plus ſûr que celui de S. Thomas, que tout le monde regarde, avec raiſon, comme le Prince des Theologiens : *Noſtri omnino ſanctum Thomam ut proprium Doctorem habeant, eumque in Scholaſtica Theologia ſequi teneantur; tum quia conſtitutiones cum nobis commendant, & ſummus Pontifex Clemens VIII id ſe cupere ſignificavit; tum quia cum unius ſcriptoris doctrinam in Societate eligendam conſtitutiones moneant, nullius hoc tempore doctrina poteſt occurrere, quæ ſit eâ ſolidior, aut ſecurior, ut non immeritò ſanctus Thomas Theologorum Princeps ab omnibus habeatur.*

Ces mêmes Theologiens faiſoient un ſi grand fonds ſur les lumieres du S. Docteur; ils les croyoient ſi néceſſaires, ou du moins ſi utiles, pour ne s'écarter jamais de la doctrine de l'Egliſe, & de la tradition, que dans la ſeconde régle ils avertiſſoient les Profeſſeurs de ſe tenir plus exactement ſur leurs gardes, lorsque ce guide leur manqueroit dans les queſtions qu'il n'a point traitées à deſſein.

Voici comme s'expliquoit le Général Claude Aquaviva, dans la Lettre circulaire, qu'il adreſſoit à tous les Supérieurs de ſa Compagnie, en mil ſix cent treize : » Ayant jugé à » propos, pour les raiſons rapportées dans notre Lettre du » dix-huitième Juin mil ſix cent onze, de travailler à éta- » blir ſûrement dans notre Compagnie, une doctrine ſolide » & uniforme, deux choſes recommandées comme néceſ- » ſaires par notre B. Pere dans la quatrième partie de ſes con- » ſtitutions, & ſi importantes pour maintenir la ſocieté en » état de ſervir l'Egliſe, nous donnâmes ordre à tous nos » Provinciaux de l'Europe d'aſſembler les principaux Theo- » logiens de leurs Provinces pour examiner cette affaire, & » dire leur ſentiment. Nous avons à préſent une ſenſible con- » ſolation de voir que tous les avis que nous avons reçus à » ce ſujet, ſe trouvent entierement conformes, & tendent à » une même fin... C'eſt pourquoi on ordonne, & on recom-

O o o o

» mande avec toute l'instance possible aux RR. Peres Pro-
 » vinciaux de garder exactement leurs régles touchant les
 » études, & aux Recteurs d'observer aussi soigneusement les
 » leurs. On prescrit la même chose aux Préfets des études,
 » & à tous les Professeurs des hautes Sciences, principale-
 » ment à ceux de la Theologie Scholastique : car s'ils s'en
 » acquittent bien, toutes choses iront en la maniere qu'on le
 » desire. Pour ce qui regarde la solidité de la doctrine, nous
 » ferons en sûreté si on suit S. Thomas, comme il est ordon-
 » né dans le Decret de la Congrégation générale. Nous éta-
 » blirons en même-tems une uniformité suffisante en suivant
 » le même Auteur : & ce sont les deux fins, que la Con-
 » grégation s'est proposée dans son Décret. «

» Il n'y a point lieu de s'embarasser de ce qu'on nous pour-
 » roit dire, qu'on ne sçait pas toujours quel est le sentiment de
 » saint Thomas : le Décret a suffisamment pourvû à tout ; car
 » s'il est clair qu'un sentiment est contraire à celui du S. Doc-
 » teur, dès-là-même il faut abandonner ce sentiment, sans
 » l'examiner davantage. Comme il y a plusieurs graves & an-
 » ciens Thomistes qui expliquent quelquefois diversément S.
 » Thomas, on peut suivre avec ces Theologiens ce qui pa-
 » roitra le plus probable, sans craindre de s'éloigner du saint
 » Docteur. Il est néanmoins nécessaire d'avertir ici que lorsque
 » quelqu'un se trouve attaché à un sentiment, il ne doit point,
 » pour faire paroître que c'est celui de saint Thomas, ramasser
 » quelques paroles qui peuvent se trouver répandues dans ses
 » ouvrages, & en les tirant à son sens, dire que c'est celui du
 » Docteur Angelique ; c'est dans le lieu-même où il a traité
 » à dessein une matiere, qu'il faut prendre son sentiment.

» Cela supposé (continuë le P. Aquaviva) il ne paroît point
 » nécessaire de faire un catalogue de différentes opinions pro-
 » bables, & non probables, de celles qu'on peut soutenir, &
 » de celles qu'il faut rejeter. En suivant un Auteur on s'épar-
 » gne cette peine. On ne gêne point en cela les esprits; on leur
 » donne seulement quelques bornes, qui leur laissent toujours
 » un champ assez libre, pour établir, ou pour éclaircir la do-
 » ctrine de S. Thomas, sans jamais s'écarter de ses principes.

» Il est vrai que quelques-uns ont appréhendé que la diver-
 » sité d'opinions, qui se trouve dans plusieurs de nos Auteurs,

» ne fût préjudiciable à cette uniformité ; si on s'imaginoit que
 » leurs ouvrages étant imprimés avec la permission , & l'ap-
 » probation des Supérieurs, il est libre de suivre celui de leurs
 » sentimens qu'on voudra : mais nous avons déclaré que cela
 » ne doit donner aucune liberté aux Professeurs, ni aux Ecri-
 » vains , pour s'éloigner de S. Thomas. Que si quelque opi-
 » nion déjà imprimée a passé jusqu'à présent pour probable ; &
 » si elle se trouve soutenue par de sçavans hommes, on peut
 » bien dire que cette opinion n'est ni erronée, ni nouvelle, ni
 » téméraire ; mais si elle est contraire à S. Thomas, il n'est
 » point permis aux nôtres de la soutenir.

Ce sage Supérieur marque ensuite les moyens de faire ob-
 server tous ces réglemens, avec toute sorte de soin & de ri-
 gueur. Il recommande sur-tout aux Provinciaux de n'appli-
 quer à enseigner que ceux qui, affectionnés à la doctrine de
 S. Thomas, sont véritablement ennemis de toute nouveauté.

Le R. P. Mutio Virelleschi Successeur d'Aquaviva fit pa-
 roître les mêmes sentimens, & le même zèle, dans sa Let-
 tre du quatrième Janvier, mil six cent dix-sept, où il parloit
 ainsi : » Puisque vous êtes très-bien instruits des constitutions,
 » des décrets, & des régles, qui nous obligent de suivre S.
 » Thomas, de ne point élever aux Chaires, & même d'en
 » priver ceux qui ne sont point état de sa doctrine, ou qui
 » paroissent ne l'avoir point à cœur... Il ne me reste rien à
 » faire, sinon à vous conjurer avec le plus de zèle & d'in-
 » stance qu'il m'est possible, comme pour la chose du mon-
 » de la plus importante, d'avoir soin qu'on observe tous les
 » points que je viens de marquer.

L'Ordre des FF. Prêcheurs n'a peut-être jamais eu sur ce
 sujet des réglemens ni plus exprès, ni plus souvent renou-
 vellés. Aussi n'étoit-il point nécessaire. Quelque ancienne
 que soit la Loi, qui oblige tous les Religieux de saint Do-
 minique à s'en tenir exactement aux principes de saint Tho-
 mas, sans jamais se détourner ni à droit, ni à gauche ; on
 peut dire que leur zèle sur ce point avoit prévenu le com-
 mandement. Il est vrai que peu d'années après la mort du Ser-
 viteur de Dieu, & assez long-tems avant sa canonization,
 c'est-à-dire, dans les Chapitres Généraux tenus à Paris en
 1286, à Bordeaux en 1287, & à Luques en 1288, il fut

expressément ordonné, que la doctrine de Thomas d'Aquin seroit désormais celle dont tout l'Ordre seroit unanimement profession, sans qu'il fût permis à aucun particulier de suivre, ou d'enseigner des sentimens contraires : mais il n'est pas moins assuré que du vivant-même de notre Saint, ses freres se faisoient déjà un honneur d'être ses Disciples, d'autant plus engagés à respecter sa personne, & à estimer sa doctrine, qu'ils avoient l'avantage de connoître plus parfaitement tout le mérite de l'un & de l'autre.

Le célèbre Pierre de Tarantaise & Albert le Grand seroient ici à la preuve de ce fait : leur témoignage, ou plutôt leur exemple & leur conduite peuvent sans doute tenir lieu d'un plus grand nombre. Le premier qu'on vit dans la suite Archevêque d'un grand Siège, Cardinal, & enfin successeur du Pape Gregoire X, avoit pendant quelque tems professé la Théologie avec le saint Docteur ; & on peut dire que dès-lors il étoit moins son collègue, que son disciple. J'ai remarqué plus haut après deux Auteurs de réputation, que Pierre de Tarantaise faisoit ses délices, aussi-bien que son étude la plus ordinaire des écrits de Thomas, dont il fut toujours un zélé défenseur : *Maximus enim fuerat propugnator, & affectator ipsius doctrinae, quâ apprimè delectabatur; ejus etiam consuetudine, dum in humanis esset, plurimum usus est*, dit Leandre Albert dans le troisième Livre des Hommes Illustres de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

Leandr. Albert.
Sixte de Sienn.

L. 3. p. 66.

Pour ce qui regarde le B. Albert le Grand, on sçait que s'il fut d'abord le maître du jeune Thomas, il en devint bientôt l'admirateur : & il ne rougit pas dans la suite de se mettre au nombre de ceux qui vouloient apprendre de lui, ou qui se faisoient un devoir particulier de défendre ses sentimens & ses écrits. Nous lisons dans le sixième tome des Actes des Saints, page sept cent quatorze, qu'après la mort de Frere Thomas, le bruit s'étant répandu en Allemagne, que quelques-uns attaquoient sa doctrine dans les Ecoles de Paris, Albert déjà octogenaire partit de Cologne pour se rendre dans cette Capitale du Royaume. Il pria les Docteurs de vouloir s'assembler ; il se trouva dans leur assemblée, où après avoir loué, comme il convenoit, l'Ange de l'Ecole, & sa doctrine, en présence de tant de Sçavans, il dit qu'il étoit prêt à défendre tous :

ses Ouvrages, & à montrer que la vérité & la sainteté en faisoient le caractère : *Facta convocazione studii generalis Parisiensis... dixit quòd ipse paratus erat in examine peritorum defendere scripta Fratris Thomæ tanquam veritate fulgentia & sanctitate.* Boll. t. 6. p. 714. n. 82.

L'Auteur, non plus que le P. Hugues Provincial de Tofcane, qui avoit accompagné le B. Albert dans ce voyage, ne nous apprend point les suites de cette conférence; mais il ajoute que ce grand homme étant de retour à Cologne, fit la même proposition dans une nombreuse assemblée de Docteurs, & qu'il parloit avec d'autant plus d'assurance, qu'il avoit eu le soin de recueillir, & de se faire lire tous les ouvrages, dont il s'offroit de prouver la solidité, & l'exactitude : *Voluit sibi perlegi omnia scripta Fratris Thomæ per certum ordinem.* Ibid.
Je ne sçai ce qu'il faut le plus admirer, ou le zèle d'Albert le Grand, ou sa modestie : Evêque & Docteur célèbre; quand il s'agit de défendre la vérité, il ne craint pas de se rendre en quelque façon le disciple de celui, dont il a l'honneur d'avoir été le maître.

Il est naturel de penser que ce grand nombre de Théologiens, que notre Saint avoit formés dans différentes Maisons de son Ordre, en France, en Allemagne, en Italie, n'étoient pas moins zélés à répandre dans toutes les Provinces, & à soutenir les mêmes vérités qu'il leur avoit enseignées. Le Pere Echard remarque, que ceux qui après avoir étudié sous le S. Docteur, enseignoient ensuite dans les Universités de Paris, d'Oxford, de Cambridge, de Bologne, de Rome, de Naples, de Cologne, ne se servoient presque d'autres écrits, que de ceux de leur commun Maître. Si le style étoit quelquefois différent, les sentimens étoient toujours les mêmes : *Adhuc vivens Thomas tantam sibi auctoritatem in ordine comparaverat, ut qui post ipsum sententias Parisiis, Oxonii, Cantabrigiæ, Bononiæ, Romæ, Neapoli, Colonia Agrippinæ legerunt, ejus commentariis ferè uterentur, ea stylo suo, suâque scribendi ratione solùm imitantes.* t. 1. de Script. Ord. p. 435.

C'est ainsi qu'avant même qu'il y eût un ordre exprès de suivre la doctrine du S. Docteur, son école se formoit parmi ses freres. Le même zèle qui a passé à leurs successeurs, s'est perpetué sans interruption jusques à nous. Ce n'est pas dire af-

sez, il faut ajouter qu'il a été ce zèle, toujours plus vif, & toujours général. Si quelque particulier s'est avisé d'abandonner une doctrine si universellement reçue, & approuvée dans l'Eglise, pour s'attacher à ses propres idées, ou pour embrasser les nouvelles opinions, que chaque siècle a coutume de produire, il a toujours été défavoué de ses freres, & regardé comme étranger à l'Ordre de S. Dominique, aussi-bien qu'à l'Ecole de S. Thomas. Dans tous les tems il a été vrai de dire, que c'est à la doctrine, & aux sentimens de ce Saint, que l'Ordre entier des FF. Prêcheurs s'est inviolablement attaché : *Cui ipsemet Ordo salubriter infisit.* Ce sont les paroles du Pape Benoit XIII. de glorieuse mémoire.

Durand.

Ambr. Cætharin.
Campan.

Bul. pretios.

CHAPITRE XIII.

Grands Personnages, & célèbres écrivains Catholiques qui ont marqué un respect particulier pour les écrits de S. Thomas, & pour sa doctrine.

ON rempliroit plus d'un volume, si on vouloit prendre de différens Auteurs, une partie des éloges, qu'ils ont fait de la doctrine du Docteur Angelique, & de ce qui peut faire connoître quelle idée en ont toujours eu ceux qui se sont rendus les plus recommandables par la sublimité de la science, ou par une éminente sainteté. Nous renfermerons dans un seul chapitre tout ce que nous avons dessein de dire sur ce sujet.

Les grandes actions de charité, qui exerçoient continuellement le zèle si ardent de saint Philippe de Neri, ne l'empêchoient pas, dit un Auteur Italien qui a écrit sa vie, de lire avec autant d'assiduité que de respect, la Somme de S. Thomas : c'étoit son Docteur & son casuiste ordinaire dans tous ses doutes, & dans toutes ses difficultés. On rapporte la même chose du Pape S. Pie, de S. Charles Borromée, de S. François de Sales, ainsi que de S. Vincent Ferrier, de saint Antonin, de plusieurs autres personnages illustres, qui mettoient leur gloire à avoir été élevés dès leurs premières années, dans tous les principes du S. Docteur.

Le Prince Jean-François Pic de la Mirande, qui a été regardé par les Sçavans comme un prodige d'esprit & de scien-

Ant. Gal. Vic de
S. Phil.

ce, ne se laissoit jamais de lire, ou de louer les écrits de notre Saint. C'est ce qu'il témoignoît lui-même dans une de ses Lettres au Pere Paul Gentili Dominicain, où il parloit ainsi :
 » Je vous conjure très-inflammement de m'envoyer vos remarques sur l'Ouvrage de Jean Capreolus, car étant aussi afféctionné que je le suis à la doctrine de S. Thomas, dont les écrits sont toujours mes délices, je ne puis qu'estimer beaucoup les Auteurs, qui prennent la défense de ses Livres contre la malignité de ceux qui osent les calomnier. *Abs te impensissimè peto, ut quas in Joannis Capreoli opus elucubrationes perfecisti, ad me mittas: nam D. Thomæ doctrinæ plurimum afficior, sedulus commentationum ejus cultor, atque ob id quocumque amplector, qui doctrinam ipsius à calumniâ vindicant.*

Echar.t.1.p.88

Le Cardinal Bessarion, si éminent lui-même par sa profonde érudition, & par une piété très-solide, avoit coutume de dire, que l'Ange de l'Ecole n'étoit pas moins le très-saint parmi les sçavans, que le très-docte parmi les Saints. Le Cardinal Osius l'appelloit la lumière & le flambeau de la Theologie Catholique. Baronius, le Theologien par excellence, & le Prince des Theologiens. Bellarmin dit, que les Ouvrages du saint Docteur sont plus brillans que le soleil. Cajetan & le Cardinal d'Aguirre ont encheri sur cet éloge: & Albert le Grand a renfermé tout en moins de mots, lorsqu'il a appelé S. Thomas l'ornement & la gloire du monde chrétien: *Flos & decus mundi.* Le Cardinal Tolet ne craint point le reproche, ni l'envie des sçavans, quand il ajoute que ce saint Docteur peut seul nous tenir lieu de tous les autres: *Pace aliorum dixerim, unus divus Thomas est insar omnium.* Gennade Patriarche de Constantinople, long-tems avant ce Cardinal, s'étoit expliqué dans les mêmes termes.

Boll.t.6.p.714.

n.82.

L.13.Biblior.

Mais rien ne peut être plus beau, ni plus énergique que ce qu'a dit le sçavant Pallavicin, depuis Cardinal: Voici une partie de sa Lettre au Pere Vincent Preti de l'Ordre de saint Dominique, Commissaire du S. Office; à qui cet Auteur presentoit un de ses Livres: „ Je voudrois que la beauté de mes „ Ouvrages répondit à celle de votre esprit. J'ai tâché de les „ enrichir de l'or le plus pur, que j'ai pris dans le même fond, „ dans lequel vous avez puisé vous-même tant de richesses; „ je veux dire, dans les écrits de S. Thomas, ce Docteur

L.7.de virtute & Sacram. Pœnitent.

„ célèbre qui ne fait pas seulement la gloire de votre Ordre ;
 „ mais de toute l'Eglise de Jesus-Christ , & du monde en-
 „ tier. Je sens que mon affection & mon estime , pour un si
 „ excellent Auteur, croissent en moi avec l'âge, mais bien
 „ au-delà de l'âge. Si l'expérience ne m'en eût convaincu ,
 „ j'aurois eu de la peine à me persuader, que parmi de vieux
 „ Théologiens il pût s'en trouver, qui s'imaginent que c'est à
 „ une heureuse prévention qu'il faut attribuer en partie la ré-
 „ putation de ce grand homme, dont ils connoissent peu
 „ l'excellence & le mérite. Certes ceux qui sont capables de
 „ penser ou de parler de la sorte, me paroissent semblables à
 „ des hommes, qui considèrent d'ici-bas la vaste étendue des
 „ cieux, & à qui le soleil paroît d'autant moins ce qu'il est
 „ dans sa grandeur naturelle, qu'ils sont plus au-dessous de
 „ cet astre du jour : *Vix crederem nisi expertus, ab aliquibus*
in Theologica luce diu versatis tanti doctoris magnitudinem
sibi inaspectam, favori & famæ quadantenus assignari : per-
indè his accidere mihi videtur, ac terricolis celum auspicatis ;
quibus quantò sole inferioribus, tantò ipse minor apparet.

„ Je rends grâces à la divine Providence de ce qu'elle m'a
 „ appelé à un état, où je me trouve dans l'heureuse nécessité
 „ de suivre la doctrine d'un tel Maître : je la suivrois quand il
 „ n'y auroit point d'obligation de le faire ; & je ne sçai si un
 „ ordre contraire suffiroit pour m'en empêcher. Quand il n'y
 „ auroit pas d'autre motif, qui m'engageât à désérer à l'auto-
 „ rité du Docteur Angelique, que la seule connoissance de ce
 „ qu'il est, je lui soumettrois toujours volontiers mes lumie-
 „ res : *Præclarè mecum egit divina bonitas, quòd me vocavit*
ad eam religiosam cohortem, quæ jubetur Angelici præcepto-
ris Theologiam sequi : eam namque sequeretur vel injussus, imò
vix non sequeretur vel prohibitus. Certè perindè sequeretur scriptoris
authoritatem nihil illectus, sed cujus non essem ignarus.

Ibid.

„ Dans les questions, que j'ai dictées cette année, & dont
 „ je vous présente maintenant un abrégé, continue Pallavicin,
 „ vous lirez plus souvent que dans mes précédens Ouvra-
 „ ges, le nom de S. Thomas, parce que je trouve aujourd'
 „ d'hui un si grand plaisir à le consulter, & à apprendre tou-
 „ jours de lui, que la lecture de tout autre Théologien me dé-
 „ goûte bientôt : Ce n'est pas que je ne trouve dans les écrits
 des

» des autres Auteurs bien des choses , qui méritent d'être
 » sçues: mais je ne doute nullement, que si le même tems que
 » j'ai mis à les examiner, je l'avois employé à lire les Ouvra-
 » ges de S. Thomas, je n'eusse fait de plus grands progrès, &
 » de plus heureuses découvertes. Un pêcheur seroit-il pru-
 » dent qui jetteroit ses filets au hazard dans quelque ruisseau,
 » tandis qu'il pourroit faire dans un grand vivier, une pêche
 » sûre & abondante? Je le dis, & je le répète souvent à ceux
 » qui me veulent entendre: Quelque grand que soit le nom-
 » bre des disciples, & des panégyristes de S. Thomas, l'un &
 » l'autre me paroît encore si fort au-dessous de ses mérites, que
 » rien ne me fait mieux connoître combien le bon goût est
 » rare parmi les hommes: *Id ex me sæpè audiunt qui me au-* Ibid.
 » *diunt, quamvis tanta sit divi Thomæ & sectatorum frequentia*
 » *& laudatorum approbatio, utramque tamen adeo infra meri-*
 » *ta mihi videri, ut inde communem humanæ perspicientiæ te-*
 » *nitatem vel aspernari cogar, vel misereri.*

» Comme vous possédez l'esprit & la doctrine du S. Doc-
 » teur, demandez & obtenez pour moi, que je l'imite autant
 » que je l'admire. Mon orgueil ne va point jusqu'à prétendre
 » à ce qu'il y a de plus haut pour les esprits sublimes: je me
 » contenterois bien de pouvoir fidèlement rendre dans mes
 » écrits, une partie de ce qu'il nous a enseigné, & de ce qu'il
 » nous auroit encore expliqué, si le Ciel se fût moins hâté de
 » le ravir à nos besoins. Je croirai avoir toujours employé uti-
 » lement mes études, si parmi les richesses & les beautés, dont
 » ses Ouvrages sont tous remplis, je puis contribuer à faire
 » remarquer quelques-unes de celles qui ont échapé aux Au-
 » teurs qui ont travaillé avant moi: car n'est-ce pas rendre un
 » grand service à la République, & mériter même à juste titre,
 » le prix de l'invention, que de servir à la découverte des sem-
 » blables trésors? *Gemmas procreare conditionis est nostratam*
 » *supergradientis: abditos earumdem thesauros reperire, ac repu-*
 » *blicæ bono proderè, & præclarum inventionis titulum, & præ-*
 » *miuim habere.*

Ces sentimens du Cardinal Pallavicin répondent fort bien
 à la haute idée, que le Pere Labbe, de la même Compagnie
 de Jesus, a voulu nous donner de la doctrine & des ouvrages
 de S. Thomas, dans le magnifique éloge, qui commence par

Inter Reg. P.
Tabb. p. 64.

ces paroles : *Thomas Angelus erat , antequam esset Doctor Angelicus.*

Parmi cette foule de Sçavans , qui ont fait des Commentaires sur les écrits de notre Saint , on en connoît peu , qui ne se soient fait un devoir de marquer , par quelques traits particuliers , les sentimens de respect & d'admiration , dont ils étoient également pénétrés , & pour la sainteté de sa vie , & pour l'étendue de ses connoissances. Ceux-là ont reconu que de tous les Theologiens de l'Ecole , S. Thomas étoit sans contredit le plus profond , le plus judicieux , le plus solide , & en même-temps le plus methodique : ceux-ci l'ont appellé avec un Auteur Franciscain , un homme qui n'a rien ignoré , le premier des sages , le maître & les délices de tous les sçavans : *Doctorem omniscium, omnis litteraturæ delicias, primam sapientum.* Quelques-uns ont avoué que dans l'interprétation des mysteres de la Foi , & quand il s'agit d'expliquer les dogmes de notre Religion , S. Thomas doit être préféré à tous les Scholastiques , & mis dans le même rang , avec les premiers Docteurs de l'Eglise : *In explicandis fidei mysteriis, scholasticis omnibus anteponendum, & primis Ecclesiæ Doctoribus comparandum.* Ce sont les expressions de Suarès. D'autres n'ont pas moins admiré la supériorité de ses lumieres, sa pénétration , son exactitude dans tout ce qu'il a écrit pour nous apprendre les véritables régles des mœurs , ou pour expliquer , par les premiers principes de la morale , tous les devoirs de la Religion , & toutes les obligations de chaque état. Les plus célèbres Auteurs , qui dans ce siècle ont écrit sur le même sujet , ont puisé dans cette source , la décision de presque tous les cas , ou les preuves les plus solides de leurs sentimens ; & en présentant au public leur travail ils ont cru être en droit de dire , ce qu'a dit un des plus estimés entre les modernes : *Les principes que nous donnons , sont presque tous tirés de S. Thomas , & des Peres : ainsi nous ne croions pas que les critiques les plus sévères y puissent rien trouver à redire.*

Nous ne devons point omettre les paroles d'un Auteur Minime , qui en nous expliquant ses propres sentimens sur la doctrine de S. Thomas , propose en fort peu de mots tous les motifs , qui doivent la faire préférer , & qui donnent tant de poids à son autorité. C'est d'abord , dit ce Theologien , l'oracle

Titelman, in Pf.
160.

T. I. de gra. pro-
log. 6. 66.

Ianz. Sem. Conf.
de Par.

Jaq. Bescm, Mor.
Christ.

M. Pontas Disto.
des Cas, t. 1.
Avertiss.

Franc. Palan.
tract. de conscienc.
F. 560.

expès de Jesus-Christ, qui l'a approuvée : 2°. Le témoignage des Papes qui l'ont en quelque façon canonisée par leurs éloges : 3°. Le suffrage des plus célèbres Universités, & de presque tous les Ordres Religieux, qui se sont fait un honneur de l'adopter : 4°. Les excellentes dispositions qui avoient mis le S. Docteur en état de recevoir, avec abondance, les lumieres de la sagesse, par le parfait détachement de toutes les créatures, l'amour du silence & de la retraite, & par le caractère de son esprit, que nulle passion n'étoit capable d'agiter : 5°. La lecture des Peres, & de tous les anciens Auteurs de réputation, dont il avoit recueilli les sentimens les plus beaux & les plus purs : 6°. L'ordre des matieres, & cette profondeur de raisonnement, qui lui est propre, pour réduire jusqu'aux premiers principes, toutes les vérités qu'il entreprend d'établir : 7°. L'aveu que le Saint a fait quelquefois, d'avoir plus appris dans l'oraison que dans les livres, ce qui doit faire regarder sa doctrine plutôt comme un présent du Ciel, que comme une simple production de l'esprit humain.

Ces raisons, & plusieurs autres, ajoute ce même Auteur, donnent un si grand relief à la doctrine de S. Thomas, que je ne doute point que tout esprit bien fait ne préfère volontiers le sentiment de l'Ange de l'Ecole à ses lumieres particulieres, sur tout dans les questions épineuses de la Théologie : *Hæc & alia motiva auctoritatem doctrine divi Thomæ ita* Ibid.
commendant, ut jure merito præferri debeat suislibet nostro naturali discursui, ita ut apud ingenium docile, pluris sit unum divi Thomæ testimonium, quàm in contrarium plura ratiocinia propriæ mentis.

Cette docilité d'esprit, dont parle ce sage Théologien, n'est point le partage de tous les Sçavans. Outre qu'il n'est point de Docteur qui soit infailible, l'amour propre, qui nous est commun à tous, nous fait aisément préférer nos propres lumieres à celles d'un autre, quelque éminente que soit sa science : ainsi je ne m'étonne point que la haute réputation de saint Thomas n'ait cependant pas empêché que plusieurs n'ayent pensé autrement que lui, & qu'on ait quelquefois combattu ses sentimens. Il est vrai que si dans tous les tems il a eu quelques adversaires, il n'a aussi jamais manqué de zélés défenseurs, qui n'ont eu besoin que de ses Ouvrages-mêmes, pour

Corrector. corrup.

faire triompher la vérité, & pour réduire au silence ; tant ses ennemis particuliers, que ceux de l'Eglise. Le sçavant Gilles de Rome n'employa que les seuls écrits de S. Thomas pour redresser l'Anonyme qui les avoit attaqués, & pour corriger ses égaremens.

Demetrius Cydonius pour fermer la bouche au grand protecteur du schisme des Grecs, se contenta de traduire en leur langue la Somme de S. Thomas contre les Gontils. Ce seul Ouvrage fut une Apologie complete de son Auteur, & de la Foi de l'Eglise Romaine, contre les déclamations ou les calomnies de Cabazilas Archevêque de Thessalonique qui combattoit l'un & l'autre avec moins de lumiere, que d'opiniâtreté & d'aigreur.

George Scholarius se servit d'un semblable moyen dans une cause semblable. Quelques Traités ou Opuscules du S. Docteur, qu'il mit en Grec, furent la principale défense qu'il opposa aux subtilités de Marc d'Ephese, & au zele schismatique d'une partie de son Clergé de Constantinople.

Le saint Martyr Jean Fischer, Evêque de Rocheſter en Angleterre, après avoir souvent employé les raisonnemens de l'Ange de l'Ecole, pour confondre les erreurs de Luther, déclare qu'il se sert d'autant plus volontiers des principes, & de la doctrine de S. Thomas, que la sainteté de ce grand Homme est plus odieuse à cet impie herésiarque. : *Eruditissimum pariter ac sanctissimum D. Thomam Aquinatem ideo libentius commemoro, quoniam hujus viri sanctitatem, Lutheri ferre non potest impietas.*

In confut. libri de
cap. Babil.

Le Roy d'Angleterre Henri VIII, avant son apostasie, s'étoit servi avec avantage, de mêmes armes contre le même ennemi de l'Eglise. Le zele que ce Prince avoit montré jusqu'alors pour la foi de ses peres, & qui lui avoit mérité le glorieux titre de défenseur de la Religion, lui mit aussi la plume à la main pour faire l'Apologie de S. Thomas, qu'il honoroit alors comme son maître : Heureux, s'il eût voulu être toujours son disciple !

La sévère critique d'Erasme, qui le rendoit si avare de louanges, ne l'a pas empêché d'en donner quelques-unes à notre S. Docteur, qui ne sont point indignes de lui. C'est encore en réfutant un fameux herétique, qu'Erasme a dit, qu'il ne com-

noissoit point de Theologien, qui pût être mis en parallèle avec S. Thomas, soit pour l'exacritude dans tout ce qu'il traite, soit pour la justesse & l'élevation de génie, soit enfin pour la solidité de la doctrine: *Meo quidem iudicio nullus est Theologorum, cui par sit diligentia, cui sanius iudicium, cui solidior doctrina, quam Thomæ Aquinati.* Ce sont les paroles d'Erasme,

L. 1. c. 1. contra
Ecolamp.

Pour finir une matiere, qui sans pouvoir être épuisée, laisseroit peut-être le Lecteur; nous ne rapporterons plus que le sentiment d'un Cardinal, qui a été pendant long-tems l'honneur du sacré College, les délices des sçavans, & l'objet de leur estime, aussi-bien que de leur reconnoissance. Je parle du célèbre Jérôme Casanate, dont le seul nom vaut un éloge. Le génie, le bon goût, la profonde érudition de ce Prélat, cet amour de la vérité, qui a fait son caractère, donneront toujours un très-grand poids à son jugement, & on sçait assez quel est celui qu'il portoit de S. Thomas & de sa doctrine: il s'en expliquoit volontiers dans toutes les occasions. Le plus ardent de ses desirs pour l'honneur de la Religion, & la gloire de l'Eglise, étoit de voir tous les Theologiens sincèrement réunis dans les principes du Docteur Angelique, persuadé qu'il étoit, que la vérité alors seroit par-tout triomphante, & qu'il n'y auroit plus ni d'hérésie dans le monde, ni de relâchement dans la morale, ni d'abus ou d'illusion dans la Theologie mystique: *Nullæ forent in orbe hæreses, nulla in morali, quæ conscientias hominum regis relaxatio, nulla in mystica Theologia, quæ sanctitati viam sternit, exerratio aut illusio.* Le Général des Dominicains, qui avoit reçu ses derniers sours, exprimoit ainsi ses sentimens, dans la Lettre qu'il adressa à tout son Ordre, pour prescrire des prieres pour leur illustre Bienfaiteur.

Ep. encicl. R. P.
Anton. Cloche
1700.

Ce sçavant Cardinal voulut laisser après sa mort un monument éternel du zele qu'il avoit toujours fait paroître pour la doctrine de S. Thomas. Ce fut le seul motif qui le porta à donner au Couvent de la Minerve, sa Bibliothèque, une des plus belles de l'Italie, avec des revenus considérables, tant pour l'augmentation de la même Bibliothèque, que pour l'entretien de dix Theologiens, c'est-à-dire, de deux Bibliothécaires, de deux Professeurs, dont l'unique occupation seroit de lire, & d'expliquer publiquement aux jeunes Ecclesiastiques de Rome, la Somme de S. Thomas; & enfin de six Doc-

teurs du même Ordre, pris de différentes Nations, & uniquement destinés à puiser dans les Ouvrages de l'Ange de l'École, les lumières nécessaires pour maintenir la saine doctrine, & pour combattre toutes les erreurs.

Le premier des disciples de S. Thomas qui a rempli les intentions du Cardinal Casanate, a été le célèbre Pere Massoulié, Religieux de la Maison de Toulouse, Theologien non moins cher à quatre Souverains Pontifes, par sa rare piété, ses lumières, & la connoissance des langues, qui le virent en état de travailler avec succès, à la conversion de quelques Rabins, que connu parmi les Sçavans par la solidité de ses Ouvrages. Si son Traité de la véritable raison, & celui de l'Amour de Dieu contre les illusions des faux mystiques, montrent combien il étoit instruit des véritables maximes des Saints sur la vie intérieure, le Livre qu'il a intitulé, *Divus Thomas sui interpres : saint Thomas interprète de lui-même*, n'est pas une moindre preuve de la profonde connoissance, qu'il avoit de la doctrine & de tous les écrits du S. Docteur.

Il faut terminer ce Livre par un témoignage bien plus auguste, & infiniment plus glorieux à notre Saint, que tous ceux que nous avons rapportés jusqu'ici, quelques respectables qu'ils puissent être.

C H A P I T R E X I V.

Approbation de la Doctrine de S. Thomas par J. C. même.

Selon la foi de l'Histoire & la tradition constante de près de cinq siècles, les écrits de S. Thomas d'Aquin ont été approuvés de la bouche même de J. C. en différentes occasions ; 1°. A Paris, lorsqu'il examinoit la question des accidents Eucharistiques ; 2°. A Orviète en Italie, à l'occasion de l'Office du S. Sacrement ; 3°. Enfin à Naples, dans la Chapelle de S. Nicolas, dans le tems que le S. Docteur, la dernière année de sa vie, traitoit des Mysteres du Sauveur, dans la troisième partie de sa Somme, ainsi que l'a remarqué Guillaume de Tocco.

Je ne trouve point d'Auteur plus ancien que S. Vincent Ferrier, qui ait expressément parlé de certe voix miraculeuse, que S. Thomas entendit à Orviète. Il est vrai que le témoignage d'un homme aussi célèbre que S. Vincent, est toujours

Innoc. XI.

Alex. VIII.

Innoc. XII.

Clem. XI.

Boll. p. 671. 675.

Un grand poids ; & c'est sans doute d'après lui, que plusieurs autres ont fait mention de la même révélation. Nous souhaitions cependant pouvoir dire, qui sont ceux qui en avoient parlé avant ce Saint, qui n'est venu au monde que quatre-vingt-trois ans après la mort du Docteur Angelique. L'an 1376

Nous pouvons parler avec plus de certitude de ce qu'on assure s'être passé à Paris & à Naples, l'un & l'autre fait étant rapporté par des Auteurs Contemporains, qui citent des témoins oculaires. Guillaume de Tocco dans la vie de S. Thomas, parle fort au long de l'apparition miraculeuse, dont il fut honoré, pendant qu'il prioit dans l'Eglise de S. Jacques à Paris : parmi ceux qu'il dit avoir été présens, il nomme le Supérieur de la Maison, & le Confesseur de S. Thomas, le P. Renaud. Le P. Martin Scola de la Province d'Espagne, Religieux d'une solide piété, & d'une grande réputation, avoit appris le fait sur les lieux, & de la bouche de ceux qui racontaient ce qu'ils avoient vu & entendu, ainsi qu'il l'assuroit avec serment à Guillaume de Tocco, dans le Couvent de S. Maximin en Provence, en mil trois cent dix-neuf, lorsque celui-ci alloit à Avignon, vers le Pape Jean. XXII. C'est ce que nous lisons dans le sixième tome des Actes des Saints, page six cent soixante-quinze, & soixante-seize. Bernard Guidonis Evêque de Lodève, qui pouvoit avoir vu S. Thomas, & qui écrivoit dans le tems de sa canonization, rapporte la même révélation, & dans les mêmes circonstances ; S. Antonin, & plusieurs autres anciens écrivains en ont aussi parlé. n. 53.
In musc. 340

Mais le fait le plus remarquable, & peut-être le plus autorisé, est celui, qui arriva dans l'Eglise de S. Dominique à Naples, peu de tems avant la mort du serviteur de Dieu. Les flammes du saint amour, & les desirs de la perfection augmentoient toujours en lui, à mesure qu'il voyoit approcher le terme heureux de sa captivité. N'ayant plus que son corps sur la terre ; & conversant, comme l'Apôtre, dans le Ciel par les élévations de son esprit, & les ardeurs de la charité la plus tendre ; uniquement possédé du désir de voir Dieu, & de laisser à l'Eglise des armes de lumière & de vérité, pour combattre jusqu'à la fin des siècles, toutes les erreurs qui s'éleveroient contre la sainteté de nos Mystères, il demandoit au Seigneur, avec une confiance pleine d'humilité, de lui faire connaître si

tout ce que le zèle, ou l'obéissance lui avoit fait écrire, étoit effectivement conforme à la vérité ; qu'il avoit toujours cherchée, & qui fait l'essence, ou le premier caractère de la Religion chrétienne. Ses mortifications ; ses larmes, ses génufsements, sa persévérance fut-tout à demander cette faveur, par les mérites de celui qui a promis de nous accorder tout ce que nous demanderions au Père en son Nom ; eurent enfin leur effet. Dans la ferveur de sa prière, qu'il avoit coûtume de continuer devant le Saint-Sacrement, durant une grande partie de la nuit, il entra dans un ravissement d'esprit, qui éleva son corps de terre de plusieurs coudées. Il étoit alors en présence du Crucifix dans la Chapelle de saint Nicolas : le Sacristain, Frere Dominique de Caferte, dont plusieurs Historiens ont écrit avec éloge la vie & les vertus, observant le Saint, eut la consolation d'entendre lui-même la voix, qui sortant de l'Image de Jesus-Christ crucifié, forma ces paroles : *Bene scripsisti de me, Thoma, quam ergo mercedem accipies ?* Thomas, vous avez bien écrit de moi : quelle sera donc votre récompense ? A quoi le saint Docteur répondit aussi-tôt : nulle autre que vous-même, Seigneur ! *Non aliam nisi te Domine.*

Boll. p. 671. n. 35.

Si tout ceci n'a point été écrit du vivant-même du Saint quitoùjours aientif à couvrir du voile du silence, tout ce qu'il pouvoit lui faire honneur, exigeoit un sévère secret de tous ceux qui en avoient quelque connoissance ; le fait, bientôt après sa mort, devint public, & il passoit pour si constant, que Guillaume de Tocco ne fit aucune difficulté de le donner dès-lors, pour une vérité qui ne laissoit point de doute raisonnable, dans l'esprit des personnes sages : il écrivoit cependant sur les lieux, & dans des circonstances, où il n'auroit point été difficile d'éclaircir tout, & de le convaincre de précipitation, ou de trop de facilité à croire, si ce qu'il avançoit n'eût pas été bien-avéré. Je ne sçai si parmi ce grand nombre de faits extraordinaires & miraculeux qu'on lit avec édification dans la vie des Saints les plus célèbres, il s'en trouve beaucoup, qu'on puisse justement regarder comme plus autorisés que celui-ci, ou dont la tradition paroisse plus respectable, soit par le mérite & l'antiquité de ceux qui en ont parlé les premiers ; & par les suffrages de plusieurs Saints, qui

qui l'ont publié dans les Chaires, ou transmis à la postérité avec leurs Ecrits; soit par le consentement si général de cette multitude d'Auteurs de toute profession, qui ont fleuri dans l'Eglise depuis le treizième siècle; soit enfin par le témoignage exprès de plusieurs souverains Pontifes, qui l'ont souvent inséré dans leurs Décrets Apostoliques. Nous avons déjà vu de quelle manière en ont parlé le S. Pape Pie V, Clement VIII, & Benoit XIII. Sixte-Quint a voulu que le même fait fût représenté dans un des tableaux, dont il a fait orner la Bibliothèque du Vatican.

Ne pouvons-nous pas dire après un Theologien fort judicieux, & très-estimé des Sçavans: *Mirum est quantum in omnium animis, & corde totius Ecclesie fixa sit hujus historie veritas.* » C'est une chose digne d'admiration de voir comment bien la vérité de cette Histoire se trouve profondément gravée & dans l'esprit de tous les Fidèles, & (s'il est permis) de se servir de cette expression) dans le cœur même de toute l'Eglise. Le Cardinal Delugo Jésuite Espagnol, après avoir posé pour principe, qu'on ne peut sans témérité, nier ou combattre certains faits historiques & pieux, que l'Eglise reçoit communément, & qu'elle propose aux Fidèles; il apporte pour exemple celui dont nous parlons; & il conclut, aussi-bien que Jean de saint Thomas, que celui-là seroit justement regardé comme téméraire, qui s'inscrivoit en faux contre une tradition aussi ancienne, & si universelle. Voici les paroles de ce Cardinal: *Temerarius est qui negat historias pijs communiter ab Ecclesia receptas & propositas: verbi gratia, quod Christus Beato Thomae dixerit: bene scripsisti de me Thomas.*

En effet lorsqu'un miracle se trouve rapporté par un grand nombre de très-graves Auteurs, reçu depuis long-tems dans l'Eglise, publié sans contradiction, inséré dans plusieurs Bulles: lorsque les Vicaires de J. C. à l'occasion de ce fait miraculeux, & pour en honorer la mémoire, accordent quelque indulgence particuliere aux Fidèles; ainsi que saint Pie en a accordées à ceux qui visiteroient dévotement la Chapelle, dans laquelle il croyoit que les Ecrits du Docteur Angélique avoient été miraculeusement approuvés; il semble que pour avoir lieu de nier prudemment un tel fait, ou pour le

Joannes à sancto
Thoma prolog. in
1. p. disp. 2. a. 2.
5. 4.

Disp. 20. de fide.
Sec. 3. n. 95.

Bul. mirabilis
Dcus.

combattre sans quelque témérité, il faudroit du moins être appuyé sur des preuves capables d'en démontrer la fausseté; il faudroit apporter de bonnes raisons pour faire bien sentir la nécessité de préférer au sentiment commun les nouvelles lumières de quelque particulier, qui pense autrement que les autres. Or il est certain que ces sortes de preuves, ou de raisons n'ont point été encore produites : & il n'est pas à craindre, qu'on en apporte jamais de telles dans le cas présent.

Jo. Laun.
Petr. de Alva.

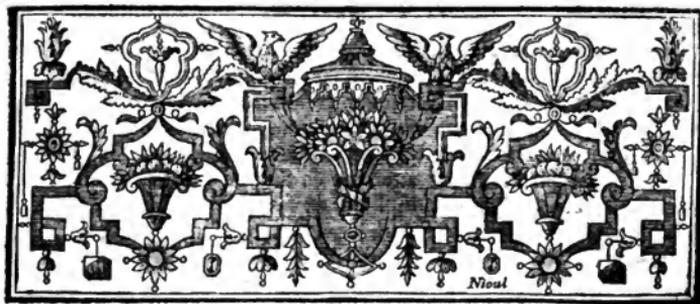
6. 34.

Je sçai que deux Ecrivains du dernier siècle n'ont point fait difficulté d'avancer, que personne, avant l'an mil trois cent quatre vingt-sept, n'avoit parlé de cette approbation miraculeuse de la doctrine de saint Thomas. Mais il paroît que ces deux Auteurs avoient trop précipité leur jugement; ou ils n'avoient pas tout lû, ou leur chronologie les a trompés; car plus de soixante ans avant l'époque dont ils parlent, Bernard Guidonis avoit écrit le fait en question; on peut le voir dans un ancien manuscrit de cet Auteur, qu'on conserve dans la Bibliothèque des FF. Prêcheurs de Toulouse. Guillaume de Tocco, plus ancien que cet Evêque de Lodève, l'avoit prévenu: l'un & l'autre pouvoient avoir appris la vérité de ce qu'ils ont rapporté, de la propre bouche de ceux qui en étoient le plus exactement instruits, sur-tout du Pere Renaud Confesseur, & Compagnon inséparable du saint Docteur; après la mort duquel ce fidèle Dépositaire de ses secrets ne se crut plus obligé au silence, qu'il avoit inviolablement gardé pendant sa vie, sur plusieurs faits qu'il convenoit alors de révéler pour la gloire de Dieu, & l'édification des Fidèles.

Je ne doute nullement que celui dont il s'agit, ne soit de ce nombre: & sans entreprendre de censurer ceux qui aiment à douter de tout, & à nier sans preuve; je dirai seulement qu'il est plus conforme à la piété & à la raison, d'imiter en cette occasion tant & de si célèbres personnages, qui ont pris de là un juste sujet d'admirer davantage les miséricordes de notre Dieu, de marquer plus de vénération pour son Serviteur, & plus de respect pour la doctrine qui a mérité une telle approbation: *Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus est.*

Jo. 5. v. 9.

Fin du cinquième Livre.



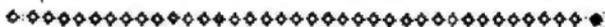
LA VIE
DE S. THOMAS
D'AQUIN.

De l'Ordre des FF. Prêcheurs.

DOCTEUR DE L'EGLISE.

A V E C

UN EXPOSÉ DE SA DOCTRINE ET DE SES OUVRAGES.



LIVRE SIXIÈME.



Uoique dans le cours de cette histoire nous ayons souvent parlé des Ecrits du S. Docteur, soit pour marquer le tems auquel ils ont été composés, soit pour quelque autre occasion, il est néanmoins à propos d'en donner ici une idée plus exacte, sinon en faisant l'analyse de chacun en particulier, ce qui demanderoit d'autres lumieres, un autre ouvrage, & un plus grand loisir, du moins en présentant un catalogue entier, & suivi; dans lequel on

Q q q q ij

puisse connoître ceux qui sont véritablement de S. Thomas ; & les distinguer d'avec ceux qu'on peut regarder comme douteux , ou qu'on doit rejeter comme supposés. En nous bornant aux premiers , nous pourrions dire avec M. Dupin , que le nombre en est prodigieux : mais il le paroît encore plus quand on fait attention & au peu de tems que le saint a vécu , & à la multiplicité de ses occupations.

Dans l'édition qui fut faite à Rome en mil cinq cent soixante-dix , par ordre de Pie V , sous la direction du P. Thomas Manriqués, Maître du sacré Palais, & par les soins de plusieurs autres habiles Theologiens , tous les ouvrages attribués communément au S. Docteur furent renfermés en dix-sept tomes *in-folio* : l'édition d'Anvers en a depuis ajouté un dix-huitième. Il semble que nous pouvons les ranger commodément en quatre différentes classes. Nous mettrons les ouvrages de Philosophie , dans la première ; les principaux qui regardent la Theologie , dans la seconde. La troisième comprendra les Commentaires sur la Sainte-Ecriture ; & la quatrième , les Opuscules , où divers Traités , qu'on peut appeler des œuvres mêlées , à cause de la diversité des matieres , qui y sont expliquées.

C H A P I T R E I.

Ouvrages Philosophiques de Saint Thomas.

Les principaux ouvrages de Philosophie , que nous ayons de notre saint Docteur , sont ses Commentaires sur presque tous les Livres d'Aristote , dont il a expliqué les principes , & corrigé quelquefois les sentimens , dans le dessein ou de faire servir à la défense de la Religion chrétienne la sagesse des Grecs , & les maximes-mêmes de leur Philosophie , ou d'empêcher du moins que les ennemis de l'Eglise ne continuassent toujours à employer contre la sainteté , & la vérité de nos mysteres , les raisonnemens captieux des Philosophes Gentils. Ce travail (comme il a été remarqué ailleurs) étoit ingrat ; mais il étoit nécessaire , sur-tout dans le treizième siècle , où les Averroïstes , & quelques autres plus Philosophes que Chrétiens , faisoient un si grand usage , ou pour parler

exactement , un si grand abus du nom , & des sophismes d'Aristote , pour ébranler , s'il étoit possible , les dogmes-mêmes de notre foi . On le comprend assez , le dessein que S. Thomas forma d'abord , d'aller à la source du mal , demandoit un homme , qui eût tout-à-la-fois assez de lumieres , de pénétration , de force d'esprit , pour percer dans les obscurités que le plus subtil des Philosophes sembloit avoir pris plaisir à répandre sur tous ses ouvrages , & un zèle assez ardent pour dévorer une infinité de difficultés , par le seul motif de servir la Religion .

Sixte de Sienne remarque que de tous les Docteurs Latins , l'Ange de l'Ecole est le premier , qui a osé tenter une entreprise si difficile , & qui a eu la consolation de voir que le succès avoit parfaitement répondu à la grandeur de la difficulté , & à la droiture de ses intentions : *Primus omnium latinorum Philosophorum , divus Thomas , non minus incredibili , quam felici ausu omnem Aristotelis philosophiam commentariis lucidissimis illustravit.* Bibl. S.I.4-p.3:8.

L'Abbé Tritheme dit de même , que S. Thomas a expliqué tous les Ouvrages d'Aristote . Il est pourtant assuré que nous n'avons de Commentaires du S. Docteur , que sur cinquante-deux Livres de cet ancien Philosophe , soit qu'il ait négligé les autres , soit que nous en ayons perdu l'explication . Ceux qu'il a éclaircis par un Commentaire suivi & complet sont , 1°. trois Livres de Logique ; 2°. huit de Physique ; 3°. les deux premiers Livres du Ciel & du monde ; 4°. les deux Traités de la génération & de la corruption , ou de la naissance & de la mort ; 5°. les quatre Livres des Météores ; 6°. les trois qui traitent de l'Âme ; 7°. douze Livres de Metaphysique ; 8°. dix de Morale , qu'Aristote a dédiés à son fils ; 9°. enfin les huit Livres qui traitent de la véritable maniere de gouverner sagement un Etat , & de bien policer une Ville .

On peut dire que les Traités de S. Thomas sur le syllogisme , la démonstration , & les sophismes , représentent en abrégé tout l'art dialectique d'Aristote ; & qu'ils pourroient tenir lieu de toutes les autres Logiques . Nous voyons par la Lettre des Docteurs de Paris , de mil deux cent quatorze , que parmi les Ouvrages du Saint , dont ils demandoient la communication , ils n'avoient point oublié ceux qui pouvoient Echar. t. 1.p.287.

regarder cette premiere partie de la Philosophie, & qu'ils en nommoient quelques autres de Physique, dont nous n'avons aucune connoissance; soit, que le S. Docteur n'ait point continué en Italie ces petits Traités, qu'il avoit ébauchés à Paris, ainsi qu'on l'assûre dans cette Lettre; soit qu'on ait manqué d'attention à les recueillir, & à les conserver, ce qu'on ne se persuadera pas aisément.

Outre les Commentaires sur les cinquante-deux Livres; dont nous venons de parler, on trouve parmi les Ouvrages Philosophiques de S. Thomas, des explications commencées sur divers autres Traités d'Aristote, auxquelles il n'a point mis la dernière main, en ayant été sans doute empêché par des occupations plus importantes, ou par d'autres raisons que nous ignorons. Quelques-uns de ses disciples ont cependant continué ce travail: Pierre d'Auvergne, Evêque de Clermont, acheva les Commentaires sur le troisième & quatrième Livres du Ciel & du monde, de même que sur ceux qui traitent du mouvement des animaux, de la longueur & de la brièveté de la vie, de la respiration, de la jeunesse & de la vieillesse.

Echar...t. p. 283.
d. 284. & c.

Tous ces differens Commentaires, dont les manuscrits (selon le P. Echar) se conservent encore dans la Bibliothèque de Sorbonne, composent les cinq premiers tomes des Ouvrages de S. Thomas, tant de l'édition de Rome, que de celle qui parut à Anvers en 1612. par les soins du Pere Côme Morelles Dominicain, célèbre Docteur de Cologne.

CHAPITRE II.

Ouvrages Théologiques de Saint Thomas.

LE premier écrit que S. Thomas ait publié sur les matieres de Theologie, est une explication des quatre Livres des Sentences, suivant la méthode de Pierre Lombard Evêque de Paris; le Saint traite d'abord, dans ce Commentaire, de la nature divine, de ses attributs, ou perfections, & de la Trinité des Personnes en Dieu. Il parle ensuite de la Création

du Monde en particulier, de la nature Angelique, & de la nature humaine. Il explique dans la troisiéme partie tout ce que la Foi & la Theologie peuvent nous apprendre touchant le Mystere de l'Incarnation du Verbe : après le traité des vertus & des vices, vient celui des Sacremens de la nouvelle Loi, & des dernieres fins de l'homme.

Quoique les difficultés sans nombre, qui se trouvent dans les quatre Livres des Sentences, eussent paru presque insurmontables à la plupart des Theologiens, qui avoient déjà employé leurs veilles à les approfondir, & dont quelques-uns avoient rempli de gros volumes, pour nous aider à les comprendre, Thomas d'Aquin âgé seulement de vingt ans, dit le P. Annat Général de la Doctrine Chrétienne, commença à les expliquer avec tant de solidité & de profondeur, & à répandre tant de lumieres sur un texte fort obscur, que la Faculté de Theologie de Paris le regarda dès-lors avec admiration, comme son oracle, & le prodige de son siècle. Voici les paroles de l'Auteur qu'on vient de citer, selon la nouvelle édition de son Apparat méthodique: *Hos quatuor Petri Lombardi libros, ob varias & ferè insuperabiles difficultates, omnibus aliis antè Doctores obscuros & invisos, ita Parisiis dilucidavit & explicuit olim sanctus Thomas vigesimum dumtaxat percurrrens ætatis annum, isto in eos edito Commentario, ut superne hoc audiens, & videns alma Parisiensis Facultas sacra.* L. 4. p. 500.

Quelque glorieux que soit à notre Saint le témoignage de cet Auteur, je ne puis m'empêcher d'y faire remarquer en passant une faute de Chronologie : car, selon les époques que nous avons établies ailleurs, S. Thomas étoit dans sa vingt-deuxième année quand il commença à professer dans les Ecoles de Cologne, & dans la vingt-cinquième lorsqu'il expliquoit à Paris les Livres du Maître des Sentences. Cet âge est encore bien au-dessous de ce que sembloit demander l'excellent Commentaire, qu'il fit dès-lors tel que nous le lisons aujourd'hui dans le sixième & le septième tomes de ses Ouvrages.

Le huitième volume contient les questions disputées; on les nomme communément ainsi, parce qu'elles avoient été souvent examinées, traitées, ou agitées par le S. Docteur, tant

10. qq. de potentia.

16. qq. de malo.

29. qq. de veritate.

en France ; qu'en Italie. Ces questions, au nombre de soixante-trois, sont divisées en plus de quatre cens articles. Les dix premières sont sur la puissance de Dieu : il y en a seize qui traitent de la nature & de la distinction des péchés : vingt-neuf sous le titre de *la vérité*, où l'Auteur parle des idées divines, de la science de Dieu, de la Providence, de la prédestination, du Livre de vic, de la connoissance des Anges, de la Prophétie, du ravissement, de la Foi, de la connoissance du premier homme, de celle de l'ame après la séparation du corps, de la conscience, du libre arbitre, de la Grace soit dans le Chef, soit dans ses membres, c'est-à-dire, dans Jesus-Christ, & dans les Justes, de la justification du pécheur, de l'amour du bien : & les autres questions traitent de l'union du Verbe avec l'Humanité, des créatures spirituelles, en particulier de l'Ame raisonnable, & de ses puissances, de l'espérance, de la charité, de la correction fraternelle, & des autres vertus, soit Théologiques, soit Morales.

12. quodlib.

100. qq.

Dans le même volume nous trouvons douze autres principales dissertations, partagées en cent questions, qu'on appelle *quodlibétiques*, parce que S. Thomas y traite de toutes sortes de matieres, qui appartiennent à la Théologie, y résout une infinité de difficultés, & se propose de répondre à tous les doutes, dont on pouvoit souhaiter l'éclaircissement. Il faudroit trop étendre le discours pour rapporter seulement les titres de tant de différentes questions, qui s'y trouvent expliquées, avec cette clarté, & cette abondance de doctrine, qu'on a coûtume d'admirer dans tous les écrits de S. Thomas.

Avec les Com-
ment. de Franç. de
Ferrac.

Le neuvième tome renferme la somme de la Foi Catholique contre les Gentils. On sçait que cet Ouvrage est divisé en quatre Livres, dans lesquels l'Auteur ne se contente pas de démontrer l'existence & l'unité de Dieu, de proposer & d'expliquer clairement l'objet de notre Foi, d'établir avec autant de force que de dignité la doctrine de la Religion Chrétienne, & toutes les vérités qu'elle enseigne ; mais en combattant en même tems toutes les superstitions Payennes, ou les fausses idées, que les Gentils se formoient de la Divinité, il sappe par le fondement tous les principes d'erreur, & toutes les hérésies, qui depuis la naissance du Christianisme avoient attaqué la vérité de la Foi. Soit qu'il détruise l'impiété & le menson-

ge,

ge, soit qu'il entre dans l'explication des saints Myfteres, partout il fait paroître tant d'élévation de génie, & une si grande étendue de lumieres, que selon l'expression de Possévin, cet Ouvrage peut être regardé comme le plus parfait, & le plus achevé en ce genre, qui ait été jamais écrit par un Auteur ancien ou moderne : *Opus absolutissimum, quo reliquos omnes, qui ea de re scripserunt, veteres & recentiores antevivunt.*

Appar. Sac. t. 2
p. 478.

Il en excepte, avec raison, les Livres admirables de la Cité de Dieu, que S. Augustin n'avoit composés vers le commencement du cinquième siècle, que pour répondre aux calomnies des Payens, & montrer la sainteté de la Religion Chrétienne. Si ces deux Ouvrages ont le même objet, on peut dire que l'excellence de l'un, ne diminuë rien de l'utilité & du mérite de l'autre. Celui de S. Thomas, dans la pensée du P. Annar, est digne de louanges éternelles, & celui de S. Augustin n'a jamais été assez dignement loué; *Æternis laudibus dignum opus, cui nullum aliud, eo in genere, comparabile, si excipias sancti Augustini de Civitate Dei libros numquam satis dignè laudatos.* Les Sçavans sont persuadés que cet éloge n'est point outré.

Appar. method.
l. 4. p. 501.

Les premières paroles de chaque Livre de la Somme contre les Gentils, en contiennent comme le précis, & donnent d'abord une idée de tout ce qui y est traité. Dans le premier, l'Auteur considère la perfection de la nature divine, autant que l'esprit de l'homme, éclairé des lumieres de la Foi, & soutenu du secours de la grace, peut s'élever à la connoissance de ce que Dieu est en lui même. Après avoir employé quatre-vingt-dix-neuf chapitres, à expliquer les attributs du premier Etre, & avoir montré que tout ce qu'il y a de beauté, & de perfection dans les créatures, se trouve éminemment, & au plus haut degré dans celui qui est la source primitive de toute bonté, S. Thomas fait voir dans les trois chapitres suivans, de quelle maniere Dieu est sa propre beatitude & sa félicité souveraine.

Dans le second Livre il traite de la toute-puissance de Dieu, par rapport à tout ce qui a été produit dans le tems : & on peut dire qu'il n'y a point de créature, qui ne lui fournisse quelque nouvelle preuve pour établir la vérité de notre Religion, ou pour combattre quelque erreur. En parlant de la dernière fin

R r r

de toutes choses, dans le troisième Livre, il traite de la Providence de Dieu, de la véritable félicité de l'homme, & de tout ce qui peut ou nous la faire perdre, ou nous aider à l'acquiescer.

Job. 26. v. 14.

Le quatrième commence par ces paroles de Job : *Ecce hæc ex parte dicta sunt viarum ejus : & cum vix parvam stillam sermonis ejus audierimus , quis poterit tonitruum magnitudinis illius intueri ?* C'est-à-dire, » ce qu'on vient de voir, n'est » qu'un léger crayon de ses œuvres : que si tout ce que nous » avons entendu est seulement comme une goutte, en com- » paraison de ce que l'on en peut dire, qui pourra soutenir l'é- » clat du tonnerre de sa grandeur ? « En effet, S. Thomas n'ayant écrit jusqu'ici que contre les seuls Infidèles, qui ne reconnoissent point l'autorité des saintes Ecritures, il n'a employé plus ordinairement que des raisons naturelles, & les principes de la Philosophie, pour dissiper leurs ténèbres, & les conduire, comme par la main, à la connoissance des plus hautes vérités. Mais son dessein dans ce dernier Livre, étant de combattre, & les Juifs, & tous les Hérétiques, qui ont paru depuis le commencement de l'Eglise, il a recours à la révélation pour établir, ou pour expliquer le Mystère incompréhensible de la Trinité, celui de l'Incarnation, la résurrection future de nos corps, l'éternité du bonheur que nous espérons, & généralement tout ce qui appartient à l'objet de la Foi catholique, faisant toujours remarquer aux Gentils, (qu'il ne perd jamais de vue) que la Religion chrétienne, pour être si élevée au-dessus de toutes les lumières de la nature, n'enseigne cependant rien qui soit contraire à la raison naturelle : *Probanda enim sunt hujusmodi autoritate sacræ Scripturæ , non autem ratione naturali : sed tamen ostendendum est , quod ratione naturali non sunt opposita , ut ab impugnatione infidelium defendantur.*

Jb. 4. contr. Gen.
c. 1.

Ces quatre Livres renferment 463. chapitres.

Nous avons la Somme de Theologie, avec les Commentaires de Cajetan, dans le dixième, onzième & douzième tomes. Le S. Docteur a partagé ce grand Ouvrage en trois parties, & la seconde est encore divisée en deux, à cause de l'abondance & de la multitude des matieres qui y sont traitées. Prévenu par la mort, l'Auteur n'a pû achever la troisième par-

rie, mais pour remplir son dessein, un de ses disciples (on croit que c'est le célèbre Pierre d'Auvergne) a ajouté le supplément, qu'il a pris mot pour mot du Commentaire même de S. Thomas, sur le quatrième Livre des Sentences. La Somme de Theologie, ainsi considérée dans son entier, contient fix cent douze questions, plus de trois mille articles, au-delà de quinze mille argumens, ou difficultés éclaircies, la preuve ou l'explication de tous les dogmes, & de presque toutes les vérités, qui peuvent être agitées par les Theologiens dans les Ecoles, aussi-bien que des maximes, des principes, & des Loix, dont les Ministres de l'Eglise, & ceux de la Justice, font usage dans l'exercice de leur ministère.

Si on peut dire en général des Ouvrages de S. Thomas, ce que l'Auteur du quatrième Livre d'Esdras a dit des soixante-dix volumes, qui ne devoient être communiqués qu'aux plus sages du peuple : *In his enim est vena intellectus, & sapientie fons, & scientie flumen.* C'est particulièrement celui-ci qui mérite cet éloge ; on y trouve une source féconde de lumieres, un trésor de sagesse, un fleuve de science ; où, comme dans une Bibliotheque entiere, il est permis de puiser une connoissance exacte de tout ce qu'il faut croire, de tout ce qu'on doit pratiquer, enfin de tout ce qu'il importe de savoir ; soit pour se conduire saintement soi-même, & connoître tous ses devoirs dans quelque état que l'on se trouve ; soit pour conduire sagement les autres & leur être utile, si on est chargé, ou de les instruire & de former leur esprit, ou de diriger leur conscience & de régler leurs mœurs ; ou enfin de décider sur leurs intérêts même temporels : car que peut-on manquer d'apprendre dans un Ouvrage qui traite généralement de tout ce qui touche la Religion ; & où on est assuré de trouver la justesse & la précision jointes à la solidité & à la profondeur ?

Nous n'entreprendrons pas d'en faire ici l'analyse : il faudroit pour cela, ou avoir le talent de S. Thomas, pour dire une infinité de choses en peu de lignes, ou se résoudre à remplir des volumes entiers, qui ne diroient pas encore tout, & qui ne representeroient rien assez parfaitement. Pour se former une juste idée de la Somme, il faut nécessairement la lire, & la bien lire : elle est en même tems & fort claire & très-élevée.

Si le grand nombre de questions, & la sublimité des matières exercent l'esprit, il est soulagé par l'ordre & la méthode qu'il trouve par-tout. Les lumières qu'on y acquiert, & qui augmentent toujours avec l'étude, ne permettent jamais de regretter le tems qu'on y a employé : On comprend que je parle ici d'un Lecteur docile, qui ne lit pas les écrits de S. Thomas précisément dans le dessein d'y trouver la preuve de ses préjugés particuliers, ou pour lui faire dire ce qu'il n'a point dit ; mais qui cherche plutôt la connoissance de la vérité, par le seul amour de la vérité-même. Un sçavant de ce caractère lira toujours avec fruit la Somme de Theologie; il en fera ses délices; quelque progrès qu'il eût déjà fait dans la science de la Religion, il reconnoitra qu'il apprend tous les jours.

C'est le jugement que les Ecolés catholiques & tous les habiles gens ont toujours porté de cet Ouvrage. Aux termes de Possévin, il est si parfait en tout sens, qu'on peut dire, que comme il a été jusqu'ici l'objet de l'admiration de tous les véritables sçavans; il est aussi, & il sera toujours le désespoir de quiconque voudra tenter de faire quelque chose de plus beau, de plus précis, & de plus achevé en ce genre. Cet Auteur Jesuite ajoute que le Saint-Esprit faisoit sans doute parler le Pape Jean XXII, lorsqu'il disoit que quand S. Thomas n'auroit point fait d'autres miracles, on en pourroit compter autant qu'il a écrit d'articles dans sa Somme : *Quà omne tulit punctum, ac reliquis omnem videtur præcidisse viam, quà aliquid*

Ant. Poss. App. augustinus, aut plenius, aut brevius fieri posse unquam putent; ut divinitus pronunciaffe existimetur hæc verba Joannes XXII: nisi D. Thomas alia edidisset miracula, unusquisque articulus eorum quos scripsit, habendus pro miraculo esset.

C H A P I T R E III.

Commentaires de S. Thomas sur l'Écriture-Sainte:

Après les principaux Ouvrages qui regardent la Theologie Scholastique, nous trouvons dans l'édition de Rome divers Commentaires sur plusieurs Livres, tant de l'Ancien, que du Nouveau Testament.

Le treizième tome contient une explication littérale du Livre de Job ; une autre de la première partie du Pseaume, selon le sens littéral & anagogique ; une exposition du Cantique des Cantiques ; un Commentaire sur Isaïe, un autre sur les prophéties de Jérémie, & sur ses lamentations.

Le Commentaire sur tout le Livre de Job est d'autant plus estimé, que selon la remarque de saint Antonin, le Docteur Angelique est le premier qui ait entrepris d'expliquer le sens littéral d'un texte, où tout est rempli d'obscurités & de mystères. Sixte de Sienne admire également l'érudition, l'exactitude, la connoissance de l'histoire, qu'on remarque dans toute la suite de cet excellent Commentaire. Le jugement de cet habile Critique est une preuve que saint Thomas a parfaitement rempli tout ce qu'il s'étoit proposé, & ce qu'il avoit promis dans le Prologue de son Ouvrage, où après avoir prouvé en peu de mots, que le Livre de Job ne contient pas une simple parabole (ainsi que quelques-uns l'ont imaginé) mais une véritable histoire, dont la fin est principalement de nous faire adorer les secrets de la Providence, & la conduite de Dieu sur les Justes, il ajoute : » Notre intention est donc d'expliquer » avec le secours divin, & selon nos foibles lumières, le sens » littéral de ce Livre, sans en approfondir les mystères que le » Pape S. Gregoire a déjà éclaircis avec tant de sagesse & » de pénétration, qu'il ne paroît pas qu'on puisse rien ajouter à ses réflexions morales : » *Intendimus compendiosè secundum nostram possibilitatem de divino auxilio fiduciam habentes, librum istum secundum litteralem sensum exponere : ejus animi mysteria tam subtiliter & discretè B. Papa Gregorius nobis aperuit, ut his nihil ultra addendum videatur.*

Nous ne trouvons pas moins de piété, ni de doctrine dans le Commentaire sur les Pseaumes, dont saint Thomas commence l'explication par ces paroles, qui ont été dites de David : *In omni opere suo dedit confessionem sancto, & excelso in verbo glorie* : » Dans toutes ses œuvres il a rendu des actions » de grâces au Seigneur, & il a beni le Très-Haut par des » paroles pleines de sa gloire. » Si ce Roi, selon le cœur de Dieu, a mérité cet éloge par sa pénitence, & par toutes les grandes actions qui ont illustré sa vie ; il ne s'en est pas montré moins digne en publiant les merveilles du Seigneur ; & en

Bibli. Sanct. l. 42

P. 329.

Eccle. 47. v. 91.

nous apprenant à le louer par des sacrés Cantiques, qui feront toujours la plus douce occupation des ames chastes, & de la matiere de leurs prieres les plus ordinaires.

In prolo^g.

Le saint Interprète ne craint point de dire que le Pseauteur contient en abrégé tout le corps des saintes Ecritures; qu'il traite de tous les ouvrages de Dieu; qu'il nous découvre tout ce qu'un Fidèle doit sçavoir de la création, & du gouvernement de l'Univers; de la rédemption du genre-humain; de la gloire des Elûs, & enfin de tout ce qui appartient aux Mysteres de Jesus-Christ: c'est pour cela (continuë S. Thomas) que de tous les livres Canoniques il n'en est aucun, dont l'Eglise fasse un si grand usage que de celui-ci, où on voit encore plus la clarté d'une histoire, que les caracteres d'une

Ibid. prophétie: *Omnia quæ ad fidem Incarnationis pertinent sic dilucidè traduntur in hoc opere, ut ferè videatur Evangelium, & non prophetia.* L'Auteur cependant n'a poussé son Commentaire que jusqu'au cinquante-unième Pseaume: ce qui a fait croire à saint Antonin, qu'il ne l'avoit commencé que sur la fin de sa vie.

Guil. Toc. Bern.
Guid. Six. Sen.
Ant. Possé. Petr.
Ann. Nat. Alex.
Jac. Echar.

On doute encore moins du tems auquel il faut rapporter l'explication du Cantique des Cantiques. Tous les Auteurs anciens, ou modernes que j'ai lus, conviennent que S. Thomas a expliqué ce Livre mystereux: nous trouvons en effet parmi ses ouvrages deux differens Commentaires sur ce sujet: l'un commence par ces paroles: *Sonet vox tua in auribus meis*: L'autre par celle-ci: *Salomon inspiratus divino spiritu composuit hunc libellum, de nuptiis Christi & Ecclesiæ.* Nous parlerons du premier (qui est plus étendu) parmi les ouvrages douteux. Il suffit de remarquer ici que selon le sentiment le plus commun, & qui paroît le mieux fondé, c'est cette seconde explication, que saint Thomas, peu de jours avant sa mort, accorda aux prieres, & aux vives instances des Moines de Fosse-Neuve. Moins frappé de la vûe du tombeau, que pressé du desir de satisfaire à tous les devoirs de la charité, il méprisa les ardeurs de la fièvre qui le brûloit, pour donner à de pieux Solitaires, une consolation qu'ils n'auroient pas dû exiger de lui, dans l'état où il se trouvoit. Il leur dicta (dit Sixte de Sienne) non pas ce qu'il auroit pû tirer de ce trésor de science dont il étoit rempli; mais ce que la vi-

vacité de la foi & de l'amour lui inspiroit dans ces derniers momens, où son ame très-pure se hâtoit de rompre les liens du corps, pour s'abîmer enfin dans le sein de Dieu, & goûter les délices de l'éternité : *Non quod ars, sed quod sincera pietas, & animus jamjam ad futuram immortalitatem properans eruitavit.* Ceux qui liront l'ouvrage dont il s'agit, entreront aisément dans la pensée de cet Auteur.

Comme les Editeurs Romains ont moins observé l'ordre des tems, que celui des Livres saints; ils n'ont placé qu'après l'explication du Cantique des Cantiques, les Commentaires sur Isâie, & sur le Prophète Jérémie. Les plus anciens Ecrivains qui ont parlé des ouvrages de saint Thomas, s'accordent tous à lui attribuer unanimement l'un & l'autre Commentaire. Quelques-uns ont même remarqué que ce fut en expliquant les prophéties d'Isâie, que le S. Docteur eut la consolation d'apprendre de la bouche de saint Pierre & de saint Paul, le véritable sens de ce qu'il y avoit de plus mystérieux, & de plus obscur : *Scriptis super Isaiam postillam, quæ raro invenitur, in cujus passu quodam textus difficilis, post rationes & lacrymas, SS. Apostolorum Petri & Pauli, qui ipsum instruxerunt, habuit visionem.* Ce sont les propres paroles de Guidonis. Guillaume de Tocco, S. Antonin, & quelques autres assurent la même chose. Antoine de Sienne, Labbe, & Possévin se sont donc trompés; lorsque, sur je ne sçai quelles conjectures, ils ont attribué ces deux Commentaires à un certain Thomas Anglois de l'Ordre de S. Dominique.

Il est vrai que Sixte de Sienne favorise cette opinion, ne trouvant pas dans cet ouvrage la même abondance de doctrine, qu'on remarque communément dans les autres Ecrits du S. Docteur : *Propter doctrinæ sterilitatem ejus esse non creditur.* Mais, comme dit fort judicieusement un habile Critique, dans une explication literale on cherche moins l'abondance, que la netteté & la brièveté : l'érudition peut se trouver avec l'une & l'autre; & lorsqu'elle se trouve en effet jointe à celles-ci, elle n'en est souvent que plus estimable. Or c'est précisément ce que le sçavant Paul de Burgos a admiré dans les deux Commentaires dont nous parlons : *Sic habeat Lector annotata tantum esse circa sensum literalem, in quibus non eruditionis copia, sed eruditio cum brevitate juncta quæ-*

Echar.t. 1. p. 214.

Guido. in mms.

Boll.p. 670. n. 31.

T. 1. p. 324.

ritur. Hanc autem in iis non desiderari tuetur Paulus Burgensis testis in hac causa omni exceptione major. C'est la réflexion du Pere Echard. Après lequel nous ajoûterons ici que Nicolas de Lira, qui écrivoit sur la fin du treizième siècle, & au commencement du quatorzième, parle quelquefois de ces Commentaires sur Isaïe, & sur Jérémie, sous le nom de F. Thomas d'Aquin, qu'il combat en quelques endroits sans l'entendre, & qu'il copie plus souvent sans le citer. Ce que le même Paul de Burgos n'a point manqué de relever, prenant, comme il convenoit, la défense du saint Docteur, dont les Ecrits avoient contribué à lui faire préférer la qualité de Disciple de Jesus-Christ, à celle de Docteur des Juifs: *Paulus Burgensis, qui jam in prologo Liranum redarguerat, quòd sensu D. Thomæ excipiens sæpius ejus dicta declinaret, nã quid ab eo sumere videretur, & hic eum egregie refellit.*

Ibid.

Le quatorzième tome des ouvrages de saint Thomas, contient ses Commentaires sur l'Evangile selon saint Mathieu, & selon saint Jean: le quinzième renferme une autre explication des quatre Livres de l'Evangile, tirée des Saints Peres, dont la premiere partie est dédiée au Pape Urbain IV, & la seconde au Cardinal Annibal de l'Ordre des FF. Prêcheurs. Les Commentaires sur toutes les Epitres de S. Paul, composent le seizième volume.

Echar. t. 1. p. 325.

Dans le premier Commentaire sur saint Mathieu, qui fut fait à Paris, le texte sacré est toujours expliqué par un autre texte de l'Ecriture, ce qui étoit familier à saint Thomas. Selon S. Antonin, Sixte de Sienna, & quelques autres Sçavans, la méthode, le style, & l'érudition qu'on trouve dans cet ouvrage, ne permettent point de douter qu'il n'en soit l'Auteur. Il faut pourtant remarquer que presque tous les anciens assurent qu'il a été recueilli par quelques disciples du Saint, lesquels après avoir écouté ses leçons, en écrivoient ce qu'ils avoient pu retenir. Tholomée de Luques, & Guidonis remarquent de même, que l'explication des cinq premiers chapitres de l'Evangile selon saint Jean, est de la propre main de saint Thomas. Le reste du Commentaire est de la collection du Pere Renaud; mais le S. Docteur a lui-même corrigé & approuvé cette collection: *Scriptis quoque, D. Thomas, postillam super Evangelium Joannis, maxime super quinque*

Bern. Guid. in
mms.

que capitula stylo proprio, residuum verò dicitur reportasse ipso legente F. Raynaldus Socius ejus, quod postmodum idem Doctor correxit & approbavit.

Dans la Préface qui précède, ou qui commence la seconde explication sur les quatre Livres de l'Evangile, S. Thomas nous apprend, que c'est par un ordre exprès du Vicair de Jesus-Christ qu'il avoit entrepris ce nouveau travail; dont les Historiens, & les autres Auteurs n'ont jamais parlé qu'avec éloge. Sixte de Sienne l'appelle un Livre très-excellent, *nobilissimum opus*; & c'est le même qu'on nomme communément aujourd'hui, la Chaîne d'or, *Catena aurea*: titre que l'Auteur n'avoit point donné à son ouvrage (dit le même Ecrivain) mais qui convient parfaitement, à la qualité, ou à la beauté d'un Commentaire, qui explique de telle sorte tout le texte de l'Evangile, le sens, & les paroles de l'Auteur sacré, par un enchaînement des passages des saints Docteurs, & des Peres de l'Eglise, que l'un paroît continuer le discours de l'autre, ou expliquer davantage son sentiment & sa pensée; en sorte que tous ensemble ne concourent pas moins à éclaircir le sens, tant spirituel que littéral, & à développer tous les mystères qu'il renferme, que s'ils avoient conféré, pour en faire ensemble le Commentaire.

Ce qui releve encore beaucoup le prix de cet ouvrage, aussi-bien que le travail & le zèle infatigable de l'Auteur, c'est que pour remplir son dessein (ainsi qu'il a fait) il falloit avoir lu un nombre presque infini de Livres dans un tems, où l'usage de l'Imprimerie n'étant point encore connu, ils étoient toujours fort rares. Les Sçavans, & ceux qui vouloient le devenir, se trouvoient souvent dans la nécessité d'entreprendre de pénibles voyages, pour avoir la satisfaction de lire dans différentes Bibliothèques, les manuscrits, qu'ils ne pouvoient se procurer autrement. C'est ce qui arriva à notre Saint à l'occasion de celui-ci, comme l'a remarqué un Auteur Contemporain: *Scriptis prædictus Doctor opus super quatuor Evangelia Sanctorum auctoritatibus miro modo contextum, ex quibus sic Evangeliorum continuavit historiam, quod quasi unus Doctoris videatur esse postilla. Quo in opere creditur Deus ostendisse miraculum, quia discurrens per diversa Monasteria, & diversorum Sanctorum legens volumina, pro majori parte*

Guil. Toc. ap. E-char. t. 1. p. 326.

ipforum auctoritates mente retinuit, quas in exponendo notavit.

Appar. sacr. t. 2.
p. 478.

Un autre service que le saint Docteur a rendu à l'Eglise & à l'Ecole, en expliquant ainsi l'Evangile par la tradition, c'est, dit Antoine Possévin, qu'il nous a fait connoître un grand nombre d'ouvrages des Peres, & de plusieurs Interpretes Grecs & Latins, qui étoient auparavant ou peu connus, ou de peu d'usage parmi les Scavans : *Factum est ut Evangelicum sensum, & Patres antiquos Latinos, qui delitescabant, aut minori erant in usu, & Græcos ipsos Interpretes assequeremur, divinâ vii charitate procurante, ut Latinè propterea verterentur.*

La réflexion de cet Ecrivain est judicieuse; mais elle s'accorde mal avec les sentimens de quelques modernes, qui ont osé quelquefois critiquer les études du saint Docteur, comme si toujours appliqué à la Theologie Scholastique, il eût ou négligé, ou entierement méprisé celle que nous appellons positive : en quoi ils ont fait paroître bien plus de prévention, que de lumiere, de goût, ou d'équité : car s'il est vrai que la Theologie positive consiste proprement dans la science de l'Ecriture & de la tradition, dans la connoissance de l'histoire sainte, & de celle de l'Eglise, dans l'usage enfin de tout ce qui peut servir à expliquer, ou à défendre les dogmes catholiques par la révélation, par les écrits, & les sentimens des Anciens, & par les autres principes qu'on ne prouve pas, mais qu'on suppose comme le fondement de la Foi ; il faut de nécessité ou reconnoître que saint Thomas n'est pas moins en cela, que dans tout le reste, le Prince des Theologiens, ou avouer qu'on n'a jamais lu ses Commentaires sur l'Ecriture, & en particulier celui dont il s'agit maintenant. Je ne sçai, si ce que le saint homme Job disoit à ses amis, lesquels moins sages que lui, s'empressoient cependant de lui faire des leçons de sagesse, notre Saint ne pourroit point le dire dans le même sens à ceux qui lui rendent si peu de justice : *Docete me, & ego tacebo, & si quid forte ignoravi, instruite me.* » Enseignez-moi, & je demeurerai dans le silence ; & si j'ai ignoré quelque chose que vous sçachiez, commencez donc à m'instruire.

Job. 6. v. 24.

Il n'y a point d'apparence que les véritables Scavans se flat-

tem jamais de sçavoir quelque chose touchant la Religion, & l'intelligence de ses dogmes, que saint Thomas ait ignoré. On penseroit bien plutôt en lisant ses ouvrages, ou que son esprit avoit été éclairé d'un rayon de cette lumiere, qui éclaire les Bienheureux, ou que le champ des divines Ecritures étoit tout ouvert devant lui, afin qu'il y pénétrât aussi avant qu'il pouvoit le souhaiter : *Sacris Litteris citandis tam multus est, D. Thomas, ut videatur beatæ illi menti divinarum Scripturarum universus potuisse campus, quem pro arbitrio suo decurreret.* C'est l'expression de Possévin, en parlant des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul.

Appar. sacr. t. 2.
P. 477.

Il est nécessaire de remarquer ici que parmi les anciens Auteurs qui ont fait mention de ce dernier ouvrage, il y en a quelques-uns, comme Bernard Guidonis, & Clement VI, qui n'ont parlé expressément que des Commentaires sur l'Épître aux Romains, sur la première aux Corinthiens, & sur celle qui est écrite aux Hebreux. D'autres ont dit absolument que le Docteur Angelique a expliqué toutes les Epîtres de S. Paul : *Scriptis super Epistolas Pauli omnes, quarum scripturam præter Evangelium super omnes commendabat.* Ainsi parle Guillaume de Tocco. Enfin Tholomé de Luques, Nicolas Trivet, & quelques autres ont éclairci davantage ce fait, en nous apprenant que S. Thomas a écrit lui-même son Commentaire sur les trois Epîtres en question ; & que l'explication que nous avons sur les autres, est une copie du Pere Renaud, qui écrivoit pendant que son Maître faisoit ses leçons publiques ; mais cette copie ayant été vûë, & approuvée par le même, ainsi que l'assurent ces Auteurs, on a raison de lui attribuer le Commentaire entier : & on peut dire qu'il n'y a rien dans les quatorze Epîtres, que le S. Docteur n'ait exactement pesé, examiné, approfondi, expliquant la pensée, & les paroles de S. Paul, tantôt par celle de Moyse, & des Prophètes, tantôt par le texte-même de l'Évangile. C'est avec justice que le Pere Annat, après Sixte de Sienne, appelle ce Commentaire, *Opus summa eruditione refertum, in quo Doctor Angelicus, cæteros enarratores longo post se intervallo reliquit.*

Echar. t. 1. p. 3307

Ibid.

Hist. Eccl. l. 23.
c. 25.

Appar. Mch. L
4. P. 504

Possévin nous fait particulièrement admirer l'attention, la sincérité, & l'exactitude, que S. Thomas a fait paroître dans tous les Commentaires qu'il nous a donnés. On voit cette

exactitude, & cette parfaite sincérité, tant dans le soin qu'il a eu d'examiner les différentes versions, & de comparer ensemble les différentes manières de lire le même texte, afin de reconnoître plus sûrement la véritable, que dans la clarté avec laquelle il a concilié les divers passages, qui sembloient opposés les uns aux autres, soit dans les Livres saints, soit dans les Ouvrages des Peres, ou des autres Interprètes de l'Écriture : *Ubi B. Thomas geminam lectionem fuerat nactus, utramque contulit; & si quæ loca videbantur pugnantia, hæc mirâ perspicuitate conciliauit; veterumque placita, sicubi dissidere apparebant, in medium integrâ fide attulit; quod certè integri, veracis, & eruditi explanatoris est munus.*

Nous omettons ici à dessein les Commentaires sur les Livres de la Genèse, de Daniel, de l'Écclésiastique, & des Maccabées, aussi-bien que l'explication des sept Epîtres Canoniques, & de l'Apocalypse; parce que l'opinion de ceux qui ont attribué ces différens Commentaires à S. Thomas, n'est point assez fondée, comme on verra ailleurs. Nous ne parlons pas non plus dans ce chapitre de plusieurs autres traités sur l'Écriture, parce que l'Auteur les a fait entrer dans le corps de ses plus grands ouvrages. Parmi ces sortes d'expositions, celle qui regarde la création, ou l'ouvrage de six jours, parut d'abord dans un traité séparé; mais dans la suite (dit Sixte de Sienne) elle a trouvé sa place naturelle dans la première partie de la Somme : *Magnoperè laudantur quæstiones de officio sex dierum, quas cum prius, ut Egidius Romanus testatur, separato volumine edidisset, postea in prima parte Summæ suæ decentissimo ordine collocavit.*

Nous trouvons encore dans le seizième tome plusieurs sermons pour les Dimanches, & les principales solennités de l'année, de même que pour les fêtes de quelques Saints. Si toutes ces pièces, qui ont été tirées de la Bibliothèque du Vatican, & imprimées pour la première fois à Rome, en 1570, sous le Pontificat de saint Pie, appartiennent au même Auteur, comme l'assurent ceux qui ont vu les manuscrits; il faut les regarder, ou comme de simples copies, que faisoient quelques-uns de ses Auditeurs, après l'avoir entendu; ou reconnoître que saint Thomas se contentoit de mettre par écrit, le dessein, & le sommaire de ses sermons,

Appar. Sacr. t. 2.
p. 478.

Six. Sen. Bibl.
San. l. 4. p. 328.

Echar. t. 1. p. 331.

se réservant sans doute à les remplir devant son Crucifix, dans l'oraison, donnant un peu moins à l'esprit, pour laisser au cœur plus de liberté de suivre toute l'ardeur de son zèle, & les divines impressions de la grace. Les Peres de l'Eglise, & les hommes Apostoliques annonçoient ainsi la parole de Dieu; & ils faisoient des conversions, parce qu'ils ne prêchoient que pour convertir. Dans un siècle comme le nôtre, où la coutume soumet tout à ses loix, les Prédicateurs polissent travailler autrement leurs discours; plusieurs mois de préparation suffisent à peine, pour parler une heure de tems sur la Religion. Aussi se font-ils quelquefois admirer.

CHAPITRE IV.

Oeuvres mêlées de Saint Thomas.

C'EST ainsi qu'on peut appeller divers Opuscules, ou petits traités du saint Docteur, que nous avons dans le dix-septième tome de ses ouvrages. On en compte communément soixante-treize. Il y en a quarante-deux, ou quarante-trois, qui sont certainement de lui: il en faut mettre quelques-uns parmi les douteux: plusieurs sont évidemment supposés. Nous ne parlerons maintenant que des premiers, dont voici le catalogue.

10. Un traité contre les erreurs des Grecs; adressé au Pape Urbain IV, par l'ordre duquel saint Thomas le composa, ainsi qu'il l'assure dès le commencement. On a remarqué ailleurs l'estime que les souverains Pontifes ont toujours fait de cet ouvrage, les avantages que l'Eglise en a retirés, & l'usage qu'en ont sçu faire les Docteurs catholiques, tant Grecs que Latins, contre les Défenseurs du schisme. Si dans cet Opuscule les passages de quelques Peres Grecs se trouvent cités autrement qu'on ne les lit peut-être aujourd'hui dans leurs propres écrits, ce défaut ne peut regarder que le Traducteur, c'est-à-dire, l'Auteur de la collection que le Pape avoit mise entre les mains de saint Thomas, afin qu'il travaillât là-dessus pour établir la foi du saint Siege, sur la doctrine-même, & l'autorité des anciens Peres de l'Eglise Grecque.

Le second Opuscule est un abrégé de Theologie, adressé:

OP. 1. contr. 107. Grecor.

Op. 2. compend.
Theolog.

au Pere Renaud, & divisé en deux parties : la premiere à deux cent quarante-six chapitres : la seconde n'en contient que dix. Dès le premier chapitre l'Auteur explique tout son dessein, & le contenu de l'ouvrage, par ces paroles: » Pour » vous donner un précis de toute la Doctrine Chrétienne, » que vous puissiez avoir toujours devant les yeux; mon intention est de réduire tout ce que la Religion nous enseigne, aux trois vertus principales, la foi, l'esperance, la charité. La premiere vous instruira de toutes les vérités qu'il est nécessaire de croire; la seconde vous affermira dans la confiance de parvenir au terme heureux, où doivent rendre tous nos desirs : la troisième enfin en réglant les affections de votre ame, vous apprendra le véritable moyen de sanctifier toutes les actions de la vie. Tel est l'ordre, que l'Apôtre a mis dans les vertus, & qu'il convient de suivre : » *Hoc enim & Apostolicus ordo habet, & recta ratio requirit.*

Op. 2. p. l. c. 1.

Saint Antonin nous avertit de ne point confondre le Traité dont nous parlons, avec un autre abrégé de Theologie divisé en sept Livres, & faussement attribué à S. Thomas. Celui-là commence par ces paroles, *Æterni Patris* : & le suppose par celle-ci, *Theologica veritatis*. Le Pere Labbe n'avoit pas fait cette attention dans sa Dissertation historique.

Echar. t. 1. p. 332.

Op. 3. declaratio
quorund. articl.

Le troisième Opuscule est une explication de quelques articles de la Foi Catholique, adressée au Chantre d'Antioche, qui avoit prié le S. Docteur de lui marquer la véritable maniere de prouver les vérités de notre Religion, & de les défendre contre les Infidèles. Depuis que les Catholiques Romains s'étoient répandus dans l'Orient à l'occasion des Croisades : ils avoient de fréquentes disputes avec les Grecs, les Arméniens, les Sarrafins, ceux-ci combattoient sur-tout notre Religion touchant le Mystere de la Trinité, la gloire de la Croix de Jesus-Christ, l'auguste Sacrement de l'Autel, la liberté de l'homme, & l'esperance de la résurrection. S. Thomas n'employe que dix chapitres pour expliquer toutes ces vérités ; & il avertit en finissant qu'il a traité plus au long cette matiere dans ses autres Ouvrages : *Hæc igitur sunt quæ ad præsens visa sunt de propositis quæstionibus conscribenda, quæ tamen alibi diligentius pertractata sunt.*

C. 10.

Le dessein de l'Auteur dans le quatrième Opuscule, est de nous expliquer de quelle maniere toute la Loi est renfermée dans le double précepte de la charité. Ce Traité qui ne contient que trente chapitres, mais un grand nombre d'excellentes maximes, commence par ces paroles : *Tria sunt homini necessaria ad salutem*. Les Prédicateurs & les Theologiens qui traitent de la charité, peuvent lire avec fruit & en peu de tems cet Ouvrage.

Op. 4. de 2. præceptis charitatis.

Sive de lege amoris.

Ce fut à la priere de l'Archevêque de Palerme que S. Thomas écrit le cinquième Opuscule; où il expose fort sommairement, & néanmoins d'une maniere également claire & solide, tout ce que la Foi nous oblige de croire touchant la divinité & l'humanité de Jesus-Christ, & les Sacremens de la nouvelle Loi. Ce Traité est divisé en deux parties: & en montrant les vérités qu'il faut croire, l'Auteur fait toujours remarquer les erreurs opposées, qui ont été soutenues, soit par les Payens, soit par les Juifs, ou par les Hérétiques.

Op. 5. de artic. fidei, & de Sacram.

Le sixième Opuscule est une exposition du Symbole des Apôtres, dans laquelle le S. Docteur se sert avantageusement de l'autorité des Saintes Ecritures; tantôt pour expliquer ou confirmer ce qui est compris dans le Symbole; tantôt pour réfuter les hérésies presque sans nombre, qui ont attaqué notre Foi, & dont nous trouvons la condamnation dans le Symbole-même.

Op. 6. expositio spt Symbol. Apostol.

Dans le septième; l'Auteur releve d'abord l'excellence de l'Oraison Dominicale: il distingue ensuite les sept demandes qu'elle renferme; & il fait sur chacune des réflexions pleines d'érudition & de piété. Pour parler, ou pour écrire comme il faut de la priere, on peut lire ce Traité, ainsi que le précédent, pour expliquer tous les avantages, & la nécessité de la Foi.

Op. 7. expositio Oratio Domin.

Le huitième est une explication de la Salutation Angélique: après l'avoir divisée en trois parties, selon les paroles de l'Ange, de sainte Elisabeth & de l'Eglise, saint Thomas dit que les mêmes avantages que les Anges avoient au-dessus des hommes avant l'Incarnation du Fils de Dieu, l'homme les a au-dessus de l'Ange-même, après l'accomplissement de ce Mystere, qui a communiqué à notre nature un degré de dignité, de familiarité avec Dieu, & de plénitude de grace.

Op. 8. expos. sup salut. Angelic.

qui ne se trouve pas dans la nature Angelique. Il nous apprend ensuite ce qu'il faut entendre par cette plénitude de grace que l'Ange reconnut en la très-pure Vierge, & quels en furent les effets par rapport à son ame, ou à son corps virginal, & par rapport aux Fidèles: il explique les principaux fruits qui nous ont été communiqués par ce mystique canal; & finit le Traité par ces paroles: *Sic ergo & virgo benedicta, sed & magis benedictus fructus ejus.*

On parlera ailleurs du neuvième Opuscule, qui contient une explication ou justification de cent-huit articles extraits des Ouvrages de Pierre de Tarantaise: on ne le compte point ici, parce qu'il y a lieu de douter de son véritable Auteur.

Op. 10. ad M. Jo.
de Verce. de 42.
art.

Dans le dixième, S. Thomas répond aux difficultés que le R. Pere Jean de Verceil Général de l'Ordre des FF. Prêcheurs lui avoit proposées en quarante-deux articles; dont plusieurs regardoient la doctrine de l'Eglise, les autres étoient touchant les sentimens ou les opinions des Philosophes, ainsi que le S. Docteur le remarque par les dernières paroles de sa réponse: *Hæc sunt Pater Reverende quæ pro nunc occurrunt, licet plura sint extra Theologiæ limites requisita.*

Op. 11 resp. ad le-
ctorem Venetum.

Le Traité suivant contient l'explication de trente-six articles proposés par le Professeur de Venise: sur le dernier saint Thomas explique de quelle maniere les démons peuvent pénétrer le secret de nos pensées, *quas comitantur aliqui motus corporales.* Il finit en demandant les prières d'un ami, qui ne lui avoit donné que quatre jours, pour répondre à un nombre considérable de difficultés: *Valeat charitas vestra diu; & pro hoc labore mihi orationum suffragia rependatis.*

Op. 12. resp. ad
lectorem Bizuntin.

Le douzième Opuscule est encore une réponse en forme de lettre, au Pere Gerard Professeur à Besançon, touchant six autres questions, dont la plupart avoient paru au S. Docteur fort peu utiles, soit pour l'instruction des Fidèles, soit pour leur édification: c'est pourquoi sa réponse aux cinq premières est très-succinte; mais il s'étend un peu sur la sixième touchant les circonstances du péché qui en changent l'espèce, & qu'il est nécessaire d'expliquer en confession, ainsi que les Peres du Concile de Trente l'ont déclaré dans la suite. Quant aux autres circonstances, qui ne changent point l'espèce, & qui n'aggravent

sess. 14. cap. 5.

n'aggravent pas notablement la malice de l'action; saint Thomas en parle comme des péchés véniels; qu'il dit être louable de confesser, quoiqu'il ne soit pas nécessaire.

Dans le treizième Opuscule l'Auteur traite du Verbe divin, & de la parole intérieure de l'homme: il explique la nature & les différences essentielles de l'un & de l'autre.

Op. 13. de differ. verb. div. & hum.

Le quatorzième est comme une continuation du précédent sur l'origine du Verbe, ou de la parole de l'entendement, qui est dans notre ame une image de la Trinité. Dans ces deux Traités saint Thomas parle en Philosophe chrétien, avec beaucoup de précision & de subtilité.

Op. 14. de natura v. vrb. intellect.

Le quinzième Opuscule, adressé au Pere Renaud, est des substances séparées, ou de la nature des Anges: on croit que le saint Docteur le dicta dans un tems de maladie; & cette conjecture paroît fondée sur la petite Préface, que nous transcrivons ici d'autant plus volontiers, qu'elle est trop courte pour pouvoir ennuyer le Lecteur, & assez belle pour l'éduquer ou pour l'instruire; voici les paroles de saint Thomas: *Quia sacris Angelorum solemnibus interesse non possumus, non debet nobis devotionis tempus transire in vacuum; sed quod psallendi officio subtrahitur, scribendi studio compensetur. Intendentes igitur sanctorum Angelorum excellentiam utcumque depromere, incipiendum videtur ab his quæ de Angelis antiquitus humana conjectura aestimavit, ut si quid invenerimus fidei consonum, accipiamus; quæ verò doctrinæ repugnant catholicæ, refutemus.* C'est-à-dire, » si nous ne pouvons assister aux solennités des Anges, nous ne devons pas laisser de mettre tous les jours à profit un tems, qui est spécialement consacré à la dévotion, & de remplir par notre application à l'étude ces momens, où il ne nous est point donné de chanter les louanges du Seigneur. Dans le dessein donc d'expliquer en quelque manière l'excellence & la dignité de la nature Angélique, il convient d'examiner d'abord ce que les Anciens, éclairés des seules lumières naturelles, ont pensé ou écrit sur ce sujet, afin de profiter de ce qu'ils peuvent avoir dit de conforme à notre Foi, & de rejeter ce qui se trouve vera contraire à la doctrine catholique.

Op. 15. de substant. separatis.

Le saint Docteur rapporte ensuite les sentimens de plusieurs

T t t

Philosophes ; il combat solidement celui de Platon touchant la nature des bons & des mauvais Anges ; il réfute l'erreur des Saducéens, d'Origene, & de quelques autres Hérétiques ; enfin il explique la doctrine des anciens Peres, & réduit tout à l'idée que les saintes Ecritures & la Foi de l'Eglise nous donnent sur cette matiere. Il paroît que cet Ouvrage n'est point achevé ; cependant tous les anciens Historiens en ont parlé avec éloge.

Guil. Toc.
J. Hol. Lnc.
Guid.
S. Anton.

Op. 16. contr.
Averrois.

Le seizième Traité est contre les erreurs d'Averroës, & des disciples de ce Philosophe Arabe, selon lequel tous les hommes n'ont qu'un seul & même esprit. Erreur qui fut assez commune dans le treizième siècle, & très-pernicieuse dans ses suites. Notre Saint l'avoit souvent combattue par les principes de la Foi : il la réfute ici de nouveau, & montre qu'elle n'est pas moins opposée à la raison naturelle, & à la véritable Philosophie, qu'à la Religion, & à toute la doctrine de l'Eglise : *Intendimus autem ostendere positionem prædictam non minùs contra Philosophiæ principia esse, quàm contra fidè documenta.*

Op. 17. contr. pe-
st. doctri. retra-
hen. homines à
Relig. ingressu.

Le seul titre du dix-septième Traité fait d'abord connoître tout le dessein de l'Auteur, & les motifs qui l'ont porté à écrire. Rome avoit vû autrefois un Jovinien, & les Gaules un Vigilance, qui au mépris de la parole de Jesus-Christ, & des conseils Evangeliques, élevoient l'état des personnes mariées bien au-dessus de la perfection des Vierges chrétiennes, & prétendoient que l'usage, ou la possession des richesses temporelles n'étoit pas moins un moyen de salut, que la profession volontaire de la pauvreté, dont Jesus-Christ-même, & ses Apôtres nous ont donné le premier exemple dans la Loi nouvelle. Saint Jérôme avoit combattu avec son zèle ordinaire ces anciens ennemis de la vie religieuse ; mais leur erreur avoit trouvé de nouveaux sectateurs au tems de S. Thomas ; & c'est contre leur doctrine qu'il composa le dix-septième de ses Opuscules, & les deux suivans.

Op. 18. de perfec-
vix spirit.

Nous trouvons en effet dans le dix-huitième tout ce qui peut nous faire connoître, aimer & respecter la sainteté de la Profession Religieuse. L'Auteur y explique d'abord en quoi consiste l'essence ou la nature de la perfection, à laquelle un chrétien doit aspirer en cette vie, & les moyens les plus pro-

ptes pour nous y faire arriver. Il oppose ensuite aux fausses idées que quelques écrivains s'étoient formées sur cette matière, des maximes plus pures & plus solides, qu'il prend dans les divines Ecritures, dans les Livres des Peres, dans la conduite des illustres personnages, qui se sont le plus distingués dans l'Eglise par leur doctrine & par leur piété. C'est en lisant ce petit, mais excellent ouvrage, qu'on comprendra avec combien de raison on a coutume de dire, que pour traiter dignement de la perfection, il faut être parfait; & que c'est le privilege des Saints, de parler toujours bien des voyes intérieures, & de faire des leçons de sainteté.

Le dix-neuvième Opuscule n'est pas moins une Apologie, ou un éloge, de l'état Religieux, qu'une réfutation solide du Livre *des périls des derniers tems*. Nous avons assez parlé ailleurs de l'un & de l'autre. Il n'est point nécessaire de rien ajouter ici. Il suffit de remarquer après le P. Echard, que les Editeurs Romains n'ont point placé ces trois derniers Traités, selon les tems auxquels ils ont été faits; car il est certain que S. Thomas a composé celui-ci le premier: celui de la perfection est le second; le troisième est contre la doctrine erronée de ceux qui détournent les hommes de l'entrée en Religion. En effet dans le douzième chapitre de celui-ci l'Auteur cite le précédent: *Quamvis de hoc plura sint dicta in alio nostro libello, quem de perfectione conscripsimus, hic tamen aliqua iterare non pigeat.*

Le vingtième Traité est du gouvernement des Princes, & il contient quatre Livres adressés au Roy de Chypre. On voit tout le plan de l'Ouvrage dans les cinq ou six premières lignes, où l'Auteur parle ainsi: » Dans le dessein de présenter » au Roy quelque chose qui fût digne de la Majesté Royale, » & de ma profession, j'ai cru devoir écrire ces Livres sur » l'origine de la Royauté, & sur les devoirs des Rois, selon » l'esprit des saintes Ecritures, les maximes des sages, & les » exemples glorieux des Princes qui se sont rendus les plus » recommandables par leurs vertus: *Cogitanti mihi quid offerrem Regiæ celsitudini dignum, me aequè professioni congruum, & officio, id occurrit potissimum offerendum, ut Regi librum de Regno conscriberem.*

L'autorité des manuscrits, & le témoignage des plus au-

Op. 19. contra
impugnans. De
cult. & Relig.

t. 1. p. 316

Op. 20. de regimi-
ne Princip. ad
Regem Cypri.

ciens Historiens, nous obligent de mettre le premier & le second de ces Livres, au nombre de ceux qui sont certainement de S. Thomas. Mais plusieurs raisons, qu'il faudra expliquer ailleurs, doivent faire regarder les deux derniers comme douteux, ou même supposés.

Op. 21. de regimine
judicior.

Dans le vingt-unième Opuscule, adressé à la Duchesse de Brabant, que Tholomé de Luques appelle Comtesse de Flandre, S. Thomas répond à diverses questions, qui lui avoient été proposées par cette Princesse touchant la manière de gouverner les Juifs, & la qualité des peines dont les Princes Chrétiens peuvent justement les punir, lorsqu'il leur arrive de contrevenir ou aux Loix communes de l'Etat, ou à celles qui leur ont été imposées en particulier.

Op. 22. de forma
absolutionis.

Le vingt-deuxième Traité est une réponse au R. Pere Jean de Verceil Général de l'Ordre de S. Dominique: l'Auteur y réfute très-solidement, soit par le texte-même de l'Evangile, soit par la doctrine & la pratique de l'Eglise, le sentiment erroné de ceux qui prétendoient que dans l'administration du Sacrement de Pénitence le Prêtre ne devoit pas se servir de ces paroles: *Ego te absolvo.*

Op. 23. & 24. ex
positio prim. &
secund. Decretal.

Le vingt-troisième & le vingt-quatrième expliquent deux Décretales du Pape Innocent III, publiées dans le quatrième Concile de Latran. Dans la première nous avons un abrégé de tout ce que l'Eglise catholique croit touchant le Mystere ineffable de la très-sainte Trinité, & les autres principaux articles de notre Religion. Par la seconde, le Pape condamne le Livre de l'Abbé Joachim, qui avoit combattu la doctrine du Maître des Sentences, & en même tems celle de l'Eglise, touchant l'unité de l'essence divine dans la Trinité des Personnes. S. Thomas a adressé l'explication de ces deux Décretales à l'Archidiaque de Trente, ainsi que le Pere Echarde l'a montré par plusieurs anciens manuscrits, où nous lisons, *ad Archidiaconum Tridentinum*, non pas *Cadesinum*, comme ont lu Possevin & le Pere Annar; & comme on lit encore aujourd'hui dans quelques Editions, par la faute des Copistes ou par la négligence des Editeurs.

t. 1. p. 337.

Op. 25. de fortib.
ad Dom. Jacob.
de Burgos.

S. Thomas écrit le vingt-cinquième Opuscule à la priere d'un Seigneur de ses amis, pour expliquer la nature, la fin & la vertu des sorts. Il en distingue de plusieurs especes; & il

Examine par les principes de la Théologie, si l'usage en peut être quelquefois permis aux Fidèles; quand & de quelle manière on peut s'en servir sans tenter Dieu? *Considerare oportet in quibus locum fors habeat, quis sit sortium finis, quis modus, quæ earum virtus, & utrum eis liceat uti secundum Christianæ religionis doctrinam?* Ce petit Traité ne contient que cinq Chapitres; mais on y trouve beaucoup d'érudition & des réflexions très-importantes.

Le vingt-sixième est proprement une Lettre adressée au P. Renaud, touchant la connoissance qu'on peut avoir par les astres. Après avoir reconnu que par l'inspection du Ciel, nous pouvons connoître certains effets naturels, comme les vents, les tempêtes, les pluyes, les éclipses, les maladies, la stérilité, ou l'abondance des fruits; l'Auteur condamne avec S. Augustin, la vanité de l'Astrologie judiciaire, & les prédictions superstitieuses des Astrologues touchant le futur casuel. Il assure qu'il n'est rien de plus contraire aux principes de la Religion, à la vérité, & à la piété chrétienne, que de vouloir connoître par la disposition ou l'influence des astres, ce qui ne dépend que d'une volonté essentiellement libre: *Et ideo pro certo tenendum est grave peccatum esse, circa ea, quæ à voluntate hominis dependens, judicii astrorum uti, &c.*

Op. 26. de judiciis
astrorum.

Dans le vingt-septième Traité, le S. Docteur examine la question de l'éternité du monde; il prouve qu'il a été au pouvoir de Dieu, de créer le monde de toute éternité. Il n'en feroit pas moins le premier Être & le seul immuable, seul éternel par sa nature. Il assure que la seule révélation nous apprend que le monde a été créé dans le tems: vérité, que la raison naturelle ne peut ni démontrer, ni combattre efficacement. Les argumens d'Aristote contre cet article de notre Foi ne sont rien moins que de véritables démonstrations.

Op. 27. de æterni
mundi contra
murmuran.

Le vingt-huitième Traité est du destin. S. Thomas y explique très-distinctement ce que la Religion chrétienne nous apprend, & ce qu'elle nous oblige de condamner dans la doctrine des anciens Philosophes, & de quelques Hérétiques, touchant le destin: expression, dont il ne convient pas à des Fidèles de se servir, selon cette célèbre parole de S. Augustin: *Si propterea quisquam res humanas fato tribuit, quia ipsam Dei voluntatem; vel potestatem fati nomine appellat;*

Op. 28. de fato.

L. 5. de civ. Dei
c. 1.

sententiam teneat, & linguam corrigat. » Si par le dessein, au-
 » quel vous attribuez tout ce qui arrive en cette vie, vous
 » n'entendez autre chose que la volonté, ou la puissance de
 » Dieu, vous pensez bien, mais vous vous expliquez mal.

Parmi les quarante-cinq Opuscules qui suivent ceux dont on vient de parler, il y en a au moins trente, dont les plus anciens Auteurs n'ont point fait mention, ou desquels ils n'ont parlé qu'avec quelque doute. Il s'en trouve dix ou douze qu'ils ont compté parmi les véritables ouvrages de S. Thomas, c'est-à-dire, depuis le vingt-neuvième jusqu'au quarantième inclusivement. Tous ces petits Traités regardent les matieres de Logique ou de Physique. Le cinquante-septième contient l'Office du saint Sacrement : dans le chapitre suivant nous examinerons les sentimens de quelques modernes touchant l'Auteur de cet ouvrage.

Enfin parmi les Opuscules du saint Docteur nous avons deux excellens Commentaires sur les Livres de Boëce, l'un sur le traité des semaines, l'autre sur celui de la Trinité. Quelque élevé que soit ce Philosophe chrétien, on peut dire que ni la sublimité de ses pensées, ni l'obscurité qu'il semble avoir affectée dans ses expressions, n'ont pu empêcher que saint Thomas n'ait rendu facile, ou du moins très-intelligible ce qui se trouvoit de mystereux dans ses Ouvrages ; les lumieres qu'il y a répandues, & l'abondance de doctrine dont il a rempli l'un & l'autre Commentaire, nous font connoître, dit un Ecrivain de réputation, combien il étoit instruit, & dans la science divine, & dans la Philosophie humaine : *Mirum est quàm sit facundus & dives, quàm ubique perspicax, quàm divina & humana Philosophia sciens & plenus.* Ce sont les expressions d'Antoine Possevin.

Il a porté le même jugement d'un autre Commentaire du saint Docteur, sur le Livre *des noms divins*. L'ancien Auteur de ce Livre, soit pour ne point exposer nos saints Mysteres au mépris des Payens, soit pour quelque autre motif, avoit écrit d'une maniere si énigmatique, que son Ouvrage plein d'obscurité pour les Sçavans, étoit entierement inintelligible aux simples Fidèles : saint Thomas en l'expliquant nous en a donné la clef, & nous a appris à y découvrir un grand fonds d'instruction parmi des vérités très-sublimes. On croit que

Op. 69:
Op. 70.

Appar. Sacr.
t. 1. p. 478.

c'est sur ce même Livre qu'il avoit fait comme le premier essai de son génie, lorsqu'il étoit encore jeune étudiant sous le B. Albert à Cologne : c'est-à-dire, que Thomas d'Aquin commençoit par où bien d'habiles Theologiens voudroient finir, & donnoit ainsi à son Maître un juste sujet de prédire ce que nous avons la consolation de voir tous les jours s'accomplir.

Ce Commentaire sur *les noms divins*, ne se trouve pas dans l'édition de Rome parmi les Opuscules, mais après la première partie de la Somme, dans le dixième tome.

Nous ne parlons point dans ce Chapitre, de divers Ouvrages contenus dans le dix-huitième volume de l'édition d'Anvers; parce que ces pièces étant au moins fort douteuses, ce seroit anticiper le sujet, que de le traiter en ce lieu. De tous les écrits qui ont paru sous le nom de S. Thomas, nous n'avons rapporté jusqu'ici, que ceux qu'on peut, & qu'on doit sans difficulté admettre comme certains. Toutes les règles de critique, dont on se peut servir pour examiner la vérité, ou la supposition d'un Ouvrage, concourent à faire connoître le véritable Auteur de ceux-ci. Il auroit été très-facile d'appliquer à chacun sa preuve particulière; mais en suivant cette méthode nous n'aurions pu éviter plusieurs redites: il a paru plus naturel de ramasser en même tems les principales raisons; qui prouvent également pour tous ces Ouvrages en général, & pour chacun en particulier; nous ne ferons même que les indiquer ces raisons, ou ces preuves; que le Lecteur curieux trouvera plus détaillées dans le premier tome des *Ecrivains de l'Ordre des FF. Prêcheurs*, depuis la page deux cent quatre-vingt-deux, jusqu'à la page trois cent quarante-troisième.

Echar. t. r. de
script. Ord. FF.

CHAPITRE V.

*Tous les écrits que nous avons attribués à saint Thomas,
sont véritablement de lui.*

Les preuves de cette vérité sont, 1^o. La parfaite conformité de style, de doctrine, & de principes, qu'on remar-

que dans tous ces Ouvrages : 2°. L'autorité de tous les manuscrits qui se sont conservés, & qu'on peut lire encore aujourd'hui dans les principales Bibliothèques de Paris. 3°. Le témoignage exprès des plus anciens Historiens qui ont écrit la vie de saint Thomas, ou qui ont fait le catalogue de ses Ouvrages, tels sont Tholomé de Luques, Guillaume de Tocco, Barthelemi de Capoue, Nicolas Trivet, Bernard Guidonis, saint Antonin, & plusieurs autres, parmi lesquels les trois ou quatre premiers vivoient du tems de S. Thomas, & ont eu soin de marquer plus ordinairement l'occasion qui l'a fait écrire ; 4°. La tradition qui s'est conservée dans les Ecoles & parmi les sçavans, sur-tout dans l'Ordre de saint Dominique, où la vigilance a été plus exacte à recueillir, comme un précieux heritage, tout ce qui sortoit des mains de notre saint Docteur : 5°. Le sentiment des Auteurs qui ont écrit dans le quinzième, seizième & dix-septième siècles.

Ajoutons à tout cela le peu de solidité des preuves, & des conjectures, que nous opposent quelques modernes ; qui en s'éloignant du sentiment commun, prouvent quelquefois contre eux-mêmes ; & servent, sans le vouloir, à confirmer ce qu'ils prétendent combattre. C'est ce que nous nous promettons de montrer, lorsque nous examinerons en particulier les difficultés, qu'on a gratuitement imaginées contre l'Auteur de sa Soname de Theologie : on verra à quoi ont enfin abouti les doutes de ces Critiques, & tous les efforts, qu'ils ont fait pour nous persuader qu'on pouvoit douter.

M. Dupin met parmi les Ouvrages douteux de S. Thomas, l'abrégé de Theologie adressé au P. Renaud, les deux Commentaires sur Boëce, & quelques autres petits traités, dont nous avons parlé : mais son opinion est sans conséquence, puisqu'il ne la prouve pas, & qu'il a contre lui le témoignage des anciens Auteurs, & celui des manuscrits.

En parlant de l'Opuscule qui contient l'Office du Saint-Sacrement, ce Critique semble avoir voulu faire mieux, mais il a réussi aussi mal que dans le reste. On en jugera par son raisonnement, & par les réflexions que nous ferons là-dessus. Il y a lieu de douter (dit M. Dupin) si S. Thomas a composé cet Office tout entier, ou s'il s'est servi d'un Office du Saint-Sacrement, que Jean Clerc de Liege avoit composé.

» posé, auquel il a fait quelques changemens. Henschenius
 » & Papebroc prétendent que S. Thomas n'est point Auteur
 » de cet Office, qui avoit été composé par Jean Clerc de
 » Liege; ce qu'ils prouvent par le témoignage de l'Auteur
 » de la vie de sainte Julienne Vierge, qui nous assure que
 » ce Clerc de Liege avoit fait un Office du Saint-Sacrement,
 » composé, d'Hymnes, d'Antiennes, de Répons, de Le-
 » çons, de Capitules, & de Collectes: & par les anciens Livres
 » de l'Eglise de S. Martin de Liege, où l'on trouve une par-
 » tie de l'Office du Saint-Sacrement attribué à S. Thomas.
 » Le Pere Alexandre Dominicain soutient au contraire que
 » cet Office est de saint Thomas, & le prouve par l'autori-
 » té de Guillaume de Tocco, Auteur Contemporain, qui le
 » met au rang des Ouvrages de saint Thomas, aussi-bien que
 » Tholomé de Luques Evêque de Torcello Disciple de S.
 » Thomas, & S. Antonin. Mais il me semble qu'il est aisé
 » d'accorder ces deux sentimens, en disant que saint Tho-
 » mas s'est servi de l'Office du Saint-Sacrement, composé
 » par Jean Clerc de Liege, & qu'il en a inséré une partie
 » dans celui qui lui a été attribué, parce qu'en effet il con-
 » tient quelque chose de lui, & qu'il l'a rédigé dans la for-
 » me où il est. C'est pourquoi il est seulement dit dans l'hi-
 » stoire de la translation du Corps de S. Thomas, que c'est
 » lui qui a réglé, ou mis en ordre (*ordinavit*) l'Office du S.
 » Sacrement. « Ainsi parle M. Dupin dans le catalogue qu'il
 a voulu faire des Ouvrages de S. Thomas.

Pour prouver qu'il y a lieu de douter si le saint Docteur
 a composé l'Office entier du Saint-Sacrement, tel que toute
 l'Eglise le chante depuis près de cinq siècles, il nous apprend
 d'abord que Henschenius & Papebroc (c'est-à-dire, deux Au-
 teurs du dernier siècle) ont prétendu que saint Thomas n'a-
 voit point fait cet Office. Mais M. Dupin a oublié de nous
 avertir, que ces deux Ecrivains Jésuites ont reconnu dans la
 suite qu'ils s'étoient trompés. Ce qu'ils avoient avancé dans
 leurs notes sur la vie de sainte Julienne, ils l'ont expressé-
 ment rétracté, lorsqu'ils ont parlé du Pape Urbain IV, qui
 avoit employé la plume du Docteur Angelique pour la com-
 position de cet Office; ainsi que tout le Collège des Cardi-
 naux, & le Général des FF. Prêcheurs attesterent en pré-

Boll. t. 6. p. 730.
n. 12.

fence d'Urbain V, pendant la dispute qu'il y eut entre les Religieux de Cîteaux, & ceux de saint Dominique, à l'occasion des Reliques de saint Thomas : *Omnes Domini Cardinalis quasi clamando testimonium dederunt, quod S. Thomas festi Corporis Christi Officium veraciter & excellenter, subtiliter, & mirabiliter ordinasset. Post hoc dixit Dominus Papa, quod verum esset, & addidit quod B. Thomas singulari gratiam habuit in scribendo de sanctissimo Eucharistiæ Sacramento.*

Ces paroles sont d'un Auteur du quatorzième siècle ; & les RR. Peres Henschenius & Papebroc les rapportent dans le sixième tome des Actes des Saints, page sept cent trente. Aussi ne se font-ils pas contentés de rétracter simplement leur première opinion : ils l'ont encore détruite par des raisons très-solides. Selon eux, si on fait attention aux circonstances du lieu, de la manière, & du tems, dans lesquelles S. Thomas a composé cet Office, il ne paroît pas même probable, qu'il eût vû celui qui avoit été fait à Liege à la priere de sainte Julienne : *Attentis tamen circumstantiis loci, modi, & temporis, quibus is scripsit, fateor nequidem mihi jam manere probabile, quod ipsum viderit, habueritve præ oculis.* Ils ajoutent qu'il ne faut que confronter toutes les parties de l'un & de l'autre Office, pour ne plus douter, que celui qui est attribué à saint Thomas, ne soit véritablement, & entièrement de lui : *Totum novum... Reverà fecisse sanctum Thomam docent utriusque Officii indubitabiles partes inter se comparatæ.*

In Propilæo a f
Act. SS. Maii dif-
fert. 23. p. 53.

Si M. Dupin n'avoit point lû ces paroles des Bollandistes, j'en suis surpris : s'il les avoit lûes, je m'étonne encore plus qu'il ait osé citer ces Auteurs en faveur d'une opinion, qu'ils avoient formellement désavouée, comme n'étant pas même probable. Quoiqu'il en soit, les mêmes raisons, qui ont fait impression sur les uns, devoient aussi arrêter l'autre. Entre les deux pieces qu'on voudroit confondre, la différence est trop réelle ; elle est sensible en tout, mais principalement en ce que l'Office composé à Liege, étoit tout compilé des Ecrits des Peres, Comme il est expressément marqué dans les Actes de sainte Julienne ; au lieu que celui dont l'Eglise se sert, & qui est attribué à S. Thomas, est pris presque entièrement de l'écriture Sainte.

Ce qui suit dans le raisonnement de M. Dupin n'est pas moins répréhensible. Il se contente de citer le Pere Alexandre, & trois autres Auteurs du même Ordre, contre le sentiment qu'il lui plait d'attribuer à Henschenius & à Papebroc : après quoi pour accorder les opinions, il nous passe, que S. Thomas profitant du travail de Jean Clerc de Liege, ait aussi ajouté quelque chose du sien. Mais écrit-on de la sorte, quand on examine un peu ce que l'on veut écrire ? Au lieu de citer trois ou quatre Auteurs contre les Bollandistes, M. Dupin auroit dû citer contre lui-même une nuée de témoins, le témoignage de plusieurs milliers d'Ecrivains anciens & modernes, & la tradition de toutes les Eglises. Il devoit ensuite avouer que son prétendu accord entre les Bollandistes & nous, étoit précisément ce que ces deux Auteurs avoient d'abord crû, & ce qu'ils ont rejeté dans la suite, après un examen plus serieux. Enfin le bon goût & les règles de la critique devoient lui faire reconnoître la même main, dans toutes les parties du petit Traité dont il s'agit : les pensées, les sentimens, les expressions toujours les mêmes, je veux dire, toujours dignes & du génie de S. Thomas & de la grandeur du sujet qu'il traitoit, ne permettent pas de supposer un moment ce prétendu mélange dans le plus précieux morceau de notre liturgie.

Que dans les anciens livres de l'Eglise de Liege on trouve une partie de l'Office du S. Sacrement attribué à S. Thomas ; cela ne prouve rien pour l'adversaire, qui ne sçavoit fixer la date de ces livres, quoique tout dépende de là. Il ne suffit pas de dire qu'ils sont anciens ; ils le seroient sans doute quand ils n'auroient que quatre cens ans d'antiquité : cependant pour faire tomber la preuve que M. Dupin prétend tirer de là, c'est assez qu'ils ayent été faits après 1264, car l'Histoire du treizième siècle nous apprend que le Pape Urbain IV, qui mourut cette même année, avoit envoyé à la Recluse de Liege le cahier, où étoit l'Office du S. Sacrement, composé par saint Thomas d'Aquin, avec ordre de le communiquer & de le laisser copier, ainsi que le rapporte M. Fleuri dans le quarre-vingt-cinquième livre de son histoire Ecclésiastique. Il est fort naturel de supposer que les Chanoines de S. Martin de Liege firent transcrire cet Office dans leurs livres ; puisqu'ils furent des premiers à s'en servir, comme nous avons prouvé ailleurs :

V v v v ij

& il ne faudroit pas être surpris, si en même tems ils avoient jugé à propos de retenir quelque petite partie de leur premier office, comme un monument qui apprendroit à la postérité, que la pieuse coutume d'honorer tous les ans, par une fête particuliere, l'Institution de la divine Eucharistie, avoit commencé dans leur Eglise.

Je ne vois pas que la dernière preuve de M. Dupin, mériter quelque attention, ni qu'elle puisse fonder un doute raisonnable. Quelques Anciens ont dit que S. Thomas a réglé, ou mis en ordre l'Office du S. Sacrement, *ordinavit*: s'enfuit-il qu'il ne l'a point réellement fait tel que nous l'avons? Dès là que cet Office est presque tout composé de textes de l'ancien & du nouveau Testament, cette expression est très-propre: mais enfin si elle embarrassoit M. Dupin, les Auteurs contemporains pouvoient le tirer d'embarras. On ne peut parler plus clairement qu'ils l'ont fait en cet occasion. Jean Colonne illustre Romain, qui avoit fait profession dans l'Ordre des FF. Prêcheurs long-tems avant S. Thomas, & qui lui a survécu plusieurs années, étant mort Archevêque de Messine en mil deux cent quatre-vingt-dix, parlant du S. Docteur, dans son histoire des hommes illustres, dit qu'il a composé l'Office du S. Sacrement le plus dévot qu'on chante dans l'E-

Euchar. t. 1. p. 340.

Ibid.

glise: *Composuit autem & hic felix & sanctus Doctor Officium de corpore Christi, quo devotius in Ecclesia Dei non dicitur, nec cantatur.* Le manuscrit de cette histoire est à Venise dans le Couvent de S. Jean & de S. Paul: & les paroles que nous venons de citer, ont été prises de l'original par deux célèbres Docteurs de Paris.

Tholomé de Luques, dans le vingt-deuxième livre de l'histoire de l'Eglise, dit que Thomas d'Aquin, par ordre du Pape Urbain IV, a écrit l'Office du S. Sacrement, *scripsit*: qu'il l'a fait tout entier, *fecit completè*, qu'il l'a composé tel que l'Eglise le chante, soit de jour, soit de nuit, quant aux leçons, aux nocturnes & à la messe. Voici ses paroles: *Script, F. Thomas, Officium etiam de corpore Christi, ex mandato Urbani: hoc autem fecit completè, & quantum ad lectiones, & quantum ad totum Officium tam diurnum, quam nocturnum, quantum etiam ad missam, & quidquid in illa die cantatur.*

En. 22. c. 24.

Il seroit inutile de transcrire les paroles, non moins décisives

ves, de Guillaume de Tocco, de Guidonis, de S. Antonin & de quelques autres Anciens, qui racontent le même fait presque tous dans les mêmes termes. On diroit qu'ils avoient eu intention de prévenir la difficulté, qu'on a fait de nos jours, & de la dissiper par avance.

Finissons ce chapitre par une réflexion, qui prouve également pour tous les livres, dont on a parlé dans le dernier chapitre: si les Sçavans reçoivent sans contradiction, parmi les véritables Ouvrages de S. Augustin, tous ceux que S. Prosper & l'Evêque Possidius lui ont attribué; parce que ces deux Auteurs étoient contemporains, & que leur zèle pour le S. Docteur, dont ils se glorifioient d'être les disciples, les avoit rendus attentifs à recueillir avec soin tout ce qu'il mettoit au jour; on a les mêmes raisons de reconnoître pour legitimes Ouvrages de S. Thomas, tous ceux que Tholomé de Luques, Guillaume de Tocco, & Barthelemy de Capouë assurent être de lui, & qu'ils ont mis dans le catalogue de ses livres: non seulement ils ont vécu dans le même-tems que S. Thomas; mais ils ont conversé avec lui; ils ont été ses disciples; ils se sont rendus attentifs à recueillir les productions de son esprit, aussi bien que les autres actions de sa vie. Leur probité & leur capacité sont connus; & il est certain qu'ils ne manquoient ni d'amour pour la vérité, ni de moyens pour s'instruire sûrement de ce qu'il leur importoit de bien connoître, pour ne point s'exposer à être trompés les premiers, & à tromper ceux qui s'en rapporteroient à leur témoignage.

Nicolas Trivet, habile Theologien Anglois, qui pouvoit être entré dans l'Ordre de S. Dominique avant la mort de S. Thomas, Bernard Guidonis, qui vivoit dans le même-tems, & après eux S. Antonin, ont ajouté leurs recherches à la vigilance des premiers: ainsi lorsque le sentiment de tous ces Auteurs se trouve joint à l'autorité des manuscrits, & appuyé sur la conformité de style & de doctrine, qui paroît en effet dans tous les Ouvrages qu'ils attribuent à saint Thomas, nous croïons être bien fondés à recevoir pour sûrs & legitimes tous les Ecrits de notre Saint, qu'ils reconnoissent comme tels. Par la même raison il faut mettre parmi les Ouvrages douteux, ceux de l'Auteur desquels ils ont eux-mêmes douté, ou dont ils n'ont fait aucune mention. Enfin nous pensons pouvoir ju-

flement rejeter, ou regarder comme supposés, tous les livres que ces Ecrivains s'accordent à rejeter, ou qui de leur tems n'étoient pas encore attribués à saint Thomas; sur-tout lorsque le style & la doctrine de ces Ecrits, ne se trouvent point conformes à la doctrine & au style du Docteur Angelique.

Telle est la règle qu'on a suivie dans le catalogue qu'on vient de faire des véritables Ouvrages de saint Thomas. On la suivra de même dans ce qui reste à dire, touchant les autres Ecrits qui ont paru sous son nom. Il ne faut point douter que les habiles Theologiens, qui furent employés par saint Pie; pour diriger l'édition qui fut faite à Rome, en mil cinq cent soixante-dix, ne se soient conduits par les mêmes règles: leur attention à faire imprimer en gros caractère les Ouvrages, qu'ils regardoient comme certains; & en petit, ceux qui leur paroissent douteux, est d'un grand secours pour ceux qui travaillent sur le même sujet.

C H A P I T R E V I .

Ouvrages douteux parmi ceux qui sont attribués à saint Thomas.

P Parmi les Ecrits que le silence des Anciens Auteurs, & le partage de sentimens entre les modernes, nous obligent de regarder comme douteux, un des principaux est le second commentaire sur les quatre livres des Sentences: *Scriptum secundum in Sententias ad Annibaldum*. Quelques Theologiens des derniers siècles ont cru que le saint Docteur avoit fait ce nouveau commentaire (beaucoup plus abrégé que le premier) en faveur du Cardinal Annibal de son Ordre & son ami. Thomas Nerée Portugais le fit imprimer à Paris en mil cinq cent soixante; & c'est la première fois que cet Ouvrage a paru sous le nom de saint Thomas d'Aquin. Le Pere Echard prétend prouver par quelques manuscrits, que c'est le Cardinal Annibal lui-même qui l'a composé, sur celui du saint Docteur; dont il contient en abrégé la doctrine & les principes; quoique le style soit assez différent.

Possevin a pu se tromper, après plusieurs autres, quand il a attribué également les deux commentaires à saint Thomas:

T. r. de Script.
Ord. FF. 4^e P.
p. 261.

mais il n'en a pas dit moins vrai, lorsqu'il a assuré que dans l'un & dans l'autre, l'Auteur fait paroître une grande érudition & une parfaite connoissance, soit de ce qu'il y a de plus beau dans les livres des Interprètes de l'ancien & du nouveau Testament; soit de tout ce qu'on trouve de solide dans les Ecrits des Philosophes Grecs, ou Arabes.

Petri Lombardi libros duplici commentario interpretatus est B. Thomas, altero dum esset junior, copiosissimè, altero breviorè ac pressiorè, in gratiam Annibaldi Cardinalis: in quibus omnibus mirum est quantam ubique doctrinam, solertiam, pietatem, memoriam, eruditionem, à Græcis & Arabibus Philosophis, & à Latinis veteris ac novi Testamenti Interpretibus petitam spiraret.

Appar. Sacr. t. 2.
p. 478.

Le troisième & le quatrième livre du gouvernement des Princes, sont encore plus douteux; car en premier lieu l'Auteur y traite de nouveau plusieurs matieres, qui avoient été déjà examinées dans les deux livres précédens: en second lieu il y parle de l'élection de Rodolfe & de quelques autres Empereurs, qui ne monterent sur le Trône qu'après la mort de S. Thomas. On ajoûte que le Roi de Chypre, Hugues II, pour lequel on croit que cet Ouvrage avoit été entrepris; mourut en 1267, âgé seulement de quatorze ans: & ce fut apparemment la raison qui empêcha notre Saint de le finir. Quelques manuscrits & plusieurs Auteurs, que le Pere Echarde a suivis, attribuent cette continuation à Tholomé de Luques, disciple de S. Thomas: *Liber de Rege & Regno inceptus à venerabili Doctore S. Thoma de Aquino, Ordinis Prædicatorum, postea completus à F. Tholomeo de Luca ejusdem Ordinis, qui fuit Episcopus Torcellanus... cum epistola nuncupatoria ad Regem Cypri, &c.* C'est ce qu'on lit dans un ancien manuscrit de la Bibliothèque du grand Duc de Toscane.

De regimine
Principum lib. 3.
& 4.

Echar. t. 1. p. 337.

P. 542.

Nous pouvons aussi mettre au rang des Ouvrages douteux, un Traité intitulé, *De eruditione Principum*, divisé en sept livres, dans lesquels l'Auteur donne plusieurs maximes pour la conduite des Princes, & explique tous les devoirs des Souverains, soit par rapport à Dieu & à la Religion; soit par rapport à eux-mêmes, à leur famille, à leurs Ministres, à leurs sujets, aux voisins & aux ennemis. Cet Ouvrage, que le Cardinal Bellarmin appelle très-utile, *opus utilissimum*; porte:

le nom de S. Thomas d'Aquin dans le manuscrit qui a été trouvé dans la Bibliothèque du Vatican, & imprimé pour la première fois parmi les Ouvrages du saint Docteur, sous le Pontificat de Pie V. Les Theologiens Romains, qui ont vû & examiné le manuscrit, remarquent qu'il avoit été copié sur un autre plus ancien en 1303, dans le Couvent de Toulouse, par un Religieux Espagnol, appelé Jacques du Chateau du Diocèse d'Urgel: *Ego Jacobus de Castello Diœcesis Urgellenfis scripsi hunc librum, ad opus mei, currense anno ab Incarnatione Domini 1303.*

La différence du style & le silence des Anciens sont que les modernes ne s'accordent pas touchant le véritable Auteur de cet Ouvrage. Le Pere Echard soutient qu'il est de Guillaume Perault, Dominicain du Diocèse de Vienne en Dauphiné, mort en mil deux cent cinquante, ce qu'il prouve & par le témoignage de quelques anciens Ecrivains, & par la parfaite conformité du style qu'on remarque aisément entre ce livre & ceux de Guillaume Perault: *Stylus ita convenit cum eo, quo utitur ubique Peraldus, præsertim in summa de vitiis & virtutibus, ut ovum ovo non sit similis.*

J'avoué que je ne trouve rien du style de saint Thomas, dans les Livres, dont nous parlons.

Les sentimens des Auteurs ne sont pas moins partagés au sujet du neuvième Opuscule, qui est proprement une apologie de la doctrine de Pierre de Tarantaise sur cent huit articles. Quoique ce traité se trouve parmi ceux de saint Thomas, les plus habiles Critiques prétendent, qu'il n'a été écrit qu'après la mort & du saint Docteur, & du Pape Innocent V, lequel, dit-on, n'auroit pas manqué de défendre lui-même ses propres ouvrages, s'ils avoient été attaqués de son vivant; c'est-à-dire, avant l'an 1276.

Cette raison ne seroit peut-être pas décisive: mais il faut ajouter, qu'aucun ancien Historien ne fait mention de cet Opuscule. Les Editeurs Romains l'ont fait imprimer en petit caractère parmi les douteux. Et le Pere Echard dit: *Itaque ex operibus S. Doctoris meritò expungas.*

On forme le même doute touchant quatorze petits traités, qui ne se trouvent point dans les premières éditions, & qu'on voit dans celle de Rome, depuis le quarante-unième Opusculum

Echar. t. 1. p. 332.

Idem p. 135.

Echar. t. 2. p. 333.

cule jusqu'au cinquante-quatrième inclusivement. Le cinquante-cinquième & le suivant, sur les universaux, sont évidemment supposés, & indignes de S. Thomas : *Plura sunt, quæ non obscure indicant auctorem alium, quàm Aquinatem.* On a déjà vu que le cinquante-septième est certainement son ouvrage. Les deux qui suivent traitent encore de l'Eucharistie, & le soixantième de l'humanité de Jesus-Christ : les Sçavans trouvent dans ces trois derniers Opuscules, tous les principes du Docteur Angelique, & une érudition qu'on ne juge pas indigne de lui; mais le style n'est pas le même, & les anciens Historiens ne les ont point mis dans le catalogue de ses ouvrages. On croit que le premier des trois, qui commence par ces paroles : *Venite, commedite*, est du B. Albert le Grand. On ignore à qui il faut sûrement attribuer le second : & il paroît que le troisième a été écrit après la mort de saint Thomas, par quelqu'un de ses Disciples, qui a transcrit des questions entières, soit de la troisième partie de la Somme, soit du Commentaire sur le quatrième Livre des Sentences. Cet Opuscule, au jugement du Pere Echard, peut-être d'une grande utilité aux Prédicateurs, qui ont à parler des Mysteres de Notre-Seigneur Jesus-Christ : *Opus non contemnendum, imò concionatoribus utile.*

Ibid. p. 340.

Op. 58.

Op. 59.

Op. 60.

Echar. ibid.

Ibid. p. 341.

Les Editeurs Romains ne doutent pas que le soixante-septième traité, qui est de l'achar & de la vente, adressé à Jacques de Viterbe, Professeur de Florence, ne soit véritablement de saint Thomas : *Est absque dubio S. Thomæ* : ils l'ont cependant fait imprimer en petit caractère, à cause du silence des anciens Auteurs. Il faut porter le même jugement du soixante-huitième, qui explique la maniere d'acquérir la science divine & humaine. Il est vrai que dès l'an mille trois cent trente ce petit traité étoit attribué au saint Docteur. Plusieurs parmi les Sçavans n'hésitent point à le regarder comme de lui; ils en apportent des raisons, qui leur paroissent recevables : mais elles ne forment pas une preuve assez convaincante, pour nous obliger de le placer parmi ceux dont les Auteurs Contemporains ont fait mention, & qu'on ne peut raisonnablement révoquer en doute.

Op. 67. de emptione & venditione ad tempus.

Op. 68. Epist. exhort.

Nous sousscrivons volontiers au sentiment de ceux qui mettent parmi les ouvrages douteux, le Commentaire sur le Can-

rique des Cantiques, qui commence par ces paroles : *Sonet vox tua in auribus meis*. Sixte de Sienne après plusieurs autres Sçavans l'attribuë à saint Thomas : les Theologiens Romains, qui ont présidé à l'impression de ses ouvrages, ne paroissent pas avoir été dans le même sentiment; & la raison de douter, est que les anciens Historiens n'ont parlé que d'un Commentaire de saint Thomas, sur le Cantique des Cantiques; & ils assùrent qu'il le dicta dans sa dernière maladie : or cette circonstance ne paroît pas pouvoir s'accorder, ni avec la longueur du Commentaire en question, ni avec ce qui est dit sur le second verset du premier chapitre; où l'Interprète promet un autre ouvrage, pour expliquer la perfection du bonheur de l'ame : cette promesse ne peut convenir à un moribond.

Ecchar. t. 1. p. 323.

Les Theologiens sont également divisés touchant l'explication de la Genese, de l'Ecclésiaste, de Daniel, du premier & du second Livres des Maccabées, des sept Epitres Canoniques, & de l'Apocalypse; aussi-bien que touchant le Commentaire sur les Livres de la consolation de la Philosophie, par Boëce. Tous ces ouvrages ont été souvent imprimés en France, & ailleurs, sous le nom de saint Thomas. Côme Morelles en a rempli le dix-huitième tome de l'édition d'Anvers. Plusieurs Auteurs du seizième, & du dix-septième siècles ont soutenu avec assez de vivacité, que ces six Commentaires sur l'Écriture, étoient sans aucun doute de S. Thomas. Etienne Sampajo Portugais, Thomas Rembot Florentin, Claude Spine, Docteur de Paris, & quelques autres assùrent avoir lû les manuscrits, qui contiennent ces divers ouvrages, dont les uns se trouvent dans le même cayer, avec ceux qu'on ne doute pas être du saint Docteur, & les autres portent expressément son nom. Les Commentaires sur le Livre de l'Ecclésiaste, qu'on voit en manuscrit dans la Bibliothèque des FF. Prêcheurs à Sienne, finissent ainsi : *Explicium postille beatissimi Thomae de Aquino Ordinis FF. Predicatorum super Ecclesiasten*. Le manuscrit sur les Epitres Canoniques, qui se conserve à Louvain, & celui qu'on trouve sur la Genese, & les Maccabées, portent également le nom du Docteur Angelique.

Ecchar. t. 1. p. 342.

Ibid. p. 343.

Cependant comme on ne peut prouver l'antiquité de ces

manuscrits ; & que les Auteurs , qui en ont procuré l'édition , font tous des derniers siècles , leur autorité ne paroît pas assez grande , ni leur sentiment assez fondé , pour exclure le doute raisonnable , dans lequel le silence de tous les Anciens fait nécessairement entrer. Il est certain (dit le Pere Echard) que non-seulement les Secretaires , ou les Disciples de saint Thomas , qui écrivoient sous lui ; mais aussi tous ses freres , avoient une attention particuliere à recueillir tous ses ouvrages , afin de n'en laisser perdre aucun , quelque petit qu'il fût : *Ut ne minimam quidem ejus chartulam oblivione deleri , ac ibid. perdi sicerent.* Nous avons quelquefois remarqué avec quel soin ils ont distingué les Ecrits , qui sortoient de la propre main du Saint , d'avec ceux que ses Auditeurs tâchoient d'emporter pendant ses explications. Il ne paroît donc pas probable , qu'ils ayent ou ignoré , ou négligé des Commentaires entiers , sur une partie considérable des saintes Ecritures. Tel est le raisonnement de quelques-uns.

Mais le silence des Auteurs n'est qu'un argument négatif ; & on sçait , que cette preuve n'est pas toujours aussi solide , qu'elle est courte & facile. Les Ecrivains sont en possession de la faire valoir , ou de la mépriser , selon leur intérêt. Eusebe de Césarée , & Photius , se sont servi de cette règle , pour juger de la vérité , ou de la supposition d'un grand nombre d'ouvrages : les plus habiles Critiques de nos jours les ont imités. On peut néanmoins remarquer qu'il n'est peut-être aucun de tous ces Auteurs , anciens ou modernes , qui dans l'occasion , n'ait cru pouvoir éluder la règle , quand elle a été contre lui : on se contente alors de dire froidement : *C'est un argument négatif , il ne prouve rien.*

Ce qui augmente ici la difficulté , & qui nous retient toujours dans le doute , c'est d'un côté que dans les ouvrages , dont il s'agit , on ne trouve ni une différence de style bien marquée , ni aucune opposition de doctrine , ou de principes avec les véritables Ecrits de S. Thomas : & d'autre part on ne peut defavoüer , que dès que ces Livres lui ont été attribués par quelques Theologiens , ils n'ayent d'abord été rejetés par d'autres. Saint Antonin dit positivement , que les Echar. ibid. Commentaires sur la Genese , & sur l'Ecclésiaste , qu'il a vus , ne sont point de S. Thomas : *Ex his patet quòd possilla su-*

Die 9^e. Decemb.
1602.

per Genesim, & Ecclesiasten, quas vidi... Non sunt ejus. Lorsque dans les Congrégations de *Auxiliis* le Pere Bastida Jésuite Espagnol, cita sous le nom de saint Thomas, le Commentaire sur l'Apocalypse, deux Docteurs Dominicains dirent hautement, que cet ouvrage n'étoit point de saint Thomas : *Non est sancti Thomæ, non est sancti Thomæ*, ainsi répondit d'abord le Pere de Lemos, avec le Cardinal Asculane, avant de montrer que le texte qu'on objectoit, n'étoit point favorable à l'adverlaire.

En voilà plus qu'il n'en faut pour justifier le parti que nous prenons, touchant ce nombre considérable d'ouvrages, dont nous avons parlé dans tout ce chapitre. Nous ne voulons ni assurer qu'ils soient de saint Thomas, contre le sentiment de tant d'habiles gens, ni le nier positivement contre l'avis de plusieurs autres, dont les preuves n'ont peut-être pas été entièrement détruites. Le silence, il est vrai, de tous les Auteurs Contemporains, qui les premiers ont fait le catalogue des ouvrages du S. Docteur, ne peut qu'embarrasser; mais on sçait d'ailleurs qu'il n'est point impossible, qu'il échappe toujours quelque chose à la vigilance des plus exacts. On ne peut douter que les Ecrits de saint Augustin n'aient été recueillis par ses amis, & ses premiers disciples, avec beaucoup de diligence : cependant après 12 ou 13 siècles on vient de recouvrer quelques lettres, que les Sçavans conviennent être de lui. Ce n'est qu'un exemple parmi plusieurs qu'on pourroit citer.

Quoique je n'aye entrepris de parler que des ouvrages imprimés, qu'on attribué à saint Thomas; je ne passerai point sous silence ce que je trouve dans le sixième tome des Actes des Saints, page sept cent quarante-une, où Henschenius & Papebroc nous apprennent, qu'étant à Naples en 1671, on leur fit voir dans le Couvent de saint Dominique, un Commentaire écrit de la propre main de saint Thomas, sur le Livre de la Hiérarchie céleste, attribué à saint Denis: *Ubi & liber super Dionysium de cœlesti Hierarchia, propria sancti Thomæ manu conscriptus habetur.* Je ne trouve aucun Ancien qui ait parlé de ce Commentaire: & il n'est pas croyable, que les Dominicains sur tout de Naples, si zélés pour la gloire du saint Docteur, eussent laissé jusqu'ici dans les ténèbres, un ouvrage qu'on ne douteroit point être de lui.

CHAPITRE VII.

Ouvrages supposés, ou faussement attribués à S. Thomas.

Tel a toujours été le sort des plus célèbres Docteurs de l'Eglise, que pendant que certains Critiques s'efforçoient de leur ravir une partie de leurs véritables ouvrages ; d'autres par un motif différent, & quelquefois plus mauvais, en produisoient plusieurs sous leur nom, qui n'étoient point à eux ; & qui ne contenoient rien moins que leurs sentimens, & les principes de leur doctrine. Selon la judicieuse réflexion de Jugem. des Sca-
M. Baillet, il n'est guères de préjugé qui soit plus général, vans, t. 1. p. 90. ni peut-être si fort sur notre esprit, que celui qui nous vient de la réputation d'un Auteur. Et c'est ce qui a porté la plus part des imposteurs à supposer aux grands hommes, des écrits, pour tâcher de donner du cours à des opinions, qu'ils croyoient ne pouvoir faire passer, que sous quelque nom illustre, dont le Public respectoit l'autorité. On sçait combien de Livres ont été faussement attribués à saint Ambroise, à S. Chrysostôme, à saint Augustin, à saint Prosper : & nous allons voir combien ce même esprit de mensonge en a fait débiter sous le nom du Docteur Angelique, que les Disciples, & les autres habiles Theologiens ne reconnoîtront jamais lui appartenir.

Commençons par quelques-uns des Opuscules, que les Editeurs Romains ont fait imprimer en petit caractère, pour en marquer sans doute la supposition. Tels sont le soixante-unième traité, de l'Amour de Jesus-Christ ; le soixante-deuxième, des Mœurs divines ; le soixante-troisième, de la Béatitude ; le soixante-quatrième, touchant la pureté de Conscience, & la manière de se confesser ; le soixante-cinquième, de l'Office du Prêtre ; le soixante-sixième, Explication de la Messe ; le soixante-onzième, des vices, & des vertus, le soixante-douzième, des Concordances ; & le soixante-treizième, touchant les usures, & les Contrats usuraires. Entre les véritables écrits de saint Thomas ; & ceux-ci, la différence est très-sensible, soit pour le style, & la méthode, soit pour le fonds-même de la doctrine.

Nous ne ferons que rapporter ici le jugement d'un très-ha-

Echar. t. 1. p. 337.

bile Docteur Milanois, fort versé dans la lecture des ouvrages de S. Thomas. Ce Theologien ayant été prié en 1571, par le R. P. Seraphin Caballi Général des FF. Prêcheurs, d'examiner avec soin ces Opuscules, & d'en marquer son sentiment, il le fit par un écrit, qui renferme en peu de mots, ce que les Sçavans pensent communément de ces mêmes traités : il dit d'abord du soixante-unième, qu'il n'a rien de saint Thomas : *Nulla ex parte sapit Aquinatem* : du soixante-deuxième, qu'il ne faut pas donner la gêne à son esprit, pour reconnoître l'incapacité de l'Auteur : *Nullis adhibitis tormentis auctorem imperitum prodit* : il assure que le soixante-trois est très-différent du style familier à S. Thomas : *A cujus stylo longè abhorret* : le soixante-quatrième lui paroît diamétralement opposé à la doctrine, & à l'élévation du Docteur Angelique : *E diametro repugnat majestati & doctrina Aquinatis* : il ne parle pas plus avantageusement du soixante-cinquième : *Procul dubio vulgaris cujuspiam curati fœsus* : l'Auteur du soixante-sixième confond fort mal-à-propos le nom de Sacrement & celui de Sacrifice, & son discours n'a rien de la beauté, ni de la grandeur des sentimens, qui regnent dans tous les véritables écrits de S. Thomas : *Nomen Sacramenti & Sacrificii imperitè confundit, & habet phrasim ab ingenio, & majestate sancti Doctoris alienam*. On voit dans le soixante-onzième Opuscule une affectation ridicule à se servir souvent de certains nombres, affectation indigne d'un médiocre Theologien, mais qu'on ne pourroit attribuer à saint Thomas sans lui faire tort : *Quaternarius ille virtutum & vitiorum numerus toties repetitus supersticiosam nimis affectationem, & plerumque ridiculam ostendit, & proinde indignam mediocri Theologo, nedum ipso Aquinate*.

Ibid. 341.

Ibid. p. 342.

En parlant du soixante-douzième Traité, le P. Echard remarque que les Editeurs Romains l'ont regardé comme supposé : *Ut dubium, verius dicam, ut spurium minori caractere excusum*. Il est vrai que Tholomé de Luques dans le catalogue des Livres de S. Thomas, a parlé d'un Livre de Concordances, mais comme d'un écrit qu'il n'avoit pas vu, & dont il n'étoit pas assuré que notre saint fût l'Auteur : *Dicitur fecisse tractatum de Concordia ditorum suorum*. Si ces paroles ont donné occasion à quelques-uns de lui attribuer le soixan-

te-douzième Opuscule, il paroît qu'ils ne l'avoient point lû. Enfin dans le soixante-treizième, qui est de l'usure, & des contrats usuraires, on ne trouve ni la méthode, ni le style de saint Thomas, encore moins la pureté de sa doctrine: *Degenerat ab Aquinate, sive methodum, sive stylum, sive doctrinam qualitatatem respiciamus.*

Il ne faut pas douter que l'Auteur de cette censure, n'eût porté le même jugement du traité de la prescience & de la prédestination, que Jean Daniel Bachelier de Louvain, après le Pere Campanella, a cru pouvoir attribuer à saint Thomas; quoi qu'on ne le trouve ni dans les anciens catalogues, ni dans les premières éditions de ses ouvrages; & qu'il ne faille que le comparer avec les véritables écrits du saint Docteur pour en reconnoître la différence & dans le fonds & dans le style. On est fondé à dire la même chose de plusieurs autres pieces imprimées ou manuscrites, qu'on a voulu décorer du nom illustre & respectable du Docteur Angelique, soit pour leur donner une réputation, soit pour le seul plaisir de tromper le public crédule, ou enfin pour d'autres motifs, qu'il ne nous appartient point de deviner. Les moins mauvais parmi ces ouvrages supposés sont 1°. un traité qui a pour titre: *Breviloquium S. Thomæ de Aquino, Ord. FF. Predicatorum, de creatione sanctissimæ Trinitatis.* 2°. Une explication sur Boëce touchant la conduite ou l'instruction des Écoliers. 3°. Un autre traité que l'Auteur anonyme appelle une dévote & sçavante explication de l'Oraison Dominicale: *Dominicæ precatationis pia admodum & erudita explanatio.* Les deux premiers de ces écrits ne contiennent rien qui ne serve à en découvrir la supposition: *Opella prorsus indigna, que inter S. Thomæ opera numeretur*, dit le Pere Echard. Dans le troisième on trouve de grands sentimens de piété, & un recueil de plusieurs beaux passages, tirés non-seulement de saint Chrysostome & de plusieurs autres anciens Peres, mais encore des œuvres de l'illustre Jérôme Savonarole, qui vivoit plusieurs siècles après saint Thomas. Ainsi quand le style de cet Ouvrage seroit moins différent de celui du saint Docteur, il ne pourroit lui être attribué.

Les Sçavans s'accordent à mettre parmi les écrits supposés, ceux qui ont pour titre, 1°. *Summa de essentiis essentiarum* Ibid.

Vide P. Echard.
t. 1. p. 344.

à *B. Thoma de Aquino compilata*. 2°. *Liber Lillii Benedicti*. 3°. *Commentarius in turbam Philosophorum*. 4°. *Secreta alchemie magnalia de corporibus supercaelestibus*. 5°. *De lapide minerali, plantali, & animali*. 6°. *Theſaurus Alchemie ad Fratrem Reynaldum*.

Pour rejeter avec indignation toutes ces mauvaiſes pieces, qu'on ne ſçauroit attribuer à ſaint Thomas, qu'aux dépens de l'équité & du bon ſens, il n'eſt plus néceſſaire de faire valoir ni le ſilence des anciens Auteurs, ni la différence du ſtyle, ni d'autres raiſons, qu'on prendroit d'ailleurs que du fonds même de ces pièces. Il ſuffit de dire qu'elles ſont remplies de fables, de puerilités, de ſuperſtitions : ſaint Thomas n'en eſt donc pas l'Auteur. La conſéquence eſt naturelle. Le ſerviteur de Dieu, & l'impoſteur qui lui a ſuppoſé de tels Ouvrages, ne ſuivoient certainement pas les mêmes maximes, ils ne ſe conduiſoient pas par les mêmes principes. Je ne ſçai ſi on peut dire qu'ils avoient la même Religion. Dans le quatrième Traité du Livre appellé *Summa de eſſentiis, &c.* l'Auteur caché, qui ſe livre ſans ménagement à toutes les vaines obſervations de l'Aſtologie judiciaire, prétend que les figures, qu'on appelle des *Taliſmans*, ou images fabriquées avec certains caractères, ſous certaines conſtellations, reçoivent une influence particulière des aſtres, & une vertu, dont les hommes peuvent ſe ſervir pour faire tout ce qu'il leur plaît d'entreprendre au-deſſus des forces même de la nature. Or c'eſt ce que S. Thomas a expreſſément combattu & condamné comme ſuperſtitieux & diabolique. » Les images qu'on nomme astronomiques, dit le ſaint Docteur, » dans ſa Somme de Theologie, ne produiſent les effets » qu'on leur attribue, que par l'opération des démons. Auffi » voit-on qu'elles ſont ſans aucun effet, ſi elles ne ſont marquées à certains caractères, qui par eux-mêmes ne ſçauroient produire quelque choſe, puisſque la figure ne peut être le principe d'une action naturelle. Ces caractères ne ſont donc que les ſignes d'un paſte tacitement contracté avec ſatan, qui ſe joue de ceux qui ſe rendent ainſi ſes malheureux eſclaves : *Totum hoc ad demones pertinet ludificatores animarum ſibi ſubditarum*.

2. 2. q. 96. a. 2.
ad 2m.

Ce que l'Auteur déguifé veut nous apprendre comme un rare

rare secret, qu'il ose appeller naturel & innocent; S. Thomas n'en parle que pour en montrer tout à la fois la vanité & le crime, afin d'en inspirer toute l'horreur que doivent en avoir des Chrétiens; à qui S. Paul a dit: *Nolo vos fieri socios demoniorum.* Gardez-vous bien d'avoir aucune societé avec les démons. Autant que la doctrine toujours pure de notre Saint se trouve conforme à celle de l'Apôtre, & à toutes les décisions de l'Eglise, autant est-elle opposée aux erreurs grossières, & à toutes les folles opinions, qu'on découvre dans les écrits que nous rejettons, & dont on peut dire que chaque ligne est une preuve de supposition. Le seul prélude marque d'abord la mauvaise foi & l'ignorance. Voici comme l'Auteur fait parler S. Thomas dès l'entrée de ce libelle supposé: *Magnifico Principi ac Illustrissimo Domino suo, Roberto primogenito Regis Jerusalem & Sicilia, Dei gratia Duci Calabriae, ac in Regione Vicario Generali, F. Thomas de Ordine Prædicatorum, ejus Capellanus, ejusque factura reverentissimus cum humili devotionis obsequio.* C'est-à-dire, "au magnifique & très-illustre Seigneur, Robert fils aîné du Roi de Jerusalem & de Sicile, par la grace de Dieu Duc de Calabre, & Lieutenant Général du Royaume, F. Thomas de l'Ordre des FF. Prêcheurs, son Chapelain & sa créature, respect & très-humble soumission.

S. Thomas a-t'il jamais parlé de la sorte? Ce titre de Chapelain, & de créature de Robert Prince de Calabre, est-il du style du S. Docteur? mais comment l'accorder avec la vérité de l'Histoire? Rappelons les époques, & nous trouverons que le Prince Robert n'étoit pas encore né lorsque S. Thomas mourut l'an 1274: Charles Premier, frere de saint Louis regnoit alors en Sicile, & il ne mourut qu'en 1285. Son fils aîné Charles Prince de Salerne lui succéda au Trône; & fut appelé Charles Second, ou Charles le Boiteux. Celui-ci eut plusieurs fils, dont le troisième fut Robert qui naquit en mil deux cent soixante-dix-sept. Charles Martel le plus ancien de ses freres, ayant été reconnu Roi de Hongrie, & Louis qui étoit le second, s'étant consacré à Dieu dans l'Ordre de S. François, Robert fut regardé comme l'aîné de Charles Second en 1296; & en 1309 il lui succéda à la Couronne. C'est ce Robert surnommé *le sage & le bon,*

qui après avoir vivement sollicité la canonization de saint Thomas, honora la solemnité qui en fut faite en 1323, non-seulement de sa présence Royale, mais aussi d'un magnifique discours, qu'il prononça à la louange du S. Docteur en présence du Pape Jean XXII. & de sa Cour.

Ce récit parfaitement conforme à tout ce que les Historiens nous apprennent, découvre l'anacronisme grossier de l'Auteur, qui n'a pû donner son mauvais ouvrage sous le nom de S. Thomas, qu'en le faisant Chapelain d'un Prince qui nâquit trois ans après la mort de notre Saint, & qui ne fut Duc de Calabre, aîné du Roi de Sicile, que vingt-deux ans après cette époque.

De tels Ecrivains ne doivent être réfutés que par le mépris : j'aurois dû peut-être les laisser ignorer. Le Public a suffisamment vengé le Docteur Angelique, par le sage discernement qu'il a toujours fait entre les véritables Ouvrages, & ceux qu'on a voulu lui supposer ; il n'a jamais eu que de l'admiration pour les premiers ; tandis qu'il a montré pour les autres tout le mépris qu'ils ont mérité : & si on n'a pû le surprendre pour lui faire adopter de faux Ecrits, on a encore moins réussi lorsqu'on a tenté de lui donner le change sur les véritables. C'est de quoi on pourra se convaincre par tout ce que nous allons dire, en examinant les raisons sur lesquelles se sont fondés quelques modernes, pour attribuer à un autre qu'à S. Thomas, tantôt toute la somme de Theologie, tantôt l'une de ses principales parties. Nous avons l'avantage, il est vrai, d'écrire dans un tems où cette dispute doit être regardée comme entierement finie entre les Sçavans. Nous profiterons avec plaisir des heureuses découvertes d'un habile Critique, digne disciple de S. Thomas, lequel a si solidement éclairci les difficultés, & dissipé tous les doutes, qu'on peut dire qu'il a porté la vérité à ce point d'évidence, que les plus difficiles n'ont pû s'y refuser. Ce que le R. Pere Echard a écrit sur ce sujet dans deux Ouvrages latins ; nous le mettrons en abrégé dans un seul chapitre, qu'il faudra partager en plusieurs paragraphes, pour proceder avec plus d'ordre & de clarté.



C H A P I T R E VII.

Divers motifs, qui ont déterminé quelques Theologiens, à s'éloigner du sentiment commun, touchant l'Auteur de la Somme de Theologie.

Monsieur de Launoy Docteur de Paris, si connu dans le dernier siècle par ses Ecrits & par sa critique, est le premier de notre connoissance qui ait révoqué en doute, si S. Thomas d'Aquin étoit véritablement l'Auteur de la Somme de Theologie. *Morsaliū primus dubium excitavit M. Joannes Launojus*; dit le Pere Alexandre dans le septième tome de son histoire Ecclésiastique. Un discours manuscrit que Launoy avoit lû dans la Bibliotheque de M. le Tellier Archevêque de Reims, fut d'abord tout le fondement de son doute; ce doute passa bientôt après en persuasion dans son esprit; & alors il n'oublia rien pour faire entrer dans le même sentiment, tous ceux qui étoient accoutumés à suivre ses idées. Le manuscrit en question contient un éloge de S. Thomas, qui avoit été prononcé en 1323 par Pierre Roger Docteur de Paris, lequel monta sur la Chaire de saint Pierre l'an 1342, sous le nom de Clement VI.

Cet illustre panégyriste du saint Docteur faisant le catalogue de ses livres, & fondant une partie de son éloge sur le grand nombre de ses Ouvrages, ne parle point, dit M. de Launoy, de la Somme de Theologie. Il est donc évident qu'elle n'avoit pas encore paru, ou que Pierre Roger ne croyoit pas qu'elle fût véritablement de saint Thomas; car un Ouvrage de cette importance ne pouvoit être ignoré par un Docteur habile, ni oublié dans cette rencontre par un Prédicateur, dont les Historiens louent la mémoire prodigieuse. Celui qui entreprendroit de faire une liste des Ouvrages de saint Augustin, manqueroit-il de parler des livres de la cité de Dieu? Et en parlant de ceux de S. Bernard, seroit-il naturel de passer sous silence les livres de la consideration, adressés au Pape Eugene III?

De là ce Critique conclut que la Somme de Theologie

Y Y Y Y ij

ne peut être le propre Ouvrage de S. Thomas, mais celui de quelque autre Theologien de l'Ordre des FF. Prêcheurs, qui après la mort & la canonization du saint Docteur, aura recueilli sa doctrine, & débité sous son nom ce grand Ouvrage, qu'il avoit tiré de ses Ecrits, sur-tout de ses commentaires sur les livres des Sentences. Telles sont les conjectures dont Launoy fit part au Public en 1675, dans un livre imprimé à Paris sous ce titre: *Veneranda Romanæ Ecclesiæ circa simoniam traditio*. Ce jugement est toujours une grande preuve de l'entière conformité de doctrine, qui se trouve entre la Somme de Theologie & les autres Ecrits du saint Docteur. Et ce qu'un grand homme, dans une semblable occasion, disoit à son adversaire, nous pouvons le dire ici avec raison à M. de Launoy, qu'au lieu d'un saint Thomas, il nous en donne deux.

Cependant pour preuve de sa bonne foi, cet Ecrivain s'offre de souscrire au sentiment commun, si on peut seulement l'appuyer du témoignage d'un Auteur qui soit plus ancien que Clement VI; car si on n'en cite que de plus récents, il s'en tiendra, dit-il, à la maxime de Tertullien, & il répondra avec ce grand homme, que rien ne peut prescrire contre la vérité, ni la longueur des tems, ni l'autorité des personnes, ni les privileges, ou les usages des pais. Il ajoutera avec le Cardinal Baronius, que les droits sacrés de la vérité ne doivent jamais être obscurcis par la succession des siècles, ni ébranlés par la multitude des témoins, fussent-ils sans nombre: *Cæterum si vetustior Clemente Scriptor operum Thomæ catalogum composuit, eique Summam indidit; illi potius quàm Clementi assentior. Sed recentioribus Clemente Scriptoribus oppono Tertullianum, qui in libri de velandis Virginibus capite primo, dicit: veritati nemo præscribere potest, non spatium temporum, non patrocinia personarum, non privilegia regionum. Oppono Baronium, qui Tertullianum secutus est; jura, inquit, veritatis nullâ plurimorum sæculorum valent præscriptione lædi, nec innumera testium multitudine obrui, atque labefactari. Sic apud Tertullianum; atquæ Baronium fideissimos paternos habito.*

Ces maximes sont fort sages: mais tout dépend de l'application. M. de Launoy se trouva, plutôt qu'il n'avoit pensé, dans la nécessité, ou de rétracter son premier sentiment, ou de

L. de ven. Rom.
Ecll. & olfer. 8.

manquer à sa parole. A peine eut-il fait paroître son Ouvrage, qu'il fut solidement réfuté par le Pere Alexandre. Cet habile Thomiste, qui venoit d'être reçu parmi les Docteurs de Sorbonne, eut la gloire de consacrer le premier usage, qu'il fit de sa plume, à la défense de la vérité & du Docteur Angelique: Il ne se contenta pas de citer le témoignage d'un Auteur plus ancien que Clement VI; il produisit les Ecrits de plusieurs, dont quelques-uns avoient été les disciples & les auditeurs de saint Thomas, quelques autres s'étoient montrés ses adversaires, tous plus anciens que Pierre Roger, & tous unanimes à lui attribuer, sans hésiter, la Somme de Theologie. La belle maxime de Tertullien & de Baronius se tourna dès-lors contre celui qui l'avoit adoptée; car si l'autorité des personnes, si le témoignage positif d'un grand nombre d'Auteurs, ne peut jamais prescrire contre la vérité: combien moins cette même vérité expressément attestée par les plus anciens, pourra-t'elle être obscurcie, ou ébranlée par le silence d'un Ecrivain postérieur? Je dis par le silence, en supposant ici pour un moment, que Clement VI n'ait point en effet parlé de la Somme de Theologie: on fera voir cependant en son lieu, que bien loin d'avoir oublié cet Ouvrage, Clement l'a expressément nommé dans le discours-même que Launoy a lu & examiné. Le Pere Echard, à qui on ne peut disputer l'avantage d'avoir rompu le nœud cordien, a déjà démontré cette vérité de fait. Sa dissertation, j'en conviens, ne parut qu'après la mort de M. Launoy; & nous ignorons quelle impression avoit fait sur son esprit, celle du P. Alexandre, à laquelle il n'a pas entrepris de répondre. Nous sçavons seulement qu'elle fut trouvée assez solide pour mériter l'approbation des connoisseurs, & pour retentir les plus habiles dans le sentiment, où toutes les Ecoles avoient été jusqu'alors, comme elles sont encore aujourd'hui, en faveur de S. Thomas.

Voici de quelle maniere M. Dupin s'explique sur ce sujet:

» On a formé de notre tems des difficultés touchant la Somme
 » de S. Thomas, qui ont fait douter à quelques Auteurs, si elle
 » étoit véritablement de lui. M. de Launoy en a proposé
 » une, tirée du silence de Clement VI, qui n'a point parlé de
 » cet Ouvrage dans le catalogue exact qu'il a fait des Ecrits
 » de saint Thomas, dans le panégyrique de ce Saint, qu'il

Nouv. Biblioth.
t. 10. p. 76.

» récita peu de tems après sa canonization. Mais le P. Alexan-
 » dre a revendiqué cet Ouvrage , par les témoignages des Au-
 » teurs contemporains , ou qui ont vécu peu de tems après ,
 » comme de Guillaume de Tocco, l'un de ceux qui ont sol-
 » licité sa canonization , qui a fait un catalogue exact des œu-
 » vres de S. Thomas, entre lesquelles la Somme tient le pre-
 » mier rang : de Guillaume de la Marre de l'Ordre des FF.
 » Mineurs, qui en attaquant sur la fin du treizième siècle,
 » la doctrine de saint Thomas , dans un livre intitulé , *Corre-*
 » *ctorium operum fratris Thomæ* , tire la plupart des articles
 » qu'il combat, de la Somme de Theologie , comme de son
 » principal Ouvrage : de Gilles de Rome , disciple de S. Tho-
 » mas, qui l'a défendu contre Guillaume de la Marre (dans un
 » Ouvrage intitulé) *le Correcteur corrigé* ; de Jean l'Allemand ;
 » de Nicolas Triver , qui vivoit vers le commencement du
 » siècle suivant , & qui a fait le catalogue des Ouvrages de S.
 » Thomas : de saint Antonin & de plusieurs autres. Sans par-
 » ler du Grec Demetrius Cydonius , qui a traduit cette Som-
 » me en Grec , & a donné quantité de louanges à son Auteur.
 » En sorte qu'il semble que le silence de Clement VI ne peut
 » point l'emporter sur le témoignage de tant d'Auteurs aussi
 » anciens , ou même plus anciens que ce Pape.

1697. Ainsi parloit M. Dupin sur la fin du dernier siècle , c'est-à-
 dire , dans un tems , où faute d'un examen plus sérieux , on
 supposoit encore avec M. de Launoy l'omission , ou le silen-
 ce de Clement VI : nonobstant cette erreur de fait , la vérité
 maîtresse des esprits , triomphoit toujours de la prévention sur
 cet article.

Une autre difficulté , qui a long-tems embarrassé les Sça-
 vans sur le même sujet , consiste en ce que nous trouvons pres-
 que toute la seconde partie de la Somme, dans *le miroir moral* ,
 Ouvrage qui pendant plus de quatre siècles a été communé-
 ment attribué à Vincent de Beauvais, mort plusieurs années
 avant saint Thomas. Il faut proposer encore cette difficulté
 dans les propres termes de M. Dupin. C'est dans le dixième
 tome de la nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques
 que cet Ecrivain parle ainsi.

P. 70. » Vincent surnommé de Beauvais , parce qu'il fit sa deme-
 » re ordinaire dans cette ville , étoit Bourguignon & Reli-

„ jeux de l'Ordre des FF. Prêcheurs. Il entreprit sous le
 „ regne de saint Louis, qui fournit à la dépense, de faire une
 „ espece d'encyclopedie de science, dans un gros Ouvrage,
 „ qu'il intitula *le miroir*. Il est divisé en quatre parties, qui sont
 „ quatre Ouvrages tout differens: *le doctrinal*, qui com-
 „ prend les principes de toutes les sciences, en commençant
 „ par la Grammaire, & finissant par la Theologie: *l'histo-*
 „ *rial*, qui contient l'Histoire universelle depuis le commen-
 „ cement du monde, jusqu'à l'an 1244: *le naturel*, qui traite
 „ des choses de la nature, comme des plantes, des oiseaux
 „ &c. Et *le moral*, qui traite des passions, de la loi, de la
 „ grace, des vertus & des vices. Ces Ouvrages sont une com-
 „ pilation tirée de plusieurs Auteurs, comme Vincent le recon-
 „ noît dans sa préface. Le dernier contient presque mot pour
 „ mot la seconde seconde de la Somme de S. Thomas d'Aquin;
 „ ce qui fait assez de peine à accorder avec la chronologie de
 „ ces deux Auteurs; car saint Thomas n'étant mort que l'an
 „ 1274, & la Somme étant un de ses derniers Ouvrages, il
 „ est difficile de concevoir comment Vincent de Beauvais,
 „ que l'on croit mort en 1256 l'a pû copier. Les Critiques sont
 „ partagés pour résoudre cette difficulté. Les uns disent qu'il
 „ se peut faire que Vincent ne soit mort qu'en 1264, & que
 „ saint Thomas eût déjà composé la seconde seconde, dont
 „ Vincent de Beauvais auroit eu communication. Les autres
 „ soutiennent que ce livre moral n'est point de lui, mais que
 „ cet Auteur ne l'ayant pas fait, ou que celui qu'il avoit fait,
 „ s'étant perdu, quelqu'un a substitué ces extraits de saint Tho-
 „ mas, pour rendre l'Ouvrage de Vincent de Beauvais com-
 „ plet.

„ Ces solutions (continue toujours M. Dupin) ne paroissent
 „ guères vraisemblables: car 1°. Tous les Auteurs qui ont
 „ parlé de Vincent de Beauvais, l'ont fait mort en 1256;
 „ & quand on supposeroit qu'il a vécu jusqu'à l'an 1264, il se-
 „ roit assez difficile de s'imaginer qu'il ait copié un Ouvrage,
 „ qui n'étoit ni public, ni achevé. D'ailleurs on ne peut point
 „ dire que Vincent de Beauvais n'ait point composé un traité
 „ moral, puisqu'il marque dans sa préface que c'est une des
 „ parties de son Ouvrage, & que les anciens Auteurs, com-
 „ me Henri de Gand, & Tritheme font mention de celui-ci. .

» D'un autre côté il paroît que la Somme de saint Thomas est
 » d'un même style; & il cite la seconde seconde dans ses autres
 » parties. Au contraire l'Ouvrage de Vincent de Beauvais
 » est une rapsodie tirée de differens Auteurs. On prétend mê-
 » me qu'il cite la Somme de S. Thomas dans son Miroir na-
 » turel. Ce sont là les difficultés qu'on peut former, & les
 » conjectures que l'on peut alléguer de part & d'autre: sur les-
 » quelles nous laissons aux autres la liberté de faire les ré-
 » flexions qu'ils voudront, ne trouvant rien d'assez convain-
 » cant pour nous déterminer. «

M. Dupin en demeure là. Nous ne pouvons ni adopter tout ce qu'il avance, ni rejeter absolument tout ce qu'il dit. Il a raison de soutenir que la Somme de saint Thomas est d'un même style, c'est-à-dire, qu'elle est son Ouvrage selon toutes ses parties. Il est encore vrai que cet Ouvrage n'étoit ni public, ni achevé, avant la mort de Vincent de Beauvais: il n'étoit même pas commencé. Ainsi comme il est certain que saint Thomas n'a rien emprunté de Vincent de Beauvais, il est aussi impossible que celui-ci ait copié une partie de la Somme de Theologie. Cependant on trouve plus de deux cent questions, qui sont les mêmes & dans la Somme & dans le Miroir moral. Voilà la difficulté: voilà l'embarras. M. Dupin l'a bien senti cet embarras; mais il ne nous aide point à en sortir. Il faut même avouer que la difficulté devoit être pour lui un paradoxe, & qu'elle le sera pour tous ceux qui supposeront, comme il a fait, que Vincent de Beauvais a partagé son grand Ouvrage en quatre parties, qu'il n'est pas moins l'Auteur du *Miroir moral*, que des trois autres, & que la Préface, qu'on voit à la tête de tout l'Ouvrage, est sortie de ses mains, telle qu'on la lit aujourd'hui. Mais nous avons des preuves claires & décisives du contraire: & les argumens solides, que nous apporterons plus bas, pour démontrer que ce traité moral a été fabriqué par un Auteur du quatorzième siècle, long-tems après la mort de Vincent de Beauvais & de S. Thomas; seront ces raisons assez convaincantes pour se déterminer, que M. Dupin desiroit, & qu'il n'avoit pas encore trouvées en mil six cent quatre-vingt-dix-sept. Il suffit pour le présent d'avoir proposé la difficulté & les differens sentimens des Auteurs qui ont inutilement cherché l'explication de l'enigme.

Quelques

Quelques disciples de Scot ont voulu former un troisième sentiment, & faire naître une nouvelle difficulté qu'on ne trouve guères que dans leurs Ecrits : il n'appartient pas en effet à tout le monde de pouvoir imaginer que la Somme de S. Thomas soit en partie l'Ouvrage d'Alexandre de Halès. Le Pere Wading le prétend néanmoins. Voici comme il s'explique dans le premier tome des Annales de son Ordre : *Quòd si quis opinionem præferre vellet rationi, dicat speculum morale alicujus esse posterioris & Vincentio & Thoma autoribus, nihil salvat : nec huic accrescit, quod alteri subripitur, quia summam virtutum Alensis esse constat utroque antiquioris.* C'est-à-dire, » si en préférant l'opinion à la raison, on soutient que le Mi- » roir moral est l'ouvrage d'un Auteur, qui a vécu après Vin- » cent de Beauvais & S. Thomas, on n'en est pas pour cela » plus avancé : & ce que l'on ôte à l'un, ne doit pas être at- » tribué à l'autre; puisqu'il consiste que la Somme des vertus est » l'ouvrage d'Alexandre de Halès, plus ancien que Vincent » de Beauvais & que S. Thomas. «

Ad an. 1245. §
653.

C'est donc, selon Wading, d'Alexandre de Halès que S. Thomas a tiré tout ce qu'il a écrit touchant les vices & les vertus, dans la seconde partie de sa Somme : le passage qu'on vient de rapporter, ne peut avoir aucun autre sens. Pour réfuter solidement cet Analiste, & Jean de la Haye son confrere, qui a embrassé le même sentiment, nous montrerons d'abord que ce n'est point préférer le préjugé à la raison; mais respecter la raison & la suivre, que de soutenir que le *Miroir moral* n'a été composé qu'après la mort de saint Thomas, & qu'il a été pris de la Somme. C'est un fait qu'on n'appuye plus sur de simples conjectures : aujourd'hui on le démontre. Il faudra examiner ensuite s'il est vrai, qu'Alexandre de Halès ait jamais composé une Somme des vertus. Nous ferons voir enfin qu'il n'y a rien de commun entre les Ouvrages de cet Auteur & la Somme de S. Thomas.

Mais avant que de répondre séparément à tous ces différens adversaires, il convient de réunir, & de proposer tout de suite les principales raisons, qui assurent ce grand ouvrage à son véritable Auteur. Nous abrégerons ainsi les preuves, & nous éviterons plus facilement les redites.

§. I.

La Somme de Theologie attribuée à saint Thomas , est incontestablement son Ouvrage : preuves tirées du témoignage des Auteurs Contemporains.

ON peut réduire toutes les preuves qui décident le cas présent à quatre chefs : 1°. Au témoignage des Auteurs contemporains : 2°. A la foi des anciens manuscrits : 3°. A l'autorité de la tradition : 4°. Enfin à la parfaite conformité de style , de doctrine & de principes ; conformité que tous les Sçavans reconnoissent, soit entre la Somme de Theologie & les autres Ouvrages de saint Thomas, soit entre les différentes parties de la Somme. C'est par de semblables raisons, que nous prouvons par exemple que les livres de la cité de Dieu sont de saint Augustin ; que ceux de la considération appartiennent à saint Bernard ; & que les autres anciens Ecrivains , soit Ecclesiastiques , soit profanes, sont véritablement les Auteurs des principaux Ouvrages qui leur sont attribués. Mais je ne sçai si dans aucun autre cas, toutes ces preuves se trouvent si parfaitement réunies, aussi claires, & en aussi grand nombre, que dans celui-ci. Le Lecteur en jugera.

Nous venons de voir, que pour se rendre au sentiment commun sur la question que nous examinons, M. de Launoy ne demandoit que le témoignage clair, & exprès d'un Ecrivain plus ancien que Clement VI : *Si vetustior Clemente scriptor operum Thomæ catalogum composuit, eique Summam indidit, illi potius quàm Clementi assentior.* En voici bien huit ou dix, & plus anciens & très-dignes de foi, qui ont parlé aussi clairement qu'on le pouvoit souhaiter.

Je commence par l'Evêque de Torcello, qui a long-tems conversé avec S. Thomas, & qui avoir fait le catalogue de ses ouvrages avant la naissance de Clement VI. Cet Auteur non-seulement attribue au saint Docteur la Somme de Theologie, mais il nous marque encore le tems auquel il l'a commencée, & pendant combien d'années il y a travaillé. C'est dans le vingt-deuxième Livre de l'Histoire Ecclesiastique,

chapitre trente-neuvième, que Tholomé après avoir parlé du Pape Clement IV, ajoute : *Hujus tempore dictus Doctor, F. Thomas, scripsit Summam, quam in tres partes divisit, scilicet naturalem, quia ibi definitur natura rerum, & 10. de divina, 20. de creatis: secundam partem vocavit moralem, quam divisit in duo volumina; unum volumen accepit in universalibus materiis, quæ & prima secundæ vocatur respectu scientiæ moralis: alia verò pars speciales materias continet virtutum omnium & visiorum, tota fundata & ornata Philosophorum dictis & rationibus, & Doctorum sacrorum auctoritatibus, quam secundam secundæ respectu ejusdem materie appellamus. Tertia autem pars Summæ, quæ est quartum volumen Sacramentalis vocatur, quia in ea de Sacramentis agit, ac de Incarnatione Verbi, & ultima pars dicitur, quia ultimo facta, sive quia finis est aliarum.*

Thol. Luc. Hist
Ecc. l. 22. c. 39.

Rien de plus exprès, ni de mieux circonstancié que ce récit, selon lequel la Somme de Theologie divisée par saint Thomas en trois parties, contenant néanmoins quatre volumes, fut commencée sous le Pontificat de Clement IV, qui occupa la Chaire de S. Pierre depuis le cinquième Février 1265, jusqu'au vingt-neuf d'Octobre 1268; mais ce grand ouvrage fut continué pendant la vacance du saint Siege, & sous le commencement du Pontificat de Gregoire X, qui ne fut élu que près de trois ans après la mort de son Prédecesseur. C'est le même Tholomé de Luques qui l'a écrit ainsi dans le vingt-troisième Livre de son Histoire Ecclesiastique : *Tempore hujus Pontificis, Gregorii Decimi, scripsit Thomas ultimam partem Summæ, sed non complevit morte interveniente.* Ce seul témoignage suffiroit pour décider la question, selon Launoy même.

L. 23. c. 11.

Celui de Guillaume de Tocco, autre disciple de S. Thomas, n'est pas moins exprès, ni d'un moindre poids. C'est dans le quatrième chapitre de la vie du saint Docteur, qu'il fait mention de trois de ses principaux Ouvrages, c'est-à-dire, des Commentaires sur les Sentences, de la Somme de Theologie, & de celle qui est contre les Gentils : *Præter opus quod fecit super quatuor libros Sententiarum, Summam fecit, quam distinxit libris, materias quatuor librorum aliter ordinans, quam cum pluribus articulis ampliavit, subtilioribus ra-*

tionibus ipsas determinans sanctorum auctoritatibus. Scripsit etiam librum, qui intitulatur contra Gentiles, stylo disertum & rationum novitate, ac subtilitate profundum, in quo miramodo ostendit, quod ex proprio ingenio habuit, & quod raptu mentis in Deum, orationibus impetravit.

Au témoignage de ces deux Auteurs contemporains, il faut ajouter celui de Barthelemi de Capouë, & du Pere Renaud compagnon de saint Thomas. Le premier qui avoit connu particulièrement le Saint, & qui vivoit encore lorsqu'on travailloit à sa canonization, assûra parmi les dépositions qu'il fit devant les Commissaires, que le Pere Renaud voyant que le saint Docteur, après les questions qui regardent le Sacrement de Pénitence, ne continuoit plus la troisième partie de sa Somme; lui demanda pourquoi il interrompoit ainsi ce grand ouvrage, qu'il avoit commencé pour la gloire de Dieu, & qui serviroit à éclairer le monde? à quoi le Saint (qui ne s'occupoit que du désir de s'unir bientôt à Dieu) répondit qu'il ne pouvoit continuer, & que tout ce qu'il avoit écrit jusqu'alors ne lui paroissoit rien, en comparaison des grandes choses, qu'il avoit plû au Seigneur de lui révéler depuis peu.

Voici les propres paroles de ce témoin, comme on les lit dans le sixième tome des Actes des Saints, pages sept cent-douze & treize : *Dixit idem testis quòd cum dictus F. Thomas celebraret Missam in Capella sancti Nicolai, fuit miramutatione commotus, & post ipsam Missam non scripsit, neque dictavit aliquid; imò suspendit organa scriptiois in tertiam parte Summæ, in tractatu de Pœnitentia. Et dum F. Raynaldus videret, quod ipse F. Thomas cessaverat scribere, dixit ei: Pater quomodo dimisisti opus tam grande, quod ad laudem Dei, & ad illuminationem mundi cepisti? Cui respondit: non possum... & subjunxit: Omnia quæ scripsi videntur mihi paleæ respectu eorum, quæ vidi, & revelata sunt mihi.*

Le même Barthelemi de Capouë, ou Logotheta, assûre que ceux qui avoient appris toutes ces circonstances de la propre bouche du Pere Renaud, les avoient déjà racontées à plusieurs Religieux de saint Dominique dans le Couvent d'Agnani, en particulier à Guillaume de Tocco, & à Nicolas de Tarvisio, qui fut depuis Général des FF. Prêcheurs, ,

& successeur du Pape Boniface VIII, sous le nom de Benoît XI, dont le nom vient d'être écrit dans le catalogue des Saints par un Decret de la sacrée Congrégation, confirmé par N. S. P. Clement XII.

Peu de tems après la mort de saint Thomas, & avant la fin du treizième siècle, Guillaume de la Marre Theologien Anglois, fit un écrit pour combattre, ou, comme il parloit, pour corriger un nombre considérable d'articles, qu'il avoit choisis dans les ouvrages du saint Docteur, en particulier dans la seconde partie de sa Somme de Theologie. Voilà un nouveau témoin, une nouvelle preuve que cet ouvrage, longtemps avant Clement VI, étoit attribué à saint Thomas.

Gilles de Rome, un des plus célèbres Docteurs du même siècle, devoit être encore mieux instruit des véritables écrits du Saint, qui avoit été son Maître dans les Ecoles de Paris. Dans sa réponse à toutes les difficultés de Guillaume de la Marre, ce Theologien reconnoit saint Thomas pour l'Auteur de la Somme de Theologie, & il s'arrête uniquement à montrer la pureté & la vérité de sa doctrine. L'Ouvrage de ce saint homme qui étoit Général des Augustins en 1292, & qui mourut Archevêque de Bourges l'an 1316, se voit en manuscrit dans la Bibliothèque de saint Victor à Paris, & a été imprimé à Cologne. Ceux qui prendront la peine de le lire, en s'assurant de la vérité du fait, remarqueront en même tems quelle idée on avoit dès-lors du Docteur Angélique. Voici comme Gilles de Rome le fait parler à ses adversaires, dès le commencement de son Apologie. » Pourquoi formez-vous des médisances contre des paroles de vérité, » puisque nul d'entre vous ne me peut reprendre avec justice. » Vous ne vous étudiez dans vos discours, qu'à trouver des moyens d'accuser les autres, & vous ne faites que parler en l'air. Vous vous efforcez d'accabler votre ami, mais achevez ce que vous avez commencé : cependant écoutez-moi, & voyez si je mens; répondez, je vous prie, sans contention, & en parlant jugez des choses selon la justice. Alors vous ne trouverez point d'iniquité sur ma langue, ni de folie dans ma bouche;

Job. c. 6. v. 25. &c.

» Voilà (continue l'Apologifte) ce que Thomas d'Aquin, » cet excellent Docteur dont la doctrine éclaire toute l'Eglise,

» pourroit très-justement adresser à ceux qui s'efforcent de
 » corrompre ou d'obscurcir les grandes vérités qu'il a ensei-
 » gnées, & qui n'oublent rien pour décrier ses Ouvrages
 » tous remplis de vérité, & inspirés par l'esprit même de
 » vérité. Ce que nous montrerons avec le secours de Dieu,
 » après avoir rapporté mot pour mot les sentimens de ses
 » adversaires, & les avoir mis en poudre, par les principes
 » mêmes du saint Docteur, qu'ils ont attaqué.

Correct. corrup.
 Prælat.

Quare detraxistis sermonibus veritatis, cum è vobis nullus sit qui possit arguere me? .. Quæstio proposita, optimè in persona Fratris Thomæ, Doctoris eximii, cujus doctrinâ fulget Ecclesia, potest proponi quibusdam, qui ejus doctrinam, imò veritatem, quam docuit, depravare nituntur, ipsius sermonibus veritate plenis, & spiritu veritatis instigante conscriptis detrahentes. Et hoc ex eorum sententiâ de verbo ad verbum per singulos articulos digestâ, & convenienter ex dictis ejusdem Doctoris exterminatâ, Deo juvante patebit.

to. 1. tit. 23. c. 11.
 §. 2.

Jean Lallemand Theologien de l'Ordre des FF. Prêchers, dont saint Antonin a fait mention parmi les Ecrivains Ecclesiastiques, & qu'il ne faut pas confondre, (ainsi qu'a fait Possevin) avec Jean le Teuthonique quatrième Général du même Ordre, écrivoit sa Somme pour les Confesseurs sur la fin du treizième siecle, peu d'années après la mort de notre Saint, & avant sa canonization; aussi ne le nomme-t'il jamais que *Frere Thomas*. Cet Auteur, par conséquent, plus ancien que Clement VI, déclare qu'il a puisé toutes les décisions dont il a rempli son ouvrage, de ceux d'Albert le Grand, de Pierre de Tarantaise, & de F. Thomas d'Aquin, sur-tout de la seconde seconde de sa Somme de Theologie: *Sed & hoc considerandum est quòd cum secunda pars secundæ de Summa Fratris Thomæ prædicti, quasi pro majori parte sit moralis, plurima de illa sumpta in hoc opusculo posui. Et ideo ubicumque solum dicitur, responsio secundum Thomam in Summa, vel simile nullo addito, semper intelligendum est de secunda secundæ, nisi alia pars specialiter exprimat. Rien ne peut être plus expès que ce témoignage, ni plus clair que ces paroles. Il seroit inutile de les expliquer, & superflu d'y ajouter plusieurs autres textes, pour faire remarquer une partie de ce que l'Auteur avoué avoir pris de la Somme de saint*

Summa Confess.
 Joannis LeGoris
 in Prologo.

Thomas dans la réponse au cas qu'il se proposoit. Au reste le Pere Alexandre assure avoir lu le manuscrit de cet ouvrage : *Cujus habeo præ manibus manuscriptum exemplar, quadragentorum annorum ætate venerabile.* Hist. Eccl. t. 7, p. 396.

Parmi les Auteurs plus anciens que Clement VI, on peut encore compter Nicolas Trivet né à Londres l'an 1258. Les Historiens Anglois ont parlé fort avantageusement de son illustre naissance, de ses vertus, de sa vaste érudition. Il entra fort jeune dans l'Ordre de saint Dominique, & il s'acquiert bien-tôt une si grande réputation parmi les sçavans, que l'Auteur du Livre intitulé, *des Ecrivains illustres d'Angleterre*, dit qu'il a excellé dans l'éloquence, dans la Poésie, dans la connoissance de l'Histoire, des Mathematiques, de la Philosophie & de la Theologie. Nous avons plusieurs beaux ouvrages de lui. Dans sa Chronique il fait l'éloge de Thomas d'Aquin, l'abregé de sa vie, & le catalogue de ses écrits, parmi lesquels il n'a eu garde d'oublier la Somme de Theologie divisée en trois parties: *Item (scripsit F. Thomas) Summam Theologia, quam in tres partes divisit, & secundam in duas partes: morte autem præventus tertiam totius & ultimam non complevit.* Echar. t. 1. p. 562. Joannes Pitiscus. Id Chron. ad an. 1274. t. 8. spici-legii.

Bernard Guidonis contemporain de Clement VI, s'explique presque dans les mêmes termes, de même que Jean Columne plus ancien que tous ceux que nous avons cités jusqu'ici. Voilà déjà un bon nombre d'Auteurs dont le témoignage ne peut être recusé, & qui se sont toujours expliqués avec tant de précision touchant la Somme de S. Thomas, que s'ils avoient prévu le doute que quelques Ecrivains ont voulu exciter dans le dix-septième siècle, ils n'auroient pu rien dire de plus clair, ni de plus à propos, pour nous mettre en état de les réduire à un silence plus réel que celui de Clement VI. Mais ce n'est encore là que la première preuve de la vérité que nous soutenons: venons à la seconde.



§. I I.

*Les anciens manuscrits de la Somme de Theologie ,
montrent que saint Thomas en est l'Auteur.*

IL n'est point de Critique qui ne convienne que pour décider sûrement de l'Auteur d'un Ouvrage, il faut, tant qu'il est possible, consulter les anciens manuscrits, & reconnoître pour légitime Auteur d'un livre, celui à qui tous les manuscrits l'attribuent. Sur cette règle le cas présent est tout décidé; puisqu'il est certain que les manuscrits de la Somme de Theologie, qu'on a pu découvrir jusqu'aujourd'hui, dans les célèbres Bibliothèques de France, d'Italie, d'Allemagne, portent tous le nom de saint Thomas, ou de F. Thomas d'Aquin, de l'Ordre des PF. Prêcheurs. Il est nécessaire d'en citer quelques-uns, & presque impossible de les nommer tous: le nombre en est assez grand, pour que le catalogue le plus simple parût encore trop long. Il faut donc choisir, & ne produire que ceux, dont on peut fixer la date, ou reconnoître l'antiquité. Il y en a peu, il est vrai, qui marquent expressément l'année, en laquelle ils ont été écrits; on en trouve cependant quelques-uns, où on a pris cette précaution. Il faut découvrir l'antiquité des autres, par celle de la personne, à laquelle ils ont appartenu, ou par le tems, auquel ils ont été donnés aux Bibliothèques, où ils se sont conservés jusqu'à présent. On est enfin assuré que tous ceux qui portent le nom de *Frere* Thomas, sans lui donner jamais le titre de *Saint*, ont été écrits avant sa canonization, par conséquent avant le discours de Clement VI.

Biblioth. Navarr.

Dans la seule Bibliothèque du Collège de Navarre, à Paris, on voit ces differens cayers, qui contiennent la premiere partie de la Somme de Theologie: à la fin de chaque manuscrit on lit ces paroles: » Ici finit le premier livre de là » Somme de F. Thomas d'Aquin, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Docteur en Theologie: *Explicit liber primus Summæ Fratris Thomæ de Aquino, Ordinis Fratrum Predicatorum, Magistri in Theologia.* Dans la même Bibliothèque on trouve quatre manuscrits de la premiere seconde; trois

trois de la seconde seconde ; deux de la troisième partie. Tous ces cayers portent également le nom de F. Thomas d'Aquin ; & on ne peut douter qu'ils ne soient du treizième siècle. L'un de ceux qui contiennent la seconde seconde, le marque bien expressément par ces paroles, qu'on lit après la table : *Explicit ordo , & signatio questionum secundi libri secundæ partis, Fratris Thomæ de Aquino. Benedictus Deus : amen. Anno Domini 1290 in tempore quadragesimæ.*

Le P. Echard, qui a examiné avec grand soin tous ces manuscrits, remarque que ces dernières lignes sont du même caractère, & de la même main, que tout le cayer, dont l'antiquité ne peut être contestée. Ce qui paroît sans doute surprenant, c'est que M. de Launoy Docteur de Navarre, qui a si bien écrit l'histoire de ce fameux Collège, n'eut cependant aucune connoissance de toutes ces pièces, lorsqu'il assuroit avec tant de confiance, qu'avant la canonization de S. Thomas, ou on ne connoissoit point la Somme de Theologie, ou qu'elle ne lui étoit point attribuée. Il cherchoit une preuve de son opinion dans la Bibliothèque de M. l'Archevêque de Reims, tandis qu'il avoit chez lui les preuves évidentes de la vérité qu'il combattoit. Si nos habiles Critiques jugent de tout, ne seroit-il pas à souhaiter qu'ils n'ignorassent rien, pour être en état de porter un jugement toujours équitable ; ou du moins pour éviter des méprises, qui ne font point honneur ?

Mais rentrons dans les Bibliothèques de Paris : celle de Sorbonne nous fournit un très-grand nombre de manuscrits, dans lesquels on trouve séparément toutes les parties de la Somme de Theologie. Quelques-uns commencent ainsi : *Incipiunt capitula libri secundi secundæ partis Summæ editæ à Fratris Thomæ de Aquino.* On voit dans l'un de ces cayers, qu'il fut donné par Etiene Chanoine d'Amiens, Docteur de Paris, qui fleurissoit dans le treizième siècle ; & dont les livres furent portés dans la Bibliothèque de Sorbonne l'an mil deux cent quatre-vingt-huit, vers le mois de Février, ainsi qu'il est expressément marqué dans le manuscrit de la sainte Bible : *Ex Legato Domini Stephani de Abbativilla Canonici Ambianensis : & fuit asportata ad domum , anno Domini 1288, circa Festum B. Mariæ Hyemalis, cum aliis*

T. 1. p. 194

Biblioth. Sorbonica.

libris ipsius. Il seroit également facile de prouver l'antiquité de plusieurs autres manuscrits de la Somme, qu'on voit dans la même Bibliothèque, & de ceux en particulier, qui ont été donnés par Godefroy de Liege, qui vivoit du tems même de saint Thomas.

On peut voir une grande quantité de semblables manuscrits dans la Bibliothèque du Roi, dans celles de sainte Genevieve, de saint Victor, & de sainte Catherine du Val des Ecoliers. On trouve dans celle-ci un catalogue, qui fut dressé en 1288, de tous les livres, qui appartenoient à cette Bibliothèque au nombre de trois cent, parmi lesquels il y en a plusieurs, qui sont expressément attribués à Thomas d'Aquin, en particulier la Somme divisée en trois parties. Voici comme se sont expliqués les Chanoines Réguliers, qui ont dressé ce catalogue : *Anno Domini 1288, die Jovis ante Nativitatem B. Mariae Virginis, habebamus in nostro armariolo Parisiensi libros inferius nominatos... Item habebamus scriptum Fratris Thomae super primum sententiarum, in uno volumine : Item scriptum ejusdem super secundam, & tertium sententiarum, in uno volumine : item scriptum ejusdem super quartum sententiarum, cum aliquibus quaestionibus, in uno volumine : item Summam ejusdem divisam in tribus voluminibus : item Summam ejusdem contra Gentiles, in uno volumine.* Il n'est pas nécessaire d'examiner quelle est l'antiquité de ces manuscrits, dont on avoit déjà la liste quatorze ans après la mort de saint Thomas, & trente-cinq avant le discours de Clement VI.

Parmi ceux qu'on conserve dans différentes Bibliothèques de l'Ordre de saint Dominique en France, nous en distinguons principalement deux, qui ont été donnés par deux Cardinaux du même Ordre, avec lesquels saint Thomas auroit pu converser plusieurs années. L'un de ces anciens manuscrits se trouve dans le Couvent de Clermont en Auvergne. On y lit d'abord ces paroles : *Incipit Summa de Theologia edita à Fratre Thoma de Aquino Ord. FF. Prædicatorem.* On voit dans le même volume, que c'est un don du Cardinal Hugues de Bilhom Evêque d'Osie. Bilhom est une petite Ville du Diocèse de Clermont, dans la basse Auvergne, & le Cardinal, dont il est parlé ici, est Hugues de Seguin, de l'Ordre des FF.

Biblioth. Prioratus S. Cathar. Vallis Scholarium.

Prêcheurs, Docteur de Paris, lequel après avoir professé la Theologie dans le Couvent de sainte Sabine à Rome, fut fait Maître du sacré Palais sous Martin IV, créé Cardinal par le Pape Nicolas IV, nommé Evêque d'Ostie par son Successeur Celestin V, & mourut sous le Pontificat de Boniface VIII, l'an 1298, quarante-quatre ans avant l'exaltation de Clement VI.

Nat. Alex. hist.
Ecdl. t. 7. p. 402.

L'autre manuscrit, qui contient la seconde seconde de la Somme de Theologie, fut donné au Couvent des FF. Prêcheurs de Roüen, par le Cardinal Nicolas de Freauville, qui portoit déjà l'habit de S. Dominique du vivant de S. Thomas: en 1296 il étoit Confesseur du Roy de France Philippe le Bel; il fut honoré de la pourpre Romaine par Clement V; & par son testament de 1324, il laissa à son Couvent de Roüen une partie de ses livres, parmi lesquels il est fait particulièrement mention de la Somme de S. Thomas.

Echar. t. 1. p. 294.

François Duchefne, dans l'histoire des Cardinaux François, T. 2. p. 278. rapporte que Michel du Bec, Cardinal du titre de S. Etienne *in Calionente*, mort à Avignon en 1318 avoit donné par testament la seconde seconde de Frere Thomas, aux Carmes de la Place Maubert à Paris, où il voulut que ses os fussent portés & inhumés. Le Pere Pagi sçavant Franciscain, dans le quatrième livre de ses réflexions critiques sur les Annales de Baronius, nous apprend qu'à la suite des Sermons de S. Anroine de Padoüe, il a fait imprimer le testament de saint Louis Evêque de Toulouse, de l'ordre des FF. Mineurs; & qu'il s'est servi de cet ancien monument pour prouver, que la Somme de Theologie est le véritable Ouvrage de S. Thomas d'Aquin. Ce témoignage & cette preuve ne peuvent être que d'un grand poids, sur-tout contre le P. Wading, & Pierre de Alva du même Ordre.

Pagi, t. 4. p. 695.

Il ne seroit pas difficile de prouver le même fait par les manuscrits du Vatican, & des plus célèbres Bibliothèques de l'Europe, puisqu'il est certain que les premières éditions qu'on a faites des Ouvrages de saint Thomas, non-seulement en France, mais encore dans les Royaumes étrangers, sur-tout à Rome, à Venise, à Cologne, à Bâle, à Anvers, ont été faites sur la foi des manuscrits les plus anciens & les plus authentiques: ausquels il faut toujours revenir pour corriger sûre-

ment les fautes qui se sont glissées dans différentes éditions. Mais voilà sans doute un assez grand nombre de manuscrits toujours parfaitement uniformes, sans qu'il s'en trouve un seul, qui attribue la Somme de Theologie à un autre, qu'à saint Thomas. Il faut convenir que beaucoup moins suffiroit pour décider absolument la question: & on peut ajouter qu'elle n'auroit jamais été agitée, si on eût voulu lire avant que de discuter.

§. III.

La tradition, & la Somme même de Theologie ne permettent pas d'en méconnoître l'Auteur.

L'Honneur infini que l'Ange de l'Ecole a fait, & qu'il fera jusqu'à la fin des siècles à l'Ordre de S. Dominique, dont il sera toujours la lumiere & le plus bel ornement, méritoit sans doute le juste retour, que le saint Docteur a trouvé dans les cœurs de tous ses Freres. Comme c'est dans son Ordre, qu'il a écrit de si excellens Ouvrages, pour le bien commun de l'Eglise, c'est aussi dans cet Ordre-même qu'il a vû ses premiers disciples, les défenseurs les plus zélés de sa doctrine, & les commencemens heureux de son Ecole. C'est là qu'on a eu une plus exacte connoissance de ses véritables écrits, & qu'on en a conservé plus religieusement le souvenir. La Somme de Theologie, le chef-d'œuvre de l'un, a été l'objet plus particulier de l'attention des autres: ils l'ont toujours regardée comme la plus précieuse portion de leur heritage, & la matiere la plus ordinaire de leurs études. Ceux qui l'avoient recueillie de la bouche-même de l'Auteur, ou qui l'avoient reçue de ses mains, l'ont transmise de même à ceux qui venoient après eux. Cette tradition n'a jamais été interrompue. Outre les Ecrivains du treizième siècle, qu'on a déjà cités, nous pourrions en produire quantité d'autres, qui ont écrit non-seulement de siècle en siècle, mais presque d'année en année, & qui sont autant de témoins fidèles de cette tradition. Si leur témoignage avoit besoin de confirmation, ne la trouveroit-il pas toute entiere, dans celui de tant d'illustres Auteurs de differens Ordres, & de différentes Ecoles? Quel est l'Ordre Re-

ligieux , ou la Congrégation , qui en louant la doctrine de S. Thomas & ses Ouvrages , n'ait point parlé en particulier de sa Somme de Theologie ? Parmi ce grand nombre de sçavans Interprètes , qui nous ont donné leurs commentaires sur le même Ouvrage , en connoît-on un seul , qui ait même douté de son véritable Auteur ? Tout le monde sçait que la différence des sentimens , sur certains points de doctrine , qui n'intéressent point la Foi , a produit des disputes assez fréquentes , & quelquefois trop vives , entre les Theologiens de différentes Ecoles ; mais ces mêmes Theologiens , si divisés par leurs opinions , ont toujours été d'accord à reconnoître S. Thomas pour l'Auteur de la Somme. C'est par cet Ouvrage sur-tout qu'on vouloit s'assurer de ses véritables sentimens. C'est de là que dans les célèbres Congrégations de *Auxiliis* , on prenoit de part & d'autre , ou des difficultés pour attaquer , ou des réponses pour se défendre.

Les sentimens sur ce point n'ont pas été moins uniformes dans les Universités de Paris , de Salamanque , d'Alcala , de Lisbonne , de Louvain , de Douay , de Bologne , de Naples , de Padoüe , de Turin , de Toulouse , d'Avignon , de Poitiers , de Bordeaux , & dans toutes les Ecoles du monde chrétien , où la doctrine catholique a été constamment enseignée : autant de Docteurs , qui ont brillé dans ces sçavantes Universités , pendant près de cinq siècles , autant de témoins de la tradition invariable touchant l'Auteur de la Somme. Les Peres du Concile de Trente ne doutoient point de cette vérité : Eh , de quel poids ne seroit pas le suffrage de tant d'illustres Prélats , & d'un si grand nombre de sçavans Theologiens , s'il s'agissoit de prouver encore un fait qui doit déjà passer pour démontré ?

Certes pour nous troubler dans une possession aussi ancienne , & aussi-bien établie , un Critique vient trop tard dans le dix-septième siècle. L'estime particuliere qu'il fait de Tertulien , nous oblige de lui adresser ici ces paroles du même Auteur : *Quo jure sylvam meam cædis ? Quâ licentiâ fontes meos transvertis ? quâ potestate limites meos commoves ? Mea est possessio , olim possideo , prior possideo , habeo origines firmas ab ipsis autoribus , quorum fuit res.* Tert. l. de præscript. c. 37.

Mais quelques solides que soient toutes les preuves qu'on

vient de voir, les Theologiens les plus versés dans la lecture des Ouvrages de saint Thomas, en trouvent une autre, qui ne leur paroît pas moins convaincante, dans la parfaite conformité de style & de méthode, qui se fait remarquer par-tout, soit entre les différentes parties de la Somme, soit entre ce livre & les autres du même Auteur. L'unité de doctrine, l'ordre, ou la suite des matières & l'enchaînement des principes; tout cela forme un argument si victorieux dans l'esprit d'un Sçavant, qu'il n'a pas besoin de chercher ailleurs de quoi se convaincre d'une vérité qu'il sent, & dont il ne lui seroit pas même possible de douter, quand il ne feroit aucune attention à cette foule de témoignages, dont nous avons fait le détail. Je n'ajouterai plus qu'une réflexion, qui sera une nouvelle preuve, prise de la Somme-même.

C'est un sentiment unanime de tous les Auteurs anciens & modernes que les Commentaires sur les Sentences, qui commencent par ces paroles: *Ego sapientia effudi flumina*, sont des premiers Ouvrages de S. Thomas. Clement VI ne les a point oubliés dans le catalogue de ses Ecrits; & M. de Launoy est ici d'accord avec tous les autres. Or il ne faut que lire la Somme de Theologie, pour reconnoître que les deux Ouvrages sont du même Auteur; puisque dans le second il cite quelquefois ce qu'il avoit dit dans le premier; soit pour l'expliquer davantage, soit pour le corriger. Deux exemples rendront cette vérité sensible.

In 3. dist. 14. q.
3. a. 3.

Dans le Commentaire sur le troisième livre des Sentences, l'Auteur n'avoit admis que la science divine dans l'ame de Jesus-Christ. Et dans la troisième partie de la Somme, traitant la même question, il apporte plusieurs raisons pour prouver qu'il faut reconnoître de plus une science acquise dans l'homme-Dieu: *Quoique* (ajoute-t'il) *nous ayons écrit ailleurs le contraire: Et ideo, quamvis aliter alibi scripserim, dicendum est in Christo fuisse scientiam acquisitam.*

In 4. dist. 1. q.
11. a. 4.

Sur le quatrième livre des Sentences, le S. Docteur examinant cette question, si la Circoncision conféroit la grace justificante, avoit d'abord rapporté les différens sentimens des Theologiens, dont les uns disoient que par la Circoncision le péché étoit véritablement remis, mais que la grace n'étoit pas donnée; d'autres accordoient que la grace étoit donnée, quant

à l'effet de la rémission du péché ; mais non pas, quant aux autres effets positifs. Plusieurs enfin pensoient qu'avec la Circoncision on recevoit la grace, qui rendoit digne de la vie éternelle ; mais ils soutenoient que cette grace seule ne suffisoit pas pour réprimer la concupiscence, & pour accomplir toute la loi. S. Thomas avoit rejetté le premier sentiment ; parce que c'est par la grace que le péché est remis, selon l'Apôtre. Il n'avoit pas approuvé davantage la seconde opinion, parce que dans l'ancienne Loi la Circoncision mettoit les enfans en état de parvenir à la gloire. Le sentiment des derniers lui avoit paru soutenable. Mais dans la troisième partie de sa Somme ayant à examiner la même matiere, il dit qu'après de plus sérieuses réflexions, ce troisième sentiment qu'il avoit autrefois embrassé, ne lui paroissoit pas véritable, parce que la plus petite grace peut résister à quelque concupiscence que ce soit, & éviter tout péché mortel, qui se commet par la transgression des Commandemens : *Alii dixerunt quòd in Circumcisione conferbatur etiam gratia, quantum ad aliquem effectum positivum, qui est facere dignum vitæ aternæ, sed non quantum ad omnes effectus, quia non sufficiebat reprimere concupiscentiam fornicis, nec ad implendum mandata legis. Quod etiam aliquando mihi visum est. Sed diligenter consideranti apparet non esse veram, quia minima gratia potest resistere cuilibet concupiscentiæ, & vitare omne mortale, quod committitur in transgressione legis; minima enim charitas plus diligit Deum, quam cupiditas millia auri & argenti.*

- Mon dessein étoit de montrer que la Somme de Theologie, & les Commentaires sur les Sentences étoient sortis de la même main. Ce fait une fois prouvé, il faut répondre directement aux difficultés, qu'on s'est contenté de proposer dès l'entrée de ce chapitre. Commençons par celle de M. de Launoy ; dans le texte-même, qu'il a voulu faire servir de fondement à son opinion, nous trouverons une nouvelle preuve pour la combattre, & pour achever de la détruire.



§. I V.

Réponse aux difficultés de M. de Launoy, touchant l'Auteur de la Somme de Theologie.

LA premiere & la principale raison, qui a porté cet habile Critique à s'éloigner, dans le cas présent, du sentiment commun, a été, comme nous avons vû, le prétendu silence d'un Panégyriste de saint Thomas. Je dis d'abord que ce silence est gratuitement supposé; & j'espère qu'on en sera bientôt convaincu: mais quand pour un moment on le suppose-roit très-réel, de quel poids pourroit-il jamais être dans le cas dont il s'agit? Est-ce que le témoignage exprès d'un grand nombre d'Auteurs & plus anciens, & bien instruits, qui assurèrent un fait, n'a pas toujours infiniment plus de force pour l'établir, que l'autorité d'un homme qui ne dit rien, n'en peut avoir pour le combattre? C'est pour cela sans doute que pendant près de trente ans, les plus zélés Thomistes, satisfaits de la solidité de leurs preuves, ne se sont pas donné la peine d'examiner, si ce qu'on leur objectoit de ce discours de Pierre Roger, étoit en effet tel que le prétendoit M. de Launoy. Ce n'a été qu'au commencement de ce siècle, que le sçavant P. Echard, engagé par ses Supérieurs à donner au Public une connoissance exacte de tous les Ecrivains de son Ordre & de leurs Ouvrages, pour commencer par assurer à l'Ange de l'Ecole, la légitime possession de ses Ecrits, a porté sur ce point ses recherches beaucoup plus loin que tous ceux qui avoient travaillé avant lui: faisant attention au sens, & à la suite des paroles, que son adversaire avoit lûes peut-être trop rapidement, il y a découvert ce que celui-ci n'y avoit point vû: un seul point, que M. Launoy n'avoit pas apperçu, ou qu'il n'avoit point suppléé là où il devoit être, a causé toute la méprise. Expliquons ceci.

Pierre Roger Docteur de Paris, qui a été depuis Pape sous le nom de Clement VI, dans l'éloge qu'il fit de S. Thomas, lors de sa canonization, entreprit de donner le catalogue de ses Ouvrages, qu'il rangea d'abord entros classes: il mit les livres
do

de Theologie dans la premiere ; les Commentaires sur l'Écriture sainte dans la seconde ; les Traités de Philosophie avec les Opuscules dans la troisième. Entrant ensuite dans le détail, il dit que le S. Docteur avoit composé seize volumes des matieres Theologiques : & voici ses paroles , qui ont donné lieu à la dispute : *Scriptis enim tam super Sententias, quàm alias quæstiones sex-decim volumina : scilicet quatuor scripta super Sententias. Quatuor libros in Summa. Contra Gentiles. Quæstiones de veritate. Item quæstiones de potentia Dei. Item quæstiones de anima. Item quæstiones de virtutibus. Item quæstiones de malo. Item quæstiones de spiritualibus creaturis. Item undecim quodlibeta disputata.*

Si on lit le texte avec cette ponctuation, il n'y a plus de difficulté : tout s'y trouve exactement marqué, & la Somme de Theologie, & les seize volumes que l'Orateur avoit dessein de nommer. Mais on ne trouve plus ni l'un, ni l'autre, si après le mot, *Summa* on ôte le point pour lire, ainsi qu'a fait M. de Launoy : *quatuor libros in Summa contra Gentiles.* Alors ne faisant signifier à ces six paroles que le seul Ouvrage contre les Gentils, à l'exclusion de la Somme de Theologie, on fait trouver l'Orateur dans une faute grossiere. Il promet de compter seize volumes sur la Theologie ; il entreprend d'en faire l'énumération : *Scriptis sexdecim volumina, scilicet, &c.* (Ces paroles sont comme la clef, qui doit servir à faire entendre tout le reste) cependant qu'on relise le texte ; qu'on compte tant qu'on voudra : en suivant la ponctuation de M. Launoy, on ne trouvera jamais les seize volumes. Il n'y en a plus que douze, si on prend la Somme contre les Gentils ; pour un seul volume, comme en effet elle n'en fait qu'un, & même assez petit. Et quand par une exagération, qui seroit certainement outrée, on voudroit compter les quatre livres de cet Ouvrage, pour autant de volumes ; il ne s'en trouveroit encore que quinze en tout, & jamais les seize en question. Preuve incontestable, que pour lire les paroles de cet Auteur de la même maniere, & dans le même sens qu'il les a entendues, il faut nécessairement supposer un point après le mot *Summa* ; & distinguer ainsi deux Ouvrages qu'il a prétendu indiquer, sçavoir, la Somme de Theologie ; & puis la Somme contre les Gentils, qui fait le neuvième volume ; les questions de la vé-

rité, dix ; les questions de la puissance de Dieu , onze ; les questions de l'ame , douze ; celles des vertus , treize ; celles du mal , quatorze ; celles des créatures spirituelles , quinze ; & les questions quodlibétiques , seize. Ainsi tout suit ; & l'Auteur se trouve parfaitement d'accord avec la vérité , & avec lui-même ; au lieu qu'on le met dans une double contradiction , en supprimant le point & confondant ce qu'il a voulu distinguer.

Ce qui fortifie ce raisonnement c'est la maniere de parler ; qui étoit ordinaire parmi les Anciens : toutes les fois qu'ils parloient de la Somme de Theologie de S. Thomas , ils l'appelloient simplement *la Somme*, & dans cet Ouvrage divisé en trois parties , mais dont la seconde est encore partagée en deux , ils distinguoient communément quatre livres , ou quatre volumes : on a pu remarquer l'un & l'autre , soit dans les paroles des anciens Auteurs , soit dans l'inscription des manuscrits , dont nous avons fait mention dans les paragraphes précédens. Aussi voyons-nous qu'avant l'usage de l'impression , la Somme de Theologie se trouvoit presque toujours dans quatre cayers séparés : l'Auteur les avoit donnés au Public en differens tems , & ils se vendoient séparément. On ne peut point dire la même chose de la Somme de la Foi Catholique contre les Gentils : quoiqu'elle soit divisée en quatre petits livres , ces livres se trouvent toujours ensemble ; S. Thomas les fit paroître en même-tems ; les Anciens les ont compris dans un seul volume , & les ont cités de même.

Mais pour ne laisser aucune difficulté , ajoutons ici ce que M. de Launoy n'a point jugé à propos de dire , sçavoir que Pierre Roger s'est lui-même expliqué ; & qu'il l'a fait très-clairement dans le même manuscrit , où l'adversaire avoit lit ce qu'il nous objecte , on trouve un second panegyrique de saint Thomas , composé par le même Orateur. Le premier avoit été prononcé à Avignon , devant le Pape Jean XXII , au mois de Juillet l'an mil trois cent vingt-trois : le second le fut à Paris , en présence de toute l'Université assemblée dans l'Eglise de saint Jacques , le septième de Mars mil trois cent vingt-quatre. Dans le premier discours Clement VI (ou Pierre Roger) avoit pris pour texte , ces paroles du troisième livre des Rois : *Vir Dei es tu , & verbum Domini in ore tuo ut*

rum est : Dans le second, pour profiter de l'Evangile du mercredi des Quatre-Tems, qui se rencontroit le septième de Mars, il choisit pour texte ces paroles de Jesus-Christ : *Ecce Matth. 12. 7. 42*
plusquam Salomon hic.

On peut voir de quelle maniere l'Orateur soutient le parallele entre le plus sage des Rois, & le plus éclairé des Theologiens, au niveau duquel il ne veut mettre aucun de tous ces illustres Sçavans, qui ont paru avant ou après lui, dans la plus célèbre de toutes les Universités : *Si per Jerusalem, quæ interpretatur visio pacis, intelligatur mater nostra Universitas, audacter dico quod iste præcessit sapientiâ omnes qui fuerunt ante eum, imo post eum in Universitate ista.* Ce sont les expressions de Clement VI, & une partie des loüanges, dont il releve les excellentes vertus, & la science sublime du saint Docteur. Mais ce qui fait ici à mon sujet, c'est que parlant une seconde fois de ses ouvrages, il nomme expressément la Somme divisée en trois parties, qu'il appelle autant de Sommes; & il avertit que la seconde est encore partagée en deux : *Tres Summas, quarum secundam tractantem de virtutibus in duas divisit, ferè loquentes de omni materia, subtilissimè composuit.*

Puisque M. de Launoy avoit examiné le manuscrit, qu'on voyoit autrefois dans la Bibliothèque de M. le Tellier, & qui se trouve aujourd'hui dans celle du Roi à Paris, il seroit bien difficile de penser qu'il ne se soit pas donné la peine de lire l'un & l'autre discours, & plus difficile encore de concevoir, qu'avec sa pénétration naturelle il n'ait pas remarqué ces paroles du second, qui sont absolument disparoître tout le doute, qu'il avoit formé à l'occasion du premier. Quoiqu'il en soit du motif, qui lui a fait garder le silence là-dessus, il demeure toujours prouvé que Clement VI s'est expliqué assez clairement sur la vérité de fait, que nous défendons, pour qu'on ne puisse plus la combattre, ni par ses paroles, ni par son silence.

Voici une autre difficulté, qui ne paroitra sans doute pas plus embarrassante que la premiere : c'est encore un argument négatif que nous fait M. de Launoy. Le Pape Jean XXII, dans sa Bulle pour la canonization de saint Thomas, ne nomme pas expressément la Somme de Theologie. Cela est vrai;

mais on n'en peut rien conclure : il suffit de lire la Bulle ; pour voir que le Vicaire de Jesus-Christ y fait l'éloge des vertus du S. Docteur, de sa doctrine, & de tous ses ouvrages en général, sans en nommer aucun en particulier. S'il étoit permis d'inferer de là que ce Pape n'avoit pas connu la Somme de Theologie, ou qu'il ne croyoit pas qu'elle fût du saint Docteur, on pourroit raisonner de même de chacun de ses autres ouvrages : mais en raisonnant ainsi, on ne prouveroit rien.

Si la réponse est courte, elle n'est pas moins solide. Nous sommes cependant bien éloignés d'accorder, que le Pape Jearr XXII n'ait eu aucune connoissance de la Somme de S. Thomas : pour preuve du contraire, nous pouvons produire un illustre monument, dont on n'avoit differé de parler jusqu'ici, que pour le faire servir de réponse à la difficulté présente : c'est un manuscrit de la premiere partie de la Somme, portant le nom de Frere Thomas d'Aquin, & donné par le même Pape à la Maison des FF. Prêcheurs d'Avignon, où on l'a toujours conservé avec soin, selon les intentions du Vicaire de Jesus-Christ, lequel pour empêcher qu'on ne pût jamais le donner, vendre, ou engager pour quelque raison, ou sous quelque prétexte que ce fût, fit écrire ces lignes au commencement du cayer.

Anno à Nativitate Domini 1324, die decimâ quintâ Maii, Pontificatus sanctissimi Patris & Domini nostri, Domini Joannis, dignâ Dei gratiâ Papa XXII anno octavo, præfatus Dominus noster Pape dedit Conventui Avenionensi Ordinis Fratrum Prædicatorum istum librum, quem idem Dominus Papa voluit penes dictum conventum perpetuò remanere, & ipsum non posse per dictum conventum, vel personas alias transferri, permutari, donari, pignore obligari, nec extra conventum commodari, vel alio quovis colore alienari; sed in libraria communi prædictorum Fratrum incatenari. Quòd si contrarium facerent conventus vel Fratres prædicti, aut Superiores Ordinis eorundem, voluit & ordinavit, quòd statim ad Cameram Apostolicam revertatur, strictè prohibens, ne quis præsentem titulum audeat remove. Et tu Lector ora pro eo.

A la fin du même livre on lit ces paroles: *Explicit liber primus Summæ Fratris Thomæ de Aquino, Ordinis Fratrum.*

Predicatorum. Tout cela prouve bien clairement l'antiquité du manuscrit, l'estime singulière qu'en faisoit le Pape Jean XXII, & enfin la persuasion, où il étoit que le Docteur Angélique, dont il venoit de canoniser la sainteté & la doctrine étoit sans difficulté, l'Auteur d'un ouvrage, dont la plus petite partie lui paroissoit si précieuse.

Il ne faut pas douter que M. de Launoy ne fût content de nos preuves, & de nos réponses : nous tâcherons de satisfaire de même ceux qui ont formé d'autres difficultés à l'occasion du *Miroir moral*. Mais l'Auteur inconnu de cet ouvrage, qui a porté ses mains téméraires sur les écrits de plusieurs Theologiens de réputation, & qui n'a point craint de falsifier ceux de Vincent de Beauvais, pour pouvoir lui supposer ce traité moral, ne mérite pas tout-à-fait les mêmes ménagemens.

§. V.

Le Miroir moral n'est point l'Ouvrage de Vincent de Beauvais, mais d'un Compilateur du quatorzième siècle, qui a pillé les Ecrits de cinq ou six differens Auteurs.

Tous les Historiens conviennent que Vincent de Beauvais est mort pour le plus tard l'an 1264, dix ans avant la mort de S. Thomas : & nous avons déjà remarqué après Tholomé de Luques, que ce ne fut que sous le Pontificat de Clement IV, en 1265, que le saint Docteur commença sa Somme de Theologie, qui fut sa principale occupation jusqu'à la saint Nicolas de 1273, qu'il cessa d'écrire. Vincent de Beauvais ne vit donc jamais cet Ouvrage ni parfait, ni commencé. Cependant l'Auteur du *Miroir moral* a pris soixante dix-sept questions du premier volume de la seconde partie de la Somme, & cent cinquante-cinq du second. Il est vrai, qu'il a étrangement défiguré tout ce qu'il a pillé ; de près de mille articles volés, il ne s'en trouve que six dans ce traité moral, qui soient entiers, & les mêmes mot pour mot, que dans la Somme de saint Thomas : on voit tous les au-

tres mutilés , déplacés , entassés sans goût , sans méthode , mêlés souvent parmi des matieres étrangères , avec tant de confusion , que s'il s'est trouvé jusqu'ici des Theologiens , qui ayent pû sérieusement douter , si ce grand nombre de questions & d'articles n'auroient pas été transportés du Miroir moral dans la Somme , ce doute même est une preuve que ceux qui ont été capables de le proposer , ne s'étoient point donné la peine de lire un ouvrage , dans lequel , du premier coup-d'œil , on découvre toutes les marques d'un infigne plagiaire.

En montrant donc que Vincent de Beauvais ne peut être l'Auteur de cette rapsodie , qui n'a paru que dans le quatorzième siècle , nous ne vengerons pas moins sa propre réputation , que l'honneur de l'Ange de l'Ecole : or ce n'est plus aujourd'hui une chose bien difficile à faire. Il y a déjà près de trente ans qu'on est enfin parvenu à découvrir , dans quelques Bibliothèques de Paris , plusieurs volumes fort anciens , qui contiennent en manuscrit les véritables ouvrages de Vincent de Beauvais. On a pû se convaincre par ce moyen ; 1^o. Que cet Auteur n'a partagé son grand ouvrage qu'en trois parties , ou en trois volumes , qu'il a appellés , le Miroir Naturel , le Miroir Doctrinal , & le Miroir Historique : 2^o. Que dans les deux premiers , Vincent a traité assez au long toutes les matieres morales , qui sont l'objet de ce quatrième & nouveau Miroir moral , qu'on n'a pû lui attribuer dans la suite , qu'en renversant son dessein , & tout le plan de son véritable ouvrage : 3^o. Que les trois volumes , qui sont justement attribués à Vincent de Beauvais , portent tous les caractères , qui peuvent faire juger , qu'ils sont sortis de la main d'un même Auteur , au lieu qu'une main étrangere se fait par-tout sentir , dans le quatrième volume , dès qu'on le rapproche des autres. Si toutes ces réflexions une fois bien éclaircies prouvent , que Vincent de Beauvais n'est point en effet l'Auteur du Miroir moral ; celles que nous ferons ensuite , montreront avec encore plus d'évidence , non-seulement qu'il n'a point fait , mais aussi qu'il n'a pû faire cet ouvrage , où il est parlé de bien des choses , qui ne sont arrivées que long-tems après sa mort & celle de saint Thomas.

Commençons par l'examen des anciens manuscrits , qui peu-

vent servir à éclaircir le fait. On en voit un dans la Bibliothèque de Sorbonne ; un autre dans celle des RR. Peres Augustins du grand Couvent de Paris , & un troisième dans la Bibliothèque Colbertine, dont une partie a été portée dans celle du Roi. Ces trois manuscrits ont toutes les marques d'antiquité, que l'on peut souhaiter. Le premier a été donné à la Maison de Sorbonne par le Docteur Pierre de Limoges, qui fleurissoit dans les Ecoles de Paris après le milieu du treizième siècle, & qui fut un des premiers compagnons du célèbre Robert Sorbon, Fondateur du Collège de Sorbonne : ce cayer est écrit en beau caractère gothique, selon l'usage du treizième siècle, & paroît être ou de la première main de l'Auteur, avec lequel Pierre de Limoges vivoit fort familièrement, ou copié sur l'original, avant qu'on eût encore altéré & corrompu les véritables ouvrages de Vincent de Beauvais.

Dans la Préface, qui est la même dans les trois manuscrits, l'Auteur déclare qu'il a divisé tout son grand Ouvrage en trois parties, ou en trois volumes ; il le répète souvent dans le Prologue, sans jamais parler de *Miroir moral*, ni d'un quatrième volume : ce qu'il faut bien observer, puisque c'est proprement le fil, sans lequel on ne sauroit trouver l'issuë du labyrinthe, ainsi que l'ont éprouvé un très-grand nombre d'Auteurs. C'est pour cela que l'Ecrivain inconnu, dans le dessein de faire passer son *Miroir moral* sous le nom de Vincent de Beauvais, a d'abord commencé par changer dans la Préface tous les endroits qui l'incommodoient ; il n'a point fait de difficulté de supprimer tout le chapitre onzième du Prologue, & une grande partie du dix-septième.

Vincent avoit annoncé tout ce qui étoit traité dans ce dix-septième chapitre, par ces paroles qui sont en titre : *De trifaria divisione totius operis* : & après avoir marqué le désir qu'il avoit d'abrégé tout son Ouvrage, les motifs & les raisons qui le pouvoient porter à cela, aussi-bien que les difficultés qui l'en détournent, il avoit ajouté ces lignes, qu'il importe de rapporter ici, parce qu'elles suffisoient pour décider la question & finir absolument la dispute : *Quapropter ipsum opus univsum, quod speculum majus vocabatur, in tres partes principales, tanquam in tria volumina, vel opuscula perfecta, & à se invicem separata distinxit: quorum etiam unumquodque spe-*

culi nomine divisim intitulavi. Prima itaque pars continet totam historiam naturalem, & hæc vocatur speculum creatoris; secunda totam seriem doctrinalem, & hæc vocatur speculum scientiarum; tertia verò, totam historiam temporalem, & hæc vocatur speculum historiarum. Prima si quidem prosequitur naturam & proprietates omnium rerum; secunda, materiam & ordinem omnium artium; tertia verò seriem omnium temporum. In prima quidem agitur de humani generis constitutione; in secunda de ipsius instructione; in tertia verò de ejusdem propagatione. Itaque prima non immeritò vocatur speculum naturale, secunda verò speculum doctrinale, tertia quoque speculum historiæ.

Voilà donc tout le dessein de Vincent de Beauvais bien clairement proposé : il n'a épargné ni les termes, ni les redites, pour nous dire en cinq différentes façons, que tout son ouvrage renferme *trois* principales parties; qu'il contient *trois* volumes, ou *trois* Opuscules parfaits, qu'il est divisé en *trois* *Miroirs*. Non-seulement il ne dit pas un mot d'un quatrième; mais il l'exclut positivement par ces termes si exprès, de *trifaria divisione totius operis*. Et ce qu'on lit dans les anciens manuscrits, que nous avons cités, il ne faut pas douter qu'on ne le trouve de même dans tous les autres, qui comme ceux-ci, ont précédé le tems auquel a écrit le Corrupteur, dont nous nous plaignons, ou qui ne sont pas tombés sous sa main; car dans tous ceux qui ont été en son pouvoir, il a supprimé ces dix ou douze lignes de la Préface, & à ce qu'il a ajouté du sien, il a mis d'abord ce nouveau titre : *De quadrifaria divisione totius operis*. Toute la suite est dans le même goût.

Telle a été l'adresse de cet Ecrivain obscur : sa nouvelle Préface & son Miroir moral se trouvent dans tous les manuscrits plus récents, & par conséquent dans toutes les éditions, qui ont été faites, sur ces cayers corrompus, & fort multipliés. En grossissant ainsi le véritable ouvrage de Vincent de Beauvais, cet inconnu a mis sur son compte bien des erreurs, & plus encore de pauvretés, dont le *Miroir moral* est tout rempli; il a trompé en même-tems les Sçavans, & le Public; & il a fait une double injure à l'Ange de l'Ecole, puisque non content d'avoir pris d'un de ses ouvrages 232 questions, il a ensuite attribué ses rapsodies à un Auteur, qui étoit mort,

avant

avant que le saint Docteur eût commencé sa Somme de Theologie : & par-là il a donné lieu de penser, qu'une partie de cet excellent ouvrage avoit été tirée du *Miroir moral*, qui devoit paroître de plus vieille date.

Il ne nous est pas donné de pénétrer les vûes cachées de cet Auteur; mais s'il a sçu voiler son véritable dessein, aussi bien que son nom, il n'a pû réussir de même à cacher toujours sa fraude; elle a été découverte & mise au grand jour, quatre cens ans après la mort du coupable; c'est-à-dire, dès qu'un homme d'esprit & plein de zèle a entrepris de le suivre pas à pas, d'éclairer ses démarches, & d'examiner tout, avec plus d'attention qu'on n'avoit encore fait. C'est dans sa compilation même, que nous trouverons des témoignages décisifs contre lui. Mais avant que d'entrer dans l'examen particulier de cette pièce, il faut achever d'éclaircir les preuves, que nous fournit le véritable ouvrage de Vincent de Beauvais.

Nous avons déjà averti que dans les deux premières parties de cet écrit, l'Auteur avoit traité les principales questions qui font l'objet de celui qu'on lui a depuis supposé : c'est de quoi on peut se convaincre sans beaucoup de peine. Après avoir parlé de la chute du premier homme, dans le *Miroir naturel*, Vincent traite fort au long de tous les vices, dont le péché originel est la source. Il examine encore les matieres de morale dans le cinquième, & le dix-huitième livre du *Miroir doctrinal* : dans l'un il explique toute la morale des Philosophes, leurs maximes, leur doctrine, touchant les vertus & les vices : dans l'autre il parle de la doctrine des Peres, des Canons, & des Loix de l'Eglise. Il traite enfin en Theologien, & avec étendue, de tous les crimes que l'homme peut commettre ou contre Dieu, ou contre le Prochain. Un quatrième traité, ou *Miroir moral* n'entroit donc pas dans son dessein. Un Auteur un peu exact n'a garde de préoccuper ainsi la matiere, & de traiter à fonds dans un endroit, ce qu'il se seroit proposé d'expliquer séparément ailleurs. Quand même de nouvelles réflexions l'engageroient dans la suite à étendre son premier dessein, il se contenteroit de traiter en un lieu ce qui auroit été omis dans un autre, sans reprendre tout de nouveau les mêmes matieres, ou du moins il avertiroit pourquoi il le fait; & dans le dernier ouvrage il citeroit quel-

quefois les premiers, où les mêmes questions se trouvent examinées. L'Auteur du Miroir moral n'a point fait toutes ces attentions.

Dans les trois parties du véritable ouvrage de Vincent de Beauvais, tout se trouve parfaitement lié, tout est suivi, & en sa place : les trois volumes semblent se rendre mutuellement témoignage : au commencement du second on voit une espece de récapitulation du premier ; & le troisième commence par un petit abrégé des deux précédens. Le style en est toujours le même ; on y voit tout l'ordre & la méthode ; que l'Auteur, dans sa Préface, avoit promis d'observer. Chaque volume, ou Miroir est divisé en plusieurs livres, & chaque livre en plusieurs chapitres. Le véritable Vincent ne manque jamais de citer les Auteurs, dont il abrège les ouvrages ; & le même prologue, partagé en dix-huit chapitres, se trouve à la tête de chacun des trois volumes, dont il est le premier livre, & comme le précis des autres.

Le Miroir moral manque de tous ces traits, qui pourroient le faire passer pour légitime ; point de rapport ni avec les trois autres volumes, ni avec la Préface commune ; un nombre prodigieux de divisions & de sous-divisions, dont on ne voit point d'exemples, dans les véritables Ouvrages de Vincent de Beauvais : c'est une autre methode, & un ordre tout différent : ou pour parler avec exactitude, il n'y a ni ordre, ni methode, mais un mélange perpétuel, & une confusion universelle de différentes matieres, dont l'Auteur a voulu faire un tout ; mais où il fait paroître en même-tems le bon & le mauvais, le vrai & le faux, sans distinction ; le style toujours différent de celui de Vincent de Beauvais, ne se trouve pas le même dans une page, & dans celle qui précède, ou dans la suivante. Et il paroît qu'une des principales attentions du Compilateur a été de supprimer par-tout le nom des Ecrivains, dont il copioit, ou tronquoit les Ouvrages. Comme ceux de S. Thomas sont entre les mains de tout le monde, on n'a pu ignorer ce qui avoit été pris de sa Somme : mais il n'en a pas toujours été de même en ce qui regarde quatre autres Theologiens, dont les Ecrits sont moins connus : quatre siècles se sont écoulés, sans que personne ait réclamé en leur faveur. Il faut-même avouer, que l'habile Critique, qui a été

le premier à avertir le Public du vol qui leur avoit été fait, P. Echard. Sumi;
D. Th. vindic. ne pensoit à rien moins qu'à eux & à leurs Ouvrages, lorsque ceux-ci sont fortuitement tombés entre les mains, comme pour plaider eux-mêmes leur propre cause, ou celle de leurs Auteurs.

Ceux qui (comme le Pere Echard) se sont donnés la peine d'examiner avec attention ce point de critique, ont reconnu que le *Miroir moral* n'étoit proprement qu'une compilation, ou composé de ce qui avoit été pris, 1°. D'un livre intitulé, *Des sept dons du Saint-Esprit*, Ouvrage communément attribué à Etienne de * Belle - Ville Religieux Dominicain, mort en 1261 : c'est parce qu'il est le plus ancien, que je le nomme le premier: 2°. De la Somme de saint Thomas d'Aquin : 3°. Des Commentaires de Pierre de Tarantaise sur les Sentences: 4°. D'un Traité qui a pour titre, *Consideration des dernieres fins de l'homme*; l'Auteur anonyme de ce Traité n'est mort que sur la fin du treizieme siècle: 5°. Enfin des Ouvrages de Richard de Mydleton Theologien Anglois, de l'Ordre de S. François, qui vivoit au commencement du quatorzieme siècle.

Le premier de ces cinq Auteurs est le seul, dont Vincent de Beauvais auroit pû voir le manuscrit; ce n'a été qu'après sa mort que les quatre autres ont écrit ces mêmes Ouvrages, dont le *Miroir moral* est composé: Vincent ne peut donc en être l'Auteur. La conséquence est nécessaire; & on en sentira mieux la vérité, si on jette les yeux sur les Ecrits que nous venons de citer, pour les comparer avec le *Miroir moral*. On trouvera d'abord dans celui-ci près de quatre cent pages tirées mot pour mot du livre qui traite des dons du Saint-Esprit, avec cette seule difference, que lorsque Etienne de Belle - Ville rapporte des faits, dont il a été témoin, & qu'il assure avoir lui-même vû, ou entendu ce qu'il raconte; le Copiste ne dit pas de même, *j'ai vû, cela s'est passé en ma présence*: mais parlant en la troisieme personne, il cite pour garant de ce qu'il écrit un certain *Prédicateur*, qu'il appelle tantôt un Confesseur, tantôt un Inquisiteur de l'Ordre des FF. Prêcheurs. Souvent-même il dit avoir déjà rapporté, ou devoir raconter bien-

* *Bella-Villa*, Belle-Ville dans le Beaujolois, à cinq lieues de Mâcon.

tôt après certains faits, dont cependant il n'a encore point parlé, & dont il ne dit rien dans toute la suite. Il est vrai que ces mêmes faits se trouvent dans le traité qu'il copioit; & il y a apparence, que lorsqu'il promettoit d'en parler, il n'avoit pas encore résolu de les omettre; comme en les passant ensuite sous silence, il avoit déjà oublié, qu'il s'étoit engagé à les rapporter.

Ce n'est point la seule faute de cette espèce, qu'on remarque dans le Miroir moral, le Compilateur n'étoit pas heureux en citations: on peut dire que c'étoit son écueil, ainsi qu'il paroît principalement dans ce qu'il a copié de la Somme de Theologie: pour mieux cacher son larcin, cet inconnu a renversé tout l'ordre des matières & des questions; mais sa mémoire infidèle ne l'a point servi au besoin. S. Thomas toujours exact & précis, pour éviter les redites, quand il parle par occasion de quelque difficulté, ne manque pas de renvoyer le Lecteur à l'endroit où il l'a traitée plus au long: *Ut dictum est supra . . . at in primo habitum est, &c.* Ces sortes de citations chez S. Thomas sont assez fréquentes & toujours exactes, parce que dans ses écrits chaque chose se trouve en sa place. Mais le Copiste peu avisé, en transcrivant jusqu'aux citations, sans faire attention qu'il a changé l'ordre, se trahit soi-même & manifeste son imposture; parce qu'il arrive souvent que ce qu'il cite, comme ayant été dit en tel endroit, est traité dans un autre, ou ne se trouve pas dans tout son Ouvrage.

La méthode ordinaire de S. Thomas dans sa Somme, est de diviser d'abord la question en plusieurs articles: & il ne manque jamais de traiter tous ces articles dans le même ordre qu'il les a proposés. Le faux Vincent: après avoir copié cette division, trouble quelquefois la suite des articles; & quelquefois il en omet plusieurs, dont il ne parle plus. On sçait encore que le saint Docteur, après avoir expliqué la nature, l'objet, les propriétés & la nécessité de quelque vertu, traite tout de suite du vice qui lui est opposé. C'est encore ici que l'Anonyme montre son peu de réflexion: après avoir transcrit une partie de ce que saint Thomas a dit touchant une vertu, par exemple touchant la foi, il copie par mégarde ces paroles qui suivent: *Deinde considerandum est de vitiis fidei oppositis: Il faut maintenant parler des vices contraires à la Foi. Mais,*

au lieu de traiter de l'infidélité, de l'hérésie, de l'apostasie & du blasphème, ainsi qu'a fait saint Thomas, c'est de l'espérance, que le Compilateur parle tout de suite : autre preuve de son exactitude, de son goût, de sa bonne foi.

On peut ajouter que dès qu'il cesse d'être plagiaire, pour nous donner quelque chose du sien, il excelle dans le ridicule. Le noir n'est point plus opposé au blanc, que ce qu'il tire de son fonds est différent de ce qu'il a compilé d'un autre. Il se pique sur-tout de rimer en proposant les questions ; & il faut avouer, qu'en cela il a quelque chose qui lui appartient : voici par exemple comme il parle des passions des hommes, & de leurs différens désirs : *Alii desiderant excellentias dignitatum, alii opulentias facultatum, alii affluentias voluptatum, & truculentias voluntatum.* Cela n'est point de S. Thomas.

Spec. mor. dist.
13. de desid.

Dans une vingtaine d'articles, qui ont été tirés mot pour mot des Commentaires de Pierre de Tarantaise, on voit un style différent de celui qu'on remarque dans cinquante autres, que le copiste a pris de Richard de Midleron, sans y faire aucun changement : mais son talent ne paroît jamais plus inimitable, que lorsqu'il fait un composé à sa façon, de tout ce qu'il prend de ces cinq différens Auteurs. Quelquefois une seule distinction est composée de cinq articles, dont chacun de ces Ecrivains fournit le sien tout entier : & souvent dans le même article on voit six lignes empruntées de l'un, six d'un autre, autant d'un troisième. Il est vrai qu'avec la diversité du style, on trouve aussi plus d'une fois la contrariété des sentimens. Ce que l'un enseigne, est souvent contredit & renversé par ce que l'autre y ajoute immédiatement après. La vérité, & l'erreur paroissent tour à tour, ou s'y montrent en même tems ; & l'Auteur uniquement attentif à décider, ne paroît pas s'embarrasser qu'il y ait de la contradiction dans ce qu'il décide. Je ne citerai qu'un exemple qui en vaut plusieurs.

Dans le premier Livre du Miroir Moral, troisième partie, distinction dix-huitième, le faux Vincent enseigne (après saint Thomas) que les Anges & le premier homme ont été créés dans la grace ; que les uns & les autres avant leur péché : avoient un commencement de félicité, & que cette béatitude commença consistoit dans la Foi, qui éclairoit leur es-

prit, dans l'esperance qui affermissoit leur volonté, & dans la charité qui embrasoit leur cœur. C'est ce que le Docteur Angelique explique dans sa seconde seconde, au premier article de la cinquième question: *In primo jam diximus quod homo & Angelus creati sunt cum dono gratiae, ideo necesse est dicere, quod per gratiam acceptam, & nondum consummatam, fuerit in eis inchoatio quaedam speratae beatitudinis, quae quidem inchoatur in voluntate per spem, & charitatem; sed in intellectu per fidem, &c.*

S. Th. 2. 2. q. 5.
a. 1. inc.

Le copiste a transcrit une grande partie de cet article de saint Thomas, & il en a fait le troisiéme de sa dix-huitième distinction; mais le quatrième article, qui suit immédiatement, est pris d'un autre Auteur, & contient une doctrine toute contraire. On y lit que la raison pour laquelle les démons n'ont point la foi, c'est parce qu'ils ne l'avoient pas reçue avant leur péché: & ils ne l'avoient point reçue (continué le compilateur) parce qu'ils n'avoient pas eu la grace, sans laquelle il n'y a point de foi infuse: *Angeli non habuerunt fidem ante lapsum; quia non infunditur, fides, sine gratia, quam illi nunquam habuerunt.*

Spec. mor. l. 1.
p. 3. dist. 13. a. 4.

Je ne demande point ici comment ces dernières paroles peuvent s'accorder, avec celles des Peres de l'Eglise, & de l'Ecriture-même? Jesus-Christ dit du mauvais Ange, qu'il n'est point demeuré ferme dans la vérité. Il a donc été dans la vérité, conclut de-là saint Augustin; & s'il a été dans la vérité, il a été dans la grace: *In veritate non stetit; ergo in veritate fuit: si in veritate, & in gratia.* Il suffit d'avoir fait remarquer que le faux Vincent n'est point d'accord avec lui-même, & que son peu de discernement nous découvre en lui les défauts les plus grossiers d'un plagiaire.

S. Aug. l. 12. c. 9.
de civ. Dei.

On en fera encore plus frappé, si l'on raproche le Miroir Moral, du Traité des dernières fins. L'Auteur de ce dernier ouvrage l'a partagé en cinq parties, chaque partie en plusieurs discours, & dans chaque discours on voit divers paragraphes. Le Compilateur a changé le titre de discours, en celui de distinction, & il a mis dans le premier livre de son Miroir Moral, tout ce que l'Auteur avoit écrit de la mort, du jugement & de l'enfer dans la seconde, troisiéme & quatrième partie de son traité: la cinquième qui est de la récompense

des Bienheureux, est transcrite d'un bout à l'autre, dans la quatrième partie du second livre du Miroir Moral. C'est ce qu'on peut vérifier en comparant ensemble l'un & l'autre écrit. Mais ce qui démontre plus clairement l'imposture du faux Vincent, c'est un nombre considérable de faits dont il parle, & qui ne sont arrivés que plusieurs années après la mort de Vincent de Beauvais. Dans un endroit de sa compilation, il fait allusion à la Bulle *Ad fructus uberes*, de Martin IV : dans un autre il suppose la mort de saint Louis Roi de France : dans un troisième il parle de la canonization de ce saint Monarque. Dans le discours du Jugement dernier, il est parlé de la prise de la ville d'Acre *, ou de Ptolemaïde par les Musulmans, & de ses tristes suites, c'est-à-dire, de la défaite des chrétiens en Orient, & de la perte entière de la Terre-Sainte : l'Auteur qui déplore cette calamité, vivoit donc de ce tems-là, ou après ce tems ; celui donc qui a copié ce discours dans le Miroir Moral, ne peut être Vincent de Beauvais, qui étoit mort au moins vingt-sept ans auparavant.

Spec. mor. l. 3. p.
10. dist. 10. a. 3.

Il faut ici fixer toutes ces époques, pour en former une démonstration complète contre le Compilateur. N'oublions pas d'abord, ce qui a été déjà dit, que Vincent de Beauvais est mort pour le plus tard l'an 1264 : il n'a donc pu parler ni de la mort de saint Louis arrivée en 1270, moins encore de sa canonization par Boniface VIII en 1297, ni de la Bulle de Martin IV, donnée l'an 1282 ; ni enfin de la prise de la ville d'Acre, événement mémorable, que tous les Historiens placent en l'année 1291 : ajoutons que les Commentaires de Richard, copiés en partie par l'Auteur du Miroir Moral, n'étoient pas encore commencés en 1282, ni achevés en 1300. Le Compilateur vivoit donc encore vers le commencement du quatorzième siècle, plus de trente ans après la mort du Docteur Angelique, & plus de quarante après celle de Vincent de Beauvais. Soit donc par malignité, soit par ignorance, ou par un défaut d'examen, on a fait tort à ces deux illustres Auteurs ; au second en lui attribuant une rapso-die très-méprisable, indigne d'un bon esprit ; & au premier, en doutant si la meilleure partie de sa Somme n'auroit pas été prise d'un tel ouvrage.

Echar. t. r. p. 310.

* Prise d'Aïlout par le Sulran Melec-Seraf le 19 Mai 1291.

La dispute qu'il y a eu pendant plus d'un siècle parmi les Sçavans , à l'occasion des matieres qui se trouvent les mêmes dans la Somme de Theologie & dans le Miroir , nous oblige de dire , que si le faux Vincent a eu assez d'esprit pour gâter ce qu'il trouvoit de bon dans les Auteurs , & assez d'équité pour restituer en gros ce qu'il avoit volé en détail ; il a aussi eu assez d'adresse pour faire beaucoup plus de mal par cette sorte de restitution, que par le larcin même. S'il se fût contenté d'être plagiaire, le malheur n'eût pas été grand : en voulant s'enrichir du travail de ceux qui l'avoient précédé, il nous auroit appris son âge ; & nous nous serions contentés de le mépriser , sans nous donner la peine de le combattre. Mais le tour si peu ordinaire qu'il a pris pour donner le change à ses Lecteurs , auroit certainement diminué l'idée avantageuse que tout le monde a du Docteur Angelique , si sa réputation le mettoit moins au-dessus de tous les coups qu'on pourroit lui porter. Il n'en a pas été de même de Vincent de Beauvais : ceux , il est vrai , qui ont lû ses véritables ouvrages , ont toujours reconnu en lui une solide piété, une lecture immense , beaucoup d'exactitude , & une érudition , qui n'étoit pas médiocre ; mais ceux qui ne le connoissent que par son prétendu Miroir Moral , & qui jugent de ses écrits par celui-là , se forment une fort basse idée de son mérite , aussi-bien que de ses ouvrages , qu'ils traitent de rapsodie , ainsi qu'a fait M. Dupin. C'est le mauvais service que lui a rendu cet inconnu , dont on ignorera sans doute toujours le nom. S'il étoit Religieux , on ne peut assurer de quelle regle il faisoit Profession ; mais il a donné d'assez bonnes preuves , qu'il n'étoit pas du même Ordre que Vincent de Beauvais & Erienne de Belleville ; ce qui paroît sur-tout dans la plupart des Histoires qu'il a copiées du Livre de ce dernier. Il n'est point essentiel à notre dessein de faire là-dessus de plus grandes recherches.

Ceux qui souhaiteront de nouvelles preuves de tout ce qui a été dit dans ce paragraphe , les trouveront dans le Miroir moral même , & dans les livres dont il a été pris. Ceux de S. Thomas , de Pierre de Tarantaise , & de Richard sont imprimés : le traité des sept dons du Saint-Esprit , se voit en manuscrit dans la Bibliothèque de Sorbonne ; & celui de la considération des dernières fins de l'homme , se trouve dans celle de
saint

saint Victor à Paris. Si on veut s'épargner la peine de chercher tous ces Ouvrages, on peut lire la sçavante Dissertation que le Pere Echard publia en 1708, sous le titre de *Sancti Thomæ Summa suo Auctori vindicata*; & le premier tome des Ecritvains de son Ordre, imprimé à Paris en mil sept cent dix-neuf.

§. VI.

La Somme de Theologie de saint Thomas n'a rien de commun avec les véritables Ouvrages d'Alexandre de Halés: cet Auteur n'a point écrit une Somme des vertus. Réponse aux objections de Wading, & de Jean de la Haye.

LE fait qu'on vient de traiter, doit sans doute paroître suffisamment éclairci: nos preuves sont assez fortes, assez démonstratives, pour faire avouër à tout homme raisonnable, qu'en soutenant contre le sentiment de Wading, que le Miroir Moral est l'ouvrage d'un Ecrivain postérieur à Vincent de Beauvais, & à saint Thomas, nous n'avons point préferé le préjugé à la raison; mais que nous avons cédé à la force de la raison, & à l'évidence, pour détruire sans ressource un faux préjugé, & une opinion qui ne pouvoit avoir de solide fondement. Il paroît en même tems, qu'il n'est plus possible de disputer à l'Ânge de l'Ecole, ni la Somme de Theologie, ni aucune de ses parties; & qu'on réussiroit aussi-tôt à obscurcir les rayons du soleil, qu'à porter les Sçavans à douter sérieusement d'une vérité, en faveur de laquelle tous les monumens de l'antiquité déposent avec autant d'unanimité, que d'évidence.

Nous pourrions nous en tenir là, & avoir pour le sentiment de l'Analyste les égards qu'il mérite; c'est-à-dire, que sans lui faire tort, nous pourrions imiter la plupart des Auteurs, qui ne parlent pas même de ses difficultés, pour marquer par leur silence, ce qu'ils en pensent, & ce qu'il convient d'en penser: mais puisque la vérité ne craint jamais l'examen, où elle a toujours à gagner, nous examinerons ici la solidité, ou le foible, de ce que le Pere Wading avance aussi sérieusement, que si la confiance pouvoit tenir lieu de preuve: *Summam*

D d d d

virtutum Alensis esse constat, utroque & Thomâ & Bellova-
rensi antiquioris. Ergo eam S. Thomas verbo tenus plenè suæ
secundæ secundæ insertam excepit. Ainsi parle l'Auteur des
 Annales. Mais on ne peut s'empêcher de dire que tout est
 frivole dans son raisonnement, tout s'y trouve également
 faux. Nous dirons bien plus vrai, & nous n'avancerons rien
 sans preuve, en assurant, 1^o. Qu'Alexandre de Halés n'a ja-
 mais fait une Somme des vertus; 2^o. Qu'il n'a même pas eu
 le tems de la faire selon le récit du P. Wading; 3^o. Que
 dans toute la Somme de S. Thomas il n'y a pas une ligne
 qu'on puisse prudemment assurer avoir été prise des vérita-
 bles écrits d'Alexandre de Halés. Que les Sçavans non pré-
 venus examinent; nous ne refusons point de nous en rappor-
 ter à leur jugement.

La Somme de Theologie est entre les mains de tout le
 monde; & c'est au P. Wading à produire cette Somme des
 vertus dont il parle; ou à nous apprendre du moins en quel
 endroit du monde on la pourroit trouver, soit en manuscrit,
 soit imprimée: ce n'est point d'abord dans les Bibliothèques
 de l'Ordre de saint François, où il seroit naturel qu'un tel
 ouvrage eut été conservé; on avoue qu'il n'y est pas. On ne
 le trouve point non plus dans les Bibliothèques de Paris, où
 on peut voir cependant plusieurs manuscrits des véritables
 ouvrages d'Alexandre de Halés. Qu'on parcoure les bouti-
 ques de tous les Libraires du Royaume, & des pais étran-
 gers, on n'en fera pas plus avancé. L'Analyste nous ren-
 voyoit autrefois à la Bibliothèque du College de Foix à Tou-
 louse: *extat Tolose ms. in Bibliotheca Fuxensi.* Les plus in-
 teressés à recouvrer une telle piece, n'ont sans doute pas été
 les derniers à la chercher: qu'ils nous disent, ce qu'ils ont trou-
 vé. On sçait que presque tous les manuscrits de cet ancien Col-
 lege ont été portés dans la célèbre Bibliothèque Colbertine,
 & de là dans celle du Roi. Mais l'ouvrage dont il s'agit, ne
 parut jamais ni dans l'une, ni dans l'autre. Il en est donc de ce
 manuscrit à peu près comme d'un autre Livre, que Bernardin
 de Bussis attribué au même Auteur, & qu'il assure être con-
 servé dans le chœur de l'Eglise Métropolitaine de Toulouse.

On ne connoît aucun Ecrivain de réputation, qui dise
 avoir vû une Somme des vertus, faite par Alexandre de Ha-

lés. Wading lui-même est trop sincere pour s'avancer jusques-là. Il est pourtant certain que toutes les règles de la prudence & de l'équité devoient l'empêcher de dire, aussi positivement qu'il l'a fait, que cet ouvrage se trouve tout entier, & mot pour mot, dans la seconde seconde de saint Thomas, puisqu'il n'avoit pu lire ces deux écrits, & les comparer ensemble, ni parler d'après des personnes dignes de foi, qui eussent déjà fait cet examen. Je sçai que le Pere Labbe, & quelques autres Auteurs, en parlant des ouvrages d'Alexandre de Hales, ont fait mention d'une Somme des vertus; mais je n'ignore pas en premier lieu, qu'aucun de ces Ecrivains n'a dit, qu'il y eût quelque chose de commun entre cette Somme & celle de saint Thomas. Il est encore certain que le P. Labbe & les autres n'ont parlé en cette occasion, que sur le témoignage de Possévin, qu'ils citent; comme Possévin lui-même s'en est rapporté au catalogue de quelqu'autre, sans examiner le fait. Enfin nous sçavons que les plus anciens Auteurs, qui ont fait la liste des ouvrages d'Alexandre, sçavoir, Henri de Gand, Trithème, saint Antonin, Sixte de Sienne, Platine, Genebrard, Barthelemi de Pise Franciscain, & François Gonzague du même Ordre, n'ont jamais parlé de celui-ci. Pierre de Alva ne se glorifie pas de l'avoir vu, quoi qu'il prétende avoir visité toutes les Bibliothèques de l'Europe.

Sans crainte de nous tromper, nous ajouterons que si un tel écrit avoit jamais paru, il paroîtroit encore, & dans plusieurs manuscrits, & dans un nombre d'éditions. C'est ce qu'on ose assurer, tant sur le mérite de l'Auteur, que sur l'intérêt que tout un grand Ordre prend avec justice à sa réputation. Ainsi de l'impossibilité où on est de le produire, il est raisonnable de conclure, qu'il n'a jamais existé. Ce qui peut avoir donné lieu à la méprise de ceux qui l'ont quelquefois cité, c'est le double titre qu'Alexandre a mis à la tête de son Commentaire. Ce n'est, dit M. Dupin, qu'un seul & même ouvrage, comme on peut le voir dans le manuscrit qui est dans la Bibliothèque de saint Victor, où il se trouve avec le texte de Pierre Lombard, & porte le titre de *Somme*, & de *Commentaire sur le Maître des Sentences*. On peut croire qu'à l'occasion de ces deux titres, quelques-uns qui n'avoient pas lu ce Commentaire, en ont parlé comme de deux différens ouvrages.

Écoutez le Pere Wading, qui va nous fournir de nouvelles preuves contre lui-même : selon lui, l'Auteur n'entreprit son Commentaire sur les Sentences, que par un ordre exprès du Pape Innocent IV, lequel ne monta sur la Chaire de S. Pierre que le 24 Juin 1243 : Aléxandre de Halés mourut le 27 Août 1245, il n'eut donc que deux ans pour travailler à son Commentaire : aussi n'eut-il point le tems de le finir ; c'est pourquoi le Pape Alexandre IV, successeur d'Innocent, donna ordre au Général des Franciscains de faire achever ce grand ouvrage, par les plus habiles Theologiens de son Ordre. C'est l'Analyste qui raconte tous ces faits : mais comment les accordera-t-il avec ce qu'il ajoute, qu'Alexandre de Halés fit une Somme des vertus, pour servir de supplément à ses Commentaires ? S'il n'a pas assez vécu pour pouvoir finir ce premier ouvrage, comment a-t-il eu le tems d'en composer un second ? Quand on supposeroit, ce qui n'est pas, que l'Auteur eût vécu encore quelques années après avoir mis ses Commentaires dans l'état où il les a laissés, comment eût-il pensé à faire une Somme des vertus, desquelles il avoit suffisamment parlé dans la troisième partie des Commentaires, plutôt que d'écrire les traités de l'Extrême-Onction, de l'Ordre, du Mariage, des Indulgences, des suffrages pour les morts, & des dernières fins de l'homme, puisque tout cela entroit dans son dessein, & que rien de cela n'avoit été traité dans son Commentaire ? Ne parlons donc plus de cette Somme idéale. Il est clair que celle de saint Thomas, ne peut avoir rien de commun, avec ce qui n'a jamais existé. Si l'Analyste vouloit soutenir ses prétentions sur un ouvrage qui a mérité l'envie, ou l'estime de tous les sçavans, il falloit du moins qu'il cherchât d'autres moyens de les faire valoir. Voyons ce qui lui reste à proposer.

Lorsque nous dévions ceux qui pensent comme le Pere Wading, de trouver aucune partie, aucune question, aucun article de la Somme de Theologie, dans les ouvrages d'Aléxandre de Halés, ils en appellent ordinairement à leur Somme des vertus. Et quand on les prie de produire cet ouvrage, afin qu'on puisse vérifier le fait, ou ils nous citent quelques paroles de Gerson, qui ne dit rien moins que ce qu'on voudroit lui faire dire ; ou ils prétendent avec Jean de la

t. 3. Annal. ad
an. 1257.

Haye, qu'il se trouve quelques articles ressemblans dans la Somme du saint Docteur, & dans les Commentaires d'Alexandre : *Ni fallit memoria*, dit quelquefois cet Auteur, *si rectè memini, fundamenta doctrinae S. Thomae habentur in sensu apud Alenssem. resolutio est quasi eadem. aequaliter colligitur. etsi contraria S. Thomae sentiat Alensis, ab hoc tamen ille accepit. responsio non valde dissimilis, &c.*

In vita Alexi
Alensii

Examinons tout ; & commençons par les paroles du célèbre Gerson : on les trouve ces paroles dans une Lettre écrite à un Theologien de l'Ordre de saint François. Voici ce que Wading en rapporte dans le premier tome de ses Annales : *Gerfonius Cancellarius Parisiensis in quadam sua epistola sic scribit de Alensi : cujus doctrina quantæ sit ubertatis dici satis nequit ; de qua fertur respondisse S. Thomas, dum inquireretur ab eo, quis esset optimus modus studendi Theologiae ? Respondit, exercere se in uno Doctore præcipuè. Dum ultra peteretur, quis esset talis Doctor ? Alexander de Alex. Tesor, inquit Gerfon, me ita legisse pridem, in quodam tractatu de visione beata contra Joannem XXI. testantur scripta ejusdem S. Thomae, maximè secunda secunda, quam intimum sibi fecerat & familiarem, quem laudat, Doctorem Alensem.*

P. 554e

Gerfon donc, pour relever l'admirable fécondité de doctrine d'Alexandre de Halés, dit qu'on rapporte, que S. Thomas étant un jour prié de dire quelle étoit la meilleure maniere d'étudier la Theologie ? répondit, que c'étoit de s'appliquer à la lecture d'un bon Auteur. *Fertur respondisse.* Et quand on lui demanda, quel étoit cet Auteur, il nomma Alexandre de Halés. Gerfon déclare avoir lû cette Histoire dans un traité de la vision beatifique. Et il ajoûte que les ouvrages-mêmes de S. Thomas, sur-tout sa seconde seconde, montrent combien il s'étoit rendu intime & familier le Docteur qu'il loue.

Passons tout cela : que s'ensuit-il ? que le saint Docteur estimoit beaucoup Alexandre de Halés, & sa doctrine : l'un & l'autre en effet sont fort estimables, & personne ne sçut jamais mieux que notre Saint, rendre justice au mérite. Mais sans le Commentaire du Pere Wading, quels yeux assez perçans eussent jamais découvert la Somme des vertus dans les paroles de Gerfon ? C'est ce que l'Analyste a sçu y découvrir. Le Chancelier de Paris dit, que les écrits de S. Tho-

mas, & principalement sa seconde seconde, font connoître combien il s'étoit rendu familiere la lecture d'Alexandre de Halés. Par-là, ajoûte Wading, il entend la Somme des vertus écrite par Alexandre, & que saint Thomas s'étoit rendue familiere: *Intelligit summam virtutum scriptam ab Alensi, familiarem potissimum fuisse S. Thomæ.* On appelle cela raconter sérieusement des songes. Ni dans cet endroit, ni dans aucun autre, Gerson n'a jamais parlé de cette prétendue Somme, & puisqu'il ne l'avoit jamais vûe, non plus que le Pere Wading, comment auroit-il pû connoître par là, que saint Thomas s'étoit rendu familiere la lecture de cet Auteur?

Si on veut donc pénétrer l'intention de Gerson, & le véritable sens de ses paroles, on n'a qu'à lire la suite de sa Lettre, on verra que tout le but de cet illustre Theologien est de porter le Professeur Franciscain à préférer aux sentimens de Scot, duquel il parle un peu durement, la doctrine de saint Bonaventure & d'Alexandre de Halés, qu'il relève par de grandes louanges. Il appuye son sentiment par le témoignage de saint Thomas, & il ajoûte que ce saint Docteur, ainsi qu'Alexandre de Halés, méprisant les vaines subtilités, ne s'est attaché qu'à la saine Theologie, ce qui paroît sur-tout dans la seconde seconde: *Mirum, imò miserum & miserabile videtur, ne dicamus damnabile, quo pacto prelatæ sunt doctrinæ quædam aliæ sub specie subtilitatis, plus inquietantes quasi Cynifex Ægyptiæ, quàm sabbatum mentis incendio terræ Gesfen afferentes. . . . Ecce proh dolor! Doctores isti duo Ales & Bonaventura videntur quasi sepulti cum illis, quorum non est memor amplius, præsertim in cordis amore: extolluntur alii quidam, quorum sint utinam nomina in libro vitæ, non enim studiosi invidemus. Sed multæ aliquos ipsorum litteræ fecerunt sub nomine subtilitatis insanire, cum sequacibus eorum, &c.*

Ces paroles n'ont pas besoin de Commentaire. Au reste comme les justes louanges que Gerson a données à Alexandre de Halés & à saint Bonaventure, n'obligeront jamais les disciples de Scot, à fouscrire à ce qu'il a dit de moins avantageux du Docteur subtil; de même l'estime & la vénération qu'il témoigne pour l'Ange de l'Ecole, ne doivent pas être pour nous un motif de déferer d'abord à tous ses sentimens, sans les examiner: quand il auroit donc expressément avancé

Ap. Nat. Al.Hist.
Eccl. t. 7. p. 712.

ce que le Pere Wading a cru qu'il pensoit, son opinion ne seroit de quelque poids, qu'autant qu'il la prouveroit. Si on veut que les pieces sur lesquelles Gerfon a jugé que saint Thomas s'étoit rendu familier Alexandre de Halés, soient invisibles, on lui fait tenir un discours qui ne dit rien; & si ces pieces sont entre les mains de tout le monde, tout le monde est aussi en droit de juger après lui.

Nous l'avons déjà dit, & nous le répétons avec assurance : dans toute la Somme de saint Thomas on ne trouvera pas une ligne, qu'on puisse prouver, ou croire prudemment, avoir été prise de quelque ouvrage d'Alexandre de Halés. Jean de la Haye a lui-même confirmé ce sentiment, en voulant le combattre; la comparaison qu'il a faite de quelques articles de ces deux Docteurs, ne peut servir qu'à rendre la différence plus sensible; différence dans la maniere de proposer la question, & dans la maniere de la traiter; différence dans la conclusion même, dans les preuves, dans les objections & dans les réponses. Nous parlons ici de ces mêmes articles, que Jean de la Haye a choisis, comme les plus ressemblans. Ce qu'Alexandre de Halés traite problématiquement, saint Thomas le détermine absolument : ce que celui là admet, celui-ci le rejette : ce que l'un examine fort au long, & avec quelque obscurité, l'autre l'explique en peu de mots, & avec une clarté admirable. Le Lecteur peut faire l'épreuve de ce que nous disons, en comparant ensemble deux des articles en question. Dans la Somme de S. Thomas, c'est le second de la centième question de la premiere partie, où le Saint examine par la doctrine des Peres, & selon les principes de la Theologie, si dans l'état d'innocence (supposé qu'il eut continué) tous les enfans seroient nés, non-seulement dans la justice originelle, ce qui est hors de doute, mais encore confirmés dans la justice & dans la grace ? L'article, où Alexandre traite la même difficulté, est dans la seconde partie de son Commentaire, q. 95. mem. 1. a. 3 question quatre-vingt-quinze. Si on veut bien s'en rapporter au jugement de Jean de la Haye, l'article est mot pour mot dans l'un & dans l'autre ouvrage; & si on se donne la peine d'examiner, on netrouvera pas moins de quinze différences, soit dans le sens, soit dans les paroles : on voit que cet Au-

1. P. q. 100. a. 2.

teur n'avoit pas tort de dire quelquefois en pareil cas: *Ni fallit memoria se recitè memini*, &c.

Mais peut-on ne pas avouer, qu'il se trouve dans la Somme de Theologie, bien des textes de l'Escriture, un grand nombre de passages des Peres, sur tout de saint Augustin, plusieurs raisons-même, & quelques objections qu'on trouve aussi dans les Commentaires d'Alexandre de Halés? C'est la remarque de Jean de la Haye.

In vit. Alenf. c. 11.

Non certainement nous n'avons ni intérêt, ni envie d'nier une vérité de cette nature. Mais nous voudrions sçavoir quelle conséquence on prétend en tirer, & à quoi elle peut servir dans la dispute presente. On sçait que saint Thomas dès sa jeunesse avoit appris par cœur toute la Sainte Escriture, & qu'il en faisoit le sujet de ses plus sérieuses méditations: il avoit lû avec la même avidité les ouvrages des Peres, particulièrement ceux de saint Augustin, qu'il s'étoit rendu véritablement intime, & bien plus familier que tout autre. Est-il fort surprenant, qu'il ait rempli ses écrits des textes des Livres Saints, & de ceux des Peres de l'Eglise? Si on en voit aussi beaucoup dans les Commentaires d'Alexandre de Halés, c'est une preuve que ce sçavant homme avoit aussi lû l'Escriture & les Peres. Tout le monde a droit de puiser dans cette source commune. S'il y a des raisonnemens, des preuves, des objections semblables dans les écrits de saint Thomas, & dans ceux d'Alexandre, c'est parce que le bon sens, dont tout le monde se pique, regnoit aussi dans ces excellens Docteurs: l'étude & l'expérience leur apprenoient assez quelles étoient les difficultés qu'on avoit coûtume de proposer; & la pénétration naturelle de leur esprit leur faisoit prévoir une partie de celles, qu'on pourroit encore faire contre les vérités qu'ils s'efforçoient d'établir. On ne voit là rien de difficile à concevoir.

Mais s'il est permis de conclure, que celui de deux Auteurs, qui a écrit le dernier, a copié celui qui l'a précédé: on pourra donc traiter de copistes tous les Theologiens qui ont écrit, & faire le procès à tous les autres Auteurs, sans épargner les Peres & les Docteurs de l'Eglise. Alexandre, oui le célèbre Alexandre de Halés subira le même sort, & il n'évitera pas la dure nécessité d'être traité de plagiaire; car enfin

cc

ce n'est que dans le treizième siècle, qu'il a écrit : eh, combien d'autres depuis la naissance du christianisme, qui avoient traité les mêmes matieres de Religion, & employé les mêmes textes ? un grand nombre de passages de l'Écriture & des Peres, qui se trouvent dans les écrits d'Alexandre, plusieurs argumens, preuves, objections, réponses qu'on y lit, ne les trouve-t-on pas aussi en partie dans les Livres de l'Abbé Rupert, de Richard de saint Victor, de Robert de Melun, de Pierre Lombard, & de plusieurs autres, qui ont écrit dans le onzième siècle, ou qui avoient précédé Alexandre dans le treizième ? Je ne parle point du Cardinal Hugues de saint Cher de l'Ordre des FF. Prêcheurs, à qui les habiles critiques ont restitué le Commentaire sur les Pseaumes, qui avoit été imprimé en 1495 à Venise sous le nom d'Alexandre de Halès. Ce n'est point la faute de celui-ci, si on lui a supposé quelques ouvrages dont il n'étoit point l'Auteur : mais n'en est-ce pas une dans quelques Ecrivains, zélés d'ailleurs justement pour sa gloire, de vouloir la relever au-delà de ce que la justice, la vérité, la bonne foi le peuvent permettre ?

Possev. in Appart.
verbo Hugo Cas-
rensis.

C'est l'excès où est tombé l'Anonyme, dont Wading cite avec complaisance les paroles, quand il a dit que saint Thomas & tous les autres Auteurs, qui ont écrit sur les Livres des Sentences, ont suivi Alexandre, ainsi que des disciples dociles suivent leur Maître : *Hunc Doctores scribentes super Sententias, veluti discipuli Magistrum insequuntur, singulariter D. Thomas.* Ainli (dit-on) a parlé l'Auteur d'un livre intitulé ; *Fundamentum trium Ordinum.* Quoique cet Ecrit soit en effet aussi peu connu, que le nom de celui qui l'a fait (supposé qu'il ait jamais été fait) l'Analyste ne laisse pas de rapporter ces paroles comme fort décisives : un autre les trouveroit singulieres dans un genre different.

CHAPITRE IX.

Différentes traductions des Ouvrages de saint Thomas.

ON sçait que saint Thomas n'a écrit qu'en Latin, quoi-qu'il parlât avec la même facilité le François, l'Alle-
E e e e

Cat. Aur.

Op. 1.

Op. 16.

mand, l'Italien; & qu'il soit probable, selon quelques Auteurs, qu'il n'ignoroit pas entierement le Grec. Ces Ecrivains ont cru trouver la preuve de leur opinion dans la maniere, dont le saint Docteur est quelquefois expliqué, soit dans ses Commentaires sur l'Evangile, soit dans son Traité contre les erreurs des Grecs, soit enfin dans celui qu'il a écrit contre les sentimens dangereux d'Averroës. C'est dans ce dernier Ouvrage que notre Saint assure que l'erreur des Averroïstes, & les principales preuves, sur lesquelles ils s'efforcent d'établir leur systême, de l'unité de l'entendement dans tous les hommes, avoient été détruites d'avance par Aristote-même, dans les quatorze livres des substances séparées: Ouvrages, dit saint Thomas, que nous avons vus avant-même qu'on les eût traduits en notre langue (c'est-à-dire de Grec en Latin) *quos etiam libros vidimus, licet nondùm translatos in linguam nostram*. Un Auteur parle-t'il ainsi d'un livre qu'il n'a jamais lû, & qu'il n'auroit-même pas été en état de lire? Bernard Guyard Docteur de Paris, a fort insisté sur ce texte, dans une dissertation particuliere qu'il fit imprimer en 1667, pour prouver que S. Thomas sçavoit la Langue Grecque

Il est vrai que Sixte de Sienne, habile lui-même dans la connoissance des Langues, Erasme, Nicolai, plusieurs autres critiques de réputation, sont contraires à ce sentiment. Mais cela n'empêche pas qu'Erasme-même ne semble le favoriser, lorsqu'il dit, que si on fait attention à l'état où se trouvoient dans le treizième siècle, toutes les versions des ouvrages d'Aristote; versions si imparfaites, qu'on peut assurer qu'elles n'étoient pas même intelligibles, on sera étonné que saint Thomas ait pû si bien prendre le sens de ce Philosophe, le fonds & la suite de sa doctrine, s'il ne sçavoit lui-même le Grec. C'est le Pere Echarde qui rapporte ces paroles d'Erasme, dans le second tome des Ecrivains de son Ordre, page 653: *Memini me apud Erasmus aliàs legisse, attentis, quæ sæculo decimo-tertio habebantur, Aristotelis versionibus sanè non intelligibilibus, mirari se si D. Thomas Græcè non sciverit, qui Philosophi mentem in suis Commentariis, tam accuratè affectus fuerit*.

Ces paroles & cette réflexion paroîtront sans doute de quelque poids. Je ne prétends pas néanmoins défendre ici

une opinion, pour laquelle on ne trouve point de preuves décisives. J'accorderai même qu'il seroit peut-être plus facile de la combattre, que de la bien établir. C'est assez d'avoir fait en passant cette remarque, qui n'étoit pas hors de son sujet. Il s'agit à présent de donner quelque idées des différentes versions, qui ont été faites de presque tous les ouvrages de notre saint Docteur, dont plusieurs ont été traduits en diverses Langues vulgaires, en Espagnol, en François, en Italien; quelques-uns en Langue Chinoise; les principaux en Grec & en Hébreu. Nous rapporterons ici une partie de ce qu'on peut lire dans différens Auteurs sur ce sujet.

Nicolas Antoine dans la seconde partie de sa Bibliothèque, page 269, & le Pere Echard dans le second tome des Ecrivains de l'Ordre des FF. Prêcheurs, page 339. parlent d'un Auteur anonyme, qui a traduit en Espagnol la première partie de la Somme de saint Thomas. Valentin Averon Moine de Valombruse a mis en Langue Italienne les traités du gouvernement des Princes, & sa traduction parut à Florence en 1577.

Le sieur de Marandé, dans le dernier siècle, a fait imprimer à Paris, en plusieurs volumes *in-folio*, les Morales chrétiennes du Theologien François, ou Paraphrase sur saint Thomas, ouvrage dédié à la Reine Régente. Le même Auteur nous a donné en neuf tomes *in-douze*, la clef de saint Thomas sur toute sa Somme, ou traduction de cet ouvrage en François. L'an 1645. 1645?
& 1668.

M. de Hauteville a publié une autre version Française de la même Somme. Le titre de sa traduction est : *Abregé de S. Thomas, propre à former un Theologien & un Prédicateur, par les claires & sçavantes idées, qu'on y donne de la nature & des perfections de Dieu.*

Nous avons encore un abrégé en François de la Theologie de S. Thomas, contenuë dans sa Somme, par le R. Pere Griffon Secretaire Général de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne. Ce Livre a été imprimé à Paris en 1707, & dédié au Cardinal de Noailles. 2. vol. in-12

L'Auteur des Essais critiques de Prose & de Poësie, imprimés à Paris en 1703, parlant de M. de Ville Marechal, dit : *J'ai vu entre ses mains une traduction de la Somme de S.*

Thomas, dont je le crois Auteur, renduë fidèlement & à la lettre, & cependant avec une pureté & des beautés, dont le texte ne paroît pas susceptible. On ne parlera point de la traduction des Hymnes, & de la Prose du saint Sacrement en vers François, que Gui le Fèvre de la Boderie fit imprimer à Paris en 1582.

A Paris 2. vol.
in 12.

Mais il ne faut point oublier que les RR.PP. Jésuites, dans un Livre intitulé : *Catalogus Patrum Societatis Jesu, qui post obitum sancti Francisci Xaverii, in Imperio Sinarum fidem propagaverunt*, imprimé à Paris en 1686, in-octavo, nous apprennent que le R. Pere Rugli, Sicilien, a traduit en Chinois la Somme de saint Thomas. Dans la Préface de la nouvelle Relation de la Chine, par le Pere Magaillans Jésuite, il est dit que ce Pere avoit mis en Langue Chinoise ce que saint Thomas a écrit touchant la résurrection de nos corps.

Les curieux pourroient parler de plusieurs autres versions des mêmes ouvrages, qu'on sçait avoir été traduits en presque toutes les Langues, qui sont en usage dans l'Europe, & hors de l'Europe. Les plus estimées, sont celles que nous avons en Grec & en Hebreu. Du vivant même de saint Thomas, sa Somme de la Foi Catholique contre les Gentils, fut traduite en l'une & l'autre Langue. On ne connoît pas les Auteurs de ces premières versions ; mais on a lieu de croire qu'elles furent faites par les soins de S. Raymond de Pegnafort. C'est lui (comme on l'a remarqué ailleurs) qui porta le saint Docteur à écrire cet ouvrage. Le zèle, dont il étoit embrasé pour la conversion des Orientaux, sur-tout des Sarrasins, l'utilité que les Missionnaires pouvoient retirer de cette traduction, & la facilité qu'il avoit de la leur procurer, ayant établi l'étude des Langues sçavantes en divers Couvents de son Ordre, principalement en Espagne, tout cela ne permet presque pas de douter qu'après avoir fait composer ce Livre, qu'il regardoit, avec raison, comme le recueil & la preuve de toutes les vérités catholiques, il n'air eu la même attention à le faire traduire en plusieurs Langues, pour en retirer tous les avantages qu'il s'étoit proposés en faveur de la Religion.

L'usage que le Pape Urbain IV prétendoit faire du traité de saint Thomas, contre les erreurs des Grecs, donne encore

un légitime fondement de croire, qu'il en ordonna dès-lors la traduction, qui s'est conservée parmi les vieux manuscrits, dans la Bibliothèque de Constantinople. Cependant les plus anciens traducteurs des écrits de saint Thomas, que nous connoissons, ont fleuri après la mort du saint Docteur. Guillaume-Bernard de Gailhac, Profès du Couvent des FF. Prêcheurs de Foulouse, excellent Religieux & habile Theologien, après avoir étudié dans le College de saint Jacques à Paris, & Professé avec honneur dans plusieurs Maisons de sa Province, passa en Orient sur la fin du treizième siècle; il s'arrêta plusieurs années à Constantinople, où s'étant rendu habile dans la connoissance de la Langue Grecque, il traduisit en Grec une partie des Oeuvres de S. Thomas. Bernard Guidonis Auteur contemporain, & ami particulier du Traducteur, parlant de lui dans ses manuscrits, dit : *Qui libros Fratris Thomæ à Latino fecit Græcos.*

Vide P. Echar. l. 1
p. 460.

Les autres Traducteurs sont Maxime Planudes, Demetrius Cydonius, & George Scholarius, ou Gennade, tous trois fort célèbres parmi les Grecs. Le sujet que nous traitons nous engage à donner ici quelque connoissance de ces Ecrivains, & de leur travail.

Maxime Planudes Moine de Constantinople, écrivoit vers l'an 1327; il fut envoyé en Ambassade à la République de Venise par l'Empereur Andronic le Vieux. Possevin s'est donc trompé, lorsqu'il a dit que cet Auteur vivoit du tems du Concile de Bâle, qui ne fut commencé que plus d'un siècle après, en 1431: selon le Cardinal Bessarion, Planudes étoit fort versé dans toutes les sciences, très-éloquent, habile surtout dans les Langues. Les Auteurs qui lui reconnoissent toutes ces qualités, ne s'accordent pas de même sur la pureté de sa foi. Il y en a qui prétendent que son fidèle attachement à la doctrine de l'Eglise Romaine, le fit jeter dans une étroite prison, où on l'obligea par de mauvais traitemens, & par des menaces, à écrire contre le dogme Catholique de la Procession du Saint-Esprit; vérité qu'il combattit (dit-on) par des raisons si foibles, que cela même a fait juger au sçavant Cardinal Bessarion, que le cœur de Planudes n'avoit eu aucune part à ce que la violence ou la crainte des hommes lui avoit fait écrire en cette occasion. Le Pere

E. I. p. 346.

Echard, après quelques autres Auteurs, a cru au contraire que Planudes fut toujours très-opposé aux Latins, & opiniâtrément attaché au schisme des Orientaux. Il semble qu'on ne peut guères penser autrement, dès qu'on veut juger de ses sentimens par ses écrits. S'il est l'Auteur de la traduction Grecque de la Somme de Theologie de saint Thomas, ainsi qu'il paroît par plusieurs anciens manuscrits qui portent son nom, il faut avouer que les deux notes qu'on lit à la fin de ces cayers, & qui paroissent écrites de la propre main du traducteur, ne rendent point un témoignage favorable de sa catholicité. Voici une de ces réflexions, traduite du Grec : *O utinam Thoma, non in Occidente, sed in Oriente, natus fuisses ; ut esses orthodoxus, ac de Spiritus sancti processione sic rectè sentires, ut de aliis præclare differis !* Dans un autre endroit parlant du même saint Docteur, le traducteur dit : *Sapiens est iste, excepto quòd est latinus, cæterà admirandus.*

Echar. t. 1. p. 346.
& 347.

Planudes ne pensoit donc pas comme les Latins touchant la procession du Saint-Esprit : il regardoit comme une erreur ce que l'Eglise catholique propose comme un article de notre Foi. Ses préventions cependant ne purent empêcher qu'il n'estimât toujours les célèbres Docteurs de l'Eglise Latine, & qu'il ne parût plein d'admiration, pour leur plus beaux ouvrages. Aussi a-t-il traduit de Latin en Grec, les quinze Livres de saint Augustin touchant la Trinité. Sa version de la Somme de saint Thomas se voit en manuscrit à Rome, à Paris, à Venise, c'est-à-dire, dans la Bibliothèque du Vatican, dans celle du Roi, & parmi les manuscrits du Cardinal Bessarion chez Thomasin.

Demetrius Cydonius, autre habile Grec, compatriote & ami particulier de Nicolas Cabazilas Archevêque de Thessalonique, fleurissoit vers le milieu du quatorzième siècle, du tems de l'Empereur Jean Cantacuzene. Cabazilas soutenoit avec beaucoup d'opiniâreté le parti des Schismatiques. Il écrivit quelques traités touchant l'origine & les causes de la division des deux Eglises. Il attaqua vivement les Docteurs orthodoxes ; mais plus particulièrement saint Thomas d'Aquin, car tel est le sort des plus illustres défenseurs de la Foi, d'être toujours le premier objet de la haine de ceux qui se laissent aveugler à un esprit de schisme & d'erreur. Possévin par-

tant de ce Prélat schismatique, dit : *Cæcitas illum adegit, ut Appar. Sacr. t. 22*
temerè atque imperitè ausus fuerit de processione Spiritûs sancti P. 481.
scribere adversus divum Thomam, virum cujus corrigiam in
rebus Theologicis, ne potuisset quidem solvere. C'est à-dire,
 » son aveuglement le porta à écrire avec autant de témérité
 » que d'ignorance, touchant la Procession du Saint-Esprit
 » contre saint Thomas, auquel Cabazilas étoit infiniment
 » inférieur, sur-tout dans ce qui regarde les matieres de
 » Theologie.

La présomption de Cabazilas ne laissa pas de produire un bien, puisqu'elle donna occasion à Démétrius Cydonius de faire paroître son zèle pour le dogme catholique, & pour la défense de ceux qui l'avoient le plus solidement établi. Il prit la plume contre son ami. Et pour le réformer avec plus d'avantage, il traduisit en Grec, quelques ouvrages de saint Thomas, dont il voulut faire la vie & l'éloge, qu'il a mis à la tête de sa traduction. Possévin semble avoir cru que cet Auteur a traduit la Somme de Theologie, mais il est fort probable, que trouvant ce travail déjà fait, Démétrius exerça son style sur quelques autres écrits, ou traités du saint Docteur. En effet les anciens cayers qui contiennent la version Grecque de cette Somme, portent le nom de Maxime Planudes (comme il a été dit) & on n'en connoît point, où la traduction de ce grand ouvrage soit attribuée à Démétrius Cydonius. D'ailleurs celui-ci ayant toujours été fort zelé Catholique, & Admirateur de saint Thomas, jusqu'à ne point tarir sur ses louanges, il n'y a point apparence de lui attribuer les deux notes, dont nous avons parlé, ni par conséquent la version Grecque de la Somme, à l'occasion de laquelle le Traducteur a fait ces réflexions.

Les Critiques plus communément n'attribuent à Démétrius, que la traduction de la Somme contre les Gentils, & de quelques autres traités de notre Saint : ils se fondent sur l'autorité des manuscrits, qu'on peut voir dans la Bibliothèque du Roi, & dans celle du Vatican. Dans l'un de ces cayers on lit ces paroles : *S. Thomæ Ordinis apud Latinos dicti P. P. Prædicatorum, sive Evangelii præconum, de catholica fidei veritate contra Gentiles liber primus, à Latino Græcè versus à Demetrio Cydonio.* » Premier livre de la vérité de la foi

Echar. ut sup.

» catholique contre les Gentils, par saint Thomas de l'Ordre
 » (appellé parmi les Latins) des FF. Prêcheurs, ou Prédica-
 » teurs de l'Evangile, traduit du Latin en Grec par Démé-
 » trius Cydonius. «

• Dans un autre manuscrit on trouve le nom du même Tra-
 ducteur, avec la version qu'il a faite du traité de saint Tho-
 mas adressé au Chantre d'Antioche. Un troisième a pour ti-

Ibid. tre : *Demetrii Cydonii ad Cabazila argumenta contra B. Tho-
 ma capita de processione Spiritus Sancti prolata, responsio.*

» Réponse de Démétrius Cydonius aux argumens, que Ca-
 » bazilas a proposés contre les articles de S. Thomas, tou-
 » chant la procession du Saint-Esprit. « Ce dernier ouvrage
 Echar. ibid. est une apologie de la foi catholique, & du S. Docteur. Dé-
 métrius n'y employe que les raisons-mêmes de saint Thomas,
 pour répondre à toutes les objections de son adverfaire.

Parmi les manuscrits de la grande Bibliothèque de Consttan-
 tinople, dont le catalogue fut imprimé à Strasbourg en 1578,
 Ibid. le neuvième cayer présente ces paroles : *Thome Theacini
 liber magnus, quem scripsit contra Græcos, & habet sectiones
 duas.* La version de ce traité contre les erreurs des Grecs, est
 encore attribuée par quelques Auteurs au même Démétrius.
 Mais le mot corrompu de *Theacini*, pour *Aquini*, ou *Aqui-
 natis*, donne lieu de douter qu'elle soit véritablement de lui,
 puisque cet Ecrivain n'ignoroit pas le propre nom du S. Do-
 cteur, comme il paroît par ses autres ouvrages, & par tou-
 tes les traductions, qui sont certainement de lui. Cette cor-
 ruption, il est vrai, pourroit bien être la faute de quelque
 Copiste.

George Scholarius, ou Gennade, est le troisième Tra-
 ducteur Grec de notre connoissance. Ce sçavant homme avoit
 quitté la magistrature pour se retirer dans un Monastere; &
 on le retira dans la suite de l'obscurité de sa retraite, pour le
 faire monter sur la Chaire Patriarcale de Constantinople, lors-
 que les Turcs se furent rendus Maîtres de cette Capitale de
 tout l'Empire d'Orient. On assure que Mahomet II lui mit la
 crosse à la main, en disant, selon la coûtume des Empereurs
 Chrétiens en semblables occasions : *La sainte Trinité, qui
 m'a donné l'Empire, vous a choisi, pour Patriarche de la nou-
 velle Rome.*

Gennade

Gennade (ainsi que nous avons dit en un autre endroit) s'étoit trouvé au Concile de Florence, où il prononça plusieurs discours, qui furent estimés. Il est certain qu'il parut toujours favorable à l'union, & qu'il travailla avec zèle à l'extinction du schisme, soit dans le Concile, soit dans les autres conférences, que les Evêques & les Theologiens Grecs eurent en Italie. Bien des gens ont cru qu'il persévéra jusqu'à la fin dans les bons sentimens : d'autres ont combattu cette opinion. M. Renaudot, dans le catalogue qu'il a fait de tous les ouvrages de Gennade, prétend qu'après son retour en Orient, il se montra très-opposé aux dogmes de l'Eglise catholique. La traduction que Gennade fit dès-lors de divers ouvrages de saint Thomas, & la maniere avantageuse, dont il a toujours parlé du saint Docteur, semblent favoriser le premier sentiment. On lui attribue la version du Commentaire de S. Thomas, sur les livres de l'ame, & de divers autres traités, particulièrement des questions disputées, qui regardent la puissance de Dieu, & les créatures spirituelles : une de ces traductions porte ce titre : *Liber sapientissimi & disertissimi* Echar. ibid;
Domini Thomæ Ordinis Prædicatorum, de creaturis Dei immaterialibus, seu de Angelis. Parmi les manuscrits du Vatican on en trouve un, où on lit ces paroles : *Thomæ de ente & essentia, & utriusque discrimine Opusculum Græcè, interprete Georgio Scolario.*

La traduction du traité de l'éternité du monde, est d'un Prêtre Grec, appelé Prochore, qui faisoit profession de la vie Monastique. Le manuscrit du Vatican le marque ainsi : *B. Thomæ de Aquino; de æternitate mundi, interprete Domino Prochoro Presbytero Monacho, Opusculum.* Ibid;

M. Thevet dans son second tome des Hommes Illustres nous apprend que Marsile Ficin a encore traduit en Grec, divers ouvrages de saint Thomas, par l'ordre exprès de Laurent de Médicis, qui vouloit les faire imprimer, pour les communiquer aux Nations barbares, & les attirer ainsi à la connoissance de la véritable foi. Ce sont les expressions de cet Auteur, lequel assure avoir vû cette traduction en manuscrit dans la Bibliothèque de la Reine mere. On la voit aussi à Florence dans celle du même Laurent de Médicis, qui fut prévenu par la mort, avant qu'il eût exécuté le dessein,

que le zèle de la Religion lui avoit fait concevoir.

Nous ne parlerons point des autres versions, dont les manuscrits, non plus que les Historiens, ne nous apprennent point les noms des Traducteurs. Il faut finir ce chapitre, par celle que Joseph-Marie Cyantés a faite de la Somme contre les Gentils, en langue Hébraïque.

Eshar. t. 2. p. 634.

Cet illustre Romain, avoit pris l'habit de saint Dominique, avec son frere Ignace Cyantés, dans le Couvent de la Minerve, où il fit en peu de tems de fort grands progrès dans la piété, & dans les lettres. Il se distingua sur-tout par son talent pour la prédication, & par la connoissance des langues; mais il voulut s'appliquer plus particulièrement à l'hébraïque, dans le dessein de se mettre en état de combattre avec succès l'opiniâreté des Juifs, & de travailler plus efficacement à leur salut. Le zèle, que le Pape Urbain VIII lui connoissoit pour cette œuvre de charité, fit qu'en 1626, il le chargea de l'office de Theologien, & de Prédicateur Apostolique des Juifs qui étoient à Rome. Comme ce saint Religieux avoit une vocation particuliere pour cet emploi, il le remplit pendant quatorze ans, avec autant de succès que de zèle. Le même Pape l'ayant fait Evêque de Marsique, il gouverna faintement cette Eglise l'espace de quinze années, dit l'Abbé Ughell dans son septième tome de l'Italie sacrée, page sept cent trente-cinq. Cyantés demanda ensuite sa démission, & l'obtint: il se retira à Rome, pour passer le reste de ses jours en la compagnie de ses Freres, tout occupé du soin de sa propre perfection, & de la conversion des Juifs, pour lesquels il continua à travailler avec tant d'application, & un zèle si insatiable, qu'il eut la consolation d'en voir plusieurs embrasser la foi de Jesus-Christ, & vivre selon l'Evangile.

Les deux principaux ouvrages qu'il fit pour ce sujet, ont été imprimés à Rome l'an 1667, & 1668. Le premier est écrit en Italien; mais on en voit une version en François, dans la

Ibid. Bibliothèque du Roi, avec ce titre, *Les deux mysteres de la Trinité & de l'Incarnation, prouvés contre les Hebreux, par la doctrine même de leurs Theologiens, traduit de l'Italien de M. Joseph de Cyantés, Evêque de Marsique, par le Sieur du Mothier.*

Le second ouvrage, dont il s'agit principalement ici, est

une traduction fidèle de toute la Somme de la foi catholique, ou des quatre livres de saint Thomas contre les Gentils. Pour faciliter à tous les Juifs répandus parmi différentes Nations, la lecture d'un ouvrage, dont Cyantés avoit connu toute l'utilité, par une longue expérience, il le traduisit en Hébreu, & le fit imprimer à deux colonnes, le Latin d'un côté, & l'Hébreu de l'autre. Le R. Pere Echard remarque, qu'il n'y a que ^{trois} les trois premiers livres de cette version, qui ayent été imprimés. Le quatrième est encore en manuscrit dans la Bibliothèque de la Minerve à Rome; on peut présumer, que si la mort du Traducteur, arrivée en 1670, a privé jusqu'ici le Public de ce dernier livre; le zèle de ses freres le fera enfin paroître: on ne manque pas pour cela de facilités en Italie. M. de Fontenelle, dans l'éloge du Comte de Marigli, lû à l'Academie des Sciences, dit que ce Seigneur avoit établi à ses dépens une Imprimerie pour les Langues sçavantes, & autres, chez les Dominicains de Bologne en Italie, & l'avoit appelée *l'Imprimerie de saint Thomas*, dont il invoquoit la protection pour cet établissement, & pour tout son institut des sciences érigé dans la même Ville.

CHAPITRE X.

Les principales éditions des Ouvrages de saint Thomas.

Q UOIQUE les ouvrages de notre saint Docteur fussent déjà fort répandus dès le treizième & quatorzième siècle, par ce grand nombre de manuscrits, qu'on voit dans presque toutes les Bibliothèques de l'Europe, ils devinrent sans comparaison plus communs, dès qu'on eut plus de facilité à se les procurer, par le moyen de l'impression. On les publia d'abord séparément dans plusieurs Villes d'Allemagne, d'Italie & de France. La Somme de Theologie a été l'un des premiers ouvrages considerables, qui ayent été mis sous la presse. Pierre Schoëffer, Imprimeur de Mayence, donna au Public Echar.t. 1. p. 324 la seconde édition l'an 1467. Cette édition, la première, & la plus ancienne que nous sçachions avoir été faite de quelque partie des écrits de saint Thomas, fut suivie de celle de

E f f f f ij

Rome, en 1474 chez Simon Nicolas de Luques. François de Hailbrun, & plusieurs autres après lui publièrent le même ouvrage à Venise, en 1475, 1479, 1480, 1481, 1490, 1516, 1522. Henri Quentel l'imprima à Cologne en 1480, & Menten de Gheretfen en 1493. Pierre de Bruxelles le fit imprimer à Paris chez Claude Chevallon, en 1512, & 1515. Le même Imprimeur l'an 1520 en fit en même-tems deux nouvelles éditions, *in-folio*, & *in-4^o*.

Ibid. Les autres parties de la Somme furent aussi souvent imprimées après l'an 1475. Mais ce ne fut qu'en 1485 qu'on fit à Bâle la première édition de toute la Somme en quatre volumes. On l'imprima ensuite à Venise en 1505, 1509, 1588, 1594; à Haguenau, & à Noblouch en 1510; à Lyon en 1520, 1541, 1547, 1548, 1581, 1588, 1624, 1655, &c. Nous avons plusieurs autres éditions de Rome, d'Anvers, de Rouen, de Paris, de Douai, de Cologne, d'Amsterdam, de Bologne, &c. Les Commentaires du Cardinal Cajetan se trouvent dans l'édition de Lyon de 1541, & dans plusieurs des suivantes. Celle d'Anvers de 1575 fut entreprise par les soins du célèbre Augustin Hennée, Docteur de Louvain: la plupart des éditions postérieures, qui sont en grand nombre, ont été faites sur celle-ci.

Ibid. p. 330. Les Commentaires sur les Epîtres de saint Paul furent d'abord imprimés à Bâle en 1475. Pierre de Bergame en procura une nouvelle édition, qui se fit à Bologne l'an 1481; & Nicolas Savetier en fit faire une autre à Paris chez Jean Petit l'an 1526. Celle qui parut du même Imprimeur en 1529 n'est point fidèle, non plus que quelques autres, qui furent faites sur celle-là. L'édition de Venise de 1548 fut faite sur les anciens manuscrits, & suivie de celles de 1555, 1586, 1593, 1598.

Nous ne dirons rien de tant d'autres éditions particulières qu'on a faites de divers écrits de saint Thomas. Le détail en feroit trop long. Quant aux éditions générales de tous ses ouvrages, nous nous contenterons d'en remarquer quelques-unes des principales. La plus exacte de toutes, & la plus estimée est celle de Rome, de 1570: elle se trouve avec les citations, ou les notes marginales d'Antoine de Sienne, & la table universelle de Pierre de Bergame.

Le saint Pape Pie V voulut faire la dépense de cette édition; dont il donna la principale direction au R. Pere Vincent Juste,

niani Général des FF. Prêcheurs depuis Cardinal, & au Pere Thomas Manriqués Maître du sacré Palais. Plusieurs habiles Theologiens du même Ordre furent choisis pour les aider dans ce travail; & leur premiere attention fut d'examiner avec tout le soin possible, les différentes éditions qui avoient été déjà faites, de confronter les nouvelles avec les anciennes, & de comparer les unes & les autres avec les anciens manuscrits du Vatican, afin de mieux réussir à rendre leur édition parfaite, en la rendant exactement conforme aux monumens les plus autentiques. Des précautions si sages, & en même-tems si nécessaires pour la fin qu'on se propoisoit, mirent ces Theologiens en état de corriger un grand nombre de fautes, qui s'étoient insensiblement glissées dans différentes éditions, soit par la négligence de ceux qui y avoient présidé, soit par la précipitation des Imprimeurs, soit quelquefois par la témérité de quelque inconnu.

Si on ne crut pas devoir rejeter absolument quelques Opuscules ou petits Traités, qui passent pour douteux (quelques-uns-même pour supposés) on eut soin de les distinguer, en les faisant imprimer qu'à la suite des autres dans le dernier volume, & en petit caractère. On joignit à la Somme de saint Thomas les Commentaires du Cardinal Cajetan: mais par un ordre exprès de Sa Sainteté, on en retrancha quelques endroits, qui n'étoient pas assez conformes, ni à la doctrine du Docteur Angelique, ni aux Décrets du Concile de Trente. C'est ce que le Maître du sacré Palais déclare dans son aver-

tissement au Lecteur: *Amoris etiam ex iisdem Commentariis, atque expunctis omnibus locis, quæ post decreta Tridentine Synodi, Lectorem poterant tenere dubium, aut suspensum: quæ videlicet vel ipse Commentator vivens emendaverat, & si viveret, emendasset.* Ces paroles sont si claires, & l'exemple, qu'on cite immédiatement après, paroît si évident, qu'on ne sauroit assez s'étonner, qu'il se soit trouvé un Ecrivain qui a voulu entendre du texte-même, ce qui a été dit seulement du Commentaire.

Tout ce grand corps d'Ouvrage contenu en dix-sept tomes in-folio, fut dédié au Pape Pie V, & imprimé par les héritiers d'Antoine Balde & de Jean Osmarini, en 1570. C'est sur cette édition qu'ont été faites dans la suite, celle de Venise

Thomas Manriq.
in prologo-

Petr. de Alva

de 1594, celle d'Anvers 1612, & celles de Paris 1636; 1641. Il est vrai que dans ces dernières, parmi les véritables Ouvrages de saint Thomas, qu'on a imprimés en vingt-trois volumes *in-folio*, il s'en trouve plusieurs, que nous avons prouvé ailleurs n'être point de lui.

Quelques Auteurs du dernier siècle n'avoient pas fait difficulté d'accuser les Editeurs Romains, d'avoir falsifié le texte de saint Thomas; parce que leur scrupuleuse attention à corriger toutes les fautes, ne leur avoit point permis de laisser dans leur édition quelques lignes qui se trouvoient dans plusieurs des précédentes. Mais on a reconnu sans peine & l'injustice de l'accusation, & l'exactitude de ces Theologiens, en comparant leur édition avec les plus anciennes, c'est-à-dire, avec toutes celles du quinzième siècle, de même qu'avec les manuscrits les plus authentiques. La conformité est entière; elle est parfaite. Tout ce qui se lit dans les uns, on le trouve dans l'autre, sans addition, sans diminution, sans aucun changement. Il est vrai (comme nous avons déjà averti) que dans l'édition de Paris de 1529 le texte du saint Docteur avoit été altéré en trois ou quatre endroits, on ne sçait par quelle main téméraire, qui avoit osé ajouter quelques paroles au Commentaire de saint Thomas, sur le cinquième chapitre de saint Paul aux Romains, sur le troisième de l'Épître aux Galates, & enfin dans l'Opuscule, ou explication de la Salutation Angélique. La même alteration se trouvoit dans quelques autres éditions, qui avoient suivi celle de 1529, & qui avoient été faites en conformité. Mais cela devoit-il arrêter les Theologiens employés par le Souverain Pontife, & chargés de revoir avec soin, & de corriger sur les manuscrits, tous les Ouvrages dont ils devoient procurer une nouvelle impression? S'ils ont rétabli le texte de saint Thomas dans sa première pureté, en corrigeant tout ce qui s'y étoit glissé d'étranger, de quelque manière que cela fut arrivé, ils n'ont fait que ce que le Vicaire de J. C. ce que le Public, ce que la conscience & l'honneur les engageoient de faire. L'autorité des manuscrits les plus anciens & de toutes les éditions qui ont précédé celle de 1529, sera toujours la preuve, & le garant de leur diligence, de leur exactitude, de leur fidélité.

L'édition d'Anvers de 1612 étant exactement conforme à

Vide P. Vin. Bar.
l. 1. sec. 2. §. 3.
p. 233. &c.

celle de Rome, le sçavant Pere Côme Morelles, qui nous l'a procurée, demeure pleinement justifié contre les plaintes très-injustes de ceux qui l'accusoient d'avoir ajoûté quelque chose au texte de saint Thomas, sur la troisiéme distinction du troisiéme livre des Sentences, quoiqu'en cet endroit (ainsi que dans tous les autres) on ne trouve dans l'édition d'Anvers, ni mot, ni syllabe de plus, ou de moins, que dans les manuscrits, & dans les éditions les plus anciennes, & les plus correctes. C'est ce que les Sçavans font toujours en état de vérifier, & nous sçavons que plusieurs l'ont déjà fait.

Petr. à Val. Clauj

Vide P. Bar. ut sup.

Echar. t. 2. p. 485.

Nicolai in suis notis ad eum locum.

Parmi les éditions qui méritent d'être recherchées, il ne faut point oublier celle que le Pere Nicolai, Docteur de Paris, a fait faire des principaux ouvrages de saint Thomas : c'est-à-dire, de la Somme de Theologie, de l'explication des quatre livres de l'Evangile, des Commentaires sur les Sentences, & sur toutes les Epîtres de saint Paul. Le Pere Nicolai a fait imprimer tous ces ouvrages, avec des notes sçavantes, & très-utiles, dont il les a enrichis. Les premiers furent publiés à Paris en 1657, 1659, 1660, 1663 : le dernier n'a été donné au Public par Antoine Briasson Imprimeur de Lyon, qu'en 1689, quinze ou seize ans après la mort du Pere Nicolai.

Echar. t. 2. p. 644.

Après avoir parlé de la doctrine, & des écrits de S. Thomas, on devroit (ce semble) dire quelque chose en particulier, de son Ecole, de ses plus célèbres Disciples, & des principaux Interprètes, Abréviateurs, ou Apologistes de ses ouvrages. Mais il ne paroît pas possible d'entrer dans quelque détail sur tous ces articles, sans s'étendre bien loin au-delà des bornes, dans lesquelles il convient de se renfermer. Quand on ne voudroit parler que de ces disciples du S. Docteur, qui se sont les plus distingués, soit dans leurs disputes contre les ennemis de la foi, ou dans des ouvrages, qui ont mérité l'estime du Public, soit dans les assemblées des Sçavans, dans les Universités, souvent même dans les Conciles, cela meneroit encore trop loin. On pourroit se contenter de rapporter les noms des Commentateurs, & les titres de leurs ouvrages, qu'on n'en seroit pas moins obligé de remplir plusieurs volumes; puisqu'il n'est point de Nation catholique, ni presque d'Université, ou d'Ordre Religieux, de Congrès-

gation, & de Société, qui ne fournisse un très-grand nombre de Sçavans Theologiens, qui ont enrichi le Public de leurs Commentaires, les uns sur tous les Ecrits de saint Thomas, les autres sur sa Somme de Theologie en particulier. Si dans le douzième, & le treizième siècles les livres du Maître des Sentences furent le principal objet de l'étude de ceux qui entreprirent de traiter après lui les mêmes matieres; il est certain que la Somme de saint Thomas, depuis qu'elle a paru, a été le sujet ordinaire, sur lequel le très-grand nombre de Theologiens ont exercé leur esprit, & leur plume. Tous sans doute n'ont point eu le même succès, comme ils n'avoient pas tous les mêmes talens, ni peut-être les mêmes vûes: mais il est toujours vrai que le nombre de ces Commentateurs est presque infini. C'est de quoi on peut se convaincre par le catalogue qu'en ont fait Dom Nicolas Antoine dans sa Bibliothèque d'Espagne, Aubert le Mire dans sa Bibliothèque Ecclesiastique, Carbon de Perouse, Xantes Mariales, sçavant Dominicain de Venise, le Pere Echard, & plusieurs autres Ecrivains François, Italiens, ou Espagnols, qui ont traité le même sujet, & qui ne l'ont point épuisé.

Nous ne l'épuiserions pas non plus, & nous chargerions trop un écrit, qui se trouve déjà beaucoup plus étendu, qu'on ne se l'étoit d'abord proposé: mais en parlant de l'Ange de l'Ecole, nous ne pouvions séparer le Docteur, du Saint; ni écrire sa vie, sans faire en même-tems connoître sa doctrine, qui l'a rendu si-célèbre, & sans donner quelque notion de ses ouvrages, aux personnes, qui ne sont point en état de les lire, dans une langue qui leur est étrangere. Si en profitant de notre travail, tel qu'il est, elles prient pour nous, nous ferons bien recompensés de nos peines. *Que la grace de Notre-Seigneur Jesus-Christ, l'amour de Dieu, & la communication du Saint-Esprit demeure avec tous. Amen.*

1. Cor. 13. v. 13.

Fin du sixième & dernier Livre.



TABLE



T A B L E

D E S M A T I E R E S.

A



A *Abbaye* du Mont Cassin, premier-
ro Ecole de S. Thomas page 8.
Sainteté & réputation de ce Mo-
nastere. p. 9. Protégé par les Com-
tes d'Aquin, *ibidem*. Ruiné par
l'Empereur Frederic II p. 75. Ré-
tabli par l'Abbé S. Etienne, *ibid*.
Abbesse, Sœur aînée de S. Thomas
Abbesse de Ste Marie de Capouie ;
ses vertus, sa mort. p. 122. 123.
Elle apparoit à S. Thomas, p. 271.
Accommodement des Religieux avec
les Docteurs séculiers, par l'entremi-
se de quatre Archevêques, p.
138.
Accord de la liberté & de la Grace ;
par les principes de S. Augustin,
& de S. Thomas, p. 534. 535. &c.
Allien de grâces, p. 555. 556. &c.
Adeleide, ou Alix Duchesse de Bran-
bant, consulte S. Thomas, p. 127.
Age le plus tendre est sujet à diffé-
rentes passions, que S. Augustin
appelle des péchés, p. 8.
Albert le Grand, Précepteur de saint
Thomas ; ses talens, ses vertus,
ses Ecrits. p. 78. 79. 80. &c. Il con-
noît par révélation la mort de S.
Thomas. p. 304. Il se rend à Paris
pour défendre les Ecrits de son il-
lustre Disciple, p. 660. 661.
Alexandre IV fait l'éloge de S. Tho-
mas. p. 139. 140. Donne plusieurs
Bulles pour rétablir la paix dans
l'Université de Paris. p. 172. Sa
mort, son éloge, p. 193.

Alexandre de Halés n'a point vû S.
Thomas d'Aquin à Paris, p. 103.
Allemands exécutés dans le marché de
Naples, p. 255.
Amitié de S. Thomas d'Aquin & de
S. Bonaventure, p. 144.
Amour de J. C. & de la croix, une
des sources de la doctrine de saint
Thomas. p. 419. 420. &c. Senti-
mens du S. Docteur touchant la
nécessité, l'excellence, les effets de
l'amour de Dieu, & sur les moyens
de l'acquiescer, ou de le perfection-
ner, p. 582. 583. &c.
Ange, S. Thomas justement appellé
l'Ange de l'Ecole, & le Docteur
Angelique, p. 393.
Ange, Evêque de Viterbe, guéri mi-
raculeusement par l'intercession de
S. Thomas, p. 328.
Angelique, traité de S. Thomas sur
la salutation Angelique, p. 695.
Annibal des Annibalds, ou de Mola-
ria, Dominicain, enseigne à Paris
avec S. Thomas, est fait Cardinal,
ses vertus, sa mort, p. 204. 283.
Ananin Massoulié, sçavant Interprete
de S. Thomas, p. 670.
Apologie des Religieux par S. Tho-
mas, p. 153. 154. &c.
Apôtres S. Pierre & S. Paul expliquent
à S. Thomas quelques textes de la
sainte Ecriture, p. 274.
Aquapendente, lieu où S. Thomas est
arrêté par le Comte d'Aquin son
frere, p. 42.
Aquin, antiquité de cette Ville. p. 6.
détruite par l'Empereur Frederic

A

T A B L E

- II. page 120.
Archidiacre de Trente, S. Thomas lui adresse deux Traictés sur les deux Décrétales d'Innocent.III, p. 700.
Aristote expliqué & corrigé par saint Thomas, p. 458. 676. &c.
Arrêt du Conseil de Louis le Juste contre le livre des périls des derniers tems, p. 164.
Avantages de la profession Religieuse, p. 66.
Averroës Philosophe Arabe, sa religion, ses erreurs rébutées par saint Thomas, p. 226. 227.
Avengle guéri à Fosse-Neuve, en invoquant S. Thomas, p. 305.
Avignon, S. Thomas est canonisé à Avignon, p. 332. Le Pape Jean XXII. donne aux FF. Prêcheurs d'Avignon une partie de la Somme de S.Thomas, p. 748.
Augustin, S. Thomas s'attache particulièrement aux Ecrits de S. Augustin, p. 97. Parallele des deux SS. Docteurs, p. 394. 395. &c. Conformité de leur doctrine, p. 405. 406. &c.
Avis pour étudier utilement, p. 113. 114.
Avis pour vivre saintement, p. 299.
Auteurs qui ont écrit la vie de saint Thomas, ou qui ont fait le catalogue de ses Ouvrages, *Préface*.

B

- B** *Arthelemy*, appellé Tholomé de Luques, célèbre disciple de S. Thomas; le premier qui ait écrit sa vie, *Préf.*
Beatrix de Provence couronnée à Rome avec Charles I Roy de Naples, p. 254.
Beaufort, Cardinal nommé par le Pape Urbain V pour examiner les plaintes des Moines de Fosse-Neuve, p. 338.
Bernard, Dom Bernard cinquante-

- neuvième Abbé du Mont-Cassin accorde un établissement aux FF. Prêcheurs, dans la Ville de saint Germain, à la demande de saint Thomas d'Aquin, p. 247.
Bernard de Gaillac, ancien Dominicain, a traduit en grec plusieurs Ouvrages de S. Thomas, p. 773.
Bessarion, ce qu'il pensoit de S. Thomas, p. 663.
Boèce, Ouvrages de ce Philosophe Chrétien, expliqués par saint Thomas, p. 702.
Bollandistes assurent avoir vu un commentaire de S. Thomas, écrit de sa propre main, sur le livre de la hierarchie céleste, p. 716. Sentiment des Bollandistes touchant l'Auteur de l'Office du S. Sacrement, & leur rétractation, p. 706.
Bologne, arrivée de S. Thomas à Bologne, p. 243.
Boncampio, Dominicain, Evêque de Bologne, envoyé Nonce en Angleterre, par le Pape Alexandre IV, p. 251.
Bossuet Evêque de Meaux explique parfaitement l'accord de la liberté avec la grace, par les principes de S. Thomas, p. 538. 539. &c.
Bref du Pape Clement IV à S. Thomas d'Aquin, p. 248.

C

- C** *Caractere* de l'esprit & du cœur de S.Thomas, p. 373. 374. &c.
Caractères de sa doctrine, p. 463. &c.
Cassinate, illustre disciple de S. Thomas, ce qu'il a fait pour répandre la doctrine du S. Docteur, p. 669.
Cassien, S. Thomas lisoit souvent les conférences de cet Auteur, p. 96.
Catechisme Romain composé par les disciples de S. Thomas, rempli de ses principes, approuvé par plusieurs Papes, & par un grand nombre de Conciles Provinciaux, p. 633. 634. &c.

- Chapitres généraux des FF. Prêcheurs**, où S. Thomas s'est trouvé : à Valenciennes, p. 189. à Londres, p. 213. à Paris, p. 257.
- Charles d'Anjou** appelé à la couronne de Sicile, p. 253. Couronné par cinq Cardinaux, 254. Défait l'armée de Mainfroy, *ibid.* Remporte la victoire sur Conradin, p. 255. Appelle S. Thomas à Naples, p. 261.
- Charles V**, Roi de France, reçoit avec respect le bras droit de S. Thomas à Paris, p. 348. 349. &c.
- Chasteté**, combien elle a été précieuse à S. Thomas, p. 21. 58. &c.
- Censures** Ecclésiastiques méprisées par Mainfroy, p. 252. & par Conradin, p. 254.
- Clement IV** honore S. Thomas de sa confiance, & le presse d'accepter l'Archevêché de Naples, p. 233. 234. Les vertus, la mort de ce S. Pape, p. 256. Il est enterré dans l'Eglise des FF. Prêcheurs, p. 257.
- Clement VI** fait l'éloge de S. Thomas à Avignon, & à Paris, p. 746. 747. Il fait mention de la Somme de Theologie, p. 745.
- Clement VIII** fait expedier trois brefs pour mettre la Ville de Naples sous la protection de saint Thomas, p. 351.
- Clement XII** rappelle les Bulles & les brefs de ses prédécesseurs en faveur de la doctrine de S. Thomas, p. 615.
- Cologne**, études de S. Thomas à Cologne, p. 78. Ses leçons de Theologie, & ses premiers écrits dans la même Ville, p. 113. &c.
- Commencemens** de l'Ordre des FF. Prêcheurs, p. 31. 32. &c.
- Commentaires** de S. Thomas sur les 4 Livres de Sentences, 113. 129. 678. Sur les Epitres de S. Paul, p. 181. 182. Sur les 4 Livres de l'Evangile, p. 198. 199. 688. Sur le Livre d'Isaïe, p. 142. 143. 687. Sur Jeremie, p. 687. Sur Job, 685. Sur les 51 premiers Pseaumes, p. 264. Sur le Cantique des Cantiques, p. 292. 686.
- Concile d'Arles** contre les erreurs des Joachimites, p. 268. 169. &c.
- Concile II** de Lyon, de Florence, de Trente : de quel usage la doctrine de S. Thomas a été dans ces saintes Assemblées ; quels éloges elle y a reçus, p. 622. 623. 627. &c.
- Confiance** chrétienne, combien elle a été grande en S. Thomas, p. 171. 172. Motifs de confiance pour tous les Chrétiens, 560. 561. Motifs particuliers pour les ames véritablement pieuses, 576. 577.
- Conversions**, les prieres, les prédications, & les écrits de S. Thomas ont servi à la conversion de plusieurs, p. 206. 207.
- Cordon** de S. Thomas contre les tentations de la chair, p. 61. 62.
- Coutumes** barbares des anciens Polonois, abolies par la sagesse & la fermeté du B. Albert le Grand, p. 80.

D

- Demêlés** de Guillaume de saint Amour, & des Docteurs réguliers, p. 134. 135. &c.
- Demetrius** Cydonius Panegyriste de S. Thomas ; il met en grec quelques-uns de ses Ouvrages, p. 668. 775.
- S. Denis** l'Arcopagite, Ouvrages attribués à ce Saint, expliqués par S. Thomas, p. 702. 716.
- Dévotion** de S. Thomas envers le très S. Sacrement de l'Autel, une des sources de sa doctrine, p. 425. 426.
- Docteur**, qualités d'un parfait Docteur, expliquées par S. Thomas, p. 383. 384. Réunies en sa personne, p. 388. 389. &c.
- Doctrine** de S. Thomas, ses sources ; p. 413. &c. Admirée par les Papes

T A B L E

- Alexandre IV, 597. Urbain IV, 598. Clement IV, *ibidem*. Approuvée dans les Bulles, & les Brefs de Jean XXII, 599. De Clement VI, 601. 602. D'Urbain V, 603. De Nicolas V, 603, &c. De Pie IV, 504. De Pie V, 605. De Sixte V, 606. De Clement VIII, 607. De Paul V, *ibid.* D'Alexandre VII, 608. &c. D'Innocent XII, 609. &c. De Benoit XIII, 611. 612. &c. Et de Clement XII, 614. 615. &c.
- Dominique** de Marinis, Archevêque d'Avignon, fonde deux Chaires pour faire enseigner la doctrine de S. Thomas, p. 648.
- Dupin** peu équitable envers les Bolandistes, & beaucoup moins envers S. Thomas, p. 705. 706.
- E
- Ecriture**, assiduité de S. Thomas à lire, & à méditer les saintes Ecritures, p. 97. 439. 440. &c.
- Editions** des Ouvrages de S. Thomas, p. 779. 780.
- Eglise**, avantages qu'elle retire de la doctrine, & des Ecrits de S. Thomas, p. 593. 594. &c.
- Elic** Raymond Général des FF. Prêcheurs, reçoit du Comte de Fondy les Reliques de S. Thomas, p. 336. Le Pape Urbain V le menace de son indignation, 337. &c. Le reçoit ensuite avec bonté, 339. Il lui accorde les saintes Reliques, 340. Elic les accompagne jusqu'à Toulouse, p. 346. Il se rend à Paris, & présente au Roi le bras du S. Docteur, p. 349. Il donne un autre bras aux Napolitains, p. 350. &c.
- Eloges** de S. Thomas prononcés dans la solemnité de la canonisation, p. 332. 333.
- Erafme**, ce qu'il a dit de S. Thomas, p. 668. 669.
- Erreurs** des Grecs combattues par S. Thomas, p. 693.
- Erreurs** des Joachimites, p. 165. Réfutées par S. Thomas, 166. Condamnées par le S. Siege, *ibid.*
- Espagne**, état de la Religion dans ce Royaume, p. 178. 179. &c.
- Etienne** III Evêque de Paris revoke en faveur de S. Thomas un décret de son prédécesseur, p. 642. 643. &c.
- Etienne** de Bourbon, ou de Belle-Ville, Dominicain, Auteur du Traité des sept dons du S. Esprit, p. 755.
- Evêques** maltraités par l'Empereur Frederic II, p. 25. 29. Sentimens de S. Thomas sur la dignité, & les devoirs des Evêques, p. 200. 201.
- Excès** de credulité, & d'incrudulité également blamable, p. 267. 268.
- F
- Femme** impudique chassée par S. Thomas, p. 57. 58.
- Femme** Hemorrhoiſſe délivrée, p. 207.
- Fête** du S. Sacrement, instituée d'abord à Liege, p. 218. Puis par Urbain IV dans toute l'Eglise, p. 219.
- Fosse-Neuve**, célèbre Abbaye de Cîteaux; charité de l'Abbé & de ses Religieux envers S. Thomas, pendant sa maladie, p. 288. Differens moyens qu'ils prennent pour s'assurer la possession de ses Reliques, p. 324. 325. &c.
- Françoise** de Souabe sœur de l'Empereur Frederic I, épouse du Comte de Soimacle, ayeul de S. Thomas, p. 5.
- Françoise** d'Aquin Comtesse de Cécant, niece de S. Thomas, p. 285.
- Frederic** II, ses démêlés avec le Pape Gregoire IX & ses successeurs, p. 26. &c. Ses cruautés, p. 29. &c. Sa mort, p. 75.
- S. Fulgence**, ce qu'il a pensé de la Grace, qui a fait perséverer les bons Anges, & qui a relevé le premier homme; p. 404.

Cennade, Patriarche de Constantinople, un des traducteurs des Ouvrages de S. Thomas, p. 668.

776. 777.

Gilles de Rome célèbre disciple, & Apologiste de S. Thomas, p. 413. 484. 668.

Grace, doctrine de S. Thomas touchant la Grace de J. C. son efficacité, sa douceur, ses effets, p. 506. 507. &c.

Grégoire X, zèle de ce Pape pour les Chrétiens de la Terre-Sainte, p. 281. 282. Il convoque le 2 Concile général de Lyon, & y appelle S. Thomas, p. 283.

Griffon, le R. Père Griffon, Général de la Doctrine Chrétienne, a fait un abrégé en François de la Somme de S. Thomas, p. 771.

Guelfes, & Gibelins, origine de ces noms ; ravages causés en Italie par ces deux factions, p. 28.

Gui Fulcodi, Cardinal Evêque de Sabine, élu Pape, p. 231.

Guillaume, Cardinal de Bayonne, illustre disciple de S. Thomas, sollicite avec succès sa canonization, p. 331. Fait achever l'Eglise des FF. Prêcheurs de Toulouë, p. 331.

Guillaume de Tocco, autre disciple de S. Thomas, écrit avec exactitude la vie du S. Docteur, *Préf.* Travaille pour sa canonization, p. 325. &c.

Guillaume de Lordat, estimé du Pape Urbain V, envoyé à Fosse-Neuve & à Fondy, pour en retirer les Reliques de S. Thomas, p. 342. Il est nommé à l'Evêché de Luques, *ibid.*

H

Henri VIII Roy d'Angleterre, défend la doctrine, & les Ecrits de S. Thomas contre Luther, p. 668.

Henri de Castille fait révolter les Romains contre Charles I Roi de Sicile ; il est condamné à mort, & obtient sa grace, p. 255.

Hugues de S. Cher, Cardinal de sainte Sabine ; son estime pour saint Thomas d'Aquin, p. 126. Condamne le livre des derniers tems, p. 149. 161. Autorise l'Institution de la Fête du S. Sacrement à Liege, p. 218.

Hugues Sevin, ou Seguia, Cardinal Evêque d'Ortie, laisse par testament aux FF. Prêcheurs de Clermont un manuscrit de la Somme de S. Thomas, p. 738.

Humbert Archevêque de Naples ; Commissaire nommé pour la canonization de saint Thomas, p. 326. Guéri miraculeusement par l'intercession du Saint, p. 328.

Humbert V Général des FF. Prêcheurs appelle S. Thomas en Italie, & le charge de la défense des Religieux, contre les Ecrits de Guillaume de S. Amour p. 149. 150. &c. Ecrit à tout son Ordre, pour faire savoir la fin des troubles, p. 175. 176. Veut persuader à Albert le Grand de ne point accepter l'Evêché de Ratibone, 202. Refuse lui-même le Patriarchat de Jerusalem, 204. Tient sur les fonts de Baptême Robert de France, Comte de Clermont, sixième fils de S. Louis, 214. Se démet de la charge de Général ; sa retraite, ses vertus, ses écrits, sa mort, p. 214. 215. &c.

Humilité de S. Thomas, p. 141. 192. 245. &c.

S. Hyacinthe, ses travaux Apostoliques, le succès de ses missions dans le Nord, p. 33. 34.

J

Jacques, College de S. Jacques illustré par les Etudes, les Leçons & les Ecrits de saint Thomas, p. 92.

93. 128. 181. &c.
- Jacques** de Viterbe Archevêque de Naples, ce qu'il pensoit de S. Thomas d'Aquin, p. 393.
- Jacques** Echard, Critique habile ; judicieux, *Préf.* a fait absolument disparaître toutes les difficultés, qui avoient été formées touchant le véritable Auteur de la Somme de Theologie & du Miroir moral, p. 722. 744. 753.
- Jacques** de Sena célèbre Avocat, employé par l'Abbé de Fosse-Neuve, contre le Général des FF. Prêcheurs, p. 337.
- Jean** l'Allemand, ancien Auteur Dominicain, écrivoit peu après la mort de S. Thomas, p. 734.
- Jean** Colonne, Dominicain, Evêque de Messine, p. 708.
- Jean** le Teutonique, 4 Général des FF. Prêcheurs, conduit S. Thomas à Cologne, p. 77. 78.
- Jean** de Verceil, 6 Général de l'Ordre, consulte S. Thomas, p. 696. 700.
- Jean** de Vicence, Saint & célèbre Prédicateur, p. 32. 33.
- S. Jerome** fait son apologie, & en même-tems celle de S. Thomas, touchant la lecture des Livres des Philosophes, p. 461. 462.
- Innocent** IV, sa Bulle aux Missionnaires des FF. Prêcheurs dans les païs des Infideles. p. 34.
- Joseph** Cyantés, sçavant Dominicain, Evêque de *Marisco*, travaille à la conversion des Juifs ; & traduit en Hebreu la Somme de saint Thomas contre les Gentils, page 778. 779.
- Julienne**, recluse de Liege, très-dévoté envers le saint Sacrement, p. 217.
- L** *Andulfe* Senebal cinquante sixième Abbé du Mont-Cassin, de la Maison d'Aquin ; p. 9.
- Landulfe**, pere de S. Thomas, traverse sa vocation, p. 36.
- Landulfe**, frere de S. Thomas persecute le Serviteur de Dieu, p. 55. 56. Se déclare pour le Pape contre l'Empereur Frederic II, p. 120. Est chassé de ses Terres, & fait un saint usage de ses humiliations, p. 121. Est rétabli par le Roi Charles I, p. 255.
- Launoy**, Jean de Launoy, le premier qui ait nié que S. Thomas fût le véritable Auteur de la Somme de Theologie, p. 723. Réponse à ses difficultés, p. 744. 745.
- Laurent** de Medicis fait traduire en Grec plusieurs Ouvrages de S. Thomas, qu'il veut faire imprimer, pour faire connoître la véritable Religion aux Nations Infideles, p. 777.
- Lettre** des Docteurs de Paris à l'occasion de la mort de S. Thomas, p. 308. &c.
- Libre arbitre** n'est pas détruit par le péché, moins encore par l'efficacité de la Grace, p. 522. 523. &c.
- Lorette**, du domaine des Comtes d'Aquin, séjour de S. Thomas au Château de Lorette, p. 15. 16.
- S. Louis**, Roi de France, invite S. Thomas à sa table, & le consulte souvent, p. 187. 188. 258. Il partage sa bibliotheque entre les FF. Prêcheurs, les FF. Mineurs, & les Moines de Rochemaunt, p. 433.
- Louis**, Roi de Naples fait demander au Comte de Fondy, les Reliques de S. Thomas d'Aquin, qu'il reconnoît pour son parent, p. 335.
- Louis** d'Anjou, frere de Charles V, Roi de France, va au devant des Reliques de S. Thomas, lorsqu'on

les porte à Toulouse : il fait de magnifiques présens , p. 347.

M

M *Agenza*, Château appartenant aux Comtes de Cécán, alliés à S. Thomas , p. 285.

Mainfroy, plaintes d'Urbain IV contre lui, p. 252 Ses entreprises contre le Pape , p. 251. Il est tué à la bataille de Benevent , p. 254.

Malades guéris au tombeau de saint Thomas , p. 317. 318. &c.

Manichéens, S. Thomas écrit contre leur hérésie , p. 188.

Marc d'Ephese contraire à l'union des Grecs avec les Latins, souven confondu dans le Concile de Florence par Jean de Mont Noir sçavant Dominicain , p. 623. 624. &c. Et à Constantinople par Barthelemy de Florence, autre disciple de S. Thomas , p. 198.

Marie Princesse d'Antioche prétend au Royaume de Jerusalem p. 69.

Marie Nièce du Pape Jean XXII, délivrée d'un enfant mort & guérie contre l'espérance des Medecins, en invoquant S. Thomas , p. 329.

Mauricien Chanoine de Naples, guéri deux fois miraculeusement par l'intercession de S. Thomas , p. 328.

Mausolée de S. Thomas dans l'Eglise des FF. Prêcheurs à Toulouse , p. 347.

Maxime Planudes traduit la Somme de Theologie en Grec , p. 774.

Maximes de S. Thomas, pour former de parfaits disciples de J. C. p. 113. 114.

Messe, dévotion de S. Thomas, larmes, ravissement d'esprit, pendant la célébration de la Messe , p. 117. 278.

Michel Paleologue Empereur d'Orient, porté pour la réunion des Eglises, le Pape lui envoie le traité de S. Thomas contre les erreurs

des Grecs , p. 197.

Momesfalconné, Urbain V passe en ce lieu une partie de l'Été , p. 342. les Reliques de S. Thomas y sont apportées , p. 342.

Montpellier, étude générale dans ce Couvent des FF. Prêcheurs , p. 112.

N

N *Aples*, description de cette Ville , p. 18. S. Thomas y fait ses Etudes , p. 22. Y prend l'habit de S. Dominique , p. 37. Y enseigne avec éclat , p. 262.

Napolitains singulièrement affectionnés à S. Thomas , p. 351. 362. &c.

Nature, S. Thomas prouve par son exemple, & par ses raisons, combien l'étude de la nature peut servir à la Religion , p. 449. 450. &c. Quelle doit être la fin d'un Philosophe chrétien, dans l'étude de la nature , p. 451.

Nicolas Bocasin, ou de Trevise, Général des FF. Prêcheurs, Cardinal, fait Pape sous le nom de Benoît XI, beatifié par Clement XII, p. 733.

Nicolas Cabazitlas Evêque Schismatique de Theffalonique, réfuté par Demetrius Cydonius , p. 668. 774.

Nicolas de Freauville, Dominicain, Confesseur de Philippe le Bel, fait Cardinal par Clement V, sollicite la canonization de S. Thomas, auprès de Jean XXII , p. 330. Donne un manuscrit de la Somme de S. Thomas, à son Couvent de Rouen , p. 739.

Nicolas du Prat, Dominicain, Cardinal, célèbre par ses talens , p. 330. 331.

Nicolas Trivet habile Dominicain Anglois, a fait un catalogue exact des Ouvrages de S. Thomas , p. 735.

Noblesse des Comtes d'Aquin, alliés aux Empereurs Frederic I, Henri

VI, Frederic II, aux Rois de Sicile & d'Arragon, & selon le Cardinal du Perron, à S. Louis Roi de France, p. 4. 5.

O

O *Beissance*, la grande regle, que S. Thomas a toujours suivie, p. 95. 245. &c.

Odeur miraculeuse des Reliques de S. Thomas, p. 315. 316. &c.

Office du S. Sacrement composé en entier par S. Thomas, 706. 707. &c.

Oraison, premiere source de la science du S. Docteur, p. 94. 414. 415. &c.

Ordres Religieux, leur attachement à la doctrine de S. Thomas, p. 650. 651. &c.

Ouvrages de S. Thomas, sur la Philosophie, p. 676. 677. Sur la Theologie, p. 678. 679. &c. Sur l'Ecriture, p. 684. &c. Sur différentes matieres, p. 693. 694. 695. &c.

Ouvrages dont on peut douter s'ils sont de S. Thomas, p. 710. 711. &c. *Ouvrages* supposés, ou faussement attribués à S. Thomas, p. 717. 718. &c.

P

P *Aix* interieure, repos de l'ame en Dieu, p. 53. 54.

Palerme, l'Archevêque de Palerme consulte S. Thomas, p. 695.

Paris, la plupart des Ouvrages de S. Thomas ont été composés pendant son séjour à Paris, 177. 178. &c.

Paul de Burgos, célèbre Rabin d'Espagne, converti à la Foi par la lecture de la Somme de S. Thomas, p. 211.

Pauvreté, amour de S. Thomas pour cette vertu, p. 181. &c. Sa tendresse pour les pauvres, p. 16. 17. 401.

Péché, horreur de S. Thomas pour toute sorte de péché, p. 381. &c.

Il n'en a jamais commis de mortel, p. 306.

Perfection, traité de la perfection de la vie spirituelle, p. 239. 698.

Du Perron, ce qu'a dit ce Cardinal de la Somme de S. Thomas, p. 646.

Philippe Berruyer appelle les FF. Prêcheurs à Bourges, & leur procure un établissement, p. 147.

Philosophes Payens, S. Thomas a fait servir leurs Ecrits à la défense de la vérité, p. 458. 459. &c.

Pie V met S. Thomas d'Aquin au nombre des Docteurs de l'Eglise, p. 605. Sa Bulle est confirmée par celle de Clement XII, p. 615.

Pierre de Tarantaife, Dominicain; ami particulier de S. Thomas, p. 599. 660.

Prédestination gratuite à la gloire, p. 497. 498. &c. Les plus grandes difficultés sur la prédestination se trouvent les mêmes dans tous les systèmes, p. 502. Ce qu'il nous importe le plus d'avoir toujours présent à l'esprit, p. 504.

Prédication, S. Thomas prêchoit souvent & avec succès, parce qu'il ne prêchoit que ce qu'il pratiquoit toujours le premier, p. 206.

Prêtre, avec quelles dispositions S. Thomas est ordonné Prêtre, p. 115. 116.

Priere, ce que S. Thomas enseigne touchant la priere, suffit pour établir tout le système de sa Theologie, p. 555.

Prouille, les Reliques de S. Thomas sont déposées dans ce Monastere, pendant qu'on fait à Toulouse les préparatifs pour la réception, p. 346.

Ptolemaïde, ou S. Jean d'Acre, prise par les Musulmans, p. 759.

Punition, & guérison miraculeuses d'un Chanoine & d'un Religieux, p. 320. 321. 322.

- R** *Abins* convaincus de la vérité de notre Religion par les raisonnemens de S. Thomas, p. 209. Convertis par ses prieres, p. 210.
- Rapport**, obligation de rapporter nos actions à Dieu par amour, p. 582. 590. 591. &c.
- R** *Raymond* de Pegnafort, 111. Général des FF. Prêcheurs, p. 31. Engage S. Thomas à écrire la Somme de la Foi Catholique contre les Gentils, p. 178. Fait traduire cet Ouvrage en plusieurs langues, p. 772.
- R** *Raynald* d'Aquin frere de S. Thomas, commande les armées de l'Empereur, p. 41. Quitte le service de ce Prince, p. 120. Perd la vie pour la justice, p. 121.
- R** *Reine* de Naples parle au Pape en faveur du Général des FF. Prêcheurs, p. 338.
- Trois Reines** de France honorent la réception de la Relique de S. Thomas à Paris, p. 349.
- Renaud** Conseiller & Secrétaire de S. Thomas, p. 273. &c. Attachement de ce Religieux à la personne de saint Thomas, p. 284. Il est guéri par la priere du Saint, & par l'attachement des Reliques de sainte Agnès, p. 261. Il l'accompagne dans son voyage de Naples, *ibid.* Il part avec lui pour le Concile de Lyon, p. 284. Il entend sa dernière confession à Fosse-Neuve, p. 294. Il pleure sa mort, & fait son éloge funebre, 306.
- Revelations** faites à saint Thomas, p. 286. 670. 671. &c. Attention du saint Docteur à former sa Theologie sur la révélation, p. 434. 435. &c.

- S** *Alamanque* ; zèle de l'Université de Salamanque pour la doctrine de saint Augustin, & de saint Thomas, p. 646. 647.
- Salmantins**, ils puisent dans saint Thomas les Scavans Ouvrages qu'ils lui dédient, p. 651. 653.
- Salerne**, l'Archevêque de Salerne fonde une maison aux Freres Prêcheurs, en consideration de saint Thomas, p. 247.
- Science**, combien elle est nécessaire aux Ministres du Seigneur, p. 84.
- Science** de saint Thomas toujours accompagnée d'humilité, p. 86. 466.
- Science** moyenne contraire aux principes de saint Thomas, p. 493. 494. &c.
- Sermons** de S. Thomas, p. 692. 693.
- Silence** nécessaire pour acquerir la sainteté & la science, p. 53.
- Sixte-Quint** fait représenter S. Thomas avec le Crucifix, qui approuve ses Ecrits, p. 673.
- Sixte** de Sienne loue la doctrine du S. Docteur, p. 475. 478. 489. &c.
- Système** de Theologie, celui de saint Thomas, sans étendre, ni affoiblir les droits de la créature, rend au Créateur tout ce qui lui appartient, p. 488. &c.
- Solitude**, le bonheur qu'elle procure à l'ame fidele, p. 52.
- Solitaire** qui prédit la science & la sainteté de saint Thomas, avant sa naissance, p. 6.
- Somme** contre les Gentils fort estimée de tous les Scavans, p. 680. 681.
- Somme** de Theologie, excellence de cet Ouvrage, p. 236. 683.
- La Somme**, selon toutes les parties est l'Ouvrage de S. Thomas, p. 730. &c. Preuves tirées des Auteurs contemporains, *ibid.* Des anciens Manuscrits, p. 736. De la tradition, & de la Somme-même, p.

740. 741.
Somm: des vertus attribuées sans fondement à Alexandre de Halès, p. 762. 763 &c.
Sommeil, saint Thomas apprend pendant le sommeil, de quel texte il doit se servir, en prenant le bonnet de Docteur, p. 173. 174.
Sors, quand, & de quelle manière on peut s'en servir sans tenter Dieu, p. 700. 701.
Suarez, ce qu'il a dit de saint Thomas, p. 666.
Sudre, Dominicain, Cardinal Evêque d'Osie, p. 317.

T *Empêe*, confiance de S. Thomas pendant une violente tempête, p. 171.
Tempête apaisée à l'invocation de S. Thomas, p. 327. 328.
Tems, quel usage saint Thomas en fit, pour avancer dans la perfection, & dans les sciences, p. 429. 430. &c.
Tentations, Dieu fait connoître à S. Thomas celles de ses freres, p. 277.
Theobal Thamer célèbre Lutherien; entreprend de combattre la doctrine de saint Thomas, il est lui-même convaincu & converti par la lecture de ses Ecrits, p. 212.
Theodore, mere de saint Thomas combat long-tems sa vocation, p. 38. 39. 42. &c. Elle se soumet enfin à la volonté du Seigneur, & rend la liberté à son fils, p. 64. Vertus & mort précieuse de Theodore, 121.
Theodora, Comtesse de Marfco, sœur de saint Thomas, vit chrétiennement dans le mariage, & meurt en opinion de sainteté, p. 123.
 Les *Theologiens* Catholiques se sont servis avec avantage des Ecrits de

S. Thomas contre les Grecs Schismatiques, p. 198. 623. &c.
Thibaud Archidiacre de Liege, élu Pape sous le nom de Gregoire X; p. 180.
Thomas Agni Dominicain donne l'habit de saint Dominique à S. Thomas, & reçoit ses vœux, p. 66. 67. Ses qualités, ses talens, ses emplois, 68. 69. Il meurt Patriarche de Jerusalem, p. 70.
Thomas Manriques Maître du sacré Palais, préside à une nouvelle édition des Ouvrages de S. Thomas; par ordre du Pape Pie V, p. 781.
Thomas de Marfco neveu de saint Thomas d'Aquin, heritier de la piété, & des vertus de ses parens, p. 124.
 S. *Thomas* d'Aquin, le lieu & le tems de sa naissance, p. 5. 6. Divers présages de ce qu'il doit être un jour, 7. Son éducation est confiée aux enfans de saint Benoît, 8. Ses progrès dans la piété, & son ardeur pour l'étude, 9. 10. Il se retire du Mont-Cassin, sans y avoir pris aucun engagement, 11. 12. &c. Il s'arrête quelque tems à Lorrette; charité qu'il exerce envers les pauvres, 15. 16. Il va à Naples, 18. 19. La pureté de ses mœurs, & la beauté de son esprit le font aimer & admirer, 20. 21. &c. Il fréquente les Religieux de saint Dominique, 30. 35. Il demande avec persévérance leur habit, & le reçoit enfin, 36. 37. Il va à Rome; pour éviter les poursuites de sa mere, 39. Il part pour la France: il est arrêté en chemin: il refuse de quitter l'habit Religieux, 42. On le conduit au Château de Roche-Seche, *ibid.* Il répond à la Comtesse sa mere avec sagesse & fermeté, 47. 48. Attaqué par ses deux sœurs, il les gagne à J. C. 50.

Ses freres le maltraitent, il triomphe de leur dureté par sa patience, 55. 56. Il chasse de sa chambre une femme impudique, 58. Il s'humilie profondément devant le Seigneur, 59. Les Anges lui ceignent les reins, & l'assurent qu'il a obtenu de Dieu le don de chasteté, 60. Il est enfin rendu à ses freres, 64. 65. Sa Profession dans le Couvent de saint Dominique à Naples, 66. On l'oblige de paroître devant le Pape Innocent IV, qui examine sa vocation, & approuve ses vœux, 71. 72. Sa Sainteté lui offre l'Abbaye du Mont-Cassin, qu'on ne peut lui faire accepter, 73. 74. Le Général de son Ordre le conduit à Paris, & de là à Cologne, où il étudie sous Albert le Grand, 77. Toujours modeste & recueilli, il cache par un silence presque continu, ses talens, & ses progrès, 84. 85. Il trouve son plaisir, & son plus doux repos dans l'humiliation, *ib.* On connoît enfin l'élévation de son génie, & sa grande capacité, 88. 89. Le B. Albert le mene à Paris, 92. Il continue & finit ses études dans le College de saint Jacques, sous le même Maître, 98. avec lequel il retourne à Cologne, 112. Il commence à enseigner, & à écrire, 113. Sa réputation & ses progrès dans les voyes intérieures, 113. 114. Préparation au Sacerdoce, excellentes dispositions pour offrir les saints mysteres, 115. 116. Il prêche souvent, avec quel fruit, 118. 119. Il est choisi pour enseigner à Paris, & pour prendre les degrés dans cette Université, 125. Il veut refuser cet honneur, 126. L'obéissance l'oblige de l'accepter, 127. Il visite la Duchesse de Brabant, & lui adresse un Ouvrage, *ib.* Il est re-

çu Bachelier à Paris, 128. Il répond par divers Ecrits à ceux qui le consultent, 129. Il dicte en même-tems des matieres différentes à trois & à quatre Ecrivains, 129. 130. Parmi les troubles & les plus grandes agitations, il possède son ame en paix, 141. 142. Il prie pour ceux qui le persécutent, & ne se plaint jamais des insultes qu'on lui fait, *ibid.* Il publie de nouveaux Ouvrages, 145. Le Pape fait l'éloge de sa vertu & du trésor de science, qu'il reconnoît déjà en lui, 139. 140. saint Thomas contracte une étroite amitié avec saint Bonaventure, 144. Il est appelé en Italie, & chargé de défendre la cause des Religieux contre leur adversaire Guillaume de Saint-Amour, 149. Il parle avec autant de succès que de dignité en présence du Pape & du sacré College, 152. Il fait condamner le livre des périls des derniers tems, 161. Il corrige un livre attribué à l'Abbé Joachim, & réfute les erreurs des Joachimites, 165. 166. Il se met sur mer pour revenir en France, 171. Son courage & sa foi paroissent durant une violente tempête, 172. On le presse de prendre le bonnet de Docteur, 173. Bas sentimens qu'il a de lui-même, il est instruit & consolé dans une vision, *ibid.* Il écrit la Somme contre les Gentils, 180. Et ses Commentaires sur les Epîtres de S. Paul, 182. Les Docteurs de Paris le consultent touchant la maniere dont les accidens Eucharistiques existent après la consécration, & se conforment tous à son sentiment, 183. 184. S. Louis lui donne plusieurs preuves d'estime & de confiance, 186. 187. Le saint Docteur assiste au Chapitre général de son Ordre,

189. Il continue à Paris ses prédications & ses leçons de Theologie, *ibid.* Il oblige un jeune licencié de rétracter publiquement quelques opinions, 190. 191. Appellé une seconde fois en Italie, il écrit par ordre du Pape Urbain IV contre les créateurs des Grecs Schismatiques, 195. Il publie quelques autres Ouvrages, & refuse constamment plusieurs dignités Ecclésiastiques, 199. 200. Il enseigne en plusieurs Villes d'Italie, 205. Il va à Londres pour le Chapitre général de son Ordre, 213. Il compose l'Office du Saint Sacrement, & contribue à faire instituer une Fête solennelle, pour honorer Jesus-Christ dans l'Eucharistie, 216. 220. Commentaires sur les saints Evangiles, dont la premiere partie est dédiée au Pape, & la seconde au Cardinal Annibal, 237. 238. Il est nommé à l'Archevêché de Naples, & persuade au Pape de révoquer sa Bulle, 235. Il forme le plan de sa Somme, 236. Fruit de ses prédications dans la Ville de Rome, 206. 207. Il dispute avec quelques Docteurs des Juifs, 208. Succès de cette conférence, & de ses prieres, 210. Consolations spirituelles, *ibid.* Il écrit deux Traités sur la sainteté de l'état Religieux, & la perfection de la vie spirituelle, 239. 240. Il va visiter le tombeau de saint Pierre Martyr, à Milan, 243. Il se rend à Bologne, où sa science & sa sainteté jettent un nouvel éclat, *ibid.* Il explique quelques difficultés proposées par le Général de son Ordre, 244. Il donne au Public la premiere partie de sa Somme, *ibid.* Il reçoit un Bref du Pape, 248. Il se rend à Paris, & visite le Roi S. Louis, 257. 258. Il fait paroître divers Ouvrages, 258. 259.

Seconde partie de la Somme de Theologie en deux volumes, 259. 260. Plusieurs Universités tâchent d'avoir le saint Docteur, *ibid.* Charles I Roi de Sicile a la préséance, 261. Le Saint arrive à Rome, il explique le livre de Boèce sur la Trinité, *ibid.* Il délivre son compagnon d'une violente fièvre, *ibid.* Il est reçu avec beaucoup d'honneur à Naples, 262. Le Roi établit une pension en sa faveur, *ibid.* Le Cardinal Legat, & l'Archevêque de Capoue le visitent; de quelle maniere il les reçoit, 263. Autres Ouvrages, troisième partie de la Somme, 264. Il reçoit plusieurs faveurs du Ciel, 265. 266. &c. Il cesse d'enseigner & d'écrire, 279. Il est appellé au second Concile Général de Lyon, 283. Son départ de Naples, 284. Il voit sa nièce Françoise d'Acquin au Château de Magenza, 285. Long ravissement d'esprit, 286. Il arrive malade à Fosse-Neuve, 287. Prédit sa mort dans le même lieu, 288. Edifie par ses vertus ces pieux Solitaires, 289. Saints desirs de la mort, *ibid.* Réponse du Saint à la Comtesse de Cécán, 291. Il explique le Cantique des Cantiques, 292. Fait sa confession générale, 294. Demande le saint Viatique, & se fait mettre sur la cendre, pour recevoir J. C. dans le sacrement de son amour, *ib.* Tendres sentimens, profession de foi, il soumet tous ses Ecrits au jugement de l'Eglise, 295. Il reçoit le dernier Sacrement, 296. Console ses Freres, 297. Excellente réponse qu'il fait au Pere Renaud, 298. Il meurt, à quel âge? 299. Son portrait son éloge, 300. Miracles qui honorent sa sépulture, 304.

Tradition, fidélité de saint Thomas à

- consulter toujours la Tradition, & la suivre, p. 447. 448. &c.
- Traductions* des Reliques de S. Thomas dans l'Abbaye même de Fosse-Neuve, p. 314. 315. 319. Dans le Château de Fondy, 334. A Montefalconé, 342. En France, 345. 346. &c.
- Travail* des Religieux, p. 156.
- Trinité*, saint Thomas étoit si absorbé dans la contemplation de ce Mystere, qu'il ne sentoit point l'ardeur du feu, p. 261.
- Toulouse*, Maison des FF. Prêcheurs, la premiere de l'Ordre, dépositaire des dépouilles de saint Thomas & de son esprit, p. 344-345.
- V
- V**ading souvient sans fondement que S. Thomas d'Aquin a étudié sous Alexandre de Halès, p. 99.
- Que la Prose du Saint-Sacrement, *Lauda Sion*, est de saint Bonaventure, p. 223. Que la seconde seconde de la Somme de Theologie, est prise d'Alexandre de Halès, p. 729. 762. &c.
- Verité*, on s'éloigne quelquefois de la verité par l'amour-même qu'on a naturellement pour elle, p. 481. L'amour & l'étude de la verité sont le premier caractère d'un Docteur Catholique, p. 389. 481. On peut apprendre de S. Thomas de quelle maniere il faut écrire, pour faire honneur à la verité sans jamais blesser la charité, p. 469. 470. 483. &c.
- Versions* de plusieurs Ouvrages de S. Thomas, en Espagnol, en Italien, en François, en Chinois, en Grec, & en Hebreu, p. 771. 772. 773. 774. &c.
- Vigilance* de saint Thomas pour conserver toujours son innocence, p. 21.
- Willelmus* Evêque du Concile de Trente, ce qu'il a écrit de S. Thomas, p. 630. 631.
- Vincent* Justiniani, Général des FF. Prêcheurs Cardinal, témoin de l'estime que les Peres du Concile de Trente faisoient de la doctrine de saint Thomas, p. 631.
- Vincent* de Beauvais n'est point l'Auteur du Miroir moral, p. 749. 750. &c.
- Visions*, intelligence nécessaire dans les visions, & pour ne point rejeter les véritables, & pour ne pas recevoir les fausses, p. 267. 268. Les visions, même véritables, ne sont pas toujours une preuve certaine de sainteté, *ibid.*
- Vœux*, Traité de saint Thomas sur l'utilité des vœux monastiques, p. 239. 298.
- Vocation*, constance & fidélité de S. Thomas à suivre toujours sa vocation, p. 36. 37. 46. &c.
- Volonté*, l'efficacité de la volonté de Dieu, de son décret, ou de sa grace, n'impose aucune nécessité aux hommes, p. 536. Selon S. Thomas, parce que la volonté de Dieu est très-efficace, l'homme fait infailliblement, & très-librement ce que Dieu veut absolument qu'il fasse, *ibid.* & p. 537. &c.
- Voyages* de saint Thomas, en Allemagne, p. 77. 112. En France, 77. 125. 171. 257. En Italie, 149. 194. 259. à Valenciennes, 189. à Londres, 213. à Naples, 18. 262.
- Z
- Z**Ele des Ecoles Catholiques pour la doctrine de saint Thomas, p. 637. 638. &c.
- Zele* persévérant de tout l'Ordre de S. Dominique à suivre la doctrine de saint Thomas, 659. 660. 661. 662.

Permission du Révérendissime Pere Général.

NOS Frater Thomas Ripoll, Sacræ Theologiæ Professor, totius Ordinis Fratrum Prædicatorum Magister Generalis & Servus,

Opus quod inscribitur : *La vie de S. Thomas d'Aquin, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Docteur de l'Eglise, avec un Exposé de sa doctrine, & de ses Ouvrages*, à R. P. Antonio TOURON, Sacræ Theologiæ Professore Provincie nostræ Tolosanae, adernatum, tenore præsentium, restitue autoritate Officii typis mandari permittimus, dummodò prædictum opus à Reverendis Patribus Andrea Lombard, Joanne Andrea Vassal, & Georgio Gaugeran, Sacræ Theologiæ Professoribus, fuerit Censuræ examine comprobatum, servatisque aliis de jure servandis. Datum Romæ in Conventu nostro Sanctæ Mariæ supra Minervam, die 15 Martii 1736.

FR. THOMAS RIPOLL, Magister Ordinis.

Regist. pag. 33. Fr Antoninus Bremond Sacræ Theologiæ Magister, Theologus Collegii Casanatensis & Pro-Socius.

Approbation des Theologiens de l'Ordre.

NOUS soussignés Professeurs en Theologie de l'Ordre des FF. Prêcheurs suivant la commission qui nous a été donnée par le Révérendissime Pere Thomas Ripoll, notre Général, avons lu & examiné le manuscrit qui porte pour titre : *La vie de S. Thomas d'Aquin, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Docteur de l'Eglise, avec un Exposé de sa doctrine & de ses Ouvrages. Par le R. Pere TOURON, Religieux du même Ordre, Professeur en Theologie.* Non seulement nous n'y avons rien trouvé qui blesse la Foi, ou les mœurs ; rien qui soit contraire à l'exactitude & à la fidélité que demande cette sorte d'Ouvrage : Mais nous croions pouvoir dire qu'il mérite l'impression & l'approbation du Public, d'autant plus que l'Auteur, en donnant la vie de S. Thomas, ne paroît point avoir eu d'autre vûë, que d'exciter & nourrir la piété dans le cœur des Fideles qui la liront, & leur inspirer une plus grande vénération pour le saint Docteur, en leur faisant connoître au vrai ses vertus & ses actions héroïques, son admirable doctrine, & tout ce qu'il a laissé de précieux Ecrits à l'Eglise. dont il fera toujours une des plus fermes colonnes. Fait à Paris le 15 Décembre 1736.

F. ANDRÉ LOMBARDE. F. GEORGE GAUGERAN. F. JEAN-ANDRÉ VASSAL.

Autre Approbation.

J'AY lu un Manuscrit qui a pour titre : *La vie de S. Thomas d'Aquin, Docteur de l'Eglise, de l'Ordre des FF. Prêcheurs ; avec un Exposé de sa doctrine & de ses Ouvrages.* Et j'ay reconnu que l'Auteur, digne d'avoir été élevé auprès du Tombeau de ce grand Docteur, en expose les sublimes vertus & les véritables sentimens avec autant d'exactitude, que de solidité, ne laissant rien à ce sujet de ce qui peut instruire & édifier ; & suivant, sans le moindre écart, tout ce qui est conforme à la Foi de l'Eglise Catholique, Apôstolique & Ro-

maîne. Fait à Paris ce 17 Janvier 1736. F. BER. MONTPELLIER, Professeur en
Theologie de l'Ordre des FF. Prêcheurs.

Approbation du Censeur Royal.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un Manuscrit qui
a pour titre : *La vie de saint Thomas d'Aquin, de l'Ordre des FF. Prêcheurs,*
Docteur de l'Eglise, avec un Exposé de sa doctrine & de ses Ouvrages. En Sor-
bonne le 20 Octobre 1736. DE LORME.

P R I V I L E G E D U R O Y.

L OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos
amés & féaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement,
Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de
Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Licutenans Civils, & autres nos Justi-
ciers qu'il appartiendra : S A L U T. Notre bien amé HENRY - SIMON
PIERRE GISSEY, Imprimeur & Libraire à Paris, Nous ayant fait re-
montrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public *la Vie de S.*
Thomas d'Aquin, avec une exposition de sa doctrine & de ses Ouvrages, s'il Nous
plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège sur ce nécessaires, offrant pour
cet effet de les imprimer, ou faire imprimer en bon papier & beaux cara-
ctères, suivant la feuille imprimée & attachée pour modèle sous le Contre-
scel des Présentes. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Ex-
posant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, d'imprimer
ou faire imprimer lesdits Ouvrages cy-dessus spécifiés, en un, ou plusieurs
volumes, conjointement ou séparément & autant de fois que bon lui sem-
blera, sur papier & caractères conformes à ladite feuille imprimée & atta-
chée sous notredit contrescel, & de les vendre, faire vendre & débiter par-
tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter
du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de per-
sonnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'im-
pression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance. Comme aussi à tous
Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire
vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages ci-dessus exposés, en tout
ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit,
d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction étrangère,
ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant,
ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires
contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans,
dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit
Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts : A la charge que ces Pré-
sentes seront enrégistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des
Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que
l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs,
& que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, &

notamment à celui du 10. Avril 1725. Et qu'avant que de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, sera remis dans le même état où les Approbations y auront été données, es mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Chauvelin, Garde des Sceaux de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Chateau du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Chauvelin, Garde des Sceaux de France, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ses ayans-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûcment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires; C A K tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le septième jour de Décembre l'an de grâce mil sept cents trente-six, & de notre Règne le vingt-deuxième. Par le Roy en son Conseil,

SAINSON.

Jay cédé à Mrs Bordelet, Savoye & Henry à chacun un quart dans le présent Privilège, suivant les conventions faites entre nous. A Paris ce 20 Décembre 1736. G I S S Y.

Registri ansew ble la cession ci-dessus sur le Registre IX de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, le Privilège au N. 398. fol. 361. La cession fol. 362. conformément aux anciens Règlemens, confirmés par celui du 28, Février 1721. A Paris le 29. Décembre 1736.

G. MARTIN, Syndic.

Fausset d'impression à corriger.

Préf. p. 1. l. 1. la vie, lisez sa vie. P. 68. ligne 35. PAbbé Ushelle, lisez Ughel. P. 113. l. 37. que je vous donne, est. li. & P. 155. l. 37. loix, liz, loi. P. 162. l. 34. qui faisoit, liz. seroit. P. 166. l. 34. formés, liz. formels. P. 183. l. 11. resolu, liz. resolut. P. 185. l. 30. qua unusquisque, lisez qua. P. 195. l. 2. ensuite, liz. ensuite. P. 196. l. 37. règle, liz. regles. P. 255. l. 12. de s'atie, liz. de s'aitte. P. 267. l. 20. qui l'honoroit, liz. qu'il honoroit. P. 276. l. 5. de perfection, liz. de perfection. P. 284. l. 20. ce qui, liz. ce qu'il. P. 304. l. 4. reveler, liz. relever. P. 435. l. 10. traités, liz. traitées. P. 414. l. 20. dont parient, liz. parloit. P. 487. l. 38. ui, liz. qui. P. 498. l. 28. lu, liz. lui. P. 634. l. 11. de le missel, ôtez de. P. 646. l. 39. te liz. tel. P. 670. l. 12. veritable raison, liz. Oraison. P. 682. l. 31. ratione, liz. rationi. P. 735. l. 3. quadragesorum, lisez quadringerorum. P. 736. l. 31. ces differens, liz. cinq differens.







